

FABIO ROSSINELLI

GÉOGRAPHIE ET IMPÉRIALISME

De la Suisse au Congo
entre exploration géographique et conquête coloniale

HISTOIRE


EDITIONS
ALPHIL
PRESSES
UNIVERSITAIRES
SUISSES

GÉOGRAPHIE ET IMPÉRIALISME
DE LA SUISSE AU CONGO ENTRE EXPLORATION
GÉOGRAPHIQUE ET CONQUÊTE COLONIALE

FABIO ROSSINELLI

GÉOGRAPHIE ET IMPÉRIALISME
DE LA SUISSE AU CONGO ENTRE EXPLORATION
GÉOGRAPHIQUE ET CONQUÊTE COLONIALE

ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2022

10, rue du Tertre

2000 Neuchâtel

Suisse

www.aphil.ch

Alphil Diffusion

commande@aphil.ch

ISBN papier 978-2-88930-401-1

ISBN pdf 978-2-88930-402-8

ISBN epub 978-2-88930-403-5

DOI 10.33055/ALPHIL.03176

Les Éditions Alphil bénéficient d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2021-2024.

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Image de couverture : Dessin réalisé par l'illustrateur allemand Emil Doepler à l'occasion de la Conférence de Berlin de 1884-1885. Image tirée des Archives du Palais Royal de Bruxelles, Cabinet du Roi, Expansion 141.

Ce livre est sous licence :



Ce texte est sous licence Creative Commons : elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

Responsable d'édition : Rachel Maeder

À mes enfants, Jonah et Julia

Préface

*« Si nous ne sommes pas un peuple de marins,
nous n'en avons pas moins nos explorateurs et nos colonisateurs. »*¹

Numa Droz, août 1891
Conseiller fédéral

*« Personne ne soupçonne la Suisse d'impérialisme. »*²

Alfred Brunner, mars 1953
Ambassadeur de Suisse à Lisbonne

Les deux extraits ici mentionnés sont fort révélateurs de la perception qu'on peut avoir – à plus d'un demi-siècle de distance – de la Suisse. Dans le premier cas, on relève le caractère trompeur des apparences : en dépit du manque d'un accès à la mer, le peuple helvétique prend pleinement part à la colonisation. Tel est le message que Numa Droz communique à Berne, vers la fin du XIX^e siècle, en ouverture d'un congrès international de géographie réunissant les représentants des plus hautes sphères scientifiques, politiques et économiques de l'Occident. Dans le second, en revanche, on exalte, précisément, les apparences. La Suisse, selon Alfred Brunner, serait en bonne position, au milieu du XX^e siècle, pour financer l'équipement de l'empire portugais et profiter ainsi de son marché colonial en Afrique. De façon confidentielle, s'adressant au

¹ Allocution de Numa Droz, 10 août 1891, in Congrès géographique international, 1891, p. 40.

² Rapport confidentiel d'Alfred Brunner à l'attention de Max Petitpierre, [5] mars 1953, p. 8, in *Documents diplomatiques suisses* en ligne : dodis.ch/10335 (page consultée le 25 septembre 2019). La phrase originale est : « *la Suisse, que personne ne soupçonne d'impérialisme.* »

Conseil fédéral, il avoue qu'un tel avantage est issu de l'image dominante d'une Suisse non impérialiste.

Avec cet ouvrage, nous entrons dans le cœur du problème. Loin de se limiter à une question de perception, cette recherche vise à comprendre dans quelle mesure la Suisse – ou, pour être plus précis, la bourgeoisie suisse à la tête du pays – participe à la domination économique-politique que les grandes puissances européennes, autrefois empires coloniaux, instaurent dans le monde, le divisant géographiquement, déjà au XIX^e siècle, entre un nord « riche » et un sud « pauvre ».

Expansion coloniale, mondialisation, aide humanitaire : plusieurs concepts caractérisent l'impact – passé ou présent – de l'Europe dans les régions d'outre-mer. Il ne faut cependant pas oublier que ces régions, avant d'être exploitées par les Européens, ont bien dû être géographiquement connues. Le présent ouvrage s'intéresse à la phase de découverte, d'exploration et d'étude de la géographie mondiale. Non pas sous l'angle du développement disciplinaire de la science géographique, mais en essayant de comprendre comment une telle matière, avec ses communautés de chercheurs naissantes, a pu contribuer, au XIX^e siècle, à développer l'impérialisme. Y compris en Suisse.

Dans les cantons helvétiques industriellement plus développés émergent des sociétés de géographie qui – exactement comme celles des puissances impériales – s'occupent d'étudier l'outre-mer dans une optique d'exploitation et de domination. Y participent des représentants de l'économie capitaliste, de la politique fédérale ou encore du monde scientifique et culturel, tous fascinés par les perspectives que la pénétration occidentale dans les parties plus éloignées du globe semble leur offrir. Géographie et impérialisme se lient facilement à cette époque.

C'est à travers l'analyse d'une telle liaison en Suisse que j'espère apporter ma part de contribution à l'historiographie existante et, surtout, démythifier quelque peu l'image astucieusement construite – dans le second après-guerre notamment – d'un petit État neutre et pacifique sans visées impérialistes. Reconnaître que la Confédération, au cœur du capitalisme mondial, ne diffère pas des États qui l'entourent n'est pas un jugement de valeur subversif, mais, tout simplement, une preuve d'honnêteté intellectuelle.

Remerciements

Le présent ouvrage n'aurait pas pu être réalisé sans le concours de plusieurs personnes, que je tiens à remercier dans ces lignes.

Mes remerciements vont avant tout à Sébastien Guex, mon directeur de thèse, pour qui j'ai travaillé avec plaisir pendant tout mon mandat d'assistant diplômé à l'Université de Lausanne. Il m'a formé en tant qu'historien, il m'a lancé avec compétence et clairvoyance dans ce terrain de recherche et – surtout – il a cru dès le début en mes capacités intellectuelles.

En second lieu, par ordre de succession institutionnelle et non pas de mérites, je remercie Claudio Cerreti de l'Université de Rome. Son encadrement scientifique et son support inconditionnel ont été pour moi une véritable source d'inspiration. Ses publications m'ont en outre fourni les meilleures clés de lecture pour aborder le sujet traité dans ces pages. Le présent travail lui doit beaucoup.

Troisièmement, mes remerciements s'adressent à tous les professionnels de l'histoire qui ont mis leur temps et leur énergie à ma disposition. Il s'agit, principalement, de mes relecteurs (et collègues à Lausanne) Vivien Ballenegger, Nicolas Chachereau, Jan Chiarelli, Aniko Fehr et Grégoire Gonin. Puis du personnel des archives que j'ai consultées en Suisse (Aarau, Bâle, Berne, Genève, Neuchâtel, Saint-Gall) et à l'étranger (Bruxelles, Rome): dans ce cadre, je ne peux pas éviter de mentionner Didier Amaury, Paul Bettens, Jean-Louis Moreau et Rafael Storme (tous en Belgique). Enfin, des personnes qui m'ont fourni une aide ponctuelle mais indispensable, à l'image d'Arturo Gallia (Rome) et de Sylvain Praz (Lausanne).

Last but not least, je remercie tous les géographes – en particulier Robin Butlin (Leeds), Federico Ferretti (Dublin), Bertrand Lévy (Genève), Patrick Rérat (Lausanne) et Marie-Claire Robic (Paris) – et historiens – notamment Kenneth Bertrams (Bruxelles), Danielle Buysens (Genève), Bouda Etemad (Genève), Isabelle Lucas (Lausanne), Pierre-Luc Plasman (Bruxelles) et Francesco Surdich (Gênes) – avec qui j’ai eu des échanges utiles à l’avancement de ma thèse. Dans ce cadre, j’adresse un grand merci à Stéphanie Ginalski (Lausanne) et à Bernhard C. Schär (Zurich) pour leur expertise.

Hormis cette liste de collaborateurs, mes remerciements vont, d’un côté, au Fonds national suisse de la recherche scientifique, à la Société académique vaudoise et à la Fondation Van Walsem pour avoir différemment subventionné mes recherches, et, de l’autre, à mes amis et à ma famille – au sens large – pour m’avoir supporté.

Le travail présenté dans ces pages, accessible à tout public, a reçu le Prix Whitehouse de l’Université de Lausanne en 2021.

Liste des abréviations

ACACR	Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge
ACICR	Archives du Comité international de la Croix-Rouge (à Genève)
AF	Archives fédérales suisses (à Berne)
AGRDP	Archives générales du Royaume 2, Dépôt Cuvelier (à Bruxelles)
AHV	Archives de l'Historisches und Völkerkundemuseum (à Saint-Gall)
AIA	Association internationale africaine
AIC	Association internationale du Congo
AMAE	Archives du ministère des Affaires étrangères (à Bruxelles)
AMRAC	Archives du Musée royal de l'Afrique centrale (à Tervuren)
APR	Archives du Palais royal (à Bruxelles)
ASRBG	Archives de la Société royale belge de géographie (à Bruxelles)
ASSG	Association des sociétés suisses de géographie
ASSGI	Archivio storico della Società geografica italiana (à Rome)
<i>BCB</i>	<i>Biographie coloniale belge</i>
BGE	Bibliothèque cantonale de Genève
BN	Bibliothèque nationale suisse (à Berne)
BNF	Bibliothèque nationale de France
BPUN	Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
CEHC	Comité d'études du Haut-Congo
CICR	Comité international de la Croix-Rouge

CNS	Comité national suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale
CSA	Compagnie suisse africaine
DHBS	<i>Dictionnaire biographique et historique de la Suisse</i>
DHCR	<i>Dictionnaire historique et critique du racisme</i>
DHS	<i>Dictionnaire historique de la Suisse</i>
DMGR	<i>Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine</i>
EGZ	Ethnographische Gesellschaft in Zürich
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
GEB	Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin
GEGB	Geographisch-ethnologische Gesellschaft Basel
GEGZ	Geographisch-ethnographische Gesellschaft Zürich
GGB	Geographische Gesellschaft in Bern
GGZ	Geographische Gesellschaft Zürich
GNGH	Geographische und naturwissenschaftliche Gesellschaft in Herisau
IDI	Institut de droit international
IGI	Institut géographique international
KNAG	Koninklijk Nederlands Aardrijkskundig Genootschap
LIMC	<i>Lexicon iconographicum mythologiae classicae</i>
LMS	London Missionary Society
LSDIC	Ligue suisse pour la défense des indigènes au Congo
MGCG	Mittelschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft
ODNB	<i>Oxford Dictionary of National Biography</i>
OGCG	Ostschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft
ONIES	Office national d'information pour les émigrants suisses
RGS	Royal Geographical Society
SAA	Staatsarchiv Aargau (à Aarau)
SABS	Staatsarchiv Basel-Stadt (à Bâle)
SGB	Société générale de Belgique
SGCP	Société de géographie commerciale de Paris
SGG	Société de géographie de Genève

LISTE DES ABRÉVIATIONS

SGI	Società geografica italiana
SGL	Sociedade de geografia de Lisboa
SGM	Sociedad Geográfica de Madrid
SGP	Société de géographie de Paris
SNG	Société neuchâteloise de géographie
SRBG	Société royale belge de géographie
USAM	Union suisse des arts et des métiers
USCI	Union suisse du commerce et de l'industrie

PARTIE 1

INTRODUCTION ET CADRE D'ANALYSE

Chapitre 1.1

L'impérialisme au XIX^e siècle : un état de la question

Qu'est-ce que l'impérialisme ? Il n'y a pas de définition précise et immuable ni de consensus. Suivant l'approche adoptée, l'impérialisme – un terme forgé et répandu en Europe durant la seconde moitié du XIX^e siècle – peut être défini comme un rapport de domination d'un homme, d'un groupe ou encore d'un pays sur d'autres. Bien qu'il puisse s'agir d'un phénomène universel traversant les époques, force est de constater que chaque phase historique connaît ses propres formes d'impérialisme, corrélées aux intérêts essentiellement politico-économiques des milieux qui sont au pouvoir¹.

Au XIX^e siècle, l'Europe connaît de profondes transformations. Le système capitaliste-bourgeois établit rapidement son hégémonie tout en se caractérisant par une rivalité musclée entre les différentes économies nationales. Les États plus industrialisés, qui sont également les plus militarisés, se lancent dans des politiques de conquête coloniale afin de trouver des débouchés pour leurs marchandises, pour leurs capitaux et parfois pour leur main-d'œuvre excédentaire. La concurrence dans ce domaine s'accroît durant la période des années 1870-1890, et, face aux tensions sociopolitiques de plus en plus prononcées dans les pays

¹ Pour un approfondissement sur les multiples définitions d'impérialisme, voir MOMMSEN 1978 et STEINMETZ 2008.

européens, la colonisation du monde se systématise et s'accélère. En l'espace de quelques décennies, les régions d'outre-mer sont presque entièrement partagées entre une poignée d'États à la tête du capitalisme mondial, comme la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne, mais aussi, en dehors de l'Europe, les États-Unis et le Japon. C'est ainsi qu'on assiste à l'apparition d'une nouvelle ère impérialiste, caractérisée, entre autres, par un rythme d'expansion inouï et par un recours massif à l'arme financière comme moyen de contrôle des pays. Loin de les apaiser, le partage du monde en question aggrave les conflits interimpérialistes et provoque, en 1914, le déclenchement de la Grande Guerre².

C'est dans ce contexte d'expansion du capitalisme à l'échelle mondiale, caractérisée par des hostilités grandissantes sur les plans politico-diplomatique et militaire, que divers intellectuels – de gauche comme de droite – commencent, au tout début du xx^e siècle, à théoriser l'impérialisme contemporain. Les réflexions à ce sujet se sont prolongées jusqu'à nos jours, tout en essayant de s'adapter aux phases successives de l'évolution capitaliste³. Le cadre théorique développé à l'époque inclut certainement une dimension scientifique mais comporte aussi un enjeu politique, car, devant la violence impérialiste des milieux dirigeants, le capitalisme est remis en question dans son ensemble. Comment en est-on arrivé à la menace d'une guerre mondiale? Est-ce une conséquence structurelle du système capitaliste? Par quels moyens peut-on améliorer la situation? Telles sont les questions qui se posent. Les analystes de l'époque fournissent alors un examen rétrospectif de l'impérialisme (afin d'en saisir les origines) et l'accompagnent de prévisions pour le futur (pour indiquer comment réagir). Suivant leur approche analytique (généralement divisée entre marxiste et non marxiste) et leur appartenance idéologique (révolutionnaire ou réformiste), ils donnent lieu à des débats politiquement engagés qui visent à inculper ou à disculper le capitalisme par rapport au nouveau contexte⁴.

L'impérialisme dont je parle trouve en bonne partie sa définition chez ces auteurs, qui peuvent être divisés en deux groupes : le premier propose une interprétation essentiellement économique, le second se réfère davantage à des facteurs extra-économiques. Dans le cadre de ce chapitre, je montrerai les grands traits de leurs réflexions, après quoi j'illustrerai l'évolution du

² J'y reviendrai plus en détail au chapitre 2.1 de cet ouvrage.

³ Voir par exemple ETHERINGTON 1984 et KATZ 2014.

⁴ Pour une vue d'ensemble, voir BRAILLARD et SENARCLENS 1980, p. 21-55.

débat historiographique et finalement je donnerai ma propre définition du concept d'impérialisme.

Parmi les théoriciens qui confèrent au phénomène impérialiste un caractère économique, on trouve, avant tout, l'économiste libéral britannique John Hobson. En 1902, il publie une étude intitulée *Impérialisme*⁵ où il relie l'expansion de l'Europe métropolitaine dans le monde périphérique à la théorie de la sous-consommation. Pour lui, la répartition inégale des profits dégagés par les entreprises capitalistes empêche la classe ouvrière d'avoir un pouvoir d'achat suffisant. Cette situation engendre une stagnation des ventes à l'intérieur de la métropole, avec des répercussions d'ensemble sur l'économie de production et sur sa rentabilité, en matière, par exemple, d'investissements. Le grand patronat est alors poussé à chercher des débouchés plus rentables à l'étranger, notamment dans les régions d'outre-mer. À cette fin, il exerce des pressions formidables sur le gouvernement et sur la presse pour conquérir, par la force si nécessaire, de nouveaux marchés. Au final, Hobson est convaincu que l'impérialisme est une excroissance du capitalisme soignable par des réformes internes⁶. Une vision différente est proposée par la socialiste germano-polonaise Rosa Luxemburg dans son traité de 1913 : *L'accumulation du capital*⁷. Si le fond du discours – bien que schématiquement ancré à la théorie économique de Karl Marx – n'est pas dissemblable de l'interprétation de Hobson, Luxemburg avance la spécificité suivante : le capitalisme, pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, est structurellement condamné à s'étendre sans cesse. Pire : sa survie dépend de l'absorption de régions précapitalistes. Sauf que ces régions, une fois intégrées dans le système dominant, finissent par perdre leur ancienne structure précapitaliste. Ainsi, il faut procéder à de nouvelles annexions du même genre, qui cependant présenteront le même problème. Il y aura donc un moment où le capitalisme, n'ayant plus rien à conquérir, s'écroulera tout seul ; mais, avant d'en arriver là, soutient Luxemburg, la révolution socialiste aura eu lieu⁸. Vladimir Lénine, dans son pamphlet *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*⁹ publié en 1916, partage la vision politique de Luxemburg mais pas son analyse. S'appuyant, en particulier, sur les travaux théoriques

⁵ HOBSON 1974 (cette date – comme les autres que j'ai indiquées en bas de page – se réfère à l'édition consultée, repérable dans la bibliographie).

⁶ Pour un approfondissement, voir MELDOLESI 1974.

⁷ LUXEMBURG 1976.

⁸ Pour un approfondissement, voir KEMP 1969, p. 85-116.

⁹ LÉNINE 1979.

de l'économiste allemand Rudolf Hilferding (1910)¹⁰ et du révolutionnaire russe Nikolaï Boukharine (1915)¹¹, Lénine interprète l'impérialisme comme une phase inévitable du capitalisme, où ce dernier est dominé par une oligarchie financière (détenant à la fois le capital industriel et bancaire) qui monopolise le marché intérieur et qui crée des unions monopolistiques au niveau international. Ces oligarques de la finance s'entendent pour se partager le monde (rapport d'alliance), mais chacun d'entre eux, obtenant la protection et le support de son État, cherche à supplanter les autres (rapport de rivalité). Ce genre de contradiction s'aggrave sans cesse et mène inévitablement les puissances concurrentes à la guerre. Il n'y a pas de paix dans ce contexte, seulement des intervalles qui séparent un conflit armé de l'autre. Un tel cycle, pour le dirigeant bolchevique, ne peut être arrêté que par la destruction du système capitaliste (avant que celui-ci ne détruise le monde) : d'où la nécessité d'une révolution socialiste¹². Il faut préciser que le pamphlet de Lénine est publié en réaction à l'analyse de Karl Kautsky, l'un des principaux dirigeants de la social-démocratie allemande¹³. En 1914, Kautsky publie un essai intitulé *L'impérialisme*¹⁴ où, reprenant une série d'idées déjà émises, il envisage un avenir pacifique pour le capitalisme mondial, à condition que les puissances dominantes trouvent une double entente : d'un côté, la création d'un cartel à l'échelle globale ; de l'autre, leur désarmement total. À ses yeux, l'impérialisme n'est que la politique préférée du capital industriel pour dominer les pays agraires. Cette politique n'est pourtant pas nécessaire au capitalisme : ce dernier, en soi, marche mieux dans la paix que dans la guerre. Le secteur militaire, affirme-t-il, n'intéresse qu'une partie réduite des capitalistes, pesant en revanche sur les dépenses de l'État et sur le reste de la bourgeoisie. Or, éliminer la concurrence économique entre pays industrialisés par une cartellisation du marché mondial signifierait anéantir les hostilités qui motivent leur militarisation, et donc le danger de guerres dévastatrices. Un avenir de paix serait alors assuré, transformant l'impérialisme guerrier en ultra-impérialisme pacifique¹⁵.

¹⁰ HILFERDING 2011.

¹¹ BOUKHARINE 1967.

¹² Pour un approfondissement, voir MELDOLESI 1981.

¹³ Pour une remise en contexte de la polémique opposant Lénine (mais aussi Luxemburg) à Kautsky, voir KATZ 2014, p. 13-29 et MONTELEONE 1974, p. 9-30.

¹⁴ KAUTSKY 1980, p. 9-31.

¹⁵ Pour un approfondissement, voir MELDOLESI 1980.

Les quatre auteurs que j'ai mentionnés – Hobson, Luxemburg, Lénine et Kautsky (la liste pourrait cependant continuer)¹⁶ – ne parlent pas exactement de la même chose lorsqu'ils se réfèrent à l'impérialisme : pour Lénine, on l'a vu, il s'agit d'une étape obligée (donc inévitable) du développement du capitalisme, tandis que pour Kautsky c'est un choix politique (donc évitable) adopté par les milieux capitalistes. Même dynamique pour le discours programmatique : si Hobson croit dans la réforme du système capitaliste, Luxemburg, quant à elle, ne voit comme remède que la révolution. Nonobstant la différence des vues, ces théoriciens – c'est ce qu'il faut retenir ici – attribuent un enjeu essentiellement économique au phénomène impérialiste.

D'autres auteurs prennent le contre-pied des théories économiques de l'impérialisme. Parmi eux, on trouve en première ligne l'économiste autrichien Joseph Schumpeter. En 1919, il publie un texte intitulé *Contribution à une sociologie des impérialismes*¹⁷ où il considère l'expansion dominatrice d'un État sur les autres comme un acte arbitraire, voire irrationnel, motivé par des enjeux extra-économiques. Selon lui, l'impérialisme est une forme d'atavisme qui touche les milieux aristocratiques autrefois au pouvoir mais désormais déclinants. Leur marginalisation dans le système capitaliste les pousse à chercher dans la conquête violente un moyen de réaffirmation des valeurs féodales dont ils s'estiment les représentants face aux milieux bourgeois. Le nationalisme, l'élitisme ou encore le bellicisme ne rentrent pas, selon Schumpeter, dans les intérêts économiques de la bourgeoisie, mais dans les aspirations extra-économiques de l'aristocratie en tant qu'ancienne couche dominante soucieuse de (re)trouver son importance dans la société occidentale. Une importance que l'expansion guerrière, en l'occurrence, lui confère et qui finit par faire éclater le premier conflit mondial (sans que le capitalisme – fournisseur des outils de guerre – en soit directement responsable)¹⁸. Il faut attendre la fin du deuxième conflit mondial pour qu'une autre personnalité intellectuelle revienne sur le caractère extra-économique du phénomène impérialiste. Dans son livre *L'impérialisme*¹⁹,

¹⁶ Durant la seconde moitié du XX^e siècle, face à l'essor de nouveaux types de domination occidentale corrélés à la décolonisation (DROZ 2006), plusieurs auteurs reprennent les débats théoriques développés à l'époque coloniale au sujet de l'impérialisme pour essayer, entre autres, d'en vérifier la validité historique (voir par exemple ARRIGHI 1978 et 1979; BARRATT BROWN 1977; MANDEL 1962; OWEN et SUTCLIFFE 1972).

¹⁷ SCHUMPETER 1972, p. 41-153.

¹⁸ Pour un approfondissement, voir VESTUTI 1984.

¹⁹ ARENDT 2010.

publié en 1948, la philosophe et politologue allemande Hannah Arendt soutient que l'expansion du capital dans le monde, au XIX^e siècle, n'est pas, en soi, impérialiste ; elle le devient, cependant, lorsque l'État, suivant des desseins racistes et totalitaires, favorise le processus à l'œuvre par la soumission des pays économiquement exploitables. Pour l'auteure, c'est donc l'intervention étatique, ou du moins le pouvoir politique, qui détermine l'impérialisme et ses actions et non pas l'économie, qui en dépend²⁰. Le théoricien littéraire d'origine palestinienne Edward Saïd, enfin, insiste beaucoup, dans ses ouvrages *L'orientalisme* (1978) et *Culture et impérialisme* (1993)²¹, sur le rôle primordial que la culture occidentale joue dans la construction des empires. La poussée dominatrice de l'Occident est issue, pour lui, de l'autoconviction de disposer d'une supériorité intellectuelle ou encore morale par rapport au reste du monde. Cette autoconviction repose sur un imaginaire artistico-littéraire construit depuis l'Antiquité, proposant une vision simpliste, déformée et dénigrante de l'altérité. L'impérialisme réside alors dans une tradition culturelle séculaire que le capitalisme ne manque pas d'exploiter et qui survit, au XX^e siècle, à la fin des empires²².

Encore une fois, les auteurs illustrés – Schumpeter, Arendt et Saïd – proposent une caractérisation divergente de l'impérialisme. Ils concordent cependant sur le fait d'y voir un enjeu extra-économique. L'économie capitaliste est certainement reliée à son développement, mais sans qu'elle en soit la cause principale. D'autres facteurs d'ordre social, psychologique, politique ou encore culturel expliquent, selon eux, l'essor de l'impérialisme au XIX^e siècle.

L'analyse critique de ce dernier prend de l'ampleur durant et après l'époque de la décolonisation, empruntant pendant des décennies ces grilles de lectures ambivalentes (économique et extra-économique)²³.

L'historien Eric Hobsbawm propose une interprétation matérialiste de type marxiste pour formuler, dès les années 1960, une profonde autocritique de la conscience historique occidentale²⁴. Les *postcoloniales studies*, qui émergent au cours des années 1980 dans le sillage des réflexions de Saïd, mettent en revanche l'accent sur la dimension immatérielle de

²⁰ Pour un approfondissement, voir AMIEL 1996, p. 16 et suivantes.

²¹ SAÏD 2005 et 2000.

²² Pour un approfondissement, voir MARZOUKI 2004.

²³ L'interprétation de type économique l'emporte jusqu'aux années 1980-1990 (après quoi, on assiste à un renversement progressif en faveur de l'extra-économique). Voir WOLFE 1997, p. 393 et suivantes.

²⁴ BENSIMON 2013, p. 187 et suivantes.

l'impérialisme, analysant, à travers des approches multidisciplinaires, l'idéologie de race, de classe, de genre et plus généralement les représentations que les colonisateurs ont faites des colonisés, et soulignant à quel point ces facteurs ont forgé l'identité occidentale²⁵.

Ce n'est qu'au milieu des années 1990 que le courant appelé *new imperial history*, initié, entre autres, par l'historien Frederick Cooper et par l'anthropologue Ann Laura Stoler, promeut une vision non binaire de l'impérialisme, insistant sur la nécessité d'analyser ce dernier en tant que complexe unique et indivisible. L'économique cohabite avec l'extra-économique – parfois en harmonie, d'autres fois en contradiction – et il faut donc en comprendre les articulations plutôt que négliger l'un ou l'autre aspect. Ce courant historiographique insiste en outre sur un autre concept, celui de la réciprocité des échanges et des influences d'ordre matériel (marchandises, personnes) ou immatériel (idées, connaissances) entre métropoles et périphéries. Il y a ici un point de rupture important avec les visions précédentes. Alors que des maîtres à penser comme Hobsbawm et Saïd proposaient une dichotomie coloniale (dans la mesure où le colonisateur était vu comme un être tout-puissant et le colonisé comme un acteur plutôt passif subissant la violence de la colonisation), la *new imperial history* met l'accent sur les interactions et sur les circulations qui ont caractérisé les multiples rapports entre dominants et dominés... à tel point que l'impact de la périphérie sur la métropole serait parfois plus important et plus durable que dans le sens inverse²⁶.

L'étape suivante a été franchie par un courant émergé au milieu des années 2010, appelé *transimperial history*, analysant les réalités des puissances impériales non plus sur un plan national (la Grande-Bretagne et l'empire britannique, la France et l'empire français, etc.) mais de manière globale. Autrement dit, plutôt que de parler d'empires nationaux, on parle d'un système-monde impérial dans lequel chaque pays participe par le biais de ses relations transnationales, faites d'hommes, de produits, d'organisations, de connaissances et ainsi de suite. Cette approche présente deux grands avantages. Premièrement, elle permet de sortir du nationalisme méthodologique²⁷, qui voit dans les frontières d'un empire une sorte de fermeture géographique mais aussi analytique ; elle préfère au contraire voir dans ces mêmes frontières une zone de contact, de transfert, soulignant par

²⁵ ASHCROFT, GRIFFITHS et TIFFIN 1989. Pour un état de la recherche, voir BUSH 2006.

²⁶ COOPER et STOLER 1997 (p. 1-56 en particulier). Pour un état de la recherche, voir HOWE 2010.

²⁷ Sur ce concept, voir DUMITRU 2014.

ce fait que le rapprochement et la coopération caractérisent l'impérialisme autant que la conquête et la concurrence. Secondement, interrogeant les interconnexions des acteurs (individuels ou collectifs) qui ont évolué dans le système-monde impérial, la *transimperial history* n'exclut personne du processus à l'œuvre : ni les États sans empire propre ni les couches sociales sans poids décisionnel (les prolétaires, par exemple). Il y a, en somme, une réintégration des acteurs oubliés ou marginalisés dans ce domaine de recherche²⁸.

Si les courants historiographiques des dernières décennies ont apporté un éclairage nouveau à la compréhension du phénomène impérialiste du XIX^e siècle, surtout en ce qui concerne le décentrage de la perspective analytique (autrefois largement européocentrique), ils ont cependant perdu de vue le concept lui-même d'impérialisme, le remplaçant avec d'autres définitions, telles que globalisation, subalternité, impérialité²⁹. Cela pose, à mes yeux, deux problèmes. D'un côté, l'impérialisme, désormais associé à un stade de la mondialisation³⁰, est vu uniquement comme une politique de domination extérieure mise en acte par des pays industriellement développés qui ont des visées globales : telle est, par exemple, la définition élaborée par l'historien Jürgen Osterhammel³¹. De l'autre, l'attention des chercheurs d'aujourd'hui est accordée davantage à des facteurs d'ordre culturel, migratoire ou encore sociétal, alors que l'ancrage du phénomène impérialiste à l'économie capitaliste ne fait plus l'objet de discussion : raison pour laquelle, selon l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch, le terme d'impérialisme – aux connotations initiales fortement économiques – « *est devenu quasi tabou pour les historiens* »³².

S'il y a une chose à retenir à propos des analyses de l'impérialisme qu'on vient de survoler, c'est qu'il n'y a pas de consensus dans la recherche quant à sa définition. Les interprétations sont multiples, changeantes, de même que les champs d'investigation. À la lumière des avancées historiographiques (des *postcolonial studies* à la *transimperial history*) et sans négliger les apports des théoriciens dits classiques (de Hobson à Schumpeter), je définirai ce que j'entends par impérialisme. Ma définition, très large, sera axée sur six points : elle ne prétend pas inclure toutes les

²⁸ HEDINGER et HEÉ 2018.

²⁹ À ce propos, voir BALLANTYNE 2008, BANCEL 2012, DOYLE 2014 et KLEIN 2012.

³⁰ THOMAS et THOMPSON 2014.

³¹ OSTERHAMMEL 1995, p. 26-28.

³² COQUERY-VIDROVITCH 2008, p. 758 (elle se réfère aux historiens français).

dimensions susceptibles d'être discutées, mais uniquement les aspects utiles au présent ouvrage.

- 1) Lorsque je parle d'impérialisme, j'utilise pour cadre de référence l'Europe du XIX^e siècle (remarque valable pour l'ensemble des six points). Dans cet espace et dans ce temps, l'impérialisme se caractérise avant tout par sa dimension capitaliste. Autrement dit, ce sont les intérêts du capital et de ses détenteurs qui fondent l'impérialisme. Ce dernier est un système de domination mis sur pied par les milieux capitalistes afin d'assurer leur survie face aux crises économiques, politiques et sociales qu'eux-mêmes ont engendrées. L'impérialisme a donc pour but la survie du capitalisme et cela, principalement, à travers l'expansion du capital dans le monde. Sans entrer dans la question de savoir si l'impérialisme est un stade obligé du développement du capitalisme ou bien un choix délibéré, le facteur à retenir, ici, c'est la primauté du capital dans l'essor du phénomène impérialiste.
- 2) L'impérialisme, ancré au capitalisme, est donc un produit bourgeois. Il convient de s'arrêter un moment sur la notion de bourgeoisie³³. Cette dernière n'est pas une formation ou une classe homogène : l'appartenance politique (par exemple libérale ou conservatrice), la confession (essentiellement catholique ou protestante) et la détention de capital (différente entre petits et grands bourgeois) sont des éléments typiques de division. On verra, dans cet ouvrage, que l'ensemble de la bourgeoisie – du petit instituteur au grand intellectuel, du commerçant local au négociant international – est susceptible d'appuyer la cause impérialiste. L'impérialisme, cependant, trouve ses origines chez la grande bourgeoisie ; celle qui se trouve au sommet du capitalisme européen. Elle vit *de facto* dans un univers parallèle par rapport aux autres couches sociales, y compris bourgeoises. Elle n'est pas directement affectée par le travail. Elle dispose d'un tel niveau d'accumulation de capitaux qui lui permet de vivre en rentière et surtout d'exercer un pouvoir démesuré en matière politique, orientant à son propre avantage le traitement de questions économiques, sociales ou encore culturelles. Sa sociabilité dépasse les frontières nationales puisque la grande bourgeoisie cultive et défend ses intérêts de manière transversale, presque universelle. Se faisant porte-parole des idées

³³ Sur les relations entre bourgeoisie et impérialisme, voir par exemple SCHÄR 2015b, p. 21-25 (voir aussi les études de cas regroupées in COOPER et STOLER 1997 et in DEJUNG, MOTADEL et OSTERHAMMEL 2019). Sur le *modus vivendi* bourgeois, voir PINÇON et PINÇON-CHARLOT 1989, 2000 et 2007.

de progrès et de rationalité, elle élabore, sur des bases prétendument scientifiques, une vision hiérarchique de la société humaine, désormais divisée par classes et par races. La position privilégiée de la grande bourgeoisie trouve ainsi une légitimation culturelle et se renforce par le biais de pratiques soi-disant philanthropiques, qui consistent à faire progresser les pauvres d'esprit et d'argent à travers des actes de générosité (l'humanitarisation de la conquête coloniale, on le verra, représente la dérive de cette prétendue philanthropie). Cela dit, la grande bourgeoisie est loin d'être un groupe compact et harmonieux. Elle est en tension permanente entre alliance et rivalité. Elle s'allie pour exploiter économiquement le monde mais se livre des guerres – entraînant les États et leurs armées – pour contrôler l'économie mondiale.

- 3) L'impérialisme agit sur deux volets : l'un matériel, l'autre immatériel. Les théoriciens du début du xx^e siècle, on l'a vu, ont beaucoup insisté sur une interprétation de type économique pour expliquer l'essor du phénomène impérialiste, tandis que dans les décennies suivantes l'accent a été mis davantage sur les facteurs extra-économiques. En accord avec les promoteurs de la *new imperial history*, je pense que ces deux grilles de lecture sont plus complémentaires que contradictoires. Le capital exerce une forte influence sur l'État pour établir des législations favorables à la bourgeoisie ou encore pour lancer des politiques de conquête outre-mer. Il serait cependant réducteur de voir dans l'impérialisme une simple instrumentalisation de l'État par le capital. L'impérialisme est bien plus complexe. Il ne s'agit pas uniquement d'une domination pratique motivée par des intérêts économiques, mais aussi d'une domination intellectuelle issue de facteurs idéologiques. Les rapports entre dominants et dominés, dans ce cadre, reposent autant sur la puissance de l'économie que sur celle de l'idéologie. Les deux choses vont de pair, s'entrelacent et se soutiennent mutuellement, comme j'essaierai de le montrer dans cet ouvrage.
- 4) L'impérialisme n'est pas une question étatique. Du moment que l'on accepte que ce dernier englobe un volet immatériel, notamment idéologique, il serait insensé de vouloir le mesurer et le caractériser uniquement sur la base de critères matériels. Bien que pour les théoriciens de la première heure l'État joue un rôle prépondérant (il favorise l'expansion du capitalisme national dans le monde tout en le défendant politiquement et militairement face à la concurrence étrangère), je refuse l'idée selon laquelle, pour parler d'impérialisme,

il faut obligatoirement une présence étatique³⁴. Le fait d'avoir un État interventionniste (qui exerce des pressions diplomatiques pour conclure des traités inégaux, qui annexe des territoires pour fonder des colonies et ainsi de suite) n'est qu'une des caractéristiques possibles de l'impérialisme. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une condition *sine qua non*. Comme les chercheurs de la *transimperial history* l'ont souligné, le phénomène impérialiste est fait également d'initiatives privées, de collaborations transnationales et de réseaux d'échanges (souvent autour d'idées et de connaissances) qui n'impliquent pas forcément la présence de l'État.

- 5) L'impérialisme n'est pas non plus une question ultramarine. L'effet le plus manifeste de l'impérialisme est certainement la formation des empires avec leur expansion outre-mer. Précisons que cette expansion peut être soit formelle, avec la création de protectorats et de colonies, soit informelle, avec l'établissement de zones d'influence³⁵. Cela dit, j'aimerais insister sur le fait que l'impérialisme ne frappe pas uniquement l'extérieur de l'Europe. Il touche aussi son intérieur. En France, par exemple, la grande bourgeoisie urbaine exploite les campagnes et domine la paysannerie, employant les mêmes méthodes que les conquêtes coloniales. L'unification nationale se fait par le biais d'une colonisation intérieure qui, prétendant moderniser le pays, bouleverse et détruit les cultures locales au seul profit du capital parisien³⁶. Plus généralement, l'évolution des rapports socio-économiques susceptible d'être observée dans les grandes villes d'Europe entre patronat et prolétariat relève elle aussi de dynamiques impérialistes³⁷. La montée des nationalismes chauvins procède d'une dynamique similaire³⁸.

³⁴ Les contributions plus anciennes ont probablement surestimé les capacités d'intervention de l'État au XIX^e siècle. Nikola Boukharine, par exemple, écrit que «*le gouvernement devient de facto un "comité" élu par les représentants des organisations patronales [qui] poussent le capital dans la voie d'une politique agressive et de la militarisation*», d'où «*sa puissance formidable, quasi monstrueuse*» (BOUKHARINE 1967, p. 128-129). Mais l'idée d'une présence obligatoire de l'État semble perdurer, comme l'atteste ce postulat de Jürgen Osterhammel: «*Imperialismus wird von den Staatskanzleien, Aussen- und Kriegsministerien geplant und ausgeführt*» (OSTERHAMMEL 1995, p. 27).

³⁵ Encore une fois, le degré d'intervention de l'État est variable : la subordination financière d'un pays n'est pas forcément dictée par le pouvoir étatique (voir GALLAGHER et ROBINSON 1953, mais aussi LOUIS 1976). Pour un aperçu sur l'essor des empires et sur leurs différentes formes d'expansion, voir OSTERHAMMEL 2017, p. 541-642.

³⁶ WEBER 2005, p. 239-268 et p. 575-587.

³⁷ MELDOLESI 1981, p. 229-266.

³⁸ HOBBSAWM 1987, p. 188-215.

6) Compte tenu de ce qui précède, il me semble opportun de préciser que, dans le cadre de cet ouvrage, je me réfère à un impérialisme de type colonial. Pour schématiser le raisonnement, la colonisation (soit l'acte de coloniser) et le colonialisme (plutôt l'attitude, la disposition ou encore l'appui à la colonisation) imprègnent la plupart des relations entre pays capitalistes – européens – et pays précapitalistes – ultra marins – durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Il s'agit cependant de formes spécifiques qu'assume l'impérialisme. Or, si j'utilise l'expression d'impérialisme colonial³⁹, c'est pour souligner qu'il existe une causalité entre le phénomène général en amont (l'impérialisme) et les manifestations particulières en aval (la colonisation, dans ce cas). Bien que cette expression soit désormais désuète dans l'historiographie francophone, je pense qu'elle est beaucoup plus pertinente que celle, actuellement en vogue, de fait colonial⁴⁰.

³⁹ Formule autrefois assez répandue (voir par exemple BRUNSCHWIG 1960 et MIÈGE 1968), elle ne l'est plus du tout aujourd'hui (voir à ce propos COQUERY-VIDROVITCH 1970 et 2008).

⁴⁰ J'ignore d'où dérive l'expression de « fait colonial », mais il est frappant de constater son usage constant et acritique dans l'historiographie francophone des dernières décennies (voir RIVET 1992 et BERTRAND 2006). À mes yeux, le substantif « fait » pose problème. Le fait est un acte pratique qui peut être provoqué ou se produire tout seul : on ne sait pas, ici, quelle signification lui attribuer. Une auréole d'objectivité et de neutralité imprègne en outre ce concept, dont le contraire est « idée » : or, le colonialisme n'a-t-il pas une dimension idéologique subjective et partielle ? Sans oublier que l'emploi d'un tel substantif, au contraire d'« impérialisme », permet d'éluder le caractère violent et dominateur de la colonisation.

Chapitre 1.2

La géographie, ou « la reine des sciences impériales »¹

L'impérialisme qui se développe en Europe au XIX^e siècle est rendu particulièrement visible par l'expansion coloniale. Divers pays se lancent dans la conquête – formelle ou informelle – des régions d'outre-mer, où ils établissent différentes formes de domination. Une telle expansion, cependant, ne se fait guère en connaissance de cause, puisque les régions en question sont souvent inconnues des Européens. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une époque où l'exploration du monde n'est pas encore achevée. C'est précisément sous l'impulsion du colonialisme que la bourgeoisie européenne s'active massivement dans le domaine exploratoire. La connaissance de la Terre – sa description, sa représentation – est, en effet, un outil indispensable pour mener à bien les entreprises expansionnistes.

Ainsi, au XIX^e siècle, un rapport étroit se développe entre la géographie (en tant que système émergeant de savoirs scientifiques consacré à la connaissance du monde) et l'impérialisme (tel que défini en six points au chapitre précédent). Les lieux d'institutionnalisation de cette discipline et de ce rapport sont les associations géographiques, qui se situent un

¹ J'emprunte cette expression – « *the queen of all imperial sciences* » (citée in BELL, BUTLIN et HEFFERNAN 1995b, p. 5) – de l'historiographie anglo-saxonne spécifiquement consacrée au rôle de la géographie, des géographes et des associations géographiques dans l'expansion des empires.

peu partout dans les principales villes du globe : les premières sont fondées à Paris en 1821, à Berlin en 1828 et à Londres en 1830, mais il faut attendre la seconde moitié du siècle pour voir leur multiplication à l'échelle mondiale².

La question de savoir pourquoi les milieux aristocratico-bourgeois commencent à s'intéresser à la géographie et fondent même, en l'espace de quelques décennies, des dizaines de sociétés consacrées à cette matière a retenu l'attention des chercheurs à partir des années 1970. Deux démarches ont été suivies. D'un côté, des géographes d'approche marxiste ont interrogé le double rôle de la géographie, en tant que discipline et en tant qu'espace, dans l'exercice du pouvoir. De l'autre, des historiens et des géographes aux approches variées ont montré que les associations géographiques du XIX^e siècle, stimulées par le mouvement européen d'exploration et de colonisation, participent activement au développement de l'impérialisme colonial.

Parmi les géographes marxistes, il faut tout d'abord mentionner Yves Lacoste, qui, en 1976, publie un essai dévoilant la dimension stratégique de la géographie – jusque-là occultée – indispensable aux États pour exercer leur contrôle territorial, que ce soit dans le cadre d'une guerre militaire ou d'un aménagement urbain³. Une étude plus axée sur l'économie capitaliste est proposée par David Harvey en 1982. Ce dernier montre comment la théorie de Karl Marx sur le développement et sur le fonctionnement du capitalisme délaisse la dimension spatiale pour privilégier l'axe temporel. Or, pour Harvey, l'espace n'est pas un cadre anhistorique dans lequel se déroule la vie économique : il est plutôt un produit historique de cette dernière. Afin de survivre à ses crises, le capitalisme doit, entre autres, créer de nouveaux espaces en dehors des lieux où il opère. Il s'agit d'espaces adéquats à ses besoins (par exemple pour écouler le surplus de marchandises ou encore pour délocaliser le travail) qui cependant peuvent être bouleversés – voire détruits – suivant les nécessités du moment. D'où l'importance que Harvey accorde à la dimension spatiale du capitalisme⁴. À propos de la création d'espaces, Claudio Cerreti, en 1993, souligne que les géographes, loin d'être de simples techniciens de l'organisation territoriale, sont surtout des conseillers et des éclairateurs sur l'assujettissement politique des territoires : du point de vue

² J'y reviendrai plus en détail au chapitre 2.1 de cet ouvrage.

³ LACOSTE 2014.

⁴ HARVEY 2019.

cartographique, notamment, ils reconfigurent la spatialité dans une optique de contrôle et d'exploitation⁵. Une analyse plus spécifique des enjeux de la cartographie est fournie en 1988 par Brian Harley. Ce dernier remet en question la prétendue objectivité des cartes, montrant comment l'emploi de formes géométriques diverses, l'utilisation de plusieurs échelles, l'insertion de symboles explicatifs ou encore l'omission de certains éléments rendent celles-ci totalement subjectives. Leur fonction réelle n'est pas de représenter fidèlement le monde, mais de fournir aux milieux dirigeants un instrument de stratégie et de propagande⁶.

Dans le sillage ou à côté de ces réflexions à caractère théorico-épistémologique, une catégorie d'études plus pratiques fait son apparition. Un certain intérêt pour les associations géographiques – lieux primordiaux du développement de la géographie – se manifeste au cours des années 1970 à travers des articles et des monographies visant à comprendre l'origine et le fonctionnement de ces sociétés ainsi que leurs implications dans la politique coloniale de leur pays⁷. La question du rôle joué par la discipline géographique dans la formation concrète des empires comme dans leur conduite gagne en importance en particulier dans les années 1990, avec la parution – surtout dans des ouvrages collectifs anglo-saxons et français – de plusieurs études spécifiquement consacrées aux sociétés de géographie du XIX^e siècle⁸.

Ces contributions s'accompagnent d'un certain nombre de travaux plus récents portant sur le rôle que la cartographie joue dans la construction de l'imaginaire européen et européocentrique du monde⁹. N'oublions pas, enfin, les ouvrages individuels qui présentent une analyse historique de l'essor de la géographie et des autres disciplines issues de l'exploration du monde de manière transdisciplinaire et transnationale, mettant en lumière les multiples liaisons entre science et politique à l'époque des empires¹⁰.

Pour revenir aux contributions plus spécifiquement orientées vers les associations géographiques, ces dernières couvrent désormais un

⁵ CERRETI 1993.

⁶ HARLEY 1988.

⁷ Voir par exemple BADER 1978; CARAZZI 1972; HUDSON 1977; MILANINI KEMÉNY 1973; MORISSONNEAU 1971.

⁸ Voir par exemple DRIVER 1992; FERRIE et BOËSTCH 1996; GAMBİ 1994; HEFFERNAN 1994; MACKENZIE 1992; NICOLAÏ 1994; RODRIGUEZ ESTEBAN 1996; SANDNER et RÖSSLER 1994; TAKEUCHI 1994; TALEB-KHYAR 1999.

⁹ Voir par exemple AKERMAN 2009; AVILA 2012; BLAIS, DEPREST et SINGARAVÉLOU 2011; ETHERINGTON 2007; GRATALOUP 2009 et 2018; SURUN 2003.

¹⁰ Voir par exemple FERRETTI 2011, RAJ 2007 et TILLEY 2011.

demi-siècle d'historiographie (des années 1970 jusqu'à nos jours). En ce qui concerne cet ouvrage, je me suis appuyé sur une huitantaine d'articles parus dans des revues ou dans des ouvrages collectifs ainsi que sur une vingtaine de monographies comprenant des livres, des thèses et des mémoires (ce dénombrement concerne uniquement, je le répète, les contributions qui ont pour objet principal les sociétés de géographie).

Or, il serait trop long d'analyser, une par une, l'ensemble de ces contributions. Je me limite, pour l'instant, à signaler que le résultat général de ces recherches – au-delà de la variété d'approches et d'appréciations¹¹ – tend désormais à confirmer que les sociétés de géographie du XIX^e siècle sont des lieux de sociabilité bourgeoise qui visent à promouvoir l'occupation coloniale des espaces, à l'extérieur comme à l'intérieur des frontières nationales¹². Dans ce cadre, la discipline traitée en leur sein a reçu plusieurs qualificatifs, comme « *science pratique de la colonisation* » ou encore comme « *science de l'impérialisme* »¹³. Un tel acquis, en tout cas, s'est construit au fil des années. Si certains auteurs, à l'image du géographe Brian Hudson, ont souligné dès le début la dimension militariste, expansionniste et raciste de la géographie pratiquée à l'époque coloniale (stimulant ainsi les recherches dirigées par Anne Godlewska et Neil Smith ou encore par Morag Bell, Robin Butlin et Michael Heffernan)¹⁴, d'autres, comme les historiens Alfred Fierro et Dominique Lejeune, ont relativisé le moteur impérialiste à l'origine de la création des associations géographiques (dans leur sillage s'inscrit, par exemple, Jean-Claude Bonnefont)¹⁵. Aujourd'hui, le constat fondamental énoncé plus haut – à savoir les multiples implications de la géographie dans la domination spatiale – ne fait plus de doute, grâce aussi à l'apport de nouveaux travaux analysant la période qui précède la vague colonialiste des années 1870, comme celui de Laura Péaud, centré sur la fin du XVIII^e siècle et sur la première moitié du XIX^e siècle¹⁶.

¹¹ Cette variété est déterminée soit par les situations historiques (la Société de géographie de Berlin, par exemple, ne semble pas s'impliquer directement dans la politique coloniale du pays, au contraire de celle d'Amsterdam : voir BADER 1978 ; VAN DER VELDE 1995), soit par les interprétations analytiques (la question de savoir quel est le poids des intérêts économiques au sein de l'association géographique madrilène dans sa participation au colonialisme espagnol trouve des réponses différentes : voir HERNANDEZ SANDOICA 1994 ; NOGUE et VILLANOVA 2002).

¹² Sur les cas de colonisation intérieure, généralement moins étudiés, voir BERGEVIN 1994 ; LÓPEZ-OCÓN 1994 ou encore ORAIN 1996.

¹³ Citations tirées de PONCELET 2008, p. 59 et de SINGARAVÉLOU 2011, p. 237.

¹⁴ BELL, BUTLIN et HEFFERNAN 1995a ; GODLEWSKA et SMITH 1994 ; HUDSON 1977.

¹⁵ BONNEFONT 1999 ; FIERRO 1983 ; LEJEUNE 1992 et 1993.

¹⁶ PÉAUD 2016.

Je vais maintenant commenter les ouvrages de quelques auteurs qui ont marqué l'état de la recherche dans ses différentes phases. Je dis bien ouvrages, car ils proposent une réflexion généralement assez large, articulée et documentée (n'étant pas affectés par les limites d'espace, souvent rigides, qui caractérisent les articles). Pour cet exercice, j'ai sélectionné six auteurs de livres – trois historiens et trois géographes – parmi les plus influents dans l'historiographie. Le commentaire de leurs travaux sera fait par ordre chronologique, de sorte à pouvoir suivre quelques jalons de la réflexion historique qui s'est développée au cours des décennies.

Je commence donc par l'historien Alfred Fierro, qui en 1983 publie une monographie sur l'association géographique de Paris. Dans son ouvrage, l'auteur analyse l'évolution de la société parisienne sur une période de cent vingt-cinq ans, soit de 1821 à 1946. Fierro tend à personnaliser l'histoire de cette institution, mais aussi celle des autres qui ont surgi à la même époque, attribuant les raisons de leur succès à «*l'élément humain*», c'est-à-dire à «*la qualité exceptionnelle des hommes qui les ont dirigées*»¹⁷. Il minimise, par ailleurs, la participation de la société de Paris au développement du colonialisme français tout comme les forces motrices de ce dernier sur l'essor de l'association¹⁸. La seule période d'appui à la cause coloniale, selon lui, se situe entre 1864 et 1878¹⁹. Tout commencerait lorsque le ministre français de la Marine et des Colonies – «[auteur] *de la reprise de l'expansion coloniale de la France après l'intermède algérien*»²⁰ – assume la présidence sociétaire²¹. C'est ainsi, pour Fierro, que l'appui au colonialisme se manifeste dans le cercle géographique parisien, tout en se renforçant à la suite de la guerre franco-prussienne. La fièvre coloniale ne toucherait cependant pas immédiatement la communauté internationale des géographes : preuve en est, pour l'auteur, que le congrès de géographie d'Anvers de 1871 ne laisse pas d'espace au traitement des questions coloniales (pourtant inscrites à l'ordre du jour)²². Or, ce point mérite une précision : le congrès auquel Fierro fait référence est largement consacré à l'application de la géographie dans les domaines de la navigation maritime, du percement des isthmes, de l'expansion

¹⁷ FIERRO 1983, p. 239.

¹⁸ FIERRO 1983, p. 87.

¹⁹ FIERRO 1983, p. 233.

²⁰ FIERRO 1983, p. 223.

²¹ FIERRO 1983, p. 57-58 (l'acteur en question est Prosper de Chasseloup-Laubat).

²² FIERRO 1983, p. 225-226.

commerciale ou encore de la recherche ethnographique²³. Il s'agit d'aspects plus techniques que politiques de la colonisation²⁴. Le problème, je crois, se situe justement là : pour Fierro, il faut un langage politiquement engagé pour commencer à parler de colonialisme ou de colonisation. Tant que, dans ses sources, il ne trouve pas des termes explicites comme « *conquête* », « *protectorat* » ou encore « *colonie* », le problème, à ses yeux, ne se présente pas²⁵. L'œuvre de Fierro, finalement, est l'histoire interne d'une société savante : bien documentée, la narration événementielle est solide, précise, structurée ; elle ne permet cependant pas de saisir pleinement les enjeux de l'institutionnalisation de la géographie en France au XIX^e siècle²⁶.

Pour son collègue Dominique Lejeune, lui aussi historien, il n'y a pas d'enjeu motivant la création de la Société de géographie de Paris en 1821 : dans son livre sur l'ensemble des associations géographiques françaises à l'époque coloniale, paru en 1993, l'auteur relie l'essor du club parisien à une sincère soif d'érudition. À ses yeux, cette société « *méprise les préoccupations sordides de l'expansion coloniale* » pendant presque un demi-siècle, en raison du fait qu'elle se compose « *de notables romantiques qui ne songent qu'à l'exploration du globe sans aucune vue utilitaire* »²⁷. Pourtant, les informations qu'il donne au sujet de l'association parisienne – comme le fait qu'elle organise, en 1825, un concours exploratoire en Afrique subventionné par l'État et par les milieux capitalistes²⁸, ou encore que ses dirigeants se réunissent informellement dans les années 1850 pour planifier l'avenir colonial de la France²⁹ – vont à l'encontre de son interprétation. Par rapport à l'essor

²³ Voir, à ce propos, le programme ou encore les procès-verbaux publiés dans le compte rendu officiel : Congrès géographique international 1871.

²⁴ Pour un approfondissement, voir par exemple ROBIC 2010.

²⁵ C'est, en tout cas, l'impression que dégagent les pages que l'auteur consacre au « *mouvement colonial* ». Voir FIERRO 1983, p. 222-233.

²⁶ Il faut tout de même signaler que Fierro est conscient de la limite de son travail, son but principal étant « *de retracer l'existence d'une histoire savante sur plus d'un siècle* », laissant en revanche « *en filigrane* » l'étude « *de la discipline [géographique], de son public, de sa relation avec le pouvoir politique* » (FIERRO 1983, p. 1-2).

²⁷ LEJEUNE 1993, p. 41.

²⁸ À ce propos, l'auteur cite intégralement une annonce – intitulée « *Encouragement pour un voyage à Tombouctou et dans l'intérieur de l'Afrique* » – qui proclame la récompense d'une médaille d'or (de la part de la société) et de plusieurs milliers de francs (dont une bonne partie est offerte par des capitalistes privés et par la marine française) à « *qui aura été assez heureux pour surmonter tous les périls [et] procuré des lumières certaines et des résultats positifs sur la géographie, les productions, le commerce de [Tombouctou] et [des] contrées qui sont à l'est* ». L'annonce affirme aussi que « *le succès d'une telle entreprise ne serait pas sans fruit pour [l']industrie* » et représentera surtout une « *inépuisable source de découvertes* », y compris en matière de « *connaissance des races humaines* » (LEJEUNE 1993, p. 37-40).

²⁹ LEJEUNE 1993, p. 98 (également FIERRO 1983, p. 54-56).

d'aspirations expansionnistes, Lejeune reprend le même tournant proposé par Fierro (1864), ajoutant cependant – et c'est ici son principal apport à l'historiographie – que, loin de se limiter à Paris, l'intérêt pour la colonisation prolifère dans les provinces françaises, où une multitude de sociétés de géographie, souvent à caractère commercial, sont constituées³⁰. Pour le reste, l'auteur montre – par des exemples nombreux bien que souvent anecdotiques – comment l'ensemble de ce milieu associatif, malgré des relations réciproques parfois conflictuelles, a soutenu idéologiquement l'expansion coloniale tricolore dès les années 1870. Plus semblable à un roman qu'à une thèse, le travail de Lejeune présente une certaine confusion structurelle et méthodologique : la légèreté – pour ne pas dire la superficialité – de son analyse se retrouve également dans la quatrième de couverture, où il est noté que «*les sociétés de géographie*», animées par «*une élite de l'esprit*», ont écrit «*un chapitre passionnant de la grande histoire de la curiosité occidentale*»³¹. Qu'une telle assertion soit écrite par l'auteur ou par l'éditeur, elle reflète bien le ton de l'ouvrage.

Une analyse beaucoup plus rigoureuse sur les plans de la méthode historique et de la distance critique est fournie par le géographe Claudio Cerreti, auteur, en 2000, d'une monographie sur la Société de géographie italienne mise sur pied à Florence dans les années 1860 et transférée à Rome au début de la décennie suivante. Pour lui, bien que chaque association géographique du XIX^e siècle présente ses propres spécificités, la dynamique de base reste la même : les sociétés de géographie sont des lieux de haute sociabilité bourgeoise qui répondent au besoin des milieux dirigeants du pays de définir et d'organiser leurs espaces d'action (qu'ils soient internes ou externes aux frontières nationales). Dans ce cadre, l'accumulation de connaissances pratiques l'emporte sur la définition d'une méthodologie scientifique³². Mais ce n'est pas tout : le but ultime de ces sociétés, pragmatiquement parlant, est de planifier la participation nationale au colonialisme international. La géographie pratiquée en leur sein, déguisée en science universelle, est massivement orientée vers les régions d'outre-mer potentiellement colonisables, en phase de colonisation ou déjà colonisées. Loin d'être anodine, une telle orientation sert à projeter les démarches expansionnistes susceptibles d'être suivies par l'État³³. Ici, Cerreti relève la contradiction suivante : lorsque le pouvoir étatique entre en

³⁰ LEJEUNE 1993, p. 73 et suivantes.

³¹ LEJEUNE 1993, quatrième de couverture.

³² CERRETI 2000a, p. 1-19.

³³ CERRETI 2000a, p. 41-49 et p. 63-84.

scène, faisant débiter l'expansion coloniale préfigurée par les associations géographiques, ces dernières commencent à perdre leur importance, voire leur raison d'être. Ainsi, beaucoup d'entre elles disparaissent, tandis que les autres réorientent leurs activités vers une géographie plus régionale, plus explicative, plus académique³⁴. Une telle interprétation – c'est moi qui le note – n'est pas évidente, mais Cerreti arrive à la formuler de manière solide et pertinente à travers son étude de cas centrée sur l'Italie.

Quel est, finalement, le rôle des sociétés de géographie dans le colonialisme européen? Pour Fierro, il n'existe pas: l'association géographique de Paris – qu'il étudie – est quelque part engloutie, pendant une certaine période, par la fièvre coloniale, mais il s'agit d'une brève phase historique matérialisée par des facteurs externes aux géographes. Pour Lejeune, un appui idéologique au colonialisme est palpable: il souligne que ce dernier se manifeste – en France – durant le dernier quart du XIX^e siècle, mais, finalement, ce n'est qu'une question de mentalité bourgeoise et d'opportunisme marchand. Pour Cerreti, enfin, les sociétés de géographie non seulement développent une idéologie en faveur de la colonisation, mais, du point de vue opérationnel, elles lancent concrètement l'expansion coloniale dans le monde. Cette dernière clé de lecture, qui reflète un véritable changement de paradigme, me semble de loin la plus convaincante. Dans le cadre de cet ouvrage, il s'agira de comprendre dans quelle mesure elle correspond aux associations géographiques helvétiques.

Cerreti n'est en tout cas pas le seul qui voit dans la géographie associative l'un des moteurs, voire le principal moteur, de la colonisation à l'époque capitaliste. Un tel point de vue est soutenu également par le géographe Felix Driver, qui, en 2001, propose une solide analyse historique de la Société de géographie londonienne. Pour ce faire, l'auteur adopte une approche transversale, dans le sens qu'un seul chapitre sur neuf est directement consacré au club géographique de Londres³⁵. Les autres proposent une analyse critique de figures centrales de l'exploration britannique, à l'image de David Livingstone et de Henry Morton Stanley³⁶, ou encore d'activités de propagande reliées à leurs découvertes, comme l'exposition ethnogéographique organisée dans la *City* en 1890³⁷. Structurant ainsi son récit, Driver met en lumière les multiples rapports qui caractérisent les promoteurs

³⁴ CERRETI 2000a, p. 85 et suivantes.

³⁵ DRIVER 2001, p. 24-48.

³⁶ DRIVER 2001, p. 68-89 et 117-145 (on aura l'occasion de revenir sur Livingstone et sur Stanley au cours du chapitre 4.1).

³⁷ DRIVER 2001, p. 146-169.

du savoir géographique en Grande-Bretagne (institutions, explorateurs, comités d'organisation événementielle). Il montre en outre que ces promoteurs agissent non pas à titre individuel mais entourés de collectivités organisées (syndicats patronaux, maisons missionnaires, partis politiques, associations antiesclavagistes) qui les soutiennent de manière intéressée et qui n'hésitent pas, sur la base de leurs intérêts divergents, à se livrer des batailles politico-médiatiques. Le centre névralgique de ces activités et de ces relations est justement la Société de géographie de Londres, dont l'incessant militantisme en faveur de l'exploration du monde ne concerne pas uniquement les périphéries d'outre-mer (à coloniser formellement ou informellement), mais aussi la métropole britannique (à contrôler du point de vue social, économique et culturel)³⁸.

Si le travail de Driver a fait école dans la manière d'analyser les communautés de géographes naissant à l'époque coloniale – les études de Jan Vandersmissen sur la Belgique et de Carsten Gräbel sur l'Allemagne s'inscrivent dans le même type d'approche³⁹ –, une étape supplémentaire de la réflexion est franchie par l'historienne Iris Schröder. Cette dernière, en 2011, propose une histoire transnationale de l'essor des sociétés de géographie en Europe. Pour ce faire, elle limite son champ d'analyse aux trois premières associations géographiques du monde, qui sont également les plus importantes : Paris, Berlin et Londres. Écrémant l'historiographie existante, Schröder donne une interprétation originale et interconnectée de leur fondation, insistant, d'un côté, sur les continuités que ces sociétés ont avec les cercles savants qui les ont précédées, et, de l'autre, sur l'universalité de leur *habitus*, ce dernier étant plus rattaché à une appartenance bourgeoise qu'à une identité nationale. Si ces associations contribuent à l'essor du nationalisme en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne, elles restent cependant des lieux d'interaction transnationale, où transitent des savoirs, des idées et des projets, mais aussi des matériaux et des personnes, en lien avec l'exploration et avec la connaissance de la Terre⁴⁰. Passant en revue

³⁸ DRIVER 2001, p. 170-198.

³⁹ Ces études mettent en effet l'accent sur les relations extérieures des communautés des géographes (incluant sociétés savantes, rédactions, universités) plutôt que sur les dynamiques intérieures. Elles demeurent cependant assez ancrées à des sujets spécifiques : VANDERSMISSEN 2008 s'occupe de comprendre l'impact des milieux d'études géographiques dans la doctrine coloniale du monarque belge Léopold II, tandis que GRÄBEL 2015 analyse le parcours personnel et professionnel d'une quinzaine de géographes allemands qui ont à la fois voyagé dans des régions d'outre-mer et enseigné dans des universités du pays. Dans les deux cas, la dimension événementielle l'emporte : l'apport empirique de ces études est donc très important, mais la réflexion méthodologique n'avance guère.

⁴⁰ SCHRÖDER 2011, p. 27-67.

les nouveautés techniques et les tentatives d'uniformisation de la recherche géographique, Schröder montre que la géographie, au cœur du XIX^e siècle, nourrit des ambitions globales. Autrement dit, la discipline géographique de cette époque vise à développer une synthèse des connaissances du globe, comme en témoignent, entre autres, les œuvres majeures de Conrad Malte-Brun et de Carl Ritter (deux parmi les plus influents maîtres à penser de la géographie de cette période)⁴¹. Sauf que l'élaboration de ces connaissances se fait différemment si l'on parle d'Afrique ou d'Europe. Le premier continent est souvent décrit et représenté par les géographes français, allemands et britanniques qui gravitent autour des sociétés de géographie comme une sorte d'espace vide et naturel ; l'homme vivant en communauté n'est guère pris en compte. Le second, en revanche, est étudié en fonction de l'élément humain, de sa territorialisation, de sa tradition politique. Il s'agit, en somme, d'un paradigme double et contradictoire, qui reflète une mentalité coloniale en train de s'affirmer dans les puissances européennes⁴². Le travail de Schröder est original sous plusieurs aspects, de l'approche transnationale à la périodisation située entre 1790 et 1870. Quelques limites sont cependant à signaler. Schröder n'aborde pas le sujet des relations entre géographie et politique à une époque où l'État (incarnant aussi l'armée et la marine) se renforce et recourt de plus en plus aux savoirs géographiques. Sur un autre versant, l'analyse critique de la production intellectuelle des géographes du XIX^e siècle se base sur des critères exclusivement qualitatifs. Autrement dit, pour former son corpus de sources, Schröder sélectionne les travaux des géographes les plus en vue des associations géographiques parisiennes, berlinoises et londoniennes. Son analyse est donc dépourvue d'un volet quantitatif qui puisse considérer l'ensemble de la production intellectuelle de ces sociétés.

En 2016, Laura Péaud comble ces lacunes dans une étude analogue et complémentaire à celle de Schröder. Le sujet est le même, la périodisation également, mais l'approche change⁴³. Péaud s'occupe d'analyser l'histoire de ces trois sociétés – Paris, Berlin, Londres – pour comprendre, d'un côté, quelle est leur contribution épistémologique dans la formation d'une science géographique à part entière, et, de l'autre, dans quelle mesure le facteur politique a influencé ce processus. Le résultat est tranchant, puisque, comme l'auteure le montre, la scientification de

⁴¹ SCHRÖDER 2011, p. 69-111.

⁴² SCHRÖDER 2011, p. 113 et suivantes.

⁴³ PÉAUD 2016, p. 14.

la géographie va de pair avec sa politisation. Les géographes de l'époque n'en sont pas inconscients : souvent, au contraire, ils partagent l'ambition de fournir au pouvoir politique un outil scientifique qu'eux-mêmes se chargent de développer. Il n'est guère étonnant, dès lors, que la plupart des études produites par ces trois sociétés s'orientent vers l'outre-mer, et plus précisément vers les régions qui retiennent l'attention de leur État (l'Océanie, par exemple, absorbe une quantité d'études inégale au sein de l'association géographique de Londres) ni que leurs réseaux d'informateurs se situent dans des zones d'intérêt colonial (la présence de membres correspondants de l'association parisienne est très forte en Afrique du Nord et de l'Ouest)⁴⁴. Les relations entre savoir géographique et politique expansionniste sont ainsi mises en lumière. Par ailleurs, ces relations remontent loin dans le temps, bien avant le tournant hypothétique de 1864 suggéré par Fierro et par Lejeune à propos du cas de Paris. Ces relations, en outre, trouvent un bon canal d'expression par le biais de la cartographie : les cartes que Péaud réalise et intègre à son texte permettent de visualiser les flux d'échanges des sociétés de géographie dans le monde ou encore la proximité des sièges sociétaires avec les lieux du pouvoir de leur pays⁴⁵.

Les trois dernières contributions que j'ai commentées – Driver (2001), Schröder (2011) et Péaud (2016) – sont cruciales au niveau méthodologique pour la réalisation du présent ouvrage. Ici, en effet, l'accent sera mis, d'accord avec Driver, sur les relations extérieures des sociétés de géographie, indispensables pour comprendre les enjeux de leur fondation et de leur développement (d'autant plus que la Suisse, comme je le discuterai plus loin, n'a pas d'empire colonial). Unissant l'approche analytique de Schröder, qualitativement excellente, à celle de Péaud, qui insiste sur des aspects plus quantitatifs et qui mobilise la cartographie en tant que support démonstratif, je proposerai, entre autres, une analyse globale des réseaux informatifs et de la production intellectuelle des associations géographiques helvétiques du XIX^e siècle. Tout cela sera complété par une étude de cas sur la participation très concrète de ces associations au projet colonial du roi des Belges, Léopold II, qui aboutit à la création de l'État indépendant du Congo. Ce sera l'occasion de valider l'interprétation de Cerreti (2000) au sujet du rôle général des sociétés de géographie en Europe et dans le monde. Si j'anticipe ici mes pistes de

⁴⁴ PÉAUD 2016, p. 173 et suivantes.

⁴⁵ PÉAUD 2016, p. 81-83 et p. 100-101.

recherche, sur lesquelles je reviendrai plus loin en détail, c'est pour les resituer méthodologiquement dans l'historiographie existante.

Cela dit, avant de passer au prochain volet historiographique, il reste une dernière question à discuter. Il existe une conception élaborée au XIX^e siècle qui semble perdurer dans l'historiographie (surtout dans celle en langues latines) : elle consiste à diviser la discipline géographique en deux branches, l'une « *intellectuelle* » et l'autre « *utilitaire* »⁴⁶. En gros, on sépare les savoirs se voulant érudits (comme l'étude de la cartographie ancienne) de ceux qui auraient une visée matérielle (par exemple l'examen des outils à disposition d'un pays pour participer à l'exploitation économique du monde)⁴⁷. Or, pour revenir sur nos auteurs, je signale que Lejeune adopte cette conception sans hésiter (et sans l'expliquer non plus) : son texte rebondit d'expressions telles que « *purement intellectuelle* » ou encore « *aucunement utilitaire* »⁴⁸. Fierro, quant à lui, n'emploie pas cette distinction, qu'il qualifie d'« *angélique* », voire de « *naïve* », étant donné que « *la science* » a un impact sur « *la vie quotidienne* » tout comme sur « *le commerce* »⁴⁹. Péaud se limite à signaler que « *la dimension utilitaire colore les savoirs géographiques dans toutes les sphères* »⁵⁰. Ce dernier point de vue est également partagé par Cerreti, lequel, au contraire des autres, discute explicitement le concept d'« *utilitarisme* » bâti par les géographes de l'époque, affirmant qu'il s'agit d'une manière de simplifier leur discours. Une telle simplification peut cependant permettre au lecteur d'aujourd'hui de mieux comprendre la géographie pratiquée au XIX^e siècle. Cerreti décide alors de garder, l'entourant de guillemets, l'expression d'« *utilitarisme* »⁵¹.

Personnellement, dans ce cas, je tends à appuyer le point de vue de Fierro (ou des autres auteurs, à l'image de Driver et de Schröder, ignorant cette conception). Il me semble en effet superflu de distinguer une branche « *intellectuelle* » de la géographie, consacrée par exemple à l'hydrographie, et une autre « *utilitaire* », concernant l'étude d'itinéraires commerciaux. Dans une optique de domination territoriale, ces deux dimensions se recourent facilement : les fleuves représentent des voies de commerce

⁴⁶ Voir par exemple BONNEFONT 1999 et KLEIN 2008.

⁴⁷ Les sujets indiqués entre parenthèses sont traités dans le cadre d'un même congrès de géographie, tenu à Genève en 1882 (voir Congrès ASSG 1882, p. 22-30 et p. 53-67).

⁴⁸ LEJEUNE 1993, p. 15, 52, 60 ou encore p. 150.

⁴⁹ FIERRO 1983, p. 35.

⁵⁰ PÉAUD 2016, p. 68.

⁵¹ CERRETI 2000a, p. 11-12.

que l'hydrographie permet d'exploiter. Autre exemple: l'analyse du climat et de la végétation d'un pays exotique semblerait une question strictement scientifique; pourtant, elle fournit des connaissances pratiques pour instaurer des monocultures coloniales ou encore des colonies de peuplement. Finalement, la distinction entre géographie «*intellectuelle*» et «*utilitaire*» ne permet pas, à mes yeux, de comprendre pleinement le processus à l'œuvre; au contraire, elle consolide inconsciemment l'idée qu'il existe une géographie bonne (qui explore l'environnement naturel) et une mauvaise (qui examine ses possibilités d'exploitation). C'est pourquoi j'éviterai de l'utiliser.

Chapitre 1.3

La Suisse : un cas peu étudié

Après avoir défini l'impérialisme du XIX^e siècle et caractérisé le rôle des sociétés de géographie dans l'expansion coloniale, il est temps de s'intéresser à la Suisse. L'historiographie helvétique a longtemps souffert d'un oubli ou d'une occultation à propos des faits inhérents au colonialisme. Faute d'un empire formel, les recherches dans ce domaine n'ont probablement pas été stimulées. La vision de la Suisse comme petit pays entouré de grandes puissances, tributaire de leurs velléités, a dominé la scène pendant des décennies. L'absence de colonies, d'accès à la mer ou encore d'engagements militaires à l'étranger était largement suffisante pour éviter d'entrer en matière à propos de la possible existence d'un impérialisme national. Or, une série d'études de cas sur les relations internationales de la Suisse au XIX^e et au XX^e siècle a commencé, dès les années 1970, à démanteler ce postulat.

Parmi ces études, on peut relever celles qui portent sur l'émigration helvétique outre-mer ou encore sur l'expansion de l'économie suisse dans le monde : de tels faits concernent particulièrement l'Amérique latine et l'Asie méridionale, mais aussi, dans une moindre mesure, l'Afrique¹.

¹ Du point de vue migratoire, les travaux de l'historien Gérald Arlettaz font encore école en Suisse (voir ARLETTAZ 1975, 1979 a, 1979b, 1981 et 1987). Économiquement parlant, les contributions principales restent celles des historiens Paul Bairoch, Bouda Etemad et Béatrice Veyrassat (notamment : BAIROCH 1978 et 1990 ; ETEMAD 1994 ; VEYRASSAT 1990 et 1995). Il ne faut cependant pas oublier des études de cas historiques – traitant à la fois d'émigration et d'économie – comme celles de

Des personnes ou des organisations ouvertement impliquées dans les réseaux politico-économiques des empires coloniaux ont fait l'objet d'approfondissements spécifiques². À ce propos, les missionnaires jouent un rôle important : à travers des œuvres évangéliques, éducatives et sanitaires, ils contribuent à occidentaliser les peuples autochtones d'outre-mer, tout en créant – pour leur propre compte – des activités économiques lucratives (production de tuiles, de cacao ou encore de café, vouée à l'exportation)³. Similairement aux missions, d'autres organisations prétendent philanthropiques œuvrent en faveur de la colonisation : les sociétés antiesclavagistes, qui, accusant les Arabes de mener un commerce d'esclaves en Afrique, mènent une lutte politico-religieuse pour que le continent africain soit mis sous la tutelle européenne et pour que l'islamisme, désigné responsable du maintien de l'esclavagisme, soit aboli⁴. L'implication helvétique dans l'impérialisme colonial ne s'arrête cependant pas là, puisqu'une multitude d'explorateurs et de savants du pays participent à la « découverte » du monde à travers leurs voyages et leurs études⁵. Le résultat d'un tel engagement trouve différents moyens d'expression en Suisse, de la constitution de musées ethnographiques à la mise sur pied de zoos humains, dont Bâle et Zurich (avec Paris et Hambourg) représentent les principaux sièges en Europe⁶. Toutefois, ces études n'abordent guère des questions centrales comme celle de savoir quels bénéfices la Confédération tire de l'arbitrage international en matière juridique, humanitaire et intellectuelle, qu'elle pratique activement à partir du dernier tiers du XIX^e siècle⁷, et comment tout cela augmente son poids politique dans les affaires étrangères. Une autre question délaissée est celle

Hans Werner Debrunner sur l'Afrique (DEBRUNNER 1991), de Beat Witschi sur le Proche-Orient (WITSCHI 1987) ou encore d'Andreas Zangger sur l'Asie du Sud-Est (ZANGGER 2011, 2014 et 2015), mais aussi le tour d'horizon d'Angela Maria Hauser-Dora sur les relations helvético-ultramarines des années 1873-1913 (HAUSER-DORA 1986).

² Voir DAVID 1994; LÜTZELSCHWAB 2006; POUS 1979.

³ Voir BUTSELAAR 1984; CHRIST 2015; HARRIES 2007; FRANC 2008; MILLER 2003; MONNIER 1995; PÉCLARD 1995.

⁴ Voir DAVID et SCHAUFELBUEHL 2005; SCHAUFELBUEHL 2008. Pour une vue d'ensemble sur les implications de la Suisse dans l'esclavagisme et dans l'abolitionnisme, voir DAVID, ETEMAD et SCHAUFELBUEHL 2005. Sur la participation à la traite, voir FÄSSLER 2007; PAVILLON 2017; STETTLER, HAENGER et LABHARDT 2004.

⁵ Voir GERMANN 2015; KAISER 1990; PILLER, SÖLL-TAUCHERT, SUTER et WOLLMANN 2017; SCHÄR 2015c; SCHNEIDER et LÜTHI 2007.

⁶ Voir BRÄNDLE 1995; MINDER 2011b et 2011c; REUBI 2011c; STAEHELIN 1993. Pour une géolocalisation des « spectacles coloniaux » organisés en Europe entre le milieu du XIX^e siècle et celui du XX^e, voir KLEIN, SINGARAVÉLOU et SUREMAIN 2012, p. 88.

⁷ MITTLER 2003, p. 356-361; VEYRASSAT 2018, p. 347-354.

du rôle militaire de la Suisse relativement à sa participation mercenaire aux guerres coloniales et de ses perspectives d'expansion territoriale⁸.

Nonobstant les avancées historiographiques, le travail à faire reste copieux. Il est en tout cas difficile, aujourd'hui, de nier une participation helvétique au colonialisme, voire à la colonisation, ou encore de soutenir que l'impérialisme, dans ses volets pratiques et idéologiques, n'a pas touché les milieux dirigeants suisses. Il existe désormais un certain nombre d'études récentes (publiées au cours de la dernière décennie) qui, empruntant les approches des *postcolonial studies*, de la *new imperial history* ou encore de la *transimperial history*, analysent le rôle de la Suisse et des Suisses dans le monde à la lumière des avancées historiographiques internationales. Ces études relèvent notamment les multiples facettes de la participation helvétique à la domination que l'Europe bourgeoise essaye d'instaurer outre-mer, montrant également les effets que la Suisse retire d'une telle complicité. Parmi les principales contributions, il y a certainement celles à caractère économique d'Andreas Zangger et de Christof Dejung⁹. Sur le versant de la science et de la culture, des recherches intéressantes ont été menées par Patrick Minder et par Bernhard C. Schär¹⁰. Les ouvrages collectifs dirigés par Patricia Purtschert, Barbara Lüthi, Francesca Falk et Harald Fischer-Tiné sont également instructifs dans leur variété de sujets¹¹. Enfin, une synthèse de l'histoire de la Suisse en perspective globale, abordant spécialement les questions économiques et migratoires, a été réalisée récemment par Béatrice Veyrassat¹². Je vais donc commenter ces contributions l'une après l'autre, relevant leurs apports et leurs limites.

L'étude de Zangger de 2011, intitulée *Koloniale Schweiz*, montre comment l'inexistence d'un empire suisse n'a pas empêché la bourgeoisie helvétique de prendre part à l'exploitation coloniale du monde entre 1860 et 1930. Pour ce faire, l'auteur se concentre sur les réseaux d'échanges (d'informations, de services ou encore de marchandises) qui ont permis aux milieux capitalistes helvétiques de développer des affaires florissantes en Asie sud-orientale (commerce à Singapour, plantations à Sumatra)

⁸ Parmi les contributions plus récentes dans ce domaine, voir BINAGHI et SALA 2008 ; KOLLER 2012 ; ROHÉ 2019. Un projet de recherche financé par le FNS est actuellement en cours (2017-2021) sous la direction de l'historien Bernhard Schär : *Swiss « Tools of Empire ». A transnational history of mercenaries in the Dutch East Indies, 1814-1914*.

⁹ DEJUNG 2018 ; ZANGGER 2011.

¹⁰ MINDER 2011b ; SCHÄR 2015b.

¹¹ PURTSCHERT, LÜTHI et FALK 2012 ; PURTSCHERT et FISCHER-TINÉ 2015.

¹² VEYRASSAT 2018.

par l'intermédiaire de l'Allemagne et des Pays-Bas. Zangger relève entre autres que l'intégration de l'économie suisse dans le marché asiatique oriente la recherche scientifique helvétique vers la résolution de problèmes pratiques rencontrés outre-mer. Elle stimule, par exemple, des enquêtes ethnographiques (pour affiner la connaissance des goûts et des mœurs des consommateurs indigènes et améliorer ainsi les possibilités d'exportation suisses) et des études biologiques (pour combattre les parasites dans les plantations et pour intensifier la productivité agricole, non seulement dans les colonies mais également au sein du pays). L'étude de Zangger présente quelques défauts méthodologiques, comme le fait de ne guère préciser les concepts de nation, d'impérialisme et de colonialisme, aboutissant cependant au postulat que la Suisse n'était pas «*une nation impériale*», mais plutôt, et de manière complexe, «*une nation coloniale*»¹³. L'appareil critique en bas de page n'est pas des meilleurs, comme en témoignent certaines références raccourcies introuvables dans la bibliographie et d'autres tirées d'une encyclopédie libre en ligne¹⁴. Pour le reste, il s'agit d'une contribution empiriquement importante, puisqu'elle permet d'éclairer, à travers le traitement de cas très concrets, les dynamiques expansionnistes de l'économie suisse à l'époque coloniale.

En 2013, Dejung publie un ouvrage consacré à l'histoire de la maison de commerce helvétique *Gebrüder Volkart*¹⁵. Siégeant à Winterthur, cette dernière s'occupe d'import-export de nombre de produits coloniaux (coton et café principalement) avec l'établissement de filiales en Europe, en Asie et en Amérique. Dejung en retrace une histoire sur la longue durée, de sa fondation en 1851 jusqu'à la cessation de ses activités commerciales en 1999. C'est l'occasion de voir l'ascension puis le déclin d'une des plus importantes entreprises suisses sur le marché global. L'auteur montre alors, suivant une table des matières chronologico-thématique, le développement de cette entreprise dans ses dynamiques intérieures et surtout dans ses relations extérieures. L'accent est mis sur les réseaux transnationaux à travers lesquels ses dirigeants ont pu établir des contacts, collaborer et même créer des unions familiales¹⁶; mais aussi sur le travail effectué par la

¹³ ZANGGER 2011, p. 27 (traduit par l'auteur).

¹⁴ Voir ZANGGER 2011, p. 17, 47, 327 (les notes 12, 23 et 113 sont tirées de *Wikipedia.org*) et 106 (la note 218 contient un renvoi à «*Swee-Hock (2007)*», mais nulle part on ne trouve la référence bibliographique complète). De manière générale, en outre, l'appareil critique manque d'uniformité.

¹⁵ Le travail original, en langue allemande, est paru en 2013, tandis qu'ici je me réfère à la version traduite en anglais : DEJUNG 2018.

¹⁶ DEJUNG 2018, p. 31-114 et p. 133-171.

main-d'œuvre indigène au sein des colonies, celle-ci étant reléguée, en Inde en tout cas, au rôle de fourmi ouvrière jusqu'à l'entre-deux-guerres (les salaires et les promotions se basaient sur l'origine ethnique)¹⁷. Dès lors, l'analyse porte sur les relations sociales entre les cadres de l'entreprise, les employés et les partenaires, ainsi que sur leur évolution, avec le bémol que tout témoignage utilisé par l'auteur – nonobstant des consultations d'archives effectuées dans plusieurs parties du monde¹⁸ – arrive « d'en haut » (de la voix des dirigeants européens) et non pas « d'en bas » (de celle des travailleurs extra-européens). Malgré un corpus empirique relativement centré sur la maison *Geb Brüder Volkart*, l'étude de Dejung s'inscrit pleinement dans une approche d'histoire globale : la présence suisse dans le monde est analysée comme celle d'un pion sur un échiquier, dont le parcours ne peut être apprécié que lorsqu'il est rapporté aux mouvements des autres pièces.

Un tel schéma d'analyse, méthodologiquement pertinent, devrait être appliqué par d'autres auteurs qui s'intéressent aux liens entre la Suisse et le monde colonial. Or, la chose ne va pas de soi. Un exemple parlant, dans ce sens, est l'étude que Minder propose en 2011 sur les représentations que les Suisses ont faites de l'Afrique et des Africains entre 1880 et 1939. Son travail, intitulé *La Suisse coloniale*, devrait s'inscrire dans une perspective transnationale : pour analyser la culture coloniale qui s'est développée au sein d'un pays sans colonies, il est nécessaire de se référer au contexte impérial européen, voire extra-européen. Sauf que l'auteur ne compare pas l'imaginaire africain construit en Suisse avec celui bâti à l'étranger. Ainsi, on ne sait rien sur les continuités, sur les ruptures ou encore sur les spécificités helvétiques. C'est là une première limite de son travail. Les sources utilisées par Minder, pour la plupart iconographiques, sont aussi nombreuses que variées : publicités, cartes postales, images tirées du monde de la presse, de la radio ou encore du cinéma. Il y aurait suffisamment de matériel pour essayer de mesurer, ne serait-ce que de manière grossière, « la diffusion du discours colonial » au sein de la « population suisse aux croyances stéréotypées », comme cela est proposé par l'auteur lui-même¹⁹. Mais il n'en est rien. Son analyse porte exclusivement sur les sources en tant que telles, sur leur contenu visuel et allégorique, et non pas sur leur diffusion et/ou réception en Suisse. Voilà une deuxième limite.

¹⁷ DEJUNG 2018, p. 172-188.

¹⁸ DEJUNG 2018, p. 19-21 et p. 341-342.

¹⁹ MINDER 2011b, p. XIII.

Ajoutons que la macrostructure du travail ne convainc pas : sa division en deux grandes parties, l'une sur « *les acteurs* », l'autre sur « *l'imaginaire colonial* », manque d'interconnexion²⁰. Dans la première partie, en effet, Minder n'analyse pas les acteurs qui ont produit l'imaginaire discuté par la suite : il se limite à proposer un tour d'horizon des relations helvético-africaines (migratoires ou encore économiques) et des événements organisés en Suisse avec l'exhibition d'Africains (typiquement les zoos humains)²¹. Cette première partie s'achève en outre sur un chapitre qui ne parle pas des « *acteurs* », mais introduit méthodologiquement l'analyse de « *l'imaginaire* » ; un tel chapitre aurait dû inaugurer la seconde partie plutôt que conclure la première²². Le relèvement de ces limites méthodologiques et structurelles ne doit cependant pas occulter l'énorme travail fourni par Minder en matière de consultations archivistiques ni le fait que, grâce à son étude, l'historiographie suisse consacrée au colonialisme a été enrichie d'une importante contribution s'apparentant aux *postcolonial studies*.

Sur le plan de l'histoire culturelle, mais aussi sociale et transnationale, l'ouvrage de Schär est beaucoup plus convaincant. Publiée en 2015, cette recherche est consacrée à deux illustres naturalistes bâlois : Fritz et Paul Sarasin. À la tête d'activités économiques d'envergure internationale, les Sarasin voyagent à plusieurs reprises, au cours des années 1890-1900, dans les colonies des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne en Asie sud-orientale. Ils s'occupent principalement d'étudier la géographie et la zoologie, mais aussi l'ethno-anthropologie. Leurs expéditions sont faites en collaboration avec les autorités coloniales et avec les chefs indigènes, sans oublier les personnes provenant d'autres pays, comme les chercheurs allemands. Dans ce milieu transnational, voire transimpérial, les apports des autochtones – en matière, par exemple, de traductions et de transports – se révèlent cruciaux pour mener à bien les enquêtes scientifiques. Cela ne va pas de soi, puisqu'il faut constamment négocier la collaboration des indigènes²³. Malgré les services rendus par ces derniers, les Sarasin n'hésitent pas à soutenir, idéologiquement et politiquement, les colonisateurs²⁴. Une idéologie dominante se retrouve également dans la construction des savoirs. Les études sur la nature et sur l'homme consacrées à la Suisse, en effet, sont mises en équation avec monde colonial. Ainsi, les

²⁰ MINDER 2011b, p. VII-X.

²¹ MINDER 2011b, p. 29-139.

²² MINDER 2011b, p. 141-209.

²³ SCHÄR 2015b, p. 195-286.

²⁴ MINDER 2011b, p. 126-194.

hommes primitifs de la Suisse préhistorique sont comparés aux peuples contemporains issus des régions d’outre-mer, comme s’il y avait un décalage évolutif de plusieurs millénaires²⁵. Un décalage susceptible d’être expliqué par les théories raciales, évolutionnistes et social-darwinistes dans lesquelles les Sarasin s’inscrivent à leur manière²⁶. Mis à part les contenus factuels fort intéressants, le travail de Schär est instructif sous plusieurs aspects. Je me limite à en signaler deux. D’un côté, l’auteur fait preuve d’une remarquable flexibilité analytique grâce à l’emploi de plusieurs échelles d’analyse : le rôle des Sarasin est étudié dans le contexte de Bâle, puis de la Suisse et enfin de l’Europe impériale ; une Europe dont les possessions territoriales s’étendent dans des colonies qui présentent des spécificités propres, comme dans le cas de Célèbes (île indonésienne parcourue par les Sarasin). Ce jeu d’échelles permet à Schär de focaliser son attention sur des aspects qui vont du local au global, tout en montrant l’interconnexion des acteurs et des rapports qu’il analyse. De l’autre côté, l’auteur relie l’histoire de Bâle à l’histoire du monde d’un point de vue social, dans la mesure où la grande bourgeoisie transnationale – dont les Sarasin font partie – instaure partout un modèle sociétal divisé entre classes, sexes et religions. Autant dans les pays d’Europe que dans les colonies d’outre-mer, en effet, on retrouve les mêmes hiérarchies sociales : en témoigne l’exemple de la domestique indigène de Java au service du gouverneur colonial hollandais ou encore celui de l’ouvrière helvétique travaillant dans une industrie d’exportation bâloise. Ces deux femmes sont différemment imbriquées dans le système-monde impérial, mais de manière asservie : elles subissent, ici et là, la domination bourgeoise. Une domination qui s’ancre au niveau local en Europe, mais qui s’étend de manière transnationale dans les régions d’outre-mer²⁷.

L’étude de Schär s’inscrit dans un courant historiographique nouveau pour la Suisse, qui s’occupe d’interroger explicitement le passé colonial du pays. Elle fait suite, en particulier, à l’ouvrage collectif intitulé *Postkoloniale Schweiz* (avec comme sous-titre *Formen und Folgen eines Kolonialismus ohne Kolonien*), publié en 2012 sous la direction de Patricia Purtschert, Barbara Lüthi et Francesca Falk. Cet ouvrage propose une conceptualisation assez large de la participation helvétique aux entreprises coloniales du XIX^e et du XX^e siècle – elle considère toutes sortes

²⁵ MINDER 2011b, p. 297-328.

²⁶ MINDER 2011b, p. 223-261.

²⁷ MINDER 2011b, p. 15-25.

d'implications économiques, culturelles et ainsi de suite –, soulignant la nécessité de démanteler le postulat selon lequel la Suisse, par le fait de ne pas avoir eu de colonies formelles, était à l'écart de la colonisation²⁸. La quinzaine de contributions recueillies se propose alors d'illustrer non pas les implications helvétiques outre-mer, mais – choix plus original – l'héritage que l'expérience coloniale a laissé en Suisse. Pour ce faire, les sujets abordés sont nombreux et parfois très actuels : politique d'asile et de neutralité, aide au développement, production littéraire et cinématographique. Hélas, l'analyse demeure souvent superficielle puisque les contributeurs – à quelques exceptions près²⁹ – se concentrent presque exclusivement sur les aspects discursifs et sémantiques de leurs sujets. Ainsi, on ne sait rien des raisons matérielles, par exemple économiques, qui permettent ou stimulent l'essor, en Suisse, de clichés et de stéréotypes sur les peuples colonisés.

La réflexion dans ce sens avance avec la publication, en 2015, d'un autre ouvrage collectif dirigé par Patricia Purtschert, cette fois-ci en collaboration avec Harald Fischer-Tiné : *Colonial Switzerland* (sous-titre : *Rethinking colonialism from the margins*). Le champ d'investigation ne se limite plus aux seuls aspects culturels (pourtant largement traités à travers des études de cas sur les relations entre science et colonialisme ou encore sur la construction d'une identité nationale face à l'altérité)³⁰. La recherche est élargie à des problématiques d'ordre plus matériel, comme les enjeux économiques motivant le lancement de programmes d'aide au développement³¹ et les contradictions entre le discours divulgué par la presse (d'un côté) et les démarches suivies par la diplomatie (de l'autre) au sujet de questions coloniales³². Les contributions réunies dans ce livre présentent ainsi la Suisse comme une véritable partenaire des grandes puissances dans leurs politiques de domination planétaire, cela sous plusieurs aspects (qui vont du scientifique à l'idéologique, du commercial au diplomatique) et à différentes époques (du XVII^e au XXI^e siècle).

Reprenant ces approches novatrices et cette perspective sur la longue durée, Béatrice Veyrassat présente enfin, en 2018, une synthèse de

²⁸ PURTSCHERT, LÜTHI et FALK 2012, p. 13-63.

²⁹ Bernhard C. Schär (voir PURTSCHERT, LÜTHI et FALK 2012, p. 315-331) et Christof Dejung (voir PURTSCHERT, LÜTHI et FALK 2012, p. 333-354) vont par exemple au fond des choses dans leurs analyses, mais cela n'est pas une constante de cet ouvrage collectif.

³⁰ PURTSCHERT et FISCHER-TINÉ 2015, p. 27-87 et p. 155-218 (il s'agit des parties 1 et 3 de l'ouvrage).

³¹ PURTSCHERT et FISCHER-TINÉ 2015, p. 110-132 (article d'Angela Sanders).

³² PURTSCHERT et FISCHER-TINÉ 2015, p. 259-277 (article d'Ariane Knüsel).

l'histoire globale de la Suisse. Elle choisit de baser sa bibliographie uniquement sur les travaux publiés et adopte le même jeu d'échelles utilisé par Schär, permettant, suivant le besoin, de croiser la macro-histoire à la micro-histoire. Il en ressort l'image d'une Suisse profondément connectée avec l'étranger au niveau des personnes, des idées, des connaissances, des marchandises ou encore des capitaux. La participation militaire des mercenaires helvétiques aux guerres de conquête coloniale est mise en évidence au cours de la première partie du livre, centrée sur l'époque médiévale et moderne. Après quoi, ce sont les entreprises migratoires et commerciales qui retiennent l'attention de l'auteure, désormais orientée vers le XVIII^e siècle. La troisième (et dernière) partie analyse l'impact du capitalisme et de l'impérialisme sur la Suisse et sur son expansion autour du globe, entre industrie, banque et diplomatie, jusqu'en 1914. L'ensemble de ces parties considère également d'autres aspects de l'intégration helvétique dans le monde, comme la participation économique à la traite atlantique ou encore l'essor d'une véritable culture idéologique en faveur de la colonisation (phénomènes qui ne peuvent pas être analysés individuellement, souligne l'auteure, mais en connexion avec l'essor d'un marché de plus en plus globalisé)³³. Il est dommage, en général, que Veyrassat n'insiste guère sur les rapports de force inégaux instaurés par le capitalisme suisse dans l'économie sectorielle de plusieurs pays ni sur l'asymétrie des échanges qui a caractérisé la marche européenne vers la globalisation. À ce propos, l'auteure semble avoir des réserves : d'un côté, elle signale les limites actuelles de la recherche, qui empêchent de trancher sur nombre de questions, mais, de l'autre, elle tend à minimiser l'incidence helvétique dans l'exploitation économique du monde. Une autre limite est le manque de définition précise d'impérialisme : pourtant, Veyrassat use fréquemment de ce terme, lui attribuant une dimension temporelle (« *impérialisme moderne* », « *nouvel impérialisme* »), géographique (« *impérialisme suisse* », « *impérialisme occidental* », « *impérialisme global* ») ou encore thématique (« *impérialisme des intérêts privés* », « *impérialisme financier et ferroviaire* », « *impérialisme culturel et philanthropique* »)³⁴. Il en ressort une lecture à la fois compliquée et mal définie. Malgré ces quelques limites, le livre de Veyrassat reste incontournable pour comprendre l'histoire de la Suisse dans une perspective globale.

³³ VEYRASSAT 2018, p. 187-199 et p. 308-314.

³⁴ VEYRASSAT 2018, p. 279 et suivantes (notamment 280, 283, 285, 293, 296, 301 et 308).

Après avoir apprécié les plus récentes contributions sur l'intégration helvétique dans le mouvement impérialiste européen – contributions, on l'a vu, aux sujets variés et aux approches diverses –, il est temps de s'interroger sur la manière dont cette intégration est caractérisée. Plusieurs expressions sont utilisées, comme Suisse coloniale (Minder, Zangger, Purtschert et Fischer-Tiné), colonialisme sans colonies (Purtschert, Lüthi et Falk) ou encore colonialité suisse (Minder, Veyrassat : cette dernière cite également l'impérialisme suisse)³⁵. À remarquer que certains auteurs n'ont pas utilisé d'épithètes particulières (Dejung, Schär). Cela dit, comment le présent ouvrage va-t-il se positionner par rapport à ce genre de caractérisation ? Tout d'abord, il se référera au concept d'impérialisme plutôt qu'à celui de colonialisme (et de ses dérivés). Comme expliqué précédemment, le phénomène impérialiste du XIX^e siècle, en Europe, engendre l'expansion coloniale : il s'agit d'un rapport de cause à effet³⁶. Dès lors, je préfère configurer la réflexion théorique sur la Suisse en termes d'impérialisme : un concept plus large et originel. Par conséquent, je parlerai d'impérialisme suisse. Cela sous-tend une marque de provenance, voire d'identité. Or, il n'y a pas de nationalisme méthodologique dans ce choix³⁷. Pour moi, la Suisse n'est pas une entité fixe, enclavée et imperméable ; elle est plutôt le résultat d'une construction transnationale qui s'est déroulée au fil des siècles. En dépit de l'artificialité de cette construction, l'État helvétique, disposant d'une nationalité et d'une organisation propres, finit par exister en 1848 au plus tard. Dès lors, l'analyse des spécificités nationales, y compris en matière d'impérialisme, n'est pas incompatible avec le cadre de pensée transnational. Bien au contraire, pour reprendre les mots de Purtschert, Lüthi et Falk, « *le domaine du transnational ne [peut] pas être décrit sans saisir les interventions, les liens, les démarcations, les confrontations et les unions qui se produisent au nom du national* »³⁸.

En parlant d'impérialisme suisse, en tout cas, je n'invente rien. Certes, un tel concept n'est pas répandu dans l'historiographie. Cependant, la question de savoir si et comment la Suisse incarne une dimension impérialiste a été discutée depuis l'entre-deux-guerres. En 1932, le sociologue Richard Behrendt, mettant en question les théories économiques de l'impérialisme, argumente que la montée en puissance de l'économie

³⁵ Sur l'expression de colonialité suisse, pas mentionnée auparavant, voir par exemple MINDER 2011b, p. 11 et VEYRASSAT 2018, p. 315.

³⁶ Voir chapitre 1.1.

³⁷ Sur le concept de nationalisme méthodologique, voir DUMITRU 2014.

³⁸ PURTSCHERT, LÜTHI et FALK 2012, p. 32 (traduit par l'auteur).

helvétique ne s'accompagne pas d'une politique expansionniste (et encore moins de démarches guerrières). Dès lors, la Suisse ne jouerait aucun rôle actif dans l'impérialisme, mais se limiterait à tirer des bénéfices de ce dernier suivant les occasions³⁹. Une position analogue, bien que plus radicale, est exprimée par l'économiste Wilhelm Röpke en 1934 : réfutant la théorie léninienne de l'impérialisme, selon laquelle ce dernier serait un stade obligé du développement du capitalisme, il mentionne l'existence de plusieurs pays, à l'image de la Suisse et de la Suède, qui sont à ses yeux parfaitement capitalistes mais non impérialistes⁴⁰. Dans un commentaire sur Lénine, l'historien Tom Kemp, en 1967, souligne que la Suisse et la Suède doivent leur niveau de prospérité interne aux multiples affaires qu'elles ont développées à l'échelle mondiale : or, la mondialisation de l'économie est le produit direct de l'impérialisme et les capitalistes de ces deux pays ont largement participé à sa construction⁴¹. L'idée que la Suisse ait bâti, dans le sillage des grandes puissances, une sorte d'empire économique s'étendant partout dans le monde est lancée par le journaliste Lorenz Stucki en 1968 dans une enquête historique qui a surtout le mérite de briser définitivement la glace autour d'un tel sujet⁴². Dans les années suivantes, en effet, plusieurs contributions abordent la question de savoir dans quelle mesure il existe un impérialisme suisse, incluant également les aspects qui relèvent de l'aide au Tiers-Monde (derrière lesquels se cachent d'importantes perspectives d'exploitation économique)⁴³. Bien que de manière intermittente, la discussion à ce sujet se maintient depuis les années 1990 par le biais d'une série d'études de cas – comme celles de Béatrice Veyrassat et d'Isabelle Lucas sur l'Amérique latine⁴⁴ – et de tours d'horizon – portant en particulier les signatures de Thomas David, de Bouda Etemad, de Sébastien Guex et de Mathieu Humbert⁴⁵ – qui visent à mesurer la pertinence et l'applicabilité d'un tel concept. Une synthèse du débat historiographique sur l'impérialisme suisse est enfin proposée par le politologue Karim Lasseb en 2017, qui, dans sa recherche, inclut également

³⁹ BEHRENDT 1932, p. 46 et 51.

⁴⁰ RÖPKE 1934, p. 373.

⁴¹ KEMP 1969, p. 144 (édition originale : 1967).

⁴² STUCKI 1968.

⁴³ Voir HÖPFLINGER 1978 ; UDRY 1973a et 1973b ; ZIEGLER 1976.

⁴⁴ Ces deux études portent sur des pays et sur des périodes différentes : VEYRASSAT 1993 propose une analyse des relations helvétiques avec le Brésil et avec le Mexique au XIX^e siècle, tandis que LUCAS 2016 se concentre sur l'Argentine du XX^e siècle. À remarquer que les conclusions sont diamétralement opposées sur la question de savoir si les rapports instaurés par la Suisse peuvent être qualifiés d'impérialistes.

⁴⁵ DAVID et ETEMAD 1998 ; GUEX 1999a et 2007 ; ETEMAD et HUMBERT 2014.

les travaux (issus, en particulier, des *postcolonial studies*) consacrés à la culture coloniale développée en terres helvétiques au XIX^e siècle⁴⁶.

La lecture des contributions mentionnées jusqu'ici, entre études de cas pratiques et réflexions à caractère plus théorique, fait ressortir quatre caractéristiques principales de l'impérialisme suisse (bien que cette épithète, on l'a dit, soit parfois remplacée par d'autres appellations)⁴⁷. Premièrement, la dimension économique: l'expansion industrielle, commerciale et financière est à la base de la puissance relative de la Suisse dans le monde et la plupart des études l'ont relevé à juste titre. En deuxième lieu, loin d'être un simple fait économique, l'impérialisme helvétique incorpore une dimension culturelle, que ce soit au niveau intellectuel, moral, idéologique, religieux ou encore figuratif. À ce propos, le discours «civilisateur» produit en Suisse n'a rien de différent en matière de contenus ou de supports – l'impact public, en revanche, reste difficilement mesurable⁴⁸ – par rapport à celui qui est propagé au sein des empires coloniaux. Troisièmement, et c'est là une véritable spécificité, l'impérialisme helvétique n'a pas de force de frappe militaire: bien au contraire, ses armes résident dans la politique de neutralité, dans la diplomatie humanitaire ou encore dans les bons offices, qui, ensemble, forment un cheval de bataille créé par les milieux dirigeants pour hisser le pays – tout en gardant sa «*rhétorique de la petitesse*»⁴⁹ – au rang des grandes puissances. Enfin, l'impérialisme suisse est extrêmement discret. Il agit dans l'ombre, de manière masquée, avec un État interventionniste dans ce domaine – comme l'atteste, entre autres, le cas des relations helvético-argentine⁵⁰ – mais jamais sur les devants de la scène⁵¹.

⁴⁶ LASSEB 2017.

⁴⁷ Par exemple colonialisme oblique (RUFFIEUX 1983, p. 74) et colonialisme feutré (ZICHICHI 1988).

⁴⁸ ETEMAD et HUMBERT 2014, p. 287 et suivantes.

⁴⁹ GUEX 1999a, p. 12 et suivantes.

⁵⁰ LUCAS 2016, p. 366-370 et p. 553-554.

⁵¹ À ce propos, il n'est pas sans intérêt de revenir plus en détail sur la seconde citation que j'ai insérée dans la préface. Il s'agit d'un rapport confidentiel qu'Alfred Brunner, ambassadeur helvétique à Lisbonne, adresse au conseiller fédéral Max Petitpierre, chef du Département politique, en mars 1953 (disponible en ligne dans la base de données des *Documents diplomatiques suisses*: dodis.ch/10335). Ce rapport trace un panorama des affaires développées par l'empire portugais en Afrique et insiste sur le fait que «*des placements suisses*» seraient vus «*d'un bon œil*» à Lisbonne. La raison d'une telle appréciation réside dans le fait que «*le Portugal se méfie de tout projet et de tout concours qui lui semble recéler une arrière-pensée politique*», comme c'est le cas de «*l'ingérence américaine en Afrique*». La Suisse, en revanche, «*que personne ne soupçonne d'impérialisme*», serait «*désirée par le gouvernement portugais*». Brunner conclut alors que «*des investissements suisses pourraient assurer, directement ou indirectement, un marché intéressant à notre industrie [...] avec des richesses minérales énormes et indispensables au monde occidental*» (citations tirées des p. 7-10).

Ces caractéristiques sont, me semble-t-il, compatibles avec la définition d'impérialisme que j'ai donnée au cours du premier chapitre. On pourra rétorquer que le cas helvétique, pour être impérialiste, présente tout de même des particularités non négligeables, notamment son rôle politico-militaire étouffé. Or, s'agit-il encore d'impérialisme? L'historien René Girault, spécialiste en la matière, affirme qu'«*il n'existe pas un impérialisme, mais des exemples d'impérialisme*» (dont il faut justement «*dégager les principales caractéristiques*»)⁵². En outre, remarquant comment, à l'époque contemporaine, «*la force d'une nation dépend de sa croissance économique*», il souligne que «*la conquête impériale à la façon romaine ou arabe*» n'a pas grande chose à voir avec «*une réelle politique impérialiste*». Certes, la «*force pure*», c'est-à-dire «*la puissance militaire*», est un «*atout*» supplémentaire; cependant, elle «*n'est pas nécessaire*». Ce qui «*paraît être le critère distinctif de visées impérialistes*», continue Girault, c'est la capacité d'«*un État riche*» de mettre durablement à son profit «*l'économie anémique [d'un] État pauvre*». Cela l'amène à conclure: «*À la limite, on peut avoir un empire sans être impérialiste [ou bien] être impérialiste sans empire.*»⁵³ Pour revenir au cas helvétique, les historiens David et Etemad attestent ce genre de dynamique pour le xx^e siècle, dans la mesure où les entreprises suisses, soutenues par la Confédération, arrivent à «*exploiter [économiquement] les régions d'outre-mer*» tout en s'associant, au besoin, en «*monopoles*» ou en «*cartels*» pour former «*l'internationalisme du capital*»⁵⁴. Tout commencerait cependant dès 1914, à la suite des décennies d'«*expansionnisme économique au profil bas*»⁵⁵.

Que dire, enfin, sur les formes suisses de participation à la colonisation ou au colonialisme? Je résume l'essentiel. La Confédération n'a pas d'empire colonial au xix^e siècle; pourtant des colonies suisses à l'étranger existent *de facto*. La possibilité de lancer une politique de colonisation officielle est parfois discutée à Berne, mais sans aboutir⁵⁶. En revanche, le colonialisme, en tant que levier de la conquête coloniale et en tant que complexe d'intérêts économiques, d'idéologies politiques ou encore d'ambitions religieuses motivant la colonisation est bien présent dans

⁵² GIRAULT 1998, p. 92.

⁵³ GIRAULT 1998, p. 95.

⁵⁴ DAVID et ETEMAD 1998, p. 15.

⁵⁵ DAVID et ETEMAD 1998, p. 11.

⁵⁶ ARLETTAZ 1975, p. 60 et suivantes.

l'esprit de la bourgeoisie helvétique⁵⁷. Presque personne ne s'oppose au principe ou à l'acte de coloniser : l'expansion coloniale, au contraire, est suivie avec enthousiasme, si possible encouragée, dans l'espoir d'en tirer des bénéfices en dépit du manque d'engagement officiel de la part de la Confédération⁵⁸.

Cet ouvrage vise à comprendre dans quelle mesure les sociétés suisses de géographie sont représentatives, au XIX^e siècle, de ces dynamiques à la fois impérialistes et colonialistes. D'un côté, il s'agira de vérifier si les sociétés en question peuvent être comprises comme lieux d'élaboration de l'impérialisme suisse, et, dans l'affirmative, si l'on peut saisir les quatre caractéristiques précédemment énoncées. De l'autre, il s'agira de comprendre le poids du monde d'outre-mer, colonisable ou colonisé, dans les idées et dans les pratiques promues par ces sociétés. Si je configure ma problématique de cette manière – évitant de l'axer sur l'histoire méthodologique de la discipline géographique –, c'est parce que la maigre historiographie existante relève, du point de vue événementiel, qu'il y a une claire proximité entre la création et la conduite des associations géographiques helvétiques (d'un côté) et l'impérialisme colonial européen (de l'autre).

Deux courants existent quant aux travaux consacrés aux sociétés suisses de géographie. Le premier, qui englobe les géographes Peter Jud et Michaela Montaquila ainsi que les historiens Ruth Hagen, Martina Schärer et Serge Reubi, tend à décrire les associations en question comme des lieux d'institutionnalisation de la géographie où l'intérêt pour la matière, du point de vue scientifique ou encore pédagogique, ne s'accompagne pas spécialement d'autres aspirations. Le second, qui réunit les historiens Alexander Büchi, Mathias Meillard et moi-même, voit plutôt dans l'origine et dans le développement de ce genre de sociétés un appui manifeste de la bourgeoisie suisse à l'impérialisme colonial européen. Il convient alors de s'arrêter brièvement sur ces contributions.

Commençons par le premier courant, qui, chronologiquement parlant, est le plus ancien. Jud est le premier auteur qui aborde un tel sujet. Il publie en 1989 une étude monographique sur la société ethno-géographique de Zurich à l'occasion de son centenaire. Le travail de Jud n'est pas mauvais, considérant sa primauté. Cet auteur relève que la géographie, au XIX^e siècle,

⁵⁷ FALK, LÜTHI et PURTSCHERT 2016.

⁵⁸ VEYRASSAT 2018, p. 308-314 et p. 320-321 (sur l'appui majoritaire à la cause coloniale) et MINDER 2011b, p. 58-73 (sur la minorité restreinte hostile au colonialisme).

se développe en Europe grâce, en particulier, au colonialisme, et que ce phénomène ne laisse pas indifférente la grande bourgeoisie zurichoise. La discipline géographique, précise-t-il, s'apparente à d'autres sciences de l'époque, telles l'ethnographie, qui s'intéressent également au monde d'outre-mer en train d'être exploré et colonisé par les Européens. Or, ces éléments de contexte, pourtant explicités, ne sont pas ultérieurement mobilisés pour expliquer les enjeux de la fondation, à Zurich, d'une association ethnographique et géographique. Jud se limite à signaler que la société en question, jusqu'en 1914, s'intéresse à l'outre-mer et que beaucoup de ses orateurs font partie du milieu d'explorateurs et de voyageurs qui ont parcouru les contrées ultramarines. Il en exalte alors les qualités et, adoptant une approche à la Fierro, personnalise passablement l'histoire sociétaire. Le succès d'une telle société est finalement dû à l'initiative individuelle de personnes somme toute exceptionnelles, ayant su mobiliser, pour leur cause, d'importantes collectivités publiques et privées, à l'image de l'organisation patronale des commerçants et de l'Université cantonale⁵⁹.

Au-delà d'un article du même auteur paru en 1995 qui signale l'existence de plusieurs sociétés suisses de géographie au XIX^e siècle⁶⁰, il faut attendre une quinzaine d'années avant qu'une autre recherche soit entreprise dans le même domaine. En 2003, Hagen achève son mémoire de master en histoire à l'Université de Berne consacré au rôle de la Suisse dans l'exploration scientifique de l'Afrique. L'auteure insère son objet d'étude dans le contexte international de colonisation stimulant l'essor des sociétés de géographie. Deux associations géographiques du pays sont alors brièvement analysées (Berne et Saint-Gall) ainsi que trois voyageurs helvétiques en lien avec elles (Conrad Keller, Alfred Kaiser et Johann Büttikofer). Malgré le riche et pertinent matériel empirique mobilisé, Hagen n'aborde pas la question de savoir si, derrière l'intérêt géographique des Suisses pour l'Afrique, il y a une aspiration impérialiste. Le manque d'une telle réflexion est le résultat, selon moi, d'un traitement superficiel des sources. Deux exemples suffiront. D'un côté, l'auteure peine à se détacher de certains concepts élaborés à l'époque – en guise de justification de l'impérialisme colonial⁶¹ – tels que «*œuvre civilisatrice*» ou «*mission civilisatrice des pays européens*»⁶²: ces derniers réapparaissent tout au long de son texte comme éléments

⁵⁹ JUD 1989, p. 113-130.

⁶⁰ JUD 1995.

⁶¹ J'y reviendrai au chapitre 2.1 de cet ouvrage.

⁶² HAGEN 2003, p. 65 et 90 (traduit par l'auteur).

argumentatifs et sans distance critique. De l'autre, Hagen se limite à une lecture brute des sources. Ainsi, lorsqu'elle analyse l'évolution de la société saint-galloise, elle constate que cette dernière commence à perdre des membres au moment où ses programmes pratiques en faveur de l'expansion commerciale sont abandonnés: l'auteure exclut cependant une corrélation entre ces faits, arguant que les sources n'en parlent pas⁶³. Les limites analytiques de Hagen freinent donc considérablement une recherche bien menée sur le plan descriptif.

Le même genre de problème se retrouve chez Schärer dans son étude historique sur la Société de géographie commerciale d'Aarau. Dans son mémoire de master, réalisé en 2009 à l'Université de Zurich, l'auteure présente une véritable monographie sociétaire. Ici aussi, cependant, la description l'emporte sur l'analyse, cette dernière se limitant à un plan strictement cantonal. Les seuls mots que Schärer consacre à l'impérialisme et au colonialisme apparaissent dans les pages introductives de son texte, sans cependant qu'ils soient reliés au cas helvétique⁶⁴. Ainsi, l'analyse de la société en question – forte, par ailleurs, d'une riche documentation archivistique – finit par devenir une fin en soi plutôt que l'occasion de réfléchir sur les dynamiques qui engendrent (en Suisse comme à l'étranger) un mouvement géographico-associatif de soutien à l'expansionnisme outre-mer.

L'historien Reubi, dans sa courte monographie sur l'association géographique neuchâteloise publiée en 2011 dans un ouvrage collectif consacré aux cent vingt-cinq ans de la société, ne va pas plus loin. Au contraire, il régresse, car la clé de lecture adoptée par l'auteur est non seulement ultra-régionaliste – la seule comparaison (nationale et internationale) réside dans une note en bas de page évoquant Vienne et Zurich⁶⁵ – mais aussi ultra-personnifiée: ainsi, le succès initial de la société est dû à l'intuition et à l'engagement de Charles Knapp (l'un des fondateurs) tandis que le ralentissement suivant est attribué aux mauvais choix de Charles Biermann (celui qui prend la relève de Knapp)⁶⁶. Cette approche micro-historique – qui fait abstraction de toute l'historiographie existant au sujet des associations géographiques (seul Jud est inclus dans les vingt-six références bibliographiques de Reubi)⁶⁷ – mène l'auteur à

⁶³ HAGEN 2003, p. 53.

⁶⁴ SCHÄRER 2009, p. 9-12.

⁶⁵ REUBI 2011b, p. 313 (note 4).

⁶⁶ REUBI 2011b, p. 316-320.

⁶⁷ REUBI 2011b, p. 328-329.

suivre de fausses pistes interprétatives, martelant par exemple l'idée que la société de Neuchâtel émerge en tant que milieu associatif populaire⁶⁸.

En 2014, enfin, Montaquila réalise un mémoire de master en géographie à l'Université de Genève consacré à la représentation que l'association géographique genevoise donne du continent asiatique à l'époque coloniale (ici située entre 1870 et 1914). La réflexion de cet auteur sur la manière de construire une image pittoresque et dénigrée de l'Asie et des Asiatiques est parfois très fine, ainsi que généralement bien contextualisée (notamment en ce qui concerne les courants de pensée pseudoscientifiques du temps)⁶⁹. Montaquila relativise cependant le « *discours explicitement impérialiste [sur] l'Asie* » produit à Genève⁷⁰. Il relève, à ce propos, que l'Afrique est plus sujette à ce genre de discours ou encore que d'autres sociétés de géographie, typiquement à Paris, ont des intonations plus explicites en matière d'impérialisme⁷¹. Ce point de vue, à mes yeux, mériterait une réflexion plus approfondie, consistant à comprendre pourquoi le continent africain se prête mieux au discours impérialiste et pourquoi un tel discours est plus manifeste à Paris. On a affaire à deux situations différentes, que ce soit au niveau d'imaginaire intellectuel ou de contexte politique. La question pourrait alors être posée en ces termes : comme la France (contrairement à la Suisse) dispose d'un grand empire colonial et l'Asie (au contraire de l'Afrique) n'est pas vue, en Europe, comme un continent dépourvu d'histoire et de civilisation, le discours produit à Genève présente-t-il des spécificités fondamentales ? L'impression est que Montaquila s'arrête beaucoup plus sur la forme que sur le fond. La forme discursive varie en fonction des contextes, mais le fond du discours, visant à créer une altérité inférieure afin d'en justifier la subordination, reste le même.

Le travail de Montaquila, de loin le plus parlant dans cette première catégorie d'études (il est le seul à aborder explicitement la question de l'impérialisme nonobstant des conclusions nuancées), permet d'ouvrir la discussion sur le second groupe de contributions. Ce dernier est inauguré par l'historien Alexandre Büchi en 2006, qui, dans un article caractérisant l'histoire de l'association géographico-commerciale d'Aarau, situe l'essor

⁶⁸ Des expressions comme « *succès populaire* », « *société populaire* » – voire « *profondément populaire* » – ou encore « *dimension populaire* » reviennent constamment. REUBI 2011b, p. 321, 322, 326, 327.

⁶⁹ MONTAQUILA 2014, par exemple p. 69-75.

⁷⁰ MONTAQUILA 2014, p. 122.

⁷¹ MONTAQUILA 2014, p. 14-16.

des sociétés suisses de géographie dans la problématique plus large de la participation helvétique à l'impérialisme colonial européen. Donnant plusieurs exemples d'implications bourgeoises dans «*la conquête et l'exploitation de l'Afrique et de l'Asie*», comme les affaires commerciales développées par les missionnaires bâlois au Ghana ou encore les investissements directs effectués par les capitalistes du pays en Chine et au Japon, l'auteur affirme que «*toutes les sociétés géographiques en Suisse à la fin du XIX^e siècle*», participant à ce processus expansionniste, «*respiraient l'esprit de l'impérialisme*»⁷².

J'ai suivi cet angle d'approche dans les études que, depuis 2013, j'ai réalisées sur la Société de géographie de Genève et sur les autres associations géographiques du pays⁷³. Étant donné que leurs contenus seront repris et développés dans les pages de cet ouvrage, je me limite à les signaler ici sans commentaire.

Un travail qui mérite d'être commenté, en revanche, est le mémoire de master de l'historien Mathias Meillard, réalisé à l'Université de Neuchâtel en 2017 et consacré à l'association géographique de ce même canton. Corrigeant l'interprétation lacunaire de Reubi, Meillard montre comment la Société de géographie de Neuchâtel, au XIX^e siècle, loin d'être une association populaire d'instituteurs vouée à l'enseignement, est un club élitair consacré à l'expansionnisme bourgeois dans le monde. Deux ambitions sociétares, en particulier, ressortent de son analyse. La première concerne l'économie, dans la mesure où ladite société favorise autant le commerce que les investissements outre-mer: il n'y a ici rien de nouveau par rapport aux dynamiques qui existent ailleurs, mais il fallait bien prouver la non-exceptionnalité de Neuchâtel⁷⁴. La seconde ambition, en revanche, est plus spécifique au cercle géographique neuchâtelois: il s'agit de diffuser le protestantisme dans le monde, face non seulement à l'islam et aux autres religions qualifiées de païennes, mais aussi au grand concurrent confessionnel qu'est le catholicisme. Cette visée, bien curieuse pour une société savante qui se veut laïque, alimente considérablement la relation étroite entre géographes et missionnaires à Neuchâtel⁷⁵. Voilà, donc, les principaux apports du travail de Meillard à l'historiographie,

⁷² BÜCHI 2006, p. 29 et 34 (traduit par l'auteur).

⁷³ ROSSINELLI 2013a, 2013b, 2016, 2017a, 2017b, 2020a et 2020b.

⁷⁴ MEILLARD 2017, p. 42-55 et p. 64-73.

⁷⁵ MEILLARD 2017, p. 86-95.

sans oublier ses précisions ou suggestions visant à corriger d'autres points soulevés par Reubi⁷⁶.

À des degrés divers, les auteurs mentionnés ci-dessus montrent comment le développement des sociétés de géographie en Suisse s'inscrit dans le contexte européen d'exploration et de colonisation du monde. Personne, jusqu'à maintenant, n'a cependant proposé une vision d'ensemble du rapport qui se développe en terres helvétiques entre géographie associative et impérialisme colonial. Le présent ouvrage essaiera de combler cette lacune, tout en sachant qu'il ne s'agit pas de clôturer ce terrain de recherche mais, bien au contraire, de le relancer sur d'autres pistes que je ne manquerai pas de proposer dans les conclusions.

⁷⁶ MEILLARD 2017, p. 96-97 (ici, l'auteur donne une explication complémentaire à celle de Reubi – pour ne pas dire contradictoire – concernant le changement d'orientation des intérêts sociétaires survenu dans les années 1920).

Chapitre 1.4

Pistes, archives et méthodes

Mon analyse des implications des sociétés suisses de géographie dans l'impérialisme colonial européen se structure en trois grandes parties. Avant d'en présenter l'articulation, il me semble opportun de justifier la périodisation choisie, située entre 1850 et 1914. Si la limite temporelle en aval s'explique par le déclenchement de la Grande Guerre, qui est la conséquence directe de l'impérialisme de cette époque, celle en amont est due à la constitution, au milieu du XIX^e siècle, de la première association géographique helvétique. L'ensemble de ces années, en outre, correspond à la période d'expansion maximale des empires coloniaux et des sociétés de géographie dans le monde.

Trois grandes parties composent donc l'ossature du présent ouvrage. Chacune de celles-ci regroupe une série de chapitres interconnectés, tous disposant d'une introduction appropriée aux exigences : le lecteur pourra ainsi comprendre les différentes pistes proposées et aller jusqu'au bout de sa lecture sans se heurter à des masses d'informations trop concentrées.

Dans un premier temps, je retracerai les origines et les caractéristiques des sociétés suisses de géographie. Il y en a sept qui émergent entre 1858 et 1899, plus une association faîtière fondée en 1881. Le but général de cette partie est d'illustrer quand, comment et pourquoi de tels milieux sont mis sur pied, mais aussi qui les dirige et avec quelles collaborations extérieures (chap. 2.3 à 2.10). Le tout sera introduit par une analyse du contexte européen (chap. 2.1), puis helvétique (chap. 2.2), et conclu par un

tour d'horizon comparatif de la Suisse avec l'étranger (chap. 2.11). Il sera ainsi possible de mesurer les continuités et les ruptures que les associations géographiques helvétiques présentent par rapport au reste de l'Europe.

Je m'intéresserai ensuite à la production et à la diffusion des connaissances prétendument scientifiques des sociétés de géographie du pays. Dans un premier temps, mon attention portera sur les réseaux d'informations et d'échanges que les sociétés en question créent dès leur fondation (chap. 3.1). Après quoi, j'analyserai du point de vue quantitatif les orientations géographiques et thématiques que prennent les travaux publiés dans les périodiques sociétaires : on constatera alors que l'intérêt pour l'outre-mer l'emporte sur celui pour l'Europe et que même les objets d'étude varient selon la géographie traitée (chap. 3.2). Sur la base de ces résultats, je proposerai une analyse qualitative de la construction des savoirs des associations géographiques helvétiques au sujet de l'outre-mer, relevant comment leur approche s'inscrit dans les multiples facettes de l'idéologie impérialiste contemporaine (chap. 3.3).

Mon attention se portera enfin sur un événement qui, plus que les autres, montre la participation des sociétés suisses de géographie à l'impérialisme colonial européen : la création de l'État indépendant du Congo. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, l'Europe bourgeoise – stimulée, entre autres, par le monde des géographes – s'intéresse de plus en plus à l'exploration et à la colonisation du continent africain (chap. 4.1). C'est dans ce contexte que le monarque belge Léopold II, soutenu par une partie des milieux dirigeants de son pays, propose en 1876 une collaboration internationale pour explorer et pour coloniser – collectivement – l'Afrique centrale : il attire par ce fait l'attention de la bourgeoisie helvétique, Gustave Moynier en tête, qui ne manque pas d'adhérer à son projet (chap. 4.2). Cette dernière supporte très activement le dessein léopoldien – notamment du point de vue économique, propagandiste et juridique – passant par le canal institutionnel des sociétés de géographie (chap. 4.3 et 4.4). Les manœuvres de Léopold II et des siens aboutissent finalement, en 1885, à la constitution de l'État indépendant du Congo, avec qui la Confédération, grâce au travail précédemment effectué par les associations géographiques helvétiques, instaurera des rapports préférentiels – et durables – qui survivront à la fin du régime léopoldien (chap. 4.5).

Une première partie plus descriptive (présentation des sociétés suisses de géographie au XIX^e siècle) est donc suivie par deux parties davantage analytiques : l'une axée sur un volet idéologico-intellectuel (analyse de

la production géographique sociétaire), l'autre plutôt centrée sur un volet économique-pratique (étude du rôle de la Suisse dans le développement de l'empire léopoldien). On retrouve ainsi l'impérialisme dans sa double dimension matérielle (agissements concrets) et immatérielle (conjectures mentales). On retrouve également la liaison entre la discipline géographique et ses institutions (d'un côté) et l'expansion coloniale (de l'autre). On retrouve, enfin, la participation helvétique à l'ensemble de ces dynamiques. Avec les trois parties de cet ouvrage, je cherche donc à comprendre si les sociétés suisses de géographie du XIX^e siècle, sur la base des activités qu'elles consacrent au monde colonial, peuvent être caractérisées d'impérialistes; et, si oui, dans quelle mesure l'impérialisme promu en leur sein présente les quatre spécificités nationales précédemment décrites.

Concernant la documentation exploitée, au-delà de la littérature secondaire, il faut signaler deux types de sources primaires: d'un côté, les publications (bulletins sociétaires, actes de congrès, recueils d'études, articles de presse et ainsi de suite); de l'autre, les fonds d'archives (incluant des documents manuscrits comme des lettres – originales si reçues, copies si envoyées –, des ébauches de projets ou encore des procès-verbaux de séances privées, mais aussi des statuts, des dépliants et d'autres sortes de papiers dactylographiés). Ces types de sources se complètent réciproquement, dans la mesure où les publications, riches et constantes dans le temps, permettent de tracer efficacement un *background* de l'évolution des activités des sociétés de géographie, du nombre et du profil des adhérents ou encore des changements au sein des comités directeurs (elles servent, en gros, de jalons pour une analyse «froide», davantage quantitative), tandis que la documentation archivistique, plus fragmentaire, privilégie le *foreground* de certains événements (on parle alors d'analyse «chaude», qualitative, consistant à expliquer les enjeux de certaines idées, projets ou actions qui émergent à un moment donné).

Je ne m'arrête pas, ici, sur les périodiques des sociétés suisses de géographie, car ils seront présentés au cours de mon analyse sur les études qu'ils contiennent (chap. 3.1). Les fonds d'archives, en revanche, méritent quelques mots de présentation. Les collections les plus complètes et les mieux conservées sont celles des associations saint-galloise (elles se trouvent à l'Historisches und Völkerkundemuseum de Saint-Gall) et genevoise (Bibliothèque cantonale de Genève). Les sociétés neuchâteloise (Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel) et argovienne (Staatsarchiv Aargau) ont une documentation inégale, dans la mesure où certaines périodes sont bien couvertes tandis que d'autres le sont beaucoup

moins ou ne le sont pas du tout. Les fonds sociétaires bernois et zurichoïses, quant à eux, sont presque inexistantes (on trouve cependant quelques dossiers à la Bibliothèque nationale suisse de Berne). Sur Herisau, enfin, il n'y a rien à ma connaissance : l'existence d'une société appenzelloise de géographie, pourtant attestée, a d'ailleurs toujours été assez mystérieuse (chap. 2.10). À l'étranger, j'ai pu consulter les archives des associations géographiques de Bruxelles (conservées à l'Université libre de Bruxelles) et de Rome (à la Società geografica italiana) : si, dans le premier cas, la situation est catastrophique, étant donné qu'il n'y a jamais eu un travail de catalogage et surtout de protection des documents, les fonds romains sont en revanche en parfait état. Mieux : il s'agit d'une des collections les plus riches d'Europe, voire du monde, en matière de sociétés de géographie. Ces différentes consultations ont été indispensables pour l'ensemble de mon travail, y compris celles en Belgique et en Italie, qui m'ont permis de développer des parallèles intéressants avec le cas helvétique (chap. 4.2).

Ici, une précision s'impose : pourquoi comparer l'histoire de la géographie associative suisse avec celle de l'Italie et de la Belgique ? Parce que, comme je l'expliquerai plus en détail dans la quatrième partie de l'ouvrage, les sociétés géographiques de ces trois pays ont servi de tremplin pour prendre part à la colonisation du continent africain. Au moins quatre éléments communs peuvent être relevés à propos de ces pays. En premier lieu, il s'agit de puissances mineures comparativement à la Grande-Bretagne ou à la France. Deuxièmement, au contraire de ces deux grandes puissances, la Suisse, l'Italie et la Belgique n'ont pas de possessions territoriales ou de sphères d'influence en Afrique jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle ; pourtant, une partie de leur bourgeoisie rêve de pénétrer le continent africain. Troisièmement, les milieux bourgeois suisses, italiens et belges favorables à la colonisation se heurtent à l'opposition majoritaire de leur gouvernement. Autrement dit, le gouvernement de ces trois pays ne veut pas de politique coloniale. L'élaboration de projets expansionnistes passe alors par les sociétés de géographie. En quatrième et dernier lieu, les visées sur l'Afrique de ces sociétés convergent, dès 1876, dans l'initiative léopoldienne décrite plus haut. La Suisse, l'Italie et la Belgique se retrouvent donc, par le biais de leurs associations géographiques, sous l'égide de Léopold II dans la compétition coloniale internationale. Au vu de ces quatre éléments communs, l'étude croisée suisse-italo-belge permettra de relever, de manière transnationale, l'importance des sociétés de géographie dans l'expansionnisme des pays industrialisés qui ne disposent pas d'empire colonial. Elle illustrera en même temps les

spécificités de la participation helvétique à la colonisation d'un territoire majeur de l'Afrique subsaharienne.

Refermant la parenthèse ouverte pour cette précision, je signale encore quelques consultations archivistiques que j'ai effectuées. Pour mesurer l'impact des sociétés de géographie sur le gouvernement de leur pays, j'ai eu recours aux archives gouvernementales. Le but était de comprendre dans quelle mesure l'État, incarnant le pouvoir public, secondait les désirs et les projets des sociétés de géographie, ces dernières agissant à titre privé. Dans ce cadre, une consultation systématique des Archives fédérales suisses à Berne et des Archives du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles a eu lieu (notamment pour les chap. 2.6 et 4.5). À propos de la Belgique, les Archives du Palais royal et les Archives générales du Royaume² ont aussi été consultées afin de clarifier certains aspects des initiatives coloniales de Léopold II et de son cercle de collaborateurs. De manière plus ponctuelle, j'ai également consulté les fonds archivistiques du Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren (Belgique) ainsi que du Comité international de la Croix-Rouge à Genève et du Staatsarchiv Basel-Stadt à Bâle (Suisse).

Ce rapide survol des archives permet d'aborder une question supplémentaire, concernant les aspects formels de mon texte. En bas de page, seules les références archivistiques et celles tirées des périodiques sociétaires sont marquées *in extenso* (les articles de journaux de l'époque et les notices des dictionnaires historiques le sont également)¹. Tout le reste, comme la littérature secondaire, est en revanche indiqué de manière raccourcie : nom de l'auteur en petites majuscules, année de publication et, cas échéant, numéro(s) de page(s). Le lecteur intéressé pourra trouver les références complètes dans la bibliographie à la fin de l'ouvrage (y compris la date de la première parution des ouvrages si l'édition utilisée a un décalage d'au moins vingt ans). Enfin, les citations qui apparaissent dans le corps du texte ont été systématiquement traduites en français lorsqu'elles étaient en allemand ou en italien, tandis que celles insérées en bas de page ont été laissées en langue originale.

¹ Contrairement à l'usage habituel, mes références archivistiques en bas de page ne placent pas en premier lieu la cote d'archivage, mais les informations du document utilisé (auteur, titre, date et ainsi de suite). La cote, quant à elle, est placée à la fin. Pourquoi ? Pour une question de logique et d'uniformité. Lorsqu'on cite un rapport publié dans un recueil ou un article paru dans un journal, la référence commence justement par l'indication de l'« objet » (le rapport, l'article) ; l'« endroit » où il se trouve, quant à lui, vient après (le recueil, le journal).

Le présent ouvrage s'inscrit méthodologiquement dans l'histoire dite transnationale². Cette dernière vise, entre autres, à expliquer que le développement des États nationaux – la Confédération, dans ce cas – se fait non pas sur la base de facteurs internes, fermés sur eux-mêmes, mais de manière ouverte, en interaction avec ce qui se passe à l'étranger. Ce faisant, on comprend mieux l'essor et l'affirmation des spécificités nationales. On comprend mieux, en l'occurrence, que le manque de politique coloniale en Suisse est un facteur d'inclusion – et non pas d'exclusion – des milieux dirigeants helvétiques dans le mouvement impérialiste européen du XIX^e siècle.

Cet ouvrage s'inscrit également dans l'histoire dite sociale, car l'impérialisme est le produit d'une couche particulière de la société occidentale: la bourgeoisie³. Avec des aspirations universelles, cette dernière est une classe hétérogène, profondément contradictoire, mais unie par la détention du capital qui lui permet d'exercer le pouvoir au niveau local et de l'étendre, autant que possible, au niveau global. La bourgeoisie cultive un *habitus* qui lui est propre, fait de bien-être matériel et de culture élitaire. Elle crée une sorte de sociabilité asociale, à laquelle seuls les pairs ont accès. Dans ce cadre, la nationalité ne compte guère. C'est l'appartenance à la couche sociale qui l'emporte. La bourgeoisie agit et interagit donc au niveau transnational, essayant d'instaurer partout son système de valeurs et sa hiérarchie sociale. Elle collabore pour globaliser le monde, mais, en même temps, elle se dispute l'hégémonie mondiale. Ainsi, l'appartenance nationale finit, elle aussi, par jouer un rôle, puisque l'État est appelé à intervenir dans le cadre de ces disputes. Et l'intervention étatique, soit-elle diplomatique ou militaire, se fait souvent au nom des prétendus intérêts de la nation.

Or, les contradictions bourgeoises (entre alliance et rivalité ou encore entre transnationalité et nationalisme) deviennent particulièrement visibles dans le cadre de l'impérialisme colonial. En Suisse, elles se manifestent également au niveau interne. La bourgeoisie helvétique s'intéresse à l'expansion européenne outre-mer, mais sans forcément partager les mêmes ambitions. Il y a une claire divergence d'intérêts entre la finance

² Pour un aperçu théorique sur l'applicabilité de l'histoire transnationale au cas de la Suisse, voir EICHENBERGER, DAVID, HALLER, LEIMGRUBER, SCHÄR et WIRTH 2017; HOLENSTEIN 2018a. Pour des exemples concrets, voir HOLENSTEIN 2018b; TANNER 2014.

³ Voir, à ce propos, l'intéressante discussion méthodologique proposée par SCHÄR 2015b (p. 21-25), mais aussi l'introduction de l'ouvrage collectif dirigé par DEJUNG, MOTADEL et OSTERHAMMEL 2019 (p. 1-39).

genevoise et l'industrie saint-galloise lorsqu'il s'agit de définir la stratégie de participation de la Suisse au projet colonial de Léopold II. Or, pour apprécier ces multiples interactions, qui vont du local au global, il est nécessaire de varier les échelles d'observation, jouant entre une focale micro-historique (qui s'intéresse aux individus et à leurs actions), une focale macro-historique (qui prend en considération les grands événements ou encore les grandes idéologies) et une focale méso-historique (qui relie la micro-histoire à la macro-histoire par l'analyse des connexions entre les personnes, les idées, les organisations, les groupes sociaux). Cet ouvrage adopte donc la flexibilité analytique en tant que méthode⁴.

N'oublions pas, en conclusion, l'outil cartographique. Les cartes sont utiles pour représenter spatialement les phénomènes historiques. Ici, j'utiliserai deux typologies de cartes : celles que j'ai réalisées par mes soins et celles qui ont été produites par les acteurs de l'époque. Les premières permettront de montrer la répartition dans l'espace des agents correspondants des sociétés suisses de géographie ou encore l'orientation géographique que prennent les études publiées dans les périodiques sociétaires. Les secondes, en revanche, feront l'objet d'une analyse critique visant à comprendre l'exploitation de l'outil cartographique en tant que support stratégique et/ou propagandiste⁵.

⁴ Pour un approfondissement sur les niveaux d'analyse dits macro, micro et méso et sur leur application dans les sciences humaines, voir par exemple JEPPELSON et MEYER 2011 (article consacré à la sociologie) et PAQUET et WALLOT 1979 (article consacré à l'histoire).

⁵ Je tiens à remercier Claudio Cerreti et Arturo Gallia pour leur aide en matière de réalisation de cartes et d'analyse cartographique.

PARTIE 2

LES SOCIÉTÉS SUISSES DE GÉOGRAPHIE : ORIGINES ET CARACTÉRISTIQUES (ANNÉES 1850-1920)

Chapitre 2.1

Le développement des sociétés de géographie dans le monde

Le présent chapitre sert à introduire historiquement l'ensemble de mon ouvrage, après l'avoir abordé des points de vue méthodologique et historiographique. J'ai donc structuré ce texte en deux parties.

La première présente quelques jalons du contexte économique-politique européen au XIX^e siècle. L'Europe connaît d'importantes ruptures par rapport à son passé : la montée du capitalisme, les crises qu'il engendre et les réactions des États, désormais centralisés et militarisés, sont à la base d'une expansion impérialiste, souvent à caractère colonial, qui provoque le processus de mondialisation dans lequel nous vivons encore aujourd'hui¹. Ce processus se relie fortement aux développements techniques et scientifiques de l'ère industrielle. Dans ce cadre, la géographie, en tant que discipline s'intéressant à la surface terrestre et à ses possibilités d'exploitation, joue un rôle primordial².

Comment – par quels acteurs, à travers quelles institutions – la géographie s'inscrit-elle concrètement dans les sciences reliées à

¹ Pour une histoire générale du monde et de la mondialisation au XIX^e siècle, voir OSTERHAMMEL 2017 ; SINGARAVÉLOU et VENAYRE 2017.

² Pour une théorisation des rapports entre géographie et pouvoir, voir HARLEY 2001 ; HARVEY 2008 et LACOSTE 2014.

l'impérialisme? C'est autour de cette question que s'articule la seconde partie du chapitre, son objectif étant d'illustrer le rôle et l'importance des associations géographiques à l'échelle mondiale sur la concrétisation des ambitions expansionnistes de la bourgeoisie dominante.

Les profonds changements en Europe au XIX^e siècle et leurs impacts sur les sciences

Essayer de récapituler en quelques lignes les grands changements survenus en Europe et dans le reste du monde au XIX^e siècle est un exercice long et difficile, auquel – faute d'utilité réelle pour ce chapitre – je ne me prêterai pas³. En revanche, j'évoquerai quelques facteurs majeurs pouvant expliquer, ou du moins contextualiser, l'essor d'un impérialisme colonial de type nouveau, ancré au capitalisme, qui a pour effet, entre autres, d'influencer et d'accélérer le développement des sciences occidentales.

Tout d'abord, il faut rappeler que, à la suite des guerres continentales du XIX^e siècle, le contexte géopolitique européen se modifie profondément. Les congrès diplomatiques de Vienne et de Berlin (respectivement en 1814-1815 et en 1878) ainsi que l'unification nationale de plusieurs pays (la Belgique en 1830, l'Italie en 1861 ou encore l'Allemagne en 1871) en redéfinissent la cartographie⁴. Dans ce panorama, on assiste également, à l'intérieur des États, à une centralisation croissante des pouvoirs gouvernementaux, répondant, entre autres, aux ambitions d'édifier une identité nationale unitaire et aux transformations sociétales issues de l'industrialisation⁵.

Dès la fin du XVIII^e siècle, la Révolution industrielle a engendré d'importantes mutations socio-économiques en Europe⁶. La mécanisation de la production (d'abord textile, puis d'autres secteurs, tels que l'énergie

³ L'historien Eric Hobsbawm s'est brillamment prêté à cet exercice dans sa trilogie de publications consacrée aux ères des révolutions, du capital et des empires (couvrant la période 1789-1914), qui constitue la base bibliographique du présent chapitre. Voir HOBBSAWM 1969, 1978 et 1989.

⁴ WESSELING 2009, p. 141-145 et p. 235-238.

⁵ Pour une histoire des États nationaux et des nationalismes constitués aux XVIII^e-XX^e siècles, voir HOBBSAWM 1992.

⁶ J'appuie ici le point de vue de l'historien Henri Wesseling, qui, contrairement à d'autres interprétations historiques, présente la Révolution industrielle comme un phénomène unique qui s'étend progressivement à l'ensemble du monde occidental (voir WESSELING 2009, p. 64). Pour un survol de la Révolution industrielle, de ses origines et de ses conséquences, voir BAIROCH 1997, vol. 1; HOBBSAWM 1969, p. 41-72; HOBBSAWM 1978, p. 51-74.

et la métallurgie) et la révolution du système des communications (comme la navigation à vapeur, les chemins de fer ou encore le télégraphe) ont permis d'augmenter la productivité européenne et d'élargir son étendue commerciale à l'échelle mondiale ; un élargissement favorisé également par l'apparition, au milieu du XIX^e siècle, de nouvelles formes de crédit et de concentration du capital⁷.

Or, c'est dans cette phase d'affirmation et d'expansion du système capitaliste que l'Europe connaît sa première crise économique structurelle : la Grande Dépression⁸. Déclenchée au début des années 1870, cette crise, initialement boursière, puis bancaire, affecte rapidement les milieux du commerce et de l'industrie. Les ventes ralentissent. Les prix baissent. Les produits invendus se cumulent. Il s'agit, en gros, d'une crise de surproduction : l'offre se trouve être plus forte que la demande. C'est bien à la demande solvable – et pas aux besoins sociaux de la population – que la surproduction se réfère⁹.

Les conséquences de la Grande Dépression et plus généralement de la montée hégémonique du système capitaliste (avec ses contradictions internes engendrant des crises de ce type) se répercutent en Europe, au dernier quart du XIX^e siècle, par une diminution de la production, une montée du chômage et une exacerbation des conflits de classe qui opposent le patronat au salariat. La recherche de nouveaux débouchés extra-européens, pour écouler les produits invendus dans le continent, mais aussi pour s'assurer des ressources en matières premières et pour délocaliser le travail (exportation de capitaux et du chômage), s'accroît alors considérablement. Menée par les milieux dirigeants européens, cette recherche est ultérieurement stimulée par les batailles douanières protectionnistes que les États – à la seule exception de la Grande-Bretagne, fidèle à sa politique libérale – se livrent pour protéger leurs marchés intérieurs et pour en conquérir des nouveaux¹⁰.

⁷ MIÈGE 1993, p. 157-162 ; WESSELING 2009, p. 64-73. Pour un approfondissement, voir BAIROCH 1976.

⁸ Cette crise ralentit le rythme de croissance du capitalisme occidental, sans pour autant engendrer des pertes ou des stagnations d'ensemble. Il s'agit cependant d'un facteur nouveau : au début des années 1870, la rentabilité capitaliste connaît pour la première fois un ralentissement généralisé, qui ne manque pas de bouleverser les milieux dirigeants occidentaux, lesquels, en réaction, se lancent dans une politique de plus en plus impérialiste. Voir HOBBSBAWM 1987, p. 51-78. Pour une analyse critique de la Grande Dépression, voir SAUL 1985.

⁹ BOUVIER 1982, p. 35.

¹⁰ BAIROCH 1997, vol. 2, p. 277-326 ; MIÈGE 1993, p. 163-171.

Dans ce contexte, le rôle des États s'avère désormais très important¹¹. Les bourgeoisies nationales n'hésitent pas, s'appuyant sur des groupes de pression spécialement constitués¹², à solliciter une intervention politique, voire militaire, pour agrandir leurs possibilités d'exploitation des territoires en dehors de l'Europe, censées résoudre la crise¹³. Les rivalités économiques internationales deviennent ainsi géopolitiques, déclenchant, dès les années 1870, un nouvel élan colonialiste vers les terres d'outre-mer et une concurrence acharnée pour s'en approprier les meilleures parties¹⁴.

Cette recherche intensive de territoires à contrôler (ou, au pire, à annexer) est soutenue par la montée des nationalismes européens, qui, faisant le culte du passé de leur propre nation, revendiquent souvent, en raison d'un droit prétendument historique, la possession de telle ou telle terre¹⁵. Quand ces revendications s'orientent vers les régions d'outre-mer, elles s'accompagnent de la rhétorique de la « civilisation », qui, s'appuyant sur des préceptes occidentaux autoproclamés supérieurs, déclare vouloir faire progresser l'humanité¹⁶.

On touche ici un élément central de l'impérialisme colonial du XIX^e siècle : son discours justificatif. Étant donné la récurrence de cette thématique – la « civilisation » – tout au long de mon ouvrage, il convient

¹¹ BRAILLARD et SENARCLENS 1980, p. 11-19; GIRAULT 1998, p. 111-127.

¹² Ces groupes de pressions – appelés également *lobbies* – peuvent être publics ou privés, à l'image des partis coloniaux, de la presse, des ligues navales, des chambres du commerce, des groupements nationalistes ou encore des sociétés missionnaires et savantes. Dans ce contexte, les associations géographiques jouent un rôle très influent. Voir BUTLIN 2009, p. 275-324; LEJEUNE 2002, p. 141-142; MIÈGE 1993, p. 171-178.

¹³ Comme l'atteste l'historien Jean-Louis Miège, l'intérêt du capitalisme pour la colonisation se nourrit essentiellement d'expectatives : « *C'est non le marché actuel, mais ses virtualités qui poussent à sa conquête. Il s'agit de le prendre avant qu'une autre nation ne s'en empare* » (MIÈGE 1993, p. 167). Pour un bilan économique des conquêtes coloniales européennes outre-mer, voir ETEMAD 2005 et 2013.

¹⁴ Pour un tour d'horizon du partage du monde entre empires coloniaux européens aux XIX^e et XX^e siècles, voir BUTLIN 2009, p. 46-118 et WESSELING 2009, p. 281-467. Pour une analyse critique de l'impérialisme colonial, de ses enjeux et de ses contradictions, voir HOBBSAWM 1987, p. 79-114. Sur les relations diplomatiques internationales, voir GIRAULT 1979.

¹⁵ On peut mentionner, à titre d'exemple, le cas du Portugal, qui, au cours des années 1880, revendique sa primauté coloniale sur l'embouchure du fleuve Congo (alors que la région congolaise fait l'objet d'une lutte géopolitique entre la Belgique, la France et la Grande-Bretagne) et prétend à relier l'Angola au Mozambique (traversant ainsi toute l'Afrique méridionale de la côte atlantique à la côte indienne, à l'image des ambitions britanniques de joindre Le Caire au Cap). Dans ce contexte, le gouvernement portugais essaye de faire valoir ses prétendus droits de priorité concernant la découverte et l'occupation – désormais multiséculaire – des terres mentionnées. Voir NOWELL 1982; WESSELING 1996, p. 140-147.

¹⁶ L'historiographie est riche d'études sur la « civilisation » en situation coloniale. Parmi les principales contributions, voir par exemple BANDEIRA JERÓNIMO 2015; BARTH et OSTERHAMMEL 2005; CONKLIN 1997; FISCHER-TINÉ et NAMM 2004. Pour un bilan plus général, voir FREDJ et SUREMAIN 2013.

d'ores et déjà de la caractériser. À mes yeux, trois axes principaux, entremêlés et complémentaires (malgré certaines contradictions qui seront discutées plus bas), composent l'argumentaire «civilisateur» : la christianisation, le libre commerce et le progrès scientifique. Chacun de ces axes mérite un approfondissement.

L'idée de christianiser le monde n'est pas nouvelle en Europe : elle traverse les siècles et trouve son application à grande échelle au plus tard entre le Moyen Âge et l'époque moderne. Initialement orientée vers le Proche-Orient et l'Asie continentale, puis vers l'Amérique, la christianisation occidentale se dirige également, au cours du XVIII^e siècle, vers l'Océanie et l'Afrique, avec un fort développement des œuvres missionnaires provenant d'Europe (principalement catholiques et protestantes)¹⁷. Au XIX^e siècle, les missions anticipent souvent et en tout cas accompagnent l'expansion européenne outre-mer, devenant ainsi, malgré des intérêts parfois divergents, d'importants précurseurs et partenaires du pouvoir colonial¹⁸. Établies dans les localités indigènes, elles développent des activités éducatives, économiques et sanitaires qui visent à diffuser le modèle de vie occidental et la foi chrétienne au sein des populations autochtones. Par ce procédé, les missionnaires non seulement déstructurent les sociétés locales en amoindrissant leur identité culturelle et donc leur capacité de résistance à la pénétration coloniale, mais ils cumulent aussi d'importantes informations sur le pays, à étudier (notamment du point de vue des mœurs, des langues, des ressources naturelles ou encore de l'organisation sociale) pour le reconfigurer selon leurs propres intérêts. Leurs savoirs, faisant l'objet de nombreuses publications, trouvent un écho remarquable en Europe et retiennent, entre autres, l'attention des cercles savants, des politiciens et des milieux d'affaires¹⁹. Le discours élaboré par les missionnaires ne se limite généralement pas à promouvoir une vision du monde téléologique et paternaliste²⁰, mais englobe également

¹⁷ DORIGNY, KLEIN, PEYROULOU, SINGARAVÉLOU et SUREMAIN 2015, p. 120-121.

¹⁸ Sur les relations (parfois conflictuelles) entre mission et colonisation, voir ANGLEVIEL 2008; HAMMER 1978; HEYDEN et STOECKER 2005.

¹⁹ PRUDHOMME 2004, p. 67-130.

²⁰ Les missions chrétiennes se posent pour tâche de perfectionner les populations autochtones d'outre-mer, généralement considérées inférieures sur un plan, entre autres, moral et intellectuel. Dans ce cadre, l'expansion coloniale – qui permet, ou, en tout cas, accélère la christianisation du monde – est alors vue comme l'issue d'un dessein providentiel porteur de salut divin et d'élévation humaine. Pour un aperçu de l'idéologie missionnaire à l'époque des empires coloniaux, voir CHRISTENSEN & HUTCHISON 1982.

des renseignements de première main utiles au développement des intérêts matériels et intellectuels de l'Europe dans les régions d'outre-mer²¹.

À côté de la christianisation du monde, un autre prétendu moteur du progrès de l'humanité serait, selon les milieux bourgeois du XIX^e siècle, l'extension du libre commerce à l'échelle mondiale. Il s'agit d'une ambition qui embrasse la doctrine du libéralisme, hégémonique en Europe à cette époque, mais affaiblie, dès les années 1870, par la montée du protectionnisme face à la Grande Dépression²². Cela n'empêche pas les milieux dirigeants européens de professer leur foi libérale en matière commerciale à propos des possessions qu'ils entendent établir outre-mer, prétextant que l'introduction libre du commerce – et donc du capitalisme – de l'Occident dans les terres coloniales permettrait à ces dernières de s'émanciper de leurs systèmes socio-économiques précapitalistes, jugés arriérés, voire primitifs, pour ne pas dire barbares. Une barbarie certes associée à l'absence de facteurs moraux et culturels vus comme fondamentaux dans la culture occidentale – ce à quoi l'œuvre missionnaire est censée pourvoir²³ –, mais aussi à des pratiques d'exploitation économique qui ne sont désormais plus acceptées en Europe, tel l'esclavagisme, car contraires aux intérêts du capitalisme triomphant²⁴. Ainsi, après avoir longuement soutenu l'esclavage dans le monde (ce qui lui a permis, d'ailleurs, de lancer la Révolution industrielle), l'Europe libérale, avec la Grande-Bretagne à sa tête, se fait promotrice, en particulier dès le milieu du XIX^e siècle, d'une lutte abolitionniste au niveau planétaire, consistant à remplacer, dans ses zones d'intérêt, le travail de l'esclave par celui du salarié²⁵. Cette absorption de l'économie mondiale dans le système capitaliste occidental se fait donc au nom du libre commerce, qui, comme déjà dit, représente l'un des piliers du discours « civilisateur » développé par l'idéologie impérialiste européenne à cette époque.

²¹ L'exemple de la Suisse est à ce propos parlant. La Basler Mission, fondée à Bâle en 1815, est non seulement la plus grande maison missionnaire helvétique du XIX^e siècle, mais aussi l'une des principales à l'échelle mondiale. À travers la promotion de ses activités missionnaires, scientifiques et commerciales, elle représente un important canal d'accès de la Suisse au monde colonial. Voir CHRIST 2015 ; FRANK 2008 ; HARRIES 2007 ; JENKINS 1989.

²² MARNOT 2012, p. 41-68.

²³ Les facteurs qui symbolisent la barbarie dans l'imaginaire européen sont par exemple le manque d'écriture, la polygamie ou encore les croyances religieuses non chrétiennes. Pour un survol critique, voir SACHS 1966 ; pour un approfondissement, voir SAÏD 2003 et 2005. Concernant l'œuvre missionnaire, l'historien Eric Hobsbawm en nuance les résultats (surtout au sein des communautés islamiques). Voir HOBBSAWM 1978, p. 370-372.

²⁴ BETTS 2008, p. 195-234.

²⁵ Pour un approfondissement, voir ENDERS 2013 ; GRENOUILLEAU 2017a ; VERGÈS 2001.

Or, l'application du libre commerce dans une situation d'inégalité matérielle mérite une mise au point. Quand deux pays entrent en contact pour établir des relations commerciales, les bénéficiaires du commerce tendent à s'orienter vers celui qui dispose d'une force matérielle supérieure, c'est-à-dire d'un appareil productif, d'un développement technique, d'un réseau de communications et d'un support gouvernemental plus solide et performant²⁶. Maintenant, si l'on revient sur le contexte colonial du XIX^e siècle, on constate que les relations commerciales qui s'instaurent – pas forcément par volonté réciproque – entre pays « riches » (européens) et « pauvres » (ultramarins) tournent à l'avantage presque total des premiers²⁷. Ceux-ci dégagent des marges de bénéfice beaucoup plus grandes qu'en Europe²⁸, et, de plus, s'appliquent politiquement pour maintenir le *statu quo* de leurs partenaires d'outre-mer, afin de profiter durablement de ce rapport de force déséquilibré²⁹. Il est alors plus facile de comprendre pourquoi les tentatives des puissances européennes d'instaurer le libre commerce au sein des régions d'outre-mer d'économie et de structure précapitalistes se heurtent souvent aux résistances autochtones (celles-ci pouvant prendre plusieurs formes, même militaire)³⁰. Ces résistances stimulent d'ailleurs les émigrants européens à faire davantage appel au pouvoir colonial afin de mettre en œuvre des moyens leur assurant, par la voie du protectorat ou de l'annexion territoriale si nécessaire, les droits élémentaires du libre commerce. Libre, bien entendu, pour les milieux d'affaires nationaux, mais pas pour les concurrents étrangers et encore moins pour les autochtones³¹.

²⁶ L'ensemble de ces facteurs fait que le pays matériellement plus fort établit son contrôle économique et politique sur celui plus faible, au travers de la délocalisation du travail (émigration industrielle, investissements directs) ou des emprunts étatiques. Voir BOUVIER 1978.

²⁷ Pour quelques exemples d'ouverture commerciale forcée au nom du libre-échange, voir BOUVIER 1982, p. 247-254. À propos de pays « riches » et « pauvres », leur opposition peut être caractérisée par d'autres binômes, tels que « nord-sud » ou « centre-périphérie ». Voir ARRAULT 2007, p. 15-20.

²⁸ À propos des surprofits coloniaux, voir BAGCHI 2002 ; FRANKEMA et BUELENS 2013.

²⁹ Dès le XIX^e siècle, les puissances capitalistes imposent à l'échelle mondiale une division internationale du travail. Les pays d'économie précapitaliste sont particulièrement affectés par ce phénomène. Sous le joug de l'Occident, ils sont forcés à orienter leur production vers des secteurs spécifiques (par exemple le sucre, le cacao ou encore le textile brut) destinés à l'exportation. Le développement d'un marché intérieur leur est donc rendu impossible. Pour un approfondissement, voir BAIROCH 1989, p. 103-127 (au sujet du « pacte colonial ») ; BAIROCH 1997, vol. 2, p. 662-671 (à propos d'industrialisation et de désindustrialisation des pays d'outre-mer) et p. 847-865 (exemple de l'Inde britannique). Pour une étude de cas approfondie sur l'économie indienne sous le colonialisme, voir BAGCHI 2010.

³⁰ Pour un approfondissement sur les résistances autochtones face à l'expansion coloniale, voir SURUN 2013. Sur les guerres coloniales, voir FRÉMEAUX 2010.

³¹ MARNOT 2012, p. 69-96.

L'ensemble de la rhétorique «civilisatrice» européenne, basée sur la christianisation du monde et sur l'imposition du commerce dit libre, ne peut se comprendre sans l'axe du progrès scientifique. Le XIX^e siècle représente une époque de transformations révolutionnaires pour les sciences en Europe. Autant leur développement théorique – souvent en rupture avec le passé – que leurs applications pratiques favorisent l'industrialisation et son expansion dans le monde. L'inverse est également vrai : le contexte capitaliste et colonialiste qui s'instaure à cette époque fermente la recherche scientifique³². Dans ce cadre, l'idée que l'Europe ait la tâche de faire progresser l'humanité par l'avancement des sciences (et donc par le développement ultérieur de ses savoirs, à répandre partout dans le monde) devient un *leitmotiv* de ladite «civilisation»³³. Peu importe que, dans le contexte laïcisant du XIX^e siècle, le credo scientifique tende à combattre les croyances religieuses : quand il s'agit de justifier la domination occidentale outre-mer, science et christianisme s'accompagnent et se complètent mutuellement en dépit de leurs contradictions³⁴.

Je clos ici mon survol des arguments mobilisés par la rhétorique de la «civilisation» pour parler plus concrètement du dernier des aspects soulevés : le développement scientifique en Europe. Loin de moi la prétention de vouloir établir un tour d'horizon exhaustif concernant l'évolution des sciences européennes au XIX^e siècle ; il me semble néanmoins important, à l'aide de quelques exemples, de montrer leurs interconnexions avec le capitalisme et le colonialisme (parfois évidentes, d'autres fois plus nuancées). Cela me permettra, par la suite, de resituer l'essor de la géographie – en tant que champ disciplinaire autonome – et de ses institutions dans leur contexte.

D'une manière générale, les sciences tendent à progresser par la voie de logiques internes : la résolution d'anciens problèmes peut en générer de nouveaux, comportant également, comme cela est le cas de l'astronomie au XIX^e siècle, des changements de paradigme. Cependant, il ne faut pas

³² Pour un aperçu général des relations entre sciences et impérialisme au XIX^e siècle, voir PETITJEAN, JAMI et MOULIN 1992. L'historiographie est riche d'études concernant le développement des sciences dites coloniales, au premier rang desquelles figure la géographie, accompagnée d'autres disciplines humano-sociales ou naturelles (telles que l'anthropologie et l'ethnographie) : parmi les travaux récents, voir PONCELET 2008 ; SIBEUD 2002 ; SINGARAVÉLOU 2011. Sur le rôle des sciences exactes dans l'expansion des empires, voir PYENSON 1985, 1989 et 1993a (voir également le débat critique : PALLADINO et WORBOYS 1993 ; PYENSON 1993b).

³³ Voir BABER 1996 ; PYENSON 1990, 1993a.

³⁴ Sur les contradictions entre science et religion, voir HOBBSAWM 1978, p. 365-370. Sur les activités scientifiques des missionnaires, voir HABERMAS et PRZYREMBEL 2013 ; HARRIES 2007 ; VASQUEZ 2011.

sous-estimer les facteurs externes (qu'ils soient scientifiques ou non): l'élaboration d'une loi générale dans une certaine discipline peut faire évoluer d'autres champs disciplinaires (la découverte du calcul des probabilités dans les mathématiques, par exemple, confère à la statistique un caractère prévisionnel); l'avancement d'une science, en outre, dépend en bonne partie des outils pratiques qui sont mis à sa disposition (dans ce sens, la géologie est débitrice de l'industrie minière). Suivant leur terrain de recherche, certaines disciplines sont le produit du contexte socio-économique et politique dans lequel elles s'inscrivent, comme la sociologie, alors que d'autres, à l'image de la physique, en permettent le développement matériel (la thermodynamique, par exemple, est à l'origine du moteur à vapeur). L'évolution théorique des sciences n'avance pas au même rythme que leur application: les mathématiques, pour prendre un cas significatif, connaissent de véritables révolutions méthodologiques tout au long du XIX^e siècle, mais elles ne commencent à être appliquées (dans le génie civil et militaire, par exemple) qu'à l'aube du XX^e siècle. *Vice versa*, grâce à ses multiples applications industrielles – les colorants, la lessive, les engrais ou encore les explosifs –, la chimie connaît un succès remarquable durant la même période: elle englobe à peu près la moitié de la communauté scientifique occidentale; pourtant, jusqu'aux années 1860-1870, elle emprunte encore ses méthodes à la tradition chimique héritée du XVIII^e siècle³⁵.

Le développement des sciences européennes ne se fait donc pas de façon linéaire ni autonome; il relève de multiples facteurs – internes et externes – qui s'entrecroisent, parfois directement, d'autres fois indirectement, formant ainsi un panorama où les intérêts scientifiques vont de pair avec les ambitions politico-économiques des milieux dirigeants, sans pour autant que cette relation soit toujours volontaire. À ce propos, si les exemples mentionnés plus haut se réfèrent particulièrement aux sciences expérimentales (comme la physique) ou exactes (par exemple les mathématiques) et à leurs interconnexions avec l'industrialisation, les cas illustrés ci-dessous relèvent plutôt des sciences naturelles et humaines-sociales s'affirmant à travers la colonisation.

Certaines disciplines, comme la bactériologie (branche de la biologie), répondent surtout à des besoins pratiques, tels que la lutte contre les maladies tropicales, alors que d'autres, comme la linguistique, explorent

³⁵ Pour un approfondissement sur l'ensemble de ce paragraphe, voir HOBBSAWM 1969, p. 353-376; 1978, p. 341-372; 1987, p. 313-336.

des domaines plus intellectuels³⁶. Cette dernière est un bon exemple de science issue du colonialisme. Stimulée par la conquête européenne des régions et des populations d'outre-mer, la linguistique se fixe pour objectif non seulement de découvrir, de décrire et de classer toutes les langues du monde, mais aussi d'en expliquer l'évolution historique. Embrassant une optique évolutionniste, très en vogue au XIX^e siècle, les linguistes établissent des lois générales applicables à leur domaine (la seule science sociale, au-delà de l'économie politique, à y parvenir). Ils forgent en outre la notion de race aryenne, censée désigner, à ses débuts, les communautés parlant une langue indo-européenne³⁷.

Un autre champ disciplinaire qui doit beaucoup de son succès à l'expansion coloniale européenne est l'anthropologie. Initialement physique, puis culturelle, cette discipline emprunte à la géographie le concept de déterminisme environnemental, selon lequel les caractéristiques des hommes seraient déterminées par leur milieu naturel³⁸. La diversité humaine étant perçue comme une question raciale, l'anthropologie ne manque pas de s'interroger sur les rapports entre race et développement sociétal³⁹. Pour ce faire, elle s'appuie, d'un côté, sur la biologie (avec Charles Darwin qui théorise l'évolution des espèces par sélection naturelle) et, de l'autre, sur l'ethnographie (terrain de recherche qui recense les mœurs et les techniques matérielles des populations, de préférence ultramarines et « primitives »). L'anthropologie développe alors un discours qui vise à justifier, sur des bases prétendument scientifiques, les inégalités de race et de classe régnant dans la société bourgeoise du XIX^e siècle⁴⁰.

³⁶ HOBBSAWM 1969, p. 363-365 ; HOBBSAWM 1978, p. 350, 358-359.

³⁷ Le succès scientifique de la linguistique est facilité, d'un côté, par sa congruence avec la religion chrétienne – notamment l'explication biblique selon laquelle, au début, « toute la Terre avait une seule langue » (Genèse 11:1) – et, de l'autre, par le fait de ne pas s'occuper directement des êtres humains – qui, comme l'indique justement l'historien Eric Hobsbawm, « se froissent toujours lorsqu'on suggère que leurs actions sont déterminées par quelque chose d'autre que leur libre choix » (HOBBSAWM 1969, p. 365) – mais plutôt de leurs mots. Pour un approfondissement sur la dimension colonialiste de la linguistique, voir CALVET 2002.

³⁸ Sur le concept de déterminisme environnemental – que je discuterai au chapitre 3.3 –, voir CLERC, DEPREST, LABINAL et MENDIBIL 2012, p. 53-57.

³⁹ Dans ce cadre, l'exemple de la phrénologie est très parlant. Cette discipline, surgie au début du XIX^e siècle, vise à caractériser le comportement des êtres humains sur la base de l'étude anatomique de leur crâne, dont la configuration permettrait d'en saisir les prédispositions socio-intellectuelles. Malgré une durée de vie modeste (quelques décennies), cette théorie ne manque pas d'influencer la politique européenne, à propos de la criminalité ou encore du colonialisme. Pour un approfondissement, voir DAVIE 2012.

⁴⁰ Sur le développement de l'anthropologie, voir GODELIER 2007 et 2011. Sur ses liaisons avec l'impérialisme colonial, voir GLIOZZI 2000 (aspects idéologiques) et FLANDREAU 2016 (aspects économiques).

À l'image de la linguistique et de l'anthropologie, plusieurs autres disciplines s'affirment ou se développent à travers la colonisation. Leur construction scientifique s'accompagne souvent d'une idéologisation politique ou encore d'une application pratique. La botanique, pour prendre un ultime exemple, incarne bien ce processus : disposant d'une longue tradition savante, elle élargit ses horizons à travers les nouvelles théories sur l'évolution et les richesses végétales trouvées outre-mer. Son intérêt, toutefois, ne se limite pas au seul domaine intellectuel ; il touche également des aspects très matériels reliés à l'impérialisme européen. La botanique sert entre autres à développer les monocultures coloniales. De grands jardins botaniques sont créés en Europe. Ils représentent non seulement de véritables laboratoires de transplantation et d'acclimatation (utiles à l'industrie), mais aussi de lieux touristiques où exposer une nature tropicale désormais domestiquée (symbole de la maîtrise occidentale du monde)⁴¹. C'est à l'intérieur de ces jardins que les zoos humains sont régulièrement organisés. Sous prétexte d'instruire la population au sujet de l'existence d'autres ethnies et d'autres milieux naturels, des autochtones d'outre-mer (comme des Africains ou des Amérindiens) sont exhibés au sein d'habitats indigènes reconstitués *ad hoc*. Les visiteurs peuvent ainsi les observer comme s'ils regardaient des animaux clôturés dans des parcs zoologiques. Ce genre d'exhibitions connaît un très grand succès en Europe, popularisant, entre autres, l'idée d'un Occident racialement supérieur et donc inévitablement dominateur⁴².

Si l'exemple de la botanique, à travers ses activités de recherche appliquée et de vulgarisation spectaculaire, montre bien les connexions entre science et impérialisme, cette discipline, avec ses institutions, n'est pas la seule à normaliser en Europe la domination occidentale dans le monde. D'autres le font, comme l'histoire et la géographie⁴³. Les occasions

⁴¹ Sur les jardins botaniques, voir BROCKWAY 2002 ; LEVEQUE, PINON et GRIFFON 2005 ; SCHNECKENBURGER 2010 ; SCHIEBINGER et SWAN 2005.

⁴² Sur les « zoos humains », voir BLANCHARD, BANCEL, BOETSCH, DEROO et LEMAIRE 2011 ; BLANCHARD, BOËTSCH et SNOEP 2011 ; QURESHI 2011.

⁴³ Ces deux disciplines sont particulièrement fécondes pour le nationalisme à caractère impérialiste. La collection méthodique des sources historiques dans des musées ou des archives, très en vogue au XIX^e siècle, facilite la constitution d'une histoire nationale tout comme l'édification d'une identité politico-culturelle (HOBBAWM 1969, p. 363 ; HOBBAWM 1978, p. 357). La mémoire du passé devient souvent un culte, qui s'intéresse non seulement aux acteurs – désormais héroïsés – et à leurs actions, mais également aux lieux : l'Allemagne, par exemple, disposerait d'une unité géologique caractérisant l'ensemble de son sous-sol, tandis que la France, autrefois la Gaule, serait géographiquement unie depuis l'Antiquité (PÉAUD 2016, p. 226-229). Au contraire des pays européens, qui revendiquent toute sorte de primauté historico-géographique, ceux d'Amérique latine, d'Afrique ou encore d'Australie seraient – selon

sont multiples : l'enseignement avant tout (qu'il soit scolaire, professionnel ou universitaire), mais également la presse et les manifestations publiques (expositions, conférences, cérémonies). Il s'agit d'importants canaux de communication où les acquis scientifiques peuvent être vulgarisés avec toute leur contenance idéologique, atteignant ainsi – indifféremment de leur appartenance sociale – le plus grand nombre de personnes.

Géographie et associations géographiques

Dans ce contexte où les disciplines scientifiques se développent corrélativement à l'impérialisme colonial, la géographie joue un rôle primordial. Accompagnant l'expansion européenne outre-mer, cette discipline englobe les sciences naturelles et humano-sociales reliées à l'exploration du monde. En son sein, on retrouve non seulement des branches d'étude qui concernent la configuration de la Terre et de ses distributions (comme la cartographie et la statistique), mais également des analyses du sol (géologie), du climat (météorologie), de la flore (botanique), de la faune (zoologie) ou encore des populations autochtones et de leurs modes de vie (anthropologie)⁴⁴.

En raison de ses multiples orientations, mais aussi de ses priorités plus pratiques que théoriques, la discipline géographique, au XIX^e siècle, peine à mettre sur pied une méthodologie propre. Malgré quelques tentatives d'élaboration de lois générales qui permettent d'expliquer la diversité de la vie sur Terre, la géographie de cette époque demeure très descriptive : elle ambitionne d'exposer les faits naturels et humains dans toutes les régions du globe⁴⁵. Elle se relie donc à l'exploration du monde. Par ce fait, son degré de scientificité est censé se mesurer à l'exactitude des descriptions et des représentations qu'elle fournit (cartes, récits, photos : tout fait partie de la construction géographique), lesquelles, s'inscrivant dans une optique héritée des Lumières, visent à établir, de façon presque

l'optique occidentale – dépourvus d'histoire et avec une géographie qui reste à découvrir : d'où un axe supplémentaire en faveur de l'expansion coloniale et de la rhétorique « civilisatrice » (CLAVAL 2008, p. 20-23).

⁴⁴ La liste pourrait continuer, ajoutant l'hydrologie, la biologie, l'histoire, l'ethnographie, l'archéologie ou encore le droit et l'économie. Pour se rendre compte de la variété des questions traitées, il suffit de jeter un coup d'œil à l'évolution des activités des congrès internationaux de géographie. Voir UNION GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE 1972, p. 55-86.

⁴⁵ CLAVAL 2011, p. 49-67.

encyclopédique, des savoirs universels qui peuvent servir au progrès de l'humanité tout entière⁴⁶.

Or, ce discours imprégné d'humanisme et d'universalisme se heurte, en Europe, à la réalité des contextes nationaux, en particulier de la seconde moitié du XIX^e siècle⁴⁷. La mise en place des États centralisés, l'essor des nationalismes, la concurrence commerciale croissante, les réactions politiques à la Grande Dépression et le nouvel élan colonialiste influencent considérablement le développement de la géographie, qui embrasse une logique de plus en plus impérialiste⁴⁸. Ce changement de perspective se fait sous l'emprise des sociétés de géographie, qui, à cette époque, sont les principaux lieux de promotion et d'institutionnalisation de la discipline géographique⁴⁹.

De nature privée, les sociétés de géographie – souvent reliées à l'action gouvernementale – sont gérées par des acteurs différemment impliqués dans l'impérialisme colonial. Leur priorité n'est pas de développer des connaissances universelles sur la planète ni d'améliorer méthodologiquement la discipline géographique, mais de favoriser la domination occidentale dans le monde à travers la recherche de solutions (pratiques ou idéologiques) immédiatement applicables à la réalité expansionniste⁵⁰.

Avant d'esquisser un panorama des associations géographiques et de leur fonctionnement, j'aimerais souligner quelques aspects liés à la géographie du XIX^e siècle et à ses changements par rapport au passé. Si cette discipline représente depuis l'époque ancienne un outil du contrôle territorial (sur l'émigration d'hommes, le mouvement de marchandises et les interventions militaires), l'apparition du capitalisme (qui engendre une exportation de capitaux et de main-d'œuvre, mais aussi l'instauration de rapports économiques inégaux entre l'Europe et le reste du monde) accroît le besoin occidental de disposer de repères géographiques précis, non seulement pour la navigation maritime et pour les autres moyens de communication sur la longue distance, comme les chemins de fer continentaux, mais aussi pour la reconnaissance juridique des possessions territoriales d'outre-mer, faisant désormais l'objet de considérations

⁴⁶ BUTLIN 2009, p. 225-229; PÉAUD 2016, p. 30-34.

⁴⁷ Pour une histoire politico-disciplinaire de la géographie en France, Allemagne et Grande-Bretagne, voir PÉAUD 2016.

⁴⁸ HEFFERNAN 2009.

⁴⁹ PÉAUD 2016, p. 69 et suivantes.

⁵⁰ BUTLIN 2009, p. 275-28; HARVEY 2010, p. 41; PÉAUD 2016, p. 173-199.

géopolitiques internationales. Ces facteurs sont à la base de l'intensification des expéditions exploratoires et des entreprises cartographiques du XIX^e siècle, tout comme de l'essor des sociétés de géographie⁵¹.

La création d'un espace économique mondial et sa répartition entre sphères d'influence, en effet, demande que les territoires assujettis soient maîtrisés, du point de vue géographique, par les puissances dominantes. L'humanisme et l'universalisme qui accompagnent le développement des sciences à l'époque des Lumières, et qui touchent également la géographie entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, font donc progressivement place à l'impérialisme. Dans ce cadre, la discipline géographique ne représente pas seulement un outil pratique (connaître le monde pour le dominer), mais également idéologique (justifier la domination): avec ses descriptions et ses représentations de l'espace, elle peut déformer la réalité des territoires et de leurs populations à l'avantage d'un imaginaire qui, s'appuyant sur des considérations ethnocentristes, racistes ou encore nationalistes, rationalise l'impérialisme occidental⁵².

Je reviens sur les associations géographiques, qui, comme déjà dit, sont les lieux phares du développement de la géographie au XIX^e siècle. C'est sous leur égide qu'une première communauté d'amateurs et de savants se forme autour de cette discipline, anticipant ainsi son entrée dans le monde de l'enseignement et de la recherche. Émergeant à côté d'autres institutions impliquées dans l'appropriation coloniale de l'espace, comme les ministères de la Marine ou des Colonies, les sociétés de géographie se font promotrices des desseins expansionnistes nationaux. La première est fondée à Paris en 1821, suivie de celles de Berlin (1828) et de Londres (1830)⁵³. D'autres associations sont mises sur pied par exemple à Mexico (1833)⁵⁴, à Saint-Petersbourg (1845)⁵⁵ et à New York (1851)⁵⁶. Tout au long du XIX^e siècle, en particulier dès les années 1860-1870, on assiste à la création de plusieurs dizaines de cercles associatifs consacrés à l'étude de la géographie, souvent reliés à d'autres domaines, tels que la statistique, l'ethnographie ou encore le commerce. Cela se vérifie surtout en Europe,

⁵¹ HARVEY 2010, p. 36-40.

⁵² CERRETI 1993b; DRIVER 1992, p. 30-35; HUDSON 1977.

⁵³ Pour une histoire comparée de ces trois sociétés, de leurs implications dans l'impérialisme colonial et de leurs contributions au développement de la discipline géographique, voir PÉAUD 2016; SCHRÖDER 2011. Ces deux travaux, comme expliqué au chapitre 1.2 de cet ouvrage, abordent le même sujet de manière complémentaire.

⁵⁴ AZUELA BERNAL 2003; RODRIGUEZ BENITEZ 1992.

⁵⁵ ORAIN 1996; HOOSON 2001, p. 227-233.

⁵⁶ SMITH 2003; TALEB-KHYAR 1999.

qui occupe la première place en termes de fondations et d'adhésions, mais aussi outre-mer, comme au Caire (1875)⁵⁷, au Québec (1877)⁵⁸ ou encore à Tokyo (1879)⁵⁹.

Il est difficile d'estimer le nombre d'associations géographiques qui existent dans le monde entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Alors que certains auteurs prétendent fournir des chiffres exacts, d'autres, plus prudemment, se limitent à donner des indications approximatives. Suivant leurs critères d'inclusion ou d'exclusion, le nombre en question peut varier de 100 à 300⁶⁰. Des estimations plus précises sont possibles au sujet des pays qui ont fait l'objet d'études approfondies (quoique la prudence soit toujours de mise). Ainsi, on peut considérer que les sociétés françaises de géographie dépassent les 30 unités au cours des années 1890, englobant environ 20 000 adhérents. En Allemagne, durant la même période, on dénombre plus de 20 sociétés pour un total cumulé de presque 9 000 membres. La situation de la Grande-Bretagne, en termes d'adhérents, n'est pas dissemblable de l'allemande, mais présente un nombre inférieur d'associations (à peu près la moitié, y compris les filiales britanniques établies outre-mer). Selon les travaux statistiques publiés au sujet des sociétés de géographie, ces trois puissances, à la fin du XIX^e siècle, représentent environ deux tiers du total des adhérents au niveau mondial, alors que le dernier tiers est partagé entre les autres pays d'Europe et ceux d'outre-mer (majoritairement américains)⁶¹.

⁵⁷ FERRIE et BOËSTCH 1996.

⁵⁸ BERGEVIN 1994; MORISSONNEAU 1971.

⁵⁹ TAKEUCHI 1994.

⁶⁰ L'historien Dominique Lejeune compte exactement 111 sociétés de géographie pour l'année 1894 (LEJEUNE 1993, p. 85), tandis que le géographe Claudio Cerreti, se référant à la fin du XIX^e siècle, estime que ces dernières pourraient se situer autour de 300 (CERRETI 2000a, p. 5). Ce décalage est dû, probablement, aux modalités de sélection différentes. Il est possible que Lejeune – ou la source qu'il utilise (d'ailleurs pas mentionnée) – considère uniquement les sociétés de géographie principales, sans forcément tenir compte de leurs filiales, pourtant souvent très actives et indépendantes. Cerreti, en revanche, comme il me l'a confirmé le 21 juin 2015, tend à inclure ces dernières, à côté d'autres associations – par exemple exploratoires et coloniales – au fonctionnement semblable. À ce propos, il faut préciser que le mot «géographie» n'apparaît pas toujours dans les intitulés des sociétés: l'association géographique de Bombay, par exemple, est absorbée en 1873 par la Royal Asiatic Society, qui, étant parfaitement analogue à une société de géographie, en assure la continuité. Pourtant, au niveau statistique, il ne va pas de soi d'inclure une «société asiatique» parmi les «sociétés géographiques».

⁶¹ Les seules statistiques qui existent au sujet des sociétés, des bulletins et des congrès de géographie du XIX^e siècle sont celles publiées dans le *Geographisches Jahrbuch* (voir WICHMANN 1884, 1891; KOLLM 1896, 1901). À l'époque comme aujourd'hui, les chercheurs s'en servent et s'y réfèrent, sans trop s'interroger sur les chiffres manquants ni sur les critères de sélection (voir par exemple BUTLIN 2017, p. 95).

Si ces chiffres, quoiqu'incomplets, suffisent à établir un ordre de grandeur quantitatif au sujet des associations géographiques (relevant, d'ailleurs, que leur nombre explose en l'espace de quelques décennies), l'importance de ces dernières se manifeste lorsqu'on s'intéresse à des aspects plus qualitatifs, comme le profil de leurs adhérents et les modalités d'adhésion. Les membres dont se composent les sociétés de géographie, en effet, sont des acteurs fortement intéressés à pénétrer les territoires étrangers pour en tirer unilatéralement des profits⁶². Il s'agit de grands hommes d'affaires, de chercheurs scientifiques, de notables politiques, de hauts fonctionnaires, de chefs de l'armée et de la marine, de missionnaires ou encore d'explorateurs⁶³. Ce sont des personnes appartenant à des couches sociales privilégiées (comme l'aristocratie et la grande bourgeoisie), qui, pour faire partie des sociétés de géographie, doivent généralement passer par une sélection très restrictive : avant tout, le paiement d'une cotisation annuelle élevée ; puis, le parrainage ; enfin, le vote interne pour l'admission⁶⁴. Les associations géographiques s'alignent ainsi à l'exclusivisme social pratiqué par la grande majorité des sociétés savantes du XIX^e siècle⁶⁵. Éloignés des phares de la presse ou du parlement, ces cercles associatifs représentent de véritables lieux de sociabilité bourgeoise, où les membres peuvent tisser, en toute discrétion, des réseaux de relations informelles avec des acteurs différemment impliqués dans la définition des stratégies politiques, économiques, culturelles ou encore militaires du pays⁶⁶.

Une fois au sein de ces sociétés, les membres, conformément aux statuts sociétaires, poursuivent des buts de développement et de promotion de la géographie dans ses différentes branches. Ce qui veut dire, en clair, qu'ils organisent la connaissance de la Terre en fonction de leurs intérêts de domination⁶⁷. Ainsi, les associations géographiques européennes s'intéressent davantage aux régions d'outre-mer (suivant une perspective

⁶² Dans ce cadre, la notion d'étranger ne se réfère pas forcément à la nationalité, mais plutôt à la méconnaissance. La Société de géographie de Québec, par exemple, n'est en rien différente des associations géographiques européennes : composée d'acteurs reliés au pouvoir politique, économique, culturel et militaire du pays, elle vise à explorer et à coloniser les vastes territoires canadiens. MORISSONNEAU 1971, p. 5-23.

⁶³ Voir par exemple LEJEUNE 1992.

⁶⁴ Voir par exemple CERRETI 1992.

⁶⁵ CHALINE 2002, p. 87-90.

⁶⁶ Pour un approfondissement sur les modes de vie et sur la sociabilité des milieux aristocratico-bourgeois, voir PINÇON et PINÇON-CHARLOT 1989, 2000, 2007. Sur leur culture identitaire et matérielle au XIX^e siècle, voir CHARPY 2010.

⁶⁷ Cela est désormais largement attesté par l'historiographie, dont un bilan a été tiré par SINGARAVÉLOU 2008.

d'expansion coloniale), tandis que les américaines, tout comme les russes, tournent leur attention surtout vers les vastes territoires nationaux (à coloniser intérieurement)⁶⁸. En tout cas, les sociétés de géographie n'ont pas pour seul but de fournir des instruments qui manqueraient aux explorateurs et aux agents gouvernementaux pour pénétrer, cartographier et coloniser les espaces, mais visent aussi à accompagner, voire même à stimuler, leurs démarches par d'autres types de soutiens. Ces soutiens peuvent être divisés en trois volets⁶⁹.

Avant tout, les associations géographiques suivent activement la découverte du monde, celle-ci étant l'étape primordiale pour avoir accès aux connaissances de la Terre. Elles organisent des expéditions d'exploration et supportent les voyages exploratoires organisés par d'autres entités. Les résultats atteints sont propagés au fur et à mesure de leur réception. En cas d'exploit, l'achèvement de l'exploration peut s'accompagner d'une remise de médailles ou de titres honorifiques. Ainsi, les associations géographiques exaltent le rôle des explorateurs, dont la gloire individuelle se confond facilement avec la nationale, tout en obtenant, en retour, un certain prestige et une bonne visibilité publique, étant donné que la presse, au XIX^e siècle, suit avec attention l'exploration du monde et ne manque pas de relater ce genre d'événements.

Deuxièmement, les sociétés de géographie élaborent et diffusent les savoirs géographiques qu'elles arrivent à recueillir. Des masses d'informations leur parviennent par les agents correspondants avec qui elles sont en contact⁷⁰. Ceux-ci ne sont pas uniquement des explorateurs en voyage, mais aussi des hommes d'affaires, des missionnaires, des diplomates ou encore des fonctionnaires établis plus ou moins durablement à l'étranger. Les sociétés de géographie s'appuient sur leurs réseaux informatifs pour élaborer des études et des cartes thématiques représentant le monde tel qu'elles le conçoivent. Cette élaboration est par la suite diffusée au sein des séances et des publications sociétaires. Au-delà des occasions de rencontre (conférences, excursions, réceptions conviviales),

⁶⁸ Sur les sociétés de géographie orientées vers la colonisation intérieure, voir BERGEVIN 1994; LÓPEZ-OCÓN 1994, 1996; ORAIN 1996.

⁶⁹ Le contenu des trois paragraphes suivants est élaboré à partir de la lecture croisée de la littérature scientifique consacrée aux sociétés de géographie, indiquée dans l'ensemble des notes en bas de page du présent chapitre.

⁷⁰ Il s'agit de membres sociétaires vivant ailleurs qui ont accepté, à travers la nomination au titre d'agent correspondant, d'être les informateurs officiels de la société dont ils font partie. Je reviendrai sur leur rôle – et sur leur importance – au chapitre 3.1.

presque toutes les associations publient leur propre bulletin qui contient les actualités géographiques internes et externes aux sociétés ainsi que les travaux réalisés par leurs membres. Ces périodiques, avec d'autres cartes et ouvrages, font constamment l'objet d'échanges nationaux et internationaux entre sociétés de géographie, lesquelles, souvent, classent leurs collections dans des bibliothèques spécialement mises sur pied.

Enfin, les associations géographiques collaborent activement – de manière formelle ou informelle – avec d'autres organisations publiques et privées, telles que les ministères gouvernementaux, les chambres de commerce ou encore les institutions savantes. Suivant les interlocuteurs et les projets, leurs collaborations portent sur des questions tant économiques que politiques, reliées à l'aménagement du territoire, à la gestion des flux migratoires ou encore à l'enseignement de la géographie. Les associations géographiques se trouvent ainsi impliquées, à différents degrés, dans les grandes orientations politiques de leur pays d'appartenance, entre expertises ponctuelles de nature stratégique (concernant par exemple les investissements) et influences générales à caractère idéologique (diffusion du credo nationaliste et impérialiste à travers l'éducation scolaire, la littérature bon marché ou encore les manifestations publiques, comme les expositions et les cérémonies).

Ces différentes dynamiques se retrouvent un peu partout dans le monde, particulièrement en Europe. C'est au sein des empires européens que les liens entre activités géographiques et impérialisme colonial se font particulièrement évidents au cours du XIX^e siècle. Afin d'illustrer ces liens, j'exemplifie ci-dessous les grandes orientations qu'assument les principales sociétés de géographie d'Europe, notamment en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie, en Belgique, au Portugal, en Espagne et aux Pays-Bas.

La France et la Grande-Bretagne, puissances coloniales majeures, sont les lieux phares du mouvement associatif de la géographie⁷¹. En dépit des différences de leur situation politique interne, ces deux pays présentent des associations géographiques assez similaires. Autant la Société de géographie de Paris (SGP)⁷², fondée dans la capitale française en 1821, que la Royal Geographical Society (RGS)⁷³, créée à Londres en 1830, prennent le relais d'anciens cercles associatifs orientés vers

⁷¹ HEFFERNAN 2001.

⁷² FIERRO 1983.

⁷³ DRIVER 2001, p. 24-48.

la découverte du monde⁷⁴. Mises sur pied par des milieux savants issus de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie, la SGP et la RGS se font immédiatement promotrices du mouvement exploratoire. Elles prennent part au financement et à l'organisation de nombreuses expéditions outre-mer. Ou encore, elles remettent des prix annuels d'une certaine valeur (économique et symbolique) aux explorateurs réputés dignes d'une telle reconnaissance⁷⁵. Sur le papier, c'est le monde entier, sans distinction apparente, qui retient l'attention de la SGP et de la RGS ; mais, dans les faits, leurs intérêts s'orientent surtout dans les régions d'outre-mer potentiellement colonisables ou déjà en phase de colonisation par leur État⁷⁶.

Ainsi, dès 1830, la pénétration française en Afrique septentrionale et occidentale est suivie avec intérêt par la SGP, mais c'est surtout dans les années 1860-1870 que le colonialisme tricolore – sous l'impulsion, d'un côté, des dirigeants sociétaires, et, de l'autre, de la guerre franco-prussienne – devient une priorité absolue de la société⁷⁷. Cette dernière s'implique activement dans les réformes éducatives nationales et favorise la fondation de chaires universitaires de géographie à une époque où l'enseignement géographique, en voie d'apparition, est souvent corrélé à la réalité ou à l'imaginaire des empires⁷⁸.

Quoiqu'un nombre important des membres de la SGP fasse partie du Parti colonial – l'un des groupes de pression majeurs en faveur du colonialisme français –, les dirigeants sociétaires tendent à nier l'existence de relations directes entre les activités géographiques de l'association et la politique expansionniste du pays : l'intérêt de la SGP est souvent présenté comme étant uniquement scientifique⁷⁹. Pourtant, au sein de la SGP, cette vision n'est pas unanime. Nombre de voix réclament un soutien plus actif en faveur des aspects matériels de l'expansion coloniale, non seulement en Afrique mais également en

⁷⁴ L'African Association (fondée à Londres en 1788) et le Raleigh Travellers' Club (1826) contribuent largement à la fondation de la RGS, tandis que la Société de l'Afrique intérieure (mise sur pied à Marseille en 1801) anticipe la création de la SGP. Voir FIERRO 1983, p. 5-6; LIVINGSTONE 1993, p. 158-160.

⁷⁵ PÉAUD 2016, p. 120-125.

⁷⁶ La thèse de la géographe Laura Péaud s'articule autour de cet objet, analysant les cas de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne dans la première moitié du XIX^e siècle. Voir PÉAUD 2016.

⁷⁷ Les effectifs de la SGP, dans la période considérée, décuplent, atteignant le nombre de 2 000 adhérents. Les activités sociétaires – désormais tournées vers l'exploration, l'expansion et la colonisation – s'intensifient également. Voir FIERRO 1983, p. 52 et suivantes.

⁷⁸ SINGARAVÉLOU 2011, p. 235-266.

⁷⁹ BUTLIN 2009, p. 292-295.

Asie et en Océanie. Deux perspectives complémentaires se développent alors : l'une, plus intellectuelle, axée sur la construction d'une identité et d'une conscience nationales, qui, étant vues comme supérieures, auraient la tâche de « civiliser » les pays et les peuples jugés inférieurs – les connaissances humano-territoriales joueraient un rôle important à ce propos – ; l'autre, plus matérielle, orientée vers la recherche du profit, c'est-à-dire vers l'exploitation des richesses naturelles et humaines des régions d'outre-mer. Si la première perspective demeure majoritaire au sein de la SGP, la seconde se développe, en particulier, à travers une commission mise sur pied en 1873, et donne lieu, trois ans plus tard, à la fondation de la Société de géographie commerciale de Paris (SGCP)⁸⁰.

La SGCP englobe toutes sortes de représentants français du commerce, de l'industrie et de la finance, mais aussi de la politique, de l'armée et de la marine, sans oublier les explorateurs et les intellectuels. À l'aube de la Grande Guerre, ses adhérents sont deux fois plus nombreux que ceux de la SGP⁸¹. De plus, à cette époque, la SGCP dispose d'un certain nombre de filiales en France et à l'étranger⁸². Cette société n'est pas la seule qui est fondée sur sol français durant le dernier quart du XIX^e siècle. Une vague d'associations géographiques orientées vers le commerce colonial émerge dans les provinces⁸³. On peut mentionner, à titre d'exemple, celles, très importantes, de Lyon (1873), de Bordeaux (1874) ou encore de Marseille (1876). Presque toutes ces sociétés collaborent avec les autorités ou les organisations locales et promeuvent les intérêts économiques du colonialisme, délaissant quelque peu les ambitions culturelles de la politique coloniale officielle (promues, en revanche, par la SGP)⁸⁴.

Comparativement à la France, la Grande-Bretagne présente un panorama similaire. La RGS prend le relais de la tradition exploratoire britannique héritée du XVIII^e siècle et se fixe pour objectif de contribuer à l'exploration du monde, promouvant les voyages exploratoires et centralisant à Londres toutes sortes de données écrites ou cartographiques au sujet des régions d'outre-mer. Or, plus qu'un lieu de discussion formelle, la RGS représente une arène d'échanges informels, où les membres, issus des plus hautes

⁸⁰ HEFFERNAN 2004 ; LEJEUNE 1993, p. 152-156.

⁸¹ Les membres de la SGCP sont alors 4 000, contre les 2 000 de la SGP. Voir FIERRO 1983, p. 278 ; HEFFERNAN 2004, p. 181.

⁸² HEFFERNAN 2004, p. 181.

⁸³ LEJEUNE 1993, p. 170-196.

⁸⁴ Plusieurs études existent sur les sociétés de géographie provinciales françaises. Voir BONNEFONT 1999 ; CLOUT 2008a, 2008b, 2009 ; HEFFERNAN 1994 ; KLEIN 2008 ; PEHAUT 1994 ; SCHNEIDER 1990.

sphères de la hiérarchie sociétale (incarnant l'État, l'armée, la marine ou encore les sciences), débattent d'actualités géographiques et géopolitiques en compagnie d'explorateurs et de capitalistes qui, grâce à leurs réussites, ont pu intégrer l'*establishment* britannique à travers cette association. Similairement au cas de la SGP, la RGS ne se revendique pas comme un instrument du pouvoir politique de l'empire. Pourtant, ses dirigeants sont très proches du gouvernement et de l'administration coloniale du pays, qui, surtout en temps de crise (comme durant la Grande Guerre), n'hésitent pas à demander des expertises ou à exploiter la cartoθήque sociétale⁸⁵.

La RGS ne s'intéresse guère aux questions matérielles du colonialisme ni à la collaboration avec les chambres du commerce (ou avec d'autres organisations économiques) pour l'extension des intérêts commerciaux britanniques outre-mer. L'évocation assez fréquente de la dimension commerciale de la géographie ou de la colonisation ne dépasse pas le stade de la rhétorique de la «civilisation». Deux raisons expliquent le manque d'intérêt de la RGS pour la recherche concrète de nouveaux débouchés : avant tout, les représentants du commerce et de l'industrie ne sont que minoritaires en son sein⁸⁶ ; puis, pareillement à ce qui se passe en France, un certain nombre d'associations géographiques spécialement commerciales se développent dans les provinces, notamment dans les grandes villes industrielles et portuaires à l'image de Manchester, d'Édimbourg et de Glasgow en 1884, de Liverpool en 1891 ou encore de Southampton en 1897⁸⁷. Ces sociétés, recueillant et divulguant les connaissances territoriales acquises outre-mer, promeuvent – essentiellement au niveau régional et avec l'appui des autorités politiques locales – l'exportation de marchandises et de capitaux dans le monde afin de stimuler la création de nouveaux marchés.

Une dynamique pareille existe aussi en Allemagne, où le nombre d'associations géographiques explose pendant le dernier quart du XIX^e siècle. C'est le commerce colonial – ou plutôt ses perspectives – qui stimule la création de ces dernières, comme à Hambourg (1873)⁸⁸ ou à Stuttgart (1882)⁸⁹. Contrairement aux cas de la France et de la Grande-Bretagne, où il faut attendre plus d'un demi-siècle pour que de nouvelles

⁸⁵ BUTLIN 2009, p. 282-288.

⁸⁶ BRIDGES 1973, p. 224-227.

⁸⁷ Pour un tour d'horizon sur les associations géographiques britanniques, voir MACKENZIE 1992, 1995. Voir également la récente étude de cas sur la société de Leeds et Yorkshire : BUTLIN 2017.

⁸⁸ NORDMEYER 1998.

⁸⁹ HAGEL et MECKELEIN 1982.

sociétés soient fondées dans le sillage de la SGP et de la RGS, la constitution de la Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin (GEB)⁹⁰ en 1828 est suivie de créations similaires à Francfort (1836), à Darmstadt (1845), à Leipzig (1861), à Dresde (1863), à Munich (1869) et à Brème (1870)⁹¹. Cette variété de lieux et de fondations est liée au fait que l'Allemagne, avant la guerre franco-prussienne de 1870-1871, ne dispose pas encore d'un État unitaire (les sociétés en question font donc partie d'entités étatiques différentes). À la suite de l'unification nationale, l'idée de se lancer dans une politique coloniale extérieure – stimulée par le contexte géopolitique international ainsi que par la croissance démographique, économique et militaire du pays – fait progressivement son apparition au sein des milieux dirigeants allemands. Dans ce contexte, les sociétés de géographie, tout comme les cercles associatifs favorables au colonialisme qui existent depuis les années 1840, auxquels s'ajoutent des sociétés africanistes, commerciales et missionnaires créées dans la seconde moitié du XIX^e siècle, jouent un rôle non négligeable en termes de pression politique. Assumant une position de plus en plus centrale dans la diplomatie internationale, en particulier par l'organisation, à Berlin, du Congrès de 1878 et de la Conférence de 1884-1885 (où il s'agit de redéfinir le découpage politique respectivement des Balkans et de l'Afrique), l'État allemand, dirigé par le chancelier Otto von Bismarck, finit par entrer pleinement dans le concert des grandes puissances⁹². Au travers de l'intensification des activités exploratoires dans le monde et de la promotion des intérêts économique-scientifiques qu'elles sous-tendent, le mouvement géographique allemand stimule et accélère le lancement d'une politique coloniale officielle, l'accompagnant jusqu'à la fin de ses jours (c'est-à-dire jusqu'à la dissolution de l'Empire à la suite du Traité de Versailles en 1919)⁹³.

Une situation où les cercles associatifs de la géographie impulsent l'expansionnisme national outre-mer se manifeste également en Italie et en Belgique. En dépit des oppositions gouvernementales majoritaires, la minorité des milieux dirigeants favorable au colonialisme arrive à concrétiser ses buts expansionnistes au travers d'initiatives géographiques privées.

⁹⁰ BADER 1978; LENZ 1978.

⁹¹ SANDNER et RÖSSLER 1994; SCHELHAAS et HÖNSCH 2001.

⁹² Pour un approfondissement sur les facteurs qui ont poussé les milieux dirigeants allemands à se lancer dans une politique coloniale officielle entre 1871 (date de l'unification nationale) et 1885 (année de clôture du Congrès de Berlin) malgré les réticences initiales, voir TOWNSEND 1921. L'influence des groupes de pression – économiques, politiques et géographiques – est bien illustrée tout au long de ce travail.

⁹³ Sur le rôle des géographes dans l'expansionnisme colonial allemand, voir GRÄBEL 2015.

La Società geografica italiana (SGI), fondée à Florence en 1867, puis transférée à Rome, arrive à financer, au milieu des années 1870, une expédition soi-disant scientifique en Éthiopie pour stimuler le lancement d'une politique coloniale officielle dans la corne de l'Afrique⁹⁴. Grâce à ses importants relais au sein du gouvernement péninsulaire, la SGI – composée essentiellement de ministres, de fonctionnaires et de parlementaires nationaux, tout comme de cadres militaires et d'hommes d'affaires (les géographes et les intellectuels, en revanche, sont minoritaires)⁹⁵ – détient le quasi-monopole des expéditions exploratoires italiennes tout au long du XIX^e siècle⁹⁶. Quelques autres cercles géographiques particulièrement orientés vers la colonisation du continent africain sont mis sur pied aussi à Milan, à Naples, à Florence et à Gênes, avant que l'Istituto coloniale italiano, fondé à Rome en 1906, ne les supplante en termes d'influence et de propagande⁹⁷.

La Société royale belge de géographie (SRBG), quant à elle, est mise sur pied à Bruxelles en 1876, anticipant de quelques jours la Conférence géographique internationale organisée par le roi Léopold II dans la capitale du pays⁹⁸. À cette occasion, le monarque belge, en présence (et avec l'appui) de nombreux explorateurs, politiciens et philanthropes européens, lance officiellement, derrière le paravent de la géographie et de son avancement scientifique, son projet d'exploration et de colonisation de l'Afrique centrale⁹⁹. Malgré la proximité des dirigeants sociétaires avec le roi, la SRBG n'est pas directement impliquée dans l'organisation de l'expansionnisme belge en terres africaines : ce dernier est dirigé

⁹⁴ CERRETI 2003a ; NATILI 2008.

⁹⁵ Sur la sociologie de la SGI, voir CERRETI 1992. Sur l'orientation politico-idéologique des géographes italiens, voir CERRETI 1995a.

⁹⁶ CERRETI 2000a.

⁹⁷ ATKINSON 2003 ; GAMBI 1994 ; MONINA 2002. D'autres cercles géographiques – d'importance et de durée de vie plus modestes – existent, par exemple à Bari, dans la région des Pouilles (DEL BOCA 1985, vol. 1, p. 53).

⁹⁸ En octobre 2017, j'ai pu consulter les archives de la SRBG auprès de l'Université libre de Bruxelles (le siège de la société se trouve au bâtiment «D» du Campus Solbosch). Leur état de conservation, au moins pour le XIX^e siècle, n'est pas bon : les sources ont été insérées en bloc dans des cartons sans trop de critères ni de protection. Les cartons ont été déplacés à maintes reprises au fil des années. Personne ne s'est jamais occupé d'inventorier ou de classer ces archives. Résultat : le travail de recherche est lourdement ralenti et certaines sources – documents écrasés, photos décolorées – risquent de disparaître. Le matériel à disposition a néanmoins permis de reconstituer l'histoire de la SRBG. Voir NICOLAI 1994 et VANDERSMISSEN 2008, p. 261-275 (voir également p. 161-189 : ici, l'auteur parle de l'ancêtre des associations géographiques de la Belgique – la Société belge de géographie (1869-1873) –, créée et animée par le politicien Charles Sainctelette).

⁹⁹ Sur les origines de la doctrine coloniale de Léopold II (largement basée sur la géographie d'exploration), voir VANDERSMISSEN 2009.

personnellement par Léopold II et par quelques proches collaborateurs. En revanche, la société bruxelloise – tout comme sa «sœur» anversoise, également fondée en 1876¹⁰⁰ – se fait promotrice de la vision prétendument humanitaire de la politique léopoldienne en Afrique, propageant les opportunités de profit que l'ouverture commerciale de la vaste région du Congo devrait apporter à la Belgique et au reste de l'Europe¹⁰¹.

Si les cas italien et belge sont révélateurs de l'importance du mouvement géographique en ce qui concerne le lancement d'une politique coloniale officielle¹⁰², les exemples du Portugal et de l'Espagne montrent comment ce même milieu revitalise les appétits expansionnistes des vieux empires déclinants. À l'époque industrielle, ces deux derniers pays ne sont plus du tout les puissances hégémoniques du xv^e et du xvi^e siècle¹⁰³.

Ayant perdu, au début du xix^e siècle, la plupart de ses territoires d'outre-mer, en particulier le Brésil en 1822, le Portugal s'oriente de plus en plus vers ses colonies littorales africaines : Guinée, Angola et Mozambique. L'intérêt pour ces régions se manifeste surtout dans la seconde moitié du xix^e siècle, quand la bourgeoisie libérale, à la suite de la guerre civile portugaise, consolide son pouvoir dans un contexte national de profondes transformations économiques¹⁰⁴. La fondation, en 1875, de la Sociedade de geografia de Lisboa (SGL) permet alors aux dirigeants nationaux – hommes d'État, chefs de l'armée et de la marine, grands patrons et intellectuels – d'avoir un lieu privilégié, dans la capitale du pays, où planifier l'avenir colonial portugais¹⁰⁵. Contrairement aux tendances des associations géographiques de Paris, de Londres et de Berlin, la société de Lisbonne officialise son engagement avec le gouvernement dans le but déclaré de favoriser l'expansion portugaise en Afrique. Collaborant, en particulier, avec le ministère de la Marine et des Colonies (qui subventionne une large partie de ses activités, comme les publications sociétaires), la SGL organise plusieurs voyages d'exploration en terres africaines et s'implique dans la réalisation d'importants projets gouvernementaux¹⁰⁶.

¹⁰⁰ VANDERSMISSEN 2008, p. 223-260.

¹⁰¹ NICOLAI 1994 ; VANDERSMISSEN 2014.

¹⁰² À titre de précision, au-delà des similitudes, il ne faut pas négliger les différences : alors que la SGI, en Italie, crée les conditions pour lancer une politique coloniale officielle tout en finissant par la contrôler (CERRETI 2007b), Léopold II, en Belgique, se sert du mouvement géographique international pour faire autant, mais garde finalement pour lui le contrôle sur ce type d'opérations (VANDERSMISSEN 2014).

¹⁰³ BUTLIN 2009, p. 296-301.

¹⁰⁴ BAIROCH 1976, p. 266-270 ; NEWITT 1995, p. 333-334.

¹⁰⁵ GARCIA LIMA 2004 ; VELOZO DA SILVA 2015.

¹⁰⁶ NEWITT 1995, p. 333-336.

Le cas de l'Espagne est similaire. L'empire colonial espagnol perd beaucoup de terrain au XVIII^e siècle (surtout à l'avantage de la Grande-Bretagne). Au XIX^e siècle, la situation ne s'améliore pas : affecté, d'un côté, par les indépendances nationales d'Amérique (jusqu'aux années 1820), et, de l'autre, par l'issue de la guerre hispano-américaine (en 1898), le pays se retrouve considérablement affaibli du point de vue colonial¹⁰⁷. La victoire sur le Maroc de 1860 relance par contre l'intérêt pour l'expansionnisme en Afrique, alimenté, dès 1876, par la Sociedad Geográfica de Madrid (SGM)¹⁰⁸. Fondée dans le sillage de la Restauration bourbonnienne, la SGM englobe nombre de personnalités dirigeantes espagnoles (notamment politiques, militaires et scientifiques). Elle s'intéresse tout de suite à l'exploration et à la colonisation des terres d'outre-mer – particulièrement de l'Afrique¹⁰⁹ –, non seulement pour redonner gloire et prestige à un empire ébranlé par les échecs subis en Amérique mais aussi pour faire face aux problèmes socio-économiques qui affectent l'intérieur du pays. Ainsi, avec le concours de l'État, la SGM se fait promotrice – au travers de conférences géographiques, de congrès commerciaux et d'expéditions exploratoires – de l'expansion nationale (publique et privée) dans le monde, orientant son attention vers le Maghreb occidental, les îles Canariennes et le golfe de Guinée¹¹⁰. La Societat de Geografia Comercial, fondée à Barcelone en 1884 sous l'impulsion du congrès de géographie coloniale organisé l'année auparavant par la SGM, s'inscrit pleinement dans ces opérations¹¹¹.

Les associations géographiques jouent un rôle important également aux Pays-Bas. Empire colonial de longue tradition, il réduit sa taille (à l'avantage de la Grande-Bretagne) dès le XVII^e siècle. Au XIX^e siècle, l'Indonésie représente la principale possession coloniale des Pays-Bas, mais son occupation demeure inégale : alors que certaines parties sont contrôlées politiquement et militairement, d'autres, disposant parfois d'une simple présence économique hollandaise, restent sous contrôle autochtone. Dans ce contexte, des guerres successives éclatent entre colonisateurs et colonisés¹¹². La Société de géographie d'Amsterdam, appelée Koninklijk Nederlands

¹⁰⁷ Ce à quoi il faut ajouter la cession d'archipels insulaires du Pacifique à l'Allemagne : îles Marshall (1885), îles Carolines et une partie des îles Mariannes (1899). Voir BUTLIN 2009, p. 299-300.

¹⁰⁸ Sur la guerre, décisive pour la relance du colonialisme espagnol, voir LÉCUYER et SERRANO 1976.

¹⁰⁹ HERNANDEZ SANDOICA 1994 ; NOGUÉ et VILLANOVA 2002 ; VILLANOVA 1999.

¹¹⁰ CAPEL 1994.

¹¹¹ VILLANOVA 2010.

¹¹² ETEMAD 2000, p. 100-102 ; WESSELING 2009, p. 192-205 et p. 270-272.

Aardrijkskundig Genootschap (KNAG), est mise sur pied au moment où l'armée coloniale attaque le Sultanat d'Aceh, au nord de Sumatra (île qui fait partie de l'archipel indonésien)¹¹³. Fondée en 1873 par des milieux reliés à la politique, à l'économie, à la science, à l'éducation, à l'armée et à la marine des Pays-Bas, la KNAG obtient, malgré certaines oppositions de premier plan, l'autorisation gouvernementale de lancer une expédition exploratoire dans la région de Jambi, au centre-sud de Sumatra. Si le prétexte scientifique est d'accroître les connaissances de cet immense territoire presque inconnu en Europe, l'enjeu est de pousser les opérations militaires dans la partie méridionale de l'île, qui, tout comme la septentrionale, semble extrêmement riche en matières premières. L'expédition patronnée par la KNAG est lancée en 1877, mais échoue rapidement. L'armée coloniale hollandaise, déjà engagée sur le front d'Aceh, finit par lâcher prise face aux résistances du Sultanat de Jambi. La KNAG ne peut donc plus avancer dans le périmètre envisagé (et encore moins l'annexer par la force militaire). Elle interrompt alors son expédition en 1879 (non sans polémiques)¹¹⁴. Cet échec ne l'empêche cependant pas, dans les années suivantes, d'organiser d'autres voyages d'exploration, comme à Bornéo et en Nouvelle-Guinée¹¹⁵.

Les quelques exemples que je viens de mentionner, loin d'être exhaustifs, permettent néanmoins de donner un aperçu concret des liens existant, au XIX^e siècle, entre géographie associative et impérialisme colonial. Les cas illustrés pourraient être multipliés avec l'inclusion d'autres sociétés, telles que les russes, les austro-hongroises ou encore les scandinaves, pour ne pas parler des américaines et des asiatiques¹¹⁶. On trouverait alors des orientations géographiques différentes: au Canada et aux États-Unis, par exemple, c'est la colonisation intérieure qui retient l'attention des sociétés de géographie¹¹⁷. Mais les dynamiques vérifiées restent les mêmes: l'exploration et l'appropriation coloniale de l'espace sont toujours à la base de l'ambition de ces cercles bourgeois d'officiers, de patrons, de politiciens, de fonctionnaires et d'intellectuels qui représentent la minorité privilégiée – et dominante – d'un capitalisme en pleine expansion dans le monde. Une expansion à laquelle le mouvement associatif de la géographie, à côté d'autres organisations publiques et privées, donne son importante contribution.

¹¹³ VAN DER VELDE 1995, p. 82-86.

¹¹⁴ PATER 2001, p. 154-158; VAN DER VELDE 1995, p. 86-88.

¹¹⁵ BUTLIN 2009, p. 306-307.

¹¹⁶ AZUELA BERNAL 2003; CHRISTIANSEN 2004; FIGUEIROA 1992; HELMFRID 2004; HOOSON 2001; LÓPEZ-OCÓN 1994, 1996; ORAIN 1996; RODRIGUEZ BENITEZ 1992; TAKEUCHI 1994.

¹¹⁷ BERGEVIN 1994; MORISSONNEAU 1971; SMITH 2003.

Si je parle de mouvement associatif, et pas seulement d'associations, c'est parce que les sociétés de géographie de cette époque constituent un véritable groupe de pression en faveur de l'impérialisme organisé à l'échelle internationale. Loin d'être connectées entre elles uniquement par des relations cordiales ou par l'échange des bulletins, ces sociétés coordonnent activement leurs efforts, dès 1871, à travers l'organisation des congrès internationaux de géographie¹¹⁸. Ce genre de congrès, au XIX^e siècle, représente un site parmi d'autres d'élaboration des savoirs. Dans le cas de la géographie, il s'agit d'une élaboration à la fois collaborative et concurrentielle, centrée sur la recherche de méthodes scientifiques communément applicables à la réalité individuelle des empires. Les enjeux politiques, économiques et militaires sont à l'ordre du jour lors de ces rendez-vous¹¹⁹. Pour favoriser le dialogue (et non le conflit) entre les pays représentés, les congressistes s'efforcent de traiter les questions relatives à l'exploration et à la colonisation uniquement d'un point de vue technique. Il s'agit donc d'achever le remplissage des cartes, de standardiser le « langage » cartographique (mesures, projections, signes conventionnels) ou encore d'étudier l'influence de l'environnement et du climat sur la vie humaine¹²⁰. Dans ce contexte, les rivalités concernent surtout les aspects méthodologiques : le choix, par exemple, d'un méridien initial unique comme point de référence pour la longitude relève d'une décision arbitraire qui remet en cause non seulement les habitudes cartographiques nationales, mais également leur domination symbolique¹²¹. Concernant les aspects opérationnels, en revanche, l'unanimité des consentements est plus fréquente : les congressistes, dans la lignée des ambitions des sociétés de géographie, visent, jusqu'au début de la Grande Guerre, à élaborer des connaissances géographiques utiles à l'occupation coloniale de l'espace, qu'il s'agisse d'établir des itinéraires maritimes et terrestres pour le commerce, de reconnaître juridiquement la neutralité absolue des grands fleuves ou d'examiner à la lumière des théories raciales la conduite des empires à l'égard des populations d'outre-mer. L'ensemble des travaux aboutit à une série de souhaits et de résolutions qui s'adresse, d'un côté, aux milieux scientifiques de la géographie, et, de l'autre, aux gouvernements et à leurs ministères. La concrétisation de ces différents objectifs dépend alors de

¹¹⁸ Pour une analyse historique de longue durée (un siècle) des congrès internationaux de géographie, voir UNION GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE 1972 (une vision d'ensemble est proposée aux pages 197-209).

¹¹⁹ ROBIC 1996, p. 148-150 et p. 165-166 ; ROESSLER 1990, p. 83-84.

¹²⁰ Sur les activités des congrès, voir UNION GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE 1972, p. 55-86 et p. 185-191.

¹²¹ ROBIC 2010, p. 34-36.

l'action, désormais coordonnée au niveau international, que chaque société de géographie entreprend dans le cadre de son propre pays¹²².

Entre 1871, date du premier congrès international de géographie, et 1913, dernier rendez-vous du genre avant la Grande Guerre, dix événements de ce type sont organisés par les associations géographiques des grandes villes occidentales, comme Anvers, Rome, Paris, Londres, Berlin et Washington. La société organisatrice, en collaboration avec les autorités politiques et d'autres organisations privées, se charge entièrement du programme des travaux et de la réception des invités (y compris le séjour et les loisirs). Comme d'habitude, la cotisation demandée pour participer à ce genre d'événements est hors de portée des couches sociales non aisées. S'y retrouvent des hautes personnalités scientifiques, politiques, économiques et militaires de plusieurs pays, souvent avec un mandat officiel de représentation diplomatique¹²³.

À deux occasions, durant cette période, les congrès internationaux de géographie se tiennent sur sol helvétique: à Berne en 1891 et à Genève en 1908¹²⁴. Les travaux effectués en Suisse, concernant les questions exploratoires, cartographiques, géophysiques ou encore pédagogiques, ne présentent pas de spécificités par rapport à ceux qui se font ailleurs: la recherche de résultats applicables, en particulier dans les régions d'outre-mer, demeure indistinctement le but ultime de ce genre de réunions, au-delà, bien entendu, de leur fonction de mise en réseau d'acteurs (publics et privés) intéressés au développement de la géographie dans ses différentes branches. En revanche, c'est l'occasion d'entendre, de la part des autorités politiques, des prises de position officielles proclamant le rôle de la Suisse dans l'impérialisme colonial et dans l'avancement scientifique qui l'accompagne.

Ainsi, le chef radical du Département des affaires étrangères, Numa Droz, ouvre le congrès bernois de 1891 avec les mots suivants:

«Placée au centre du continent, sans port de mer ni flotte, il semble que la Suisse ne devrait prendre qu'un intérêt partiel et secondaire à ce grand mouvement géographique, à la fois scientifique et colonial, qui s'est particulièrement accentué dans les vingt dernières années chez la plupart des nations civilisées. Il n'en est rien cependant. L'étude des questions géographiques n'est pas poursuivie avec moins d'ardeur dans

¹²² ROBIC 1996, p. 161-165.

¹²³ Sur l'organisation des congrès et sur les participants, voir UNION GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE 1972, p. 15-54.

¹²⁴ Pour les actes de ces réunions, voir Congrès géographique international 1891 et 1908.

nos montagnes que dans les pays maritimes [...] C'est ainsi que nous nous associons d'une manière très directe à l'œuvre des autres pays, en y apportant notre part de collaboration. »¹²⁵

Après avoir loué la vitalité et les initiatives des sociétés suisses de géographie, présentées comme les moteurs de l'intégration helvétique au mouvement international d'études géographiques, Droz s'arrête sur les formes particulières qu'assume le pays relativement au colonialisme.

*«Si nous ne sommes pas un peuple de marins, nous n'en avons pas moins nos explorateurs et nos colonisateurs. L'amour de la science aussi bien que la recherche du gain a conduit de nombreux Suisses dans les expéditions les plus hardies. Les noms de nos savants géographes, géologues, naturalistes, astronomes, ont leur éclat à côté de ceux des plus grands pays. Nos commerçants sont établis sur tous les points du globe et entretiennent avec la mère patrie les relations d'intérêts les plus étroites, fortifiées par cet amour du sol natal qui caractérise les peuples montagnards. Nos colons, nos agriculteurs se trouvent en rangs serrés dans diverses parties du nouveau monde, où de vaillants pionniers apportent leurs habitudes d'ordre, leur esprit de sociabilité, leur besoin de culture intellectuelle, leur organisation démocratique. Nos tissus et nos montres sont aussi des agents suisses qui pénètrent partout où la civilisation s'éveille et qui nous mettent en rapport avec tous les continents, avec toutes les races, avec tous les peuples et les peuplades dont se compose l'humanité.»*¹²⁶

Cette allocution, d'une clarté nette, exalte et caractérise à la fois l'expansion helvétique dans le monde. Comme Droz le souligne, la Suisse s'associe à l'action des puissances coloniales non pas à travers la force maritime ou militaire, mais en développant ses intérêts économiques, migratoires et scientifiques outre-mer sous l'emprise d'un patriotisme nationaliste et raciste qui ne diffère aucunement de l'idéologie communément professée au sein des empires¹²⁷. Il convient alors, avant de s'intéresser aux sociétés suisses de géographie, de tracer quelques contours du pays des Helvètes au XIX^e siècle.

¹²⁵ Allocution de Numa Droz, 10 août 1891, in Congrès géographique international 1891, p. 39-40.

¹²⁶ Congrès géographique international 1891, p. 40.

¹²⁷ Voir également le discours d'ouverture du Congrès international de géographie de Genève tenu par le président radical de la Confédération. Voir allocution d'Ernst Brenner, 27 juillet 1908, in Congrès géographique international 1908, vol. 1, p. 64-66.

Chapitre 2.2

Le contexte helvétique

Ce chapitre prolonge l'introduction historique proposée dans les pages précédentes, abordant cette fois-ci la situation interne de la Suisse à l'époque des empires. Or, il ne s'agit pas de présenter toutes ses caractéristiques, mais de donner un aperçu de son développement politico-économique.

Pour ce faire, je m'intéresse avant tout aux grandes étapes de la formation de l'État fédéral, puis aux différents niveaux d'expansion de l'économie privée helvétique. Quatre niveaux, en particulier, sont analysés : le commerce, l'industrie, la finance et l'émigration. Une telle analyse sert à illustrer l'intégration matérielle de la bourgeoisie suisse dans le système-monde impérial projeté par les grandes puissances européennes.

Mon attention se porte ensuite sur une autre caractéristique du pays au XIX^e siècle, à savoir sa sociabilité bourgeoise extrêmement développée. Des milliers de sociétés privées émergent en territoire confédéré, devenant souvent des groupes de pression d'une certaine importance dans le panorama politique national. De l'économie à la philanthropie, des loisirs aux arts : presque tous les domaines sont représentés au sein du mouvement associatif helvétique. C'est dans ce cadre que les sociétés suisses de géographie, comme on le verra dans les chapitres suivants, font leur apparition.

La Suisse entre unification politique et expansion économique

Dans les processus européens d'unification nationale, au cours du XIX^e siècle, la Suisse se forme également en tant qu'État unitaire. Sa particularité réside dans la mise en place d'une structure fédérale d'États souverains (les cantons) soumis à un pouvoir central (la Confédération)¹. Ce développement se caractérise par trois étapes fondamentales : le Pacte fédéral de 1815, la Constitution de 1848 et sa révision de 1874². On passe ainsi d'une situation où les cantons représentent de véritables États indépendants, unis par un lien confédéral censé gérer essentiellement les aspects militaires du pays, à un système plus hiérarchisé dans lequel les cantons cèdent à la Confédération une série de compétences, telles que les affaires étrangères, l'administration des douanes et des postes, la formation supérieure et la politique monétaire³. Ces changements, qui répondent aux transformations politico-économiques internationales du XIX^e siècle, ne se font pas à l'abri de conflits intérieurs, comme l'attestent la guerre du *Sonderbund* des années 1840 ou encore le *Kulturkampf* des années 1870-1880⁴.

De tels conflits révèlent de profondes différences culturelles, économiques et politiques entre les cantons. Ces trois aspects vont parfois ensemble. Certains cantons à caractère protestant (comme Zurich, Bâle ou Genève) ou mixte (par exemple Argovie et Saint-Gall) d'idéologie radicale dominante connaissent une industrialisation rapide, tandis que certains cantons catholiques à majorité conservatrice (tels que Lucerne) restent davantage ancrés à des intérêts agricoles et fonciers. Cette conception binaire se heurte cependant à une réalité souvent plus complexe. Le canton de Vaud, par exemple, est l'un des piliers du protestantisme confessionnel ainsi que du radicalisme politique en Suisse, mais son économie, au XIX^e siècle, demeure largement orientée vers le secteur primaire⁵. En

¹ Il y a toujours un certain flou historico-juridique au sujet de la nature constitutionnelle de la Suisse au XIX^e siècle. Si la formule d'« État fédéral » serait peut-être plus appropriée pour caractériser le pays, en particulier après 1848, le terme de « Confédération » demeure son nom officiel depuis 1803. Pour un approfondissement, voir KÖLZ 2006, 2013.

² Pour une mise en contexte de ces trois étapes, voir ANDREY 1983 ; RUFFIEUX 1983.

³ Sur les origines de l'État fédéral et sur son rôle dans l'histoire suisse au XIX^e siècle, voir HUMAIR 2009.

⁴ Pour un survol des deux événements mentionnés, voir WALTER 2013, p. 27-35 et p. 54-61. Sur l'influence des relations internationales dans le cadre du développement de la Suisse en tant qu'État unitaire et indépendant, voir HUMAIR 2018.

⁵ L'historien Olivier Longchamp, qui analyse un volet de l'histoire fiscale vaudoise, propose un bon survol du développement politico-économique du canton de Vaud au XIX^e siècle. Voir LONGCHAMP 2002, p. 12-39.

revanche, dans un bastion du catholicisme et du conservatisme tel que Fribourg, ancré à la grande propriété terrienne et à la tradition mercenaire, se développe un noyau de banquiers dont les activités s'étendent parfois au niveau international⁶. En général, on peut retenir que les fractions radicales, davantage reliées aux intérêts industriels, promeuvent autant l'unification nationale que la centralisation étatique – atteignant leur but en 1848 –, tandis que les fractions conservatrices, pas forcément au cœur du capitalisme helvétique, se font défenseuses du fédéralisme cantonal⁷.

Or, le processus d'unification et de centralisation de l'État helvétique – passant, entre autres, par la construction d'une identité nationale unitaire (qui n'a rien d'évident dans un pays si fractionné ne serait-ce qu'au point de vue linguistique)⁸ – relève moins de la volonté de surmonter les conflits intérieurs, d'ordre confessionnel par exemple, que de l'ambition d'accroître la compétitivité économique extérieure⁹. À cette fin, la mise sur pied d'un réseau national de transports (comme les chemins de fer, utiles au transit des marchandises vers l'étranger) et de communications (poste, télégraphe, indispensables aux activités des banques et des assurances) devient nécessaire, tout comme la gestion centralisée des relations internationales (notamment des points de vue commercial et douanier). La création d'un pouvoir central qui assume ces différentes tâches, achevée à l'époque de la Grande Dépression, répond alors, entre autres, aux perspectives d'expansion économique des milieux capitalistes du pays¹⁰.

⁶ BUGNARD 1998, p. 541-542, et, plus en général, l'histoire de Fribourg de PYTHON 2018.

⁷ La victoire des radicaux dans la guerre du *Sonderbund* mène ces derniers à dominer la scène politique fédérale jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle. Les conservateurs ne sont tout de même pas exclus. Le système bicaméral – instauré en 1848 avec la division de l'Assemblée fédérale en deux chambres, celle des cantons (Conseil des États) et celle du peuple (Conseil national) – ou encore le droit référendaire – prévu par la révision de la Constitution de 1874 – accordent aux différentes fractions de la politique nationale des moyens d'expression institutionnelle dans un sens d'inclusion (et non pas d'exclusion), afin d'éviter d'ultérieures guerres civiles. Pour un approfondissement sur l'histoire politico-démocratique du pays, voir MEUWLY 2018. Sur l'histoire des courants politiques et des partis en Suisse, voir GRUNER 1969. Sur le processus d'intégration des conservateurs au pouvoir fédéral dominé par les radicaux, voir HUMAIR 2009, p. 71-90 et WALTER 2013, p. 62-70.

⁸ WALTER 2013, p. 71-80.

⁹ Bien entendu, il n'y a pas que l'aspect économique qui compte. Longtemps négligé par l'historiographie, celui-ci revêt pourtant une importance fondamentale dans le développement de l'État central helvétique. Voir HUMAIR 2007.

¹⁰ Se concentrant sur l'évolution de la politique douanière de 1815 à 1914, l'historien Cédric Humair montre dans sa thèse comment le développement du capitalisme helvétique influence et accélère la mise en place d'un pouvoir fédéral centralisé, qui à son tour favorise l'expansion économique de la Suisse dans le monde. Voir HUMAIR 2004.

Des précisions sur cette expansion, si bien caractérisée par Numa Droz dans son intervention au Congrès international de géographie de Berne de 1891, s'avèrent nécessaires. Parler d'économie suisse au cours du XIX^e siècle paraît peut-être un peu artificiel, car la Suisse contemporaine¹¹ n'assume ses formes constitutionnelles « définitives » – inchangées pendant cent vingt-cinq ans – qu'en 1874. Il faudrait alors se référer plutôt aux économies cantonales, voire régionales, celles-ci entretenant, suivant les cas, d'intenses relations transnationales. Une vue d'ensemble de ces relations permet néanmoins de mieux apprécier l'importance des ramifications économiques du pays à l'étranger (à qui se relie la création de l'État fédéral chargé d'en assurer la protection). Dans les paragraphes qui suivent, je vais donc rappeler, à travers quatre facteurs principaux, quelques généralités de l'expansion économique suisse dans le monde, pour ensuite parler du rôle que les cercles associatifs privés jouent dans ce processus. Ce dernier point me permettra d'élargir l'analyse à l'ensemble de l'associationnisme bourgeois helvétique, au sein duquel s'inscrivent les sociétés de géographie.

Un premier facteur qui met en évidence l'intégration de la Suisse au contexte économique international est le commerce extérieur. À ce propos, l'administration fédérale ne commence à publier des statistiques qu'en 1892, ce qui rend difficile la reconstitution des mouvements de marchandises antérieurs à cette date¹². Néanmoins, certaines études permettent désormais de combler partiellement ce manque. Selon les estimations les plus vraisemblables, la Suisse, au milieu du XIX^e siècle, fournit, en dollars courants, 4-5 % du total des exportations européennes, pour ensuite se situer, à l'aube du premier conflit mondial, autour de

¹¹ En histoire, il y a un grand flou concernant la différenciation des époques. Celles-ci n'ont pas des bornes temporelles bien définies. Au contraire, elles peuvent varier d'une interprétation à l'autre, n'ayant rien à voir avec les prétendues traditions nationales (les historiens de France, par exemple, n'adoptent pas les mêmes périodisations). De plus, les macrosubdivisions occidentales de l'histoire, qui consistent notamment à la segmenter en périodes ancienne, médiévale, moderne et contemporaine, avec des spécialisations ultérieures (par exemple le Haut Moyen Âge ou la Renaissance), ne sont pas applicables à l'ensemble du monde. Pourtant, il faut trancher. Par rapport à mon sujet de thèse, concernant l'histoire globale avec un angle d'approche européen, je fixe le début de la contemporanéité à l'époque où il y a les changements majeurs qui fondent la société d'aujourd'hui, tels que la Révolution française, la Révolution industrielle et, plus généralement, la fin de l'Ancien Régime suivie de la montée du capitalisme (on se situe, donc, entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle). Pour cette raison, étudiant certains aspects de l'histoire helvétique du XIX^e siècle, plus particulièrement de sa seconde moitié, je préfère parler de « Suisse contemporaine » (et pas de « Suisse moderne », comme le font les historiens Cédric Humair et François Walter dans leurs ouvrages de 2004 et 2009). Pour un approfondissement sur la périodisation en histoire, voir LE GOFF 2014.

¹² HUMAIR 2010, p. 185.

2,5 % (ce pourcentage diminue en raison, d'un côté, du développement commercial des autres pays, et, de l'autre, de l'émigration industrielle massive)¹³. Si, en termes bruts, ces valeurs sont marginales, la perspective change lorsqu'on les rapporte à la taille démographique du pays. La Suisse se situe alors, jusqu'aux années 1890, au premier rang du classement des exportations par habitant, avant de céder sa place, au début du xx^e siècle, à la Belgique et aux Pays-Bas¹⁴. Concernant la destination des différents produits helvétiques – sur lesquels je reviendrai plus bas –, deux tiers de ceux-ci, en 1845, se dirigent vers les régions d'outre-mer. Cette proportion baisse progressivement en faveur de l'Europe, qui, dans la dernière décennie du xix^e siècle, absorbe désormais quatre cinquièmes de la production suisse¹⁵. D'une manière générale, le démarrage industriel du pays coïncide avec son expansion commerciale outre-mer¹⁶. Malgré l'inversion de tendance en termes de débouchés, la Suisse demeure l'un des pays industrialisés les plus tournés vers les marchés du Tiers-Monde (expression de nos jours qui désigne, selon la littérature consultée, les continents américain sans les États-Unis et le Canada, océanique sans l'Australie et la Nouvelle-Zélande, africain sans l'Afrique du Sud et asiatique sans le Japon) et cela encore au xx^e siècle¹⁷.

Venons-en maintenant aux différents produits helvétiques et à leurs catégories. À cette époque, la Suisse importe essentiellement – souvent du monde colonial¹⁸ – des matières premières (minerais, fibres ou encore combustibles) et des denrées alimentaires (céréales, sucre, cacao, par exemple), tandis qu'elle exporte des produits finis ou semi-finis reliés en particulier aux secteurs du textile (soie, coton), de l'horlogerie (montres, instruments de mesure), des machines (métallurgie, matériel de transport), de l'alimentation (fromage, lait condensé, chocolat) et de

¹³ BAIROCH 1978, p. 31. Je reviendrai plus bas sur la question de l'émigration industrielle.

¹⁴ En 1910, la Suisse exporte des marchandises pour une valeur moyenne de 60 dollars courants par habitant (Belgique: 85, Pays-Bas: 67; parmi les grandes puissances, Royaume-Uni: 48, France: 29, Allemagne: 27). Pour un aperçu plus général de 1840 à 1970, voir BAIROCH 1978, p. 30; DAVID 2004, p. 151.

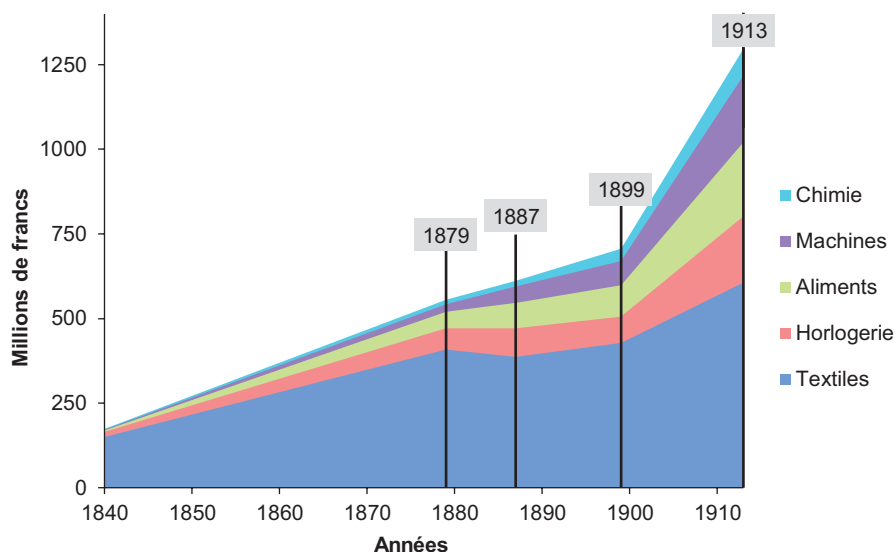
¹⁵ VEYRASSAT 1990, p. 306 et 309. Sur les relations commerciales de la Suisse avec les régions d'outre-mer (1873-1913), voir HAUSER-DORA 1986, p. 65-145.

¹⁶ DAVID et ETEMAD 1996, p. 227.

¹⁷ Sur le commerce de la Suisse avec le Tiers-Monde, voir ETEMAD 1990. Sur l'évolution conjoncturelle de ses débouchés commerciaux, voir HUMAIR 2004, p. 34-41.

¹⁸ Au niveau des importations directes, l'historien Bouda Etemad estime que la Suisse, vers 1913, se fournit en matières premières du Tiers-Monde quatre ou cinq fois plus que la moyenne des pays industrialisés. Sans oublier qu'une partie des produits semi-travaillés fournis à la Suisse par les puissances voisines est souvent, elle aussi, d'origine coloniale. Voir ETEMAD 1990, p. 32-33.

Graphique 1. Principales branches d'exportation helvétiques, 1840-1913 (en millions de francs à prix courant)¹⁹



la chimie (colorants, médicaments)²⁰. Loin d'être exhaustive, cette liste relève néanmoins que la production helvétique destinée à l'exportation, qu'elle soit manufacturière ou industrielle, est susceptible de s'adresser à l'ensemble du monde²¹. Tout en développant une certaine variété de gammes, les milieux de production helvétiques se spécialisent dans la fabrication d'articles à haute valeur ajoutée, leur permettant de s'imposer dans certaines niches de marché à l'échelle internationale (comme dans la

¹⁹ Sources des données : BERGIER 1984, p. 241.

²⁰ Pour une statistique historique du commerce extérieur helvétique, voir RITZMANN-BLICKENSTORFER 1996, p. 655-733.

²¹ Les montres et les textiles (c'est-à-dire les deux principales branches d'exportation du pays), au-delà de leur caractère de biens de consommation universels, sont facilement exportables en raison des coûts de transport relativement faibles. Ces derniers – tout comme les taxes douanières – se rapportent, au XIX^e siècle, au poids des marchandises et non à leur prix. Si d'importantes taxations ont tout de même lieu, celles-ci peuvent être contournées par le commerce de contrebande, auquel beaucoup d'articles helvétiques – par exemple des petits objets haut de gamme (montres, dentelles) – se prêtent aisément. Voir HUMAIR 2004, p. 35.

broderie, secteur productif de longue tradition, ou encore, vers la fin du XIX^e siècle, dans la pharmacie et dans l'électrotechnique)²².

Comme le relève le graphique ci-dessus, le volume d'exportation des principales branches de production du pays augmente constamment entre 1840 et 1913. Si le rythme de croissance ralentit à l'époque de la Grande Dépression, ici représentée par l'intervalle 1879-1899, il reprend davantage de vigueur à la fin du XIX^e siècle²³.

Le secteur d'exportation dominant, on le voit, est le textile. En 1840, il couvre presque trois quarts du commerce extérieur suisse. Cette proportion baisse progressivement jusqu'à 44,5 % en 1913, représentant tout de même le taux d'exportation le plus élevé du monde pour la branche en question. Les principales industries textiles helvétiques se situent dans la Suisse septentrionale, avec leurs épices à Bâle (soierie), à Zurich (coton) et à Saint-Gall (broderie), mais aussi à Herisau (finissage)²⁴. Il s'agit, au XIX^e siècle, d'une branche industrielle orientée à hauteur de 80 % vers l'étranger, avec des débouchés en Europe notamment, mais également en Amérique latine et dans les marchés coloniaux ou semi-coloniaux d'Asie (du Proche à l'Extrême-Orient, tout en passant par l'Insulinde). Avec des stratégies pointues de pénétration commerciale, les producteurs suisses arrivent à rivaliser, en terres asiatiques, avec les concurrents britanniques, français et hollandais, tout en participant à l'écrasement économique des milieux de production indigènes²⁵.

Une autre branche industrielle largement orientée vers l'exportation – la deuxième par ordre d'importance au XIX^e siècle – est l'horlogerie. En 1899, ses produits représentent 14 % du total des marchandises nationales exportées (c'est le plus grand pourcentage après le textile)²⁶. Concentrée dans le canton de Neuchâtel, mais aussi de Genève, de Soleure et de Berne, l'industrie horlogère helvétique, malgré des crises profondes et assez fréquentes, détient 70 % de la production mondiale de montres en 1870 et

²² Données tirées de BERGIER 1984, p. 219-237.

²³ L'historien Paul Bairoch estime que, au troisième quart du XIX^e siècle, les exportations helvétiques ont un taux de croissance annuelle de 3,7 %; s'ensuit, durant les années de la Grande Dépression, une période de stagnation qui dure jusqu'à la première moitié des années 1890. Après quoi, le rythme de croissance reprend avec une moyenne de 5 % par an jusqu'en 1913. Voir BAIROCH 1976, p. 279-280. Sur la Grande Dépression en Suisse, voir WIDMER 1992.

²⁴ BERGIER 1984, p. 185-200 et p. 219-228; FRITZSCHE, FREY, REY et ROMER 2001, p. 122-129.

²⁵ ETEMAD 1990, p. 29-31. Sur l'expansion commerciale suisse en Asie, voir ZANGGER 2011.

²⁶ BERGIER 1984, p. 241.

90 % en 1900. Ses marchés, autant de niche que de masse, s'étendent à l'échelle globale, avec l'Europe et l'Amérique du Nord à leur tête²⁷.

À côté des secteurs textile et horloger, implantés sur sol helvétique depuis des siècles, trois autres branches d'exportation s'imposent en Suisse au cours des années 1870-1880, trouvant des débouchés non seulement en Europe, mais également dans les régions d'outre-mer (comme en Amérique latine). L'industrie alimentaire, spécialisée dans les produits laitiers ainsi que dans le lait condensé, se développe au cœur de la Suisse centrale et occidentale (dans des cantons comme Berne, Fribourg, Vaud et Zoug) tout en devenant, à l'aube de la Grande Guerre, la troisième branche exportatrice du pays, loin derrière le textile mais juste après le secteur des machines²⁸. Ce dernier, quant à lui, s'implante au nord du pays (notamment dans les régions zurichoise et argovienne) produisant des machines et des pièces mécaniques pour l'industrie du textile, des transports ou encore de l'électricité. Au niveau des exportations, il connaît, entre le milieu du XIX^e siècle et la première décennie du XX^e, le plus grand taux de croissance helvétique (à savoir 6,3 % par an), devenant aussi, comparativement à la taille démographique du pays, le plus performant du monde en 1913²⁹. De manière similaire, la chimie industrielle, spécialisée dans les colorants et dans les produits pharmaceutiques, se développe au nord-est du pays, surtout à Bâle. En 1899, la production chimique bâloise égale à elle seule celle de tous les pays d'Europe réunis, à l'exception de l'Allemagne (véritable *leader* du secteur). Presque inexistante au milieu du XIX^e siècle, l'industrie chimique helvétique passe de moins de 1 % du total des exportations du pays en 1840 à plus de 15 % en 1913³⁰.

Parallèlement au commerce extérieur, un deuxième facteur, celui des investissements, permet de mesurer l'importance de l'expansion économique suisse dans le monde. Encore une fois, les statistiques officielles font défaut. Selon les estimations, la part suisse des capitaux européens placés à l'étranger, en termes bruts, se situe autour de 5-7 % en 1913³¹. Massivement orientés vers les secteurs productifs, les placements helvétiques à l'étranger sont autant des investissements de

²⁷ BAIROCH 1978, p. 41-42; DONZÉ 2009, p. 33-38 et p. 79-83; FRITZSCHE, FREY, REY et ROMER 2001, p. 134-135.

²⁸ BERGIER 1984, p. 235-237 et p. 241; FRITZSCHE, FREY, REY et ROMER 2001, p. 118-119 et p. 138-139.

²⁹ BAIROCH 1978, p. 42-43; BAIROCH 1976, p. 281; BERGIER 1984, p. 229-232; FRITZSCHE, FREY, REY et ROMER 2001, p. 132-133; RUFFIEUX 1983, p. 72.

³⁰ BERGIER 1984, p. 234-235 et p. 241.

³¹ BAIROCH 1990, p. 114-115.

portefeuille (qui ont pour seul but de rentabiliser les capitaux) que des investissements directs (qui visent à créer des usines ou à prendre le contrôle de celles déjà existantes)³². Dans une optique expansionniste, le second type d'investissement, plus fréquent en Suisse, est beaucoup plus important que le premier³³. Il permet aux milieux capitalistes nationaux d'étendre leurs ramifications industrielles et commerciales en dehors du pays. Les avantages sont multiples, du contournement des barrières protectionnistes (avec l'écoulement de la production directement sur place) à l'exploitation intensive de la main-d'œuvre (pour profiter notamment de conditions socio-salariales plus précaires).

Si, en valeurs absolues, les investissements de la Suisse à l'étranger sont sept fois inférieurs à ceux de la Grande-Bretagne et trois fois à ceux de la France, il n'en est pas de même par rapport à la taille démographique nationale. Dans ce cas, les investisseurs suisses sont en tête du classement mondial, avec, en 1913, une moyenne de 700 dollars courants par habitant (contre 440 pour les Britanniques et 230 pour les Français)³⁴. À la veille du premier conflit mondial, deux tiers des investissements directs helvétiques se dirigent vers les puissances limitrophes, c'est-à-dire l'Allemagne, la France et l'Italie. Suivent, à hauteur de 20 % (ensemble), les États-Unis, la Russie et la Grande-Bretagne³⁵.

Ces placements, en augmentation dès les années 1870, sont synonymes de délocalisation du travail : multinationalisation des grandes entreprises d'un côté, avec la création de filiales et de succursales helvétiques à l'étranger ; émigration industrielle de l'autre, c'est-à-dire déménagement des industries suisses en dehors des frontières nationales³⁶. Ce double phénomène de délocalisation du travail, intensifié dès le dernier quart du XIX^e siècle, mérite trois constats. Avant tout, les statistiques du commerce extérieur helvétique ne tiennent pas compte des activités de

³² BOUVIER 1982, p. 252.

³³ BAIROCH 1990, p. 116.

³⁴ BAIROCH 1976, p. 101 et p. 277-279 ; DAVID 2004, p. 151.

³⁵ Pour un tableau récapitulatif des investissements directs de la Suisse à l'étranger entre 1870 et 1914, voir SCHRÖTER 1990, p. 396.

³⁶ Concernant le premier cas, on peut mentionner certains colosses multinationaux qui existent encore aujourd'hui et déjà actifs à l'étranger au tournant du XIX^e-XX^e siècle, à l'image de l'entreprise alimentaire Nestlé, des industries des machines Brown Boveri et Sulzer ainsi que des groupes chimiques Ciba, Roche et Sandoz (à la veille du premier conflit mondial, selon les calculs de l'historien Paul Bairoch, 13-18 % des multinationales dans le monde seraient suisses). Le second cas, plus limité dans l'espace, concerne surtout l'Italie, avec, par exemple, une émigration massive des industries textiles au Piémont et en Lombardie. Voir BAIROCH 1990, p. 116-117 ; BONNANT 1976, p. 142-144.

vente des entreprises suisses établies à l'étranger, dont le volume, selon les estimations, dépasserait celui des exportations nationales (ce qui souligne davantage l'importance de l'expansion commerciale du pays)³⁷. Deuxièmement, si l'expansion industrielle suisse se dirige massivement vers les puissances européennes, elle s'oriente également, dans une moindre mesure, vers les régions sujettes à la colonisation, particulièrement d'outre-mer. Dans ce cadre, comme on le verra plus loin, il n'est pas rare que les émigrants helvétiques jouent des rôles économiques importants, leur permettant, entre autres, de s'intégrer à différents niveaux dans le pouvoir politique sur place³⁸. La troisième constatation relève du fait que la Suisse développe un circuit de placements financiers (investissements directs et de portefeuille) largement orienté vers les intérêts du commerce et de l'industrie helvétiques à l'étranger. Ce circuit s'incarne dans la place financière nationale, qui émerge vers la fin du XIX^e siècle et s'affirme à l'échelle européenne à l'issue de la Grande Guerre³⁹.

La place financière suisse, et plus particulièrement son milieu bancaire, représente un troisième facteur qui rend compte de l'intégration helvétique dans l'expansion du capitalisme occidental dans le monde. Le développement des banques, en Suisse, est strictement lié à l'industrialisation du pays. Déjà à l'époque du Pacte fédéral (1815-1848), le milieu bancaire s'oriente vers le secteur industriel, et octroie, à travers les caisses d'épargne, d'importants crédits pour mécaniser le secteur textile (contribuant ainsi à son essor en tant que branche d'exportation), tandis que les banquiers privés, situés essentiellement à Bâle, à Genève et à Zurich, s'intéressent aux affaires internationales (de la spéculation sur les marchandises à l'émission d'emprunts publics étrangers)⁴⁰. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, la mise en place de l'État fédéral, qui donne lieu à la création d'un marché intérieur unifié, d'une monnaie commune et d'une politique douanière centralisée, accroît les possibilités

³⁷ BAIROCH 1976, p. 279 ; BAIROCH 1990, p. 107 ; ETEMAD 1990, p. 170.

³⁸ Durant la première moitié du XIX^e siècle, par exemple, d'importants entrepreneurs suisses s'implantent au Royaume des deux Siciles. Exploitant le sous-développement économique du pays ainsi que sa vieille structure étatique (encore totalement liée à l'Ancien Régime), le milieu capitaliste helvétique se garde bien de l'aider à se moderniser, car cela serait contreproductif vis-à-vis de ses propres intérêts. Pendant toute l'existence du Royaume des deux Siciles, la présence suisse est déterminante pour maintenir inaltéré l'état économique et social de l'Italie méridionale (raison pour laquelle, d'ailleurs, les rois acceptent de bon gré cette présence). Voir ZICHICHI 1988. Je reviendrai plus bas sur la question de l'émigration suisse outre-mer.

³⁹ Pour une synthèse de l'histoire de la place financière suisse, voir GUEX, LOPEZ et MAZBOURI 2012.

⁴⁰ MAZBOURI 2005, p. 158-159.

d'investissement. La mise sur pied d'un réseau national de chemins de fer et le développement de nouvelles industries d'exportation demandent en effet une forte concentration de capitaux. Ces derniers sont alors mis à disposition, en particulier, par les grandes banques commerciales et, dans une moindre mesure, par les banques cantonales⁴¹.

Ces deux catégories de banques, à la veille du premier conflit mondial, dominant – en matière de bilans – le panorama bancaire helvétique⁴². Lesdites grandes banques, au début du xx^e siècle, internationalisent leurs affaires grâce aux intenses relations qu'elles entretiennent avec les industries du pays, notamment celles de l'exportation (qui, comme déjà dit, connaissent une forte délocalisation dès les années 1870). Au nombre de huit en 1913⁴³, les grandes banques se spécialisent alors – après s'être longuement occupées de l'infrastructure ferroviaire nationale – dans les opérations de crédit et de paiement pour le compte des milieux industriels et commerciaux à l'étranger, dans les investissements sur le marché des capitaux, dans la gestion de fortune et dans l'émission d'emprunts (elles deviennent donc des banques «à tout faire», universelles)⁴⁴. À travers la fondation de sociétés financières, elles arrivent également à soutenir et parfois à influencer les stratégies d'expansion de l'industrie de pointe du pays, à l'image des secteurs de la chimie ou encore de l'électricité⁴⁵.

⁴¹ SANCEY 2015, p. 63-66.

⁴² Elles représentent, ensemble, deux tiers du total des bilans des banques suisses de 1913 (alors qu'elles ne représentent que 8 % des institutions bancaires du pays). Le dernier tiers est partagé entre les autres types d'établissements, comme les banques hypothécaires et les caisses d'épargne. Voir MAZBOURI 2005, p. 182.

⁴³ Il s'agit, par ordre d'importance (relativement au bilan), de la Société de Banque Suisse à Bâle (année de fondation : 1872), du Crédit Suisse à Zurich (1856), de la Banque Populaire Suisse à Berne (1869), de la Banque Leu à Zurich (1755), de la Banque Fédérale à Zurich (1863), de l'Union de Banques Suisses à Winterthur (1912), de la Banque Commerciale de Bâle (1863) et du Comptoir d'Escompte de Genève (1855). Elles résultent, souvent, d'absorptions successives commencées dans les années 1880. Voir GUEX, LOPEZ et MAZBOURI 2012, p. 469.

⁴⁴ MAZBOURI 2005, p. 164-170 et p. 327-334.

⁴⁵ Les nouveaux secteurs de l'industrie helvétique, comme celui de l'électricité (comprenant les machines et les constructions électrotechniques), sont de forts consommateurs de capitaux. Pour leur assurer des investissements à long terme, les grandes banques fondent – souvent avec d'autres institutions bancaires et industrielles – des sociétés financières qui s'occupent de recueillir (et d'investir) les capitaux requis. Contrôlant lesdites sociétés, les grandes banques arrivent à participer, de manière très directe, à la gestion des affaires des industries qu'elles financent : en contrepartie des prêts octroyés, les commandes doivent s'adresser à leurs partenaires industriels. Les sociétés financières établissent donc une sorte d'entente entre banques et industries – qui n'évite pas, bien entendu, tout conflit d'intérêts – devenant particulièrement importante pour l'expansion industrielle de la Suisse à l'étranger (voir MAZBOURI 2005, p. 185-203), étant donné que, à travers ce processus, «résulte une meilleure articulation entre l'exportation du capital et la conquête des marchés extérieurs» (voir SANCEY 2015,

À côté des grandes banques, il y a les banques cantonales. À fort caractère public – avec, en principe, une garantie et un contrôle d'État sur leurs engagements –, elles s'orientent très largement vers le marché intérieur. Sur le modèle des grandes banques, les banques cantonales se prêtent à tout type d'opération: crédits hypothécaires en tête, mais également affaires commerciales (reliées en particulier à la petite et à la moyenne bourgeoisie), gestion de fortune, sans oublier, jusqu'en 1907, l'émission monétaire⁴⁶. Si les activités de certaines d'entre elles demeurent circonscrites à un rayon géographique de proximité, d'autres, comme dans les cantons de Zurich, de Berne ou encore de Vaud, développent des opérations à l'échelle nationale (et parfois internationale) qui les rapprochent davantage des grandes banques⁴⁷.

Parallèlement à ces deux groupes bancaires et d'autres types de banques (on a déjà mentionné les caisses d'épargne et les banquiers privés, mais on pourrait ajouter les banques locales et régionales ou encore étrangères, tout comme les établissements spécialisés dans les crédits fonciers et hypothécaires), la place financière helvétique – qui émerge au début du XX^e siècle⁴⁸ – se compose également de plusieurs institutions s'occupant d'opérations en capitaux au niveau suisse et européen, voire mondial, à l'image des sociétés de financement (mentionnées plus haut), des compagnies d'assurances et des bourses de valeurs. La finance helvétique se concentre dans des pôles économiques de première importance, à l'image de Zurich, de Bâle et de Genève (les principaux centres bancaires et boursiers du pays), et – dominée par des banques qui croissent à un rythme «inouï»⁴⁹ – contribue à renforcer la présence capitaliste suisse dans l'économie internationale.

Un quatrième et dernier facteur à considérer lorsqu'on esquisse les contours de l'intégration helvétique à l'expansion économique occidentale du XIX^e siècle est l'émigration humaine. Les statistiques fédérales

p. 71); le cas de l'Argentine, concernant l'influence helvétique sur la production énergétique nationale, donne une bonne illustration de ce phénomène (voir LUCAS 2016, p. 62 et suivantes).

⁴⁶ La mise en place de la banque centrale – la Banque Nationale Suisse – à Berne en 1907 comporte, entre autres, la centralisation en son sein de l'émission monétaire. Voir GIDDEY 2017, p. 32-33.

⁴⁷ GUEX 1997; MAZBOURI 2005, p. 161-163.

⁴⁸ Malgré ses interconnexions croissantes, la place financière suisse, vers la fin du XIX^e siècle, est encore fractionnée en plusieurs centres urbains avec chacun ses propres particularismes dominants. La structuration de cette dernière au niveau national se fait entre 1890 et 1914, au travers, entre autres, de la centralisation de l'émission monétaire et de la cartellisation du secteur bancaire. Voir GIDDEY 2017, p. 30-36.

⁴⁹ MAZBOURI 2005, p. 172 et suivantes.

n'enregistrent aucun mouvement migratoire à destination de l'Europe. Concernant l'outre-mer, en revanche, les estimations situent le nombre d'émigrants nationaux à environ un demi-million pour la période 1815-1914 (ce qui représente, proportionnellement à la taille démographique du pays, un taux plus élevé que la moyenne européenne)⁵⁰.

Les causes des départs sont multiples. La transformation structurelle de l'économie helvétique, au XIX^e siècle, engendre des crises sectorielles parfois très lourdes – comme dans le cas de l'agriculture⁵¹ – ainsi que l'affaiblissement d'anciens modes de production, tels que l'artisanat et le travail à domicile. Par conséquent, l'indigence augmente au sein des couches non possédantes de la population⁵². Confrontée à une situation de plus en plus proche de la misère, une partie de celle-ci – sous l'influence, entre autres, de la propagande intense des agences privées d'émigration⁵³ – quitte la Suisse pour s'établir dans des régions d'outre-mer (notamment en Amérique, mais aussi en Australie) à la recherche de meilleures conditions de vie. Ce mouvement migratoire prend des dimensions particulièrement importantes dans les années de la Grande Dépression⁵⁴, même si une partie des milieux dirigeants suisses envisage de combattre la paupérisation du pays à travers une sorte d'émigration forcée déjà au début du XIX^e siècle⁵⁵.

Or, parallèlement à l'émigration des pauvres, il y a celle des riches. Autant en Amérique latine qu'en Asie sud-orientale et, dans une moindre

⁵⁰ ARLETTAZ 2000, p. 21.

⁵¹ Entre 1860 et 1890, par exemple, l'importation en Suisse de blé américain triple et engendre une chute des prix sur le marché intérieur – de 40 à 12 francs par quintal en valeur constante – qui met à mal les producteurs nationaux. Voir ARLETTAZ 1975, p. 43. Pour une analyse plus large de la crise agricole, voir HUMAIR 2004, p. 409-419.

⁵² Il s'agit, pour l'essentiel, de fermiers, d'ouvriers agricoles, de travailleurs à domicile, d'artisans ou encore de petits commerçants, représentant « *les victimes d'une détérioration des revenus dans certains secteurs d'activité, d'une baisse du niveau de vie ou du chômage structurel* » unies par « *l'espoir d'échapper au délabrement matériel ou à la déchéance sociale* » (VEYRASSAT 1993, p. 10).

⁵³ Il s'agit de compagnies capitalistes privées qui visent à favoriser à tout prix le départ outre-mer du plus grand nombre de personnes. Exploitant, jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle, un cadre légal presque inexistant en matière d'émigration, ces compagnies se distinguent par leurs manœuvres malhonnêtes – dont le seul but est celui du lucre – à l'égard de la population indigente, poussée à s'expatrier. Pour une étude de cas exemplaire, voir CHEDA 1976.

⁵⁴ Entre 1880 et le milieu des années 1890, période de crises agricoles et industrielles en Suisse, on enregistre plus de 120 000 départs à destination de l'outre-mer, tandis que pour les décennies précédentes, à partir de 1815, ceux-ci se situent autour de 200 000. Voir ARLETTAZ 2011, p. 210.

⁵⁵ Les historiens parlent, dans ce cas, d'émigration de débarras. Ce type d'émigration permettrait aux milieux dirigeants du pays, d'un côté, de se débarrasser d'une partie indigente de la population (disposant ainsi d'un meilleur contrôle de l'ordre social sur le territoire national), et, de l'autre, de créer des têtes de pont à l'étranger (servant surtout à conquérir de nouveaux marchés). Pour un approfondissement, voir ARLETTAZ 1983 et LÜTZELSCHWAB 1999.

mesure, en Afrique septentrionale, se dirigent des hommes et des capitaux suisses qui développent d'importants réseaux d'affaires⁵⁶. La position qu'une partie de ces émigrés occupe déjà vers la fin du XIX^e siècle dans l'industrie, dans le commerce ou encore dans la finance du pays hôte lui permet d'exercer une certaine influence politique, qui, souvent, n'est pas sans intérêt pour les relations bilatérales avec la Confédération⁵⁷. Les liens entre les expatriés helvétiques et cette dernière sont ensuite maintenus de génération en génération, grâce, en particulier, aux lieux et aux occasions de rencontre qu'ils créent sur place (sociétés de tir, associations philanthropiques, écoles privées, cérémonies festives) pour cultiver un esprit commun et patriotique⁵⁸.

Il faut enfin signaler une troisième modalité d'émigration, quoiqu'elle recoupe les deux déjà mentionnées : celle plus orientée vers les réalités impériales. S'inscrivant, en particulier, dans la colonisation européenne des continents africain et asiatique, elle concerne des domaines tels que la mission, le mercenariat, la recherche scientifique ou encore l'exploitation économique⁵⁹. Souvent dissimulé sous les drapeaux des grandes puissances, ce type d'émigration, pour reprendre les mots d'un spécialiste de la question, est l'un des indicateurs les plus clairs de la « *participation helvétique à l'exploitation impérialiste du monde* »⁶⁰.

Si la Suisse, à cette époque, ne participe pas par le biais de l'État – c'est-à-dire à travers une politique d'expansion officielle – aux

⁵⁶ Il s'agit, d'un côté, d'émigrants qualifiés en quête d'opportunité de carrière, tels que des ingénieurs, des techniciens et des enseignants, et, de l'autre, d'importants hommes d'affaires, comme des gérants et des directeurs d'entreprises. Voir LUCAS 2016, p. 36-61 ; WITSCHI 1987 ; ZANGGER 2011.

⁵⁷ CODIGNOLA et TONIZZI 2008 ; LUCAS 2016 ; MÜLLER 1992.

⁵⁸ ARLETTAZ 1979 ; ZANGGER 2015.

⁵⁹ Suivant les cas, ces domaines sont susceptibles de se recouper. Les activités missionnaires bâloises en Inde et au Ghana, par exemple, donnent lieu à de puissants réseaux d'affaires (voir CHRIST 2015 ; FRANC 2008 ; HUMBERT 2015) ; la recherche scientifique – à l'image de l'anthropologie – retient également leur attention, comme en Afrique du Sud (HARRIES 2007). En Algérie, la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (LÜTZELSCHWAB 2006) et l'entrepreneur Henry Dunant (POUS 1979) – ce dernier, cofondateur du CICR, est très proche des missions – lancent aussi des activités d'exploitation rentables. Leur image, reliée à l'impérialisme français, s'accompagne de celle d'autres Suisses qui jouent un rôle dans le monde des empires, comme Alfred Ilg en Éthiopie (KÜNG 1999) et Louis Rambert en Turquie (DAVID 1994). Concernant l'engagement des mercenaires nationaux au sein des armées coloniales, le cas du Congo sous domination belge est partiellement connu (BÜCHI 2004 ; MINDER 1996), celui des colonies françaises également (KOLLER 2012), tandis que l'exemple des Indes néerlandaises fait actuellement l'objet d'un projet FNS (2017-2021) dirigé par Bernhard C. Schär : *Swiss «Tools of Empire»*. *A transnational history of mercenaries in the Dutch East Indies, 1814-1914*.

⁶⁰ ARLETTAZ 1981, p. 329 (l'auteur reprend un propos de POUS 1979).

conquêtes européennes d'outre-mer⁶¹, sa présence au sein de celles-ci, en particulier du point de vue économique, n'est pas négligeable. Les facteurs commerciaux, industriels, financiers et migratoires qu'on vient de survoler représentent les étapes fondamentales – mais pas les seules⁶² – de l'essor de la puissance helvétique dès la fin du XIX^e siècle⁶³. La Suisse se retrouve alors, déjà à cette période, au cœur du capitalisme international. L'interventionnisme étatique dans la défense des intérêts économiques helvétiques à l'étranger, en revanche, s'intensifie particulièrement durant l'entre-deux-guerres⁶⁴.

En ce qui concerne l'époque d'avant 1914, par contre, la jeune Confédération, qui ne dispose pas encore d'un appareil d'État solide, demeure plutôt faible en matière d'affaires étrangères⁶⁵. La représentation diplomatique des intérêts de l'économie suisse est confiée, pour la plupart, aux consuls honoraires⁶⁶, tandis que le grand patronat industriel helvétique, réuni, dès 1870, dans l'Union suisse du commerce et de l'industrie (USCI), contribue largement à définir la politique commerciale extérieure de la Confédération⁶⁷. Tout comme l'USCI, qui représente l'association faîtière la plus influente du pays, d'autres organisations patronales d'envergure nationale sont créées en Suisse au dernier quart du XIX^e siècle pour défendre leurs intérêts économiques auprès du gouvernement central : par exemple l'Union suisse des arts et des métiers (USAM), fondée en 1879

⁶¹ Ces conquêtes peuvent être autant formelles (annexion territoriale, par exemple par la voie du protectorat ou de la colonie) qu'informelles (sphères d'influence et différentes formes d'exploitation économique). Voir LOUIS 1976.

⁶² La Confédération se spécialise par exemple dans l'arbitrage international en matière juridique, intellectuelle et humanitaire, cela déjà au dernier tiers du XIX^e siècle (voir MITTLER 2003, p. 356-361). Durant la première moitié du XX^e siècle, en outre, elle s'appuie de plus en plus sur la politique de neutralité et sur les bons offices pour renforcer son poids dans les relations internationales, faisant ainsi profiter, entre autres, son économie privée (voir JOST 2013). Dans ce cadre, le rôle du franc suisse et du secret bancaire contribue à transformer le pays en plaque tournante et en refuge fiscal de la fortune internationale (voir GUEX 1999b).

⁶³ Voir DAVID et ETEMAD 1998 ; GUEX 1999a.

⁶⁴ C'est ce que montre l'historienne Isabelle Lucas dans sa thèse consacrée aux relations helvético-argentines au XX^e siècle, où l'auteure met en évidence, entre autres, l'intervention grandissante du pouvoir politique fédéral dans l'expansion économique suisse en Argentine. Voir LUCAS 2016.

⁶⁵ WALTER 2011, p. 47 ; COLLART, DURRER et GROSSI 1983, p. 51-68.

⁶⁶ Au XIX^e siècle, les consuls de profession n'existent pas encore en Suisse, tandis que les légations, au début des années 1890, se situent uniquement à Berlin, à Paris, à Rome, à Vienne et à Washington. S'ajoutent, en 1891, Londres et Buenos-Aires (voir COLLART, DURRER et GROSSI 1983, p. 54). En 1914 encore, la Suisse ne dispose que de 11 légations dans le monde, contre, par exemple, les 34 de la Belgique (voir WALTER 2011, p. 140). Sur l'histoire de la professionnalisation de la diplomatie helvétique, voir ALTERMATT 1990. Sur le rôle des consuls, voir SCHNYDER 2004.

⁶⁷ Sur la création de l'USCI, voir HUMAIR 2004, p. 318-327.

pour représenter le petit patronat incarné par les milieux liés à l'industrie du bâtiment, au commerce intérieur ou encore à l'artisanat⁶⁸. Mises sur pied pour faire face aux difficultés sectorielles que le pays connaît sous l'effet de la Grande Dépression, ces organisations réclament, en général, un meilleur encadrement de l'économie de la part de l'État (chacune selon ses propres intérêts)⁶⁹. À défaut des partis, qui se développent plus tardivement au niveau national, elles constituent donc les interlocuteurs privilégiés du gouvernement central⁷⁰ (avec d'autres types d'associations, par exemple de représentation professionnelle)⁷¹.

Vie associative et sociabilité bourgeoise⁷²

Les associations patronales qui émergent en Suisse ne constituent pas, en soi, des lieux de vie associative bourgeoise. Elles permettent cependant de renforcer, sur la base d'intérêts économiques censés être communs, une certaine forme de sociabilité professionnelle à l'intérieur du grand patronat (USCI) ou encore du petit patronat (USAM). Les véritables lieux de sociabilité bourgeoise, y compris patronale, se situent toutefois ailleurs, au

⁶⁸ Sans oublier l'Union suisse des paysans, mise sur pied entre 1893 et 1897 en représentation d'acteurs comme les grands agriculteurs, propriétaires terriens et exportateurs de produits agricoles. À côté de ces associations faitières, d'autres institutions privées – telles que les chambres du commerce des cantons industriels – exercent une certaine influence à Berne. Voir HUMAIR 2004, p. 440-448 et p. 640-656; VEYRASSAT 1995, p. 138.

⁶⁹ D'une manière générale, les associations patronales du pays réclament à l'État une protection sélective du marché intérieur, notamment par le biais des barrières douanières, ainsi qu'un meilleur service de renseignements concernant les débouchés d'outre-mer. Voir HUMAIR 2004, p. 338 et suivantes; VEYRASSAT 1995, p. 135-139.

⁷⁰ Les partis suisses, segmentés en plusieurs fractions et régions, ne se structurent au niveau fédéral que vers la fin du XIX^e siècle, tandis que les associations patronales, à cette époque, sont déjà largement organisées et opérationnelles. Disposant d'une longueur d'avance et de moyens beaucoup plus conséquents, ces dernières s'imposent comme piliers de la politique nationale. Voir HUMAIR, GUËX, MACH et EICHENBERGER 2012, p. 116-118; RUFFIEUX 1983, p. 42-47.

⁷¹ On peut mentionner, à ce propos, les sociétés suisses qui s'occupent de représenter les ingénieurs et les architectes (1837), les libraires et les éditeurs (1849) ou encore les juristes (1861). Voir JOST 1991, p. 19-20.

⁷² Ce sous-chapitre se base largement sur les contributions de Hans Ulrich Jost, principal auteur, en Suisse, de l'histoire de la sociabilité organisée. Il faut cependant souligner que les travaux de Jost portent sur la sociabilité de la moyenne et de la petite bourgeoisie, voire sur la sociabilité populaire, mais pas (ou peu) sur celle de la grande bourgeoisie. Or, il n'existe, à ma connaissance, aucune étude qui comble cette lacune pour le cas helvétique. Il faut alors recourir à des parallèles avec l'étranger. À ce propos, je renvoie le lecteur aux travaux des sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot signalés en bibliographie, surtout la *Sociologie de la bourgeoisie* (2000).

sein de cercles et de clubs consacrés à des activités *a priori* non lucratives (de loisirs, d'utilité publique et ainsi de suite)⁷³.

D'une manière générale, ce genre de vie associative est une marque distinctive de la Suisse du XIX^e siècle. Les cercles existants englobent une immense variété de domaines: du secours mutuel à l'évangélisation, du théâtre à la gymnastique, des beaux-arts à la littérature⁷⁴. Leur nombre, vers la fin du siècle, dépasse abondamment, toutes catégories confondues, les 30 000 unités: la Suisse dispose donc, proportionnellement à sa taille démographique, d'une des sociabilités organisées les plus développées d'Europe⁷⁵.

Les autorités politiques cantonales et communales délèguent volontiers à ces cercles associatifs – souvent sur demande de ces derniers – une partie des tâches publiques qui, ailleurs, relèvent des institutions étatiques (comme l'aménagement urbain ou encore la gestion des musées et des bibliothèques)⁷⁶. Avec la mise en place de l'État central en 1848, le gouvernement fédéral poursuit cette habitude conférant aux associations faitières des travaux statistiques, des enquêtes publiques ou encore des projets législatifs contre rémunération⁷⁷. Ce facteur est d'un poids considérable, car la structure politique de la Suisse, administrativement légère, présente à tout niveau un faible degré de professionnalisation. La pénétration d'intérêts privés dans le domaine public est donc plus dense qu'ailleurs en Europe, et les sociétés privées, dans ce cadre, jouent un rôle important⁷⁸.

Or, il convient de spécifier les types de sociabilité qui composent l'essentiel du tissu associatif helvétique. D'un côté, il y a la petite et la moyenne bourgeoisie, incluant des acteurs issus de l'artisanat, de la paysannerie ou encore des professions libérales, tels qu'architectes et médecins. Elle donne vie à des associations de loisirs (comme le chant) ou de sports (typiquement le tir) à caractère souvent patriotique⁷⁹. Leur

⁷³ GRANGE 2010.

⁷⁴ JOST 1992a.

⁷⁵ JOST 1989.

⁷⁶ JOST 1988.

⁷⁷ JOST 1991, p. 2-26; JOST 1992a, p. 482.

⁷⁸ Le système politique suisse, exception faite des plus importantes positions au sein des organes exécutifs, ne prévoit pas de politiciens de profession: les parlementaires, indifféremment communaux, cantonaux ou fédéraux, s'occupent donc de leurs activités privées à côté du mandat public. Pour un approfondissement, voir PILOTTI 2017.

⁷⁹ JOST 1992a, p. 471-474.

émergence couvre l'ensemble du XIX^e siècle⁸⁰. De l'autre, on trouve la grande bourgeoisie et le patriciat urbain, à la tête d'importantes activités économiques d'envergure nationale ou internationale, par exemple dans le domaine du négoce. Leurs représentants fondent des cercles artistiques, culturels et scientifiques déjà au XVIII^e siècle. La Société des arts de Genève, par exemple, est mise sur pied en 1776, la Literarische Gesellschaft de Lucerne en 1798, tandis que la Société helvétique des sciences naturelles se constitue en 1815 à la suite des expériences cantonales précédentes et des réunions nationales démarrées, au plus tard, en 1797. Ce type d'associations remonte donc plus loin dans le temps et, suivant une optique de haute sociabilité, représente un lieu d'exclusivisme social : les adhérents sont essentiellement les notables du pays, qui, d'ordinaire, n'entretiennent des rapports personnels qu'avec leurs pairs⁸¹.

Après avoir précisé ces deux types de sociabilité organisée, il convient de s'arrêter brièvement sur leur développement. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, alors que l'ensemble du mouvement associatif suisse atteint son apogée et que le contexte politique national se démocratise⁸², les associations privées tendent à s'ouvrir à un public numériquement et socialement plus large. L'admission de nombreux membres issus de la petite et de la moyenne bourgeoisie dans les sociétés traditionnellement grand-bourgeoises entraîne, en leur sein, un changement structurel. D'un côté, elles abandonnent les réunions de salon pour organiser des événements plus mondains (où, souvent, l'apparat et le spectacle l'emportent sur le débat), et, de l'autre, mettent en œuvre une division du travail qui, par sa nature, dissocie leur vie associative. Ainsi les comités directeurs décident et les commissions spéciales exécutent, tandis que le reste des membres se limite à « consommer » le produit offert : dans ce cadre, ce sont encore les représentants de la grande bourgeoisie qui dirigent la plupart des sociétés en question⁸³.

La question se pose désormais de savoir dans quelle catégorie se situent les sociétés suisses de géographie. Issues d'une ancienne tradition savante relative à la découverte du monde (par le biais des voyages d'exploration ou de l'étude des faits naturels), les associations géographiques helvétiques, à l'image de celles à l'étranger, s'inscrivent dans le deuxième type de

⁸⁰ JOST 1991, p. 22.

⁸¹ JOST 1986, p. 124-126.

⁸² WALTER 2011, p. 62-70.

⁸³ JOST 1991, p. 20-21.

sociétés et de sociabilité décrit plus haut⁸⁴. Émergeant dès les années 1850, ces clubs privés, initialement accessibles aux seuls milieux aristocratico-bourgeois, ouvrent progressivement leurs portes à d'autres couches sociales. Loin de devenir des cercles sociétaires à caractère populaire, ils accueillent tout de même nombre d'instituteurs ou de missionnaires en lien avec la cause poursuivie, à savoir le développement de la géographie dans toutes ses branches.

Si, en termes « froids », les sociétés suisses de géographie n'atteignent pas, à la fin du XIX^e siècle, 0,3 % du total des associations fondées sur sol helvétique, leur importance peut se mesurer à travers l'analyse des acteurs et des événements « chauds » qui en caractérisent l'histoire⁸⁵.

⁸⁴ LIVINGSTONE 1992, p. 102 et suivantes.

⁸⁵ Pour un court résumé, voir ROSSINELLI 2017a, p. 4-9.

Chapitre 2.3

La Société de géographie de Genève (SGG)

Les grands traits du contexte européen du XIX^e siècle en matière de politiques impérialistes et d'expansion coloniale viennent d'être survolés. Dans ce cadre, l'attention a été portée sur le développement des sciences en général et de la géographie en particulier. Les associations géographiques, on l'a vu, représentent d'importants groupes de pression en faveur de la domination occidentale outre-mer. Cette domination s'exprime non seulement sur le plan politico-militaire, mais aussi économiquement et intellectuellement. À ce propos, l'analyse de la Suisse et de son contexte économique a permis de montrer que la bourgeoisie helvétique n'est pas étrangère au mouvement d'expansion européenne dans le monde.

Le précédent chapitre s'est conclu en survolant le tissu associatif que les milieux bourgeois du pays organisent sur sol confédéré dès la fin du XVIII^e siècle. Ce tissu, dans les décennies suivantes, s'enrichit de milliers d'associations privées qui s'occuperont de loisirs, d'arts ou encore de sciences. Dans ce cadre, nombre de sociétés scientifiques, concernant notamment la physique, l'histoire, la médecine, sont mises sur pied, au niveau d'abord local ou cantonal, puis national¹. La géographie n'étant pas encore une science à part entière au début du XIX^e siècle, son développement institutionnel en Suisse ne commence que vers la fin des années 1850,

¹ ERNE Emil, WEIBEL Andrea, « Sociétés savantes » in *DHS*, vol. 11, 2012, p. 719-720.

par la fondation, dans la ville de Calvin, de la SGG : un organe qui se donne pour but de promouvoir cette discipline à une époque où la jeune Confédération, à travers son Bureau topographique fédéral – également fondé à Genève (en 1838)² – est en train de cartographier l'ensemble du territoire national. C'est sous l'impulsion de la SGG que la géographie est progressivement introduite dans les enseignements universitaires genevois, avec, au début du xx^e siècle, la création d'une chaire spécifique³.

Or, le présent chapitre – comme d'ailleurs les prochains – ne s'apparente pas à une étude monographique. Il se limite à privilégier certains aspects liés à la création et au fonctionnement de la société en question afin d'étudier son rôle dans l'exploration des régions d'outre-mer et dans l'expansion du capitalisme suisse. Le but principal est de caractériser succinctement les sociétés suisses de géographie afin de pouvoir finalement les comparer entre elles et avec l'étranger.

La fondation d'un cercle savant de patriciens (1858-1859)

Selon la monographie du diplomate suisse Arthur de Claparède, membre de la SGG depuis 1887 et président à maintes reprises⁴, l'association géographique genevoise s'est constituée entre mars 1858 et avril 1859. S'agissant, au début, d'un simple « *cercle intime [...] d'amis* » se réunissant pour être « *au courant des découvertes* » autour du monde, la société « *fut longtemps à chercher sa formule* »⁵. Dans ce laps de temps, 23 membres adhèrent officiellement à la SGG. Si ce nombre semble modeste par rapport aux 217 fondateurs de la SGP (en 1821) ou aux 163 de la SGI (en 1867), il suffit, pour comprendre sa portée, de le comparer à la taille de démographique urbaine. Proportionnellement au cas parisien, en fait, les fondateurs genevois sont d'un tiers plus nombreux⁶.

² Le fondateur du Bureau en question est le général Guillaume-Henri Dufour (qui, comme on le verra plus bas, fait partie des membres initiaux de la SGG). Pour un approfondissement sur son œuvre cartographique, voir FELDMANN 2017.

³ HEITMANN 2018, p. 52-75.

⁴ Sur cet acteur, voir GAUTIER Raoul, « Arthur de Claparède » in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 51, 1912, p. 51-65.

⁵ CLAPARÈDE 1908, p. 14-15.

⁶ Ce constat sert à souligner que la bourgeoisie genevoise, comme d'ailleurs celle du reste de la Suisse, s'inscrit rapidement et pleinement dans le mouvement associatif d'études géographiques qui, au XIX^e siècle, se développe partout en Europe. Voir ROSSINELLI 2013a, p. 26-27.

Dès ses débuts, la SGG présente une composition sociale aristocratique-bourgeoise, avec des membres issus de grandes familles genevoises, à l'image des Naville, des Boissier ou encore des Saussure⁷. Tout le monde nourrit des intérêts intellectuels ou matériels pour l'outre-mer et nombre de fondateurs sont déjà impliqués dans des affaires coloniales, à l'image du banquier Alexandre Lombard et de l'entrepreneur Henry Dunant⁸. Les milieux de la science, de l'armée et du droit sont également présents : on peut mentionner, à titre d'exemple, le botaniste Casimir de Candolle, le général Guillaume-Henri Dufour ou encore le juriste Gustave Moynier⁹. Ces deux derniers acteurs, avec deux autres membres de la SGG, fonderont en 1864 le CICR¹⁰. Le caractère grand-bourgeois de la SGG ne change pas au fil du temps, même si, à partir du milieu des années 1870, on remarque une ouverture de la société à d'autres profils socioprofessionnels, comme des instituteurs, des architectes et des pasteurs¹¹. Bien que le nombre de membres s'accroisse sans cesse – les effectifs dépasseront les 200 unités au cours de la première décennie du xx^e siècle –, l'accès à la société demeure assez restreint, dans la mesure où les nouveaux inscrits doivent être patronnés puis élus¹². Une fois entrés, les membres sociabilisent entre eux tout en étudiant « *les peuples* » et « *les contrées* » à qui « *peuvent s'adresser les produits de nos peines* » :

« *Pour nous, Europe civilisée – je dirais Europe industrielle – ; pour nous, centre d'activité des bras et de l'intelligence ; il nous convient, en dehors des données précieuses recueillies par la science, de connaître [...] l'exposé de la vie et des ressources toujours croissantes de colonies récemment fondées.* »¹³

Ainsi s'exprime, en 1866, l'agronome Henry Bouthillier de Beaumont, président de la SGG pendant le premier quart de siècle de son existence (puis président honoraire, jusqu'en 1898). Or, les buts expansionnistes du cercle géographique genevois sont moins visibles dans les statuts

⁷ Pour un approfondissement sur la grande bourgeoisie genevoise au xix^e siècle (sur ses entrelacements familiaux et sur ses réseaux d'affaires en particulier), voir PERROUX 2006.

⁸ Sur ces acteurs, voir DUC 2011 et POUS 1979.

⁹ ROSSINELLI 2013a, p. 27-28 et 2013b, p. 201.

¹⁰ Les fondateurs du CICR faisant partie de la SGG (quatre sur cinq) sont Henry Dunant, Guillaume-Henri Dufour, Gustave Moynier et Louis Appia (ce dernier étant un chirurgien). Pour une histoire du CICR aux xix^e-xx^e siècles, voir HERRMANN 2018.

¹¹ Liste des membres, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 15, 1876, p. IV.

¹² ROSSINELLI 2013b, p. 200.

¹³ PV assemblée SGG, 21 décembre 1866, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 6, 1867, p. 6.

officiels que dans les pratiques courantes¹⁴. C'est pourquoi il convient de s'intéresser, d'ores et déjà, à l'illustration des principaux domaines d'activité de la SGG ainsi qu'à leurs enjeux.

Exploration du monde et cumulation des savoirs : quelques initiatives

Première entité du genre en Suisse, la SGG promeut, dès le début, l'exploration du monde. Si elle n'organise pas directement des voyages exploratoires, son engagement en matière de construction de savoirs géographiques d'outre-mer ne fait aucun doute. Loin de se limiter à rapporter, dans les pages de son périodique sociétaire, les expéditions ultramarines des autres, la SGG joue également un rôle actif. L'un de ses membres les plus réputés, le géographe David Kaltbrunner (sur lequel je reviendrai), rédige par exemple une série d'instructions méthodologiques destinées aux voyageurs suisses et genevois pour qu'ils apprennent à recueillir correctement, sous forme écrite ou dessinée, les données de leurs excursions¹⁵. En 1881, en outre, il projette de fonder, sous l'égide de la SGG, une «*école internationale de préparation aux voyages*» au coût de «*1 500 francs par an et par élève*» avec des cours aussi bien théoriques (comme «*topographie*», «*ethnographie*», «*botanique et zoologie*») que pratiques («*navigation*», «*tir*», «*campement*» ou encore «*art médical*») ¹⁶. Ce projet se relie peut-être à une autre initiative qui est

¹⁴ Les statuts du XIX^e siècle conservés dans les archives de la SGG ne sont pas nombreux. Il y en a trois datés (1877, 1884, 1893) et un autre sans date (qui remonte, très probablement, aux années 1860-1870). Dans les statuts de 1877, on peut lire que la société «*a pour but l'étude et les progrès de la science géographique*» (art. 2) et que, pour ce faire, «*elle se réunit en séances régulières*», «*publie un recueil périodique*», «*forme une collection de livres, cartes, instruments*» et «*établit des relations avec des sociétés savantes, des voyageurs et des géographes en position de lui être utiles*» (art. 3). Les statuts de 1884, quant à eux, mettent en lumière un autre but, à savoir «*la diffusion de la science géographique dans toutes ses branches*» (art. 1) ; ils affirment aussi que la société «*peut créer des sections pour le développement et l'étude de quelques branches spéciales de la géographie*» (art. 8). Dès 1881, comme indiqué dans les statuts de 1884 et 1893, la SGG fait partie de l'ASSG (dont je parlerai au chapitre 2.6 de cet ouvrage), qui a pour but d'unir les efforts de ses adhérents «*en vue du progrès de la science, du commerce et des explorations*». Enfin, dans les statuts de 1893, on lit que «*la société est inscrite au registre du commerce et jouit de la personnalité civile*» (art. 2), ce qui lui vaut, par arrêté du Conseil d'État de Genève, l'exemption «*des droits de succession sur les legs et donations qui lui seront faits*». Voir Statuts de la SGG, 1877, 1884, 1893 et sans date, in BGE, Ms. fr. 7995/1-3.

¹⁵ KALTBRUNNER David, «*Réflexions sur la manière de voyager avec agrément et avec fruit*» in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 12, 1873, p. 154-176 et vol. 13, 1874, p. 87-118.

¹⁶ Projet de l'École internationale de préparation aux voyages, 1^{er} novembre 1881, in BGE, Ms.fr. 8021/2.

discutée au sein de la SGG au cours de la même année: la mise en place d'une «*société suisse d'exploration*», promue par l'ingénieur et lieutenant Oscar Messerly¹⁷.

Si les desseins de Kaltbrunner et de Messerly ne se concrétisent pas¹⁸, la SGG participe quand même, par d'autres voies, au mouvement exploratoire international. Le cas de Victor Largeau, fonctionnaire colonial de l'empire français, est emblématique. Durant les années 1870, ce dernier entreprend plusieurs expéditions dans le désert du Sahara grâce à des financements de différentes sociétés scientifiques et commerciales, dont la SGG. En contrepartie du subside genevois, dont on ne connaît pas le montant, Largeau, commissionné par le naturaliste Henri de Saussure, s'engage à adresser des rapports à Genève mais aussi à transmettre «*toutes les collections intéressantes*» qu'il est en mesure de former «*pour le musée zoologique de la ville*»¹⁹.

Pour la SGG, Largeau est un agent correspondant parmi d'autres. Plusieurs contacts sont établis par le cercle géographique genevois avec des personnalités voyageant ou résidant outre-mer, tels les consuls et les missionnaires²⁰. Entre 1860 et 1862, par exemple, Francis Berton, à la tête du consulat helvétique de San Francisco (aux États-Unis), fait parvenir à Genève une série de lettres dans lesquelles il souligne les bonnes perspectives d'affaires que présentent les régions minières entourant la Californie, cela malgré la présence – vue comme problématique – des populations autochtones²¹. Par ailleurs, la SGG instaure une coopération fructueuse avec les missions. Dès 1859, les dirigeants sociétaires organisent un réseau épistolaire afin que les missionnaires protestants d'Europe vivant outre-mer fassent parvenir à Genève, à l'aide d'un questionnaire, des rapports sur la géographie territoriale, climatique et humaine des régions où ils séjournent²².

Les descriptions fournies par les missionnaires permettent d'aborder un aspect supplémentaire de la construction des savoirs de la SGG: celui du contenu idéologique. Dans leurs contributions, les hommes

¹⁷ PV assemblée SGG, 13 mai 1881, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 20, 1881, p. 210-213.

¹⁸ L'école de Kaltbrunner ne trouve pas suffisamment de souscripteurs, tandis que la société imaginée par Messerly est mise sur pied, sans fonction d'exploration, uniquement comme organe d'informations pour les émigrants. Je reviendrai sur cette dernière au chapitre 2.6.

¹⁹ Lettre de Victor Largeau au président de la SGG, 12 septembre 1874, in *Le Globe*, 13 (1874), bulletin, p. 91.

²⁰ Les réseaux d'agents correspondants des sociétés suisses de géographie feront l'objet d'analyse du chapitre 3.1 de cet ouvrage.

²¹ ROSSINELLI 2013a, p. 39-42.

²² ROSSINELLI 2013a, p. 71-77.

sont catalogués par races et la « civilisation » est l'apanage des seuls Européens, ces derniers ayant le devoir présumé de modeler le monde selon leurs principes. Ces contributions témoignent du racisme et du paternalisme typiques de l'idéologie impérialiste dont les missionnaires sont à la fois les récepteurs et les vecteurs. Or, il n'y a là rien de particulièrement étonnant par rapport aux discours communément propagés dans les autres associations géographiques d'Europe de l'époque²³. Ce qui est plus spécifique à la SGG, en revanche, c'est la présence d'un petit nombre de savants anarchistes formant une minorité hostile au colonialisme. On peut mentionner, à ce propos, les célèbres géographes Léon Metchnikoff et Élisée Reclus, ou encore l'ethnographe Michel Dragomanov, tous exilés en Suisse durant le dernier quart du XIX^e siècle²⁴. Véritables autorités en matière scientifique, leur présence est une source de prestige pour la SGG, mais aussi, au vu du discours colonialiste généralement promu par cette dernière, de contradiction idéologique. Cette contradiction, dans les pages du périodique sociétaire, est parfois occultée²⁵ et d'autres fois mise en avant²⁶. Dans les deux cas, les dirigeants de la SGG s'efforcent d'atténuer les critiques formulées à l'égard du colonialisme, de son idéologie et de ses pratiques.

Reprenant un discours formulé par les dirigeants sociétaires eux-mêmes, la littérature secondaire affirme souvent que la SGG est une association purement scientifique : contrairement à d'autres sociétés suisses de géographie (typiquement l'OGCG et la MGCG dont on parlera plus loin), le cercle genevois n'aurait pas d'objectifs politico-économiques prioritaires²⁷. Or, cette interprétation peut être contestée. La SGG participe de plain-pied à la politisation de l'expansionnisme européen en Afrique, notamment par son support inconditionné au roi des Belges, Léopold II, lorsque ce dernier,

²³ ROSSINELLI 2017a, p. 12.

²⁴ Pour un approfondissement sur les activités scientifico-éditoriales de ces anarchistes, voir FERRETTI 2011.

²⁵ L'édition de 1878 de la revue sociétaire genevoise rapporte par exemple que le journaliste hollandais Sizzo Roorda van Eyseinga a tenu une conférence au sein de la SGG où il aurait mis en lumière les bienfaits coloniaux à Java tout comme l'infériorité des populations autochtones. Pourtant, son séjour de presque vingt ans dans l'île indonésienne l'a poussé à devenir l'un des premiers détracteurs du colonialisme néerlandais (VEERVORT et INDORF 1979). On peut donc douter de la bonne foi de ce rapport. Voir PV assemblée SGG, 10 mai 1878, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 17, 1878, p. 139-141.

²⁶ En 1889, Léon Metchnikoff émet des critiques au sujet des théories sur les races humaines (METCHNIKOFF 1889, p. 79-106) et l'année d'après, faisant le compte rendu de son ouvrage, Arthur de Claparède conteste l'auteur sur ce point. Voir CLAPARÈDE Arthur de, « La civilisation et les grands fleuves historiques » in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 29, 1890, p. 127-128.

²⁷ JUD 1989, p. 116 ; LEVY 2015, p. 111 ; ZANGGER 2011, p. 364.

dès 1876, lance son projet colonial qui aboutit, une dizaine d'années plus tard, à la création de l'État indépendant du Congo²⁸. Quant aux intérêts économiques de la SGG, il convient de distinguer le côté commercial du financier. Le commerce, en effet, n'est que faiblement représenté dans la société. À deux reprises (en janvier 1880 et en février 1884), Beaumont essaie d'instaurer une « *section de géographie commerciale* » au sein de la SGG, cependant sans succès²⁹. « [Il n'est] *pas possible de faire vivre et prospérer à Genève une section de géographie commerciale* », affirment certains membres du bureau directeur. « *Notre société ne compte pas de membres commerçants* », tandis que « *notre principal article d'exportation, l'horlogerie de précision, demande des pays déjà civilisés et n'aurait pas de débouchés chez les peuples encore sauvages* »³⁰. Ainsi, malgré un certain nombre d'articles parus dans la revue sociétaire genevoise au sujet du commerce³¹, la SGG ne semble pas promouvoir la recherche de débouchés outre-mer pour l'écoulement des marchandises du pays. Le discours est cependant différent en ce qui concerne le placement des capitaux.

Les liaisons de la SGG avec la place bancaire genevoise

La haute finance de Genève, au XIX^e siècle, est bien représentée au sein de la SGG. Parmi les membres de la première heure, on trouve Ernest Pictet (il adhère à la société en 1859), banquier chez Pictet & Cie ainsi que cofondateur, en 1870, de l'USCI. On a déjà mentionné Alexandre Lombard, de la maison Lombard, Odier & Cie. Cette dernière est aussi représentée, à l'intérieur de la SGG, par James Odier, qui fait également partie de la banque Hentsch & Cie. D'autres maisons bancaires, non seulement genevoises mais aussi étrangères, ont leurs représentants dans la SGG : Charles Galland (Galland & Cie à Genève), Henri Hentsch (Swiss-American Bank à San Francisco), Edmond Massip (Massip & Cie à Genève) ou encore Georges Prévost (Morris, Prévost

²⁸ Voir chapitres 4.2, 4.3 et 4.4 de cet ouvrage.

²⁹ Bien que la « *section de géographie commerciale* » soit mise sur pied une première fois en 1880, puis encore en 1884, elle n'arrive jamais à prendre un véritable essor et finit par être abandonnée. Voir ROSSINELLI 2013a, p. 54-55.

³⁰ S'expriment de cette manière le vice-président Edouard Dufresne ainsi que les secrétaires Charles Faure et Adolphe de Morsier. Voir PV bureau SGG, 15 février 1884, in BGE, Ms. fr. 7995/16.

³¹ HUMBERT Aimé, « La mer intérieure du Japon » in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 5, 1866, p. 317-360; KALTBRUNNER David, « Costa-Rica » in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 6, 1867, p. 255-315.

& Cie à Londres). La liste pourrait continuer avec Edmond Paccard, banquier privé genevois, David Lenoir, cofondateur de la bourse de valeurs de Genève, et bien d'autres³².

À propos de la bourse genevoise, il convient de préciser que sa fondation remonte à 1857 et qu'il s'agit de la première entité de ce type en Suisse. Un an plus tard, on l'a dit, la SGG est constituée. La proximité de cette dernière avec la place bancaire genevoise – qui, avec celles de Bâle et de Zurich, est la plus importante du pays – n'est pas anodine. Le cercle géographique en question s'intéresse de près aux grands projets internationaux en matière d'infrastructures de transport, à l'image des chemins de fer continentaux et des canaux maritimes. Si la bourgeoisie de Genève est habituée depuis des générations à investir ses capitaux à l'étranger, l'avènement du colonialisme, au XIX^e siècle, lui donne de nouvelles impulsions³³. La colonisation intérieure des États-Unis, par exemple, retient toute l'attention de la SGG, qui ne manque pas de discuter, au cours des années 1860, des possibilités d'investissement en Amérique³⁴. La mise sur pied d'un réseau ferroviaire, en particulier, fait l'objet d'une étude détaillée parue dans les pages du périodique sociétaire en 1869³⁵. De la même manière, les travaux du canal de Suez – ce nouvel itinéraire du commerce colonial – sont suivis de près³⁶.

Soucieux de maintenir publiquement une certaine image de scientificité, les dirigeants de la SGG évitent de publier des indications d'investissement

³² ROSSINELLI 2013a, p. 29, 31 et 39 (note 108).

³³ PERROUX 2003.

³⁴ En 1864, le naturaliste Henri de Saussure présente une étude en trois parties à la SGG concernant les mines centraméricaines, en particulier celles de «*Real del Monte*», dont l'exploitation «*est parvenue à rendre un bénéfice annuel d'un million de piastres sur un revenu brut de cinq millions environ*». L'auteur, cependant, ne croit pas à «*une grande chance d'avenir pour ces mines : les unes étant déjà très épuisées, les autres, encore peu connues, se trouvant dans des pays trop éloignés et habités par des populations sauvages*» (PV assemblée SGG, 8 mars 1864, 12 avril 1864 et 26 avril 1864, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 4, 1864, p. 73-76). On peut remarquer que le langage employé n'est pas explicite : Saussure – ou le procès-verbaliste des séances – se limite à donner des indications à caractère très général. Cette pratique est usuelle puisque certaines informations, réputées délicates en raison des enjeux (économiques ou politiques) qu'elles sous-tendent, circulent pour ainsi dire sous le manteau ou par voie orale et uniquement au sein de certains cercles de personnes. Voir ROSSINELLI 2013a, p. 41-42 (note 122).

³⁵ CHAIX Paul, «*Chemin de fer pour l'union de l'Atlantique et du Pacifique*» in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 8, 1869, p. 36-111.

³⁶ CHAPPUIS François, «*Lignes de commerce, Alexandrie, Suez et côtes de la mer Rouge*» in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 1, 1860, p. 91-115 ; CHAIX Paul, «*Travaux du canal de l'isthme de Suez*» in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 6, 1867, p. 216-221 ; DUVAL Jules, «*Visite au canal de Suez et observations sur ses derniers travaux*» in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 8, 1869, p. 113-128 ; PICTET Raoul, «*Notice sur le canal de Suez*» in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 9, 1870, p. 45-62.

dans leurs bulletins. Il est cependant possible, voire probable, qu'un certain nombre d'informations spéculatives circulent en leur sein par voie orale. Plusieurs membres sociétaires investissent des sommes très importantes dans les régions ou dans les entreprises qui retiennent l'attention de la SGG. La plupart de ces investissements, en outre, transitent par les maisons de banque reliées à la société³⁷.

La consultation des déclarations de succession des membres de la SGG donne une idée des avoirs de ces derniers, y compris en matière de titres financiers, au moment de leur décès³⁸. Ainsi, on découvre que le théologien Louis-Henri de Laharpe dispose, en 1881, de 7 400 francs investis dans le secteur ferroviaire américain. L'un des fondateurs de la SGG, Alfred Le Fort, en a pour 74 300 francs (1884), tandis qu'Ernest Odier, banquier, détient des titres d'une valeur de 50 750 francs (1900). La maison Lombard, Odier & Cie se charge des transactions de ces trois membres, avec l'un de ses principaux associés, Alexandre Lombard, qui investit personnellement 78 000 francs dans les chemins de fer aux États-Unis (1887). Les investissements de David Lenoir (1905) et de Charles Galland (1901), le premier avec un million de francs, le second avec un million et demi, sont beaucoup plus importants. Ce dernier investit également dans le canal de Suez (128 000 francs), de même qu'Ernest Odier (179 000 francs) et un autre membre de la SGG, Edouard Sarasin (128 500 francs en 1883). Concernant l'isthme égyptien, Edmond Paccard, avec sa maison de banque, gère d'importants capitaux genevois, y compris le million de francs que son père Constant détient au moment de sa mort (1885). Aussi Louis Auguste Ador – qui, comme son fils Gustave (membre de la SGG), est un banquier – possède des titres reliés au canal de Suez pour plus d'un million de francs (1881)³⁹.

D'autres exemples pourraient être donnés⁴⁰. L'essentiel, résumable en trois points, est pourtant déjà là. *Primo*, il existe un lien certain entre l'objet d'étude de la société et l'investissement personnel du membre sociétaire. *Secundo*, non seulement les adhérents de la SGG placent leurs capitaux, à

³⁷ ROSSINELLI 2013a, p. 45 (note 132).

³⁸ Ce travail a été effectué par l'historien Olivier Perroux dans le cadre de sa thèse de doctorat (PERROUX 2006). Il a notamment consulté, aux archives d'État de Genève, un échantillon de 192 déclarations de succession de grands bourgeois genevois qui ont vécu au XIX^e siècle. Les informations données dans ce paragraphe sont tirées de ses notes, que l'auteur a eu la gentillesse de partager.

³⁹ Ces chiffres sont certainement sous-estimés en raison de la soustraction fiscale, d'autant plus qu'il n'y a pas d'inventaire au décès à Genève avant 1914. Voir HIGY 1934, p. 280.

⁴⁰ ROSSINELLI 2013a, p. 42 et 45.

titre spéculatif, dans les opérations financières reliées aux grands travaux infrastructurels qui visent à développer le commerce mondial (chemins de fer américains et canal de Suez, dans ce cas), mais leurs parents proches ou éloignés également. *Tertio*, les maisons bancaires impliquées dans le placement des capitaux en question sont souvent les mêmes qui disposent d'un (ou de plusieurs) représentant(s) au sein de la SGG⁴¹.

Au vu de ces trois facteurs, il n'est pas abusif de penser que le cercle géographique de Genève puisse jouer – surtout dans les années 1850-1860 – un certain rôle dans l'orientation des investissements ultramarins de la place bancaire genevoise. La SGG n'est évidemment pas un organe compact et homogène qui travaille uniquement en fonction d'une rentabilisation des capitaux, de même que les circuits financiers n'ont pas forcément besoin des services d'un cercle savant pour conclure leurs affaires. Les liens entre ces deux entités existent cependant à Genève et ils sont trop forts pour être ignorés ou passés sous silence. Ainsi, l'un des principaux enjeux de la mise sur pied d'une association géographique dans la ville de Calvin au milieu du XIX^e siècle – le seul endroit du pays disposant d'une bourse de valeurs en 1858 – est celui de regrouper informellement différents acteurs qui ont le même intérêt pour la recherche de nouveaux domaines d'investissement outre-mer⁴².

⁴¹ ROSSINELLI 2013a, p. 45.

⁴² Il s'agit, probablement, d'investissements de portefeuille, qui ont pour seul but de rentabiliser les capitaux investis sans s'impliquer dans les opérations d'industrie que ces placements comportent. Voir BOUVIER 1982, p. 252.

Chapitre 2.4

La Geographische Gesellschaft in Bern (GGB)

Une quinzaine d'années après la fondation de la SGG, c'est au tour de Berne, capitale de la Confédération, de mettre sur pied une société de géographie. Si la bourgeoisie bernoise n'a pas la primauté en matière d'associations géographiques, elle l'a relativement au domaine universitaire : la première chaire du pays consacrée à la géographie voit le jour – sur impulsion, d'ailleurs, de la GGB¹ – à l'Université de Berne en 1886².

Ce chapitre sera consacré aux origines, à la composition sociale ainsi qu'aux principaux domaines d'activité du cercle géographique bernois. On pourra relever certaines continuités avec la société genevoise de même que certaines spécificités bernoises. Il se terminera par l'analyse d'une année particulière : celle qui voit la fondation, à Bruxelles, d'une organisation coloniale à caractère international, à laquelle, dans le sillage de la SGG, la GGB adhère. Le fait de revenir sur cet événement, qui remonte à la seconde moitié des années 1870, permettra non seulement d'illustrer comment le succès des sociétés suisses de géographie se relie à la colonisation du monde mais aussi de saisir l'interaction qui existe entre les différentes bourgeoisies cantonales, dont les intérêts, suivant les cas, peuvent converger ou diverger³.

¹ GRAF 1897, p. 15.

² Sur l'histoire de l'académisation de la géographie à Berne, voir GROSJEAN 1991.

³ Cette analyse, on le verra, permettra aussi de comprendre la genèse de la fondation de l'OGCG de Saint-Gall (société qui sera étudiée au chapitre suivant).

La capitale fédérale se munit d'une association géographique (1872-1873)

Johann Heinrich Graf, professeur de mathématiques à l'Université de Berne et membre du comité directeur de la GGB, est l'auteur de la première monographie officielle de la société bernoise de géographie (parue à l'occasion de son 25^e anniversaire)⁴. Il divise l'histoire sociétaire en deux parties, caractérisant l'année 1877 de tournant. Son interprétation n'est pas dépourvue de fondement : du point de vue documentaire, les traces de la première période sont extrêmement rares (la GGB ne dispose d'aucune publication), tandis que, dans la suivante, on assiste à un véritable essor, désormais documenté, de la vie associative bernoise⁵.

L'idée de fonder une association géographique dans la capitale fédérale remonte aux derniers mois de 1872, avec la création d'un comité provisoire incluant Graf lui-même, le cartographe Friedrich Müllhaupt von Steiger, le vice-chancelier de la Confédération Johann Luzius Lüscher et le théologien-linguiste Albert Schaffter⁶. Ce dernier (collègue de Graf à l'Université de Berne) sera nommé président de la GGB à l'occasion de sa séance constitutive en date du 15 mai 1873⁷. Tout comme à Genève, la société de Berne – réservée aux couches privilégiées de la population⁸ – englobe des membres issus du patriciat, avec une forte présence d'académiciens (comme Theophil Studer, professeur universitaire en zoologie), d'hommes d'affaires (par exemple le banquier Vinzenz von Ernst, premier vice-président de la GGB) et de hauts officiers de l'armée (à l'image d'Hermann Siegfried, colonel d'état-major et successeur du général Dufour au Bureau topographique fédéral)⁹. Dès la fin des années 1870,

⁴ GRAF 1897 (une autre monographie de la GGB est rédigée pour son cinquantenaire : SPRENG 1919-1922).

⁵ Il n'existe pas véritablement d'archives pour cette association au XIX^e siècle. Quelques documents sont cependant déposés à Berne in BN, V BE 4695 (comme les statuts ou encore les programmes de congrès organisés par la GGB).

⁶ GRAF 1897, p. 4.

⁷ Voir l'annonce de fondation de la GGB dans le quotidien *Intelligenzblatt für die Stadt Bern*, 15 mai 1873, p. 2 (à remarquer que le rédacteur de ce journal est un futur membre de la société en question, Gustav Reymond Le Brun, dont je parlerai au chapitre 3.3).

⁸ Déjà dans le premier règlement sociétaire de 1873, on affirme que les nouveaux adhérents doivent être acceptés par plusieurs voix au sein du comité directeur (art. 2). Dès 1880, quelques précisions font leur apparition : « *L'admission s'effectue dans les séances à majorité des membres présents, après la demande du président et sur la recommandation d'un membre de la société* » (art. 6). Voir *Statuten der Geographischen Gesellschaft in Bern*, 15 juillet 1873, in BN, V BE 4695, et « Statuts de la Société de géographie à Berne », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 2, 1879-1880, p. 97.

⁹ GRAF 1897, p. 3-6; ZANGGER 2011, p. 359.

le poids politique de l'association bernoise s'accroît significativement : trois membres du Conseil fédéral s'y inscrivent – Simeon Bavier, Bernhard Hammer et Numa Droz¹⁰ – tandis que deux conseillers d'État du canton de Berne intègrent le comité directeur¹¹. Nombre de parlementaires font également partie des dirigeants sociétaires, tels que Albert Gobat (futur membre de l'exécutif cantonal ainsi qu'administrateur de plusieurs compagnies nationales de chemins de fer) et Élie Ducommun (l'un des fondateurs de la Banque populaire suisse) : les deux recevront, en 1902, le Prix Nobel de la paix¹².

Le succès de la GGB après le tournant de 1877 (j'y reviendrai) se manifeste, entre autres, en termes de croissance des effectifs. Autour de 15-30 durant les premières années, ils passent à presque 300 au cours de la dernière décennie du XIX^e siècle¹³. Ce succès s'explique, entre autres, par le contexte économique. Berne, à cette époque, est un canton à la fois agricole et industriel, avec une place bancaire émergente¹⁴. Si la Grande Dépression frappe la capitale fédérale dès la fin des années 1870, notamment les paysans et les banques, quelques branches d'exportation de marchandises – l'horlogerie en particulier, mais aussi le textile et certains secteurs alimentaires (comme celui des fromages) – arrivent malgré tout à accroître leur chiffre d'affaires, grâce aussi à la recherche active, face aux politiques protectionnistes d'Europe, de débouchés ultramarins¹⁵. C'est

¹⁰ Comme rapporté dans les procès-verbaux et dans les listes des membres du *Jahresbericht* de la GGB, notamment le volume 2 (1879-1880, p. 8, 12 et 102-103) et le volume 3 (1880-1881, p. VI et 184), le radical Bavier est admis au sein de la société en novembre 1879 (au moment de son admission, il est chef du Département politique), le libéral Hammer en décembre 1879 (chef du Département des finances et des douanes ainsi que président de la Confédération) et le radical Droz en octobre 1880 (chef du Département du commerce et de l'agriculture).

¹¹ Les deux conseillers d'État sont Joseph Stockmar (radical) et Edmund von Steiger (conservateur), nommés membres de la GGB respectivement en novembre et en décembre 1879, puis du comité directeur en juin 1880. Voir PV assemblées GGB, 13 novembre 1879, 12 décembre 1879 et 17 juin 1880, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 2, 1879-1880, p. 8, 12 et 20.

¹² Élie Ducommun est élu au rang de vice-président de la GGB en juin 1880, huit mois après son adhésion à la société (voir PV assemblées GGB, 13 novembre 1879 et 17 juin 1880, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 2, 1879-1880, p. 8 et 20), tandis qu'Albert Gobat, membre du comité directeur dès mai 1883, s'inscrit au cercle géographique bernois en avril de la même année (voir PV assemblée GGB, 11 janvier 1883, et PV comité GGB, 31 mai 1883, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 5 et 6, 1882-1883 et 1883-1884, p. XII et IV).

¹³ HAGEN 2003, p. 37. On parle ici des «*aktive Mitglieder*» (c'est-à-dire des membres qui paient une cotisation annuelle, étant établis à Berne ou ailleurs) et non pas des «*Ehrenmitglieder*» (soit les membres honoraires) ou encore des «*Korrespondierende Mitglieder*» (ce que j'appelle les agents correspondants, illustrés au chapitre 3.1).

¹⁴ PFISTER 1995, p. 231-292.

¹⁵ FENNER 2011 ; HÜNERWADEL 2011 ; KOLLER 2011.

également une période de forte émigration outre-mer pour les Bernois¹⁶. À ce processus contribue la GGB, qui voit dans le monde colonial un exutoire du climat économique – mais aussi politique¹⁷ – du canton.

Si les statuts initiaux de la société ne mentionnent pas de buts spécifiquement commerciaux (en 1873), ces derniers font leur apparition dans les révisions statutaires suivantes (dès 1880)¹⁸. Loin d'être secondaire, l'aspect commercial est toujours présent au sein de la GGB (bien que celle-ci, contrairement à l'OGCG, ne lance pas de projets concrets pour essayer de faire des brèches dans les marchés d'outre-mer)¹⁹. Cet intérêt s'accompagne aussi d'autres ambitions, visant à faire de la capitale fédérale une plaque tournante de la représentation de la Suisse – du pays, de ses institutions et de son importance au niveau international – à travers les milieux d'études géographiques.

¹⁶ Il s'agit surtout de paysans (le plus souvent propriétaires de leurs terres) qui se trouvent endettés en raison de la crise et de ses multiples répercussions. Voir GRUNER 1949, p. 112-113 ; SALZMANN 1947, p. 213. Voir aussi LÜTHI 2011.

¹⁷ C'est une période de crise pour le gouvernement cantonal. Au cours de l'année 1877, le Conseil d'État bernois se lance dans des opérations financières reliées à la construction d'une ligne ferrée entre Berne et Lucerne qui tourne au désastre : s'ensuivent des démissions – d'abord individuelles (en avril), puis collectives (en août) – dudit gouvernement. Voir GRUNER 1949, p. 44-54.

¹⁸ Les premiers statuts de la GGB, de 1873, contiennent des buts très larges : «*Es besteht in Bern eine geographische Gesellschaft als Vereinigungspunkt der Freunde der Erdkunde zum Zweck der thätigen Belebung des Studiums und der Verbreitung der geographischen Wissenschaft in allen Zweigen. Sie unterhält Beziehungen mit andern Vereinen, die sich das gleiche Ziel setzen, sowie mit Gelehrten, Reisenden und andern Vertretern der geographischen Wissenschaft*» (art. 1). Avec la révision statutaire de 1880, les buts se précisent. Il est dit, par exemple, que la GGB «*bezweckt die thätige Belebung des Studiums der wissenschaftlichen und Handels-Geographie*», puis il y a une précision sur les types de contacts, avec une mise en évidence, entre autres, des collaborations consulaires : «*Sie ist in Verbindung mit korrespondirenden Mitgliedern (Gelehrten, Reisenden und schweizerischen Konsulaten) und geographischen Gesellschaften*» (art. 1). En 1890, enfin, des formules d'allure plus générale font de nouveau leur apparition, avec, cependant, le maintien d'une mention sur la géographie commerciale : «*Die Geographische Gesellschaft von Bern hat zum Zweck die Pflege der wissenschaftlichen Geographie einschliesslich der Handelsgeographie*» (art. 1). Ce n'est qu'en 1928 que la mention disparaît définitivement. Voir *Statuten der Geographische Gesellschaft in Bern* [ou : von Bern], 15 mai 1873, [11 mars 1880], 11 décembre 1890 et [?] janvier 1928, in BN, V BE 4695.

¹⁹ Je contredis ici l'avis de l'historienne Ruth Hagen, pour qui «*die Handelsgeografie hingegen, deren Pflege anlässlich der Statutenänderung als weiter Ziel der Gesellschaft beschlossen wurde, betraf keines der grösseren Geschäften und wurde auch sonst nie explizit erwähnt oder diskutiert*» (HAGEN 2003, p. 42). Les contributions à caractère économique sur les possibilités d'investissement, de commerce ou d'exploitation du sol sont toujours présentes dans le périodique sociétaire bernois. Voir REYMOND LE BRUN Gustav, «*Loup-Creek*» in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 2, 1879-1880, p. 44-57 ; PETRI Eduard Gottlieb, «*Die Grundlagen des russischen Getreide-Exports*», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 5, 1882-1883, p. 61-74 ; DUCOMMUN Élie, «*Les richesses métallurgiques du Haut-Piémont*» in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 6, 1883-1884, p. 149-156 ; HEGG Emanuel, «*Aus San Salvador*» in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 8, 1885-1887, p. 46-62.

La représentation nationale de la Confédération par la géographie

Dès 1871, le monde des géographes et des associations géographiques organise des congrès internationaux dans les villes occidentales pour discuter du développement disciplinaire de la géographie ainsi que de ses applications pratiques. À l'occasion du premier congrès, tenu à Anvers, les autorités fédérales n'arrivent à trouver aucun arrangement avec la SGG – seule société suisse de géographie existante – pour représenter officiellement la Confédération en terres belges²⁰ (à propos de quoi le cercle géographique genevois ne manque pas de se plaindre)²¹. Les choses vont mieux lors du congrès de Paris de 1875 : grâce à l'influence de la GGB, désormais constituée, le Conseil fédéral accepte la demande conjointe des sociétés bernoise et genevoise d'obtenir une subvention de 5 000 francs – correspondant à treize ans de travail à plein temps d'un ouvrier qualifié dans l'industrie des machines zurichoise²² – pour représenter la Suisse dans la capitale française à travers une exposition géographique nationale²³. La commission chargée du projet rapportera un plein succès²⁴.

Dans le sillage de l'expérience parisienne, la GGB commence à représenter systématiquement la Suisse lors des congrès internationaux de géographie : elle le fait à Bruxelles en 1879 (dans un rendez-vous centré sur les questions commerciales)²⁵ et à Venise en 1881 (où, encore une

²⁰ Un dossier sur la question, contenant les correspondances entre le consulat suisse d'Anvers, le Conseil fédéral et le bureau directeur de la SGG, est disponible in AF, E14 1000/39 867.

²¹ PV assemblée SGG, 24 novembre 1871, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 11, 1872, p. 3-4.

²² Estimation calculée sur la base des chiffres donnés in RITZMANN-BLICKENSTORFER 1996, p. 446 (salaires industriels par branche, métier et région/ville : moyenne 1870-1875). Je considère ici le plein-temps comme 300 journées de travail par année.

²³ Dans la demande en question, signée par le président de la SGG, celui de la GGB et les respectifs secrétaires, on propose également que le colonel William Huber soit nommé chef de la commission chargée d'aménager l'exposition suisse à Paris (voir lettre d'Henry Bouthillier de Beaumont, d'Albert Schaffter, d'Ernest de Traz et de Friedrich Müllhaupt von Steiger au Conseil fédéral, 14 octobre 1874, in AF, E14 1000/39 871 ; voir également, au sujet de ladite exposition, la documentation conservée in AF, E27 1000/721 20088). Grâce, en particulier, aux pressions faites par le président de la GGB, le gouvernement helvétique finit par accepter à la fois la nomination de Huber et la subvention requise (voir GRAF 1897, p. 7-8).

²⁴ SAUSSURE Henri de, «La Suisse à l'exposition de géographie de Paris» in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 15, 1876, p. 83-182. L'auteur de ce rapport intégrait le jury international du congrès parisien. Avec lui, il y avait d'autres Suisses, comme les colonels William Huber et Louis Alphonse de Mandrot (voir SAUSSURE Henri de, «La Suisse à l'exposition...», p. 85), mais aussi plusieurs membres de la GGB et de la SGG (voir Congrès géographique international 1875, vol. 1, p. XII-XVII).

²⁵ ROSSINELLI 2016, p. 88.

fois, une exposition helvétique est aménagée)²⁶. Le point culminant de cet engagement est atteint en 1891, lorsque la GGB, avec l'appui de la Confédération – qui vient d'instituer son mythe fondateur de 1291²⁷ – se charge d'organiser dans la capitale fédérale un Congrès international de géographie pour couronner les prétendus six cents ans d'existence du pays²⁸. Par ce genre d'initiatives, le cercle géographique bernois, très proche du pouvoir fédéral, contribue ainsi à intégrer la Suisse au mouvement international d'études géographiques, dont l'enjeu, comme le souligne le secrétaire de la GGB dans une lettre adressée à Numa Droz en 1880, est celui de «*relier la science au commerce*» afin de «*développe[r]*» les «*échanges internationaux*» de «*notre pays*»²⁹. Droz, on l'a vu plus haut, emprunte un langage beaucoup plus impérialiste pour exposer ce concept au public international réuni à Berne à l'occasion de l'ouverture du congrès susmentionné.

La représentation de la Suisse par la géographie et par ses supports (comme les cartes et les reliefs) ne se rattache pas uniquement aux expositions organisées dans les congrès internationaux. D'autres domaines sont concernés, souvent sur le plan national. En 1889, la GGB lance l'initiative de constituer une bibliographie répertoriant toutes les études existantes sur la géographie suisse (au sens large : morphologie territoriale, caractéristiques végétales et animalières ou encore sociétales)³⁰. Pour ce faire, un comité d'initiative est mis sur pied à Berne, incluant plusieurs représentants des cercles savants du pays (associations d'histoire, de botanique et d'entomologie, sans oublier les sociétés de géographie)³¹. Cet ambitieux projet aboutit, entre 1892 et 1927, à la publication d'une série de volumes intitulée *Bibliographie der schweizerischen Landeskunde*³²

²⁶ GRAF 1897, p. 14-15.

²⁷ WALTER 2013, p. 71-80.

²⁸ GRAF 1897, p. 21-26.

²⁹ Dans ce même écrit, le secrétaire de la GGB insiste aussi sur le fait qu'il faut «*faire les démarches nécessaires pour avoir sur notre sol neutre le plus de congrès internationaux [de géographie] que possible*» (lettre de Friedrich Müllhaupt von Steiger au chef du Département fédéral du commerce et de l'agriculture, 21 janvier 1880, in AF, E14 1000/39 884).

³⁰ Un programme détaillé de ce projet est publié dans le périodique sociétaire : «*Bibliographie der Landeskunde*» in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 9, 1888-1889, p. 230-250.

³¹ Parmi les adhérents au projet bibliographique de la GGB, on trouve non seulement des cercles associatifs cantonaux, comme l'Oekonomische und Gemeinnützige Gesellschaft des Kantons Bern et la Société jurassienne d'émulation, mais aussi nombre d'organisations faitières, à l'image la Société helvétique des sciences naturelles, du Club alpin suisse ou encore de l'Association suisse des ingénieurs et des architectes. Voir GRAF 1897, p. 19-21.

³² Les volumes sont toujours édités par K. J. Wyss à Berne. La livraison du tout dernier volume (sur les prisons et sur les questions pénitentiaires) remonte à 1945, après une vingtaine d'années d'arrêt des publications.

accumulant plusieurs milliers de références bibliographiques. Le dessein poursuivi, comme le déclarent les initiateurs au sein de la GGB, vise à imiter les empires européens (qui font la même chose) dans leurs efforts de promotion du patriotisme³³.

Une autre manière de rendre service à la patrie, pour les dirigeants du cercle géographique bernois, est celle de conférer à la Suisse et à sa capitale un certain poids politique dans le panorama international de la géographie dite commerciale. En 1880, la GGB fait des pressions sur le Conseil fédéral pour que ce dernier instaure un bureau central, dirigé ou subventionné par la Confédération, afin de recueillir les informations économiques qui circulent au sein des milieux d'affaires, des consulats ou encore des sociétés de géographie³⁴. Dans ce cadre, le géographe David Kaltbrunner, membre de la GGB mais aussi, on l'a vu, de la SGG, essaye d'en assumer la tâche³⁵. Fort du succès éditorial de son *Manuel du voyageur*³⁶, il met sur pied, à Berne, un Institut géographique international (IGI), dont le principal objectif est de «centraliser» et de «publier» toutes sortes de «renseignements sur [les] expéditions géographiques» afin qu'ils puissent «rayonne[r] immédiatement et simultanément vers tous les points du globe»³⁷. Si Kaltbrunner demande et obtient un appui moral de la part du gouvernement helvétique, ce dernier refuse d'agir en intermédiaire auprès des autres États pour les convaincre de supporter les frais d'une telle entreprise³⁸. L'IGI finit alors par disparaître³⁹. Une relance est tentée par Müllhaupt von Steiger en 1883 ; cependant les rivalités nationales – qui se répercutent non seulement sur le plan économique-politique, mais aussi

³³ Après avoir mentionné les exemples (à imiter) des empires allemands et hollandais ainsi que de l'Autriche-Hongrie et de la Belgique, le comité d'initiative – présidé par Albert Gobat, désormais conseiller d'État du canton de Berne et président de la GGB – se dit certain d'obtenir un support gouvernemental direct pour son «patriotische Werk». Voir «Bibliographie der Landeskunde» in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 9, 1888-1889, p. 231 et 233.

³⁴ Comme on le verra plus loin, le projet de ce bureau est élaboré dans le cadre de la mise en place de l'ASSG et y participe également l'OGCG. Voir chapitre 2.6.

³⁵ Lettre de David Kaltbrunner au chef du Département fédéral du commerce et de l'agriculture, 3 décembre 1880, in AF, E88 1000/1167 36.

³⁶ Le *Manuel du voyageur* est publié pour la première fois à Zurich en 1879 chez la maison d'édition Wurster & Cie, suivi, en 1881, d'un ouvrage intitulé *Aide-mémoire du voyageur*. Les deux connaissent une grande et immédiate diffusion en Europe, devenant rapidement des textes de référence méthodologique en matière d'exploration. Pour un approfondissement sur l'instruction des voyageurs occidentaux au XIX^e siècle, voir CERRETI 1995b (sur Kaltbrunner, voir p. 75-76, notes 1, 2 et 12).

³⁷ Lettre de David Kaltbrunner au président de la Confédération, 25 novembre 1880, in AF, E88 1000/1167 36.

³⁸ Lettre de David Kaltbrunner au chef du Département fédéral de l'intérieur, 10 février 1881, et réponse de ce dernier, 14 février 1881, in AF, E88 1000/1167 36.

³⁹ GRAF 1897, p. 16.

sur le scientifique⁴⁰ – s'avèrent trop fortes pour qu'une « *organisation centrale* » englobant « *les sociétés de géographie* » et « *les États qui ont à cœur le développement des sciences géographiques et du commerce* » soit mise sur pied dans « *le pays neutre et au centre de l'Europe* » qu'est « *la Suisse* »⁴¹.

Une crise interne évitée : la GGB devant l'adhésion suisse au projet colonial du roi des Belges en Afrique centrale

Faute de documents originaux, les seules informations disponibles sur la vie associative bernoise de 1873 à 1877 sont celles rapportées par Graf dans sa monographie sur la GGB et par Ducommun dans sa biographie de Schaffter. Les deux auteurs soulignent que le départ aux États-Unis du premier président sociétaire, pendant l'été 1875, ouvre une période difficile pour l'association⁴². La démission à la même période du secrétaire Johann Graber ne fait qu'empirer la situation⁴³. Avec une vingtaine d'inscrits, devenus rapidement inactifs, la vie de la GGB décline. Dans les mois suivants, une circulaire est envoyée aux membres pour savoir s'il existe encore un intérêt et une volonté de garder la société en vie. Presque aucune réponse ne parvient au comité directeur. Devant une telle apathie, le physicien Aimé Forster propose que ce qui reste de la GGB soit absorbé par la Naturforschende Gesellschaft in Bern (association dont il était président quelques années auparavant)⁴⁴.

Plusieurs mois s'écoulent entre passivité et incertitude avant que le comité directeur de la GGB trouve le moyen de s'en sortir. Ce moyen arrive de Genève : en avril 1877, la SGG prend l'initiative de fonder un comité helvétique rattaché à l'organisation internationale que le monarque belge, Léopold II, a mise sur pied l'année précédente. Cette organisation

⁴⁰ Le géographe Claudio Cerreti, analysant la genèse et le déroulement des expéditions occidentales en Antarctique au XIX^e siècle, illustre clairement les enjeux qui caractérisent la compétition internationale en matière d'exploration. Voir CERRETI 1999.

⁴¹ MÜLLHAUPT VON STEIGER Friedrich, « Sur la formation d'une organisation centrale chargée de relier entre elles les sociétés de géographie et de propager les résolutions prises dans les congrès internationaux, etc. » in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 6, 1883-1884, p. 251-254 (voir aussi PV comité GGB, 10 mai 1883, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 6, 1883-1884, p. 1).

⁴² DUCOMMUN 1897, p. 61 ; GRAF 1897, p. 8.

⁴³ SPRENG 1919-1922, p. 2.

⁴⁴ GRAF 1987, p. 8-9.

a pour but de coordonner les efforts exploratoires européens en Afrique centrale, qui est la dernière partie du continent africain figurant en blanc (car encore largement inexplorée) dans les cartes produites en Europe. L'ambition de Léopold II n'est pas seulement d'explorer le vaste territoire centrafricain, mais aussi de le coloniser. Or, à ses yeux, cette colonisation doit entraîner tous les pays soi-disant « civilisés » afin d'éviter la mainmise des grandes puissances (la France et la Grande-Bretagne en particulier). Les bourgeoisies occidentales sont alors invitées à adhérer au projet léopoldien à travers leurs associations géographiques⁴⁵.

Cette invitation est accueillie avec enthousiasme par la SGG, qui fonde pour cela un comité spécifiquement suisse. À la séance de fondation participent, entre autres, deux membres de la GGB : le professeur Studer et le cartographe Müllhaupt von Steiger. L'événement ne laisse pas indifférents ces derniers, puisque, trois mois plus tard, soit en juillet 1877, durant une réunion du comité directeur de la GGB, la décision est prise (sur leur impulsion) de relancer la vie associative bernoise à travers l'organisation du premier congrès africaniste du pays. L'idée du congrès, en réalité, vient du président de la SGG, qui veut rassembler à Berne – lieu géographiquement et politiquement central de la Suisse – le plus grand nombre de Confédérés pour les gagner à la cause léopoldienne⁴⁶.

Une telle expérience se révèle couronnée de succès : la GGB arrive à organiser en novembre 1877 le rendez-vous souhaité. Pour l'occasion, elle aménage une exposition cartographique subventionnée par la Confédération et dirigée par le colonel Siegfried (président de l'association). Il s'agit d'un nouveau point de départ pour la GGB, étant donné que l'intérêt pour la géographie d'outre-mer regagne du terrain à Berne. Dans un contexte où la Grande Dépression commence à peser sur l'économie cantonale, la perspective de participer à une entreprise internationale de colonisation n'est pas dépourvue d'intérêt aux yeux des milieux d'affaires de la capitale (et du reste du pays)⁴⁷.

À ce propos, le commerce représente l'une des questions délicates du congrès africaniste bernois. À la base, l'idée mise en avant par Léopold II est que chaque pays recueille des fonds chez lui pour les transmettre

⁴⁵ La quatrième partie de cet ouvrage (chapitres 4.1 à 4.5) analyse en détail le projet colonial de Léopold II – en réalité plus belge qu'international – tout comme la participation des sociétés suisses de géographie.

⁴⁶ DUCOMMUN 1897, p. 61 ; GRAF 1897, p. 9.

⁴⁷ ROSSINELLI 2016, p. 82-83.

ensuite à Bruxelles (où se situe le siège de son organisation internationale), afin de centraliser les ressources qui serviront à financer les expéditions en terres africaines. Parmi les adhérents helvétiques, cependant, quelques-uns n'apprécient pas ce *modus operandi*. C'est le cas de certains industriels de Saint-Gall qui font entendre leur voix à Berne par l'intermédiaire de Müllhaupt von Steiger. Ce dernier, lors du congrès susmentionné, se fait le porte-parole de leur proposition visant à garder en Suisse une partie des fonds helvétiques. L'argent bloqué sur sol confédéré servirait alors à favoriser des projets nationaux d'expansion commerciale en Afrique ou ailleurs (dans les régions d'outre-mer). Or, la majorité des congressistes, qui craint qu'une telle initiative affaiblisse le poids helvétique dans le projet colonial léopoldien, s'y oppose. Si je mentionne cette affaire, sur laquelle je reviendrai plus en détail⁴⁸, c'est parce que, comme on le verra dans le chapitre suivant, elle est à l'origine de l'essor d'une nouvelle association géographique à vocation spécifiquement commerciale que la GGB, par l'entremise de son secrétaire, contribue à constituer.

⁴⁸ Voir chapitre 4.3.

Chapitre 2.5

L'Ostschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft de Saint-Gall (OGCG)

Le nombre de sociétés de géographie augmente en Europe au cours des années 1870, avec la création, à Paris, à Hambourg et ailleurs, d'associations à vocation spécifiquement commerciale. La Suisse ne fait pas exception, puisque, durant la décennie où le capitalisme européen s'approche de sa première crise structurelle – la Grande Dépression – menant les États industrialisés à rivaliser les uns contre les autres pour la recherche et pour l'acquisition de nouveaux débouchés outre-mer, un troisième cercle helvétique d'études géographiques est fondé : l'OGCG de Saint-Gall. La divergence d'opinions qui s'est manifestée lors du congrès organisé par la GGB en 1877, abordée à la fin du chapitre précédent, est à l'origine de sa création.

Dans les paragraphes suivants, j'illustrerai, dans un premier temps, comment et pourquoi l'association saint-galloise est mise sur pied, relevant ses spécificités commerciales tout comme l'appartenance de ses membres à l'industrie textile du pays. Ensuite, mon attention portera sur deux domaines d'activité de l'OGCG : le lancement de projets expansionnistes outre-mer (matérialisés par la constitution de compagnies helvétiques d'import-export dans le monde colonial) et l'ouverture en son sein d'un musée de géographie, d'ethnographie et de commerce (favorisant, on le verra, la conquête de nouveaux marchés ultramarins). L'analyse proposée permettra de saisir la dimension impérialiste de l'OGCG, qui, par le fait de

son engagement pratique en faveur de l'expansion suisse dans le monde, s'avère particulièrement visible.

Dans le sillage des opérations convoitant l'Afrique centrale : la mise sur pied d'une société intercantonale de géographie commerciale (1877-1878)

En décembre 1877, une circulaire proposant la fondation d'une association géographique à Saint-Gall est transmise à différents milieux associatifs helvétiques (organisations patronales, sociétés savantes et ainsi de suite)¹. Cette circulaire est signée par trois grands hommes d'affaires de la ville ainsi que par un professeur². Pour expliquer la genèse d'une telle opération, il faut remonter au mois précédent. En novembre 1877, l'entrepreneur Arnold Mettler-Tobler (l'un des signataires de la circulaire) avait poussé le cartographe Friedrich Müllhaupt von Steiger à proposer publiquement, lors du congrès africaniste de Berne, de garder en Suisse une partie des fonds helvétiques destinés à l'organisation coloniale de Léopold II visant l'Afrique centrale. L'idée de Mettler-Tobler était de créer, sur sol confédéré, un fonds spécial pour le commerce helvétique afin de financer des projets d'expansion (économique) outre-mer. Sa proposition finit cependant par être refusée³.

En réaction à ce refus, Mettler-Tobler, avec la collaboration du secrétaire de la GGB, réunit autour de lui d'importants capitalistes saint-gallois, thurgoviens et appenzellois pour mettre sur pied un cercle d'études géographiques dans l'épicentre de la Suisse orientale qu'est Saint-Gall⁴. La fondation de l'OGCG a lieu le 13 janvier 1878 dans une salle d'hôtel décorée avec un modèle de trois-mâts (le navire à voiles le plus utilisé au XIX^e siècle pour traverser les mers) battant pavillon suisse⁵. Aucun géographe ne participe à la séance et pour cause : la nouvelle société est

¹ Circulaire sans titre, signée par Kaspar Constantin Amrein-Bühler, Joseph Ulrich Künzle-Steger, Arnold Mettler-Tobler et Bernhard Scherrer-Engler, décembre 1877, in BGE, Ms. fr. 8005/5.

² Les quatre signataires sont mentionnés dans la note précédente. Le professeur est Amrein-Bühler (il enseigne à l'école cantonale de Saint-Gall plusieurs matières, y compris celle du commerce), tandis que les autres sont à la tête d'importantes industries reliées au secteur textile et plus particulièrement à la broderie. Voir HAGEN 2003, p. 44.

³ Sur l'affaire en question, voir chapitre 4.3.

⁴ ROSSINELLI 2016, p. 83.

⁵ SCHMID 1930, p. 6.

créée par les milieux du commerce textile afin de lancer, pour leur propre compte, le genre de projet refusé à Berne⁶. La maquette du trois-mâts sert-elle à raviver le souvenir du navire dénommé *Marietta* avec lequel le Kaufmännische Direktorium de Saint-Gall – soit l'organisation faîtière des patrons locaux⁷ – avait exécuté, quelques années auparavant, une expédition à Zanzibar pour introduire les tissus helvétiques en Afrique orientale ?⁸ Rien ne l'atteste, mais la présence au sein du cercle d'initiateurs de l'OGCG du premier promoteur de cette expédition, Joseph Ulrich Künzle-Steger, pourrait le suggérer⁹.

On est à une époque où l'économie saint-galloise s'axe massivement sur le textile et plus particulièrement sur la broderie, cette dernière englobant (directement ou indirectement) deux tiers de la population active. En Suisse, le textile, voué à 90 % au commerce extérieur, représente la marchandise la plus exportée en 1910, avec une concentration de la production dans les cantons de Saint-Gall, de Thurgovie et d'Appenzell¹⁰. À l'essor des brodeurs et de leurs exportations participe activement, depuis le milieu du XIX^e siècle, le Kaufmännische Direktorium¹¹.

Au vu de ce contexte, il n'est pas étonnant de constater que l'OGCG, société intercantonale de géographie spécifiquement commerciale, est mise sur pied par des représentants du secteur textile de la Suisse orientale ni que ces derniers disposent d'importants relais au sein du Kaufmännische Direktorium. On a déjà mentionné deux acteurs majeurs de ce secteur, Mettler-Tobler et Künzle-Steger, appartenant à de grandes familles saint-galloises¹². On pourrait ajouter le colonel et ancien parlementaire fédéral de foi conservatrice August von Gonzenbach¹³. Le monde politique est aussi représenté par les députés radicaux au

⁶ RÜETSCHI 1928, p. 18-19.

⁷ Au XIX^e siècle, le Kaufmännische Direktorium réunit les hommes d'affaires (mais pas les sociétés) dans une sorte de corporation dont l'accès demeure très strict. Jusqu'en 1892, seulement les bourgeois de la ville de Saint-Gall peuvent y accéder. Cela ne manque pas de provoquer des conflits au sein ou autour du canton. Voir LEUENBERGER 1966.

⁸ Le but de cette expédition (1869-1871) était de recueillir toutes sortes d'informations sur les marchandises produites et vendues en Afrique centre-orientale par les firmes occidentales afin de pouvoir les imiter et conquérir ainsi une part de marché. Voir DEBRUNNER 1991, p. 88-93.

⁹ NUSSBAUMER 1998, p. 42.

¹⁰ HÄUSLER et MEILI 2015, p. 11 ; LEMMENMEIER 2003, p. 24.

¹¹ Cela à travers la création d'écoles spécifiques (consacrées, par exemple, à l'art de broder, mais aussi au commerce du secteur) ou encore avec des expositions permanentes (illustrant notamment les motifs de broderie), sans oublier d'autres mesures visant à favoriser les exportations (à l'image de la création de ports francs). Voir LEUENBERGER 1966, p. 66-68 et 76.

¹² MÜLLER J., « Künzle » et BÜTLER P., « Mettler », in *DHBS*, vol. 4, 1928, p. 415-416 et 732.

¹³ STETTLER Peter, « Gonzenbach, August von », in *DHS*, vol. 5, 2006, p. 681.

Conseil national Johann Rudolf Moser-Näf (parlementaire dès 1878) et Johann Philipp Heitz (dès 1880). Ces derniers sont des commerçants du textile exactement comme Bernhard Scherrer-Engler, premier président sociétaire, et August Sturzenegger, homme d'affaires appenzellois¹⁴. À propos des personnalités non saint-galloises, le chancelier thurgovien Emil Kollbrunner – éditeur, en 1882, de la version allemande du *Manuel du voyageur*¹⁵ – fait lui aussi partie des membres initiaux de l'OGCG. Il est en outre l'un des correspondants du quotidien *Neue Zürcher Zeitung*, soit l'organe radical de la grande industrie zurichoise¹⁶. Concernant Zurich, il faut mentionner Fritz Rieter, membre du comité directeur de la Kaufmännische Gesellschaft zurichoise ainsi que futur dirigeant de la Chambre de commerce de cette ville et du Crédit suisse. Sa firme familiale Rieter, Ziegler & Co¹⁷ contribue largement au développement des machines pour la broderie mécanique de Saint-Gall¹⁸. Ces personnalités composent le premier comité directeur de l'OGCG¹⁹.

Lors de sa création, l'OGCG n'a qu'une cible : le marché africain. Le commerce du textile suisse trouve déjà d'importants débouchés en Asie notamment²⁰. L'Afrique, en revanche, n'est que très peu accessible au capitalisme helvétique. Peu explorée par l'Europe, elle fait de plus en plus l'objet d'une compétition coloniale entre empires européens²¹. Dans ce cadre, le président sociétaire Scherrer-Engler affirme, en 1879, que les différents rapports de la presse internationale et des consulats étrangers « sur

¹⁴ SALATHÉ André, « Heitz, Johann Philipp », in *DHS*, vol. 6, 2007, p. 344 ; GÖLDI Wolfgang, « Moser, Johann Rudolf », in *DHS*, vol. 8, 2009, p. 728. Sur Scherrer-Engler et Sturzenegger, je n'ai trouvé aucune notice biographique ; certaines informations sur leur compte sont cependant disponibles dans les *Mitteilungen* (soit le périodique sociétaire) ou encore dans les archives (in AHV, OGCG 7), notamment dans les listes des membres.

¹⁵ Le *Manuel du voyageur* est l'ouvrage du géographe David Kaltbrunner (membre de la SGG et de la GGB) publié à Zurich en 1879 par la maison d'édition Wurster & Cie ; il connaît un grand succès de ventes en Europe (voir chapitre 2.4). Il est réimprimé en langue allemande trois ans plus tard chez le même éditeur sous le titre de *Der Beobachter*. Il s'agit d'une version augmentée grâce à la collaboration d'Emil Kollbrunner.

¹⁶ SALATHÉ André, « Kollbrunner, Emil », in *DHS*, vol. 7, 2008, p. 370.

¹⁷ HÄUSLER et MEILI 2015, p. 22-24.

¹⁸ La firme Rieter, Ziegler & Co n'est pas la seule entreprise reliée à la mécanisation de la broderie saint-galloise inscrite à l'OGCG. On trouve aussi, par exemple, la grande industrie Gebrüder Benninger à Uzwil (Saint-Gall) ou encore la Maschinenfabrik de Caspar Honegger à Rüti (Zurich). Voir Liste des membres, in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 2], 1879, p. 74-78.

¹⁹ SCHMID 1930, p. 6. Aux noms susmentionnés, il faut ajouter également le professeur Kaspar Constantin Amrein-Bühler (déjà mentionné dans une note précédente) : sur cet acteur, voir HAGEN 2003, p. 44.

²⁰ ZANGGER 2015.

²¹ J'y reviendrai dans la quatrième partie de cet ouvrage (chapitres 4.1 à 4.4 en particulier).

les énormes efforts des autres nations pour la mise en valeur de l'Afrique intérieure» rappellent que «*notre population*» doit elle aussi «*aider à ouvrir ces débouchés et participer à [cette] concurrence*»²². Autrement dit, il s'agit de jouer un rôle actif dans la découverte géographique et dans la conquête commerciale du continent africain... et c'est précisément ce que proclament les statuts de l'OGCG.

Dans le premier règlement sociétaire, daté de 1878, «*la promotion des entreprises suisses scientifiques et commerciales [...] en Afrique*» représente l'objectif principal (art. 1). À ce propos, l'OGCG fait appel aux subventions de toutes les «*corporations et sociétés*» intéressées, qui peuvent s'inscrire, par le biais d'un représentant individuel, à l'association (art. 4). «*Le soutien aux entreprises et aux intérêts suisses en Afrique*» est prévu par des récoltes de fonds (art. 5). En cas de dissolution de l'OGCG, enfin, le capital social doit être versé au Kaufmännische Direktorium de Saint-Gall ou à une «*association similaire pour le soutien d'une entreprise suisse-africaine*» (art. 7)²³.

Le programme adopté confère à l'OGCG, du moins à son commencement, un certain succès en matière d'adhésions: durant sa première décennie, les effectifs sur place passent d'une trentaine à plus de 300 participants (avant de redescendre à environ 200 au début du xx^e siècle); dans ce cadre, les représentants du commerce (qui couvrent initialement 75% des adhérents) déclinent au fil du temps (50% en 1900)²⁴. Comment expliquer cette évolution? La constitution du cercle géographique saint-gallois est clairement reliée à un enjeu économique²⁵. Pour atteindre ses buts, l'OGCG lance plusieurs projets expansionnistes en Afrique et ailleurs. Lorsque l'organisation de ces projets, au début des années 1890, est abandonnée, le nombre des associés en général et des commerçants en particulier commence à diminuer²⁶.

²² PV assemblée OGCG, 2 février 1879, in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 1], 1878, p. 7-8 (traduit par l'auteur).

²³ *Statuten der Geographisch-commerciellen Gesellschaft*, St. Gallen: [sans éditeur], 1878, p. 1-3 (traduit par l'auteur).

²⁴ HAGEN 2003, p. 45.

²⁵ Cet enjeu ne manque pas d'attirer les sympathies de nombreuses organisations patronales, à l'image du Kaufmännische Direktorium de Saint-Gall ou encore du Kaufmännische Verein de Winterthur, qui soutiennent économiquement l'OGCG (sans oublier les subventions des gouvernements cantonaux de la Suisse orientale). Voir RÜETSCHI 1928, p. 21.

²⁶ L'historienne Ruth Hagen ne voit pas de corrélation entre l'abandon de projets expansionnistes et la diminution des membres au sein de l'OGCG (voir HAGEN 2003, p. 53). J'ai contesté son interprétation au chapitre 1.3.

La conquête de nouveaux marchés outre-mer

Le premier des projets d'expansion économique que l'OGCG met sur pied remonte à la période située entre fin décembre 1877 (après l'envoi de la circulaire de fondation de la société) et début janvier 1878 (avant même que cette dernière soit fondée). Des contacts sont établis entre Carl Wilhelm Walser – commerçant de broderie de Saint-Gall actif à Londres et au Cap²⁷ – et Arnold Mettler-Tobler – l'un des dirigeants sociétaires – pour constituer une compagnie helvétique d'import-export en Afrique du Sud. Cette compagnie, sur demande de Walser et de son associé Heinrich Hoffmann, est fondée sous le patronage de l'OGCG avec la constitution d'un capital de 100 000 francs (montant atteint en 1880)²⁸. Malgré l'enthousiasme initial, l'entreprise baptisée Schweizerische Importgeschäft a une courte durée de vie : elle est liquidée en 1881 en raison, d'un côté, de la situation politico-militaire tendue entre Britanniques, Zoulous et Boers qui empêche la bonne marche des affaires, et, de l'autre, de la mort sur place de Hoffmann²⁹.

Durant la même période, l'OGCG crée un consortium regroupant 23 entreprises suisses-orientales qui met à disposition du négociant argovien Friedrich Plüss, à fonds perdu, un capital de 20 000 francs pour mener un voyage d'exploration en Australie³⁰. Arrivé à Sydney en 1881 avec un mandat consulaire, Plüss s'associe à Conrad Stähelin-Werner (un homme d'affaires thurgovien qui lui succédera au consulat en 1884) pour créer une compagnie commerciale helvétique : après quelques mois, cependant, la collaboration est interrompue³¹. Plüss constitue alors son propre Importgeschäft en gardant des contacts avec l'OGCG jusqu'en 1888, après quoi cette dernière ne reçoit plus aucune nouvelle de Sydney³².

²⁷ BERNER 1998, p. 66.

²⁸ HAGEN 2003, p. 49.

²⁹ Sur le contexte conflictuel en Afrique du Sud au tournant des années 1870-1880, voir WESSELING 1996, p. 367-377. Sur le Schweizerische Importgeschäft, au-delà des notices parues dans le périodique de l'OGCG, une riche documentation (projets, correspondances etc.) encore inédite est conservée dans les archives de la société de Saint-Gall, entre autres, in AHV, OGCG 5, 8, 9, 12 et 13.

³⁰ Cette initiative est prise le 17 juillet 1879, comme rapporté par Scherrer-Engler dans une séance de l'année suivante. Voir PV assemblée OGCG, 15 février 1880, in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 2], 1879, p. 11-12.

³¹ Les raisons de cette interruption ne sont pas connues. Le président de l'OGCG se limite à dire que « *die angebahnte Association zwischen Herren Plüss und Stäheli-Werner musste wegen unerklärlicher Missverständnisse [...] aufgegeben werden* » (PV assemblée OGCG, 26 février 1882, in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 4], 1881-1882, p. 5).

³² SCHMID 1930, p. 9.

Malgré l'échec de la première entreprise et la perte de contacts avec la seconde, l'OGCG ne lâche pas prise. Après avoir organisé, grâce à des subventions fédérales, deux voyages exploratoires à l'est de l'Afrique – les deux sont exécutés par le zoologue thurgovien Conrad Keller (respectivement en 1882 et en 1886)³³ – la société de Saint-Gall décide de fonder à Nosy Be (île côtière de Madagascar) «*un comptoir pour l'écoulement des produits de l'industrie du tissage*»³⁴. L'opération, dirigée par le secrétaire de l'OGCG (titulaire de la firme J. Lutz & Cie au Mozambique), se fait sur la base d'informations acquises lors des explorations susmentionnées. Une factorerie est alors fondée à Nosy Be en 1887 et, deux ans plus tard, une filiale est ouverte à La Réunion (île située à quelques centaines de kilomètres de Madagascar). Malgré l'apparent développement des affaires, les activités finissent encore une fois par s'enliser³⁵. Les dernières correspondances avec l'OGCG, annonçant des difficultés relatives aux conditions climatico-sanitaires aux alentours de Madagascar, remontent au printemps 1891³⁶.

Ces projets expansionnistes pourraient faire penser à de simples tentatives d'agrandir le rayon commercial saint-gallois et suisse-oriental dans les régions d'outre-mer – africaines en particulier – sans connotations impérialistes. Or, l'exemple suivant, qui représente le dernier projet du genre impliquant l'OGCG, montre clairement que les desseins poursuivis par cette association s'inscrivent dans une optique plus axée sur l'impérialisme économique que sur l'opportunisme mercantile³⁷.

L'exemple en question concerne la Compagnie suisse africaine (CSA) : une organisation commerciale mise sur pied en 1886 par le grand négociant neuchâtelois Paul Perrin analogue aux *Importgeschäfte* précédemment fondés sous le patronage de l'OGCG au Cap et à Sydney. Cette organisation vise le Transvaal, qui, à cette époque, est un vaste pays essentiellement agricole situé au cœur de l'Afrique australe. Au nord, au sud et à l'ouest,

³³ La première expédition de Conrad Keller est menée sur les côtes de la mer Rouge (voir chapitre 4.4), tandis que la seconde tourne autour de l'île de Madagascar. Voir HAGEN 2003, p. 77-80.

³⁴ «Nouvelles complémentaires», in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 9, n. 9, 1888, p. 267.

³⁵ DEBRUNNER 1991, p. 104-109; HAGEN 2003, p. 51-52.

³⁶ La dernière lettre du titulaire de la firme J. Lutz & Cie à l'OGCG est datée du 4 juin 1891, mais, à cette période, il est déjà rentré à Saint-Gall; son ultime correspondance depuis Nosy Be remonte au 20 mai 1890. Toutes ses lettres sont conservées in AHV, OGCG 13. Voir également son dernier rapport paru dans le périodique sociétaire: LUTZ Johann, «Aus Madagaskar» in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 13], 1890-1891, p. 10-16.

³⁷ Le concept d'«*opportunisme mercantile*» est repris de certains auteurs de littérature secondaire qui tendent, par l'emploi de cette expression, à relativiser la participation helvétique aux entreprises impérialistes du XIX^e siècle. Voir DAVID et ETEMAD 1998, p. 11; VEYRASSAT 1993, p. 31.

il est entouré par les colonies britanniques ; dans sa partie orientale, en revanche, il confine avec le Mozambique portugais. Colonisé par les Boers depuis le XVII^e siècle, le Transvaal est transformé en république par ceux-ci au milieu du XIX^e siècle. Durant cette dernière période, d'importantes découvertes minières rendent le pays particulièrement attractif aux yeux des milieux capitalistes en Occident : dans la seconde moitié des années 1890, ses gisements aurifères deviennent la principale source d'extraction d'or dans le monde³⁸. Cette ruée vers l'or ne va pas sans effusions de sang, comme en témoignent les guerres de 1880-1881 et de 1899-1902 qui opposent les Boers aux Britanniques³⁹.

Dans ce contexte d'exploitation économique croissante, Perrin, en 1872, s'installe au Transvaal⁴⁰. Une fois sur place, il devient propriétaire terrien et lance des activités fermières et minières ainsi que des commerces d'armements d'une certaine envergure (qui lui causent, entre autres, quelques ennuis judiciaires)⁴¹. Plus tard, en 1885, il s'associe à Adrien Auguste Moulle pour « *former une compagnie pour l'exploitation des mines d'or du Transvaal* »⁴². Moulle est un spécialiste français de géologie et d'industrie minière ainsi qu'un membre de la SGCP, à laquelle Perrin, de retour en Europe au cours de la même année, adhère. L'intégration de Perrin dans le milieu parisien des affaires et des études géographiques le pousse à élaborer, avec l'appui de la SGCP, un projet d'expansion économique au Transvaal.

Ce projet se divise essentiellement en deux étapes. La première consiste à démanteler le monopole commercial britannique au Transvaal par la prise de contrôle des futurs chemins de fer qui relieront Pretoria (chef-lieu du pays) à Laurenço Marques (ville portuaire de la baie de Delagoa, au Mozambique). Les chemins de fer en question, planifiés par une commission portugaise à la fin des années 1870, sont encore en quête d'un arrangement concernant les concessionnaires en 1885⁴³. C'est pourquoi Perrin et les siens souhaitent

³⁸ LAUNAY 1903, p. 81. Pour un approfondissement sur l'exploitation minière au Transvaal à la fin du XIX^e siècle, voir LAUNAY 1896 (l'auteur est l'ingénieur-géologue français Louis de Launay, l'un des principaux spécialistes de l'époque).

³⁹ Sur les guerres en question (notamment la seconde, beaucoup plus importante en raison de ses conséquences politiques), voir FAUVELLE 2017.

⁴⁰ Un dossier est élaboré sur lui en 1893 par le Bureau fédéral de l'émigration sur demande du Département des affaires étrangères. Voir Gesuch der Hr. Perrin, Ingenieur in Cortaillod, document dactylographié signé par Ludwig Karrer, 26 et 31 juillet 1893, in AF, E2175 1000/132 59.

⁴¹ Lettre de Paul Perrin au président de la Confédération, juillet 1877, in AF, E2 1000/44 211.

⁴² Lettre de Paul Perrin [destinataire inconnu], 21 février 1885, in *Bulletin* de la SGCP, vol. 7, 1884-1885, p. 460.

⁴³ ROQUE 2011, p. 106.

que la construction de la voie ferrée ne soit pas concédée à des compagnies ferroviaires contrôlées par les Britanniques (position qui est aussi celle des Boers). Perrin s'adresse alors au gouvernement français par l'entremise de la SGCP et conseille «*d'empêcher que la ligne ferrée de Lorenzo Marquez à Pretoria ne tombe entre les mains de compagnies [...] derrière lesquelles se cacheraient des capitaux et des intrigues anglaises*». Contrôlé par la France, au contraire, «*ce chemin de fer donnerait au commerce français le monopole du commerce des charbons dans les régions orientales et australes du globe*» et «*encouragerait l'établissement de négociants [au Transvaal]*», sans compter que l'empire tricolore pourrait former, avec le concours des Boers, mais aussi de Madagascar et des îles voisines, «*un groupe anti-anglais qui, à un moment donné, pourrait peser d'un certain poids dans l'équilibre colonial*»⁴⁴.

La seconde composante du projet de Perrin consiste à ouvrir le marché transvaalien au commerce français, dans le sillage duquel les produits helvétiques pourraient trouver leur place. Pour ce faire, le négociant neuchâtelois lance l'idée de fonder une Compagnie franco-suisse. Dans un prospectus transmis à l'OGCG, Perrin explique que l'industrie suisse, par le biais de cette Compagnie, pourrait exporter ses produits au Transvaal tout en s'associant aux milieux industriels de la France ainsi qu'à sa flotte commerciale, laquelle, partant de Marseille, serait en mesure d'atteindre le port de Delagoa via le canal de Suez, et, de là, rejoindre Pretoria par les chemins de fer (idéalement sous contrôle français) mentionnés plus haut. À propos de l'ouverture du Transvaal au commerce franco-suisse, Perrin prétend avoir «*déjà entamé des négociations [avec le gouvernement boer], qui sont très avancées, pour l'obtention de concessions et de monopoles commerciaux dont le détail serait hors de sa place ici et qui contribueront à développer d'une manière extrêmement lucrative les relations de la Compagnie*»⁴⁵. J'ignore ce qu'il en est réellement des négociations prétendument entamées avec les Boers. Comme on le verra plus loin, le projet de Perrin se base en large partie sur des postulats sans fondement : il est vraisemblable qu'il s'agisse d'une fanfaronnade⁴⁶.

⁴⁴ Lettre de Paul Perrin [destinataire inconnu], 22 janvier 1885 et 21 février 1885, in *Bulletin* de la SGCP, vol. 7, 1884-1885, p. 440-441 et 460.

⁴⁵ Prospectus de la Compagnie franco-suisse, document manuscrit sans auteur [il s'agit cependant de la calligraphie de Paul Perrin] et sans date [il remonte en tout cas à 1885-1886], in AHV, OGCG 5.

⁴⁶ Afin de concrétiser son projet, Perrin, en quête de capitaux, mène une campagne de propagande en Suisse exaltant de manière exagérée la fertilité, le climat et les opportunités d'affaires du Transvaal tout comme le prétendu bon accueil des Boers vis-à-vis des émigrants confédérés. La plupart des informations qu'il donne se révéleront fausses. Voir chapitre 3.3.

Quoi qu'il en soit, les dirigeants de l'OGCG acceptent de collaborer avec le négociant neuchâtelois. Rentré en Suisse en 1886, Perrin présente son projet aussi aux autres associations géographiques du pays (question de trouver des souscripteurs) et tient des conférences au sein de la GGB et de la SNG⁴⁷. Dans ses interventions, aucune mention n'est faite à propos de la France ; l'accent est mis uniquement sur la Suisse et sur les opportunités commerciales que son industrie d'exportation trouverait au Transvaal. Tout le monde est alors invité à adhérer à la Compagnie que Perrin fonde à Zurich, en octobre de la même année, en présence de Scherrer-Engler, de Rieter et d'autres importants capitalistes du pays : la CSA⁴⁸. Cette dernière vise à recueillir un capital-actions initial de 500 000 francs et se fixe pour but d'établir à Pretoria un entrepôt helvétique où les marchandises suisses afflueraient pour être ensuite écoulées, grâce aux chemins de fer déjà mentionnés, auprès d'un réseau de succursales établi au Transvaal⁴⁹.

Accueilli favorablement par la presse bourgeoise alémanique et romande⁵⁰, le projet initié par Perrin ne sera jamais réalisé. Selon les

⁴⁷ PERRIN Paul, « La République sud-africaine », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 8, 1885-1887, p. 35-45 ; « Le Transvaal et ses ressources », in *Bulletin* de la SNG, vol. 2, 1886, p. 115-127.

⁴⁸ À la séance de fondation participent – en dehors de Paul Perrin – Rodolphe Mayor, notaire à Montreux ; un certain Bruppacher (peut-être Hermann, commerçant ?), représentant de la maison zurichoise du tissage mécanique Fierz & Co ; Fritz Rieter, industriel des machines, toujours à Zurich, auprès de Rieter, Ziegler & Co ; Karl Krüsi, planteur-propriétaire à Sumatra (Indonésie) ; les frères Emil et Karl Dreyfus (reliés, peut-être, à une notable famille de banquiers bâlois) ; le président et le vice-président de l'OGCG, Bernhard Scherrer-Engler et Joseph Ulrich Künzle-Steger. « *Après discussion* », lit-on, entre autres, dans le procès-verbal de fondation, « *le titre adopté à l'unanimité est celui de "Compagnie suisse africaine"* » (PV fondation CSA, 29 octobre 1886, in AHV, OGCG 5). À remarquer que, dans le même fonds, on trouve plusieurs projets avec différents intitulés : de « Compagnie franco-suisse » à « Compagnie suisse d'exportation Helvetia-Africa ».

⁴⁹ Prospectus et bulletin de souscription de la Compagnie suisse africaine, 25 novembre 1886, in AHV, OGCG 5. Une série de personnalités suisses aurait été contactée par Perrin en vue de fonder la CSA, comme Karl Wilhelm von Graffenried, directeur général de la Banque fédérale de Berne (lequel se serait mis à disposition « *pour ouvrir la souscription* »), Élie Ducommun, homme d'affaires impliqué dans le monde des banques et des chemins de fer (« *il a toute la presse à sa disposition* ») ou encore Numa Droz, chef du Département fédéral du commerce et de l'agriculture (qui aurait « *chaleureusement recommandé notre affaire comme une œuvre patriotique* »). Ces trois acteurs font partie d'une autre association géographique : la GGB. Voir lettre de Paul Perrin au président de l'OGCG, 21 octobre 1886, in AHV, OGCG 13.

⁵⁰ La *Gazette de Lausanne* (13 décembre 1886, p. 3), principal quotidien du canton de Vaud, donne la nouvelle de « *la création au Transvaal d'une "Compagnie suisse-africaine de St-Gall et Pretoria" pour établir des relations commerciales entre les deux pays* » remarquant qu'un Vaudois – « *M. Mayor, notaire à Montreux* » – fait partie du projet. Le journal *L'Impartial* (7 décembre 1886, p. 1-2), neuchâtelois, affirme que « *la Compagnie suisse-africaine [a pour] but d'ouvrir dans le Transvaal un nouveau débouché aux produits de l'industrie suisse* » et qu'elle se compose « *de nos commerçants les plus habiles, les plus expérimentés* ». L'article se conclut ainsi : « *Nous ne pouvons qu'applaudir à ce projet, placé sous l'excellent patronage de la Société de géographie commerciale de la Suisse orientale et qui intéresse à un haut degré toutes les industries suisses d'exportation* ». L'article le

explications officielles, trois raisons seraient à l'origine de l'échec de la CSA : les souscriptions insuffisantes en Suisse, le retard accumulé dans la construction des voies ferrées au Transvaal – faisant, d'ailleurs, l'objet d'un conflit juridique international arbitré par la Confédération⁵¹ – et la mauvaise connaissance préalable du territoire sud-africain⁵². À ces trois raisons, il faut certainement en ajouter une quatrième : les conflits internes qui surgissent rapidement entre Perrin et ses collaborateurs à propos du *modus operandi* de la CSA (ce qui freine considérablement les démarches de cette organisation)⁵³.

plus approfondi est sans doute celui paru dans les pages du quotidien zurichois *Neue Zürcher Zeitung* (9 décembre 1886, p. 7). Il y a, tout d'abord, quelques éléments de contexte, avec un accent sur le fait qu'un chemin de fer qui reliera le Transvaal à la mer est actuellement en construction : *«Während bis jetzt die Einfuhr ausschliesslich über Port Natal, unter schwerer Belastung mit englischen, in diesem Hafen erhobenen Zöllen ging, wird die Transvaal'sche Republik durch die im Bau begriffene Bahn von der Delagoa Bay am Indischen Ozean nach Pretoria wirtschaftlich von der englischen Bevormundung, von den Natalzöllen befreit, und um etwa 300 englische Meilen dem Meeresgestade genähert»*. L'article se penche ensuite sur les ambitions de la CSA : *«Der Handel liegt bis jetzt in den Händen der Engländer, welche die importirten Waaren den Boeren und Kaffern zu hohen Preisen verkaufen. Er besteht zum Theil im Tauschgeschäft, indem öfters mit Gold, rohen Diamanten, Straußenfedern, Elfenbein, Wolle, Häuten, u.s.w. bezahlt wird. Zweck der genannten Unternehmung [soit la Compagnie suisse africaine] ist nun, eine Gruppe solider schweizerischer Käufer zu bilden, deren Fabrikate zu importiren und in Pretoria eine Niederlage zu errichten. Von hier aus wird die Gesellschaft an den bestgelegenen Punkten Verkaufs- und Einkaufsfilialen errichten.»* Enfin, l'article souligne l'importance générale du projet de l'OGCG – *«Wie aus den Gesagten hervorgeht, ist das geplante Unternehmen sehr lebensfähig; es kann von ganz bedeutendem Werthe nicht nur für die Gesellschafter, sondern auch für die schweizerische Fabrikation überhaupt werden»* – et, parlant du capital actionnaire à recueillir pour la fin de 1886, il affirme : *«Der nützliche Zweck der Unternehmung ist so einleuchtend, dass zu hoffen steht, das gewünschte Kapital sich leicht finden.»* Il s'agit, on le voit, de tons extrêmement enthousiastes.

⁵¹ Les chemins de fer en question, inaugurés en 1895, tombent «clandestinement» – durant la période de leur construction – entre les mains de concessionnaires britanniques et américains. En réaction, le Portugal nationalise en 1889 la partie de la ligne ferrée qui se trouve sur son territoire, à savoir le Mozambique. Bien qu'il s'agisse d'une partie relativement minoritaire du trajet (moins d'un cinquième du kilométrage total), l'affaire débouche sur un conflit juridique – opposant la Grande-Bretagne et les États-Unis au Portugal – arbitré par la Confédération qui ne se conclura qu'en 1900 avec la condamnation du gouvernement portugais au paiement d'une indemnité de plusieurs millions aux concessionnaires. Voir ROSSINELLI 2017a, p. 16-17 (note 63). Le dossier d'arbitrage est conservé in AF, E2 1000/44 108.

⁵² Ces trois raisons, indiquées dans les monographies de l'OGCG parues à l'occasion de son cinquantenaire (RÜETSCHI 1928, p. 23-24; SCHMID 1930, p. 10), me semblent, après recherches archivistiques, tout à fait pertinentes. Le premier point est attesté par le président de l'OGCG : en décembre 1886, il annonce n'avoir reçu, au total, que *«3 bulletins [de souscription] pour 5 actions»*, ce qui est un véritable échec pour la CSA (lettre de Bernhard Scherrer-Engler à Rodolphe Mayor, 15 décembre 1886, in AHV, OGCG 9). Le deuxième a été explicité dans la note précédente. Quant au troisième point, sur lequel je reviendrai au chapitre 3.3, on peut se référer à l'enquête que Ludwig Karrer, commissaire du Bureau fédéral de l'émigration, mène au sujet de Perrin en juillet 1893 (Gesuch der Hr. Perrin, Ingenieur in Cortailod, 26 et 31 juillet 1893, in AF, E2175 1000/132 59).

⁵³ Ces conflits sont documentés par les nombreuses correspondances qu'on trouve dans les archives de l'OGCG. Voir lettre de Bernhard Scherrer-Engler à Paul Perrin, 14 novembre 1886, et réponse

Une chose ressort clairement de cette expérience : si la CSA, contrairement aux autres projets expansionnistes lancés sous le patronage de l'OGCG, n'en reste qu'à des balbutiements organisationnels, les ambitions de Perrin et des siens ne se limitent pas à tirer des profits du Transvaal tout en demeurant dans une position subordonnée vis-à-vis des puissances coloniales. Il s'agit, au contraire, de flirter avec l'impérialisme français pour défier le monopole que la Grande-Bretagne entend établir sur l'extraction et sur le commerce dans le pays. On vise donc à participer de plain-pied à l'exploitation d'un territoire majeur de l'Afrique subsaharienne, en tentant de jouer sur les rivalités interimpérialistes. Qu'un tel projet ou ceux qu'on a vus précédemment débouchent sur des succès est une autre histoire.

Collectionner, exposer, exporter. La création du musée de l'OGCG

Au-delà du lancement d'entreprises commerciales outre-mer, le cercle géographique de Saint-Gall, à l'instar des autres sociétés de géographie (suisses et européennes), met sur pied un réseau d'agents correspondants sur presque tous les continents. Le rôle de ces agents est de recueillir des informations réputées utiles sur les régions ultramarines. Dans le cas de l'OGCG, cette utilité dépend des possibilités de développer des commerces avec le monde colonial ou semi-colonial⁵⁴.

Plusieurs débouchés sont envisagés (en particulier dans les parties méridionales de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique) et donnent lieu à une récolte non seulement de renseignements, mais aussi d'objets⁵⁵. Ces objets peuvent être à caractère ethnographique (reliés aux traditions indigènes en matière de religion et de société), commercial (représentant les produits d'usage courant) ou encore naturel (pièces botaniques, zoologiques ou

de ce dernier, 15 novembre 1886, in AHV, OGCG 9 et 13 ; lettre de Bernhard Scherrer-Engler à Rodolphe Mayor, 15 novembre 1886, et réponse de ce dernier, 17 novembre 1886, in AHV, OGCG 9 et 13.

⁵⁴ J'analyserai plus en détail la fonction et la répartition géographique des agents correspondants (de l'OGCG comme des autres associations géographiques helvétiques) au chapitre 3.1.

⁵⁵ Le cercle géographique de Saint-Gall reçoit plusieurs objets – comme des masques, des armes, des instruments de musique – de la part de Suisses outre-mer : c'est le cas des marchands saint-gallois Johann Stadelmann et Otto Tobler (membres de l'OGCG) ou encore du zoologue bernois Walter Volz (membre de la GGB), les trois ayant vécu ou voyagé en Afrique. Voir SCHÄFER, PERALDI et SCHLOTHAUER 2016, p. 71-73.

d'autre nature)⁵⁶. Le but général d'une telle récolte, exposée publiquement à Saint-Gall, est de former un ensemble de savoirs visibles, tangibles, sur la culture matérielle des peuples lointains afin de pouvoir créer un marché – une offre, voire même une demande – à monopoliser⁵⁷.

La constitution de collections d'objets provenant d'outre-mer est très répandue en Europe au XIX^e siècle. Déjà en 1843, le célèbre savant allemand Philipp Franz von Siebold théorise l'utilité des « *musées de géographie et d'ethnographie* » pour « *les capitales des empires de l'Europe civilisée qui possèdent des colonies ou qui se proposent d'en fonder* »⁵⁸. Toujours en Allemagne – pays modèle pour l'OGCG en matière muséale⁵⁹ –, mais aussi ailleurs, on assiste à des créations du genre⁶⁰. La Suisse, dans ce contexte, ne fait pas exception, puisque plusieurs expositions nationales sont organisées, à Saint-Gall entre autres⁶¹. C'est d'ailleurs dans la ville saint-galloise que l'OGCG, en 1879, implante le premier musée d'ethnographie du pays⁶².

⁵⁶ Ces trois dimensions – ethnographie, commerce et nature – pourraient sembler indépendantes. Pourtant, elles se mélangent facilement. En témoigne une demande du professeur polytechnique Edouard Schär adressée au comité suisse de l'organisation coloniale de Léopold II en 1877. Schär, spécialiste de pharmacognosie et représentant du *business* pharmaceutique en terres helvétiques, prépare une liste de *desiderata* à transmettre à Bruxelles (via le comité susmentionné) pour que les explorateurs de l'organisation léopoldienne recueillent, entre autres, des « *flèches empoisonnées* » sur lesquelles « *les Africains employent [...] des poisons violents* » (SCHÄR Edouard, « Note [...] au Comité national Suisse », in Congrès CNS 1877, p. 26). Un tel objet, me semble-t-il, est intéressant au point de vue ethnographique (la flèche en tant que telle), naturel (l'analyse du poison) et commercial (l'emploi du poison dans des traitements médicaux commercialisables). Je reviendrai sur la demande de Schär et sur celles d'autres Confédérés au chapitre 4.3.

⁵⁷ Sur la construction des marchés coloniaux, voir MARNOT 2012, p. 70-79.

⁵⁸ Philipp Franz von Siebold est un médecin, botaniste et ethnologue allemand qui a vécu plusieurs années au Japon durant la première moitié du XIX^e siècle. La citation est tirée de SIEBOLD 1843, p. 18.

⁵⁹ SOLDAT 2008, p. 3.

⁶⁰ Au-delà de l'Allemagne (PENNY 2002), ces types de musées – issus du colonialisme – ont été analysés pour les cas britannique (MACKENZIE 2010) et français (SIBEUD 2002). À remarquer que les expositions rapportant les modes de vivre, de produire ou encore de consommer des indigènes s'intègrent souvent à celles dites universelles, où les puissances occidentales, au XIX^e siècle, font la promotion de leurs progrès dans les domaines de la technique, de l'industrie et du commerce. Dans ce cadre, l'attention portée au monde colonial est primordiale, puisque l'une des manières de manifester sa propre suprématie par rapport aux autres est bien celle de représenter les régions du monde que la nation – ou, plus précisément, ses milieux dirigeants – prétend maîtriser (GEPPELT 2013).

⁶¹ Malgré l'absence d'une dimension ethnographique, l'exposition industrielle mise sur pied à Saint-Gall en 1843 marque un véritable tournant dans l'organisation de ces types de manifestations en Suisse : d'un côté, il s'agit d'un rendez-vous d'envergure nationale (avec la représentation de la plupart des cantons confédérés) ; de l'autre, le commerce extérieur représente le cœur promotionnel de l'événement (tandis que jusque-là l'attention était accordée surtout au commerce intérieur). Voir DEBLUË 2015, p. 33.

⁶² ZANGGER 2015, p. 98.

Ce musée, qui s'appelle aujourd'hui Historisches und Völkerkundemuseum, est initialement mis sur pied en tant qu'exposition temporaire au sein de l'école cantonale de Saint-Gall à l'occasion d'une réunion nationale de la Société helvétique des sciences naturelles, à laquelle participent la SGG et la GGB, au-delà, bien entendu, de l'OGCG⁶³. Aménagée par cette dernière, l'exposition en question, qui comprend une partie ethnographique, une cartographique et une commerciale, connaît un véritable succès en matière d'affluence et d'appréciations⁶⁴. Elle se transforme en musée permanent en 1880, avec la mise en scène de milliers d'objets donnés par nombre de personnalités suisses (saint-galloises et zurichoises en particulier) souvent affiliées à l'OGCG⁶⁵.

Deux enjeux relativement contradictoires peuvent être saisis à propos de la création de ce musée. Le premier est d'ordre économique-pratique. Prenons l'exemple de l'Asie sud-orientale, où les commerçants de Saint-Gall et des cantons limitrophes sont solidement implantés tout au long du XIX^e siècle⁶⁶. Par le biais de ces derniers, l'OGCG reçoit d'importantes collections d'objets asiatiques, à l'image d'échantillons en tissu ou encore de vêtements complets⁶⁷. Or, le fait de collectionner, d'étudier et d'exposer ces matériaux permet aux milieux industriels de la Suisse orientale de les reproduire très fidèlement, les imitant même dans l'odeur, pour ensuite exporter cette production (désormais helvétique) en Asie et la vendre à la clientèle asiatique à des prix inférieurs par rapport à ceux qui sont proposés par les manufactures indigènes. Il s'agit donc de conquérir des marchés d'outre-mer et d'entrer en concurrence avec les autres producteurs industriels européens – qui suivent la même stratégie⁶⁸ – aux frais de la production artisanale autochtone, cette dernière n'ayant pas les moyens pour rivaliser avec les produits importés d'Europe. Le manque de ces moyens est dû à l'absence d'industrialisation – voire, dans certains cas (typiquement celui de l'Inde britannique), à la désindustrialisation – des

⁶³ ROSSINELLI 2016, p. 87.

⁶⁴ Sur l'organisation muséale de l'OGCG à travers le temps et sur son impact public, voir KRUCKER 1930.

⁶⁵ Parmi les donateurs ou les exposants qui ont participé à l'exposition temporaire aménagée en 1879, on trouve la firme Colonialwaarenhandlung de l'entrepreneur saint-gallois Sébastien Scheitlin ou encore la maison Walser & Hoffmann au Cap (celle qu'on a vue plus haut), sans oublier les Mettler-Tobler, les Müllhaupt von Steiger et les autres représentants de l'OGCG, de la GGB et de la SGG. Voir *Katalog der geographischen Ausstellung veranstaltet von der Ostschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft*, [St. Gallen]: [sans éditeur], [1879], p. 1-4, catalogue conservé en BN, V Schweiz 356.

⁶⁶ ZANGGER 2015.

⁶⁷ ZANGGER 2011, p. 376.

⁶⁸ ZANGGER 2014.

pays coloniaux. Il s'agit d'un choix politique opéré par les empires afin d'établir une division internationale du travail et permettre de conférer à ces derniers le profit et le contrôle du processus à l'œuvre (la production des matières premières est laissée aux «périphéries» tandis que la transformation industrielle et la vente des produits finis sont accaparées par les «métropoles»). Un paradoxe devient alors évident : ce qui est dit en guise de justification de la colonisation (le prétendu besoin d'industrialiser les pays d'outre-mer pour les faire progresser) diffère passablement de ce qui est fait concrètement (le maintien de ces mêmes pays dans un état de sous-développement industriel)⁶⁹.

Le second enjeu concerne le discours idéologique véhiculé par l'exposition des objets d'outre-mer. Leur mise en scène suit un parcours qui vise à souligner l'état prétendument primitif des peuples qui les ont fabriqués. C'est un sujet qui plaît aux milieux favorables à la domination coloniale, car ils voient dans cette dernière un moyen d'apporter le progrès dans le monde⁷⁰. Les objets exposés au sein du musée de l'OGCG (qui sont souvent des créations artisanales ayant une fonction de travail ou de culte) visent à souligner la prétendue nécessité de «civiliser» les autochtones (leur apportant, dans ce cas, l'industrialisation et la christianisation). Il n'y a pas de véritable appréciation de l'altérité, mais plutôt une dépréciation superficielle. Les fiches de commentaire de l'exposition le montrent. Les textes censés présenter les objets africains sont extrêmement réduits en taille et sommaires en contenus (ils se limitent souvent à une rapide description extérieure). Contrairement aux collections européennes, très commentées en matière de provenance, de datation ou encore d'acquisition, celles sur l'Afrique sont totalement délaissées⁷¹. Il s'agit pourtant des objets les plus requis dans ce genre de musées, car les ethnographes de l'époque – pour la plupart des amateurs, étant donné que la discipline ethnographique n'est pas encore institutionnalisée⁷² – craignent déjà une disparition des

⁶⁹ BAIROCH 1997, vol. 2, p. 662-671 et 847-865.

⁷⁰ J'analyserai cette vision particulière au cours du chapitre 3.3.

⁷¹ Il est difficile de savoir si une telle négligence est issue d'une volonté délibérée ou bien de la simple ignorance (une chose, d'ailleurs, n'exclut pas l'autre). Le silence qui entoure ces objets sous-tend en tout cas un autre enjeu : celui des acquisitions souvent illégitimes, fruit de sous-paiements ou même de pillages. Une question que l'historiographie – peut-être en raison du manque de sources, mais aussi pour ne pas remettre en question la légitimité des musées européens (lieux de culture et de tourisme) – n'a abordé que très rarement. Voir SOLDAT 2008, p. 28 et suivantes. Il faut tout de même remarquer que la recherche en provenance, un domaine qui depuis quelques années promeut la décolonisation des collections muséales en Occident, est en train d'inverser la tendance.

⁷² Pour un approfondissement sur l'histoire de l'institutionnalisation de l'ethnographie en Suisse, voir REUBI 2011c.

modes de vie autochtones, avec les mœurs, les coutumes et les traditions indigènes sérieusement menacées par l'invasion de l'industrialisation occidentale... cette même industrialisation que les musées d'ethnographie et de commerce promeuvent sans cesse! Ici réside l'autre contradiction, relative non seulement à l'OGCG ou à la Suisse, mais à l'Europe tout entière⁷³.

Si le cercle géographique de Saint-Gall, au début des années 1890, abandonne formellement le lancement d'entreprises lucratives outre-mer (cela en raison des maigres résultats obtenus), il continue à s'engager en faveur du commerce cantonal d'exportation par les voies muséale et éditoriale⁷⁴. Un tel engagement prendra des dimensions nationales durant les premières décennies du xx^e siècle, avec la réalisation, comme on le verra dans le chapitre suivant, d'une monographie géographique de la Suisse.

⁷³ SOLDAT 2008, p. 12-20.

⁷⁴ SCHMID 1930, p. 11 et suivantes.

Chapitre 2.6

L'Association des sociétés suisses de géographie (ASSG)

Récapitulons. En 1878, la Suisse dispose de trois cercles d'études géographiques: la SGG, la GGB et l'OGCG. Adhérant au projet international que Léopold II, roi des Belges, lance en vue d'explorer et de coloniser l'Afrique centrale, les sociétés de géographie du pays intensifient leurs contacts réciproques. Dans ce contexte émerge l'idée de fonder une association nationale – fusionnant ou réunissant la SGG, la GGB et l'OGCG – qui sera finalement constituée en 1881 en tant qu'organisation faîtière: il s'agit de l'ASSG.

Loin d'être une suite naturelle de l'intensification des contacts entre les sociétés suisses de géographie, les origines de la fondation de l'ASSG sont relativement conflictuelles. La première partie du présent chapitre analysera pourquoi et comment cette organisation, après trois ans de débats et de négociations, voit le jour. Une fois fondée, l'ASSG lance une série d'activités nationales comme des projets éditoriaux et cartographiques, visant à stimuler l'essor d'un patriotisme de type géographique: une visée qui cependant se heurte, très souvent, à des conflits de différente nature entre Alémaniques et Romands. Un survol de ces projets, de leurs enjeux et de leurs réalisations sera donné dans la deuxième partie du chapitre. La troisième partie, quant à elle, analysera le rôle que l'ASSG joue en tant que groupe de pression d'envergure nationale vis-à-vis du Conseil fédéral pour régler des questions concernant la défense et l'extension des

intérêts économiques suisses à l'étranger. Je conclurai ce chapitre par une quatrième et dernière partie consacrée à la question de l'émigration coloniale pour laquelle le gouvernement helvétique n'hésite pas à demander la collaboration active de l'ASSG.

Unifier les sociétés suisses de géographie pour participer davantage à l'expansion européenne ? Jeux et débats autour de la création d'un organe central (1878-1881)

En août 1878, la SGG, la GGB et l'OGCG se réunissent à Berne pour constituer la section géographique du congrès national de la Société helvétique des sciences naturelles. À cette occasion, Henry Bouthillier de Beaumont, président du comité suisse de l'organisation coloniale léopoldienne, fait le point sur l'avancement des explorations européennes au cœur de l'Afrique et sur les activités helvétiques consacrées à ce sujet. Juste après, Friedrich Müllhaupt von Steiger lance l'idée de créer une «*association suisse pour la culture des sciences géographiques*». Le rapport dudit congrès ne fournit pas de détails, mais mentionne une «*discussion animée*» qui a suivi la proposition de ce dernier et qui aboutit à la décision d'étudier la chose plus en profondeur¹.

À la suite de cette rencontre, un premier projet de «*fondation et organisation d'une société suisse de géographie*», rédigé par Müllhaupt von Steiger lui-même, est présenté à la GGB en septembre 1878, juste après une conférence du professeur Theophil Studer sur les expéditions belges en terres africaines². Il s'agit d'une ébauche statutaire que la GGB fait parvenir à la SGG et à l'OGCG³. Selon le projet en question, la «*société nationale suisse de géographie*» se diviserait en sections régionales ou cantonales, tout en laissant la possibilité aux

¹ LEUZINGER Rudolf, «Geographische Section. Sitzungen den 12. und 13. August 1878 im Jura-Bern-Bahn-Gebäude» in *Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft*, vol. 61, 1878, p. 145-146 (traduit par l'auteur).

² PV assemblée GGB, 7 septembre 1879, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 1, 1878-1879, p. 14 (traduit par l'auteur). Voir également : Entwurf eines Programms zur Gründung einer schweizerischen geographischen Gesellschaft, document manuscrit sans auteur et sans date, in BN, V Schweiz 1285.

³ Projet pour la fondation d'une société nationale suisse de géographie, in BGE, Ms. fr. 8021/5. Le même texte figure comme pièce jointe d'une lettre de Friedrich Müllhaupt von Steiger à Arnold Mettler-Tobler, 26 novembre 1878, in AHV, OGCG 13.

organisations patronales du pays de s'inscrire à l'association. L'«*assemblée générale*», chargée de nommer le «*comité central*» et de valider ses choix, se base sur un système de représentation proportionnelle: «*un délégué par cinquante membres actifs*». Parmi les buts sociétaires, le «*développement des entreprises commerciales et industrielles de la Suisse dans toutes les parties du monde*» occupe une place prioritaire. Le texte parle également de «*participation directe ou indirecte à tout voyage*», d'«*études des nouvelles voies de communication ou débouchés*», d'«*émigration et [de] colonisation*», de «*correspondance avec les sociétés de géographie, les consuls*» et de «*rapports avec les missions*». Le travail à réaliser est divisé en catégories, à chacune desquelles correspond un «*bureau*» dirigé par le «*comité central*». On trouve ainsi un «*bureau des explorations et des voies commerciales*» (buts: «*relations avec les voyageurs; étude des voies de communication existantes, en projet ou à créer; relations avec les consuls suisses à l'étranger*»), un «*bureau d'exploitation*» (buts: «*signalement des richesses naturelles des pays étrangers, la manière d'exploiter; signalement des débouchés au commerce et à l'industrie; géographie agricole et économique; signalement des produits suisses qui peuvent avoir des débouchés*») et un «*bureau de civilisation*» (buts: «*signalement des contrées propres à être civilisées*»). La mise en place d'une «*exposition permanente de tout objet [conforme] aux buts de la société*» clôt le projet statutaire⁴. Bref, que l'on parle d'«*exploration*», de «*colonisation*», d'«*exploitation*» ou encore de «*civilisation*», on retrouve, dans ce projet, tous les éléments qui constituent l'impérialisme des puissances européennes du XIX^e siècle. Même l'«*exposition permanente*», dans ce cadre, représente un outil expansionniste.

Transmis à Genève en septembre 1878, le projet de Müllhaupt von Steiger suscite quelques discussions au sein du bureau directeur de la SGG⁵. La critique principale porte sur sa longueur: les visées commerciales, en particulier, seraient trop détaillées⁶. Le véritable enjeu, cependant, me semble être ailleurs (en dépit du fait qu'il n'est pas mentionné dans les procès-verbaux). Il s'agit du maintien de la prépondérance du cercle genevois dans le milieu associatif suisse de la géographie. Si la SGG est la principale association géographique du pays, le nombre de ses effectifs est en revanche inférieur par rapport à celui de la GGB et de l'OGCG.

⁴ Projet pour la fondation d'une société nationale suisse de géographie, in BGE, Ms. fr. 8021/5.

⁵ PV bureau SGG, 4 octobre 1878, in BGE, Ms. fr. 7995/15.

⁶ PV bureau SGG, 22 octobre 1878, in BGE, Ms. fr. 7995/15.

L'acceptation du projet présenté par Müllhaupt von Steiger mettrait à mal la SGG, car il la réduirait – avec un poids décisionnel proportionnel à son total d'adhérents – à une simple section cantonale d'une société nationale⁷. Cela est inacceptable pour le bureau directeur de la SGG, qui met sur pied une commission interne chargée d'élaborer un contre-projet⁸. Rédigé par Gustave Moynier, le contre-projet expose des buts sociétaires raccourcis («*étude de la géographie tant au point de vue scientifique que dans ses rapports avec le commerce, la colonisation, les missions*») et précise le rôle que Genève doit jouer au sein de la «*société suisse de géographie*» (ou «*association géographique suisse*», comme noté au crayon). La future section genevoise, selon les termes employés, constituerait le «*Comité exécutif permanent*» qui gérerait toutes les affaires de ladite société : finances, publications, bibliothèque et relations extérieures⁹.

Le contre-projet de Genève est reçu avec un certain scepticisme à Berne, d'autant plus que la SGG décline l'invitation de la GGB de se rendre dans la capitale fédérale pour une discussion conjointe avec l'OGCG¹⁰. L'entretien a tout de même lieu (sans les délégués de la SGG) en décembre 1878¹¹. À cette occasion, la délégation saint-galloise propose une ébauche statutaire inspirée de la Société helvétique des sciences naturelles où les différentes associations cantonales gardent leur indépendance : une bonne solution pour éliminer du projet le caractère centralisateur mal vu à Genève¹². Les délégations de la GGB et de l'OGCG décident alors d'adopter la proposition saint-galloise et de relancer sur cette base la négociation avec la SGG¹³. La nouvelle négociation se déroule lors du congrès national des sciences naturelles à Saint-Gall, en août 1879, où les sociétés suisses de géographie, comme l'année précédente, constituent la

⁷ Voir le point du projet statutaire de Friedrich Müllhaupt von Steiger relatif à l'«*assemblée générale*».

⁸ PV bureau SGG, 22 octobre 1878, in BGE, Ms. fr. 7995/15.

⁹ Projet de statuts pour la Société suisse de géographie, document manuscrit sans date et sans auteur [mais il s'agit de Gustave Moynier, comme la calligraphie et surtout le procès-verbal ci-dessus mentionné l'attestent], in BGE, Ms. fr. 8021/5. Dans le même fonds d'archives, il existe un autre «*contre-projet de statuts [pour] créer en Suisse une société générale de géographie dans le but de répandre cette science et de la développer dans ses différentes branches scientifiques, commerciales, missionnaires et colonisatrices*», dont je n'ai pas réussi à identifier l'auteur.

¹⁰ Lettre de Friedrich Müllhaupt von Steiger [destinataire inconnu], 21 novembre 1878, in AHV, OGCG 13.

¹¹ La réunion en question se déroule le 2 décembre 1878. Voir Lettre de Friedrich Müllhaupt von Steiger au président de l'OGCG, 22 novembre 1878, in AHV, OGCG 13.

¹² PV bureau SGG, 21 décembre 1878, in BGE, Ms. fr. 7995/15. Concernant la délégation de l'OGCG susmentionnée, elle est composée du conseiller national Johann Rudolf Moser-Näf (radical) et du colonel August von Gonzenbach (conservateur).

¹³ PV comité GGB, 2 janvier 1879, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 1, 1878-1879, p. 15.

section géographique. Le congrès suit de quelques semaines une réunion du comité suisse de l'organisation coloniale léopoldienne ainsi que la première parution d'une revue que Moynier consacre à cette dernière¹⁴. À l'ordre du jour du congrès, il y a la question de savoir «*quels avantages aurait la création d'une société suisse de géographie*», à côté d'autres points sur la formation de «*colonies et stations commerciales suisses*»¹⁵. Or, comme cela a été le cas en 1878, le rapport du congrès de 1879 se limite à signaler qu'une discussion sur «*l'union des trois sociétés de géographie de Genève, Berne et Saint-Gall*» a eu lieu, après un exposé du professeur Eugène Delessert sur les explorations africaines dirigées par Léopold II et par les siens¹⁶. Encore une fois, aucun accord n'est trouvé avec la délégation genevoise¹⁷.

Comment expliquer la réticence de la SGG ? Active depuis vingt ans, sa renommée et ses relais à l'échelle internationale lui confèrent une position hégémonique en Suisse et la rendent relativement peu intéressée à mettre sur pied une association commune avec la GGB et l'OGCG, surtout si celle-ci, au-delà de sa structure plus ou moins centralisée, poursuit des buts jugés trop commerciaux alors que le patronat du commerce et de l'industrie, comme on l'a vu, n'est que très faiblement représenté au sein de la SGG¹⁸. À propos des difficultés liées à l'établissement d'une société suisse de géographie, une question intéressante se pose : dans quelle mesure les études géographiques interpellent-elles les identités culturelles romandes et alémaniques dans une logique de contradiction qui fait obstacle à l'unité nationale ?¹⁹

On aura en tout cas remarqué une certaine présence belgo-léopoldienne dans l'ensemble de cette affaire : les discussions au sujet de l'union des

¹⁴ Une analyse de la réunion et de la revue en question sera donnée au chapitre 4.4.

¹⁵ Lettre de Friedrich Müllhaupt von Steiger à Arnold Mettler-Tobler, 9 avril 1879, in AHV, OGCG 13.

¹⁶ Eugène Delessert est le secrétaire-trésorier du CNS, dont on verra la fondation au chapitre 4.2.

¹⁷ LEUZINGER Rudolf, «Geographische Section. Sitzungen den 11. und 12. August 1879 im Realschulgebäude» in *Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft*, vol. 62, 1879, p. 91-92 (traduit par l'auteur).

¹⁸ Cette différence d'intérêts n'est pas nouvelle : elle s'était déjà manifestée lorsqu'il s'agissait – dans le cadre du congrès africaniste organisé à Berne par la GGB en novembre 1877 – d'organiser les modalités de transmission des fonds suisses à Bruxelles pour l'organisation coloniale du monarque belge Léopold II. Voir chapitre 4.3.

¹⁹ On verra plus bas que certains projets lancés sous le patronage de l'ASSG donnent lieu à des disputes entre Romands et Alémaniques. Ces projets ont la spécificité de s'intéresser à la géographie helvétique et à sa représentation (sous forme de textes ou de cartes). En revanche, lorsqu'il s'agit de représenter le monde extérieur – notamment les régions d'outre-mer –, on assiste à un effort collectif de consolider l'unité nationale des points de vue politico-culturel et géographique. Voir chapitre 3.3.

associations géographiques helvétiques sont souvent accompagnées de l'évocation des dernières avancées exploratrices en Afrique centrale sous le patronage de Léopold II. La séance de mi-décembre 1879 de la GGB est à ce propos parlante. À cette occasion, Studer présente des nouvelles provenant du cœur de l'Afrique de la part des explorateurs belges et Müllhaupt von Steiger fait un compte rendu du Congrès international de géographie commerciale de Bruxelles auquel il a participé trois mois auparavant²⁰. Cette dernière intervention engendre une discussion débouchant sur le souhait que «*la création d'une société suisse de géographie soit réalisée dans les meilleurs délais*»²¹. Pour comprendre le lien entre la relance de l'initiative de création d'une société géographique centrale et le congrès bruxellois de septembre 1879, il faut jeter un coup d'œil aux résolutions prises à la fin de ce dernier²². Deux résolutions, en particulier, semblent intéresser la GGB, mais également l'OGCG, représentée à Bruxelles par son secrétaire Amrein-Bühler²³. La première demande aux différentes associations actives dans l'exploitation économique d'outre-mer de déléguer la représentation de leurs intérêts à des acteurs spécialement mandatés, cela afin de simplifier la coordination nationale et internationale des démarches expansionnistes. La seconde concerne l'efficacité communicative des consulats à l'étranger: on demande, entre autres, que dans leurs correspondances «*les informations commerciales soient l'objet d'un développement précis et pratique*»²⁴. Si la première résolution se rapporte à l'idée de créer en Suisse une association générale pour représenter de manière centralisée les intérêts des sociétés de géographie du pays, la seconde relève directement des compétences gouvernementales. Il s'agit, dans les deux cas, de questions très actuelles en terres helvétiques.

²⁰ Le compte rendu en question, «*lu le 12 décembre 1879 à la Société de géographie de Berne*», est transmis au conseiller fédéral radical Numa Droz un mois et demi plus tard. Voir Rapport sur le 2^e congrès de géographie commerciale du 27 septembre au 1^{er} octobre 1879 à Bruxelles, document manuscrit signé par Friedrich Müllhaupt von Steiger, in AF, E14 1000 39 884.

²¹ PV assemblée GGB, 12 décembre 1879, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 2, 1879-1880, p. 11 (traduit par l'auteur).

²² FIEF Jean du, «*Résolutions et vœux présentés par les sections et adoptés en séance générale du congrès*», in *Bulletin* de la SRBG, vol. 3, 1879, p. 625-630.

²³ Ce dernier, à qui le Conseil fédéral attribue un mandat de représentation nationale, intègre le bureau du congrès en qualité de «*délégué étranger*». Voir Comité d'honneur et Bureau du congrès, dépliant officiel du Congrès international de géographie commerciale de Bruxelles, 27 septembre 1879 - 1^{er} octobre 1879, in ASRBG, sans cote.

²⁴ FIEF Jean du, «*Résolutions et vœux présentés par les sections et adoptés en séance générale du congrès*», in *Bulletin* de la SRBG, vol. 3, 1879, p. 627. Il s'agit de deux points qui figurent également – même si en termes plus généraux – dans le programme officiel, 27 septembre 1879 – 1^{er} octobre 1879, in ASRBG, sans cote.

À propos des consulats suisses à l'étranger, ceux-ci, au dernier quart du XIX^e siècle, font l'objet de plusieurs critiques de la part des milieux capitalistes du pays. La révision de 1875 du règlement consulaire de 1851 ne semble pas avoir apporté les améliorations espérées : pour des raisons que j'expliquerai plus loin, la transmission de renseignements économiques demeure lente et lacunaire. Même l'association patronale de la grande industrie d'exportation helvétique, soit l'USCI, s'en plaint auprès du Conseil fédéral en mars 1880²⁵. En profitant de l'actualité de la question consulaire, l'OGCG élabore une proposition de réforme qu'elle adresse au Département du commerce et de l'agriculture, dirigé par le conseiller fédéral radical Numa Droz. Dans cette proposition, transmise à Berne en juillet 1880, l'accent est mis sur le fait que la Suisse, pour faire face à la concurrence économique internationale, doit non seulement repenser les modalités de rédaction des rapports consulaires, mais également accélérer et systématiser l'échange d'informations entre les consuls et les milieux d'affaires. Pour ce faire, l'OGCG propose la création d'un bureau central – un organe dirigé ou subventionné par la Confédération – qui aura pour but, d'un côté, de recueillir, de cataloguer et de partager les renseignements provenant des consulats suisses à l'étranger, et, de l'autre, de travailler avec les sociétés commerciales, industrielles et géographiques du pays afin de compléter et de faire circuler le matériel informatif au sein des cercles intéressés²⁶. La création d'un tel bureau avait déjà été proposée par la GGB en janvier 1880, mais sans suite apparente²⁷.

Quoi qu'il en soit, après avoir reçu la proposition de l'OGCG, Droz entre en contact avec le milieu des sociétés suisses de géographie à travers la GGB, dont il devient membre effectif en octobre 1880 (rejoignant deux de ses collègues du Conseil fédéral déjà inscrits au cercle géographique bernois)²⁸. Le mois suivant, il convoque à Berne tous les dirigeants sociétaires pour discuter de la possibilité d'améliorer le système consulaire helvétique à l'étranger et l'éventualité de « *création d'un bureau* » fonctionnant comme une « *passerelle entre les sociétés commerciales, industrielles et géographiques suisses* »²⁹. Le rendez-vous est fixé au Palais

²⁵ SCHNYDER 2004, p. 55.

²⁶ Lettre de Bernhard Scherrer-Engler et de Joseph Ulrich Künzle-Steger au chef du Département fédéral du commerce et de l'agriculture, 29 juillet 1880, in AF, E2 1000/44 1191.

²⁷ Lettre de Friedrich Müllhaupt von Steiger au chef du Département fédéral du commerce et de l'agriculture, 21 janvier 1880, in AF, E14 1000/39 884.

²⁸ PV comité et assemblée GGB, 23 septembre 1880 et 28 octobre 1880, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 3, 1880-1881, p. II et VI. Les deux collègues en question sont Bernhard Hammer et Simeon Bavier.

²⁹ Lettre de Numa Droz aux présidents des sociétés suisses de géographie, 17 novembre 1880, in AF, E2 1000/44 1191 (traduit par l'auteur).

fédéral pour le 26 janvier 1881 à 15 heures, à la suite duquel, à 19 heures, une autre réunion est prévue, cette fois-ci au sein de la GGB³⁰. Les deux tables rondes se déroulent en présence d'une délégation de l'USCI. Si la première aborde les problématiques consulaires proprement dites (j'y reviendrai), la seconde, quant à elle, est consacrée à la création d'«*une fédération des sociétés géographiques, commerciales et industrielles suisses*»³¹. Après une longue discussion quant au nom et aux buts de cette association, la décision est prise de l'orienter uniquement vers la géographie. Comme Droz l'avait rappelé lors de la première réunion, «*cette science est le guide du commerce*», car «*elle montre les chemins qu'il doit suivre*»³². Quelques minutes après minuit, l'ASSG est finalement fondée sous le titre bilingue de «*Vereinigung der schweizerischen geographischen Gesellschaften – Association des sociétés suisses de géographie*»³³.

Le terrain à Berne semble donc avoir été préparé par les sociétés de géographie alémaniques pour adopter les résolutions internationales de Bruxelles mentionnées plus haut. Faisant appel à Droz pour traiter la question consulaire, l'OGCG et la GGB visent non seulement à mieux intégrer la Suisse aux efforts expansionnistes européens outre-mer, mais également à dépasser l'«*obstacle*» genevois dans la mise en place d'un organe central des associations géographiques helvétiques. Cette dernière visée se matérialise par la constitution de l'ASSG, dont les statuts s'inspirent de l'ébauche saint-galloise présentée à la GGB en décembre 1878³⁴. Selon le règlement adopté, l'ASSG, dépourvue de bureaux et de secrétariat central, organise tous les deux ans une assemblée générale³⁵. Lors de ces rendez-vous, au-delà du traitement des questions à l'ordre du jour, la direction de l'ASSG passe tour à tour d'une société à l'autre, qui se charge de la diriger jusqu'à l'assemblée suivante. Les buts sociétaires, quant à

³⁰ PV assemblée GGB, 20 janvier 1881, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 3, 1880-1881, p. XVII.

³¹ PV comité GGB, 26 janvier 1881, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 3, 1880-1881, p. XX (traduit par l'auteur).

³² *Procès-verbal de la conférence convoquée par le Département fédéral du commerce et de l'agriculture au sujet de l'organisation des consulats suisses, du 26 janvier 1881*, Berne: Collin, 1881, p. 2. Brochure conservée in AF, E2 1000/44 1191.

³³ PV comité GGB, 26 janvier 1881, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 3, 1880-1881, p. XXI-XXII.

³⁴ Pour le texte du projet saint-gallois, voir «*Vorschläge der geographisch-kommerziellen Gesellschaft in St. Gallen für eine Vereinigung der schweizerischen geographischen und geographisch-kommerziellen Gesellschaften*» in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 3, 1880-1881, p. 136.

³⁵ Dans le règlement du 26 janvier 1881, on parle de réunions annuelles; ce point sera toutefois modifié le 9 juin 1881 (voir Statuts de l'Association des sociétés suisses de géographie, [9 juin 1881], in BGE, Ms. fr. 8021/7). Le délai de deux ans n'est en tout cas pas rigide. Durant la période initiale 1881-1884, par exemple, les congrès sont annuels; en revanche, l'intervalle de trois ans de 1890-1893 est une conséquence du congrès international de Berne organisé en 1891.

eux, se limitent à évoquer le « *progrès de la science, du commerce et des explorations* »³⁶. Aucune mention n'est faite sur la colonisation ni même sur la géographie. Cette généralisation des objectifs permet de trouver un dénominateur commun entre les différentes sociétés suisses de géographie, chacune pouvant continuer de s'organiser comme bon lui semble. Une telle formule garantit ainsi l'indépendance des associations qui font partie de l'ASSG : un facteur indispensable pour obtenir l'approbation et l'adhésion de la SGG. Cela n'empêche toutefois pas que, jusqu'à la première décennie du xx^e siècle, les épïcètres bernois et saint-gallois essayent sans cesse de donner un caractère centralisateur à l'ASSG, suscitant l'ire de Genève³⁷. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres que l'on abordera ci-dessous, les tensions seront palpables, y compris avec les nouvelles sociétés d'Aarau (MGCG), de Neuchâtel (SNG) et de Zurich (GEGZ)³⁸. Mais elles n'affecteront que marginalement la réalisation de projets communs.

Les activités de l'ASSG au xix^e siècle entre collaborations et divergences

De sa création en 1881 jusqu'au déclenchement du premier conflit mondial en 1914, l'ASSG organise en Suisse dix-huit congrès de géographie, dont deux internationaux et deux intégrés dans des expositions nationales. L'organisation de ces événements incombe à la société à la tête de l'ASSG (pour rappel, sa présidence fait l'objet d'une rotation). Dans ce cadre, la GGB occupe le premier rang (six congrès organisés), suivie de la SGG (cinq) et de l'OGCG (trois). Viennent ensuite les sociétés de fondation plus récente : la SNG (deux), la MGCG et la GEGZ (une chacune)³⁹. Dans l'ensemble, il s'agit d'un chiffre assez impressionnant si

³⁶ Statuts de l'Association des sociétés suisses de géographie, [9 juin 1881], in BGE, Ms. fr. 8021/7.

³⁷ En 1906, le bureau directeur de la SGG menace publiquement d'abandonner l'ASSG si cette dernière devait adopter certaines propositions d'un « *caractère centralisateur* » défini comme « *fâcheux* » (PV assemblée SGG, 9 novembre 1906, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 46, 1907, p. 24). D'autres exemples, qui remontent surtout aux années 1890, sont référencés in ROSSINELLI 2013a, p. 62 (note 214).

³⁸ La société de Herisau (GNGH), dont l'existence est très mal documentée, ne participe en revanche que très rarement aux activités de l'ASSG. Voir chapitre 2.10.

³⁹ Voici la liste des congrès de géographie organisés en Suisse, sous les auspices de l'ASSG, entre 1881 et 1914 (il y en a 18 au total, que j'indique par ordre chronologique signalant le lieu, la société organisatrice et les dates). 1. Berne, GGB, 27 octobre 1881 ; 2. Genève, SGG, 28-31 août 1882 ; 3. Zurich, OGCG, 5-7 août 1883 ; 4. Berne, GGB, 24-26 août 1884 ; 5. Genève, SGG, 9-13 septembre 1886 ; 6. Aarau, MGCG, 19-21 août 1888 ; 7. Neuchâtel, SNG, 15-17 septembre 1890 ; 8. Berne, GGB, 10-14 août 1891 (congrès international) ; 9. Berne, GGB, 1er-2 septembre 1893 ; 10. Saint-Gall, OGCG, 22-24 août 1895 ;

l'on considère que des pays de longue tradition géographique, à l'image de l'Allemagne, atteignent en 1914 un total de congrès à peu près équivalent⁴⁰.

Ces congrès, en Suisse, se présentent comme des occasions de renforcer la sociabilité bourgeoise du pays. Hommes de science, milieux d'affaires, autorités politiques et militaires: les congressistes, issus de tous les cantons, sont d'importants représentants du pouvoir public et privé en terres helvétiques. Leur réception se fait toujours en grande pompe, avec des dîners de gala, des spectacles à l'opéra ou encore des excursions festives en bateau. Au-delà des loisirs, les journées de travaux se divisent normalement en deux parties: discussions administratives (réservées, en principe, aux dirigeants des sociétés suisses de géographie) et conférences (ouvertes à tous les congressistes). Les thématiques abordées sont liées aux sujets qui retiennent l'attention des différentes associations géographiques. En 1883, par exemple, Charles Faure, secrétaire de la SGG, présente à Zurich «*la part de la Suisse dans l'exploration et dans la civilisation de l'Afrique*» et illustre les démarches accomplies par le comité helvétique (à prédominance genevoise) de l'organisation coloniale de Léopold II, tandis que le zoologue Conrad Keller fait un exposé sur le voyage exploratoire qu'il a mené sous le patronage de l'OGCG concernant «*la géographie animale de l'Afrique de l'Est*»⁴¹. Un quart de siècle plus tard, à Berne, le conseiller d'État genevois William Rosier, géographe spécialisé en pédagogie⁴², parle du «*domaine propre de la géographie dans l'enseignement*»,

11. Genève, SGG, 24-27 mai 1896 (dans le cadre de l'exposition nationale); 12. Genève, SGG, 5-7 septembre 1898; 13. Zurich, GEGZ, 22-24 septembre 1901; 14. Neuchâtel, SNG, 28-30 octobre 1904; 15. Berne, GGB, 31 août - 2 septembre 1907; 16. Genève, SGG, 27 juillet - 6 août 1908 (congrès international); 17. Saint-Gall, OGCG, 29-31 juillet 1910; 18. Berne, GGB, 19-20 juillet 1914 (dans le cadre de l'exposition nationale). Nombre de dépliants, programmes et autres documents sur ces congrès sont conservés in BN, V Schweiz 1285.

⁴⁰ Le Deutscher Geographentag de 1914 se tient à Strasbourg du 2 au 7 juin et correspond au 19^e rendez-vous national des géographes allemands. Les manifestations du genre, en Allemagne, commencent en 1865. Ce pays organise également, en 1899, un Congrès international de géographie à Berlin. L'Italie, pour prendre un autre exemple comparable, ne commence à organiser des congrès géographiques nationaux qu'en 1892. Avant la Grande Guerre, sept Congressi geografici italiani auront eu lieu, dont le dernier à Palerme en 1910. Il faut cependant ajouter deux réunions internationales: celles de Venise (1881) et de Rome (1913). D'une manière générale, l'historiographie ne s'est pas penchée beaucoup sur les congrès de géographie. Ceux à caractère international ont tout de même fait l'objet d'analyses critiques – voir ROBIC 1996 et ROESSLER 1990 –, mais les cas nationaux – à la remarquable exception des travaux sur l'Italie réunis in CERRETI 1996, vol. 1, p. 17-303 – demeurent passablement ignorés.

⁴¹ III. Jahresversammlung der Vereinigung der Schweizerischen geographischen Gesellschaften in Zürich, den 6. und 7. August 1883, programme conservé in BN, V Schweiz 1285 (traduit par l'auteur). Bien que les dates indiquées dans le titre de ce document se réfèrent uniquement au 6 et au 7 août 1883, le congrès est inauguré le soir du 5. Je reviendrai sur les deux acteurs mentionnés – Faure et Keller – au chapitre 4.4.

⁴² Sur cet acteur, voir FISCHER, MERCIER et RAFFESTIN 2003.

sujet cher à la SGG, juste avant que Rudolf Zeller, président de la GGB, illustre «*quelques résultats de l'expédition du Dr. W. Volz au Libéria*» organisée sous les auspices de sa société⁴³. D'autres exemples pourraient être donnés, mais, pour l'instant, je préfère m'arrêter très brièvement sur les deux derniers acteurs que j'ai mentionnés, puisqu'ils permettent d'illustrer quelques projets concrétisés par l'ASSG⁴⁴.

Le premier acteur, Walter Volz, est un explorateur bernois qui se rend au Libéria en 1906⁴⁵. Si son voyage peut s'exécuter grâce aux financements de l'ASSG, la décision de le financer s'avère très débattue : les sociétés suisses de géographie se disputent entre elles pendant deux décennies avant de s'entendre sur la question⁴⁶. L'autre cas, sur lequel je m'arrêterai un peu plus longuement, concerne la conférence de William Rosier. Au cours des années 1880, l'un des sujets les plus traités dans le cadre des congrès de l'ASSG est celui de l'enseignement de la géographie dans les écoles : les congressistes proposent de «*travailler à la production d'un livre géographique scolaire et familial, efficace et pratique*»⁴⁷. Cette proposition mène à l'ouverture d'un concours de l'ASSG – dirigé par la GGB – pour la rédaction du manuel souhaité. On est en 1887. Le programme du concours affirme que le futur auteur

*«recherchera d'une manière aussi précise que possible la cause des faits qu'il sera appelé à relater, et comme il s'adresse à des lecteurs qui ne sont pas censés posséder une connaissance préalable approfondie du sujet, il s'exprimera en un langage essentiellement populaire, mais sérieux et correct au point de vue scientifique. L'ouvrage sera divisé en deux parties, l'une générale et l'autre spéciale. La partie générale développera les notions de la géographie astronomique et physique, en se bornant à ce qui est nécessaire pour l'intelligence des faits spéciaux. La partie spéciale fera connaître les cinq parties du globe et les États qui les composent [...] en se basant sur les explications renfermées dans la partie générale.»*⁴⁸

⁴³ XV. Verbandstag der Schweiz. geographischen Gesellschaft am 31. August, 1. und 2. September 1907 in Bern, programme conservé in BN, V Schweiz 1285 (traduit par l'auteur).

⁴⁴ Pour un aperçu des congrès organisés par l'ASSG durant son premier demi-siècle, voir GOEGG 1931.

⁴⁵ Je reviendrai sur Volz et sur son voyage exploratoire au chapitre 3.3.

⁴⁶ Je reviendrai sur le financement du voyage de Volz au chapitre 4.5.

⁴⁷ Mittheilung des Komite der Geographischen Gesellschaft von Bern. Oktober 1883. Jahresversammlung des Verbandes der Schweiz. geographischen Gesellschaften, 5. bis 7. August 1883, rapport conservé in BN, V Schweiz 1285 (traduit par l'auteur).

⁴⁸ Concours ouvert par l'Association des sociétés suisses de géographie pour l'élaboration d'un manuel de géographie. Conditions [signées par Theophil Studer et Gustav Reymond Le Brun], 13 juillet 1887, et programme [signé par Albert Gobat et Eduard Petri], p. 10, in BN, V Schweiz 1285.

L'ouvrage en question doit «faire prédominer» l'idée de «l'influence de la nature sur la civilisation et de la civilisation sur la nature». Dans l'analyse de l'Amérique, par exemple, «l'idée dominante» doit être celle que «les Indiens» subissent «la nature américaine», tandis que l'«action maîtrisante des Européens» permet à la «civilisation» de l'emporter sur cette même «nature»⁴⁹. Une approche impérialiste est donc expressément requise. Quoi qu'il en soit, c'est Rosier, en 1888, qui gagne le concours⁵⁰. Son œuvre, dont les contenus suivent à la lettre les recommandations de l'ASSG, sera publiée en deux volumes – le premier sur l'Europe, le second sur le reste du monde – au début des années 1890 grâce aux subventions de la Confédération⁵¹.

Un autre projet éditorial dirigé par l'ASSG est mis sur pied en 1895. À l'occasion du congrès national de géographie de Saint-Gall, le géographe thurgovien Johann Jakob Früh tient une conférence «sur l'opportunité de créer un livre sur la géographie suisse répondant au panorama géographique actuel»⁵² où il insiste sur la nécessité de doter la bourgeoisie nationale d'un ouvrage destiné, cette fois-ci, à un public cultivé; un ouvrage qui présente un panorama exhaustif de la géographie helvétique dans ses différents domaines (territoire, démographie, économie et ainsi de suite). Connaître son propre pays, estime-t-il, est le seul moyen de mesurer et de saisir les opportunités que l'étranger offre, sans oublier qu'une telle connaissance représente une véritable preuve de patriotisme⁵³. L'ASSG crée alors une commission interne chargée d'ouvrir un concours

⁴⁹ Conditions [signées par Theophil Studer et Gustav Reymond Le Brun]... p. 12 et 14.

⁵⁰ AMREIN-BÜHLER Kaspar Constantin, «Geographisches Lehr- und Lesebuch» in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 9, 1888-1889, p. 69-70; PV assemblée SGG, 16 novembre 1888, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 28, 1889, p. 6.

⁵¹ ROSIER 1891 et 1893. Voici quelques extraits tirés du chapitre sur l'Afrique pour montrer comment les recommandations rédactionnelles formulées par l'ASSG ont été suivies par l'auteur. Parlant des peuples autochtones, Rosier relève que ces derniers «sont restés à la phase primitive [...] en religion comme en morale» puisqu'«ils sont ignorants, superstitieux et obéissent trop souvent aux plus grossiers instincts». L'auteur passe ensuite en revue le prétendu retard politique des Africains («ils n'ont pas su dépasser la forme rudimentaire du despotisme [et] l'antique institution de l'esclavage») tout comme le retard économique («les nègres» utilisent encore «leur outillage primitif» pour fabriquer et n'ont pas de «monnaie [...] uniforme» ni de «voies de pénétration faciles» pour commercer). Rosier aboutit à la conclusion que «les Européens», dans ce cadre, «ont un rôle d'éducateurs à remplir». Ce rôle, pour l'auteur, n'aura cependant pas de résultats immédiats: «Sans doute, si l'on compare la condition misérable de la race nègre à la brillante civilisation des Européens, on est tenté de croire qu'un temps très long s'écoulera avant que les Africains s'élèvent à une vie réellement supérieure» (ROSIER 1893, p. 137-138).

⁵² Verband der schweizerischen geographischen Gesellschaften [St. Gallen, im Juli 1895], programme conservé in BN, V Schweiz 1285 (traduit par l'auteur).

⁵³ RÜETSCHI 1928, p. 30-31.

public pour trouver un savant à qui attribuer le mandat de rédiger l'œuvre imaginée par Früh⁵⁴. Dans ce cadre, une controverse éclate. Les deux principaux candidats sont un Alémanique, c'est-à-dire Früh, et un Romand, le géologue vaudois Maurice Lugeon. Cela mène à un bras de fer au sein de la commission pour savoir dans quelle langue l'ouvrage en question doit être rédigé. Un arbitrage étranger, impliquant les géographes Albrecht Penck (Allemagne) et Élisée Reclus (France), est alors demandé. Malgré la solution proposée par les arbitres, qui consiste à réaliser un livre bilingue, Früh finira par devenir le seul auteur de la monographie géographique nationale (écrite en allemand)⁵⁵. Cette affaire, mélangée à d'autres complications d'ordre éditorial et financier, ralentit passablement la réalisation du projet lancé à Saint-Gall en 1895 : la parution du premier tome de la *Geographie der Schweiz* n'arrive qu'en 1930, suivie d'un deuxième volume en 1932 et d'un troisième en 1938 (à cette dernière période, une traduction française de l'œuvre commence aussi à paraître)⁵⁶. Revendiquant fièrement la paternité d'un tel projet, l'OGCG ne manque pas, dans sa monographie du cinquantenaire, d'accuser la SGG d'avoir fait dès le début « *une obstruction incompréhensible* ». Cela montre que, malgré les tentatives de créer une image unitaire de la Suisse, la fragmentation culturelle du pays est bien vivante⁵⁷. L'œuvre de Früh, subventionnée par la Confédération, aboutit à un très bon résultat comparativement à la méthodologie et à l'information disponibles à l'époque, comme le souligne l'un des maîtres à penser de la discipline géographique vers la fin du xx^e siècle, Claude Raffestin, dans sa *Nouvelle géographie de la Suisse et des Suisses*⁵⁸.

Afin de tenter de représenter la Suisse comme une unité géographique homogène et non pas comme une agglomération d'éléments paysagers différents entre eux, l'ASSG patronne également un projet visant à réaliser une carte nationale à grande échelle (1:100 000)⁵⁹. Ce projet est proposé par le cartographe genevois Charles Perron à la SGG en 1894. Son but est d'établir une carte tridimensionnelle de la Suisse pour représenter de manière tangible les reliefs montagneux du pays⁶⁰. La montagne, à cette

⁵⁴ ROSSINELLI 2013a, p. 25.

⁵⁵ FERRETTI 2014, p. 1078-1079.

⁵⁶ FRÜH 1930-1938. Pour un compte rendu critique de la version française, réduite en taille, voir HONDE 1938.

⁵⁷ SCHMID 1930, p. 18-21 (la citation, traduite par l'auteur, est tirée de p. 20).

⁵⁸ RAFFESTIN 1990, p. 20.

⁵⁹ HAGEN 2003, p. 55.

⁶⁰ FERRETTI 2012, p. 4.

époque, est largement associée à une valeur nationale et l'orographie proposée par les sociétés suisses de géographie suit souvent cette direction idéologique⁶¹. Or, un militant anarchiste comme Perron ne peut que difficilement nourrir des ambitions nationalistes. Mais son projet, aux yeux des dirigeants de la SGG, pourrait incarner une dimension patriotique. Quoi qu'il en soit, en 1895, la direction de l'ASSG revient à Genève et c'est à cette occasion que la SGG, en qualité de directrice des associations géographiques du pays, demande au Conseil fédéral des subventions pour l'œuvre de Perron. Mais les sociétés alémaniques, à l'image de la GGB, s'y opposent!⁶² Le fait qu'une telle œuvre soit exécutée par un cartographe romand anarchiste, accusé d'être un Français naturalisé, énerve considérablement les collègues de la Suisse alémanique⁶³. Ces derniers font une si grande opposition à Berne que la subvention fédérale de 1 500 francs allouée à Perron en 1896 sera révoquée⁶⁴. Ce n'est pas tout : même le projet du Conseil fédéral de 1896 visant à prendre en charge l'œuvre de Perron par une couverture totale des frais (à hauteur de 95 000 francs) sera refusé deux ans plus tard⁶⁵. La polémique, alimentée en particulier par les cartographes zurichois, n'empêchera cependant pas Perron de compléter son relief, qui, présenté à l'exposition universelle de Paris en 1900, lui vaudra une médaille d'or⁶⁶.

Que peut-on finalement retenir des activités lancées ou patronnées par l'ASSG ? Trois éléments me semblent importants. Avant tout, ces activités s'inscrivent dans les principales pratiques géographiques du XIX^e siècle (à savoir les congrès, les explorations, les publications et la cartographie). Rien d'exceptionnel ne caractérise donc le cas helvétique par rapport à l'étranger. En deuxième lieu, la réalisation de projets communs donne lieu à de multiples divergences qui opposent régulièrement les

⁶¹ Je reviendrai sur l'exemple des Alpes et de leurs représentations au chapitre 3.3.

⁶² PV comité GGB, 21 février 1897, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 16, 1897, p. XIII.

⁶³ FERRETTI 2014, p. 1079.

⁶⁴ FERRETTI 2012, p. 5.

⁶⁵ Le projet d'arrêt fédéral proposé par le gouvernement de la Confédération aux Chambres (4 décembre 1896) sera refusé par le Conseil national (14 avril 1898) et accepté par le Conseil des États (7 juin 1898). Pour passer, il aurait dû être accepté par les deux parties. Voir « Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'établissement d'un relief de la Suisse à l'échelle du 1:100 000 (du 4 décembre 1896) » in *Feuille fédérale*, vol. 4, n. 51, 1896, p. 910-914 ; *Résumé des délibérations de l'Assemblée fédérale*, session d'été 1898, objet à l'ordre du jour n. 23, [p. 5].

⁶⁶ Pour un historique de la question, voir CLAPARÈDE Arthur de, « Les reliefs de Perron » in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 39, 1900, p. 1-10 (sur la polémique, voir p. 9-10, y compris les notes). Un riche dossier – à ma connaissance encore inédit – sur le relief de Perron et sur ses controverses est conservé in BGE, Ms. fr. 8021/3.

Romands aux Alémaniques, ce qui met en évidence la fragmentation culturelle – par exemple linguistique – du pays tout comme l'artifice de la présentation d'une Suisse unitaire dans l'imaginaire collectif. Enfin, les autorités fédérales sont souvent impliquées dans ces projets à travers des subventions. Concernant ce dernier point, je souhaite insister sur deux faits. *Primo*, la Confédération soutient économiquement non seulement les activités de l'association faitière qu'est l'ASSG (comme le Congrès international de géographie organisé à Berne en 1891 ou encore la réalisation de la monographie nationale de Früh au XX^e siècle), mais aussi celles des sociétés individuelles qui en font partie (comme les expéditions de l'OGCG exécutées par Conrad Keller et la *Bibliographie der schweizerischen Landeskunde* dirigée par la GGB). *Secundo*, l'importance de l'ASSG aux yeux du Conseil fédéral ne se manifeste pas uniquement par l'octroi de fonds: le gouvernement confédéré demande également souvent des expertises aux sociétés suisses de géographie. Il s'agit, on le verra ci-dessous, de mettre les connaissances géographiques du monde au service des milieux dirigeants du pays.

La promotion de l'économie extérieure de la Suisse en question: autour des interventions parlementaires fédérales de Geigy (1883), de Comtesse (1886) et de Gobat (1888)

Au dernier quart du XIX^e siècle, en Europe, les gouvernements commencent à intervenir systématiquement dans la conquête formelle ou informelle des marchés d'outre-mer. La concurrence économique internationale assume alors, de plus en plus, des contours étatiques. Dans ce cadre, les États européens interviennent à divers degrés pour favoriser leurs intérêts en terres ultramarines, par exemple avec des expéditions commerciales et militaires, avec la création de comptoirs coloniaux ou encore avec la mise sur pied de nouveaux postes consulaires. L'interventionnisme gouvernemental, à cette époque, est d'ailleurs une caractéristique visible de l'impérialisme⁶⁷.

Dans ce contexte, l'action de l'État helvétique demeure relativement faible en perspective internationale. Certes, la révision constitutionnelle

⁶⁷ GIRAULT 1998, p. 111-127.

de 1874 accroît le pouvoir du gouvernement confédéré, qui lance une politique douanière protectionniste pour combattre la concurrence étrangère et organise un département spécifique pour diriger ses relations extérieures⁶⁸. La modestie des forces armées et le manque d'un accès direct à la mer limitent cependant la participation suisse à la conquête des marchés d'outre-mer, alors que ces derniers semblent vitaux, en Europe, pour surmonter la Grande Dépression⁶⁹.

Compte tenu de ces spécificités, l'ASSG, au cours des années 1880, se demande quels moyens possède la bourgeoisie helvétique pour participer à l'exploitation économique du monde. Elle y réfléchit à la suite de certains postulats transmis par des parlementaires nationaux au Conseil fédéral, le premier desquels porte la signature du grand industriel bâlois de la chimie Johann Rudolf Geigy⁷⁰. En juin 1883, ce dernier invite le gouvernement du pays à «*présenter un rapport*» sur «*la représentation des intérêts commerciaux [...] de la Suisse à l'étranger*» afin de comprendre si celle-ci «*n'exige pas une organisation complémentaire*»⁷¹. Le Conseil fédéral demande à l'ASSG, en octobre de la même année, de lui remettre une expertise sur le sujet⁷². La GGB, en qualité de directrice temporaire de l'association faîtière des sociétés suisses de géographie, se charge de l'affaire et – reprenant une idée déjà émise en 1880⁷³ – propose la création d'un bureau privé, dirigé par «*des sociétés scientifiques, industrielles et commerciales*» mais subventionné par la Confédération (et éventuellement par les cantons), «*vers lequel convergeraient toutes les informations utiles*» sur le «*négoce*» et sur le «*placement [des] produits*» à l'étranger⁷⁴.

⁶⁸ COLLART, DURRER et GROSSI 1983, p. 59-60; HUMAIR 2004, p. 473-616; VEYRASSAT 1995, p. 135-139.

⁶⁹ ROSSINELLI 2017a, p. 4-5. Sur la Grande Dépression en Suisse, voir WIDMER 1992; sur les relations économiques développées par la bourgeoisie helvétique outre-mer durant la période de crise, voir HAUSER-DORA 1986.

⁷⁰ Sur cet acteur, voir SARASIN Philipp, «Geigy[-Merian], Johann Rudolf» in *DHS*, vol. 5, 2006, p. 419.

⁷¹ Je n'ai pas trouvé la source originale de l'intervention parlementaire de Geigy, qui est cependant rapportée in «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la représentation des intérêts économiques de la Suisse à l'étranger (du 29 mai 1884)», in *Feuille fédérale*, vol. 3, n. 30, 1884, p. 61.

⁷² HAGEN 2003, p. 58-59.

⁷³ Idée formulée au Conseil fédéral par la GGB et par l'OGCG dans le sillage du Congrès international de géographie commerciale de Bruxelles de 1879. Voir Lettre de Friedrich Müllhaupt von Steiger au chef du Département fédéral du commerce et de l'agriculture, 21 janvier 1880, in AF, E14 1000/39 884; lettre de Bernhard Scherrer-Engler et de Joseph Ulrich Künzle-Steger au chef du Département fédéral du commerce et de l'agriculture, 29 juillet 1880, in AF, E2 1000/44 1191.

⁷⁴ Lettre de Theophil Studer, d'Élie Ducommun et de Gustav Reymond Le Brun au chef du Département fédéral du commerce et de l'agriculture, 13 mars 1884, publiée sous le titre d'«Organisation der Vertretung der wirtschaftlichen und kommerziellen Interessen der Schweiz im Auslande», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 6, 1883-1884, p. 196-197.

D'où proviendraient ces informations? D'un côté, des consuls, mais la GGB avoue que ces derniers ne souhaitent pas «*se constituer en agences de renseignements*», car ils se considèrent comme des hommes d'affaires, et, en tant que tels, se garderont de livrer des informations «*sur les chances de succès de telle ou telle opération*»⁷⁵. De l'autre, les informations proviendraient des chambres de commerce suisses qui seront constituées «*sur les principales places*» de l'Europe et du monde – par exemple «*Londres, Berlin, Alexandrie*» – «*comme les Anglais en ont créé à Paris*»⁷⁶.

Loin de se limiter à demander l'avis de l'ASSG, le Conseil fédéral, pour rédiger son rapport, fait également appel aux légations et aux consulats suisses à l'étranger (en Italie, en Algérie, aux États-Unis ou encore en Russie) ainsi qu'à l'USCI, orientant la discussion vers le bien-fondé de la création de chambres de commerce à l'extérieur du pays. La majorité des interlocuteurs interpellés se dit opposée à ce type de création. Pour eux, le fait de demander à des «*hommes d'affaires*» de recueillir des informations économiques à transmettre à la «*mère patrie*» pour favoriser les «*intérêts nationaux*» n'aura pas de résultats constructifs. Ils arguent que les expériences britanniques et françaises au niveau de chambres de commerce à l'étranger témoignent d'un clair échec, puisqu'une conciliation entre affairisme et patriotisme, en règle générale, n'existe pas⁷⁷. Pour l'USCI, en outre, le postulat de Geigy, dans sa formulation très générale, pourrait inclure, au-delà de la création de ces chambres, d'autres réformes possibles, à l'image de la professionnalisation des consuls. Sur ce point, soucieuse de bloquer la discussion avant qu'elle surgisse, l'USCI coupe court: «*La Suisse doit renoncer aux consuls de carrière, car ils coûtent beaucoup d'argent*»⁷⁸. L'USCI affirme que la meilleure option de représenter les intérêts de l'économie nationale à l'étranger, au lieu de solliciter le concours de l'État, est celle de rendre «*plus solide*», «*plus intense*» et «*plus constante*» l'«*activité*» des «*corporations économiques de notre pays*»⁷⁹. Autrement dit, il s'agit d'accroître le pouvoir politique

⁷⁵ «Organisation der Vertretung der wirtschaftlichen...», p. 195.

⁷⁶ «Organisation der Vertretung der wirtschaftlichen...», p. 196.

⁷⁷ «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la représentation des intérêts économiques de la Suisse à l'étranger (du 29 mai 1884)», in *Feuille fédérale*, vol. 3, n. 30, 1884, p. 61 et suivantes.

⁷⁸ «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la représentation des intérêts économiques de la Suisse à l'étranger (du 29 mai 1884)»..., p. 78.

⁷⁹ «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la représentation des intérêts économiques de la Suisse à l'étranger (du 29 mai 1884)»..., p. 77.

des organisations patronales de la Suisse, dont l'USCI domine la scène⁸⁰. Cette position est assez logique pour cette dernière, puisque la grande industrie d'exportation qu'elle représente dispose déjà de relais à l'étranger et n'a par conséquent aucun intérêt à ce que l'État favorise l'essor de nouveaux concurrents avec de l'argent public⁸¹.

Dans son verdict, daté de mai 1884, le Conseil Fédéral indique avoir suivi les propositions de l'USCI, à qui il «*attach[e] une importance décisive*»⁸². La décision est prise de laisser à l'initiative privée le soin de fonder d'éventuelles institutions – chambres de commerce, bureaux d'informations ou autres – que la Confédération pourra, en l'occurrence, subventionner.

Ratifié par le parlement en décembre de la même année, l'arrêté fédéral en réponse à Geigy et à son postulat est ainsi formulé :

*«1. Le complètement de la représentation des intérêts économiques de la Suisse à l'étranger doit être remis à l'initiative privée. 2. Quand il se forme à l'étranger des chambres de commerce, des agences commerciales, des dépôts d'échantillons, des bureaux de renseignements ou autres institutions du même genre, se proposant de travailler d'une manière désintéressée au développement du commerce et de l'industrie nationaux, et que ces institutions sollicitent de la Confédération un appui financier ou autre, la demande doit être examinée par l'autorité fédérale, qui accordera l'assistance demandée si elle lui paraît utile et nécessaire.»*⁸³

Deux ans après cette décision, Robert Comtesse, député radical au Conseil national et membre de l'exécutif cantonal neuchâtelois ainsi qu'adhérent de la SNG⁸⁴, fait valider une motion par l'Assemblée fédérale. Dans celle-ci, le gouvernement helvétique

«est invité à examiner s'il ne serait pas utile aux intérêts du commerce et de l'industrie d'instituer, dans certains pays, des consuls de carrière chargés de veiller à nos intérêts commerciaux et de recueillir tous les

⁸⁰ Pour un approfondissement, voir HUMAIR 2012.

⁸¹ SCHNYDER 2004, p. 53-54.

⁸² «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la représentation des intérêts économiques de la Suisse à l'étranger (du 29 mai 1884)»..., p. 91-92.

⁸³ *Résumé des délibérations de l'Assemblée fédérale*, session d'hiver 1884, objet à l'ordre du jour n. 23, [p. 4]. L'adoption par le Conseil national du texte ici mentionné date du 10 décembre 1884, tandis que celle du Conseil des États remonte au 18 décembre 1884.

⁸⁴ Sur cet acteur, voir KLAUSER Eric-André, «Comtesse, Robert», in *DHS*, vol. 3, 2004, p. 445.

faits et renseignements pouvant intéresser le développement de nos exportations.»⁸⁵

La problématique abordée par Comtesse se relie clairement à celle de Geigy. Si ce dernier, en 1883, avait opté pour une formulation générale qui se référait à la représentation des intérêts économiques de la Suisse à l'étranger, le Neuchâtelois soulève en 1886 une question plus précise : celle de la professionnalisation consulaire.

On est à une époque où la Suisse, contrairement à la plupart des pays occidentaux, ne dispose pas de consuls professionnels. Les Suisses investis d'un mandat consulaire sont pour la plupart des hommes d'affaires qui jouissent d'une position sociale élevée et d'une bonne réputation sur place. Il s'agit, en tout cas, d'individus privés et non d'agents d'État. Cela engendre une série d'inconvénients, parmi lesquels une certaine inefficience en ce qui concerne la transmission de rapports économiques. Au milieu des années 1880, en fait, le Conseil fédéral ne reçoit que la moitié des rapports attendus, tandis qu'une bonne partie de l'autre moitié se présente de manière tellement sommaire qu'elle ne peut pas être publiée⁸⁶.

C'est pourquoi Comtesse intervient avec la motion susmentionnée. Déposée en juin 1886, elle ne reçoit de réponse que sept ans plus tard. Dans celle-ci, le Conseil fédéral, appuyant le point de vue exprimé par l'USCI, maintient le *statu quo* du système consulaire en vigueur et prétend que, malgré d'évidentes lacunes à corriger, les avantages d'un tel système, avant tout budgétaires, dépassent de loin les désavantages⁸⁷. Interprétant, en outre, «*la motion Comtesse comme une invitation permanente au Conseil fédéral de veiller au développement du commerce suisse à l'étranger*», ce dernier propose à l'Assemblée un projet de loi sur la représentation du pays à l'étranger⁸⁸. On passe donc d'une question spécifiquement consulaire à une plus large – impliquant l'ensemble du monde diplomatique (légations, ambassades) – dans le but de conférer à l'État central helvétique un poids décisionnel sans précédent en matière de relations extérieures⁸⁹. Acceptée

⁸⁵ Texte de la motion tiré de : «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la représentation de la Suisse à l'étranger (du 19 mai 1893)», in *Feuille fédérale*, vol. 3, n. 23, 1893, p. 167.

⁸⁶ SCHNYDER 2004, p. 58.

⁸⁷ «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la représentation de la Suisse à l'étranger (du 19 mai 1893)»,..., p. 167 et suivantes.

⁸⁸ «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la représentation de la Suisse à l'étranger (du 19 mai 1893)»,..., p. 177.

⁸⁹ «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la représentation de la Suisse à l'étranger (du 19 mai 1893)»,..., p. 179. Voir aussi – et surtout – «Loi fédérale sur la représentation de la Suisse à l'étranger (du 27 juin 1894)» in *Feuille fédérale*, vol. 3, n. 28, 1894, p. 43-45.

par l'Assemblée fédérale en juin 1894, la loi en question n'entrera jamais en vigueur puisque le corps électoral suisse, à la suite d'un référendum, l'écarte en février 1895⁹⁰.

Si j'évoque l'ensemble de cette affaire, c'est parce que la question consulaire ainsi que celle du renforcement du rôle de l'État dans l'encadrement des intérêts économiques du pays à l'étranger touchent de près les sociétés suisses de géographie (dont Comtesse et quelques dizaines de représentants de la politique nationale font partie). Le problème d'accroître la compétitivité du commerce extérieur de la Suisse – évitant cependant de grever les dépenses étatiques⁹¹ – n'est pas spécifique aux deux dernières décennies du XIX^e siècle. L'inefficience des consuls helvétiques à l'étranger au sujet de la transmission d'informations économiques avait déjà donné lieu, en 1875, à une révision du règlement consulaire, cela après un quart de siècle d'immobilité dans le domaine⁹². Cependant, rien ne semble changer: encore en 1880, les sociétés de géographie de Berne et de Saint-Gall, mais aussi l'USCI, attirent l'attention du Conseil fédéral sur cette inefficience. C'est pourquoi, en janvier 1881, le président de la Confédération et membre de la GGB Numa Droz, sur suggestion de l'OGCG, réunit au Palais fédéral les représentants des associations géographiques helvétiques et des organisations patronales suisses pour discuter des améliorations à apporter au système consulaire du pays⁹³.

Au cours de la réunion, Droz, en accord avec les délégués de l'USCI, exclut l'idée de professionnaliser les consuls. Celle de créer un «*bureau [ayant] pour mission de réunir tous les rapports consulaires et d'adresser aux consulats toutes les demandes de renseignements*», émise par l'OGCG, est en revanche mise à l'examen. Dans ce cadre, les représentants de la SGG et de la GGB – Beaumont et Studer – insistent sur l'importance des voyages exploratoires et affirment que les consuls, d'ordinaire, s'établissent dans des pays déjà connus, tandis que la Confédération devrait prioritairement accorder son attention à «*des voyageurs spéciaux*» pour qu'ils puissent participer «*à des explorations directes*». Cela favoriserait «*les progrès commerciaux et scientifiques*» de la «*patrie*» tout comme ses efforts de «*colonisation*». Dans leurs prises de parole,

⁹⁰ Pour un approfondissement, voir ALTERMATT 1990, p. 213-233.

⁹¹ VEYRASSAT 2018, p. 334-347.

⁹² SCHNYDER 2010, p. 428-429.

⁹³ ROSSINELLI 2016, p. 89.

les délégués des sociétés suisses de géographie – y compris Scherrer-Engler (OGCG) – mobilisent l'exemple de la Belgique, censé témoigner de la brillante réussite de l'«*union intime*» entre «*science géographique*» et «*relations de commerce*» (comme on le verra plus loin, il s'agit d'un exemple qui n'a rien d'anodin)⁹⁴.

La réunion convoquée par Droz au Palais fédéral en janvier 1881 se conclut avec la décision d'étudier l'affaire chacun de son côté et de faire parvenir à Berne des propositions immédiatement applicables pour améliorer la compétitivité économique de la Suisse à l'étranger. Dans ce cadre, David Kaltbrunner est le premier à faire entendre sa voix. Membre de la GGB et de la SGG, il prend part à ladite réunion en qualité de président de l'IGI⁹⁵. Pour lui, l'appel de Droz représente une occasion de consolider l'organisation qu'il préside: insistant sur la nécessité de compléter les informations consulaires par d'autres renseignements qu'il serait en mesure d'obtenir, il propose que la Confédération attribue à l'IGI un mandat officiel allant dans ce sens⁹⁶. Beaumont, au nom de la SGG, propose la création d'un questionnaire type à transmettre aux consuls (à l'image de ce que le cercle géographique genevois a fait pour recevoir des rapports standardisés de la part des missionnaires européens établis outre-mer), puis signale le besoin de publier les correspondances consulaires au fur et à mesure de leur réception et enfin insiste sur l'importance «*que le gouvernement fédéral*» doit accorder «*au mouvement d'exploration qui se produit de nos jours*»⁹⁷. Élie Ducommun, vice-président de la GGB, communique de la part de la société bernoise que le mieux, pour l'instant, serait de créer une publication spécifique et rapide – dirigée ou subventionnée par la Confédération – concernant les possibilités de commerce et d'établissement à l'étranger⁹⁸. Sur la base de ces considérations, le Conseil

⁹⁴ Les citations de ce paragraphe sont tirées de: *Procès-verbal de la conférence convoquée par le Département fédéral du commerce et de l'agriculture au sujet de l'organisation des consulats suisses, du 26 janvier 1881*, Berne: Collin, 1881, p. 3 et 11-12. Brochure conservée in AF, E2 1000/44 1191. L'exemple belge est mobilisé en raison des liens instaurés par les associations géographiques helvétiques avec Léopold II dans son projet d'exploration et de colonisation du Congo. Voir à ce propos chapitres 4.2, 4.3 et 4.4.

⁹⁵ Sur l'IGI, voir chapitre 2.4.

⁹⁶ Lettre de David Kaltbrunner au président de la Confédération, 27 janvier 1881, in AF, E2 1000/44 1191.

⁹⁷ Lettre d'Henry Bouthillier de Beaumont au chef du Département fédéral du commerce et de l'agriculture, [?] mars 1881 [le timbre de réception date du 28 courant], in AF, E2 1000/44 1191.

⁹⁸ Lettre d'Élie Ducommun (et de Friedrich Müllhaupt von Steiger) au chef du Département fédéral du commerce et de l'agriculture, 7 avril 1881, publiée sous le titre de «*Mémoire de la Société de géographie de Berne sur l'organisation des consulats suisses*», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 3, 1880-1881, p. 171-175.

fédéral publie – avec le consentement de l’USCI⁹⁹ – les nouvelles directives consulaires, cela en janvier 1882. Elles mettent à jour les « *instructions pour la rédaction des rapports* » et annoncent la parution de ces derniers en « *cahiers séparés, indépendants* »¹⁰⁰.

Si la question consulaire semble trouver son issue (à l’épreuve des faits, cependant, rien ne change: en témoigne la motion Comtesse de 1886), celle reliée à la création d’un bureau central mettant en réseau les autorités fédérales, les organisations patronales et les associations géographiques dans le but de centraliser les informations sur les pays lointains, mais aussi de lancer des voyages exploratoires, demeure lettre morte. À ce propos, la SGG ne lâche pas prise et insiste, dans le cadre de l’ASSG, sur l’importance d’un tel sujet. Quelques mois après l’envoi des nouvelles directives fédérales aux consulats suisses à l’étranger, la société de Genève organise dans sa ville un congrès national de géographie dont le programme s’annonce riche en matière d’« *exploration* » et de « *colonisation* »¹⁰¹ (« *deux idées qu’il ne faut pas séparer* »)¹⁰². On est alors en août 1882. Beaumont introduit la thématique affirmant que « *l’émigration devient d’année en année plus forte en Europe* » et qu’« *il est du devoir des gouvernements de s’intéresser à ce mouvement* ». Puis, il annonce qu’« *il s’est formé à Genève une agence ayant pour but de conseiller les émigrants* » à destination des « *pays extra-européens* »¹⁰³.

Il convient de s’arrêter sur cette « *agence* » avant de poursuivre avec le discours de Beaumont. Sa mise en place est en lien avec la réunion convoquée par Droz à Berne en janvier 1881. Quatre mois plus tard, le président de la SGG rappelle à l’assemblée sociétaire de Genève d’avoir proposé, lors de la réunion bernoise susmentionnée, « *la création d’une*

⁹⁹ Aussi la Kaufmännische Gesellschaft de Zurich est interpellée par le Conseil fédéral pour réviser le texte de la circulaire à adresser aux consuls helvétiques à l’étranger. Voir Lettre de Conrad Kramer-Frey et d’Emil Frey, 11 décembre 1886, puis d’Ernest Pictet et d’Arnold Eichmann, 16 décembre 1881, au chef du Département fédéral du commerce et de l’agriculture, in AF, E2 1000/44 1191.

¹⁰⁰ « Circulaire du Conseil fédéral à tous les consulats suisses concernant les rapports consulaires (du 6 janvier 1882) », in *Feuille fédérale*, vol. 1, n. 1, 1882, p. 8.

¹⁰¹ À l’ordre du jour de la deuxième journée dudit congrès, il y a tout un panel consacré à la « *géographie commerciale* » où figurent des conférences intitulées « *De l’exploration et de la colonisation au point de vue des intérêts de la Suisse* » (orateur: William Rosier), « *Du rôle que les sociétés suisses de géographie peuvent jouer dans la question de l’exploration* » (orateur: Kaspar Constantin Amrein-Bühler) ou encore « *Des services à demander à la colonisation par rapport à l’industrie et au commerce* » (orateur: Henry Bouthillier de Beaumont). Voir « Deuxième session de l’Association des sociétés suisses de géographie du 28 au 31 août 1882 à Genève. Programme des travaux », in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 21, 1882, p. 72.

¹⁰² PV assemblée SGG, 13 mai 1881, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 20, 1881, p. 211.

¹⁰³ PV séance ASSG, 30 août 1882, in Congrès ASSG, 1882, p. 59.

société suisse d'exploration». Il donne alors la parole à l'ingénieur Oscar Messerly, qui, de son côté, annonce son intention de vouloir créer une telle société sous les auspices des associations géographiques helvétiques. L'idée de base serait que «*le gouvernement fédéral*» puisse, «*à l'aide d'une société d'exploration, faire l'étude des régions nouvellement ouvertes à la colonisation – ou récemment découvertes – dans lesquelles [créer] des stations coloniales*», cela pour mieux «*diriger ses émigrants*»¹⁰⁴. À remarquer qu'il s'agit, à cette période, d'un sujet fort débattu dans le parlement national¹⁰⁵. Messerly, dans son exposé, ne manque pas de faire allusion aux Belges – dont son projet s'inspire¹⁰⁶ – affirmant que «*la Confédération obtiendrait certainement de la Belgique le passage sur les navires de celle-ci*» si les deux pays trouvaient une «*enten[te] pour coopérer à la fondation d'une colonie*»¹⁰⁷. Sa conclusion est alors d'agir dans ce sens, sans tarder. Après avoir pris connaissance, en janvier 1882, du fait que le Conseil fédéral, dans ses résolutions, n'a pas abordé la question de l'exploration – il s'est limité à publier de nouvelles directives consulaires¹⁰⁸ –, Beaumont et les siens décident de fonder pour leur propre compte une organisation qui a «*quelque analogie (bien éloignée, il est vrai) avec les compagnies coloniales auxquelles les puissances maritimes doivent la prospérité de leurs possessions d'outre-mer*»¹⁰⁹. Une commission spéciale est mise sur pied en mars 1882 avec les dirigeants de la *Société genevoise d'utilité publique* dans le but de créer l'*Office national d'informations pour les émigrants suisses* (ONIES)¹¹⁰. Entré en fonction le mois d'après comme service informatif uniquement, cela en raison des coûts trop élevés qu'un programme exploratoire devrait supporter, l'ONIES préfigure le futur Bureau fédéral de l'émigration (j'y reviendrai)¹¹¹.

¹⁰⁴ PV assemblée SGG, 13 mai 1881, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 20, 1881, p. 211-212. L'idée de constituer une société suisse d'exploration a déjà été ventilée au sein du cercle géographique genevois en janvier de la même année. Voir PV assemblée SGG, 28 janvier 1881, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 20, 1881, p. 101-102.

¹⁰⁵ ARLETTAZ 1975, p. 60-71.

¹⁰⁶ Messerly se réfère, en particulier, à «*un projet de colonisation belge [en] Afrique*» préparé par «*M. [Émile] Reuter*» (PV assemblée SGG, 13 mai 1881, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 20, 1881, p. 213). Ce dernier est l'auteur dès 1877 de quelques traités coloniaux parus en Belgique (voir VANDERSMISSEN 2008, p. 289-292).

¹⁰⁷ PV assemblée SGG, 13 mai 1881, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 20, 1881, p. 212.

¹⁰⁸ «*Circulaire du Conseil fédéral à tous les consulats suisses concernant les rapports consulaires (du 6 janvier 1882)*», in *Feuille fédérale*, vol. 1, n. 1, 1882, p. 5-10.

¹⁰⁹ MESSERLY 1883, p. 24.

¹¹⁰ Pour un aperçu plus approfondi sur les origines de l'ONIES, voir ROSSINELLI 2013a, p. 48-52.

¹¹¹ Un fonds d'archives sur l'ONIES est conservé in BGE, Ms. fr. 1258.

Lorsque Beaumont, dans le cadre du congrès de l'ASSG tenu à Genève en août 1882, parle d'une «*agence [pour] les émigrants*» fondée en terres genevoises, il se réfère donc à l'ONIES. Il le fait pour souligner combien «*la colonisation*», loin d'être un «*simple transport sur une terre exotique d'un groupe de familles*», est une «*nécessité d'État*», lequel est appelé à faire en sorte que «*la colonie reste attachée à la mère patrie*» au moyen «*de relations commerciales d'importation et d'exportation*»¹¹². L'idée que l'État puisse et doive intervenir dans ce domaine est défendue également par le professeur Kaspar Constantin Amrein-Bühler, membre du comité directeur de l'OGCG, qui insiste sur la nécessité d'impliquer «*les gouvernements cantonaux*» et «*le Conseil fédéral*» pour mettre sur pied «*une organisation simple, forte et pratique*» visant à favoriser une «*colonisation convenable*»¹¹³. Selon Joseph-Marc Hornung, professeur universitaire à Genève et membre de la SGG, «*notre pays n'est pas bien placé pour fonder de grandes colonies*» – comme en témoignent, à ses dires, les expériences de Santa Fé (Argentine) et de Sétif (Algérie)¹¹⁴ – et donc «*le plus urgent*», en ce qui concerne la Confédération, serait «*de donner à notre réseau consulaire plus d'extension et plus d'autorité*»¹¹⁵. Dernier élément parmi d'autres: l'exposition muséale. Rosier n'est pas convaincu de la réelle utilité d'un «*office qui centraliserai[t] les renseignements*» en raison de la «*concurrence*» empêchant «*les négociants*» d'«*informer leurs confrères*» sur le «*profit*» qu'ils tirent de «*tel ou tel pays*». Il affirme en revanche que «*la création de musées de géographie commerciale serait une œuvre plus féconde en résultats*». L'ASSG devrait alors «*sollicit[er] l'aide [...] des gouvernements en vue de doter la Suisse d'institutions [du genre]*»¹¹⁶.

On le voit, les sujets abordés à Genève en août 1882 sont nombreux. Loin d'être limités au seul domaine exploratoire, ils embrassent des questions migratoires, commerciales, consulaires et muséales, avec, comme trait d'union, la volonté d'impliquer davantage l'État helvétique dans l'expansion coloniale européenne, cela pour démocratiser, au sein de la bourgeoisie suisse, les possibilités d'exploitation économique outre-mer. Mais le grand patronat industriel, rassemblé, en particulier,

¹¹² PV séance ASSG, 30 août 1882, in Congrès ASSG 1882, p. 59-60.

¹¹³ PV séance ASSG, 30 août 1882..., p. 60-63 (citations tirées de p. 62).

¹¹⁴ Pour un approfondissement sur ces cas de colonisation helvétique, voir ARLETTAZ 1979b et LÜTZELSCHWAB 2006.

¹¹⁵ PV séance ASSG, 30 août 1882, in Congrès ASSG 1882, p. 63.

¹¹⁶ PV séance ASSG, 30 août 1882..., p. 58.

dans l'USCI, s'oppose: monopolisant le commerce d'exportation du pays, il n'a aucun intérêt à ce que l'État favorise l'essor de nouveaux concurrents. Cela explique son engagement actif dans le refus du postulat Geigy (1883) et de la motion Comtesse (1886). Dans ces deux cas, cependant, l'USCI fait des concessions, puisqu'elle encourage le Conseil fédéral à subventionner deux types d'initiatives: les voyages exploratoires et les musées industriels¹¹⁷. Or, si les sociétés suisses de géographie continuent à promouvoir un rôle actif de l'État dans tout domaine utile à l'expansionnisme helvétique – à ce propos, la motion Comtesse suscite plusieurs interventions publiques de la part des représentants de la GGB, de la SGG ou encore de la MGCG¹¹⁸ –, la question muséale finit par prendre le dessus. Sa réalisation semble être à la portée des associations géographiques du pays, compte tenu de l'assentiment de l'USCI.

L'idée de constituer une «*exposition permanente*» ou un «*musée central*», discutée à Genève en août 1882, avait déjà été avancée quatre ans auparavant par les sociétés suisses de géographie lorsqu'elles débattaient sur la création de leur future association faîtière (les premiers projets statutaires de l'ASSG en font mention)¹¹⁹. Il s'agit d'ailleurs de la période où l'OGCG met sur pied son propre musée¹²⁰. Entre la fin de 1887 et le début de 1888, la GGB aborde la question de savoir s'il faut doter la Suisse d'un musée national consacré à la géographie commerciale, ce dernier pouvant être utile au niveau tant théorique (notamment pour l'enseignement géographique) que pratique (pour donner des indications concrètes aux industriels et aux commerçants du pays à propos des

¹¹⁷ Comme rapporté par le gouvernement helvétique dans ses réponses à Geigy (en 1884) et à Comtesse (en 1893). Voir «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la représentation des intérêts économiques de la Suisse à l'étranger (du 29 mai 1884)», in *Feuille fédérale*, vol. 3, n. 30, 1884, p. 77; «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la représentation de la Suisse à l'étranger (du 19 mai 1893)», in *Feuille fédérale*, vol. 3, n. 23, 1893, p. 168.

¹¹⁸ En octobre 1886, le professeur universitaire August Oncken – membre de la GGB – tient une conférence centrée sur la réforme consulaire dans la section bernoise de l'USCI (voir ONCKEN 1886). En décembre de la même année, le banquier Frank Lombard – membre de la SGG – présente à l'Institut national genevois une étude embrassant les moyens à disposition de la Suisse pour renforcer sa compétitivité économique internationale: de la politique douanière à la représentation diplomatico-consulaire, du lancement d'expéditions outre-mer à la création de comptoirs coloniaux (voir LOMBARD 1887). En février 1887, enfin, l'explorateur Henri Moser – membre de la MGCG – illustre à l'Université de Genève l'utilité des musées industriels et commerciaux souhaitant que la Suisse puisse s'en munir (voir MOSER 1887).

¹¹⁹ Voir, par exemple, les documents conservés in BGE, Ms. fr. 8021/5 (analysés in ROSSINELLI 2013a, p. 60-63).

¹²⁰ Voir chapitre 2.5.

questions d'import-export)¹²¹. Ce sujet est repris en détail à Aarau en août 1888 dans le cadre d'un congrès de l'ASSG organisé par la MGCG, une société qui, comme sa « consœur » de Saint-Gall, est très active en matière muséale¹²². Auguste Oncken, professeur d'économie politique et de relations consulaires à l'Université de Berne ainsi que membre de la GGB, traite la question. Pour lui, les musées industriels et commerciaux ne favorisent pas uniquement les petites et moyennes entreprises, mais aussi les grandes maisons d'affaires. Ils pourraient en outre, comme cela est le cas – prétendument réussi¹²³ – de Vienne et de Bruxelles, centraliser efficacement les renseignements consulaires et avoir une fonction consultative en matière migratoire. Concernant la Suisse, il faudrait créer, au lieu d'un musée central, un réseau muséal structuré au niveau cantonal pour que chaque canton puisse présenter, suivant ses propres spécificités économiques, une branche de marché particulière : la broderie à Saint-Gall, l'horlogerie à Neuchâtel et ainsi de suite¹²⁴.

À la suite du congrès géographique d'Aarau d'août 1888, la direction de l'ASSG passe de la MGCG à la SNG. Cette dernière se charge alors d'organiser à Berne, au mois de décembre de la même année, une réunion spéciale des sociétés suisses de géographie – en concomitance avec la session d'hiver des Chambres fédérales – pour discuter, entre autres, de la question muséale¹²⁵. Sur demande d'Oncken, un délégué de l'USCI, soit le secrétaire Alfred Frey, participe à la séance¹²⁶. La réunion se déroule le 7 décembre 1888 en présence, entre autres, de Ludwig Karrer (commissaire du Bureau fédéral de l'émigration) et d'Albert Gobat (conseiller aux États)¹²⁷. Ce dernier, également président de la GGB, informe avoir déposé,

¹²¹ «Handelsmuseen», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 9, 1888-1889, p. 90-91.

¹²² Einladung zum VII. Schweizerischen Geographentag in Aarau am 19., 20. und 21. August 1888, dépliant conservé in SAA, R04 UW c 0730, dossier 14. Sur la MGCG, voir chapitre 2.7.

¹²³ Un rapport publié dans la *Feuille officielle suisse du commerce* du 12 avril 1887 (vol. 5, n. 37, 1887, p. 286) indique que le musée commercial de Bruxelles – souvent vu, à l'étranger, comme un modèle à imiter – est très mal apprécié en Belgique, car parfaitement inutile aux besoins réels de l'industrie et du commerce du pays.

¹²⁴ «Handelsmuseen», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 9, 1888-1889, p. 92-94.

¹²⁵ PV directoire ASSG, 18.10.1888, in Procès-verbaux du Vorort des sociétés suisses de géographie (Société neuchâteloise), volume manuscrit conservé in BPUN, SNG, sans cote (voir également *Bulletin* de la SNG, vol. 4, 1888, p. 8).

¹²⁶ PV directoire ASSG, 8 novembre 1888, in Procès-verbaux du Vorort des sociétés suisses de géographie (Société neuchâteloise), volume manuscrit conservé in BPUN, SNG, sans cote (voir également *Bulletin* de la SNG, vol. 4, 1888, p. 9).

¹²⁷ Participent à la séance plusieurs personnalités politico-économiques du pays. Pour Neuchâtel : Jules Maret, avocat et député libéral au Grand Conseil, John Clerc, conseiller d'État radical, ainsi qu'Arthur Dubied, professeur et secrétaire universitaire (SNG). Du côté bernois, le cartographe

le jour précédent, un postulat au Conseil des États, qui, le lendemain, sera adopté par le Conseil fédéral¹²⁸. Ce postulat reprend les résolutions du congrès argovien de l'ASSG visant à fonder «*un réseau de musées suisses de commerce sur le type des institutions de Bruxelles et de Vienne*» par le biais de démarches «*auprès des autorités fédérales*» et demande au gouvernement helvétique d'examiner :

«*1) s'il n'y a pas lieu de faire bénéficier des faveurs de la Confédération, dans le sens de l'arrêté fédéral concernant l'enseignement professionnel du 27 juin 1884, l'enseignement commercial en général et les musées de commerce en particulier; 2) si et dans quelle mesure la Confédération participera à la fondation de musées de commerce au moyen d'acquisitions d'objets à l'exposition universelle de Paris de 1889.*»¹²⁹

Friedrich Müllhaupt von Steiger, les professeurs ordinaires de l'Université de Berne Theophil Studer et August Oncken, puis le juriste et professeur Ernst Röthlisberger, sans oublier l'administrateur du Bureau fédéral de l'émigration Jakob Dreifuss (GGB). Saint-Gall se fait représenter par ses milieux d'affaires, notamment Bernhard Scherrer-Engler et Joseph Ulrich Künzle-Steger, mais aussi par le rédacteur Anderegg (OGCG). Le géographe Paul Chaix est le seul représentant de Genève (SGG), tandis que le commerçant Karl Bühler arrive d'Aarau (MGCG). Fritz Bodmer-Weber, président à Zurich du Schweizerische Kaufmännische Verein, participe lui aussi à la réunion.

¹²⁸ PV directoire ASSG, 7 décembre 1888, in Procès-verbaux du Vorort des sociétés suisses de géographie (Société neuchâteloise), volume manuscrit conservé in BPUN, SNG, sans cote (voir également *Bulletin* de la SNG, vol. 4, 1888, p. 10-11).

¹²⁹ «*Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la création de musées de commerce (du 19 mars 1889)*», in *Feuille fédérale*, vol. 1, n. 13, 1889, p. 513-514. Il convient de donner quelques précisions à propos de «*l'arrêté fédéral concernant l'enseignement professionnel du 27 juin 1884*» mentionné par Albert Gobat. Cet arrêté est issu d'un postulat (adopté le 26 avril 1882) qui invite le Conseil fédéral «*à faire une enquête sur l'état des industries qui se plaignent des traités de commerce et à examiner dans quelle mesure il est possible de contribuer au relèvement de ces industries*». L'enquête menée à ce propos – effectuée sur la base d'un questionnaire envoyé à 4 000 exemplaires aux principales unions économiques du pays ainsi qu'aux gouvernements cantonaux – relève différentes problématiques et propositions concernant le commerce extérieur de la Suisse. Selon les résultats acquis, il faudrait intervenir non pas sur les traités commerciaux, sur les tarifs douaniers ou encore sur les prix de transport, mais sur l'enseignement professionnel. Ce dernier englobe, entre autres, les écoles des arts et des métiers ainsi que les lieux de collection de matériel utile aux études commerciales. Comme il s'agit d'institutions relativement peu développées en Suisse, le Conseil fédéral se dit disposé à les subventionner. Pour ce faire, il propose (le 20 novembre 1883) un projet d'arrêté que l'Assemblée, après discussion et révision, finit par accepter (le 27 juin 1884). Or, si le premier article de l'arrêté en question affirme qu'«*en vue d'améliorer l'enseignement professionnel, la Confédération subventionne les établissements déjà installés ou qui seront créés à cet effet*» (art. 1), le deuxième indique qui aura le droit de bénéficier de ces subventions: c'est ici que les «*musées industriels*» font leur apparition à côté d'autres institutions (art. 2). Cela explique pourquoi Gobat, dans son postulat, fait référence à cet arrêté fédéral. Voir «*Arrêté fédéral concernant l'enseignement professionnel (du 27 juin 1884)*», in *Feuille fédérale*, vol. 3, n. 34, p. 402-404 et «*Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur l'enquête industrielle (du 20 novembre 1883)*», in *Feuille fédérale*, vol. 4, n. 62, p. 613-724.

Les représentants des sociétés suisses de géographie réunis à Berne – qui, sur proposition de Joseph Ulrich Künzle-Steger (vice-président de l’OGCG), aimeraient demander une subvention fédérale de 30 000 francs annuels pour une période initiale de six ans¹³⁰ – décident d’attendre une réponse officielle au postulat Gobat avant de lancer des projets concrets¹³¹.

La réponse attendue arrive en mars 1889. Comme d’habitude, le Conseil fédéral suit à la lettre les indications de l’USCI pour délibérer sur la question¹³². Le directoire de celle-ci relève que, d’après une enquête interne, plus de deux tiers des sections cantonales consultées ont jugé inutile la création d’un réseau muséal helvétique consacré à l’industrie et au commerce¹³³. Cela dit, tant que ce genre d’institution relève de l’initiative privée, personne, parmi les dirigeants de l’USCI, ne voit de problème dans l’allocation de subventions fédérales, surtout au vu des résolutions prises dans le cadre du postulat Geigy¹³⁴. Finalement, le mois suivant, l’Assemblée fédérale adopte à l’unanimité cet arrêté :

«1) La création de musées de commerce doit être laissée à l’initiative privée. L’arrêté fédéral du 18 décembre 1884 [concernant le postulat Geigy] est aussi applicable, par analogie, à la création d’établissements de ce genre. En conséquence, un appui financier ou autre peut être accordé, sur leur demande, aux musées de commerce qui seront fondés pour favoriser le développement général du commerce suisse s’ils sont reconnus utiles et nécessaire après un examen auquel procéderont les autorités fédérales. 2) Dans le cas où il s’agirait de faire à l’exposition de Paris, pour des musées industriels ou pour des écoles professionnelles, des achats non prévus et où les ressources disponibles ne suffiraient pas, l’autorité fédérale examinera les demandes de subventions qui lui parviendront postérieurement pour des achats de ce genre et, si ces

¹³⁰ «Handelsmuseen», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 9, 1888-1889, p. 100.

¹³¹ PV directoire ASSG, 7 décembre 1888, in Procès-verbaux du Vorort des sociétés suisses de géographie (Société neuchâtelaise), volume manuscrit conservé in BPUN, SNG, sans cote (voir également *Bulletin* de la SNG, vol. 4, 1888, p. 12).

¹³² «Rapport du Conseil fédéral à l’Assemblée fédérale concernant la création de musées de commerce (du 19 mars 1889)», in *Feuille fédérale*, vol. 1, n. 13, 1889, p. 516 et 530-532.

¹³³ Il subsiste un petit doute quant au nombre exact de sections de l’USCI qui ont fait connaître leur opinion sur la question muséale. Le Conseil fédéral, dans son rapport, affirme que 6 sections se sont déclarées favorables et 16 opposées, mais, lorsqu’il présente en détail les positions émises, les voix négatives deviennent 13. «Rapport du Conseil fédéral à l’Assemblée fédérale concernant la création de musées de commerce (du 19 mars 1889)»..., p. 516-529.

¹³⁴ «Rapport du Conseil fédéral à l’Assemblée fédérale concernant la création de musées de commerce (du 19 mars 1889)»..., p. 530.

demandes sont reconnues fondées, elle accordera des avances sur les subventions déjà allouées pour 1889. »¹³⁵

Encore une fois, la ligne de l'USCI prime sur les efforts de l'ASSG : le Conseil fédéral décide de se tenir à l'écart de toute intervention gouvernementale directe sur la question muséale. Le *statu quo* est ainsi maintenu inaltéré, engendrant, au sein des sociétés suisses de géographie, une certaine passivité dans ce domaine. Cela mène à l'abandon définitif du projet de créer un réseau de musées commerciaux et industriels¹³⁶.

La mise en place du Bureau fédéral de l'émigration, une affaire de l'ASSG (1888)

Si les interventions parlementaires fédérales de Geigy, de Comtesse et de Gobat, activement soutenues par l'ASSG, se soldent par un échec, le terrain d'action migratoire est plus propice pour que cette dernière fasse valoir sa voix. Cela n'est pas le fruit du hasard. Tandis que le traitement de questions sur l'économie, comme l'utilité de fonder une chambre de commerce à l'étranger ou un musée industriel en Suisse, demande des compétences avant tout économiques (que l'USCI, aux yeux du Conseil fédéral, semble pouvoir assurer), le phénomène migratoire – soit le déplacement de personnes d'un lieu à un autre – est en revanche un fait principalement géographique : son traitement demande, en principe, des compétences issues de la discipline scientifique qu'est la géographie et le recours à l'ASSG, à cette époque, est de loin la meilleure option à disposition de la Confédération¹³⁷.

On a d'ailleurs vu, au fil des pages du présent chapitre, combien la question de l'émigration coloniale, souvent associée à l'idée de réformer le système consulaire ou encore à celle de créer un bureau qui centralise les renseignements provenant d'outre-mer, est importante pour les sociétés suisses de géographie. Le premier projet de création de l'ASSG, proposé par la GGB, attribuait un certain poids à cet aspect (1878), repris par la suite à l'occasion de la réunion convoquée au Palais fédéral par Numa Droz

¹³⁵ « Musées de commerce », in *Feuille fédérale*, vol. 2, n. 16, 1889, p. 116.

¹³⁶ ROSSINELLI 2013a, p. 60.

¹³⁷ ROSSINELLI 2013a, p. 46.

sur suggestion de l'OGCG (1881)¹³⁸. On a également vu que la SGG, après cette réunion, met sur pied l'ONIES en tant qu'organe d'informations aux émigrants (1882), tandis que la SNG, qu'on verra plus loin, se constitue, entre autres, pour rendre service à l'émigration (1885)¹³⁹.

Les années 1880 sont symptomatiques de l'importance grandissante que les milieux dirigeants suisses accordent à l'encadrement du mouvement migratoire. Jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle, seuls les cantons peuvent légiférer en matière d'émigration. Pourtant, ces derniers n'interviennent guère et laissent les émigrants entre les mains des agences privées (dont le seul but est celui de faire du profit sur les départs)¹⁴⁰. En 1874, un nouvel article constitutionnel confère à l'État central helvétique le droit d'intervenir dans les politiques migratoires cantonales, tandis que, six ans plus tard, une loi fédérale placera les agences d'émigration sous la surveillance de ce dernier¹⁴¹. Le flux d'émigrants ne cessant pas d'augmenter durant la Grande Dépression, le législatif national demande au Conseil fédéral de réviser la loi susmentionnée dans un sens plus interventionniste, afin de diriger l'émigration du pays selon les prétendus intérêts de la patrie¹⁴². C'est ainsi qu'on assiste, en mars 1888, à l'adoption d'une loi mise à jour en matière migratoire, prévoyant, entre autres, la création d'un Bureau fédéral de l'émigration¹⁴³. Ce dernier sera finalement mis sur pied par le Département des affaires étrangères – un ministère dirigé par Droz¹⁴⁴ – en septembre 1888¹⁴⁵.

¹³⁸ ROSSINELLI 2016, p. 84 et 88-89.

¹³⁹ Sur la fondation de l'ONIES, voir plus haut dans ce même chapitre. Sur les buts migratoires de la SNG, voir par exemple REUBI 2011b, p. 313-314.

¹⁴⁰ L'historien Giorgio Cheda illustre bien les abus des agences d'émigration – bâloises en particulier – vis-à-vis des indigents tessinois (voir CHEDA 1976; voir aussi le compte rendu critique de cet ouvrage in ARLETTAZ 1981, p. 324-328).

¹⁴¹ ARLETTAZ 1975, p. 51 et suivantes.

¹⁴² «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la révision de la loi fédérale concernant les opérations des agences d'émigration du 24 décembre 1880 (du 6 juin 1887)», in *Feuille fédérale*, vol. 2, n. 29, 1887, p. 963-964 (une intéressante prise de position sur l'impossibilité de la Suisse de lancer une politique de conquête coloniale outre-mer, attribuée au manque de «côtes» et de «flotte», est donnée p. 994).

¹⁴³ «Loi fédérale concernant les opérations des agences d'émigration (du 22 mars 1888)» in *Feuille fédérale*, vol. 1, n. 14, 1888, p. 646 (art. 25).

¹⁴⁴ Avant 1887, les Affaires étrangères étaient dirigées par le Département politique, à la tête duquel se trouvait le président du pays. Or, la rotation annuelle de la présidence – celle-ci passant tour à tour d'un conseiller fédéral à l'autre – empêchait de stabiliser les relations internationales de la Suisse. Avec Numa Droz, cependant, la direction des Affaires étrangères ne change plus jusqu'en 1892. Voir COLLART, DURRER et GROSSI 1983, p. 59-60.

¹⁴⁵ Arrêté du Conseil fédéral concernant l'organisation du Bureau fédéral de l'émigration, 18 septembre 1888, in AF, E2175 1000/132 45.

Le Bureau en question se structure en deux sections : l'une administrative, l'autre de commissariat. La section administrative comprend les tâches relatives au contrôle des opérations des agences d'émigration (comme la surveillance des prix de transport et des conditions de voyage). À sa tête, Droz nomme l'un de ses collègues de la GGB : le fonctionnaire fédéral Jakob Dreifuss¹⁴⁶. Le commissariat, qui représente l'autre section dudit Bureau, est en revanche un véritable organe d'encadrement des émigrants : son mandat consiste à recueillir toutes sortes d'informations sur les conditions réelles des pays lointains (par exemple climatiques et socio-politiques) ou encore sur leurs perspectives d'affaires (notamment pour les colons suisses). Pour ce faire, le commissariat doit, entre autres, « *cré[er] et entret[enir] en Suisse de[s] relations avec des sociétés* » capables de favoriser des « *entreprises de colonisation* » afin de « *combattre l'émigration irréfléchie* »¹⁴⁷. Ludwig Karrer, ancien démocrate de l'exécutif argovien et du législatif national ainsi que membre fondateur de la MGCG, est nommé à la tête de cette section¹⁴⁸.

Quelques jours après la constitution du Bureau fédéral de l'émigration, Droz propose à la direction de l'ASSG, qui se trouve temporairement dans les mains de la SNG à Neuchâtel, une collaboration réciproque¹⁴⁹. La décision est alors prise de se retrouver à Berne le 6 et le 7 décembre 1888. Durant la première journée, Karrer parlera des objectifs et du fonctionnement du Bureau, tandis que, dans la seconde, une discussion aura lieu sur les modalités de collaboration entre ce dernier et les sociétés suisses de géographie¹⁵⁰.

Dans sa conférence du 6 décembre 1888, Karrer présente les buts officiels du commissariat qu'il dirige, souligne le désir du Département fédéral

¹⁴⁶ Sur cet acteur, voir STEFFEN GERBER Therese, « Dreifuss, Jakob », in *DHS*, vol. 4, 2005, p. 130.

¹⁴⁷ Voir art. 3 de l'Arrêté du Conseil fédéral concernant l'organisation du Bureau fédéral de l'émigration, 18 septembre 1888, in AF, E2175 1000/132 45.

¹⁴⁸ Sur cet acteur, voir BRIAN SCHERER Sarah, « Karrer, Ludwig », in *DHS*, vol. 7, 2008, p. 240.

¹⁴⁹ Lettre d'Arthur Dubied au chef du Département fédéral des affaires étrangères, 23 octobre 1888, in BPUN, SNG, Copies de lettres (c'est la réponse à une lettre – que je n'ai pas retrouvée dans les archives – que Numa Droz adresse au directoire de l'ASSG en date du 28 septembre 1888, dans laquelle il annonce vouloir établir une collaboration entre le Bureau fédéral de l'émigration et les sociétés suisses de géographie).

¹⁵⁰ PV directoire ASSG, 18 octobre 1888, 8 novembre 1888 et 29 novembre 1888, in Procès-verbaux du Vorort des sociétés suisses de géographie (Société neuchâteloise), volume manuscrit conservé in BPUN, SNG, sans cote (voir également *Bulletin* de la SNG, vol. 4, 1888, p. 8-10). À remarquer que la seconde réunion prévue à Berne (celle du 7 décembre 1888) est la même qui voit les délégués des associations géographiques helvétiques discuter entre eux – en présence du secrétaire de l'USCI – de la question muséale qu'on a vue plus haut (postulat Gobat).

des affaires étrangères de collaborer avec l'ASSG et mentionne les problèmes auxquels les émigrants helvétiques sont couramment confrontés¹⁵¹. Il fait un tour d'horizon sur les conditions déplorable – au niveau de sécurité, d'hygiène ou encore de nourriture – que les voyageurs doivent souvent supporter pour arriver à leurs destinations, lesquelles, d'ordinaire, ne correspondent à leurs attentes. En somme, les agences d'émigration leur vendent, à des prix très chers, des rêves qui finalement se transforment en cauchemars¹⁵². Afin de redresser la barre, affirme Karrer, le Bureau fédéral de l'émigration a été constitué, mais, pour bien fonctionner, il a besoin de l'aide des sociétés suisses de géographie. Ces dernières peuvent promouvoir, à travers des conférences, des publications ou encore des institutions (comme le réseau muséal qui à cette période est en phase de projet), l'idée

*«que la Suisse, devant l'impossibilité d'une politique coloniale propre, ferait bien de s'occuper de son mieux des citoyens émigrants et émigrés, afin de les protéger de l'appauvrissement et, à travers eux, gagner et maintenir de nouveaux débouchés pour l'industrie, de nouvelles ressources pour sa prospérité.»*¹⁵³

À ce propos, Karrer insiste sur le concept que le manque d'une politique coloniale officielle n'empêche pas la Suisse d'organiser sa propre colonisation. Il ne faut cependant pas s'attendre à des initiatives de la part de l'État dans ce domaine. C'est aux associations géographiques du pays d'indiquer la voie et de collaborer avec le Bureau fédéral de l'émigration.

*«La question de la colonisation reviendra sans cesse tant qu'il y aura sur la planète des zones dont les terres sont utilisables et offrent encore des possibilités d'immigration favorables, et tant qu'il y aura des émigrants. Ce ne sont pas les autorités étatiques qui vont prendre l'initiative, mais je pense qu'il est probable que [...] les sociétés suisses de géographie arriveront à mettre la question de la colonisation à leur ordre du jour. Les services d'émigration des États seront toutefois en mesure de puiser dans la richesse de leurs perceptions et de leurs expériences de nombreux éléments susceptibles de permettre de trouver une solution fructueuse à cette question.»*¹⁵⁴

¹⁵¹ «Auswanderungs-Angelegenheit», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 9, 1888-1889, p. 105-107.

¹⁵² «Auswanderungs-Angelegenheit»..., p. 108-111.

¹⁵³ «Auswanderungs-Angelegenheit»..., p. 113 (traduit par l'auteur).

¹⁵⁴ «Auswanderungs-Angelegenheit»..., p. 114 (traduit par l'auteur).

Les modalités de collaboration des sociétés suisses de géographie avec le Bureau fédéral de l'émigration sont discutées le jour d'après, soit le 7 décembre 1888. Ici, le professeur et juriste Ernst Röthlisberger, membre de la GGB, illustre une idée qu'il avait déjà avancée en août 1888 à l'occasion du congrès argovien de l'ASSG, à savoir qu'il faudrait créer, à côté de l'organe étatique codirigé par Karrer, un bureau privé d'informations pour les émigrants. Cela aurait l'avantage, selon lui, de pouvoir propager des renseignements totalement libres, sans aucune limite imposée par le jeu diplomatique de la Confédération. Il soutient que, «*par le fait de sa qualité officielle*», le Bureau fédéral de l'émigration «*ne [pourra] souvent pas publier toute la vérité*» sur les pays étudiés¹⁵⁵. Cette idée est soutenue par August Oncken, promoteur du projet des musées industriels helvétiques : pour lui, les musées pourraient avoir, à l'image de ce qui se passe à Vienne et à Bruxelles, une fonction analogue à celle imaginée par Röthlisberger. La SNG, par la voix du Conseiller d'État radical John Clerc, et la SGG, par celle du géographe Paul Chaix, se déclarent défavorables, tout comme Karrer lui-même, à la constitution d'un service parallèle à caractère privé d'informations pour les émigrants¹⁵⁶. À ce propos, il faut souligner que l'ONIES, première institution du genre fondée à Genève sur initiative de la SGG, décide de se dissoudre pour ne pas interférer avec le Bureau fédéral de l'émigration¹⁵⁷.

Finalement, la décision est prise de laisser au cercle dirigeant de l'ASSG, qui, à cette période, correspond à celui de la SNG, le soin de s'entendre avec Karrer et les siens sur les modalités de collaboration. Les parties concernées se retrouvent donc à Neuchâtel quelques semaines plus tard¹⁵⁸. À cette occasion, le commissaire fédéral de l'émigration et son collègue Dreifuss présentent un programme d'action définitif pour intégrer les efforts des associations géographiques à ceux du Bureau fédéral de

¹⁵⁵ PV directoire ASSG, 7 décembre 1888, in Procès-verbaux du Vorort des sociétés suisses de géographie (Société neuchâteloise), volume manuscrit conservé in BPUN, SNG, sans cote (voir également *Bulletin* de la SNG, vol. 4, 1888, p. 11). Les extraits cités sont tirés du «*rapport des délégués au congrès de l'Association des sociétés suisses de géographie à Aarau*» communiqué par Emil Chaix à l'assemblée de la SGG en date du 16 novembre 1888 (voir *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 28, 1889, p. 14).

¹⁵⁶ PV directoire ASSG, 7 décembre 1888, in Procès-verbaux du Vorort des sociétés suisses de géographie (Société neuchâteloise), volume manuscrit conservé in BPUN, SNG, sans cote (voir également *Bulletin* de la SNG, vol. 4, 1888, p. 11).

¹⁵⁷ La dissolution date du 1^{er} décembre 1888. Voir ROSSINELLI 2013a, p. 52.

¹⁵⁸ PV directoire ASSG, 27 décembre 1888, in Procès-verbaux du Vorort des sociétés suisses de géographie (Société neuchâteloise), volume manuscrit conservé in BPUN, SNG, sans cote (voir également *Bulletin* de la SNG, vol. 4, 1888, p. 13).

l'émigration¹⁵⁹. Accepté par la plupart des sociétés suisses de géographie, même si parfois avec quelques réserves¹⁶⁰, ce programme prévoit un véritable partenariat entre l'ASSG et l'État. Les différentes associations géographiques du pays s'engagent, principalement par le biais de leurs agents correspondants¹⁶¹, à renseigner le Bureau fédéral de l'émigration sur tout ce qui concerne les régions d'outre-mer, y compris les possibilités d'établissement des Suisses¹⁶².

Mais que sait-on sur l'application concrète de ce programme? Malgré l'existence de fonds d'archives officiels qui documentent plusieurs dizaines de projets migratoires et coloniaux, l'historiographie, à ma connaissance, ne s'est jamais penchée sur le rôle du Bureau fédéral de l'émigration dans l'expansionnisme helvétique outre-mer et encore moins sur sa collaboration effective avec le milieu associatif d'études géographiques¹⁶³. Cette collaboration, sur la base des consultations archivistiques que j'ai pu effectuer, ne semble pas systématique, mais ponctuelle. Karrer, par exemple, transmet à deux reprises à la SNG – sur demande de cette dernière – des rapports consulaires helvétiques provenant du Transvaal, cela en 1889 puis en 1893, avec prière, dans le second cas, de ne pas publier les informations reçues¹⁶⁴. En revanche, il demande à la SNG (mais aussi à

¹⁵⁹ Grundlage für einen Vortrag über die schweizerische Auswanderung, 26 décembre 1888, notes manuscrites de Ludwig Karrer, in AF, E2175 1000/132 43.

¹⁶⁰ C'est le cas, par exemple, de la GGB, dont quelques dirigeants se déclarent défavorables à l'acceptation du programme en l'état – il est jugé trop contraignant –; ce dernier finira tout de même par être adopté (voir « Auswanderungs-Angelegenheit »..., p. 119-120). La SGG, de son côté, refuse – pour les mêmes raisons – le programme (voir lettre d'Arthur Dubied au commissaire du Bureau fédéral de l'émigration, 15 mars 1889, in BPUN, SNG, Copies de lettres), tandis que la MGCG semble ne pas trop s'intéresser à l'affaire, étant donné qu'elle se fait reprendre à trois reprises par le directeur de l'ASSG afin de faire connaître sa position sur le sujet (voir lettre d'Arthur Dubied au président de la MGCG, 11 juin 1889, in BPUN, SNG, Copies de lettres).

¹⁶¹ Une analyse de ces derniers sera proposée au chapitre 3.1.

¹⁶² Projet de programme relatif à la coopération de l'Association des sociétés suisses de géographie à l'œuvre du Bureau fédéral de l'émigration, sans auteur et sans date, in BGE, Ms. fr. 8021/7 (document reproduit in ROSSINELLI 2013a, p. 121-123).

¹⁶³ Voir la série intitulée *Auswanderungsamt: Zentrale Ablage*, couvrant les années 1876-1953, in AF, E2175 1000/132. Elle comprend 453 dossiers du Bureau fédéral de l'émigration, entre projets de colonisation (typiquement en Amérique latine), enquêtes officielles et opérations d'autre nature.

¹⁶⁴ Il s'agit, dans les deux cas, de rapports du consul suisse Edouard Constançon à Pretoria. Si le premier, avec la permission du Bureau fédéral de l'émigration, fait l'objet d'une publication dans les pages du périodique sociétaire neuchâtelais (voir lettres de Ludwig Karrer au secrétaire et à l'archiviste-bibliothécaire de la SNG, 4 février 1889 et 14 mars 1889, in BPUN, SNG, Boîte correspondance, dossier 1006; lettre de Charles Knapp au commissaire du Bureau fédéral de l'émigration, 9 mars 1889, in BPUN, SNG, Copies de lettres de Charles Knapp; CONSTANÇON Edouard, « Extrait d'un rapport du consul suisse à Pretoria au Département fédéral des affaires étrangères [du 12 novembre 1888] », in *Bulletin* de la SNG, vol. 4, 1888, p. 269-271), le second, quant à lui, ne doit « en aucun cas [...] être livré à la publicité », car il est destiné « aux communications verbales au sein de [la] société » avec prière de

la GGB et à l'OGCG) des renseignements spécifiques sur des lieux ou sur des personnes faisant l'objet d'enquêtes au sein de son Bureau¹⁶⁵. Une étude d'ensemble sur le Bureau fédéral de l'émigration aiderait certainement à mieux cerner la portée réelle de la collaboration de Karrer et des siens avec les associations géographiques. Le plus important reste cependant la volonté des milieux dirigeants du pays de mettre le secteur privé (l'ASSG, dans ce cas) au service du public (incarné, ici, par le Bureau fédéral de l'émigration) avec un échange réciproque d'informations (favorisant ainsi les intérêts des deux parties). La consultation d'associations faitières à qui pouvoir déléguer des tâches d'ordre public est une pratique récurrente – voire structurante – de l'État helvétique au XIX^e siècle, et l'ASSG, dans ce contexte, ne fait pas exception¹⁶⁶.

En somme, si l'histoire du Bureau fédéral de l'émigration reste à faire, le défrichage de ses origines montre une liaison claire entre ce dernier et les sociétés suisses de géographie. Préfiguré par l'ONIES, qui est une création de la SGG, le Bureau, mis sur pied par Droz (GGB), demande immédiatement de collaborer avec l'ASSG, au sein de laquelle le commissaire Karrer est une personnalité en vue: il s'agit de l'un des fondateurs de la plus grande association géographique du pays, à savoir la MGCG.

«ne pas prendre note de [son] contenu» (voir lettre de Ludwig Karrer à l'archiviste-bibliothécaire de la SNG, 2 février 1893, in BPUN, SNG, Boîte correspondance, dossier 1006).

¹⁶⁵ Un premier cas concerne le bassin du Rio Negro, en Argentine, en raison d'un projet ferroviaire susceptible d'être lancé depuis Buenos Aires. Selon les informations à disposition de Karrer, les initiateurs du projet pourraient faire en Suisse une propagande pernicieuse pour enrôler le plus grand nombre d'ouvriers sans se soucier de leur sort en Argentine. À titre de prévention, le commissaire fédéral de l'émigration aimerait en savoir plus sur les conditions environnementales de cet endroit (voir lettre de Ludwig Karrer à la SNG [pas de destinataire spécifique], 26 octobre 1889, in BPUN, SNG, Boîte correspondance, dossier 1006). Un autre exemple concerne le capitaliste neuchâtelois Paul Perrin, autrefois en contact avec l'OGCG (comme on l'a vu au chapitre 2.5) et avec la SNG (voir lettres de Charles Knapp à Paul Perrin, 25 septembre 1886, 28 septembre 1886, 5 octobre 1886, 4 novembre 1886 et 14 décembre 1886, in BPUN, SNG, Copies de lettres de Charles Knapp). En 1893, ce dernier décide de lancer un projet de colonisation à Elandshoek, au Transvaal, raison pour laquelle le Bureau fédéral de l'émigration ouvre une enquête (il s'agit de la procédure de contrôle normale). Dans ce cadre, Karrer s'appuie sur nombre d'informations provenant des sociétés suisses de géographie pour finalement émettre beaucoup de réserves quant aux chances de réussite du projet colonial de Perrin (voir *Gesuch der Hr. Perrin, Ingenieur in Cortaillod*, document dactylographié signé par Ludwig Karrer, 26 et 31 juillet 1893, in AF, E2175 1000/132 59). Dans les deux cas, et c'est ce qu'il faut retenir, le Bureau fédéral de l'émigration requiert le concours des sociétés suisses de géographie.

¹⁶⁶ Voir par exemple JOST 1991.

Chapitre 2.7

La Mittelschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft d'Aarau (MGCG)

L'effervescence géographique touche la Suisse au milieu des années 1880. Comme on l'a vu au chapitre précédent, plusieurs projets d'envergure nationale sont lancés individuellement ou collectivement par les sociétés de géographie du pays, sans oublier les demandes de consultation et de collaboration que les autorités fédérales leur adressent en matière consulaire ou migratoire. Si une telle effervescence est due en bonne partie à la création de l'ASSG, cette dernière n'inclut, à ses débuts, que la SGG, la GGB et l'OGCG ; cela veut dire que plusieurs cantons – parfois très importants sur les plans économique et culturel – n'y sont pas représentés. C'est pour combler ce manque, mais aussi et surtout pour tirer profit des services que la géographie est censée rendre au développement du commerce extérieur, que la MGCG est mise sur pied à Aarau en 1884.

L'histoire de cette société est bien singulière. En très peu de temps, elle dépasse largement le nombre d'effectifs de ses « consœurs » à Genève, à Berne et à Saint-Gall, devenant la plus grande association d'études géographiques de Suisse. La réussite de ses activités lui confère une certaine renommée aussi à l'étranger. Pourtant, sa durée de vie atteint à peine deux décennies, après quoi, elle se dissout. Ce chapitre se composera de deux parties. La première illustrera les facteurs qui peuvent expliquer le succès et l'échec de la MGCG. Pour ce faire, je m'intéresserai, entre

autres, à ses origines et à ses objectifs. La seconde partie sera consacrée à l'analyse de certains *modi operandi* de la société, concernant, en particulier, la formation et la valorisation de ses collections muséales. Ici, l'accent sera mis, d'un côté, sur le processus d'acquisition des objets et des photos provenant d'outre-mer, et, de l'autre, sur l'exploitation qui en est faite. On verra alors que la MGCG participe pleinement, en Suisse, au développement et à la diffusion de l'impérialisme, de son idéologie et de ses pratiques.

La mise sur pied d'une deuxième société intercantonale de géographie commerciale (1884)

Au milieu des années 1880, la situation économique du canton d'Argovie n'est pas bonne. Le secteur industriel dominant, à savoir le textile, est en perte de vitesse, tandis que les autres branches de l'industrie cantonale (fabriquant des élastiques, des armes à feu ou encore des instruments de précision) ont de la peine à émerger. La Grande Dépression des années 1870, unie à une crise ferroviaire qui frappe les nœuds de Baden et de Zofingue, ralentit l'essor du commerce d'exportation argovien (principalement des chaussures et des machines) jusqu'au tournant du siècle¹. C'est pour contribuer à surmonter ces perturbations et pour doter le canton d'un lieu de sociabilité bourgeoise tourné vers l'outre-mer qu'un cercle d'entrepreneurs, de politiciens et de fonctionnaires décide de fonder, à Aarau, une société de géographie à vocation commerciale².

Le cercle en question, sur l'initiative de Hermann Brunnhofer – bibliothécaire cantonal ainsi qu'orateur au congrès de l'ASSG de Zurich de l'année précédente³ –, se réunit pour la première fois en février 1884⁴. Participent à la séance les députés démocrates au Conseil national Ludwig Karrer et Hans Riniker. Le premier, on l'a vu, est le futur commissaire du Bureau fédéral de l'émigration, tandis que le second, tout comme Brunnhofer, est un habitué des congrès de l'ASSG⁵. Le groupe est complété par l'industriel-assureur Hermann Zschokke et par le négociant

¹ EDLIN 1978, p. 556-583 ; STAEBELIN 1978, p. 305-317 et 406-409.

² SCHÜRPF 2006, p. 9-10.

³ III. Jahresversammlung der Vereinigung der Schweizerischen geographischen Gesellschaften in Zürich, den 6. und 7. August 1883, programme conservé in BN, V Schweiz 1285.

⁴ SCHÄRER 2009, p. 20.

⁵ PV séance ASSG, 30 août 1882, in Congrès ASSG 1882, p. 64-65.

Karl Bühler, ainsi que par le maire de la ville Erwin Tanner. Ensemble, ils décident de créer un comité d'initiative pour la fondation d'une association géographique. Une circulaire d'adhésion est alors envoyée à plusieurs personnalités argoviennes. D'importants parlementaires fédéraux y répondent positivement, à l'image du libéral Anton Bruggisser et du démocrate Arnold Künzli, ainsi que d'hommes d'affaires importants, comme Carl Franz Bally, propriétaire de la firme de chaussures homonyme (l'une des entreprises les plus exportatrices du pays). Trois mois plus tard, fort de 23 adhérents, le comité d'initiative annonce l'imminente création de la MGCG (qui aura lieu le 17 octobre 1884)⁶. Cette nouvelle société sera une sorte d'imitation en terres argoviennes de l'OGCG de Saint-Gall, laquelle est une association géographique intercantonale visant à favoriser l'expansion du commerce helvétique outre-mer⁷.

Les cantons convoités par la MGCG sont ceux de la Suisse centrale («*Mittelschweiz*») qui entourent l'Argovie, comme Bâle, Lucerne ou encore Zurich⁸. Le succès de la société d'Aarau s'explique peut-être par l'absence d'association géographique dans ces cantons. La MGCG, tissant des réseaux de contacts très étendus en Suisse et dans le monde, arrive à former des collections muséales et à produire des publications haut de gamme fort appréciées en Europe⁹. Autant la Confédération que les cantons accordent des milliers de francs de subventions à la société¹⁰. Mais la grande majorité des entrées financières provient des membres sociétaires – qui atteignent presque un millier au début des années 1890, un nombre exceptionnel dans le panorama des sociétés suisses de géographie¹¹ – entre cotisations, donations et insertions publicitaires dans

⁶ PV assemblée MGCG, 17 octobre 1884, in SAA, ZWA 2007.0042 0044, dossier 9.

⁷ Die Mittelschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft in Aarau, 05.1884, lettre dactylographiée conservée in SAA, R04 UW c 0730, dossier 2.

⁸ SCHÄRER 2009, p. 36-38.

⁹ Plusieurs comptes rendus parus dans la presse suisse, allemande ou encore italienne au sujet de la MGCG, de ses publications et de son musée sont reproduits in *Beurtheilungen der «Fernschau» (Jahrbuch der Mittelschweizerische geographisch-commerciellen Gesellschaft) und des «Ethnologischen Gewerbemuseums» in Aarau*, Aarau: Wirz-Christen, [sans date]. Brochure conservée in SAA, R04 UW c 0730, dossier 16.

¹⁰ Pas moins de 15 000 francs entre 1886 et 1891 (voir BÜCHI 2006, p. 32). Ces subventions proviennent principalement du Département fédéral du commerce et de l'agriculture et du Conseil d'État argovien (voir SCHÄRER 2009, p. 27), mais aussi d'autres gouvernements cantonaux, à l'image du canton de Bâle-Ville (voir les lettres échangées par les autorités politiques bâloises avec celles des dirigeants de la MGCG entre 1888 et 1896 in SABS, VG L 21).

¹¹ La liste des membres publiée dans le *Fernschau* de la MGCG en 1890 (vol. 4, p. XIV-XXXVIII), qui ne considère pas les 106 institutions affiliées à la société (*Fernschau...*, p. XXXVIII-XLI), contient 912 noms, dont 8 récemment décédés. Les sommets atteints par les autres sociétés suisses de géographie

les pages des périodiques¹². Les effectifs de la MGCG, qui proviennent de la Suisse entière, sont souvent issus des milieux d'affaires: industriels et commerçants, mais également hôteliers, artisans, assureurs et banquiers¹³.

Malgré son succès, la MGCG est la seule association géographique helvétique – à côté de celle de Herisau, qu'on verra plus loin – à disparaître au xx^e siècle. Son principal problème semble d'ordre financier: la gestion des collections et des publications pèse trop lourd pour sa caisse¹⁴. Le déficit au bilan, de 40 000 francs en 1898 – qui correspond à trente ans de travail à plein temps d'un ouvrier qualifié dans l'industrie des machines zurichoises¹⁵ – s'aggrave dans les années suivantes. Le secrétaire Bühler, principal créancier de la société, finit par démissionner engendrant une crise interne au comité directeur qui mène la MGCG, en 1905, à la liquidation. Ses riches collections muséales sont alors reprises par l'État argovien et intégrées dans son Musée cantonal des arts et des métiers¹⁶. À côté des finances, l'échec trouve d'autres facteurs explicatifs, comme la démission, en 1888, du premier président Brunnhofer. À la suite de son départ, la MGCG s'intéresse de moins en moins à l'organisation de conférences, affaiblissant son côté sociable¹⁷. En même temps, d'autres associations, représentant des alternatives à la MGCG, émergent¹⁸. Dans ce contexte, la création en 1899 de la GEGZ (cette dernière, on le verra, est le résultat de la fusion entre l'EGZ et la GGZ) déplace définitivement le centre d'études géographiques de la «*Mittelschweiz*» d'Aarau à Zurich¹⁹.

sont bien inférieurs. L'OGCG, par exemple, est la deuxième classée au niveau d'effectifs sociétaires, pourtant, dans sa meilleure année (1889), elle ne dépasse pas la moitié des membres de la MGCG (voir HAGEN 2003, p. 45).

¹² Je parlerai des périodiques de la MGCG – à savoir le *Fernschau*, le *Völkerschau* et les *Kleine Mitteilungen* – au chapitre 3.1, illustrant, en bas de page, plusieurs exemples de publicités insérées en leur sein.

¹³ Pour un aperçu de l'évolution et de la sociologie des membres sociétaires, voir SCHÄRER 2009, p. 41-43.

¹⁴ En janvier 1894, le président de la MGCG Alfred Stähelin-Arzog (docteur en médecine et membre du CICR) communique que la société doit trouver un montant de 28 000 francs pour faire face à ses engagements financiers. Voir PV comité MGCG, ZWA 2007.0042 0044, dossier 10.

¹⁵ Estimation calculée sur la base des chiffres donnés in RITZMANN-BLICKENSTORFER 1996 (p. 433 et 449) au sujet du temps moyen de travail journalier par branche et de salaire horaire moyen par branche/ville pour l'année 1898. Je considère ici le plein-temps comme 300 journées de travail par année.

¹⁶ SCHÄRER 2009, p. 29-30 et 106-109.

¹⁷ SCHÄRER 2009, p. 30-34 et 87-89.

¹⁸ Comme l'*Aargauischer Gewerbeverein*, fondée en 1894 à Aarau (voir SCHÄRER 2009, p. 106).

¹⁹ Voir chapitre 2.9.

Le statut le plus ancien de la MGCG que j'ai trouvé – demeurant *de facto* inchangé dans le temps²⁰ – date de juillet 1886²¹. Ici, la société se donne deux objectifs :

«L'objet de la Société est : d'une part, de promouvoir l'étude scientifique de la géographie, notamment dans les écoles secondaires ; d'autre part, de promouvoir le commerce et l'industrie d'exportation.» (art. 2)²²

Pour atteindre ce double but, la MGCG prévoit non seulement de mettre sur pied «une bibliothèque géographique spécialisée», mais aussi de créer «un musée ethnologique de commerce» lequel

«vise à la collecte de photographies, de matières premières et de produits industriels et, enfin, de tous les objets illustrant la vie des peuples, de manière aussi systématique et complète que possible.» (art. 3)²³

Ce musée sera la clé du succès (grâce à son essor rapide) mais aussi de la ruine (à cause de ses coûts élevés) de la MGCG. Il survivra à la société grâce à son intégration dans le musée cantonal des arts et des métiers – l'Aargauischer Gewerbemuseum²⁴ – dont la fondation a été entre autres promue par Brunnhofer lui-même²⁵.

L'outre-mer en objets et en photos, ou le développement d'une culture visuelle de l'impérialisme

Le 15 septembre 1886, après plus de deux ans de préparatifs, la MGCG inaugure son Ethnologische Gewerbemuseum²⁶. Dans une brochure de

²⁰ Une révision statutaire est effectuée en mai 1889, mais cette dernière n'a qu'un impact minime: seulement le premier article (concernant les cantons englobés par la MGCG) et le sixième (sur la composition du comité directeur) changent. Voir «Statuten der Mittelschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft in Aarau», in *Fernschau* de la MGCG, vol. 4, 1890, p. XIII-XIV.

²¹ *Statuten der Mittelschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft in Aarau*, mai 1889, in SAA, R04 UW c 0730, dossier 7.

²² *Statuten der Mittelschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft in Aarau*, mai 1889... (traduit par l'auteur).

²³ *Statuten der Mittelschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft in Aarau*, mai 1889... (traduit par l'auteur).

²⁴ Sur cette institution et sur son histoire, voir EPPLER 1995.

²⁵ VOELLMIN 2007, p. 65.

²⁶ SCHÜRPF 2006, p. 11-13.

présentation, Brunnhofer affirme que «*les grands krachs financiers des dernières décennies ont prouvé que l'économie nationale s'est étendue pour devenir une économie mondiale*» : le musée mis sur pied par la MGCG promeut alors «*l'universalisme du mode de production et d'exploitation de tous les genres stylistiques existants*»²⁷. Autrement dit, le but du musée est d'analyser, du point de vue esthétique et fonctionnel, les différents produits des pays lointains ainsi que les styles de vie ou encore les goûts de leurs producteurs et de leurs consommateurs. Pour ce faire, il se structure en quatre sections – photos, matières premières, objets artisanaux et industriels ainsi que collections ethnographiques²⁸ – censées former, comme l'affirme Bühler, une «*exposition universelle en miniature*»²⁹.

Si l'exposition de porcelaines ou de vêtements d'outre-mer, pour reprendre les mots de Brunnhofer, «*encouragera non seulement la production de produits similaires, voire plus beaux, mais aussi l'achat de ces mêmes produits*»³⁰, la mise en scène de photos représentant les peuples ultramarins poursuit un dessein plus idéologique qu'économique, puisqu'elle figure l'état prétendument primitif ou barbare des indigènes auquel s'oppose l'autoproclamée supériorité technique et culturelle, voire biologique, des Européens³¹. Ainsi, le support photographique devient un canal de diffusion de l'idéologie impérialiste, d'autant plus que la MGCG en fait un usage systématique (j'y reviendrai)³².

Pour créer ses collections muséales – englobant des milliers d'objets provenant de toute la planète, comme des tapis, des armes, des amulettes ou encore des monnaies³³ –, la MGCG mobilise un vaste réseau de donateurs et d'informateurs autant en Suisse qu'à l'étranger³⁴. Il s'agit principalement

²⁷ Ethnologische Gewerbemuseum in Aarau. Aufruf der Mittelschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft in Aarau an ihre Mitglieder, Freunde und Gönner in der Heimat und in fernen Landen, p. 4, brochure imprimée, 1er janvier 1886, signée par Hermann Brunnhofer, in SAA, R04 UW c 0730, dossier 5 (traduit par l'auteur).

²⁸ Ethnologische Gewerbemuseum in Aarau..., p. 11-16.

²⁹ BÜHRER Karl, «*Allgemeine Grundsätze beim Sammeln und deren Anwendung in unserm Ethnologischen Gewerbemuseum in Aarau*», in *Fernschau* de la MGCG, vol. 4, 1890, p. 184 (traduit par l'auteur).

³⁰ Ueber Zweck und Ziel der Mittelschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft in Aarau, p. 5, texte de la conférence tenue par Hermann Brunnhofer au sein de la Kaufmännische Gesellschaft d'Aarau en date du 21 janvier 1887, in SAA, R04 UW c 0730, dossier 9 (traduit par l'auteur).

³¹ BÜCHI 2006, p. 32.

³² SCHÄRER 2009, p. 91-97.

³³ Pour un inventaire des collections muséales de la MGCG, voir Inventar d[er] Sammlungen d[er] Mittelschw[eizerischen] geogr[aphisch]-comm[erciellen] Gesellschaft, registre manuscrit signé par Johann Ludwig Meyer-Zschokke, 1^{er} décembre 1897, in SAA, ZWA 2007.0042 0044, dossier 4.

³⁴ Parmi les sociétés suisses de géographie, celle d'Aarau dispose du réseau d'agents correspondants le plus développé (voir chapitre 3.1). Quant aux donateurs, les listes de leurs noms – avec l'indication du

de personnes impliquées dans les affaires et dans la science, à l'image du grand commerçant argovien Andreas Bircher (l'un des adhérents initiaux de la MGCG). Établi au Caire en Égypte dès 1861, il s'occupe d'import-export de produits à base de gomme et de séné, fabriqués directement dans ses usines. Il devient par la suite juge au tribunal mixte du Caire et directeur de la chambre du commerce d'Alexandrie. En 1875, Bircher cofonde la Khedivial Geographical Society, un milieu d'explorateurs, de marchands et de collectionneurs à prédominance européenne qui a pour but d'exploiter les richesses géographiques et historiques du pays. Il cultive une profonde passion pour l'égyptologie et pour la collection d'antiquités égyptiennes tout en transmettant au moins 300 objets ainsi que des photos originales à l'Ethnologische Gewerbemuseum d'Aarau³⁵. Un autre exemple du genre – non pas de donation, mais de vente frauduleuse – concerne le médecin-botaniste argovien Emil Hassler, l'une des personnalités scientifiques les plus réputées en Suisse au XX^e siècle³⁶. En 1888, ce dernier vend à la MGCG une riche collection d'objets rituels et ornementaux qu'il affirme avoir récoltés au Brésil et au Paraguay lors d'un voyage exploratoire chez des tribus indigènes. Il les présente dans une longue étude – richement illustrée – publiée dans le périodique de la société (ce qui lui vaut, entre autres, la nomination de membre honoraire)³⁷. Sauf que l'étude en question est publiquement attaquée par l'explorateur-ethnologue allemand Karl von den Steinen à l'occasion du congrès américaniste de Berlin de la même année. Ce dernier accuse Hassler d'être l'auteur d'une «*création fantaisiste*», affirmation que la presse allemande ne manque pas de relater³⁸. Devant ces accusations, le cercle dirigeant de la MGCG prend la défense de Hassler – sans avoir les compétences pour entrer en matière – et arrive à demander au Conseil d'État argovien de contacter le gouvernement brésilien pour que ce dernier puisse démentir les prétendues médisances de Steinen (afin de sauver le prétendu honneur cantonal). L'Allemand continue tout de même ses attaques et les dirige

lieu de résidence et de la profession exercée – sont publiées dans les trois premiers volumes du périodique sociétaire (voir *Fernschau* de la MGCG, vol. 1, 1886, p. XXII-XXVII; vol. 2, 1888, p. XXII-XXVII; vol. 3, 1889, p. XXXV-XL).

³⁵ BIERBRIER 2012, p. 60; BÜCHI 2006, p. 32; FERRIE et BOËSTCH 1996, p. 71-73.

³⁶ Le grand botaniste Bénédicte Pierre Georges Hochreutiner en fait une élogieuse nécrologie. Voir HOCHREUTINER 1939.

³⁷ HASSLER Emil, «Central-südamerikanische Forschungen», in *Fernschau* de la MGCG, vol. 2, 1888, p. 1-138.

³⁸ Voir par exemple les éditions de l'*Allgemeine Zeitung* de Munich du 8 novembre 1888 (n. 311, p. 4581) et du 6 décembre 1888 (n. 339, p. 4996-4997). Le terme original est «*Phantasiegebilde*».

cette fois contre la collection ethnographique de Hassler. Selon Steinen, cette collection ne proviendrait pas des lieux que l'Argovien prétend avoir explorés : elle ne serait donc pas originale, mais de deuxième main, composée d'objets achetés ou reçus par des tiers. Le point final à cette affaire est mis quand l'Allemand interpelle les autorités de Mato Grosso (la province brésilienne censée avoir été parcourue par Hassler) qui confirment la fraude du botaniste suisse. L'évidence des faits étant atteinte, les dirigeants de la MGCG révoquent le titre de membre honoraire de leur ancien protégé et l'obligent à racheter sa propre collection³⁹ au prix que ce dernier avait exigé pour la vente, soit 5 000 francs⁴⁰. Cette affaire ne représente probablement pas un cas isolé dans le panorama helvétique du marché de l'art : si les explorateurs jouent un rôle primordial dans le trafic d'objets ethnographiques – et, dans ce cadre, les sociétés de géographie sont de véritables plaques tournantes⁴¹ –, l'authenticité des collections provenant d'outre-mer reste un problème récurrent aussi au xx^e siècle⁴².

Une fois les pièces muséales acquises, il faut savoir comment les exposer. Le but de la MGCG est de créer un parcours pédagogique pour instruire les visiteurs sur l'existence et sur la caractérisation des cultures lointaines avec qui pouvoir établir des relations commerciales. Si l'*Ethnologische Gewerbemuseum* d'Aarau n'est pas dissemblable du musée établi par l'OGCG à Saint-Gall à propos de l'exposition de produits indigènes⁴³, il présente, en revanche, la spécificité de consacrer une large partie de ses collections à la photographie⁴⁴. Innovation de l'époque, la photographie permet de représenter le monde autrement que par le dessin ou par la peinture : à travers un dispositif optique et une impression chimique, elle reproduit très fidèlement toutes sortes de scènes (comme des personnes ou

³⁹ Sur l'ensemble de cette affaire, voir KÜMIN 2006, p. 149-150 ; SCHÄRER 2009, p. 85-87 ; SIERRO 2005, p. 118-119.

⁴⁰ L'information du prix est tirée d'une lettre que Karl Bühler, interpellé par Charles Knapp au sujet d'Emil Hassler, envoie à la SNG en 1893. Dans celle-ci, Bühler écrit : « *Je m'empresse de vous informer que le dit M[onsieur]r H. (il n'est pas d[octeu]r) est identique avec celui qui a écrit dans le temps dans notre bulletin. Vous savez que M[onsieur]r H. a dû reprendre la collection qu'il nous avait vendue à 5 000 francs et qu'il a dû avouer par écrit que le récit de son voyage a été faux, c[']est]-à-d[ire] qu'il n'avait jamais fait le voyage en question. Je me borne à dire cela. S'il a changé son caractère et s'il est devenu loyal dans le courant des années passées, je n'ose pas le croire. S'il veut vous faire cadeau de quelques objets pour votre musée, prenez-les, mais ne vous engagez pas pour des travaux scientifiques ou pour des affaires commerciales.* » Voir lettre de Karl Bühler au secrétaire de la SNG, 5 septembre 1893, in BPUN, SNG, Boîte correspondance, dossier 624.

⁴¹ Y compris en Suisse. Voir DOYEN et REUBI 2017, p. 93.

⁴² DOYEN 2012, p. 27-28 et 46-50.

⁴³ Voir chapitre 2.5.

⁴⁴ SCHÜRPF 2006, p. 16-19.

des paysages) sur un support pérenne qui a l'avantage d'être facilement transportable et classable⁴⁵. L'outil photographique est fort exploité par la MGCG : ses dirigeants – Brunnhofer et Bühler en particulier – en font un véritable cheval de bataille et mettent en place trois procédés innovants pour son traitement. Premièrement, chacune des 5 000 photos en possession de la MGCG est insérée dans un cadre en format standard au sein duquel sont inscrites ses métadonnées, comme le titre de l'image, le nom du photographe, le lieu et la date du cliché ainsi qu'un numéro de catalogue. En deuxième lieu, ce matériel n'est pas inventorié dans un registre « fixe », à l'image d'un volume d'indices, mais sur des fiches « mobiles », de petite taille, à insérer dans des tiroirs organisés par ordre thématique, géographique ou encore chronologique (afin de faciliter le processus de consultation). Enfin, les photos de la MGCG ne sont pas uniquement exposées dans des salles muséales, mais sont également insérées, au besoin, dans une armoire transportable spécialement conçue pour faciliter les expositions itinérantes, par exemple au sein des écoles, grâce à un système de rails extractibles sur lesquels poser une sélection de cadres (« *Wanderausstellungsschrank* »)⁴⁶. À côté de ces trois procédés, visant à organiser un système d'archivage des photos et de traitement de leurs informations, la MGCG lance aussi une publication consacrée à la photographie muséale, laquelle a pour objectif de médiatiser, par le biais de reproductions en couleurs, les objets ethnographiques et artistiques conservés dans les musées suisses⁴⁷.

C'est en somme une véritable culture visuelle de l'outre-mer que la MGCG essaye de promouvoir à travers ses expositions et ses publications. La recherche de l'exotisme est constante, sa représentation systématique, ce qui reflète la volonté de découvrir l'altérité et de l'étudier pour l'apprécier à la fois économiquement (évaluant les opportunités de commerce) et idéologiquement (affirmant la supériorité européenne sur le reste du monde). Cette culture visuelle trouve d'autres débouchés, comme l'exploration : l'inscription latine « *Exploratio mundi liberat animum* » est gravée sur le logotype de la société, sur lequel figure une caravelle en bois, typique des grandes explorations de l'époque moderne, qui se dirige vers

⁴⁵ À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, la photographie rentre de plus en plus dans les pratiques des voyageurs et des explorateurs. Pour un approfondissement, voir HEILBRUN 1994.

⁴⁶ HAPKE 2008, p. 309-312 (voir également les textes de Brunnhofer et de Bühler parus dans le *Fernschau* de la MGCG que l'auteur signale dans sa bibliographie à p. 323).

⁴⁷ La publication en question est le *Volkerschau*. Voir SCHÄRER 2009, p. 78-81.

des terres lointaines et ensoleillées⁴⁸. Les représentations du genre sont très fréquentes dans les cartes maritimes produites en Europe au XIX^e siècle. Navires, arcs monumentaux, globes, instruments de mesure, plantes, animaux, divinités : l'art décoratif de la géographie est aussi varié que stéréotypé, mais loin d'être un exercice esthétique marginal dépourvu de signification. Il s'agit d'une allégorie du pouvoir impérial⁴⁹. Cette culture visuelle de l'impérialisme est bien mise en évidence par l'illustration du certificat de membre que chaque nouvel associé reçoit de la part des dirigeants sociétaires (fig. 1).

Le dessin est l'œuvre d'Eugen Steimer et date de 1886 (en bas à droite de l'illustration). Un simple coup d'œil sur cette image permet de repérer les éléments précédemment évoqués, à savoir l'arc monumental, la richesse végétale, les divinités, avec l'intitulé de la société en haut et l'inscription latine en bas. Au milieu se trouve un parchemin vierge à compléter avec les données du nouvel inscrit, la date et les signatures des dirigeants de la MGCG, tandis que, juste en dessous, on retrouve la caravelle utilisée en tant que logotype.

Cette illustration, qui emprunte un style baroque – à la mode au XIX^e siècle⁵⁰ – est fortement allégorique : il représente l'abondance et la vitalité des pays exotiques, comme en témoignent la flore et la faune provenant d'Amérique, d'Asie ou encore d'Afrique⁵¹. En bas à gauche se trouvent deux figures de la mythologie gréco-romaine en train d'étudier le monde, avec un livre ouvert, un compas à la main pour mesurer la longitude d'une partie du globe, et, posés par terre, certains instruments de voyage, comme une ancre, une lunette ou encore une boussole.

⁴⁸ Ce logotype figure dans la page de couverture de ma thèse de doctorat : ROSSINELLI 2020a. Il est pris d'un cachet réalisé par Eugen Steimer en 1885, in SAA, R04 UW c 0730, dossier 6 (le cachet original est reproduit in SCHÜRPF 2006, p. 9).

⁴⁹ HARLEY 2001, p. 73-76.

⁵⁰ Le style baroque connaît son apogée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle tout en laissant un héritage artistique fort vivant dans les décennies suivantes, autant dans la peinture – figurant souvent des scènes mythologiques (voir par exemple PIGLER 1974, vol. 3, p. 163-239) – que dans l'architecture (voir SUTTON 2001, p. 168-223).

⁵¹ Dans les frontispices des atlas, dans les décorations en marge des cartes ou encore dans les œuvres d'art qui représentent le monde, les continents extra-européens, jusqu'au XIX^e siècle, sont souvent personnifiés par des femmes. La nudité féminine allégorise fréquemment l'Amérique (voir HONOUR 1975, p. 84-117), mais aussi l'Océanie (voir SCHNEIDER 2004, p. 120-121). Ici, en revanche, on trouve plutôt des plantes et des animaux, comme le maïs (colonne de gauche, vers le haut) ou encore le perroquet (colonne de droite, vers le bas) symbolisant l'Amérique ainsi que la tête de lion (au-dessus du parchemin) pour l'Afrique. Ce choix est-il dicté d'une volonté de représenter l'outre-mer à son état naturel afin de légitimer une expansion européenne ? Rien ne l'atteste, ici, mais le développement de la cartographie coloniale – et de son iconographie – en Europe va précisément dans ce sens (voir CERRETI 2000b).



Figure 1. Certificat d'adhésion pour les nouveaux membres de la MGCG⁵².

⁵² Document conservé in SAA, R04 UW c 0730, dossier 6 (reproduit in JUD 1995, p. 71).

Mais que représentent ces personnages ? Le premier à gauche (un homme avec un casque ailé sur la tête) est probablement Hermès de la mythologie grecque et Mercure de la mythologie romaine. Il s'agit de l'inventeur des mesures ainsi que le protecteur des voyageurs et des commerçants⁵³. Quant à la figure de droite (la femme avec une couronne de lauriers sur la tête), elle pourrait être soit Eugée – la muse de la géographie, d'invention récente⁵⁴ –, soit Europe, la princesse phénicienne que Zeus place sur l'île de Crète, faisant ainsi démarrer la « civilisation » européenne⁵⁵ : ce personnage féminin semble planifier et lancer (avec la protection de la divinité mentionnée plus haut) des expéditions vers le radieux horizon du monde, comme le suggère, au-delà de sa posture, la scène de la caravelle à sa droite.

Le symbolisme mythologique ne s'arrête pas là, puisque l'ensemble du tableau est dominé – en haut, au centre – par une chouette chevêche, dont le nom binomial, en taxonomie, est *Athene noctua*⁵⁶. Cette dernière incarne la science et la sagesse de la déesse grecque Athéna⁵⁷ qui préside les arts industriels et les stratégies militaires. Placée au-dessus de tout, elle semble contrôler la découverte géographique et la conquête coloniale du monde⁵⁸. Sans recourir à une interprétation mythologique, l'animal en question – une chevêche, un hibou ou un autre volatile nocturne – pourrait également représenter le ciel étoilé avec une référence à la géographie astronomique, cette dernière étant développée par les Grecs anciens comme système de mesure cartographique⁵⁹.

Quoi qu'il en soit, l'évocation constante de l'Antiquité gréco-romaine en matière mythologique ou scientifique n'est pas anodine, car elle permet d'illustrer, à travers des images très allégoriques, un discours centré sur la prise de contrôle et sur la maîtrise du monde de la part de l'Europe. Le renvoi symbolique à l'impérialisme ancien est sur cette illustration dominant. Et si la MGCG se distingue des autres sociétés suisses de géographie par rapport à son esthétisme impérialiste, elle n'est de loin pas la seule à se consacrer aux arts décoratifs du genre : comme on le verra plus loin, ce canal de communication visuel sera emprunté par d'autres milieux helvétiques d'études géographiques⁶⁰.

⁵³ Sur le mythe de Hermès/Mercure, voir COMMELIN et MARÉCHAUX 2005, p. 60-65.

⁵⁴ Il s'agit d'une muse inventée au XIX^e siècle par le géographe français Eugène Cortambert, membre de la SGP (voir SIVIGNON 2006).

⁵⁵ BARRY 1999, p. 111.

⁵⁶ ARNOTT 2007, p. 84-85.

⁵⁷ Minerve dans la mythologie romaine.

⁵⁸ Sur le mythe d'Athéna/Minerve, voir COMMELIN et MARÉCHAUX 2005, p. 37-40.

⁵⁹ Voir par exemple AUJAC 1973.

⁶⁰ Voir les exemples que je donne au chapitre 2.10 (en-tête des correspondances de la GNGH) et au chapitre 4.4 (couverture de la revue *L'Afrique explorée et civilisée*).



Figure 2. En-tête des lettres envoyées par la MGCG⁶¹.

⁶¹ Image tirée d'une lettre de Karl Bühler au Conseil d'État de Bâle-Ville, 19 janvier 1894, in SABS, VG L 21. On retrouve ici la caravelle du logotype sociétaire encadrée par un médaillon – un ornement sculptural typique des allégories – ainsi que l'inscription latine déjà mentionnée, avec, sur les côtés, Hermès/Mercure à gauche (dieu du commerce et des voyages) et Athéna/Minerve à droite (déesse du savoir et de la guerre). En ce qui concerne le commentaire des images que j'ai proposées, je tiens à remercier les professeurs Claudio Cerreti (géographie) à Rome ainsi que Nicolas Bock (histoire de l'art) et Anne Bielman (histoire ancienne) à Lausanne pour leurs compléments d'informations.

Chapitre 2.8

La Société neuchâteloise de géographie (SNG)

Fin 1884, Genève, Berne, Saint-Gall et Aarau ont leurs propres sociétés de géographie, qui composent un tissu associatif s'étendant bien au-delà des frontières cantonales. Plusieurs membres de l'OGCG ou de la MGCG proviennent de Bâle, de Zurich et d'ailleurs. Ces sociétés, on l'a dit, sont fédérées dans l'ASSG, organisation faîtière. Or la Suisse romande n'est représentée que par Genève : la SGG qui mène une politique assez aut centrée. La situation change en 1885, avec la fondation, à Neuchâtel, de la SNG.

Comme chaque société géographique du pays, cette dernière présente autant des spécificités propres (en matière d'intérêts et d'activités par exemple) que des caractéristiques communes (comme la composition sociale). Mise sur pied pour favoriser le commerce et l'émigration à destination de l'outre-mer, la SNG se fixe pour but de systématiser l'enseignement géographique dans l'éducation scolaire et dans la formation professionnelle. Ces objectifs ne seront cependant atteints que partiellement. En revanche, d'autres domaines se développent rapidement, comme l'attention pour l'Afrique du point de vue ethnographique et missionnaire.

Loin de proposer une étude approfondie, le présent chapitre se limite à faire un survol analytique de la fondation et du fonctionnement de la SNG de 1885 à 1914. Les enjeux de cette société sont multiples, mais ne sont pas forcément dévoilés par les acteurs de l'époque ni par les auteurs

contemporains. C'est pourquoi, dans les pages suivantes, j'essayerai de débayer la question des implications (économico-culturelles) de la SNG dans l'impérialisme colonial¹.

La cristallisation des ambitions colonialistes à Neuchâtel (1884-1885)

Dès le XVIII^e siècle, plusieurs agglomérations neuchâteloises se spécialisent dans la production horlogère, comme au Locle et à La Chaux-de-Fonds². Afin de favoriser le commerce d'exportation, non seulement de montres ou d'instruments de mesure, mais aussi de tissus décoratifs (dentelles et indiennes en particulier), nombre de capitalistes locaux s'impliquent dans le négoce colonial³. Ainsi, malgré des périodes de crise économique et politique, Neuchâtel s'affirme, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, comme l'un des cantons helvétiques les plus tournés – du point de vue des affaires et des émigrants⁴ – vers les régions d'outre-mer⁵.

L'intérêt neuchâtelois pour les terres lointaines ne se limite pas aux seules opportunités lucratives: il englobe également une dimension culturelle, autant du point de vue religieux que scientifique. Si les missionnaires de Neuchâtel outre-mer – notamment en Afrique méridionale⁶ – jouent un rôle important, comme Henri-Alexandre Junod, les hommes des sciences ne sont pas en reste: des savants de renommée internationale, à l'image des géographes Louis Agassiz et Arnold Guyot, marquent – surtout aux

¹ À l'aide du mémoire de master en histoire de Mathias Meillard, que j'ai eu le plaisir d'expertiser (voir MEILLARD 2017).

² Le cas de cette dernière ville a été étudié par l'historien Pierre-Yves Donzé (voir DONZÉ 2007), qui s'est également occupé de faire l'histoire générale de l'industrie horlogère helvétique (voir DONZÉ 2009).

³ Voir par exemple SCHEURER 1998 et 2001.

⁴ L'émigration neuchâteloise à destination des régions ultramarines – par exemple en Extrême-Orient ou en Amérique latine – est très souvent liée à la recherche de nouveaux débouchés pour l'écoulement des produits de l'horlogerie, cette dernière représentant la branche de production (vouée à l'exportation) qui monopolise l'économie cantonale de Neuchâtel tout au long du XIX^e siècle. Voir BARRELET 1993.

⁵ Jusqu'à la révolution républicaine de 1848, Neuchâtel est une principauté rattachée à la monarchie prussienne: c'est seulement au milieu du XIX^e siècle que les Républicains, désormais au pouvoir, créent un canton helvétique à part entière. Les transformations successives de la structure politico-législative neuchâteloise se font dans un climat fort troublé (engendrant des tentatives contre-révolutionnaires), ce à quoi il faut ajouter une conjoncture économique souvent défavorable car fortement dépendante du marché international (cela en raison du rôle central de l'horlogerie dans l'économie cantonale). Voir BARRELET 2011, p. 10-60.

⁶ Voir par exemple FAVRE 2004, HARRIES 2007 et REUBI 2004.

États-Unis, où ils font école⁷ – l’histoire méthodologique de la géographie, sans oublier leur ami et collègue Édouard Desor⁸. Grâce à l’impulsion de ces derniers, l’étude de la Terre devient une discipline académique à Neuchâtel dès la fin des années 1830 (géographie d’abord physique, puis comparée, avec d’éminents savants qui se succèdent dans le corps professoral, tels Cyprien Ayer et Léon Metchnikoff⁹). Comparativement au reste de la Suisse, Neuchâtel vit une académisation géographique plutôt précoce¹⁰.

Dernier élément contextuel : dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la bourgeoisie neuchâteloise dispose d’une forte sociabilité organisée, y compris en matière de sociétés savantes¹¹. Pourquoi alors mettre sur pied, au milieu des années 1880, une nouvelle association érudite s’occupant des connaissances du monde dans un canton où les relations avec l’outre-mer sont déjà développées et où la géographie est professionnalisée ? Les raisons sont peut-être similaires à celles qui ont poussé, une année plus tôt, la bourgeoisie argovienne à fonder la MGCG. Comme dans le cas d’Aarau et – *in extenso* – de la Suisse centrale, Neuchâtel et l’Arc jurassien manquent encore d’un lieu de sociabilité bourgeoise spécifiquement consacré à l’outre-mer : une société qui puisse regrouper et organiser les connaissances du monde colonial (ou semi-colonial) afin d’en systématiser l’exploitation¹².

En novembre 1884, à l’aube de la Conférence de Berlin – un événement central dans l’histoire coloniale de l’Afrique¹³ –, l’instituteur neuchâtelois Charles Knapp lance un appel public pour fonder la SNG¹⁴. Cette fondation a lieu quelques jours avant la clôture de ladite Conférence, en février 1885, devant 22 représentants du monde politique, économique et culturel de Neuchâtel¹⁵. Au-delà de Knapp, le comité directeur de la SNG, présidé par le conseiller d’État radical Albert-Louis Roulet, se compose des

⁷ CLAVAL 2011, p. 85-87.

⁸ Un tour d’horizon des milieux académico-intellectuels de Neuchâtel au XIX^e siècle est proposé in JEANNERET 1993, p. 263-269. À propos d’Agassiz, relevons que ce dernier est l’un des promoteurs majeurs du racisme pseudoscientifique de l’époque (voir SCHAEER 2007).

⁹ JEANNERET 1993, p. 269.

¹⁰ HEITMANN 2018, p. 79-81.

¹¹ BARRELET 2011, p. 70-72 ; VUILLÈME 1993, p. 207-209.

¹² Sur la MGCG d’Aarau, voir chapitre 2.7.

¹³ Pour un approfondissement sur la Conférence de Berlin (sur laquelle je reviendrai au chapitre 4.4), voir par exemple FÖRSTER, MOMMSEN et ROBINSON 1988.

¹⁴ Il le fait dans un article paru en première page du journal *Le Jura neuchâtelois* (n. 89, 11 novembre 1884).

¹⁵ RÉRAT et PIGUET 2011b, p. 10-11.

professeurs John Clerc (qui lui succédera au sein de l'exécutif cantonal) et Louis Favre (député radical au Grand Conseil) ainsi que de l'avocat et rédacteur Jules Maret (lui aussi parlementaire, bien que de tendance libérale)¹⁶. S'ajoutent, quelques semaines plus tard, le patron horloger Jules Jurgensen, également politicien radical, et le rédacteur libéral Ferdinand Porchat¹⁷. Très rapidement, la SNG compte parmi ses rangs des ressortissants des plus grandes familles neuchâteloises, toutes actives dans les affaires internationales, à l'image des Courvoisier, des Berthoud ou encore des Pury, ainsi que l'influent homme politique radical – et futur conseiller fédéral – Robert Comtesse¹⁸.

Contrairement à l'idée répandue par le comité directeur lui-même, maladroitement reprise par certains historiens et géographes, la SNG, au XIX^e siècle, n'est pas une société populaire ni libre ou tolérante en matière idéologique¹⁹. D'un côté, autant ses dirigeants que ses donateurs – exception faite pour Knapp (qui trouve cependant son élévation sociale grâce à la SNG)²⁰ – font partie de la grande bourgeoisie du pays, à l'image de Léopold Dubois lorsqu'il est banquier, de la firme chocolatière *Suchard* ou encore de la fabrique de câbles *Berthoud, Borel & Cie*²¹. Certes, si l'on se limite à regarder les listes des membres, on relèvera que la catégorie socioprofessionnelle dominante (qui couvre jusqu'à 30% des effectifs, ces derniers se situant au-dessus de 400 dès 1895) est celle des instituteurs²². Or, en dépit de leur nombre élevé, ces derniers n'ont pas de poids décisionnel à l'intérieur de la SNG. Ils sont de simples spectateurs, parfois même pas invités. Il arrive en effet souvent que le comité directeur réserve, à travers des invitations personnelles, l'accès aux séances uniquement aux privilégiés de son choix (les conférences du prince français Napoléon Bonaparte en sont un bon exemple)²³. De l'autre côté, la liberté de pensée ou d'expression au sein de la société n'est que

¹⁶ PV assemblée SNG, 5 février 1885, in *Bulletin* de la SNG, vol. 1, 1885, p. 11.

¹⁷ PV assemblée SNG, 16 mai 1885, in *Bulletin*..., p. 13.

¹⁸ Plusieurs exemples de représentants de la grande bourgeoisie neuchâteloise inscrits à la SNG sont donnés in MEILLARD 2017, p. 38-39.

¹⁹ Parmi les auteurs de littérature secondaire qui caractérisent ainsi la SNG, on trouve le géographe Patrick Rérat et l'historien Serge Reubi (voir RÉRAT 2011 ; REUBI 2011b).

²⁰ BISCHOFF 2016, p. 26-33.

²¹ MEILLARD 2017, p. 69-73. Pour un approfondissement sur les acteurs ici mentionnés, très importants dans le panorama du capitalisme suisse, voir CORTAT 2009, MAZBOURI 1993 et NUSSBAUM 2005.

²² S'appuyant sur cette considération, l'historien Serge Reubi affirme à plusieurs reprises que la SNG est une société à caractère « *profondément populaire* » (voir REUBI 2011b, p. 320-324, citation tirée de la page 327). L'historien Mathias Meillard le contredit cependant (voir MEILLARD 2017, p. 36-39).

²³ MEILLARD 2017, p. 43.

très relative. Le fait que d'importants intellectuels anarchistes, partisans de l'anticolonialisme, fassent partie de la SNG, comme le géographe Élisée Reclus (aussi membre de la SGG), ne doit pas induire en erreur. Leur participation à la vie associative neuchâtelaise est très passive, voire inexistante. Mais le lustre que leur nom apporte à la SNG ne manque pas d'être étalé par les dirigeants sociétaires lorsqu'il s'agit de recruter de nouveaux membres (typiquement les honoraires et les correspondants)²⁴. Quant au reste, Knapp demande à Reclus d'« évit[er] soigneusement toute polémique » dans les (rares) écrits que ce dernier destine au bulletin de la société²⁵. À ce propos, le comité directeur de la SNG n'hésite pas à remanier les manuscrits avant publication ni à interdire des conférences jugées politiquement inadéquates : il instaure ainsi une propagande en faveur du colonialisme et du protestantisme qui engendre parfois des polémiques²⁶.

Si le règlement sociétaire se limite à énoncer des objectifs extrêmement généraux²⁷, les discours des fondateurs s'ancrent sur deux priorités : d'un côté, la promotion, à tous les niveaux, de l'enseignement géographique à travers une didactique qui se veut solide et efficace ; de l'autre, l'amélioration du commerce et de l'émigration à destination des régions d'outre-mer (il s'agit, en gros, de faire de la SNG une sorte d'office d'informations)²⁸. Bien que ces buts, dans la lignée des propos illustrés au paragraphe précédent, se veuillent neutres et populaires, ils ne le sont aucunement : politiquement et religieusement engagé, le programme de la SNG s'adresse exclusivement aux acteurs en mesure de participer à la colonisation du monde.

²⁴ MEILLARD 2017, p. 9-10.

²⁵ Lettre de Charles Knapp à Élisée Reclus, 6 octobre 1891, in BPUN, SNG, Copies de lettres de Charles Knapp.

²⁶ MEILLARD 2017, p. 34-35, 83 et 94.

²⁷ Il est dit que la SNG « a pour but l'étude, le progrès et la diffusion de la science géographique dans toutes ses branches » (art. 1) et que, à ce propos, elle organise « des publications » et « des conférences » (art. 2). L'articulation des objectifs – ces derniers sont adoptés le 16 mai 1885 – demeure inchangée tout au long du XIX^e siècle, malgré les révisions statutaires du 16 avril 1891 et du 13 juillet 1899. Voir « Règlement de la Société neuchâtelaise de géographie », in *Bulletin* de la SNG, vol. 1, 1885, p. 155-157 et vol. 12, 1900, p. 347-349.

²⁸ RÉRAT et PIGUET 2011b, p. 13-14.

La SNG entre intérêts économique-migratoires, ethnographiques et religieux

La «*géographie économique*», affirme le président Roulet en mai 1885 à l'occasion de la première assemblée générale de la SNG, est la «*plus grande activité [...] que notre société aura à déployer*»²⁹. À ce propos, il ajoute :

*«Les notions concernant les centres de production, d'échange et de consommation des marchandises principales et surtout de celle que nous produisons en grande qualité – la montre – sont encore très vagues. C'est par la routine et par voie de tâtonnement que les opérations commerciales sont trop souvent dirigées chez nous. Notre société devra [donc] prendre à tâche d'étudier et de vulgariser ces faits [tout en devenant] un office de renseignements pour ceux qui, voulant tenter fortune au-delà des mers, ont besoin de connaître exactement les conditions de vie qu'ils mèneront ailleurs.»*³⁰

Favoriser l'expansion de l'économie neuchâteloise dans le monde par une vulgarisation des connaissances : tel est le but affiché par la SNG. Un réseau d'agents correspondants à l'étranger est organisé afin que ces derniers puissent fournir – s'appuyant, entre autres, sur un formulaire à compléter (et à renvoyer à Neuchâtel)³¹ – toute indication utile aux commerçants et aux émigrants³². Cette visée de recueil et de partage des informations à caractère économique se heurte cependant à la logique concurrentielle du capitalisme et empêche, *de facto*, la bonne réussite de l'initiative³³. Ainsi, au lieu de devenir une grande agence d'informations économique-migratoires, la SNG se limite à faire la promotion, sous couvert scientifique, de certaines entreprises helvétiques ou européennes établies outre-mer qui en font la demande³⁴. Si l'accumulation de renseignements confidentiels concernant les affaires n'est pas facile, leur vulgarisation ne

²⁹ Allocution d'Albert Louis Roulet à la SNG, 16 mai 1885, cité in [KNAPP Charles], «*Avant-propos*», in *Bulletin* de la SNG, vol. 1, 1885, p. 8.

³⁰ [KNAPP Charles], «*Avant-propos*»..., p. 8-9.

³¹ MEILLARD 2017, p. 49. À remarquer que l'emploi des questionnaires n'est pas spécifique à la SNG : la SGG les utilise aussi (voir ROSSINELLI 2013a, p. 72-74).

³² REUBI 2011b, p. 315. Pour une vue d'ensemble sur ces réseaux informatifs, voir chapitre 3.1.

³³ Charles Knapp, archiviste-bibliothécaire de la SNG, est très vigilant par rapport aux agents correspondants qui n'honorent pas leur mandat : il ne manque pas de leur rappeler avec insistance qu'ils ont le devoir de lui transmettre toutes sortes d'informations susceptibles d'intéresser le pays (voir MEILLARD 2017, p. 50).

³⁴ MEILLARD 2017, p. 66-68.

l'est pas non plus: dans les deux cas, les lois tacites de la concurrence capitaliste freinent les démarches. Ainsi, lorsque le comité directeur de la SNG entre en possession d'informations susceptibles d'intéresser le capital neuchâtelois, il se garde de les diffuser à outrance: le bouche-à-oreille, selon les circonstances, est jugé préférable³⁵.

Le cercle géographique de Neuchâtel réalise, en revanche, à l'attention du public un musée d'ethnographie. Comme dans le cas de la MGCG, le musée en question devrait favoriser, par l'exposition d'objets ultramarins, la connaissance des pays lointains, notamment en ce qui concerne leurs possibilités d'exploitation commerciale (ce qui rentrerait également dans une logique éducative vis-à-vis de la jeunesse neuchâteloise vouée au commerce international)³⁶. Si l'ouverture officielle du musée date de 1904, il faut remonter à 1888 pour en trouver les origines. Le projet muséal de la SNG est fortement stimulé par le congrès de l'ASSG tenu à Aarau en août de cette année-là (on l'a vu, un rendez-vous où la question de savoir quelle serait l'utilité des institutions du genre en Suisse est à l'ordre du jour): à cette occasion, les délégués de la SNG se laissent impressionner par la richesse de l'Ethnologische Gewerbemuseum de la MGCG et décident, sur l'impulsion de Knapp, de s'en inspirer en terres neuchâtelaises³⁷. Ainsi, un premier appel public pour la fondation du Musée d'ethnographie de Neuchâtel est lancé³⁸. Il serait trop long, ici, de retracer l'histoire – désormais bien documentée³⁹ – de cette institution, qui finalement sera fondée au début du xx^e siècle en tant qu'organe municipal. Je me limite à signaler le rôle central de Knapp (premier conservateur muséal) et de la SNG (qui fournit à la fois des contacts et des objets) dans la formation des collections ethnographiques, notamment en matière africaine⁴⁰.

³⁵ Les informations économiques reçues par la SNG ne sont souvent pas publiées (voir MEILLARD 2017, p. 50). Parfois, ce sont les informateurs eux-mêmes qui demandent la confidentialité, comme le fait le consul de Nicaragua à Paris («*Je vous prie de garder [ces confidences] pour vous*») lorsqu'il renseigne Charles Knapp sur la marche de ses affaires («*déficit formidable*») ainsi que sur de nouvelles possibilités d'investissement en Inde (il conseille «*un superbe placement*» de 500 francs par action dans une industrie en Inde dirigée par quelques «*amis intimes*»). Voir Lettre de Désiré Pector à l'archiviste-bibliothécaire de la SNG, 30 décembre 1893, in BPUN, SNG, Boîte correspondance, dossier 710.

³⁶ REUBI 2005, p. 202.

³⁷ REUBI 2011a, p. 226-227.

³⁸ MARET Jules, KNAPP Charles, «*Appel de la Société neuchâteloise de géographie en faveur d'un Musée ethnographique et commercial*», in *Bulletin* de la SNG, vol. 4, 1888, p. 283-290.

³⁹ Voir par exemple REUBI 2011c, p. 193-227.

⁴⁰ Knapp s'appuie autant sur la grande bourgeoisie neuchâteloise que sur les milieux des voyageurs (missionnaires et colons en particulier) qui ont vécu en Afrique, sans oublier les autres sociétés suisses de géographie qui, à l'instar de la SNG, s'engagent dans la voie ethnographico-muséale

L'intérêt pour l'Afrique est dominant dans les milieux neuchâtelois d'études de la géographie et de l'ethnographie (deux matières intrinsèquement liées selon les critères disciplinaires de l'époque). Au moment de la fondation de la SNG, l'exploration côtière du continent africain est achevée, la pénétration coloniale s'accélère et l'expansion des missions la suit. Dans ce cadre, Neuchâtel joue un rôle de premier plan : ses missionnaires, issus des Églises libres du canton⁴¹, sont très actifs, à côté des Genevois et des Vaudois, dans plusieurs pays de l'Afrique méridionale (comme au Lesotho et au Mozambique)⁴². Les dirigeants de la SNG ne manquent pas d'exploiter cet atout. Plusieurs missionnaires romands acceptent de collaborer avec la société – parmi lesquels Paul Berthoud, Édouard Jacottet, Fritz Ramseyer et Arthur Grandjean⁴³ – lui transmettant non seulement des objets récoltés sur place pour les collections ethnographiques, mais également des études et des cartes pour les publications sociétaires⁴⁴. S'agissant de véritables agents helvétiques en terres africaines, l'importance que la SNG leur accorde, y compris en matière de conférences, est primordiale⁴⁵. Religion et science s'amalgament dans leurs contributions, donnant lieu à un discours de justification morale et intellectuelle de l'impérialisme : les théories raciales sont souvent mobilisées pour aboutir à la conclusion d'une supériorité biologique des Européens vis-à-vis des Africains et d'une nécessité de « civiliser » ces derniers, avant tout, par le biais de la christianisation⁴⁶. Loin de se limiter à promouvoir le rôle des missions protestantes outre-mer, la SNG met à disposition de ces dernières des supports de premier ordre : appareils photographiques pour leurs agents, services cartographiques pour

(voir BISCHOFF 2016, GLAUSER 2005 et SIERRO 2005). À remarquer également que Knapp nourrit l'idée d'utiliser l'emplacement du musée, entouré d'un grand jardin, pour organiser des zoos humains (voir SIERRO 2005, p. 116-117) tels que ceux qui ont lieu à Bâle (voir STAEHELIN 1993) et à Zurich (voir BRÄNDLE 1995). Sur les zoos humains, voir chapitre 2.1.

⁴¹ HARRIES 2007, p. 10-34 (surtout 22-27).

⁴² Ces missionnaires sont principalement au service de la Mission romande (voir GARCIA 2011).

⁴³ MEILLARD 2017, p. 86.

⁴⁴ Plus que des géographes, les missionnaires actifs dans la SNG sont des ethnographes (compte tenu du fait qu'autant la géographie que l'ethnographie, en cette fin du XIX^e siècle, sont loin d'être des disciplines scientifiques affirmées). Si leur rôle est fort apprécié dans les milieux culturels neuchâtelois, leur engagement intellectuel n'est pas spécifique à Neuchâtel ou à la Suisse (voir HARRIES 2005). Ce phénomène se retrouve aussi à l'étranger, même dans des pays, à l'image de l'Italie, où le monde missionnaire n'est pas systématiquement impliqué dans le développement des connaissances coloniales (pour une étude de cas exemplaire, voir CERRETI 1993a).

⁴⁵ En donne un très bon aperçu MEILLARD 2017, p. 87-90.

⁴⁶ MINDER 2011a, p. 43-45. Pour un approfondissement sur l'articulation entre science et religion dans le discours impérialiste des sociétés suisses de géographie au XIX^e siècle, voir chapitre 3.3.

transformer leurs croquis en cartes professionnelles ou encore recettes des conférences à titre de donation⁴⁷.

Il s'agit, en somme, d'un partenariat aux avantages réciproques: si la SNG arrive à produire des savoirs originaux sur l'Afrique grâce aux missionnaires, ces derniers peuvent trouver dans la société un canal de propagande pour leurs activités coloniales tout comme de légitimation scientifique pour leurs travaux érudits. C'est ainsi que la SNG se consacre finalement – jusqu'au premier conflit mondial⁴⁸ – à un domaine qui n'était pas annoncé dans les discours des fondateurs et encore moins dans les statuts sociétaires: celui d'un africanisme ethnographique de matrice missionnaire⁴⁹.

⁴⁷ MEILLARD 2017, p. 90-95.

⁴⁸ Ce n'est qu'à partir du début des années 1920 que la SNG emprunte une direction d'études centrée plus sur la géographie régionale que sur l'ethnographie africaine. Si l'historien Serge Reubi attribue ce tournant à la seule initiative du géographe Charles Biermann, «successeur» de Knapp à la tête de la SNG (voir REUBI 2011b, p. 318 et suivantes), Mathias Meillard donne une clé de lecture plus contextualisée et, à mes yeux, plus pertinente (voir MEILLARD 2017, p. 96-97).

⁴⁹ On se souviendra que les objectifs annoncés par les fondateurs de la SNG au milieu des années 1880 sont principalement centrés sur des domaines pratiques, comme l'émigration et le commerce, ainsi que sur d'autres théoriques, à l'image de l'enseignement: il s'agit pourtant des sphères d'activité où les résultats sociétaires atteints sont les moins appréciables (voir HEITMANN 2018, p. 74-95).

Chapitre 2.9

La Geographisch-ethnographische Gesellschaft Zürich (GEGZ)

L'histoire de la GEGZ est particulière par rapport à celle des autres associations géographiques du pays pour plusieurs raisons. Cette société est le résultat d'une fusion, en 1899, entre un cercle d'ethnographie (fondé en 1887) et un autre de géographie (1897). La création d'une association savante zurichoise orientée vers le monde colonial se fait donc plus tardivement qu'ailleurs en Suisse, privilégiant en outre, du moins officiellement, l'aspect ethnographique par rapport à l'aspect géographique. Cela dit, autant la GEGZ que les deux entités qui l'ont précédée jouissent immédiatement d'un soutien enthousiaste, voire inconditionné, de la part des milieux dirigeants du canton, entre personnalités scientifiques, grands capitalistes ou encore notables politiques.

Dès lors, plusieurs questions se posent. Tout d'abord, celle de la temporalité: pourquoi la bourgeoisie zurichoise attend-elle la fin des années 1880 pour constituer une première association du genre, laquelle ne prendra ses formes définitives qu'à l'aube du xx^e siècle? Deuxièmement, pourquoi s'intéresser d'abord à l'ethnographie? Enfin, pourquoi fonder, à un moment donné, une association géographique, la fusionnant ensuite avec l'ethnographique (déjà existante)?

Ce chapitre essaiera de répondre, dans les grandes lignes, à ce questionnement. Encore une fois, je ne proposerai pas une étude

d'ensemble sur la vie associative zurichoise – les archives font défaut et la littérature secondaire en dit assez¹ –, mais une lecture des enjeux qui ont pu motiver les étapes de fondation de la GEGZ. Pour ce faire, je diviserai l'analyse du cas de Zurich en deux parties à la fois distinctes et interconnectées : l'une plus contextuelle, l'autre centrée davantage sur les origines sociétares.

Zurich : un contexte (économique) particulier ?

L'économie zurichoise du XIX^e siècle est assez complexe au regard de celles qui caractérisent la plupart des cantons helvétiques². La paysannerie, qui représente une part importante de la population, joue un rôle prépondérant dans le marché intérieur. Le secteur textile (soie et coton en particulier) occupe une place centrale dans le commerce extérieur du canton, accompagné, dès les années 1830, d'une nouvelle branche de production particulièrement vouée à l'exportation : l'industrie des machines. La place bancaire zurichoise se développe massivement dans les années 1870 et renforce les opérations de négoce international sur les marchandises nonobstant une base de commerçants, à Zurich, moins centrale qu'à Genève, à Bâle ou encore à Saint-Gall³.

La Grande Dépression du dernier quart du XIX^e siècle frappe lourdement la paysannerie zurichoise et engendre une stagnation des ventes dans le secteur textile (fortement dépendant des prix des matières premières de provenance ultramarine) : cette situation stimule – en raison, principalement, du protectionnisme douanier de plus en plus marqué en Europe – une délocalisation de la production dans les pays voisins (Italie et

¹ Voir JUD 1989 et WEHRLI 1938-1939. À propos des archives zurichoises, le géographe Peter Jud signale que ces dernières n'existent pas pour le XIX^e siècle (voir JUD 1989, p. 120), bien que j'aie retrouvé quelques documents in BN, V ZH 22077 et 22321 (statuts, circulaires ou encore coupures de presse). Pour le reste, j'avais contacté l'une des responsables de la GEGZ (Regula Volkart de l'Université de Zurich) en date du 28 octobre 2013 pour demander de pouvoir consulter les archives sociétares existantes. Selon sa réponse, du 11 novembre 2013, le comité directeur de la société aurait traité ma demande le 9 décembre 2013. Depuis lors, je n'ai jamais reçu d'autorisation de consultation.

² Cela transparait dans la thèse de l'historien Cédric Humair, qui fait de la région zurichoise un « monde de production » particulier au sein du « monde de production » de la Suisse orientale (voir HUMAIR 2004, p. 7 et 347-384).

³ Pour une vue d'ensemble du contexte économique zurichois au XIX^e siècle, voir FRITZSCHE et LEMMEN-MEIER 1994a, p. 44-52 et WETTSTEIN 1912, p. 445-460 ; sur le rôle de Zurich dans le grand commerce international, voir HOMBERGER 1928.

Allemagne en particulier)⁴. En réaction à la crise, l'industrie d'exportation, qui est en train de se développer partout dans le canton, s'organise de manière beaucoup plus serrée qu'auparavant, avec la fondation, en 1873, de la Kaufmännische Gesellschaft (soit la future Zürcher Handelskammer). Au long des décennies suivantes, cette organisation influencera considérablement la politique économique cantonale, mais aussi, dans le cadre de l'USCI, la politique économique fédérale⁵.

Dans ce contexte de ralentissement de l'expansion économique de Zurich, l'apparition, vers la fin des années 1880, d'une société spécifiquement tournée vers la recherche et l'étude de nouveaux marchés extra-européens peut être interprétée comme une réaction supplémentaire du grand patronat zurichois. Diversifier les zones de vente à l'échelle mondiale, privilégiant les débouchés non sujets à des taxes douanières élevées, semble une solution adéquate pour conserver ou pour améliorer la position de Zurich dans la concurrence économique internationale (le même constat vaut pour l'approvisionnement, à sécuriser, de matières premières). Une délocalisation de la production outre-mer, en outre, pourrait intéresser les grands capitalistes zurichois dans la mesure où, s'appuyant sur une main-d'œuvre sous-payée, ils arriveraient à rentabiliser leurs affaires tout en rapatriant une partie des profits pour faire face aux revendications sociales du mouvement ouvrier, notamment en matière d'augmentation des salaires⁶.

Les considérations d'ordre économique joueraient donc un rôle non négligeable dans la fondation d'une société savante de type colonial à Zurich. Mais, au-delà de ces facteurs, il convient de ne pas sous-estimer ceux reliés au prestige culturel. Le canton et la ville de Zurich entreprennent assez rapidement, au XIX^e siècle, une politique qui vise à accroître l'offre culturelle de la place zurichoise, cela par la création et par

⁴ Sur la crise agraire à Zurich, voir FRITZSCHE et LEMMENMEIER 1994b, p. 207-218 ; sur celle, plus mitigée, du secteur textile, voir DUDZIK 1987, p. 313-319 et 347-350.

⁵ L'ouvrage de référence (en deux volumes) sur l'histoire de la Kaufmännische Gesellschaft reste celui d'Emil Richard – secrétaire puis vice-président de l'institution –, publié à l'occasion de son cinquantenaire (voir RICHARD 1924). Concernant le rôle influent de cette société au sein de l'USCI, voir HUMAIR 2004, p. 385-408.

⁶ Selon l'historien Martin Schaffner, l'émergence du mouvement démocratique à Zurich, doté d'une forte capacité de mobilisation sociale (il arrive à transformer la structure politique du canton tout en prenant le pouvoir en 1869-1870), repose, entre autres, sur l'idée d'une répartition plus équilibrée des profits capitalistes (voir SCHAFFNER 1982, p. 85 et suivantes). Il s'agit, en terres zurichoises comme ailleurs, d'une idée réformiste qui touche non seulement une partie du prolétariat mais également d'autres classes sociales (en Grande-Bretagne, par exemple, l'économiste libéral John Hobson se prononce dans le même sens au début du XX^e siècle : voir KEMP 1969, p. 59-84).

le développement d'institutions artistiques, littéraires ou encore technico-scientifiques. S'ajoute, en 1855, la fondation de l'École polytechnique fédérale, voulue par la Confédération. N'oublions pas, enfin, que Zurich devient dès 1882 le principal nœud ferroviaire de la Suisse grâce à l'ouverture du tunnel du Gothard, augmentant son attractivité pour la fondation de toutes sortes de sociétés⁷. À cet égard, la mise sur pied d'une association géo-ethnographique et surtout de son musée entre dans une logique de concurrence culturelle qui oppose entre elles les grandes villes suisses, mais aussi européennes⁸.

De l'ethnographie à la géographie, ou les origines de la GEGZ (1887-1899)

L'étude de la géographie n'est pas étrangère à la bourgeoisie zurichoise. Bien au contraire, plusieurs associations qui s'intéressent de près ou de loin à cette discipline sont fondées, comme le Kartenverein Zürich (en 1850) ou encore la section zurichoise du Club alpin suisse (en 1863)⁹. D'importantes personnalités s'intéressent à la géographie coloniale, à l'image du professeur de physique à l'École polytechnique fédérale Albert Mousson dans la seconde moitié des années 1870, de même que son collègue zoologue Conrad Keller, qui, en 1882 et en 1886, effectue deux voyages d'exploration scientifico-commerciale en Afrique orientale pour le compte de l'OGCG de Saint-Gall, une société cofondée, rappelons-le, par le grand industriel zurichois des machines Fritz Rieter¹⁰.

C'est grâce à l'initiative de ces deux derniers acteurs que le projet de fondation de l'Ethnographische Gesellschaft in Zürich (EGZ), en 1887, voit

⁷ FRITZSCHE et LEMMENMEIER 1994a, p. 96-99, 160-164 et 170; LAU 2012, p. 150-151.

⁸ Voir PENNY 2002, p. 42-49 (sur l'Allemagne) et REUBI 2015, p. 96-97 (sur la Suisse). À ce propos, l'importance de créer une grande collection ethnographique à Zurich – à l'image de celles qui existent à Berlin ou encore à New York – est explicitée dans la circulaire de fondation de l'EGZ (voir Circular betreffend Gründung einer ethnographischen Gesellschaft, [15] novembre 1887, in BN, V ZH 22077).

⁹ Au-delà de ces deux cercles, d'autres sociétés zurichoises s'intéressent à la géographie, comme la Mathematisch-militärische Gesellschaft et la Natuforschende Gesellschaft cantonale. Voir WEHRLI 1938-1939, p. 7 et 23.

¹⁰ Albert Mousson joue un rôle important dans la coordination de la participation helvétique au projet d'exploration et de colonisation de l'Afrique centrale lancé – faisant appel aux sociétés de géographie européennes – par le roi des Belges, Léopold II, en 1876. J'y reviendrai aux chapitres 4.2, 4.3 et 4.4. Quant au rôle de Conrad Keller et de Fritz Rieter dans l'OGCG, voir chapitre 2.5.

le jour¹¹. Keller et Rieter, on l'a dit, font partie de l'OGCG, qui, exactement comme la MGCG, englobe plusieurs adhérents zurichois impliqués dans le monde des affaires, à l'image de l'industriel lainier Rudolf Schoeller ou encore de la Maschinenfabrik Oerlikon¹². Si Zurich, à cette époque, n'a pas encore un cercle de sociabilité bourgeoise consacré à l'exploration et à la colonisation du monde, ses capitalistes ne semblent pas en faire un problème puisqu'ils peuvent s'appuyer sur les services géographiques des associations voisines, notamment à Saint-Gall et à Aarau. Créer une société analogue en terres zurichoises serait, à cette période, contre-productif, étant donné que l'OGCG et la MGCG – en train de vivre leur apogée en matière d'adhésions et d'activités – sont les associations de géographie les plus en vue du pays. Se tourner sur l'ethnographie, en revanche, pourrait être une bonne solution pour doter Zurich d'un lieu institutionnel d'études d'outre-mer, tout en évitant de concurrencer – du moins au début – Saint-Gall et Aarau sur le plan géographique. L'EGZ est alors fondée, et, après dix ans, certains de ses représentants décident de mettre sur pied une nouvelle société, ancrée, cette fois-ci, à la géographie : la Geographische Gesellschaft Zürich (GGZ)¹³. On est alors en 1897. Pourquoi une telle décision arrive-t-elle à ce moment ? Probablement parce que la MGCG navigue en eau trouble : submergée de dettes, elle réduit toutes ses activités en cette fin du XIX^e siècle et finit par disparaître quelques années plus tard¹⁴. C'est donc l'occasion pour la bourgeoisie zurichoise d'institutionnaliser la géographie associative *in loco* tout en se débarrassant de l'ancien concurrent argovien (sans oublier que, durant cette année 1897,

¹¹ Emil Richard, ancien vice-président de l'EGZ puis membre du comité directeur (et enfin honoraire) de la GEGZ, l'affirme dans ses mémoires : voir RICHARD 1941, p. 67. Il s'agit du même Richard mentionné aux notes 5 et 16 du présent chapitre.

¹² Le premier fait partie de l'OGCG et la seconde de la MGCG. Les adhérents zurichois se comptent en tout cas par dizaines. Ils appartiennent presque tous à la grande industrie et/ou au grand commerce de Zurich. À titre d'exemple, on peut mentionner le grand patron Julius Weber (propriétaire, dès 1893, d'une des plus grandes industries métallurgiques du pays : la Metallwaren Zug) ou encore le marchand cotonnier Heinrich Fierz (administrateur de plusieurs banques et compagnies ferroviaires, de même que parlementaire national radical), qui font partie de l'OGCG. Sur le front de la MGCG, on trouve, entre autres, l'ingénieur Heinrich Berchtold (d'abord employé chez la grande industrie des machines Sulzer à Winthertour puis dirigeant de la Maschinenfabrik à Thalwil), l'importateur de thé chinois Rudolf Hauser et la Kaufmännische Gesellschaft de Zurich. À remarquer que ces deux derniers acteurs, comme beaucoup d'autres, y compris Fritz Rieter, font partie des deux sociétés en même temps. Voir Liste des membres in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 9], 1887, p. 55-59) et in *Fernschau* de la MGCG, vol. 3, 1889, p. XXVII-XXVIII.

¹³ WEHRLI 1938-1939, p. 12-13.

¹⁴ SCHÄRER 2009, p. 29-30 et 106-109.

le Kartenverein Zürich se dissout également)¹⁵. Mais le dessein ne s'arrête pas là. Immédiatement après la fondation de la GGZ, l'EGZ organise – sur impulsion d'Emil Richard (une personnalité très influente à Zurich)¹⁶ – une fusion avec cette dernière afin de constituer, en 1899, une seule société : la Geographisch-ethnographische Gesellschaft Zürich (GEGZ)¹⁷. C'est ainsi que Zurich, durant la période de son affirmation économique, politique et culturelle à l'échelle nationale, s'impose en Suisse comme nouveau centre d'études coloniales¹⁸.

Une telle ascension est due non seulement à un jeu de circonstances, mais aussi à une stratégie qui vise bien plus loin qu'à l'institutionnalisation en terres zurichoises de la géographie et de l'ethnographie : il s'agit de faire de ces deux disciplines – à l'époque interconnectées¹⁹ – un cheval de bataille du pôle culturel que la bourgeoisie entend établir à Zurich²⁰. Un coup d'œil sur les personnes qui s'engagent dans cette voie est révélateur. La fondation de l'EGZ, comme déjà dit, est proposée en 1887 par des personnalités de très haut rang social : au-delà de Rieter et de Keller, on trouve le grand patron de soierie Carl Abegg-Carter, président du conseil d'administration du Crédit suisse ; Conrad Cramer-Frey, administrateur au sein de la même banque, mais aussi président de l'USCI et de la Kaufmännische Gesellschaft ; les hommes d'affaires Carl Fierz-Landis (banquier) et Kaspar Schindler-Escher (commerçant) ; Emil Frey, rédacteur en chef de la *Neue Zürcher Zeitung* ; le célèbre ingénieur municipal Arnold Bürkli-Ziegler ; les professeurs polytechniques et universitaires

¹⁵ WEHRLI 1938-1939, p. 23 (cependant, rien n'est dit à propos des raisons de la dissolution, mis à part le fait que le nombre de membres s'est réduit de 66 en 1877 à 38 en 1897).

¹⁶ Cet acteur (voir notes 5 et 11 de ce chapitre) est emblématique des lacunes parfois très importantes de l'historiographie suisse. Largement impliqué dans les affaires politiques, économiques et culturelles de Zurich, il semble jouer un rôle très influent, en guise de « tête pensante », au sein de la grande bourgeoisie alémanique (voir RICHARD 1941). Quelques rares travaux en font mention (voir notamment JOST 1992b, p. 66 ; EICHENBERGER 2018, p. 134 et suivantes), mais, pour le reste, on ne trouve, à ma connaissance, presque rien à son sujet.

¹⁷ RICHARD 1941, p. 67-68.

¹⁸ Jusqu'en 1914, l'exploration et la colonisation du monde représentent les thématiques dominantes de la GEGZ (voir JUD 1989, p. 125-129 ; WEHRLI 1938-1939, p. 11-12 et 17). L'intérêt marqué pour ces questions ne transparaît cependant pas dans les statuts sociétaires, qui, en matière de buts, se limitent à parler de développement disciplinaire de la géographie ou encore de l'ethnographie (voir *Statuten der Ethnographische Gesellschaft in Zürich*, 23 février 1888, in BN, V ZH 22077 ; *Statuten der Geographischen Gesellschaft Zürich*, [23] novembre 1897, in BN, V ZH 22321 ; *Statuten für die Geographisch-ethnographische Gesellschaft Zürich*, 26 avril 1899, in BN, V ZH 22321).

¹⁹ Voir chapitre 2.1.

²⁰ Le dessein culturel zurichoises s'inscrit dans une politique de prestige plus vaste, incluant, par exemple, la réalisation d'œuvres architecturales (gares, places, bâtiments) symbolisant la puissance économique de la ville et du canton. Voir LEU 2012, p. 147-151.

Albert Heim (géologie), Carl Schröter (botanique) et Otto Stoll (ethnologie et géographie); sans oublier Heinrich Angst, promoteur et premier directeur du Musée national suisse ainsi que consul général britannique à Zurich, et August Koller, politicien démocrate à la tête du fisc zurichois²¹. On le voit, ces acteurs couvrent plusieurs domaines – publics et privés – de l'économie, de la politique et de la culture de Zurich (mais aussi de la presse et de l'aménagement territorial). Cela n'étonne alors pas de voir la Kaufmännische Gesellschaft mettre à disposition de l'EGZ un local de 80 mètres carrés au sein de la bourse zurichoise pour aménager une exposition ethnographique (dont l'achat d'objets est largement financé par des banques et par des entreprises) ni de voir que les collections sociétaires sont ensuite reprises, en raison du manque d'espace à la bourse, par l'Université de Zurich, qui met sur pied un véritable musée, le tout avec d'élogieux reportages dans les pages de la *Neue Zürcher Zeitung*²².

Au niveau des conférences, l'EGZ – officiellement fondée le 23 février 1888 avec l'adhésion d'une huitantaine de personnes²³ – ne diffère pas des sociétés suisses de géographie. Les exposés sur les relations commerciales entre l'Europe et l'Afrique ne manquent jamais, de même que les discours sur la prétendue domestication des races inférieures, et, bien entendu, tout ce qui concerne la description et la caractérisation des pays d'outre-mer²⁴. Les orateurs font souvent partie des associations géographiques du pays, comme Alfred Bertrand (membre effectif de la SGG), Alfred Ilg (agent correspondant de la SNG) ou encore

²¹ Les acteurs ici mentionnés sont ceux qui signent la circulaire de fondation de l'EGZ. Il faut ajouter à ces derniers les professeurs Carl Cramer (botanique) et Edouard Schär (chimie pharmaceutique) ainsi que le secrétaire général de l'office du tourisme zurichois Arnold Ramsauer-Osenbrüggen (ancien commerçant du textile et premier président de la GNGH). Tout le monde est répertorié dans les fiches biographiques du *DHS*. Voir Circular betreffend Gründung einer ethnographischen Gesellschaft, [15] novembre 1887, in BN, V ZH 22077.

²² Sur l'histoire et sur l'organisation des collections ethnographiques de l'EGZ, composant (dès 1916) le Völkerkundemuseum der Universität Zürich, voir MÜNZER et GERBER 1989 ainsi que STEINMANN 1942-1943. Sur le rôle de la *Neue Zürcher Zeitung*, voir WEHRLI 1938-1939, p. 20-21.

²³ WEHRLI 1938-1939, p. 9-10.

²⁴ L'industriel Fritz Rieter, en 1889, parle des «*kommerzielle Verhältnisse und Kolonisation in West-Afrika*», tandis que le sylviculteur Max Sieber, l'année suivante, aborde un sujet traitant les «*politische und kommerzielle Verhältnisse in den ostafrikanisch-portugiesischen Kolonialgebieten von Moçambique, sowie über deren Reichtum an diversen Naturprodukten*». Quelques années plus tard, le zoologue Conrad Keller présente une étude intitulée «*Anteil der verschiedenen Rassen an der Domestikation*» (1894) et le naturaliste Fritz Sarasin un compte rendu sur «*Celebes und seine neueste Erforschung*» (1897). Voir Verzeichnis der Vorträge in der Ethnographischen Gesellschaft von 1889-1898, annexe à la circulaire de l'EGZ signée par Conrad Keller, par Jakob Heierli et par Otto Stoll, [15] février 1898, in BN, V ZH 22077 (voir aussi l'annexe à l'étude monographique de WEHRLI 1938-1939, p. 380-382).

Hans Schinz (membre honoraire de la MGCG)²⁵. Au vu de cette situation, pourquoi ne pas constituer une véritable société zurichoise de géographie ? Le moment, on l'a vu, semble propice dans la seconde moitié des années 1890 et le colonel Ulrich Meister (membre honoraire de l'OGCG) prend les devants. Il s'entoure de quelques personnalités actives dans le milieu saint-gallois d'études géographiques (mais, tout comme lui, résidant à Zurich) – notamment Emil Kollbrunner et Johann Jakob Früh – et constitue, avec eux, la GGZ en date du 23 novembre 1897²⁶. Encore une fois, la *Neue Zürcher Zeitung* réserve un traitement de faveur à cette nouvelle société, qui, en l'espace d'un mois, arrive à englober une centaine d'adhérents (dont bon nombre de cadres militaires)²⁷. La GGZ est vue d'un très bon œil également par le comité directeur de l'EGZ, dont le vice-président Richard projette tout de suite, avec Meister, une fusion réciproque²⁸. Cela donne lieu, le 26 avril 1899, à la création de la GEGZ, avec la nomination immédiate, lors de la séance inaugurale, des explorateurs bâlois Fritz et Paul Sarasin (deux conférenciers fort appréciés au sein de l'EGZ) au titre de membres honoraires, mais aussi du célèbre physicien et météorologue zurichois Heinrich von Wild²⁹.

La GEGZ ne propose rien de nouveau au niveau de ses activités par rapport à ce que l'EGZ et la GGZ, dans la lignée des autres sociétés suisses de géographie, faisaient avant elle. L'attention pour le monde colonial demeure primordiale, entre études géographiques et collections ethnographiques. Nombre de voyageurs helvétiques sont invités à parler au sein de la GEGZ, parmi lesquels le naturaliste bâlois Jean-Jacques David et le météorologue bernois Alfred de Quervain, sans oublier une série d'acteurs déjà mentionnés (Bertrand, Ilg, Schinz ou encore Sarasin)³⁰. La

²⁵ Il s'agit d'acteurs très importants dans le réseau de voyageurs suisses en Afrique, impliqués respectivement dans le monde missionnaire, diplomatique et scientifique. Sur leur compte, voir STEFFEN GERBER Therese, « Bertrand, Alfred », in *DHS*, vol. 2, 2003, p. 267 ; EGGIMANN GERBER Elisabeth, « Ilg, Alfred », in *DHS*, vol. 6, 2007, p. 681 ; NEUENSCHWANDER Erwin, « Schinz, Hans », in *DHS*, vol. 11, 2012, p. 252.

²⁶ WEHRLI 1938-1939, p. 13. À remarquer qu'Ulrich Meister n'est pas seulement un haut officier de l'armée suisse, mais également un parlementaire cantonal et national de tendance radicale. Il est en outre à la présidence du conseil d'administration de la *Neue Zürcher Zeitung*, où travaillent, entre autres, Emil Frey et Emil Richard (membres notoires de l'EGZ), ainsi qu'un ancien dirigeant du *Kartenverein Zürich* (qui, comme rapporté plus haut, se dissout en 1897). Sur cet acteur, voir HÜRLIMANN Katja, « Meister, Ulrich », in *DHS*, vol. 8, 2009, p. 408.

²⁷ JUD 1989, p. 119.

²⁸ C'est Emil Richard lui-même qui rédige les nouveaux statuts sociétaires. Voir RICHARD 1941, p. 67-68.

²⁹ WEHRLI 1938-1939, p. 13-14.

³⁰ JUD 1989, p. 126.

seule nouveauté consiste dans la publication d'un périodique sociétaire, qui s'affirme, après le deuxième conflit mondial, comme la principale revue de géographie en Suisse sous le titre de *Geographica Helvetica*³¹. Pour le reste, durant la période qui précède 1914, la GEGZ n'influence guère les équilibres du milieu associatif helvétique d'études géographiques: elle se limite à intégrer – remplaçant *de facto* la MGCG³² – un mouvement qui existe depuis des décennies tout en donnant sa part de contribution aux activités organisées par l'ASSG (typiquement les congrès nationaux)³³.

En conclusion, que peut-on retenir du cas zurichois? Je soulignerai trois points. *Primo*, l'intérêt pour la géographie, y compris des pays lointains, existe depuis longtemps à Zurich, avec, au milieu du XIX^e siècle, l'apparition d'une société cartographique. *Secundo*, c'est le contexte économique des années 1870-1880 qui pousse (selon moi) la bourgeoisie capitaliste du canton à mettre sur pied un cercle d'études spécifiquement coloniales – l'EGZ – qui a pour but, entre autres, de former une collection ethnographique, cette dernière étant censée, suivant le *credo* occidental de l'époque, favoriser le commerce outre-mer. *Tertio*, la fondation d'une société de géographie – la GGZ – puis sa fusion avec celle d'ethnographie – l'EGZ –, qui donne lieu, en 1899, à la constitution de la GEGZ, rentre dans un dessein plus lié au prestige culturel de Zurich qu'à une ambition économiquement expansionniste: bien qu'une chose n'exclue pas l'autre, force est de constater que la bourgeoisie zurichoise, en ce tournant de siècle, mise beaucoup sur la culture en tant que capital symbolique du canton et plus particulièrement de sa capitale.

³¹ JUD 1989, p. 143-144.

³² À titre de précision, je signale que le remplacement en question n'est pas attesté par les sources. La circulaire de fondation de la GGZ (datée du 15 novembre 1897 et conservée in BN, V ZH 22321) évoque la dissolution du Kartenverein Zürich mais ne dit rien sur la MGCG, une société, à cette période, encore (virtuellement) en vie. L'hypothèse d'un tel remplacement a été également émise par l'historienne qui s'est occupée de faire la monographie de la MGCG, même si, dans son cas, il s'agissait plus d'une suggestion de recherche que d'un raisonnement documenté (voir SCHÄRER 2009, p. 106, note 498). Les éléments de contexte montrés au cours du présent chapitre semblent en tout cas confirmer la pertinence de cette piste interprétative.

³³ Sur les activités coordonnées par cette dernière organisation au XIX^e siècle, voir chapitre 2.6.

Chapitre 2.10

L'absence de Bâle et la présence de Herisau

Nous avons retracé, jusqu'ici, une brève histoire des associations géographiques helvétiques mises sur pied au XIX^e siècle dans le but de relever leurs caractéristiques et leurs enjeux. Dans ce panorama, cependant, deux cas n'ont pas été abordés: celui de la constitution d'une société de géographie à Herisau en 1881 et l'autre concernant une création analogue à Bâle en 1923.

Précisons-le d'emblée: contrairement aux associations précédemment passées en revue – Genève, Berne, Saint-Gall, Aarau, Neuchâtel et Zurich –, l'historiographie ne fournit pas de renseignements sur les sociétés de Herisau et de Bâle. Or, ce chapitre ne comblera pas cette lacune. Ici, mon but se limitera à essayer d'expliquer pourquoi, au XIX^e siècle, une société de géographie existe dans un bourg appenzellois situé à une dizaine de kilomètres de l'OGCG et pourquoi une telle société n'existe pas dans une grande ville comme Bâle. Il s'agit d'une double situation tout à fait singulière qui mérite au moins une tentative d'explication.

Géographie sans société géographique. Le contexte bâlois au XIX^e siècle et la fondation, en 1923, de la Geographisch-ethnologische Gesellschaft Basel (GEGB)

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Bâle s'impose en Suisse comme l'une des villes les plus industrialisées du pays. Les secteurs du textile (soie en particulier) et de la chimie (colorants), à côté d'autres branches de production émergentes (comme la métallurgie), dominent la scène économique. Les opérations bâloises d'import-export se développent massivement à travers l'Europe et dans le reste du monde (principalement en Amérique et en Asie) grâce, entre autres, à une place bancaire performante non seulement dans le négoce international, mais aussi au sein de l'industrie locale, dominée par une oligarchie aristocratique-bourgeoise qui ne connaît pas d'égal en terres helvétiques et dont le pouvoir se manifeste également, à Bâle, du point de vue politico-culturel¹. Les relations bâloises avec le monde colonial sont très importantes à cette époque, autant au niveau d'individualités que de collectivités : les explorateurs scientifiques rhénans, souvent regroupés au sein de la Naturforschende Gesellschaft in Basel (fondée en 1817), acquièrent une certaine notoriété internationale, de même que les missionnaires de la Basler Mission (mise sur pied en 1815), qui, au-delà de leur œuvre évangélique, s'occupent aussi de sciences (ethno-anthropologie, zoologie, botanique) et d'affaires (exploitant notamment la production et le commerce de denrées coloniales, comme le cacao, dans les régions où ils sont implantés)².

Au vu de ce contexte, la question de savoir pourquoi la bourgeoisie rhénane n'intègre pas le mouvement associatif d'études géographiques qui se développe en Suisse durant la seconde moitié du XIX^e siècle se pose non seulement aux yeux des auteurs contemporains³, mais aussi à

¹ Sur la structure économique-sociale bâloise de la seconde moitié du XIX^e siècle, voir SARASIN 1998a, p. 23-136.

² L'historiographie est relativement riche au sujet des implications bâloises dans le monde colonial. Je me limite, ici, à signaler la publication très importante de Bernhard C. Schär, commentée au chapitre 1.3, sur le rôle des naturalistes rhénans en Asie sud-orientale (voir SCHÄR 2015b).

³ Le géographe Peter Jud soulève la question, mais répond de manière téléologique affirmant que le manque d'association géographique à Bâle est dû à l'absence d'initiative des personnalités bâloises prédestinées à en fonder une (voir JUD 1989, p. 120). Quant à moi, j'essaie de trouver des réponses – que j'illustrerai également ici – davantage orientées sur le contexte général de Bâle vis-à-vis du monde colonial (voir ROSSINELLI 2017a, p. 7-8).

ceux des acteurs de l'époque⁴. Je pense que la réponse la plus logique à cette énigme est également la plus simple : Bâle, dans ses circonstances, n'a pas besoin de société de géographie. Ses rapports économiques, scientifiques ou encore missionnaires avec l'outre-mer colonial sont déjà fortement institutionnalisés *in loco* au sein de cercles de sociabilité bourgeoise existant depuis des décennies⁵. Leurs représentants, à l'image d'Adolf Christ, président de la Basler Mission, ou encore de Paul et de Fritz Sarasin, explorateurs-naturalistes en Asie sud-orientale, participent activement à la vie des associations géographiques du pays (mais aussi à celle de leurs « consœurs » à l'étranger)⁶. Ils le font cependant à titre individuel. Le géographe Rudolf Hotz, fondateur du bimensuel *Geographische Nachrichten* (une revue consacrée à la géographie coloniale paraissant à Bâle entre 1885 et 1896), agit également seul⁷.

⁴ Les dirigeants de l'organisation suisse consacrée à l'exploration et à la colonisation de l'Afrique centrale sous l'égide du monarque belge Léopold II (mise sur pied par la SGG et à laquelle adhèrent les autres sociétés helvétiques de géographie, comme je le montrerai aux chapitres 4.2, 4.3 et 4.4) essaient sans cesse de recruter des représentants bâlois en leur sein, tout en se demandant pourquoi la bourgeoisie d'une ville si orientée vers le monde colonial, par exemple en matière missionnaire, « *reste si froid[e] et indifférent[e] à [notre] entreprise* » (lettre d'Albert Mousson au président du CNS, 12 mars 1878, in BGE, Ms. fr. 8005/1). Sur les tentatives de négociation avec les représentants des plus grandes familles bâloises à l'image des Burckhardt et des Sarasin, voir lettre d'Eugène Delessert au président du CNS, 30 mai 1878, in BGE, Ms. fr. 8005/1.

⁵ Notamment au sein des deux sociétés précédemment mentionnées, à savoir la Naturforschende Gesellschaft in Basel et la Basler Mission, mais aussi dans d'autres institutions – musées, jardins botaniques – qui, ensemble, forment un réseau d'acteurs, d'objets, de connaissances et de capitaux largement orienté vers les régions du monde colonial (voir SCHÄR 2015b, p. 61-103). À remarquer que ces mêmes milieux, comme la Basler Mission, collaborent avec les sociétés suisses de géographie, par exemple à Genève (voir ROSSINELLI 2013a, p. 73-74).

⁶ Adolf Christ, on le verra plus loin, assume la vice-présidence de la section suisse – de l'organisation coloniale léopoldienne siégeant à Bruxelles (voir chapitre 4.2) fondée par la SGG, tandis que Paul et Fritz Sarasin, au-delà de leur appartenance honoraire à la SNG (dès 1897), à la GGB (dès 1898) ou encore à la GEGZ (dès 1899), tiennent des conférences au sein des associations géographiques du pays (comme Paul à Berne le 14 mai 1898 et Fritz à Neuchâtel le 15 mars 1913), publient des articles (voir SARASIN Paul, « Einige Bemerkungen zur Eolithologie », in *Jahresberichte* de la GEGZ, vol. 9, 1908-1909, p. 209-220) et participent même aux réunions de l'ASSG (à l'image de celle tenue à Zurich du 22 septembre 1901 au 24 septembre 1901). Ils font en outre partie de la KNAG au Pays-Bas et de la GEB en Allemagne, recevant, de la part de cette dernière, une prestigieuse médaille en 1896 (voir SCHÄR 2015b, p. 297-298).

⁷ L'histoire de la revue de Rudolf Hotz, *Geographische Nachrichten*, mériterait une étude approfondie. Il s'agit d'un journal bâlois édité par Emil Birkhäuser consacré presque exclusivement à l'avancée de l'exploration et de la colonisation, avec une attention particulière au domaine économique. Avec un tirage de 24 numéros par année, il s'agit de la revue géographique de parution la plus fréquente en Suisse. Ce journal est en outre accompagné, en 1889-1890, d'un supplément appelé *Handels- und Industrieblatt* contenant nombre d'indications sur les opportunités de commerce et d'investissement outre-mer. Deux ans plus tard, l'OGCG de Saint-Gall fait de ce journal son périodique officiel, mais l'expérience dure relativement peu (jusqu'en 1894). Pourquoi et comment ce bimensuel voit-il le jour ? Quel est son impact public ? Qu'est-ce qui explique son succès et son déclin ? Il y aurait là de la matière à investiguer.

Certes, il fait partie des membres correspondants de l'OGCG de Saint-Gall et de la MGCG d'Aarau, devenant, pour la première, rédacteur du périodique sociétaire (entre 1892 et 1894)⁸, et, pour la seconde, intermédiaire auprès du gouvernement cantonal de Bâle-Ville afin d'obtenir une subvention (en 1888)⁹. Encore une fois, cependant, il n'y a pas de projet spécifiquement bâlois consacré à la création d'une société d'études géographiques: la MGCG finit alors par englober plusieurs membres provenant de Bâle¹⁰. Ainsi la bourgeoisie bâloise ne reste pas inactive en matière d'études géographiques au cours du XIX^e siècle, mais elle fait passer ses ambitions par d'autres voies.

La GEGB ne sera fondée que quelques années après la conclusion de la Grande Guerre, en 1923, sur l'initiative de Fritz Sarasin: un acteur déjà mentionné, qui fait partie de l'oligarchie bâloise et qui se trouve à la tête de plusieurs institutions suisses d'art, d'histoire naturelle, de préhistoire ou encore d'ethnologie¹¹. On est désormais à une époque totalement différente en ce qui concerne la manière occidentale de traiter les sciences géographiques (qui adoptent une approche de plus en plus régionaliste) et les études ethnologiques (qui s'inscrivent, quant à elles, dans un paradigme philologique ou encore naturaliste): dans les deux cas, la dimension commerciale, autrefois primordiale, s'évanouit et ces champs d'études tendent à s'institutionnaliser de manière indépendante¹². Il serait intéressant, dans ce cadre, d'interroger l'apparent anachronisme de la GEGB, étant donné qu'il s'agit d'une association érudite mise sur pied par une vieille génération bâloise d'illustres savants – à l'image de

⁸ J'y reviendrai au chapitre 3.1, même si, comme explicité dans la note précédente, j'ignore les raisons qui poussent les dirigeants de l'OGCG à collaborer avec Rudolf Hotz. Une recherche à ce sujet manque encore.

⁹ Lettre de Rudolf Hotz au chef du Département cantonal de l'éducation de Bâle-Ville, [?] octobre 1888, in SABS, VGL 21.

¹⁰ Parmi les adhérents rhénans à la MGCG, provenant à la fois de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, on trouve des compagnies industrielles (comme la fabrique métallurgique Aemmer & Cie) et commerciales (à l'image de la société d'expédition de marchandises Danzas & Cie) ainsi que de notables banquiers (par exemple Fritz Zahn-Geigy, beau-fils de Johann Rudolf Geigy) sans oublier d'autres personnalités actives non seulement dans le monde des affaires, mais également dans celui de la politique (notamment le député radical au parlement national Ambrosius Rosenmund). Voir Liste des membres, in *Fernschau* de la MGCG, vol. 4, 1890, p. XXIII-XXIV.

¹¹ Sur cet acteur, voir BALMER Heinz, «Sarasin, Fritz», in *DHS*, vol. 11, 2012, p. 71.

¹² Je reviendrai sur l'évolution disciplinaire de la géographie (qui subit un tournant méthodologique dès le XX^e siècle) au chapitre 3.2, où je propose une analyse des études publiées par les associations géographiques helvétiques dans leurs périodiques. Quant à l'institutionnalisation de l'ethnographie en tant que champs de recherche autonome en Suisse, on peut se référer à la thèse de doctorat de l'historien Serge Reubi (voir REUBI 2011c).

Felix Speiser¹³ – et de grands capitalistes – comme Alfred Sarasin¹⁴ – qui, à contre-courant de la tendance en vigueur dans les années 1920, continue à promouvoir l'interdépendance de la géographie et de l'ethnologie¹⁵.

La Geographische und naturwissenschaftliche Gesellschaft in Herisau (GNGH), ou la « curieuse » constitution, en 1881, d'une société savante « ordinaire »

Le lien entre sciences naturelles et géographie est très fort avant que cette dernière discipline ne commence à s'affirmer comme matière indépendante, dès le xx^e siècle. Le cas bâlois qu'on vient de survoler le confirme, avec la Naturforschende Gesellschaft in Basel qui, pendant des décennies, s'occupe, entre autres, de questions géographiques (on pourrait également mentionner la Société neuchâteloise des sciences naturelles, mise sur pied par le célèbre géographe Louis Agassiz et à l'origine de la fondation de la future université cantonale)¹⁶. Cela n'est donc pas étonnant de voir se former en Suisse une association combinant la géographie et les sciences naturelles. Ce qui étonne, par contre, c'est l'espace et le temps : Herisau en 1881. On est, en effet, à quelques kilomètres de Saint-Gall, où l'OGCG, société intercantonale de géographie commerciale, existe depuis trois ans déjà et accueille, entre autres, plusieurs adhérents provenant de la capitale appenzelloise (à ne pas oublier que Herisau représente le principal centre de finissage des produits textiles helvétiques)¹⁷. On peut mentionner, à titre d'exemple, Johann Conrad Eisenhut, Emanuel Meyer-Nägeli, Jakob Zähler et Fritz Zürcher¹⁸.

¹³ Sur cet acteur, voir BAERTSCHI Christian, « Speiser, Felix », in *DHS*, vol. 11, 2012, p. 827-828.

¹⁴ Sur cet acteur, voir WICHSER Hermann, « Sarasin, Alfred », in *DHS*, vol. 11, 2012, p. 70-71.

¹⁵ Les rares traces que j'ai trouvées dans l'historiographie sur les débuts de la GEGB (hélas très peu parlantes) se trouvent in BÖSIGER 1960, p. 12-14; OPFERKUCH 1998, p. 211-213 et REUBI 2011c, p. 318-320. Voir aussi SARASIN 1924 : il s'agit d'une sorte de présentation de la GEGB formulée par président fondateur Fritz Sarasin et parue dans le premier volume du périodique sociétaire.

¹⁶ La Naturforschende Gesellschaft in Basel monopolise la scène scientifico-associative bâloise jusqu'en 1895, tout en s'intéressant – à l'image de ce que font les sociétés de géographie européennes (voir chapitre 2.1) – à plusieurs terrains d'études, allant de la géologie à la botanique, sans oublier l'ethnographie (voir REUBI 2011c, p. 89). Sur l'exemple neuchâtelois indiqué entre parenthèses, voir JEANNERET 1993, p. 263 et suivantes.

¹⁷ FUCHS 1999, p. 203-221.

¹⁸ Voir Liste des membres, in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 3], 1880-1881, p. 94-97. Les acteurs ici mentionnés, à part Zürcher (de Teufen), proviennent de Herisau. Il s'agit de personnalités très influentes

Pourquoi, alors, mettre sur pied la GNGH si tôt et si près de l'OGCG ? Une telle question a certainement dû être posée au sein du comité directeur de cette dernière, étant donné qu'en 1883 il invite, sans succès, les dirigeants de la GNGH à fusionner leur société avec celle de Saint-Gall (pour l'intégrer en tant que section de l'OGCG)¹⁹. Si le manque de documents empêche une interprétation claire du rôle de la GNGH, les quelques indices que j'ai trouvés semblent concorder sur le fait que sa création serait due à une orientation différente en matière d'intérêts de ses membres. L'OGCG de Saint-Gall, on l'a vu, se concentre presque exclusivement sur le commerce, avec une attention particulière pour les marchands du textile et pour la création de débouchés en Afrique. L'étude de questions moins commerciales et plus régionales ne rentre pas dans les priorités ni dans les pratiques de la société saint-galloise : la GNGH pourrait alors représenter une alternative à l'approche géographique empruntée à Saint-Gall. Je base mon interprétation sur quatre facteurs. Avant tout, l'intitulé de la GNGH évoque une liaison entre la géographie et les sciences naturelles (et non pas le commerce, comme le fait celui de l'OGCG)²⁰. Deuxièmement, à une exception près, aucun homme d'affaires ne figure dans la dizaine de membres de la GNGH dont j'ai réussi à récupérer quelques informations : tout le monde exerce une profession différente, comme Paul Wiesmann, médecin, Theodor Felber, ingénieur forestier, ou encore Heinrich Volkart, Johannes Rohner et Johann Jakob Früh, instituteurs²¹. En troisième lieu, la GNGH organise dans les locaux de la Realschule de Herisau – une institution privée

dans la vie économique-politique appenzelloise tout comme dans celle de l'industrie textile helvétique. Sur leur compte, voir FUCHS Thomas, «Eisenhut, Johann Constantin», in *DHS*, vol. 4, 2005, p. 394 ; «Meyer, Emanuel», in *DHS*, vol. 8, 2009, p. 502 (cette fiche ne se réfère pas à Emanuel Meyer-Nägeli, mais à son père Emanuel Meyer-Wetter, dont le fils reprend les activités commerciales) ; «Zähner, Jakob», in *DHS*, vol. 13, 2014, p. 639 ; «Zürcher, Fritz», in *DHS*, vol. 13, 2014, p. 784. À remarquer, en outre, que plusieurs autres personnes ou organisations appenzelloises figurent dans la liste des membres susmentionnée (par exemple les firmes Buff & Sturzenegger à Trogen et Steiger & Cie à Herisau), de même que la section cantonale de l'USCI.

¹⁹ Lettre d'Arnold Ramsauer-Osenbrüggen et de Johannes Rohner (respectivement président et secrétaire de la GNGH) au comité directeur de l'OGCG, 6 octobre 1883, in AHV, OGCG 13.

²⁰ Pour rappel, OGCG est l'acronyme d'Ostschweizerische geographischcommercielle Gesellschaft (soit l'intitulé officiel de la société saint-galloise), tandis que GNGH correspond à Geographische und naturwissenschaftliche Gesellschaft in Herisau.

²¹ Ces noms, mis à part celui de Früh (célèbre géographe dont nous avons parlé au chapitre 2.6 et signalé comme promoteur de la GNGH, in JUD 1995, p. 70), sont repris d'un article de presse paru dans l'*Appenzeller-Zeitung* du 16 avril 1885 (vol. 58, n. 88, p. 1-2). Cette exception concerne Arnold Ramsauer-Osenbrüggen, premier président de la GNGH avec un passé de commerçant en Afrique du Nord au service de la maison Steiger & Cie de Herisau (voir WEHRLI 1938-1939, p. 10 avec note en bas de page).

d'enseignement supérieur²² – un cabinet de sciences naturelles qui dispose, entre autres, d'instruments d'observation optique, à l'image d'un télescope, ainsi qu'une collection de livres et de revues de géographie²³. Enfin, la GNGH décore l'en-tête de ses lettres avec une image fortement allégorique qui place le progrès technico-scientifique occidental, entouré d'une rayonnante lumière, au centre du monde (fig. 3).

La partie inférieure de l'en-tête est dominée par l'intitulé de la société, tandis que la supérieure montre, sur les côtés (à gauche comme à droite), deux situations ambivalentes de voyages outre-mer: l'une terrestre, située dans un désert traversé, à pied ou à dos de chameau, par un groupe d'indigènes (avec, loin derrière eux, des pyramides qui symbolisent l'ancienne civilisation orientale); l'autre maritime, où l'on voit un moderne trois-mâts occidental naviguer dans une zone apparemment déjà colonisée, comme le témoigne l'infrastructure portuaire mise en premier plan, symbole de la puissance et de la maîtrise de l'Occident sur un lieu autrement vierge. Au centre de l'image, on trouve une série d'instruments scientifiques couramment utilisés par les géographes et par les naturalistes de l'époque: un globe terrestre, avec, en bas à gauche, un rapporteur pour mesurer les angles et un compas à pointes sèches pour reporter les distances sur les cartes; puis, devant le globe, une longue-vue sur trépied; enfin, sur la droite, une cornue – récipient qui sert à distiller – sur son réchaud, rattachée à un dispositif de distillation. Cela sans oublier les livres (ouverts ou fermés) disséminés ici et là ainsi que la grande carte qui se trouve en guise de nappe. Entre cette série d'instruments au centre et les scènes de voyage sur les côtés, il y a une représentation de la nature sauvage, à la fois végétale et animale, qui incarne, peut-être, le véritable centre d'intérêt du club géographico-naturaliste qu'est la GNGH²⁴.

²² Voir, à ce propos, MARCACCI Marco, « École réelle », in *DHS*, vol. 4, 2005, p. 280.

²³ Informations tirées de l'*Appenzeller-Zeitung* du 16 avril 1885 (vol. 58, n. 88, p. 1-2) et du 17 octobre 1898 (vol. 71, n. 243, p. 2) ainsi que du règlement sociétaire de 1895 (voir *Statuten der Geographischwissenschaftlichen Gesellschaft in Herisau*, Herisau: Schläpfer, 1895, p. 3-4 et 6).

²⁴ Je tiens à remercier Stéphane Fischer, assistant conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Genève, pour son aide dans l'identification des objets ici présentés.



Figure 3. En-tête des lettres envoyées par la GNGH²⁵.

Si mon interprétation d'ensemble – consistant à voir dans la GNGH une institution plus scientifique qu'économique et représentant, par ce fait, une alternative à l'OGCG – demeure à l'état d'hypothèse, ce qui est sûr, en revanche, c'est que la société appenzelloise obtient une certaine visibilité publique. Son nom est répertorié dans le *Geographisches Jahrbuch* de Gotha (Allemagne) qui, depuis 1884, publie à intervalles réguliers des séries statistiques inventoriant les sociétés et les revues de géographie existant dans le monde. La GNGH apparaît dans les deux premières séries (1884 et 1891), après quoi elle disparaît (1896). Dans les indications fournies, on peut lire que ses membres ordinaires sont d'abord 81 puis 60²⁶. Un article de la presse appenzelloise rapporte, quant à lui, qu'une assemblée générale de la société a regroupé « environ 40 participants » en 1885²⁷. Avec quelques dizaines de participants, la GNGH arrive ainsi à exister pendant une certaine période²⁸. Sa précarité est cependant constante : elle

²⁵ Image tirée d'une lettre de Johannes Rohner au comité directeur de l'OGCG, 15 juillet 1883, in AHV, OGCG 13.

²⁶ WICHMANN 1884, p. 659 ; 1891, p. 470.

²⁷ *Appenzeller-Zeitung*, vol. 58, n. 88, 16 avril 1885, p. 1 (traduit par l'auteur). Ce même article contient aussi un compte rendu d'une conférence tenue au sein de la GNGH par un chimiste cantonal saint-gallois – un certain Ambühl – qui aborde un sujet hydrologico-sanitaire relatif aux régions environnantes : rien à voir, en somme, avec l'affairisme ultramarin typique de l'OGCG.

²⁸ Suffisamment pour être mentionnée parmi les plus importantes sociétés culturelles de Herisau dans l'histoire officielle de cette commune (voir FUCHS 1999, p. 251).

se manifeste non seulement par le manque d'une publication sociétaire, mais également par les absences fréquentes des congrès et des travaux de l'ASSG (association faîtière dont elle fait partie dès 1883)²⁹. Finalement, sa disparition de la scène géographico-associative helvétique n'est pas plus bruyante que son apparition : le silence et le mystère l'emportent. Du point de vue des sources, on perd toute trace de la GNGH vers la fin du XIX^e siècle, sans que personne ait l'air de s'en préoccuper³⁰.

²⁹ La GNGH est invitée à faire partie de l'ASSG lorsque cette dernière se trouve sous la direction de l'OGCG en 1883 : la réponse de Herisau sera affirmative (voir PV comité GGB, 18 octobre 1883 et 6 novembre 1883, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 6, 1883-1884, p. VII et IX). Initialement, la GNGH semble participer, par le biais de quelques enseignants de la Realschule de Herisau, aux rendez-vous de l'ASSG : Rohner, par exemple, présente au congrès national de géographie de Berne de 1884 une « *étude très solide* » sur « *l'établissement des collections géographiques pour les écoles* », tandis que Weckerle participe au rendez-vous suivant, à Genève en 1886, pour communiquer que sa société ne se sent pas encore prête pour assumer le mandat de direction de l'ASSG (voir PV assemblée SGG, 13 mai 1885, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 24, 1885, p. 84-85 ; PV séance ASSG, 9 août 1886, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 26, 1887, p. 9-13). Encore en 1888, à Aarau, la délégation de la GNGH refuse de s'engager dans ce sens (voir PV assemblée SGG, 16 novembre 1888, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 28, 1889, p. 12). Après quoi, il n'y a plus de contacts avec l'ASSG. Cela engendre une certaine nervosité chez Knapp, représentant de la SNG, qui, en 1896 à Genève, dénonce « *la situation [...] tout à fait anormale* » de la GNGH – « *elle n'existe probablement plus que sur le papier* » – et propose de « *la rayer de notre Association [des sociétés suisses de géographie]* » ; il n'en sera rien cependant (voir PV séance ASSG, 24 mai 1896, in *Le Globe* de la SGG, numéro spécial, vol. 35, 1896, p. 18-19). À remarquer qu'une situation analogue – refus d'assumer la direction de l'association faîtière pour la durée d'un mandat – se manifeste également au sein de la Société helvétique des sciences naturelles, dont la GNGH fait partie (voir « Bericht des Central-Comites der Schweiz[erischen] Naturforschenden Gesellschaft über das Geschäftsjahr 1888-89 », in *Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft*, vol. 72, 1889, p. 76).

³⁰ La dernière trace, par ordre chronologique, que j'ai trouvée au sujet de la GNGH est un court article qui signale son existence dans l'*Appenzeller-Zeitung* du 17 octobre 1898 (vol. 71, n. 243, p. 2).

Chapitre 2.11

Tour d'horizon des associations géographiques helvétiques en perspective internationale

Après avoir donné un contexte général du développement des sociétés de géographie dans le monde corrélativement à la montée des empires coloniaux (chap. 2.1) et caractérisé au cas par cas l'histoire des associations géographiques helvétiques fondées au XIX^e siècle (chap. 2.3 à 2.10), il est temps de faire une synthèse d'ensemble. Le but du présent chapitre est de répondre aux questions suivantes : quels sont les grands traits communs entre les sociétés suisses de géographie ? *Vice versa*, quelles sont leurs différences ? Enfin, comment se situe le cas helvétique par rapport à l'étranger ?

Au risque de proposer une analyse quelque peu binaire, je pense qu'une telle synthèse est utile pour la compréhension du sujet traité. Premièrement, elle permet de sortir d'une grille de lecture cantonale pour avoir une vue d'ensemble du milieu associatif d'études géographiques qui émerge en Suisse au temps des colonies. En deuxième lieu, c'est l'occasion de relever les principales caractéristiques de ce milieu, convergentes ou divergentes. Enfin, le cas helvétique ne peut être sérieusement apprécié qu'en le restituant dans le contexte international : il s'agit de la seule manière de saisir les éventuelles spécificités suisses.

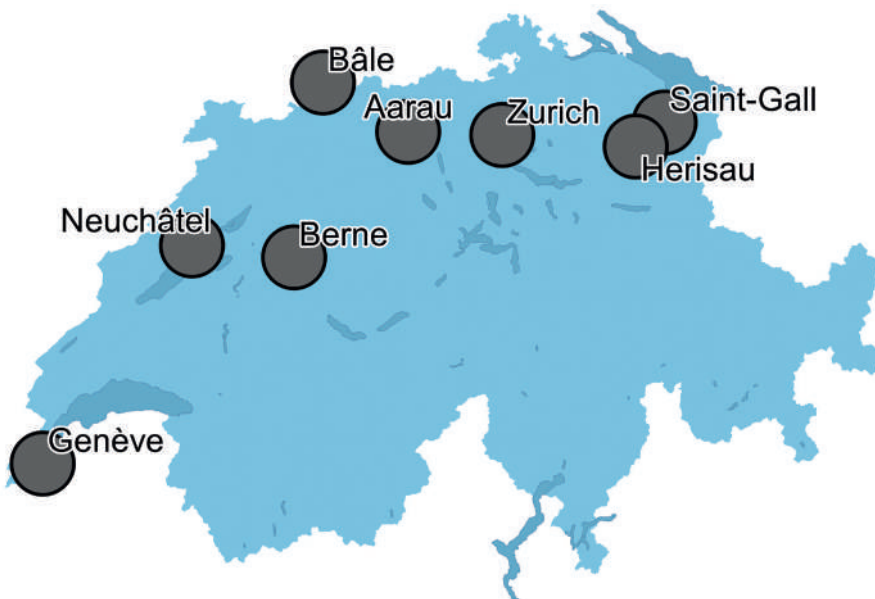
Bien que ce chapitre s'apparente à une conclusion intermédiaire, nombre de questions, qui concernent par exemple le rôle des femmes ou encore

les budgets sociétaires, ne seront pas traitées. On y reviendra à la fin de l'ouvrage, lorsque tous les éléments utiles à leur traitement seront dévoilés (chap. 5.1).

Les grands traits communs

Les sociétés helvétiques de géographie, on l'a vu, sont des cercles de sociabilité bourgeoise où se retrouvent, à titre privé, plusieurs représentants des milieux dirigeants publics et privés du pays, comme de grands hommes d'affaires, des professeurs, des politiciens, des cadres militaires ou encore des voyageurs (explorateurs et missionnaires). L'intérêt commun de ces acteurs s'oriente vers les régions d'outre-mer, sujettes, à différents degrés, à la pénétration coloniale européenne. Ces régions leur semblent à fort potentiel économique, mais aussi scientifique ou d'autre nature. Les associations géographiques mettent donc en réseau une série d'acteurs individuels (personnes) et collectifs (organisations) intéressés à la connaissance et à l'exploitation des pays lointains.

Ce milieu d'études de la géographie émerge dans les grandes villes suisses de confession protestante – Genève, Berne, Neuchâtel et Zurich, mais aussi Bâle (malgré l'absence, au XIX^e siècle, d'une association géographique proprement dite) – qui sont également les moteurs du développement commercial et financier du pays dans le monde. D'autres villes à confession mixte – Saint-Gall, Aarau, Herisau – complètent le tableau. Il s'agit, dans l'ensemble, de places économiques importantes, qui englobent les deux principales branches d'exportation de la Suisse – le textile dans les régions orientales et l'horlogerie dans les régions occidentales – ainsi que les centres bancaires genevois, zurichois et bâlois. Ces trois derniers lieux, avec Berne (capitale politique de la Confédération), représentent également les principaux pôles culturels du pays. Un coup d'œil à la carte suivante (carte 1) suffit à remarquer comment l'ensemble du mouvement géographico-associatif helvétique s'établit dans des agglomérations industrialisées, essentiellement au nord, et non pas dans les régions méridionales à prédominance agricole.

Carte 1. Emplacement des sociétés suisses de géographie au XIX^e siècle (avec Bâle)¹

En dépit de l'inexistence d'une politique coloniale officielle de la part de la Confédération, les sociétés suisses de géographie – exception faite, en partie, pour la GNGH² – encouragent, au XIX^e siècle, une adhésion helvétique à l'impérialisme européen. Pour ce faire, ces sociétés adoptent un programme d'action qui se divise en deux volets. L'un idéologico-intellectuel: production de savoirs prétendument scientifiques au sujet de l'outre-mer, cependant imprégnés de préjugés raciaux et de considérations péjoratives qui visent à justifier la soi-disant nécessité d'une domination occidentale. L'autre économico-pratique: élaboration et exécution de projets expansionnistes, concernant, par exemple, la conquête de nouveaux marchés. Or, dans le cadre de l'expansion européenne de l'époque, ces deux volets s'entrelacent

¹ Carte réalisée au Laboratorio geocartografico «Giuseppe Caraci» de l'Università Roma Tre (mars 2018). À remarquer, comme déjà dit, que Bâle ne dispose pas de société de géographie au XIX^e siècle (la GEGB n'est fondée qu'en 1923) mais participe tout de même à la vie associative des autres cercles d'études géographiques du pays.

² Le cas de Herisau, on l'a vu, est particulier: les rares sources que j'ai trouvées au sujet de la GNGH ne permettent pas d'attester que le colonialisme est au centre des intérêts de cette société.

et se complètent mutuellement : l'idéologie dominatrice soutient la pratique conquérante et *vice versa*, tout en cherchant dans la science, typiquement dans la géographie, une rationalisation pour innocenter et pour optimiser à la fois le processus à l'œuvre³. Développant ce double volet, les associations géographiques helvétiques poursuivent alors une même ambition : faire en sorte que la Suisse – ou, du moins, sa bourgeoisie – ne reste pas à l'écart du concert des grandes puissances qui dominent la planète⁴.

Les grands traits distinctifs

Si la bourgeoisie helvétique intégrée aux sociétés de géographie aspire à jouer un rôle dans l'impérialisme colonial européen (motivée par des intérêts économiques, scientifiques ou encore religieux), ce rôle n'est pas toujours pareil. Les visées qui se cristallisent au sein des associations géographiques ne sont pas forcément les mêmes partout. Les sociétés de géographie ont des compositions socioprofessionnelles diverses et cette diversité définit leurs priorités.

Prenons l'exemple du commerce. Les associations qui s'engagent le plus dans cette voie sont l'OGCG et la MGCG, dont l'écrasante majorité d'adhérents fait partie du monde industriel et commercial. La SGG, inversement, n'arrive pas à s'activer dans ce domaine : son nombre de commerçants est insuffisant pour orienter la société vers un but commercial. D'autres sociétés se fixent pour objectif de stimuler le développement du commerce, comme la SNG et l'EGZ (ancêtre de la GEGZ) : elles finissent cependant par abandonner cette priorité, car leurs principaux collaborateurs sont des missionnaires (à Neuchâtel) et des académiciens (à Zurich). Il existe donc une corrélation entre les activités des sociétés et le profil de leurs associés⁵.

Les associations qui s'engagent dans la géographie dite commerciale sont les seules qui mettent sur pied un musée dédié à l'exposition d'objets de provenance ultramarine (séries d'étoffes, accessoires décoratifs ou d'autres

³ JOST 1992b, p. 98 ; ROSSINELLI 2017a, p. 6.

⁴ La suite de cet ouvrage abordera cette question sous l'angle d'abord idéologico-intellectuel (voir partie 3) puis économique-pratique (voir partie 4), bien que, comme déjà dit, ces deux volets se recoupent facilement et fréquemment.

⁵ Une telle corrélation n'est cependant pas automatique. Autrement dit, le fait qu'une société soit dominée par un certain type de membres ne veut pas dire qu'elle accorde son attention aux intérêts de ces derniers. Prenons le cas de la SNG : les instituteurs sont très nombreux en son sein, mais leur influence est à peu près nulle. Au contraire, les missionnaires (moins nombreux que les instituteurs, mais à égalité avec les commerçants) arrivent à orienter l'attention sociétaire vers leurs domaines d'activités ethnogéographique-religieuses à force de contributions écrites et orales.

outils d'usage quotidien). Ce n'est pas anodin que la GGB, plus ancrée à la dimension politico-diplomatique de la géographie qu'à la commerciale, n'envisage pas une création du genre. Le même constat vaut pour la SGG, dans la mesure où le commerce ne rentre pas dans ses priorités. L'OGCG, la MGCG et l'EGZ, en revanche, fondent une grande partie de leur succès sur les musées qu'elles constituent.

Si les activités commerciales et muséales – qui vont de pair⁶ – tendent à se concentrer en Suisse alémanique, la Romandie, en revanche, se distingue pour au moins deux raisons. *Primo*, la SGG et surtout la SNG sont les seules associations géographiques du pays qui organisent des collaborations systématiques avec les missionnaires, exploitant ainsi leurs informations ultramarines et contribuant à divulguer leur cause religieuse. *Secundo*, il s'agit également des seules associations qui accueillent en leur sein quelques partisans de l'anticolonialisme (anarchistes exilés) dans un milieu autrement favorable à l'expansion coloniale (sous l'emprise des radicaux, des libéraux ou encore, dans une moindre mesure, des conservateurs)⁷.

La dernière grande différence à signaler, au risque de sembler banal, concerne les périodes de fondation des sociétés suisses de géographie (tableau 1).

*Tableau 1. Fondation des associations géographiques helvétiques au XIX^e siècle (par ordre chronologique)*⁸

Date	Société	Lieu
1858	SGG	Genève
1873	GGB	Berne
1878	OGCG	Saint-Gall
1881	GNGH	Herisau
1884	MGCG	Aarau
1885	SNG	Neuchâtel
1887	EGZ ⁹	Zurich

⁶ Sur le rôle des musées dans l'expansion commerciale, voir SIEBOLD 1843.

⁷ Un tel accueil, on l'a vu, se justifie par la renommée scientifique des anticolonialistes en question.

⁸ Ce tableau n'inclut pas l'ASSG (fondée en 1881 à Berne avec un siège itinérant), car il s'agit d'une association faitière.

⁹ Je ne considère, ici, que la date de fondation de l'EGZ. Cette société, comme précédemment montré, existe jusqu'en 1899, puis elle fusionne avec la GGZ (qui, de son côté, est mise sur pied en 1897).

La périodisation se divise en trois parties. Nous avons, tout d'abord, la fondation de la première société de géographie du pays au milieu du XIX^e siècle. Deux autres sociétés sont fondées par la suite, notamment dans les années 1870. Durant la décennie suivante, enfin, les quatre sociétés restantes – trois, si l'on exclut la GNGH qui pèse extrêmement peu – font leur apparition. Cette accélération relative en matière de fondation d'associations géographiques n'est pas spécifique à la Suisse, mais s'inscrit, comme on le verra ci-dessous, dans les dynamiques du contexte international.

La Suisse : un cas particulier par rapport à l'étranger ?

Le dernier quart du XIX^e siècle représente la période d'expansion maximale du mouvement associatif consacré à l'étude de la géographie. Il s'agit de l'époque où l'Europe se (re)lance dans une vague colonialiste politisant son expansion outre-mer. Je ne reviendrai pas sur les raisons économiques, politiques ou d'autres natures qui expliquent ce phénomène. Je me limite à rappeler la liaison étroite qui existe entre l'essor des associations géographiques et l'avancée de la colonisation, cela dans des régions du monde, soulignons-le, encore loin d'être maîtrisées, cartographiées ou tout simplement connues par les milieux dirigeants européens¹⁰.

Or, le cas de la Suisse n'a rien d'exceptionnel par rapport au contexte international. Malgré le manque d'un accès direct à la mer ou la modestie des forces militaires qui sont des facteurs limitant la participation helvétique à la conquête coloniale, la bourgeoisie du pays n'hésite pas, à l'instar de ce qui se passe à l'étranger, à fonder des cercles d'études géographiques clairement orientés vers le colonialisme. Loin de se limiter à rester sur le plan des études, ces derniers lancent également des voyages exploratoires ou encore des projets lucratifs dans le monde colonial, sans oublier leurs collaborations nationales (par exemple avec les autorités fédérales au sujet de la défense et de l'extension des intérêts suisses outre-mer) ou internationales (notamment en matière de congrès de géographie). Tout, en somme, reflète le genre de pratiques existant à l'étranger¹¹.

¹⁰ Pour un approfondissement, voir chapitre 2.1 (auquel les prochaines pages, sauf contre-indications, vont faire référence en matière de sociétés géographiques européennes).

¹¹ Même si, dans le cas helvétique, il n'y a pas – et pour cause – de collaborations gouvernementales comportant des aspects de conquête militaire, comme cela est le cas du Portugal (SGL) ou encore des Pays-Bas (KNAG).

Si l'on regarde plus en détail le développement des sociétés de géographie en Suisse corrélativement au reste de l'Europe, on remarque trois facteurs. Premièrement, les plus anciennes associations portent un intitulé purement géographique, sans que des ambitions commerciales ou des combinaisons avec d'autres disciplines (comme l'ethnographie ou les sciences naturelles) soient affichées : c'est le cas de Paris (SGP), de Berlin (GEB) ou encore de Londres (RGS), mais aussi de Genève (SGG) et de Berne (GGB). Ces sociétés « ancestrales » demeurent les plus importantes dans le temps ainsi que les plus proches du pouvoir gouvernemental de leur pays. Deuxièmement, l'accroissement du nombre des associations géographiques, particulièrement visible dès les années 1870, s'accompagne de connexions interdisciplinaires : en Suisse comme à l'étranger, on assiste à l'essor de sociétés qui combinent la géographie au commerce (Saint-Gall, Milan, Madrid et Bordeaux, par exemple) ou à d'autres matières (ethnographie à Zurich, anthropologie à Stockholm, linguistique à Gênes, pour se limiter à ces trois cas). Troisièmement, le poids relatif du milieu géographico-associatif helvétique est sans commune mesure. Au début des années 1890, la Suisse est le pays qui dispose du plus grand nombre de sociétés dans le monde après la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la Russie. En matière d'adhérents, elle se fait dépasser uniquement par les empires français, allemand, britannique et italien, tout en étant à presque parité avec l'Autriche-Hongrie. Déjà remarquables dans l'absolu, ces données le sont encore plus si on les rapporte à la taille démographique ou territoriale de la Confédération¹².

Comment expliquer une telle quantité, en terres helvétiques, d'associations et d'associés ? J'entrevois deux raisons principales, les deux étant exogènes au milieu associatif en question. *Primo*, la structure économique, politique et culturelle de la Suisse n'est pas unitaire : malgré l'existence d'un État central, définitivement constitué en 1874, la vie du pays s'axe largement sur le plan des cantons. Dans ce cadre, chaque bourgeoisie cantonale développe ses propres intérêts de manière initialement indépendante ; la recherche d'une cohésion nationale arrive éventuellement par la suite. Cela explique, selon moi, l'existence de sociétés de géographie dans sept cantons différents ainsi que leur regroupement au sein d'une association faïtière unique en son genre¹³. *Secundo*, l'improbabilité, en Suisse, d'entreprendre une politique

¹² WICHMANN 1891, p. 466.

¹³ À ma connaissance, aucun autre pays, au XIX^e siècle, ne dispose de fédération d'associations géographiques. Ce genre d'institution semble apparaître beaucoup plus tard : l'Union géographique internationale, par exemple, est créée en 1922 dans le sillage de l'organisation (désormais cinquantenaire)

officielle de colonisation – faut-il rappeler l'éloignement du pays de la mer ou encore la faiblesse de l'armée fédérale? – empêche (ou, en tout cas, décourage) la fondation de groupes de pression ouvertement colonialistes tels que les partis coloniaux fondés en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne. Ces derniers rassemblent nombre de notables politiques, de grands hommes d'affaires, de ligues navales ou encore de groupements nationalistes, sans oublier les comités spécifiquement mis sur pied par les sociétés de géographie¹⁴. Tout cela manque – et n'a pas véritablement raison d'être – en Suisse. C'est pourquoi, à mes yeux, les associations géographiques helvétiques connaissent un grand succès. S'agissant des seules institutions du pays entièrement consacrées au colonialisme (dans ses multiples facettes scientifiques, économiques ou encore religieuses), elles catalysent l'attention des milieux nationaux intéressés à l'exploration et à l'exploitation des régions d'outre-mer¹⁵.

Concernant l'idéologie professée, rien de particulier ne caractérise, en perspective internationale, le cas helvétique: l'appui à la cause de l'expansion coloniale – qui se base, entre autres, sur des considérations nationalistes et racistes¹⁶ – est dominant. L'opposition à une telle cause, extrêmement minoritaire, se retrouve aussi à l'étranger – par exemple en Italie¹⁷ – mais, tout comme en Suisse romande, son impact est minime sinon nul. Dans ce contexte idéologique largement favorable à la colonisation, je me limite à préciser le fait suivant: l'engagement missionnaire, particulièrement important au sein des associations géographiques helvétiques, n'est pas systématique en Europe. Il concerne de préférence les pays à confession protestante (comme l'Allemagne), les pays de foi catholique (à l'image de la France ou encore de l'Italie) sont peu représentés¹⁸.

des congrès internationaux de géographie, tandis que la Deutsche Gesellschaft für Geographie n'est mise sur pied qu'en 1995.

¹⁴ LEJEUNE 1993, p. 164-165 et 167.

¹⁵ On a remarqué, au fil des pages précédentes, que d'autres lieux institutionnels consacrés à l'outre-mer existent en Suisse (par exemple les maisons missionnaires, mais on pourrait aussi parler des sociétés antiesclavagistes: voir DAVID, ETEMAD et SCHAUFELBUEHL 2005, p. 107-154). Il s'agit cependant d'institutions aux buts relativement spécifiques (développement des missions et abolition de la traite, dans ce cas), tandis que les sociétés de géographie, qui englobent, entre autres, ces mêmes objectifs et ces mêmes acteurs, proposent un horizon plus large mettant harmonieusement en relation développement scientifique, foi chrétienne, aide humanitaire, expansion commerciale et ainsi de suite.

¹⁶ On le verra, en particulier, au chapitre 3.3.

¹⁷ CERRETI 1995a.

¹⁸ Quelques remarquables exceptions, à ce propos, sont tout de même à signaler, comme celles du cardinal Charles Lavigerie à Paris ou encore du pasteur Giacomo Weitzecker à Rome. Voir CEILLIER 2008 et CERRETI 1993a.

Finalement, le milieu associatif d'études géographiques qui émerge en Suisse au XIX^e siècle ne présente aucune spécificité propre par rapport à celui qui apparaît au sein des empires coloniaux européens. Le fonctionnement des sociétés de géographie est le même partout, tout comme les profils et les ambitions des acteurs qui les dirigent. Ces sociétés matérialisent le lien entre géographie et impérialisme autant par leur engagement idéologico-intellectuel que par leur engagement économique-pratique en faveur de la domination occidentale dans le monde. Les particularités qu'on observe en terres helvétiques (comme le nombre singulièrement élevé d'associations ou encore la forte présence missionnaire en leur sein) sont dues aux caractéristiques générales du pays et non pas à une marque distinctive des sociétés de géographie. C'est pourquoi, me semble-t-il, on ne peut pas caractériser la Suisse comme un cas à part dans le contexte impérialiste du développement de la géographie et de ses institutions.

PARTIE 3

PRODUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS DES SOCIÉTÉS SUISSES DE GÉOGRAPHIE (1860-1914)

Chapitre 3.1

Fixer le monde noir sur blanc

Après avoir survolé, au cours des chapitres précédents, les principaux aspects de l'histoire des sociétés suisses de géographie, je m'intéresse maintenant à leur production intellectuelle. En tant qu'organes institutionnels de la discipline géographique, ces associations, au XIX^e siècle, s'occupent de promouvoir toutes les branches de la science émergente qu'est la géographie, cela autant en Suisse qu'à l'étranger¹. Leurs champs d'investigation sont multiples: à côté de la description et de la représentation du monde, on trouve, par exemple, la recherche d'une méthodologie commune ou encore la constitution d'une histoire disciplinaire de la matière traitée². Sans oublier le vaste terrain des applications pratiques, car le développement des savoirs géographiques sert avant tout à répondre aux demandes concrètes – soient-elles d'ordre militaire, économique, social, politique ou culturel – des milieux dirigeants de l'Occident³.

Les connaissances produites par les sociétés de géographie, au niveau international, prennent plusieurs formes. En règle générale, les données sont d'abord recueillies, sur le terrain ou dans la littérature, puis élaborées et enfin divulguées, principalement par le biais des séances et

¹ C'est ce qu'affirment assez systématiquement les statuts de n'importe quelle association géographique.

² PÉAUD 2016, p. 137-167.

³ CERRETI 2000a, p. 1-12.

des publications⁴. D'intenses contacts s'instaurent entre associations géographiques afin d'échanger des lettres, des ouvrages, des cartes, voire des conférenciers. Des bibliothèques et des cartothèques sont ouvertes en leur sein, parfois même des expositions muséales sont organisées⁵.

Le but du présent chapitre est d'expliquer comment les sociétés helvétiques produisent, diffusent et conservent leurs savoirs au XIX^e siècle. Pour ce faire, je vais présenter deux outils essentiels : les agents correspondants d'un côté et les périodiques sociétaires de l'autre. La plupart des associations géographiques dans le monde reçoivent constamment des informations par le biais de leurs membres vivant à l'étranger ou ailleurs dans le pays. Ces informations, pouvant être de simples notices comme de rapports articulés, ne manquent guère d'être publiées dans leurs revues⁶. La Suisse, dans ce contexte, ne fait pas exception. La présentation de ces deux outils me permettra, dans les chapitres suivants, d'analyser finement, des points de vue quantitatif et qualitatif, la production intellectuelle des sociétés suisses de géographie. Les prochains paragraphes servent à poser les bases pour une telle analyse⁷.

Les réseaux de construction et de circulation des savoirs géographiques

Explorer le monde, notamment d'outre-mer, pour le mettre en récit est de loin l'activité la plus fréquente des sociétés de géographie européennes au XIX^e siècle⁸. Comment, dans ce cadre, la fixation des connaissances géographiques a-t-elle lieu ? Trois étapes sont caractéristiques de ce processus. Il y a, d'abord, la réalité du terrain, vécue et parcourue par des acteurs sur place, tels que les explorateurs, les missionnaires ou encore les colons. Suivant leurs ambitions, ces derniers récoltent des informations concernant les lieux qu'ils observent et les transmettent aux associations géographiques en Europe. En leur sein se déroule la deuxième étape : leurs membres se chargent d'analyser,

⁴ Plusieurs niveaux de communication existent. Le fait qu'une société invite un orateur pour donner une conférence ne veut pas dire que cette dernière soit accessible à tous les adhérents. Il n'est pas inusuel que certaines séances – à l'image de celles animées à la SNG par le prince français Roland Napoléon Bonaparte entre 1890 et 1908 – ne soient ouvertes qu'à des membres rigoureusement sélectionnés par le comité directeur. Voir MEILLARD 2017, p. 43.

⁵ Comme dans le cas de l'OGCG, de la MGCG ou encore de la GEGZ. Voir chapitres 2.5, 2.7 et 2.9.

⁶ Sous réserve de modification de la part des rédacteurs.

⁷ L'analyse en question se trouve aux chapitres 3.2 et 3.3.

⁸ HEFFERNAN 2009, p. 4-13.

de travailler et finalement de divulguer ces informations aux différents publics – cercles capitalistes, communautés scientifiques ou encore milieux gouvernementaux – qui en font la demande. La réception et l'utilisation des savoirs géographiques produits par ces sociétés représentent l'aboutissement du processus, qui peut être relancé sur d'autres pistes⁹.

En termes schématiques, on pourrait dire que les sociétés de géographie se situent entre les « récolteurs » des informations géographiques et leurs « exploitants ». D'un côté, elles encouragent et encadrent les voyages d'exploration, à travers, par exemple, des supports matériels, des distinctions honorifiques ou encore des instructions méthodologiques¹⁰. De l'autre, elles livrent des « produits finis » et « scientifiquement validés » aux publics capables de s'en servir, obtenant ainsi, de leur part, d'importants appuis économiques et politiques¹¹. Ces sociétés cristallisent donc l'essentiel de la production géographique relative à l'exploration du globe, qui, d'ordinaire, se relie aux multiples intérêts de leurs interlocuteurs.

La question se pose alors de savoir comment, concrètement, les associations de géographie bâtissent leurs réseaux de correspondance. Parfois, l'initiative est prise par des individus (un explorateur) ou par des collectivités (un groupement, une compagnie) intéressé-e-s à une certaine partie du monde. Ces acteurs font part aux sociétés de géographie de leurs informations et de leurs projets afin d'instaurer une collaboration avec elles : sous le patronage de ces sociétés, l'accès à certains milieux ou à certains services, tels que la prise en charge des voyages outre-mer par la marine de l'État, est bien facilité¹². D'autres fois, ce sont les associations qui demandent des collaborations : par exemple avec les missionnaires, dans le but, entre autres, d'avoir accès aux données territoriales, climatiques ou encore humaines des endroits où ils vivent, en échange de quoi leur œuvre (religieuse, scientifique) fait l'objet d'une certaine publicité¹³. Dans un cas comme dans l'autre, les liens interpersonnels jouent un rôle fondamental dans l'établissement des contacts initiaux. Ces liens peuvent devenir institutionnels à travers la nomination, suivant des modalités variables¹⁴,

⁹ PÉAUD 2016, p. 93-98.

¹⁰ SURDICH 1980, vol. 1, p. 26 et suivantes; SURUN 2006, p. 116 et suivantes. Sur la formation des voyageurs-géographes, voir également CERRETI 1995b.

¹¹ SURDICH 2007, p. 33-39.

¹² LEJEUNE 1993, p. 34-35.

¹³ ROSSINELLI 2013b, p. 209.

¹⁴ Au sein de la SGG, la nomination des agents correspondants suit une procédure plutôt restrictive : le candidat doit d'abord être examiné par le comité directeur sur la base de ses propres travaux, à la suite de quoi le vote sur son admission, à majorité absolue, passe à l'assemblée (voir MONTAQUILA 2014,

au titre d'agent correspondant : une distinction attribuée à des informateurs très engagés ou bien réputés¹⁵. Ce faisant, les sociétés ont la possibilité d'étendre leurs liens à l'extérieur avec des représentants officiels, mais aussi de recevoir, de leur part, toute sorte de nouvelles, tandis que les agents nommés, au-delà du prestige que cette charge leur confère, peuvent profiter, au besoin, d'un support sociétair direct.

La Suisse, avec ses associations géographiques, intègre pleinement ces réseaux. Toutes les sociétés établissent des contacts à l'étranger ou à l'intérieur du pays, par le biais de professeurs, de commerçants ou encore d'explorateurs. Cinq d'entre elles, suivant la pratique en vogue, institutionnalisent leurs liens par la nomination d'agents correspondants : il s'agit de la SGG (Genève), de la GGB (Berne), de l'OGCG (Saint-Gall), de la MGCG (Aarau) et de la SNG (Neuchâtel). La GNGH (Herisau) et la GEGZ (Zurich), en revanche, n'en disposent pas¹⁶.

Les périodiques sociétaires helvétiques publient régulièrement les listes de leurs membres, où, à côté des effectifs et des honoraires, figurent aussi les correspondants. Pour comprendre l'évolution quantitative et la couverture géographique de ces derniers, j'ai réalisé – sur la base de ces sources¹⁷ – des tableaux statistiques à partir desquels il m'a été possible de dégager les tendances suivantes¹⁸.

p. 46-47). À la MGCG, par contre, il suffit de correspondre activement avec la société par l'envoi d'informations, de photos ou d'autres matériaux d'intérêt économique ou scientifique pour obtenir une telle nomination (voir SCHÄRER 2009, p. 38-39).

¹⁵ CERRETI 1992, p. 20-21.

¹⁶ J'ignore si la GNGH, au moment de sa fondation en 1881, prévoyait des agents correspondants. Dans le règlement de 1895 – le seul en ma possession – il n'y en a aucune trace (voir *Statuten der Geographischwissenschaftlichen Gesellschaft in Herisau*, Herisau : Schläpfer, 1895). Les statuts initiaux de 1899 de la GEGZ ne prévoient pas non plus d'agents correspondants (voir *Statuten für die Geographisch-Ethnographische Gesellschaft Zürich*, 1899, in BN, V ZH 22321), ni ceux de la GGZ de 1897 (voir *Statuten der Geographischen Gesellschaft Zürich*, novembre 1897, in BN, V ZH 22321). Le règlement de 1887 de l'EGZ, qui s'est fusionnée par la suite avec la GGZ pour créer la GEGZ, fait en revanche figurer cette typologie de membres (voir *Statuten der Ethnographischen Gesellschaft in Zürich*, 23 février 1888, in BN, V ZH 22077).

¹⁷ Les archives des sociétés suisses de géographie conservent (parfois) les listes manuscrites des agents correspondants. Étant donné leur fragmentation et leur manque de continuité, j'ai préféré utiliser les listes publiées, qui représentent, dans ce cas, une source plus complète et fiable. De temps en temps, j'ai cependant dû corriger quelques données relatives aux lieux, aux noms ou encore aux nombres de membres en activité, étant donné qu'il m'est arrivé plus d'une fois de trouver des noms appartenant à des personnes désormais décédées.

¹⁸ Je joins une version condensée de ces tableaux montrant l'évolution par continent et par société du nombre des agents correspondants à la fin du présent ouvrage. Pour éviter d'alourdir les annexes, j'ai décidé d'omettre les toponymes des pays et des villes ainsi que les noms des agents, qui feront cependant l'objet d'exemples ponctuels dans la suite du texte. Voir annexes statistiques 1-5.

La SGG et la GGB, soit les deux premières sociétés suisses de géographie, placent leurs agents correspondants très majoritairement en Europe. Dans le cas de Genève, dont les listes sont disponibles pour les années 1873, 1876 et 1884-1914, le taux moyen de couverture du continent européen est de 77% (avec la France en tête, suivie de la Suisse et de la plupart des autres pays)¹⁹. Il suffit de prendre une liste de la SGG au hasard pour trouver, en qualité de correspondants, des hauts représentants du monde académique et universitaire, de la presse ou encore de la diplomatie internationale, tous appartenant, comme habituellement dans ce genre de milieux, à des couches aristocratico-bourgeoises²⁰. Le même constat vaut pour la société bernoise, avec une moyenne de 74% d'agents situés en Europe pour la période 1878-1912²¹. Au-delà des catégories socioprofessionnelles mentionnées pour Genève, valables également pour Berne, la GGB s'appuie en particulier sur les dirigeants d'autres institutions géographiques souvent liés au monde politique et militaire²². Quant aux correspondants outre-mer, situés surtout en Amérique (12% pour la SGG, 19% pour la GGB), leur profil est *grosso modo* le même²³. Ces sociétés s'orientent donc vers les grandes villes occidentales, notamment européennes, où elles ont l'occasion de représenter officiellement la Confédération lors, par exemple, des congrès internationaux de géographie²⁴.

¹⁹ Voir annexe statistique 1.

²⁰ Dans la liste de 1876, par exemple, on trouve des personnalités telles que Léon de Rosny, orientaliste à Paris (France), Charles Rieu, professeur de langues arabes au Collège universitaire de Londres (Grande-Bretagne), Friedrich von Hellwald, directeur de la *Gazette d'Augsbourg* (Allemagne), Ami Boué, géologue et membre de l'Académie de Vienne (Autriche), ou encore Auguste Meulemans, consul général de la République de Nicaragua à Bruxelles (Belgique). Voir Liste des membres, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 15, 1876, p. II.

²¹ Voir annexe statistique 2.

²² Ainsi, la liste de 1879-1880 inclut les géographes Ernst Behm, rédacteur en chef de la célèbre revue *Petermanns Geographische Mitteilungen* à Gotha (Allemagne), et Charles Maunoir, secrétaire général de la SGP à Paris (France), les colonels Emil Henri Joseph Adan, vice-président de la SRBG à Bruxelles (Belgique), et Julius von Stubendorf, directeur du bureau de topographie militaire à Saint-Petersbourg (Russie), ou encore le prince et politicien Onorato Caetani, président de la SGI à Rome (Italie). Voir Liste des membres, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 2, 1879-1880, p. 99-101.

²³ Au milieu des années 1880, la GGB est reliée au continent américain par Johann Alemann, fondateur et rédacteur de l'*Argentinisches Wochenblatt* à Buenos Aires (Argentine), ou encore par Ernst Röthlisberger, professeur universitaire d'histoire et de philosophie à Bogota (Colombie), tandis que la SGG a des liens avec l'explorateur scientifique Frank Vincent à New York et avec le consul suisse Francis Berton à San Francisco (États-Unis). Voir Liste des membres, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 7, 1884-1885, p. 320-321 ; *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 23, 1884, p. 92.

²⁴ C'est le cas du congrès de Paris de 1875, auquel participent les représentants de la SGG et de la GGB en tant que délégués du Conseil fédéral (sans oublier que les deux seuls congrès internationaux de géographie tenus en Suisse, jusqu'à aujourd'hui, sont organisés à Berne, en 1891, et à Genève,

Un scénario assez différent caractérise les réseaux de correspondance de l'OGCG et de la MGCG. En tant que sociétés de géographie ouvertement commerciale, la localisation et la typologie de leurs informateurs tendent à être plus variées. L'association de Saint-Gall, qui publie ses listes d'agents entre 1879 et 1891, puis en 1895, en 1897 et en 1901, n'a qu'une moyenne de 35 % d'interlocuteurs en Europe. Cela veut dire qu'à peu près deux tiers de ses informateurs se situent outre-mer, principalement dans les régions côtières méridionales, notamment en Asie (24 %) et en Amérique (22 %), mais aussi en Afrique (15 %)²⁵. La plupart des relais saint-gallois sont de type économique – négociants, commerçants ou encore représentants d'entreprises, souvent occupant une fonction consulaire –, tandis que le milieu intellectuel – professeurs, chercheurs scientifiques – demeure minoritaire²⁶. La MGCG donne une place majeure à l'Europe savante dans la mesure où cette société, à côté de ses objectifs commerciaux, s'intéresse également à des questions plus culturelles et artistiques²⁷. Ainsi, environ la moitié des agents correspondants de l'association argovienne se situe en Europe entre 1886 et 1890, seule période de publication des listes des membres. En revanche, l'autre moitié – composée majoritairement de missionnaires et d'hommes d'affaires²⁸ – se répartit entre les continents asiatique (18 %), américain

en 1908). Voir Internationaler Kongress für geographische Wissenschaften, Paris, 1875, in AF, E14 1000/39 871.

²⁵ Voir annexe statistique 3.

²⁶ À titre d'exemple, la liste d'agents correspondants de l'OGCG de 1880-1881 comprend un représentant (P. Furrer) de l'entreprise suisse Furrer & Escher active dans le domaine du café à Aden (Yemen) et un autre (Ed. Kobler) de la maison helvétique Sigg, Sulzer & Cie s'occupant du commerce de soie à Bombay (Inde). À leurs côtés, on trouve plusieurs négociants, tels que C. E. Huter à Port Natal (aujourd'hui Durban, en Afrique du Sud), B. E. Mohn à Bangkok (Thaïlande) ou encore G. H. Nötzli à Shanghai (Chine). Les consuls confédérés, également impliqués dans le monde des affaires, sont nombreux : l'atteste, entre autres, la présence de J. U. Zürcher à Valparaiso (Chili), de Fr. Plüss à Sydney (Australie) et de K. Brennwald à Yokohama (Japon). Les milieux savants, enfin, sont relativement rares mais jouissent d'une certaine renommée : le zoologue J. Büttikofer, en voyage à Moravia (Libéria), et l'enseignant Charles Gauthiot, secrétaire général de la SGP à Paris (France), font par exemple partie des correspondants sociétaires. Voir Liste des membres, in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 3], 1880-1881, p. 93-94.

²⁷ Parmi les correspondants de la MGCG de l'année 1888, on trouve, en Europe, nombre d'agents commerciaux, comme Emil Schweizer à Lyon (France), représentant de l'entreprise Bavier, Mayer & Cie, active en Chine dans le commerce de la soie, mais aussi de notables érudits, à l'image de Friedrich Erismann, professeur universitaire en médecine à Moscou (Russie), de Albert von Escher, peintre à Berne (Suisse), de Giorgio Sommer, photographe à Naples (Italie), ou encore de Jean Pechan, compositeur à Gyöngyös (Hongrie). Voir Liste des membres, in *Fernschau* de la MGCG, vol. 2, 1888, p. XVIII-XIX.

²⁸ Concernant les missions, celle de Bâle, avec ses multiples activités en Afrique et en Asie, est bien représentée : à Abetifi, on trouve le missionnaire Fritz Ramseyer, et, à Aburi, le médecin Rudolf Fisch (les deux étant au Ghana), tandis que le commerçant Haury Christen se situe à Mangalore (Inde). À côté des employés de la Basler Mission, d'autres missionnaires, à l'image de Wilfried Spinner à Tokyo (Japon), jouent un rôle de correspondant au sein de la MGCG. Sur le versant des affaires, on peut mentionner le négociant Andreas Bircher au Caire (Égypte) ou encore les agents commerciaux Theodor Lutz chez

(17%) et africain (12%)²⁹. Dans ce cadre, il me semble que la recherche active de marchés outre-mer (à caractère colonial ou semi-colonial) se reflète dans la disposition géographique des agents correspondants. L'industrie textile, par exemple, est bien représentée au sein de l'OGCG et de la MGCG, avec la broderie solidement implantée à Saint-Gall et la cotonnerie (mais également la soierie et la lainerie) à Aarau³⁰. Contrairement à ce qui se passe dans les autres sociétés suisses de géographie³¹, il n'est donc pas anodin de voir l'établissement de dizaines d'informateurs, souvent reliés à l'industrie du tissage, en Asie méridionale et insulaire³² (carte 2). Les pays asiatiques représentent des débouchés très importants pour les tissus helvétiques, qui, au XIX^e siècle, arrivent à concurrencer les produits de la Grande-Bretagne, de la France et des Pays-Bas à l'intérieur de ce continent³³.

Si nous nous déplaçons à Neuchâtel, nous pouvons remarquer une situation similaire à celle de Saint-Gall et d'Aarau dans la mesure où les agents correspondants sont placés majoritairement dans les régions d'outre-mer. Suivant ma périodisation, les listes des membres disponibles pour la SNG couvrent les années 1885-1897, 1899, 1901, 1905, 1907 et 1909-1913. Elles indiquent que l'Europe, au cours de cette période, absorbe moyennement 44% du réseau, tandis que l'Afrique en occupe 28% et l'Amérique 20%³⁴. Dans ce cadre, il est intéressant de constater que la typologie des informateurs tend à varier en fonction du continent. Si la SNG dispose en Europe surtout d'agents issus du monde politique et intellectuel,

Arnhold, Karberg & Cie, entreprise de négoce, à Hong Kong (Chine) et Adolphe Maurer chez Devès & G. Chaumet, maison de commerce et de navigation, à Saint-Louis (Sénégal). Voir Liste des membres, in *Fernschau* de la MGCG...

²⁹ Voir annexe statistique 4.

³⁰ LEMMENMEIER 2003, p. 24-28; STAEHELIN 1978, p. 292 et suivantes.

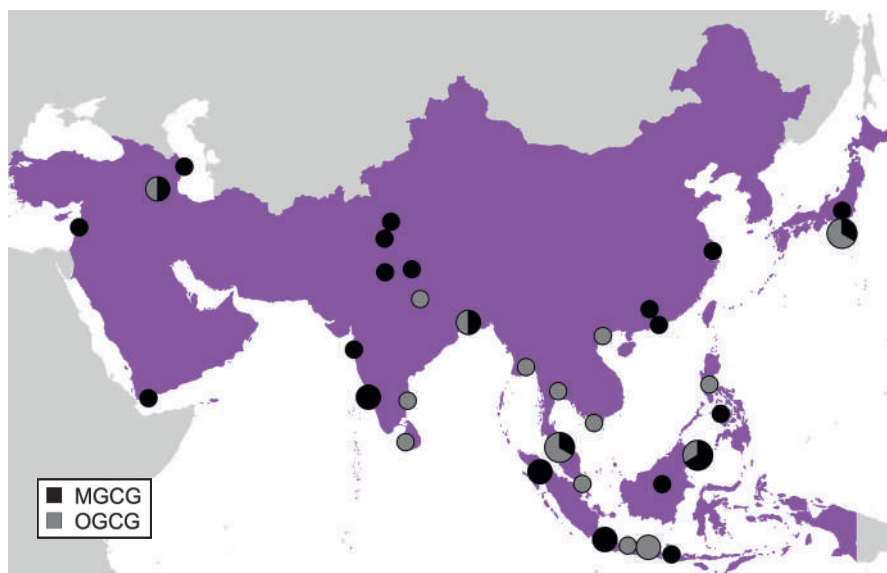
³¹ La représentation de la SGG et de la GGB en Asie, quand elle a lieu, se limite d'ordinaire à un seul agent correspondant, tandis que la SNG arrive à en avoir deux. Les pays concernés, de même que les acteurs impliqués, changent au cours du temps : la SGG entre en contact de 1886 à 1887 avec le chercheur scientifique Albert Roussy à Irkoutsk (Sibérie). De 1892 à 1911, c'est Reneke Adriaan Eekhout à Java (Indonésie), conseiller de la Cour suprême des Indes orientales néerlandaises, qui correspond avec Genève. Ce dernier est finalement remplacé par Charles Bernard, chef de la station d'essais pour le thé à Buitenzorg (aujourd'hui Bogor, toujours à Java), en 1912. Pour un aperçu quantitatif, voir tableaux statistiques 1-2 et 5.

³² ZANGGER 2015, p. 98. Un exemple parlant est celui de la maison helvétique Ziegler & Cie en Iran, impliquée dans la fabrication et la commercialisation de tissus en général et de tapis perses en particulier, dont la demande, en Europe, se développe massivement au dernier quart du XIX^e siècle (pour un approfondissement, voir ETEMAD 1987). Cette firme est représentée autant dans l'OGCG – par E. Alpiger, gérant de la succursale d'Akar – que dans la MGCG – par C. Baumann, gérant de la succursale de Tabriz –, comme l'attestent, entre autres, les périodiques de 1889. Voir Liste des membres, in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 11], 1889, p. 93; *Fernschau* de la MGCG, vol. 3, 1889, p. XXXII.

³³ ETEMAD 1994, p. 29-31.

³⁴ Voir annexe statistique 5.

Carte 2. Agents correspondants de l'OGCG et de la MGCG en Asie méridionale et insulaire (par ville), 1890³⁵



les contacts avec l'outre-mer sont de type essentiellement économique (pour l'Amérique) et missionnaire (pour l'Afrique)³⁶. Cette diversification, me semble-t-il, correspond aux multiples intérêts sociétaires : de la recherche de relais, mais aussi de prestige, au sein des milieux savants et gouvernementaux européens, à celle des débouchés pour le commerce, pour l'émigration et

³⁵ Carte réalisée au Laboratorio geocartografico «Giuseppe Caraci» de l'Università Roma Tre (mai 2018). Dimensions des cercles : petits = 1 agent ; moyens = 2 agents ; grands = 3 agents. Sources des données : Liste des membres, in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 12], 1889-1890, p. 61-62 ; *Fernschau* de la MGCG, vol. 4, 1890, p. XXXIV-XXXVIII.

³⁶ Ainsi, au début du xx^e siècle, on trouve, en Europe, l'explorateur et administrateur colonial Charles Lemire à Paris (France), le voyageur et anthropologue Elio Modigliani à Florence (Italie), ou encore des collaborateurs personnels du roi roumain Carol I^{er} : le bibliothécaire Louis Basset et le secrétaire Léopold Bachelin à Bucarest (Roumanie). En Amérique, au-delà de certaines personnalités politico-intellectuelles, à l'image d'Estanislao Zeballos à Buenos Aires (Argentine) – président, entre autres, de l'Institut géographique argentin –, plusieurs hommes d'affaires figurent parmi les agents correspondants, comme Maurice Gintzburger à Vancouver (Canada), Georges Bachmann à Medellín (Colombie), Augustin Perret à Asuncion (Paraguay) et Jacques Rosat à Rivera (Uruguay). En Afrique, enfin, ce sont surtout les employés de la Basler Mission et de la Mission romande à être représentés : Edmond Perregaux à Abetifi (Ghana) ou encore Paul Berthoud à Lourenço Marques (Mozambique). Voir Liste des membres, in *Bulletin* de la SNG, vol. 13, 1901, p. 209-212.

Carte 3. Agents correspondants de la SNG en Afrique subsaharienne (par ville), 1901³⁷



pour la christianisation au niveau mondial. Concernant ce dernier point, il faut souligner qu'aucune autre société suisse de géographie, au tournant du siècle, ne compte autant de missionnaires parmi ses agents correspondants. En outre, le fait qu'ils soient presque tous situés en Afrique confère à la SNG la primauté de couverture territoriale de ce continent³⁸ (carte 3).

³⁷ Carte réalisée au Laboratorio geocartografico «Giuseppe Caraci» de l'Università Roma Tre (mai 2018). Dimensions des cercles : petits = 1 agent ; moyens = 2 agents ; grands = 3 agents. Sources des données : Liste des membres, in *Bulletin* de la SNG, vol. 13, 1901, p. 209-212.

³⁸ En 1901, la SNG dispose de 20 agents correspondants en Afrique, dont 19 au sud du Sahara : de ces derniers, 16 sont missionnaires (mais il y en a d'autres ailleurs, comme Pierre Pasquier à Seuil, en Corée, ou Arthur Grandjean à Lausanne, en Suisse). Seule la MGCG, en 1890, atteint un chiffre pareil à propos de la couverture du continent africain, mais avec une disposition géographique beaucoup plus axée sur les côtes, également au nord du Sahara et une typologie d'interlocuteurs différente (prédominance d'agents commerciaux). Voir Liste des membres, in *Bulletin* de la SNG, vol. 13, 1901, p. 209-212 ; *Fernschau* de la MGCG, vol. 4, 1890, p. XXXIV-XXXVIII.

Les différences que l'analyse des réseaux informatifs des associations géographiques helvétiques permet de relever sont parlantes, mais ne disent pas tout. S'il est vrai, par exemple, que la SGG situe la plupart de ses agents correspondants en Europe, cela n'empêche que la majorité de la production intellectuelle de cette société (mais aussi de ses engagements pratiques) s'oriente vers les régions d'outre-mer³⁹. Les correspondants en terres européennes, dans ce cas, jouent un rôle d'intermédiaires⁴⁰. Quand il s'agit de compétition commerciale, en revanche, il vaut mieux disposer d'informateurs sur place, comme l'atteste l'abondante présence d'agents de la MGCG outre-mer. Cela n'empêche cependant pas cette association d'avoir un nombre très consistant d'interlocuteurs en Europe (même plus élevé que celui de la SGG)⁴¹. Finalement, les différences entre un réseau sociétaire et l'autre sont parfois à nuancer. Ce qu'il faut retenir, en revanche, c'est que l'ensemble du réseau en question représente un important canal d'interaction du pays avec le monde extérieur. N'oublions pas que la Confédération, au XIX^e siècle, est loin de disposer d'un appareil étatique solide et performant⁴². Ainsi, il n'est pas rare que les milieux dirigeants suisses consultent les sociétés de géographie en matière d'affaires étrangères : grâce à leurs ramifications, celles-ci sont en mesure de leur fournir des rapports synthétiques sur toute partie du monde⁴³.

Pour mieux apprécier l'extension des réseaux informatifs des associations géographiques helvétiques, j'ai cartographié les agents correspondants de la SGG, de la GGB, de l'OGCG, de la MGCG et de la SNG pour l'année 1890, réalisant trois cartes qui s'enchaînent entre elles⁴⁴. La première montre la disposition de ces agents dans le monde (par pays), à l'exception de l'Europe (j'ai coloré les cinq continents conventionnels différemment afin d'en améliorer la visibilité)⁴⁵. La deuxième carte concerne

³⁹ ROSSINELLI 2017a, p. 10-13.

⁴⁰ Beaucoup d'informations concernant l'exploration et la colonisation du monde parviennent à la SGG, mais aussi aux autres sociétés suisses de géographie, à travers les empires voisins (notamment via les institutions savantes ou encore les ministères gouvernementaux). Le fait de disposer d'interlocuteurs directs en leur sein est un atout pour ces dernières, puisqu'elles peuvent jouir d'un accès privilégié à leurs renseignements et à leurs projets. Voir MEILLARD 2017, p. 45 ; MONTAQUILA 2014, p. 48-49 ; ROSSINELLI 2013a, p. 71.

⁴¹ Sur la base des listes prises en examen, la SGG dispose d'environ 34 agents correspondants en Europe par année (ce qui correspond moyennement à 77 % de son total), tandis que la MGCG en a 48 (51 %). En termes absolus, donc, la MGCG dépasse la SGG. Voir annexes statistiques 1 et 4.

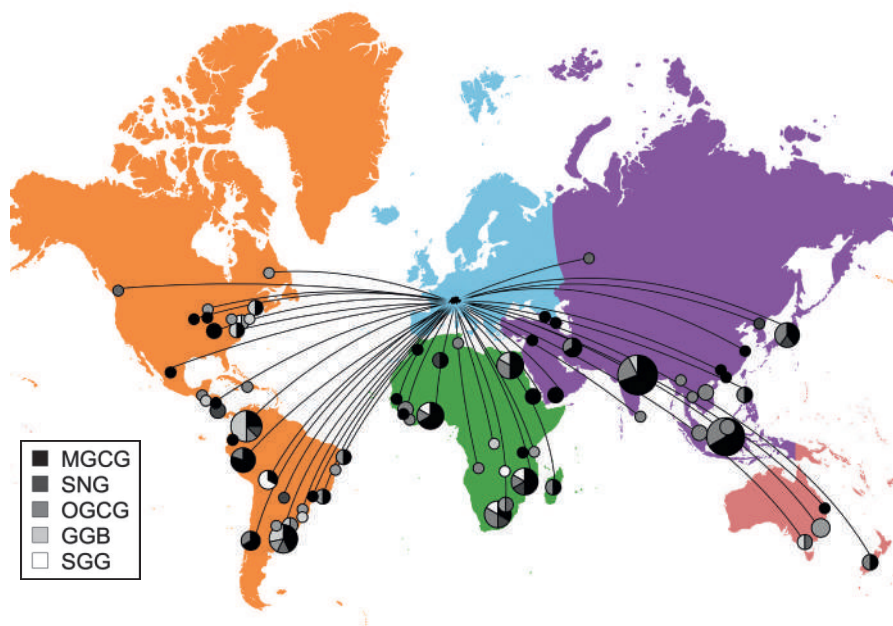
⁴² Pour un approfondissement, voir HUMAIR 2009 ; KÖLZ 2013.

⁴³ ROSSINELLI 2016, p. 90-92.

⁴⁴ L'année 1890 est représentative, car non seulement les listes des membres sont disponibles pour toutes les associations concernées, mais aussi parce que, à cette période, même les sociétés de fondation plus récente – soit la MGCG (mise sur pied en 1884) et la SNG (1885) – sont désormais bien développées.

⁴⁵ À remarquer, au passage, que cette division territoriale du globe est une invention européenne, imposée en Occident, mais aussi ailleurs, comme une norme. Pour un approfondissement, voir GRATALOUP 2009.

Carte 4. Agents correspondants de la SGG, de la GGB, de l'OGCG, de la MGCG et de la SNG en dehors de l'Europe (par pays), 1890⁴⁶



les correspondants en Europe (par pays), mais sans la Suisse. La troisième carte, enfin, montre ces mêmes acteurs en terres helvétiques (par ville) : dans ce dernier cas, seulement la SNG n'en dispose pas⁴⁷.

Un premier coup d'œil à cette carte (carte 4) permet de tirer une importante considération : presque tout le réseau d'agents correspondants des sociétés suisses de géographie, vers la fin du XIX^e siècle, est relié aux pays du sud, à

⁴⁶ Carte réalisée au Laboratorio geocartografico «Giuseppe Caraci» de l'Università Roma Tre (mars 2018). Les agents correspondants en Argentine, en Australie, au Brésil, au Canada, en Chine, aux États-Unis et en Russie sont ici positionnés par ville (cela en raison de leurs immenses territoires). Dimensions des cercles : plus petit = 1 agent ; plus grand = 13 agents. Sources des données : Liste des membres, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 29, 1890, p. 295-296 ; *Jahresbericht* de la GGB, vol. 10, 1890, p. 176-178 ; *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 12], 1889-1890, p. 61-62 ; *Fernschau* de la MGCG, vol. 4, 1890, p. XXXIV-XXXVIII ; *Bulletin* de la SNG, vol. 5, 1889-1890, p. 288-290.

⁴⁷ Elle commence à les avoir dès 1892. Je me permets cependant de rappeler que je suis en train de parler des membres qui ont reçu le titre d'agent correspondant, et non pas, de manière plus générale, des individus ou des collectivités avec qui les associations géographiques helvétiques sont en contact.

l'exception de quelques États américains et asiatiques⁴⁸. En particulier, c'est le monde autour ou en dessous de l'équateur – l'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne et, dans une moindre mesure, l'Océanie – qui intéresse les réseaux des associations géographiques helvétiques, sans oublier les pays à latitude positive de l'Asie méridionale. Si la scène est dominée par la MGCG (en noir) et par l'OGCG (gris moyen), c'est parce que les agents de ces deux sociétés en dehors de l'Europe (respectivement 76 et 53) sont numériquement supérieurs à ceux de la GGB (17, gris clair), de la SNG (14, gris foncé) et de la SGG (7, blanc)⁴⁹.

La carte des agents correspondants de la Suisse en Europe (carte 5) montre que les réseaux informatifs des sociétés de géographie nationales se situent surtout au centre-ouest du continent, notamment au sein des pays voisins (avec qui les rapports commerciaux, mais également politiques et culturels, sont les plus intenses)⁵⁰. Dans ce cadre, la France et l'Italie – deux empires avec un mouvement associatif d'études géographiques très productif en matière d'expansion coloniale⁵¹ – sont à la tête du classement, suivies de l'Allemagne – qui, au XIX^e siècle, incarne l'école de la géographie scientifique⁵² – et des autres puissances européennes, à l'image de l'Autriche-Hongrie et de la Grande-Bretagne. Si nous déplaçons vers l'est du continent, nous trouvons des contacts qui arrivent jusqu'en Russie⁵³.

⁴⁸ L'exception la plus évidente est représentée par Iekaterinbourg, qui n'est pas un État, mais une ville située en Russie et habitée par le naturaliste neuchâtelais Onésime Clerc (agent correspondant de la SNG). Sur cet acteur, voir GORCHAKOVSKY, FAVARGER et KÜPFER 1995.

⁴⁹ Dans ce cadre, au-delà de la MGCG et de l'OGCG, seule la GGB arrive à couvrir un continent avec un nombre de correspondants relativement élevé : l'Amérique (13 agents). Voir annexe statistique 2.

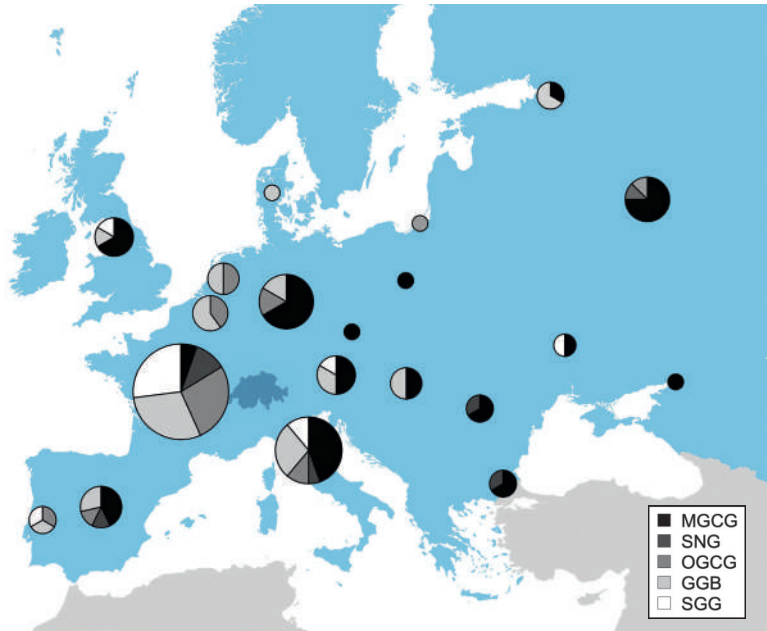
⁵⁰ BAIROCH 1976, p. 276.

⁵¹ Voir par exemple LEJEUNE 1993 et MONINA 2002.

⁵² De l'époque napoléonienne jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, la géographie est une science institutionnelle allemande : Alexander von Humboldt, Carl Ritter et Friedrich Ratzel sont présentés comme les fondateurs de la discipline. La cartographie est aussi dominée par l'Allemagne, avec Justus Perthes, Ernst Debes ou encore Adolf Stieler qui produisent les cartes les plus précises. Tout le monde se réfère à l'école géographique allemande, car il n'en existe pas d'autres (en Grande-Bretagne, par exemple, l'attention est adressée à l'exploration, à l'ethnographie, au commerce). L'élaboration de nouveaux modèles théoriques en géographie (à l'image de ceux conçus par Paul Vidal de la Blache en France) ne commence que vers la fin du siècle, alimentant ainsi, sur le plan scientifique, une compétition internationale déjà existante dans d'autres domaines (économie, politique). Voir CLAVAL 2011, p. 49-67 ; HOLT-JENSEN 1999, p. 25-47 ; LIVINGSTONE 1992, p. 139-215.

⁵³ Il s'agit surtout d'interlocuteurs de la MGCG, comme Ferdinand Luchsinger, consul suisse à Moscou (Russie), Oskar Lenz, explorateur et géologue allemand-autrichien à Prague (Tchéquie actuelle), ou encore Eduard David, agent commercial de la maison helvétique Arbenz & Wolff, active dans le secteur du fer et des machines, à Bucarest (Roumanie). Encore une fois, je me réfère uniquement aux agents correspondants, et non pas à l'ensemble des contacts formels (échange de périodiques) ou informels (lettres isolées) entretenus par les différentes sociétés de géographie.

Carte 5. Agents correspondants de la SGG, de la GGB, de l'OGCG, de la MGCG et de la SNG en Europe (par pays), 1890⁵⁴



Enfin, les réseaux internes à la Suisse se situent essentiellement au nord du pays (carte 6). Berne, Zurich, Genève, Bâle, Neuchâtel et Saint-Gall attirent la plupart des relais à l'échelle nationale, en raison de leur importance économique, politique et culturelle, mais aussi parce qu'il s'agit des villes phares du développement de la géographie en Suisse.

⁵⁴ Carte réalisée au Laboratorio geocartografico «Giuseppe Caraci» de l'Università Roma Tre (mars 2018). Les agents correspondants en Russie occidentale (Saint-Pétersbourg, Moscou, Rostov-sur-le-Don) et en Turquie (Istanbul) sont considérés comme étant en Europe. Pour eux, j'ai indiqué les villes. Cela vaut également pour quelques cas particuliers, comme Königsberg, capitale de la Prusse orientale (aujourd'hui Kaliningrad, en Russie), cette dernière faisant partie, dès 1871, de l'empire allemand. Dimensions des cercles : plus petit = 1 agent ; plus grand = 37 agents. Sources des données : Liste des membres, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 29, 1890, p. 295-296 ; *Jahresbericht* de la GGB, vol. 10, 1890, p. 176-178 ; *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 12], 1889-1890, p. 61-62 ; *Fernschau* de la MGCG, vol. 4, 1890, p. XXXIV-XXXVIII ; *Bulletin* de la SNG, vol. 5, 1889-1890, p. 288-290.

Carte 6. Agents correspondants de la SGG, de la GGB, de l'OGCG et de la MGCG en Suisse (par ville), 1890⁵⁵



Si la carte helvétique montre que la couverture territoriale de la MGCG est dominante – elle dispose, à elle seule, de 37 correspondants sur sol national –, cette évidence ne doit pas faire penser que les autres sociétés – avec un total cumulé de 20 agents – ont moins de liaisons extérieures. La création de contacts passe souvent par des collectivités (et non seulement par des individus). Pour prendre un exemple parmi d'autres, l'OGCG officialise ses rapports avec des dizaines d'entités publiques et privées. En 1889, elle en compte 122, dont 25 suisses : il s'agit surtout d'associations géographiques (y compris la MGCG, la GGB et la SNG, au sein desquelles la société saint-galloise n'a pas de correspondants individuels), mais aussi de rédactions de journaux (comme

⁵⁵ Carte réalisée au Laboratorio geocartografico «Giuseppe Caraci» de l'Università Roma Tre (mai 2018). Dimensions des cercles : plus petit = 1 agent ; plus grand = 9 agents. Sources des données : Liste des membres, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 29, 1890, p. 295-296 ; *Jahresbericht* de la GGB, vol. 10, 1890, p. 176-178 ; *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 12], 1889-1890, p. 61-62 ; *Fernschau* de la MGCG, vol. 4, 1890, p. XXXIV-XXXVIII.

la *Neue Zürcher Zeitung* à Zurich et la *Basler Handelszeitung* à Bâle), d'organisations patronales (typiquement l'USCI, indiquée comme siégeant à Genève) ou encore d'offices gouvernementaux (à l'image du Bureau topographique fédéral à Berne)⁵⁶. Les réseaux de correspondance en Suisse sont extrêmement importants pour les sociétés de géographie nationales, puisqu'ils donnent accès aux milieux qui, de près ou de loin, fixent les grandes orientations politiques du pays⁵⁷.

Plus généralement, le tissu d'individus et de collectivités avec qui les associations géographiques helvétiques établissent des liens ne représente pas uniquement une source d'échanges épistolaires, mais aussi une plaque tournante pour le don et pour la vente de différents matériaux. La SNG reçoit, par exemple, en échange de ses propres périodiques, les bulletins d'autres institutions : revues de géographie, d'histoire, d'anthropologie ou encore de statistique (on les compte par centaines)⁵⁸. Dans ce cadre, les agents correspondants sont sollicités de compléter les collections par l'envoi des numéros manquants⁵⁹. Les cartes et les ouvrages, en revanche, font normalement l'objet de dons : une pratique récurrente dans la bourgeoisie occidentale qui sert, entre autres, à souligner l'élévation de sa position sociale⁶⁰. Ainsi, la masse de tomes, de brochures et de gravures que la SNG reçoit chaque année incite cette société, à l'instar des autres, à aménager des locaux en guise de bibliothèque sociétaire pour la conservation et le classement des matériaux en question⁶¹.

Un autre moyen de stockage et d'exposition des savoirs du monde est représenté par les musées d'ethnographie et de commerce que certaines associations mettent sur pied⁶², censés représenter matériellement les

⁵⁶ Liste d'organisations en contact avec la société, in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 11], 1889, p. 90-92.

⁵⁷ Cette intégration permet aux sociétés suisses de géographie non seulement de participer à la formulation et à l'exécution de projets à caractère fédéral (voir ROSSINELLI 2016, P. 87-92), mais également de médiatiser, dans la presse, leurs activités sociétaires (appels, conférences, initiatives). Ainsi, par exemple, l'*Intelligenzblatt* publie régulièrement des reportages sur la GGB (comme en témoignent, entre autres, les numéros du 20 février 1885, p. 4, du 30 avril 1894, p. 3 ou encore du 1^{er} novembre 1897 à p. 2), tandis que l'*Appenzeller Zeitung* s'intéresse à la GNGH (voir l'article du 16 avril 1885, p. 1-2, et celui du 17 octobre 1898, p. 2).

⁵⁸ Voir la liste d'ouvrages, cartes, photographies et objets divers reçus du 1^{er} mai 1893 au 1^{er} janvier 1896», in *Bulletin* de la SNG, vol. 8, 1894-1895, p. 345-382.

⁵⁹ « Ouvrages, cartes, photographies et objets divers reçus du 1^{er} mai 1893 au 1^{er} janvier 1896 »..., p. 361.

⁶⁰ SARASIN 1998b.

⁶¹ MEILLARD 2017, p. 55-59.

⁶² Dans les années 1880, l'OGCG à Saint-Gall, la MGCG à Aarau et la GEGZ à Zurich créent de véritables musées, tandis que le projet muséal de Neuchâtel, lancé par la SNG durant la même période, ne se réalise qu'en 1904 (voir chapitres 2.5 et 2.7 à 2.9). La SGG, quant à elle, ne s'implique pas

mœurs et les coutumes lointaines dans l'idée, d'un côté, d'adapter la production helvétique aux goûts indigènes, et de l'autre, de préserver, en Europe, les traces d'une société humaine réputée primitive et en voie de disparition (à cause, notamment, de l'industrialisation croissante)⁶³. Il faut remarquer que les sociétés suisses de géographie, à travers leurs réseaux de contacts, participent activement au pillage matériel et culturel des pays lointains. Des dizaines d'objets provenant d'outre-mer, à l'image d'autels religieux, d'armes décoratives ou encore d'instruments de musique, arrivent en terres helvétiques par leur biais⁶⁴. Des sociétés telles que l'OGCG et la MGCG, mais aussi la GEGZ, s'appuient sur nombre de Suisses à l'étranger (comme des négociants, des ingénieurs et des hommes de science) pour alimenter les trafics muséaux⁶⁵ s'impliquant parfois dans des opérations frauduleuses⁶⁶.

D'une manière générale, les donateurs et les marchands d'art ethnographique trouvent d'importants relais au sein de ces associations⁶⁷.

Dans cette circulation internationale de matériaux ethnographiques et géographiques, les périodiques sociétaires représentent les principaux objets d'échange. Ayant pour vocation de développer et de diffuser les connaissances du monde, les sociétés de géographie qui disposent de moyens suffisants, soit la grande majorité d'entre elles, éditent leur propre bulletin au sein duquel figurent des travaux originaux, de nouvelles externes ou encore des informations internes (j'y reviendrai). La circulation et la

officiellement dans la création du Musée ethnographique genevois, ouvert en 1901, mais la plupart des dirigeants et des donateurs de ce dernier, à l'image d'Eugène Pittard, d'Hyppolite Gosse, d'Alfred Bertrand, d'Arthur de Claparède et d'Aloys Naville, font partie, entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, de la société (voir REUBI 2011c, p. 163-192).

⁶³ Sur cette idée et sur ses contradictions internes, voir SOLDAT 2008, p. 12-20.

⁶⁴ La GGB, par exemple, reçoit en cadeau plusieurs objets de ce type par un agent correspondant – Dänzer, en 1878 – et par un orateur invité – Barth, en 1892 – ayant leurs activités commerciales au Bénin. Comme indiqué dans le périodique sociétaire, ces dons sont transférés aux musées d'ethnographie et d'histoire de la ville de Berne (voir *Jahresbericht* de la GGB, vol. 1, 1878-1879, p. 40; vol. 11, 1891, p. 360-362). Un autre cas concerne un Suisse à la tête du service de l'agriculture du Congo belge : Adolf Risch. Contacté par le président de l'OGCG, Gustav Werder, en 1913, il promet de porter à Saint-Gall «*eine Sammlung von allen möglichen Gegenständen*» (en particulier de fétiches de Mayombe). De retour à Genève, en 1915, Risch tient sa promesse et lègue sa collection congolaise au musée de l'OGCG (voir lettres d'Adolf Risch au président de l'OGCG, 25 octobre 1913 et 15 octobre 1915, in AHV, OGCG 14). Il n'est pas rare, enfin, que des conférenciers, dans le cadre de leurs interventions, exposent plusieurs objets ethnographiques : c'est une pratique de la SGG (voir MONTAQUILA 2014, p. 52) et de la SNG (voir REUBI 2011c, p. 98).

⁶⁵ ZANGGER 2011, p. 375-381.

⁶⁶ On a vu, plus haut, le cas de l'explorateur argovien Emil Hassler concernant la vente d'une collection ethnographique à la MGCG dont la provenance a été faussée par ce dernier. Voir chapitre 2.7.

⁶⁷ DOYEN et REUBI 2017, p. 93.

lecture de ces périodiques engendrent souvent des occasions de discussion, voire de recherche supplémentaire, au sein des cercles intéressés⁶⁸. Loin de se limiter à une simple fonction de médiatisation des savoirs (désormais ordonnés, imprimés et reliés dans des volumes facilement consultables), les périodiques représentent également une vitrine à travers laquelle les associations géographiques mettent en valeur leur propre image d'institutions savantes au service des intérêts soi-disant nationaux⁶⁹.

Les périodiques sociétaires

En Suisse, comme à l'étranger, les sociétés de géographie publient régulièrement des bulletins (contrairement à des ouvrages thématiques ou à des actes de congrès, qui font l'objet de publications occasionnelles). Si la GGB, la SNG et la GEGZ font paraître un périodique par année, la SGG, l'OGCG et la MGCG, durant la même période, publient différents fascicules qui, reliés ensemble, forment des volumes annuels⁷⁰. La seule association qui n'est pas engagée dans des activités éditoriales est la GNGH⁷¹.

Comme relevé plus haut, le but de ces périodiques est de réunir des textes et des cartes de différents auteurs (pouvant être des voyageurs, des hommes d'affaires, des politiciens) dans un corpus homogène qui rend compte de l'avancement des savoirs géographiques en général et des contributions sociétaires en particulier. Dans leur ensemble, les volumes annuels se structurent en deux parties: l'une, à caractère institutionnel et informatif, rapporte les principaux aspects de la vie associative (on trouve, par exemple, des annonces de séances, des extraits de lettres, des listes de membres, des comptes rendus de conférences, de congrès ou

⁶⁸ Sur l'utilisation des périodiques étrangers en Suisse, voir MONTAQUILA 2014, p. 49-53; sur celle des bulletins helvétiques dans d'autres pays, voir MEILLARD 2017, p. 52 et 93.

⁶⁹ Ce genre d'intérêts, d'habitude présentés comme étant d'ordre national ou patriotique, ne concerne finalement que les seuls milieux dirigeants. Voir CERRETI 2000a, p. 13-19; MORISSONNEAU 1971, p. 18-23.

⁷⁰ Il s'agit ici de tendances générales: les exceptions, telles que des livraisons uniques pour les sociétés qui normalement procèdent par fascicule ou encore des trous temporels de quelques ans entre une publication et l'autre, ne sont pas rares. Ce qu'il faut retenir, cependant, c'est que les périodiques des sociétés suisses de géographie – numérotés par volume et par année – couvrent très bien, sans interruptions majeures, les différentes décennies.

⁷¹ Elle reçoit tout de même des revues de géographie nationales et internationales, comme l'atteste la liste annexée du règlement sociétaire de 1895. Voir *Statuten der Geographisch-wissenschaftlichen Gesellschaft in Herisau*, Herisau: Schläpfer, 1895, p. 6.

encore d'ouvrages); l'autre, de nature plus érudite, expose les travaux des membres ou des invités des sociétés (récits de voyage, études scientifiques, enquêtes ou encore dissertations sur différents sujets reliés à la découverte du monde). Dans un cas comme dans l'autre, les contenus des périodiques sociétaires font l'objet d'une sélection et parfois d'une révision de la part des comités d'édition: un processus destiné à contrôler davantage leur contenu idéologique que leur pertinence scientifique⁷².

Les périodiques représentent ainsi un reflet cohérent de la production intellectuelle que les sociétés suisses de géographie veulent rendre publique. De ce point de vue, aucune autre source, imprimée ou archivistique, n'est aussi riche en contenus et continue dans le temps. C'est pourquoi, à mes yeux, leur analyse s'avère nécessaire: elle permet, d'un côté, d'illustrer les grandes orientations géographiques que prennent les études sociétaires, et, de l'autre, d'établir sur quels axes thématiques les auteurs portent leur attention. Avant de proposer mes pistes analytiques, je caractérise, par ordre d'ancienneté, les périodiques helvétiques afin de donner une idée plus précise de leur structure et de leurs contenus⁷³.

Je commence par la SGG, qui, à partir de 1860, publie son périodique en deux séries distinctes: le *Bulletin* et les *Mémoires*. Dès 1872, ces publications sont réunies sous un même titre, *Le Globe*, qui paraît à un rythme bimestriel⁷⁴. Cette fusion n'élimine pas les appellations susmentionnées, mais les transforme en rubriques indépendantes (chacune avec sa propre numérotation de pages). Pour simplifier les références, je ne considère que les volumes annuels du *Globe*, incluant, sous ce titre, également les tomes des années 1860-1871 et précisant toujours à quelle rubrique je me réfère: «*Bulletin*» ou «*Mémoires*»⁷⁵.

Quel est leur contenu? Le «*Bulletin*» inclut des sous-rubriques telles que les «*Comptes rendus*» (essentiellement, des procès-verbaux des séances de l'assemblée), la «*Correspondance*» (en particulier des agents correspondants), la «*Bibliographie*» (recensions des acquisitions de la bibliothèque) ou encore les «*Nouvelles et mélanges*» (notices du monde extérieur, relatives,

⁷² Voir MEILLARD 2017, p. 81-85; ROSSINELLI 2017a, p. 12-13; SCHÄRER 2009, p. 83-87. Des exemples supplémentaires sont donnés au chapitre 3.3.

⁷³ Cette analyse se trouve au chapitre 3.2.

⁷⁴ «Table des matières de la publication de la Société de géographie de Genève continuée par *Le Globe*» in *Le Globe* de la SGG, numéro spécial, vol. 10, 1871, p. 1.

⁷⁵ De temps en temps, *Le Globe* publie des feuilles à part avec une numérotation de pages indépendante (la table des matières cumulative mentionnée dans la note précédente en est un exemple). Dans ce cas, j'utilise la formule de «numéro spécial».

en particulier, à l'avancement des explorations, mais aussi à celui de la géographie en tant que discipline scientifique et appliquée). Suivant le sujet traité, la longueur des articles varie de quelques lignes à plusieurs pages. Les «*Mémoires*», quant à eux, recueillent les travaux littéraires ou scientifiques présentés au sein de la SGG : récits de voyage, études cartographiques, descriptions et caractérisations de pays. Il n'est pas inusuel que les orateurs remettent aux dirigeants sociétaires le manuscrit de leur intervention : ce dernier peut être publié sous forme de mémoire, sinon un résumé paraît dans les procès-verbaux des séances de l'assemblée. À travers ces deux grandes rubriques se démarque une ligne éditoriale qui vise, d'un côté, à l'exhaustivité des informations officielles (cela afin de valoriser le rôle de la SGG en tant que centre d'études géographiques), et, de l'autre, à l'apparence de scientificité (question de passer pour un organe essentiellement intellectuel)⁷⁶.

Passons à la GGB. Société fondée au début des années 1870, elle ne commence à publier son périodique qu'à la fin de cette décennie. Paraissant à un rythme annuel, le *Jahresbericht*, dans ses douze premières années (1878-1890), se structure autour des procès-verbaux : contrairement au *Globe*, les protocoles publiés dans les pages de la revue bernoise concernent aussi les séances du comité (et pas seulement celles de l'assemblée). Certains procès-verbaux sont accompagnés d'annexes, qui représentent les documents *in extenso* des questions traitées. On trouve des rapports de congrès, des statuts révisés, des correspondances, mais aussi, et surtout, des travaux (originaux ou verbalisés) présentés à la GGB lors des séances sociétaires. Cette distinction entre procès-verbaux et annexes se cristallise en 1891 à travers l'apparition de deux rubriques : les «*Extraits des protocoles*» et les «*Conférences, communications et articles*»⁷⁷. À partir du xx^e siècle, les communications insérées dans la seconde rubrique de nature de plus en plus académique commencent à diminuer en nombre, mais à augmenter en pages : si, auparavant, il y avait en moyenne une dizaine de travaux par volume, les dernières publications du *Jahresbericht* avant la Grande Guerre n'en contiennent que deux ou trois, cependant de taille majeure.

⁷⁶ Certains auteurs soutiennent que l'intérêt principal de la SGG, au xix^e siècle, est vraiment de nature scientifique (voir LÉVY 2015), tandis que, personnellement, j'y vois des ambitions à caractère surtout économique et politique (voir ROSSINELLI 2013a, 2013b).

⁷⁷ Voir la table des matières du *Jahresbericht* de la GGB, vol. 11, 1891 et suivants (traduit par l'auteur de l'allemand «*Auszüge aus den Protokollen*» et «*Vorträge, Mitteilungen und Abhandlungen*»).

Alors que les périodiques de la SGG et de la GGB ont des ressemblances du point de vue structurel (deux grandes rubriques distinctes), celui de l'OGCG se présente autrement. Avant de le caractériser, quelques précisions s'imposent. De 1878 à 1882, la société saint-galloise publie un bulletin annuel intitulé *Jahresbericht*. Son titre change en 1883 et devient *Mitteilungen*. Le rythme de publication s'accélère, avec, d'ordinaire, deux à trois parutions par année. Entre 1892 et 1894, le bimensuel bâlois *Geographische Nachrichten* devient l'organe officiel de l'OGCG : durant cette période, le *Mitteilungen* disparaît⁷⁸. Or, comme je l'ai fait pour *Le Globe*, il convient, ici aussi, de simplifier le système de référence : pour parler du périodique saint-gallois, je me réfère donc au seul titre de *Mitteilungen* (valable pour l'ensemble des années 1878-1914) et je ne considère que les volumes annuels⁷⁹.

Dans cette revue, il n'y a pas véritablement de structure : les différents numéros se succèdent de manière linéaire présentant à chaque fois des travaux originaux. Ces derniers sont accompagnés, en ouverture de chaque volume, du discours tenu par le président sociétaire à l'occasion de l'assemblée générale du début d'année : une sorte de rapport sur les activités déroulées pendant la dernière douzaine de mois. On trouve, en outre, des extraits très détaillés des comptes annuels de la société : un élément qui généralement ne figure pas dans les périodiques de la SGG et de la GGB. En revanche, aucun procès-verbal des séances n'est publié dans les *Mitteilungen*. Relevons enfin que la seule rubrique proprement dite de cette revue est celle des « *Communications plus courtes* » ou « *Petites communications* »⁸⁰ : un répertoire de brèves notices, paraissant dès 1890, qui concerne les actualités des milieux exploratoires et coloniaux à l'échelle mondiale. Dans son ensemble, le périodique saint-gallois est un journal à caractère plus informatif que scientifique : la géographie n'est pas traitée comme une fin en soi (connaissance érudite du monde), mais comme un savoir transitionnel qui permet de développer des intérêts matériels (recherche de nouveaux marchés, d'objets ethnographiques et ainsi de suite).

⁷⁸ ROSSINELLI 2017a, p. 7-8.

⁷⁹ Il faut remarquer que, contrairement aux revues des autres sociétés suisses de géographie, celle de l'OGCG est numérotée uniquement par fascicules parus durant l'année. On trouve des indications telles que « 1884 – *Erstes Heft* » et « 1884 – *Zweites Heft* ». Or, afin d'uniformiser mes références en bas de page, j'ai effectué par moi-même la numérotation des volumes annuels. Par exemple : *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 6], 1884.

⁸⁰ Traduit par l'auteur de l'allemand « *Kürzere Mitteilungen* » et « *Kleine Mitteilungen* ».

La SNG, quant à elle, édite dès 1885 un périodique annuel intitulé *Bulletin*. Comme dans le cas des *Mitteilungen*, la revue neuchâtoise n'est pas structurée par rubriques⁸¹. Jusqu'au début des années 1890, les procès-verbaux des séances du comité et de l'assemblée sont régulièrement publiés ; après, ils disparaissent. Restent, par contre, les rapports annuels concernant les activités de la société, tout comme les correspondances et quelques autres notices à caractère ethnographique ou nécrologique. Des annonces publicitaires font occasionnellement leur apparition vers la fin du XIX^e siècle et deviennent systématiques au début du XX^e siècle⁸². Le cœur du *Bulletin*, à l'instar de tous les périodiques des sociétés suisses de géographie, est représenté par les contributions que les membres – souvent des correspondants – réalisent pour le compte de la SNG. Celles-ci s'orientent vers une géographie appliquée, qui consiste à mobiliser les connaissances territoriales pour mener des enquêtes de terrain des points de vue ethnographique, économique ou encore migratoire⁸³. La discipline géographique est donc vue et promue en tant que savoir applicable.

Parmi les associations géographiques helvétiques, celle qui s'implique le plus dans les activités éditoriales (même si avec une durée de vie mineure) est la MGCG. Dès 1886, la société argovienne publie le *Fernschau*, un organe annuel riche d'insertions publicitaires où elle fait figurer – en deux rubriques distinctes : le « *Rapport préliminaire* » et les « *Mémoires* »⁸⁴, les informations sociétaires d'un côté (résumé des activités, extraits des comptes, liste des donations, communications de différente sorte) et les travaux des membres de l'autre (études et récits de voyage concernant,

⁸¹ On trouve tout de même toujours un article collectif intitulé « *Bibliographie* », qui propose des recensions et des comptes rendus des ouvrages reçus par la bibliothèque sociétaire. Entre 1887 et 1893, un autre article de ce genre existe : la « *Revue géographique* », qui résume, sur la base de la lecture des périodiques sociétaires suisses et étrangers, les dernières nouvelles concernant l'exploration et la colonisation du monde.

⁸² Jusqu'en 1903, les insertions publicitaires du *Bulletin* ne dépassent pas, d'ordinaire, les deux pages : elles concernent principalement l'Académie de Neuchâtel, devenue Université en 1909, et la maison chocolatière Suchard. Dans les années suivantes, les publicités arrivent à couvrir une dizaine de pages (se situant toujours en fin de volume) et incluent des milieux industriels et commerciaux surtout neuchâtois (comme les producteurs de vins Bouvier Frères ou l'entreprise de vêtements La Confection SA), mais aussi suisses (la librairie et maison d'édition Payot & Cie à Lausanne, le Chocolat Tobler à Berne) et étrangers (*La Revue du Mois* à Paris).

⁸³ REUBI 2011b, p. 310-318.

⁸⁴ Au-delà de ces deux rubriques (traduites par l'auteur : « *Vorbericht* » et « *Abhandlungen* » en langue originale allemande), il y en a d'autres, comme les « *Miscellen* » (intégrées dans les « *Abhandlungen* » en 1890, il s'agit de courtes notices à caractère scientifique) et les « *Recensionen* » (devenant « *Bücherschau* » au cours de la même année : ce sont des comptes rendus de livres), qui ne couvrent que quelques pages.

en particulier, les régions d'outre-mer, avec un intérêt marqué pour les questions économiques et politiques, mais aussi pour les questions ethnographiques, linguistiques et historiques)⁸⁵. À partir de 1892, la première rubrique saute, transformant le *Fernschau* en un simple recueil de contributions éditées par la MGCG, et fait l'objet d'une publication indépendante : les *Kleine Mitteilungen* (fascicules qui paraissent à plusieurs reprises durant l'année en tant que bulletin sociétaire). La MGCG publie également, dès 1891, un périodique relié à son musée ethno-commercial : le *Völkerschau*. Avec des photos en couleurs et des textes signés par des conservateurs muséaux, cette revue haut de gamme illustre, comme l'indique son sous-titre, «*une collection de produits de l'art et de l'artisanat de toutes les zones et de tous les temps*» (on y trouve des dossiers thématiques sur l'Inde, sur l'Iran, sur le Japon ou encore sur le Paraguay, sans oublier la Suisse)⁸⁶. Avec ces trois périodiques, la MGCG tend donc à distinguer le côté de la production géographique – *Fernschau* – de celui de l'information – *Kleine Mitteilungen* – et fournit en même temps – *Völkerschau* – un catalogue de collections de provenance mondiale. C'est à travers cette médiatisation organisée des savoirs que la société argovienne vise à s'imposer en tant que centre d'études d'outre-mer avec des finalités économiques au niveau national⁸⁷.

⁸⁵ Concernant les publicités, il convient de remarquer que chaque volume du *Fernschau* s'achève avec des dizaines de pages d'annonces. On trouve des fabricants d'armes (comme H. Rychner à Aarau) et d'instruments de mesure géodésique, astronomique et horaire (par exemple Kern & Cie à Aarau, Golay-Leresche & Fils à Genève ou encore A. Müller à Zurich). Les industries du métal (à l'image de la Metallwaaren-Fabrik à Zoug) et des machines (T. Bell & Cie à Lucerne) sont bien représentées, tout comme celles du ciment (A. Fleiner à Aarau), du vernis (Landolt & Cie à Aarau) et des matériaux en verre (P. Ramel & Cie à Genève). Le secteur de l'exportation concerne principalement le chocolat (Suchard à Neuchâtel, Maestrani à Saint-Gall, Frey à Aarau), les conserves alimentaires (Henckell & Zeiler à Lenzbourg), le tabac (Eggimann & Hediger à Bienne) et l'alcool (Bitter Denner à Interlaken, Th. Bresson & Cie à Interlaken). Au niveau de l'importation, on trouve des marchands d'objets orientaux (J. Borel Vaney à Genève, R. Hauser à Zurich), mais aussi nombre de tapissiers (H. Hassler et H. Plüss à Aarau) et surtout d'antiquaires impliqués dans le marché de l'art (P. Grumser à Fribourg, S. Fiorini, E. Picard et G. Morganti à Genève, E. Calame à Lausanne, J. Widmer à Saint-Gall, J. J. Gubler et C. Meyer à Zurich). Des services d'import-export outre-mer sont également présentés (Rommel & Co et Zwilchenbart à Bâle), tout comme des annuaires commerciaux (à l'image de l'*Export-Adressbuch*, édité à Nuremberg, en Allemagne, par Leuch & Co, ou encore de l'*Annuaire du commerce suisse*, édité à Genève par Chapalay & Mottier). Sur le versant éditorial, d'importantes maisons proposent leur littérature géographique et coloniale (entre autres Plon, Nourrit & Cie à Paris, en France, Brill à Leyde, aux Pays-Bas, Brockhaus et Baedeker à Leipzig, en Allemagne), tandis que de nombreuses lithographies du pays offrent leurs services (comme Muller & Cie à Aarau). Un dernier groupe d'importants annonceurs est représenté par l'hôtellerie de luxe, impliquée, en particulier, dans le tourisme médical (on trouve par exemple le Grand Hotel Axenstein à Morschach, le Grand Hôtel des Bains à Bex ou encore le Grand Hôtel Sonnenberg à Seelisberg).

⁸⁶ SCHÄRER 2009, p. 67-69 et 78-81 (sous-titre traduit par l'auteur).

⁸⁷ HAPKE 2008, p. 309-312.

Dernier dans l'ordre chronologique, le périodique de la GEGZ, intitulé *Jahresberichte*, commence à être publié en 1899-1900 tout en paraissant une fois par année. Il se présente de manière assez austère : en son sein, on ne trouve qu'un compte rendu annuel des activités sociétares et un autre concernant les muséales. Dès 1904-1905, des extraits du bilan font leur apparition. Pour le reste, chaque volume propose en moyenne deux à trois contributions originales, enrichies, à partir de la même période, de photos et d'illustrations : une tendance éditoriale qui s'affirme un peu partout, en Suisse, dans les sociétés de géographie. Enfant de son époque – c'est-à-dire le tournant et le début du xx^e siècle –, le périodique zurichois accorde beaucoup d'importance aux travaux de nature universitaire et privilégie l'aspect qualitatif à l'aspect quantitatif : encore une fois, comme en témoigne, entre autres, le cas de la GGB, il s'agit d'une orientation commune pendant les années 1900.

Il est impossible de conclure ce survol des périodiques sans mentionner le rôle des cartes. La cartographie, en tant qu'opération de dessin basée sur des mesures géodésiques et sur des relevés topographiques, est largement associée à la géographie avant que cette dernière, vers la fin du xix^e siècle, ne commence à s'affirmer comme une discipline plus vaste (s'occupant à la fois de la description et de la caractérisation du monde). Or, malgré l'interconnexion possible, le discours géographique ne nécessite pas forcément de support cartographique. La plupart des travaux parus dans les périodiques sociétares n'ont pas de cartes. Quand il y en a, en revanche, elles peuvent être plus parlantes que les textes, car la restitution graphique de certaines informations écrites permet à ces dernières d'être mises en valeur⁸⁸. Dans le panorama helvétique, la SGG et la SNG, avec une centaine de cartes chacune, sont les sociétés les plus prolifiques, jusqu'au début de la Grande Guerre, en matière cartographique⁸⁹. La GGB les suit avec une soixantaine d'illustrations, tout comme la GEGZ, dont le nombre est d'environ la moitié⁹⁰. L'OGCG et la MGCG, en revanche, n'insèrent qu'occasionnellement des cartes dans leurs revues⁹¹.

⁸⁸ J'illustrerai quelques exemples concrets au chapitre 3.3. Pour un approfondissement sur le rôle de la cartographie (coloniale) dans les périodiques géographiques du xix^e siècle, voir CERRETI 2001.

⁸⁹ Ces cartes présentent souvent un style propre, dû à la main de Paul Chaix (SGG) et à celle de Maurice Borel (SNG). Elles concernent surtout les régions d'outre-mer en voie d'exploration.

⁹⁰ Dans ce cas, on remarque une pluralité de styles (les dessinateurs ne sont presque jamais les mêmes), avec, au xx^e siècle, une orientation majeure vers la géographie régionale helvétique.

⁹¹ Entre dessins bien développés et croquis plus rapides, les cartes présentées par ces deux sociétés, qui visent principalement des territoires européens et africains, ne dépassent pas, ensemble, la dizaine.

En général, la fixation des savoirs géographiques, que ce soit par la voie cartographique ou par la voie textuelle, passe, au XIX^e siècle, à travers la publication des périodiques des sociétés savantes⁹². Leur circulation entre milieux intéressés à la géographie (en tant qu'espace et en tant que discipline) fait de ces revues d'importantes plateformes d'élaboration d'idées et d'études visant, bien sûr, à mieux connaître le monde du point de vue intellectuel, mais aussi à mieux le maîtriser dans la pratique.

⁹² Sur la création et la diffusion de la presse de vulgarisation scientifique, voir BENSAUDE-VINCENT 1993 ; BENSAUDE-VINCENT et RASMUSSEN 1997 ; JEANNERET 1994.

Chapitre 3.2

Les études publiées dans les périodiques : un aperçu quantitatif

Ce chapitre va défricher les orientations générales que prennent les études parues dans les périodiques des sociétés suisses de géographie au XIX^e siècle des points de vue géographique et thématique.

Qu'est-ce que j'entends par études? Je me réfère aux travaux originaux parus dans les revues des associations géographiques qui présentent une construction intellectuelle de la part de leurs auteurs. Souvent, les périodiques contiennent des procès-verbaux de séances, des programmes de congrès ou encore des correspondances purement informatives: or, ce n'est pas sur ce genre de matériel que je me base. Au contraire, je considère comme études toutes sortes de travaux qui s'articulent autour d'un sujet pour lequel un effort de synthèse et d'analyse a été accompli: enquêtes de terrain, rapports consulaires, récits de voyages, recherches scientifiques ou encore comptes rendus critiques. Dans certains cas, ces travaux figurent déjà dans des rubriques précises¹, tandis que, dans d'autres, il faut les repérer (l'exercice est cependant facile: il suffit de vérifier le contenu des différents articles)². Deuxièmement, la taille des études varie de quelques

¹ Voir chapitre 3.1.

² Pour rappel, les périodiques sociétaires organisés par rubriques sont principalement *Le Globe* de la SGG et le *Fernschau* de la MGCG. Le *Jahresbericht* de la GGB dispose aussi de rubriques, mais, dans celle qui englobe les études, on trouve également d'autres documents de nature administrative. Enfin, les périodiques de l'OGCG (*Mitteilungen*), de la SNG (*Bulletin*) et de la GEGZ (*Jahresberichte*) n'ont

pages à plusieurs dizaines. D'une manière générale, à partir du xx^e siècle, les sociétés suisses de géographie publient moins de travaux, mais ces derniers sont plus volumineux. Or, le fait qu'au cours des années 1880 l'on puisse trouver des périodiques avec une quinzaine d'articles de 10-20 pages, alors que durant la décennie précédant la Grande Guerre, ils n'en contiennent plus que deux ou trois de 50-100 pages, relève d'une évolution qualitative qui, ici, où je traite les aspects quantitatifs, n'est pas prise en considération. Troisième et dernier constat : ce chapitre ne prétend pas à l'exactitude ni à l'exhaustivité, étant donné que, d'un côté, l'intention de proposer un regard d'ensemble se heurte à une analyse au cas par cas, et, de l'autre, seulement une partie des contenus publiés est envisagée (notamment les études)³.

L'analyse que je propose dans les paragraphes suivants vise donc à clarifier les tendances évolutives de la production intellectuelle des sociétés suisses de géographie – du moins celle qui se matérialise noir sur blanc – avant le premier conflit mondial. Il s'agit ainsi, sur une base de données quantitatives, de saisir les grandes orientations géographiques et les principaux axes thématiques qui caractérisent les études sociétares.

Critères de sélection et de classement

Pour préparer ma base de données, j'ai donc sélectionné les textes parus sous forme d'articles indépendants (avec l'indication d'un titre et d'un auteur) développant des sujets articulés d'ordre scientifique, pratique ou encore littéraire. Le travail de repérage a été accompli en passant en revue tous les volumes de chaque périodique sociétaire entre leur première parution et le déclenchement de la Grande Guerre. Il s'agit d'un total de 157 volumes répartis comme suit : 53 pour *Le Globe* de la SGG, 24 pour

pas de rubriques, mais proposent régulièrement la même disposition des textes : informations sociétaires d'abord, études après.

³ À propos de ce dernier point, il faut souligner que beaucoup d'informations concernant la production intellectuelle des sociétés suisses de géographie sont perdues, car, souvent, les conférences données lors des assemblées sociétaires ne sont enregistrées que dans les procès-verbaux des séances. Si, dans la plupart des cas, on ne trouve qu'une simple notice (généralement se limitant à indiquer le nom du conférencier ainsi que le titre et la date de son intervention), dans d'autres cas, les procès-verbaux présentent des résumés parfois très courts, d'autres fois bien longs, des contenus traités par l'orateur. Cela n'empêche pas que, soit par choix éditorial, soit par manque de manuscrit à publier en tant qu'article original, ce genre d'exposés se limite à être rapporté dans les procès-verbaux : c'est pourquoi j'ai décidé de ne pas les inclure dans ma sélection.

le *Jahresbericht* de la GGB, 37 pour les *Mitteilungen* de l'OGCG, 23 pour le *Bulletin* de la SNG, 6 pour le *Fernschau* de la MGCG et 14 pour les *Jahresberichte* de la GEGZ (énumération par ordre d'ancienneté des revues)⁴. La consultation systématique de ces volumes m'a permis de sélectionner 809 études : 201 pour Genève, 188 pour Berne, 159 pour Saint-Gall, 178 pour Neuchâtel, 48 pour Aarau et 35 pour Zurich (même ordre que ci-dessus).

Ceci fait, j'ai réparti l'ensemble des études répertoriées en trois grandes périodes : 1860-1878 ; 1878-1896 ; 1896-1914. Cette division temporelle en trois séries de dix-huit ans sera utilisée pour comprendre si et quand les travaux sociétaires empruntent d'autres directions par rapport à celles suivies jusque-là⁵. Comme les associations géographiques helvétiques ne lancent pas en même temps leurs publications, il faut préciser que la première des trois périodes ici mentionnées n'inclut que la revue de la SGG (1860-1878), la deuxième englobe celles de la SGG, de la GGB, de l'OGCG, de la SNG et de la MGCG (1878-1896), tandis que la troisième voit le périodique de la GEGZ apparaître et celui de la MGCG disparaître (1896-1914).

Au-delà de cet encadrement temporel, les 809 études en question ont été cataloguées par géographie(s) et par thématique(s), dans le but non seulement de mesurer combien un continent pèse dans les intérêts des sociétés suisses de géographie (l'Afrique, par exemple), mais également de comprendre quels sont les domaines de recherche principalement concernés (découverte et cartographie du territoire ? botanique ? affaires commerciales ?). Pour ce faire, j'ai créé des macrocatégories à travers lesquelles pouvoir étiqueter les travaux recensés.

⁴ Sous les titres de *Le Globe* et des *Mitteilungen*, comme expliqué au chapitre précédent, j'inclus l'entièreté des collections des périodiques de la SGG et de l'OGCG (alors que les intitulés de ces revues ont changé au fil du temps). Concernant la MGCG, seul le *Fernschau* est considéré, car le *Völkerschau* et les *Kleine Mitteilungen* ne proposent pas de véritables études géographiques mais des notices sur l'actualité argovienne, des commentaires sur les collections muséales helvétique et ainsi de suite.

⁵ Dans certains cas, il sera cependant nécessaire, pour la qualité de l'analyse, d'affiner la périodisation, passant de trois séries de dix-huit ans (1860-1878 ; 1878-1896 ; 1896-1914) à neuf séries de six ans (1860-1866 ; 1866-1872 ; 1872-1878 ; 1878-1884 ; 1884-1890 ; 1890-1896 ; 1896-1902 ; 1902-1908 ; 1908-1914). En revanche, sur un plan plus général, je ne développerai pas en profondeur la question de savoir à quel moment on trouve le plus grand nombre d'études : cette donnée n'indique rien de particulièrement important pour mes propos. D'un côté, ce nombre est inversement proportionnel à celui des pages dont se composent les travaux (facteur discuté dans l'introduction du chapitre), et, de l'autre, ce type d'indication doit être rapporté au nombre d'associations en activité (entre 1860 et 1878, par exemple, il n'y a que la SGG qui publie un périodique).

En ce qui concerne le classement géographique, j'ai pris les continents conventionnels – Europe, Afrique, Asie, Océanie, Amérique, plus les Pôles – et je les ai à chaque fois divisés en deux pour former 12 étiquettes géographiques (correspondant à des subcontinents) :

- 1) Europe occidentale et du Nord ;
- 2) Europe orientale ;
- 3) Afrique du Nord ;
- 4) Afrique subsaharienne ;
- 5) Asie du Nord ;
- 6) Asie du Sud et insulaire ;
- 7) Océanie continentale (c'est-à-dire Australie uniquement) ;
- 8) Océanie insulaire ;
- 9) Amérique du Nord ;
- 10) Amérique latine ;
- 11) Arctique ;
- 12) Antarctique.

Chacune des 809 études, suivant le(s) sujet(s) géographique(s) traité(s), s'est vue attribuer une à trois étiquettes. Quelques exemples aideront à clarifier le principe. Quand je suis tombé sur une étude concernant la région du Fouta-Djalon, je l'ai cataloguée comme travail sur la Guinée et donc sur l'Afrique subsaharienne (avec valeur « 1 »)⁶. Une autre étude s'intéressait à l'ensemble de la surface territoriale de la Russie : dans ce cas, je l'ai enregistrée comme contribution sur l'Asie du Nord (valeur « 0,5 ») et sur l'Europe orientale (valeur « 0,5 »)⁷. Enfin, j'ai trouvé quelques cas d'études centrées sur trois subcontinents à la fois : par exemple l'Amérique latine (valeur « 0,33 »), l'Afrique subsaharienne (valeur « 0,33 ») et l'Asie méridionale (valeur « 0,33 »)⁸. Cumulant les chiffres guillemetés que j'ai indiqués en tant que valeurs entre parenthèses, on arrive toujours à « 1 » : ce qui veut dire que pour 809 études considérées, il y a 809 étiquettes

⁶ HOCH Charles, «Le Foutah-Djalon et les chemins de fer français au Niger» in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 5, 1882-1883, p. 168-177.

⁷ PETRI Eduard Gottlieb, «Die Gemeindegewirtschaft und der Bauer in Russland» in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 6], 1884, p. 12-25.

⁸ DESOR Eduard, «Les effets du déboisement dans les pays méditerranéens» in *Le Globe* de la SGG, vol. 8, 1869, p. 207-230.

géographiques (chacune desquelles peut avoir jusqu'à trois destinations différentes).

Or, comment faire quand un travail considère plus de trois continents ou bien ne retient aucun territoire en particulier?⁹ Dans ces cas, j'ai établi deux étiquettes supplémentaires :

- 1) plusieurs continents ;
- 2) aucun continent.

Ainsi, nous avons un total de 14 étiquettes qui couvrent toutes les dimensions géographiques possibles (12 pour les territoires localisables et 2 pour les cas de localisation difficile).

Ce même principe, qui consiste à établir des macrocatégories à travers lesquelles étiqueter les études, je l'ai appliqué au classement thématique. Dans ce cadre, il s'agissait de cataloguer les travaux sociétaux par rapport à leurs contenus¹⁰. Or, une précision s'impose. Les contributions qui paraissent au XIX^e siècle dans les revues de géographie – non seulement en Suisse, mais également à l'étranger – se caractérisent fréquemment par un mélange de contenus (issus de disciplines telles que l'histoire, la géologie, le droit, l'anthropologie ou encore l'économie), mais aussi d'approches (parfois scientifiques ou avec la prétention de l'être, d'autres fois pragmatiques, souvent riches en jugements de valeur et en évocations anecdotiques). Cela n'empêche cependant pas l'existence d'un certain nombre d'études monothématiques (notamment sur des questions plus techniques ou méthodologiques). Au vu de cette hétérogénéité de domaines, j'ai établi des groupes thématiques très larges :

- 1) travaux environnementaux : toutes les contributions qui s'intéressent à la géographie physique et aux phénomènes naturels qui l'entourent (flore, faune, sol, climat et ainsi de suite) ;

⁹ FRÜH Johann Jakob, «Die Abbildung der vorherrschenden Winde durch die Pflanzenwelt» in *Jahresberichte* de la GEGZ, vol. 3, 1901-1902, p. 57-153 (étude concernant le monde entier); LORETZ Philippe, « Comment dirige-t-on un navire ? » in *Bulletin* de la SNG, vol. 9, 1896-1897, p. 13-31 (étude sans dimension territoriale).

¹⁰ Dans ce classement, je ne m'intéresse pas à la nature des écrits. Le fait de cataloguer tel texte comme récit de voyage et tel autre comme compte rendu n'amène rien à la compréhension du sujet: il s'agit de contenants et non de contenus. Un récit de voyage, par exemple, peut être une narration où l'auteur décrit étape par étape les lieux qu'il a visités et les gens qu'il a rencontrés sans donner la moindre information à caractère scientifique ou commercial, tout comme il peut contenir nombre de renseignements faisant l'objet de solides références et d'intéressantes analyses. C'est pourquoi, dans le cadre de mon analyse quantitative, je ne considérerai pas la typologie des études recensées.

- 2) travaux historiques: études d'acteurs, de matériaux et d'événements du passé qui ont marqué la réalité du paysage ou le développement des connaissances géographiques (récits de voyages d'autres époques, analyses de cartes anciennes, biographies, questions relatives à l'archéologie et aux arts);
- 3) travaux exploratoires et descriptifs: tout ce qui relève de la description et de la représentation de territoires proches ou lointains, qu'ils soient déjà explorés, en cours d'exploration ou encore inexplorés (récits de voyage, études territoriales ou encore travaux qui présentent les caractéristiques générales d'un pays ou d'une région);
- 4) travaux ethno-anthropologiques: descriptions et analyses d'hommes et de sociétés – surtout non occidentales – des points de vue de l'anatomie corporelle, de l'organisation sociale, de la production matérielle et/ou des traditions culturelles;
- 5) travaux économiques: traitement de questions relatives à l'agriculture, à l'élevage, au commerce, à l'industrie ou encore à la finance;
- 6) travaux politico-sociaux: présentations de pays ou de régions par rapport à leur organisation politique et sociale, à leurs frontières, à leur démographie ou encore à leur juridiction (dans ce groupe, j'insère également les travaux concernant la géographie urbaine et militaire, tout comme les contributions sur la gestion territoriale);
- 7) travaux coloniaux: tout ce qui concerne l'expansion des grandes puissances (avec leurs conflits diplomatiques et militaires), la mission chrétienne, l'émigration coloniale ainsi que la vie, les activités et les perspectives des colons;
- 8) travaux méthodologiques: études qui portent sur des questions techniques, comme la mesure des espaces, les systèmes de projection, les conventions cartographiques ou linguistiques et les programmes d'enseignement;
- 9) travaux autoréférentiels: contributions relatives à la vie associative des milieux d'études géographiques (rapports de congrès, recensions d'ouvrages ou encore nécrologies de personnalités importantes).

Comme dans le cas du classement géographique, chaque étude de ma sélection a été associée à un maximum de trois choix. Par exemple, j'ai catalogué une contribution sur les méthodes d'enseignement de la géographie en tant que travail méthodologique (une étiquette)¹¹. Quand je

¹¹ Voir BRUNNHOFER Hermann, «Ueber die Reform des geographischen Unterrichts» in *Fernschau* de la MGCG, vol. 1, 1886, p. 46-54.

suis tombé sur un article qui retrace le rôle historique d'un certain pays dans le développement économique de son continent, je l'ai considéré comme travail à la fois d'histoire et d'économie (deux étiquettes)¹². Enfin, il m'est arrivé de trouver des textes centrés sur des questions océanographiques tout en s'intéressant aux itinéraires commerciaux maritimes empruntés depuis l'Antiquité: je les ai alors enregistrés comme travaux environnementaux, économiques et historiques (trois étiquettes)¹³. En revanche, il n'y a jamais eu de cas où l'une ou l'autre des 809 études sélectionnées n'avait pas d'étiquette correspondante (ou il y en avait plus que trois).

Maintenant que les critères de sélection et de classement ont été expliqués, je procède à l'analyse des statistiques que j'ai réalisées, traitant d'abord les données relatives à l'orientation géographique des études et intégrant par la suite celles issues de leur répartition thématique. Le but ultime de cette opération est de comprendre dans quelle mesure, du point de vue quantitatif, les travaux parus dans les périodiques des sociétés suisses de géographie entre 1860 et 1914 s'intéressent aux régions d'outre-mer et en quoi cet intérêt diffère (ou pas) de celui relatif au continent européen.

Les grandes orientations géographiques : un intérêt marqué pour l'outre-mer

Parmi les 809 études sociétaires répertoriées, 155 n'ont pas pu être associées à une localisation précise: soit parce qu'elles ne tenaient pas compte de territoires particuliers, soit parce qu'elles considéraient plus que trois continents à la fois. Les contributions envisageant des régions localisables s'élèvent donc à 654, répartis de cette manière: 167 pour la SGG, 150,5 pour la GGB, 133 pour l'OGCG, 131,5 pour la SNG, 41 pour la MGCG et 31 pour la GEGZ (énumération par ordre d'ancienneté des revues)¹⁴.

¹² Voir MEISTER Ulrich, «Russland in Asien. Historisch-wirtschaftliche Skizze» in *Jahresberichte* de la GEGZ, vol. 2, 1900-1901, p. 85-125.

¹³ ROSIER William, «L'océan Atlantique» in *Le Globe* de la SGG, vol. 15, 1876, p. 5-80; «L'océan Atlantique (suite)» vol. 16, 1877, p. 5-31.

¹⁴ Si les cas de la GGB et de la SNG ne présentent pas de chiffres ronds, c'est parce que dans cette énumération je me réfère aux valeurs présentées plus haut. Pour rappel: quand une étude est consacrée à un seul continent, ce dernier porte «1» pour valeur; quand les continents sont deux, leur valeur individuelle est de «0,5»; enfin, si les continents retenus sont trois, chacun de ceux-ci a une valeur de «0,33». Ce système, visant à respecter le nombre d'études (654 valeurs = 654 études), a l'avantage

Sur les 654 études, 199,33 sont consacrées à l'Europe, 179 à l'Afrique, 130,66 à l'Asie, 107,16 à l'Amérique, 28,33 à l'Océanie et 9,5 aux Pôles (par ordre d'importance)¹⁵. Transformant ces valeurs absolues en pourcentage, on obtient les résultats suivants :

*Tableau 2. Répartition géographique des 654 études avec dimension territoriale parues dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)*¹⁶

Europe :	30,5	dont	24,6	pour l'Europe occidentale et du Nord
			5,9	pour l'Europe orientale
Afrique :	27,3	dont	6,2	pour l'Afrique du Nord
			21,1	pour l'Afrique subsaharienne
Asie :	20	dont	2,7	pour l'Asie du Nord
			17,3	pour l'Asie du Sud et insulaire
Amérique :	16,4	dont	4,6	pour l'Amérique du Nord
			11,8	pour l'Amérique latine
Océanie :	4,3	dont	1,5	pour l'Océanie continentale (Australie)
			2,8	pour l'Océanie insulaire
Pôles :	1,5	dont	1,3	pour l'Arctique
			0,2	pour l'Antarctique
Total :	100 %		100 %	

de mieux mesurer le poids que les différents subcontinents ont au sein des travaux sociétaires. Quand, au cours de ce chapitre, j'indique des nombres absolus, je me réfère donc à ces valeurs.

¹⁵ Voir annexe statistique 12.

¹⁶ Source des données : annexe statistique 12.

On peut tirer au moins deux considérations par rapport au tableau 2. Premièrement, le continent européen n'absorbe qu'un maigre tiers de l'intérêt général des études publiées par les associations géographiques helvétiques dans leurs périodiques. En revanche, l'outre-mer dépasse abondamment les deux tiers¹⁷. Deuxièmement, au-delà de l'Europe et des Pôles, l'attention des études en question est largement orientée vers les subcontinents méridionaux (se situant dans les zones tropicales et au sud de celles-ci)¹⁸. Ce sont donc les territoires sujets à la colonisation européenne, formelle ou informelle, qui intéressent majoritairement les sociétés suisses de géographie¹⁹.

Restituant graphiquement les données indiquées ci-dessus sur une carte du monde – dans laquelle j'ai omis l'Antarctique en raison de son bas pourcentage d'études²⁰ –, on obtient le résultat de la carte 7.

À chaque subcontinent, coloré différemment, correspond un cercle de dimension variable qui reflète les pourcentages indiqués dans le tableau 2. La distribution de ces données montre que les zones couvertes par les études sociétaires sont *grosso modo* les mêmes que celles habitées par les agents correspondants (carte 4)²¹. Il n'existe pas toujours, à ce propos, un lien de causalité²², mais la tendance générale demeure assez claire : au-delà de l'Europe occidentale, l'attention des sociétés suisses de géographie est accordée principalement à l'Amérique latine, à l'Afrique subsaharienne et à l'Asie du Sud. Maintenant, au-delà de cette figuration cartographique, qui repose sur des proportions en pourcentage, il me semble intéressant d'en présenter une autre qui s'appuie sur des valeurs absolues.

¹⁷ Parmi ces derniers, l'Afrique se place en tête des intérêts de la SNG (36 % des études), de l'OGCG (35 %) et de la MGCG (32 %), tandis que le continent européen occupe la deuxième position à Neuchâtel (33 %), la troisième à Saint-Gall (19 %, anticipé par l'Asie à 28 %) et la quatrième à Aarau (16 %, dépassé par l'Asie à 26 % et par l'Amérique à 20 %). En revanche, l'Europe se situe au premier rang au sein de la GEGZ (44 %), de la GGB (36 %) et de la SGG (33 %), suivie par l'Afrique à Zurich (23 %), par l'Amérique à Berne (27 %) et par l'Asie à Genève (29 %). L'Océanie, enfin, occupe globalement l'avant-dernière position et les Pôles la dernière (à la seule exception de l'OGCG, où le rapport est inverse). Voir annexes statistiques 6-11.

¹⁸ Remarquons, au passage, que la seule société qui s'intéresse assez régulièrement à l'Europe orientale est la SGG (13 % des études, contre une moyenne de 3 % pour les autres), de même qu'à l'Afrique du Nord (12 % contre 4 %) et, dans une moindre mesure, à l'Asie septentrionale (6 % contre 1 %). Voir annexes statistiques 6-11.

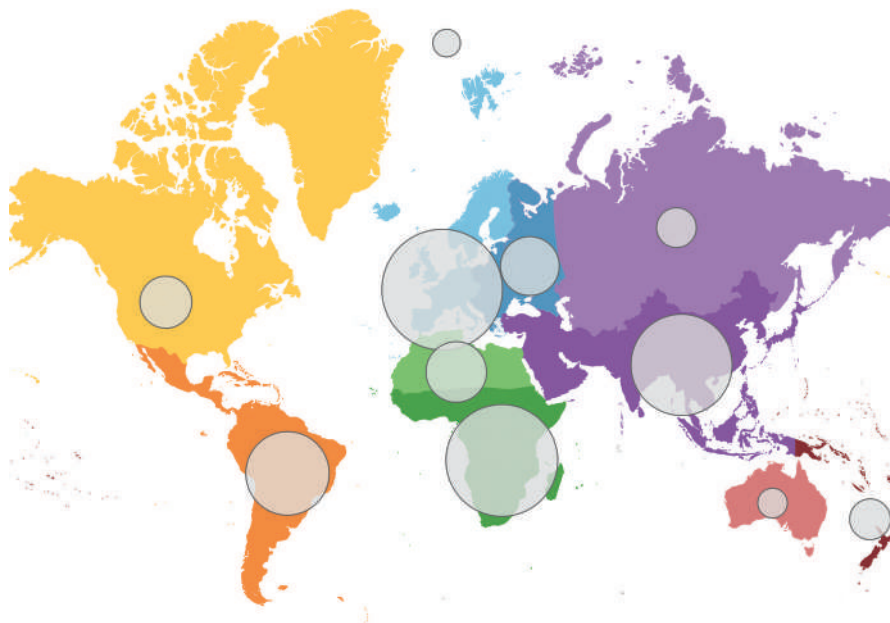
¹⁹ Ce qui confirme, sur le plan national, ce que le géographe Peter Jud montre pour la GEGZ. Voir JUD 1989, p. 123.

²⁰ Concernant l'Arctique, qui physiquement n'est pas un continent, je l'ai situé au centre-nord de la carte (entre le Groenland et le Svalbard).

²¹ Voir chapitre 3.1.

²² Dans le cas de la SNG, par exemple, ce lien existe : l'orientation des travaux vers l'Afrique subsaharienne est strictement liée à l'activité des agents correspondants sur place, notamment les missionnaires ; tandis que, dans le cas de la SGG, l'intérêt accru pour l'Asie méridionale et insulaire, qu'on relèvera plus bas, ne trouve pas de corrélation avec la présence (d'ailleurs extrêmement réduite) d'informatrices en terres asiatiques.

Carte 7. Répartition géographique des 654 études avec dimension territoriale parues dans les périodiques sociétaux helvétiques, 1860-1914 (en cercles cumulatifs par subcontinent, valeurs relatives)²³



Le premier facteur que la carte 8 met en évidence est le suivant : les travaux parus dans les périodiques de la SGG, de la GGB, de l'OGCG et de la SNG sont beaucoup plus nombreux que ceux publiés par la MGCG et par la GEGZ²⁴. Ce qui veut dire que les pourcentages illustrés dans le tableau 2 – et reproduits sous forme graphique dans la carte 7 – sont largement façonnés par la production éditoriale des sociétés genevoise, bernoise, saint-galloise et neuchâteloise²⁵. En second lieu, la carte 8 permet de sortir d'une vision purement cumulative et de mieux cerner, en termes

²³ Carte réalisée au Laboratorio geocartografico «Giuseppe Caraci» de l'Università Roma Tre (mars 2018). Source des données : annexe statistique 12.

²⁴ J'ai donné les chiffres réels des études au début du présent sous-chapitre.

²⁵ Si les contributions publiées par la MGCG et par la GEGZ étaient plus nombreuses, tout en gardant les mêmes orientations géographiques, les pourcentages montrés dans le tableau 2 n'auraient pas subi de changements majeurs. Pour le vérifier, il suffit de faire les calculs proportionnels société par société et, sur la base des résultats obtenus, en calculer la moyenne. De toute façon, on entre ici dans un terrain

Carte 8. Répartition géographique des 654 études avec dimension territoriale parues dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en histogrammes par société et par subcontinent, valeurs brutes)²⁶



bruts, le poids de chaque association dans le traitement des différentes zones géographiques. La GGB détient la primauté des études sur l'Europe de l'Ouest (elle est suivie de près par la SNG), mais non sur la partie continentale de l'est (largement dominée par les travaux de la SGG). La GGB s'impose également dans l'ensemble du continent américain, même si l'Amérique latine constitue un objet d'intérêt certain aussi pour l'OGCG. Cette dernière, avec la SNG, domine les études consacrées à l'Afrique subsaharienne, tandis que la partie septentrionale de ce continent est envisagée, en particulier, par la SGG. On voit une forte présence de l'OGCG également en Asie

d'hypothèses non confirmées : comme la réalité des faits atteste que les deux associations en question ont un poids inférieur par rapport aux autres, je me limite à le signaler.

²⁶ Carte réalisée au Laboratorio geocartografico «Giuseppe Caraci» de l'Università Roma Tre (mars 2018). Source des données : annexes statistiques 6-11.

méridionale et insulaire, mais l'ensemble du territoire asiatique retient majoritairement l'attention de la SGG. L'intérêt pour l'Océanie, enfin, est plus visible chez la SNG que chez les autres sociétés suisses de géographie, tandis que celui pour les Pôles est surtout l'affaire de la SGG et de la GGB.

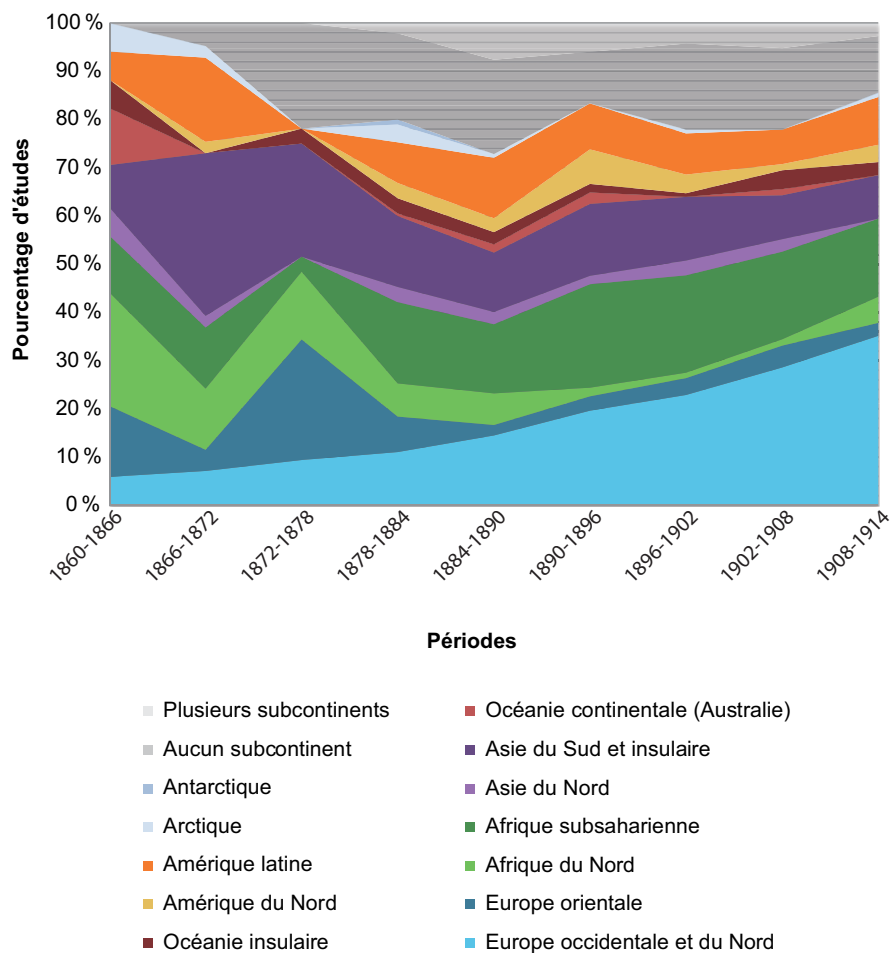
La question se pose désormais de savoir si les grandes orientations géographiques qu'on vient de relever ont subi des changements significatifs au fil du temps. Pour ce faire, je présente leur évolution sous la forme d'un graphique (les couleurs adoptées reprennent les motifs des cartes) tout en considérant, pour commencer, aussi les travaux sans dimension territoriale localisable, ici représentés par deux niveaux de gris transparent (graphique 2).

J'ai opté pour des bornes temporelles plus fines – neuf séries de six ans – par rapport aux trois grandes périodes de dix-huit ans annoncées plus haut. Il faut rappeler que la SGG est la seule association qui publie un périodique dès 1860 : les ruptures relativement marquées qu'on peut voir jusqu'à la période 1872-1878 sont donc dues au manque d'autres revues sociétaires. À partir de 1878, le nombre de périodiques augmente et donc aussi celui des études, ce qui explique la rigidité moindre des lignes du graphique. Ceci dit, le principal élément qui ressort de cette image est, à mes yeux, la croissance constante de l'Europe occidentale (bleu clair) en tant que centre d'intérêt des travaux sociétaires : intérêt qui s'accroît considérablement au tournant du siècle pour devenir presque dominant, par rapport aux autres subcontinents, dans les années juste avant la guerre. À l'inverse, on constate que les régions d'outre-mer, en particulier celles du Midi (couleurs foncées), retiennent la plus grande attention des sociétés de géographie nationales tout au long du XIX^e siècle. Enfin, les travaux sans dimension territoriale, relativement importants dès 1878, ne subissent pas de variations significatives au cours du temps.

Or, pour mieux saisir l'évolution des travaux qui s'intéressent à des territoires précis, je propose le graphique 3.

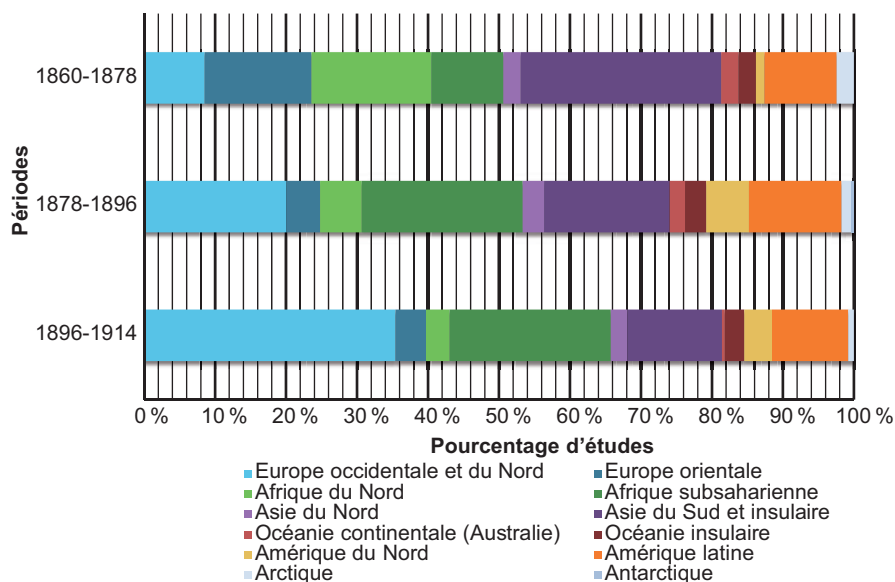
Contrairement au précédent, ce graphique ne considère pas la totalité des 809 contributions parues dans les périodiques des sociétés suisses de géographie, mais uniquement les 654 qui abordent un sujet géographiquement localisable. Les trois grandes périodes de dix-huit ans chacune, illustrées ici, permettent à la fois de vérifier et de préciser les considérations formulées plus haut.

Graphique 2. Évolution de la répartition géographique des 809 études parues dans les périodiques sociétaux helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)²⁷



²⁷ Source des données : annexe statistique 12.

Graphique 3. Évolution de la répartition géographique des 654 études avec dimension territoriale parues dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)²⁸



Dans la première série temporelle, de 1860 à 1878 – contenant 82 études, toutes de la SGG –, force est de constater que l'Europe ne retient qu'un maigre quart des intérêts sociétaires, avec une attention marquée pour le sous-continent oriental (17%) à une époque où les Balkans, mais aussi le Proche-Orient, semblent peser beaucoup en matière politico-économique dans l'échiquier européen²⁹. Le reste des articles, à savoir trois quarts abondants, s'oriente vers l'outre-mer, avec l'Asie (30%) et l'Afrique (27%) en tête. Si la partie septentrionale du continent asiatique ne retient que 2% des travaux, l'Afrique du Nord, dans les années de la construction

²⁸ Source des données : annexe statistique 12.

²⁹ L'attestent, entre autres, les différentes études qu'Ami Boué, agent correspondant à Vienne, rédige pour le compte de la SGG (voir par exemple BOUÉ Ami, « Appendice sur l'état actuel du Monténégro et de l'Herzégovine » in *Le Globe* de la SGG, vol. 2, 1861, p. 125-137; « Essai sur les limites des provinces de la Turquie d'Europe » in *Le Globe* de la SGG, vol. 3, 1862, p. 197-240). Sur la présence suisse au Proche et au Moyen-Orient dans les réseaux politico-économiques de l'empire ottoman, voir WITSCHI 1987.

et de la mise en œuvre du canal de Suez, en occupe 17 %. L'Amérique au sud de l'Alaska, du Canada et des États-Unis, en pleine exploration, mais aussi en pleine exploitation, par les milieux capitalistes, est, quant à elle, envisagée à hauteur de 10 % (contre 1 % pour les pays du nord)³⁰. L'intérêt pour l'Océanie (4 %) et pour les Pôles (2 %), reste minoritaire.

La seconde série illustrée dans ce graphique, allant de 1878 à 1896 – avec 316,5 études réparties entre la SGG (43), la GGB (117), l'OGCG (60,5), la SNG (55) et la MGCG (41) –, confirme les tendances d'ensemble de la période précédente. Certains changements ont cependant lieu. Si l'attention générale pour l'Europe n'augmente que marginalement, c'est désormais l'ouest du continent (20 %) et non plus l'est (5 %) qui prend les devants. L'intérêt pour l'Afrique change aussi d'orientation et se concentre désormais sur les territoires au sud du Sahara (23 %) : reflet d'un processus d'exploration et de colonisation qui, au cours des années 1880, s'accélère considérablement³¹. Finalement, le continent américain, au sud (13 %) comme au nord (6 %), gagne du terrain : il le fait essentiellement aux frais de l'Asie méridionale et insulaire (18 %). Cette croissance semble s'inscrire dans le sillage de la Grande Dépression et stimule en Suisse un véritable mouvement migratoire à destination de l'Amérique, ainsi qu'une recherche de nouveaux débouchés économiques³².

La période enregistrant les changements majeurs, en revanche, est la troisième – elle englobe 255,5 études issues des périodiques de la SGG (42), de la GGB (33,5), de l'OGCG (72,5), de la SNG (76,5) et de la GEGZ (31) – qui couvre les années 1896-1914. En raison, d'un côté, du processus d'académisation de la géographie, promouvant une approche de plus en plus orientée vers l'étude régionale ou locale, et, de l'autre, d'un partage du monde entre puissances occidentales désormais accompli, l'intérêt pour les pays européens (et pour la Suisse en particulier) s'accroît sans commune mesure : presque 40 % de la production intellectuelle parue dans les périodiques des associations géographiques helvétiques s'oriente désormais vers l'Europe (notamment occidentale : 35 %). La majorité des travaux demeure quand même orientée vers l'outre-mer, mais, si l'on considère les subcontinents individuellement, on ne trouve que l'Afrique

³⁰ À propos des enjeux économiques reliés à l'étude de certains pays d'outre-mer, voir ROSSINELLI 2013a, p. 37-45.

³¹ WESSELING 1996.

³² Pour un aperçu général de l'émigration suisse en Amérique au XIX^e siècle, voir ARLETTAZ 1979a. Sur le rôle des associations géographiques helvétiques dans le traitement des questions économique-migratoires, voir par exemple ARLETTAZ 2011 ; MEILLARD 2017, p. 75-85 ; ROSSINELLI 2013a, p. 47-53.

subsaharienne qui résiste (avec son 23 %) à la montée européenne, de même que, dans une moindre mesure, l'Océanie insulaire (3 %).

Que peut-on retenir, en conclusion, par rapport à la répartition géographique des études sociétaires helvétiques ? Trois facteurs me semblent déterminants. Avant tout, l'intérêt marqué pour l'outre-mer : si les équilibres commencent à changer au début du xx^e siècle, avec une attention de plus en plus orientée vers la géographie nationale, cantonale et communale (se reflétant dans l'augmentation de l'intérêt pour l'Europe), cette inversion de tendance ne remet pas en discussion la primauté des travaux sur les terres ultramarines, qui demeurent au-dessus de 60 % même dans les années les plus proches du premier conflit mondial. Deuxièmement, on constate une certaine diversification de l'intérêt accordé à l'outre-mer. En effet, contrairement, par exemple, au cas de la SGI de Rome, où l'attention d'ensemble est monopolisée par l'Afrique³³, aucune des associations géographiques helvétiques ne se concentre sur un seul continent particulier. Au contraire, en Suisse, on trouve une répartition plus ou moins équilibrée des intérêts entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique, qui, avec l'Europe, constituent les principaux objets d'étude des sociétés de géographie du pays. En revanche, l'attention consacrée aux trois continents d'outre-mer que je viens de mentionner se concentre sur leurs parties méridionales : dans ce cas, on peut parler de déséquilibre. C'est ici le dernier facteur à relever. Le fait que les travaux sur l'outre-mer envisagent de préférence les régions du sud – ou, pour le dire autrement, les territoires sujets au grand expansionnisme européen – soulève la question de savoir quelle est la corrélation entre les lieux qu'ils examinent et les sujets qu'ils traitent.

Les principaux axes thématiques : de l'exploration géographique à l'exploitation économique

Afin de comprendre comment l'analyse d'une localité, d'un pays ou même d'un continent se corréle à un (ou plusieurs) domaine(s) de recherche, j'ai catalogué les 809 études en ma possession par groupes thématiques (suivant la méthode adoptée pour le classement géographique). Le tableau 3 illustre, sous forme schématique, un résumé des résultats obtenus.

³³ Voir, à ce propos, l'excellente monographie sociétaire du géographe Claudio Cerreti. Voir CERRETI 2000a.

Tableau 3. Répartition thématique des 809 études parues dans les périodiques sociétares helvétiques, 1860-1914 (en valeurs brutes et relatives)³⁴

Exploration et description :	222	études, soit	27,4	%
Environnement :	118,5	"	14,7	%
Histoire :	100,16	"	12,4	%
Ethno-anthropologie :	95,16	"	11,8	%
Économie :	86,83	"	10,7	%
Colonisation :	57,66	"	7,1	%
Autoréférence :	51,83	"	6,4	%
Méthodologie :	46	"	5,7	%
Politique et société :	30,83	"	3,8	%
Total :	809	"	100	%

Les macrocatégories qui figurent dans ce tableau, placées par ordre d'importance (relativement au nombre des travaux qu'elles représentent), donnent déjà quelques précieuses indications sur les thématiques abordées par les sociétés suisses de géographie dans leurs périodiques. Tout d'abord, on voit que les travaux exploratoires et descriptifs sont de loin au sommet de la hiérarchie, ce qui reflète l'inclination généralisée des milieux d'études géographiques, au XIX^e siècle, pour la découverte du monde³⁵. La deuxième position est occupée par les contributions environnementales, s'inscrivant également dans une optique exploratrice qui vise à décrire et à caractériser les phénomènes naturels de la planète. En revanche, la part des travaux méthodologiques, qui fournit des outils analytiques cohérents et uniformes dans les domaines mentionnés ci-dessus, est très réduite : les associations géographiques helvétiques, par rapport à l'étranger, ne représentent pas une exception de précocité en ce qui concerne l'élaboration de programmes disciplinaires³⁶. L'intérêt pour la géographie en tant que discipline, mais

³⁴ Source des données : annexe statistique 13.

³⁵ Sur le rôle primordial de l'exploration dans le développement des sciences géographiques, voir BUTLIN 2009, p. 225 et suivantes.

³⁶ Sur la disciplinarisation de la géographie (tardive par rapport à d'autres sciences humano-sociales ou naturelles), voir HARVEY 2010, p. 35 et suivantes.

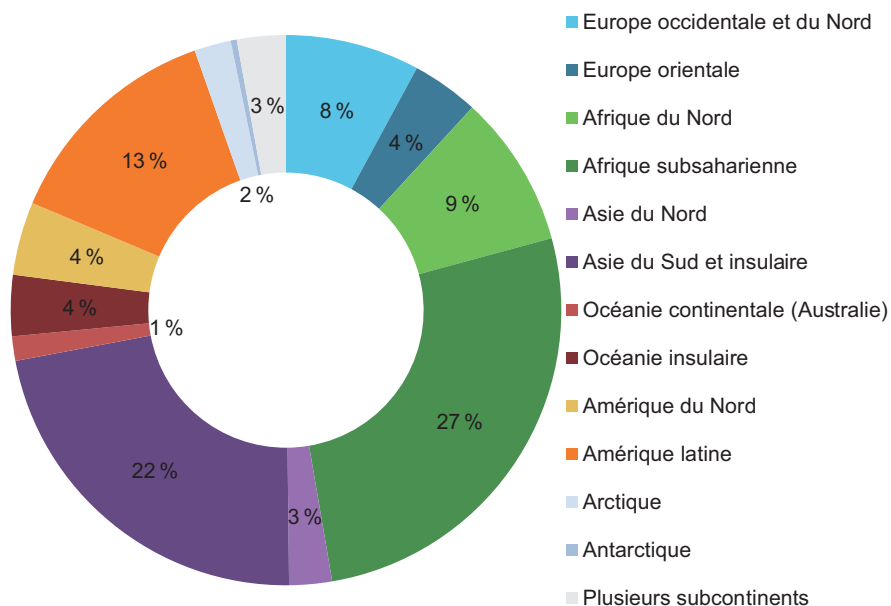
aussi en tant que paysage, se manifeste surtout du point de vue historique : les contributions qui analysent les acteurs, les événements et les pensées du passé se placent au troisième rang. Juste derrière les études d'histoire, on trouve celles d'ethno-anthropologie, qui, dans la conception courante de l'époque, se relie au développement historique prétendument inégal des continents : d'où l'attention accordée de préférence aux peuples ultramarins dits primitifs³⁷. Dans la seconde moitié du tableau, enfin, figurent les catégories relevant du temps présent (économie, colonisation, politique et société) qui, ensemble, forment un gros cinquième des études sociétaires ; ce à quoi il faut ajouter les travaux autoréférentiels qui rendent compte des actualités des cercles géographiques nationaux et internationaux.

Or, pour mes propos, les groupes thématiques que je viens d'illustrer ont du sens s'ils sont resitués dans leur contexte géographique. Ma question est alors la suivante : dans quelle mesure ces groupes concernent-ils l'Europe (d'un côté) et l'outre-mer (de l'autre) ? Pour répondre, j'ai réalisé des graphiques qui figurent le poids des différents continents dans chaque domaine de recherche. Je vais donc les présenter par ordre d'importance décroissante (comme dans le tableau 3) utilisant les mêmes couleurs qu'auparavant.

Comme on peut le voir (graphique 4), les contributions qui rendent compte des avancées exploratrices – suisses ou européennes – autour du monde, de même que celles qui présentent certains pays dans leurs généralités territoriales, climatiques, sociales, politiques ou encore économiques, s'orientent presque exclusivement vers l'outre-mer : elles se situent entre 85 % et 88 %. Ce décalage est dû aux travaux centrés sur plusieurs continents : une catégorie qui peut inclure également des régions européennes. L'Afrique, à elle seule, occupe plus d'un tiers de cette production, tandis que l'Asie en couvre un quart. Comme dans le cas de ces deux continents, l'attention consacrée à l'Amérique (17 %) s'oriente largement vers le sud. L'Europe, en revanche, ne couvre que 12 % des études, avec une attention portée principalement sur l'ouest du continent. La tendance que ce graphique relève, et qui ne change pas au cours du temps, est claire : la grande majorité des rapports exploratoires, des récits de voyage ou encore des descriptions générales publiés dans les revues des sociétés suisses de géographie ne concerne pas les zones tempérées du globe, mais plutôt les tropicales. Encore une fois, c'est le monde déjà colonisé, ou immédiatement colonisable, qui retient la plupart de l'attention.

³⁷ CLAVAL 2008, p. 20-23.

Graphique 4. Travaux exploratoires et descriptifs parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)³⁸

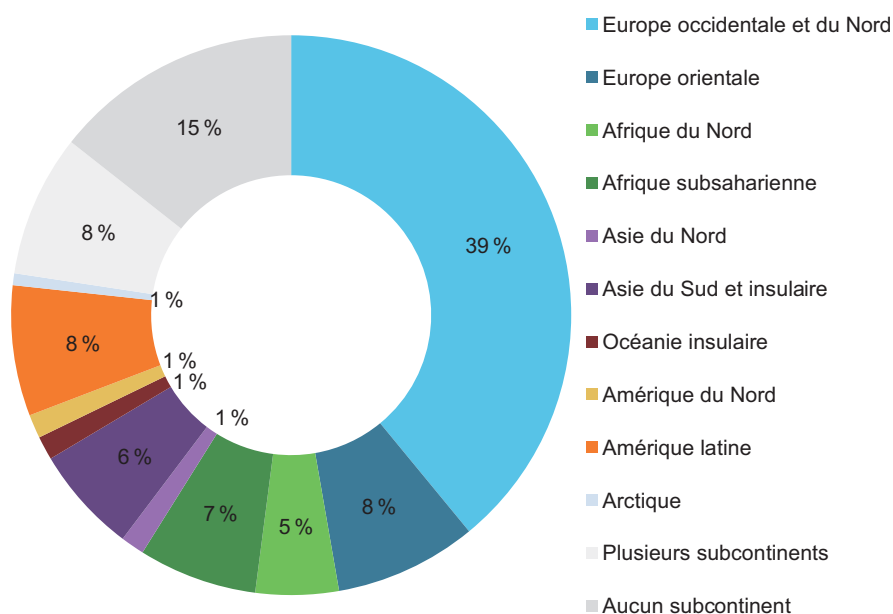


Les études consacrées à la géographie physique et naturelle, en revanche, sont largement orientées vers l'Europe, dont le taux de couverture n'est pas loin de 50% (graphique 5). L'analyse de l'environnement, suivant les branches traitées (par exemple climatologie, botanique, océanographie), concerne la planète entière ou ne retient aucun territoire en particulier, d'où le pourcentage élevé pour les catégories géographiques sans localisation précise, qui, ensemble, arrivent à couvrir 22% des travaux. Le reste, à savoir un maigre tiers, s'intéresse à l'outre-mer, avec l'Amérique latine en tête (8%), suivie de l'Afrique subsaharienne (7%) et de l'Asie méridionale (7%) : les régions du sud sont donc, ici aussi, les plus envisagées. Mais l'équilibre général des études en question penche clairement en faveur de l'Europe : l'outre-mer, en matière d'environnement, n'intéresse que marginalement les associations géographiques helvétiques³⁹.

³⁸ Source des données : annexes statistiques 12-13.

³⁹ Cette tendance s'accroît au fil du temps, avec la partie occidentale du continent européen qui passe de 16% (1860-1878) à 26% (1878-1896) pour finalement s'établir à 57% (1896-1914).

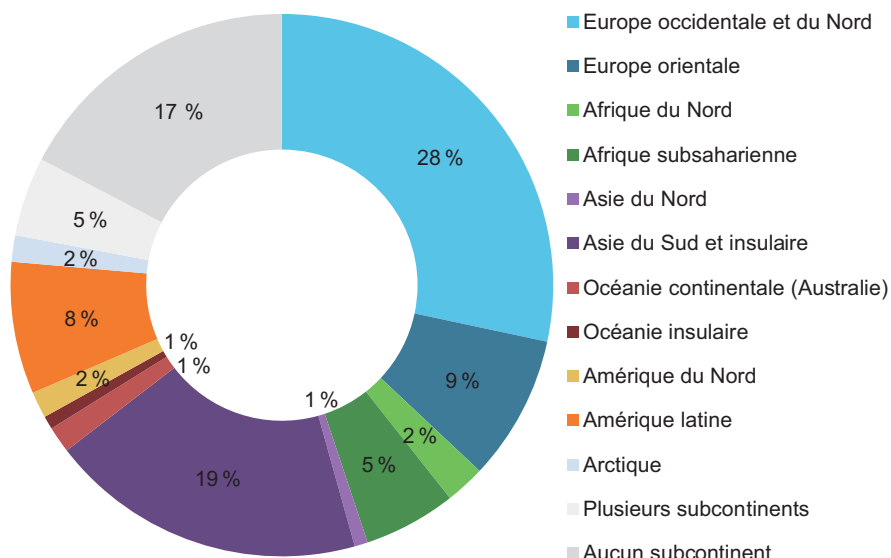
Graphique 5. Travaux environnementaux parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)⁴⁰



Les contributions sociétaires touchant à l'histoire de la géographie (au sens large : évolution territoriale ; explorateurs, voyageurs et géographes du passé ; productions géographiques anciennes ; développement de peuples et de pays) s'intéressent de préférence à l'Europe, y compris la Suisse, ou à son action historique à travers le monde (graphique 6). Comme dans le cas des études environnementales, on retrouve ici le continent européen à la tête du classement (37%), suivi des entités non localisables (22%). Du côté ultramarin, le subcontinent méridional de l'Asie, du Proche à l'Extrême-Orient, retient également une attention particulière (19%) : il est vu non seulement comme le berceau de la civilisation ancienne, mais aussi comme le principal scénario des événements bibliques. Ce type d'intérêt n'est pas spécifique aux sociétés suisses de géographie : il touche l'Europe savante dans son ensemble. C'est d'ailleurs au XIX^e siècle que des

⁴⁰ Source des données : annexes statistiques 12-13.

Graphique 6. Travaux historiques parus dans les périodiques sociétaux helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)⁴¹



champs d'études orientales se développent en son sein⁴². Enfin, l'attention consacrée aux autres continents, majoritairement dirigée vers le sud, concerne des domaines tels que l'archéologie et l'ethnologie, mais aussi l'histoire commémorative d'Européens ou d'Américains – missionnaires, scientifiques, aventuriers – qui ont autrefois voyagé ou vécu dans les régions considérées.

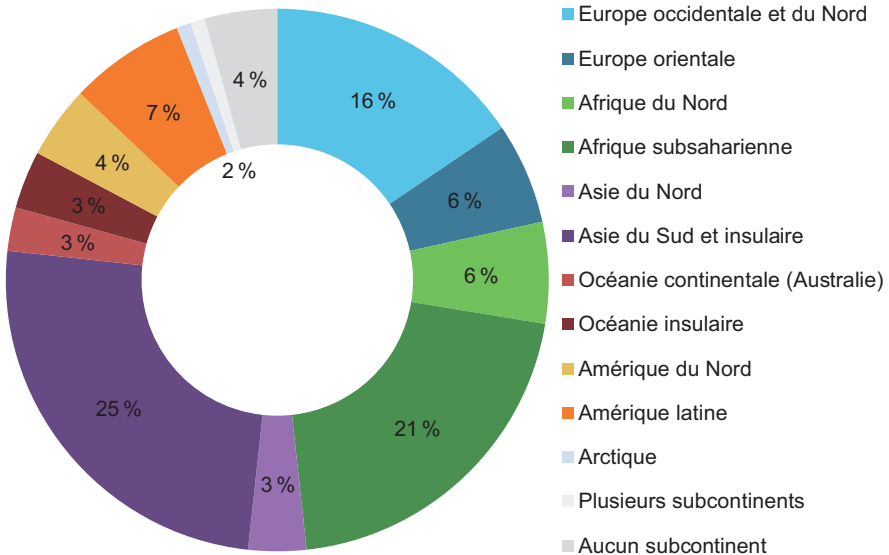
En ce qui concerne les travaux consacrés aux différentes ethnies de la planète, ceux-ci se répartissent de manière assez équilibrée (graphique 7). L'Asie méridionale, qui couvre un quart des contributions, est plus envisagée que les autres subcontinents. Cela n'est pas sans lien avec l'intérêt historique que les sociétés suisses de géographie manifestent à son égard : à leurs yeux, l'ancienne grandeur de civilisation orientale se heurte à une actualité désormais décadente (fruit d'influences soi-disant païennes ou musulmanes ayant traversé le continent asiatique au cours des

⁴¹ Source des données : annexes statistiques 12-13.

⁴² SAÏD 2005, p. 13-65.

siècles)⁴³. Dès lors, l'attention porte sur les pratiques religieuses, sociales et politiques, ainsi que, plus généralement, sur les mœurs autochtones. Le côté de la production artisanale n'est pas délaissé, tout comme celui de l'anthropologie physique et de la linguistique. Les mêmes domaines de recherche se retrouvent dans les travaux sur l'Afrique subsaharienne et englobent un cinquième abondant de la production considérée. L'Amérique latine et l'Océanie (à la fois continentale et insulaire), qui, ensemble, couvrent 17 % des études, empruntent également ces directions. L'Europe (22 %) et l'Amérique du Nord (4 %), quant à elles, se prêtent en revanche à des enquêtes surtout anthropométriques qui visent non seulement à caractériser les prétendues races humaines, mais aussi à en comprendre l'évolution à travers le temps. D'une manière générale, comme on peut le voir, les questions ethno-anthropologiques s'orientent largement vers l'outre-mer, sans qu'il y ait un véritable subcontinent dominant. Encore une fois, cependant, force est de constater que le sud du monde, notamment de l'Asie et de l'Afrique, prend le dessus.

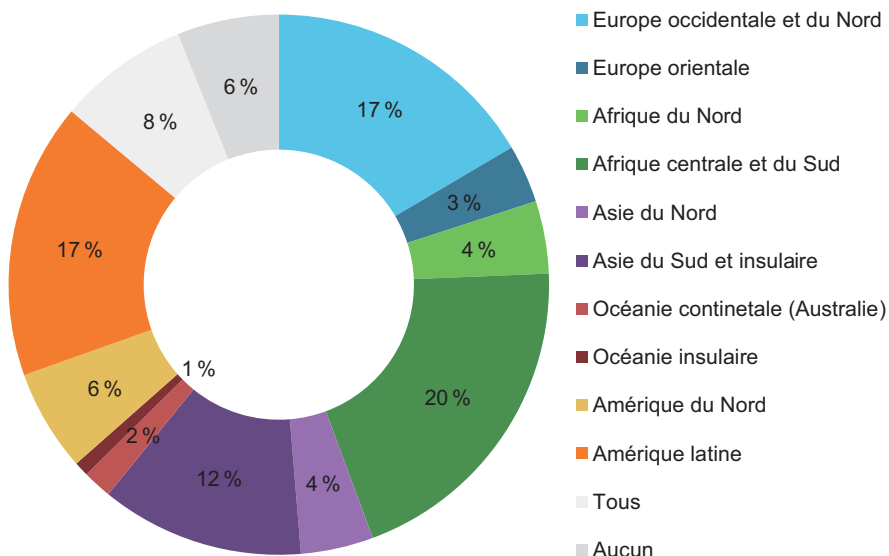
Graphique 7. Travaux ethno-anthropologiques parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)⁴⁴



⁴³ Voir par exemple STASZAK 2011.

⁴⁴ Source des données : annexes statistiques 12-13.

Graphique 8. Travaux économiques parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)⁴⁵

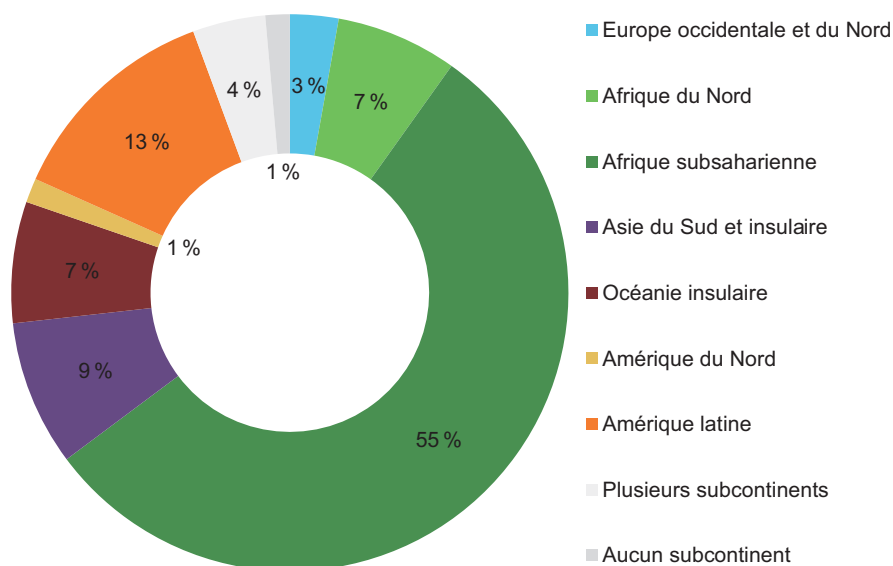


Le graphique 8 montre que les travaux à caractère économique publiés par les associations géographiques helvétiques concernent, sauf les Pôles, tous les continents dans leurs parties méridionales comme dans les septentrionales. La répartition des équilibres, en outre, indique que l'Europe, avec 20% des études, occupe – malgré son poids considérablement accru entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle⁴⁶ – une place minoritaire par rapport à l'outre-mer. Le reste des continents, au-delà de l'Océanie (3%), se situe entre 16% (Asie) et 24% (Afrique). Comme d'habitude, le sud de la planète, correspondant aux territoires visés par les puissances occidentales, retient la plus grande attention des périodiques sociétaires : il occupe la grosse moitié des contributions. L'Amérique

⁴⁵ Source des données : annexes statistiques 12-13.

⁴⁶ Les études économiques sur l'Europe, durant les deux premières séries temporelles (1860-1878 et 1878-1896), passent de 13% à 15%, tandis que, dans la dernière période (1896-1914), elles atteignent 28%. Comme on l'a signalé plus haut, cette augmentation s'inscrit dans un tournant régionaliste qui caractérise, dès le XX^e siècle, les débuts de l'académisation de la géographie en tant que discipline. Dès lors, beaucoup de contributions parues dans les périodiques des associations géographiques helvétiques concernent désormais des aspects des économies cantonales ou encore communales.

Graphique 9. Travaux coloniaux parus dans les périodiques sociétaux helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)⁴⁷



latine (17 %), en particulier, dispose d'une place qu'elle n'a pas dans les autres groupes thématiques. Tout comme l'Asie méridionale et insulaire (12 %), elle représente un marché réel des milieux d'affaires suisses⁴⁸. Au contraire, l'Afrique subsaharienne (20 %) demeure à leurs yeux – au-delà de quelques importantes pénétrations isolées⁴⁹ – un débouché potentiel.

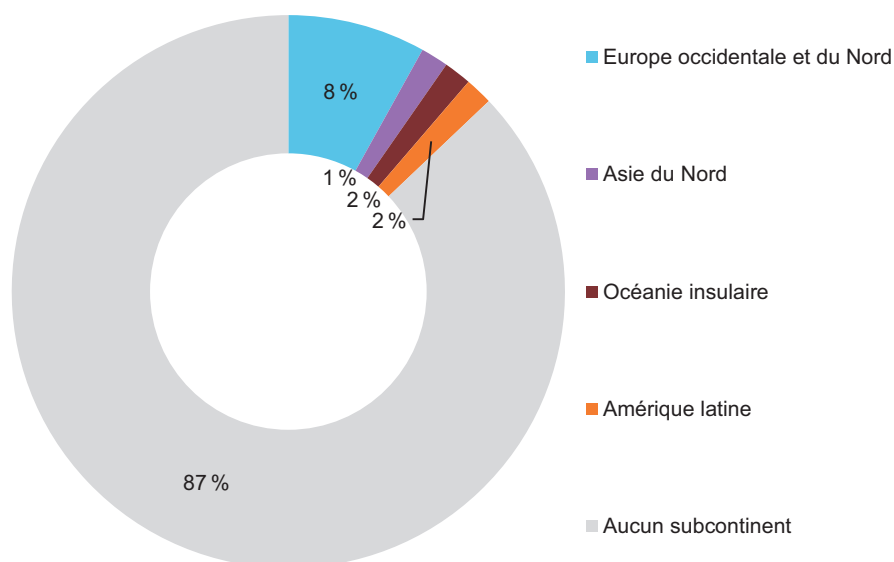
La grande politique coloniale des empires européens, au XIX^e siècle, se dirige massivement vers l'Afrique (graphique 9). En pleine phase d'exploration et de colonisation, ce continent finit par devenir, dans les années 1880 au plus tard, la cible des puissances occidentales, qui, à travers leurs démarches expansionnistes, visent non seulement à s'imposer géopolitiquement sur les autres, mais également à résoudre nombre de problèmes internes, d'ordre

⁴⁷ Source des données : annexes statistiques 12-13.

⁴⁸ Voir VEYRASSAT 1993 (sur l'Amérique latine) et ZANGGER 2011 (sur l'Asie du Sud-Est).

⁴⁹ Notamment du groupe commercial rattaché à la Basler Mission, soit la Missions-Handlungs-Gesellschaft, présent, en particulier, en Côte de l'Or (actuel Ghana). Voir DUPUIS 2014, GUËX 2001 et HUMBERT 2015.

Graphique 10. Travaux autoréférentiels parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)⁵⁰



principalement économique, social et politique⁵¹. Le mouvement d'expansion européenne, en Afrique subsaharienne plus que dans d'autres subcontinents, s'accompagne de la rhétorique de la « civilisation » : un discours exaltant la culture (religieuse, idéologique, politique) et le savoir-faire (technique, scientifique) de l'Occident qui prétend, par le biais de sa domination, faire progresser l'humanité⁵². Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de voir que presque deux tiers des articles s'intéressant aux questions coloniales s'orientent vers le continent africain : la présence sur place des missionnaires helvétiques⁵³, la recherche active de débouchés commerciaux⁵⁴ ou encore la participation de la bourgeoisie suisse à des projets de colonisation soi-disant philanthropique⁵⁵ font en sorte

⁵⁰ Source des données : annexes statistiques 12-13.

⁵¹ Pour une vision d'ensemble, voir BRUNDSCHWIG 2009 ; WESSELING 1996.

⁵² Pour un approfondissement sur la rhétorique de la « civilisation », voir chapitre 2.1.

⁵³ MELLARD 2017, p. 86-97 ; ROSSINELLI 2013a, p. 71-77.

⁵⁴ ROSSINELLI 2017a, p. 13-17.

⁵⁵ ROSSINELLI 2017b.

que l’Afrique monopolise, ou presque, les intérêts sociétaires dans ce domaine d’études. Loin de se limiter aux terres africaines, la colonisation européenne touche aussi d’autres subcontinents, tels que l’Asie méridionale, les îles sud-asiatiques et océaniques ainsi que, de manière plus officieuse mais pas moins importante, l’Amérique latine. Il s’agit d’endroits où l’émigration suisse à destination d’outre-mer est très active. Cela constitue un terrain d’analyse mais aussi d’action très important pour les associations géographiques helvétiques (qui voient dans l’encadrement des flux migratoires la possibilité concrète de lancer des colonisations de peuplement)⁵⁶.

Il est difficile que les contributions autoréférentielles, comme en témoigne le graphique 10, disposent d’une orientation géographique : leurs contenus se réfèrent, d’ordinaire, aux milieux intéressés à la géographie (à leurs initiatives, à leurs activités courantes) et non pas à des territoires en tant que tels. Le congrès de géographie tenu à Washington en 1904, par exemple, présente une multiplicité de thématiques abordées et de lieux analysés. Or, son compte rendu ne peut pas être présenté comme un travail s’intéressant à l’Amérique du Nord, puisque, dans les faits, il ne l’est pas⁵⁷. De même, les allocutions sur l’utilité des associations géographiques, les monographies sociétaires ou encore les recensions d’ouvrages reçus entrent dans une optique visant à se (re)présenter soi-même (ses propres mérites ou ses propres matériaux) et font abstraction à peu près totale du territoire. Ce qui n’empêche pas l’existence minime de cas d’études autoréférentielles localisables : comme l’état des enquêtes géographiques russes, en 1878, au sujet de la Russie asiatique⁵⁸.

Pas très dissemblable du graphique des travaux autoréférentiels (graphique 10), celui des études méthodologiques (graphique 11) présente une importante proportion d’articles qui n’ont pas de dimension territoriale (49 %) : des travaux sur les calculs horaires (heure universelle) ou sur d’autres types de mesure (sismologiques, géodésiques) sont des contributions surtout théoriques, tout comme ceux qui abordent la cartographie du point de vue technique (systèmes de projection, établissement des méridiens)⁵⁹. D’autres discussions du genre s’orientent

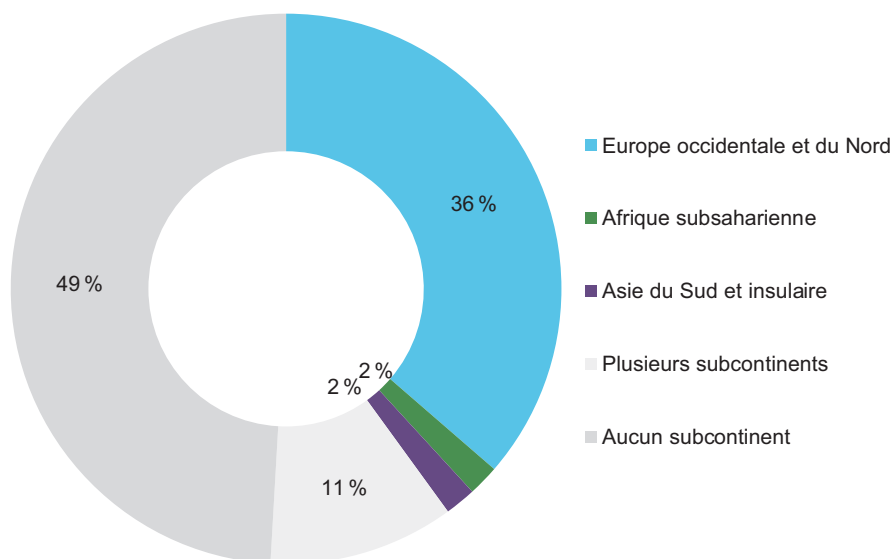
⁵⁶ On l’a vu au cours du chapitre 2.6. Voir également ROSSINELLI 2013b, p. 204-207.

⁵⁷ CLAPARÈDE Arthur de, « Le huitième Congrès international de géographie (7-22 septembre 1904) » in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 44, 1905, p. 1-48.

⁵⁸ VÉNIUKOFF Michel, « Notice sur les travaux géographiques faits en 1878 dans la Russie d’Asie » in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 18, 1879, p. 3-8.

⁵⁹ Voir par exemple BECKER Fridolin, « Neue Anforderungen an das Landesvermessungswesen und an Topographie und Kartographie » in *Mitteilungen* de l’OGCG, [vol. 33], 1910, p. 57-76 ; FORSTER Aimé,

Graphique 11. Travaux méthodologiques parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)⁶⁰



également vers des pays précis, en particulier européens (36%)⁶¹, ou bien concernent des éléments paysagers qu'on retrouve, au-delà de l'Europe, dans plusieurs parties du monde (11%)⁶². Finalement, la part des études consacrée à l'outre-mer est insignifiante (4%) : cela reflète un manque d'intérêt méthodologique pour l'amélioration de l'analyse ultramarine. En matière cartographique, le degré de précision technique et de couverture territoriale adopté en Europe n'est nullement appliqué

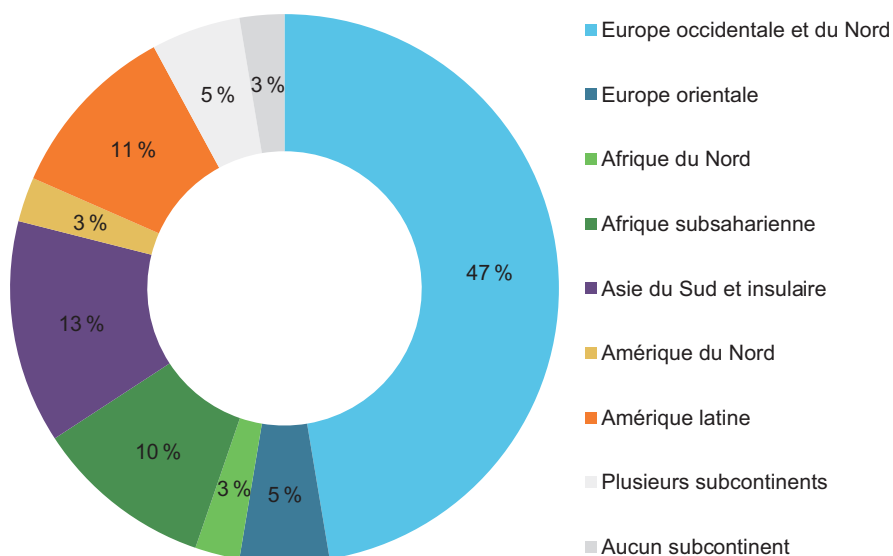
«Ueber Erdbeben» in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 9, 1888-1889, p. 71-81 ; MOSER Christian, «Ueber eine geographisch-statistische Methode und ihre Verwerthung zu einer Darstellung» in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 10, 1890, p. 30-40.

⁶⁰ Source des données : annexes statistiques 12-13.

⁶¹ Voir par exemple MEISTER Ulrich, «Der heutige standpunkt der schweizerischen Kartographie und die Lesbarkeit unserer Karten» in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 5], 1883, p. 7-18 (regard d'ensemble sur la production cartographique helvétique et sur ses limites) ; RECLUS Élisée, «À propos d'une carte statistique» in *Bulletin* de la SNG, vol. 5, 1890, p. 122-124 (commentaire critique d'une carte démographique de Paris et de sa banlieue réalisée par le cartographe Charles Perron).

⁶² Voir par exemple AMREIN Otto, «Das Hochgebirge, sein Klima und seine Bedeutung für dengesunden und kranken Menschen» in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 25], 1902, p. 3-27.

Graphique 12. Travaux politico-sociaux parus dans les périodiques sociétaux helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)⁶³



dans les colonies : la cartographie coloniale, suivant un but purement fonctionnel, est à la fois approximative et sélective⁶⁴.

Dernier par ordre de récurrence, le groupe thématique rassemblant les travaux à caractère politico-social (graphique 12) envisage principalement l'Europe (52%). Continent vu comme à la pointe du progrès civil et humain, il se prête plus que les autres à des analyses sur l'organisation politique du territoire corrélativement aux équilibres démographiques, sociaux ou encore économiques sur place. Dans ce cadre, la Suisse occupe une position de plus en plus importante au cours du temps. Les études sur l'outre-mer, quant à elles, présentent un certain équilibre dans leur répartition. Si l'intérêt dominant va aux subcontinents méridionaux (Asie du sud et insulaire à 13%, Amérique latine à 11% et Afrique subsaharienne à 10%), les pays étudiés sont presque toujours les mêmes : ils correspondent, d'un côté, aux États indépendants et/ou avec une tradition administrative

⁶³ Source des données : annexes statistiques 12-13.

⁶⁴ Pour un approfondissement, voir CERRETI 2007a.

précédant la colonisation (Libéria, Éthiopie, Inde, Chine) et, de l'autre, à ceux qui sont touchés par des conflits armés (Transvaal, Salvador, Chili). À ce propos, il faut remarquer que l'attention accrue pour l'outre-mer se situe essentiellement au dernier quart du XIX^e siècle, tandis que, avant comme après, l'Europe est au cœur de deux tiers des articles⁶⁵.

Maintenant qu'on a vu les différentes orientations géographiques que prennent les groupes thématiques ici présentés, quel bilan peut-on en tirer ? À mes yeux, deux facteurs sont primordiaux. Avant tout, l'attention accordée au continent européen diffère de celle portée à l'outre-mer. Si l'Europe détient la majorité relative ou absolue des contributions environnementales, historiques et politico-sociales, tout en occupant une place importante dans les articles méthodologiques et autoréférentiels, l'outre-mer s'impose en tant que centre d'intérêt des travaux exploratoires, ethno-anthropologiques, économiques et coloniaux⁶⁶. Ensuite, les axes thématiques qui caractérisent majoritairement les études ultramarines s'inscrivent dans une optique qui vise non seulement à découvrir le monde, notamment pour le décrire et pour le caractériser, mais aussi à l'exploiter⁶⁷. Or, cette exploitation ne se limite pas à des aspects d'ordre matériel, tels que la possibilité d'extraire des ressources en matières premières ou de développer des commerces à sens unique. Au contraire, elle touche toute une série de facteurs idéologico-intellectuels servant à naturaliser, dans l'imaginaire collectif européen, la domination occidentale. Afin de comprendre comment ce discours s'articule dans les pages des périodiques des sociétés suisses de géographie, il est désormais nécessaire d'analyser qualitativement les textes et des cartes parues en leur sein.

⁶⁵ La part des études politico-sociales consacrée à l'Amérique, à l'Asie et à l'Afrique monte de 33 % (1860-1878) à 59 % (1878-1896) pour ensuite descendre à 22 % (1896-1914).

⁶⁶ Les raisons pouvant expliquer ces différences ont été explicitées dans les commentaires en dessous des graphiques 4-12 ; je n'y reviens donc pas ici.

⁶⁷ Il ne s'agit pas d'une spécificité des associations géographiques de l'époque industrielle, mais d'une tendance générale de l'Europe remontant, au plus tard, au XV^e siècle. Pour un approfondissement, voir SURDICH 1975.

Chapitre 3.3

L'outre-mer dans les textes et dans les cartes : une analyse qualitative

Depuis l'époque des grandes découvertes du xv^e siècle, l'Occidental qui explore et découvre le monde autour de lui se charge de mettre ses voyages en récit¹. L'image du monde qu'il fournit est souvent le résultat d'une construction géo-ethnocentrique qui consiste à rapporter tout à soi-même, à son milieu, afin de mesurer – et de juger – les différences qui existent entre l'«ici» (le «nous») et l'«ailleurs» (les «autres»)². Si ce processus de conception, de description et de représentation de l'altérité peut relever, au début, d'une impulsion instinctive presque inévitable lorsqu'on est confronté à des situations nouvelles visiblement différentes de nos habitudes (la couleur de peau, le contraste climatique), il devient, particulièrement au xix^e siècle, l'objet d'une élaboration systématique visant à rationaliser l'agressivité avec laquelle l'Occident, et l'Europe en particulier, se lance dans sa conquête impérialiste de la planète³. Dans ce contexte, l'étude de l'altérité incarne la justification de la domination. Une domination qui trouve ses origines dans l'inégalité des conditions matérielles, et qui s'exprime, sur le plan intellectuel, à travers une conception binaire opposant la supériorité d'un peuple (ou d'une culture) à l'infériorité d'un(e) autre. Les deux choses

¹ SURDICH 2007.

² Pour un approfondissement à la fois historique et théorique, voir SAÏD 2005 et TODOROV 2008.

³ SURDICH 1993, p. 912-915.

sont strictement liées : si la supériorité culturelle n'est qu'une conviction idéologique mentale, elle trouve son fondement dans une suprématie économique réelle⁴.

Ainsi, le capitalisme opère une double conquête : *de facto* (par l'absorption des sociétés précapitalistes) et *de dicto* (à travers la représentation, souvent simpliste et déformée, de ces mêmes sociétés). Ce qui est dit n'est pas moins important que ce qui est fait, puisque les paroles permettent de développer un imaginaire autour de l'action lui conférant soutien et légitimation⁵. Or, cet imaginaire, dans la production géographique du XIX^e siècle, passe autant par les textes que par les cartes et adopte une optique réductrice. Réductrice, car, du point de vue technique, la précision et la scientificité des informations relatives aux terres d'outre-mer laisse souvent à désirer par rapport à celles qui concernent l'Europe, mais aussi parce que, dans la plupart des cas, l'altérité est volontairement reléguée à un simple objet de découverte et d'appropriation et non pas d'étude scientifique⁶. L'intérêt géographique, dans ce cas, ne porte pas sur le paysage en tant que tel mais sur ses possibilités d'exploitation. L'enquête ethnologique ne sert pas à comprendre la diversité culturelle, mais à l'anéantir. Et ainsi de suite. D'une manière générale, au XIX^e siècle, la soif de connaissance d'outre-mer s'arrête là où commence l'appréciation pragmatique. Et cette appréciation, d'ordinaire, suit les intérêts expansionnistes occidentaux⁷.

Mais ce n'est pas tout. La représentation du monde, telle qu'elle est conçue à l'époque coloniale, sous-tend, par reflet, une représentation de soi-même. Cette dernière se manifeste parfois directement, par la voie des comparaisons (où l'on oppose la réalité ultramarine à l'occidentale), et d'autres fois indirectement, par l'attitude intellectuelle adoptée (le plus souvent paternaliste, sinon dénigrante, vis-à-vis de l'altérité). La découverte de l'« ailleurs » et des « autres » engendre alors des sensations diverses – mélange entre curiosité, admiration et mépris – à travers lesquelles il est possible de forger, par analogie ou par opposition, sa propre identité⁸.

⁴ LANTERNARI 1978, p. 88.

⁵ SAÏD 2000, p. 158-174.

⁶ Le géographe Claudio Cerreti a bien relevé les enjeux de ce double aspect à travers son analyse critique de la production cartographique européenne au sujet de l'Afrique. Voir CERRETI 1993b, 2000b et 2008.

⁷ Pour un approfondissement, voir SURDICH 1993.

⁸ L'autoreprésentation identitaire de l'Occident, au XIX^e siècle, s'inscrit dans la montée des nationalismes à caractère impérialiste qui se relie souvent à des considérations raciales (voir ARENDT 2010, p. 95-117 ; HOBBSBAWM 1992, p. 170-173 et 200-204). Dans ce cadre, l'identité occidentale est forgée non seulement

Le but général de ce chapitre est de vérifier si l'ensemble de ces dynamiques, récurrentes dans les revues des associations géographiques européennes, se retrouve également en Suisse. Pour ce faire, je m'appuie sur une sélection de textes et de cartes tirée des périodiques sociétaux helvétiques. Le matériel sélectionné est issu des axes thématiques orientés davantage vers les régions d'outre-mer. Comme on l'a vu au chapitre précédent, ces axes sont au nombre de quatre : exploration et description ; ethno-anthropologie ; colonisation ; économie. Ils constituent ainsi les sources à la base du présent chapitre, complétées, de temps en temps, par d'autres documents archivistiques ou publiés pouvant mieux expliquer certains enjeux. Trois aspects seront abordés : la manière de représenter l'altérité, avec tous les jugements de valeur du cas, ainsi que soi-même ; l'amalgame entre science et religion dans la production d'un discours qui flotte entre une dimension raciale et une raciste ; et, enfin, l'intérêt pour l'exploitation économique du monde. Ces trois aspects, autant par leur récurrence que par leur intelligibilité, caractérisent l'essentiel des savoirs produits par les sociétés suisses de géographie au XIX^e siècle au sujet des régions d'outre-mer.

Découvrir les autres pour se découvrir soi-même, ou l'affermissement d'une identité nationale face à l'altérité

On l'a déjà relevé, les textes et les cartes publiés dans les périodiques des associations géographiques helvétiques sur l'exploration et sur la description de territoires lointains souvent peu connus en Suisse occupent une place extrêmement importante. Or, qu'il s'agisse de récits de voyage, de rapports ponctuels ou encore de mises à jour concernant les dernières avancées exploratrices autour du monde, l'ensemble de cette production présente trois spécificités.

En premier lieu, le fait de décrire ou de représenter l'« autre » et l'« ailleurs », tout en rapportant un certain nombre de traits caractéristiques, est une opération totalement subjective, au-delà des prétentions plus ou moins fréquentes d'objectivité⁹. Non seulement parce que l'opération

sur des spécificités propres (inventées ou réelles), mais aussi par rapport aux traits identitaires des « autres » (voir SAÏD 2005, p. 13-42).

⁹ GRENOUILLEAU 2017b, p. 75 et suivantes.

concerne le vécu personnel et la vision du monde de l'auteur (ce dernier n'étant pas forcément un témoin direct de l'altérité), mais aussi parce que ses choix d'exposition (quoi retenir, comment l'exprimer) ne donnent jamais lieu à un tableau neutre. Deuxièmement, dans ce genre d'écrits, les « particularités » autochtones sont souvent comparées à la « normalité » occidentale, voire suisse, qui sert de modèle comparatif. Que ces comparaisons suivent des fins didactiques pour mieux illustrer l'altérité ou des enjeux idéologico-politiques pour mettre en valeur le « nous » et l'« ici » demeure peu clair. Mais, au fond, il s'agit d'un non-problème, étant donné que les deux intentions sont compatibles entre elles. Enfin, la représentation du monde qu'on retrouve dans les périodiques sociétaux helvétiques est souvent liée à une optique expansionniste nationale, c'est-à-dire à une optique qui valorise les différentes activités de pénétration suisse à l'étranger (migratoires, commerciales ou encore missionnaires). Cela dans un double but. D'un côté, montrer la pleine participation de la bourgeoisie helvétique à la colonisation européenne, avec tout l'argumentaire « civilisateur » du cas, afin de se ranger symboliquement parmi les grandes puissances. De l'autre côté, se distinguer de ces mêmes grandes puissances à travers une série de spécificités nationales qui visent à construire, conformément à l'essor des nationalismes en Europe, une identité culturelle propre à la Suisse. Dans les paragraphes qui suivent, je développe ces trois niveaux d'analyse à l'aide de quelques exemples.

Je commence par le volet le plus général de la description et de la représentation du monde. Un monde qui, au XIX^e siècle, est encore largement inexploré par l'Occident. Si des continents sujets à la colonisation européenne tels que l'Afrique capturent la plus grande attention des cercles politico-économiques occidentaux qui en financent l'exploration et, dans leur sillage, les milieux savants, d'autres, comme l'Antarctique, demeurent plus ou moins à l'écart des intérêts exploratoires. Pourquoi ? Parce que les intérêts de l'expansionnisme occidental se dirigent, de préférence, vers des terres ou des mers qui présentent une perspective d'exploitation économique concrète, voire immédiate ; et non pas vers des régions tellement éloignées dont parfois on ignore même l'existence¹⁰.

Le fait que les travaux publiés dans les périodiques sociétaux helvétiques pendant les années 1860-1914 s'orientent à hauteur de 27,3 % vers le continent africain et seulement à 1,5 % vers les régions polaires est, déjà en soi, un facteur parlant. Au vu de cette disparité quantitative,

¹⁰ Pour un approfondissement sur le cas spécifique de l'Antarctique, voir CERRETI et PALAGIANO 1999.

la question se pose de savoir, en termes qualitatifs, s'il y a des différences d'approche dans la manière de décrire ou de représenter les terres africaines (les plus envisagées en Suisse) par rapport aux terres polaires (les moins considérées).

Pour essayer de répondre à cette question, je me base sur quatre textes – dont trois accompagnés d'annexes cartographiques – issus du périodique de la GGB. On pourrait, bien entendu, élargir cette sélection à d'autres études ou à d'autres publications sociétaires : cependant, au vu des similitudes très récurrentes dans la manière d'aborder les mêmes sujets, il me semble préférable de limiter autant le nombre de sources que leur provenance éditoriale¹¹.

Les deux premières études sélectionnées concernent le Libéria, pays situé sur la côte occidentale de l'Afrique subsaharienne entre la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire. Colonie afro-américaine d'esclaves émancipés depuis 1822, cette terre demeure largement méconnue des Occidentaux tout au long du XIX^e siècle¹². À son exploration contribuent deux Suisses associés à la GGB : Johann Büttikofer et Walter Volz. Docteurs en sciences naturelles, Büttikofer et Volz s'intéressent particulièrement à la zoologie et effectuent plusieurs voyages d'exploration en Asie et en Afrique¹³. Le premier parcourt le Libéria à deux reprises : en 1879-1882 et en 1886. Dans ce cadre, il fait des comptes rendus que la GGB s'empresse de publier¹⁴. Le second se rend au Libéria en 1906 et trouve la mort sur place l'année suivante lors d'un conflit franco-libérien. Encore une fois, la GGB se charge de publier ses correspondances et, *post mortem*, l'intégralité de son récit de voyage¹⁵.

Comme premier texte, j'ai pris le compte rendu que Büttikofer, de retour du Libéria en 1882, propose à la GGB sous forme de conférence orale et de rapport écrit¹⁶. Intitulé « *Conditions politiques et sociales de la République*

¹¹ J'aurai l'occasion, par la suite, d'élargir ma sélection à l'ensemble des périodiques sociétaires helvétiques.

¹² Sur l'histoire coloniale du Libéria, voir BEYAN 1987.

¹³ Sur ces acteurs, voir STEFFEN GERBER Therese, « Büttikofer, Johann », in *DHS*, vol. 2, 2003, p. 796 ; MÜLLER-GRIES-HABER Peter, « Volz, Walter », in *DHS*, vol. 13, 2014, p. 246.

¹⁴ BÜTTIKOFER Johann, « Politische und sociale Zustände der Negerrepublik Liberia », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 5, 1882-1883, p. 75-122 ; « Brief des Herrn J. Büttikofer », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 8, 1885-1887, p. 78-80.

¹⁵ VOLZ Walter, « Eine Reise an die Flüsse Kittam und Bum in Sierra Leone », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 20, 1905-1906, p. 231-249 ; « Reise durch das Hinterland von Liberia im Winter 1906/07 », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 22, 1908-1910, p. 113-279.

¹⁶ BÜTTIKOFER Johann, « Politische und sociale Zustände der Negerrepublik Liberia », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 5, 1882-1883, p. 75-122.

nègre du Libéria», ce texte propose une présentation à la fois historique, politique, sociale et culturelle de la constitution et du fonctionnement de l'État libérien (le côté géographique, en revanche, est délaissé). L'accent est mis sur le fait que, selon sa Constitution, «*aucun blanc au Libéria ne devrait jamais être autorisé à posséder des terres ou à occuper un poste gouvernemental*»¹⁷. Or, pour Büttikofer, l'une des conséquences de cet article constitutionnel est que le pays n'arrive pas à se développer au point de vue économique, notamment en ce qui concerne les plantations de café (en dépit du fait que «*la qualité du café du Libéria est considérée comme excellente*») ¹⁸. Selon lui, les Africains seraient généralement incapables d'exploiter leurs terres :

*«Il est dommage, cependant, que l'on n'accorde pas plus d'attention et de zèle à la culture gratifiante du café, pour laquelle le sol du Libéria est parfaitement adapté, et qui pourrait apporter des trésors au pays. Ceci, bien sûr, est largement dû au caractère des habitants eux-mêmes. Le nègre n'a pas d'amour pour le travail en tant que tel, et ne trouve donc aucune satisfaction réelle dans ses succès, précisément parce qu'ils sont obtenus par son travail – il préfère les avoir [les succès] comme un cadeau plutôt que comme un prix.»*¹⁹

Ce à quoi il ajoute : «*Il y a tout de même des exceptions.*»²⁰ Ces exceptions, au nombre réduit, doivent leur réussite au fait qu'elles sauraient faire preuve d'aptitude au travail acquérant ainsi la confiance des agents commerciaux occidentaux. Lesquels ne peuvent pas intervenir dans la vie économique interne, mais doivent se limiter à faire du commerce avec les producteurs locaux. Il y a ici, aux yeux de Büttikofer, une contradiction évidente : nonobstant que l'Occident représente le seul moteur possible du développement économique du Libéria, le gouvernement du pays s'obstine à le rejeter :

«Depuis longtemps, des Européens prudents et entreprenants négocient avec le gouvernement libérien pour acquérir auprès de lui un important domaine foncier en vue de la culture du café à grande échelle sur la base d'un bail assorti de garanties suffisantes pour un certain nombre d'années. Jusque-là, cependant, toutes ces tentatives ont échoué en raison

¹⁷ BÜTTIKOFER Johann, «Politische und sociale Zustände...», p. 78 (traduit par l'auteur).

¹⁸ BÜTTIKOFER Johann, «Politische und sociale Zustände...», p. 108 (traduit par l'auteur).

¹⁹ BÜTTIKOFER Johann, «Politische und sociale Zustände...», p. 108 (traduit par l'auteur).

²⁰ BÜTTIKOFER Johann, «Politische und sociale Zustände...», p. 109 (traduit par l'auteur).

de la méfiance du gouvernement ou des prix de location scandaleusement élevés. Le Libéria craint que s'il offre un doigt, il aura bientôt [offert] la main entière – et alors un homme blanc pourrait devenir riche dans son pays! Cette réticence de la part du Libéria doit être sincèrement regrettée, [cela] dans son propre intérêt. Après tout, de telles entreprises dotées de fonds suffisants se traduiraient par un grand avantage matériel pour l'État ainsi que pour les particuliers, et, en outre, une plantation modèle raisonnablement gérée pourrait également avoir un effet très stimulant sur les agriculteurs libériens et être ainsi une bénédiction pour le pays à divers égards! »²¹

Pour Büttikofer, l'infériorité raciale de l'Africain – à l'origine, d'un côté, de son inefficacité au travail, et, de l'autre, de sa méfiance vis-à-vis d'une ouverture totale à l'Occident – se manifeste non seulement dans la culture du café, mais aussi dans la culture morale. L'auteur constate que, sur le plan intérieur, l'action politique libérienne n'arrive nullement à encadrer les tribus indigènes pour leur transmettre les valeurs éducatives occidentales dont les colons afro-américains devraient être les porteurs. Au contraire, il entrevoit dans ces derniers toutes sortes de vices :

« Comment l'indigène peut-il être élevé moralement par son frère "américain" qui, chaque fois qu'il en a l'occasion, le surpasse, lui ment et le trompe; qui est souvent moralement très inférieur à lui, et lui montre quotidiennement le vice de l'ivrognerie; qui, lui-même échappant à peine aux chaînes de l'esclavage, soumet son frère indigène et le maintient en esclavage – comment peut-il être élevé moralement par lui? Mais c'est le contraire qui se produit; comme il semble être inné dans la race noire d'imiter les mauvaises plutôt que les bonnes qualités des autres, il est entraîné par son exemple encore plus bas qu'il ne l'est déjà. »²²

Le texte de Büttikofer aborde d'autres aspects de la vie sociétale libérienne – relatifs par exemple aux mœurs et aux religions²³ – tout en présentant des jugements de valeur de la même teneur que ceux mentionnés plus haut. L'ethnocentrisme et le racisme qui caractérisent cet exposé, avec un dénigrement constant des Africains (soient-ils autochtones ou colons du Libéria), partiellement allégé par l'évocation de quelques rares exceptions,

²¹ BÜTTIKOFER Johann, « Politische und sociale Zustände... », p. 109 (traduit par l'auteur).

²² BÜTTIKOFER Johann, « Politische und sociale Zustände... », p. 89 (traduit par l'auteur).

²³ BÜTTIKOFER Johann, « Politische und sociale Zustände... », p. 90 et 106.

se heurtent aux conclusions de l'auteur qui prétend avoir retracé «*sans préjugés*» les conditions actuelles de l'État libérien²⁴. Conclusions dans lesquelles il affirme, adoptant un ton paternaliste, que si le Libéria présente un tableau d'ensemble critiquable, il ne faut pas, pour cette raison, le juger trop sévèrement. D'un côté, dit-il, l'Europe (que Büttikofer prend comme modèle comparatif tout au long de son exposé) est, elle aussi, loin d'être parfaite, et, de l'autre côté, il est impossible de s'attendre à mieux d'un État fondé par des esclaves émancipés qui probablement a obtenu son indépendance trop tôt²⁵.

Passons maintenant au texte de Walter Volz. J'ai choisi d'analyser son recueil de notes de voyage de 1906-1907 publié en 1910²⁶. Ce recueil est accompagné de trois cartes élaborées par l'explorateur lui-même et par le cartographe berlinois Max Groll. Dans la préface du texte, Rudolf Zeller, président de la GGB, souligne les spécificités de la construction politique de l'État libérien ainsi que les faibles connaissances géographiques qu'on a de ce pays : deux facteurs qui selon lui vont de pair, étant donné que le Libéria n'a pas de «*mère patrie*» (en Europe) qui puisse assurer ses intérêts territoriaux²⁷. C'est alors l'occasion, pour la Suisse, de lancer, par le biais de ses sociétés de géographie, des voyages d'exploration dans une partie de l'Afrique dépourvue, ou presque, d'une présence européenne²⁸.

Le voyage de Volz s'inscrit dans cette perspective. Le zoologue bernois, dans son récit, rapporte étape par étape le déroulement de son expédition en terres libériennes avec une certaine richesse de détails concernant les obstacles de toute nature (maladies, erreurs de prévision, trahisons et hostilités) qu'il a rencontrés. À côté de ces aspects anecdotiques, qui structurent passablement la littérature de voyage du XIX^e siècle, Volz présente un grand nombre d'observations sur la flore, la faune, l'ethnographie ou encore les langues du Libéria²⁹. Contrairement au texte de Büttikofer, l'aspect géographique demeure primordial. Volz prétend

²⁴ BÜTTIKOFER Johann, «Politische und sociale Zustände...», p. 121 (traduit par l'auteur).

²⁵ BÜTTIKOFER Johann, «Politische und sociale Zustände...», p. 121. L'indépendance politique du Libéria date de 1847.

²⁶ VOLZ Walter, «Reise durch das Hinterland von Liberia im Winter 1906/07» in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 22, 1908-1910, p. 113-279.

²⁷ VOLZ Walter, «Reise durch das Hinterland von Liberia...», p. 113 (traduit par l'auteur). La préface de Rudolf Zeller est aux p. 113-116.

²⁸ Je reviendrai sur les origines de l'expédition de Volz au Libéria au chapitre 4.5 de cet ouvrage.

²⁹ Sur l'évolution structurelle de la littérature de voyage du XVI^e au XIX^e siècle, voir SURDICH 2007.

avoir déterminé le cours septentrional du fleuve Loffa³⁰, dans le bassin duquel il nomme arbitrairement trois collines (qui s'élèvent sur la plaine forestière environnante) avec les toponymes suivants : Mount Barclay, en l'honneur du président libérien Arthur Barclay ; Mount Büttikofer, pour rendre hommage à son collègue bernois ; et Mount Helvetia, pour la fierté de son pays natal³¹. C'est d'ailleurs à la Suisse que Volz se réfère souvent, soit pour signaler l'usage du drapeau national, symbole de neutralité, afin d'éviter des attaques lors des raids franco-libériens³², soit pour souligner la présence et l'efficacité des entreprises helvétiques implantées en Sierra Leone (lieu de départ, en terres africaines, de l'explorateur bernois) notamment en ce qui concerne la fourniture d'indications géographiques³³. Indications qu'il est presque impossible, selon Volz, d'obtenir auprès des Libériens, à cause, d'un côté, de leur méfiance, et, de l'autre, de leur ignorance :

« Il est difficile d'obtenir des informations des gens sur les villages et les régions, les rivières et les montagnes des environs, car ils sentent toujours quelque chose qui pourrait leur nuire. Mais il est tout aussi difficile, lorsqu'ils s'y mettent enfin, de communiquer. Ces personnes n'ont pas la capacité de faire une carte primitive ou de la comprendre. Les Malais avaient l'habitude de faire les plus belles cartes, claires et proportionnées, en tenant compte des points cardinaux, avec des allumettes ou des petites pierres, qui pouvaient être utilisées sans faute. Ces nègres en sont incapables, et lorsque je leur dessine, comme un exemple scolaire, un chemin connu de nous tous, ils n'y prêtent pas attention, ne regardent pas de travers et ne parlent pas ensemble. C'est donc une véritable entreprise que de se renseigner sur la géographie des environs. »³⁴

Ces considérations méprisantes sur l'inaptitude des Libériens à livrer des informations géographiques vont de pair avec les avis extrêmement négatifs que Volz donne au sujet des villes et des villages du pays. Loma, par exemple, déçoit les attentes de l'explorateur, car l'endroit, au lieu d'avoir le charme d'une ville comme Tombouctou (au Mali), n'est qu'une grande agglomération d'habitations villageoises sans aucun critère

³⁰ VOLZ Walter, « Reise durch das Hinterland von Liberia im Winter 1906/07 » in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 22, 1908-1910, p. 219 et suivantes.

³¹ VOLZ Walter, « Reise durch das Hinterland von Liberia... », p. 197-198.

³² VOLZ Walter, « Reise durch das Hinterland von Liberia... », p. 272 et 275.

³³ VOLZ Walter, « Reise durch das Hinterland von Liberia... », p. 121-122.

³⁴ VOLZ Walter, « Reise durch das Hinterland von Liberia... », p. 211 (traduit par l'auteur).

d'aménagement ni intérêt architectural. La réalité pratique du territoire libérien, pour Volz, reflète la négligence intellectuelle de ses habitants :

«Les nombreuses maisons (il serait vain de vouloir les compter ou les estimer) sont dispersées de manière assez irrégulière. On voit bien qu'aucun plan n'a été fait, ce qui, d'ailleurs, n'est pas à prévoir avec une population aussi profondément fataliste. Comme une expansion de la ville n'est pas possible, parce que les fortifications l'empêchent, et que la population a augmenté au cours des années, surtout par l'immigration d'autres endroits, alors partout, où il y avait un endroit libre, une petite cabane a été mise en place. C'est pourquoi les toits se touchent souvent, et les rues sont surtout des passages étroits. Cependant, il y a une grande place au milieu de la ville.»³⁵

Le texte de Volz, comme déjà évoqué, est accompagné de trois cartes, que je reproduis à la fin de cet ouvrage³⁶. La première, à petite échelle (1:4 000 000), représente une partie de l'Afrique occidentale, avec le Libéria au centre, entourée par la Sierra Leone, le Soudan français et la Côte d'Ivoire. Le dessin, élémentaire, permet de localiser les bornes politiques de l'État libérien par rapport aux possessions européennes du continent africain. Les principaux fleuves et les chefs-lieux sont signalés, tout comme l'itinéraire suivi par l'explorateur bernois, qui, depuis Bonthe (ville portuaire de l'île sierra-léonaise Sherbro), arrive à Bussamai (aujourd'hui Boussédou, en Guinée) suivant le cours du fleuve Loffa dans la partie septentrionale du Libéria. C'est ici que Volz trouve la mort³⁷. La seconde carte, à moyenne échelle (1:250 000), se focalise sur le territoire libérien parcouru par le voyageur suisse, avec l'indication des noms (connus par les Européens) des fleuves, des monts, des routes et des centres habités. L'itinéraire de Volz est ici comparé à celui de deux autres explorateurs européens qui l'ont précédé, mais qui ont suivi un autre parcours³⁸. La troisième et dernière carte, à grande échelle (1:4 000), est de fait une non-représentation de Loma : les routes autour de la ville sont bien détaillées, mais cette dernière se limite à être représentée par une sorte de cercle vide au sein duquel on peut lire : *«Les cabanes sont si proches que les toits se touchent partout. Au milieu, une place libre quelque peu*

³⁵ VOLZ Walter, «Reise durch das Hinterland von Liberia...», p. 202 (traduit par l'auteur).

³⁶ Voir annexes cartographiques 1-3.

³⁷ Voir annexe cartographique 1.

³⁸ Il s'agit, comme noté dans la légende de la carte, des explorateurs britanniques Thomas Joshua Alldridge et Charles Braithwaite Wallis. Voir annexe cartographique 2.

plus grand»³⁹. Non seulement, pour l'auteur, il ne vaut pas la peine de cartographier les habitations de Loma, mais il n'est pas non plus nécessaire de figurer la place supposée se trouver au milieu de celles-ci (pourtant techniquement mieux repérable). Rien d'étonnant, si l'on considère le commentaire méprisant que Volz émet au sujet de Loma dans son récit⁴⁰.

Ces trois cartes, enchaînées entre elles par une focalisation progressive, permettent au lecteur d'avoir une idée très sommaire de l'expédition de Volz au Libéria. En leur sein, il n'y a presque aucun relevé scientifique : tout se limite à indiquer les itinéraires parcourus ou parcourables ; à signaler les fleuves principaux, qui sont également des voies de communication ; et à localiser les possibles destinations, c'est-à-dire les lieux habités ou qui présentent un intérêt quelconque pour l'Europe. La seule carte qui montre quelques caractéristiques territoriales, à l'image des trois collines baptisées par Volz avec des noms de son choix, est la deuxième. Le Mount Helvetia, en revanche, figure aussi dans la première carte. Qu'une telle colline – de dimensions minuscules⁴¹ – figure dans une carte géopolitique montrant à petite échelle plusieurs États africains est un fait assez parlant, car il trahit la volonté de présenter la Suisse comme partie prenante du mouvement européen de découverte territoriale – et d'appropriation – du continent africain⁴².

Quels sont les points de divergence et de convergence dans les travaux de Büttikofer et de Volz au sujet du Libéria ? Avant tout, leur attention ne porte pas sur les mêmes objets : le premier fait un compte rendu sur la situation sociétale de la colonie afro-américaine (parlant par exemple d'économie et de politique), tandis que le second, dans ses notes de voyages, raconte tout ce qu'il a vu ou vécu des points de vue territorial et humain. Cela dit, leur approche ne diffère pas, puisque le dénigrement des Africains, chez Büttikofer plus explicite que chez Volz, est constant. La faute des Africains ? C'est, pour les deux Suisses, d'appartenir à une prétendue race inférieure, qui les empêche de penser et d'agir comme, idéalement, un Occidental le ferait. Conséquence : les terres aptes à la

³⁹ Voir annexe cartographique 3 (traduit par l'auteur).

⁴⁰ VOLZ Walter, «Reise durch das Hinterland von Liberia...», p. 201 et suivantes.

⁴¹ Il s'agit d'une colline de moins de 600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Voir VOLZ Walter, «Reise durch das Hinterland von Liberia...», p. 196-197.

⁴² Le fait d'associer l'expédition de Volz à celles de Alldridge et de Wallis semblerait confirmer cette volonté. Voir annexe cartographique 2, mais aussi CLAPARÈDE Arthur de, «Dr Walter Volz. Reise durch das Hinterland von Liberia, 1906-1907», in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 50, 1911, p. 115. Les explorateurs afro-américains du Libéria, en revanche, ne sont pas mentionnés. À ce sujet, voir FAIRHEAD, GEYSBEEK, HOLSOE et LEACH 2003.

culture restent passablement incultes, les centres habités ne sont pas aménagés, la présence « civilisatrice » de l'Occident est mal acceptée. Le caractère raciste et géo-ethnocentrique de ces deux travaux, qui mettent en valeur autant dans les textes que dans les cartes la seule présence européenne (par exemple en matière de commerce ou d'exploration), se retrouve également dans la plupart des autres études au sujet de l'Afrique publiées dans les différents périodiques des sociétés suisses de géographie.

Concernant la description et la représentation des régions polaires⁴³, l'Arctique et l'Antarctique, en matière d'exploration, connaissent une évolution différente. Si les expéditions au pôle Nord, en dépit de la modestie des résultats atteints, demeurent fréquentes tout au long du XIX^e siècle, celles au pôle Sud, au contraire, diminuent fortement dès les années 1840. Comment expliquer ce contraste ? La mer glaciale boréale représente un point de jonction géographique entre les puissances septentrionales de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie. Raison pour laquelle, aux yeux de ces dernières, il serait intéressant de découvrir des terres potentiellement colonisables : cela permettrait d'avoir des avant-postes politico-militaires à proximité de l'échiquier principal. Mais la découverte de passages maritimes pouvant accélérer le transport de marchandises et de personnes entre pays du nord (de plus en plus fréquents au XIX^e siècle) joue aussi un rôle déterminant dans la stimulation des explorations en Arctique. *Vice versa*, la mer glaciale australe, si éloignée du monde des colonisateurs (et des colonisés), perd la plupart de son intérêt scientifique du moment que l'utilité économique des océans environnants semble s'épuiser : je me réfère, en particulier, à la chasse aux baleines, sur laquelle je reviendrai plus bas. De toute façon, comme on l'a vu précédemment, les régions polaires sont moins étudiées par les sociétés suisses de géographie que les terres sujettes à la grande colonisation européenne⁴⁴.

Il est dès lors pertinent, pour mon analyse, de voir comment lesdites sociétés abordent les questions relatives aux Pôles. Pour ce faire, je mobilise deux textes (issus, comme pour les cas du Libéria, du périodique de la GGB) : l'un du géographe David Kaltbrunner, de 1880, au sujet de l'organisation d'une expédition polaire italienne en Antarctique⁴⁵ ;

⁴³ Pour un approfondissement sur ce qui suit, voir CERRETI 1999, p. 249-257.

⁴⁴ Voir chapitre 3.2.

⁴⁵ KALTBRUNNER David, « Expédition italienne au pôle austral », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 3, 1880-1881, p. 18-23.

l'autre du journaliste et ancien fonctionnaire de l'empire austro-hongrois Gustav Reymond Le Brun, de 1883, à propos de l'île arctique Jan Mayen⁴⁶.

D'une manière générale, ces deux auteurs se concentrent sur la géographie physique des régions polaires, non sans avoir rappelé les efforts accomplis par les différents explorateurs (occidentaux) qui se sont rendus dans les lieux analysés. Avec la différence que Kaltbrunner formule son discours en perspective (il présente les multiples intérêts qu'une expédition au pôle Sud aurait) tandis que Reymond Le Brun parle en connaissance de cause (il fait un compte rendu des savoirs existant au sujet de Jan Mayen).

Dans son texte, Kaltbrunner met l'accent sur les problèmes les plus basiques de l'exploration antarctique et souligne, en particulier, le manque de fiabilité des données cartographiques recueillies jusque-là. À tel point qu'il se demande

*« si les terres australes tracées sur nos cartes existent réellement ; si elles font partie d'un vaste continent ou ne sont que de simples îlots rocheux reliés par des champs de glaces ; enfin, si derrière les banquises qui, vers le pôle Sud, ont jusqu'ici arrêté la marche des navires, il y a une mer libre ou une immense calotte de glace séculaire. »*⁴⁷

Ces impressions sont confirmées par la « *Carte du pôle austral* » que Kaltbrunner dessine et insère au début de son texte⁴⁸. Adoptant une projection polaire, caractérisée par une géométrie circulaire typique de l'analyse cartographique des Pôles, l'auteur fait figurer un grand espace vide autour du pôle Sud – espace qui, selon certaines théories géophysiques de l'époque, pourrait représenter un océan libre de glaces⁴⁹ –, esquisse les contours terrestres apparemment déjà connus et trace les itinéraires des explorateurs qui ont voyagé en Antarctique dès la fin du XVIII^e siècle. L'incertitude, cependant, l'emporte :

« Tout est inconnu dans les régions mystérieuses qui avoisinent le pôle Sud, et les plus intéressants problèmes de géographie physique, de géologie, de météorologie, y attendent leur solution. Non seulement on ignore

⁴⁶ REYMOND LE BRUN Gustav, « Die internationalen arktischen Beobachtungsstationen, speciell die österreichische auf Jan Mayen 1882/83 », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 5, 1882-1883, p. 186-223.

⁴⁷ KALTBRUNNER David, « Expédition italienne au pôle austral »..., p. 19.

⁴⁸ Voir annexe cartographique 4.

⁴⁹ Quoique l'hypothèse la plus accréditée, au sein des communautés scientifiques de l'époque, est celle de l'existence d'un continent polaire. Pour un approfondissement sur l'histoire de l'exploration en Antarctique, voir SIMPSON-HOUSLEY 1992 ; VANNEY 2012.

la configuration et le relief des terres; mais on ne sait pas exactement à quelle formation géologique il faut les rattacher, quels fossiles elles renferment et si, comme les terres polaires arctiques, elles fournissent un témoignage évident que ces solitudes glacées étaient autrefois couvertes d'une riche et abondante végétation. »⁵⁰

À la suite de ces considérations d'ordre scientifique, Kaltbrunner entre dans les détails des problèmes soulevés. Les contenus qu'il expose sont très intéressants, car ils rendent compte de l'état des (mé)connaissances qui règne au XIX^e siècle au sujet de l'Antarctique, tout comme des procédés visés ou adoptés pour faire avancer la recherche géographique⁵¹. Ce qui est encore plus intéressant, cependant, c'est de voir que l'auteur, après avoir beaucoup insisté sur l'importance scientifique de la découverte territoriale australe, conclut son écrit en accordant aux voyages exploratoires autour du pôle Sud un intérêt également économique :

*«Une expédition au pôle austral présente de l'intérêt au point de vue pratique. Il est connu que les baleines tendent à disparaître de la pleine mer et se réfugient de plus en plus vers les hautes latitudes. Peut-être découvrira-t-on quelque lieu où elles sont encore assez abondantes pour que leur pêche soit productive. Peut-être trouvera-t-on aussi de riches bancs de guano, dus aux innombrables oiseaux de mer (albatros, pingouins, etc.) qui peuplent ces solitudes. Enfin, les terres australes renferment peut-être des dépôts de houille, ce qui serait précieux pour les navires baleiniers et les autres bâtiments qui fréquentent ces parages.»*⁵²

Contrairement à ce qu'il fait avec ses propos scientifiques, Kaltbrunner ne précise pas ultérieurement ses considérations économiques. L'exploration maritime de l'hémisphère austral, concentrée, comme déjà dit, dans les premières décennies du XIX^e siècle, est liée principalement à la chasse aux baleines, mais aussi aux phoques, pour la production d'huile combustible. Autour des années 1840-1850, cependant, les équilibres écologiques des mers méridionales sont bouleversés par la raréfaction des baleines. Cela engendre un ralentissement des activités de chasse – de moins en moins rentables⁵³ – et, par conséquent, des voyages

⁵⁰ KALTBRUNNER David, «Expédition italienne au pôle austral»..., p. 20.

⁵¹ KALTBRUNNER David, «Expédition italienne au pôle austral»..., p. 20-22.

⁵² KALTBRUNNER David, «Expédition italienne au pôle austral»..., p. 22.

⁵³ La diffusion d'autres sources énergétiques, telles que le gaz et le pétrole, contribue à affaiblir la rentabilité du commerce baleinier. Voir CERRETI 1999, p. 252.

exploratoires près de l'Antarctique. D'où un long désintérêt économique, et donc scientifique, pour cette partie du monde. C'est au moment où la Grande Dépression touche l'Europe, accélérant la montée des empires et de leurs compétitions coloniales, que l'Antarctique redevient, vers la fin du XIX^e siècle, un continent potentiellement intéressant : le guano (engrais à base d'excréments d'oiseaux marins) ou la houille souterraine (combustible), mentionnés par Kaltbrunner, représentent des facteurs d'un certain intérêt pour le capitalisme occidental, au-delà d'autres enjeux politico-militaires ici passés sous silence⁵⁴.

Reymond Le Brun, quant à lui, propose un exposé sur Jan Mayen, île polaire arctique où l'Autriche-Hongrie (dont il était fonctionnaire) dispose, à côté d'autres pays européens, d'une station d'observation scientifique⁵⁵. Comme dans le cas de Kaltbrunner, l'auteur du texte s'intéresse principalement aux aspects physiques du territoire (par exemple la richesse minérale du sol) et à l'environnement naturel (la mer, le climat), mais aussi à la présence européenne sur place. Il affirme, entre autres, que Jan Mayen, au XVI^e siècle, était colonisée par des Hollandais qui s'occupaient de la chasse à la baleine⁵⁶. L'existence d'abondantes réserves d'animaux marins est soulignée, sans toutefois spécifier leur potentiel économique pour l'industrie énergétique et alimentaire :

«La mer abrite également de grandes baleines, [dites] baleines du Groenland, dont les plus grands spécimens, à en juger par les squelettes trouvés, peuvent avoir une longueur de 30 mètres, ainsi qu'un grand nombre de phoques, de nombreux petits poissons et des crabes.»⁵⁷

La dimension économique transparaît en filigrane chez Reymond Le Brun. Elle n'est jamais mise en avant, malgré la présence, au XIX^e siècle, d'importantes exploitations baleinières aux alentours de l'île⁵⁸. L'auteur préfère se concentrer sur les activités de recherche

⁵⁴ L'intérêt de l'Occident pour l'Antarctique reprend de la vigueur vers la fin du XIX^e siècle, quand le partage du monde entre puissances occidentales semble désormais accompli. Les vertus stratégiques du dernier continent qui demeure inexploré et inoccupé aux yeux de ces dernières ne passent pas inaperçues : comme dans le cas des zones désertiques (par exemple en Afrique), l'occupation est souvent faite – ou en tout cas envisagée – à titre préventif. Voir CERRETI 1999, p. 253 et suivantes.

⁵⁵ REYMOND LE BRUN Gustav, «Die internationalen arktischen Beobachtungsstationen, speciell die österreichische auf Jan Mayen 1882/83» in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 5, 1882-1883, p. 186-223.

⁵⁶ REYMOND LE BRUN Gustav, «Die internationalen arktischen Beobachtungsstationen...», p. 209.

⁵⁷ REYMOND LE BRUN Gustav, «Die internationalen arktischen Beobachtungsstationen...» (traduit par l'auteur).

⁵⁸ AVANGO, HACQUEBORD et WRÅKBERG 2014, p. 20-21.

et de mesure menées par les Européens. Cela se reflète également dans la carte que Reymond Le Brun joint au texte réalisée par l'ingénieur de navigation Peter E. Dabovich où Jan Mayen fait l'objet d'une altimétrie figurant certains éléments du paysage, comme la surface glaciaire du volcan Beerenberg. Aux marges de cette carte⁵⁹, on trouve deux profils de l'île (servant à donner une idée concrète de son aspect physique) ainsi qu'un cercle qui indique la déclinaison magnétique terrestre (indispensable pour la navigation polaire). La richesse et la précision des informations, se voulant scientifiquement utiles, rendent compte des avancées exploratrices européennes sur cette île.

Dans l'étude de Kaltbrunner comme dans celle de Reymond Le Brun, l'intérêt pour la découverte scientifique des territoires polaires est prioritaire. Les enjeux d'autre nature, économiques essentiellement, sont juste mentionnés, mais ne font pas l'objet d'approfondissements. Le manque de populations autochtones limite la recherche aux aspects territoriaux et environnementaux. La cartographie est précise autant que possible, dans le but de repérer correctement les banquises, les îles et les continents, ainsi que leurs configurations. Nul doute que tout cela puisse être utile aux exploitations futures; «*l'intérêt au point de vue pratique*» des régions polaires, pour reprendre les mots de Kaltbrunner, n'est concrètement définissable qu'à travers la construction de ce type de savoirs.

Dans l'ensemble, si l'on compare les travaux de Büttikofer et de Volz à ceux de Kaltbrunner et de Reymond Le Brun, on remarque qu'il y a bien des différences. Toutefois, ces différences portent plus sur les contenus que sur l'approche. Les études consacrées au Libéria parlent des populations sur place, vues comme racialement inférieures, incapables de maîtriser le territoire, et donc reléguées au statut de simples objets du paysage, tandis que les Occidentaux, qui explorent, qui découvrent et qui «civilisent» le monde, sont vus comme les véritables protagonistes de l'humanité. Or, si ce genre de discours n'apparaît pas dans les travaux polaires, c'est parce que les Pôles présentent une situation géographique diverse, avec une habitabilité indigène extrêmement réduite et une connaissance occidentale très peu développée. Pourtant, l'approche descriptive et représentative de l'«ailleurs» demeure la même. Les textes, on l'a vu, tournent dans les deux cas autour des intérêts de l'Occident (qu'il s'agisse de planter du café ou de chasser des baleines). Les cartes, quant à elles, suivent les textes.

⁵⁹ Voir annexe cartographique 5.

S'il y a variété de contenus, d'échelles ou de projections, un élément commun ressort partout : la présence occidentale incarnée par les noms des explorateurs et par les tracés de leurs itinéraires, qui symbolisent une claire appropriation intellectuelle de l'espace. Un espace tantôt apprécié (comme dans le cas de Jan Mayen), tantôt négligé (Loma), mais témoin, en tout cas, de l'altérité.

Dans les publications des sociétés suisses de géographie, l'altérité fait souvent l'objet de parallèles avec l'Occident, avec l'Europe ou encore avec la Suisse⁶⁰. J'aborde alors, à l'appui de quelques extraits tirés de l'ensemble des périodiques sociétaires, le deuxième niveau d'analyse proposé plus haut.

Les descriptions que les auteurs fournissent à propos des régions d'outre-mer sont à la fois exclusives et inclusives. Exclusives puisque certains éléments, jugés comme n'étant pas dignes d'intérêt, sont volontairement exclus des textes. On a déjà mentionné l'exemple de Walter Volz, qui refuse de fournir une description des habitations libériennes de Loma car considérées comme futiles⁶¹. On pourrait ajouter celui de Victor Buchs, négociant fribourgeois qui présente la ville érythréenne de Massaoua affirmant que sa vue «*n'offre rien de particulier*» ; il se concentre alors sur des infrastructures telles qu'aqueducs, hôpitaux et palais, qui sont l'œuvre des colonisateurs⁶². D'autres cas d'exclusion d'éléments autochtones existent et interpellent le public des lecteurs⁶³, mais le constat de base ne change pas : les auteurs ne décrivent que ce qui leur semble intéressant et excluent le reste. Ils opèrent donc un choix arbitraire, où la réflexion méthodique fait souvent défaut. L'intérêt de leur choix ne se relie pas uniquement au goût de l'exotisme ou à la recherche du pittoresque, du merveilleux et de l'horifique – points souvent relevés par

⁶⁰ Cet enchaînement d'entités géographiques différentes, transitant d'une dimension intercontinentale à une nationale et *vice versa*, permet aux auteurs (et à leurs lecteurs) de s'auto-inclure intellectuellement dans un groupe symbolisant le « nous » et l'« ici », qui s'oppose à un autre groupe, celui des « autres » et de l'« ailleurs ». Si l'on parle de la Suisse, l'on parle automatiquement de l'Europe et donc de l'Occident ; si l'on parle de la Mongolie, l'on parle alors de l'Asie et de l'Orient. La transition d'une dimension à l'autre facilite la distinction et la comparaison entre les groupes. Pour des exemples concrets (tirés du périodique de la SGG), voir MONTAQUILA 2014, p. 65 et suivantes.

⁶¹ VOLZ Walter, «*Reise durch das Hinterland von Liberia...*», p. 202.

⁶² BUCHS Victor, «*Voyages en Abyssinie 1889-1895*», in *Bulletin* de la SNG, vol. 9, 1896-1897, p. 35. Voir MINDER 2011a.

⁶³ Le géographe Michaele Montaquila en donne un bon exemple s'appuyant sur certains textes de la SGG au sujet de l'alimentation asiatique. Voir MONTAQUILA 2014, p. 61-62.

l'historiographie⁶⁴ –, mais aussi à la volonté de se caractériser soi-même à travers la caractérisation d'autrui. On se trouve alors du côté de l'inclusion : il s'agit d'inclure l'« ici » et le « nous » dans l'analyse de l'« ailleurs » et des « autres », marquant ainsi une vision géo-ethnocentrique du monde.

Cette réflexion mène à la question des parallèles ou des comparaisons, qui représentent d'efficaces techniques d'inclusion. Voyons quelques exemples. L'une des comparaisons les plus élémentaires, en géographie, est celle qui rapporte la taille d'un territoire à celle d'un autre pour en donner les proportions. Ainsi, le cartographe Friedrich Müllhaupt von Steiger, dans son « *Résumé géographique, historique, statistique et commercial de la République argentine* », affirme que ce pays se caractérise par « *un immense territoire contenant plus de 3 millions de kilomètres carrés, ce qui représente environ le 1/3 de l'Europe. La Suisse, qui ne compte que 41 390 kilomètres carrés, est donc environ 75 fois plus petite* »⁶⁵. À ce type de comparaison, s'en ajoute un autre : l'indication de similitudes ou de différences environnementales, qui peuvent être climatiques, géologiques ou encore animalières. Un cas parlant est celui de l'explorateur bernois Henri Moser, qui rapporte que « *en Europe, la récolte dépend du temps, la sécheresse nuit au paysan, la grêle dévaste ses champs, les grandes pluies font pourrir les cultures* », tandis que, « *en Asie centrale, rien de tel ne se produit.* »⁶⁶ Poursuivant ses comparaisons, Moser explique comment l'agriculture centre-asiatique s'adapte à son environnement⁶⁷. Dans son rapport de voyage en Birmanie, pour prendre un ultime exemple, le géographe-ethnologue zurichois Hans Jakob Wehrli procède également par comparaison : après avoir souligné les différences du climat birman par rapport à celui de la Suisse et de l'Europe⁶⁸, il s'intéresse à la production agricole du pays. Il remarque entre autres : « *A Bhamo et Myitkyina, ainsi que dans les montagnes voisines, j'ai vu des troupeaux de chèvres dont les animaux ressemblaient à notre race suisse du Toggenburg par la taille, la couleur du poil et la forme de la corne, seulement la carrure est plus forte et*

⁶⁴ En particulier par les *postcolonial studies* (voir SINGARAVÉLOU 2008, p. 49-51). Sur l'exotisme et sur l'imaginaire géographique bâti par l'Occident, voir SÉNÉCAL 1992 ; STASZAK 2008 ; SURDICH 1993.

⁶⁵ MÜLLHAUPT Friedrich, « Résumé géographique, historique, statistique et commercial de la République argentine », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 7, 1884-1885, p. 266.

⁶⁶ MOSER Henri, « Central-Asien », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 7, 1884-1885, GGB, p. 130 (traduit par l'auteur).

⁶⁷ MOSER Henri, « Central-Asien »..., p. 131.

⁶⁸ WEHRLI Hans Jakob, « Zur Wirtschafts-Geographie von Ober-Burma und den Nördlichen Shan-Staaten », in *Jahresberichte* de la GEGZ, vol. 6, 1905-1906, p. 58.

plus trapue, le poil est plus long.»⁶⁹ Ces comparaisons semblent anodines, pourtant elles permettent au lecteur suisse (car c'est à lui, en principe, que les textes sont adressés) de saisir et d'apprécier le monde – ou, du moins, son image médiatisée – à travers des repères géographiques et culturels familiaux.

Or, ce processus comparatif ne se limite pas à confronter la géographie d'«ailleurs» à celle d'«ici» pour mieux apprécier les similitudes ou les différences, mais vise aussi à stimuler un sens d'appartenance à la nation tout en créant des clichés sur cette dernière. Quand le missionnaire neuchâtelois Fritz Ramseyer décrit les hauts plateaux de la Côte de l'Or (qui correspond au Ghana actuel), il affirme que *«tout le paysage plein de panoramas m'a transporté dans mon esprit vers la patrie suisse, de sorte que je croyais être au sommet des Alpes.»*⁷⁰ Ou lorsque le juriste bernois Ernst Röhrlisberger décrit son passage dans la cordillère des Andes, en Colombie, il caractérise le sommet du scénario alpestre qui se présente devant ses yeux (c'est-à-dire le *«massif [volcanique] du Tolima»*) ainsi : *«Ce point n'a rien à envier à la beauté harmonieuse, finement construite et modérée de nos paysages de montagnes alpines suisses, qui leur sont supérieurs en majesté écrasante, en dimensions fabuleuses, en sauvagerie gigantesque.»*⁷¹ Ce qui conduit l'auteur à conclure son exposé avec les paroles suivantes :

*«Tout le bien que mon pays d'origine, la Suisse, avait fait à mon esprit et à mon corps par l'éducation, la formation, ses libertés et ses beautés, venait maintenant à ma conscience pleine et limpide, et ma patrie m'apparaissait sous un jour plus éclairé, comme un tableau de Raphaël ou du Titien, avec son harmonie, la pureté de ses traits et sa magistrale régularité.»*⁷²

Les exemples mentionnés ci-dessus seraient suffisants, en soi, à illustrer mes propos, cependant, en raison de leur caractère emblématique, j'en ajoute deux autres. L'un concerne le professeur bernois Henri Dulon-Gunthert, qui, après avoir voyagé au Mexique, fait un compte rendu de son expérience latino-américaine. Parlant, entre autres, du trajet qu'il a fait en

⁶⁹ WEHRLI Hans Jakob, «Zur Wirtschafts-Geographie von Ober-Burma...», p. 118 (traduit par l'auteur).

⁷⁰ RAMSEYER Fritz, «Eine Reise nach Nama und Boem», in *Fernschau* de la MGCG, vol. 6, 1894, p. 154 (traduit par l'auteur).

⁷¹ RÖTHLISBERGER Ernst, «Reise nach Bogotá, Hauptstadt der südamerikanischen Republik Colombia», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 8, 1885-1887, p. 115 (traduit par l'auteur).

⁷² RÖTHLISBERGER Ernst, «Reise nach Bogotá, Hauptstadt der südamerikanischen Republik Colombia»..., p. 119 (traduit par l'auteur).

train entre Mexico et Toluca, traversant les montagnes du pays, l'auteur raconte :

« Nous nous élevons toujours davantage ; les pins et les sapins ont remplacé les champs cultivés. Nous sommes au point culminant, à 3 500 mètres au-dessus du niveau de la mer. À peine sur l'autre versant qu'une douce surprise m'attend : j'ai devant les yeux une vaste pelouse, un vrai alpage suisse, où je cherche en vain nos belles vaches avec leurs cloches au tintement joyeux : rien, rien ne se fait voir, ni entendre. Ces pâturages sont déserts [...] Le train s'arrête, nous sommes à Salazar : 10 minutes d'arrêt. Je mets la tête à la portière et je regarde mélancoliquement ce paysage qui me rappelle si fidèlement ma Suisse bien-aimée ! »⁷³

L'autre exemple se réfère au missionnaire morave Friedrich Adolf Redslob, qui propose une étude sur la géographie et l'ethnographie de l'Himalaya. Décrivant les chaînes montagnardes du Cachemire, où il réside avec sa mission, l'auteur livre ses impressions personnelles vis-à-vis du panorama local et présente ces dernières comme une vérité indéniable :

« Le Cachemire [...] ne peut en aucun cas rivaliser avec les paysages des Alpes européennes. On cherche en vain des images telles que celles que l'on rencontre sur le lac Léman. Cependant, la vallée du Sind, qui se détache de la vallée principale en direction du Ladakh, possède un charme particulier, celui d'une nature peu touchée par l'homme. Il y a un endroit dans cette vallée, Sonamarg, que je ne veux pas laisser de côté : là, de puissants glaciers sont suspendus à d'énormes parois rocheuses pour se jeter dans la vallée verte, qui est couverte de forêts de conifères et de feuillus. C'est une image où un Suisse ou un Tyrolien aurait le mal du pays. Bien sûr, même là, une chose lui manquerait, à savoir la belle herbe verte des Alpes. Ici, il n'y a que du sable et des rochers stériles, ou bien l'herbe pousse de façon si luxuriante que toute impression de beauté est perdue. »⁷⁴

Si l'on défriche l'ensemble des citations que je viens de mentionner (tirées des textes de Ramseyer, de Röthlisberger, de Dulon-Gunthert et de Redslob), quels facteurs ressortent par rapport à leur construction ? J'en

⁷³ DULON-GUNTHERT Henri, « Mexico et ses environs », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 7, 1884-1885, p. 167.

⁷⁴ REDSLOB Friedrich, « Geographisches aus dem Himalaya », in *Fernschau* de la MGCG, vol. 4, 1890, p. 20-21 (traduit par l'auteur).

vois quatre. Avant tout, la description des paysages alpestres d'outre-mer est reliée à l'évocation de la Suisse et de ses Alpes. Deuxièmement, le fait d'associer le pays helvétique à une chaîne montagnarde qui traverse l'Europe montre une claire volonté, de la part des auteurs, de s'approprier d'un élément paysager international pour bâtir une image nationale unitaire: une unité avant tout géographique (la Suisse comme pays des Alpes), mais aussi identitaire (les Alpes, ou la montagne, comme valeur nationale). En troisième lieu, cette association mentale, issue d'un esprit patriotique, vise à stimuler le patriotisme chez les lecteurs. Ce patriotisme, enfin, s'alimente, entre autres, d'une vision inégalitaire du monde, où l'«ailleurs» n'est jamais à la hauteur de l'«ici»: si un contexte montagnard d'outre-mer rappelle les Alpes et donc la Suisse (donnée positive pour les «autres», selon l'optique des auteurs), la beauté du scénario ultramarin est toujours inférieure à celle du panorama helvétique (donnée péjorative)⁷⁵.

En général, ce type de comparaisons, souvent destiné à souligner la supériorité occidentale, est utilisé pour confronter des situations similaires⁷⁶. Quand, par contre, la différence entre situations se fait plus grande ou même évidente, les auteurs tendent à ne pas mobiliser l'analyse comparative – nul besoin, pour eux, de commenter une infériorité autochtone qui va de soi⁷⁷ – à moins de vouloir dénigrer de manière encore plus explicite l'altérité. Dans ce cas, comme le montre un récit de voyage de Louis Borel en Gambie (directeur du Bureau international des postes à Genève), les tons peuvent revêtir une insolence frappante :

«En visitant les principales villes de ces provinces, on est frappé de la simplicité et de la petitesse de leurs constructions. Ainsi, le Combo, province qui peut avoir l'étendue de la Suisse, a pour capitale Baccou. Qu'est-ce que Baccou? Soixante cases serrées les unes contre les autres, entourées d'une muraille de bambous et ayant au centre un grand puits, seul et unique spécimen de l'architecture africaine. Le puits chez les nègres est le monument national: toutes les capitales en ont un. Le plus

⁷⁵ La construction de l'image de la Suisse associée aux Alpes remonte au XVIII^e siècle (voir WALTER 1991) et s'inscrit ensuite dans le système des valeurs dites nationales (voir JOST 1987). Cette association n'est pas étrangère, au XX^e siècle, à l'invention de l'«*homo alpinus helveticus*» (voir KREIS 1992), emblème d'une idéologie raciste d'origine coloniale (voir SCHÄR 2015a) très développée en Suisse (voir JOST 1992, p. 96-122).

⁷⁶ Comme dans le cas du contexte alpestre analysé plus haut.

⁷⁷ MONTAQUILA 2014, p. 67-68.

misérable village de nos contrées deviendrait chez eux un Paris africain, une résidence impériale.»⁷⁸

La comparaison entre l'«ici» et l'«ailleurs» ne touche pas uniquement les lieux, mais aussi les peuples: s'il y a des similitudes à relever, les «autres» sont volontiers rapportés à «nous». C'est ce que Borel fait dans son texte. Après avoir dépeint un tableau extrêmement négatif à l'égard des Gambiens⁷⁹, il remarque tout de même, non sans complaisance, l'existence d'un «genre de fêtes qui a beaucoup d'analogie avec nos mœurs et habitudes suisses, [à savoir] les luttes, qui sont assez fréquentes chez les nègres»⁸⁰. Ce qui ne l'empêche pas de ridiculiser par la suite les préparatifs de ces fêtes: autant le rasage des hommes lutteurs – «le nègre pousse la simplicité un peu trop loin: un fond de bouteille trouvé dans quelque coin remplace avantageusement, au dire du noir, les meilleurs rasoirs européens»⁸¹ – que la mise en beauté des femmes spectatrices – elles se couvrent le corps «de beurre de Galam, horrible substance blanchâtre qui a bien l'apparence de beurre, mais dont l'odeur répugnante ferait fuir les odorats les plus aguerris»⁸² – font l'objet de dérisions, de même que le déroulement des cérémonies d'ouverture à base de ce qu'il appelle «bruit [des] tamtams» ou encore «cri sauvage [...] en harmonie avec leur musique»⁸³.

Si le texte de Borel met en avant des critiques féroces au sujet de la Gambie, dans le but, entre autres, de déconseiller les investissements en ce pays (j'y reviendrai), celui du négociant neuchâtelois Paul Perrin sur le Transvaal présente en revanche des aspects très élogieux vis-à-vis des Boers et fabule sur les opportunités que le commerce helvétique trouverait là-bas (j'y reviendrai également). Dans ce cadre, Perrin compare «les Boers modernes» aux «anciens Suisses» dans leur «attitude héroïque» qui leur «a su apprendre, sur les champs de bataille, l'art de remporter la victoire» face à la «race cafre», désormais dominée par la «race blanche» grâce aussi à «sa supériorité morale et intellectuelle»⁸⁴. Selon l'auteur, «le Boer est le meilleur pionnier de la civilisation dans l'Afrique

⁷⁸ BOREL Louis, «Voyage à la Gambie. Description des rives de ce fleuve et des populations qui les habitent», in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 5, 1866, p. 14.

⁷⁹ ROSSINELLI 2013a, p. 68-70.

⁸⁰ BOREL Louis, «Voyage à la Gambie...», p. 25-26.

⁸¹ BOREL Louis, «Voyage à la Gambie...», p. 26.

⁸² BOREL Louis, «Voyage à la Gambie...», p. 26-27.

⁸³ BOREL Louis, «Voyage à la Gambie...», p. 27.

⁸⁴ PERRIN Paul, «Le Transvaal et ses ressources», in *Bulletin* de la SNG, vol. 2, 1886, p. 116-117.

australe: il est très envahissant, avide de posséder des terres immenses et d'innombrables troupeaux», et, par ce fait, «les Suisses, qui n'ont pas de colonies, seront bien vus d'un peuple républicain dont le caractère, et même la langue, ont beaucoup d'analogies avec les leurs»⁸⁵. Au-delà de ce genre d'appréciations, basé sur des comparaisons qui ont pour but de valoriser les caractéristiques des «autres» semblables aux «nôtres», il est intéressant de constater que l'analyse comparative suit également, comme les cas de Borel et de Perrin le montrent, des fins persuasives : on argumente pour ou contre telle ou telle possibilité expansionniste. Ainsi, la sphère intellectuelle rejoint l'intérêt matériel.

Je passe maintenant au troisième et dernier volet analytique, consacré à la question de savoir dans quelle mesure l'image du monde bâtie par les sociétés suisses de géographie évoque l'expansionnisme helvétique outre-mer. Dans les travaux sociétaux, la présence nationale à l'étranger est souvent relevée. Le discours proposé vise à montrer que la Suisse n'est pas à l'écart du mouvement expansionniste européen : elle prend part à la colonisation même si son *modus operandi* diffère de celui des empires coloniaux. Or, les différences relevées permettent aux auteurs d'établir une identité nationale et d'en exalter les spécificités. À l'aide de quelques exemples, je montre comment les éléments constitutifs de la présence helvétique outre-mer – notamment l'émigration, le commerce et la mission – sont présentés et quel message ils font passer par rapport à la caractérisation de la Suisse.

Le phénomène migratoire, particulièrement important au XIX^e siècle, interpelle les associations géographiques helvétiques dans la mesure où leur attention s'oriente vers l'exploration et l'exploitation de terres lointaines⁸⁶. L'existence de communautés suisses outre-mer permet de favoriser l'atteinte de ce but. Röthlisberger, auteur d'un texte déjà cité, le confirme lorsqu'il indique que des Suisses émigrés lui ont permis de mieux s'avancer à l'intérieur de Barranquilla, ville colombienne présentant de bonnes perspectives économiques⁸⁷. À côté de ces renseignements, l'auteur précise que ses interlocuteurs font partie d'un ensemble vocal où «*les vigoureux chants suisses, chantés par une bonne chorale, laissent la poitrine respirer à pleins poumons.*»⁸⁸ Loin d'être anodins, ces genres

⁸⁵ PERRIN Paul, «Le Transvaal et ses ressources»..., p. 118 et 127.

⁸⁶ On l'a vu tout au long de la partie 2 de cet ouvrage.

⁸⁷ RÖTHLISBERGER Ernst, «Reise nach Bogotá, Hauptstadt der südamerikanischen Republik Colombia»..., p. 94-97.

⁸⁸ RÖTHLISBERGER Ernst, «Reise nach Bogotá, Hauptstadt der südamerikanischen Republik Colombia»..., p. 97 (traduit par l'auteur).

d'anecdotes patriotiques constituent la base de la caractérisation des Suisses de l'étranger. À l'image de Röthlisberger, les voyageurs helvétiques qui font partie des sociétés de géographie ont l'habitude de rapporter leurs rencontres avec les Confédérés vivant outre-mer. Qu'il s'agisse d'individus ou de collectivités, ces derniers sont toujours présentés comme parfaitement intégrés à la réalité locale tout en étant également des fervents patriotes. Leur attachement au pays natal, selon les auteurs, se manifeste à travers l'organisation d'activités de loisirs (comme les fêtes de tir) ou d'éducation (par exemple les écoles privées) visant à «*exercer sur l'esprit suisse une attraction irrésistible*»⁸⁹. L'enracinement de ce patriotisme serait si tangible que les visiteurs suisses tendraient parfois à oublier qu'ils se trouvent à l'étranger⁹⁰.

Le professeur Théophile Zobrist, dans une étude spécifiquement consacrée à la présence helvétique dans le monde, estime que la question des Confédérés qui vivent en communauté à l'étranger, notamment dans les régions d'outre-mer, devrait faire l'objet d'un enseignement dans le cadre des écoles suisses de commerce :

*«Nos jeunes commerçants apprendraient ainsi à connaître non seulement les colonies de nos puissants voisins, mais aussi les établissements plus modestes où les Suisses ont conquis une place au soleil: ce serait en quelque sorte le complément naturel de la géographie de la Suisse.»*⁹¹

L'idée que la territorialité helvétique dispose d'un prolongement «*naturel*» de ses frontières vers «*une place au soleil*», c'est-à-dire vers l'outre-mer, s'accompagne d'une autre idée, émise par le conseiller d'État genevois Alexandre Gavard, qui confère à la Suisse, à l'instar des empires coloniaux, des prétendus «*droits*» d'exploitation des régions lointaines. Pour en tirer profit, la Confédération doit tout miser sur l'instruction :

«La Suisse, n'ayant ni port, ni colonies, ni flotte pour affirmer ses droits et favoriser ses échanges dans les pays d'outre-mer, doit lutter sur la vaste arène du monde avec ses seules forces contre des rivaux bien mieux outillés et armés qu'elle. Comment pourrait-elle donc soutenir efficacement son

⁸⁹ DULON-GUNTHERT Henri, «Mexico et ses environs»..., p. 167.

⁹⁰ SCHUSTER Adolf Niklaus, «Heimatklänge vom Silberstrom. Historischgeographische Skizze über die Schweizerkolonien in Argentinien», in *Jahresberichte* de la GEGZ, vol. 12, 1911-1912, p. 114 et 188-192.

⁹¹ ZOBRIST Théophile, «Les Suisses en dehors de la Suisse», in *Bulletin* de la SNG, vol. 9, 1896-1897, p. 11.

rôle commercial, sinon par l'éducation rationnelle de ses citoyens, par l'étendue et la solidité de leurs connaissances scientifiques, géographiques et professionnelles ?»⁹²

Gavard ne manque pas, par la suite, de relever l'importance des communautés helvétiques d'outre-mer, que tout Confédéré impliqué dans le commerce extérieur devrait, à son avis, connaître :

*«Le Suisse cultivé doit chercher à l'emporter par l'excellence de ses produits, par les notions précises qu'il possède sur ce monde, dont son esprit, élargi par l'instruction, saura mesurer l'importance et l'espace. Il sera, de cette façon, exactement renseigné sur la situation, les besoins, les ressources, les facilités commerciales de ces contrées où il ne compte, à vrai dire, aucune possession, mais où sont établis bon nombre de ses compatriotes.»*⁹³

Au vu de ces extraits, il est intéressant de constater comment, dans l'optique des auteurs, l'étude géographique du monde se relie en bonne partie aux mouvements d'émigration nationale, lesquels, par le simple fait d'exister, légitiment des démarches expansionnistes. Un expansionnisme qui, dans le cas de la Suisse, ne suit pas la voie de l'annexion territoriale ou du contrôle politico-militaire – *«Comment un petit pays sans colonies situé au centre du continent européen peut-il avoir la prétention d'y réussir ?»* se demande en 1898 le diplomate genevois Arthur de Claparède⁹⁴ –, mais celle du commerce, dont la réussite, justement, dépend du niveau des connaissances géographiques⁹⁵. Le raisonnement s'autoalimente, affirmant, en même temps, deux caractéristiques de la Suisse : sa petitesse (même s'il n'est pas précisé

⁹² Allocution d'Alexandre Gavard à l'occasion de la séance d'ouverture du congrès national de géographie de Genève, 5 septembre 1898, in *Le Globe* de la SGG, numéro spécial, vol. 37, 1898, p. 25-26.

⁹³ Allocution d'Alexandre Gavard... p. 26.

⁹⁴ CLAPARÈDE Arthur de, «Henry Bouthillier de Beaumont», in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 37, 1898, p. 3. La citation originale est la suivante : *«Comment un petit pays situé au centre même du continent européen, sans colonies, sans possibilités d'en avoir, sans commerce maritime, pouvait-il avoir la prétention de réussir là où d'autres, dans de bien meilleures conditions, ne cheminaient pas sans difficulté et ne se développaient qu'à grand-peine ?»*

⁹⁵ Une situation similaire existe également en Italie dans les années 1860. Cristoforo Negri, premier président de la SGI, promeut l'idée d'un expansionnisme italien basé sur l'intensification des contacts migratoires, commerciaux et diplomatiques avec les communautés nationales établies outre-mer. Des collaborations avec le gouvernement s'instaurent à ce propos dès les années 1880 pour l'Amérique latine, tandis que la Corne de l'Afrique fait l'objet d'une politique coloniale officielle (cette dernière étant également promue par la SGI). Voir CERRETI 2000a, p. 34-39 ; SURDICH 1983.

à quoi elle se réfère) et son dynamisme (c'est-à-dire la capacité d'agir et de réagir en toutes circonstances pour atteindre ses buts). Le fait de décrire la Confédération comme un « *petit pays* », « *modeste* », qui doit lutter « *contre des rivaux bien mieux outillés et armés qu'elle* », permet de valoriser la présence helvétique outre-mer⁹⁶.

À ce propos, la cartographie joue un rôle important puisqu'elle rend visible les ramifications extérieures d'une Suisse qui se veut petite mais dynamique. Par exemple, le planisphère que Zobrist joint à son étude migratoire⁹⁷ montre les consulats et les légations helvétiques à l'étranger tout comme les sociétés de bienfaisance censées représenter les noyaux de peuplement suisse dans le monde. La connexion de ces endroits entre eux et avec la « *mère patrie* »⁹⁸ est signalée par des trajectoires maritimes à côté desquelles figure le nombre de jours requis pour la navigation. Une autre carte qui rend compte de l'expansion migratoire helvétique est celle que le médecin bernois Adolf Niklaus Schuster insère dans sa présentation des colonies suisses en Argentine. Cartographiant la province de Santa Fe, l'auteur montre « *les plus importantes colonies suisses en Argentine* » dans un dessin qui se limite à signaler les voies de communication et les centres disposant d'une présence helvétique⁹⁹ : les relevés scientifiques qui expliquent un territoire exploré laissent ainsi leur place à une iconographie symbolisant le contrôle d'une région colonisée. Rien de particulièrement étonnant quand on sait que l'intérêt des études géographiques d'outre-mer, au XIX^e siècle, se relie beaucoup plus à une optique de conquête qu'à une soif d'érudition¹⁰⁰.

Cette optique conquérante, comme l'a si bien explicité Gavard, se manifeste dans le cas de la Suisse à travers l'expansion de son économie et plus particulièrement de son commerce. Plusieurs études des associations géographiques helvétiques propagent l'idée d'une Confédération initialement engloutie par « *la misère amère de la vie* » et par « *le souci du pain quotidien* », mais qui a su prospérer grâce à son dynamisme économique : Fritz Bodmer-Weber, président du Schweizerische Kaufmännische Verein, le fait dans un article intitulé « *Les colonies suisses de commerçants à l'étranger et leurs relations avec la mère patrie* » où il présente un tour d'horizon des réseaux d'affaires helvétiques dans le

⁹⁶ Mots repris des textes (que je viens de mentionner) de Zobrist et de Gavard.

⁹⁷ Voir annexe cartographique 6.

⁹⁸ ZOBRIST Théophile, « Les Suisses en dehors de la Suisse »..., p. 11.

⁹⁹ Voir annexe cartographique 7 (traduit par l'auteur).

¹⁰⁰ Voir par exemple SURDICH 1993.

monde¹⁰¹. D'autres travaux, comme celui de l'agent commercial bernois Friedrich Ludwig Ryff au sujet de la colonisation française du Sénégal, se contentent de montrer l'importante présence suisse dans l'exploitation économique des régions d'outre-mer¹⁰². L'explorateur bernois Walter Volz, dont on a précédemment cité quelques notes de voyage, s'est appuyé sur l'entreprise représentée par Ryff en Afrique occidentale, vue comme «*l'une des plus importantes sociétés commerciales en Guinée française et en Sierra Leone*», pour préparer son expédition au Libéria. À propos de cette entreprise («*Ryff, Roth & Cie*»), il dit :

*«Il est particulièrement gratifiant pour nous, Suisses, qui n'avons pas de colonies, d'observer dans une région éloignée de notre patrie une activité suisse aussi vive, un esprit d'entreprise aussi important et une aussi grande prudence, qui sont nécessaires pour pouvoir concurrencer de manière aussi excellente les entreprises anglaises et françaises établies de longue date et bien financées. Nous avons la chance d'être représentés par des hommes aussi compétents qui, même après de nombreuses années de présence dans un pays étranger, ont gardé le mode de pensée suisse et l'attachement à leur patrie.»*¹⁰³

La réussite économique d'entreprises suisses implantées outre-mer représente donc un motif d'orgueil national pour Volz, qui ne manque pas de souligner comment «*l'entreprise Ryff, Roth & Cie utilise la croix blanche dans un champ rouge sur les pavillons de ses nombreux navires.*»¹⁰⁴ La corrélation entre expansionnisme commercial et exaltation patriotique, comme ces extraits l'attestent, n'est pas rare dans les pages des périodiques des associations géographiques helvétiques : elle permet de propager l'image d'une Suisse industrielle, qui, dépassant ses limites géographiques, démographiques ou encore militaires, arrive tout de même à participer à la colonisation internationale.

¹⁰¹ BODMER-WEBER Fritz, «Die Schweizerkolonien kaufmännischen Standes im Auslande und ihre Beziehungen zum Mutterlande», in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 19], 1896, p. 1-41. La citation est tirée de la page 1 (traduite par l'auteur).

¹⁰² RYFF Friedrich, «Les dépendances du Sénégal», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 11, 1891, p. 139 et 142.

¹⁰³ VOLZ Walter, «Eine Reise an die Flüsse Kittam und Bum in Sierra Leone»..., p. 231 (traduit par l'auteur).

¹⁰⁴ VOLZ Walter, «Eine Reise an die Flüsse Kittam und Bum in Sierra Leone»..., p. 231 (traduit par l'auteur).

À ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que, selon la conception dominante de l'époque, la colonisation, en Occident, est vue comme le principal facteur du progrès de l'humanité. Les factions adverses, sauf quelques rares exceptions, fondent leurs positions sur des considérations généralement économiques ou politiques (demeurant tout de même fonctionnelles à leurs intérêts) et non pas sur une critique fondamentale du système colonialiste¹⁰⁵. La rhétorique de la «civilisation» n'est par conséquent que très faiblement remise en question. Ainsi, l'occidentalisation du monde proclamée par cette rhétorique (passant par la christianisation des peuples ou encore par leur industrialisation) garde son allure de cause humanitaire, à laquelle la Suisse, par ses nombreuses institutions, vise à participer¹⁰⁶.

Dans ce contexte, les missions chrétiennes, à l'image de la Basler Mission ou de la Mission romande, jouent un rôle important. Au-delà de leurs activités éducatives et religieuses, les missionnaires helvétiques permettent aux milieux de l'économie et de la science du pays d'avoir un accès privilégié au monde colonial, contribuant ainsi à sa prétendue «civilisation». Des projets extrêmement lucratifs sont lancés sous leur égide, tout comme des enquêtes de terrain se voulant scientifiques¹⁰⁷. Cela se manifeste, par exemple, par des collaborations fréquentes avec les sociétés suisses de géographie. Or, la vision que ces dernières donnent des missions helvétiques se relie souvent à un enjeu territorial: les missionnaires sont présentés comme des acteurs nationaux s'emparant des régions d'outre-mer.

Les territoires ultramarins où les missions suisses mènent des activités sont fréquemment étiquetés comme étant helvétiques. Ainsi, il n'est pas rare de trouver des expressions telles que «*Suisse africaine*», à l'image de ce que fait le missionnaire neuchâtelois Fritz Ramseyer dans un rapport géopolitique sur la Côte de l'Or (Ghana actuel): «*Le 5 mai [1888] est un jour qui fera époque dans les annales de notre peuple de l'Okwaou. Ce jour-là, notre province, notre "Suisse africaine", a été annexée à la Colonie et se trouve dès lors sous la juridiction du gouvernement anglais.*»¹⁰⁸ Autre exemple: l'explorateur genevois Alfred Bertrand, un aristocrate proche des missions, parlant du

¹⁰⁵ Les intellectuels anarchistes (pour la plupart géographes ou ethnographes), souvent autour de la figure d'Élisée Reclus, font justement partie de ces exceptions. Voir FERRETTI 2011.

¹⁰⁶ Sur la rhétorique de la «civilisation», voir chapitre 2.1.

¹⁰⁷ Voir CHRIST 2015, FRANK 2008 et HARRIES 2007.

¹⁰⁸ Lettre de Fritz Ramseyer au président de la SGG, 26 mai 1888, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 28, 1889, p. 66.

Basutoland (Lesotho actuel), affirme qu'« *on l'appelle à juste titre la Suisse de l'Afrique méridionale* » et que « *plus de la moitié des missionnaires qui y travaillent sont nos compatriotes* »¹⁰⁹. Cette appropriation symbolique de l'espace peut revêtir des contours plus fins. Un cas emblématique est celui du professeur et journaliste bernois Johann Gottlieb Beck. S'intéressant au rôle de la Basler Mission en Afrique occidentale, ce dernier attribue aux missionnaires bâlois la découverte et le défrichement d'une nouvelle route qui traverse le littoral du fleuve Niger (au Soudan) pour rejoindre la ville de Tombouctou (au Mali). Bien que, comme avoué par l'auteur lui-même, cette route soit déjà exploitée par les commerçants autochtones, les mérites des Suisses ne sont nullement remis en question : « *C'est précisément ce territoire qui a été viabilisé par l'avancée courageuse des missionnaires bâlois.* »¹¹⁰. Ainsi, l'organisation territoriale indigène n'est pour Beck qu'un élément du paysage parmi d'autres à découvrir et, si possible, à s'approprier : peu importe que l'existence de cette route soit le résultat d'un aménagement autochtone ; à ses yeux, la Basler Mission a ouvert une voie en Afrique occidentale et contribué ainsi aux avancées exploratrices européennes.

L'exploration missionnaire du XIX^e siècle s'accompagne souvent d'une cartographie spécifique, visant à rendre visible l'appropriation symbolique des terres où les missions sont établies. Si dans le cas des catholiques l'enjeu consiste à délimiter des territoires précis afin d'y exercer un contrôle exclusif, pour les protestants, majoritaires en Suisse, le but est d'ouvrir des stations missionnaires au niveau local pour ensuite étendre leurs ramifications ailleurs : on passe donc d'une optique statique et fermée (la première) à une autre ouverte et dynamique (la seconde), se reflétant également dans la production cartographique¹¹¹. Ces caractéristiques se retrouvent souvent dans les cartes que les missionnaires réalisent pour le compte des associations géographiques helvétiques.

Le missionnaire neuchâtelois Honoré Schlæfli-Glardon est l'auteur d'un récit de voyage concernant une expédition effectuée au début des

¹⁰⁹ BERTRAND Alfred, « Dans le Sud-Africain et au seuil de l'Afrique centrale », in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 49, 1910, p. 40 et 43. À remarquer que les missionnaires européens implantés au Basutoland – principalement des Italiens, des Suisses et des Français faisant partie de l'Église vaudoise (voir COISSON 1963, p. 9-10) – appellent souvent ce pays « *la Suisse de l'Afrique* », cela en raison des conditions géographiques et climatiques semblables (voir CERRETI 1993a, p. 44).

¹¹⁰ BECK Johann Gottlieb, « Eine neue Route nach dem obern Niger und dem Sudân », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 3, 1880-1881, p. 36.

¹¹¹ VASQUEZ 2011, p. 265-269.

années 1890 entre le Mozambique et le Transvaal¹¹². Dans son récit, il propose une description aussi précise que possible du territoire qu'il a parcouru. Ses croquis cartographiques, avant d'être publiés avec son article dans les pages du périodique de la SNG, sont révisés par Maurice Borel, un cartographe neuchâtelois habitué à ce genre d'exercice¹¹³. Or, l'une des cartes annexées au récit de Schlæfli-Glardon¹¹⁴ propose une comparaison à petite échelle entre les «*régions parcourues par les missionnaires de la Mission romande*» et «*la Suisse*» (1:5 000 000)¹¹⁵. Le message que cette carte véhicule est assez clair. La première chose qu'on peut relever est la grande taille du territoire africain envisagé : environ le triple par rapport à celui de la Confédération. Le fait de comparer la surface de ces pays permet de mieux saisir l'importance de la pénétration accomplie, mais aussi de se familiariser avec l'idée d'une appropriation intellectuelle des contrées «*parcourues*» – donc connues, voire contrôlées – par les missionnaires, qui, dans ce cas, sont associés même visuellement à la Suisse. Deuxièmement, si l'on regarde les contenus exposés, on voit qu'ils ne diffèrent guère de ceux qu'on a vus dans les cartes précédentes. À part les principales ressources hydriques, aucun relevé scientifique n'apparaît. En revanche, les frontières politiques qui distinguent la «*République sud-africaine*» des «*possessions portugaises du Mozambique*» sont clairement indiquées (avec des hachures), de même que les différents emplacements de la Mission romande (symbolisés par des petits cercles avec une croix à leur tête)¹¹⁶. Il y a également des indications de nature économique, telle la localisation des «*mines d'or du Salat*», au-dessous desquelles figure une «*ligne projetée*» de chemins de fer qui relie cette région minière du Transvaal aux ports de la capitale du Mozambique¹¹⁷. Enfin, donnée significative, aucun tracé des itinéraires suivis par Schlæfli-Glardon (ou par ses collègues) ne figure sur cette carte, ce qui souligne davantage l'idée d'un territoire totalement exploré et maîtrisé par les Suisses de la Mission romande.

¹¹² SCHLÆFFLI-GLARDON E.-Honoré, «De Valdézia à Lourenço Marques», in *Bulletin* de la SNG, vol. 7, 1892-1893, p. 138-184.

¹¹³ MELLARD 2017, p. 92.

¹¹⁴ Voir annexe cartographique 8.

¹¹⁵ J'ai repris ici l'intitulé exact des deux cartes en question, qui, étant attachées l'une l'autre, semblent former une carte unique. Voir annexe cartographique 8.

¹¹⁶ On en trouve à Valdézia, à Chiluwane ou encore à Antioka. Voir annexe cartographique 8.

¹¹⁷ Il s'agit de la même voie ferrée censée relier Lourenço Marques à Pretoria (bien connue en Suisse non seulement par les sociétés de géographie, mais aussi par les milieux capitalistes et par les juristes de la Confédération). Voir ROSSINELLI 2017a, p. 13-17 (voir aussi note 63).

Il n'est pas sans intérêt de regarder une autre carte missionnaire publiée dans le même numéro du périodique de la SNG : celle dressée par Arthur Grandjean, toujours avec l'aide de Borel, au sujet de la région méridionale du Mozambique traversée par le fleuve Nkomati¹¹⁸. Insérée dans une étude visant à corriger la cartographie existante, cette carte montre une focalisation d'un bout de terre déjà représenté par Schläfli-Glardon. Si son échelle majeure (1:250 000) permet d'afficher plus de détails, cela n'empêche que ces derniers se concentrent sur l'élément humain. La légende des symboles en bas de la carte parle de « *village indigène* », de « *poste occupé par le gouvernement portugais* », tout en accordant une grande importance à la présence de la Mission romande – « *station missionnaire* », « *route à wagons établie par les missionnaires* », « *chemin de piétons suivi par les missionnaires* » –, mais n'indique rien à propos des éléments naturels du paysage pourtant parfois figurés (comme les différentes superficies du sol). De nouveau, l'aspect du contrôle territorial l'emporte sur celui de la connaissance du territoire : impression également confirmée par le fait que l'arrière-pays occidental n'est pas du tout cartographié. Finalement, si cette carte permet d'avoir une bonne vue d'ensemble de la région autour du cours inférieur du Nkomati, elle le fait plus d'un point de vue géopolitique que d'un point de vue géographique. Raison pour laquelle les milieux dirigeants de l'empire portugais semblent l'avoir bien appréciée¹¹⁹.

Une dernière carte parlante est celle que le missionnaire bâlois Paul Steiner joint à son écrit publié par l'OGCG sur les voyages qu'il a faits, au service de la Basler Mission, dans les montagnes camerounaises¹²⁰. Éditée par les lithographes allemands Wagner & Debes, cette carte montre la partie côtière du Cameroun avec son vaste delta qui débouche dans l'océan Atlantique. Les toponymes des centres habités suivent les grands cours d'eau – principaux canaux d'accès pour les Européens, y compris pour les missionnaires suisses –, tandis que la topographie du paysage se limite à relever les montagnes (à l'image du « *mont Cameroun* ») sans pour autant fournir d'indications ultérieures. Or, cette carte est à mon sens intéressante, car elle figure la stratégie expansionniste bâloise : la fondation de « *stations missionnaires* » au niveau local est suivie de la création de « *stations extérieures* » dans les territoires voisins, comme l'attestent

¹¹⁸ Voir annexe cartographique 9.

¹¹⁹ MEILLARD 2017, p. 93.

¹²⁰ STEINER Paul, « Von der Goldküste nach Kamerun », in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 13], 1890-1891, p. 1-9.

les noyaux de Bethel, de Monaberi ou encore de Mangamba¹²¹. Il s'agit donc d'une image qui confirme le caractère typiquement protestant de l'expansionnisme de la Basler Mission tout comme l'importance de la présence helvétique en Afrique¹²².

Que ce soit par des textes ou par des cartes, les contributions géographiques des missionnaires véhiculent l'image d'une Suisse active dans la «civilisation» et donc dans l'appropriation non seulement culturelle mais également territoriale des régions d'outre-mer. Plus généralement, si l'élément helvétique à l'étranger, comme l'émigrant ou l'entreprise commerciale, ne manque jamais d'être évoqué dans les pages des périodiques sociétaux, son évocation ne se limite pas à valoriser l'expansion suisse dans le monde, mais vise aussi à forger une identité nationale avec une forte dimension patriotique. Cette construction identitaire se retrouve également dans les comparaisons : le fait de relever des similitudes entre l'«ici» et l'«ailleurs» permet de valoriser ses propres caractéristiques (paysagères, sociétales) à travers une confrontation directe, souvent péjorative, avec l'altérité. Un tel processus comparatif ne s'oriente pas seulement vers le monde colonial, mais touche aussi les empires européens, engendrant une rhétorique autoreprésentative de la Suisse qui mise sur des caractères tels que la petitesse et le dynamisme. Finalement, l'image unitaire du pays que les contributeurs des associations géographiques helvétiques s'efforcent d'élaborer s'inscrit pleinement dans la montée des nationalismes qui caractérise l'Europe du XIX^e siècle¹²³.

Un discours raciste entre science et religion

Si les sociétés de géographie nationales, dans leurs publications, présentent la Suisse comme un pays «civilisateur» à l'instar des puissances coloniales, c'est parce qu'elles partagent avec ces dernières la même vision inégalitaire du monde, qui consiste, entre autres, à diviser les hommes selon une prétendue hiérarchie raciale. La théorisation des races – qui débouche dans le courant appelé darwinisme social¹²⁴ – atteint son apogée

¹²¹ Voir annexe cartographique 10 (traduit par l'auteur ; se référer, sur la carte, au «*Kamerunberg*», aux «*Missionsstationen*» et aux «*Aussenstationen*»).

¹²² VASQUEZ 2011, p. 266.

¹²³ Pour un approfondissement sur la construction d'une image mythifiée de la Suisse, voir GUEX 1999a.

¹²⁴ Le darwinisme social est une théorie développée en Europe dès les années 1870, consistant à rapporter les lois sur l'évolution naturelle du biologiste Charles Darwin à la communauté humaine. Ce faisant, les

médiatique aux XIX^e et XX^e siècles et à cette médiatisation participent également les associations géographiques du pays.

Les contributions parues dans les périodiques sociétaires analysent souvent les régions d'outre-mer sous l'angle de l'anthropologie et de l'ethnographie. Autrement dit, elles s'intéressent à l'anatomie corporelle, à la culture morale ou encore à la production matérielle des populations autochtones. Ces facteurs incarnant l'altérité sont alors présentés comme des signes tangibles d'une infériorité raciale qui trouverait ses origines sur le plan biologique (la nature détermine la race) pour ensuite se répercuter sur les modes de vie individuels et collectifs (la race détermine la manière de vivre). Selon l'optique couramment adoptée, l'infériorité raciale des indigènes (comportant, par exemple, des limites d'intellect ou des problèmes de tempérament) empêcherait ces derniers de passer spontanément d'un état jugé « barbare » à un autre prétendument « civilisé ». C'est pourquoi, dans la rhétorique qui justifie l'expansion coloniale, une intervention de l'Europe est requise : à travers la foi chrétienne, le libre commerce et le progrès scientifique, les soi-disant races supérieures seraient en mesure de donner aux inférieures la possibilité de se perfectionner (quoique ces dernières, perfectibles mais pas forcément transformables, ne puissent guère atteindre le niveau des premières)¹²⁵.

Ce type de discours accompagne souvent les contributions à caractère ethno-anthropologique parues dans les périodiques des sociétés suisses de géographie. L'approche suivie n'est pas arbitraire, mais s'insère dans la réflexion géographique du XIX^e siècle, dominée, essentiellement, par deux courants de pensée (issus de la tradition interprétative adoptée jusqu'à nos jours) : le déterminisme et le possibilisme¹²⁶. Le premier courant représente un système explicatif conçu en Allemagne par des géographes tels que Carl Ritter et Friedrich Ratzel. Il soutient que la nature de l'homme, tout comme celle de ses actions, est déterminée par le milieu environnemental où elle s'inscrit. Pour Ritter, la configuration morphologique d'un continent détermine le développement économique, social ou encore culturel des

théoriciens social-darwinistes expliquent l'histoire des hommes, et donc des États, comme une histoire de lutte pour la survie, où les plus forts s'imposent naturellement sur les plus faibles, ces derniers étant condamnés à la disparition. Cela confère, entre autres, une légitimation biologique à l'impérialisme des grandes puissances. Voir PICHOT 2008 ; VOGT 1997.

¹²⁵ On rejoint ici le terrain des théories évolutionnistes du XIX^e siècle. Voir BECQUEMONT Daniel, « Évolutionnisme », in *DHCR*, p. 657-662.

¹²⁶ Sur le développement conceptuel de ces courants, voir ROBIC 2002. Sur leur perpétuation jusqu'à aujourd'hui, voir CERRETI 1997, 2004, 2006. Sur l'évolution générale de la pensée géographique, voir LIVINGSTONE 1993.

peuples qui l'habitent¹²⁷. Pour Ratzel, le principal facteur de la puissance d'un État – de son ambition comme de sa capacité d'expansion – se trouve autant dans l'étendue que dans la conformation de son espace¹²⁸. L'environnement serait donc déterminant pour expliquer la diversité des races et leur évolution sociétale: ces dernières ne seraient pas libres de décider de leur sort, qui, au contraire, ferait l'objet d'une prédestination géographique (et donc, selon l'optique chrétienne, d'une volonté divine)¹²⁹. À l'opposé de l'explication déterministe, il y a celle du possibilisme, attribuée à l'école géographique française et plus particulièrement à son promoteur Paul Vidal de la Blache¹³⁰. Ce courant de pensée inverse le rapport de causalité professé par le déterminisme: ce n'est pas le milieu environnemental qui décide du sort de l'homme, mais *vice versa*. L'action humaine, pour Vidal de la Blache, est soumise aux contingences historico-culturelles beaucoup plus qu'à l'environnement naturel. Cette réflexion émancipe l'homme de son joug territorial ou climatique pour l'élever au statut de véritable maître de son destin: elle lui confère, donc, la possibilité d'évoluer du point de vue sociétal nonobstant les facteurs qui caractérisent son milieu géographique (on rejoint ici une autre vision chrétienne: celle du libre arbitre)¹³¹.

Ainsi, si l'on reste dans un schéma rigide, l'évolution d'une prétendue race inférieure semble irréalisable pour les déterministes et réalisable pour les possibilistes. Ces contradictions peuvent cependant être annulées, ou même coexister, à travers une dialectique adéquate, nuancant de gris ce tableau un peu trop noir et blanc. Si le progrès d'un peuple vu comme racialement inférieur dépend de la perfectibilité de sa race (passant par un encadrement social, économique et culturel de la part de l'Europe), cela veut dire que son infériorité, déterminée par la nature environnementale, peut être surmontée à travers l'action humaine. Ici réside l'enjeu de la coexistence: le déterminisme établit une hiérarchie raciale; le possibilisme permet de la gravir. Ces deux courants confluent donc harmonieusement dans la rhétorique de la «civilisation».

Comment cette vision raciale du monde est-elle intégrée dans la production intellectuelle des sociétés suisses de géographie? Dans quelle

¹²⁷ HOLT-JENSEN 1999, p. 26-28.

¹²⁸ ENCEL 2011, p. 37-40.

¹²⁹ D'intéressantes contributions critiques au sujet du déterminisme (en particulier ratzelien) sont récemment parues dans le périodique de la SGI. Voir LANDO 2012; MARCONI 2011, 2013.

¹³⁰ CLAVAL 2011, p. 78-84.

¹³¹ LANDO 2017.

mesure fait-on appel aux clés de lecture déterministe et possibiliste ? Quel discours d'ensemble en ressort ? Pour essayer de répondre, j'ai sélectionné des textes et des cartes qui permettent de voir les différentes positions des contributeurs aux publications sociétales helvétiques.

Le premier travail de ma sélection, publié en 1860 dans le périodique de la SGG, est du géographe genevois Paul Chaix¹³². Intitulé «Étude sur l'ethnographie de l'Afrique», cet écrit propose une synthèse des connaissances occidentales au sujet des «*racés africaines*». L'auteur infirme la vision développée au début du XIX^e siècle – en «*opposition insurmontable, en apparence, avec les enseignements de l'Écriture sainte*» – qui «*n'admettait pour la race nègre qu'un type*»¹³³. Passant en revue une riche documentation d'explorateurs et d'observateurs de toute époque, Chaix soutient la thèse d'une pluralité raciale en Afrique. Pour ce faire, l'auteur divise le continent africain en macrorégions où, sur la base de traits anatomiques et comportementaux, il restitue plusieurs groupes raciaux. Sensible au fait que l'émigration, au cours des siècles, puisse avoir exercé des influences durables sur les races africaines, Chaix attribue tout de même à ces dernières des caractéristiques propres et immuables, dues notamment à leur origine territoriale¹³⁴. L'ancrage des races au territoire est donc certain pour Chaix. Il confirme d'ailleurs sa vision à travers trois cartes réalisées par ses soins. Celles-ci illustrent «*l'Afrique orientale*» (c'est-à-dire la vallée du Nil et la Corne), «*l'Afrique occidentale*» (correspondant aux terres entre le désert du Sahara et le golfe de Guinée) et «*l'Afrique méridionale*» (soit le continent au-dessous de l'équateur, comprenant le Madagascar) tout en figurant les divisions raciales présentées dans le texte. Si les ethnies des régions près de l'Asie et de la Méditerranée disposent de noms propres, celles du reste de l'Afrique, notamment à l'ouest et au sud, sont réduites aux «*peuples ayant les caractères de la race nègre*», «*n'ayant qu'une partie des caractères de la race nègre*» ou encore «*de race mêlée*». L'approximation des dessins, avec de nombreuses omissions et simplifications (parfois inévitables, comme dans le cas du Congo, qui, à cette époque, n'est pas encore exploré par l'Europe), ne permet pas de pousser plus loin l'analyse cartographique. L'intérêt de ces représentations¹³⁵ réside dans leur caractère approximatif : il exemplifie

¹³² CHAIX Paul, «Étude sur l'ethnographie de l'Afrique», in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 1, 1860, p. 1-89.

¹³³ CHAIX Paul, «Étude sur l'ethnographie de l'Afrique»..., p. 1.

¹³⁴ CHAIX Paul, «Étude sur l'ethnographie de l'Afrique»..., p. 43-51.

¹³⁵ Une est reproduite à la fin de l'ouvrage. Voir annexe cartographique 11.

l'image grossière et déformée que les géographes européens donnent de l'Afrique et de ses peuples.

Une contribution sur le continent africain qui relie de manière plus explicite la dimension raciale à la dimension territoriale porte la signature du chirurgien neuchâtelois George Montandon¹³⁶. Publiée en 1913 dans les périodiques de la SNG (version intégrale) et de la SGG (version résumée), l'étude présente les résultats d'un voyage scientifique effectué par l'auteur entre 1909 et 1911 dans les hauts plateaux de l'Éthiopie¹³⁷. Montandon parle des régions qu'il a parcourues et des peuples qu'il a rencontrés au sud-ouest du pays. Pour ce faire, il établit un lien strict entre les caractéristiques du paysage et celles de ses habitants, proposant «*une coupe schématique du massif éthiopien tant au point de vue de sa topographie qu'à celui de l'ethnologie et des diverses questions qui s'y rattachent*». Selon lui, il est possible de «*diviser le plateau en zones nettement délimitées*» où resituer «*des peuples d'origine, de coutumes et d'instincts différents*»¹³⁸. Ce à quoi il ajoute :

*«Les différences de tempérament de ces peuples se manifestent dans leurs rapports réciproques; l'état social qui en résulte n'est pas sans influencer sur l'utilisation du sol; les phénomènes climatologiques eux-mêmes seront à leur tour, jusqu'à un certain point, influencés par l'état de la végétation [...] Les limites ethniques et celles de l'aspect superficiel du sol concordent.»*¹³⁹

Au-delà des aspects descriptifs, très riches, l'étude de Montandon consiste à expliquer les choix de ses coupures orographiques, hydrographiques, raciales, linguistiques, religieuses et sociales ainsi que leurs articulations d'ensemble. Plusieurs illustrations, entre cartes et photos, accompagnent ce travail¹⁴⁰. Mais il y en a une qui me semble plus significative que les

¹³⁶ Sur cet acteur, théoricien, au xx^e siècle, d'un racisme antisémite prétendument scientifique et collaborateur – dès 1940 – du régime nazi en tant que spécialiste de la «question juive», voir KNOBEL 1988.

¹³⁷ MONTANDON George, «Au Pays Ghimirra. Récit de mon voyage à travers le massif éthiopien (1909-1911)», in *Bulletin* de la SNG, vol. 22, 1913, p. 4-424; «Traversée du massif éthiopien, du désert Somali à la plaine du Soudan (1909-1911). Étude comparée des zones parcourues et de leurs habitants», in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 51, 1912, p. 47-63.

¹³⁸ MONTANDON George, «Traversée du massif éthiopien, du désert Somali à la plaine du Soudan (1909-1911). Étude comparée des zones parcourues et de leurs habitants», in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 51, 1912, p. 48.

¹³⁹ MONTANDON George, «Traversée du massif éthiopien...», p. 48-49.

¹⁴⁰ Surtout dans sa version intégrale: voir MONTANDON George, «Au Pays Ghimirra. Récit de mon voyage à travers le massif éthiopien (1909-1911)», in *Bulletin* de la SNG, vol. 22, 1913, par exemple entre p. 8-9, 204-205, 216-217 ou encore 424-425.

autres puisqu'elle résume sous forme dessinée la pensée déterministe de l'auteur¹⁴¹. Il s'agit d'un «*profil du massif éthiopien*» qui montre la corrélation entre les caractéristiques de l'environnement et celles des habitants. Le dessin de Montandon – une coupe très schématique du massif analysé – est divisé en trois sections sur une base hydrographique et en cinq sous-sections sur une base pluviométrique. À chaque section ou sous-section correspondent des spécificités environnementales (comme la superficie du sol) et humaines (les races, les langues, les religions ou encore l'état social). Sans entrer dans les détails des contenus exposés, cette illustration impressionne non seulement par l'originalité et par la complexité de sa construction, mais également par son allure tranchante : suivant une logique déterministe, territoires et peuples éthiopiens sont ici classifiés et expliqués avec l'apparence d'une précision chirurgicale¹⁴².

D'autres contributeurs semblent épouser la cause du déterminisme. Tel est le cas du philosophe et voyageur bernois Hans Friedrich Balmer, qui, en 1888, présente à la GGB un exposé intitulé «*Les influences physico-géographiques sur la distribution et le mouvement de la population en Amérique du Nord*» où il analyse l'influence environnementale sur le développement à la fois démographique et migratoire américain¹⁴³. Le juriste et sociologue français Léon Poinsard, quant à lui, fait part à la GGB de ses recherches en géographie pour montrer comment l'environnement – le sol, le climat, la végétation et la faune – contribue à déterminer non seulement les rapports sociaux (il compare, à titre d'exemple, les femmes arabes aux amérindiennes à propos de leur position au sein des sociétés indigènes), mais également l'essor d'idéologies politiques telles que le communisme (qu'il associe aux peuples de l'Asie centrale en raison, entre autres, de leurs conditions géographiques)¹⁴⁴. Dans les deux cas, les auteurs laissent tout de même la possibilité à l'humanité de s'émanciper (au moins partiellement) de l'environnement par la voie du progrès matériel et intellectuel symbolisée par la «civilisation»¹⁴⁵.

¹⁴¹ Voir annexe cartographique 12.

¹⁴² Ce qui n'est pas sans lien avec sa profession de chirurgien. Voir KNOBEL 1988, p. 107.

¹⁴³ BALMER Hans Friedrich, «Die physisch-geographischen Einflüsse auf Vertheilung und Bewegung der Bevölkerung in Nord-Amerika», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 9, 1888-1889, p. 1-28.

¹⁴⁴ POINSARD Léon, «Curiosités géographiques. Comment la géographie explique les phénomènes sociaux» in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 14, 1895, p. 73-86 (à remarquer que le terme «*communisme*», ou encore «*communistes*», est employé par l'auteur, notamment aux p. 81, 82, 84 et 86).

¹⁴⁵ POINSARD Léon, «Curiosités géographiques...», p. 74-75 ; BALMER Hans Friedrich, «Die physisch-geographischen Einflüsse...», p. 2.

Cette ouverture au possibilisme, dont on verra des exemples plus bas, ne se présente pas toujours chez les auteurs des périodiques sociétaires helvétiques. Le cas de l'Océanie et de ses peuples est à ce propos parlant. Le géologue argovien Rudolf Häusler, par exemple, transmet à la MGCG, société dont il est membre correspondant, des rapports ethno-anthropologiques sur les indigènes de la Nouvelle-Zélande qu'il a rencontrés dans la région aurifère de Ohinemuri entre 1887 et 1891¹⁴⁶. Son attention porte sur les Maoris, un peuple autochtone d'origines polynésiennes, qui, comme les autres natifs, présenterait des caractéristiques physiques et coutumières ancrées aux terres insulaires des océans méridionaux (l'auteur mentionne, entre autres, le cannibalisme : un facteur contribuant à leur disparition)¹⁴⁷. « *On doit sincèrement regretter que les Maoris soient entrés en contact avec les Blancs* », s'exclame Häusler à propos de la résistance indigène à l'influence occidentale, manifestée, par exemple, à travers l'hostilité envers les missionnaires. Au sujet des jeunes aborigènes, descendants des Maoris, il affirme : « *Quant à la jeune génération, il n'y a rien de bon à dire sur elle. On ne peut pas imaginer une populace plus misérable, plus dégénérée.* »¹⁴⁸ Enfin, l'auteur s'en prend à l'échec de la « *civilisation* », qui, dans ce cas, aurait contribué – à travers le commerce de fusils avec les indigènes qui se faisaient la guerre entre eux¹⁴⁹ – à l'élimination des tribus et non pas à leur prospérité morale¹⁵⁰.

Évitant toute forme d'autocritique, le professeur neuchâtelois Théophile Zobrist, dans une étude publiée par la SNG en 1886 au sujet de la colonisation allemande, exprime un point de vue similaire¹⁵¹. « *Tous les savants qui ont visité l'Océanie sont unanimes pour déclarer que ces deux races d'hommes ne peuvent pas vivre côte à côte* », indique l'auteur en référence aux colons européens et aux autochtones australiens. Après quoi, il affirme fièrement : « *Notre civilisation raffinée est un joug trop pesant pour ces sauvages, ils ne la comprennent point et soupirent après leur ancienne liberté. Ne l'obtenant pas, ils meurent... fort à propos pour faire place aux émigrants d'Europe.* »¹⁵²

¹⁴⁶ HÄUSLER Rudolf, «Im Lande der Maori», in *Fernschau* de la MGCG, vol. 3, 1889, p. 71-90; «Streifereien an der Westküste Neu-Seelands», in *Fernschau* de la MGCG, vol. 4, 1890, p. 81-92.

¹⁴⁷ HÄUSLER Rudolf, «Im Lande der Maori»..., p. 71.

¹⁴⁸ HÄUSLER Rudolf, «Streifereien an der Westküste Neu-Seelands»..., p. 92 (traduit par l'auteur).

¹⁴⁹ HÄUSLER Rudolf, «Im Lande der Maori»..., p. 88.

¹⁵⁰ HÄUSLER Rudolf, «Streifereien an der Westküste Neu-Seelands»..., p. 92 (traduit par l'auteur).

¹⁵¹ ZOBRIST Théophile, «Les colonies allemandes», in *Bulletin* de la SNG, vol. 2, 1886, p. 23-40.

¹⁵² ZOBRIST Théophile, «Les colonies allemandes»..., p. 40.

Un ultime exemple, non sans liens avec les propos de Zobrist, mérite d'être mentionné. Il s'agit d'un rapport que le commerçant argovien Wilhelm Geissmann transmet à la MGCG en 1886 en qualité de membre correspondant à Brisbane (Australie)¹⁵³. Faisant un compte rendu de la situation économique et coloniale du Queensland, l'auteur parle, entre autres, de l'importation de main-d'œuvre bon marché provenant de l'Asie continentale et insulaire. Ce qui lui donne l'occasion de blâmer l'aborigène d'Australie, le désignant comme un être racialement inférieur, élément naturel de la sauvagerie qui caractérise le paysage, ainsi qu'incapable d'un quelconque progrès :

«Trop paresseux pour travailler, il recourt à la mendicité [quand] il entre en contact avec les Blancs et à la douce oisiveté [quand] il vit sauvagement. Il mange des lézards, des oiseaux, des serpents, ainsi que des noix et des baies que produisent les arbres de la forêt indigène. Une petite hutte tissée avec des brindilles lui sert de maison [...] La civilisation n'a exercé sur lui qu'une mauvaise influence ; il ne peut pas être tiré vers le haut, ne peut pas être élevé spirituellement. C'est donc une grande bonté du Seigneur qu'il permette à cette race d'hommes de disparaître rapidement de la Terre [pour] faire place à une race supérieure.»¹⁵⁴

La conclusion de Geissmann, qui associe la mort des peuples autochtones à une bénédiction du Seigneur, est absolument frappante. Rarement on trouve dans les périodiques des sociétés suisses de géographie des tons si explicites dans la propagation de propos racistes. Pourtant, le discours du commerçant argovien ne diffère pas, sur le fond, de ceux de Häusler et de Zobrist. Tous les trois soutiennent une vision déterministe au sujet des aborigènes océaniques et de leur avenir : racialement incapables de s'adapter à la «civilisation», ils se destinent naturellement à la mort. Une mort qui, dans l'optique colonialiste, comme Zobrist et Geissmann le soulignent avec complaisance, est la bienvenue.

À propos de mort et de déterminisme, Charles Piton, ancien missionnaire de la Basler Mission en Chine, présente en 1891 une contribution à la SNG illustrant une pratique mortuaire chinoise dont il aurait entendu plusieurs

¹⁵³ GEISSMANN Wilhelm, «Colonialbilder aus Australien», in *Fernschau* de la MGCG, vol. 1, 1886, p. 29-41.

¹⁵⁴ GEISSMANN Wilhelm, «Colonialbilder aus Australien» ..., p. 38 (traduit par l'auteur).

témoignages: l'enterrement de personnes vivantes¹⁵⁵. Dans son texte, il mentionne avec une richesse de détails quelques cas qui remontent au XIX^e siècle, pour ensuite affirmer qu'une telle pratique remonte «à une antiquité très reculée»¹⁵⁶. Après avoir évoqué deux exécutions faites respectivement en 221 et en 216 avant Jésus-Christ, où des milliers d'hommes, entre prisonniers de guerre et opposants politiques, auraient subi l'ensevelissement lorsqu'ils étaient encore en vie, Piton affirme :

*«On ne peut être que frappé de l'emploi de ce procédé d'exécution, que nous ne voyons usité dans aucun autre pays, à n'importe quelle époque de l'histoire. Comme il n'y a pas d'effet sans cause, il existe certainement une raison qui explique pourquoi en Chine on a inventé ce supplice particulier. Cette raison, je la trouve dans la configuration géologique.»*¹⁵⁷

Citant les géographes Ferdinand von Richthofen et Élisée Reclus, l'auteur explique qu'une large partie du territoire chinois «est recouvert d'une argile marneuse particulière» dénommée «læss» (qu'on rencontre également en Europe «sur les bords du Danube et du Rhin»)¹⁵⁸. Piton précise qu'il s'agit d'«une terre de couleur jaune-brun» à la fois friable et consistante, susceptible de subir «des écroulements de masses considérables» si des influences externes, comme les «cours d'eau», la traversent. Ce qui génère des trous de taille variable dans le terrain. Étant donné la grande quantité de læss en Chine, constituant des couches superposées très épaisses, la formation de ravins ou de puits est alors fréquente. Ce phénomène géologique, selon Piton, expliquerait l'ancienne «idée» qui «devait s'imposer tout naturellement» chez les Chinois d'éliminer ses propres ennemis «les jetant [...] dans ces puits»: des «tombes toutes prêtes»¹⁵⁹. Encore une fois, donc, l'environnement déterminerait le comportement dans une sorte de prédestination. Nul doute, cependant, que si l'Europe disposait d'une grande quantité de læss, personne ne s'en servirait pour enterrer des êtres vivants. Ainsi, malgré son optique déterministe, l'auteur

¹⁵⁵ PITON Charles, «Les ensevelissements de personnes vivantes et le "læss" dans le nord de la Chine», in *Bulletin de la SNG*, vol. 7, 1892-1893, p. 52-62. Voir également STASZAK 2011.

¹⁵⁶ PITON Charles, «Les ensevelissements de personnes vivantes et le "læss" dans le nord de la Chine»..., p. 56.

¹⁵⁷ PITON Charles, «Les ensevelissements de personnes vivantes et le "læss" dans le nord de la Chine»..., p. 57-58.

¹⁵⁸ PITON Charles, «Les ensevelissements de personnes vivantes et le "læss" dans le nord de la Chine»..., p. 58.

¹⁵⁹ PITON Charles, «Les ensevelissements de personnes vivantes et le "læss" dans le nord de la Chine»..., p. 60.

semble quand même flirter avec le possibilisme : si la composition du sol chinois peut effectivement inciter à l'ensevelissement, le fait d'enterrer des personnes encore en vie relève d'un libre arbitre que Piton attribue aux «*préjugés religieux*» indigènes face auxquels «*il n'y a qu'un seul remède : l'Évangile du Christ*»¹⁶⁰. On retrouve ici tout l'enjeu de la coexistence, où deux théories fondamentalement contradictoires confluent dans une rhétorique apparemment cohérente pour justifier la nécessité de «civiliser» le monde à travers la christianisation.

Le discours que les missionnaires propagent dans les périodiques des sociétés suisses de géographie s'appuie souvent sur le double concept de prédestination et de libre arbitre : si Dieu accorde aux hommes la possibilité d'agir librement, leurs actions n'échappent pas au plan qu'il a conçu pour eux. Dans ce cadre, l'Europe missionnaire, du haut de sa présumée supériorité raciale, attribue à soi-même le rôle d'accomplir le plan divin, c'est-à-dire de christianiser le monde afin de «civiliser» les prétendues races inférieures. Cette vision, répandue au sein des missions européennes au XIX^e siècle, se retrouve également en Suisse. L'exposé que le missionnaire neuchâtelois Arthur Grandjean présente à la SGG en 1897 au sujet de l'histoire des Zoulous (peuple de l'Afrique australe) est à ce propos parlant¹⁶¹. L'auteur le conclut ainsi :

*«La puissance zoulou a disparu, mais son œuvre subsiste. Comme autrefois l'empire romain, elle a uni sous un même sceptre de fer des tribus qui se haïssaient ou s'ignoraient; elle a pétri ces races ensemble pour en faire une masse unique. Cette transformation, nous en avons la conviction, a été voulue de la Providence qui dirige les destinées des nations et elle constitue un progrès vers la solution définitive de l'histoire de l'humanité. Aux nations européennes, qui pénètrent maintenant de toutes parts en Afrique, à la mission chrétienne en particulier, qui exerce une influence profonde sur les races, puisqu'elle transforme ce qu'il y a de plus profond en l'homme, de reprendre cette œuvre au point où elle en est et de faire faire à ces races sauvages le pas décisif qui en fera des membres utiles de la grande société humaine.»*¹⁶²

¹⁶⁰ PITON Charles, «Les ensevelissements de personnes vivantes et le "löss" dans le nord de la Chine»..., p. 61. La dernière citation est tirée de STASZAK 2011 (p. 76) et fait partie d'un ouvrage de Charles Piton publié en 1880 : *La Chine, ses religions, ses mœurs, ses missions*. Toulouse : Société des livres religieux (p. 64).

¹⁶¹ GRANDJEAN Arthur, «L'invasion des Zoulous dans le sud-est africain» in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 37, 1898, p. 15-23.

¹⁶² GRANDJEAN Arthur, «L'invasion des Zoulous dans le sud-est africain»..., p. 23.

Si la mission, qui s'inscrit dans le sillage d'une colonisation prétendument providentielle, est appelée à «transforme[r] les races» pour les rendre «utiles» à la «grande société humaine» (ce qui veut dire, en clair, les soumettre au système socioculturel occidental ainsi qu'à son régime de production capitaliste), cela signifie qu'elle doit apprendre à connaître les indigènes, leurs organisations sociales, leurs traditions et leurs croyances. Comme l'affirme en 1899 un autre missionnaire neuchâtelois, Edmond Perregaux, dans un travail sur le fétichisme en Côte de l'Or (actuel Ghana) publié par la SNG,

*«une des études les plus intéressantes auxquelles un missionnaire puisse se livrer est bien celle de la religion du pays qu'il habite: seule elle lui fera comprendre et les mœurs et les institutions de la contrée qu'il désire évangéliser; et comme, du reste, c'est une forteresse qu'il désire renverser, il est nécessaire qu'il en connaisse les points faibles et vulnérables.»*¹⁶³

Les missionnaires qui écrivent dans les périodiques géographiques helvétiques ne manquent jamais de relever les aspects concernant la vie religieuse et culturelle des autochtones: c'est à travers la connaissance de ces facteurs – qui intéressent au plus haut point les cercles d'études géographiques de l'époque – que la «civilisation» peut avoir lieu. Un exemple parmi d'autres est celui de l'article du missionnaire neuchâtelois Henri-Alexandre Junod, publié en 1897 par la SNG, qui rend compte d'une enquête approfondie faite au Mozambique au sujet de l'art divinatoire autochtone¹⁶⁴. Junod affirme avoir été «étonné, presque ébranlé» par l'art en question, car, après en avoir analysé – à l'aide d'un ancien devin converti au christianisme – le fonctionnement, basé sur la consultation «d'osselets magiques», un mélange d'admiration et de désorientation l'a pris: «Si j'avais été un indigène, si j'étais né avec une peau noire, je crois presque que jamais je n'aurais douté de la vérité du système», avoue-t-il¹⁶⁵. L'étude de Junod, richement documenté, se conclut avec ces mots:

«Que plusieurs d'entre eux soient des malins profitant de la bêtise publique, c'est évident. Mais l'initiation que j'ai reçue démontre tout aussi clairement que la plupart des devins croient dans leur art et le pratiquent avec conviction. Seule, la foi théiste et chrétienne admettant que nos

¹⁶³ PERREGAUX Edmond, «Le fétichisme», in *Bulletin* de la SNG, vol. 11, 1899, p. 120.

¹⁶⁴ JUNOD Henri-Alexandre, «L'art divinatoire ou la science des osselets chez les Ronga de la Baie de Delagoa», in *Bulletin* de la SNG, vol. 9, 1896-1897, p. 57-83.

¹⁶⁵ JUNOD Henri-Alexandre, «L'art divinatoire...», p. 57 et 60.

existences sont régies jusque dans leurs détails par une Providence pleine d'amour, cette foi qui ne reconnaît pas le hasard, seule, dis-je, la foi chrétienne détruira, aux yeux de ces races primitives et ignorantes, la vertu toute puissante du panier d'osselets. »¹⁶⁶

Connaître pour dominer, ou apprendre les croyances indigènes pour les détruire au nom de Jésus: tel est le but poursuivi par les missions et par leurs agents à l'image de Junod, qui, en tout cas, ne manquent pas d'entrevoir dans la vie des autochtones des formes d'intelligence¹⁶⁷. «*Il n'y a pas très longtemps*», affirme de son côté le missionnaire français Frédéric Christol en 1897 en guise d'introduction à une notice sur les peintures murales des Bochimans en Afrique du Sud, «*on ne voyait dans les nègres que "le chaînon intermédiaire qui relie l'homme au singe"* »¹⁶⁸. Ce à quoi il ajoute :

«Aujourd'hui, on a sensiblement changé, grâce, entre autres, à une science nouvelle, l'ethnographie, qui nous a amenés à constater que les facultés de l'intelligence qui se rencontrent chez tous les peuples, blancs, noirs ou jaunes, valent la peine d'être étudiées de près [...] Maintenant, au lieu de répéter [que] "un nègre n'a point d'âme", nous prenons la peine d'étudier un peu les noirs avant d'en parler [et alors] nous sommes obligés de reconnaître que ces déshérités possèdent, après tout, des dons qui correspondent avec leur vie sociale et des aptitudes moins brillantes peut-être que les nôtres mais qui n'en ont pas moins leur valeur. »¹⁶⁹

L'existence d'arts figuratifs chez les Bochimans confirme donc, aux yeux de Christol, que les Africains, «*si arriérés qu'ils puissent nous sembler*», sont des hommes comme les autres: leurs «*goûts artistiques*», quoique «*sauvages*», témoignent d'une nature humaine et non bestiale. «*Tous les hommes possèdent une nature fondamentalement identique*», conclut l'auteur dans le dernier paragraphe de sa notice (parue juste à côté de l'article de Junod dans le même numéro du périodique de la SNG)¹⁷⁰.

¹⁶⁶ JUNOD Henri-Alexandre, «L'art divinatoire...», p. 83.

¹⁶⁷ JUNOD Henri-Alexandre, «L'art divinatoire...», p. 60.

¹⁶⁸ CHRISTOL Frédéric, «Notice sur les Bushmen», in *Bulletin* de la SNG, vol. 9, 1896-1897, p. 84.

¹⁶⁹ CHRISTOL Frédéric, «Notice sur les Bushmen» ..., p. 84-85.

¹⁷⁰ CHRISTOL Frédéric, «Notice sur les Bushmen»..., p. 84 et 87-88. À remarquer que Frédéric Christol n'est pas le seul missionnaire associé aux cercles d'études géographiques qui s'intéresse aux Bochimans et à leurs arts; son collègue italien Giacomo Weitzacker, qui appartient à l'Église vaudoise et, tout comme lui, qui dépend de la Société des missions évangéliques de Paris, fait la même chose pour le compte la SGI de Rome. Aussi Christol, d'ailleurs, est en contact avec la SGI. Voir CERRETI 1993a, p. 78.

Si l'humanisation des autochtones d'outre-mer ne va pas de soi dans la littérature géographique occidentale du XIX^e siècle¹⁷¹, elle est cependant primordiale dans la vision possibiliste qu'adoptent les missionnaires. L'idée que le milieu naturel ne détermine pas d'avance le comportement des indigènes confère à ces derniers une dimension de liberté et de responsabilité qui les rend humains (et donc moralement condamnables). Ils sont ainsi libres de choisir et responsables de leurs choix. Or, si cette liberté leur permet de développer de fausses croyances, débouchant souvent dans des pratiques vues comme immorales, telles que la polygamie et le cannibalisme, un encadrement adéquat de la part des missions peut pousser ces hommes à s'éloigner de leur « barbarie » pour embrasser la « civilisation » à partir de son aspect le plus important : le salut du Christ. Suivant cette optique, les missionnaires justifient donc leur propre rôle dans la colonisation du monde.

Ainsi, parlant de « *l'évolution actuelle de la race cafre dans l'Afrique australe* », Arthur Grandjean affirme en 1898 que « *la méthode éducatrice, qui maintient le noir dans un état d'infériorité et qui cherche à le développer pour le rendre capable de devenir l'égal du blanc* » – méthode, précise-t-il, qui a « *pour meilleur auxiliaire la mission chrétienne* » – est « *la seule digne d'un gouvernement [colonial] éclairé* »¹⁷². En 1890, l'aide-missionnaire neuchâteloise Jeanne Jacot, établie au Transvaal, écrit que « *les noirs sont des hommes comme nous, ils sont capables de développement comme nous, mais ils sont encore trop sales et trop peu civilisés pour être mêlés à un public de blancs* », ce à quoi elle ajoute que quand « *on compare un village de noirs chrétiens avec un village de païens, on ne peut s'empêcher d'admirer la puissance de l'Évangile et de demander à Dieu d'envoyer beaucoup de bons ouvriers dans sa moisson* »¹⁷³. En 1910, pour prendre un dernier exemple, le Genevois Alfred Bertrand s'exclame au sujet de l'Afrique méridionale : « *Elle est grande l'œuvre de civilisation chrétienne accomplie au cours de ces soixante-quinze dernières années [...] dans cette contrée où régnaient jadis le cannibalisme et toutes les horreurs du paganisme !* »¹⁷⁴

Les citations que je viens de mentionner rendent compte de l'avancée de la christianisation en Afrique. Toutefois, dans la perspective missionnaire,

¹⁷¹ En témoignent, entre autres, les extraits qu'on a vus plus haut au sujet de l'Océanie.

¹⁷² Conférence d'Arthur Grandjean à l'occasion de la séance d'ouverture du Congrès national de géographie de Genève, 5 septembre 1898, in *Le Globe* de la SGG, numéro spécial, vol. 37, 1898, p. 32-33.

¹⁷³ JACOT Jeanne, « Au pays des Boers », in *Bulletin* de la SNG, vol. 5, 1889-1890, p. 102 et 121.

¹⁷⁴ BERTRAND Alfred, « Dans le Sud-Africain et au seuil de l'Afrique centrale », in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 49, 1910, p. 40.

certaines problèmes relatifs à la colonisation culturelle des peuples d'outre-mer demeurent tout de même irrésolus. Le principal d'entre eux concerne l'influence de la religion musulmane, dont l'expansion en Afrique préoccupe également les milieux politiques d'Europe (qui n'hésitent pas à voir dans l'islamisme la cause principale de l'esclavagisme qu'ils prétendent combattre). Le fond du problème, selon ce que les auteurs des périodiques sociétares helvétiques relèvent, c'est que la religion musulmane figure souvent comme plus attractive que le christianisme aux yeux des Africains. Le commerçant bernois Friedrich Ludwig Ryff, par exemple, affirme – dans une étude déjà mentionnée¹⁷⁵ – que les missionnaires établis au Sénégal ont «*peu de succès chez les indigènes*», lesquels «*se tournent plutôt vers l'islam, quand ils éprouvent le besoin de sortir des croyances fétiches*»¹⁷⁶. La même impression est partagée – dans un autre texte survolé plus haut¹⁷⁷ – par le naturaliste bernois Johann Büttikofer, qui, parlant du Libéria, rationalise en ces termes le succès moindre du mouvement chrétien par rapport à l'islamique :

«Si quelque chose est fait actuellement pour l'élévation morale des indigènes, c'est en grande partie grâce aux missions chrétiennes et à l'islam. Il n'est pas du tout dans mon intention d'établir un parallèle entre ces deux religions monothéistes ou de faire un pronostic sur celle qui aura l'avenir parmi les féticheurs noirs. Mais lorsqu'on voit la propagation rapide de l'islam à l'intérieur du pays et qu'on la met en regard avec les succès comparativement faibles de l'activité missionnaire chrétienne, un observateur impartial ne tardera pas à se faire une idée claire de cette question. Il est certain que la religion mahométane exerce également une influence civilisatrice sur l'indigène ; il est également certain qu'elle lui convient bien, puisque, dans sa grande simplicité, elle lui permet la polygamie et lui offre les plaisirs sensuels bien connus du Paradis après la mort. "Allah est grand et Mohammed son prophète". Ce principe est clair et simple, de sorte que même le nègre irréfléchi peut le saisir. Quelle difficulté, d'autre part, y a-t-il à enseigner au noir le christianisme, avec ses dogmes compliqués et complexes, et à le lui faire comprendre ? Comment, par exemple, un indigène, avec sa compréhension naïve et salubre de nègre, peut-il comprendre que le Père tout-puissant laisse son

¹⁷⁵ RYFF Friedrich, «Les dépendances du Sénégal», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 11, 1891, p. 132-148.

¹⁷⁶ RYFF Friedrich, «Les dépendances du Sénégal»..., p. 141.

¹⁷⁷ BÜTTIKOFER Johann, «Politische und sociale Zustände der Negerrepublik Liberia», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 5, 1882-1883, p. 75-122.

fils unique mourir sur la croix et ne le sauve pas ? Nous ne devons pas nous étonner si le nègre, dans la mesure où le christianisme ne lui offre pas d'avantages matériels, se comporte à son égard avec indifférence, d'autant plus qu'il ne correspond pas tout à fait à ses conceptions strictes et ascétiques de la vie, à [partir de] sa monogamie »¹⁷⁸

Le fait d'associer le succès de l'islam en terres africaines à la paresse mentale des autochtones (dont ils apprécieraient le message prétendument banal) en dit long sur l'approche analytique de l'auteur, presque caricaturale, qui finalement n'explique rien à propos des motifs d'attraction de la religion musulmane sur les populations indigènes¹⁷⁹. Une telle attraction se rapporte peut-être à des raisons plus politiques que religieuses, comme le relève justement le missionnaire neuchâtelois Edmond Perregaux lorsqu'il fait allusion à la fonction anticoloniale de l'islamisme¹⁸⁰. Dans son étude monographique sur les Ashanti (peuple de l'Afrique occidentale), l'auteur souligne qu'

«il ne manque pas de voix qui conseillent d'abandonner les fétichistes aux musulmans, prétendant que l'islamisme est la seule religion qui leur convienne; mais nous protestons de toutes nos forces contre cette assertion absolument fausse et nous nous contentons de la réfuter par un argument ad hominem: ne comprenez-vous pas que l'Afrique, une fois gagnée à l'islamisme, serait une menace de tous les instants pour notre Europe chrétienne et que l'existence de colonies européennes en Afrique deviendrait une impossibilité ? »¹⁸¹

Ce à quoi il ajoute :

«Nous croyons, au contraire, qu'en travaillant à amener à la foi chrétienne les Noirs de l'Afrique, nous rendons en même temps un service très grand au monde civilisé et travaillons pour la paix du monde. »¹⁸²

¹⁷⁸ BÜTTIKOFER Johann, «Politische und sociale Zustände der Negerrepublik Liberia» ..., p. 90 (traduit par l'auteur).

¹⁷⁹ L'auteur se limite à montrer la meilleure compatibilité de l'islam avec les croyances indigènes, invoquant, par exemple, l'acceptation de la polygamie, par rapport au christianisme, mais ne problématise pas la question de savoir pourquoi un autochtone serait poussé à abandonner sa propre religion pour passer à la religion musulmane.

¹⁸⁰ Pour un approfondissement sur l'islam en situation coloniale, voir MOTADEL 2014.

¹⁸¹ PERREGAUX Edmond, «Chez les Achanti », in *Bulletin* de la SNG, vol. 17, 1906, p. 312.

¹⁸² PERREGAUX Edmond, «Chez les Achanti »...

Le point de vue exprimé par Perregaux est très significatif, car non seulement il explicite l'enjeu politique sous-tendant l'occupation religieuse de l'Afrique, mais il précise aussi que l'Europe colonialiste, pour garder sa position de force, doit faire converger ses intérêts avec ceux des milieux chrétiens. L'auteur le dit clairement : si on laisse l'islam gagner du terrain auprès des Africains, une brèche sera ouverte vis-à-vis de la domination européenne, mettant en danger la « *paix du monde* » établie par (et pour) l'Europe. Mission et colonisation, selon Perregaux, devraient donc travailler ensemble afin de former « *une puissance qui, tout en détruisant, sache construire* »¹⁸³. L'action humaine est ici dominante : les hommes mènent leurs combats religieux et politiques ; ils modèlent ainsi leur avenir, qui, au lieu de faire l'objet d'une prédestination, est plutôt sujet au libre arbitre. Ce qui ne remet pas en cause les visées impérialistes de l'Europe, sa soif de domination ou encore son sentiment de supériorité.

Comme on l'a vu, la présomption selon laquelle les Européens seraient supérieurs aux autres est liée à un discours de race. Ce discours, au XIX^e siècle, est clairement développé par les sociétés suisses de géographie. Les travaux parus dans leurs périodiques propagent largement une vision raciste du monde¹⁸⁴. L'attention que les savants helvétiques (à l'image de George Montandon) accordent à la caractérisation des races et à leur répartition géographique est à ce propos parlante. En même temps, le discours racial structure les contributions d'autres auteurs, comme les hommes d'affaires (par exemple Wilhelm Geissmann) et les missionnaires (il suffit de penser à Arthur Grandjean). Le principe de l'existence des races est donc répandu au sein des sociétés suisses de géographie, de même que celui d'une supériorité/infériorité justifiant l'impérialisme¹⁸⁵.

Il est intéressant de remarquer comment les contributions à caractère scientifique évoquent souvent la dimension biblique (en témoigne, entre autres, l'étude de Paul Chaix), tandis que les enquêtes missionnaires empruntent des méthodes appartenant au monde de la science (voir le travail d'Henri-Alexandre Junod) ou bien en valorisent le concours (comme le

¹⁸³ PERREGAUX Edmond, « Chez les Achanti »..., p. 311-312.

¹⁸⁴ Suivant la politologue Hannah Arendt, je distingue ici la pensée raciale (affirmant l'existence des races dans l'humanité) de la pensée raciste (consistant à dénigrer, voire détruire, les prétendues races différentes de la nôtre). Voir ARENDT 2010, p. 75-117. Pour un approfondissement à la fois historique et théorique sur cette distinction, voir TAGUIEFF Pierre-André, « Racialisme » et « Racisme » in *CHCR*, p. 1499-1523 et 1523-1587.

¹⁸⁵ À quelques exceptions près, comme dans le cas du géographe anarchiste Léon Metchnikoff. Voir ROSSINELLI 2017a, p. 12-13.

fait Frédéric Christol). Science et religion se cherchent donc mutuellement pour soutenir leurs propos raciaux¹⁸⁶. Loin d'être anodine, cette recherche réciproque trouve des fondements à la fois scientifiques et religieux : le déterminisme sous-tend une idée de prédestination ; le possibilisme met en avant un concept de libre arbitre. Les théories géographiques ne sont donc pas incompatibles avec les doctrines bibliques, surtout s'il s'agit d'alimenter la vision d'une Europe, dont la Suisse fait partie, naturellement dominatrice. De ce point de vue, la pensée déterministe affirme l'existence d'une hiérarchisation raciale entre les hommes tout en l'attribuant au milieu environnemental : la nature, créée par Dieu, déterminerait les caractères physiques, intellectuels et moraux des peuples, les prédestinant ainsi à un certain type de vie. La pensée possibiliste, en revanche, accorde aux hommes une liberté d'action déliée du cadre naturel et donc l'opportunité de vivre différemment ; or, les prétendues races inférieures ne pouvant guère saisir cette possibilité toutes seules, l'Europe soi-disant supérieure, suivant un présumé plan divin, serait appelée à leur montrer la voie de la « civilisation ».

Il faut bien remarquer, en référence aux sources précédemment mentionnées, que le possibilisme n'exclut pas forcément tout déterminisme : l'idée, par exemple, que la Providence consent au déroulement de certains événements issus de l'initiative humaine appuie indirectement la cause de la prédestination. L'inverse est également vrai : si, dans l'optique déterministe, certaines pratiques sociales sont attribuées à l'influence environnementale, comme cela est le cas des ensevelissements chinois, leur abandon (ou leur changement) apparaît possible grâce à la Parole de Dieu, celle-ci étant apportée par des hommes. Suivant ce genre d'articulations, les contributeurs des périodiques des sociétés suisses de géographie proposent donc un discours globalement harmonieux, qui, mélangeant réflexions scientifiques et préceptes chrétiens, propage l'image d'un monde peuplé par des races inégales, dominées par l'europpéenne et nécessiteuses de sa « civilisation ».

¹⁸⁶ PICHOT 2008, p. 328-349.

Faire des affaires. Des terres économiquement rentables

La rhétorique de la «civilisation», au-delà de ses arguments scientifiques et religieux, se base sur l'idée de «mettre en valeur» – c'est-à-dire d'exploiter – les terres et la force de travail dont la planète dispose¹⁸⁷. Qu'en Occident la soumission des économies mondiales au système capitaliste soit vue comme un facteur de progrès ne fait pas de doute: l'industrialisation des pays d'outre-mer permettrait d'améliorer les conditions de vie matérielles des autochtones, tout en émancipant ces derniers du joug de l'esclavage par l'introduction du libre commerce et du travail salarié. Que les bénéfices d'une telle soumission s'orientent vers l'Europe, contrôlant à son profit les économies nouvellement industrialisées, est également un fait avéré¹⁸⁸.

Dans ce cadre, les sociétés suisses de géographie ne manquent pas de relever l'apport soi-disant «civilisateur» du capitalisme occidental tout comme ses corrélations avec la science et la religion. Certains auteurs relient par exemple l'industrialisation à la christianisation. C'est le cas du négociant argovien Robert Angst, qui, dans un rapport publié par la MGCC en 1886 sur les activités missionnaires bâloises en Inde, affirme: «*L'activité industrielle de la Mission de Bâle [est] une conséquence naturelle du travail d'évangélisation.*»¹⁸⁹ D'autres relèvent la façon dont l'industrialisation développe et pacifie les relations humaines. Le géographe russe Eduard Gottlieb Petri, dans une étude de 1889 parue dans le périodique de l'OGCG, écrit que, «*dans l'histoire de l'humanité, le transport et le commerce ont été les plus grands promoteurs de la culture*», ces derniers permettant «*non seulement [de] développer les conditions sociales, mais aussi [de] les pacifier*»¹⁹⁰. D'autres auteurs encore soulignent l'apport de la science à l'ensemble de ce processus. En 1860, introduisant le premier

¹⁸⁷ L'expression «mettre en valeur» est très récurrente dans le langage colonial développé en Europe au cours du XIX^e siècle (voir BERDOULAY et SOUBEYRAN 2000). La Suisse ne fait pas exception, comme en témoigne, entre autres, le texte d'un ancien magistrat d'Alexandrie où l'auteur, à propos de l'Égypte, affirme que «*les intérêts étrangers [...] ont mis en valeur ses ressources immenses*» (MERCINIER Edgard, «L'Égypte actuelle. Aperçus de géographie sociale et économique», in *Le Globe* de la SGG, vol. 50, 1911, p. 4).

¹⁸⁸ Pour un approfondissement, voir chapitre 2.1.

¹⁸⁹ ANGST Robert, «Ueber Handel und Industrie der Basler Mission in Indien», in *Fernschau* de la MGCC, vol. 1, 1886, p. 24 (traduit par l'auteur).

¹⁹⁰ PETRI Eduard Gottlieb, «Verkehr und Handel in ihren Uranfängen», in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 11], 1889, p. 1 et 28 (traduit par l'auteur).

numéro du périodique de la SGG, le président sociétaire Henry Bouthillier de Beaumont affirme que les «*hommes éclairés*» ont «*porté leur attention vers les sciences géographiques*» afin de répandre «*l'industrie, le commerce [et] l'Évangile*» dans les «*contrées nouvelles pour le monde civilisé*»¹⁹¹. Quelques décennies plus tard, en 1895, un autre président de la SGG, Émile Chaix, confirme ces vues lorsqu'il indique que «*le but final de nos études*» est de servir «*ceux qui, poussés par l'expansion de la race européenne, demandent des renseignements pratiques afin de savoir où aller et d'utiliser toutes les régions du globe*»¹⁹². Les associations géographiques helvétiques développent ainsi un discours qui n'est pas dissemblable de celui proposé par les autres sociétés de géographie en Europe, où l'exploitation capitaliste du monde, à laquelle concourent autant la science que la religion, incarne le stade final du progrès de l'humanité. Une citation de l'agronome genevois Jules Rochette de Fernex, tirée du périodique de la SNG de 1891, est à ce propos parlante. Reprenant les paroles du philosophe et politicien français Jules Barthélemy-Saint-Hilaire, il affirme :

*«Dans l'élan commun qui emporte les nations civilisées vers la colonisation, elles ne pensent d'abord qu'à des avantages commerciaux ou politiques: ce sont des débouchés fructueux qu'elles recherchent avant tout, mais par la force même des choses, souvent à leur insu, leur contact forme à leur image les pays qu'elles conquièrent et qu'elles régissent. Elles les élèvent tout en les exploitant; le progrès moral est la suite inévitable du progrès matériel, et les vainqueurs, qui n'avaient dû leur première victoire qu'à la force, doivent recourir peu à peu à des moyens plus doux, plus humains et plus sûrs. La civilisation fait ainsi son chemin.»*¹⁹³

Au-delà de ce genre de rhétorique, la question se pose de savoir comment, en Suisse, les cercles d'études géographiques abordent les questions relatives à l'expansion économique européenne. Non pas du point de vue opérationnel (lancement de projets concrets), mais du point de vue intellectuel (ce qui est rapporté dans les publications sociétaires au sujet de l'économie). À l'aide de quelques exemples, j'illustre, dans les

¹⁹¹ BEAUMONT Henry Bouthillier de, «Introduction» in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 1, 1860, p. V-XI.

¹⁹² PV assemblée SGG, 15 novembre 1895, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 35, 1896, p. 13.

¹⁹³ ROCHETTE DE FERNEX Jules, «La Tunisie», in *Bulletin* de la SNG, vol. 6, 1891, p. 88.

paragraphes qui suivent, certains enjeux reliés à la production d'études qui relèvent de la « *géographie économique* »¹⁹⁴.

On a déjà remarqué, dans les chapitres précédents, comment la recherche du gain, sous ses différentes formes, joue un rôle important au sein des sociétés suisses de géographie¹⁹⁵. Concernant les travaux publiés par ces dernières, j'entrevois trois types de contributions qui traitent d'économie¹⁹⁶. Il y a, tout d'abord, les articles qui présentent des régions du monde de taille variable (pouvant aller d'un seul pays, voire d'une ville ou d'une province, à un ensemble de continents) mettant en lumière leur potentiel économique. D'autres contributions vont plus loin, conseillant ou déconseillant le développement d'activités lucratives. Enfin, on trouve des analyses à caractère pratique, concernant les techniques de production ou encore de transport. Chacun de ces types de travaux mérite un approfondissement.

Je commence par les contributions plus générales, illustrant l'exploitation occidentale (en cours ou en perspective) des terres d'outre-mer. Le géographe grisonnais Eduard Imhof, dans une étude publiée par l'OGCG en 1888, intitulée « *Un regard sur les conditions économiques des pointes du sud des trois continents méridionaux* », passe en revue les principales activités lucratives que les milieux capitalistes d'Europe et des États-Unis ont développées au sud de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Australie dans les domaines, en particulier, des monocultures et des mines¹⁹⁷. Riche en statistiques, cet article, qui s'appuie sur des références bibliographiques tirées pour la plupart de périodiques géographiques allemands (comme celui de la GEB), vise à fournir des indications utiles aux milieux d'affaires européens pour pénétrer les subcontinents considérés. « *La connaissance des rapports, des besoins et des désirs locaux, des équipements et des usages, est également un élément de la géographie et en même temps la première condition pour une apparition réussie sur le marché local.* », affirme l'auteur en conclusion de son étude¹⁹⁸. D'autres auteurs interpellent

¹⁹⁴ La « *géographie économique* » désigne, au XIX^e siècle, l'étude géographique des productions et des échanges (CLERC John, « Avant propos », in *Bulletin* de la SNG, vol. 1, 1885, p. 8-9). Sur ce concept et sur son évolution, voir CERRETI et SALVATORI 1996, p. 85-91.

¹⁹⁵ Voir par exemple chapitres 2.3 et 2.5.

¹⁹⁶ Ce genre d'exercice se base sur l'identification de tendances dominantes : ce qui veut dire qu'une étude de type A peut très bien évoquer des aspects appartenant au type B (ou C, D et ainsi de suite).

¹⁹⁷ IMHOF Eduard, « Ein Blick auf die wirtschaftlichen Verhältnisse der Südspitzen der drei Südkontinente », in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 10], 1888, p. 27-66.

¹⁹⁸ IMHOF Eduard, « Ein Blick auf die wirtschaftlichen Verhältnisse der Südspitzen der drei Südkontinente »..., p. 65-66 (traduit par l'auteur).

directement le rôle de la Suisse et de son commerce extérieur. C'est le cas du géographe bâlois Rudolf Hotz, qui, en 1883, propose à l'OGCG une analyse de la production et de la vente de soie au niveau mondial¹⁹⁹. Affirmant que les épicentres de l'industrie textile helvétique (la plus exportatrice du pays)²⁰⁰, bien représentée au sein de l'OGCG, se situent dans les villes de Zurich et de Bâle, l'auteur se demande

«si de nouveaux débouchés ne peuvent pas être conquis. Je crois que le Mexique et l'Amérique du sud ainsi que toutes les colonies anglaises pourraient être rendues encore plus tributaires de la Suisse. Jusqu'à présent, Londres, Paris, Hambourg et Brême en ont eu le monopole; les marchandises suisses n'y parvenaient que par ce détour. Ne serait-il pas possible d'établir un trafic direct avec ces pays et de supprimer le bénéfice de tout agent intermédiaire ?»²⁰¹

Ce type de communications, où les milieux capitalistes helvétiques sont appelés à saisir des opportunités économiques censées se présenter outre-mer, est très fréquent dans les pages des périodiques sociétaires. Francis Berton, consul suisse à San Francisco (États-Unis), tient constamment à jour la SGG, dont il est membre correspondant, sur l'avancement de l'exploration et de la colonisation en Amérique au cours des années 1860. Dans ses correspondances, régulièrement publiées par le cercle géographique genevois, il insiste sur les bonnes perspectives d'affaires que présentent les régions minières qui entourent la Californie, sans toutefois expliciter ses propos²⁰². Si l'on regarde, en revanche, ses manuscrits originaux, force est de constater que le ton change: les mines d'argent de la vallée de Washoe ne sont pas décrites scientifiquement, mais sont représentées comme une véritable source de profit – «*extrêmement riches*», pour reprendre les mots (soulignés) de Berton –, à tel point que l'établissement californien d'émission monétaire serait «*inondé et embarrassé*» par rapport aux «*grandes quantités d'argent [qui arrivent] tous les jours*»²⁰³. Cette même dynamique se retrouve chez d'autres auteurs, comme chez le consul du Nicaragua à Paris, Désiré Pector,

¹⁹⁹ HOTZ Rudolf, «Geographisch-Statistisches über die Seide», in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 6], 1884, p. 1-22.

²⁰⁰ Voir chapitre 2.2.

²⁰¹ HOTZ Rudolf, «Geographisch-Statistisches über die Seide» in *Mitteilungen...*, p. 21 (traduit par l'auteur).

²⁰² ROSSINELLI 2013a, p. 39-42.

²⁰³ Lettre de Francis Berton au président de la SGG, 10 octobre 1861, in BGE, Ms.fr. 8004/2.

associé de la SGCP et membre correspondant de la SNG, qui, d'un côté, propose une étude socio-économique richement documentée sur le pays qu'il représente (dont la publication, en 1893, se révèle une réussite éditoriale)²⁰⁴, et, de l'autre, conseille en cachette aux dirigeants du cercle géographique neuchâtelois d'investir dans ses propres projets (pas limités à la seule Amérique latine) :

*«Mon affaire industrielle à Chandernagor [en Inde] est et sera une excellente affaire: des amis intimes à moi en font partie. Si vous vouliez faire un superbe placement, j'aurais encore quelques parts à votre disposition, souscription minimum 500.-»*²⁰⁵

Les exemples de Berton et de Pector montrent que certaines informations ne paraissent pas dans les périodiques sociétaires helvétiques. À mes yeux, au moins deux raisons expliquent pourquoi. D'un côté, la finalité lucrative de la plupart des exposés à caractère économique est tellement évidente qu'il serait superflu de la souligner ultérieurement. De l'autre, certains renseignements demeurent volontairement confidentiels – ils circulent uniquement par voie orale au sein de cercles restreints de personnes²⁰⁶ – afin de garder une sorte de secret des affaires mais aussi pour maintenir, au niveau public, l'apparence de s'occuper principalement de science²⁰⁷.

Cette dernière considération peut cependant être nuancée suivant la société analysée. Si la SGG essaye à travers ses discours officiels d'apparaître comme une institution purement scientifique²⁰⁸, d'autres associations, à l'image de la GGB, pour ne pas parler de l'OGCG, ne se font pas de soucis à expliciter leurs buts commerciaux²⁰⁹. Ainsi, il n'est pas rare que certains auteurs poussent leurs lecteurs à effectuer des placements en capitaux dans des régions ou dans des entreprises d'outre-mer.

Le premier numéro du périodique de la GGB contient à ce propos des contributions parlantes, comme celle de 1879 de l'ingénieur bernois

²⁰⁴ MEILLARD 2017, p. 51-52.

²⁰⁵ Lettre de Désiré Pector à l'archiviste-bibliothécaire de la SNG, 30 décembre 1893, in BPUN, SNG, Boîte correspondance, dossier 710.

²⁰⁶ MEILLARD 2017, p. 79-80.

²⁰⁷ ROSSINELLI 2013a, p. 41-42.

²⁰⁸ À force de répéter ce concept, certains auteurs de littérature secondaire finissent même par y croire. Voir JUD 1995, p. 69 et ZANGGER 2011, p. 364.

²⁰⁹ Ne serait-ce qu'en ancrant dans leurs statuts des buts clairement commerciaux, comme le fait, par exemple, la GGB dans sa révision réglementaire de 1880. Voir chapitre 2.4.

Emil Ludwig. Ce dernier est le représentant, en Virginie-Occidentale (États-Unis), d'une entreprise «*qui possède une partie importante de gisements [de charbon] et qui s'efforce de créer une nouvelle société en Suisse pour l'exploitation de [ces] mines.*»²¹⁰ Détaillant la situation géographique et infrastructurelle de son industrie charbonnière, notamment en matière de rentabilité, Ludwig indique que «*il serait particulièrement avantageux pour la Suisse qu'une entreprise nationale possède des mines de charbon dans un pays neutre*»²¹¹. L'agent helvétique de la Deutsch-Ostafrikanische Gesellschaft, Charles J. Zingg, quant à lui, fait parvenir à Saint-Gall, depuis Zanzibar, des lettres publiées dans les années 1890 par l'OGCG, dont il est membre correspondant, montrant les possibilités d'import-export en Afrique orientale²¹². Illustrant la production autochtone dirigée par les Européens (entre autres du caoutchouc et du copal), l'auteur parle des relations commerciales que la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou encore l'Italie sont en train de développer là-bas. Dans ce cadre, il se demande :

*«Nos capitalistes participent volontiers à de nombreuses entreprises [...] avec des millions; alors pourquoi ne serait-il pas possible de fonder une "Compagnie commerciale suisse" forte et limitée en Afrique de l'est, avec ou sans usines technico-industrielles sur place, pour laquelle il y aurait de nombreuses opportunités? Une activité de banque et de mandats de gestion, combinée à des entrepôts, est depuis longtemps un grand besoin. On peut se demander pourquoi d'autres n'ont pas pris cette question en main.»*²¹³

La question de savoir pourquoi les milieux capitalistes helvétiques n'essayent pas de s'allier pour créer un véritable débouché suisse en Afrique trouve sa réponse, selon Zingg, dans des précédents historiques défavorables.

«Il est injuste de se laisser dépouiller de son courage par ses propres opérations défavorables ou par celles des autres. Si l'on va au fond de

²¹⁰ LUDWIG Emil, «West-Virginien», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 1, 1878-1879, p. 35 (traduit par l'auteur).

²¹¹ LUDWIG Emil, «West-Virginien»..., p. 35 (traduit par l'auteur).

²¹² ZINGG Charles J., «Aus Ostafrika», in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 13], 1890-1891, p. 48-56; «Plauderei über Ostafrika», in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 13], 1890-1891, p. 115-121; «Umschau in Afrika», in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 18], 1895, p. 30-34.

²¹³ ZINGG Charles J., «Aus Ostafrika»..., p. 56 (traduit par l'auteur).

*ces résultats défavorables, on peut facilement en trouver les causes et y remédier; les pertes subies peuvent être calculées. Dans le passé, des consortiums suisses ont fait des tentatives en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest; celles-ci se sont soldées par des échecs, en partie à cause d'une organisation incorrecte, en partie à cause de la méfiance des uns envers les autres.»*²¹⁴

L'auteur propose de dépasser le stade concurrentiel du capitalisme au niveau national. Il faut arrêter de se concurrencer entre pairs, c'est-à-dire entre compatriotes, mais s'unir pour faire face à la concurrence internationale en Afrique. Unis, les capitalistes suisses disposeraient d'une force de frappe suffisante pour créer une brèche dans les marchés africains et rivaliser avec les entreprises des puissances sur place²¹⁵. À ce propos, Zingg relève certains atouts que les milieux dirigeants de l'économie privée helvétique devraient faire valoir à leur propre avantage :

*«Les colonies politiques sont heureusement hors de question pour nous. Notre intérêt pour les affaires devrait être d'autant plus grand. L'ardeur compétitive dont font preuve les différentes nations pour ouvrir les pays africains est à notre avantage. En vertu de nos propres industries, qui sont capables de fournir les articles courants les plus classiques des marchés traditionnels de l'Afrique orientale; en vertu de notre position centrale, grâce à laquelle nous pouvons obtenir facilement tous les articles d'exportation que nous ne produisons pas nous-mêmes; en vertu de la haute intelligence, de la persévérance, de la diligence frugale de nos marchands: nous sommes en mesure d'acquérir une part importante du commerce africain, si une organisation efficace aborde la tâche d'une manière systématique, et pour cela je considère qu'une union syndicale des diverses industries est idéale.»*²¹⁶

Ce genre de projets, qui vise à entrer de plain-pied et non pas en position subordonnée aux grandes puissances dans le partage des marchés africains, n'est pas nouveau dans le cadre des sociétés suisses de géographie. Le négociant neuchâtelois Paul Perrin, entre 1885 et 1886, propose à ces dernières la création d'une compagnie pour s'occuper d'établir au

²¹⁴ ZINGG Charles J., «Aus Ostafrika»..., p. 56 (traduit par l'auteur).

²¹⁵ ZINGG Charles J., «Aus Ostafrika»..., p. 56 (traduit par l'auteur). On retrouve ici le fonctionnement de l'impérialisme capitaliste tel que théorisé dans les premières années du xx^e siècle par des auteurs comme Lénine. Voir chapitre 1.1.

²¹⁶ ZINGG Charles J., «Umschau in Afrika», in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 18], 1895, p. 33-34.

Transvaal un entrepôt suisse où les marchandises nationales afflueraient pour ensuite être écoulées partout au sein du pays. Ce projet, comme on l'a vu, dépasse la dimension commerciale et vise, par un appui français, à défier l'impérialisme britannique en Afrique du Sud²¹⁷. Perrin cherche des investisseurs. Pour ce faire, il soumet une présentation fabuleuse du Transvaal aux associations géographiques helvétiques : disposant d'«*une étendue plus grande que celle de la France*», ce pays jouirait d'«*une beauté ravissante*» et d'«*une grande fertilité*», résultat d'«*un printemps perpétuel*» caractérisé, entre autres, par d'abondantes «*pluies*» arrivant «*presque exclusivement pendant la nuit*»²¹⁸. Entremêlant notes dorées et tons fantaisistes, l'auteur continue sa présentation avec un accent mis, entre autres, sur l'extrême richesse des ressources naturelles du Transvaal – en particulier ses mines d'or, mais aussi de quartz, de diamant, d'argent ou encore de charbon, qui seraient «*inépuisables*» – et sur la disponibilité d'une grande main-d'œuvre à exploiter²¹⁹. Cela sans oublier les appréciations qu'il fait au sujet des Boers, dont les traditions et même la langue ressembleraient à celles de la Suisse²²⁰. Perrin se demande alors :

*«Le moment ne serait-il pas bien choisi pour faire prendre au commerce suisse sa place dans le Transvaal, où le meilleur accueil lui serait réservé ? Ne convient-il pas que le commerce d'exportation suisse ait sa large part au mouvement général, et qu'il bénéficie, lui aussi, des trésors qui s'extraient journellement des entrailles de la terre hospitalière des Boers ?»*²²¹

Affirmant qu'il y aurait «*absence de toute activité industrielle dans les populations agricoles du Transvaal*» et que «*les Boers ne demanderaient pas mieux que de s'affranchir de [la] tutelle commerciale aussi bien qu'ils se sont affranchis de la domination politique de la Grande-Bretagne*», Perrin conclut son exposé soulignant qu'«*il y a là d'immenses conquêtes à faire par le commerce et l'industrie de notre pays*».

L'objectif poursuivi par l'auteur à travers ce texte, à savoir la constitution d'une compagnie commerciale helvétique au Transvaal, se concrétise

²¹⁷ Voir chapitre 2.5.

²¹⁸ PERRIN Paul, «*La République sud-africaine*»..., p. 35-36 et 39 (le même texte, intitulé «*Le Transvaal et ses ressources*», se trouve également dans le *Bulletin* de la SNG, vol. 2, 1886, p. 115-127).

²¹⁹ PERRIN Paul, «*La République sud-africaine*»..., p. 40-41.

²²⁰ Voir plus haut dans ce même chapitre.

²²¹ PERRIN Paul, «*La République sud-africaine*»..., p. 43.

finalement en 1886²²². Je reviens sur cette affaire pour montrer l'aspect trompeur du texte (propagé par l'OGCG, la GGB et la SNG). Comme l'atteste un rapport de 1893 du Bureau fédéral de l'émigration signé par le commissaire Ludwig Karrer (membre de la MGCG), l'écrit de Perrin, à l'époque de sa publication, arrive jusqu'au Conseil fédéral et au directoire de l'USCI, qui le prennent au sérieux... sauf que la plupart des informations se révèlent finalement fausses : taille territoriale, températures climatiques, affinités linguistiques et culturelles entre les Boers et les Suisses, pour ne pas parler des possibilités helvétiques d'exploitation commerciale. Rien, ou presque, ne correspond à la réalité des faits !²²³

Cet exemple montre ainsi une facette assez répandue dans les descriptions géographiques des régions d'outre-mer produites en Occident au XIX^e siècle : leur déformation substantielle. Souvent, la vision subjective des auteurs – influencée, dans ce cas, par leurs intérêts économiques – s'impose face aux faits objectifs que ces derniers seraient censés rapporter. Si Perrin, sur la base de son vécu et de ses ambitions, se livre à une véritable propagande afin d'encourager le placement en capitaux dans son projet au Transvaal, d'autres auteurs, en revanche, déconseillent de développer des activités économiques dans tel ou tel pays. Les argumentations proposées se limitent d'ordinaire à des observations et à des impressions personnelles, sans faire l'objet d'enquêtes méthodiques²²⁴.

On a déjà parlé de l'ingénieur genevois Louis Borel, qui, en 1866, présente à la SGG un travail extrêmement critique vis-à-vis de la Gambie²²⁵. Au-delà de ses considérations racistes sur les populations locales, l'auteur, qui centre son récit autour de la figure du colon européen, accorde à ce pays un grand potentiel économique, qui, cependant, ne pourrait pas être exploité.

«L'Européen qui parcourt ces contrées, soit pour les intérêts de sa profession commerciale ou industrielle, soit pour le développement de ses connaissances scientifiques, ou encore pour porter dans ces pays la lumière de l'Évangile, ne peut se soustraire à un vif sentiment d'admiration

²²² ROSSINELLI 2017a, p. 16.

²²³ Voir le dossier sur Paul Perrin élaboré en 1893 par le Bureau fédéral de l'émigration sur demande du Département des affaires étrangères : Gesuch der Hr. Perrin, Ingenieur in Cortaillod, 26 et 31 juillet 1893, in AF, E2175 1000/132 59.

²²⁴ Ce qui contraste avec les travaux à caractère économique concernant la Suisse, de plus en plus fréquents dès la fin du XIX^e siècle (à la seule exception de l'OGCG, laquelle, dans son périodique, ne s'intéresse que très peu, jusqu'à la Grande Guerre, à la géographie nationale).

²²⁵ BOREL Louis, « Voyage à la Gambie... », 5-31.

devant une pareille nature. La vue de ces forêts impénétrables, l'aspect de ces immenses étendues de terrain qui ne demandent que des bras pour se couvrir de moissons, les mines d'or qui se trouvent dans les monts du Fouta Dialon, sources de la Gambie, toutes ces richesses devraient former un des pays les plus peuplés du globe ; il n'en est rien cependant. Un coup d'œil sur les registres mortuaires de la colonie à Bathurst, montre qu'il ne s'écoule pas d'année sans que deux ou trois, des trente à quarante Européens établis, ne paient leur tribut à la mort, enlevés subitement par les maladies pernicieuses de ces contrées.»²²⁶

L'impossibilité d'instaurer une colonisation de peuplement durable, unie à la prétendue inefficacité des autochtones au travail, conduit Borel à déconseiller de lancer des activités économiques en Gambie. Sa contribution, qui ne s'adresse pas spécialement à la Suisse, mais plutôt à l'Europe, se termine ainsi :

«Si nous comparons au point de vue commercial et industriel ce pays aux autres colonies anglaises, nous le trouvons bien en arrière, soit pour ses produits, soit pour l'écoulement des marchandises européennes. Cependant ces contrées renferment bien des richesses naturelles, mais malheureusement elles ne peuvent être exploitées par les Européens à cause des dangers du climat ; et l'inertie ou la paresse du nègre les condamneront toujours à une production minime comparée à celle qu'une race active et intelligente pourrait obtenir [...] Ce pays ne me paraît pas offrir pour le moment de perspectives sérieuses d'un avenir plus prospère par les raisons que j'ai mentionnées plus haut. Ses produits d'ailleurs sont fort restreints et le travail des nègres y est pour ainsi dire nul. Changez la nature du noir, ce qui me paraît peu possible, et l'on pourra peut-être développer ces contrées.»²²⁷

Un autre article décourageant le lancement d'opérations commerciales ou industrielles dans les régions d'outre-mer, qui cette fois-ci s'adresse aux milieux capitalistes helvétiques, est celui que le commerçant bernois Walther Rüttimeyer fait parvenir, en sa qualité de membre correspondant, à la GGB en 1879 au sujet de Penang, île (qu'il habite) faisant partie de l'archipel malaisien²²⁸. Dans son rapport, l'auteur passe en revue les

²²⁶ BOREL Louis, « Voyage à la Gambie... », p. 14-15.

²²⁷ BOREL Louis, « Voyage à la Gambie... », p. 29 et 31.

²²⁸ RÜTIMEYER Walther, « Pulo-Penang », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 2, 1879-1880, p. 58-67.

principaux peuples qui colonisent ce pays (entre autres Chinois et Indiens) tout en caractérisant leurs goûts en matière commerciale. Il parle alors des produits qui pourraient intéresser le commerce d'exportation suisse, tels que le fromage et les montres. Mais le panorama que Rütimeyer présente est plutôt négatif : les marchandises helvétiques ne trouveraient pas d'écoulement facile à Penang. Sur les produits horlogers, il affirme :

«En ce qui concerne l'importation sur place [et] la liaison avec notre pays, notamment avec le canton de Berne, je suis au regret de devoir vous informer que les produits de ce dernier sont totalement inconnus ici. Les montres sont achetées ici en petites quantités, mais, pour des raisons de bon marché, seuls les produits américains conviennent ; notre bonne qualité [suisse] ne serait pas rentable ici.»²²⁹

Après avoir fourni des détails par rapport à l'horlogerie américaine, qui monopolise le marché de Penang, l'auteur conclut son paragraphe sur les montres relativisant la portée générale de ce type de commerce dans ce pays. Il ne manque cependant pas de mettre en garde les milieux horlogers suisses vis-à-vis de leurs nouveaux concurrents d'Amérique.

«En général, cependant, ce commerce est si insignifiant ici que la Suisse peut laisser ce domaine à l'Amérique sans crainte. Dit en passant, à mon humble avis, nos horlogers ne seraient pas du tout aptes à se lancer dans cette activité ici, même si elle reposait sur une base plus large, car je crois que notre industrie nationale aurait encore beaucoup à apprendre de sa rivale [américaine] pragmatique et nouvellement florissante.»²³⁰

Si ce deuxième type de contributions – dont on a vu les exemples de Ludwig, de Zingg, de Perrin, de Borel et de Rütimeyer – ne se limite pas à présenter tant bien que mal les perspectives d'affaires des régions d'outre-mer, mais essaye également de persuader ou de dissuader les milieux capitalistes helvétiques de lancer des opérations économiques, d'autres travaux, de nature plus technique, existent.

Concernant le troisième type d'études, le cas du chimiste et professeur neuchâtelois Frédéric Sacc est très parlant. Établi en Bolivie, il travaille auprès du service d'exploitation minière du gouvernement de Cochabamba tout en étant l'un des membres correspondants de la SNG. Au cours des

²²⁹ RÜTIMEYER Walther, «Pulo-Penang»..., p. 62 (traduit par l'auteur).

²³⁰ RÜTIMEYER Walther, «Pulo-Penang»..., p. 63 (traduit par l'auteur).

années 1880, ses lettres sont régulièrement publiées dans les pages du périodique de Neuchâtel : c'est l'occasion, pour lui, de présenter la Bolivie comme « *un excellent pays pour la colonisation européenne* » (l'un des « *plus riches du monde par ses ressources naturelles* », nonobstant son sous-développement « *commercial, agricole et industriel* »)²³¹. Or, dans ses écrits, l'auteur ne se limite pas à fournir des appréciations générales, notamment du point de vue économique, comme beaucoup d'autres le font, mais il donne aussi des indications pratiques très précises. En 1888, il renseigne la SNG sur certaines modalités du « *commerce de beurre et de fromage* » en Amérique latine :

*«Le beurre est toujours salé. Pour l'expédier ici, il faut bien le laver, le pétrir très soigneusement avec un mélange de 10% de sel et de sucre blanc pilé fin (9 de sel et 1 de sucre), puis le mettre dans des boîtes d'un demi-kilogramme que l'on ferme hermétiquement. Quant au fromage, il faudrait prendre des pièces de 5 kilogrammes très grasses, les envelopper dans un linge imbibé d'alcool bon goût et les expédier de même en boîtes soudées et vernissées.»*²³²

Passant à d'autres produits, Sacc précise que « *les étoffes de couleurs vives – cachemires, soieries – se vendent bien, mais il y aurait à lutter contre la concurrence anglaise* », tandis que « *les viandes salées et surtout le lard* » sont d'« *écoulement facile* » mais ce serait bien de les « *expédier dans des boîtes de tôle vernie* »²³³. Les précisions fournies par l'auteur concernent autant les goûts des populations locales que la manière de réaliser des produits conformes à leurs habitudes. Ainsi, des conseils sont donnés à propos des techniques de production, de conservation et d'emballage.

Ce dernier point fait l'objet d'une étude spécifique au sein de la MGCG, écrite en 1888 par le président sociétaire Hermann Brunnhofer (professeur et bibliothécaire cantonal argovien) sous le titre de « *Sur la valeur de l'art décoratif de l'emballage dans le commerce mondial* »²³⁴. Remarquant l'intensification de la circulation de marchandises au niveau mondial, à laquelle l'Union postale universelle, fondée à Berne en 1874, a largement

²³¹ SACC Frédéric, « Lettres sur la Bolivie », in *Bulletin* de la SNG, vol. 2, 1886, p. 15.

²³² Lettre de Frédéric Sacc au président de la SNG, 10 juin 1888, in *Bulletin* de la SNG, vol. 4, 1888, p. 265.

²³³ Lettre de Frédéric Sacc au président de la SNG...

²³⁴ BRUNNHOFER Hermann, « Ueber den Werth der dekorativen Verpackungskunst im Welthandel », in *Fernschau* de la MGCG, vol. 2, 1888, p. 204-212.

contribué, Brunnhofer passe en revue les différentes formes d'emballage, qui varient en fonction des objets – et de leur quantité – qu'on vise à transporter d'un endroit à l'autre.

«L'augmentation du trafic commercial d'une décennie à l'autre sollicite même le citoyen le plus tranquille des petites villes idylliques dont nos pères n'avaient guère idée [...] Il s'agit de quelque chose de tout à fait différent selon ce qu'il s'agit d'emballer: des livres ou des tissus, des articles en verre, en argile et en porcelaine ou des objets en bois et en métal.»²³⁵

Le fait d'emballer correctement les différents types de marchandises pour assurer non seulement leur arrivée à destination sans endommagements, mais également une certaine qualité esthétique, permettrait aux exportateurs de renforcer leur réputation et de se rendre plus attractifs aux yeux de la clientèle; mais, surtout, cela consentirait à épargner d'importantes sommes d'argent en matière d'expédition. C'est pourquoi, dans la lignée de la politique pédagogique poursuivie par la MGCG, Brunnhofer affirme:

«Si l'art de l'emballage est si profitable dans les grandes et petites affaires que des centaines et des milliers de francs peuvent être économisés annuellement dans une seule ville par cette seule habileté, il vaudrait la peine d'y consacrer l'attention de l'État le plus tôt possible – dès l'école secondaire – et de créer des cours spéciaux pour l'expédition et pour l'art de l'emballage. Il va de soi, cependant, qu'il ne faudrait faire appel qu'à des industriels ou des commerçants exportateurs compétents pour dispenser ces cours spéciaux.»²³⁶

D'autres travaux à caractère technique existent, comme celui du professeur zurichois Heinrich Volkart (ancien président de la GNGH) que l'OGCG publie dans son périodique en 1907²³⁷. Illustrant, à l'aide de quelques photos, des procédés de tissage – tablettes et peignes en particulier – autrefois employés dans certains pays d'Europe, d'Asie et d'Afrique pour réaliser des tissus très solides, l'auteur explique comment

²³⁵ BRUNNHOFER Hermann, «Ueber den Werth der dekorativen Verpackungskunst im Welthandel»..., p. 205 et 207 (traduit par l'auteur).

²³⁶ BRUNNHOFER Hermann, «Ueber den Werth der dekorativen Verpackungskunst im Welthandel»..., p. 207 (traduit par l'auteur).

²³⁷ VOLKART Heinrich, «Die Brettchen- und Kammweberei», in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 30], 1907, p. 1-18.

reproduire certains articles anciens (désormais introuvables en dehors des musées) tels que galons ou ceintures. «*Avec les métiers à tisser modernes, de beaux articles peuvent être fabriqués à très bon marché*» affirme-t-il en conclusion de son écrit, comme pour suggérer à l'industrie textile du pays, bien représentée au sein de l'OGCG, que ce type de production pourrait avoir un certain intérêt économique²³⁸.

Le fait de produire des marchandises pour les vendre au niveau international, voire mondial, ne demande pas uniquement des connaissances techniques sur la manière de travailler ou d'emballer certains produits, mais aussi des savoirs géographiques qui permettent, entre autres, de repérer des marchés et surtout de les atteindre physiquement. Dans ce cadre, l'une des limites de la Suisse, au XIX^e siècle, est le manque d'accès direct à la mer : les flux du commerce helvétique à destination des régions d'outre-mer doivent forcément transiter par les ports maritimes des pays limitrophes. La question de savoir comment faciliter et accélérer ce trafic de transit devient alors prioritaire. Plusieurs propositions sont formulées au sein des sociétés suisses de géographie, comme celle du professeur et topographe zurichois Fridolin Becker publiée par l'OGCG en 1907²³⁹. Dans son étude intitulée «*Voies navigables vers et dans la Suisse*», l'auteur propose d'exploiter, au-delà des chemins de fer (en plein développement en Europe depuis les années 1850), les principales voies fluviales auxquelles se rattache la Suisse, comme le Rhin, le Rhône, le Danube ou encore le Pô. Cela demanderait d'importants investissements, soit pour rendre navigables certains cours d'eau helvétiques, soit pour créer à leurs côtés des canaux à des fins commerciales. Becker suggère alors que les autorités fédérales, jouant la carte de la neutralité, négocient avec les gouvernements voisins le cofinancement de ce type d'infrastructures (ayant beaucoup de similitudes, à ses dires, avec ce qui a été fait pour creuser le tunnel ferroviaire du Saint-Gothard). Ainsi, il métaphorise :

«Aucun État ne regardera notre développement avec envie, puisqu'il a lieu dans un pays neutre qui ne menace pas de devenir supérieur à un autre et donc politiquement dangereux [...] Au contraire, tous les autres États qui nous entourent doivent se réjouir de notre prospérité, de notre renforcement, car eux-mêmes peuvent tirer profit davantage d'une Suisse plus riche et sont mieux protégés par une Suisse forte. Un pays neutre à

²³⁸ VOLKART Heinrich, «Die Brettchen- und Kammweberei»..., p. 18 (traduit par l'auteur).

²³⁹ BECKER Fridolin, «Wasserstrassen zu und in der Schweiz. Eine verkehrgeographische Studie», in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 26], 1903, p. 49-75.

*leurs côtés est comme une mer protectrice sur laquelle aucun navire de guerre étranger ne peut s'approcher. Disons-le à tous les États voisins : "notre force est aussi votre force", et ils aideront volontiers à l'élever, car [un pays] qui est renforcé de cette manière ne peut jamais être un ennemi, mais, en tant que neutre, toujours seulement un ami ! »*²⁴⁰

Si l'accessibilité aux ports maritimes est vue comme un facteur d'importance vitale pour l'économie de la Suisse tout au long du XIX^e siècle et encore durant les premières années du XX^e, le déclenchement de la Grande Guerre, à partir de 1914, exacerbe ce sentiment. Durant le premier conflit mondial, les milieux capitalistes helvétiques, habitués, auparavant, à faire marcher la concurrence entre les principaux ports européens pour alimenter leurs commerces d'outre-mer, sont obligés de se tourner presque exclusivement vers les villes portuaires de l'Europe méridionale, notamment en France et en Italie, tandis que jusqu'alors c'étaient les débouchés d'Amsterdam, d'Anvers ou encore de Rotterdam qui retenaient la plus grande partie de leur trafic maritime²⁴¹. Cette situation amène les associations géographiques du pays à s'intéresser davantage à la question de l'accès à la mer.

Le professeur bernois Alfred Spreng, spécialiste de géographie économique, prépare une étude intitulée «*De la Suisse à la mer, voies de communication et sites portuaires*» que la GGB publie dans son périodique de 1913-1918 (le seul volume édité par cette société au cours des années belligérantes)²⁴². Dans son texte, l'auteur propose une analyse statistique richement documentée sur l'utilisation que les milieux suisses du commerce et de l'industrie font des ports européens en temps de paix comme en temps de guerre. Il précise les distances kilométriques, tarifaires et temporelles qui séparent les épicentres de l'économie helvétique, à l'image de Bâle, de Zurich et de Genève, par rapport aux principales villes portuaires d'Europe. Pour ce faire, il s'appuie, entre autres, sur trois cartes thématiques à petite échelle (1:1 000 000) qui illustrent les liaisons géographiques de la Suisse à la mer²⁴³. La première montre, à travers des isolignes, la distance linéaire des principaux ports européens par rapport à l'intérieur

²⁴⁰ BECKER Fridolin, «Wasserstrassen zu und in der Schweiz...», p. 73 (traduit par l'auteur).

²⁴¹ GERARDI 2003, p. 60-62.

²⁴² SPRENG Alfred, «Von der Schweiz zum Meer, Verbindungswege und Hafenplätze», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 24, 1913-1918, p. 1-52 (l'étude, comme marquée à la page 48, a été écrite en octobre 1918).

²⁴³ Voir annexes cartographiques 13-15.

du continent. La deuxième carte propose la même vision, mais d'un point de vue helvétique: elle rend visible l'espace qui sépare en ligne droite le territoire de la Suisse vis-à-vis des débouchés sur la mer normalement utilisés. La troisième figure les routes commerciales existantes qui relient les centres industriels et commerciaux de la Confédération aux grands ports septentrionaux et méridionaux de l'Europe. L'ensemble de ces cartes vise à montrer – conformément au discours proposé par Spreng²⁴⁴ – que la Suisse, en tant que pays exportateur dans les régions d'outre-mer, devrait accorder plus d'importance aux sites portuaires sur la mer Méditerranée (au prix de s'investir économiquement et politiquement pour en améliorer les conditions, parfois moins performantes vis-à-vis des concurrents du nord).

*«Jusqu'à la guerre, le choix de la route commerciale était laissé à l'ingéniosité des transitaires et au hasard. La concurrence des chemins de fer, des ports maritimes et des compagnies de navigation a au moins permis de créer des conditions de trafic acceptables [...] À l'heure actuelle, il serait peut-être temps de lancer une approche systématique de cette importante question, même pour les temps normaux.»*²⁴⁵

Si Spreng insiste sur la nécessité de ne pas laisser à la seule concurrence tarifaire le choix des ports européens à exploiter, c'est parce qu'il retient que l'expérience de la guerre montre plus que jamais le potentiel des ports français et italiens (qu'il fait figurer, dans ses cartes, comme les plus adéquats à la géographie de la Suisse). «*Le port de Sète*», par exemple, «[est] devenu le principal port céréalier de la Suisse», dépassant ainsi l'importance portuaire de Marseille²⁴⁶. Sur un autre versant, «*Gênes est le port prédestiné de la Suisse*» et «serait par nature particulièrement adapté au trafic maritime helvétique»²⁴⁷. C'est pourquoi «il faudrait tenter, depuis la Suisse, d'exercer une influence déterminante, éventuellement avec une participation financière, sur certains tarifs ferroviaires et droits portuaires, voire sur certaines installations, ici et ailleurs.»²⁴⁸ Les ports de Gênes et Sète, si importants aux yeux de l'auteur pour le trafic maritime helvétique durant la guerre, font l'objet d'une planimétrie à grande échelle (1:15 000) riche en détails sur les voies d'accès, les points de jonction

²⁴⁴ SPRENG Alfred, «Von der Schweiz zum Meer...», p. 44 et suivantes.

²⁴⁵ SPRENG Alfred, «Von der Schweiz zum Meer...», p. 45 (traduit par l'auteur).

²⁴⁶ SPRENG Alfred, «Von der Schweiz zum Meer...», p. 25 (traduit par l'auteur).

²⁴⁷ SPRENG Alfred, «Von der Schweiz zum Meer...», p. 19 et 46 (traduit par l'auteur).

²⁴⁸ SPRENG Alfred, «Von der Schweiz zum Meer...», p. 47 (traduit par l'auteur).

ou encore le lieu de chargement et de déchargement des marchandises, tandis que d'autres sites portuaires, retenus comme étant d'une certaine importance, sont cartographiés de manière plus approximative (1:50 000 ou 1:100 000)²⁴⁹.

Concernant les moyens à disposition de la Confédération pour améliorer le trafic de transit terrestre ou fluvial à destination des ports maritimes, Spreng, au-delà de ses suggestions de développer les chemins de fer ou la navigabilité des fleuves, revendique une prise de position politique de la part des autorités fédérales sur le plan international. Parlant de la guerre en cours, il compare la Suisse neutre à la Serbie belligérante dans la mesure où cette dernière semblerait être sur le point d'obtenir une extension territoriale jusqu'à la mer :

«La Suisse a dû supporter de grandes souffrances pendant la guerre sans qu'il y ait eu faute de sa part. Toute la population a dû faire de lourds sacrifices. La Serbie, qui a été beaucoup plus durement éprouvée, s'est vue promettre depuis longtemps un accès à la mer. Pourquoi la Suisse, qui, pendant la conflagration mondiale, a fait preuve de neutralité malgré tous les défis et prouvé qu'elle ne voulait profiter d'aucune situation pour développer sa puissance, ne mériterait-elle pas, elle aussi, des égards et des concessions ?»²⁵⁰

Ne se faisant pas d'illusions sur le fait qu'un tel traitement puisse concerner aussi la Suisse, l'auteur avance tout de même, en conclusion, un prétendu droit helvétique de libre exploitation des différents ports d'Europe.

«Comme la Suisse ne se verra jamais accorder une extension territoriale vers la mer, elle peut en échange compter, dans les accords internationaux à venir, sur l'octroi de libres droits de passage vers la mer et de droits d'utilisation des ports maritimes qui lui permettront d'entrer en trafic direct et sans entrave avec les centres du réseau mondial de communication, en tout temps et en toutes circonstances.»²⁵¹

Cette dernière citation clarifie une fois de plus une ambition communément partagée au sein des milieux capitalistes représentés dans

²⁴⁹ Voir annexes cartographiques 16-18.

²⁵⁰ SPRENG Alfred, «Von der Schweiz zum Meer...», p. 47 (traduit par l'auteur).

²⁵¹ SPRENG Alfred, «Von der Schweiz zum Meer...», p. 47 (traduit par l'auteur).

les associations géographiques helvétiques: participer de plain-pied, sans aucune restriction, aux commerces maritimes que les puissances européennes établissent partout dans le monde. Une telle ambition, lorsqu'elle se tourne vers les régions coloniales ou semi-coloniales, est vue comme parfaitement compatible avec les intérêts promus par la rhétorique de la «civilisation». Pour les sociétés suisses de géographie, on l'a vu, la recherche du profit outre-mer contribue, au même titre que la christianisation, au progrès des peuples autochtones.

Dans le cadre des contributions à caractère économique publiées dans les périodiques sociétaires, il est possible de distinguer quelques caractéristiques majeures. Tandis que certains travaux se limitent à fournir des indications générales se voulant utiles aux milieux suisses du commerce et de l'industrie, d'autres vont plus loin et indiquent comment bénéficier concrètement des relations commerciales inégales instaurées par l'Europe outre-mer. À ces deux types d'études s'en ajoute un troisième: celui qui aborde des questions plus techniques, conseillant tel ou tel produit d'exportation, tel ou tel emballage, tel ou tel port de transit.

Si la forme et le contenu des articles changent, le fond, en revanche, reste le même: le but commun, au-delà de la véracité des renseignements fournis par les auteurs (parfois sujette à une propagande désinformatrice), est non seulement de faire des affaires dans des terres économiquement rentables, mais également de soutenir activement la cause européenne de la «civilisation». Une cause qui, comme on l'a vu, peut s'éloigner de l'optique purement matérialiste – la construction d'une identité nationale, par exemple, n'a pas pour but premier d'exploiter matériellement le monde –, mais qui en aucun cas ne s'en dissocie totalement. Dans le contexte impérialiste du XIX^e siècle, la domination que l'Europe exerce sur l'outre-mer se manifeste autant sur le plan de la pratique que sur celui de l'idéologie. Il s'agit de deux phénomènes intrinsèquement liés. Comme on le verra dans les prochaines pages, ce phénomène double et indissociable devient particulièrement visible à l'occasion de la conquête coloniale du centre du continent africain: le Congo.

PARTIE 4

L'EXPLORATION ET LA COLONISATION DE L'AFRIQUE CENTRALE : LE RÔLE DES ASSOCIATIONS GÉOGRAPHIQUES HELVÉTIQUES (1876-1908)

Chapitre 4.1

L'Afrique au milieu du XIX^e siècle : un continent dans la cible des puissances européennes

En dépit de ce que les cartes africaines réalisées en Europe laissent croire, où les territoires coloniaux sont normalement colorés de manière uniforme, la pénétration européenne en Afrique, jusqu'aux années 1880 en tout cas, ne concerne que des régions littorales¹. Dans ce contexte, deux empires imposent plus que les autres leur hégémonie : la France et la Grande-Bretagne². Les visées expansionnistes franco-britanniques se matérialisent déjà vers la fin du XVIII^e siècle et font démarrer un processus de colonisation du continent africain³. À ce processus, au-delà des gouvernements et des armées, participent également des groupes de pression politiques, économiques et scientifiques. Parmi ces derniers, les sociétés de géographie jouent un rôle primordial⁴. La SGP et la RGS sont des clubs privés où les milieux dirigeants nationaux, à l'abri

¹ KLEIN, SINGARAVÉLOU et SUREMAIN 2012, p. 6-9 et 20-21. Voir aussi MIÈGE 1993, p. 188.

² Pour un survol de l'occupation coloniale de l'Afrique au cours du XIX^e siècle, voir WESSELING 2009, p. 161-191 et 281-372.

³ Si la France, au-delà des îles Mascareignes (1770) et du Sénégal (1783), s'intéresse initialement à l'Afrique du Nord (en Égypte se déroule la campagne napoléonienne de 1798-1801, tandis que l'Algérie fait l'objet d'une colonisation étatique dès 1830), la Grande-Bretagne, en revanche, s'oriente surtout vers les régions aurifères subsahariennes (notamment le Cap sous domination néerlandaise, conquis provisoirement en 1795 et définitivement en 1806, mais aussi le Ghana, devenu britannique sous le nom de Côte de l'Or en 1821). Pour un aperçu historique général, voir BRUNSCHWIG 2009 ; WESSELING 1996.

⁴ Voir chapitre 2.1.

de leur visibilité publique, peuvent se rencontrer pour discuter, entre autres, de l'avenir colonial du pays qu'ils représentent. Dès le milieu du XIX^e siècle, l'Afrique absorbe la plupart de leurs intérêts : son exploration, loin d'être dictée par des soucis uniquement scientifiques, s'inscrit dans une logique de compétition politique internationale⁵.

Mobilisant l'argumentaire « civilisateur » de l'époque, imprégné d'ambitions issues de la religion, du commerce et de la science, la SGP et la RGS proposent dans leurs périodiques un discours conquérant, où la pénétration des territoires et l'appropriation des espaces sont présentées comme des actes essentiellement philanthropiques⁶. L'expansion coloniale, selon ce type de discours, d'ailleurs bien répandu au sein des milieux colonialistes d'Europe, s'ancrerait dans la philanthropie, c'est-à-dire dans l'amour inconditionné pour l'humanité et pour son bien-être. Or, concernant l'Afrique, quelles sont les spécificités de ces déclamations ? Quels terrains d'action sont majoritairement envisagés et avec quelles applications ? La première partie du présent chapitre vise à clarifier le fonctionnement de cette prétendue philanthropie destinée au monde colonial, distinguant les aspects rhétoriques des aspects pratiques et essayant d'en comprendre les articulations. Dans ce cadre, deux axes seront relevés : la lutte antiesclavagiste d'un côté et l'exploration géographique de l'autre. Il s'agira de comprendre en quoi, aux yeux des sociétés de géographie, ces axes constituent des préoccupations d'ordre philanthropique, mais aussi quels en sont les enjeux corrélés.

Dans la deuxième partie, en revanche, je m'intéresserai à la réalité de terrain entre l'Europe et l'Afrique. Je porterai mon attention sur certaines expéditions européennes lancées dans les années 1840-1870 au sein du continent africain sous prétexte de faire progresser la science (exploration des grands fleuves) et d'abolir l'esclavage (traite afro-arabe). La Grande-Bretagne joue un rôle important dans le lancement des premiers voyages. Deux explorateurs, en particulier, ouvrent la voie : David Livingstone et Henry Morton Stanley. À travers leurs liens (pas toujours harmonieux)

⁵ À ce propos, la course à l'exploration revêt une importance capitale : la primauté des résultats atteints lors des expéditions ultramarines est souvent revendiquée, en Europe, comme témoignage de grandeur nationale autant par les sociétés de géographie que par les milieux politiques. L'exemple de l'exploration de Tombouctou, au Mali, illustre fort bien les tensions entre la France et la Grande-Bretagne dans les années 1820-1830 (voir PÉAUD 2016, p. 125-127). Loin de se limiter au seul continent africain, ce type de concurrence caractérise l'exploration générale du monde, surtout dans ses parties les plus difficiles à atteindre, comme l'Antarctique (voir CERRETI 1999, p. 259 et suivantes).

⁶ BARNETT 1998.

avec la RGS, ils accroissent considérablement l'intérêt européen pour la colonisation de l'Afrique centrale.

Dans ce contexte, deux empires émergents font leur apparition : la Belgique et l'Italie. Dans la troisième partie, je me pencherai sur ces deux cas. Or, étant donné que l'expansionnisme belge en Afrique, qui voit une importante participation de la bourgeoisie helvétique, fera l'objet des prochains chapitres, il ne sera ici que mentionné. Le cas italien, en revanche, sera mobilisé plus longuement à titre comparatif. Cette comparaison servira à enrichir la compréhension et l'explication du rôle des sociétés de géographie, suisses et étrangères, dans l'impérialisme colonial européen du XIX^e siècle⁷.

La philanthropie coloniale, ou le prétexte de la colonisation

La philanthropie, telle que définie par les acteurs qui l'exercent, est une pratique visant à secourir gratuitement tout être humain qui vit dans des conditions matérielles ou morales réputées déplorables. Comme concept heuristique, en revanche, il s'agit, entre autres, d'un instrument du pouvoir dans les mains des riches : à travers l'intervention philanthropique, ces derniers peuvent non seulement blanchir, aux yeux des pauvres, leur position sociale privilégiée (apaisant ainsi quelque peu les tensions entre les classes), mais aussi subordonner leurs dons à des attentes et à des profits personnels⁸.

Les philanthropes sont des donateurs de temps, d'argent ou encore de services. Ces dons, issus autant du bénévolat civil que de la charité religieuse, se matérialisent par des œuvres d'utilité publique, comme la création d'orphelinats, d'écoles et de soupes populaires, adressés, principalement, aux couches sociales défavorisées. L'éthique chrétienne est forte dans la philanthropie pratiquée au XIX^e siècle. N'est-il pas dit, dans la Bible, qu'il faut aimer son prochain et que le Seigneur aime celui qui, même sans renoncer à ses propres biens, donne avec joie ?⁹ Si

⁷ Sur la comparaison en histoire, pouvant constituer le cœur d'une recherche (ce qui n'est pas mon cas) ou bien fournir un outil méthodologique pour affiner l'analyse historique (ce qui est mon cas), voir la contribution théorique de HAUPT et KOCKA 2009.

⁸ HEINIGER, MATTER et GINALSKI 2017, p. 24-29.

⁹ Plusieurs textes bibliques en attestent, comme Jean 13:34-35 (sur l'amour du prochain) ou encore 2 Corinthiens 8:13-15 et 9:6-9 (sur la générosité des riches).

les philanthropes de l'époque respectent à la lettre ces exhortations, ils s'appuient également sur le précepte selon lequel tous les hommes sont égaux devant Dieu pour ne pas se soucier de leur inégalité sur Terre¹⁰. Le système hautement inégalitaire dans lequel ils vivent, le capitalisme, n'est jamais remis en question par les chevaliers de la philanthropie occidentale¹¹.

Une telle conduite est triplement avantageuse pour les milieux bourgeois à la tête des activités philanthropiques. Tout d'abord, le respect de l'ordre social établi dans le système capitaliste, où le riche domine le pauvre sans que cette domination ne fasse l'objet de critique, est maintenu inaltéré. Deuxièmement, la philanthropie accroît le capital symbolique des possédants, désormais vus par les démunis (mais aussi par les riches eux-mêmes) comme de généreux bienfaiteurs. Enfin, cette pratique sociale permet de véhiculer au sein des couches populaires les valeurs chrétiennes-bourgeoises, qui placent la foi, la famille et le travail au centre des préoccupations individuelles¹².

Or, la philanthropie pratiquée dans les villes occidentales (que j'appelle urbaine) n'est pas dissemblable de celle exercée dans les régions d'outre-mer (qualifiable de coloniale)¹³. Dans les deux cas, il s'agit d'extirper ce qui est vu comme une maladie sociale, cette dernière pouvant être le paupérisme ici et l'esclavagisme là¹⁴. Les buts, cependant, restent les mêmes, à savoir l'élévation des conditions matérielles et morales des gens qui seraient victimes de leur propre *habitus*. L'idée de «civiliser» les «sauvages» s'adresse autant aux prolétaires du contexte urbain qu'aux indigènes du monde colonial¹⁵.

Ce qui diffère, dans le cas de la philanthropie dite coloniale, c'est avant tout la géographie, et, avec elle, l'imaginaire que la bourgeoisie occidentale bâtit au sujet de l'outre-mer¹⁶. Visant des peuples lointains,

¹⁰ Voir, dans la Bible, Romains 3:23-24.

¹¹ L'historien Henri Guillemin, dans une préface, problématise bien cette question. Voir Pous 1979, p. 5-11.

¹² ROSSINELLI 2017b, p. 141.

¹³ L'atteste, par exemple, une étude de l'historien Bernhard Schär, où l'auteur, parlant du XIX^e siècle, corrèle la philanthropie pratiquée en Suisse par la bourgeoisie bâloise à celle que cette dernière exerce en Inde. Voir SCHÄR 2017.

¹⁴ ROSSINELLI 2017b, p. 141.

¹⁵ FISCHER-TINÉ 2011, p. 142-149.

¹⁶ À propos du concept de philanthropie coloniale et de ses dimensions géographiques, voir LAMBERT et LESTER 2004.

que les Européens étudient et caractérisent selon des critères au mieux ethnocentriques¹⁷, ce type de philanthropie s'adresse aux autochtones des régions ultramarines en phase de colonisation ou déjà colonisées, qui, en Occident, sont vus comme racialement inférieurs. Dans l'optique chrétienne-bourgeoise, plusieurs formes de vices voire d'horreurs, à l'image de la polygamie et du cannibalisme, affectent les peuples en question. Il faut donc intervenir. Il faut extirper leurs mœurs et leurs croyances afin de les reconfigurer selon un modèle de vie se voulant salubre, mais aussi le seul possible : celui de la société occidentale¹⁸.

Les acteurs qui pratiquent la philanthropie coloniale – étant souvent les mêmes qui exercent la philanthropie urbaine¹⁹ – ne font rien d'autre, à mes yeux, qu'appliquer dans les faits les énoncés de la rhétorique de la « civilisation ». Cette dernière, par exemple, proclame la nécessité d'une transformation morale des peuples indigènes par le biais de la christianisation : l'expansion des missions, avec la fondation de stations éducatives et médico-sanitaires dans des territoires sous le joug colonial, répond alors à ce besoin. On passe donc d'un acte discursif à un acte pratique²⁰.

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, la philanthropie coloniale s'axe massivement sur la lutte antiesclavagiste en Afrique. C'est là un premier grand trait distinctif à retenir. Le mouvement abolitionniste occidental s'est constitué au cours des années 1770 dans le but d'interdire la traite atlantique, où, pendant des siècles, les Européens étaient à la tête d'un commerce à l'échelle mondiale consistant à acheter des esclaves sur le continent africain pour les transporter dans les colonies américaines en vue de les échanger contre des matières premières. Sous l'impulsion du mouvement abolitionniste, la traite finit par être formellement interdite (entre 1807 et 1815). Après quoi, les grandes puissances interdirent également l'esclavage (la Grande-Bretagne en 1838, la France en 1848 ou encore les États-Unis en 1865). Le combat abolitionniste occidental emprunte alors une autre direction : celle de l'Afrique centrale et orientale, sujette, selon les informations rapportées en Europe dès les années 1850²¹,

¹⁷ SURDICH 1993.

¹⁸ On a vu, au cours du chapitre 3.3, la récurrence de ce discours dans la production intellectuelle des sociétés suisses de géographie.

¹⁹ LAMBERT et LESTER 2004, p. 323-324.

²⁰ Sur la rhétorique de la « civilisation », voir chapitre 2.1. Sur l'expansion des missions, voir PRUDHOMME 2017.

²¹ HUGUES 2011.

à d'importants trafics d'esclaves menés par les Arabes²². Les associations antiesclavagistes commencent à émerger un peu partout en Occident, y compris en Suisse²³.

L'émergence de ce type d'organisations philanthropiques est mise au service d'une certaine propagande dans les pays européens²⁴. Le mouvement abolitionniste, largement soutenu par l'Église, raffermi le message du Christ libérateur, selon lequel, dans le cas spécifique, les victimes africaines des trafiquants arabes pourraient trouver leur libération intérieure grâce à la foi chrétienne, tandis que l'islam, associé sans distinction aux Arabes, représente la racine du mal à extirper, étant donné que la perpétuation des pratiques esclavagistes sur le continent africain serait le résultat d'une expansion musulmane²⁵. Pour cette raison, le mouvement abolitionniste demande à haute voix une intervention européenne en Afrique, afin de bloquer, d'un côté, ces pratiques inhumaines, et, de l'autre, d'apporter – par le biais de la religion chrétienne, mais aussi du libre commerce et du progrès scientifique – la « civilisation » aux peuples engloutis par les ténèbres de l'esclavage²⁶. Il s'agit d'un discours largement répandu en Europe, dans la presse ou encore dans les écoles. L'idée que la culture occidentale ait le droit naturel et le devoir civique de s'imposer partout dans le monde trouve ainsi d'importants canaux de diffusion²⁷.

Si la philanthropie coloniale adressée à l'Afrique emprunte une direction clairement antiesclavagiste, elle ne manque pas de suivre d'autres orientations : en particulier celle de l'exploration scientifique. Mise sur pied à Londres en 1788, l'African Association rassemble d'importants représentants du microcosme dirigeant britannique. Préfigurant les activités des sociétés de géographie, qui, de leur côté, ne se constitueront qu'à partir des années 1820, ce club londonien d'aristocrates et de grands bourgeois promeut des voyages exploratoires en terres africaines affichant des objectifs prétendument philanthropiques. La philanthropie, dans ce cas, ne

²² GRENOUILLEAU 2017a, p. 133-197 et 401-459.

²³ Sur le mouvement antiesclavagiste helvétique aux XVIII^e-XIX^e siècles, voir DAVID 2008 ; DAVID et SCHAUFELBUEHL 2005 ; SCHAUFELBUEHL 2008.

²⁴ Sur les impacts du mouvement antiesclavagiste en Europe et sur les enjeux idéologiques, politiques qu'il soulève au niveau national en France, au Portugal et en Suisse, voir PÉTRÉ-GRENOUILLEAU 2008.

²⁵ GRENOUILLEAU 2017a, p. 439 et suivantes.

²⁶ Le géographe Angelo Barampama donne un bon aperçu de ce type de discours dans son introduction aux textes sur l'Afrique parus dans le périodique *Le Globe* de la SGG entre 1860 et 1910. Voir BARAMPAMA 2000.

²⁷ VERGÈS 2001, p. 67-78 et 143-147.

se réfère pas à la lutte antiesclavagiste – en tout cas pas directement – mais au développement de la science, cela à une époque où la construction des savoirs est encore largement imprégnée de l'esprit encyclopédico-universaliste des Lumières. Explorer un continent entouré de mystères, très mal connu en Europe, veut dire contribuer au progrès des connaissances scientifiques. Des connaissances se voulant au service de l'humanité, de son élévation morale et de son ascension intellectuelle, mais, *de facto*, produites par et pour une minorité européenne dominante, qui n'hésite pas à se faire promotrice de la domination coloniale²⁸.

Les sociétés de géographie du XIX^e siècle, à l'image de la RGS britannique et de la SGP française, se font porte-parole du discours philanthropico-scientifique développé par les anciens cercles de voyageurs dont elles prennent le relais²⁹. Les ambitions géographiques commencent à se préciser : la recherche des sources du Nil, par exemple, devient l'un des aspects centraux des expéditions lancées sous le patronage des associations géographiques (notamment, mais pas seulement, par la RGS)³⁰. Au vu des avancées exploratrices et des progrès techniques qui les accompagnent (en particulier dans le domaine des mesures longitudinales), des programmes exploratoires de plus en plus circonstanciés sont alors formulés, tout comme des instructions méthodologiques pour les voyageurs³¹. Encadrant ce type d'activités, les sociétés de géographie contribuent à développer une véritable épistémologie de l'exploration, qui, comme déjà dit, s'inscrit à leurs yeux dans une optique philanthropique³².

À partir des années 1870, ces sociétés, à côté de leur engagement exploratoire, s'activent aussi dans la lutte antiesclavagiste pour l'Afrique. Le mouvement européen d'études géographiques devient ainsi, à côté d'autres organisations, un important milieu abolitionniste. Cela n'étonne pas. D'un côté, le continent africain est à cette époque, géographiquement parlant, l'objet le plus étudié en Europe. De l'autre, les préoccupations d'ordre humanitaire liées à l'existence d'une traite arabo-africaine ne laissent pas indifférents les acteurs (souvent impliqués dans la philanthropie urbaine) dont se composent les associations géographiques. Ces mêmes acteurs n'ignorent pas les perspectives intéressantes qu'une pénétration

²⁸ Sur l'African Association et sur ses objectifs philanthropico-scientifiques, voir TEIXEIRA 2017.

²⁹ LEJEUNE 1993, p. 21-22 ; LIVINGSTONE 1992, p. 158-161.

³⁰ DRIVER 2001, p. 78-83.

³¹ Sur l'évolution des pratiques d'exploration au XIX^e siècle, voir CERRETI 1995b ; CLAVAL 2008, p. 12-14 ; SURUN 2007, p. 116 et suivantes.

³² BUTLIN 2009, p. 226.

européenne au cœur de l’Afrique pourrait leur apporter du point de vue économique par exemple³³.

Sans rien vouloir enlever à l’esprit sincèrement désintéressé pouvant motiver la recherche résolutive d’un problème géographique – comme la question des sources du Nil (débatue depuis l’Antiquité)³⁴ – ou encore humanitaire – à l’image de la lutte antiesclavagiste (dont les origines remontent également loin dans le temps)³⁵ –, force est de constater que, dans l’ensemble, ce type d’opérations sous-tend des enjeux très importants. Le domaine de l’économie n’est pas le seul concerné. On trouve également celui de la géopolitique³⁶. Dans ce cadre, l’exploration suivie du contrôle du plus important cours d’eau africain, à savoir le Nil, permet de consolider, mais aussi d’étendre, la domination européenne à l’intérieur de l’Afrique³⁷, tandis que les campagnes abolitionnistes menées contre les Arabes légitiment davantage, tout en l’accélégrant, la poussée colonialiste³⁸.

Finalement, si la philanthropie pratiquée par les sociétés de géographie à l’égard du monde colonial, axée, d’un côté, sur le développement des connaissances géographiques, et, de l’autre, sur la lutte antiesclavagiste, peut sembler contradictoire (en raison, notamment, de la divergence entre propos humanitaires et actes conquérants), cette contradiction, en réalité, n’est qu’apparente. Sur le plan théorique, ces sociétés soutiennent que le développement des savoirs sur l’Afrique faciliterait l’introduction, en son sein, du capitalisme européen, avec toutes les valeurs chrétiennes-bourgeoises qu’il représente : seule méthode, à leurs yeux, pour supplanter définitivement l’esclavagisme d’origine musulmane tout en « civilisant » les régions affranchies. Sur le versant pratique, les associations géographiques préparent le terrain à la colonisation : elles lancent des initiatives d’exploration, recueillent les fonds nécessaires à leur réalisation, organisent concrètement les voyages et suivent les opérations sur place. Or, si ces démarches, se voulant scientifiques et humanitaires, obtiennent le soutien des milieux d’affaires avides de profit ou encore des politiciens en quête de grandeur nationale, cela n’engendre aucun conflit d’intérêts avec

³³ ROSSINELLI 2017b, p. 144 et 154-155.

³⁴ SURDICH 2001.

³⁵ PÉTRÉ-GRENOUILLEAU 2004, p. 253-307.

³⁶ Il se corrèle, bien entendu, à des intérêts économiques, mais pas seulement : les aspects d’ordre idéologique ou encore stratégique peuvent jouer un rôle de premier plan. Voir MIÈGE 1993, p. 163-171.

³⁷ GALLIA 2010.

³⁸ PÉTRÉ-GRENOUILLEAU 2004, p. 349-378.

les intentions philanthropiques affichées. Les objectifs de la philanthropie coloniale – qui visent, on l'a dit, à concrétiser les ambitions énoncées dans la rhétorique de la «civilisation»³⁹ – ne peuvent être atteints qu'à travers le concours direct des acteurs en mesure d'alimenter, économiquement ou politiquement, l'expansion européenne outre-mer.

De l'Europe à l'Afrique (voyages exploratoires, enjeux coloniaux). Épisode 1 : la Grande-Bretagne

Depuis l'époque moderne, l'exploration du monde de la part de l'Europe anticipe son expansion et assume différentes formes : de la simple exploitation économique à la plus complexe colonisation politique⁴⁰. Si les enjeux liés à l'extraction de l'or constituent le but ultime de nombreuses expéditions ultramarines, les voyages entrepris se présentent toujours comme des missions soi-disant «civilisatrices» : déjà au xv^e siècle, la question de ramener des âmes au Christ était indiquée comme primordiale⁴¹. Les discours à caractère philanthropique et les pratiques de nature conquérante s'articulent davantage aux xviii^e-xix^e siècles et donnent lieu à un ensemble d'argumentations autojustificatives de plus en plus solide et organisé⁴². Le nouveau monde des médias (presse quotidienne, revues thématiques, littérature bon marché) contribue largement, en Europe, à propager les principes de la «civilisation», mais aussi, et surtout, l'image de ses prétendus pionniers : les explorateurs⁴³.

Dans ce contexte, l'une des figures les plus emblématiques – très médiatisée dans sa vie, bien mystifiée après sa mort – est sans doute celle du médecin, missionnaire et explorateur écossais David Livingstone. Son histoire, largement associée à l'exploration de l'Afrique centrale, permet de relever, d'un côté, les liens entre recherche scientifique et lutte

³⁹ À propos de cette rhétorique, justifiant l'expansion des empires au xix^e siècle par un mélange de facteurs culturels, économiques et scientifiques présentés comme complémentaires (et pas contradictoires) dans un sens de progrès de l'humanité, voir chapitre 2.1.

⁴⁰ SURDICH 1975.

⁴¹ CERRETI 2006, p. 1129.

⁴² BUTLIN 2009, p. 225-274.

⁴³ BERENSON 2010. À propos de médias, il faut remarquer que ces derniers ne sont accessibles qu'à une minorité de la population, appartenant, en général, à des couches sociales aisées. Le taux d'analphabétisme des adultes en Occident (Europe avec Russie et États-Unis), au milieu du xix^e siècle, est abondamment supérieur à 50 %, avec des variations nationales, voire régionales, très considérables. Pour un approfondissement, voir CIPOLLA 1971.

antiesclavagiste, et, de l'autre, ceux de la philanthropie avec l'impérialisme. Sans revenir sur le parcours biographique de Livingstone, dont l'interprétation fait débat dans l'historiographie⁴⁴, je me limite à mettre en exergue ses trois grands voyages en terres africaines tout comme ses relations avec les milieux associatifs et gouvernementaux britanniques⁴⁵.

En 1840, deux ans après avoir intégré la London Missionary Society (LMS), Livingstone laisse l'Europe pour l'Afrique du Sud. Au Cap, il travaille pour le compte de la LMS en qualité de médecin-missionnaire. C'est durant ce séjour qu'il effectue son premier voyage exploratoire. L'expédition démarre en 1849, année où, montant vers le nord, Livingstone découvre le lac Ngami (au Botswana). Il parcourt ensuite le fleuve Zambèze et la rivière Kasai, dont il établit la cartographie. Enfin, il traverse l'Afrique australe de l'ouest (Angola) à l'est (Mozambique) : premier Européen, apparemment, à y parvenir⁴⁶. Au passage, suivant une habitude très répandue chez les explorateurs britanniques, Livingstone rebaptise en honneur de sa reine, qui l'a soutenu économiquement⁴⁷, les chutes zambéziennes Mosioa-Tunya en Victoria Falls. Son voyage s'achève en 1856, avec un retour triomphal en Grande-Bretagne. À Londres, il est accueilli en héros. La RGS, qui a publié ses rapports au fur et à mesure de leur réception, lui confère une médaille d'or et applaudit ses exploits. Livingstone sort un livre sur son voyage, intitulé *Missionary travels and researches in South Africa*⁴⁸, qu'il dédie au président sociétaire. En rupture de stock avant même d'être paru, il devient rapidement, avec des dizaines de milliers de copies vendues, un *best-seller*. Dans son texte, adressé au plus large public, l'auteur se range du côté des prétendues races supérieures et affirme la nécessité de développer le libre commerce dans la vallée du Zambèze, dont il exalte longuement les richesses naturelles, comme moyen de christianisation et de lutte antiesclavagiste. C'est un hymne à la « civilisation », que Livingstone proclame à haute voix lors de ses nombreuses conférences promotionnelles au Royaume-Uni. La notoriété publique du missionnaire écossais atteint alors son apogée.

⁴⁴ MACKENZIE 2013.

⁴⁵ Sauf indication ultérieure, les paragraphes suivants se basent sur ROBERTS A. D., « Livingstone, David (1813-1873) », in *ODNB* en ligne, 3 janvier 2008 (page consultée le 17 octobre 2018).

⁴⁶ Le journaliste Adam Hochschild combat cette hypothèse et attribue un tel exploit à « deux trafiquants d'esclaves mulâtres un demi-siècle auparavant : Pedro Baptista et Anastasio José » (HOCHSCHILD 2007, p. 58).

⁴⁷ Sur les sources de financement des voyages exploratoires de David Livingstone en Afrique, voir BELLIARD 2010.

⁴⁸ Édité par John Murray, à Londres, en 1857.

L'élan médiatique et la préparation d'un autre voyage en Afrique mènent Livingstone à démissionner de la LMS. L'explorateur prépare sous le patronage de la RGS, dont il devient agent correspondant, une nouvelle expédition en terres zambéziennes. Soutenu autant par les milieux philanthropiques du pays (intéressés à l'abolition de la traite) que par les autorités politiques (intriguées par les perspectives économiques), l'Écossais, généreusement subventionné, reprend la route vers le Zambèze en 1858⁴⁹. Cette fois-ci, le voyage tourne mal. La pénétration fluviale et territoriale se révèle extrêmement difficile, entre obstacles géographiques, maladies tropicales et demi-tours du corps expéditionnaire. Les morts se multiplient, tout comme les abandons. Des conflits surgissent entre les chefs de l'expédition : l'autorité et la lucidité de Livingstone sont remises en question. Aussi l'action antiesclavagiste tourne mal, avec la station missionnaire fondée à Magomero, dans la région du lac Nyassa, décimée par le paludisme. Finalement, les attentes initiales ne sont guère réalisées. Au vu des échecs, Londres décide, en 1864, d'interrompre l'expédition de Livingstone, qui rentre en Grande-Bretagne durant la même année. Si l'accueil des autorités britanniques envers l'explorateur écossais est mitigé, le livre que ce dernier écrit sur son deuxième voyage, *Narrative of an Expedition to the Zambesi and its Tributaries*⁵⁰, se révèle, encore une fois, un succès éditorial. Dans ses pages, à défaut de résultats géographiques appréciables, l'auteur se concentre sur la problématique de la traite et sur la nécessité de l'abolir par le biais de la mission chrétienne.

Pour le reste, Livingstone manifeste à la RGS sa volonté de retourner en Afrique unissant son évocation antiesclavagiste à l'ambition géographique majeure de cette société : la découverte des sources du Nil. Depuis une vingtaine d'années, la RGS est absorbée par la question de savoir d'où le principal fleuve africain prend ses eaux. Elle a organisé plusieurs expéditions d'exploration, dont la dernière, de retour à Londres en 1863, soutient avoir résolu le problème, indiquant dans le lac Victoria la source du Nil⁵¹. Une version qui ne convainc pas Livingstone, lequel, de son côté, croit depuis le milieu des années 1850 que cette dernière se situe plus au sud, vers le Zambèze. Obtenant des financements publics plus modérés, l'explorateur écossais, désormais soutenu politiquement par la seule RGS (qui garde son influence au sein des milieux gouvernementaux), repart, en 1866, à

⁴⁹ DRIVER 2001, p. 73-77 et 83-86.

⁵⁰ Édité par John Murray, à Londres, en 1865.

⁵¹ Il s'agit des explorateurs britanniques John Hanning Speke et James Grant qui ont voyagé en Afrique pour le compte de la RGS durant les années 1860-1863. Voir DRIVER 2001, p. 78-81.

destination de l’Afrique. Il passe alors par Bombay, en Inde, où il forme une équipe de cipayes (soldats coloniaux indiens) et d’esclaves affranchis (africains). Arrivé en terres africaines, il complète son équipe avec d’autres natifs et commence sa pénétration au sein du continent. Ses recherches s’orientent vers les lacs Bangwelo et Tanganyika, qu’il croit reliés entre eux et avec le Nil. Malgré des problèmes de toutes sortes – instruments de mesure cassés, désertion des porteurs, état de santé précaire, vol de ses médicaments –, Livingstone arrive dans la région visée. Il établit sa base à Ujiji, sur les bords du lac Tanganyika, où des marchandises financées par le gouvernement britannique lui arrivent depuis Zanzibar, puis rejoint le lac Bangwelo, découvrant que ce dernier alimente la rivière Lwapula. En vain, il essaye de naviguer sur la rivière dans l’hypothèse qu’elle pourrait affluer dans le Nil. Les nombreuses maladies dont Livingstone souffre (fièvre, ulcère, pneumonie et dysenterie entre autres) amoindrissent ses capacités d’action, l’obligeant à stationner longuement, entouré de trafiquants d’esclaves, d’un comptoir afro-arabe à l’autre. C’est avec le plus grand étonnement que, durant l’automne 1871, Livingstone, désormais retiré à Ujiji, voit arriver un Occidental vers lui : Henry Morton Stanley⁵².

Journaliste d’origines galloises naturalisé américain, Stanley, grâce à cette rencontre, est sur le point de devenir l’une des figures les plus médiatisées et critiquées de l’exploration occidentale⁵³. Ses expéditions à l’intérieur de l’Afrique se font connaître par des méthodes militarisées jugées violentes et brutales à la fois dans la presse de l’époque et dans l’historiographie d’aujourd’hui⁵⁴. Sans survoler l’entièreté de sa vie, il me semble nécessaire d’en rappeler les étapes qui l’amènent à chercher Livingstone. Ayant une longue expérience de guerre, à la fois en tant que soldat et comme reporter, Stanley, en 1868, est mandaté par le *New York Herald*, l’un des plus grands journaux américains, pour enquêter sur un conflit opposant l’armée britannique à l’éthiopienne en Afrique⁵⁵. Le succès médiatique de ses reportages lui vaut la nomination au poste de correspondant permanent, en Europe, du quotidien en question. Établi à Londres, Stanley est alors appelé, toujours en 1868, à retrouver l’explorateur Livingstone, qui, depuis son dernier départ en terres

⁵² Sur cet acteur et sur les paragraphes qui suivent, voir, sauf indication ultérieure, DRIVER Felix, « Stanley, Sir Henry Morton (1841-1904) », in *ODNB* en ligne, 3 octobre 2013 (page consultée le 19 octobre 2018).

⁵³ BUTLIN 2009, p. 257-263.

⁵⁴ À ce propos, il faut remarquer que l’attitude de Stanley ne représente pas une exception négative dans un panorama exploratoire globalement positif. Bien au contraire, comme le montre l’anthropologue Johannes Fabian qui a analysé les expéditions de plusieurs explorateurs européens en Afrique centrale à l’époque coloniale, les excès et les abus, souvent gratuits, sont pratiques courantes. Voir FABIAN 2000.

⁵⁵ HOCHSCHILD 2007, p. 52-54.

africaines, a perdu tout contact avec son pays d'origine. Organisant dans le plus grand secret cette nouvelle mission, le journaliste gallois, après avoir effectué d'autres voyages pour le compte du *New York Herald*, y compris à Suez, en Égypte, au moment de l'ouverture du canal reliant la mer Méditerranée à la mer Rouge (1869), arrive à Zanzibar: on est alors au tout début de 1871. Formant sur place une équipe nombreuse et bien armée, il rejoint la côte tanzanienne et, de là, commence sa pénétration territoriale à destination du lac Tanganyika, où, selon les informations à disposition, Livingstone pourrait se trouver. Le voyage est constellé d'obstacles: guerres, climat, maladies. Stanley est implacable. Pour aucune raison, la caravane ne doit s'arrêter. À cette fin, il emploie plusieurs méthodes très proches des pratiques esclavagistes: de la mise à la chaîne des porteurs aux coups de fouet sur leur dos⁵⁶. L'expédition arrive à sa destination, à Ujiji, au cœur de l'automne.

Une fois rejoint Livingstone, Stanley passe quelques mois en sa compagnie, qui, obsédé par sa recherche des sources du Nil, refuse, malgré un état de santé extrêmement fragile, de retourner en Europe: le journaliste rentre alors tout seul en 1872. Son *scoop* journalistique ainsi que son ouvrage intitulé *How I found Livingstone. Travels, adventures and discoveries in Central Africa*⁵⁷ font beaucoup de bruit en Grande-Bretagne. Loin d'être unanimes, les réactions sont parfois virulentes. C'est le cas de la RGS, qui s'en prend avec ironie à Stanley et à ses histoires accusées d'être sensationnalistes⁵⁸. Les dirigeants de cette société ont du mal à accepter qu'un reporter gallois issu de couches modestes, qui a renié sa patrie pour acquérir la nationalité américaine, puisse avoir réussi, pour le compte d'un quotidien ouvertement hostile à la Grande-Bretagne, là où leurs explorateurs ont échoué⁵⁹. La réaction de Stanley, qui accuse la RGS et le corps consulaire britannique d'avoir abandonné Livingstone après l'avoir sponsorisé, ne se fait pas attendre. Dans un contexte de critiques atteignant la dimension politique, l'affaire se conclut en 1874 avec la plus hypocrite des démarches: la remise d'une médaille d'or par la RGS à Stanley en honneur de sa réussite en Afrique⁶⁰.

⁵⁶ HOCHSCHILD 2007, p. 61; MARCHAL 1996, vol. 1, p. 21.

⁵⁷ Édité par Sampson Low, Marston & Company, à Londres, en 1872.

⁵⁸ DRIVER 1991, p. 146-155.

⁵⁹ Je me réfère à l'expédition dirigée par le lieutenant britannique Llewellyn S. Dawson, à laquelle participe l'un des fils de David Livingstone, William Oswald, chargée par la RGS de retrouver l'explorateur écossais, elle se fait dépasser par Stanley. Voir RIFFENBURGH 1994, p. 60.

⁶⁰ BUTLIN 2009, p. 258-259. Le géographe Felix Driver remarque qu'il s'agit d'une démarche orchestrée par Stanley lui-même en guise de réparation aux torts subis, entre autres, par la RGS, à la suite de l'audience qu'il a eue avec la reine Victoria et grâce à l'appui d'importants secteurs de la presse nationale (voir DRIVER 1991, p. 148).

Entretemps, en 1873, Livingstone meurt. Cet événement permet de désamorcer les tensions à son sujet et d'élever ce dernier à une véritable icône nationale. Ses funérailles se déroulent en grande pompe, l'année d'après, à Londres⁶¹. Son image, désormais glorifiée, s'ancre à l'œuvre missionnaire, à la lutte antiesclavagiste et à l'exploration géographique, sans oublier la colonisation pacifique⁶². Prétendu pionnier, puis martyr, de la philanthropie coloniale, Livingstone, en réalité, n'a pas eu d'impacts majeurs en Afrique, que ce soit en matière de conversions, d'abolition de la traite ou encore de géographie du Nil⁶³. Mais qu'importe. *A posteriori*, il est devenu le saint patron de l'humanitarisme chrétien, civique et scientifique dont l'impérialisme britannique avait besoin pour justifier ses ambitions coloniales⁶⁴. Le vide laissé par sa mort est vu par Stanley comme une invitation à lui succéder, ce qu'il ne manque pas de faire⁶⁵.

Avec l'appui économique du *Daily Telegraph* de Londres, qui s'ajoute à celui du *New York Herald*, le nouveau médaillé de la RGS lance en 1874 une autre expédition, appelée anglo-américaine, en Afrique. Prenant le relais des projets inaccomplis par Livingstone, ce voyage, projeté le jour même de son enterrement, a pour but de clarifier, une fois pour toutes, les mystères de l'hydrographie centrafricaine⁶⁶. La problématique du Nil est constamment à l'ordre du jour, tout comme celle de la traite⁶⁷. En plein été, Stanley, en compagnie de trois autres Britanniques, quitte la Grande-Bretagne pour Zanzibar. Sur place, il rassemble près de 300 personnes sur lesquelles répartir plusieurs tonnes de matériaux : fusils, munitions, médicaments et différentes marchandises (étoffes en particulier, à échanger contre des vivres à l'intérieur du continent), sans oublier son bateau à rames démontable⁶⁸. Fin 1874, le corps expéditionnaire rejoint la côte africaine et commence sa pénétration dans la partie sud-orientale du continent. Le but premier est de cartographier le lac Victoria, assez

⁶¹ DRIVER 2001, p. 68-73 et 86-89.

⁶² À propos de ce dernier aspect, il faut remarquer la position ambivalente de Livingstone : d'un côté, il critique les abus commis par l'administration coloniale britannique au Cap, et, de l'autre, il promeut sans cesse, surtout au sein de la RGS, la possibilité pour la Grande-Bretagne de coloniser la vallée du Zambèze. Voir ROBERTS A. D., « Livingstone, David (1813-1873) », in *ODNB* en ligne, 3 janvier 2008 (page consultée le 17 octobre 2018).

⁶³ MARCHAL 1996, vol. 1, p. 28.

⁶⁴ DRIVER 2001, p. 86 ; MACKENZIE 2013, p. 283-289.

⁶⁵ MARCHAL 1996, vol. 1, p. 22.

⁶⁶ RIFFENBURGH 1994, p. 64-65.

⁶⁷ DRIVER 2001, p. 82.

⁶⁸ MARCHAL 1996, vol. 1, p. 23.

mal connu, à cette époque, en Europe : la mission se déroule, non sans complications, en 1875. Tout au long de l'année, Stanley et les siens sont confrontés, au-delà des pluies torrentielles et des maladies, à d'intenses combats avec les populations locales. C'est avec fierté que le journaliste gallois renseigne systématiquement les journaux dont il est correspondant non seulement des massacres qu'il a accomplis, mais également de sa préméditation : les vies tuées et les villages détruits, souvent juste pour répondre à de prétendus signes d'hostilité ou même pour les prévenir, se comptent par centaines⁶⁹. Ce qui ne manque pas, en Grande-Bretagne, de susciter l'ire des organisations philanthropiques, à l'image de l'Aborigines Protection Society et de l'Anti-Slavery Society. Si le gouvernement britannique demande à Stanley de ne plus brandir l'Union Jack, soit le drapeau national, dans la suite de son expédition, le directeur du *New York Herald* défend l'attitude de son reporter tout en revendiquant son bien-fondé⁷⁰.

Avec une équipe fort réduite par les morts et par les désertions, Stanley atteint Ujiji, où il avait rencontré Livingstone cinq ans auparavant, à la mi-1876. Ici, il entre en contact avec un négociant helvétique qui s'occupe de commerce d'ivoire entre Zanzibar et la région du lac Tanganyika : Philippe Broyon⁷¹. Le Suisse, qui avait précédemment rencontré un membre de l'expédition britannique dirigée par l'explorateur Verney Lovett Cameron⁷² (cette expédition, mandatée par la RGS en 1873, avait pour but de ravitailler Livingstone et de l'assister dans ses recherches du Nil), renseigne Stanley sur le fait suivant : Cameron, lorsqu'il a appris en cours de route la mort de Livingstone, a continué son voyage exploratoire vers le sud-ouest du continent (en arrivant à Benguela, en Angola, durant l'automne 1875)⁷³. Bonne nouvelle pour Stanley, puisque le principal enjeu de son voyage, à savoir l'exploration du fleuve Congo, n'est pas dévoilé.

⁶⁹ DRIVER 1991, p. 150 et suivantes.

⁷⁰ HOCHSCHILD 2007, p. 91-92.

⁷¹ Sur cet acteur (sur lequel je reviendrai au chapitre 4.4), voir COOSEMANS Marthe, « Broyon (Philippe). Voyageur et trafiquant », in *BCB*, vol. 3, 1952, p. 85-86 et LEDERER André, « Broyon (Philippe). Voyageur et commerçant (note complémentaire) », in *BCB*, vol. 8, 1998, p. 36-38. Voir aussi BENNETT 1963.

⁷² Sur cet acteur, voir RIFFENBURGH Beau, « Cameron, Verney Lovett (1844-1894) », in *ODNB* en ligne, 26 mai 2005 (page consultée le 22 octobre 2018).

⁷³ BENNETT 1963, p. 156 ; MARCHAL 1996, vol. 1, p. 24. Au-delà de ces informations, tirées de la littérature secondaire, deux lettres conservées auprès des archives du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren (Belgique) attestent que le Suisse a fourni des aides matérielles au Gallois, ainsi qu'une guide locale. Voir Lettres de Philippe Broyon à Henry Morton Stanley, 7 mai 1876 et 8 mai 1876, in AMRAC, Stanley Archives, n. 2924 et n. 2925.

Le Congo, appelé également Zaïre, n'est connu en Europe, à cette époque, qu'à travers son embouchure qui débouche sur l'océan Atlantique⁷⁴. Si la présence des Européens – principalement économique, mais aussi politique⁷⁵ – dans le littoral centrafricain remonte à la fin du xv^e siècle, l'intérieur du continent, traversé par un fleuve atteignant des dimensions immenses, demeure totalement inconnu à leurs yeux. L'atteste, entre autres, une carte réalisée en 1866 par le géographe genevois Paul Chaix⁷⁶. L'Afrique centrale y est dressée sur la base des informations rapportées en Europe par les explorateurs, Livingstone en tête, de la RGS. Or, tandis que le Zambèze est entièrement cartographié, la figuration du Zaïre (nom que l'auteur choisit pour indiquer le fleuve, le distinguant ainsi du Congo territorial) se limite à couvrir quelques centaines de kilomètres, de la côte vers l'arrière-pays. Le reste de cette « *Carte générale de l'Afrique centrale* » est largement dominé par le blanc incarnant le manque de connaissances.

Livingstone, en 1871, avait poussé son exploration jusqu'à Nyangwe – l'un des épices de la traite afro-arabe⁷⁷ – à l'ouest du lac Tanganyika et avait découvert un fleuve localement appelé Lualaba. L'eau coulant vers le nord, en direction de l'Égypte, l'explorateur écossais pensait que ce fleuve pouvait rejoindre le Nil. Stanley développe un avis différent: trop grand, à ses yeux, pour constituer la source du Nil, le Lualaba pourrait alimenter le Congo... bien que son embouchure se situe au sud de Nyangwe (et pas au nord, où se dirige le courant). L'hypothèse que le Lualaba constitue le cours supérieur du Congo sous-tend aussi l'idée que ce dernier traverse longitudinalement plus de la moitié du continent, avec, à un moment donné, un virage ou, en tout cas, une courbure vers le sud-ouest⁷⁸. Quand, après avoir quitté Ujiji pour Nyangwe, Stanley commence son exploration du Lualaba – on est alors à l'automne 1876 –, il entre, physiquement, dans le blanc cartographique: la zone vierge de toute carte européenne au sujet de l'Afrique⁷⁹.

⁷⁴ DRIVER 2001, p. 117-121.

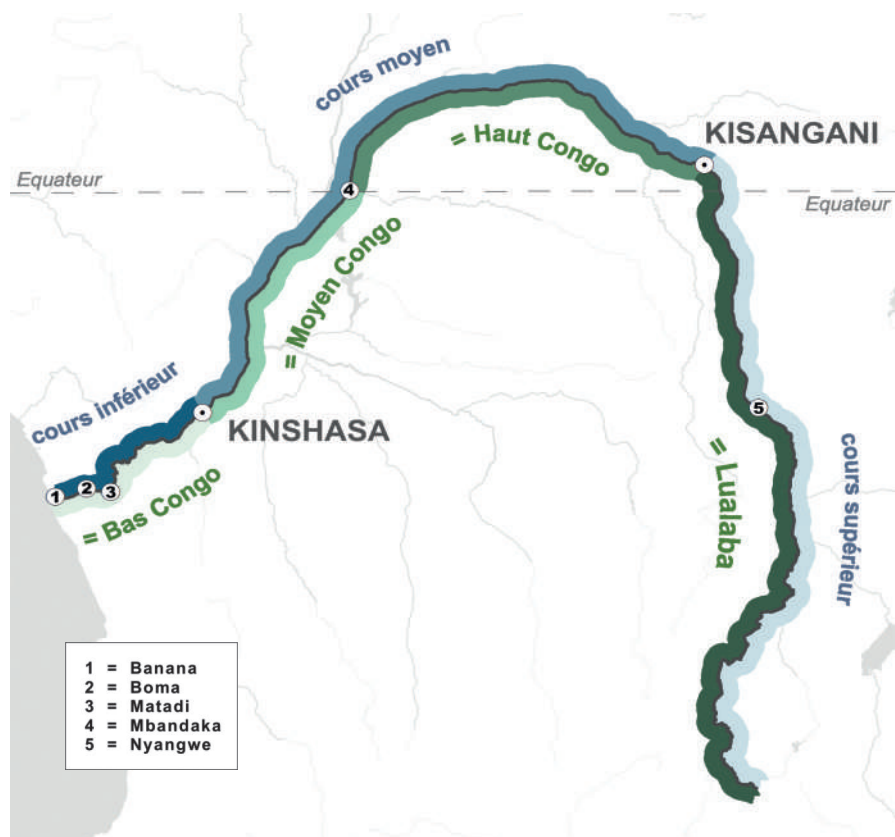
⁷⁵ L'historien Henri Wesseling estime qu'environ la moitié des esclaves de la traite atlantique est d'origine centrafricaine (Angola et Congo en particulier). Suite à son abolition, les ressources naturelles de l'Afrique centrale (huile de palme, ivoire et caoutchouc) retiennent l'attention des Français, des Portugais, des Anglais et des Hollandais, qui s'établissent dans les régions côtières. Sur le plan politique, en revanche, seuls le Portugal et la France, jusqu'au dernier quart du xix^e siècle, ont un certain poids sur le littoral. Voir WESSELING 2009, p. 320-322.

⁷⁶ Voir annexe cartographique 19.

⁷⁷ NDAYWEL È NZIEM 1998, p. 234-239.

⁷⁸ HOCHSCHILD 2007, p. 95-97.

⁷⁹ MARCHAL 1996, vol. 1, p. 25.

Carte 9. Carte hydrographique du Congo (ou Zaïre)⁸⁰

Les 110 survivants de l'expédition, à qui s'ajoutent 40 membres fournis par un célèbre commerçant d'esclaves⁸¹, après avoir mis la main sur des pirogues indigènes, montent le bateau démontable de Stanley et commencent la navigation du fleuve. Au début de 1877, l'équipe doit quitter la voie fluviale en raison d'une série de cataractes que le chef

⁸⁰ Carte réalisée au Centre informatique de l'Université de Lausanne (juin 2019).

⁸¹ Il s'agit du Zanzibarite Hamed bin Mohammed el Marjebi, mieux connu, à l'époque comme aujourd'hui, sous le pseudonyme de Tippu Tip. Sur cet acteur, qui joue un rôle majeur, au XIX^e siècle, dans l'exploitation économique de l'Afrique centre-orientale (en particulier dans le commerce d'esclaves et d'ivoire), mais également dans l'exploration coloniale européenne, voir LAING 2017.

de l'expédition nommée Stanley Falls (elles s'appellent aujourd'hui Boyoma). Au-delà de ces chutes, le fleuve, de nouveau navigable, emprunte la direction occidentale : la localité Kisangani (devenant Stanleyville en 1883), située en bas des cataractes, représente le tournant géographique du Congo. Ce dernier entre ici dans son cours moyen, le Lualaba précédemment parcouru étant (comme supposé justement par le chef de l'expédition) le cours supérieur. Stanley et les siens, étonnés par l'ampleur du fleuve – dont les rives, tellement éloignées, semblent presque disparaître à l'horizon – ainsi que par les milliers d'îles parsemées un peu partout, sans oublier l'incroyable richesse végétale et animale qui caractérise l'ensemble de ce scénario, poursuivent leur navigation pendant plusieurs semaines et se livrent, comme d'habitude, à de nombreuses attaques envers les populations riveraines afin de se procurer des vivres (mais aussi, en l'occurrence, pour piller de l'ivoire). Au printemps 1877, ils arrivent au *terminus* du cours moyen du Congo : un énorme lac près du village Kinshasa, à qui est donné le nom de Stanley Pool (aujourd'hui Malebo), se jetant dans une série de rapides que le Gallois baptise Livingstone Falls. Les eaux se précipitent dans le cours inférieur du Congo pendant quelques centaines de kilomètres, jusqu'aux environs de Matadi, pas loin de Boma, où le fleuve, désormais proche de l'océan Atlantique, redevient navigable jusqu'à son embouchure (ici se trouve le port de Banana, l'un des centres historiques de la traite occidentale). Cette ultime partie de l'expédition, de Kinshasa à Boma, se révèle de loin la plus difficile. Ignorant l'impraticabilité à peu près totale de la navigation, Stanley, malgré les avis contraires, oblige le corps expéditionnaire à transporter par voie terrestre l'ensemble des embarcations, tandis que la nature fait le reste : attaques d'animaux, végétation hostile, manque de vivres et d'eau. C'est durant l'été 1877 que, en fin de vie, Stanley et les siens sont secourus à Isangila : après avoir envoyé à Boma quelques émissaires en recherche d'aide, les Européens sur place n'ont pas tardé à mandater une équipe de secours. L'odyssée se termine avec le transport des survivants à Luanda, en Angola, d'où ces derniers sont transférés à leur point de départ : Zanzibar. Stanley, seul Occidental survivant de l'expédition, rentre en Europe au tout début de 1878⁸².

Son accueil en Grande-Bretagne est partagé. Si la conduite sanguinaire de Stanley fait l'objet de nombreuses critiques publiques, son exploit

⁸² HOCHSCHILD 2007, p. 94-103 ; MARCHAL 1996, vol. 1, p. 25-28.

géographique est indéniable⁸³. Premier Occidental à avoir parcouru et cartographié l'entièreté du Congo, il arrive à résoudre l'une des énigmes de la géographie centrafricaine : le fleuve « naît » et « meurt » (en termes de source et de débouché) sous l'équateur, alors que son cours supérieur se situe largement au-dessus de ce dernier. Phénomène particulier en Afrique centrale : la ligne équatoriale délimite *grosso modo* la division entre saisons humide et sèche, qui s'alternent l'une l'autre à un rythme régulier. Conséquence, le Congo, contrairement, par exemple, au Nil, n'est jamais sujet à des périodes de sécheresse : il arrose toujours son bassin. L'explorateur gallois ne manque pas d'annoter les richesses naturelles caractérisant ce dernier ni les perspectives d'exploitation qui en découlent : s'il est vrai que certains passages du fleuve ne sont pas navigables (notamment les Livingstone Falls, mais aussi les Stanley Falls), l'ensemble du Congo représente une voie d'accès déjà prête, stable et opérationnelle pour développer le commerce colonial au cœur de l'Afrique⁸⁴. Finalement, les critiques à l'égard de Stanley n'affectent pas le concert d'éloges qui l'entoure : invitations d'honneur et remises de prix se succèdent, y compris de la part de la RGS, tandis que la narration de son expédition, publiée en deux volumes dans un ouvrage intitulé *Through the Dark Continent*⁸⁵, se vend par dizaines de milliers de copies⁸⁶.

Si l'action de Stanley diffère théoriquement (hypothèses géographiques) et pratiquement (méthodes exploratrices) de celle de Livingstone, le fond reste le même : faisant appel à la Grande-Bretagne, l'un et l'autre proclament la nécessité d'intervenir en Afrique centrale pour extirper la traite arabe et instaurer le christianisme via la mission et le commerce⁸⁷. Ouvrant à la conquête européenne le cœur du continent africain, Stanley réalise concrètement le rêve de Livingstone⁸⁸. Sauf que l'exécution du projet soi-disant « civilisateur », comme on le verra plus bas, finit par porter les couleurs belges et non britanniques.

À propos du panorama que je viens d'esquisser, deux considérations s'imposent. Avant tout, les expéditions menées en terres africaines

⁸³ Il s'agit d'une constante pour Stanley : ses mérites exploratoires sont constamment contestés – dans la presse, dans les cercles philanthropiques ou encore dans les milieux gouvernementaux – en raison d'une attitude jugée non seulement inhumaine, mais également préméditée. Voir DRIVER 1991.

⁸⁴ HOCHSCHILD 2007, p. 97 et 100.

⁸⁵ Édité par Sampson Low, Marston, Searle & Rivington, à Londres, en 1878.

⁸⁶ Sur la construction (médiatique) de l'image héroïsée de Stanley, voir BERENSON 2010, p. 72-75.

⁸⁷ DRIVER 2001, p. 86 ; HOCHSCHILD 2007, p. 103 ; MACKENZIE 2013, p. 285-287.

⁸⁸ DRIVER 2001, p. 82.

dans la seconde moitié du XIX^e siècle, aux dires de leurs protagonistes tout comme des collectivités publiques et privées qui les soutiennent, revêtent une dimension philanthropique, orientée à la fois vers la lutte antiesclavagiste et vers le progrès scientifique. Jusque dans les années 1880, en Europe, l'intérêt colonial pour les parties inconnues de l'Afrique subsaharienne est beaucoup plus marqué chez les missionnaires et chez les géographes que dans les milieux gouvernementaux (qui, de leur côté, s'intéressent surtout à la politique intérieure de leurs pays ainsi qu'aux affaires étrangères les reliant aux autres États industrialisés)⁸⁹. En second lieu, les cercles géographiques se présentent comme de véritables catalyseurs du mouvement exploratoire : les voyageurs qui engendrent un certain écho médiatique ne peuvent pas éviter d'avoir affaire avec les sociétés de géographie, comme le montre le cas de la RGS. Suivant des critères d'appartenance sociale ou encore nationale, les rapports instaurés entre associations géographiques et explorateurs sont parfois cordiaux et collaboratifs : l'exemple de Livingstone l'atteste. D'autres fois, comme le cas de Stanley en témoigne, ils sont plus laborieux et compétitifs (quoique ce dernier, dans les années 1890, réussisse finalement à se faire accepter par l'*establishment* britannique au sein de la RGS)⁹⁰. Cette compétition devient systématique durant le dernier quart du XIX^e siècle⁹¹.

Les deux considérations formulées ci-dessus ne se rapportent pas à la seule Grande-Bretagne, mais touchent l'ensemble des grandes puissances à l'image de la France (active en Afrique depuis le XVIII^e siècle) ou encore de l'Allemagne (dont la politique coloniale en terres africaines ne s'officialise qu'à partir des années 1880)⁹². Dans le cas français comme dans le cas allemand, le mouvement exploratoire, largement encadré par les associations géographiques, anticipe et accompagne la colonisation⁹³. Dès le dernier quart du XIX^e siècle, d'autres pays européens, par le biais d'initiatives bourgeoises, s'intéressent à l'exploration de l'Afrique subsaharienne. C'est le cas, entre autres, de la Belgique et de l'Italie.

⁸⁹ BRUNSWIG 2009, p. 21-39.

⁹⁰ BUTLIN 2009, p. 257-263.

⁹¹ BROU 1982, p. 239.

⁹² BRUNSWIG 2009, p. 9-15.

⁹³ Voir par exemple BROU 1982 ; GRÄBEL 2015.

De l'Europe à l'Afrique (voyages exploratoires, enjeux coloniaux). Épisode 2 : la Belgique et l'Italie

États de récente fondation (1830 pour le cas belge et 1861 pour l'italien), la Belgique et l'Italie connaissent une opposition majoritaire au sein de leurs gouvernements quant au lancement d'une politique coloniale. Certaines initiatives géographiques privées permettent alors de contourner ce qui est vu comme un obstacle par les milieux colonialistes.

Ancien duc de Brabant, Léopold II succède en 1865 à son père sur le trône de la Belgique. Il se retrouve à la tête d'un État neutre, indépendant et bien industrialisé, dominé par une bourgeoisie libérale très performante sur le plan économique mais absolument opposée à la fondation politique de colonies⁹⁴. Le roi des Belges, en revanche, nourrit dès les années 1850 un avis favorable à l'expansion coloniale, qu'il développe lors de ses nombreux voyages en Europe, en Afrique et en Asie⁹⁵. Loin de se limiter aux seuls aspects touristiques, ces voyages sont pour lui l'occasion de mener des enquêtes de terrain sur les différentes méthodes de colonisation, avec leurs bénéfices et leurs inconvénients. Sa prise de notes systématique est complétée par la lecture constante d'ouvrages géographiques, par les échanges récurrents avec des spécialistes des régions parcourues ou envisagées et par la formation d'un cercle privé de collaborateurs scientifiques chargé de réunir, de classer, de lire et de résumer la littérature existante sur le monde colonial⁹⁶. À côté de ces démarches, Léopold II se rapproche des principales sociétés de géographie de l'époque, comme la RGS et la SGP (dont il devient membre en 1867). Par leur biais, il peut non seulement avoir des nouvelles fraîches sur les explorations en cours, mais aussi se familiariser avec l'idéologie «civilisatrice» soutenant leurs actions prétendument philanthropiques dans le monde colonial⁹⁷.

Jusqu'au milieu des années 1870, Léopold II envisage quelques options de colonisation (d'abord privée, puis publique) en Chine, aux Philippines ou encore au Transvaal, mais il n'arrive pas à concrétiser ses visées⁹⁸. Autant

⁹⁴ STENGERS 1965. Quelques initiatives coloniales – généralement mal abouties – ont cependant lieu, en Belgique, au cours des années 1840-1850 (pour un résumé, voir VANTHEMSCHE 2017, p. 29-32).

⁹⁵ VANDERSMISSEN 2008, p. 335-377.

⁹⁶ VANDERSMISSEN 2009, p. 89-96.

⁹⁷ LEJEUNE 1993, p. 150; PLASMAN 2017, p. 19.

⁹⁸ NDAYWEL È NZIEM 1998, p. 272. Ses tentatives de coloniser des pays ultramarins, en particulier asiatiques et océaniques, restent nombreuses et considérables tout au long de sa vie (voir STENGERS 1972), même lorsqu'il s'oriente de manière définitive, dès 1875, vers l'Afrique centrale (voir STENGERS 1976b).

les milieux d'affaires que les autorités politiques de la Belgique craignent les coûts élevés que l'État devrait soutenir dans une aventure coloniale tout comme le manque de bénéfices économiques⁹⁹. C'est pourquoi le roi des Belges tourne son attention, à titre personnel, vers l'Afrique centrale, dont il suit avec intérêt les expéditions britanniques : la traversée de Cameron, fin 1875, suscite en Léopold II un grand espoir de réaliser en territoire centrafricain son rêve colonial¹⁰⁰. Admirateur de l'empire hollandais et de sa gestion très lucrative de l'île de Java (Indonésie)¹⁰¹, le monarque belge aimerait réaliser un système d'exploitation similaire dans le bassin du Congo, identifié, en Europe, comme le cœur de l'Afrique¹⁰². Pour ce faire, il organise, avec quelques proches collaborateurs, une conférence de géographie à Bruxelles en 1876 – inspiré par le congrès de Paris de l'année précédente, qu'il suit attentivement¹⁰³ – afin de créer, au nom de la philanthropie coloniale, une association internationale œuvrant pour la découverte et pour la conquête des régions qui entourent le fleuve Congo¹⁰⁴. Les sociétés de géographie européennes, y compris suisses, sont alors invitées à adhérer au projet léopoldien, afin de lui fournir un soutien tant matériel qu'intellectuel¹⁰⁵.

Nous aurons l'occasion de développer ce volet historique au cours des prochains chapitres. Retenons, pour l'instant, deux éléments. *Primo*, le roi des Belges, contrairement à une idée très répandue dans l'historiographie, ne conçoit pas tout seul sa doctrine coloniale (essentiellement basée sur l'exploration géographique et sur la rentabilité économique), mais emprunte nombre d'idées au vaste réseau d'ouvrages, de personnes et d'institutions consacré à la géographie d'outre-mer à travers lequel ses voyages d'enquête trouvent un solide encadrement à la fois théorique et

⁹⁹ STENGERS 1965, p. 504-508.

¹⁰⁰ ROEYKENS 1955, p. 110-117.

¹⁰¹ Le duc de Brabant, futur Léopold II, se laisse transporter par la lecture du livre *Java, or how to manage a colony* (publié à Londres en 1861 par la maison d'édition Hurst and Blackett) de James Money, un avocat britannique résidant à Calcutta (Inde) qui fait l'éloge du travail forcé imposé par les Hollandais aux Indonésiens, consistant à cultiver des produits – comme le sucre et le café – très sollicités sur le marché mondial. S'appuyant sur une solide documentation, cet ouvrage (première publication en langue anglaise sur la colonisation néerlandaise) montre comment les dépenses étatiques des Pays-Bas sont couvertes à hauteur d'un quart par les revenus de la colonie et comment le commerce colonial permet également de développer d'importants secteurs de l'industrie nationale, reliés, par exemple, à la navigation (navires, infrastructures navales et ainsi de suite). Pour un approfondissement, voir STENGERS 1989, p. 9-40.

¹⁰² VELLUT 2017, p. 34-44.

¹⁰³ ROEYKENS 1955, p. 79-98.

¹⁰⁴ VANDERSMISSEN 2009, p. 100-103.

¹⁰⁵ ROSSINELLI 2017b, p. 142-146.

pratique¹⁰⁶. *Secundo*, le passage de la réflexion (stratégie envisagée pour s'approprier l'Afrique centrale) à l'action (convocation d'une conférence géographique en tant que premier pas de son exécution) se fait par le biais des mêmes milieux qui ont contribué à forger sa doctrine coloniale : les explorateurs, les géographes et les autres acteurs – hommes d'affaires et politiciens, par exemple – qui dirigent les cercles d'études géographiques en Europe¹⁰⁷.

Si l'exemple belge montre bien comment une petite minorité dirigeante arrive, par le biais d'initiatives reliées à la géographie, à démarrer un vaste processus de colonisation (aboutissant, dans ce cas, à la création de l'État indépendant du Congo)¹⁰⁸, le cas italien confirme le rôle primordial des associations géographiques dans le déclenchement des opérations expansionnistes au sein du monde colonial (on parle ici d'Afrique orientale)¹⁰⁹. Au milieu des années 1860, époque du couronnement de Léopold II, l'Italie, à l'image de la Belgique, se présente comme une puissance mineure comparativement à la Grande-Bretagne ou à la France. Son développement capitaliste n'est cependant pas comparable au belge, car seulement le nord de la Péninsule dispose d'une industrie légère relativement développée, produisant pour l'essentiel des biens de consommation agricoles et textiles, tandis que le secteur industriel lourd, axé sur la création de moyens de production, surtout métallurgiques, n'en est qu'à ses débuts. L'aménagement infrastructurel du pays penche également en faveur des régions septentrionales et atteint une dimension nationale seulement vers la fin du XIX^e siècle¹¹⁰. Dans ce contexte économiquement déséquilibré, caractérisé aussi, du point de vue politique, par l'ingérence française et

¹⁰⁶ L'historiographie léopoldienne est largement débitrice des contributions d'Auguste Roeykens et de Jean Stengers : ces auteurs ont souvent présenté Léopold II comme un penseur à la fois génial et isolé (voir ROEYKENS 1958 ; STENGERS 1972). De nouvelles recherches ont cependant remis en question ce genre de visions, montrant comment la réflexion et l'action du roi des Belges – sans rien enlever à sa finesse stratégique – sont beaucoup plus reliées aux acteurs et aux contextes qui l'entourent qu'à un prétendu génie individuel (voir par exemple VANDERSMISSEN 2008 ; VIAENE 2008).

¹⁰⁷ MAXIMY et BRUGAILLÈRE 1986, p. 46-53.

¹⁰⁸ WESSELING 1996, p. 103-178.

¹⁰⁹ Voir par exemple MIÈGE 1968, p. 28-31. Le géographe Claudio Cerreti, spécialiste de l'histoire de la géographie associative, soutient la thèse – forte, comme il le souligne lui-même, mais loin d'être unanime – qu'au XIX^e siècle « *le société geografiche, in Italia come fuori d'Italia, sono state, operativamente, all'origine del fenomeno coloniale* » (CERRETI 2007b, p. 24) « *nonostante [...] altri gruppi organizzati spinsero con altrettanta determinazione verso gli stessi obiettivi* » (CERRETI 2003b, p. 427).

¹¹⁰ Pour une synthèse du développement économique de l'Italie unie au XIX^e siècle, voir CASTRONOVO 1995, p. 3-105 ; pour la période de la Renaissance à l'Unité, voir GUT 2001, p. 5-20, 119-138 et 196-212.

austro-hongroise dans les affaires intérieures, l'option coloniale se présente aux yeux d'une partie des milieux dirigeants nationaux comme un tremplin diplomatique pour hisser l'Italie à la hauteur des grandes puissances européennes (auxquelles, *de facto*, elle est subordonnée)¹¹¹.

La SGI, fondée en 1867 par d'importants représentants du gouvernement péninsulaire, se fait la porte-parole des ambitions expansionnistes outre-mer¹¹². Elle assume tacitement l'organisation d'un programme colonial, alors que la majorité du monde politique italien se déclare opposée à la colonisation : l'Italie de cette époque ne semble pas disposer de moyens suffisants pour mener à bien une telle entreprise¹¹³. Si l'expansion privée des Italiens dans le monde est généralement bien vue au sein de la SGI, des divergences existent quant au rôle de l'État dans la défense et dans l'extension de leurs intérêts (souvent associés, à tort ou à raison, à ceux de la mère patrie)¹¹⁴. Tandis qu'un courant gravitant autour de la figure de Cristoforo Negri, premier président de la société, se fait promoteur d'un expansionnisme de type informel, basé sur l'intensification des rapports consulaires, migratoires et commerciaux avec des contrées déjà connues, un autre, principalement dirigé par le vice-président Cesare Correnti, se montre favorable à un colonialisme plus formel, axé sur la découverte et sur la conquête de territoires nouveaux¹¹⁵. Figures de proue du panorama diplomatique et politique italien, Negri et Correnti s'appuient sur la SGI pour promouvoir leurs desseins expansionnistes. Le second l'emporte sur le premier : en 1873, avec l'élection de Correnti à la présidence sociétaire, le comité directeur de la SGI lance une expédition d'exploration en Éthiopie et fait ainsi démarrer un processus qui mène l'Italie, quelques années plus tard, à devenir un empire colonial¹¹⁶.

¹¹¹ Sur les origines de l'intérêt italien pour une politique coloniale dans les décennies suivant l'unification nationale, voir LABANCA 2002, p. 15-56. Pour une synthèse plus schématique et critique, voir CERRETI 2003, p. 17-22.

¹¹² CERRETI 2000a, p. 13-39.

¹¹³ L'expression « *programme colonial* » est reprise du titre du remarquable ouvrage de l'historien Daniele Natili, qui, approfondissant les thèses soutenues par le géographe Claudio Cerreti, indique dans la SGI le véritable moteur de la politique coloniale italienne en Afrique. Voir NATILI 2008.

¹¹⁴ NATILI 2008, p. 28-33.

¹¹⁵ Cristoforo Negri est un politologue, économiste et géographe actif autant dans les milieux universitaires que dans le ministère des Affaires étrangères : ici, il couvre plusieurs fonctions (par exemple consul, diplomate ou encore chef de division). Cesare Correnti, quant à lui, est un politicien de palais : d'abord parlementaire, puis haut fonctionnaire, enfin ministre de l'Instruction publique. Les deux, nommés sénateurs respectivement en 1890 et en 1886, sont à l'origine de la fondation, en 1867, de la SGI. Voir NATILI 2008, p. 51-111.

¹¹⁶ CERRETI et DE PROPRIIS 2002, p. 578-585. Le gouvernement italien officialise son engagement colonial en Afrique dès 1882 (voir LABANCA 2002, p. 18-19).

Cet événement symbolise fort bien la dimension du pouvoir qu'incarnent les sociétés de géographie au XIX^e siècle. Dès lors, il me semble intéressant de revenir sur les origines (dès 1869) et sur les conséquences (jusqu'en 1882) de l'expédition, tout en prenant le temps d'expliquer l'enchaînement des actions accomplies. Deux raisons motivent cet intérêt. Premièrement, le cas de la SGI permet fort bien d'illustrer comment les associations géographiques – ou, en tout cas, une partie de leurs dirigeants – développent concrètement le colonialisme européen. En second lieu, en 1876, la SGI adhère au projet de Léopold II visant à établir une collaboration internationale pour explorer et pour coloniser l'Afrique centrale: il y a ici un point de convergence des impérialismes européens, intéressant autant les puissances coloniales – France et Grande-Bretagne *in primis* – que les États démunis de colonies – comme l'Italie et la Belgique, sans oublier la Suisse – mais dont les ambitions expansionnistes, en tout cas d'une fraction de la bourgeoisie, ne font pas de doute¹¹⁷.

Revenons donc aux origines de l'expédition italienne en Éthiopie, lancée en 1873. Pour ce faire, il faut remonter en 1869, année qui voit l'ouverture du canal de Suez reliant la mer Méditerranée à la mer Rouge¹¹⁸. Le percement de l'isthme en question est suivi avec intérêt en Italie, surtout de la part des armateurs et des marchands des villes portuaires: l'espoir général, au-delà des intérêts particuliers, est de profiter d'une telle ouverture pour développer l'ensemble de l'économie du pays¹¹⁹. Cet événement marque, dans certains milieux, un agrandissement de l'intérêt pour la colonisation: si une partie du monde politico-intellectuel italien s'intéresse depuis des années aux colonies dites pénitentiaires (question de savoir où déporter les anciens condamnés à mort à la suite de l'abolition, en 1865, de la peine capitale), le canal de Suez donne de nouvelles perspectives à la question coloniale¹²⁰. Il s'agit désormais d'étendre le commerce et l'émigration en Orient tout en établissant, si possible sous l'égide de l'État, des escales maritimes le long des côtes entre la mer Rouge et l'océan Indien¹²¹. La majorité des autorités étatiques, prise par des problèmes de politique intérieure, préfère cependant ne pas se prononcer sur la question: le débat

¹¹⁷ Ce dernier point sera développé au chapitre suivant.

¹¹⁸ Sur l'histoire du canal de Suez, voir PIQUET 2009.

¹¹⁹ En matière non seulement commerciale (développement des activités d'import-export), mais aussi infrastructurelle (construction de lignes ferrées reliant l'intérieur du pays aux côtes, développement des ports et de la marine à vapeur ou encore industrialisation des régions méridionales). Voir NATILI 2008, p. 13-28.

¹²⁰ CERRETI 2003, p. 21-22.

¹²¹ SURDICH 2003, p. 67.

colonial, en Italie, est donc relativement écarté de la scène publique à cette période¹²². C'est ainsi que les promoteurs de la colonisation agissent en silence. En septembre 1869, à deux mois de l'inauguration du canal de Suez, un arrangement secret est pris entre l'explorateur Giuseppe Sapeto, ancien missionnaire en Éthiopie, et deux ministres italiens, dont le chef du gouvernement, afin de sonder le terrain sur les côtes de la mer Rouge pour acquérir une localité où implanter, initialement à titre privé, une station portuaire italienne¹²³. Le *timing* de cette opération n'est pas anodin : le percement de l'isthme égyptien est un événement très attendu par les milieux commerciaux d'Italie, comme le confirme Sapeto lui-même dans son ouvrage *L'Italia e il canale di Suez*, dans lequel il souligne la nécessité de disposer d'un port national sur les routes maritimes orientales¹²⁴.

À l'occasion de la cérémonie d'ouverture du canal de Suez, le gouvernement péninsulaire se fait représenter, entre autres, par le diplomate Cristoforo Negri (à la présidence de la SGI) et par l'explorateur Orazio Antinori (secrétaire de la SGI). Si la participation du premier, qui fait partie du corps diplomatique italien, rentre dans la normalité des choses, celle du second, par contre, est assez curieuse, puisque Antinori n'est qu'un dirigeant parmi d'autres d'une association privée, sans aucun rôle public¹²⁵. Or, durant son séjour au Caire pour l'inauguration du canal de Suez, Antinori informe la SGI qu'une petite communauté italienne près de la localité érythréenne de Keren – fondée quelques années auparavant par un compatriote¹²⁶ – serait sur le point de se dissoudre¹²⁷. Le comité directeur de la SGI, en absence du président Negri qui se trouve en Égypte avec Antinori, décide alors de charger ce dernier et deux autres membres de la société d'inspecter, en Érythrée, l'endroit où les colons

¹²² NATILI 2008, p. 40-50.

¹²³ NATILI 2008, p. 48. Les ministres mentionnés sont Marco Minghetti (ministère de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie) et Luigi Federico Menabrea (ministère des Affaires étrangères) : ce dernier, en 1869, est également le chef du gouvernement. Sur l'explorateur Giuseppe Sapeto, qui, en Italie, se fait promoteur des possibilités d'expansion commerciale au Moyen-Orient (dans l'espoir d'obtenir de généreuses commissions pour ses expertises et pour ses intermédiations en raison de son long vécu en terres éthiopiennes), voir SURDICH 2005.

¹²⁴ Édité par Pellas, à Gênes, en 1865 (voir, en particulier, p. 166 et suivantes). Pour un approfondissement, voir SURDICH 2005, p. 68-121.

¹²⁵ CERRETI et DE PROPRIIS 2002, p. 579.

¹²⁶ Il s'agit du missionnaire Giovanni Stella, qui se rend en Afrique orientale avec Giuseppe Sapeto au cours des années 1840 : il devient, déjà aux débuts de l'Unité italienne, l'un des promoteurs de l'expansion coloniale. Voir CASTIGLIONI 2016, p. 66-67 ; DEL BOCA 1985, vol. 1, p. 11-22 ; RIST 1992, p. 112.

¹²⁷ RIST 1992, p. 112-114. Les deux accompagnateurs de la SGI d'Orazio Antinori sont le botaniste Odoardo Beccari et le géologue Arturo Issel (voir DEL BOCA 1985, vol. 1, p. 22).

italiens seraient établis¹²⁸. Le but de cette opération est présenté comme purement scientifique : récupération des dictionnaires en tigrigna rédigés par le fondateur de la colonie d'un côté, étude des lieux et formation de collections d'histoire naturelle de l'autre. Les enjeux qui la sous-tendent, cependant, sont d'ordre politico-économique, car le corps expéditionnaire de la SGI est aussi chargé confidentiellement d'assister Sapeto dans la conclusion d'un accord d'achat de la baie d'Assab¹²⁹.

Ainsi, en février 1870, les membres de l'expédition italienne, subventionnés, sur impulsion de Correnti, par différents ministères gouvernementaux tout comme par la SGI, quittent Gênes pour rejoindre Assab à bord d'un navire de l'armateur Raffaele Rubattino (l'homme de paille à qui la baie d'Assab sera formellement attribuée afin de présenter l'affaire comme étant purement privée)¹³⁰. L'initiative de cette expédition, on l'a dit, est prise durant une absence de Negri, président de la SGI. Mis devant le fait accompli, ce dernier se limite à ne pas encourager la démarche, car il la voit comme économiquement risquée pour sa société et politiquement dangereuse pour son pays¹³¹. Mais l'expédition est déjà en cours. En mars 1870, l'accord pour la cession d'Assab à Rubattino est conclu. Le mois suivant, les voyageurs de la SGI arrivent dans la région de Keren, où ils ne peuvent que constater la dissolution de la colonie italienne. Les recherches scientifiques sur place se déroulent pendant quelques mois. Le bilan de l'expédition ne sera finalement que très mitigé : les collections zoologiques recueillies sur place n'arriveront jamais à Florence (siège sociétaire jusqu'en 1873) tandis que la baie d'Assab, désormais attribuée à Rubattino, fait rapidement l'objet d'une occupation égyptienne (menant le gouvernement italien à une longue confrontation diplomatique avec les autorités égyptiennes et britanniques)¹³².

Quoi qu'il en soit, cette première expédition de la SGI en terres africaines ne reste pas sans conséquences : elle constitue un précédent qui permet aux acteurs favorables à l'exploration et à la colonisation de l'Afrique – Correnti et Antinori en tête – de promouvoir sans cesse, et avec une prétendue connaissance de cause, les possibilités de pénétration

¹²⁸ CERRETI et DE PROPRIIS 2002, p. 578.

¹²⁹ CASTIGLIONI 2016, p. 80 ; NATILI 2008, p. 72-73 ; RIST 1992, p. 116-117 et 119.

¹³⁰ Sur les sources de financement du voyage en question, voir NATILI 2008, p. 75. Sur l'implication de Raffaele Rubattino dans l'achat de la baie d'Assab, voir CASTIGLIONI 2016, p. 60-64 et 72.

¹³¹ CERRETI et DE PROPRIIS 2002, p. 579 ; RIST 1992, p. 115-116.

¹³² Pour un approfondissement, voir CASTIGLIONI 2016 (sur l'affaire d'Assab) et RIST 1992 (sur l'expédition de la SGI).

italienne dans la Corne¹³³. Des nouvelles sur ces contrées arrivent à la SGI par le biais d'un correspondant : le missionnaire Guglielmo Massaia, établi au Choa, en Éthiopie, depuis les années 1840¹³⁴.

Or, aucune expédition n'est organisée par la SGI entre 1870 et 1873 : Rome étant devenue la capitale de la Péninsule, enlevée de force à la Papauté, la société y transfère son siège (non sans difficultés, reliées, pour la plupart, à la rivalité Negri-Correnti) afin de garder sa contiguïté avec le pouvoir gouvernemental¹³⁵. C'est dans ce cadre que Correnti, en 1873, est élu président et que Negri finit par être exclu du comité directeur¹³⁶.

Une fois transférée à Rome, la SGI, désormais entrée dans sa nouvelle ère présidentielle, reprend et développe son discours expansionniste. Pour ce faire, elle dirige son attention vers le Choa, où le missionnaire Massaia est établi. Il s'agit d'une région montagneuse au cœur de l'empire éthiopien et distante de quelques centaines de kilomètres de la baie d'Assab nouvellement acquise par Rubattino (mais occupée par les Égyptiens). Le Choa est sous la souveraineté du roi Menelik II, qui, en 1868, enrôle Massaia lui-même parmi ses proches collaborateurs¹³⁷. Ce dernier joue un rôle d'intermédiaire depuis les années 1850 entre la diplomatie péninsulaire et celle de l'Éthiopie¹³⁸. Or, en 1872, Massaia est chargé par Menelik II de rédiger une missive à l'attention du roi d'Italie, Victor-Emmanuel II, avec qui le négus nourrit l'intérêt d'instaurer un rapport d'amitié. Pourquoi chercher l'amitié du roi d'Italie ? Pour consolider sa propre position de force, en Éthiopie, face à l'empereur Yohannes IV, dont Menelik II ambitionne le poste. L'idée de ce dernier consiste à s'allier avec des États européens, dans le but, entre autres, d'obtenir des armements. C'est ici l'enjeu pour Menelik II. Pour Massaia, cependant, il y a un autre enjeu : l'établissement de relations officielles du Royaume de Menelik II avec l'Italie représente, à ses yeux, une occasion de renforcer son propre rôle au Choa. C'est pourquoi, au-delà de la missive royale, Massaia prend

¹³³ CERRETI et DE PROPRIIS 2002, p. 579.

¹³⁴ Sur cet acteur et sur ses relations avec le gouvernement italien et avec la SGI, voir TEDESCHI 1990.

¹³⁵ Le président Negri essaie à tout prix de freiner le déménagement de la SGI, ce dernier étant fortement voulu par le vice-président Correnti : les deux agissent en fonction de leurs propres intérêts (développés à Florence pour le premier et à Rome pour le second). Voir CERRETI 2000a, p. 38-39 ; CERRETI 2003a, p. 25-26.

¹³⁶ NATILI 2008, p. 80-82.

¹³⁷ TEDESCHI 1990, p. 437.

¹³⁸ TEDESCHI 1990, p. 434-438. À remarquer que Massaia correspond principalement avec Negri, qui est diplomate italien et président de la SGI. C'est pourquoi, probablement, Massaia entre également en contact avec cette dernière (voir CERRETI et DE PROPRIIS 2002, p. 575 et 579).

le soin d'écrire une lettre personnelle, adressée au monarque italien, où il met en avant la prétendue nécessité de «civiliser» le Choa par le biais de la foi chrétienne dont Rome serait le berceau. Le matériel épistolaire arrive à destination en novembre 1872, lorsqu'une délégation éthiopienne rend visite au roi d'Italie. À cet entretien participe également Antinori – ami proche de Victor-Emmanuel II – qui, encore une fois, n'a pas de fonction politique ou diplomatique. Sa présence est probablement motivée par le fait que la SGI puisse être représentée à l'entretien. En tout cas, les délégués de Menelik II – en quête, on l'a dit, d'armements pour le Choa – présentent au roi italien un panorama très enthousiaste du potentiel économique du pays dont ils sont les représentants, question de donner envie de conclure un traité d'amitié. Antinori, probablement non sans permission royale, ne manque pas de relater tout cela dans la presse, à sa manière : l'Éthiopie, par l'entremise du roi du Choa, invite les Italiens à profiter de ses vastes richesses naturelles en échange de leur influence chrétienne¹³⁹.

L'année suivante, soit en 1873, le gouvernement italien se renseigne auprès de Massaia sur les possibilités concrètes de développer un commerce entre Assab (sur les côtes de la mer en Érythrée) et le Choa (à l'intérieur du pays en Éthiopie)¹⁴⁰. Mais, encore une fois, l'initiative de lancer une expédition italienne dans ces contrées, à défaut d'une action gouvernementale directe, est prise par la SGI. À remarquer, cependant, que les dirigeants de la société sont les mêmes qui, dans leur rôle de ministres ou de parlementaires, évitent d'agir : ce qu'ils ne peuvent pas réaliser par la voie publique, ils le réalisent par la voie privée¹⁴¹. C'est au cours de cette année 1873 que la SGI, désormais présidée par Correnti, officialise définitivement son engagement exploratoire en Afrique après son précédent de 1869. Elle le fait en mobilisant un discours très connu au sein des milieux associatifs de la géographie du XIX^e siècle : l'exigence, à la fois morale et intellectuelle, de découvrir les sources du Nil. Avec, cependant, un itinéraire bien particulier. Assab serait le point de départ de l'expédition de la SGI, cela au lieu de Zanzibar (qui représente un choix plus logique et généralement adopté pour ce genre d'opérations). Une fois sur place, le corps expéditionnaire italien s'acheminerait vers le sud-ouest du continent africain, en direction du lac Victoria, tout en passant par le Choa¹⁴². Or, pour être un voyage exploratoire visant les sources du Nil, le parcours proposé, qui passe par des terres éloignées des lieux d'enquête,

¹³⁹ NATILI 2008, p. 83-86.

¹⁴⁰ NATILI 2008, p. 86-87.

¹⁴¹ CERRETI 2007b, p. 30.

¹⁴² NATILI 2008, p. 88-91.

non contrôlées par l'Europe et sujettes à des guerres indigènes, est bien artificiel. Il trahit clairement les ambitions géopolitiques cachées derrière le paravent scientifique, car le but de l'expédition de la SGI est plus de pénétrer l'Éthiopie que de résoudre quoi que ce soit à propos de l'hydrographie du Nil¹⁴³.

L'occasion d'organiser ladite expédition se présente en décembre 1873. Le comité directeur de la SGI se réunit dans une séance qu'il vaut la peine de reparcourir. À cette occasion, le nouveau président sociétaire, Correnti, lit une lettre – en réalité d'existence douteuse¹⁴⁴ – de l'officier britannique Charles George Gordon¹⁴⁵. Ce dernier, sur le point de partir au Soudan pour une exploration du Nil, aurait demandé à la SGI d'agréger un Italien à son équipe (les raisons d'un tel choix ne sont pas explicitées)¹⁴⁶. Le comité discute alors sur qui envoyer, mais personne, à part Antinori (présent à la séance), ne semble disponible¹⁴⁷. Le choix tombe sur ce dernier, qui, de son côté, s'offre immédiatement comme volontaire. Une fois le candidat choisi, Correnti propose de lancer une souscription nationale : question de doter Antinori de moyens adéquats pour son voyage¹⁴⁸. Le fait de ne pas demander des subventions au gouvernement, contrairement aux habitudes suivies jusque-là, s'inscrit dans une volonté d'agir indépendamment des décisions – ou des indécisions – de ce dernier : s'adressant directement au peuple (ou, du moins, à ses couches possédantes), la SGI, au-delà du maintien du contrôle des opérations, pourrait mettre les autorités politiques d'Italie devant un fait accompli outre que légitimé par une investiture soi-disant populaire¹⁴⁹. À ce propos, l'un des conseillers de la SGI – politiquement très proche de Correnti¹⁵⁰ – affirme qu'il serait dommage d'organiser

¹⁴³ CERRETI 2003a, p. 27-28.

¹⁴⁴ CERRETI 2003a, p. 26.

¹⁴⁵ Sur cet acteur, emblématique des héros coloniaux bâtis en Grande-Bretagne à l'époque victorienne, voir DAVENPORT-HINES Richard, «Gordon, Charles George (1833-1885)», in *ODNB* en ligne, 3 janvier 2008 (page consultée le 14 novembre 2018).

¹⁴⁶ Le géographe Claudio Cerreti, ayant dévoilé les contours de cette affaire, affirme n'avoir jamais retrouvé, dans les archives sociétaires, la prétendue lettre de Gordon. Il atteste cependant l'existence d'une autre lettre : celle d'un consul italien en Roumanie qui aurait pris contact avec l'officier britannique pour lui demander s'il serait possible d'accueillir un membre de la SGI au sein de son expédition, tout en recevant une réponse affirmative. Il s'agit tout de même, comme le note l'auteur, de deux perspectives bien diverses... Voir CERRETI 2003a, p. 26.

¹⁴⁷ NATILI 2008, p. 89-90.

¹⁴⁸ CERRETI 2003a, p. 26.

¹⁴⁹ CERRETI 2003a, p. 28-29 ; CERRETI et DE PROPRIIS 2002, p. 581.

¹⁵⁰ Il s'agit de Clemente Maraini, entrepreneur italo-suisse à la tête du journal romain de gauche *Il Diritto* et vice-président, à cette époque, de la SGI. Sur cet acteur, voir NEGRO Giuseppe, «Maraini, Clemente», in *DHS*, vol. 8, 2009, p. 217.

une souscription nationale pour ensuite envoyer Antinori au service d'un étranger, Gordon, avec qui le compatriote tricolore ne jouerait qu'un rôle secondaire. Mieux vaut, dès lors, organiser une expédition complètement italienne. Idée acceptée de bon gré – avec une seule voix contraire – par l'ensemble du comité¹⁵¹. Tout de suite, Antinori propose de changer les coordonnées du voyage: au lieu de se rendre au Soudan, pourquoi ne pas viser le Choa? En soutien de son propos, l'explorateur illustre, avec d'amples détails, l'itinéraire à suivre et les tâches à réaliser. Il ne manque pas de relier l'expédition à l'opportunité de reprendre le contrôle sur Assab (entretemps dans les mains des Égyptiens) et d'ouvrir une route entre la baie érythréenne et l'arrière-pays éthiopien (tout cela, prétend-il, sous l'approbation de Menelik II, qui accepterait de bon gré cette présence italienne). Ainsi, celui qui quelques minutes auparavant était un candidat pour voyager au Soudan, tout d'un coup se reconvertit en expert du Choa: une région qu'il n'a jamais parcourue et dont les informations à disposition, en Italie, sont encore celles rapportées par Massaia et par la délégation du négus qui a rendu visite à Victor-Emmanuel II. À propos de cette visite, Correnti, intervenant après Antinori, remarque que l'expédition de la SGI pourrait constituer l'occasion de rendre la pareille à Menelik II¹⁵²: une démarche qui donnerait une allure officielle à cette entreprise privée, tout en permettant, en même temps, d'obtenir des autorités locales des laissez-passer indispensables pour pénétrer la Corne¹⁵³.

La séance se conclut avec l'adoption unanime des résolutions proposées. Or, quelques remarques s'imposent quant à son déroulement. Avant tout, la figure de Gordon disparaît de la même manière qu'elle est apparue: en toute fugacité. Vaguement reprise en janvier 1874, afin de réinsérer l'exploration du Nil – entretemps totalement délaissée – dans le projet expéditionnaire¹⁵⁴, l'évocation de l'officier britannique n'est qu'un prétexte pour lancer la discussion sur l'organisation d'une expédition toute italienne en Afrique. Deuxièmement, plusieurs indices laissent penser que cette discussion, en dépit de son apparence spontanée, a été minutieusement préparée par Correnti et par ses proches collaborateurs, dans le but d'organiser le voyage en question suivant les temps et les modes souhaités par les initiateurs. La succession discursive, extrêmement linéaire malgré ses brusques tournures, aboutit à des conclusions qui

¹⁵¹ NATILI 2008, p. 90.

¹⁵² CERRETI et DE PROPRIIS 2002, p. 580-581.

¹⁵³ NATILI 2008, p. 92.

¹⁵⁴ NATILI 2008, p. 90-91.

semblent logiques, naturelles, voire inévitables : comme si toute l'affaire était issue d'une occasion anodine à saisir et non pas d'une volonté délibérément préprogrammée. Cette séance, enfin, fait l'objet d'un procès-verbal exceptionnellement long et détaillé (une dizaine de pages au total), ce qui va visiblement à l'encontre des autres rapports des réunions du comité directeur de la SGI, et confirme, en soi, le caractère volontairement fondamental de l'événement¹⁵⁵.

Après une année de préparation (1874), la SGI lance officiellement sa campagne publicitaire afin de recueillir les fonds nécessaires à son expédition¹⁵⁶. Du printemps 1875 à l'été 1876, presque 120 000 livres italiennes sont recueillies¹⁵⁷. Pour mieux comprendre la portée de ce chiffre, il suffit de préciser qu'un ouvrier qualifié de l'époque, qui travaille au nord du pays dans le secteur textile, perçoit en moyenne 3 livres par jour de travail¹⁵⁸. Ce n'est pas tout : ce montant, encore accru dans les mois suivants¹⁵⁹, est largement financé, au-delà des milieux aristocratico-bourgeois¹⁶⁰, par la famille royale et le gouvernement. Cela à une époque où le Royaume d'Italie, qui se trouve dans de graves difficultés financières, impose une série d'impôts très lourds pour équilibrer son budget, se répercutant, entre autres, sur les prix des biens de consommation alimentaire (les produits céréaliers, par exemple, subissent de forts renchérissements) avec des révoltes populaires¹⁶¹. Pourtant, l'argent destiné à une expédition soi-disant scientifique en Éthiopie ne manque pas¹⁶².

Au printemps 1876, Orazio Antinori, accompagné par le naturaliste Giovanni Chiarini, quitte Naples (Italie) pour Aden (Yemen) : le capitaine de la marine marchande Sebastiano Martini s'unit au groupe. Les trois voyageurs se rendent alors à Zeilah (Somalie) – car Assab (Érythrée), sous confiscation égyptienne, est inaccessible¹⁶³ – et commencent leur

¹⁵⁵ Pour une analyse critique de cette séance, datée du 21 décembre 1873, le lecteur peut se référer aux travaux précurseurs du géographe Claudio Cerreti. Voir CERRETI 2003a, p. 25 et suivantes ; CERRETI et DE PROPRIIS 2002, p. 578 et suivantes.

¹⁵⁶ CERRETI et DE PROPRIIS 2002, p. 581.

¹⁵⁷ NATILI 2008, p. 114. Ce montant, détaillé par l'auteur dans sa note en bas de page n° 5, date du 1^{er} août 1876.

¹⁵⁸ GEISSER et MAGRINI 1904, p. 104-109.

¹⁵⁹ CERRETI 2003a, p. 28.

¹⁶⁰ Pour une reconstruction détaillée des souscripteurs de l'expédition en question, voir NATILI 2008, p. 113-133.

¹⁶¹ CERRETI 2000a, p. 44.

¹⁶² CERRETI 2003a, p. 28.

¹⁶³ DEL BOCA 1985, vol. 1, p. 43-49 et 62-63.

pénétration territoriale en direction du Choa (Éthiopie)¹⁶⁴. L'expédition se déroule de manière à la fois troublée et rocambolesque, entre retards cumulés pour l'obtention des laissez-passer et abandons systématiques de matériaux (quantitativement excessifs, qualitativement inutiles) tout au long du chemin¹⁶⁵. Durant l'automne de la même année, Antinori et Chiarini arrivent à Ankober, capitale du Choa, où Menelik II les reçoit avec tous les honneurs, leur permettant, entre autres, d'utiliser un terrain appelé Let-Marefià pour fonder une station à usage scientifique¹⁶⁶. Martini, quant à lui, rentre en Europe pour procurer de nouveaux matériaux (cette fois-ci utiles) aux voyageurs italiens. Le retour de ce dernier en Italie suscite une vague de polémiques, entre journaux, institutions et partis. À la nouvelle qu'il faut envoyer une expédition dite de secours en Éthiopie, munie d'accessoires adéquats – ce qui engendre une autre souscription nationale –, les tons se durcissent : la SGI et son président font l'objet de nombreuses attaques, mais l'affaire est largement instrumentalisée par les rivaux politiques de Correnti en vue des élections, désormais imminentes, de novembre 1876¹⁶⁷.

La suite des événements, en terres africaines, n'est pas moins laborieuse que le commencement : dans les années qui suivent, plusieurs allers-retours en Italie ont lieu – avec l'envoi d'autres voyageurs outre-mer – en raison du fait que le corps expéditionnaire de la SGI, n'écoutant pas les conseils de Menelik II, reste bloqué en territoire étranger (c'est-à-dire en dehors du contrôle politico-militaire du Royaume du Choa) à quelques centaines de kilomètres d'Ankober. Dans ce contexte d'immobilité, Chiarini meurt en octobre 1879¹⁶⁸. Cet événement, présenté comme tragique dans la presse péninsulaire, finit par mettre tout le monde d'accord : l'Italie dispose désormais d'un héros, d'un martyr dont la vie a été sacrifiée

¹⁶⁴ CERRETI et DE PROPRIIS 2002, p. 572-573 ; NATILI 2008, p. 91 et 123.

¹⁶⁵ Pourtant, les différents rapports transmis à la SGI (et à d'autres organes de divulgation en Italie) parlent de vols de la part des indigènes. Pour une analyse critique de l'affaire, voir CERRETI et DE PROPRIIS 2002, p. 585.

¹⁶⁶ Encore une fois, contrairement aux faits rapportés par les Italiens sur place, l'image de Menelik II est abondamment déformée dans la presse péninsulaire, mais aussi dans la plupart des travaux historiques de la première moitié du XX^e siècle, l'accusant de toutes sortes de maltraitances vis-à-vis des explorateurs tricolores. Pour une synthèse critique, voir DEL BOCA 1985, vol. 1, p. 64-68.

¹⁶⁷ NATILI 2008, p. 126.

¹⁶⁸ Pour une lecture critique du déroulement de cette expédition, largement mystifiée par l'historiographie italienne datée d'avant les années 1970 (la mort de Chiarini, par exemple, est souvent attribuée à un empoisonnement volontaire de la part des autorités autochtones qui ont bloqué le corps expéditionnaire italien), voir CERRETI et DE PROPRIIS 2002, p. 585-595 ; DEL BOCA 1985, vol. 1, p. 62-82.

pour la science et pour la «civilisation» du continent africain¹⁶⁹. Il s'agit bel et bien d'un précédent qui permet au gouvernement italien de s'engager officiellement dans la voie du colonialisme: ce qu'il ne manque pas de faire, entre 1879 et 1882, avec l'achat définitif de la baie d'Assab (précédemment attribuée à Rubattino)¹⁷⁰. Il s'agit du premier pas d'une politique expansionniste (formelle) visant l'ensemble de la Corne de l'Afrique¹⁷¹. Dans ce cadre, la SGI continue à jouer un rôle central: collaborant avec le pouvoir gouvernemental, elle dirige la presque totalité des expéditions d'exploration italiennes du XIX^e siècle¹⁷².

L'espace manque pour approfondir l'exemple de la SGI, qui, à partir des années 1880, mais surtout dans la première décennie du XX^e siècle, doit faire face à une concurrence de plus en plus accrue de la part d'autres nouveaux cercles d'études géographiques nationaux¹⁷³. Néanmoins, certains aspects de l'expédition italienne lancée au milieu des années 1870 en Afrique orientale seront repris au cours des chapitres suivants.

Ce qu'il faut retenir, pour l'instant, c'est le rôle majeur joué par les sociétés de géographie, dès le milieu du XIX^e siècle, au sujet de l'exploration européenne du continent africain. Ce rôle n'est pas linéaire: les contradictions sont à l'ordre du jour, comme l'atteste, entre autres, le cas britannique centré sur les figures de Livingstone, de Stanley et de la RGS. Ce rôle n'est pas non plus spécifique aux puissances coloniales: les milieux bourgeois favorables à la colonisation des pays sans colonies, à l'image de la Belgique et de l'Italie, misent beaucoup sur les associations géographiques pour concrétiser leurs ambitions expansionnistes. Or, au-delà des différences, il y a aussi des similitudes: notamment le cadre d'action donné par la rhétorique de la «civilisation», largement diffusée en Europe, qui consiste, dans le cas de l'Afrique, à concentrer les efforts sur deux terrains distincts mais juxtaposables: le progrès scientifique d'un côté (incarné, en particulier, par la recherche des sources du Nil et plus tard du Congo) et la lutte antiesclavagiste de l'autre (matérialisée par la tentative d'abolition de la traite afro-arabe). Ces deux terrains, qui composent

¹⁶⁹ CERRETI 2003a, p. 30.

¹⁷⁰ DEL BOCA, p. 101-125. Pour un approfondissement sur l'achat définitif de la baie d'Assab par l'Italie, voir CASTIGLIONI 2016, p. 123 et suivantes.

¹⁷¹ Sur les débuts formels de la colonisation italienne en Afrique, voir LABANCA 2002, p. 48-56.

¹⁷² À ce propos, il faut remarquer que l'Éthiopie demeure la destination principale des voyages exploratoires italiens (voir CERRETI 2003b, p. 427). Sur la dernière grande expédition organisée par la SGI, se trouvant impliquée dans la bataille d'Adoua de 1896 (où les forces militaires de Menelik II vainquent l'armée italienne), voir CERRETI et FUSCO 1997.

¹⁷³ Pour un aperçu général, voir CERRETI 2000a; MONINA 2002.

l'essentiel des pratiques philanthropiques occidentales destinées au monde colonial (dans le but implicite d'y instaurer un contrôle politique ou du moins économique), sont ponctuellement évoqués par Léopold II à l'occasion de la Conférence bruxelloise de géographie de 1876, où le roi des Belges invite l'ensemble du mouvement associatif de la géographie à établir une collaboration internationale pour explorer et pour coloniser l'intérieur de l'Afrique centrale.

Chapitre 4.2

S'appropriier le cœur de l'Afrique. Le projet colonial belge et l'adhésion suisse

S'il fallait résumer en quelques lignes le concept de philanthropie coloniale, on pourrait le définir comme un acte pratique visant à réaliser les énoncés de la rhétorique de la «civilisation»¹. Cette dernière, on l'a vu, proclame la nécessité d'introduire la foi chrétienne, le libre commerce et les savoirs scientifiques au sein des peuples d'outre-mer colonisés – ou en phase de colonisation – pour les faire évoluer moralement, matériellement et intellectuellement vers un stade de vie jugé, en Europe, supérieur. Or, le fait de s'impliquer à ses risques et périls sur le terrain ultramarin pour atteindre ces buts est souvent vu comme un acte d'amour inconditionné pour l'humanité et pour son progrès. Le colonialisme s'appuie donc sur cette soi-disant philanthropie pour justifier ses démarches.

Deux directions sont en particulier empruntées par les philanthropes coloniaux de la seconde moitié du XIX^e siècle : d'un côté, l'exploration des régions africaines qui leur sont inconnues, notamment le bassin du Congo, et, de l'autre, l'abolition de la traite des esclaves qui affecte l'Afrique centre-orientale. Ces terrains d'action, comme illustré dans le chapitre précédent, sont pris en charge par les sociétés de géographie d'Europe,

¹ Pour un approfondissement, voir chapitres 2.1 et 4.1.

qui, prétendant faire progresser autant les connaissances scientifiques que les vies humaines, deviennent de véritables groupes de pression en faveur de l'expansion coloniale. Dans ce contexte, le milieu des années 1870 marque un tournant décisif en matière de relations européo-africaines : non seulement en raison du voyage de Henry Morton Stanley, mais aussi parce que Léopold II, entouré d'une équipe de collaborateurs belges, entre en scène.

La Conférence géographique internationale que le roi et son équipe organisent à Bruxelles en 1876 vise à créer une entente entre puissances occidentales pour explorer le cœur de l'Afrique et extirper les pratiques esclavagistes attribuées aux Arabes, favorisant ainsi l'introduction de la « civilisation » en son sein. C'est l'occasion pour Léopold II de se montrer, aux yeux de la bourgeoisie européenne, comme un paladin de la philanthropie internationale, sans arrière-pensées nationalistes, dans un ambitieux projet d'ordre colonial. La première partie du présent chapitre sera consacrée à cette conférence, à son organisation, à ses participants et surtout à ses résolutions. L'analyse de cet événement – plus géopolitique que géographique² – permettra de comprendre les multiples enjeux de l'initiative léopoldienne.

À l'issue de la conférence, une organisation internationale présidée par Léopold II est mise sur pied dans le but de coordonner les efforts exploratoires européens en Afrique centrale. Collaboration et concurrence se retrouvent au sein de cette organisation. La deuxième partie essaiera de clarifier quelques aspects du rapprochement ou de l'éloignement de certaines bourgeoisies nationales vis-à-vis du monarque belge et du projet centrafricain dont il est le principal promoteur. Le rôle de la France et de la Grande-Bretagne (empires coloniaux solidement implantés en Afrique) sera analysé, de même que celui de la Belgique et de l'Italie (pays, à cette époque, sans colonies africaines).

Cette focalisation sur quelques cas nationaux, avec ou sans politique coloniale, permettra enfin, dans la troisième partie de ce chapitre, d'étudier l'adhésion helvétique à l'initiative léopoldienne tout en sachant ce qui se passe à l'étranger. Il s'agira alors de comprendre comment et pourquoi la bourgeoisie suisse reliée aux milieux d'études géographiques décide d'intégrer, au nom de la philanthropie coloniale, l'organisation présidée par le roi des Belges.

² BUTLIN 2009, p. 278-279.

La Conférence géographique de Bruxelles (1876)

Quand Léopold II, durant l'été 1876, invite plusieurs personnalités du monde politique, économique et culturel d'Europe à participer à une conférence de géographie, au sein de son palais, il le fait en connaissance de cause. Au cours des mois précédents, le roi des Belges intensifie ses contacts avec les principales sociétés de géographie européennes, comme la SGP et la RGS, tout en se rendant à Londres pour sonder le terrain auprès des potentiels invités britanniques³. De retour en Belgique, il prépare attentivement, avec l'aide de quelques fidèles collaborateurs – à l'image d'Émile Banning et d'Auguste Lambermont, respectivement directeur et secrétaire du ministère des Affaires étrangères⁴ –, le programme de la conférence prévue au mois de septembre de la même année⁵. Les grands sujets à traiter figurent dans le texte d'invitation de juillet, qui s'ouvre ainsi :

« Dans presque tous les pays, on prend un vif intérêt aux découvertes géographiques récemment faites dans l'Afrique centrale. Plusieurs expéditions alimentées par des souscriptions particulières [...] répondent à une idée éminemment civilisatrice et chrétienne : abolir l'esclavage en Afrique, percer les ténèbres qui enveloppent encore cette partie du monde, en connaître les ressources qui paraissent immenses. »⁶

Or, après avoir loué « les personnes qui se sont [...] le plus identifiées avec les tentatives d'introduire la civilisation en Afrique », le roi des Belges souligne que « jusqu'ici les efforts que l'on a tentés ont été faits sans accord ». C'est pourquoi, à ses yeux, une « rencontre fraternelle et humanitaire » entre « grandes sociétés de géographie » est désormais nécessaire : question de commencer à œuvrer ensemble⁷. Proposant à ses interlocuteurs de se réunir à Bruxelles en septembre 1876, Léopold II affirme :

« Cette réunion donnerait lieu à une sorte de petite conférence, dont l'objet serait de discuter en commun la situation actuelle de l'Afrique, de constater les résultats atteints [et] de préciser ceux qui restent à atteindre. »⁸

³ ROEYKENS 1958, p. 40-107.

⁴ Sur ces acteurs, voir WALRAET Marcel, « Banning (Émile-Théodore-Joseph-Hubert) », in BCB, vol. 1, 1948, p. 68-86 ; « Lambermont (François-Auguste, baron) », in BCB, vol. 2, 1951, p. 565-581.

⁵ ROEYKENS 1976, p. 388-394.

⁶ Lettre d'invitation de Léopold II à la Conférence géographique de Bruxelles, juillet 1876, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (4), annexe au document 3.

⁷ Lettre d'invitation de Léopold II à la Conférence géographique de Bruxelles...

⁸ Lettre d'invitation de Léopold II à la Conférence géographique de Bruxelles...

Les objectifs à réaliser en terres africaines sont exposés en trois points, préfigurant l'essentiel du programme de la conférence :

«1. Désignation précise des bases d'opération à acquérir sur la côte de Zanzibar et près de l'embouchure du Congo, soit par convention avec les chefs ou par achats ou locations à obtenir des particuliers; 2. Désignation des routes à ouvrir successivement vers l'intérieur et des stations hospitalières, scientifiques et pacificatrices à organiser comme moyens d'abolir l'esclavage, d'établir la concorde entre les chefs et de leur procurer des arbitres justes et désintéressés; 3. Création, l'œuvre étant bien définie, d'un comité international et central pour en poursuivre l'exécution, en exposer le but au public de toutes les nations, solliciter les sentiments philanthropiques et recueillir les souscriptions déjà si abondantes aujourd'hui.»⁹

Le roi des Belges conclut son texte d'invitation de la manière suivante :

«J'insiste, en terminant, sur le but tout charitable, tout scientifique et philanthropique à obtenir. Il ne s'agit pas d'une affaire; il s'agit d'une alliance toute spontanée entre tous ceux qui veulent s'employer à introduire la civilisation en Afrique.»¹⁰

L'objectif de Léopold II est clair : convoquant à Bruxelles une réunion de hauts représentants de la philanthropie coloniale européenne, le monarque belge vise à créer, à titre privé (c'est-à-dire sans implications étatiques), un organe international afin d'établir les lignes directrices de l'exploration en Afrique centrale, avec la fondation de postes d'accueil destinés aux voyageurs qui pénètrent l'intérieur du continent. Loin de se limiter à une fonction transitoire, ces postes, appelés «stations», exerceraient une influence durable au sein des populations locales, menant, d'un côté, à l'abolition définitive de la traite afro-arabe, et, de l'autre, à l'arbitrage civil des conflits indigènes.

⁹ Lettre d'invitation de Léopold II à la Conférence géographique de Bruxelles... La dernière mention, «souscriptions déjà si abondantes aujourd'hui», pourrait se référer non seulement au contexte exploratoire en général, mais aussi, plus particulièrement, au don de 20 000 francs français que Cécile-Charlotte Furtado-Heine – une grande bourgeoise parisienne active dans le monde philanthropique – a effectué, probablement en juillet 1876, pour le compte de Léopold II et de son projet africain. Pour un approfondissement, voir DUCHESNE 1976.

¹⁰ Lettre d'invitation de Léopold II à la Conférence géographique de Bruxelles, juillet 1876, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (4), annexe au document 3. Pour une analyse de ce texte, où chaque mot semble peser, voir ROEYKENS 1956, p. 25-47.

Après avoir fixé les grandes lignes de la conférence, le roi choisit les participants : choix qui n'est pas laissé au hasard, comme en témoignent les dossiers que les collaborateurs de Léopold II préparent au sujet des potentiels invités¹¹. Au-delà des adhésions étrangères, l'enjeu principal, pour le monarque belge, est d'obtenir l'approbation des milieux dirigeants de son pays : un véritable défi, au vu de l'échec de ses précédentes tentatives de fournir un débouché colonial à la Belgique¹². C'est pourquoi Léopold II présente, premièrement, son initiative comme un acte philanthropique international et non pas comme un projet économique-politique national¹³. Deuxièmement, connaissant les débats très animés qui, surtout dans la presse nationale, opposent les milieux de l'Église aux partisans de la libre-pensée, le roi des Belges évite de faire appel aux personnalités issues du monde missionnaire : aucune arrière-pensée religieuse ne doit transparaître de son dessein africain (cela également en raison des rivalités confessionnelles entre missions catholiques et protestantes)¹⁴. Troisièmement, pour obtenir une investiture soi-disant populaire, l'initiative lancée par l'ancien duc de Brabant doit être exposée aux différentes institutions de son pays¹⁵ : la délégation belge inclut donc des représentants des pouvoirs publics, de la presse, de l'enseignement universitaire, de la science géographique et de l'économie privée, tous différemment impliqués dans le monde de la philanthropie¹⁶.

¹¹ Voir Liste des invités à la Conférence géographique de Bruxelles, sans date, in APR, Grand Marechal de la Cour, 583. Il s'agit d'un cahier de seize pages manuscrites où chaque invité est décrit par rapport à ses fonctions, à ses convictions et à son tempérament. Le géographe allemand Ferdinand von Richthofen, «*président de la Société de géographie de Berlin*», est par exemple indiqué comme proche de son gouvernement et représentant de ce dernier à Paris, en 1875, à l'occasion du Congrès géographique international : or, «*de même que les autres Allemands, il était mécontent [...] du ton des Français*». Son compatriote Friedrich Gerhard Rohlfs, explorateur en Afrique, est quant à lui décrit comme «*extrêmement antipathique aux Français, qui l'accusent d'avoir été, pendant la guerre [franco-prussienne] de 1870-71, un agent secret de Bismarck, chargé de prêcher la révolte aux populations indigènes de l'Algérie, ce que la connaissance approfondie de l'arabe lui rendait possible. En ce moment même, Rohlfs, comme pour donner raison à ses adversaires, publie, dans les Mitteilungen de Petermann, un article où, malgré les atténuations de la forme, il se prononce contre la domination française en Algérie*». Quant à August Heinrich Petermann, qui fait partie des invités à la conférence (il n'y participera cependant pas), il est dit que «*les savants allemands ne semblent pas désireux de le voir aller à Bruxelles. Ils le traitent d'esprit peu pratique, quelque peu brouillon et manquant de tact. On rend toutefois justice au soin avec lequel il a tenu le monde intelligent au courant des découvertes de nature à l'intéresser*».

¹² VANTHEMSCHÉ 2017, p. 34-35.

¹³ PLASMAN 2017, p. 17-24.

¹⁴ ROEYKENS 1976, p. 390-391.

¹⁵ MAXIMY et BRUGAILLÈRE 1986, p. 51.

¹⁶ Les délégués belges à la Conférence géographique de Bruxelles sont les suivants : A. Lambermont, E. Banning, L. Van den Bossche, E. de Borchgrave (tous travaillant pour le ministère des Affaires

Afin de préparer au mieux sa conférence, Léopold II adresse aux délégués belges, en août 1876, une note personnelle précisant les buts à atteindre lors de l'événement. Il ne dévoile pas son désir d'acquérir, pour son propre compte, une colonie centrafricaine, mais explicite certaines visées de son plan d'action : avant tout, il souhaite que le comité central, dont il a fait mention dans sa lettre d'invitation du mois précédent, soit fondé à Bruxelles ; ensuite, les pays qui adhèrent à son initiative devraient constituer, en leur sein, des comités nationaux afin qu'ils puissent jouir d'une certaine autonomie ; enfin, les discussions au sujet de l'organisation de son œuvre (concernant par exemple l'emplacement et le fonctionnement des stations en Afrique) doivent être laissées aux participants étrangers, les délégués belges se limitant à promouvoir le caractère international du projet¹⁷.

Chargé directement par le roi, Lambermont convoque une réunion préparatoire des représentants de la Belgique à la Conférence géographique de Bruxelles : on est le 16 août 1876¹⁸. C'est l'occasion, pour les délégués belges, de s'exprimer librement sur l'initiative royale. Cette dernière est globalement bien vue, mais des doutes surgissent quant à l'internationalisation visée. Joseph Quairier, directeur de la Société générale de Belgique (SGB), se demande si la Grande-Bretagne, à la tête des découvertes (occidentales) en Afrique, « *consentira à remettre entre les mains d'un comité international l'organisation et la direction des explorations futures* ». Auguste Couvreur, parlementaire et journaliste, élargit la question aux « *différentes sociétés de géographie de l'étranger. Verront-elles d'un bon œil l'intervention d'un comité international ? Seront-elles disposées à accorder des subsides pour des voyages dont elles n'auront point la direction exclusive ?* » Personne ne se fait d'illusions : les ambitions internationales semblent quelque peu irréalistes dans un contexte européen dominé par les nationalismes.

étrangères, mais aussi, à titre privé, pour Léopold II), T. Smolders, E. de Laveleye, E. James (professeurs universitaires respectivement à Louvain, à Liège et à Bruxelles, le premier étant également un parlementaire), A. Couvreur (directeur du journal *L'Indépendance belge* et parlementaire), J. Quairier (directeur de la Société générale de Belgique), P. Van Biervliet (juriste et antiesclavagiste), C. Sainctelette (fondateur de la Société belge de géographie et parlementaire), E. Goblet d'Alviella (notable franc-maçon et philanthrope, conseiller provincial de Brabant) et J. Van Volxem (bourgmestre de Laeken, où le roi, qui fait partie de ses amitiés personnelles, a son château). Pour un approfondissement, voir ROYKENS 1956, p. 60-64.

¹⁷ ROYKENS 1956, p. 71-78.

¹⁸ Réunion préparatoire des membres belges de la future Conférence géographique de Bruxelles, 16 août 1876, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (4), annexe au document 3.

Lambermont, porte-parole de Léopold II, désamorce partiellement les inquiétudes en précisant que le comité international n'aura pas pour but « *d'organiser des explorations ou des expéditions en Afrique* » (se mettant ainsi en compétition avec les « *sociétés de géographie* », avec les « *missions religieuses* » ou encore avec les « *gouvernements* »), mais « *d'établir des postes hospitaliers que les savants, les voyageurs, les commerçants [et] les missionnaires pourront utiliser à leurs points de vue respectifs* ». Rien à craindre, donc, par rapport à l'internationalisation affichée. Pour le reste, les indications du roi font l'objet d'une approbation tacite¹⁹.

Une deuxième séance préparatoire de la délégation belge – bien plus animée que la première – a lieu le 9 septembre 1876, à quelques jours du début de la Conférence²⁰. Entretemps, Léopold II n'est pas resté inactif : d'un côté, il a entamé des négociations avec les délégués allemands (membres de la GEB et proches du gouvernement)²¹, et, de l'autre, il a chargé Banning d'étudier le meilleur emplacement pour une éventuelle station belge en Afrique²². La séance, présidée par Lambermont, s'ouvre avec le rapport des prises de position allemandes, suggérant que la Conférence adopte la résolution d'organiser des « *expéditions isolées composées d'un ou deux voyageurs* » pour « *créer des postes hospitaliers* » en terres africaines, préférant ce type de voyages aux « *explorations de grand style* » ou encore aux « *expéditions militaires* ». Or, une telle vue, affirme Lambermont, contraste avec les « *programmes tout faits, peut-être très étendus et très compliqués* » que les Britanniques, semble-t-il, présenteront à la Conférence. Pour le porte-parole du roi, mieux vaut « *aboutir à un petit nombre de résultats pratiques qu'à des déclarations plus ou moins sonores* ». Rappelant les objectifs avant tout scientifiques et collaboratifs de l'initiative royale, Lambermont souligne qu'« *il ne semble point opportun d'insister dès maintenant pour l'adoption de mesures directement applicables aux missions religieuses et aux affaires commerciales* », car « *ce sont là deux ordres d'idées qui peuvent faire surgir des dissidences au sein de la Conférence* » tout en stimulant les « *rivalités nationales* ». Du côté belge, il faut donc faire œuvre d'intermédiation,

¹⁹ Extraits tirés de Réunion préparatoire des membres belges de la future Conférence géographique de Bruxelles...

²⁰ Réunion préparatoire des membres belges de la future Conférence géographique de Bruxelles...

²¹ ROEYKENS 1955, p. 129-146.

²² ROEYKENS 1956, p. 111-134.

canalisant les «plans» et les «idées» des «savants étrangers» dans la direction voulue par Léopold II²³.

Cela dit, la discussion passe sur «une question qui sera sans doute soulevée au sein de la Conférence», à savoir «ce que l'on entend par postes hospitaliers et où on les placera». C'est l'occasion pour Banning d'exposer le plan qu'il a (secrètement) préparé pour le roi, présentant huit emplacements possibles. L'idée de fonder une station belge, en l'occurrence en Guinée, est lancée. Banning conclut son intervention disant qu'«on devrait mettre les frais d'établissement et d'entretien de ces postes à la charge du pays [fondateur]; on devrait, en quelque sorte, nationaliser chacun d'eux en l'attribuant à tel ou tel pays». Les réactions sont immédiates. Le politicien Charles Saintelette s'oppose à l'implication de la Belgique dans la création des dites stations : pour lui, les «étrangers» y verraient «une pensée d'intérêt personnel et national dans l'initiative prise par Sa Majesté», tandis que «les Belges» estimeraient avoir affaire, encore une fois, aux «idées de colonisation pour lesquelles ils ont toujours témoigné assez peu de sympathies». Avis partagés par d'autres délégués, comme Quairier et Lambermont. Ce dernier affirme que «les postes à établir en Afrique doivent être internationaux, qu'ils doivent conserver un caractère général et ne dépendre [...] d'aucune nation». Banning se défend en disant que la gestion nationale des stations ne va pas à l'encontre d'une «entente commune», mais qu'il serait préférable que «chaque poste relève [du] pays qui l'organisera, le protégera et subviendra à ses besoins». Il ajoute en outre que, sans la fondation d'une station belge, on pourrait penser que la Belgique (Bruxelles étant, selon toute prévision, le siège du comité central permanent) veuille «s'emparer de la direction [générale] des explorations africaines». Théodore Smolders, professeur et parlementaire, se demande alors : «À quoi sert-il de se réunir à Bruxelles et d'y fonder un comité permanent si celui-ci n'a pas la direction de tous les postes indistinctement ?» De son côté, Couvreur ajoute : «Si l'on divise les postes par nationalité, ils deviendront des espèces de forts où les différents États se feront la guerre.» La discussion est finalement close par Lambermont, président de la séance, qui rappelle que «les délégués belges», à l'occasion de leur réunion précédente, «ont été unanimes» sur le fait que «le comité permanent ferait bien de se borner à établir des postes hospitaliers en Afrique, sans vouloir prendre aussi le soin de diriger

²³ Extraits tirés de : Réunion préparatoire des membres belges de la future Conférence géographique de Bruxelles, 9 septembre 1876, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (4), annexe au document 3.

les explorations, [lesquelles] doivent être abandonnées à l'initiative des pays étrangers qui naturellement en supporteront les dépenses». Dès lors, «*il faut admettre ou bien que les postes seront purement internationaux ou bien renvoyer cette question à l'examen du futur comité permanent*». L'essentiel, conclut-il, c'est de garder à Bruxelles le centre des opérations dudit comité²⁴.

Tout est prêt pour la Conférence géographique de Bruxelles, qui démarre le 12 septembre 1876 pour se conclure deux jours plus tard²⁵. Le soir du 11, à la veille de l'événement, Léopold II reçoit ses invités au Palais – où ils logent pendant toute la durée des travaux, entourés d'attentions et de comforts comme s'ils étaient «*des princes de sang royal*»²⁶ – pour un dîner d'honneur²⁷. Au-delà de la représentation belge, six autres pays sont représentés : la Grande-Bretagne (avec dix délégués), l'Allemagne (quatre), l'Autriche-Hongrie (quatre), la France (deux), la Russie (un) et l'Italie (un). Il s'agit des principales puissances européennes, bien que certains États, tels que le Portugal et les Pays-Bas, ne fassent pas partie du groupe²⁸. Les conférenciers réunis à Bruxelles sont en tout cas réputés être de bons connaisseurs de la géographie africaine, dans la limite des savoirs acquis jusque-là en Europe²⁹. Parmi ces connaisseurs, on trouve d'importants explorateurs, à l'image des savants allemands Gustav Nachtigal, Gerhard Rohlfs et Georg Schweinfurth (ce dernier étant au sommet de sa notoriété publique en 1876) ou encore des officiers britanniques Verney Lovett Cameron et James Augustus Grant (particulièrement appréciés – surtout le premier – par Léopold II). À leurs côtés, il y a des notables politiques, comme Leopold Friedrich von Hofmann, ministre des Finances de l'empire austro-hongrois, et Henry Bartle Frere, vice-président du Conseil de l'Inde britannique. La délégation de la Grande-Bretagne – la

²⁴ Réunion préparatoire des membres belges de la future Conférence géographique de Bruxelles...

²⁵ Les rapports officiels de ce rendez-vous international, dont une brochure imprimée en 1876 à l'Académie royale de Belgique par F. Hayez (portant pour titre *Conférence géographique de Bruxelles*) et un volume manuscrit décoré à la main par le peintre armoriste H. Alexis (intitulé *À Sa Majesté Léopold II, Roi des Belges. Promoteur de l'œuvre pour la civilisation de l'Afrique centrale*), se trouvent in APR, Grand Marechal de la Cour, 583 et 723. Voir également l'ouvrage commémoratif et publicitaire de BANNING 1877.

²⁶ ROEYKENS 1976, p. 395.

²⁷ ROEYKENS 1956, p. 195-197.

²⁸ Ces deux pays, tout comme la Suisse et surtout les États-Unis (les Américains ne font évidemment pas partie de l'Europe), prennent quand même part au projet léopoldien en 1877 une fois que celui-ci sera officiellement lancé. Pour une analyse touchant à la fois leur exclusion initiale et leur participation suivante, voir ROEYKENS 1957 (Portugal) ; FRANNSENS 1976 (Pays-Bas) ; BONTINCK 1976 (États-Unis) ; ROSSINELLI 2017b (Suisse).

²⁹ DENIS 1976.

plus nombreuse après celle de la Belgique – englobe d'importants capitalistes, souvent engagés dans la philanthropie urbaine et coloniale, tels que William Mackinnon, Thomas Fowell Buxton et Harry Verney. N'oublions pas, enfin, les dirigeants des principales associations géographiques, comme les présidents Ferdinand von Richthofen (Berlin), Rutherford Alcock (Londres), Camille Clément de La Roncière-Le Noury (Paris), Ferdinand von Hochstetter (Vienne), le vice-président Peter Semenow (Saint-Pétersbourg) et le président honoraire Cristoforo Negri (Rome)³⁰. Malgré quelques absents, la plupart des personnes choisies par Léopold II sont là³¹. L'hôte royal, dans la soirée du 11 septembre 1876, peut donc commencer à préparer, avec l'aide de ses proches collaborateurs, une ambiance optimale pour le déroulement de la Conférence qui débute le lendemain³².

Le jour d'après, le monarque belge ouvre la première séance avec un discours imprégné d'ambitions philanthropiques. Souhaitant la bienvenue à ses invités, il affirme solennellement :

*«Le sujet qui nous réunit aujourd'hui est de ceux qui méritent au premier chef d'occuper les amis de l'humanité. Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait point encore pénétré [...] c'est, j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès.»*³³

Après quoi, il revient sur un double aspect, pour lui, essentiel. Premièrement, le facteur de la collaboration internationale :

*«Messieurs, parmi ceux qui ont le plus étudié l'Afrique, bon nombre ont été amenés à penser qu'il y aurait avantage pour le but commun qu'ils poursuivent à ce que l'on pût se réunir et conférer en vue de régler la marche, de combiner les efforts, de tirer parti de toutes les ressources.»*³⁴

En second lieu, la centralité qu'il faut attribuer à Bruxelles :

«Il m'a paru que la Belgique, État central et neutre, serait un terrain bien choisi pour une semblable réunion [...] Ai-je besoin de dire qu'en

³⁰ VANDERSMISSEN 2008, p. 457.

³¹ Sur l'organisation pratique de la Conférence, y compris les invitations, qui comprend un total de trente-six personnes le 12 septembre 1876 (elles seront trente-huit le 14), voir VANDEWOUDE 1976.

³² ROEYKENS 1956, p. 195-197.

³³ Allocution de Léopold II, 12 septembre 1876, in *Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles : Hayez, 1876, p. 4. Brochure conservée in APR, Grand Marechal de la Cour, 583.

³⁴ Allocution de Léopold II, 12 septembre 1876...

vous conviant à Bruxelles je n'ai pas été guidé par des vues égoïstes. Non, Messieurs : si la Belgique est petite, elle est heureuse et satisfaite de son sort. Je n'ai d'autre ambition que de la bien servir [et] je serais heureux que Bruxelles devînt en quelque sorte le quartier général de ce mouvement civilisateur. »³⁵

Cela dit, Léopold II reprend presque à la lettre les trois points illustrés dans son invitation³⁶, constituant les objets de discussion de la Conférence : désignation des « *bases d'opération* » sur les côtes africaines pour pénétrer l'intérieur de l'Afrique ; choix des emplacements où fonder des postes d'accueil pour les voyageurs et à organiser comme des « *stations hospitalières, scientifiques et pacificatrices* » ; création d'un « *comité international et central* » entouré de « *comités nationaux* » pour exécuter l'ensemble du projet³⁷.

Élu par acclamation président de la Conférence (la vice-présidence, en revanche, est donnée aux dirigeants des sociétés de géographie), Léopold II gère avec tact et maîtrise les trois jours de travaux. Ayant déjà préparé les délégués belges à jouer un rôle formellement marginal (pas de prises de position directes) mais informellement important (canalisation des propos d'autrui dans le sens voulu par le roi), l'hôte royal ne manque pas de s'appuyer sur des personnalités étrangères, préalablement d'accord avec lui, pour diriger l'assemblée vers les résolutions souhaitées : les délégations allemande et russe, par exemple, arrivent à neutraliser les ambitions politiques avancées par les représentants franco-britanniques³⁸.

Ces derniers, voulant protéger leurs possessions territoriales et leurs sphères d'influence en Afrique d'un quelconque expansionnisme étranger – allemand en particulier –, tentent de prendre Léopold II à contre-pied et insistent sur la prétendue nécessité de faire appel aux gouvernements pour réaliser ses vues. Discutant, lors de la séance du 12 septembre 1876, des « *bases d'opération* » à établir en terres africaines, le président de la RGS indique qu'« *il faudrait créer une grande station à Ujiji* » et que, pour ce faire, « *Sa Majesté [le roi des Belges] pourrait*

³⁵ Allocution de Léopold II, 12 septembre 1876...

³⁶ Lettre d'invitation de Léopold II à la Conférence géographique de Bruxelles, juillet 1876, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (4), annexe au document 3.

³⁷ Allocution de Léopold II, 12 septembre 1876, in *Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles : Hayez, 1876, p. 5. Brochure conservée in APR, Grand Marechal de la Cour, 583.

³⁸ Sur le rôle de la Russie, voir ROEYKENS 1976, p. 396-397. Celui de l'Allemagne sera explicité plus bas dans mon texte.

y établir une autorité consulaire»³⁹, comme s'il n'était pas au courant qu'une telle démarche, en Belgique, mettrait sérieusement à mal l'initiative léopoldienne. Un autre membre de la délégation britannique suggère «*de s'adresser aux gouvernements anglais et français*» pour qu'ils envoient, aux alentours de Zanzibar, une «*expédition [de reconnaissances des] côtes : une fois le port choisi, on en ferait un territoire européen sous un drapeau quelconque*»⁴⁰. Devant ces propos, le roi des Belges évite d'entrer en matière : il se limite, comme il le fait tout au long de la Conférence, à résumer les positions émises (en l'occurrence, il constate l'unanimité exprimée par l'assemblée «*quant à l'utilité qu'il y aurait d'établir en Afrique des stations scientifiques et hospitalières*»)⁴¹.

Le jour suivant, La Roncière-Le Noury, président de la SGP, souhaite – se faisant «*interprète des vues françaises*» – que «*les gouvernements [viennent] en aide à l'entreprise*» : pour lui, «*leur concours sur certains points est indispensable*» et «*parfois même ils pourraient prendre l'initiative*»⁴². Si les représentants de la France appuient le point de vue de la Grande-Bretagne à propos d'une intervention gouvernementale, ils désamorcent toutefois l'idée de fonder, sur les côtes orientales de l'Afrique, un territoire portuaire sous contrôle présumé britannique⁴³. Pour les Français, la priorité est non seulement d'éloigner autant que possible le champ d'action de la Conférence des côtes occidentales (là où se dirigent les efforts exploratoires tricolores, notamment dans le bassin de l'Ogooué), mais aussi d'éviter la mainmise britannique sur les terres de l'est (par la création de ports nouveaux)⁴⁴. «*Ce n'est pas tant le port qui est l'élément*

³⁹ Première séance plénière, 12 septembre 1876, in *Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles : Hayez, 1876, p. 10. Brochure conservée in APR, Grand Marechal de la Cour, 583.

⁴⁰ Première séance plénière, 12 septembre 1876..., p. 10-11. L'intervention est de l'officier Leopold Heath.

⁴¹ Première séance plénière, 12 septembre 1876..., p. 11.

⁴² Deuxième séance plénière, 13 septembre 1876, in *Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles : Hayez, 1876, p. 14-15. Brochure conservée in APR, Grand Marechal de la Cour, 583.

⁴³ L'Afrique orientale est un concept géographiquement très large. Selon l'acceptation donnée par l'historien Henri Wesseling (qui en exclut volontairement la Corne), l'est africain peut s'identifier, pour «*la période antérieure à la colonisation*», dans «*la sphère d'influence [du Sultanat] de Zanzibar en Afrique*» ; considérant «*la période coloniale*», en revanche, «*il s'agit de l'Afrique orientale anglaise et allemande*» ; aujourd'hui, enfin, ce sont les territoires occupés par «*le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda et le Burundi*» (WESSELING 1996, p. 181). Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, l'Afrique orientale est largement pénétrée par les explorateurs de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, qui, dans leurs voyages, poursuivent des buts à la fois scientifiques et antiesclavagistes (voir HUGUES 2011, p. 15-19). Les Britanniques gardent cependant un certain contrôle politique sur l'ensemble de ces terres (voir BUTLIN 2009, p. 62-64), avant que les Allemands ne s'en emparent – partiellement – au milieu des années 1880 (voir BRUNSCHWIG 2009, p. 69-79).

⁴⁴ ROEYKENS 1956, p. 234-235.

essentiel», affirme La Roncière-Le Noury, «*c'est plutôt la route dont il est le point de départ*»: à ce propos, dit-il, «*on pourrait se contenter, provisoirement, du port de Bagamojo*» (en Tanzanie)⁴⁵.

Deux ordres de réactions suivent la prise de position française. Avant tout, l'idée d'avoir affaire à une «*intervention des gouvernements*» est combattue par les Allemands: Nachtigal rappelle que «*telle ne paraît pas être la pensée qui a présidé à la convocation de la Conférence*»⁴⁶. À la suite de cette protestation, Léopold II – sur proposition du délégué autrichien Hofmann et avec l'accord de l'assemblée – interrompt la séance afin que les conférenciers, réunis en «*comité mixte*», puissent trouver un terrain d'entente pour garder le caractère privé du projet tout en n'excluant pas *a priori* d'éventuelles implications étatiques⁴⁷. En second lieu, les Britanniques, très actifs lors de la séance du jour précédent, se tiennent désormais à l'écart des débats, comme s'ils savaient que, ne pouvant plus compter sur l'appui de la France pour la question portuaire, leurs visées expansionnistes, dans le cadre de l'initiative léopoldienne, n'auraient plus de chances d'aboutir⁴⁸.

Alors que les conférenciers étrangers travaillent à la rédaction d'une résolution adéquate pour «*fusionner dans un système transactionnel*» les vues divergentes, mais aussi pour choisir l'emplacement des «*points d'appui et de refuge [des] voyageurs*»⁴⁹, les délégués belges se réunissent séparément pour faire le point de la situation⁵⁰. La discussion entre les représentants de la Belgique tourne autour de la question de la «*nationalisation des postes*», défendue par Banning et combattue par ses collègues. Rien de nouveau n'est dit à ce sujet, si ce n'est qu'un membre de la délégation belge «*voudrait voir le drapeau de la Croix-Rouge placé sur tous les postes*» comme symbole de la philanthropie internationale (quoique, «*de l'avis de tous*», ces derniers auront un «*cachet militaire*» avec des «*fusils*» et des «*tireurs*»). La crainte communément partagée, à l'exception de Banning, est «*de voir surgir des rivalités et même des luttes*

⁴⁵ Deuxième séance plénière, 13 septembre 1876, in *Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles: Hayez, 1876, p. 14. Brochure conservée in APR, Grand Marechal de la Cour, 583.

⁴⁶ Deuxième séance plénière, 13 septembre 1876..., p. 15.

⁴⁷ Deuxième séance plénière, 13 septembre 1876..., p. 15.

⁴⁸ ROEYKENS 1956, p. 232-233.

⁴⁹ Deuxième séance plénière, 13 septembre 1876..., p. 15. Brochure conservée in APR, Grand Marechal de la Cour, 583.

⁵⁰ Réunion des délégués belges à la Conférence de géographie, 13 septembre 1876, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (4), document 8.

*entre les postes s'ils appartiennent chacun à une nation déterminée*⁵¹. L'enjeu est cependant un autre, à savoir quelle place occuperait la Belgique dans la fondation des stations⁵².

À la reprise de la Conférence, aucune mention n'est faite par Léopold II de la réunion susmentionnée. Le roi se limite à déclarer que le «*groupe belge a cru devoir s'abstenir*» des discussions du «*comité mixte*» afin d'en «*laisser exclusivement l'initiative aux représentants des [autres] États*», ces derniers étant bien plus compétents en la matière que les siens⁵³. Or, le texte résolutif proposé, au-delà des aspects purement géographiques (délimitation des territoires à pénétrer et localisation des futures «*bases d'opération*»), ne parle pas d'interventions gouvernementales, ni même de créations portuaires⁵⁴. Si la délégation britannique, avec une attitude désormais résignée, ne réagit pas face à ces manques, et propose même de passer aux questions suivantes, le délégué français La Roncière-Le Noury ne lâche pas prise : il insiste pour que la Conférence accepte noir sur blanc «*le concours de toutes les initiatives publiques ou privées*» utiles à «*seconder l'exécution de ses desseins*»⁵⁵. La proposition du président de la SGP finit par être acceptée, mais avec une formulation suffisamment floue pour que le caractère privé du projet léopoldien ne soit pas compromis. Les rédacteurs du texte, en outre, obligés, sur pression française, de modifier leur manuscrit, profitent de l'occasion pour inclure un point qui, aux yeux de Léopold II, revêt une importance capitale : la possibilité, pour sa future organisation, de programmer et d'exécuter des voyages exploratoires (tandis qu'au début elle devait se limiter à créer des postes hospitaliers)⁵⁶. Dans le paragraphe ajouté à la résolution finale, on peut lire que la Conférence fait appel

*« au bon vouloir et à la coopération de tous les voyageurs qui entreprendront des explorations scientifiques en Afrique, qu'ils voyagent ou non sous les auspices de la Commission internationale instituée par ses soins. »*⁵⁷

⁵¹ Réunion des délégués belges à la Conférence de géographie, 13 septembre 1876... Le délégué belge qui propose le drapeau de la Croix-Rouge – une question qui sera reprise l'année suivante (voir chapitre 4.3) – est Émile de Laveleye, professeur d'économie politique à l'Université de Liège.

⁵² ROEYKENS 1956, p. 186-193.

⁵³ Deuxième séance plénière, 13 septembre 1876..., p. 16. Brochure conservée in APR, Grand Marechal de la Cour, 583.

⁵⁴ Rapport présenté par M. Maunoir au nom du comité mixte, 13 septembre 1876 (annexe C à la deuxième séance plénière), in *Conférence géographique de Bruxelles...*, p. 25-26.

⁵⁵ Deuxième séance plénière, 13 septembre 1876, in *Conférence géographique de Bruxelles...*, p. 16.

⁵⁶ ROEYKENS 1976, p. 400-403.

⁵⁷ Décisions finales de la Conférence : déclaration au sujet des stations, 14 septembre 1876, in *Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles : Hayez, 1876, p. 38. Brochure conservée in APR, Grand Marechal de la Cour, 583.

Or, la «*formation d'une Commission internationale*» est discutée le lendemain, soit le 14 septembre 1876, dans une séance presque exclusivement consacrée à la structure associative que l'organisation léopoldienne doit emprunter. Sur invitation du roi, le délégué russe Semenow présente «*les bases de l'institution*» étudiées le jour précédent par un groupe de travail de la Conférence⁵⁸. Au-delà de la constitution d'une «*Commission internationale*», l'ébauche statutaire soumise à l'assemblée prévoit la création de «*Comités nationaux qui se tiendront en rapport avec [ladite] Commission*» (art. 1)⁵⁹. Immédiatement, Léopold II, soucieux de bien régler la marge de manœuvre de l'organisation conçue par lui-même, fait remarquer que

«*le texte du projet ne détermine pas, d'une façon précise, les rapports et la position respective de la Commission internationale et des Comités nationaux. La première sera-t-elle purement le mandataire des autres ?*»⁶⁰

Cette remarque ouvre «*un échange de vues*» qui mène le groupe de travail chargé de rédiger les statuts à revenir sur leur ébauche, notamment pour mieux définir les rôles de la «*Commission internationale*» et des «*Comités nationaux*»⁶¹. Suivant les modifications apportées, ces derniers, organisés «*d'après le mode qui leur paraîtra préférable*» (art. 2), poursuivront «*le but de centraliser, autant que possible, les efforts faits par leurs nationaux*» afin de «*faciliter [...] l'exécution des résolutions de la Commission*» (art. 1). Ainsi, les «*Comités nationaux*», bien que totalement autonomes, seront subordonnés à la «*Commission internationale*», celle-ci étant «*composée des présidents des principales sociétés de géographie [et] de deux membres choisis par chaque Comité national*» (art. 3)⁶². Le reste du règlement ne subit pas de modifications majeures, à part quelques précisions – suggérées par Léopold II⁶³ – sur les compétences du «*président*» : selon la formule finale, ce dernier aura «*la faculté d'admettre dans l'association les pays qui n'étaient pas représentés*

⁵⁸ Troisième séance plénière, 14 septembre 1876, in *Conférence géographique de Bruxelles...*, p. 28.

⁵⁹ Projet de résolutions, 14 septembre 1876 (annexe A à la troisième séance plénière), in *Conférence géographique de Bruxelles...*, p. 33.

⁶⁰ Troisième séance plénière, 14 septembre 1876, in *Conférence géographique de Bruxelles...*, p. 29.

⁶¹ *Conférence géographique de Bruxelles...*

⁶² Décisions finales de la Conférence: résolutions concernant le système d'organisation, 14 septembre 1876, in *Conférence géographique de Bruxelles...*, p. 39.

⁶³ Troisième séance plénière, 14 septembre 1876, in *Conférence géographique de Bruxelles...*, p. 30.

à la Conférence» (art. 4) et «de compléter la Commission internationale en y ajoutant des membres effectifs et des membres d'honneur» (art. 5)⁶⁴.

L'organisation que la Conférence est en train de constituer se présente donc comme une sorte de fédération associative, où les différents pays, réunis en «Comités nationaux», travaillent pour le compte d'une «Commission internationale» afin de lui fournir un soutien à la fois matériel et intellectuel dans le but «d'explor[er] et de civilis[er] l'Afrique centrale». Rassemblée sur «appel du président» (art. 8), la «Commission internationale» se charge, quant à elle, de diriger «les entreprises et les travaux tendant à atteindre [ce] but» ainsi que de «gérer les fonds» provenant des «Comités nationaux», des «gouvernements» ou encore des «particuliers» (art. 6). Ici, entre en scène un organe supplémentaire : le «Comité exécutif». Ce dernier, «constitué auprès du président», a pour tâche d'exécuter l'ensemble des décisions prises par les dirigeants de l'organisation. Il est «composé de trois ou quatre membres désignés préalablement par la Conférence actuelle et, plus tard, par la Commission internationale» (art. 7). Enfin, le «président» a la faculté de désigner «un secrétaire général qui, par le fait même de sa nomination, devien[t] membre de la Commission internationale et du Comité exécutif» (art. 9)⁶⁵.

Immédiatement après l'approbation des articles statutaires que l'on vient de survoler, l'assemblée nomme unanimement Léopold II à la présidence de l'organisation (à la tête, donc, de la «Commission internationale» et du «Comité exécutif») pour la durée formelle d'une année⁶⁶. Sont également élus, en qualité de membres du «Comité exécutif», un Britannique, un Français et un Allemand⁶⁷, auxquels le roi ajoute par la suite l'un de ses proches collaborateurs, le diplomate belge Jules Greindl, avec la fonction de «secrétaire général»⁶⁸. Annonçant que la session inaugurale du «Comité exécutif qui vient d'être constitué» aura lieu le lendemain, Léopold II, avec le plus grand soulagement, peut déclarer close, en début d'après-midi, la

⁶⁴ Décisions finales de la Conférence : résolutions concernant le système d'organisation, 14 septembre 1876, in *Conférence géographique de Bruxelles...*, p. 39.

⁶⁵ Décisions finales de la Conférence..., p. 39-40.

⁶⁶ Troisième séance plénière, 14 septembre 1876, in *Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles : Hayez, 1876, p. 30. Brochure conservée in APR, Grand Marechal de la Cour, 583.

⁶⁷ Il s'agit d'Henry Bartle Frere (Grande-Bretagne), de Gustav Nachtigal (Allemagne) et d'Armand de Quatrefages (France).

⁶⁸ ROEYKENS 1955, p. 159-178. Sur cet acteur, voir CAMBIER René, «Greindl (Jules-Xavier-Charles-Joseph-Léonard, baron puis compte)», in *BCB*, vol. 3, 1952, p. 383-385.

Conférence géographique de Bruxelles, l'événement marquant le début de son entreprise impérialiste en Afrique⁶⁹.

La création de l'Association internationale africaine (AIA) et des Comités nationaux

L'organisation constituée à l'issue de la réunion bruxelloise de 1876 est baptisée Association internationale africaine (AIA)⁷⁰. Pour reprendre les métaphores proposées par Banning dans son ouvrage propagandiste *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*⁷¹, la structure triangulaire attribuée à l'AIA voit dans la « *Commission internationale* » un parlement, dans le « *Comité exécutif* » un gouvernement et dans les « *Comités nationaux* » une base populaire⁷².

Le projet léopoldien est désormais officiellement lancé. Le roi des Belges se trouve à la tête d'une organisation internationale qui s'occupe de philanthropie coloniale en Afrique centrale. Faisant appel à la recherche scientifique d'un côté et à la lutte antiesclavagiste de l'autre, Léopold II mobilise un argumentaire bien connu au sein des cercles colonialistes européens et tout particulièrement des sociétés de géographie.

Le plan d'action de l'AIA en terres africaines prévoit la fondation d'une série de stations hospitalières par des voyageurs en petit nombre. Les premières sont prévues, de préférence, le long d'itinéraires déjà connus, comme les routes empruntées par les marchands d'esclaves ; les suivantes, vers l'intérieur du continent. Il faut une distance plus ou moins équilibrée d'une base à l'autre afin d'établir des connexions régulières (technique déjà utilisée au Soudan et au Gabon)⁷³. Ces stations ne doivent pas être uniquement des lieux de logement, de ravitaillement ou encore

⁶⁹ Troisième séance plénière, 14 septembre 1876, in *Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles : Hayez, 1876, p. 32. Brochure conservée in APR, Grand Marechal de la Cour, 583.

⁷⁰ Je n'ai pas trouvé de document attestant officiellement l'adoption du nom Association internationale africaine (pourtant si rapidement répandu dans la presse et dans les milieux intéressés au projet léopoldien). Ce dernier serait l'abrégié d'un intitulé plus long, parfois variable : Association internationale pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique ou encore Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale, comme l'indique implicitement Emile Banning dans l'ouvrage que je mentionne ci-dessous.

⁷¹ Édité par Charles Muquardt, à Bruxelles, en 1877.

⁷² BANNING 1877, p. 102-105.

⁷³ Voir par exemple DENIS 1976, p. 36 ; MAXIMY et BRUGAILLÈRE 1986, p. 49 ; ROEYKENS 1955, p. 114 ; VELLUT 2017, p. 26.

d'observation pour les voyageurs occidentaux : leur fonction est aussi, et surtout, celle de « civiliser » les peuples autochtones⁷⁴. Pour ce faire, la présence des missions et du commerce est bienvenue, voire requise, sans toutefois que les stations ne deviennent des bases missionnaires ou des comptoirs commerciaux. S'appuyant sur ce réseau stationnaire, l'AIA, à côté d'autres organisations qui poursuivent les mêmes objectifs, se charge de financer et de diriger des voyages d'exploration dans les terres « inconnues » du continent africain⁷⁵. Quant au plan d'action en Europe, il consiste à recueillir des fonds dans les différents pays – à transmettre par la suite à Bruxelles, siège central de l'association – afin de réaliser les ambitions poursuivies. Le recueil des fonds est l'affaire des Comités nationaux, qui, organisés de manière indépendante, ont pour but de propager, par le biais de la presse ou par d'autres moyens de leur choix, les principes prétendument scientifiques et humanitaires de l'œuvre internationale présidée par Léopold II. Sur appel du président, les Comités nationaux de l'AIA se font représenter dans la capitale belge par deux délégués. Ces derniers, siégeant à côté des présidents des sociétés de géographie qui ont participé à la Conférence géographique de 1876, forment la Commission internationale, soit l'organe directeur de l'association. Les décisions prises par ladite Commission sont par la suite transmises au cercle très restreint qu'est le Comité exécutif, siégeant également à Bruxelles, chargé de les appliquer du point de vue pratique.

Entre l'automne 1876 et le printemps 1877, on assiste, en Europe, à la création de plusieurs Comités nationaux de l'AIA. La Belgique passe en premier, le 6 novembre 1876 à Bruxelles. Elle est suivie par l'Allemagne, à Berlin, le 18 décembre et par l'Autriche, à Vienne, le 29. En mars 1877, c'est le tour de la France, le 24 à Paris, puis du Portugal, le 27 à Lisbonne. Le mois suivant, des Comités nationaux sont créés en Russie, en Suisse et aux Pays-Bas, respectivement à Saint-Pétersbourg le 6 avril, à Genève le 24 et à La Haye le 27. S'ajoutent, enfin, l'Italie à Rome, le 21 mai, la Hongrie à Budapest, le 23, et l'Espagne à Madrid, le 30. N'oublions pas le seul pays extra-européen de cette liste : les États-Unis, avec la fondation

⁷⁴ Il faut remarquer que les conférenciers réunis à Bruxelles en 1876 ne précisent jamais de quelle manière le réseau stationnaire de la future AIA exercerait une influence soi-disant « civilisatrice », notamment en matière abolitionniste (un sujet vite délaissé par Léopold II lors de la Conférence). Voir ROEYKENS 1956, p. 223-227 et 248-251.

⁷⁵ Le manque de connaissances des terres en question ne concerne évidemment pas les peuples autochtones.

du Comité américain le 8 mai 1877 à New York. La Grande-Bretagne, en revanche, n'est pas au rendez-vous (j'y reviendrai)⁷⁶.

Il est intéressant de s'arrêter brièvement sur quelques-uns de ces comités. Il ne s'agit pas d'en analyser le fonctionnement, mais plutôt d'illustrer comment derrière le paravent d'une philanthropie coloniale prétendument internationale se cachent des visées économique-politiques imprégnées de nationalisme. Pour ce faire, je m'intéresserai tout d'abord à la Belgique : fondant le premier Comité national de l'AIA, la bourgeoisie belge demeure la plus proche de Léopold II dans son dessein africain. Je me pencherai ensuite sur l'attitude des deux grandes puissances coloniales de l'époque : la France d'un côté, qui adhère formellement à l'AIA, et la Grande-Bretagne de l'autre, qui s'en éloigne. Enfin, une attention particulière sera consacrée à l'Italie, qui, tout comme les autres pays impliqués dans l'initiative léopoldienne, essaye de consolider sa propre position en Afrique. Ce tour d'horizon permettra non seulement de mettre en lumière l'une des contradictions majeures de l'impérialisme du XIX^e siècle – à savoir le rapport constant entre alliance et rivalité⁷⁷ –, mais aussi de mieux cerner le cas helvétique, qui, contrairement à ce qu'affirment certains historiens⁷⁸, présente, lui aussi, d'importantes ambitions expansionnistes.

Le Comité belge de l'AIA est fondé à l'initiative du roi au lendemain de la Conférence géographique de Bruxelles. Après avoir chargé Banning et Lambermont de rédiger des statuts pouvant être soumis en tant que modèle aux autres bourgeoisies européennes, Léopold II fixe la séance de constitution dudit comité pour le 6 novembre 1876. Devant une assemblée d'importantes personnalités politiques, économiques et militaires du pays⁷⁹, il ouvre la réunion faisant la part belle à l'exploration scientifique

⁷⁶ Indications essentiellement tirées d'un manuscrit transmis à tous les comités nationaux de l'AIA en juin 1879 par le secrétaire général de l'association, qui, à cette époque, est l'officier belge Maximilien Strauch : Association internationale africaine. Situation générale au 12 juin 1879, in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 548.

⁷⁷ Dans le cadre du projet léopoldien de 1876, une convergence d'intérêts se manifeste (relevant de l'aspect collaboratif entre acteurs pouvant exercer une domination), mais les parties prenantes agissent en fonction de leurs propres intérêts (on trouve ici l'aspect concurrentiel, où chacun des potentiels dominateurs essaye de prévaloir sur l'autre). Pour un approfondissement théorique sur ce type de contradiction, voir KATZ 2014, p. 19-22.

⁷⁸ Je me réfère, en particulier, à l'historienne Marie-Claire Berguer, pour qui « *l'intervention suisse [dans le projet léopoldien] est absolument gratuite et sans espoir quelconque d'en retirer quelque chose, tant au point de vue financier qu'au point de vue territorial* » (BERGUER 1958, p. 45).

⁷⁹ Il serait trop long d'énumérer ici les quelques dizaines d'adhérents initiaux du comité belge de l'AIA. Je me limite donc à signaler le prince Philippe, frère de Léopold II et comte de Flandre (élu à la présidence dudit comité), les ministres Hubert Dolez et Jules d'Anethan (vice-présidents) et le haut officier Jean-Baptiste Liagre (délégué), sans oublier certains « fidèles » du roi comme le baron

et à l'abolition de la traite en Afrique, qui sont les buts officiels de l'AIA. Le programme immédiat de l'association, annonce le roi, est d'établir des stations hospitalières sur les routes parcourues par les marchands d'esclaves à l'est du continent. Cela permettrait non seulement de pénétrer l'intérieur de l'Afrique, mais aussi de fournir des points d'appui aux missions et au commerce : deux facteurs indispensables à la « civilisation », mais pas directement pris en charge par l'AIA. La prudence sur ces derniers points est toujours de mise pour le roi⁸⁰.

Cela dit, les statuts adoptés par le Comité belge se fixent pour objectif de

« A. Vulgariser en Belgique, par la parole et par la presse, les connaissances de toute nature se rapportant au but que l'Association internationale a en vue ; B. Organiser une souscription nationale et centraliser les ressources de toute espèce qui seront mises à sa disposition pour l'exécution [de son] programme. » (art. 2)⁸¹

Le comité s'applique immédiatement à tenir ses engagements. En juin 1877, à l'aube de la première – et seule – réunion de la Commission internationale de l'AIA, le Comité belge dispose de presque 300 000 francs récoltés parmi ses adhérents⁸². Deux ans plus tard, le montant versé aux caisses centrales de l'AIA a plus que doublé⁸³. Il s'agit d'un capital remarquable comparativement aux sommes mises à disposition par les autres Comités nationaux : en juin 1879, les 12 000 francs donnés par les Allemands (suivis par les Hollandais avec 10 000 et par les Hongrois avec 7 000) ne peuvent nullement rivaliser avec les 600 000 francs des Belges⁸⁴. L'argent ainsi récolté par les dirigeants de l'AIA, à Bruxelles, est

Auguste Lambermont (délégué) ou encore le diplomate Jules Greindl (secrétaire). Voir « La Conférence géographique de Bruxelles et l'Association internationale africaine », in *Bulletin* de la SRBG, vol. 1, 1877, p. 396.

⁸⁰ ROEYKENS 1958, p. 129-132 et 134-136.

⁸¹ Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale. Comité national belge, sans date, p. 5-6. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 537.

⁸² « La Conférence géographique de Bruxelles et l'Association internationale africaine » in *Bulletin* de la SRBG, vol. 1, 1877, p. 398.

⁸³ Association internationale africaine. Situation générale au 12 juin 1879, document signé par Maximilien Strauch, p. 23, in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 548.

⁸⁴ Association internationale africaine..., p. 7, 12, 17, 23, 37 et 41. Ce document ne signale pas, à l'exception de l'Autriche (6 000 francs) et de la Suisse (5 000 francs), l'argent versé par les autres comités nationaux de l'AIA, comme celui de la Russie, des États-Unis ou encore de la France. Je reviendrai au chapitre suivant sur l'engagement financier helvétique, qui se monte finalement à 8 000 francs.

placé à des taux de rendement fixe (3 à 4%)⁸⁵ afin d'assurer à l'association léopoldienne, en tout cas pour les années 1870, un solde comptable positif⁸⁶. L'apport économique belge s'avère donc, dès le départ, très important pour le lancement des premières expéditions de l'AIA⁸⁷.

En ce qui concerne le côté propagandiste, l'effort fourni par les Belges n'est pas moins important. Comme on l'a vu, la Conférence de Bruxelles et ses résolutions s'adressent aux milieux d'études géographiques dans leur ensemble. Les personnalités adhérant à l'initiative léopoldienne sont souvent les mêmes qui dirigent les sociétés de géographie. Dans ce cadre, il est parfois difficile de distinguer dans quelle mesure les Comités nationaux de l'AIA, fréquemment fondés au sein des associations géographiques, agissent de manière indépendante, ou, au contraire, délèguent (plus ou moins tacitement) une partie de leurs tâches aux sociétés de géographie, notamment celles liées aux activités de propagande. La division du travail est floue, et la Belgique, dans ce contexte, ne fait pas exception.

S'il est vrai que le Comité belge de l'AIA est fondé à l'initiative du roi, indépendamment de la SRBG (soit le cercle bruxellois de géographie), il est également vrai que cette dernière est mise sur pied, le 27 août 1876, par des acteurs qu'on retrouve à la fois dans la Conférence de Bruxelles (en septembre), comme le politicien Charles Saintelette, et dans la séance constitutive du Comité en question (en novembre), à l'image du lieutenant général Jean-Baptiste Liagre⁸⁸. Ce dernier, élu représentant officiel des Belges auprès de la Commission internationale de l'AIA⁸⁹, n'est rien d'autre que le président-fondateur de la SRBG, laquelle, dans sa réunion

⁸⁵ Les calculs de rendement sont explicités dans un manuscrit (sans auteur) de trois pages intitulé : Avoir de l'Association internationale, 1877, in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 537.

⁸⁶ L'AIA, selon un rapport adressé au roi des Belges – vraisemblablement en juin 1890 – par l'un de ses administrateurs coloniaux, aurait dépensé 97 500 francs entre 1876 et 1877, 97 200 en 1878 et 245 500 en 1879. L'année suivante, en revanche, les frais augmentent jusqu'à 479 400 francs. Voir Dépenses faites pour le compte du Comité d'études et de l'Association internationale africaine de 1876 à 1880. Annexe à la lettre de Camille Janssen à Léopold II, sans date, in APR, Cabinet du Roi, Expansion, 65.

⁸⁷ J'appuie ici le point de vue de l'historien Guy Vanthemsche, pour qui, contrairement aux thèses soutenues par « *l'historiographie traditionnelle* », Léopold II, dans le lancement de « *son entreprise congolaise* », n'était pas un « *homme seul* », puisque « *la Belgique avait bel et bien secrété des groupes d'intérêts coloniaux* » – un « *milieu engendré par l'action du roi* » lui-même – « *bien avant que le Congo ne devienne officiellement une colonie belge* » (VANTHEMSCHE 2017, p. 36).

⁸⁸ Procès-verbaux du comité d'organisation de la SRBG, séance du 27 août 1876, in ASRBG, sans cote. Sur les deux acteurs mentionnés, voir DEWAELEHENS Rose, « Saintelette (Charles-Xavier) », in *BCB*, vol. 5, 1958, p. 723-725 et WALRAET Marcel, « Liagre (Jean-Baptiste-Joseph) », in *BCB*, vol. 3, 1952, p. 552-555.

⁸⁹ Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale. Comité national belge, sans date, p. 9-10. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 537.

préparatoire, exprime le souhait de s'occuper (à côté du progrès scientifique de la géographie) «*d'émigration et de colonisation: ces véhicules si importants – et malheureusement tant négligés en Belgique – de la prospérité industrielle, commerciale et maritime d'un pays*»⁹⁰. Bien que ce propos finisse par être écarté du projet statutaire de la société⁹¹ – il ne figure pas non plus dans les statuts ratifiés en octobre 1876⁹² –, la SRBG s'engage, dès ses débuts, à soutenir activement l'entreprise léopoldienne en Afrique⁹³. D'importants apologistes de Léopold II émergent au sein de cette société, comme le géographe-historien Jean du Fief ou encore le journaliste-cartographe Alphonse-Jules Wauters⁹⁴. Ce dernier sera à la tête, dès 1884, d'une revue de propagande coloniale, le *Mouvement géographique*, ouvertement ralliée à l'empire léopoldien sur le point d'être constitué⁹⁵. Au-delà de la SRBG, une autre société de géographie est fondée en Belgique dans le sillage de la Conférence géographique de 1876: celle d'Anvers. Mise sur pied, après quelques mois de préparation, le 14 janvier 1877, elle jouit, de temps en temps, de la présence de Léopold II dans ses manifestations⁹⁶. Ce dernier, pendant longtemps, porte le titre de président d'honneur de la société, tandis que la présidence effective est confiée à Henri-Emmanuel Wauwermans (haut gradé de l'armée belge)⁹⁷. Les cinq Anversoises qui font partie du Comité belge de l'AIA sont également élus membres honoraires de la société⁹⁸.

Or, l'ensemble de ce milieu d'études géographiques, bien que formellement indépendant, est clairement relié à Léopold II et à sa structure associative: la tâche de propager en Belgique «*les connaissances de toute nature se rapportant au but [de] l'Association internationale*»⁹⁹ retombe donc, presque naturellement, sur les sociétés bruxelloise et anversoise.

⁹⁰ Procès-verbaux du comité d'organisation de la SRBG, séance du 27 août 1876, in ASRBG, sans cote.

⁹¹ Société de géographie de Belgique. Projet de statuts, sans date, in ASRBG, sans cote.

⁹² *Société belge de géographie. Statuts*, Bruxelles: Vanderauwera, 1876. Brochure conservée in ASRBG, sans cote.

⁹³ NICOLAÏ 1994, p. 56-57.

⁹⁴ Sur ces acteurs, voir CAMBIER René, «Fief (du) (Jean Baptiste Antoine Joseph)», in *BCB*, vol. 1, 1948, p. 372-373 et «Wauters (Alphonse-Jules)», in *BCB*, vol. 2, 1951, p. 969-972.

⁹⁵ HENRY 2008.

⁹⁶ NICOLAÏ 2004, p. 58.

⁹⁷ Sur cet acteur, voir ENGELS Alphonse, «Wauwermans (Henri-Emmanuel)», in *BCB*, vol. 3, 1952, p. 911-912.

⁹⁸ VANDERSMISSEN 2008, p. 225-227. Les cinq Anversoises sont le sénateur F. J. G. de Cannart d'Hamale, le baron et armateur C. de Caters, le conseiller provincial E. Geelhand et les hommes d'affaires A. L. Lefèbvre et L. Lemmé.

⁹⁹ Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale. Comité national belge, sans date, p. 5. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 537.

C'est au travers de leurs conférences et de leurs publications qu'une bonne partie de la propagande coloniale en faveur du monarque belge a lieu. Ces sociétés se font promotrices non seulement des opportunités économique-migratoires que l'Afrique centrale semble présenter à la Belgique, mais également des apports géographiques désormais mythifiés que les Flamands du passé (à l'image de l'intellectuel Gérard Mercator, créateur de la projection cartographique portant son nom) ou encore les Belges du présent (tels qu'Ernest François Cambier, l'un des explorateurs de l'AIA) auraient fournis au progrès de la science et de l'humanité. Tout cela avec une exaltation constante de la nature soi-disant philanthropique de l'initiative royale, mais aussi du roi lui-même, présenté comme un héros qui, pour reprendre ses propres mots, va «*ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait point encore pénétré*»¹⁰⁰.

Je passe maintenant au rôle des grandes puissances, commençant par la France. À la suite d'un entretien avec Léopold II, tenu à Bruxelles en octobre 1876, l'entrepreneur et diplomate français Ferdinand de Lesseps – réalisateur, entre autres, du canal de Suez – prépare le terrain pour constituer à Paris (où il deviendra, cinq ans plus tard, président de la SGP) un Comité national de l'AIA¹⁰¹. La séance inaugurale du Comité se tient le 24 mars 1877 sous le patronage du président de l'Hexagone, Patrice de Mac Mahon, en présence de hauts représentants du monde politique, militaire, financier, éditorial et scientifique¹⁰². Le principal objectif de la réunion est l'acceptation des statuts proposés par les promoteurs. Parmi les articles statutaires adoptés, on peut lire qu'«*exposer au public français le but de l'Association [est notre] principale mission*», à côté de laquelle il y a l'organisation d'«*une souscription nationale*» visant à «*centraliser, en France, les ressources de toute espèce, telles que cotisations, fondations et dons*» (art. 2)¹⁰³. Or, la précision «*en France*»,

¹⁰⁰ Mots prononcés par Léopold II dans son discours d'ouverture de la Conférence géographique de Bruxelles (12 septembre 1876) cités in BANNING 1877, p. 123. Sur l'appui des sociétés belges de géographie à l'initiative coloniale léopoldienne et à son développement ultérieur, voir NICOLAÏ 1994 et (surtout) VANDERSMISSEN 2014.

¹⁰¹ FIERRO 1983, p. 245 ; STENGERS 1976b, p. 356.

¹⁰² Parmi les participants à la séance constitutive du comité français de l'AIA, on trouve, à titre d'exemple, le sénateur Auguste de Bastard d'Estang (également comte, colonel et graveur), les grands banquiers Edmond de Rothschild et Jacques Siegfried, l'éditeur Georges Hachette ou encore le géographe Vivien de Saint-Martin. Voir *Exposition universelle de 1878. Association internationale africaine. Section française. Entretien de M. Ferdinand de Lesseps*, Paris : Pougin, 1878, p. 14 et 16. Brochure consultée in BNF en ligne le 10 décembre 2018.

¹⁰³ Association internationale africaine. Situation générale au 12 juin 1879, document signé par Maximilien Strauch, p. 30, in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 548.

bien qu'apparemment superflue, revêt une certaine importance, puisqu'elle confère au recueil des fonds une dimension totalement nationale : nulle part n'est précisé qu'il s'agit de centraliser un maximum de ressources pour les mettre entièrement à disposition du siège central de l'AIA¹⁰⁴. Au contraire, on prévoit de « *capitalis[er]* » les souscriptions recueillies « *en titres de rente français* » : seul « *leur revenu* » sera « *affecté aux besoins de l'œuvre* », ce dernier étant « *divisé en deux parties égales* » – l'une pour Paris, l'autre pour Bruxelles – « *après prélèvement des dépenses* » (art. 9)¹⁰⁵. En gros, l'argent destiné à la Commission internationale et au Comité exécutif de l'AIA n'est que minime par rapport aux capitaux recueillis en France (autour de 40 000 francs en 1880)¹⁰⁶. En outre,

« *dans le cas où la section française de l'Association viendrait à se dissoudre, les fonds en caisse et les valeurs en portefeuille seraient versés à la Société de géographie dont le siège est à Paris.* » (art. 14)¹⁰⁷

On voit clairement que le Comité français de l'AIA, dès ses débuts, mise tout sur son indépendance, non seulement économique mais aussi opérationnelle : à côté des aspects financiers, il se charge également « *de l'exécution du programme de l'Association* » (art. 1)¹⁰⁸. En d'autres termes, il s'occupe pour son propre compte d'établir des stations et de mener des explorations en Afrique centrale (comme il le fera concrètement à partir de 1879)¹⁰⁹.

L'adhésion de la France à l'AIA est donc formalisée sans être subordonnée à la structure hiérarchique mise sur pied à Bruxelles lors de la Conférence géographique de 1876. À maintes reprises, les dirigeants du Comité français, réunis à la SGP, affirment que « *la France ne doit pas témoigner moins d'émulation que la Belgique* » dans l'exploration

¹⁰⁴ Les statuts d'autres Comités nationaux de l'AIA, comme ceux adoptés en Belgique et en Suisse, explicitent par contre ce type de propos. Voir Association internationale africaine..., p. 20 et 41.

¹⁰⁵ Association internationale africaine..., p. 31.

¹⁰⁶ Ils seront près de 60 000 en 1882. Voir STENGERS 1976a, p. XXIII.

¹⁰⁷ Association internationale africaine. Situation générale au 12 juin 1879, document signé par Maximilien Strauch, p. 32, in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 548.

¹⁰⁸ Association internationale africaine..., p. 29.

¹⁰⁹ Durant l'automne 1879, l'officier français Pierre Savorgnan de Brazza est chargé par le Comité français de l'AIA de se rendre en Afrique centrale pour en explorer les terres occidentales. Il reçoit des supports économique-politiques non seulement de la part du comité en question, mais également par la SGP et par le gouvernement tricolore (l'opération reste cependant privée). C'est dans ce cadre qu'une course à l'exploration et à l'appropriation territoriale se déclenche entre Brazza et Stanley, l'un servant les intérêts français et l'autre les intérêts belgo-léopoldiens : je reviendrai plus loin sur cette rivalité. Voir BRUNSWIG 1972, p. 13-16 ; DION 2007, p. 43-47 ; WESSELING 1996, p. 125.

centrafricaine: raison pour laquelle « *il ne suffit pas de multiplier les bureaux de souscriptions; il faut surtout agir par des instances plus pressantes auprès du public* »¹¹⁰. Dans ce cadre, l'exposition universelle de Paris de 1878 se présente comme une occasion idéale pour vulgariser auprès du grand public les buts de l'AIA et plus particulièrement ceux du Comité français¹¹¹. Au sein d'une salle muséale de la « *maison égyptienne* » spécialement aménagée au « *parc de Trocadéro* », Lesseps donne « *tous les samedis [...] des explications publiques sur les buts, les résultats et les promesses de l'Association* »¹¹². Soulignant avec insistance l'objectif à la fois scientifique et antiesclavagiste de l'AIA, le président du Comité français ne manque pas de mentionner les opportunités commerciales qui semblent se présenter à l'horizon :

« *Quel essor prendra le commerce avec l'Afrique le jour où on pourra exploiter le continent tout entier, au lieu d'en être réduit, comme aujourd'hui, au sixième de la surface totale! [...] Il est grand temps, en effet, que la lumière se fasse en Afrique centrale et qu'on aille y porter la civilisation pour le plus grand bien de tous, Européens et nègres.* »¹¹³

En outre, remarquant que « *le Comité belge a réuni, en quelques mois, des souscriptions qui ont constitué une rente annuelle de 100 000 francs* », Lesseps ajoute :

« *C'est un noble exemple que voudront suivre les Français. Une nation riche et généreuse comme la nôtre ne se laissera pas devancer par les autres dans une voie aussi féconde. Le gouvernement lui-même ne pourra pas se désintéresser d'une question aussi grave: il n'est donc pas douteux que le Comité français ne reçoive son appui.* »¹¹⁴

¹¹⁰ PV assemblée SGP, 1^{er} août 1877, in *Bulletin* de la SGP, vol. 14, p. 443.

¹¹¹ Ferdinand de Lesseps envisage même d'organiser, dans le cadre de cette exposition, une loterie internationale en faveur de l'AIA : initiative discutée et acceptée par Léopold II, mais finalement pas réalisée (voir STENGERS 1976b, p. 360). En tout cas, pas dans l'immédiat, car, quelques années plus tard, le monarque belge reprend ce sujet avec ses interlocuteurs français (voir chapitre 4.5).

¹¹² *Exposition universelle de 1878. Association internationale africaine. Section française. Entretien de M. Ferdinand de Lesseps*, Paris: Pouglin, 1878, p. 1. Brochure consultée in BNF en ligne le 10 décembre 2018.

¹¹³ *Exposition universelle de 1878...*, p. 12. Son évocation ne se limite pas à cette citation. Bien au contraire, elle fait l'objet d'approfondissements avec des supports statistiques. Voir *Exposition universelle de 1878...*, p. 11-12.

¹¹⁴ *Exposition universelle de 1878...*, p. 15.

Peuple, gouvernement : tout le monde, en France, est invité à soutenir l'AIA, notamment par le biais de dons au Comité national fondé à Paris (relié, entre autres, à la Compagnie universelle du canal maritime de Suez ainsi qu'à nombre d'associations géographiques, comme celles de Bordeaux, de Lyon et de Marseille, sans oublier la parisienne)¹¹⁵. Encore une fois, le côté nationaliste de l'engagement français au sein de l'AIA est bien visible, tout comme l'appel aux autorités gouvernementales¹¹⁶.

La Grande-Bretagne, de son côté, adopte une attitude séparatiste vis-à-vis de l'AIA. Bien qu'une importante délégation du pays prenne part aux travaux de la Conférence géographique de Bruxelles, aucun comité britannique n'est fondé par la suite. Certes, quelques projets ont lieu : sur proposition de Bartle Frere (l'un des participants à la Conférence), le prince de Galles – futur roi Edouard VII – assume la présidence, en novembre 1876, d'un groupement de notables à Glasgow en vue de s'associer au projet léopoldien¹¹⁷. Cependant, rien n'est fait : autant la RGS que le gouvernement britannique, notamment le Foreign Office et le Colonial Office, imposent leur *veto*¹¹⁸.

Les tentatives de Léopold II d'obtenir des appuis de la part des milieux dirigeants de la Grande-Bretagne – notamment par l'envoi, à Londres, de deux médiateurs : Greindl et Lambermont¹¹⁹ – n'aboutissent pas. Les paroles bienveillantes obtenues, par exemple, du président de la RGS (Alcock, lui aussi présent à la Conférence de Bruxelles) restent lettre morte¹²⁰. La stratégie adoptée par le monarque belge, visant à mettre en valeur, devant ses interlocuteurs britanniques, la dimension antiesclavagiste de l'AIA (tout en sachant qu'il s'agit d'un sujet cher à leurs yeux), produit des effets diamétralement opposés à ceux qu'il avait calculés : personne, parmi les philanthropes coloniaux de la Grande-Bretagne, n'a envie de dénationaliser la lutte abolitionniste, ni de la mener en fonction des intérêts d'une association privée établie à l'étranger¹²¹. Hors de question, pour eux, de perdre le monopole d'un domaine politiquement si important¹²².

¹¹⁵ *Exposition universelle de 1878...*, p. 15.

¹¹⁶ On se souviendra que ce dernier point a été soulevé avec une certaine insistance par le délégué français La Roncière-Le Noury à la Conférence géographique de Bruxelles de 1876. Voir première partie du chapitre 4.2.

¹¹⁷ ROEYKENS 1958, p. 137.

¹¹⁸ BRIDGES 1963, p. 28-29.

¹¹⁹ ROEYKENS 1955, p. 179-194.

¹²⁰ ROEYKENS 1958, p. 138.

¹²¹ STENGERS 1976a, p. XX-XXI.

¹²² WESSELING 1996, p. 125.

Par conséquent, les démarches initialement entreprises à Glasgow (regroupement d'un cercle de potentiels adhérents britanniques à l'AIA) tournent dans un sens nationaliste, avec la fondation, entre janvier et mars 1877, de l'African Exploration Fund¹²³.

Cette organisation se présente comme une concurrente directe de l'AIA : mise sur pied en tant que comité spécial de la RGS, elle se fixe pour but d'explorer les terres du sud-est africain, d'établir des routes entre les postes britanniques déjà existants (tels que les stations missionnaires) et d'en fonder des nouveaux dans des lieux jugés stratégiques¹²⁴. On est alors à une époque où la Grande-Bretagne commence à formaliser ses démarches expansionnistes en Afrique méridionale, voyant désormais la possibilité d'intervenir militairement pour s'assurer l'exploitation des richesses naturelles du sol (notamment l'or et le diamant du Transvaal)¹²⁵. Dans ce contexte, la nomination de Bartle Frere au poste de gouverneur du Cap, en avril 1877, permet à la Grande-Bretagne de se dissocier définitivement de l'AIA, puisque ce dernier, en raison de sa nouvelle occupation, démissionne du Comité exécutif : il n'y a donc plus de Britannique à Bruxelles¹²⁶. Les buts soi-disant « civilisateurs » de Léopold II étant les mêmes que ceux de la Grande-Bretagne, l'African Exploration Fund ne manque pas, en août 1877, d'attribuer 250 livres sterling à l'AIA – soit environ 6 000 francs de l'époque¹²⁷ – pour l'exécution de son programme, ainsi que de lui assurer, au mois d'octobre, le libre passage en Afrique orientale. L'expédition belge dirigée par Cambier (la première de l'AIA) s'appuie en effet sur les emplacements britanniques pour pénétrer la région des Grands Lacs¹²⁸. Ainsi, la cristallisation de la concurrence n'empêche pas l'existence de rapports de collaboration : contradiction typique de la domination impérialiste du XIX^e siècle, où l'on s'allie pour assujettir l'« ailleurs » tout en se disputant la suprématie « ici »¹²⁹.

¹²³ Pour un approfondissement sur l'African Exploration Fund, voir BRIDGES 1963.

¹²⁴ ROEYKENS 1955, p. 213-221.

¹²⁵ WESSELING 1996, p. 355-380 (et suivantes).

¹²⁶ ROEYKENS 1955, p. 216.

¹²⁷ ROEYKENS 1955, p. 226.

¹²⁸ BRIDGES 1963, p. 29-30; FABIAN 2000, p. 283.

¹²⁹ Les rapports d'alliance et de rivalité qui caractérisent l'impérialisme de l'époque capitaliste peuvent revêtir plusieurs formes, par exemple politiques et militaires. Si la diplomatie européenne arrive à contrôler, non sans peine, les forces destructrices des États impérialistes pendant des décennies (voir GIRAULT 1979), l'éclatement du premier conflit mondial met un terme au *statu quo* régnant jusque-là (voir WESSELING 2009, p. 469-490).

Passons, maintenant, à l'Italie. La dernière partie du chapitre précédent a été consacrée aux origines et aux conséquences de l'expédition lancée par la SGI en Éthiopie au cours des années 1870. On a vu, entre autres, que le corps expéditionnaire italien, une fois arrivé en terres africaines, se sépare : tandis qu'Orazio Antinori et Giovanni Chiarini atteignent, non sans peine, la capitale du Choa – où ils sont accueillis par Menelik II –, Sebastiano Martini rentre en Italie pour procurer des aides matérielles à ses compagnons. On est alors à l'automne 1876. Le retour de Martini dans la Péninsule engendre de nombreuses polémiques. Si les attaques de la presse s'adressent principalement au président de la SGI Cesare Correnti, figure politique très en vue au sein du pays¹³⁰, les autres dirigeants ne sont pas épargnés. Ils sont accusés d'avoir mal organisé l'expédition et d'avoir ainsi porté préjudice à l'honneur national. L'initiative privée de la SGI est désormais une affaire publique¹³¹.

Pour redresser la barre, Correnti et les siens, au-delà du lancement d'un nouveau recueil de fonds, jouent la carte de Let-Marefià : un terrain de 95 hectares que Menelik II donne en usage à Antinori pour qu'il puisse établir une base d'observations scientifiques au Choa¹³². Détail à ne pas négliger : le terrain en question est propriété de Menelik II. Malgré les insistances d'Antinori, aucun acte de cession en faveur des Italiens n'est signé¹³³. Nonobstant la précarité de la station de Let-Marefià, le comité directeur de la SGI décide de la présenter, en Italie, comme un avant-poste opérationnel pour coloniser l'Éthiopie. Propagande qui sert non seulement à relancer l'image de la société sujette aux critiques journalistiques, mais aussi à obtenir, de la part du gouvernement, un appui économique et politique¹³⁴.

Or, afin de valider l'italianité de Let-Marefià, les dirigeants de la SGI conviennent de fonder à Rome un Comité national de l'AIA. Leur but est de présenter ce terrain éthiopien à Léopold II comme une base italienne au service de son association, dans l'espoir d'obtenir, de la part de la Commission internationale de l'AIA, une reconnaissance formelle. De cette manière, Let-Marefià deviendrait officiellement une station hospitalière du Comité italien : son appartenance à l'Italie ne ferait donc plus l'ombre d'un doute en Europe.

¹³⁰ NATILI 2010, p. 102-103.

¹³¹ NATILI 2008, p. 125-129.

¹³² CERRETI *et al.* 2010, p. 169-170 ; NATILI 2010, p. 102.

¹³³ NATILI 2008, p. 140-141.

¹³⁴ NATILI 2010, p. 102-103.

La séance de fondation dudit comité, réunie le 21 mai 1877 au Quirinal, est présidée par le prince du Piémont Humbert I^{er} (qui, l'année d'après, succède à son père Victor-Emmanuel II sur le trône d'Italie). Devant une vingtaine de personnes, toutes appartenant au microcosme dirigeant du pays et proches de la SGI¹³⁵, il prononce un discours très élogieux à l'égard du projet léopoldien en Afrique, dans lequel l'Italie ne peut qu'occuper une place importante :

*« C'est une œuvre de haute civilisation, Messieurs, celle à qui nous dédions nos études, nos efforts, notre intelligence ; dans le cadre de ces efforts pour le développement de la civilisation, notre Italie ne pouvait pas se laisser entraîner par les autres [pays]. Cette entreprise de l'Afrique, initiée avec beaucoup d'amour par S. M. le Roi Léopold, doit séduire tous les amis de l'humanité. »*¹³⁶

Après avoir souligné les aspects prétendument humanitaires poursuivis par le roi des Belges, Humbert I^{er} relie l'adhésion italienne à l'AIA aux perspectives économiques du continent africain :

*« Notre Italie, qui est une nation surtout commerciale et maritime, doit être intéressée à l'accomplissement d'une si noble entreprise, puisque les intérêts nationaux relatifs au commerce et à la marine y sont rattachés. »*¹³⁷

Ainsi, suivant le schéma classique de la rhétorique de la « civilisation », aide humanitaire et recherche du profit convergent harmonieusement dans un seul objectif : aucune contradiction n'est relevée¹³⁸. Faisant allusion à Let-Marefià, le futur roi d'Italie affirme par la suite que son pays est déjà actif en terres africaines, puisqu'il dispose, au Choa, d'une station

¹³⁵ On trouve, par exemple, le grand entrepreneur ferroviaire Giuseppe Telfener, l'ancien premier ministre Luigi Federico Menabrea ou encore le capitaine Oreste Baratieri, futur général de l'armée coloniale italienne en Afrique. Les inscriptions officielles au Comité italien de l'AIA dans le temps se montent, selon les données officielles, jusqu'à 139. Voir Associazione Internazionale Africana. Comitato italiano. Elenco generale dei soci fondatori, 1877; Associazione Internazionale Africana (comitato italiano). Elenco generale dei soci annuali, 1877-1882, in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 540.

¹³⁶ Verbali del Comitato Africano, séance du 21 mai 1877, in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 545 (traduit par l'auteur).

¹³⁷ Verbali del Comitato Africano, séance du 21 mai 1877... (traduit par l'auteur).

¹³⁸ Le discours promu par les partisans du colonialisme, au XIX^e siècle, tend à mêler des domaines souvent contradictoires, tels que philanthropie et lucre ou encore science et religion, pour former un ensemble d'autojustifications se voulant exhaustif et cohérent, où tout le monde (colonisateurs et colonisés) en sortirait gagnant. Voir chapitres 2.1 et 3.3.

« en excellente position du point de vue géographique et relativement sûre du point de vue politique »¹³⁹. Ce à quoi il ajoute :

« La station du Choa, même si elle ne cessera pas d'être italienne en raison de ses origines, pourra devenir un pied-à-terre international pour le voyageur désireux de parcourir les régions méconnues de la traite. »¹⁴⁰

Évoquant l'origine prétendument italienne de Let-Marefià tout comme sa position avantageuse pour l'exploration géographique et pour la lutte antiesclavagiste, le prince du Piémont conclut son intervention affirmant que la Commission internationale de l'AIA, dans sa prochaine réunion, prévue à Bruxelles en juin 1877¹⁴¹, ne pourra pas éviter

« de reconnaître l'utilité pratique de la station du Choa, d'encourager les différents comités à en faire usage dans leurs futurs voyages, de manifester sa sympathie et en tout cas de la soutenir moralement, et, le cas échéant, matériellement. »¹⁴²

Le Comité italien de l'AIA est donc mis sur pied pour développer et officialiser la présence péninsulaire en Éthiopie, faisant en sorte que Let-Marefià devienne, en tout cas aux yeux de la bourgeoisie européenne, une station coloniale tricolore à part entière. Dans ce contexte, l'adhésion à l'organisation léopoldienne est une occasion, pour la SGI, de stabiliser ses prétendues possessions en Afrique devant l'Italie et devant les autres pays d'Europe.

L'engagement italien vis-à-vis de Bruxelles, en revanche, est réduit au strict minimum. Dans le premier article des statuts adoptés au Quirinal, l'AIA n'est même pas mentionnée... alors que, dans les projets statutaires, on parle bien d'« Association internationale africaine » (nom barré, puis rajouté et finalement éliminé)¹⁴³. La version définitive de l'article en question est formulée ainsi :

« Le Comité [italien] a pour but de promouvoir l'exploration scientifique du continent africain, de lancer des rapports commerciaux les plus étroits, de

¹³⁹ Verballi del Comitato Africano, séance du 21 mai 1877...

¹⁴⁰ Verballi del Comitato Africano, séance du 21 mai 1877... (traduit par l'auteur).

¹⁴¹ Voir chapitre 4.3.

¹⁴² Verballi del Comitato Africano, séance du 21 mai 1877...

¹⁴³ Progetto di statuto della Società italiana per le esplorazioni dell'Africa. Comitato italiano della Associazione internazionale africana, sans date, p. 1, in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 537 (traduit par l'auteur).

propager au sein des peuples [indigènes] les idées et les mœurs civilisées, et, ce faisant, de préparer la suppression de la traite des esclaves» (art. 1)¹⁴⁴.

Au deuxième article du statut, spécifiant les tâches exécutives du Comité national, on lit que la priorité est de procurer «*le meilleur emplacement de la station fondée [par la SGI] au Choa*» (art. 2)¹⁴⁵. Quant aux contributions financières, aucun capital n'est destiné au siège central de l'AIA à Bruxelles : tout sera attribué au Comité italien pour qu'il puisse, pour son propre compte, lancer des expéditions et fonder des stations ultérieures en terres africaines (art. 8)¹⁴⁶.

L'autonomie – voire l'indépendance – de ce Comité vis-à-vis de Bruxelles est confirmée aussi par Correnti, lequel, dans une séance de direction de la SGI, affirme que «*le Comité italien africain peut être considéré comme une filiale de la Société géographique*» ayant pour but de «*coopérer autant que possible à la réalisation de ses buts*»¹⁴⁷. Les liens institutionnels du Comité italien de l'AIA sont donc beaucoup plus forts avec le cercle géographique romain qu'avec l'organisation internationale léopoldienne : ce que le roi des Belges n'ignore d'ailleurs pas¹⁴⁸.

En résumé, on peut constater que chaque bourgeoisie nationale qui adhère à l'AIA par la fondation d'un Comité national se soucie de promouvoir ses propres intérêts. Alors que les Français visent l'Afrique occidentale, notamment les bassins de l'Ogooué et du Congo (j'y reviendrai), les Italiens aspirent à la Corne. Les Belges, quant à eux, suivent minutieusement les indications de leur souverain, véritable architecte du système dans lequel ils évoluent, tandis que les Britanniques s'en dissocient. Toutes les parties espèrent tirer profit de leur engagement soi-disant philanthropique en Afrique. Dans ce contexte, l'adhésion helvétique au projet léopoldien ne fait pas exception.

¹⁴⁴ «*Associazione internazionale africana (comitato italiano)*», in *Bollettino* de la SGI, s. 2, vol. 2, n. 8, 1877, p. 316 (traduit par l'auteur).

¹⁴⁵ «*Associazione internazionale africana (comitato italiano)*»..., p. 316 (traduit par l'auteur).

¹⁴⁶ «*Associazione internazionale africana (comitato italiano)*»..., p. 317.

¹⁴⁷ PV comité SGI, 5 juillet 1877, in *Bollettino* de la SGI, s. 2, vol. 2, n. 8, 1877, p. 311 (traduit par l'auteur).

¹⁴⁸ J'y reviendrai plus bas. Voir chapitre 4.3.

Le Comité national suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale (CNS)

Bien que, comme on l'a vu, aucun Confédéré ne soit invité à la Conférence géographique de Bruxelles de 1876, la SGG répond favorablement à l'appel que les conférenciers adressent au milieu d'études géographiques européen (à savoir le ralliement à l'entreprise léopoldienne). Dans une séance de novembre de la même année, Henry Bouthillier de Beaumont, président du cercle genevois, communique à l'assemblée que « *la Société a reçu le procès-verbal* » du congrès bruxellois et qu'elle fera prochainement une « *délibération sur cet important sujet* »¹⁴⁹. Trois semaines plus tard, le bureau de la SGG, sur l'impulsion de Gustave Moynier, décide de proposer aux membres sociétaires la constitution d'un Comité suisse de l'AIA¹⁵⁰. Soumise à l'assemblée, cette proposition est validée au mois de décembre « *avec des remerciements au roi des Belges* » pour avoir initié « *cette grande œuvre philanthropique et humanitaire* »¹⁵¹. En même temps, le bureau sociétaire est chargé d'entreprendre les démarches nécessaires pour constituer ledit Comité¹⁵².

Les dirigeants de la SGG prennent alors une série de contacts en Suisse romande et alémanique pour sonder le terrain auprès des potentiels adhérents helvétiques. Des personnalités occupant des postes de premier plan dans l'économie et dans la diplomatie du pays, à l'image d'Aimé Humbert (Neuchâtel), sont contactées, de même qu'un certain nombre d'académiciens de réputation internationale, comme Edmond Boissier (Genève), François-Alphonse Forel (Lausanne) et Albert Mousson (Zurich)¹⁵³.

La discussion relative à la création du Comité suisse et à son mode de fonctionnement est tout de suite ouverte. Mousson, professeur polytechnique fédéral qui s'intéresse à l'Afrique en termes physico-météorologiques,

¹⁴⁹ PV assemblée SGG, 24 novembre 1876, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 16, 1877, p. 4.

¹⁵⁰ PV bureau SGG, 14 décembre 1876, in BGE, Ms. fr. 7995/15.

¹⁵¹ PV assemblée SGG, 22 décembre 1876..., p. 9.

¹⁵² PV assemblée SGG, 22 décembre 1876...

¹⁵³ Les personnes ici mentionnées font partie des premiers adhérents au Comité suisse de l'AIA qui, à leur plus grand regret, ne peuvent pas participer à la séance de fondation de ce dernier (les 23 et 24 avril 1877). Voir PV fondation CNS, 24 avril 1877, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 16, 1877, p. 124. Sur ces acteurs, voir JEANNIN-JAQUET Isabelle, « Humbert-Droz, Aimé », in *DHS*, vol. 6, 2007, p. 635-636; PILET Paul-Émile, « Forel, François-Alphonse », in *DHS*, vol. 5, 2006, p. 84; RASCHE Günther, « Mousson, Albert », in *DHS*, vol. 8, 2009, p. 748; SIGRIST René, « Boissier, Edmond », in *DHS*, vol. 2, 2003, p. 438.

exprime son point de vue à Beaumont au sujet du recueil de fonds à mener en Suisse. En janvier 1877, il lui écrit :

«Nous devons voir avec plaisir des sociétés commerciales, scientifiques ou missionnaires se constituer à côté de notre œuvre civilisatrice, profitant des avantages que nous leur offrons pour pénétrer et pour séjourner avec sûreté dans l'intérieur de l'Afrique. Les avantages sont tellement grands et palpables, qu'en échange nous osons bien réclamer une contribution proportionnée en faveur de l'œuvre.»¹⁵⁴

Cependant, pour Mousson, il faut faire attention à ce que les «*spéculations particulières*» ne l'emportent pas sur les aspects «*philanthropique et humanitaire*», puisque certains commerçants du pays – reliés, en particulier, au secteur des «*tissages en couleurs*» – auraient déjà déposé une certaine somme auprès de lui «*faisant dépendre, comme il est bien naturel, une contribution future de la marche de l'entreprise*»¹⁵⁵. C'est pourquoi le professeur zurichois juge convenable de

«ne pas mêler les fonds qui nous sont offerts conditionnellement par le commerce avec ceux qui nous sont accordés en vue du caractère humanitaire et scientifique de l'entreprise.»¹⁵⁶

Ce n'est pas la recherche du gain en tant que telle, aux yeux de Mousson, qui représente une anomalie ou une contradiction dans le cadre d'un projet se voulant philanthropique, mais plutôt le fait de subordonner les donations pour l'œuvre collective aux bénéfices que les donateurs particuliers pourraient en tirer. Bien entendu, chacun est libre de profiter comme mieux lui semble des «*avantages*» qu'une adhésion à l'AIA (via le futur Comité suisse) pourrait lui donner. Mais, s'agissant, selon les termes officiels, d'un projet de philanthropie, et non pas de profit, il faudrait adopter, en matière de donations, un esprit philanthropique, c'est-à-dire désintéressé et sans arrière-pensée lucrative. Or, étant donné que

¹⁵⁴ Lettre d'Albert Mousson au président de la SGG, 2 janvier 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5.

¹⁵⁵ Mousson, à ce propos, mentionne «*un grand fabricant de Wallenstadt*» et ajoute que «*l'entreprise de M. Müllhaupt ne fait pas exception*». Fait-il référence au Müllhaupt secrétaire de la GGB ? Dans ce cas, il s'agirait d'une entreprise non pas textile mais de lithographie cartographique. La référence à cet acteur ne semble pas anodine, puisque ce dernier se fait porte-parole, quelques mois plus tard, des intérêts commerciaux de la Suisse orientale largement axée sur le secteur textile afin de les promouvoir d'abord dans le cadre de l'AIA puis dans celui de l'OGCG. Sur son rôle dans le milieu d'études géographiques helvétique, voir ROSSINELLI 2016.

¹⁵⁶ Lettre d'Albert Mousson au président de la SGG, 2 janvier 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5.

des «*spéculations particulières et égoïstes*» existent tout de même, mieux vaut, pour Mousson, séparer les choses : classer, d'un côté, les fonds regus à but lucratif, et, de l'autre, ceux destinés à la cause philanthropique¹⁵⁷.

Aux yeux de Genève, cette proposition a cependant l'inconvénient d'officialiser une double ligne de conduite. Devant être ancrée dans les statuts du Comité, elle affaiblirait visiblement le côté gratuit de l'œuvre poursuivie : la possibilité de faire partie de l'AIA dans le seul but de développer ses propres affaires serait mise en exergue. Pour cette raison, Beaumont préfère ne pas donner suite à la suggestion de Mousson¹⁵⁸.

Entre janvier et février 1877, le bureau de la SGG lance une campagne d'adhésions au futur Comité suisse de l'AIA. Quelques centaines de circulaires sont envoyées «*à un grand nombre de Confédérés dans tous les cantons*», recevant des dizaines de retours favorables¹⁵⁹. Des contacts sont pris ensuite avec Berne et Bruxelles dans le but de communiquer l'imminente création du Comité¹⁶⁰. En réponse, le secrétaire général de l'AIA transmet ses félicitations et communique que «*S. M. le roi des Belges sera heureuse de recevoir, en qualité de président, les délégués du Comité national suisse au sein de l'Association internationale*»¹⁶¹. Encouragés par cette appréciation, Beaumont et les siens convoquent finalement une séance extraordinaire qui s'étale sur deux jours, à Genève, pour la fondation dudit comité¹⁶².

La première journée se déroule le 23 avril 1877. Elle est consacrée à une étude sur l'Afrique centrale donnée par le théologien genevois Louis-Henri de Laharpe, avec une réception, le soir, chez le président de la SGG¹⁶³. Dans son exposé, Laharpe résume les connaissances acquises (en Europe) au sujet du continent africain et présente l'initiative coloniale de Léopold II comme «*une œuvre à accomplir digne d'un*

¹⁵⁷ Lettre d'Albert Mousson au président de la SGG...

¹⁵⁸ Il n'y a aucun document qui confirme explicitement cette interprétation. Mais, comme on le verra par la suite – voir chapitre 4.3 –, quand, vers la fin de 1877, une partie des adhérents au Comité suisse de l'AIA réclame un fonds spécial pour le développement du commerce helvétique en Afrique, Beaumont et les siens répondront par la négative faisant valoir ce genre d'arguments.

¹⁵⁹ PV assemblée SGG, 26 janvier 1877, 9 février 1877 et 23 février 1877, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 16, 1877, p. 23 et 28-29.

¹⁶⁰ PV bureau SGG, 20 janvier 1877, in BGE, Ms. fr. 7995/15.

¹⁶¹ Lettre de Jules Greindl au président de la SGG transcrite in PV assemblée SGG, 23 février 1877, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 16, 1877, p. 29.

¹⁶² PV bureau SGG, 6 mars 1877 et 17 mars 1877, in BGE, Ms. fr. 7995/15; PV assemblée SGG, 9 mars 1877 et 13 avril 1877, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 16, 1877, p. 75 et 82-83.

¹⁶³ PV fondation CNS, 23 avril 1877, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 16, 1877, p. 123.

philanthrope»¹⁶⁴. Le jour suivant, le 24 avril 1877, on assiste à la véritable mise sur pied du Comité suisse de l'AIA – appelé *Comité national suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale* (CNS)¹⁶⁵ – avec l'adoption des statuts et l'élection des dirigeants¹⁶⁶. Pour comprendre les modalités de création de cet organe, il convient de s'arrêter brièvement sur le déroulement des deux réunions en question.

Lors de la première séance, l'assemblée réunie au sein de la SGG peut entendre un ardent discours de Laharpe faisant la part belle à l'exploration et à la colonisation de l'Afrique centrale, qui s'ouvre avec l'exhortation suivante :

«*Science, commerce, civilisation! Tels sont les trois mots magiques dont le son, après avoir ému la magnanime ambition de notre royal président [Léopold II], a trouvé en vous un écho qui se propagera encore à mesure que cette grande cause sera mieux connue. C'est à vous, qui avez été jaloux de vous placer au premier rang de cette armée de pionniers, qu'il appartiendra de recruter de nouveaux amis à une si belle cause.*»¹⁶⁷

L'emploi d'expressions issues d'un vocabulaire militaire, telles que «*premier rang*», «*armée*» et «*recruter*», n'est pas anodin: il souligne consciemment le caractère conquérant du projet léopoldien. Plus loin, d'ailleurs, l'orateur qualifie de «*noble phalange*» l'ensemble des voyageurs qui se sont «*élancés à la conquête de l'Afrique*»¹⁶⁸. Après s'être exclamé en ces termes, Laharpe entre dans le vif du sujet faisant l'historique des explorations accomplies en Afrique jusqu'à ces jours: avec une vision téléologique, il remarque que le développement des connaissances géographiques au sujet du continent africain a cumulé un certain retard¹⁶⁹. Attribuant ce retard à des facteurs tels que le climat hostile de certaines régions, l'orateur ne manque pas de souligner comment «*l'introduction de l'islamisme en Afrique*», qui engendre «*des antagonismes de religion*», est à l'origine d'«*obstacles [...] souvent insurmontables*» contre lesquels

¹⁶⁴ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale», in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 16, 1877, p. 35.

¹⁶⁵ Étant donné la longueur du nom officiel, ce groupement est souvent appelé «*Comité suisse africain*» ou encore «*Société suisse africaine*». On aura l'occasion de revoir ces raccourcis dans les sources suivantes.

¹⁶⁶ PV fondation CNS, 24 avril 1877, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 16, 1877, p. 124-127.

¹⁶⁷ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale», in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 16, 1877, p. 35-36.

¹⁶⁸ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 43.

¹⁶⁹ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 36-45.

«ont échoué bien des tentatives de découverte»¹⁷⁰. Il touche ici un aspect qui sera repris par la suite : l'élément musulman en terres africaines. Malgré tout, affirme Laharpe en conclusion de cette première partie de son exposé, les explorateurs contemporains – à l'image de David Livingstone, mais aussi d'autres voyageurs en lien avec l'AIA ou avec la SGG¹⁷¹ – ont permis de «resserr[er] le domaine de l'inconnu» et donnent ainsi un «puissant encouragement» à «nos efforts futurs»¹⁷².

L'orateur passe ensuite à la deuxième partie de sa présentation, qui consiste à délimiter «le territoire que nous désignerons à l'avenir sous le nom d'Afrique centrale»¹⁷³. Pour ce faire, il reprend mot par mot l'une des résolutions de la Conférence géographique de Bruxelles, qui fait figurer le territoire en question entre les deux océans (l'Atlantique à l'ouest, le Pacifique à l'est) tout comme entre le Soudan égyptien (au nord) et le bassin du Zambèze (au sud)¹⁷⁴. «Cette région», affirme Laharpe, «peut contenir, approximativement, un quart de la superficie du continent africain». Puis, avec présomption et naïveté, il ajoute :

*«La configuration de ce territoire est assez simple : car on peut dire, d'une manière générale, que l'Afrique, par contraste avec l'Europe, qui offre sur une petite échelle la constitution des grands pays, représente, par la simplicité de ses traits généraux, un petit pays développé sur une échelle immense.»*¹⁷⁵

Ainsi, «les systèmes de montagnes» du continent africain seraient «peu nombreux» et «tout à fait élémentaires», tandis que la hauteur de leurs sommets soulève encore des doutes en Europe : «Ce Kilimandjaro, qui aurait 1 306 mètres d'altitude de plus que le Mont-Blanc, les a-t-il réellement ?»¹⁷⁶ Bref, même dans l'illustration de l'intérêt scientifique qu'une exploration de l'Afrique centrale peut avoir, l'auteur se soucie de dénigrer *a priori* la géographie indigène et ses prétendus manques de complexité ou de primauté.

¹⁷⁰ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 38.

¹⁷¹ Il mentionne les trois Allemands qui ont participé à la Conférence géographique de Bruxelles de 1876 (Gustav Nachtigal, Gerhard Rohlfs et Georg Schweinfurth) ou encore l'explorateur français Victor Largeau (avec qui, durant ces mêmes années, la SGG instaure des collaborations : voir ROSSINELLI 2017a, p. 11).

¹⁷² LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 45.

¹⁷³ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 46.

¹⁷⁴ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 46.

¹⁷⁵ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 46.

¹⁷⁶ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 46 et 48.

Après avoir exposé quelques détails sur les multiples questions à élucider des points de vue, par exemple, de la géologie et de l'hydrographie¹⁷⁷, Laharpe passe à la troisième, et dernière, partie de son étude, où il présente, sous l'angle politico-économique, les buts poursuivis par l'AIA. Revenant sur son exclamation initiale – «*Science, commerce, civilisation!*» –, il affirme :

«*Entre les recherches savantes et les travaux du commerce et de la civilisation, comme élément de la prospérité future, vient se placer la recherche des routes à créer [...] Il faudra, tout en tenant compte de la possibilité prochaine d'établir des communications, en déterminer les lignes principales en vue d'un autre état de choses.*»¹⁷⁸

Aux yeux de Laharpe, l'établissement d'itinéraires parcourables est donc la première étape pour pénétrer de manière durable le cœur du continent africain. En réalité, des itinéraires qui relient certaines régions de l'Afrique centrale existent déjà et sont même relativement bien connus en Europe (notamment ceux empruntés par les marchands d'esclaves). Le but serait donc de s'approprier ces derniers, plutôt que d'en créer des nouveaux¹⁷⁹. Cela dit, quand Laharpe affirme qu'une telle démarche sert à créer «*un autre état de choses*», il sous-tend le remplacement de la traite afro-arabe par le commerce européen :

«*On sait quel est l'effet des routes de commerce sur le développement des lieux qu'elles parcourent et dans lesquels elles versent une nouvelle vie. Mais la profondeur, si je puis ainsi dire, de cet effet dépend d'une heureuse détermination initiale. Les grands colonisateurs ont en cela un coup d'œil, un flair, une intuition pour pressentir les convenances de l'avenir [...] Tels sont les hommes dont l'Afrique a besoin.*»¹⁸⁰

Voilà donc que Laharpe relie la pénétration territoriale du continent africain aux opportunités commerciales et coloniales. À propos de colonisation, il trouve cependant pour l'instant prématuré de parler «*de fonder des villes*», bien qu'«*il doive s'en fonder plus tard et sans doute en grand nombre*»¹⁸¹.

¹⁷⁷ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 47-50.

¹⁷⁸ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 50.

¹⁷⁹ Une telle question est déjà débattue au milieu du XIX^e siècle en Europe. Voir HUGUES 2011, p. 55-59 et 224-240.

¹⁸⁰ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 50-51.

¹⁸¹ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 51.

Dans l'immédiat, continue-t-il, «*le principal objet de notre Association internationale sera l'organisation de ses stations hospitalières*»¹⁸². L'emplacement de ces dernières doit être «*autant que possible plus près de la limite de l'inconnu, avançant à mesure que celle-ci reculera*»¹⁸³. Quant à leur fonction, elle est de «*servir de ressource, de points de repère aux voyageurs*». Ces stations doivent donc être des «*vrais refuges*» disposant de «*magasins bien pourvus de tous les objets utiles aux explorateurs*»: entre autres «*étoffes*», «*médicaments*», «*vivres*», «*chaussures*», «*armes et munitions*»¹⁸⁴. À travers ce réseau stationnaire, affirme Laharpe, l'AIA pourra «*marquer chaque pas accompli par la découverte, comme les squatters du Far-West, en fondant des stations plus avancées*»¹⁸⁵.

Le théologien genevois conclut son intervention énumérant les nombreux bénéfices que l'Europe savante et commerciale pourrait tirer de l'aboutissement du projet léopoldien¹⁸⁶. Pour ce faire, une ultime question est soulevée: la lutte contre l'esclavage.

*«L'indigène se livre volontiers à l'agriculture et son pays est riche en ressources [...] Il pourrait donc facilement devenir producteur pour l'exportation. Mais comment se livrer à ces travaux avec suite ou avec fruit quand la mort ou un esclavage plus affreux que la mort sont à chaque instant suspendus sur sa tête ?»*¹⁸⁷

Soutenant que «*l'esclavage existe à ce jour [...] partout où se professe la religion de Mahomet*», Laharpe affirme que, «*comme sur tant d'autres champs de relèvement et de philanthropie, c'est le christianisme qui doit être la liberté*»¹⁸⁸. Après avoir stigmatisé l'attitude des marchands d'esclaves, les comparant à des «*Judas qui ne demandent qu'à vendre leur semblable pour trente pièces d'argent*», il prétend que ces derniers, étant des lâches, «*deviennent [...] craintifs devant un adversaire*»¹⁸⁹. L'orateur soutient que

«l'expérience de Livingstone l'a prouvé: l'opposition, la présence, l'ombre, le nom seul d'un Européen qu'ils savent décidé à réprouver et

¹⁸² LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 51.

¹⁸³ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 52-53.

¹⁸⁴ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 53.

¹⁸⁵ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 54.

¹⁸⁶ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 55-57.

¹⁸⁷ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 57.

¹⁸⁸ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 58-59.

¹⁸⁹ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 59.

à contrarier leurs entreprises suffit pour mettre en déroute cet ignoble troupeau de commerçants en chair humaine. Ayons donc bon courage! Montrons-nous et nous triompherons à notre tour. Que l'Afrique apprenne que cette misère inénarrable, dans laquelle le Mahométan la retient et la plonge plus profondément, c'est le Chrétien qui l'en délivrera.»¹⁹⁰

Mobilisant ces *topos* mythifiés, à savoir la figure édulcorée de Livingstone et la fâcheuse association islam-esclavagisme, sans oublier la foi dans le Christ libérateur, Laharpe, submergé de «*chaleureux applaudissements*»¹⁹¹, conclut son intervention avec grandiloquence :

«*Levons-nous! Allons chercher notre sœur [l'Afrique centrale] que nous avons laissée en arrière. Qu'elle vienne, reconnaissante, s'asseoir à ce banquet de la civilisation où jusqu'à ce jour sa place est restée vide.*»¹⁹²

Avec l'arrogance typique des milieux impérialistes de l'époque, il faut encore, pour Laharpe et pour son public, que la population africaine se dise «*reconnaissante*» de subir la colonisation européenne. Or, le discours proposé par ce dernier à l'assemblée constitutive du CNS ne laisse aucun doute quant à la portée destructrice du projet léopoldien. Les propos de conquête sont clairs dès le début. La philanthropie coloniale affichée par l'AIA cohabite ici avec le fournissement d'armes et de munitions que ses mêmes stations mettraient à disposition des Occidentaux pour qu'ils appliquent, en Afrique centrale, le *modus operandi* des explorations nord-américaines – Léopold II lui-même n'était pas allé si loin dans ses proclamations¹⁹³ –, tandis que le christianisme et le commerce s'occuperaient à la fois de supplanter la traite et de «civiliser» le cœur de l'Afrique.

C'est au lendemain de cette conférence que le CNS est officiellement créé. Le 24 avril 1877, 23 adhérents sur un total initial dépassant la centaine¹⁹⁴ se retrouvent au sein de la SGG pour «*procéder à la constitution du Comité national suisse*»¹⁹⁵. Parmi eux, on trouve beaucoup

¹⁹⁰ LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 59.

¹⁹¹ PV fondation CNS, 23 avril 1877, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 16, 1877, p. 123.

¹⁹² LAHARPE Louis-Henri de, «L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale»..., p. 60.

¹⁹³ Comme on l'a vu au cours du présent chapitre, le roi des Belges joue ses cartes avec une prudence extrême (ce qui ne semble être le cas de Laharpe, qui, à tort ou à raison, pousse son interprétation au sujet des buts de l'AIA beaucoup plus loin de ce que la Conférence géographique de Bruxelles n'avait résolu).

¹⁹⁴ Deux ans plus tard, les membres du CNS seront autour d'un demi-millier. GIRARDIN 1984, p. 20.

¹⁹⁵ PV fondation CNS, 24 avril 1877, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 16, 1877, p. 124.

de notables philanthropes, à l'image du lettré Eugène de Budé et du banquier Alexandre Lombard. Un certain nombre de pasteurs impliqués dans le monde intellectuel sont également présents : Louis Ruffet, Charles Faure ou encore Albert Freundler. Il y a aussi, enfin, des hommes de sciences, comme le physicien Pierre-Marie de Riedmatten et le cartographe Friedrich Müllhaupt von Steiger¹⁹⁶.

Deux points sont à l'ordre du jour. Premièrement, l'adoption de courts statuts (à développer ultérieurement lors des prochaines séances du Comité)¹⁹⁷ ; secondement, la nomination des dirigeants du CNS¹⁹⁸.

Trois articles statutaires sont adoptés. Le premier atteste l'appartenance du CNS « *aux résolutions de Bruxelles* » (art. 1). Le deuxième article, sur lequel je reviendrai tout de suite, établit les tâches exécutives du Comité (art. 2). Le troisième, enfin, définit la composition d'un « *bureau* » où siègeront, à côté du « *président* », des « *vice-présidents* », un « *secrétaire* », un « *trésorier* » et « *deux délégués* » pour représenter le CNS à Bruxelles au sein de la Commission internationale de l'AIA (art. 3)¹⁹⁹. Quant au deuxième article, il affirme que

« les membres présents à cette séance constituent et fondent le Comité, chargé de poursuivre, en ce qui le concerne et dans les limites de la Suisse, l'exécution du programme de la Conférence internationale en vue de l'exploration et de la civilisation de l'Afrique centrale. Soit : A. vulgariser en Suisse, par la parole et la presse, les connaissances de toute nature se rapportant au but que l'Association internationale a en vue ; B. organiser une souscription nationale et centraliser les ressources de toute espèce, qui seront mises à sa disposition pour l'exécution du programme international. » (art. 2)²⁰⁰

¹⁹⁶ PV fondation CNS, 24 avril 1877..., p. 125. À remarquer que tout le monde fait partie de plusieurs sociétés privées à caractère érudit, économique, philanthropique ou encore religieux. Par exemple, Riedmatten joue un rôle majeur dans la Société helvétique des sciences naturelles, tandis que Freundler est, entre autres, le président du Club alpin suisse. La figure de Lombard, pilier de la haute finance genevoise, est particulièrement parlante en raison de son appartenance à différents milieux de sociabilité bourgeoise, comme la Société pour la sanctification du dimanche, dont il est fondateur, la Société genevoise d'utilité publique ou encore la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Sur ce dernier acteur, voir DUC 2011 ; LATHION 2007.

¹⁹⁷ Une nouvelle version des statuts qui fait débat sera proposée à Berne en novembre 1877. Voir chapitre 4.3.

¹⁹⁸ PV fondation CNS, 24 avril 1877..., p. 126.

¹⁹⁹ PV fondation CNS, 24 avril 1877..., p. 126.

²⁰⁰ PV fondation CNS, 24 avril 1877..., p. 126.

L'essentiel de cet article, figurant dans les points «A» et «B», est littéralement repris des statuts du Comité belge de l'AIA²⁰¹. Les tâches que le CNS se donne sont celles que Léopold II espérait de voir adoptées un peu partout en Europe : propagande et argent en faveur de son initiative. Or, les Français et les Italiens, on l'a vu, s'éloignent de ce type d'adhésion, formulant des statuts beaucoup moins collaboratifs vis-à-vis de Bruxelles. Les Suisses, en revanche, semblent adhérer sans réserve à l'initiative léopoldienne : aucune station helvétique en terres africaines n'est projetée et aucun blocage de fonds sur sol confédéré n'est prévu. Cette première version des statuts, validée par l'assemblée constitutive du CNS, s'aligne donc parfaitement sur les vues du monarque belge.

Quant aux modalités de nomination des dirigeants du CNS, rien ne nous est connu²⁰². On dispose uniquement d'une liste nominative des élus avec leurs rôles respectifs. Dans celle-ci, on peut voir le président de la SGG, Henry Bouthillier de Beaumont, assurer également la présidence du CNS, dont le siège est à Genève. Les vice-présidents sont au nombre de quatre : Adolf Christ à Bâle (politicien conservateur, juriste et président de la Basler Mission), Albert Mousson à Zurich (professeur de physique à l'école polytechnique fédérale), Alexandre de Dardel à Neuchâtel (ancien surintendant de la Cour de Suède) et Theophil Studer à Berne (professeur de zoologie à l'université cantonale). La fonction de secrétaire et de trésorier est attribuée à Eugène Delessert (professeur à Lausanne et futur directeur, dans la même ville, du Musée d'art industriel), tandis que le titre de délégué est donné à deux noms célèbres du pays : le juriste Gustave Moynier (à Genève, où il préside, entre autres, le CICR) et le géologue Édouard Desor (à Neuchâtel, où, à côté de ses activités scientifiques d'envergure internationale, il intègre la scène politique en tant que député radical)²⁰³.

La diversité des profils professionnels des adhérents au CNS – ces derniers faisant principalement partie du monde de la science et de l'Église, mais aussi de la politique, des affaires et de l'armée²⁰⁴ – n'étonne

²⁰¹ Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale. Comité national belge, sans date, p. 5-6. Brochure conservé in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 537.

²⁰² Certains d'entre eux, à l'image d'Albert Mousson, d'Adolf Christ ou de Gustave Moynier, sont même absents de la réunion de constitution du CNS.

²⁰³ PV fondation CNS, 24 avril 1877..., p. 126-127. Pour un approfondissement sur ces acteurs, on peut se référer aux notices biographiques du *DHS* (il serait un peu trop encombrant, me semble-t-il, de tout référencer ici).

²⁰⁴ On peut mentionner, à propos de ces trois derniers domaines, le Neuchâtelois Jules Grandjean, banquier, entrepreneur ferroviaire, politicien radical et colonel d'état-major. Comme d'autres dizaines

pas: elle suit la composition normale des cercles bourgeois qui s'occupent d'érudition, de philanthropie ou encore de loisirs. En outre, la diversité des professions individuelles n'est pas si importante si on la compare à l'appartenance sociale commune: tout le monde fait partie de la grande bourgeoisie nationale, avec, très souvent, des relais au sein des milieux dirigeants – publics et privés – du pays (Adolf Christ, l'un des vice-présidents du CNS, est par exemple marié à Caroline Sarasin, membre de la famille la plus influente de l'oligarchie bâloise)²⁰⁵. Un autre trait d'union de ces adhérents, au-delà de l'engagement philanthropique commun, est la provenance géographique: presque tous font partie de villes protestantes comme Bâle, Berne, Genève, Neuchâtel et Zurich. Il s'agit de véritables épicentres, au XIX^e siècle, du développement commercial et financier de la Suisse dans les régions d'outre-mer tout comme du prosélytisme des missions helvétiques²⁰⁶.

Au vu de ces facteurs, il me semble que l'adhésion suisse à l'AIA est motivée non seulement par des sentiments d'ordre antiesclavagiste ou scientifique, mais également par des perspectives d'élargissement des activités économiques, missionnaires ou d'autre nature (politico-juridiques, par exemple) à l'intérieur de ce gigantesque territoire, encore inexploité en Europe, qu'est l'Afrique centrale. La fondation du CNS permet ainsi à la bourgeoisie helvétique d'intégrer l'organisation léopoldienne et d'y jouer un rôle censé, entre autres, accroître le prestige national de la Suisse (à élever au rang de puissance «civilisatrice»)²⁰⁷.

À la fin du printemps 1877, tout est prêt pour que l'AIA se mette en œuvre: une réunion de la Commission internationale, à laquelle la délégation helvétique est invitée, se déroule à Bruxelles au mois de juin, dans le but «*d'arrêter un plan d'action définitif*»²⁰⁸.

de membres de la première heure, il adhère au CNS sans être présent à la séance de constitution. Voir PV fondation CNS, 24 avril 1877..., p. 124.

²⁰⁵ Pour un approfondissement sur la bourgeoisie bâloise au XIX^e siècle, voir SARASIN 1998a (sur la bourgeoisie suisse en général, voir TANNER 1995).

²⁰⁶ Pour une vision d'ensemble sur le développement politico-économique de la Suisse au XIX^e siècle et sur ses relations ultramarines, voir chapitre 2.2.

²⁰⁷ ROSSINELLI 2017b, p. 146. Sur la construction d'un imaginaire représentant la Suisse comme une nation assimilable aux empires coloniaux et à leurs prétendus bienfaits outre-mer, voir chapitre 3.3.

²⁰⁸ PV séance CNS, 13 mai 1877, in Documents CNS 1876-1879, p. 143.

Chapitre 4.3

L'AIA définit sa stratégie... et le CNS également

Après avoir analysé le déroulement de la Conférence géographique de Bruxelles de 1876 ainsi que la création de l'AIA et de ses différents comités nationaux, on peut désormais se concentrer sur le rôle que la Suisse, par l'entremise du CNS, joue dans l'exécution du dessein africain de Léopold II.

Le second semestre de 1877 est la période des premières fois. On assiste à la première réunion de la Commission internationale de l'AIA, qui a pour but d'organiser la première expédition en Afrique afin d'y fonder une première station. À cette réunion, tenue dans la capitale belge au mois de juin, se rend, entre autres, une délégation du CNS. Loin de faire un simple acte de présence, les représentants helvétiques participent activement au processus décisionnel de la commission. Ils échangent leurs vues avec les délégués des autres comités nationaux et, à l'instar de ces derniers, font la promotion de leurs propres intérêts. Afin de comprendre quels sont ces intérêts, la première partie du présent chapitre analysera, à la lumière des opinions exprimées à l'intérieur du CNS, les discussions tenues à Bruxelles en 1877 tout comme les prises de position suisses.

À la suite de cette réunion, le CNS organise, en novembre de la même année, un congrès africaniste à Berne: il s'agit du premier événement helvétique d'envergure nationale consacré à l'exploration coloniale de l'Afrique. À la réussite de cet événement participe la Confédération, notamment par le biais d'une exposition cartographique officielle. L'intérêt

pour l'AIA atteint son comble en Suisse. Les questions soulevées et les débats engendrés durant la manifestation bernoise constituent le cœur de la deuxième partie de ce chapitre.

La troisième partie, enfin, analyse plus précisément les débats susmentionnés. Une divergence de vues se manifeste dans la capitale fédérale à propos des intérêts économiques que le CNS devrait assurer (ou pas) à certaines branches industrielles de la Suisse, reliées, en particulier, à l'industrie textile (qui, au XIX^e siècle, est la plus exportatrice du pays)¹. Cette divergence se conclut avec la fondation d'un Comité alternatif au CNS, qui réunit les entrepreneurs de la Suisse orientale. Pourquoi et comment arrive-t-on à cette séparation ? Quelles en sont les conséquences ?

L'année 1877 est cruciale pour l'avenir de l'AIA et du CNS. La machine coloniale léopoldienne se met en marche et la Suisse, à travers son Comité national, monte à bord. Mon propos d'ensemble, dans ces prochaines pages, est de clarifier le positionnement helvétique vis-à-vis de l'AIA lorsque celle-ci fait ses premiers pas en direction de l'Afrique.

La réunion des Comités nationaux de l'AIA à Bruxelles (1877)

Pluralité : un mot qui caractérise bien le projet centrafricain de Léopold II. En dépit de son origine individuelle, le monarque belge s'appuie sur plusieurs collaborations pour le réaliser. Dans ce cadre, il ne faut pas entrevoir un schéma binaire où les propositions du roi sont systématiquement accueillies et appliquées par ses collaborateurs, mais une pluralité de démarches, souvent spontanées, qui visent à intégrer cet ambitieux dessein colonial portant les couleurs de la Belgique².

Comme on l'a vu, le CNS est mis sur pied par la SGG entre l'hiver 1876 et le printemps 1877 sans que le siège central de l'AIA, à Bruxelles, n'en

¹ Pour un tableau récapitulatif de la présence économique suisse à l'étranger à cette époque, voir chapitre 2.2.

² J'insiste sur la dimension nationale belge de l'initiative léopoldienne puisque, comme le montrent des recherches récentes, la colonisation de l'Afrique centrale est dirigée, dès ses débuts, par une pluralité d'acteurs faisant partie, en particulier, des institutions officielles de la Belgique (par exemple politiques, militaires et intellectuelles). Sur le papier, une séparation formelle existe ; cependant, dans la pratique, la « colonie » congolaise est rapidement prise en charge par la « métropole » belge. Voir PLASMAN 2017 (sur l'administration coloniale du Congo de Léopold II) et VANTHEMSCHÉ 2017 (sur les relations entre la Belgique et le Congo, d'abord léopoldien puis belge).

fasse directement la demande. En revanche, les travaux de fondation du CNS sont suivis avec intérêt dans la capitale belge non seulement par les dirigeants de l'organisation léopoldienne, mais également par la diplomatie du pays. Les échanges épistolaires entre les consuls de la Belgique à Zurich et à Genève (d'un côté) et le ministre des Affaires étrangères à Bruxelles (de l'autre) se succèdent, avec la transmission d'informations et de directives³. Certaines indications confidentielles parviennent au président de la SGG de la part de la légation belge à Berne⁴. Ce dernier ne manque pas d'utiliser le canal consulaire de la Belgique à Genève pour communiquer avec les dirigeants de l'AIA⁵. Loin de concerner uniquement la sphère des acteurs, la pluralité mentionnée plus haut touche également les dimensions publique et privée (qui se confondent facilement). En février 1877, par exemple, le consul belge à Genève renseigne Henry Bouthillier de Beaumont qu'une réunion des comités nationaux de l'AIA – selon ce que le ministère des Affaires étrangères de Bruxelles lui a communiqué – sera bientôt organisée dans la capitale de son pays⁶. Cette notice est confirmée deux mois plus tard par

³ Les consuls belges à Zurich se font transmettre (ou transmettent à leur tour) des matériaux informatifs sur le rôle de la Belgique et de la Suisse dans le cadre de l'AIA. Voir lettres de Meis Muralt au ministre belge des Affaires étrangères, 16 octobre 1876, 24 novembre 1876, 2 janvier 1877 (ou encore d'Otto Pestalozzi, 7 juin 1879), in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (4), documents 38, 71, 90 (et 165). Sur les directives arrivées de Bruxelles, voir les deux prochaines notes.

⁴ Un membre de cette légation alerte par exemple les initiateurs du futur CNS qu'«on avait intitulé le Comité national belge "Association pour réprimer la traite et pour ouvrir l'Afrique centrale"» et que «cette mention de la répression de la traite [...] a amené à de sérieuses difficultés. Il serait donc désirable que la Suisse s'en tînt au titre officiel de "Association internationale d'exploration et de civilisation de l'Afrique centrale" ou au titre abrégé de "Association internationale africaine"». Voir Lettre de [signature illisible] au président de la SGG, 15 février 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5.

⁵ Sur demande du président de la SGG et futur président du CNS (Henry Bouthillier de Beaumont), le consul belge à Genève (Édouard Le Vieux) communique au secrétaire général de l'AIA (Jules Greindl) via le ministère belge des Affaires étrangères que «la Société de géographie de Genève s'est décidée à provoquer dans son sein la formation d'un Comité national suisse pour se joindre à l'Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale» et «qu'un avis annonçant cette résolution a été publié dans le Journal de Genève de ce jour» (voir édition du 19 janvier 1877, P. 3). Ce à quoi il ajoute: «Désireux moi-même de faire partie de ce Comité, je vous serais obligé, Monsieur le Ministre, de bien vouloir me dire si rien ne s'oppose à ce que mon nom figure avec la qualification de Consul de Belgique». Le ministre, se faisant porte-parole de l'AIA, lui répond: il serait préférable de «n'y figurer qu'en votre nom personnel [suivant les] intentions de l'Association internationale qui désire que chaque pays ait un Comité parfaitement national». Par l'entremise de ce dernier, enfin, la nouvelle de la fondation du CNS est annoncée dans la presse officielle de l'État belge (comme le communique Le Vieux à Beaumont, en date du 24 janvier 1877, qui lui transmet un extrait du *Moniteur belge* du jour précédent). Voir Lettres d'Édouard Le Vieux au président de la SGG, 18 janvier 1877 et 24 janvier 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5; lettre d'Édouard Le Vieux au ministre belge des Affaires étrangères, 19 janvier 1877, et réponse de ce dernier, sans date, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (4), documents 95 et 109.

⁶ Lettre d'Édouard Le Vieux au président de la SGG, 19 février 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5.

le secrétaire général de l'AIA⁷. Personne ne semble s'inquiéter qu'une affaire *a priori* privée et internationale soit totalement prise en charge par certains organes d'un État national⁸.

Quoi qu'il en soit, quelques jours après sa fondation, en avril 1877, le CNS est invité à participer à la première réunion de la Commission internationale de l'AIA prévue à Bruxelles au mois de juin. Selon les termes statutaires, la commission se compose de deux délégués par comité national (Gustave Moynier et Édouard Desor dans le cas de la Suisse) ainsi que par les présidents des principales sociétés de géographie en Europe (l'invitation est ici pour le seul Beaumont)⁹. Le but de cette réunion est de délibérer sur les opérations à mener en Afrique (voyages d'exploration, fondation de stations) pour que le Comité exécutif puisse finalement passer à l'action, c'est-à-dire lancer la première expédition de l'AIA en terres africaines.

Pour préparer le rendez-vous bruxellois et pour organiser les premières tâches à accomplir sur sol confédéré, le CNS se réunit le 13 mai 1877 à Lausanne, en présence, entre autres, d'un certain nombre de savants locaux. Il y a, par exemple, le géologue Eugène Renevier, professeur à l'Académie de Lausanne, conservateur du Musée cantonal de géologie et consultant de projets ferroviaires en Europe (à l'image du tunnel du Simplon)¹⁰. Détail à ne pas négliger : il est très actif dans l'évangélisation en Afrique, notamment par le biais de la Mission vaudoise – ancêtre de la Mission romande¹¹ – rattachée à l'Église évangélique libre du canton de Vaud¹². On trouve aussi Eugène Delessert, professeur au collège cantonal ainsi que secrétaire-trésorier du CNS, ou encore les architectes-ingénieurs Ferdinand Challard et Élie Guinand, cela sans oublier Beaumont et Moynier, président et délégué du CNS¹³.

⁷ Lettre de Jules Greindl au président du CNS, 28 avril 1877, in Documents CNS 1876-1879, p. 144.

⁸ À propos de la pluralité d'acteurs et d'institutions qui caractérise l'exécution du dessein expansionniste de Léopold II, il n'est pas étonnant de remarquer que, à la suite de l'échange d'informations entre Genève et Bruxelles en vue de constituer le CNS, la SRBG prend contact avec la SGG afin d'institutionnaliser ses liens avec cette dernière par la nomination d'agents correspondants. Le président sociétaire genevois Henry Bouthillier de Beaumont et son secrétaire Ernest de Traz reçoivent ladite nomination en février 1877 et ne manquent pas de relier leur mandat aux opérations de l'AIA. Voir lettre de Jean du Fief et Jean-Baptiste Liagre au président de la SGG, 12 février 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/4; lettres d'Henry Bouthillier de Beaumont au président de la SRBG, 8 mars 1877, et d'Ernest de Traz au secrétaire général de la SRBG, 6 mai 1877, in ASRBG, sans cote.

⁹ Lettre de Jules Greindl au président du CNS, 28 avril 1877, in Documents CNS 1876-1879, p. 144.

¹⁰ Sur cet acteur, voir WEIDMANN Marc, « Renevier, Eugène », in *DHS*, vol. 10, 2011, p. 340.

¹¹ Pour un survol sur l'histoire de la Mission romande, voir LENOIR 1911.

¹² CART 1897, p. 132 et suivantes.

¹³ PV séance CNS, 13 mai 1877, in Documents CNS 1876-1879, p. 142.

La séance lausannoise du CNS tourne premièrement autour de la réunion que les délégués des différents comités nationaux de l'AIA tiendront à Bruxelles au mois de juin, à laquelle Desor, à son plus grand regret, ne pourra pas participer. L'assemblée prend la décision d'envoyer le seul Moynier, en qualité de délégué du CNS, accompagné par Beaumont, dans son rôle de président de la SGG¹⁴. Cela dit, la discussion s'oriente vers les buts de l'AIA en général et du CNS en particulier. Louis Carrard, professeur de géographie à Lausanne et comptable de l'Église évangélique libre du canton de Vaud¹⁵, demande des élucidations quant aux «*rapports qui existeront entre les représentants des divers cultes et les agents de l'Association internationale*»¹⁶. La question n'est pas sans intérêt pour le monde missionnaire romand, puisqu'il est déjà solidement implanté au Transvaal, au sud-est du continent africain, avec des visées expansionnistes vers l'intérieur¹⁷. Moynier lui répond citant un passage du livre d'Émile Banning au sujet de la Conférence géographique de Bruxelles de 1876, où l'auteur, résumant la position communément émise dans la capitale belge, affirme que «*les missionnaires seront libres de venir s'établir*» (en Afrique centrale) pour «*ériger dans leurs rayons des temples et des écoles*» tout en recevant «*aide et appui*», indifféremment de la «*confession*» à laquelle «*ils appartiennent*»¹⁸. Sur le principe, il n'y a rien à craindre : la voie centrafricaine est ouverte aux missionnaires helvétiques. Toujours selon Banning, «*l'histoire démontre que le christianisme possède une vertu particulière pour retirer de la barbarie les races incultes*»¹⁹. Beaumont prend la parole et donne des détails sur le programme poursuivi pour coloniser l'Afrique centrale. Ce qui, dans la complaisance générale, suscite une seule réaction : celle du théologien Adam Vulliet, pour qui «*la question de la colonisation doit être subordonnée à celle de la lutte contre la traite des nègres et à celle de l'exploration*»²⁰ (une précision de forme qui ne change rien à la substance). Pour le reste, Renevier propose que les buts du CNS, inscrits dans une circulaire à destination des nouveaux adhérents, soient publiés

¹⁴ PV séance CNS, 13 mai 1877..., p. 143.

¹⁵ CART 1897, p. 387-388.

¹⁶ PV séance CNS, 13 mai 1877, in Documents CNS 1876-1879, p. 143.

¹⁷ LENOIR 1911, p. 9.

¹⁸ PV séance CNS, 13 mai 1877, in Documents CNS 1876-1879, p. 143. Citation(s) tirée(s) de BANNING 1877, p. 93.

¹⁹ BANNING 1877, p. 93.

²⁰ PV séance CNS, 13 mai 1877, in Documents CNS 1876-1879, p. 143-144.

dans les journaux avec, si possible, des articles d'approfondissement²¹. La réunion lausannoise se clôt sur ces remarques et l'attention s'oriente désormais sur la Commission internationale de l'AIA, qui doit se réunir bientôt à Bruxelles²².

La réunion des délégués des Comités nationaux de l'AIA, formant ladite Commission, se tient le 20 et le 21 juin 1877 dans la capitale belge, avec une réception des invités qui commence déjà le 18²³. Comme à l'occasion de la Conférence géographique de septembre 1876, c'est au Palais royal que les divers représentants étrangers sont logés²⁴. Cela ne laisse pas indifférent Moynier, délégué du CNS, particulièrement sensible aux mœurs de la haute société bourgeoise. En 1894, dans des souvenirs personnels, ce dernier se rappelle avec fierté d'avoir été

*«l'hôte du roi, lequel avait offert un gîte chez lui aux vingt étrangers qui lui apportaient leur concours. Chacun d'eux eut à sa disposition un logement de trois pièces, un valet de chambre en grande livrée, une voiture constamment attelée et tout le confort imaginable.»*²⁵

La journée type bruxelloise se structure de la manière suivante :

«Avec le premier déjeuner, on m'apportait régulièrement une invitation spéciale pour le dîner du soir, et deux journaux, qui me permettaient d'être au courant des nouvelles du jour, avant d'aller au travail. Puis nous délibérions, soit le matin, soit l'après-midi, autour d'une vaste table présidée par le roi, dont je me trouvais être le voisin de gauche. À midi, notre président nous quittait et nous passions sans lui dans la salle à manger, où nous attendait un copieux déjeuner. N'étant pas gênée par la présence du souverain, la conversation s'y animait beaucoup. Après la séance de relevée, on se séparait, pour se retrouver en grande tenue à

²¹ PV séance CNS, 13 mai 1877..., p. 144.

²² PV séance CNS, 13 mai 1877..., p. 144.

²³ Avant la réunion de la Commission internationale, le Comité exécutif, composé de Léopold II (président), de Jules Greindl (secrétaire général), de Gustav Nachtigal (membre) et d'Armand de Quatrefoies (membre), se réunit à Bruxelles du 10 au 19 juin 1877 : c'est en son sein que le programme proposé aux délégués des comités nationaux, rassemblés le 20 et le 21 juin, est élaboré. Voir ROEYKENS 1957, p. 54-57 ; 1958, p. 188-189. À remarquer que Henry Bartle Frere avait démissionné du Comité exécutif en avril 1877 : il sera remplacé par Henry Shelton Sanford (un Américain) durant la séance de la Commission internationale.

²⁴ La documentation relative à la réception des invités, y compris des notes personnelles de Léopold II, est conservée in APR, Grand Marechal de la Cour, 585.

²⁵ Souvenirs (mars 1894), document manuscrit signé par Gustave Moynier, p. 39, in ACICR, PGM 1-16.

l'heure du dîner. Le soir, le roi et la reine restaient une heure au salon avec leurs invités, puis rentraient dans leurs appartements réservés.»²⁶

Moynier met par la suite l'accent sur la présence d'un cercle d'invités d'honneur faisant partie des dirigeants de l'État belge, qui, comme on l'a déjà relevé, participent dès le début aux opérations administratives de l'AIA. Dans le faste général du Palais, affirme Moynier,

«l'un des dîners fut un vrai gala, auquel les hauts fonctionnaires belges avaient été conviés. Je m'y retrouvai assis auprès du ministre des Travaux publics, M. Beernaert, avec lequel j'aurais pu faire plus ample connaissance chez lui si j'avais cédé à ses instances et prolongé mon séjour en Belgique. Il était le gendre du consul suisse, M. Borel, et me témoigna beaucoup de sympathie.»²⁷

Trahissant une certaine nostalgie et beaucoup de fascination, Moynier rappelle enfin que

«le dernier jour de la session, chaque délégué reçut une décoration, souvenir princier du maître du loge. J'eus pour ma part une croix de commandeur, et, lors du départ, un aide de camp m'accompagna à la gare dans une voiture de la cour. C'était le digne couronnement d'une luxueuse réception.»²⁸

Loin d'être anecdotiques, ces souvenirs témoignent d'une sincère admiration, de la part de Moynier, à l'égard du roi des Belges. Ce majestueux séjour à Bruxelles pour le compte du CNS et de l'AIA donne au Genevois «une impulsion déterminante», alors que jusque-là, avouet-il, «je ne possédais aucune connaissance des choses africaines»²⁹.

Parmi les invités officiels à ce grand rendez-vous bruxellois, on trouve seulement quatre participants de la Conférence géographique tenue l'année précédente: Ferdinand von Richthofen, Gustav Nachtigal, Armand de Quatrefages et Cristoforo Negri. Tout le monde fait partie des Comités nationaux de l'AIA, dont la représentation se complète par d'autres personnalités choisies par ces derniers. Au-delà de l'Allemagne (trois délégués au total), de la France (trois) et de l'Italie (quatre), on trouve

²⁶ Souvenirs (mars 1894)..., p. 39-40.

²⁷ Souvenirs (mars 1894)..., p. 40.

²⁸ Souvenirs (mars 1894)..., p. 40-41.

²⁹ Souvenirs (mars 1894)..., p. 38-39.

également l'Autriche-Hongrie (trois), la Belgique (quatre), l'Espagne (trois), les États-Unis (un), les Pays-Bas (deux) et la Suisse (deux)³⁰. En revanche, aucun représentant du Portugal et de la Russie n'est sur place, ni de la Grande-Bretagne, cette dernière s'étant désormais dissociée de l'AIA³¹.

La première journée de travaux, du 20 juin 1877, concerne essentiellement des questions préliminaires, comme les précautions sanitaires à prendre en vue de voyager en Afrique ou encore le choix d'un drapeau à installer dans les futures bases d'opération de l'AIA. Parmi les objets discutés, il y a également la facilitation du transport maritime des hommes et des marchandises. À ce propos, il est décidé que «*le Comité exécutif s'adressera, chaque fois qu'il le jugera utile, aux compagnies de transport en relations avec l'Afrique*»³². Plusieurs propositions sont formulées : la délégation hollandaise, par exemple, déclare avoir obtenu de la part d'une firme de Rotterdam établie sur l'embouchure du Congo «*le transport gratuit pour les bagages*», «*l'hospitalité dans les factoreries*», «*le libre usage des magasins*» ou encore «*l'appui et l'expérience de ses agents*»³³. La délégation d'Italie, de son côté, affirme que «*le gouvernement italien*» a «*stipulé dans ses contrats avec les compagnies de transport maritime le passage à prix réduit pour tous les membres des expéditions scientifiques*» et que les voyageurs de l'AIA pourraient en profiter³⁴. D'autres offres, qui ne figurent pas dans les procès-verbaux de la Commission, sont relatées dans les bulletins des associations géographiques : la maison marseillaise Roux-de Fraissinet & Cie, par exemple, mettrait à disposition de l'AIA «*les grands établissements qu'elle possède à Zanzibar*» ainsi que ses contacts privilégiés avec «*un Suisse*» établis sur la côte africaine : Philippe Broyon³⁵.

³⁰ PV séance AIA, 20 juin 1877, in *Commission internationale de l'Association africaine. Session de juin 1877*, Bruxelles : Hayez, 1877, p. 1-2. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 525.

³¹ Le rapport rédigé par Moynier à l'attention des membres du CNS souligne que «*l'abstention du Portugal et de la Russie*» est insignifiante, puisqu'«*à Lisbonne comme à St-Petersbourg, l'Association africaine a trouvé des adhérents sympathiques que des circonstances de force majeure ont seules retenus loin de Bruxelles*». Les Britanniques, en revanche, «*ont préféré se tenir à l'écart [...] dans la crainte, apparemment, de perdre quelque peu de leur indépendance d'allures sur un terrain où, il faut le reconnaître, ils ont prouvé qu'ils savaient faire leur chemin tout seuls. La Commission internationale n'a pu que regretter cette détermination*» (MOYNIER Gustave, «*Rapport sur la première session de la Commission internationale à Bruxelles*», in Documents CNS 1876-1879, p. 146).

³² PV séance AIA, 20 juin 1877, in *Commission internationale de l'Association africaine. Session de juin 1877*, Bruxelles : Hayez, 1877, p. 3. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 525.

³³ PV séance AIA, 20 juin 1877... p. 4 (la firme en question est l'Afrikaansche Handelsvereniging, qui collaborera par la suite avec Léopold II : j'y reviendrai au chapitre 4.4).

³⁴ PV séance AIA, 20 juin 1877... p. 4.

³⁵ On a déjà vu cet acteur – ayant fourni son aide à Stanley en 1876 – et on le reverra par la suite. Les citations mentionnées sont tirées de RABAUD Alfred, «*Association internationale africaine. Session de la*

Or, si tout le monde semble bienveillant à l'égard de l'organisation léopoldienne, le secrétaire général de l'AIA n'hésite pas à «*remarquer que, de tous les Comités nationaux, le Comité belge est le seul qui ait été constitué depuis assez longtemps pour entrer en action [avec] des souscriptions d'une certaine importance*»³⁶. Ce qui revient à dire que la première expédition de l'AIA, dont il faudra discuter le lendemain, partira de la Belgique : un résultat d'ailleurs visé par Léopold II afin de s'assurer avant les autres un emplacement de son choix en Afrique³⁷.

Le jour suivant, soit le 21 juin 1877, l'assemblée de Bruxelles entre dans le vif du sujet qui la réunit : elle aborde la question de savoir comment organiser le premier voyage exploratoire de l'AIA en terres africaines. Le secrétaire général donne lecture d'un projet rédigé par le Comité exécutif définissant le fonctionnement des stations scientifiques et hospitalières. Avant tout, il est dit que «*le Comité exécutif reçoit [...] toute liberté d'action*» (phrase très importante sur laquelle je reviendrai)³⁸. Par la suite, trois points sont abordés, à commencer par les personnes chargées de la gestion des dites stations.

«*Le personnel d'une station se compose d'un chef et d'un certain nombre d'employés choisis ou agréés par le Comité exécutif. Le premier soin du chef de station sera de se procurer une maison d'habitation et de tirer parti des ressources du pays afin que la station se suffise à elle-même.*»³⁹

Le deuxième point concerne le but scientifique des stations en question. Celles-ci devront être actives

«*dans les observations astronomiques ; dans la formation de collections de géologie, de botanique et de zoologie ; dans la confection de la carte des environs de la station ; dans la rédaction du vocabulaire et de la grammaire du pays ; dans les observations ethnologiques ; dans la rédaction des récits des voyageurs indigènes qu'on interrogera sur les pays encore inconnus des Européens qu'ils auront parcourus ; dans la rédaction d'un journal relatant tous les événements et toutes les observations dignes d'être rapportés.*»⁴⁰

Commission internationale, au Palais de Bruxelles, les 20 et 21 juin 1877 » in *Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, vol. 1, 1877, p. 247.

³⁶ PV séance AIA, 20 juin 1877..., p. 5. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 525.

³⁷ ROEYKENS 1958, p. 189.

³⁸ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 10. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 525.

³⁹ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 10.

⁴⁰ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 10-11.

Enfin, le troisième point concerne l'hospitalité :

«La mission hospitalière des stations est de recevoir tous les voyageurs que le chef en jugera dignes; de les pourvoir, au prix coûtant, d'instruments, de marchandises et de provisions ainsi que de guides et d'interprètes; de les renseigner sur les meilleures routes à suivre et de transmettre leur correspondance.»⁴¹

Le but antiesclavagiste des stations, sur lequel les campagnes de presse en faveur de l'AIA ont longuement insisté, est en revanche relégué à un simple objectif supplémentaire, sans qu'aucune précision ne soit formulée à son propos :

«Un des buts ultérieurs que se proposera la station sera de supprimer la traite des esclaves par son influence civilisatrice.»⁴²

Une fois ce projet exposé, le roi des Belges ouvre la discussion. Quelques corrections de forme sont proposées par un Hollandais et par un Espagnol⁴³. En revanche, c'est un Suisse, Beaumont, qui intervient sur le fond. Dans sa prise de position, le président du CNS se dit d'accord pour que le «Comité exécutif [ait] les pouvoirs les plus étendus pour l'organisation des stations scientifiques et hospitalières»⁴⁴. À ses yeux, toutefois, il faudrait que le projet en question soit revu dans son troisième point, ajoutant la phrase suivante :

«La mission hospitalière des stations est d'accueillir autant que possible favorablement toute personne dont le concours pourrait leur être utile.»⁴⁵

En soutien de sa proposition, Beaumont affirme :

«Le chef peut avoir intérêt à recevoir des hôtes permanents, dont le séjour lui permettrait de s'absenter pour poursuivre ses études. Il ne faut pas l'en empêcher. Le mot "voyageurs" employé dans le projet assigne peut-être des limites trop étroites à l'hospitalité des stations.»⁴⁶

⁴¹ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 11.

⁴² PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 11.

⁴³ Il s'agit de Pieter Johannes Veth, professeur de géographie et d'ethnologie à l'Université de Leyde ainsi que président de la KNAG, et de Francisco Coello, fondateur et vice-président de la SGM dans la capitale espagnole. Voir PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 12.

⁴⁴ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 11.

⁴⁵ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 11.

⁴⁶ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 11.

Avec son intervention, le but de Beaumont, me semble-t-il, est de seconder les désirs exprimés à l'occasion de la réunion lausannoise du CNS du mois de mai, à laquelle plusieurs activistes chrétiens, reliés, en particulier, à la Mission vaudoise, avaient participé (sans oublier que l'un des vice-présidents du Comité suisse de l'AIA, Adolf Christ, est le président de la Basler Mission). Le monde missionnaire helvétique, déjà établi dans des zones côtières de l'Afrique subsaharienne, paraît bien intéressé à étendre ses rayons d'activités – également commerciales⁴⁷ – au cœur du continent⁴⁸.

De manière plus large, Beaumont remet en question le terme «*voyageurs*» : mot trop mouvant, il faudrait peut-être le remplacer par un terme plus sédentaire. La Conférence géographique de Bruxelles de 1876 avait d'ailleurs souligné à plusieurs reprises comment le concours des missions (ou encore du commerce) serait le bienvenu en Afrique centrale. Il faudrait donc attester, noir sur blanc, que les stations hospitalières de l'AIA auraient pour tâche d'accueillir non seulement des voyageurs, mais aussi des colons, bien entendu dans la mesure où «*[leur] concours pourrait leur être utile*».

La réflexion du président du CNS soulève un autre problème : celui de la lutte antiesclavagiste, reléguée, comme on l'a vu, à l'«*un des buts ultérieurs*». Le Genevois demande des explications quant au terme «*ultérieurs*». Un souci qui se relie à la question précédente : comment pourrait-on justifier l'accueil et la présence de colons si ce n'est qu'en raison de leur «*influence civilisatrice*», nécessaire pour abolir la traite ? On est dans un terrain terminologique très subtil, où chaque mot pèse.

L'intervention de Beaumont vise assez clairement à favoriser, du moins sur le papier, un accès libre et durable à tous les Européens dans les contrées centrafricaines «*ouvertes*» par l'AIA, sans limitations de temps ou d'autre nature. Ce faisant, les Suisses aussi auraient l'assurance de pouvoir participer à la colonisation de l'Afrique sous l'égide de l'AIA (qui, en terres helvétiques, est représenté par le CNS, dont Beaumont est justement le président).

Aux yeux de Léopold II et des siens, les questions soulevées par le délégué suisse posent des problèmes de nature politique, tant au

⁴⁷ Sur le développement des affaires reliées à la Basler Mission en Côte de l'Or (actuel Ghana), voir par exemple DUPUIS 2014 ; GUEX 2001.

⁴⁸ L'historien Auguste Roeykens voit lui aussi, dans l'intervention de Beaumont, une promotion des intérêts missionnaires helvétiques. Voir ROEYKENS 1958, p. 191.

niveau national qu'international⁴⁹. Au sujet des missions, c'est Auguste Lambermont, un proche du roi, qui prend la parole. Conscient que le dessein de son souverain est globalement bien vu en Belgique, mais avec des frictions entre la droite catholique et la gauche laïque (l'une soutenant que les missions seules pourraient apporter la « civilisation » en Afrique, l'autre que la présence missionnaire mettrait à mal la réussite de l'initiative léopoldienne)⁵⁰, il affirme ne pas penser « *que la modification proposée par M. de Beaumont soit nécessaire* », puisque, dans le projet proposé par le Comité exécutif, le mot-clé n'est pas « *voyageurs* », mais « *dignes* ».

« Déjà à la Conférence du mois de septembre dernier, il a été entendu que l'on donnerait le sens le plus large au mot "voyageurs". Cette expression comprend tous ceux qui, dans un but humanitaire, scientifique, religieux, commercial ou industriel, auraient entrepris l'exploration d'une partie du continent africain. La rédaction proposée par le Comité exécutif n'exclut donc personne et laisse aux chefs la liberté d'accueillir tous ceux qu'ils en jugeront "dignes" »⁵¹.

Il s'agit d'une formule assez vague pour que tout le monde soit compris et pour que chacun interprète à sa manière le terme « *dignes* ». La discussion est de toute façon stérile, puisque, comme on l'a vu, le projet en question s'ouvre avec le postulat – pas remis en question par l'assemblée – que « *le Comité exécutif [...] reçoit toute liberté d'action* » en matière des « *stations scientifiques et hospitalières* »⁵². Les chefs sur place seront donc totalement subordonnés aux directives de ce dernier, qui lui seul prendra les décisions quant à l'accueil des personnes.

Sur la question de la lutte antiesclavagiste, c'est Quatrefages, membre du Comité exécutif, qui répond à Beaumont. Tout comme Lambermont, il reste dans le flou :

« Quoique la suppression de la traite des nègres soit un des buts essentiels de l'Association internationale, celle-ci n'entend point l'indiquer comme

⁴⁹ On se souvient des débats en Belgique entre représentants de l'Église catholique et de la Libre pensée, de même que l'attachement de la Grande-Bretagne aux questions antiesclavagistes, dont elle ne veut pas perdre le monopole. Pour ne pas froisser les esprits, Léopold II aborde toujours avec prudence, dans le cadre de l'AIA et de ses négociations avec les potentiels adhérents, le rôle des missions et de la lutte abolitionniste en Afrique, n'allant jamais au-delà de quelques proclamations de principe (d'ailleurs assez mesurées). Voir chapitre 4.2.

⁵⁰ ROEYKENS 1958, p. 192.

⁵¹ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 11-12. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 525.

⁵² PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 10.

le premier résultat à obtenir de l'établissement des stations. On ne peut la demander qu'à la patience, à la persévérance, au temps et à la persuasion. »⁵³

L'intervention de Quatrefage vise clairement à pousser la tâche abolitionniste des stations vers un avenir lointain et imprécisé : question de tranquilliser les rivaux britanniques qui, par leur African Exploration Fund, sont en train de lancer de vastes programmes de lutte antiesclavagiste au centre-est de l'Afrique⁵⁴. Raison pour laquelle les dirigeants de l'AIA préfèrent temporairement se tenir à l'écart d'un domaine si cher à la Grande-Bretagne (qui leur a coûté la démission britannique de l'association)⁵⁵.

Refusant les modifications proposées par Beaumont et acceptant le projet du Comité exécutif sur les stations tel qu'il est, l'assemblée bruxelloise passe alors à un autre sujet d'importance capitale pour le lancement des opérations de l'AIA en terres africaines : l'itinéraire de la première expédition. Sur proposition de Richthofen, la Commission internationale valide un projet du Comité exécutif sur le parcours à suivre votant à l'unanimité la déclaration suivante :

*«L'Association donne sa complète approbation au projet du Comité exécutif de diriger une expédition par la voie de Zanzibar vers le lac Tanganyika avec le but d'établir des stations ou à ce lac même ou à quelques points au-delà ainsi que d'envoyer des voyageurs-explorateurs en prenant ces stations pour base.»*⁵⁶

Il est dit, en outre, que *«les instructions particulières sont confiées au Comité exécutif»*, lequel *«a la faculté»*, d'un côté, *«de modifier ce projet»*, et, de l'autre, *«de choisir»* autant *«les chefs»* que *«le personnel de l'exploration et des stations»* (sans oublier qu'il peut, de sa propre initiative, *«établir de nouvelles stations»*)⁵⁷.

⁵³ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 12.

⁵⁴ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 15.

⁵⁵ À ce propos, il faut souligner que Léopold II, au printemps 1877, tente de rivaliser avec les Britanniques pour placer le Transvaal sous le contrôle belge, mais son dessein échoue. Durant la même période, la Grande-Bretagne se dissocie formellement de l'AIA pour lancer ses propres entreprises en Afrique centrale via l'African Exploration Fund. La prudence est alors de mise pour le roi des Belges, qui ne veut pas se faire avoir une deuxième fois par les Britanniques (alors que son organisation n'a pas encore mis les pieds en Afrique). Voir ROEYKENS 1958, p. 164-186.

⁵⁶ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 14. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 525.

⁵⁷ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 14-16.

Des suggestions ont lieu quant à la possibilité d'emprunter d'autres directions pour pénétrer le continent africain, avec la promesse, de la part du Comité exécutif, d'en tenir compte pour l'avenir⁵⁸. Dans ce cadre, la délégation italienne formule quelques considérations «*sur l'établissement des stations en Afrique*» et signale «*les avantages d'une station établie au Choa*»⁵⁹. C'est l'occasion, pour les délégués de l'Italie, de présenter à la Commission internationale et au Comité exécutif le terrain de Let-Marefià – donné en usage par le roi éthiopien Menelik II à la SGI⁶⁰ – comme une base d'opérations scientifiques et humanitaires de propriété italienne, prête à entrer au service de l'organisation léopoldienne. Il s'agit, comme on l'a vu, d'une stratégie envisagée dès le début par les fondateurs du Comité italien de l'AIA afin d'obtenir une reconnaissance formelle (en Europe) de leurs prétendues possessions africaines.

Or, malgré l'énorme distance géographique qui sépare l'arrière-pays éthiopien du lac Tanganyika, la délégation italienne s'efforce de présenter Let-Marefià comme une base opérationnelle pour explorer l'Afrique centrale :

*« Nous sommes en dehors et bien loin des territoires dépendant directement ou indirectement de l'Égypte, et nous nous trouvons plus près de l'équateur et de la région des Grands Lacs que d'autres pays que la Conférence internationale a compris dans son cadre d'exploration. »*⁶¹

L'artifice de cette proclamation étant plutôt évident, les Italiens nuancent un peu le ton affirmant qu'«*il faut aussi considérer que le Choa n'a été choisi par la Société géographique italienne que comme une première étape*», notamment pour «*exercer nos voyageurs, les raffermir, les habituer au climat*» afin de «*les lancer, ensuite, vers les régions peu connues qui l'approchent*»⁶². L'argumentation mobilisée pour présenter

⁵⁸ La délégation espagnole, par la voix de Francisco Coello (fondateur et vice-président de la SGM), exprime le souhait que la première expédition de l'AIA soit dirigée vers le lac Nyassa (actuel lac Malawi), mais cela comporterait une entrée en concurrence directe avec l'African Exploration Fund, qui, de son côté, est sur le point de lancer une expédition là-bas. La proposition espagnole est donc écartée le Comité exécutif. Voir PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 14-15.

⁵⁹ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 13 et 51 (annexe N : proposition du Comité italien de l'AIA pour l'établissement des stations en Afrique).

⁶⁰ NATILI 2010, p. 102.

⁶¹ Note présentée par le Comité italien à la Commission internationale de l'AIA, 21 juin 1877 (annexe K), in *Commission internationale de l'Association africaine. Session de juin 1877*, Bruxelles : Hayez, 1877, p. 44. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 525.

⁶² Note présentée par le Comité italien à la Commission internationale de l'AIA..., p. 44.

l'utilité de Let-Marefià dans le cadre l'AIA est franchement bancale. Bien que la délégation péninsulaire semble en être consciente, elle va droit au but :

«La route, nous le savons, est pleine de dangers et d'incertitudes, mais, par cela même, elle nous attire. Nous en abordons les difficultés à nos risques et à nos frais [...] Nous demandons donc que cette station soit acceptée sous la protection morale de l'Association internationale.»⁶³

Cette demande est répétée, avec des formulations diverses, à quatre reprises, tout en spécifiant qu'il s'agit uniquement de «*protection morale, car pour le soutien matériel nous comptons continuer à y pourvoir nous-mêmes*»⁶⁴. Bien que le roi des Belges n'ignore pas l'opportunisme italien, consistant à s'associer à l'AIA pour que cette dernière prenne sous sa protection un terrain éthiopien qui n'a rien à voir avec les expéditions partant de Zanzibar, il n'ignore pas non plus le fait qu'une telle opération pourrait être payante en termes de propagande: elle montrerait que son organisation, par le biais des comités nationaux qui y sont rattachés, est déjà bien active en terres africaines. Pour cette raison, sur proposition de Nachtigal, membre du Comité exécutif, l'assemblée bruxelloise adopte par acclamation la déclaration que

«l'Association internationale voit avec grande satisfaction la station italienne de Choa se mettre en rapport avec elle et, lorsque les ressources de l'Association le permettront, elle sera heureuse, dans les limites du possible, d'envoyer à la station une assistance pécuniaire.»⁶⁵

C'est là du langage purement diplomatique. Aucune aide matérielle ne sera fournie au Comité italien pour l'entretien de sa station éthiopienne, de la même manière que ce dernier, selon les statuts adoptés au Quirinal de Rome, n'octroie rien à l'AIA⁶⁶. Au-delà de la reconnaissance formelle de Let-Marefià, désormais intégrée à l'organisation léopoldienne, personne, à Bruxelles, ne prend au sérieux les visées italiennes en Afrique. L'accueil que le roi des Belges réserve aux délégués péninsulaires, le 19 juin 1877, est d'ailleurs mitigé, surtout lorsque Cesare Correnti, président de la SGI,

⁶³ Note présentée par le Comité italien à la Commission internationale de l'AIA..., p. 44-45.

⁶⁴ Note présentée par le Comité italien à la Commission internationale de l'AIA..., p. 45.

⁶⁵ PV séance AIA, 21 juin 1877, in *Commission internationale de l'Association africaine. Session de juin 1877*, Bruxelles: Hayez, 1877, p. 14. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 525.

⁶⁶ Voir chapitre 4.2.

l'ennuie avec ses flatteries sur l'expédition italienne et sur sa soi-disant importance pour concrétiser les vues de l'AIA⁶⁷.

Quoi qu'il en soit, le Comité italien, à travers l'obtention de la reconnaissance de Let-Marefià – qu'il ne manque pas de publiciser comme une «*heureuse initiative reconnue et applaudie par S. M. le Roi des Belges*»⁶⁸ –, atteint son but, et, dans l'immédiat, arrive même à recueillir des souscriptions d'une certaine importance dans la Péninsule⁶⁹. Pour le reste, ses activités se désamorcent rapidement, à l'image du fait que le cercle dirigeant du comité ne se réunit que quatre fois entre 1877 et 1881⁷⁰. Si la revue sociétaire de la SGI continue à publier le matériel informatif dépêché depuis Bruxelles jusqu'en 1882 (en particulier les correspondances du secrétaire général de l'AIA), aucune note n'est plus rédigée par le Comité italien lui-même après 1878⁷¹. Pourtant, ce dernier est occasionnellement évoqué par ses anciens promoteurs pour réclamer tel ou tel mandat public⁷².

⁶⁷ NATILI 2008, p. 137.

⁶⁸ Voir les circulaires du Comité italien de l'AIA du 12 août 1877 et du 1^{er} septembre 1877, d'où la citation est tirée, in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 547. Voir également «*Associazione internazionale africana (comitato italiano)*», in *Bollettino* de la SGI, s. 2, vol. 2, n. 9, 1877, p. 343-357. Ailleurs, les tons sont encore plus exagérés. Un rapport de la SGI sur la réunion bruxelloise affirme par exemple que le Comité italien a démontré, à Bruxelles, comment l'Italie «*avesse già pagato [...] il suo debito con la scienza e con la civiltà*» grâce à la fondation de la «*stazione di Scioah*», pour laquelle ledit Comité a demandé la protection de l'AIA. Ce à quoi on ajoute : «*S. M. il Re presidente propone che la domanda fosse accolta e che venisse dato per acclamazione un incoraggiamento di lode e di ammirazione all'Italia*» (il s'agit d'une version bien différente par rapport à celle publiée dans les procès-verbaux officiels, où Léopold II n'aurait dit rien du tout). Voir «*Atti del Comitato italiano dell'Associazione internazionale africana*», in *Bollettino* de la SGI, s. 2, vol. 2, n. 7, 1877, p. 292.

⁶⁹ Il s'agit, selon les données publiées, de 12 824 livres italiennes, presque toutes récoltées en 1877 et destinées à l'entretien de Let-Marefià (alors que d'autres souscriptions, gérées par la SGI et non par le Comité italien de l'AIA, sont faites en même temps pour financer la suite des expéditions en Éthiopie). Voir «*Prima [puis "seconda", "terza", etc. jusqu'à "dodicesima"] lista di sottoscrizioni del Comitato italiano*», in *Bollettino* de la SGI, s. 2, vol. 2, n. 9, 1877, p. 357 et 379; n. 11, 1877, p. 413; n. 12, 1877, p. 457; vol. 3, n. 1, 1878, p. 5; n. 3, 1878, p. 81; n. 4, 1878, p. 117; n. 5, 1878, p. 152; n. 7, 1878, p. 219; n. 8-9, 1878, p. 251; n. 11, 1878, p. 348; vol. 4, n. 5, 1879, p. 188.

⁷⁰ Notamment le 21 mai 1877, en occasion de la fondation du Comité; le 15 juin 1877, en vue de préparer la réunion de la Commission internationale à Bruxelles; le 26 mars 1878, pour essayer de redonner vie aux activités initiales; et finalement le 15 mars 1881, soit trois ans plus tard, pour parler de fonds à recueillir à destination de Let-Marefià. Voir *Verballi del Comitato Africano*, in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 545.

⁷¹ Mis à part la publication des procès-verbaux mentionnés dans la note ci-dessus, le dernier article d'un représentant du Comité italien de l'AIA (son secrétaire, dans ce cas) publié dans la revue de la SGI remonte au début de 1878. Voir BARATIERI Oreste, «*L'opera del Comitato italiano. Discorso letto nell'adunanza del 20 gennaio 1878*», in *Bollettino* de la SGI, s. 2, vol. 3, n. 2, 1878, p. 58-64.

⁷² C'est le cas de Cesare Correnti, qui, en janvier 1885, se plaint auprès du ministre italien des Affaires étrangères, Pasquale Stanislao Mancini, d'avoir envoyé Cristoforo Negri à la Conférence de Berlin en tant que représentant de l'Italie : à son sens, il aurait dû choisir Oreste Baratieri, secrétaire du Comité

À Bruxelles, en tout cas, les jeux sont faits : les différents délégués des comités nationaux, réunis dans la Commission internationale, ont délibéré sur ce que doit être une station et sur l'itinéraire à suivre pour la première expédition officielle de l'AIA, donnant au Comité exécutif carte blanche à peu près pour tout (choix du corps expéditionnaire, organisation concrète du voyage, possibilité d'apporter des modifications en cours de route et ainsi de suite). Ce dernier, de son côté, se charge d'exécuter, *a priori* le plus fidèlement possible, le plan d'action établi dans la capitale belge. Sur le front des comités nationaux, ces derniers poursuivent leurs programmes tels qu'ils les ont conçus, entre propagande, recueil de fonds et/ou expéditions. C'est dans ce cadre que Let-Marefià est enfin reconnue comme première station d'un comité national de l'AIA.

Léopold II étant réélu à la présidence de l'organisation pour une année supplémentaire, il reste une ultime question à régler : celle du drapeau. La discussion sur ce sujet avait déjà été lancée lors de la séance du 20 juin 1877, avec l'avis dominant que « *l'œuvre africaine ne peut adopter aucun drapeau appartenant soit à une nation, soit à une autre association* »⁷³. Le débat est repris le jour d'après, soit le 21 juin 1877, en conclusion des travaux. À ce moment, Francisco Coello, délégué espagnol, propose tout de même – peut-être avec une pointe de provocation – « *qu'il faudrait adopter le Lion Belge pour insigne de l'Association* », car « *c'est au roi des Belges qu'en est due l'initiative* »⁷⁴. Léopold II ne se laisse pas duper et décline l'offre : « *Comme l'Association est internationale, son drapeau ne doit rappeler le pavillon national d'aucun pays* », répond-il⁷⁵. D'autres propositions sont émises et finalement l'on s'accorde pour un « *drapeau bleu orné d'une étoile d'or* »⁷⁶. Le procès-verbal ne dit rien à propos de la signification de cette image⁷⁷. Gustave Moynier, présent à la séance, affirme, une dizaine d'années plus tard, que ce drapeau veut être « *l'emblème de [la] prospérité : l'étoile brillante sur un ciel sans nuages* »⁷⁸.

italien de l'AIA, en raison des liaisons officielles que ce dernier aurait avec l'État congolais sur le point de se constituer. Voir NATILI 2008, p. 143.

⁷³ PV séance AIA, 20 juin 1877..., p. 3. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 525.

⁷⁴ PV séance AIA, 21 juin 1877, in *Commission internationale de l'Association africaine...*, p. 17. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 525.

⁷⁵ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 17.

⁷⁶ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 17.

⁷⁷ Contrairement à une proposition du Hongrois Lajos Haynald, archevêque de Kalocsa, qui « *émet l'idée de prendre le sphinx pour signe distinctif d'une société [ayant] pour mission de résoudre l'énigme africaine* » (PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 17).

⁷⁸ MOYNIER 1887, p. 40.

Curieusement, assez peu de la discussion au sujet du drapeau a été verbalisé. Le manque relevé ci-dessus n'est pas le seul. Le même Moynier, dans ses souvenirs personnels, en signale un autre :

«Je ne pris aucune part aux discussions, dans lesquelles j'estimais n'avoir pas à intervenir [...] Une fois, pourtant, je demandais la parole, et, si je le mentionne ici, c'est que le protocole officiel n'en dit rien. Il s'agissait du choix d'un drapeau pour la Société naissante et l'on venait de proposer l'adoption d'une croix rouge sur fond blanc. Peut-être cette idée aurait-elle prévalu si je ne m'y étais opposé. Je fis observer que la croix rouge sur fond blanc avait déjà une signification légale, ce qui ne permettait pas de lui en attribuer une autre. La Commission y substitua alors une étoile d'or sur champ d'azur.»⁷⁹

Moynier ne spécifie pas de qui arrive la proposition d'attribuer le drapeau du CICR à l'AIA. Il se limite à signaler que lui seul s'oppose à cette suggestion (bien que, le jour précédent, l'assemblée eût convenu d'exclure tout symbole «*appartenant [...] à une autre association*»⁸⁰). Une telle idée n'est pas nouvelle, puisqu'elle avait déjà été proposée au sein de la délégation belge lors de la Conférence géographique de Bruxelles de 1876⁸¹. Léopold II est donc conscient des analogies qu'on pourrait tisser entre l'organisation dont il est président – se voulant fortement philanthropique – et le CICR, d'autant plus que des comparaisons pareilles avaient été formulées, toujours en 1876, dans les pages du *Daily Telegraph* (un journal qu'il lit quotidiennement avec attention)⁸². Or, si l'adoption d'un drapeau légalement déjà existant est *de jure* impossible, la question de rapprocher l'entreprise coloniale léopoldienne de l'institution humanitaire fondée à Genève n'est pas délaissée : elle sera reprise avec la plus grande satisfaction de Moynier dans les années 1880⁸³.

L'ordre du jour étant épuisé, le roi prononce, au milieu de l'après-midi du 21 juin 1877, la clôture de la session, non sans que l'archevêque de Kalocsa ait prié Dieu «*de bénir en Sa Majesté l'homme, le père et le*

⁷⁹ Souvenirs (mars 1894), document manuscrit signé par Gustave Moynier, p. 41, in ACICR, PGM 1-16.

⁸⁰ PV séance AIA, 20 juin 1877..., p. 3. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 525.

⁸¹ Réunion des délégués belges à la Conférence de géographie [de Bruxelles], 13 septembre 1876, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (4), document 8. Voir également chapitre 4.2.

⁸² Notamment dans la parution du 29 novembre 1876. Voir ROEYKENS 1955, p. 196-202 (voir, en particulier, p. 198).

⁸³ J'y reviendrai aux chapitres 4.4 et 4.5.

roi»⁸⁴. Encore une fois, le rendez-vous que Léopold II avait préparé depuis des mois atteint les objectifs espérés. Tout le monde s'en va satisfait.

De retour à Genève, la délégation helvétique s'empresse de rendre publiques ses impressions, notamment par le biais du *Globe*, revue de la SGG. Ici, Beaumont rédige un rapport succinct de la réunion bruxelloise, dans l'attente que Moynier, en qualité de délégué du CNS, écrive le sien. Il présente l'événement bruxellois qui vient de s'achever comme le commencement effectif «*de la grande et généreuse entreprise de Sa Majesté, sanctionnée par l'adhésion de tous les États chrétiens*»⁸⁵. Beaumont résume les discussions au sujet des itinéraires à suivre, mentionne le rôle de Broyon, rend mérite à la Belgique pour son recueil de fonds et revient sur la participation des «*puissances chrétiennes*» – protégées par «*Celui qui a créé leur bon vouloir*» – à l'AIA⁸⁶. Encore une fois, l'accent est mis avec insistance sur l'appel prétendu du Christ, sous-tendant une ouverture aux missions européennes⁸⁷.

Moynier, quant à lui, présente le 31 juillet 1877 un rapport approfondi sur la rencontre bruxelloise de l'AIA⁸⁸. Avec son style d'écriture précis et élégant, il ne néglige aucun détail, commençant par l'absence regrettée de «*M. le professeur Desor*» – l'autre délégué officiel de la Suisse – «*retenu à Berne par la session des Chambres fédérales*», mais compensée par la présence de «*M. de Beaumont, siégeant à mes côtés en sa qualité de président de la Société de géographie de Genève*»⁸⁹. Moynier ne manque pas de louer Léopold II – «*zélé promoteur*», «*président infatigable*» et même «*providence de l'entreprise*» – tout comme sa «*cordiale*

⁸⁴ PV séance AIA, 21 juin 1877..., p. 17. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 525.

⁸⁵ BEAUMONT Henry Bouthillier de, «*Association internationale africaine. Conférences de Bruxelles*», in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 16, 1877, p. 145.

⁸⁶ BEAUMONT Henry Bouthillier de, «*Association internationale africaine. Conférences de Bruxelles*»..., p. 148.

⁸⁷ Beaumont insiste sur ce point parce qu'il se fait porte-parole, comme on l'a vu, des intérêts missionnaires helvétiques. Il vise la religion chrétienne en général sans distinctions. Cependant, la question religieuse est loin d'être promue par tout le monde. Un correspondant belge écrit dans le journal allemand *National Zeitung* (6 juin 1877) que le projet léopoldien n'est pas une «*manœuvre cléricale*», mais une «*œuvre civilisatrice aux conceptions larges et à la portée lointaine*» qui «*est le fruit aussi bien de l'enthousiasme que de la froide réflexion*». Le souci est ici de désamorcer, en Allemagne, la peur que les courants catholiques belges (mais aussi étrangers) puissent dominer les vues de l'AIA aux frais des représentants du protestantisme. Voir ROEYKENS 1958, p. 199-200.

⁸⁸ Publié d'abord dans les pages de *Le Globe* de la SGG (voir bulletin, vol. 16, 1877, P. 183-204), ce rapport figure par la suite dans les publications du Comité suisse de l'AIA (voir Documents CNS 1876-1879, p. 145-161).

⁸⁹ MOYNIER Gustave, «*Rapport sur la première session de la Commission internationale à Bruxelles*», in Documents CNS 1876-1879, p. 145.

hospitalité»⁹⁰. Après quoi, il passe en revue les différents pays qui ont adhéré à l'AIA par le biais d'un Comité national, dont il retrace origines et fonctionnement⁹¹.

Cela fait, Moynier aborde rapidement des questions accessoires, telles que la nouvelle composition du Comité exécutif⁹², l'apport financier du Comité national belge⁹³ et le choix du drapeau pour l'AIA⁹⁴. Son attention se concentre en revanche sur les délibérations émises au sujet des stations d'un côté et sur l'organisation désormais imminente de la première expédition internationale de l'autre⁹⁵. Concernant le premier point, après avoir illustré leurs buts à la fois scientifiques et hospitaliers, l'auteur aborde la question soulevée par Beaumont à Bruxelles de savoir si l'hospitalité prévue concerne uniquement les personnes de passage. Il se prononce en ces termes :

*«Le mot “voyageurs” y a été employé dans son sens le plus large et comprend non seulement les passants mais aussi les étrangers qui se fixeraient dans la localité, que le but de leur expatriation fût scientifique, religieux, commercial ou industriel. Il a été entendu que si, d'une part, la rédaction adoptée ne crée de droit pour personne, d'autre part, elle n'exclut personne.»*⁹⁶

On peut diviser en deux l'analyse de cette citation. Dans la première phrase, Moynier reprend et officialise les souhaits exprimés par Beaumont à Bruxelles : *primo*, l'ouverture aux «étrangers» des stations; *secundo*,

⁹⁰ MOYNIER Gustave, «Rapport sur la première session de la Commission internationale à Bruxelles»..., p. 146.

⁹¹ MOYNIER Gustave, «Rapport sur la première session de la Commission internationale à Bruxelles»..., p. 146-148.

⁹² Henry Bartle Frere, comme anticipé à la note 23 de ce chapitre, est remplacé par Henry Shelton Sanford, homme d'affaires américain et ministre plénipotentiaire des États-Unis à Bruxelles. Ce dernier est nommé membre du Comité exécutif par la Commission internationale en date du 21 juin 1877. Voir MOULAERT George, «Sanford (Henry Shelton)», in *BCB*, vol. 3, 1952, p. 778-783.

⁹³ À ce propos, l'auteur affirme : «Il est évident que le généreux exemple donné par la Belgique doit être suivi par les autres États et j'ose espérer que la Suisse entre autres le comprendra.» Voir MOYNIER Gustave, «Rapport sur la première session de la Commission internationale à Bruxelles», in Documents CNS 1876-1879, p. 149.

⁹⁴ Dans ce cadre, Moynier ne peut pas s'empêcher de mentionner que «la Croix-Rouge de la Convention de Genève» a été proposée, cependant sans succès. Voir MOYNIER Gustave, «Rapport sur la première session de la Commission internationale à Bruxelles»..., p. 150.

⁹⁵ MOYNIER Gustave, «Rapport sur la première session de la Commission internationale à Bruxelles»..., p. 150-160.

⁹⁶ MOYNIER Gustave, «Rapport sur la première session de la Commission internationale à Bruxelles»..., p. 153.

la possibilité de se «fixer» sur place sans limites temporelles; *tertio*, l'inclusion de buts «religieux» et «commerciaux» dans le plan d'action de l'AIA. La seconde phrase, en revanche, est une formule lapidaire d'allure juridique qui permet de trancher la question dans un sens d'impartialité.

Toujours en relation avec les interventions de Beaumont, Moynier aborde par la suite un autre point crucial soulevé par son collègue genevois: la lutte antiesclavagiste. Ici, l'auteur prend le temps d'élaborer un commentaire détaillé pour justifier qu'aux yeux de la Commission internationale l'abolition de la traite n'est «*qu'un des buts ultérieurs*» parmi ceux qui sont poursuivis. Malgré un optimisme ostentatoire, les mots de Moynier trahissent une certaine désillusion :

«[L'AIA] aspire aussi à civiliser l'Afrique, et rien, dans les décisions que j'ai rapportées, ne vise directement ce but final et supérieur de nos efforts. Une lacune aussi grave ne saurait provenir d'un oubli; si donc la Commission l'a laissée subsister, c'est qu'elle a eu de bonnes raisons pour cela. D'abord il est certain que logiquement l'exploration doit précéder l'action civilisatrice: on ne pourra changer l'état social des Africains que lorsqu'on aura pris pied chez eux, et nous n'en sommes pas encore là. Puis on peut espérer que nos stations seront comme autant de sources d'où, par une pente naturelle, la vie civilisée s'écoulera peu à peu en rayonnant à l'entour; que de là, par l'exemple ou par la persuasion, nos idées et nos usages pénétreront parmi les indigènes et se feront d'autant mieux accepter qu'on cherchera moins à les imposer. La Commission internationale cependant ne pouvait pas passer complètement sous silence un sujet aussi important dans la liste des attributions essentielles de ses stations. Elle devait au moins dire comment elle entendait aborder la question de l'esclavage, qui, aux yeux des juges les plus compétents, est la principale pierre d'achoppement de tout progrès sérieux en Afrique, et qui avait été l'un des principaux objectifs de la Conférence de 1876.»⁹⁷

Citant l'unique phrase résolutive que la Commission internationale a adoptée à Bruxelles en matière de lutte antiesclavagiste (citée plus haut), Moynier affirme :

«Cela revient à dire que la Commission ne perd pas de vue le devoir qui s'impose à elle, mais qu'elle en remet l'accomplissement au jour où, des

⁹⁷ MOYNIER Gustave, «Rapport sur la première session de la Commission internationale à Bruxelles»..., p. 153.

stations ayant été établies, l'on sera mieux à même quels services elles pourront rendre sous ce rapport. De ce que l'on compte sur l'action indirecte et par conséquent lente des stations pour combattre la traite, il ne s'ensuit pas, je suppose, que notre Société doive ou veuille s'interdire l'emploi d'autres moyens pour atteindre ce but. Il est vrai qu'il n'en a pas été dit un mot, mais il me semble que si l'influence des stations peut servir à ébranler la coutume de la traite, elle ne suffira pas pour la déraciner, et que si l'on veut avoir raison de ce fléau, il faudra l'aborder de front.»⁹⁸

Le philanthrope genevois conclut son long commentaire faisant allusion à la concurrence britannique, qui représente peut-être la principale raison pour laquelle l'AIA a revu ses ambitions abolitionnistes à la baisse :

«En tout cas, je le répète, la Commission estime qu'il serait inopportun de commencer l'attaque dès maintenant [et] pense aussi qu'il est de bonne politique de ne pas inscrire en grosses lettres sur notre drapeau la réforme à laquelle nous aspirons, afin de ne pas alarmer les intérêts qui lui sont contraires. Mais l'Association internationale africaine ne fait pas mystère de ses tendances abolitionnistes et les philanthropes peuvent avoir confiance en elle.»⁹⁹

C'est donc sur des notes édulcorées et confiantes que Moynier termine son exposé sur la question antiesclavagiste, essayant de rationaliser les décisions prises à Bruxelles. Par la suite, son attention porte sur l'organisation de la première expédition de l'AIA – il parle des itinéraires discutés, des facilités de transport offertes ou encore des précautions hygiéniques recommandées – ne manquant pas de mentionner, sur la base d'un rapport du Comité exécutif, «*M. Philippe Broyon, suisse de nationalité*», qui «*propose de se charger*» de la gestion d'une «*station*» dans l'Uniamesi (actuelle région de Tabora, en Tanzanie)¹⁰⁰.

Le rapport de Moynier, globalement enthousiaste, se conclut avec ces paroles d'approbation pour l'AIA et d'encouragement pour le CNS :

«Je ne puis terminer ce rapport, Messieurs, sans exprimer le vœu que la Suisse s'associe largement et généreusement à l'œuvre africaine. J'ai

⁹⁸ MOYNIER Gustave, «Rapport sur la première session de la Commission internationale à Bruxelles»..., p. 153-154.

⁹⁹ MOYNIER Gustave, «Rapport sur la première session de la Commission internationale à Bruxelles»..., p. 154.

¹⁰⁰ MOYNIER Gustave, «Rapport sur la première session de la Commission internationale à Bruxelles»..., p. 159.

du reste bon espoir qu'elle n'y faillira pas, puisque déjà, devant tout appel, elle a sollicité spontanément l'honneur de se ranger sous sa bannière. Le moment est venu pour nous de témoigner, autrement que par une approbation platonique, notre sympathie pour l'entreprise grandiose et féconde à laquelle nous avons promis notre concours. Nous devons travailler à la vulgariser dans notre pays et à lui procurer par ce moyen des adhérents nombreux qui la soutiennent de leur intérêt et de leurs dons. Nous y réussirons sans peine, je m'assure, car notre peuple n'est indifférent ni aux découvertes scientifiques, ni au développement du commerce, ni au relèvement de l'espèce humaine, ni, en un mot, à aucun des buts que poursuit l'Association internationale africaine, à aucune des perspectives si dignes de son royal promoteur, qu'elle ouvre devant nous.»¹⁰¹

L'Afrique dans la capitale fédérale : le congrès du CNS et l'exposition cartographique

À la suite de la réunion de la Commission internationale de l'AIA, tenue à Bruxelles en juin 1877, la GGB se charge, sur demande de la SGG, d'organiser à Berne un congrès national consacré à la géographie centrafricaine pour le compte du CNS¹⁰². Le choix de la capitale fédérale n'étonne pas : d'un côté, Beaumont et les siens veulent pratiquer une sorte de rotation en ce qui concerne les villes suisses accueillant les événements du CNS – après Genève et Lausanne, c'est donc le tour de Berne¹⁰³ – ; de l'autre, les représentants de la GGB sont bien contents de pouvoir jouer un rôle important dans le cadre du projet léopoldien et de relancer ainsi leur vie associative quelque peu déclinante¹⁰⁴. À partir du mois de juillet de la même année, les dirigeants de la GGB, parmi lesquels on trouve le

¹⁰¹ MOYNIER Gustave, « Rapport sur la première session de la Commission internationale à Bruxelles »..., p. 160.

¹⁰² GRAF 1897, p. 9.

¹⁰³ Comme on l'a vu, le CNS s'est constitué à Genève en avril 1877 et s'est réuni le mois d'après à Lausanne. Après Berne (1877), ce sera le tour de Neuchâtel (1878) et puis encore de Lausanne (1879). Cela reflète le discours prononcé par le président du CNS à l'occasion du congrès bernois, souhaitant que « les séances du Comité aient lieu, le plus possible, successivement dans les chefs-lieux des cantons » (PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 6).

¹⁰⁴ Le secrétaire de la GGB propose même à Henry Bouthillier de Beaumont, en mars 1877, de fonder à Berne le CNS, puisqu'il s'agit d'un lieu géographiquement et politiquement « très central » de la Suisse. Voir lettre de Friedrich Müllhaupt von Steiger au président de la SGG, 15 mars 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5. Sur la période difficile de la GGB, voir chapitre 2.4.

zoologue et professeur universitaire Théophile Studer ainsi que le colonel et cartographe Hermann Siegfried, préparent en grande pompe le rendez-vous du CNS : une exposition cartographique, dirigée par Siegfried lui-même, est organisée à la *Kavalleriekaserne* de Berne¹⁰⁵.

Le 14 novembre 1877, une cinquantaine de personnes provenant de plusieurs cantons est accueillie par les représentants de la GGB dans les locaux historiques de la *Guilde des Tisserands de Berne*¹⁰⁶. On est alors à la veille du congrès. Au programme de la soirée, il y a deux séances : l'une du cartographe Rudolf Leuzinger, du Bureau topographique fédéral (fondé par le général Dufour, ancien membre de la SGG), et l'autre du professeur Studer (l'un des vice-présidents du CNS et membre du comité directeur de la GGB)¹⁰⁷. Le premier orateur présente une étude hydrographique de l'Afrique centrale sur la base des dernières avancées exploratrices autour des Grands Lacs et de leurs affluents¹⁰⁸. Le second parle des enquêtes zoologiques qu'il a menées entre 1874 et 1876 dans le cadre d'une expédition allemande s'étant rendue, entre autres, sur l'embouchure du Congo¹⁰⁹.

Le jour suivant, soit le 15 novembre 1877, les invités se retrouvent au Casino de la ville de Berne. La journée se structure en trois parties : la matinée est consacrée aux questions administratives du CNS ; à midi se déroule la visite de l'exposition cartographique ; enfin, l'après-midi est dédié aux conférences sur l'Afrique et l'AIA.

En qualité de président du CNS, Beaumont prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux invités. Rappelant les étapes fondatrices de l'AIA et du CNS, ainsi que le déroulement de la réunion de Bruxelles de juin 1877 – suivie du lancement de la première expédition internationale, désormais déjà sur mer, en direction de Zanzibar¹¹⁰ –, le Genevois exhorte son public à porter « [ses] regards et [son] attention sur les moyens généraux employés dans l'exécution de l'œuvre africaine », soulignant

¹⁰⁵ GRAF 1897, p. 9. Je reviendrai plus bas sur cette exposition.

¹⁰⁶ L'indication du nombre (approximatif) de participants au congrès bernois du CNS se trouve dans une lettre d'Albert Mousson au président du CNS, 7 décembre 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5. Pour le programme de ce dernier (14-15 novembre 1877), voir circulaire du CNS signée par Eugène Delessert et Henry Bouthillier de Beaumont, sans date, in BGE, Ms. fr. 8004/5.

¹⁰⁷ Congrès CNS 1877, p. 27.

¹⁰⁸ Congrès CNS 1877, p. 27.

¹⁰⁹ Congrès CNS 1877, p. 27. Voir également STUDER Theophil, « Congo », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 1, 1878-1879, p. 30-32.

¹¹⁰ Je reviendrai plus bas sur les expéditions lancées par le Comité exécutif de l'AIA (voir chapitre 4.4). Pour un approfondissement événementiel, voir RENIER 1913, p. 44-72.

qu'« à côté de l'élément géographique » il y a aussi l'« action civilisatrice », qui consiste à développer la « mission », la « science » et le « commerce » dans un but de « colonisation ». À ce propos, affirme Beaumont, « plusieurs orateurs veulent bien vous entretenir aujourd'hui » et « vous reconnaîtrez à quel point ces ouvertures nouvelles [...] doivent être précieuses pour l'extension [de] nos sociétés scientifiques, philanthropiques, missionnaires, commerciales »¹¹¹. Pour Beaumont, le but est toujours le même : soutenir les activités de l'AIA afin d'obtenir, dans l'avenir, un accès en Afrique centrale.

L'assemblée réunie à Berne passe alors au traitement des questions administratives reliées au CNS. Plusieurs points sont discutés, tels que les décisions prises à Bruxelles, les fonds recueillis localement en Suisse ou encore la possibilité, pour l'AIA, de s'appuyer sur les services d'une firme saint-galloise établie à Zanzibar¹¹², sans oublier le « précieux concours » en terres africaines d'« un de nos compatriotes : M. Broyon »¹¹³. Tout se déroule sans problèmes jusqu'à la validation des nouveaux statuts pour le CNS, plus élaborés que ceux adoptés à Genève lors de la séance de fondation d'avril 1877¹¹⁴. Rien de bouleversant ne caractérise le projet statutaire soumis à l'assemblée bernoise. Au contraire, les quinze articles dont se compose le nouveau règlement vont exactement dans le sens discuté (et accepté) quelques mois auparavant à Genève. Pourtant, l'un de ces articles, sur lequel je reviendrai plus bas, donne lieu à un débat animé, lancé par le cartographe Friedrich Müllhaupt von Steiger, secrétaire de la GGB, qui vise à garder dans les mains du CNS une partie des fonds

¹¹¹ PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 4-5.

¹¹² Il s'agit de l'entreprise Widmer Brothers & Cie in Zanzibar, originaire d'Oberuzwil, établie à Londres. Dirigée par Ernest et Théophile Widmer, elle est en liquidation. Leur père, résidant à Saint-Gall, contacte le 5 novembre 1877 Albert Mousson, vice-président du CNS à Zurich, pour lui demander d'inviter son fils Ernest (se trouvant momentanément en Grande-Bretagne) à la réunion de Berne. Ce dernier pourrait donner toute sorte de détails sur Zanzibar, d'abord au CNS, en Suisse, puis à l'AIA, voire à Léopold II, en Belgique. Mousson, en réponse, prend contact avec Jules Greindl, secrétaire général de l'AIA, pour lui soumettre la seconde proposition, mais laisse tomber la première en raison des temps trop serrés. Voir lettre de Mousson au président du CNS, 6 novembre 1877 (avec, en annexe, la lettre de Widmer, 5 novembre 1877), in BGE, Ms. fr. 8004/5. À remarquer que les Widmer avaient pris part à l'expédition lancée par le Kaufmännische Direktorium de Saint-Gall en Afrique orientale entre 1869 et 1871. À Zanzibar, ils ont graduellement pris possession de la firme Brenner Fisch & Cie à la suite de la mort de ses anciens dirigeants Richard Brenner et Carl Alfred Fisch. Pour un approfondissement, voir NUSSBAUMER 1998.

¹¹³ PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 6-9 (citations tirées de la page 8).

¹¹⁴ Comme on l'a vu précédemment, les premiers statuts du CNS (daté du 24 avril 1877) sont formés de trois articles, avec la promesse, de la part du bureau, de les développer ultérieurement. C'est donc à l'occasion de la réunion de Berne que ce dernier propose un nouveau projet statutaire. Voir chapitre 4.2.

recueillis pour l'AIA afin de promouvoir les intérêts économiques suisses dans les régions d'outre-mer, notamment en Afrique. La discussion sur ce point ne se conclut pas à Berne : comme on le verra, elle se poursuit pendant des mois. Pour l'instant, cependant, la décision est prise à la majorité d'accepter les nouveaux statuts du CNS tels que proposés par ses dirigeants¹¹⁵.

La matinée de travaux se conclut sur ce vote. Après quoi, tout le monde se rend à la *Kavalleriekaserne*, où des organes confédérés – le Bureau topographique fédéral d'un côté et le Bureau d'état-major de l'armée suisse de l'autre (les deux étant dirigés par le même acteur, soit le colonel Siegfried, nouveau président de la GGB) – ont spécialement aménagé une exposition cartographique. L'importance de la réunion du CNS à Berne, quoique purement privée, ne passe donc pas inaperçue aux yeux de l'État¹¹⁶.

Ne disposant pas de colonies outre-mer, la Confédération n'a pas de collections cartographiques (originales) reliées au continent africain. L'exposition emprunte alors deux autres directions : d'un côté, la technique cartographique, et, de l'autre, la géographie nationale. Un parcours pédagogique est proposé pour amener les visiteurs à comprendre les différentes étapes de la production d'une carte, de la prise de données géodésiques au dessin final du cartographe. Puis, plusieurs enquêtes de terrain sont présentées, concernant le sondage des lacs nationaux ou le relief des différentes localités helvétiques. L'histoire de la cartographie est également présente, avec l'exposition de plusieurs cartes anciennes de la Suisse¹¹⁷. L'ensemble de ce musée temporaire se relie à l'AIA dans la mesure où, en Afrique centrale, tout reste à cartographier : le travail effectué par l'Européen chez soi depuis des siècles se dirige désormais vers des contrées lointaines, inconnues à ses yeux et enveloppées de mystères. Dans ce cadre – et c'est ici le message susceptible d'être véhiculé par l'exposition –, le contrôle d'un territoire tout comme son exploitation passe par l'établissement des cartes, qui, au cœur du continent africain, restent encore à établir¹¹⁸.

¹¹⁵ Pour un résumé de la question, voir ROSSINELLI 2017b, p. 146-149.

¹¹⁶ PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 13 (cette exposition, ouverte au public, obtient un total de 578 visiteurs : voir GRAF 1897, p. 19).

¹¹⁷ PV séance CNS, 15 novembre 1877..., p. 27-28.

¹¹⁸ Pour un approfondissement sur le lien entre cartographie et pouvoir, voir BORJA 2007, p. 3-50 ; HARLEY 2001, p. 51-81 ; LACOSTE 2012, p. 55-64 et 237-239.

L'après-midi voit la reprise des travaux du CNS au Casino bernois. La partie des exposés commence avec une conférence du professeur polytechnique Johann Jakob Egli sur l'Afrique subsaharienne du point de vue de la géomorphologie. L'orateur indique, sur les grands cours fluviaux, les principaux itinéraires à suivre pour pénétrer le continent et valide scientifiquement le choix de l'AIA de commencer ses expéditions à l'est, avec la fondation des premières stations autour du lac Tanganyika, en raison, entre autres, de la richesse naturelle du sol, du climat météorologique favorable aux Européens et des communications déjà établies (en particulier) avec Zanzibar¹¹⁹.

La parole passe ensuite au pasteur Émile Jaccard, un proche, comme Egli, du vice-président du CNS Albert Mousson¹²⁰. Ce dernier parle de la Mission vaudoise, érigée par l'Église évangélique libre du canton de Vaud, au Transvaal. Il présente les populations autochtones comme étant assez ouvertes à la « civilisation » qui leur est inculquée par les missionnaires (alors que face aux Boers, par exemple, elles demeurent plutôt hostiles)¹²¹. Empruntant une approche possibiliste, typique des visions missionnaires¹²², Jaccard soutient que les indigènes « *sont capables d'un développement intellectuel et moral* »¹²³. Dès lors, affirme-t-il, « *ces peuplades plus ou moins transformées par la religion* » pourront exercer une certaine influence « *sur leurs voisines encore païennes et retardées, habitant plus au nord (vers les contrées qu'a en vue plus spécialement l'Association internationale africaine)* »¹²⁴. Avec des notes sur la Société des missions évangéliques de Paris, l'orateur, dans ses conclusions, renforce ultérieurement « *le lien de parenté* » entre le rôle des missionnaires et celui des agents de l'AIA en terres africaines¹²⁵.

Après ces deux exposés à caractère descriptif, c'est le professeur Mousson qui intervient. Son propos n'est pas de retracer un cadre de

¹¹⁹ PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 13-14.

¹²⁰ Le pasteur Jaccard, établi à Zurich, est très actif au sein des milieux intellectuels helvétiques (il a plusieurs publications à son actif, notamment sur l'histoire de l'Église). Il s'occupe, entre autres, du service funèbre de son ami Mousson lorsqu'il décède en 1890. Quant au professeur Egli, il est enrôlé par ce dernier – qui est son collègue à l'École polytechnique fédérale – pour faire partie des conférenciers du CNS à Berne. Voir Lettres d'Albert Mousson au président du CNS, 6 novembre 1877 et 19 novembre 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5.

¹²¹ PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 14-15.

¹²² Sur la théorie géographique du possibilisme, en contradiction apparente avec celle du déterminisme, et sur son application en Suisse au XIX^e siècle, voir chapitre 3.3.

¹²³ PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 15.

¹²⁴ PV séance CNS, 15 novembre 1877..., p. 16.

¹²⁵ PV séance CNS, 15 novembre 1877..., p. 17.

connaissances sur l’Afrique, mais de faire en sorte que ces dernières soient ultérieurement développées – notamment en ce qui concerne la géographie physique (son domaine de compétence) – par l’envoi d’une liste de *desiderata* à Bruxelles¹²⁶. Il propose, noir sur blanc, des remarques à transmettre au Comité exécutif de l’AIA sur la manière d’effectuer les observations scientifiques en Afrique centrale, en matière, notamment, de météorologie et de géologie¹²⁷.

Les recommandations techniques sont nombreuses et détaillées. «*L’essentiel*», résume Mousson, «*est de ne rien négliger*» : il faut prendre tous «*les objets*» pour «*les rendre utiles à la science*», c’est-à-dire «*les soustra[ire] à l’influence destructive des climats chauds pour les envoyer en Europe*»¹²⁸. Il ne s’agit pas uniquement de former des «*collections d’histoire naturelle*» (à ce propos, l’orateur «*s’offre pour l’étude et la publication des coquilles terrestres et fluviales que fournira l’expédition*»), mais aussi de récolter des «*produits utiles à l’homme*»¹²⁹. À côté des choses matérielles, enfin, il y a les choses immatérielles, comme les «*langues*» et les «*idiomes*»¹³⁰. Leur étude, aux yeux de Mousson, est nécessaire :

«*La nature des mots et des formes grammaticales qui servent à l’expression de la pensée constitue un des arguments les plus puissants pour juger [...] de l’intelligence d’un peuple.*»¹³¹

Le programme scientifique proposé par le professeur zurichois, très vaste, vise clairement à s’approprier des ressources africaines, soient-elles de nature intellectuelle (question de «*juger*» le niveau d’«*intelligence*» des autochtones, comme dans le cas des langues) ou matérielle (afin de tout «*envoyer en Europe*», en ce qui concerne les objets récoltés sur place). À propos de cette dernière question, le géologue et délégué du CNS Edouard Desor aimerait mettre les populations africaines au service des intérêts muséaux européens. En effet, le procès-verbal de la réunion affirme :

«*M. Desor insiste encore sur l’importance de former les indigènes à recueillir et emballer convenablement les objets d’histoire naturelle qui*

¹²⁶ PV séance CNS, 15 novembre 1877..., p. 17.

¹²⁷ MOUSSON Albert, «*Remarques sur le programme scientifique de l’expédition africaine recommandées à l’attention du Comité exécutif par le Comité national suisse*», in Congrès CNS 1877, p. 18-23.

¹²⁸ MOUSSON Albert, «*Remarques sur le programme scientifique...*», p. 19.

¹²⁹ MOUSSON Albert, «*Remarques sur le programme scientifique...*», p. 19-20.

¹³⁰ MOUSSON Albert, «*Remarques sur le programme scientifique...*», p. 22.

¹³¹ MOUSSON Albert, «*Remarques sur le programme scientifique...*», p. 22-23.

ne manqueront pas d'être collectionnés nombreux dans ces contrées et envoyés aux divers musées d'Europe. »¹³²

Les souhaits exprimés à Berne sont absolument européocentriques. Le progrès de la science – auquel participent, entre autres, les musées¹³³ – est toujours associé à une action de l'Europe savante. Les Européens sont indiqués comme les seuls détenteurs des savoirs, mais aussi comme leurs promoteurs et, inévitablement, comme leurs bénéficiaires. Rien, ou presque, de l'esprit universaliste qui a caractérisé les sciences de la Terre au XVIII^e siècle ne semble avoir été hérité¹³⁴ : à Berne, on se trouve plutôt dans un cadre de pensée impérialiste¹³⁵.

Les deux dernières contributions présentées au congrès du CNS portent la signature, d'un côté, de l'entrepreneur-ingénieur Robert Lauterburg, déjà directeur du Bureau central d'hydrométrie de la Confédération, et, de l'autre, du professeur polytechnique Edouard Schär, spécialiste en pharmacutique ainsi que président de la Société suisse des pharmaciens. Les deux enrichissent la liste des *desiderata* helvétiques à l'égard de Bruxelles. Si le premier se limite à souligner l'importance de corrélérer, en Afrique centrale, les observations météorologiques avec les hydrométriques¹³⁶, le second, en revanche, prépare une demande beaucoup plus détaillée, susceptible d'intéresser l'industrie médico-sanitaire helvétique¹³⁷. Formulée en plusieurs points, cette demande aborde des questions très spécifiques reliées aux produits naturels « *usités en pharmacie* » tels que racines, herbes ou fleurs provenant de l'Afrique subsaharienne. Schär demande des explications sur l'usage local de ces produits, mais aussi sur les modalités de récolte, de conservation et de commerce. À titre plus général, l'auteur, se disant déjà « *heureux de recevoir des envois ou des correspondances en rapport avec [ses] vœux* », affirme qu'

« il est à désirer que les membres de l'expédition africaine prennent note de produits végétaux (parties de plantes ou extraits, sucs, gommés, résines,

¹³² PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 17.

¹³³ Voir par exemple LEVIN 2015, MACKENZIE 2010; PENNY 2002.

¹³⁴ PÉAUD 2016, p. 30-34

¹³⁵ Le passage de l'universalisme à l'impérialisme en matière d'études géographiques, au XIX^e siècle, est traité au chapitre 2.1.

¹³⁶ LAUTERBURG Robert, « Considérations de M. l'ingénieur Lauterburg sur les observations météorologiques que l'auteur voudrait voir réunir aux observations météorologiques », in Congrès CNS 1877, p. 23-24.

¹³⁷ SCHÄR Edouard, « Note [...] au Comité national Suisse », in Congrès CNS 1877, p. 24-26.

etc.) qui jouent un rôle important dans la médecine indigène [...] et qui pourraient être plus ou moins facilement exportés en Europe [...] afin d'en faire le meilleur usage possible pour la science et la pratique.»¹³⁸

On le voit, plusieurs intérêts de nature à la fois scientifique, missionnaire et commerciale se corrént, en Suisse, à la «*grande entreprise de conquête [centrafricaine] due à l'initiative de S. M. le roi des Belges*»¹³⁹. À remarquer que nulle part, dans le procès-verbal du congrès de Berne, n'apparaît le mot «philanthropique» ou «humanitaire». La lutte antiesclavagiste n'est pas non plus mentionnée. En revanche, les visées expansionnistes – relatives, par exemple, à l'agrandissement des collections muséales ou encore à la recherche (et au *business*) pharmaceutique – dominent la scène. Or, si les Suisses réunis dans la capitale fédérale se trouvent d'accord sur la perspective de tirer profit, au point de vue national, de l'exploration et de la colonisation de l'Afrique centrale, certains intérêts particuliers, en revanche, créent des positions divergentes.

Des fonds pour le commerce ? Divergences au sein du CNS

Nous sommes en pleine matinée du 15 novembre 1877, au Casino de Berne. L'assemblée du CNS est en train de discuter certaines questions administratives qui la concernent. Avant midi, la parole est donnée au vice-président Mousson pour qu'il présente, «*conformément au vœu exprimé et à la décision prise*» à Genève en avril dernier, «*un projet de statuts révisés et complétés*»¹⁴⁰. Il faut voter article par article, et il y en a 15. Les choses vont assez tranquillement pour les 11 premiers¹⁴¹, qui concernent les buts du CNS ainsi que son organisation interne, mais le numéro 12 pose problème. Ce dernier affirme :

«Le bureau [du CNS] apure les comptes du trésorier et fait transmettre intégralement la somme de toutes les souscriptions – sous déduction des frais précités – à l'Association internationale.» (art. 12)¹⁴²

¹³⁸ SCHÄR Edouard, «Note [...] au Comité national Suisse»..., p. 26.

¹³⁹ PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 3.

¹⁴⁰ PV séance CNS, 15 novembre 1877..., p. 9.

¹⁴¹ Le procès-verbal indique que les articles 5-6 (concernant respectivement l'élection du bureau et la composition des membres du CNS) ont «*donné lieu à quelques observations*», mais rien de plus n'est spécifié. Voir PV séance CNS, 15 novembre 1877..., p. 11.

¹⁴² PV séance CNS, 15 novembre 1877..., p. 10.

L'article est tranchant: une fois les coûts de gestion couverts, tout l'argent du CNS sera versé dans les caisses centrales de l'AIA. Contrairement au Comité français, qui ne prévoit de verser à Bruxelles qu'une partie de ses avoirs – sans parler du Comité italien, qui garde tout pour lui –, le CNS opte pour la générosité: chaque franc en sa possession est destiné à Léopold II et aux siens.

À ce propos, le cartographe Friedrich Müllhaupt von Steiger, secrétaire de la GGB, intervient. Il propose qu'

*«au lieu de verser intégralement la somme provenant des souscriptions en Suisse entre les mains [de] l'Association internationale à Bruxelles, il en soit prélevé une partie – un cinquième ou un dixième – pour créer un fonds spécial suisse.»*¹⁴³

À quoi servirait ce «*fonds spécial suisse*»? Pour le cartographe bernois, il «*contribuer[ait] à quelque œuvre qui pourrait être entreprise par la suite dans le même but*», cependant «*avec des éléments suisses*» et «*des voyageurs suisses*», cela afin de favoriser «*les intérêts plus spéciaux de la Suisse*», reliés, en particulier, à «*son commerce*»¹⁴⁴. Faisant allusion à la Grande Dépression¹⁴⁵, Müllhaupt von Steiger affirme que, «*dans le moment de crise actuel*», une partie des souscripteurs helvétiques «*risque de ne pas donner ce que l'on pourrait espérer*». Raison pour laquelle il serait nécessaire d'adopter sa «*proposition*» – rendant les buts du CNS plus appétissants aux yeux de certains adhérents potentiels – qui n'aurait pour objectif que d'améliorer «*la souscription dans notre pays*». En soutien de sa proposition, enfin, le secrétaire de la GGB s'appuie «*sur ce qui a été résolu et fait à cet égard par plusieurs des Comités nationaux*» à l'étranger¹⁴⁶.

La prise de position de Müllhaupt von Steiger mérite que l'on s'arrête un moment dessus. Plusieurs questions se posent. Avant tout, à quoi se réfère-t-il lorsqu'il propose de lancer, sous pavillon confédéré, un projet parallèle à celui de l'AIA? Difficile de le dire. Mentionnant «*des éléments suisses*» et «*des voyageurs suisses*», on pourrait croire qu'il envisage, à l'instar de ce qui se passe ailleurs, le lancement d'une expédition nationale, voire la fondation d'une station helvétique, en terres africaines.

¹⁴³ PV séance CNS, 15 novembre 1877..., p. 11.

¹⁴⁴ PV séance CNS, 15 novembre 1877..., p. 11.

¹⁴⁵ Soit la première crise structurelle du capitalisme, dont on a parlé au chapitre 2.1.

¹⁴⁶ PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 11-12.

Un tel propos impliquerait cependant une révision statutaire ultérieure, notamment en ce qui concerne les tâches exécutives du CNS (art. 8, ancien art. 2)¹⁴⁷. Or, cette optique me semble quelque peu éloignée de la réalité : premièrement, un tel souhait n'a jamais été exprimé au sein des assemblées, et, deuxièmement, l'intention de lancer une entreprise pareille sur la base d'un « *fonds spécial* » correspondant à 10 % ou à 20 % des capitaux recueillis en Suisse paraît bien difficile (le Comité belge, par exemple, a financé la première expédition de l'AIA à travers des centaines de milliers de francs)¹⁴⁸.

Il faut alors, à mon sens, chercher le sens de la proposition de Müllhaupt von Steiger dans le mot « *commerce* ». On se souvient que la question de corréler des donations censées être désintéressées à la possibilité de développer des intérêts commerciaux avait été discutée, avec une certaine précaution, par Beaumont et Mousson en début d'année 1877¹⁴⁹. Ce dernier avait notamment dénoncé l'éventualité que certains souscripteurs, reliés, en particulier, à l'industrie textile du pays, ne soutiennent le CNS que pour agrandir leurs affaires outre-mer, faisant d'ailleurs dépendre de ces dernières le montant de leur contribution¹⁵⁰. L'idée de créer en Suisse deux fonds séparés – l'un pour le commerce, l'autre pour la philanthropie – avait été émise, mais sans suite. Müllhaupt von Steiger vise donc à reprendre cet ordre d'idée, cependant avec des modalités différentes : créer un « *fonds spécial* » pour le « *commerce* » helvétique qui soit automatiquement alimenté, à mesure d'un « *cinquième* » ou d'un « *dixième* », par le total des entrées du CNS¹⁵¹.

Une autre question se pose : le secrétaire de la GGB agit-il de sa propre initiative ? Cela me semble improbable. Le procès-verbal de la réunion du CNS à Berne affirme que le négociant saint-gallois Arnold Mettler-Tobler – issu d'une famille patricienne active dans la fabrication et la vente de tissus depuis le milieu du XVIII^e siècle¹⁵² – appuie la proposition de Müllhaupt von Steiger¹⁵³. Nous avons vu le rôle crucial que le

¹⁴⁷ PV séances CNS, 24 avril 1877, à Genève, et 15 novembre 1877, à Berne, in Documents CNS 1876-1879, p. 140 et 167.

¹⁴⁸ Voir chapitre 4.2.

¹⁴⁹ Voir chapitre 4.2.

¹⁵⁰ Lettre d'Albert Mousson au président de la SGG, 2 janvier 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5.

¹⁵¹ PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 11.

¹⁵² MAYER Marcel, « Mettler (SG) », in *DHS*, vol. 8, 2009, p. 478. Arnold Mettler-Tobler travaille pour le compte de l'entreprise familiale Mettler & Cie, l'une des plus grandes fabriques du tissage en Suisse orientale.

¹⁵³ PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 12.

secteur textile joue dans l'économie de Saint-Gall, mais aussi dans les exportations de la Suisse¹⁵⁴. Nous avons également vu la proximité entre le cartographe bernois et les fondateurs de l'OGCG, dont Mettler-Tobler fait partie, tout comme leur entente réciproque en vue de constituer l'ASSG¹⁵⁵. Ces facteurs m'amènent à penser que Müllhaupt von Steiger est le porte-parole et non pas l'initiateur de l'idée de créer un «*fonds spécial*» au sein du CNS. En tant qu'intermédiaire neutre, c'est-à-dire sans intérêts directs en matière commerciale, et surtout en considération de l'importante position qu'il occupe dans le milieu de la géographie en Suisse – cartographe de renommée nationale, cofondateur de la GGB et du CNS –, Müllhaupt von Steiger se présente comme l'interlocuteur idéal pour illustrer à l'assemblée du CNS des visées commerciales qui finalement ne lui appartiennent pas. Que cet acteur soit un porte-parole des aspirations d'autrui me semble également confirmé par le fait que, contrairement à ses compagnons de Saint-Gall – véritablement intéressés au marché africain, comme en témoigne, entre autres, l'expédition lancée par le Kaufmännische Direktorium saint-gallois en Afrique orientale en 1869¹⁵⁶ – il ne dira plus un mot sur ce sujet.

Face à cette proposition, la réaction des dirigeants du CNS est virulente. Le vice-président Mousson, présentateur du règlement révisé, intervient immédiatement. «*Ne partage[ant] pas la manière de voir du préopinant*», le professeur zurichois la «*combat*» à l'appui de trois points. *Primo*, le CNS «*a été fondé et présenté en Suisse comme en connexion directe avec l'œuvre de l'Association internationale créée [à] Bruxelles*», raison pour laquelle il ne faut «*rien faire qui soit – ou pourrait même apparaître – en opposition avec celle-ci*». *Secundo*, au sein du CNS, on partage la « *Crainte*» que la «*souscription*» helvétique sera «*peu importante*» comparativement à celle d'autres pays : «*il serait*» donc «*fâcheux qu'elle [soit] encore diminuée*» par le prélèvement d'un montant à garder pour soi. *Tertio*, quels avantages concrets pourrait avoir «*une entreprise particulière de la Suisse*» en Afrique centrale ? Pour Mousson, elle «*n'aurait pas grande chance de réussite, ne pouvant se faire dans les conditions favorables que présente l'Association internationale*» (dus notamment aux vastes «*moyens et ressources*» que cette dernière possède)¹⁵⁷.

¹⁵⁴ Voir chapitres 2.2 et 2.5.

¹⁵⁵ Voir chapitres 2.5 et 2.6. À propos de la fondation de l'ASSG, voir également ROSSINELLI 2016.

¹⁵⁶ NUSSBAUMER 1998.

¹⁵⁷ PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 12.

Mousson rejette donc la proposition avec détermination. Il faut cependant remarquer que le Zurichois ne condamne pas la recherche du lucre en tant que telle. Pour lui, il est tout à fait normal, et même souhaitable, que les milieux du commerce, en Suisse comme à l'étranger, profitent de l'action de l'AIA. La condition *sine qua non*, cependant, est celle d'investir et de s'investir totalement dans le projet communément poursuivi, sans demi-mesures ou spéculations¹⁵⁸. En effet, souligne Mousson,

*«la Suisse [...] trouvera, au point de vue du commerce national avec les contrées qui vont être explorées, des avantages réels à se joindre complètement à une entreprise internationale et aura sa part d'action dans celle-ci.»*¹⁵⁹

Afin de marquer sa bienveillance à l'égard d'une expansion commerciale helvétique en terres africaines, Mousson insiste encore sur le fait que *«l'importance»* de l'AIA – à qui doivent s'adresser toutes les souscriptions du CNS – *«consiste surtout à frayer des voies de communication et à fonder des stations qui serviront de points d'appui dont le commerce et les missions profiteront largement»*¹⁶⁰.

Après l'intervention de Mousson, différentes personnalités prennent la parole pour l'appuyer. Tour à tour, les autres vice-présidents du CNS interviennent, à l'image d'Alexandre de Dardel, patricien neuchâtelois rattaché aux milieux bancaires de son canton¹⁶¹. Le président Beaumont, pas insensible aux intérêts des banquiers genevois qui font partie de la SGG, valide également les argumentations de Mousson¹⁶². Puis c'est au tour d'un important capitaliste bernois, Karl Wilhelm von Graffenried, impliqué, entre autres, dans la direction des grandes banques helvétiques à l'image de la Banque fédérale à Berne et du Crédit suisse à Zurich¹⁶³.

¹⁵⁸ Lettre d'Albert Mousson au président de la SGG, 2 janvier 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5.

¹⁵⁹ PV séance CNS, 15 novembre 1877..., p. 12.

¹⁶⁰ PV séance CNS, 15 novembre 1877..., p. 12.

¹⁶¹ Alexandre de Dardel, ex-surintendant de la cour suédoise, est issu d'une ancienne famille neuchâteloise (xv^e siècle) disposant d'importantes rentes foncières et longuement active dans le mercenariat au sein des Indes orientales britanniques. Ses fils James Adolphe et Otto joueront un rôle important respectivement dans le milieu bancaire neuchâtelois et dans la presse libérale du pays. Voir VOLORIO PERRIAD Myriam, «Dardel [de]», in *DHS*, vol. 3, 2004, p. 733; JEANNIN-JACQUET Isabelle, «Dardel, Otto de», in *DHS*, vol. 3.

¹⁶² Voir chapitre 2.3.

¹⁶³ Issu de l'ancien patriarcat de la ville de Berne (xiii^e siècle), Karl Wilhelm von Graffenried est un grand capitaliste qui s'occupe à la fois de banque, de négoce et d'industrie, jouant un rôle important dans l'administration des chemins de fer nationaux, ainsi qu'ancien secrétaire privé d'Alfred Escher

Tout ce monde se déclare opposé à la stratégie du «*fonds spécial*» pour le commerce helvétique¹⁶⁴.

Ce qui soulève une question supplémentaire : celle de savoir quels sont les intérêts promus par les différents représentants des cantons de Zurich, de Neuchâtel, de Genève ou encore de Berne qui se déclarent opposés à l'initiative de Saint-Gall. S'associant sans réserve au projet léopoldien, ces derniers aspirent à intensifier leurs relations amicales avec le roi des Belges pour s'impliquer durablement dans «*l'entreprise grandiose et féconde*» dont il est promoteur, mais aussi, et surtout, pour profiter des «*perspectives*» que l'entreprise «*ouvre devant nous*»¹⁶⁵. Banque, certainement, mais aussi droit et diplomatie : les sympathies helvétiques à l'égard de Léopold II doivent s'exprimer sur d'autres bases que sur l'opportunisme commercial. Il s'agit d'un horizon plus large que celui de Saint-Gall, lequel, de son côté, semble avoir pour seule ambition de créer une brèche en Afrique pour l'écoulement de produits textiles¹⁶⁶.

En résumé, le débat qui se déroule au sein du CNS ne porte pas sur l'idée de rentabiliser un projet censé être philanthropique, ni sur le fait que l'on puisse en tirer des bénéfices (pas exclusivement économiques), mais sur la stratégie à adopter pour développer ses propres intérêts, ces derniers étant différents, en Suisse, entre l'industrie orientale d'un côté et la finance centre-occidentale de l'autre¹⁶⁷.

Si, finalement, «*la proposition*» de Müllhaupt von Steiger «*n'est pas adoptée* [par] l'assemblée» – «*l'article 12 des statuts*» reste tel qu'il est –, la discussion au sujet de la promotion des intérêts commerciaux helvétiques en terres africaines ne s'achève pas là¹⁶⁸. Dans les mois suivants, on assiste à une sorte de bras de fer entre les industriels de Saint-Gall, qui s'organisent dans un Comité d'initiative pour centraliser les potentiels souscripteurs de la Suisse orientale, et le bureau central du CNS à Genève. Ce dernier, deux semaines après la réunion bernoise, est mis devant le fait accompli par une lettre de Mettler-Tobler, informant le président Beaumont qu'une section saint-galloise du CNS, soit le Comité

(fondateur, entre autres, du Crédit suisse). Voir BRAUN Hans, «Graffenried, von», in *DHS*, vol. 5, 2006, p. 729-730; ZÜRCHER Christoph, «Graffenried, Karl Wilhelm von», in *DHS*, vol. 5, p. 733.

¹⁶⁴ PV séance CNS, 15 novembre 1877..., p. 13.

¹⁶⁵ Voir MOYNIER Gustave, «Rapport sur la première session de la Commission internationale à Bruxelles», in Documents CNS 1876-1879, p. 160.

¹⁶⁶ ROSSINELLI 2016, p. 83.

¹⁶⁷ ROSSINELLI 2017b, p. 148-149.

¹⁶⁸ PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 13.

susmentionné, a été constituée¹⁶⁹. Le négociant alémanique demande au Genevois de lui envoyer une cinquantaine d'exemplaires du rapport de la réunion que la Commission internationale de l'AIA a tenue à Bruxelles en juin 1877, afin de mieux renseigner les industries des zones périphériques sur l'ensemble du projet léopoldien¹⁷⁰. Plus alarmé que satisfait, Beaumont répond de manière froide :

*«Permettez-moi, je vous prie, ayant eu l'avantage de faire votre connaissance à Berne, de vous exprimer ma surprise de la formation[,] vraisemblablement sur votre initiative, du Comité de St-Gall, sans avoir désiré auparavant me faire connaître vos intentions.»*¹⁷¹

Pas un mot de félicitation n'arrive de la part du président du CNS. Au contraire, exprimant *«ses regrets»* pour la démarche saint-galloise et *«désir[ant] répondre»* à la *«communication»* de son interlocuteur, Beaumont souligne *«quelques points fondamentaux»* déjà exprimés à Berne :

*«Veuillez bien vous rappeler, Monsieur, et je ne trouve pas la chose assez clairement exprimée dans votre écrit, que l'Association internationale africaine est fondée pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale. Elle n'a jamais parlé de missions chrétiennes, de colonies, de sociétés de commerce ou de tout autre, quoique, dans les faits, elle les aide [...] Elle veut reposer uniquement sur la vocation philanthropique du monde civilisé et se mettre à l'abri de toute autre influence ou action unilatérale. Nous ne pouvons pas présenter à l'Association internationale un Comité commercial, ni même une fraction commerciale du Comité suisse, [car] nous lui avons présenté notre désir et notre volonté de contribuer aussi entièrement que possible à son action.»*¹⁷²

Le ton de Beaumont est clairement forcé. Ses propos ne sont pas tout à fait vrais, puisqu'autant en 1876 qu'en 1877, à Bruxelles, le rôle du commerce, tout comme celui des missions, a été discuté avec une prudente bienveillance¹⁷³. Beaumont lui-même, d'ailleurs, s'était exprimé en faveur de la colonisation dans la capitale belge (on se souvient de la discussion

¹⁶⁹ Lettre d'Arnold Mettler-Tobler au président du CNS, 28 novembre 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5.

¹⁷⁰ Lettre d'Arnold Mettler-Tobler au président du CNS...

¹⁷¹ Lettre d'Henry Bouthillier de Beaumont à Arnold Mettler-Tobler, 29 novembre 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5.

¹⁷² Lettre d'Henry Bouthillier de Beaumont à Arnold Mettler-Tobler...

¹⁷³ Nous l'avons vu dans la première partie du chapitre 4.2 et du chapitre 4.3.

au sujet du mot « voyageurs »)¹⁷⁴. Pourtant, face au négociant alémanique, le Genevois en fait abstraction. Ne pouvant en tout cas pas empêcher aux Saint-Gallois de s'organiser de manière autonome, le président du CNS se limite à espérer « *une forte participation* » de leur part, tout en précisant que les sommes recueillies, « *s'élevant aujourd'hui à 2 000 francs, ne présentent pas encore un centime donné [en fonction des] intérêts commerciaux* »¹⁷⁵.

Non satisfait de la réponse du président du CNS, Mettler-Tobler – soutenu par trois autres initiateurs du Comité saint-gallois¹⁷⁶ – retourne à l'attaque à mi-décembre 1877 :

« *Le Comité initiatif [de Saint-Gall] s'est sérieusement occupé de la matière et nous ne croyons pas nous tromper en supposant que l'est de la Suisse fournira des appuis assez considérables à la réalisation de [l'] entreprise [léopoldienne]. En discutant entre nous sur les résolutions prises dans la dernière séance du Comité national suisse à Berne, nous n'avons cependant pas pu nous associer aux idées qu'elle prononçait.* »¹⁷⁷

Pour les Saint-Gallois, le fait que « *le total des revenus* » du CNS soit « *mis à la [complète] disposition* » de l'AIA va à l'encontre de « *l'opinion de bien de personnes* » reliées, en particulier, aux « *industries* » : c'est pourquoi, pour donner « *l'élan nécessaire* » au recueil national de fonds en faveur du projet léopoldien, « *il est absolument nécessaire qu'on leur montre que les intérêts commerciaux de la Suisse ne seront pas ignorés* »¹⁷⁸. De plus amples détails sur cette position sont fournis dans un traité que les signataires de la lettre annexent en pièce jointe¹⁷⁹.

¹⁷⁴ PV séance AIA, 21 juin 1877, in *Commission internationale de l'Association africaine. Session de juin 1877*, Bruxelles : Hayez, 1877, p. 11-12. Brochure conservée in ASSGI, Subfondo 6, fascicolo 525.

¹⁷⁵ Lettre d'Henry Bouthillier de Beaumont à Arnold Mettler-Tobler... En tout cas, la constitution du Comité d'initiative de Saint-Gall est parfois bien vue au sein des dirigeants du CNS. Le vice-président Dardel, par exemple, apprend la nouvelle « *avec plaisir* » et souhaite même « *que l'exemple [soit] contagieux pour les autres cantons* » (lettre d'Alexandre de Dardel au président du CNS, 3 décembre 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5).

¹⁷⁶ Il s'agit d'un professeur et de deux hommes d'affaires de Saint-Gall : Kaspar Constantin Amrein-Bühler, Joseph Ulrich Künzle-Steger et Bernhard Scherrer-Engler. Voir également le chapitre 2.5.

¹⁷⁷ Lettre d'Arnold Mettler-Tobler au président du CNS, 13 décembre 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5.

¹⁷⁸ Lettre d'Arnold Mettler-Tobler au président du CNS...

¹⁷⁹ Gutachten über den Anschluss der Schweiz an die Bestrebungen der Internationalen afrikanischen Gesellschaft in Brüssel vom Initiativ-Comité in St. Gallen, document sans auteur, imprimé à Saint-Gall en 1877, 11 pages, in BN, V Int. 15. Le même traité est disponible en traduction française : Avis donné par le Comité d'initiative de Saint-Gall au sujet de la coopération de la Suisse aux travaux de la Société internationale africaine à Bruxelles, document manuscrit, sans signature et sans date, 18 pages, in BGE, Ms. fr. 8005/5.

En ouverture du traité, l'auteur, qui n'est pas précisé, affirme que « *la tâche que s'est proposée le Comité national suisse [...] touche à une question qui, sous un certain rapport, n'est plus neuve pour [les] habitants de Saint-Gall* », puisque, « *déjà en janvier 1868, le directoire commercial de cette ville* » s'était intéressé au « *continent africain* » en vue de créer un marché pour « *notre industrie cotonnière* »¹⁸⁰. Allusion est faite, ici, à l'expédition lancée par le Kaufmännische Direktorium à destination de l'Afrique sud-orientale transportant 96 tonnes de cotonnades et de broderies saint-galloises¹⁸¹. Une « *fatale étoile* » aurait accompagné « *cette entreprise* », puisque le navire de l'expédition, parti de Trieste en 1869, finit par s'écraser sur un récif corallien aux alentours de Zanzibar en 1871. « *Toutefois, l'on atteignait un résultat par le fait qu'une des maisons faisant partie du Consortium s'établit à Zanzibar et se créa une position très respectable.* »¹⁸² Ainsi, « *l'initiative du roi des Belges* » a désormais permis « *de diriger l'attention de toute l'Europe sur l'avenir si rempli de promesses du continent africain* »¹⁸³.

Après avoir résumé les discussions tenues à l'occasion du congrès bruxellois de juin 1877, où les délégués des Comités nationaux de l'AIA se sont réunis en séance (formant ainsi la Commission internationale) pour délibérer sur les actions à accomplir en Afrique, l'auteur se demande « *quelle sera l'attitude de la Suisse* » dans ce projet.

« *À notre avis, il ne faut pas se faire d'illusion sur ce que l'esprit pratique des Suisses, et en particulier de la population industrielle, s'inspire profondément du but scientifique et humanitaire, qui est le caractère prédominant de l'entreprise. Cela ne veut pas dire que chez nous l'on ne veuille pas se rallier à ce but et faire beaucoup de sacrifices pour l'atteindre [...] mais il ne faut pas oublier que l'industrie s'intéresse à cette affaire, et cette industrie est dans une situation qui doit lui rendre précieuse la satisfaction de ses intérêts commerciaux.* »¹⁸⁴

Affirmant que « *ce sentiment, les autres nations le partagent avec nous* », l'auteur mentionne l'exemple de la France, qui « *a déclaré par*

¹⁸⁰ Avis donné par le Comité d'initiative de Saint-Gall... (version française), p. 2.

¹⁸¹ LEUENBERGER 1966, p. 70.

¹⁸² Il s'agit de la firme Brenner Fisch & Cie, devenue par la suite Widmer Fisch & Cie et enfin Widmer & Cie (ou, suivant les sources, Widmer Brothers & Cie in Zanzibar). Pour un approfondissement sur cet expédition, voir NUSSBAUMER 1998.

¹⁸³ Avis donné par le Comité d'initiative de Saint-Gall..., p. 3-4, in BGE, Ms. fr. 8005/5.

¹⁸⁴ Avis donné par le Comité d'initiative de Saint-Gall..., p. 10-11.

l'intermédiaire du Comité national français qu'elle mettrait la moitié des sommes [recueillies] à la disposition de l'entreprise et qu'elle réserverait l'autre moitié pour son propre emploi». L'application d'une idée pareille sur sol confédéré, continue-t-il, «a rencontré quelques hésitations dans l'assemblée du Comité national suisse à Berne», puisque «l'opinion prédominante fut que l'on ne devait pas attribuer à cette entreprise, encore jeune quant à son organisation, des prétentions immodérées»¹⁸⁵. Pourtant, «une partie de la population» à qui le CNS demande des donations aimerait que l'on fasse «un examen impartial» pour concilier «le but scientifique et humanitaire» poursuivi par l'AIA aux «justes prétentions de notre industrie» (ce qui, précise-t-il, «n'est pas une chose impossible»)¹⁸⁶:

«La Suisse doit et peut donner la déclaration positive qu'elle a l'intention de rattacher des intérêts commerciaux à cette entreprise. Ce que la Suisse entreprend[ra] dans cette direction, [elle] le fera de tout temps et de telle manière que les dispositions relatives ne puissent en aucune manière être en disharmonie avec les tendances de l'Association internationale.»¹⁸⁷

Enfin, reprenant le concept de «voyageurs» discuté à Bruxelles, l'auteur insiste sur le fait que les intérêts de l'industrie et du commerce sont parfaitement conciliables avec ceux de la philanthropie appliquée en situation coloniale¹⁸⁸. La conclusion de l'écrit, quelque peu séparatiste, est la suivante:

«Nous pensons que le moment n'est pas encore venu, aujourd'hui, de mettre en discussion l'organisation de la section suisse [de l'AIA]. Le Comité d'initiative [de Saint-Gall] a déjà devant les yeux un projet élaboré par M. Müllhaupt von Steiger à Berne; mais [sa] mise en activité dépendra de la grandeur des subsides à acquérir. Le Comité d'initiative essaiera de s'entendre avec la section [suisse de l'AIA] à Genève dans le sens de ces délibérations.»¹⁸⁹

Ce document illustre et confirme les visées expansionnistes des milieux industriels saint-gallois. L'idée de créer à l'intérieur du CNS un fonds pour

¹⁸⁵ Avis donné par le Comité d'initiative de Saint-Gall..., p. 11-12

¹⁸⁶ Avis donné par le Comité d'initiative de Saint-Gall..., p. 11-13.

¹⁸⁷ Avis donné par le Comité d'initiative de Saint-Gall..., p. 13-14.

¹⁸⁸ Avis donné par le Comité d'initiative de Saint-Gall..., p. 15-17.

¹⁸⁹ Avis donné par le Comité d'initiative de Saint-Gall..., p. 17-18.

le commerce est toujours présente. En outre, elle se renforce, puisqu'on parle désormais d'un prélèvement de 50% des souscriptions helvétiques pour un but pareil¹⁹⁰. Quant à la conclusion, plusieurs éléments sont à relever. Avant tout, le fait de ne plus vouloir «*mettre en discussion l'organisation*» du CNS trahit une certaine désillusion, de la part des Saint-Gallois, quant à l'espoir de pouvoir changer sa stratégie originelle, à savoir que tous les fonds recueillis en Suisse doivent être versés à Bruxelles. Ensuite, l'entente que Saint-Gall compte trouver avec Genève semble indiquer que les liaisons formelles entre le Comité d'initiative et le CNS ne sont pas assurées. Enfin, la mention d'avoir «*déjà devant les yeux un [autre] projet*» confirme la volonté, au cas échéant, de se séparer définitivement du CNS¹⁹¹.

Une question reste à éclairer : lorsque l'auteur mentionne ledit «*projet*», attribué à «*M. Müllhaupt von Steiger*», à quoi fait-il référence ? Il se réfère, probablement, à l'idée de fonder un cercle saint-gallois d'études géographiques du point de vue commercial. Si la paternité d'un tel projet me semble douteuse, dans la mesure où le secrétaire de la GGB, quoiqu'idéologiquement proche de Mettler-Tobler, n'est pas impliqué dans les commerces d'outre-mer (et encore moins dans ceux des tissus saint-gallois), il est fort possible que son expertise en matière de sociétés de géographie ait été demandée par ses interlocuteurs de la Suisse orientale. C'est peut-être pour cette raison que, à la suite de la conclusion du congrès bernois du CNS, Müllhaupt von Steiger se rend effectivement à Saint-Gall¹⁹².

En tout cas, Beaumont n'est pas le seul qui s'alerte face aux démarches saint-galloises. Il n'est non plus pas le seul à recevoir les correspondances de Mettler-Tobler et des siens. Son collègue et confident Mousson, vice-président du CNS à Zurich, fait aussi partie des destinataires des Saint-Gallois. Quelques jours avant Noël 1877, ce dernier manifeste au Genevois toute sa perplexité.

«Je viens de recevoir un préavis imprimé, sans signature, qui traite en détail la question de la soustraction d'une partie de nos fonds en faveur d'un but commercial ou industriel. C'est donc le même point que M. Müllhaupt [von Steiger] a porté devant la réunion générale à Berne et sur lequel on a pris une décision négative. Il paraît qu'on veut de nouveau

¹⁹⁰ L'auteur parle de «*l'idée de consacrer une moitié des subsides suisses à l'obtention de buts commerciaux en Afrique*» (alors qu'à Berne, comme on l'a vu plus haut, Müllhaupt von Steiger proposait plutôt «*un cinquième ou un dixième*»). Voir Avis donné par le Comité d'initiative de Saint-Gall..., p. 12.

¹⁹¹ Avis donné par le Comité d'initiative de Saint-Gall..., p. 17-18.

¹⁹² GRAF 1897, p. 9.

soulever la question, en laissant pressentir que la coopération à notre œuvre pourrait bien dépendre d'un retour sur notre résolution. Plus je pense à la chose et plus il me semble dangereux de suivre la part vers laquelle on nous pousse.»¹⁹³

Si l'on accorde aux industriels du textile la possibilité d'emprunter des fonds du CNS, continue Mousson, «*nous serons bientôt assaillis de plusieurs autres côtés de réclamations qui méritent la même attention*». Diviser les subventions «*entre les divers réclamants*», en outre, fera que «*la part de chacun deviendra minime et ne servira à rien*»¹⁹⁴.

«*Mais nos Messieurs de St. Gallen [sic] l'entendent différemment: ils voudraient être les seuls privilégiés et disposer seuls de l'emprunt des fonds. N'est-ce pas absurde de promettre des contributions d'une main pour les retirer de l'autre ?*»¹⁹⁵

Gardant son sang-froid, Mousson envisage deux solutions parallèles et complémentaires. D'un côté, il suggère que «*les industriels st-gallois se réuniss[ent] entre eux*» pour créer «*une société africaine*» qui «*coop[è]re*» avec la leur par le versement d'une «*somme relativement faible*» (étant donné que «*le gros de ses fonds*» serait consacré à «*[d]es projets spéciaux*»). Le professeur zurichois annonce d'avoir demandé un entretien «*à l'amiable*» aux initiateurs de Saint-Gall pour leur soumettre cette idée. De l'autre côté, il déclare: «*si nous voulons distraire une somme [des fonds du CNS] pour les intérêts suisses*», il serait préférable que cela se fasse «*en faveur d'un voyageur scientifique*» qui intégrerait l'une des expéditions de l'AIA afin de «*faire des collections destinées à nos musées*»¹⁹⁶. La priorité est ici accordée à ses propres ambitions, ce qui confirme que Mousson, comme tous les autres, n'agit pas de manière désintéressée¹⁹⁷.

Quoi qu'il en soit, en décembre 1877, Beaumont reçoit un autre document de la part du Comité d'initiative: une circulaire annonçant l'éventualité de

¹⁹³ Lettre d'Albert Mousson au président du CNS, 22 décembre 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5.

¹⁹⁴ Lettre d'Albert Mousson au président du CNS...

¹⁹⁵ Lettre d'Albert Mousson au président du CNS...

¹⁹⁶ Lettre d'Albert Mousson au président du CNS...

¹⁹⁷ Lors du congrès bernois du CNS, Mousson s'était déjà exprimé en faveur des collections à caractère scientifique à récolter en Afrique pour le compte de l'Europe, tout comme Desor, qui, de son côté, soulignait l'importance de former les autochtones à ce type de travail. D'autres intervenants aussi (à l'image de Jaccard ou de Schär) mettaient l'accent sur leurs intérêts (dans ce cas, respectivement mission et pharmaceutique). Tout le monde voit dans l'action de l'AIA la possibilité de développer ses propres domaines personnels ou professionnels.

fonder une association géographique à Saint-Gall reliée au projet colonial léopoldien. Aucun élément ne permet d'affirmer que ce projet soit relié à la proposition de Mousson (pas de traces dans les archives d'un éventuel entretien entre Mettler-Tobler – ou ses collègues – et ce dernier). Signée par le professeur Kaspar Constantin Amrein-Bühler et par trois hommes d'affaires de la ville¹⁹⁸, la circulaire est transmise un peu partout dans la presse alémanique comme au sein des milieux industriels de la Suisse orientale (par exemple en Thurgovie et en Appenzel)¹⁹⁹. Elle affirme :

«Convaincus que les efforts de l'Association internationale africaine de Bruxelles seront également bénéfiques à l'humanité et à la science, comme à l'industrie et au commerce, et qu'ils méritent par conséquent la participation la plus vive et l'appui de tous les milieux cultivés au plus haut degré, les soussignés [...] ont pris l'initiative de s'associer aux efforts du "Comité national suisse" de Genève pour fonder éventuellement une société géographique.»²⁰⁰

À ce propos, les intéressés

«sont priés de faire tout leur possible dans les cercles amis pour promouvoir l'idée proposée tout en participant, si possible, à la réunion qui se tiendra après le Nouvel An pour l'organisation définitive de la société [géographique]. L'heure et le lieu de la réunion seront annoncés dans les journaux.»²⁰¹

Ainsi, la création d'une société saint-galloise de géographie, soit la future OGCG, est proposée. Cette proposition se relie directement à l'adhésion helvétique à l'AIA, ou, pour être plus précis, à l'incongruence d'intérêts qui se manifeste au sein du CNS²⁰². En janvier 1878, à la veille de sa fondation, le principal journal de Saint-Gall n'hésite pas à souligner ce lien, tout comme le rôle du commerce promu par le Comité d'initiative :

«Association internationale africaine. [Le] Comité d'initiative, dont le siège est à Saint-Gall, a récemment remis son rapport sur la question de la position à adopter par la Suisse vis-à-vis de l'Association susmentionnée.

¹⁹⁸ Circulaire sans titre, signée par Kaspar Constantin Amrein-Bühler, Joseph Ulrich Künzle-Steger, Arnold Mettler-Tobler et Bernhard Scherrer-Engler, décembre 1877, in BGE, Ms. fr. 8005/5.

¹⁹⁹ RÜETSCHI 1928, p. 18-19.

²⁰⁰ Circulaire sans titre, signée par Kaspar Constantin Amrein-Bühler... (traduit par l'auteur).

²⁰¹ Circulaire sans titre, signée par Kaspar Constantin Amrein-Bühler... (traduit par l'auteur).

²⁰² ROSSINELLI 2016, p. 82-83.

Bien que, de l'avis du rapport, la tendance de l'Association internationale soit trop essentiellement scientifique et humanitaire, et que les points de vue spécifiquement commerciaux et politiques semblent être trop peu pris en considération, il estime néanmoins devoir recommander la fondation d'une branche suisse et son affiliation à l'Association internationale [...] D'autre part, la Suisse pourrait et devrait faire la déclaration qu'elle a l'intention de combiner ses propres intérêts commerciaux avec celle-ci. Dans ce sens, l'expertise propose que la Suisse mette une partie des subventions reçues à la disposition inconditionnelle de l'Association internationale et réserve le reste pour l'utiliser à ses propres fins commerciales particulières. »²⁰³

La semaine d'après, le même organe de presse publie la nouvelle de la constitution de l'OGCG, « dont le but méritoire (en lien avec l'Association internationale africaine) consiste essentiellement dans l'exploration de l'Afrique et dans son ouverture à la culture et à l'industrie »²⁰⁴. Dans ses statuts, comme souhaité par Mousson, l'OGCG déclare être affiliée au CNS: d'abord par la nomination unilatérale de son président, Bernhard Scherrer-Engler, comme membre correspondant du Comité suisse de l'AIA (art. 2); puis, chose plus importante, par l'attribution de la moitié des fonds sociétaires à ce dernier (art. 5)²⁰⁵. Mettler-Tobler en informe Beaumont en mars 1878 et ajoute, avec une certaine froideur, qu'il espère, par sa lettre, avoir fait son bonheur et que « c'est donc, probablement, la dernière fois qu'[il a] l'honneur de [lui] écrire »²⁰⁶. Il ne manque quand même pas de préciser :

« le but que nous nous fixons est le même que le vôtre, mais que nous allons aussi loin que les Français, Anglais et Allemands [dans l'objectif] d'avoir un appui à nous, soit moralement ou sous forme de subvention, [pour] notre industrie : [car] nous voulons encore davantage ne pas nous laisser dépasser d'autres nations qui, l'œil ouvert sur tout ce qui se passe

²⁰³ *St. Galler-Zeitung*, 8 janvier 1878, p. 22 (traduit par l'auteur).

²⁰⁴ *St. Galler-Zeitung*, 15 janvier 1878, p. 47 (traduit par l'auteur).

²⁰⁵ Le premier article statutaire de l'OGCG affirme que « die Gesellschaft bezweckt Unterstützung der internationalen afrikanischen Gesellschaft in Brüssel mittelst Anschluss an das Comité national in Genf » (art. 1) et le deuxième que « die Geschäftsleitung wird besorgt durch den Präsidenten, gleichzeitig Correspondent des Comité national in Genf » (art. 2). Le cinquième, centré sur la question des fonds, déclare que « die finanziellen Mittel der Gesellschaft finden ihre Bestimmung zur Hälfte als Aversal- oder jährlichen Beitrag an das Comité national in Genf » (art. 5). Voir *Statuten der Geographisch-commerciellen Gesellschaft*, St. Gallen: [sans éditeur], 1878, p. 1-2.

²⁰⁶ Lettre d'Arnold Mettler-Tobler au président du CNS, 8 mars 1878, in BGE, Ms. fr. 8005/1.

en Afrique, ramassent autant d'argent possible [...] par les hommes de commerce. »²⁰⁷

Immédiatement, Beaumont – mis, encore une fois, devant le fait accompli – contacte Mousson. Se montrant quelque peu contrarié par le *modus operandi* saint-gallois, il lui demande ce qu'il en pense²⁰⁸. Mousson se montre très positif. Affirmant avoir été en contact avec le négociant Joseph Ulrich Künzle-Steger, l'un des fondateurs de l'OGCG, il affirme :

*« Ces Messieurs connaissent parfaitement l'esprit humanitaire qui nous inspire et en nous remettent une partie de leurs contributions; ils nous la cèdent sans condition, sans attendre de notre part une participation à leurs projets commerciaux [...] De voter la moitié de ses rentrées à un but scientifique et philanthropique est, en effet, un grand sacrifice pour une société de cette nature. »*²⁰⁹

Puis, il ajoute :

*« Quant à la position du président M. Scherrer[-Engler] vis-à-vis de notre [Comité], il me semble que les convenances conseillent de le choisir comme notre représentant pour St. Gallen [sic]; peut-être même, plus tard, comme vice-président. Il ne sera, en effet, guère possible de trouver [là-bas] une seconde personne disposée à agir pour nous. »*²¹⁰

Mousson vise loin. Pour lui, les bonnes dispositions statutaires de l'OGCG sont à saisir sans hésitation. Scherrer-Engler pourrait même devenir l'un des vice-présidents du CNS et combler le vide laissé par Christ-Sarasin après sa mort²¹¹. Pour le reste, le professeur zurichois estime : que *« la participation [à] notre œuvre est le seul point qui nous regarde, tandis que les autres engagements de la Société st-galloise ne nous concernent pas »*. D'ailleurs, souligne-t-il, Künzle-Steger et ses collègues de l'OGCG *« ne paraissent point avoir d'idées arrêtées »* sur les projets commerciaux à lancer outre-mer²¹². Suivant les informations qu'un entrepreneur saint-gallois établi à Zanzibar

²⁰⁷ Lettre d'Arnold Mettler-Tobler au président du CNS...

²⁰⁸ Lettre d'Henry Bouthillier de Beaumont à Albert Mousson, 8 mars 1878, in BGE, Ms. fr. 8005/1.

²⁰⁹ Lettre d'Albert Mousson au président du CNS, 12 mars 1878, in BGE, Ms. fr. 8005/1.

²¹⁰ Lettre d'Albert Mousson au président du CNS...

²¹¹ Le décès du Bâlois, qui remonte au mois d'octobre 1877, est annoncé au sein du CNS quelques semaines plus tard (voir PV séance CNS, 15 novembre 1877, in Congrès CNS 1877, p. 7). Les dirigeants de ce dernier s'inquiètent alors de trouver un remplaçant en représentation de Bâle (voir chapitre 2.10).

²¹² Lettre d'Albert Mousson au président du CNS...

lui a données, «*les mêmes personnes avaient [déjà] tenté une entreprise pour l'Afrique sous la direction d'un Allemand de nom Brenner*», échouant «*avec une perte de 300 000 francs*». En bref, «*la montagne accouchait d'une souris*» et l'«*élan*» des Saint-Gallois a été «*mod[éré] grandement*»²¹³. Mousson se réfère ici – j'ignore en quelle connaissance de cause – à l'expédition est-africaine lancée par le Kaufmännische Direktorium au temps de l'ouverture du canal de Suez, stimulée par Künzle-Steger lui-même et à laquelle ont participé, à côté de son informateur, plusieurs entrepreneurs saint-gallois qui font désormais partie de l'OGCG²¹⁴.

En tout cas, la «*mod[ération]*» d'«*élan*» dont parle le professeur zurichois ne semble pas se manifester en Suisse orientale, puisque l'OGCG, bien vue par la presse alémanique²¹⁵, obtient immédiatement d'importantes subventions de la part d'organes publics – tels que les gouvernements cantonaux de Saint-Gall, de Thurgovie ou encore d'Appenzel²¹⁶ – et privés – à l'image de la Kaufmännische Gesellschaft zurichoise et du Handels- und Industrieverein thurgovien, sans oublier le Kaufmännische Direktorium saint-gallois²¹⁷ – qui ne manquent pas, évoquant l'AIA et le CNS, d'officialiser leur soutien à la promotion du commerce helvétique en Afrique. C'est ainsi que l'OGCG peut lancer, pour son propre compte, plusieurs projets expéditionnaires outre-mer²¹⁸.

Or, devant les dizaines de milliers de francs dépensés pour exécuter lesdits projets²¹⁹, la contribution réservée au CNS, qui s'élève à 400 francs, est ridicule²²⁰. Si Beaumont, à la suite de l'enthousiasme initial de Mousson, finit par accepter l'affiliation saint-galloise au Comité qu'il préside²²¹, l'illusion

²¹³ Lettre d'Albert Mousson au président du CNS, sans date [il n'y a pas la première partie de la lettre en question, mais les contenus exposés dans la seconde partie montrent sans doute qu'il s'agit d'une réponse à la correspondance de Beaumont du 8 mars 1877], in BGE, Ms. fr. 8005/1.

²¹⁴ L'informateur de Mousson est Ernest Widmer, originaire d'Oberuzwil. Celui-ci n'a pas une «*grande [...] opinion sur la société qui vient [de] se former à St. Gallen [sic]*», dans laquelle on trouve, entre autres, l'entrepreneur Matthias Naef de Wattwil et la firme Bänziger, Kolp & Co d'Ebnat. Ces trois acteurs – quatre, si l'on ajoute Künzle-Steger – étaient impliqués dans l'expédition du Kaufmännische Direktorium de 1869-1871. Voir NUSSBAUMER 1998, p. 32-37; Liste des membres, in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 1], 1878, p. 38-39.

²¹⁵ SCHMID 1930, p. 7.

²¹⁶ RÜETSCHI 1928, p. 21.

²¹⁷ Die Direktionskommission des thurg. Handels- & Industrieverein an die Industriellen des Kantons Thurgau, circulaire, avril 1878, et lettre de Konrad Bürkli au président de l'OGCG, 22 novembre 1878, in AHV, OGCG 13, documents 44 et 90.

²¹⁸ Pour un approfondissement, voir chapitre 2.5.

²¹⁹ SCHMID 1930, p. 7-11.

²²⁰ Lettre d'Eugène Delessert au président de l'OGCG, 3 mai 1878, in AHV, OGCG 13, document [?].

²²¹ Lettre d'Henry Bouthillier de Beaumont au président de l'OGCG, 14 mars 1878, in BGE, Ms. fr. 8005/1.

de pouvoir agrandir considérablement le recueil de fonds à destination de l'AIA, comme promis par les fondateurs de l'OGCG, dure très peu. Face à l'échec évident, Mousson rationalise l'affaire en ces termes :

*«Je ne m'étonne pas de l'envoi un peu exigü de ces Messieurs de St. Gallen [sic]. C'est un peu dans la nature de nos chers voisins de faire assez de bruit pour peu de choses. Je pense que, dans ce moment, l'exposition de Paris absorbe toutes leurs pensées [...] Comme vous le dites, il serait [mieux] de gagner des représentants dans d'autres parties de la Suisse.»*²²²

Finalement, l'argent recueilli par le CNS durant sa première année d'existence, soit 5 000 francs, est versé dans son intégralité à Bruxelles en octobre 1878²²³. Le versement helvétique sera ultérieurement accru, en janvier 1881, par l'envoi de 3 000 francs²²⁴. Les 8 000 francs que les Suisses donnent à l'AIA par l'entremise de leur Comité national ne sont évidemment pas comparables à la donation de plus d'un demi-million des Belges. Ils s'approchent cependant de la douzaine de milliers de francs fournie par les Allemands ou encore de la dizaine mise à disposition par les Hollandais²²⁵. En résumé, si la contribution provenant du CNS n'est pas élevée, elle ne dépare pas non plus comparativement à celle des autres comités nationaux²²⁶.

En tout cas, l'engagement helvétique en faveur de l'AIA ne se limite pas aux seuls aspects financiers. Si, à l'étranger, des expéditions en terres africaines sont envisagées, voire exécutées, en Suisse, en revanche, on privilégie, à côté d'autres démarches, deux terrains d'action : l'intervention juridique d'un côté et l'information se voulant neutre de l'autre. Ce qui, d'une manière générale, soulève la question de savoir dans quelle mesure le CNS contribue à intégrer la Confédération dans le panorama international comme interlocutrice reconnue par les puissances européennes.

²²² Lettre d'Albert Mousson au président du CNS, 11 mai 1878, in BGE, Ms. fr. 8005/1.

²²³ Lettre d'Eugène Delessert au président du CNS, 10 octobre 1878, in BGE, Ms. fr. 8005/1 ; lettre de Maximilien Strauch au président du CNS, 21 octobre 1878, in DOCUMENTS CNS 1876-1879, p. 193.

²²⁴ PV séance CNS, 30 septembre 1880, et lettre de Maximilien Strauch au président du CNS, sans date, in Congrès CNS 1880, p. 7 et 40-41.

²²⁵ On a survolé les différentes contributions financières des comités nationaux de l'AIA sur la base des sources archivistiques disponibles au cours du chapitre 4.2.

²²⁶ La presse helvétique ne manque pas de relater la contribution du pays «*en faveur d'une œuvre de si grand avenir*» donnant quelques détails sur les montants reçus (la donation collective de 400 francs de la part de l'OGCG ou encore certaines souscriptions individuelles supérieures à 100 francs, tandis que la majorité des entrées ne dépasse pas 20-25 francs). Voir *Gazette de Lausanne*, 26 novembre 1878, extrait conservé in AHV, OGCG 13, annexe au document 100.

Chapitre 4.4

Les contributions suisses en faveur de la formation de l'empire léopoldien

Le dernier chapitre – consacré à la mise en œuvre de l'AIA et, dans son sillage, à celle du CNS – a été conclu avec la question de savoir si, au-delà des enjeux commerciaux défendus par les représentants de l'industrie textile de la Suisse orientale, il n'y avait pas d'autres ambitions (sous couvert de la philanthropie coloniale) motivant la participation de la bourgeoisie helvétique au projet colonial de Léopold II en Afrique centrale. À ce propos, le présent chapitre, divisé en quatre parties, dévoilera les différents domaines d'activité dans lesquels les milieux bourgeois du pays se lancent afin de favoriser le roi des Belges dans la compétition coloniale sur le continent africain, qui, dès les années 1880, s'accroît fortement entre les puissances européennes.

La première est consacrée aux actions en lien avec la colonisation en Afrique à travers l'Europe. La périodisation choisie va de la clôture de la réunion internationale de l'AIA à Bruxelles (1877) à la Conférence de Berlin (1884-1885), tandis que l'attention porte principalement sur les démarches de Léopold II et des siens visant à s'appropriier, face aux concurrents étrangers, le bassin congolais, où le roi des Belges, à l'issue du congrès berlinois, fondera son État indépendant du Congo. Ce tour d'horizon est nécessaire afin de circonscrire le rôle que le CNS, avec ses membres, joue dans l'exécution des plans de Léopold II.

En deuxième partie, je m'intéresserai précisément au rôle helvétique. Mon attention se portera sur des propositions discutées à l'intérieur du CNS pour régler juridiquement la liberté de navigation et de commerce dans le bassin du Congo. Dans ce cadre, Gustave Moynier, délégué du CNS et juriste notable, porte la question dans les enceintes compétentes d'Europe et la développe personnellement (1878-1883). Il s'agit, dans cette partie, de comprendre les origines et les conséquences d'une telle démarche, notamment en ce qui concerne son impact sur le développement de la colonisation en Afrique.

Le même Moynier, ensuite, décide de lancer, avec la collaboration de certains membres du CNS faisant également partie de la SGG, un mensuel de géographie coloniale, à placer sous l'égide de Léopold II et à répandre partout en Europe: *L'Afrique explorée et civilisée* (1879-1894). La troisième partie de ce chapitre reparcourra les origines de cette revue, montrera les réseaux de collaborateurs et défrichera la signification de sa page de couverture: elle privilégiera l'analyse d'aspects normalement délaissés ou ignorés par l'historiographie, bien que d'autres questions, comme la ligne éditoriale ou encore la cessation de la publication, soient abordées.

Enfin, dans la quatrième partie, une attention particulière sera consacrée aux congrès nationaux du CNS (tenus en Suisse romande en 1879 et en 1880). Ce sera l'occasion de creuser non seulement les visions et les ambitions de ce dernier, mais aussi les collaborations effectives qu'il accorde à l'AIA.

La question qui se posera finalement, en conclusion de ce chapitre, sera celle de savoir dans quelle mesure et avec quelles spécificités la Suisse, à travers les initiatives privées de sa bourgeoisie, participe à la création de l'empire léopoldien en Afrique centrale, mais aussi comment une telle participation finit par influencer les futures relations entre l'État indépendant du Congo et la Confédération.

Le roi des Belges, Léopold II, mise ses cartes (1877-1885)

À la suite de la réunion de la Commission internationale tenue à Bruxelles en juin 1877, formée par les différents délégués des comités nationaux ainsi que par les membres du Comité exécutif, Léopold II

et les siens lancent la première expédition de l'AIA en terres africaines. Essentiellement financée par les capitaux recueillis en Belgique, celle-ci, formée par trois Belges – le capitaine Louis Crespel, l'adjoint d'état-major Ernest François Cambier et le naturaliste Arnold Maes¹ – et par un Autrichien – le major Ernst Marno² –, quitte l'Europe en octobre 1877 pour atteindre Zanzibar en décembre de la même année. Le but est de se rendre sur la côte tanzanienne afin de commencer la pénétration continentale en direction du lac Tanganyika. La région de Karéma, à l'est du lac en question, est choisie pour fonder la première station de l'AIA. La fondation ne sera faite qu'en août 1879, non sans que l'expédition perde, principalement par décès, tous ses membres, à l'exception de Cambier, qui peut compter sur l'assistance de deux autres voyageurs belges spécialement envoyés de Bruxelles : le lieutenant Jean-Baptiste Wautier et le médecin Pierre Dutrieux³. Cette première mission officielle – achevée, entre autres, grâce à la collaboration du négociant helvétique Philippe Broyon⁴ – sera suivie, entre 1879 et 1884, de quatre autres expéditions financées par le Comité national de la Belgique. Empruntant toujours la même direction, les voyageurs de l'AIA établissent le long de la route quelques stations hospitalières et atteignent la rive occidentale du lac Tanganyika, sans toutefois pouvoir aller plus loin, faute de ressources⁵.

Les nombreuses péripéties vécues durant ces voyages, souvent conclues par un échec, sont rapportées sans cesse par le secrétaire général de l'AIA – le diplomate Jules Greindl d'abord, puis le colonel Maximilien Strauch⁶ – aux Comités nationaux, lesquels, de leur côté, ne manquent pas de relater ces nouvelles dans la presse ou dans les revues des sociétés de géographie⁷. Durant les années 1870-1880, on

¹ Sur ces acteurs, voir HEYSE Théodore, « Cambier (Ernest François) », in *BCB*, vol. 3, 1952, p. 115-126; JADOT Joseph-Marie, « Maes (Arnold Hendrik Jozef Huibrecht) », in *BCB*, vol. 3, 1952, p. 578-582; MALENGREAN Guy, « Crespel (Louis) », in *BCB*, vol. 3, 1952, p. 171-173.

² Sur cet acteur, voir COOSEMANS Marthe, « Marno (Ernst) », in *BCB*, vol. 5, 1958, p. 584-586; LEDERER André, « Broyon (Philippe). Explorateur, naturaliste et fonctionnaire colonial (note complémentaire) », in *BCB*, vol. 8, 1998, p. 269.

³ Sur ces acteurs, voir COOSEMANS Marthe, « Wautier (Jean-Baptiste) », in *BCB*, vol. 2, 1951, p. 972-974; LACROIX Alfred, « Dutrieux (Pierre) », in *BCB*, vol. 1, 1948, p. 352-353.

⁴ CHAPAUX 1894, p. 20-25.

⁵ RENIER 1913, p. 44-72.

⁶ On a eu l'occasion de parler de Greindl (qui gère le secrétariat de l'AIA jusqu'à la fin de 1878) au chapitre 4.2. Sur son successeur, voir CAMBIER René, « Strauch (Maximilien-Charles-Ferdinand) », in *BCB*, vol. 3, 1952, p. 831-833.

⁷ Les abondantes informations sur les expéditions de l'AIA publiées dans la presse européenne passent toujours, du moins dans les années 1870, au travers des Comités nationaux, ces derniers agissant comme des intermédiaires entre le siège central de l'organisation léopoldienne et les rédactions de journaux

l'a vu, l'attention médiatique occidentale est forte pour l'exploration du continent africain : le *scoop* de la « découverte » du fleuve Congo, réalisé par Henry Morton Stanley, capture non seulement l'intérêt des milieux savants et journalistiques, mais aussi celui du monde économique et politique.

En janvier 1878, alors que la première expédition de l'AIA vient de débarquer en Afrique, Stanley est de retour en Europe. Léopold II le veut parmi ses collaborateurs. Connaissant les frictions qui existent entre l'*establishment* britannique et l'explorateur anglo-américain, le monarque belge espère que ce dernier accepte de travailler pour lui⁸. À travers son fidèle collaborateur Alfred Rabaud, il fait en sorte que Stanley, avant de rentrer à Londres, passe par Marseille, où l'attendent deux membres du Comité exécutif de l'AIA⁹. Rabaud, négociant marseillais à la tête de l'association géographique de la ville, est une personnalité fort influente dans les affaires africaines. Proche de Ferdinand de Lesseps (réalisateur du canal de Suez et président du Comité français de l'AIA), il fait partie du cercle dirigeant de la maison Roux-de-Fraissinet & Cie de Marseille, solidement implantée à Zanzibar, dans laquelle travaille Broyon¹⁰. On se souvient, à ce propos, de l'aide fournie par ce dernier à Stanley lors de sa traversée centrafricaine, tout comme de la collaboration offerte par la maison marseillaise à l'organisation léopoldienne. Ayant été renseigné par Rabaud sur les plans du roi, Stanley accepte de se rendre à Marseille¹¹. Là-bas, il rencontre les représentants de l'AIA qui l'invitent à Bruxelles¹².

Au mois de juin 1878, après avoir tenté, en vain, de convaincre les milieux dirigeants britanniques de lancer une campagne coloniale dans la région congolaise, Stanley se rend dans la capitale belge, où il compte trouver une meilleure attention par rapport à ses ambitieux projets. Léopold II est heureux de le recevoir. Il écoute attentivement ses vues sur l'ouest centrafricain et s'y retrouve parfaitement. L'idée de Stanley est

du pays qu'ils représentent (exception faite pour la Belgique). Voir, à ce propos, les correspondances entre Bruxelles et Genève : lettre d'Henry Bouthillier de Beaumont au secrétaire général de l'AIA, 12 juin 1878, avec réponse de Jules Greindl au président du CNS, 20 juin 1878, in BGE, Ms. fr. 8005/1.

⁸ ROEYKENS 1958, p. 225-232.

⁹ ROEYKENS 1955, p. 297-300. Les membres en question sont Henry Shelton Sanford et Jules Greindl.

¹⁰ ROEYKENS 1955, p. 275-282.

¹¹ ROEYKENS 1955, p. 300.

¹² RENIER 1913, p. 74.

d'exploiter le cours moyen du Congo, situé entre Kinshasa (à l'ouest) et Kisangani (à l'est), afin de créer une ligne de commerce qui pénétrerait l'intérieur de l'Afrique par les eaux fluviales. Pour ce faire, cependant, un gros obstacle doit être surmonté : les longs rapides qui séparent le cours moyen du Congo de son cours inférieur. Ces rapides, appelés Livingstone Falls, représentent une partie du fleuve de quelques centaines de kilomètres non navigable. Aux yeux de Stanley, il faut les dépasser par la construction d'une voie ferrée : seule solution pour relier efficacement, du point de vue commercial, le Bas Congo au Haut Congo¹³. Cela fait, l'introduction de bateaux à vapeur et la création d'entrepôts portuaires sur le cours moyen ouvriraient la voie à la pénétration européenne. Pénétration qui doit se faire, selon Stanley, par l'entremise d'une société privée, internationale, spécifiquement commerciale¹⁴.

Dans les mois qui suivent, des négociations ont lieu afin de créer ladite société, qui, sous le contrôle informel de Léopold II, mettrait Stanley à la tête des opérations à mener en Afrique centrale. Ainsi, le 25 novembre 1878, se constitue, au Palais royal de Bruxelles, le Comité d'études du Haut-Congo (CEHC). Société par actions au capital d'un million de francs, elle voit, parmi ses souscripteurs, le roi des Belges lui-même (principal actionnaire avec un quart de quotes-parts), la maison hollandaise Afrikaansche Handelsvereniging (dont des dizaines de factoreries sont déjà implantées sur l'embouchure du Congo) et une quinzaine d'importants hommes d'affaires autant belges qu'étrangers, à l'image de l'armateur William Mackinnon (présent à la Conférence géographique bruxelloise de 1876) et surtout du banquier Léon Lambert (principal agent financier des projets léopoldiens en terres africaines). Avec le colonel Strauch, secrétaire général de l'AIA, à sa présidence, le CEHC se fixe pour but d'explorer la région congolaise partant de la côte occidentale afin d'évaluer s'il vaut la peine d'entreprendre des travaux infrastructurels pour y introduire le commerce européen. Dans l'affirmative, le CEHC pourrait emprunter deux directions à la fois : la construction des chemins de fer surmontant les Livingstone Falls d'un côté et l'aménagement d'un réseau de transports fluviaux sur le Congo navigable de l'autre. L'ensemble de ce projet est présenté, dans les statuts sociétaires, comme scientifique et humanitaire, sans aucune visée politique. Ce qui diffère par rapport à l'AIA, c'est, avant tout, l'explicitation des

¹³ Pour mieux comprendre l'hydrographie du Congo, on peut se référer à la carte 9 (voir chapitre 4.1).

¹⁴ ROEYKENS 1958, p. 260-261 ; WESSELING 1996, p. 128.

visées économiques, et, par la suite, le manque de publicité¹⁵. Les fondateurs du CEHC conviennent

*« de n'en pas faire de bruit. Il n'y aura pas de communication aux Comités nationaux [de l'AIA], ni aux sociétés de géographie. En un mot, on veut attirer le moins possible l'attention. »*¹⁶

En janvier 1879, dans la plus grande discrétion, le CEHC – qui n'a aucun lien formel avec l'AIA, bien qu'il décide d'utiliser le drapeau bleu étoilé d'or pour ses futures possessions territoriales¹⁷ – organise sa première expédition outre-mer¹⁸. Le gros du corps expéditionnaire est recruté, comme d'habitude, sur l'île de Zanzibar: Stanley s'en occupe personnellement. Après quoi, avec son équipe, il se rend *via* la mer sur l'embouchure du Congo, empruntant le canal de Suez et passant par la Méditerranée. Lors de cette traversée, le chef de l'expédition doit s'arrêter à Gibraltar, afin que Strauch puisse lui remettre certaines indications royales. On est en juillet 1879. Les choses, à l'insu de Stanley, ont entretemps changé. Quelques semaines auparavant, le deuxième actionnaire du CEHC, soit l'Afrikaansche Handelsvereniging, a fait faillite¹⁹. Loin de lui déplaire, Léopold II prend la situation du CEHC en main et dévoile à Stanley, du moins en partie, ses véritables aspirations: obtenir des cessions territoriales de la part des chefs indigènes afin d'y installer des groupements zanzibarites armés (aux ordres, bien entendus, des Belges ou en tout cas des Occidentaux) pour qu'ils puissent fonder, sous forme de stations, des petits États libres. C'est-à-dire des petits États dépourvus de protectorat européen qui, ensemble, formeraient une sorte de Confédération congolaise dont le monarque belge, à titre privé, serait le président. Une telle visée ne remplace pas le programme original du CEHC, à savoir l'ouverture d'un itinéraire terrestre pour rejoindre le cours moyen du Congo et commencer l'exploitation fluviale, mais l'accompagne et le complète²⁰. Arrivés à Banana en août 1879, Stanley et son corps expéditionnaire, ultérieurement accru sur place, se mettent à l'œuvre fondant les premières stations le long

¹⁵ ROEYKENS 1955, p. 345-372; SMETS 2012, p. 61-71; WESSELING 1996, p. 125-132.

¹⁶ Lettre de Jules Greindl à Henry Shelton Sanford, 10 décembre 1878, citée in ROEYKENS 1958, p. 274.

¹⁷ ROEYKENS 1958, p. 277-280.

¹⁸ ROSSINELLI 2013a, p. 80.

¹⁹ Sur cette maison hollandaise et sur sa collaboration avec le roi des Belges, voir VELLUT 2017, p. 51-52; WESSELING 1996, p. 128-131.

²⁰ ROEYKENS 1955, p. 377-390.

des berges et ouvrant une voie terrestre, à coups de dynamite, en direction de Kinshasa²¹.

Voulant agrandir sans cesse son rayon de collaborateurs de choix pour assurer un solide développement à son dessein expansionniste – désormais politisé, quoique, pour l'instant, tenu en cachette –, Léopold II, durant ce même été 1879, reçoit en audience deux célèbres explorateurs européens du continent africain : le Portugais Alexandre de Serpa Pinto et le Français Pierre Savorgnan de Brazza²². Ce dernier, en particulier, attire l'attention du roi, puisqu'il vient de conclure, pour le compte de la France, un voyage exploratoire le long du fleuve Ogooué entre 1875 et 1878. Partant de Libreville, au Gabon, Brazza a parcouru le fleuve en question et, continuant son chemin vers l'est, il est arrivé à quelques jours de marche du Stanley Pool (le grand lac de Kinshasa qui fait partie du Congo)²³. Cependant, il n'a appris cette nouvelle qu'à son retour en Europe, au début de 1879, à la lumière des résultats du voyage effectué par Stanley entre Nyangwe et Isangila plus ou moins à la même période²⁴. La « découverte » de Brazza représente un enjeu de taille pour l'Hexagone, puisque ce dernier pourrait disposer, dans sa colonie gabonaise, d'une ligne fluviale directe qui permettrait de rejoindre le Haut Congo plus facilement et plus rapidement qu'en remontant les Livingstone Falls. Conséquence : en agissant immédiatement, on pourrait s'approprier avant les autres l'intérieur du bassin congolais. Léopold II n'ignore pas le danger représenté par Brazza, lequel ne cache pas le désir de retourner au Gabon pour atteindre le Stanley Pool empruntant son ancien itinéraire. Le roi n'ignore pas non plus que l'explorateur tricolore rencontre quelques hésitations de la part de son gouvernement et sonde le terrain auprès de Lesseps et du Comité français de l'AIA pour trouver des subventions. Le monarque belge manœuvre dans deux directions : d'un côté, il fait en sorte que le Comité exécutif verse au Comité français 40 000 francs à titre de soutien pour le futur voyage de Brazza, afin de désamorcer les visées nationalistes susceptibles d'émerger en France tout en montrant le caractère soi-disant désintéressé et international de l'AIA (juillet 1879) ; de l'autre, à Bruxelles, il propose à l'explorateur d'entrer à son service (août 1879). Si la première démarche aboutit sans problème, la seconde est un échec : Brazza refuse la proposition royale. Il retournera certainement en Afrique,

²¹ MARCHAL 1996, vol. 1, p. 50-52.

²² ROEYKENS 1955, p. 392-393.

²³ DION 2007, p. 33-41.

²⁴ MARCHAL 1996, vol. 1, p. 52-53.

mais au nom du Comité français de l'AIA et dans les seuls intérêts de la France²⁵. Devant ce refus, le roi transmet immédiatement de nouvelles instructions à Stanley: «*les Français*» voulant «*drainer le commerce du Haut Congo*» par des «*routes obliques*», il faut «*changer le plan initial de l'expédition*», c'est-à-dire prendre possession du Pool avant que Brazza ne le fasse²⁶.

On reviendra plus bas sur la rivalité Stanley-Brazza, puisque cette affaire n'éclate qu'au milieu de 1880, alors qu'actuellement nous sommes en 1879. En novembre de cette année-là, le CEHC épuise ses fonds et Léopold II le dissout formellement²⁷. À sa place, il met sur pied une nouvelle organisation, dont il est le propriétaire exclusif: l'Association internationale du Congo (AIC)²⁸. Fusion des noms de l'AIA et du CEHC, c'est bien sur cette ressemblance que le roi des Belges mise ses cartes: les observateurs et les journalistes, tout comme les concurrents et même les collaborateurs, finissent bientôt par parler, dans le flou expressément créé²⁹, d'«*Association internationale*», sans faire de distinctions entre l'œuvre prétendument scientifico-humanitaire, incarnée par l'AIA, et l'organisation économique-politique qu'est l'AIC³⁰. En outre, contrairement ce que son nom indique, la nouvelle association léopoldienne n'a absolument rien d'international, puisqu'elle est contrôlée et dirigée par le seul Léopold II³¹.

Entretemps, en cette fin des années 1870, plusieurs expéditions en Afrique centrale, surtout dans sa partie orientale, sont lancées par l'Europe. Les Britanniques, par l'entremise de la RGS et de l'African Exploration Fund qui est ouvertement en concurrence avec l'AIA, envoient un corps expéditionnaire dans la région des Grands Lacs pour établir une jonction terrestre entre le Nyassa et le Tanganyika ainsi que pour sonder la possibilité d'introduire un réseau télégraphique³². Les Belges, on

²⁵ MARCHAL 1996, vol. 1, p. 53; MAXIMY et BRUGAILLÈRE 1986, p. 57; ROEYKENS 1958, p. 293-294.

²⁶ Trois premiers extraits: lettre de Léopold II au président du CEHC, 17 août 1879, citée in ROEYKENS 1955, p. 394. Quatrième extrait: MARCHAL 1996, vol. 1, p. 52.

²⁷ WESSELING 1996, p. 131 et 138.

²⁸ Pour un approfondissement sur l'AIC, voir STENGERS 1988. Si Strauch est encore une fois nommé président, cela est toujours pour dissimuler la mainmise – désormais totale, étant donné qu'il ne doit plus négocier ses choix avec personne – du roi des Belges (voir WESSELING 1996, p. 51).

²⁹ MAXIMY et BRUGAILLÈRE 1986, p. 57.

³⁰ MIÈGE 1993, p. 191; PLASMAN 2017, p. 24-25; VANTHEMSCHE 2017, p. 37.

³¹ NDAYWEL È NZIEM 1998, p. 275.

³² L'explorateur à la tête de l'expédition, partie en 1878, est Alexander Keith Johnston. Voir BRIDGES 1963, p. 32-33.

l'a vu, se prêtent au jeu de leur souverain et financent les expéditions internationales du Comité exécutif de l'AIA en Tanzanie³³. Quant aux autres bourgeoisies reliées à l'organisation léopoldienne, leurs voyages ont pour but de favoriser une expansion nationale en terres africaines. On a longuement parlé, dans les chapitres précédents³⁴, de l'Italie et de son adhésion à l'AIA qui sert à stabiliser sa présence coloniale en Éthiopie. Or, dès 1878, les efforts sont dirigés également vers l'Érythrée afin d'obtenir un débouché sur la mer Rouge³⁵. L'Allemagne, dépourvue à cette époque de colonies africaines, lance plusieurs voyages au sud du Sahara par l'entremise du Comité national de l'AIA³⁶: l'un de ses principaux membres établira des protectorats, entre autres, au Togo et au Cameroun sur mandat du gouvernement allemand en 1884³⁷. Dernier exemple parmi d'autres³⁸: le Portugal. Dès 1875, le gouvernement lusitanien, qui collabore de près avec la SGL, planifie et exécute plusieurs expéditions en Afrique subsaharienne, auxquelles participe, en particulier, Serpa Pinto, qui, comme déjà dit, rencontre Léopold II en 1879. Malgré l'exclusion initiale des Portugais du projet léopoldien³⁹, ceux-ci n'hésitent pas à y adhérer, essentiellement pour accroître leurs ambitions coloniales, qui ne sont pas des moindres: quelques années plus tard, ils revendiqueront toute la partie du subcontinent africain comprise, au niveau latitudinaire, entre l'Angola et le Mozambique⁴⁰.

C'est dans ce contexte prolifique en matière d'explorations que la France, elle aussi, lance, sous l'égide de son Comité national, l'explorateur Brazza à la conquête du Stanley Pool. La mission officielle, préparée en novembre 1879, est de fonder une station française de l'AIA le long de

³³ Les cinq expéditions officielles de l'AIA se déroulent entre 1879 et 1884. Voir BUTLIN 2009, p. 269.

³⁴ Voir chapitres 4.1, 4.2 et 4.3.

³⁵ S'appropriant notamment la baie d'Assab. Voir NATILI 2008, p. 167-195.

³⁶ Le Comité allemand de l'AIA, fondé par la GEB, lance une dizaine d'explorations à l'est comme à l'ouest de l'Afrique subsaharienne (voir GRÄBEL 2015, P. 30-31; KRONE 1986, p. 812-813). En même temps, il fournit à Léopold II, pour le compte de l'AIC, d'importants collaborateurs, à l'image d'Otto Lindner et de Moritz Eduard Pechuël-Loesche (voir MARCHAL 1996, vol. 1, p. 60-61).

³⁷ Il s'agit de Gustav Nachtigal, membre du Comité exécutif de l'AIA, en 1884. Voir BADER 1978, p. 42-43.

³⁸ On pourrait parler, entre autres, de l'Espagne, qui, à travers son Comité national de l'AIA, fondé par la SGM, lance une expédition au Maroc avec Joaquín Gatell (1877-1879) et une autre dirigée par Juan Víctor Abargues de Sostén (1880-1882) sur la mer Rouge ainsi qu'en Éthiopie (voir VILA VALENTI 1977, P. 17). Pour un approfondissement sur les voyages de ces deux Espagnols, voir GARCIA COLLADO 2018; RODRIGUEZ 2005.

³⁹ VELOZO DA SILVA 2015, p. 95.

⁴⁰ NOWELL 1982, p. 55 et suivantes.

l'Ogooué⁴¹. La mission officieuse, en revanche, est de dépasser Stanley, et donc Léopold II lui-même, dans l'appropriation territoriale du bassin du Congo⁴². Entre septembre et octobre 1880, Brazza arrive à obtenir, de la part d'un chef indigène, la cession d'un territoire sur la rive septentrionale du Pool, qu'il baptisera, quelques années plus tard, Brazzaville⁴³. S'estimant le représentant officiel de l'Hexagone (alors qu'il agit uniquement – faut-il le rappeler ? – pour le compte du Comité français de l'AIA), il fait également signer, à ce même chef, un traité plaçant ses possessions territoriales sous le protectorat de la France⁴⁴. Quelques semaines plus tard, Brazza rencontre en cours de route Stanley, mais il ne fait pas mention du traité en question. Ce dernier ne le découvrira sur place qu'en juillet 1881 à ses frais⁴⁵. En réponse, l'Anglo-Américain fonde, au mois de décembre de la même année, une station appelée Léopoldville à Kinshasa, sur la rive méridionale du Pool portant son nom, juste en face de l'emplacement français⁴⁶. S'active, dès lors, une course aux traités opposant la France à l'AIC (et non pas à l'AIA, puisque Stanley, ancien employé du CEHC, travaille désormais pour le compte de Léopold II au nom de sa nouvelle association)⁴⁷.

L'année 1882 voit la cristallisation de la compétition franco-belge en terres congolaises. De retour en Europe, autant Brazza que Stanley se livrent une bataille médiatique⁴⁸. Le Français, qui, avant de rentrer à Paris, avait encore exploré la vaste région au nord de l'embouchure du Congo traversée par le fleuve Kouilou-Niari, indique cette dernière comme la meilleure voie d'accès à destination du Stanley Pool. Appuyé, entre autres, par la SGP, il entame un *lobbying* d'une remarquable intensité auprès de son gouvernement, lequel, au vu des ambitions expansionnistes belges, finit par ratifier, en novembre 1882, les traités que Brazza – à titre purement privé et sans mandat public – avait conclu deux ans auparavant au nord

⁴¹ C'est ce que Brazza fera à mi-juin 1880, nommant la station en question Franceville. Voir DION 2007, p. 45-47.

⁴² BRUNSCHWIG 1972, p. 14-15.

⁴³ DION 2007, p. 62-63.

⁴⁴ Le traité en question est connu sous le nom de « *Brazza-Makoko* » : le signataire autochtone est le roi Iloo des Batékés (le terme « *Makoko* » désigne sa fonction royale). Voir WESSELING 1996, p. 132-137. Pour un approfondissement sur l'ensemble des démarches entreprises par Brazza en Afrique centrale entre 1880 et 1882, voir BRUNSCHWIG 1972.

⁴⁵ Stanley et les siens seront chassés, armes à la main, par les autochtones du territoire au nord-ouest du Pool (rangé désormais du côté français). Voir MARCHAL 1996, vol. 1, p. 52-53.

⁴⁶ WESSELING 1996, p. 137-138.

⁴⁷ MARCHAL 1996, vol. 1, p. 56-57.

⁴⁸ DION 2007, p. 55-56 ; HOCHSCHILD 2007, p. 124-125.

du Pool⁴⁹. La France est désormais officiellement présente dans le bassin du Congo et la réaction de Léopold II ne se fait pas attendre: Stanley, de nouveau en Afrique en décembre 1882, s'approprie, au nom de l'AIC, d'importantes parties du Kouilou-Niari et, à force de traités signés avec les chefs autochtones, remonte tout le Haut Congo jusqu'à Kisangani⁵⁰. Douze mois plus tard, en cette localité, il fonde la station Stanleyville⁵¹. Durant la nouvelle année 1883, Brazza, désormais officiellement mandaté par l'Hexagone, dirige ses efforts vers la colonisation effective du bassin du Kouilou-Niari et du Bas Congo septentrional, tout en continuant sa pénétration territoriale à l'intérieur du continent africain⁵².

La rivalité Stanley-Brazza, miroir de la compétition coloniale entre l'AIC et la France, ne manque pas de susciter des réactions d'ordre politique en Europe. Le Portugal, désormais en rupture avec Léopold II et les siens⁵³, réclame pour lui l'embouchure du Congo, étant donné que, parmi les Européens, il a occupé en premier cette région (dès le XVI^e siècle). La Grande-Bretagne, n'étant pas directement impliquée dans le bassin congolais, craint que l'empire français puisse en avoir la mainmise: raison pour laquelle, contrairement à ses positions normalement hostiles aux Portugais (retenus à la fois esclavagistes et protectionnistes), elle décide de leur prêter main-forte et reconnaît la souveraineté lusitanienne sur l'embouchure du fleuve. Cela engendre une vague de protestations, non seulement en France, mais aussi en Allemagne, qui, entretemps,

⁴⁹ WESSELING 1996, p. 137.

⁵⁰ Pour un approfondissement sur les traités faits signer par Stanley et par ses collaborateurs aux chefs congolais, voir DENUIT-SOMERHAUSEN 1988.

⁵¹ WESSELING 1996, p. 144.

⁵² DION 2007, p. 55-63.

⁵³ En 1882, l'ancien secrétaire général de l'AIA, désormais établi dans la capitale portugaise en tant que diplomate belge, communique à son gouvernement d'avoir «*appris indirectement*» sa prochaine nomination comme «*membre honoraire de la Société de géographie de Lisbonne*». Il communique alors son indisponibilité, puisqu'il ne peut pas «*faire partie d'une société qui attaque sans relâche toutes les entreprises dirigées personnellement en Afrique par le souverain dont je suis le représentant*» (lettre de Jules Greindl au ministre belge des Affaires étrangères, 22 novembre 1882, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (5), document 66). En 1884, la situation s'aggrave. Le diplomate belge informe Bruxelles que «*la presse portugaise est depuis longtemps hostile à l'Association internationale africaine*», tout comme «*la Société de géographie de Lisbonne*», qui, spécifie-t-il, «*exerce une grande influence au Portugal*» puisqu'en «*font partie tous les personnages importants du pays*». Si «*cette hostilité s'était un peu calmée*», aujourd'hui «*elle redouble de violence et va jusqu'à la fureur*», étant donné que le gouvernement portugais «*voit ses espérances d'agrandissement colonial à peu près détruites*». «*Jusqu'à présent*», continue-t-il, «*les journaux attaquaient la Société africaine, mais s'exprimaient en termes mesurés lorsqu'ils avaient à parler du Roi [des Belges]*»; or, maintenant «*Sa Majesté est mise directement en cause de la manière la plus inconvenante*» (lettre de Jules Greindl au ministre belge des Affaires étrangères, 21 juin 1884, in APR, Cabinet du Roi, Expansion, 62).

décide de lancer, elle aussi, une politique coloniale en terres africaines : on est au printemps 1884⁵⁴. Au cours de cette période, caractérisée, en Europe, par un *crescendo* de tensions politiques au sujet de l'Afrique, le chancelier allemand Otto von Bismarck organise, à Berlin, une Conférence internationale⁵⁵.

Cette Conférence est le premier rendez-vous européen qui vise à résoudre juridiquement les rivalités susceptibles de surgir sur le continent africain entre les pays occidentaux, notamment par l'établissement de règles internationales de cohabitation et d'exploitation⁵⁶. Elle débute mi-novembre 1884 pour se conclure fin février 1885, avec la participation de toutes les puissances maritimes occidentales ainsi que de la Russie et de la Turquie⁵⁷.

Le but officiel de la Conférence berlinoise – se voulant technique et non pas politique⁵⁸ – est triple. Avant tout, il faut délibérer sur l'instauration d'un régime de libre commerce dans le bassin congolais (indifféremment de la puissance qui l'occupera). La Conférence doit ensuite aborder la question de la liberté de navigation dans les grands fleuves subsahariens, notamment le Niger et le Congo, sur la base de la réglementation établie en Europe au sujet du Danube. Enfin, il s'agit de dresser des formalités à respecter lorsqu'on occupe de nouveaux territoires côtiers en Afrique (comme la notification de l'occupation aux autres puissances et le contrôle effectif de la contrée conquise)⁵⁹.

Si « *l'idée fondamentale de ce programme* », comme l'affirme Bismarck, « *est de faciliter à toutes les nations [européennes] l'accès à l'intérieur* »

⁵⁴ WESSELING 1996, p. 140-147.

⁵⁵ Pour un approfondissement sur cette dernière, on peut se référer à FÖRSTER, MOMMSEN et ROBINSON 1988.

⁵⁶ BIPOUN WOU 1987.

⁵⁷ Au-delà de l'Allemagne (pays organisateur) et des deux États ici mentionnés, participent à la Conférence la France, la Grande-Bretagne et le Portugal, qui se disputent des territoires en Afrique centrale, puis la Belgique, l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas, différemment impliqués sur le continent africain, mais aussi, du côté scandinave, le Danemark, la Norvège et la Suède, enfin, les États-Unis d'Amérique. En revanche, dans la capitale allemande, il n'y a pas l'ombre d'un Africain. Voir PV première séance, 15 novembre 1884, in Conférence Berlin 1884-1885, p. 1-2.

⁵⁸ PV première séance, 15 novembre 1884..., p. 7.

⁵⁹ À propos de ce dernier point, deux précisions s'imposent. Tout d'abord, il est convenu, à Berlin, de ne parler que des côtes puisque l'intérieur du continent africain demeure largement méconnu aux Européens. Secondement, les formalités à respecter, visant à « *prévenir des conflits* », s'appliquent uniquement aux occupations futures : « *une définition exacte des possessions actuelles aboutirait en fait à un partage de l'Afrique* », tandis que « *la Conférence a reçu la mission exclusive de statuer pour l'avenir* » (annexe 1, huitième séance, 31 janvier 1885, in Conférence Berlin 1884-1885, p. 245).

de l'Afrique» dans une perspective de «paix»⁶⁰, l'enjeu qui réunit les puissances occidentales à Berlin est tout autre: la reconnaissance (ou pas) de l'AIC en tant qu'État indépendant. En marge de la conférence, les discussions portent sur la géopolitique actuelle en Afrique centrale, avec la France, le Portugal et la Grande-Bretagne en tête⁶¹. À remarquer que l'AIC, étant une association privée, n'est pas officiellement représentée dans la capitale allemande. Cependant, les délégations de la Belgique et des États-Unis – qui incluent trois des plus proches collaborateurs du roi des Belges⁶² – font une habile promotion de ses intérêts⁶³.

Le même Léopold II, d'ailleurs, avait commencé à exposer publiquement, en 1883 au plus tard, ses vues étatiques pour un Congo politiquement indépendant et librement accessible: un Congo dont le statut neutre et international serait assuré par l'AIC, cette dernière étant désormais présentée comme une organisation philanthropique comparable au CICR⁶⁴. En outre, face aux revendications portugaises – qui pourraient priver l'AIC d'un débouché sur la mer (il ne faut pas oublier, à ce propos, que Londres soutient Lisbonne dans une optique anti-française) –, le roi des Belges s'improvise paladin du libre-échange: si le bassin du Congo était attribué à la souveraineté de son Association internationale, affirme-t-il, l'ensemble de ce territoire serait exempt de taxes douanières⁶⁵. Stimulant l'appétit des milieux capitalistes européens, y compris dans le berceau de libre-échange qu'est la Grande-Bretagne, la solution proposée par Léopold II ne semble pas totalement insatisfaisante aux yeux de ses concurrents. Certes, personne n'ignore que le roi des Belges bâtirait ainsi son empire colonial, si longuement rêvé. Cependant, personne ne croit véritablement à un succès de son entreprise. De toute façon, confier le bassin congolais à l'AIC équivaudrait à garder le *statu quo* en Afrique, sans qu'une puissance se l'approprie aux frais de l'autre, tout en assurant, en principe, une ouverture internationale aux marchandises et aux capitaux provenant de l'Europe⁶⁶.

L'association léopoldienne, bien qu'officiellement absente de la Conférence de 1884-1885, fait donc son apparition (virtuelle) au

⁶⁰ PV première séance, 15 novembre 1884..., p. 5 et 7.

⁶¹ WESSELING 1996, p. 163-164.

⁶² Il s'agit d'Auguste Lambermont (du côté belge) ainsi que de Henry Shelton Sanford et Henry Morton Stanley (du côté étatsunien).

⁶³ BRUNSCHWIG 2009, p. 60.

⁶⁴ STENGERS 1988, p. 236.

⁶⁵ STENGERS 1988, p. 240-242.

⁶⁶ VANTHEMSCHE 2017, p. 37-39.

rendez-vous berlinois avec un programme s'inscrivant parfaitement dans les buts visés : la neutralisation du Congo territorial et fluvial suivie d'une libéralisation durable en matière commerciale. Entre une séance et l'autre, les différents délégués nationaux négocient avec les représentants de Léopold II la reconnaissance politique de l'AIC. Bismarck demande et obtient une carte des futures frontières de l'État léopoldien. Suivant cette carte, ledit État engloberait la presque totalité du bassin du Congo et inclurait la région du Kouilou-Niari (au nord-ouest) mais exclurait celle du Katanga (au sud-est)⁶⁷. Tant que le libre commerce est assuré, aucun problème, de la part de l'Allemagne, de reconnaître politiquement l'AIC : la signature du traité arrive en novembre 1884. La Grande-Bretagne, qui a précédemment signé un accord avec le Portugal pour placer l'embouchure du Congo sous la souveraineté lusitanienne (accord désormais caduc, puisque non ratifié par le parlement britannique, ni reconnu par les autres États d'Europe), cède aux promesses de libre-échange de Léopold II et conclut un traité avec l'AIC en décembre de la même année. Tour à tour, les autres États suivent, y compris, en février 1885, les rivaux directs de Léopold II, à savoir les Portugais et surtout les Français⁶⁸.

Concernant ces derniers, dont l'approbation est incontournable pour donner vie à son nouvel État, le roi des Belges joue d'astuce. D'un côté, il accorde à l'Hexagone un droit de préemption sur l'ensemble de ses territoires centrafricains. Autrement dit, la France hériterait toutes les possessions congolaises de l'AIC si cette dernière devait faire faillite (ce qui, aux yeux des observateurs contemporains, ne semble pas un scénario improbable). De l'autre côté, forcé par les exigences françaises, le monarque belge enlève le Kouilou-Niari de la carte de l'AIC. Toutefois, il compense cette perte par l'ajout du Katanga, aux bornes de la région des Grands Lacs. Sans forcément le savoir, Léopold II s'approprie, par un simple trait de crayon, la province la plus riche en ressources naturelles, notamment minérales, du bassin du Congo. Les autres gouvernements européens n'ont rien à redire sur cette modification. L'AIC, désormais internationalement reconnue en tant qu'entité politique, devient finalement un État indépendant⁶⁹.

⁶⁷ Pour un approfondissement sur l'établissement des frontières de l'État congolais de Léopold II, voir MAXIMY et BRUGAILLÈRE 1986 (en particulier, p. 65 et suivantes).

⁶⁸ WESSELING 1996, p. 165-171.

⁶⁹ WESSELING 1996, p. 165-171.

Faute d'utilité réelle pour ce chapitre, je ne vais pas m'arrêter sur la partie officielle (séances et travaux) de la Conférence de Berlin⁷⁰. Je me limite à signaler que le triple but, mentionné plus haut, visé dans la capitale allemande est atteint. Seule annotation : le Niger aura sa liberté de navigation, mais le fleuve et son bassin feront partie de l'empire britannique. En outre, les propos de lutte antiesclavagiste en Afrique centrale sont raffermissés : autrement dit, on insiste davantage sur le rôle abolitionniste que les États européens doivent jouer⁷¹.

En revanche, il me semble utile de relever que, lors de la séance de clôture de la Conférence de Berlin, avant que les différents délégués d'État signent la déclaration finale, Bismarck fait « *une communication qui, rigoureusement, devrait plutôt suivre la signature du traité* ». Tout d'abord, il rend « *hommage aux nobles efforts de Sa Majesté le Roi des Belges* », qualifié de « *fondateur d'une œuvre qui est aujourd'hui reconnue par toutes les puissances* » ; puis, il annonce une information « *parvenue tout à l'heure : c'est l'acte d'adhésion de l'Association internationale du Congo aux résolutions de la Conférence* »⁷². Après avoir donné lecture des documents qui attestent ladite adhésion, le chancelier allemand conclut :

*« Messieurs, je crois répondre au sentiment de l'assemblée en saluant avec satisfaction la démarche de l'Association internationale du Congo et en prenant acte de son adhésion à nos résolutions. Le nouvel État du Congo est appelé à devenir un des principaux gardiens de l'œuvre que nous avons en vue et je fais des vœux pour son développement prospère et pour l'accomplissement des nobles aspirations de son illustre fondateur. »*⁷³

La séance finale de la Conférence de Berlin – dont le principal résultat, obtenu en marge de cette dernière, est la création d'un énorme État indépendant qui couvre à peu près tout le bassin du Congo – se clôt sur ces notes prononcées en fin d'après-midi du 26 février 1885. L'AIC est désormais un empire au centre de l'Afrique dans les mains de Léopold II.

Afin d'officialiser son nouveau rôle impérial, le roi des Belges entame des négociations « chez lui » pour que son gouvernement lui reconnaisse le

⁷⁰ Pour un résumé analytique de cette Conférence, voir par exemple BRUNSCHWIG 2009, p. 53-65 et WESSELING 1996, p. 158-164.

⁷¹ « Acte général de la Conférence de Berlin » (annexe à la dixième séance, 26 février 1885), in Conférence Berlin 1884-1885, p. 382-403.

⁷² PV dixième séance, 26 février 1885, in Conférence Berlin 1884-1885, p. 375 et 378-379.

⁷³ PV dixième séance, 26 février 1885..., p. 80.

droit de régner sur deux pays à la fois : la Belgique et le Congo. Entités en théorie séparées, elles ne le sont pas vraiment dans les faits. En tout cas, le 30 avril 1885, après avoir reçu l'approbation des autorités politiques belges, Léopold II est couronné roi-souverain du Congo⁷⁴. Le 1^{er} août de la même année, il notifie cette information aux pays occidentaux et leur annonce que son ancienne association – l'AIC (et, par conséquent, l'AIA) – n'existe plus, puisque, de commun accord avec les dirigeants de cette dernière, elle a été remplacée par sa nouvelle création : l'État indépendant du Congo⁷⁵.

Si l'on regarde l'ensemble de la période 1876-1885, on s'aperçoit que Léopold II suit un parcours assez particulier pour accéder à la création de son empire colonial. Avant tout, bien qu'entouré par nombre de collaborateurs du gouvernement belge, il agit à titre purement privé. Deuxièmement, il internationalise son projet de colonisation soi-disant philanthropique et fait en sorte que l'Europe bourgeoise tout entière se réunisse sous son égide au travers de l'AIA. Enfin, petit à petit, il nationalise – non pas pour la Belgique, mais pour lui-même, dans un esprit d'indépendance – le vaste projet qu'il a lancé. Pour ce faire, il s'appuie sur le CEHC d'abord puis sur l'AIC, entraînant volontairement une confusion des noms de ses trois organisations. Dans ce cadre, les dimensions commerciale et politique apparaissent progressivement, jusqu'à constituer – remplaçant *de facto* l'esprit scientifico-humanitaire si longuement proclamé au début – la base des négociations bilatérales pour la reconnaissance internationale du futur État indépendant du Congo⁷⁶.

Que le dessein centrafricain du roi des Belges ait été conçu de cette manière dès les années 1870 ou bien qu'il ait subi des changements en cours de route, selon les circonstances, n'est pas une question très pertinente pour moi⁷⁷. Ce qui m'intéresse, en revanche, c'est que la création de l'État indépendant du Congo, officialisée lors de la Conférence de Berlin, n'est pas le résultat d'une conquête militaire, mais d'une bataille juridique : Léopold II s'entoure, dès les années 1880, d'avocats et de juristes à la fois belges et étrangers⁷⁸. La création de son État congolais n'a été possible que grâce à l'appui initial, certainement intéressé, des différents Comités nationaux de l'AIA, lesquels, malgré le désamorçage

⁷⁴ NDAYWEL È NZIEM 1998, p. 279.

⁷⁵ PLASMAN 2017, p. 38.

⁷⁶ ROSSINELLI 2013a, p. 82.

⁷⁷ Il s'agit pourtant d'un sujet débattu avec passion dans l'historiographie léopoldienne « traditionnelle ». Voir STENGERS 1969, qui, sur ce point, contredit ouvertement, entre autres, ROEYKENS 1958.

⁷⁸ PLASMAN 2017, p. 29-35.

progressif de leurs activités, ont sérieusement propagé, du moins au cours des premières années, le dessein colonial prétendument philanthropique et international du monarque belge⁷⁹.

Il est temps, dès lors, de s'intéresser plus particulièrement au rôle joué par la Suisse dans la formation de l'empire léopoldien durant la période qu'on vient de survoler, caractérisée par le lancement des expéditions de l'AIA ainsi que par l'apparition successive du CEHC et de l'AIC. Dans ce cadre, les contributions helvétiques – axées, d'un côté, sur des initiatives juridiques et, de l'autre, sur des activités vulgarisatrices – sont loin d'être négligeables.

De Genève à Berlin : réglementer le partage de l'Afrique

Droit et vulgarisation : tels sont les terrains d'action choisis par les dirigeants du CNS pour que le « *petit pays* » qu'est la Suisse, comme l'affirme Gustave Moynier en 1878, « [puisse] *apporter sa pierre à l'édifice africain* »⁸⁰. Si ces deux terrains sont de loin les plus caractéristiques de la participation helvétique au projet léopoldien, le CNS n'en reste pas là : en même temps, il organise, à l'instar de la réunion tenue à Berne en 1877, deux autres congrès africanistes sur sol confédéré où plusieurs décisions sont prises. Dans les prochaines pages, ces trois types de contributions seront analysés. Cela permettra de mesurer, ou tout au moins de circonscrire, l'impact de la Suisse dans l'exécution du dessein impérialiste de Léopold II.

Je commence par la question du droit en prenant l'ordre d'importance mais aussi de succession. En mars 1877, bien avant la création du CNS, Frank de Morsier – l'un des membres fondateurs de la SGG, actif, entre autres, dans le monde missionnaire français en Afrique du Nord⁸¹ – fait part à Beaumont de ses réflexions sur le rôle que la Suisse devrait jouer dans le cadre de l'AIA. S'inquiétant des conflits géopolitiques susceptibles de

⁷⁹ Un exemple parmi d'autres concerne le Comité français de l'AIA (voir chapitre 4.2), mis sur pied par des personnalités proches de Léopold II comme Ferdinand de Lesseps et Alfred Rabaud. L'un à Paris, l'autre à Marseille, ces acteurs s'engagent activement, au cours des années 1870, dans la propagande coloniale en faveur du roi des Belges. Voir ROEYKENS 1955, p. 275-282.

⁸⁰ Lettre de Gustave Moynier au président du CNS, 22 janvier 1878, in BGE 8005/1.

⁸¹ ROSSINELLI 2013a, p. 76-77.

surgir en terres africaines entre la Belgique «*catholique*» et la Grande-Bretagne «*protestante*», Morsier suggère que «*si des nuages devaient s'élever plus tard*» en matière «*de prépondérance et de suprématie*», la Confédération, «*qui ne possède ni marine, ni colonies*», pourrait faire «*une proposition d'arbitrage*». Il ajoute que «*ce rôle d'arbitre présenterait [beaucoup] de chances en sa faveur*», puisque la Suisse, en tant qu'«*État*», agirait «*en spectateur [...] désintéressé*»⁸². En somme, étant officiellement en dehors de la colonisation, pourquoi ne pas l'arbitrer ?

Lorsque, dix mois plus tard, Moynier suggère au président du CNS d'établir une «*commission*» qui fasse «*une étude serrée*» pour «*réglementer le commerce sur le fleuve [Congo]*», il agit dans le sens indiqué par Morsier⁸³. La suggestion arrive du Bâlois Hermann Christ-Socin. Avocat, notaire, spécialiste du droit des transports, ce dernier est également un naturaliste affirmé ainsi qu'un philanthrope chrétien (membre, entre autres, du comité de la Basler Mission)⁸⁴. Après avoir lu, en janvier 1878, un article du missionnaire allemand Reinhold Grundemann dans le journal mensuel *Allgemeine Missions-Zeitschrift*⁸⁵, Christ-Socin résume à Moynier la pensée de l'auteur : selon lui, le commerce d'«*eau-de-vie*» et d'«*armes à feu*» devrait être interdit dans les «*rives*» des «*Livingstone [Falls]*» afin de préserver les «*sauvages*» du Congo de la «*cupidité des Européens sans conscience*». C'est pourquoi l'auteur propose «*une entente*» entre «*puissances maritimes*» en vue de constituer «*une Commission internationale qui réglerait le commerce sur le fleuve*»⁸⁶. Devant la lettre de Christ-Socin, la réaction de Moynier est immédiate : ce dernier propose à Beaumont que le «*Comité national suisse fasse sienne*» la «*généreuse conception*» du missionnaire allemand⁸⁷.

Comme d'habitude, le président du CNS agit avec célérité. D'un côté, il fixe une réunion avec les dirigeants du Comité pour le mois suivant. De l'autre, il prépare le terrain et renseigne ses collègues sur l'objet à discuter. Ces derniers, en réponse, ne manquent pas de communiquer leur avis préalable à Beaumont. Le vice-président Albert Mousson déclare «*[s]on*

⁸² Lettre de Frank de Morsier au président de la SGG, 26 mars 1877, in BGE, Ms. fr. 8004/5.

⁸³ Lettre de Gustave Moynier au président du CNS, 22 janvier 1878, in BGE 8005/1.

⁸⁴ Sur cet acteur, voir LIENHARD Luc, «Christ, Hermann» in DHS, vol. 3, 2004, p. 280-281.

⁸⁵ GRUNDEMANN 1878.

⁸⁶ Lettre d'Hermann Christ-Socin à Gustave Moynier, sans date, retranscrite dans celle de ce dernier au président du CNS, 22 janvier 1878, in BGE 8005/1.

⁸⁷ Lettre de Gustave Moynier au président du CNS, 22 janvier 1878, in BGE 8005/1.

assentiment empressé pour tout ce qui peut contribuer au bien du pays que l'on a en vue», mais soulève – au moins⁸⁸ – deux doutes :

«1) Notre Comité doit-il se lancer dans un nouveau champ d'activité tandis qu'il est loin d'avoir accompli sa tâche spéciale ? [...] 2) Ne se mêle-t-il pas un grain de vanité et de superfétation au désir de prendre l'initiative dans une chose pour la réalisation de laquelle la Suisse ne peut absolument rien faire ? [C'est-à-dire] d'imposer aux autres des devoirs auxquels elle ne participe pas ?»⁸⁹

Mousson, en gros, craint que la mission que Moynier aimerait attribuer au CNS soit disproportionnée par rapport à ses réelles capacités d'action. En outre, mélangeant l'action de ce dernier – organisme privé – à celle de la Confédération – entité publique –, il affirme que «*le crédit moral de la Suisse en Europe est en ce moment extrêmement bas*» à cause «*des entreprises folles dans lesquelles elle s'est lancée*» qui ont donné lieu à «*des débâcles financières*»⁹⁰. Aucun élément de contexte n'est indiqué, mais il est probable que Mousson se réfère à une série d'affaires et de scandales liés aux chemins de fer⁹¹. En tout cas, on le voit, son avis est partagé.

Un autre vice-président du CNS, Theophil Studer, se montre beaucoup plus enthousiaste vis-à-vis de l'initiative en question. Revenant sur le texte du missionnaire allemand transmis à Moynier par Christ-Socin, le professeur bernois affirme :

«*Monsieur Grundemann a très bien fixé les bases sur lesquelles on pourrait empêcher dès le commencement le renouvellement des scènes qu'on a malheureusement si souvent vu se passer [outre-mer]. Réglementation du commerce par une Commission internationale ; défense du commerce avec l'eau-de-vie et les armes à feu : ne pensez-vous pas, Monsieur le Président, qu'il serait peut-être utile de joindre à ces articles encore un mot pour le secours des industries que professent les indigènes ?*»⁹²

⁸⁸ Cette précision s'impose puisque, dans les archives consultées, je n'ai trouvé que la première moitié de la lettre qui sera mentionnée ci-dessous : j'ignore donc si, dans le même écrit, l'auteur soulève d'autres doutes.

⁸⁹ Lettre d'Albert Mousson au président du CNS, 26 janvier 1878, in BGE, Ms. fr. 8005/1.

⁹⁰ Lettre d'Albert Mousson au président du CNS, 26 janvier 1878...

⁹¹ Pour un approfondissement sur la crise économique que traverse le secteur ferroviaire en Suisse dès le milieu des années 1870, voir BENZ 1987 ; BOUVIER 1956.

⁹² Lettre de Theophil Studer au président du CNS, sans date, in BGE, Ms. fr. 8005/1.

De manière quelque peu naïve, croyant que «*le commerce [européen] est dirigé à donner une impulsion nouvelle aux industries des indigènes*» et non à «*les anéantir*», Studer souligne que «*trop souvent*», devant les marchandises provenant d'Europe, «*l'indigène [abandonne] ses occupations antérieures pour [vendre] les produits de son sol qui exigent peu de travail contre les objets du marché européen qui lui semblent suffire à tous ses besoins*». Par conséquent, soutient-il, ce dernier «*devient paresseux [et] tout à fait dépendant du Blanc*» sans qu'il puisse «*concourir avec les envahisseurs de [son propre] pays*». D'où la proposition de protéger l'industrie indigène pour en préserver la «*fabrication*» de «*tissus*», de «*nattes*» ou encore de «*sculptures*»⁹³.

Loin de contacter uniquement ses collègues du CNS, Beaumont écrit aussi à des personnalités suisses bien connues dans le monde du droit⁹⁴. Si l'idée de réglementer l'exploitation du fleuve Congo du point de vue juridique n'est pas d'origine helvétique – au-delà de Grundemann, en Allemagne, Rabaud, en France, l'avait aussi émise (dans un sens de libre accès à toutes les puissances européennes)⁹⁵ –, la Suisse, «*n'ayant pas de rôle actif à remplir*» sur le continent africain, «*doit principalement chercher à se rendre utile*» à la cause de la philanthropie coloniale dans le «*domaine des idées*» et de leur «*praticabilité*»: tel est le point de vue exprimé par le vice-président Dardel à l'occasion de la réunion des dirigeants du CNS en février 1878⁹⁶. Le Comité suisse de l'AIA, après avoir «*consulté individuellement*» les membres «*présents à la séance*», communique ses intentions à Bruxelles⁹⁷.

L'occasion d'entrer en matière se présente quelques mois plus tard, en septembre, lorsque l'Institut de droit international (IDI) – cofondé par Moynier à Gand (Belgique) en 1873⁹⁸ – tient son assemblée annuelle dans la capitale française. À Paris, le Genevois «*attire l'attention de l'Institut sur la navigation du Congo et [sur] la protection internationale de ce*

⁹³ Lettre de Theophil Studer au président du CNS...

⁹⁴ Par exemple à Simon Kaiser, journaliste, politicien, banquier et spécialiste de droit public qui fait partie du patriarcat soleurois: voir lettre de ce dernier au président du CNS, 31 janvier 1878, in BGE, Ms. fr. 8005/1. Sur cet acteur, voir NOSER Othmar, «Kaiser (SO)» et «Kaiser, Simon», in *DHS*, vol. 7, 2008, p. 210 et 214.

⁹⁵ RABAUD Alfred, «La mission de M. Stanley», in *Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, vol. 1, 1877, p. 365.

⁹⁶ PV séance CNS, 9 février 1878, in Documents CNS 1876-1879, p. 186.

⁹⁷ PV séance CNS, 9 février 1878..., p. 187.

⁹⁸ HERRMANN 2018, p. 37. Dès sa fondation, l'IDI s'occupe, entre autres, de réglementer le droit international à appliquer outre-mer par les puissances européennes (concernant, par exemple, l'exploitation du canal de Suez). Voir SINGARAVÉLOU 2012, p. 138 et suivantes.

fleuve»⁹⁹, sans toutefois trouver l'écho espéré : les temps, estimera-t-il dans sa vieillesse, n'étaient pas encore mûrs en 1878¹⁰⁰.

Ce n'est qu'au début des années 1880, avec la cristallisation de la concurrence entre l'AIC (représentée par Stanley) et la France (avec Brazza) en terres africaines, que la question de régler juridiquement le droit d'usage ou encore de souveraineté du fleuve congolais et de son bassin devient prioritaire. Dans un *crescendo* de tensions politiques en Europe au sujet de l'Afrique – impliquant, comme on l'a vu, aussi d'autres puissances –, Émile de Laveleye, vice-président de l'IDI, publie dans la *Revue de droit international* un article sur la neutralisation du Congo¹⁰¹. Professeur universitaire à Liège, ce dernier est un collaborateur de Léopold II, membre du Comité belge de l'AIA et ancien participant, en 1876, de la Conférence géographique de Bruxelles. Dans son article, s'appuyant sur l'actualité coloniale au centre-ouest du continent africain, Laveleye stigmatise le comportement de la France (jugé arbitraire)¹⁰², compare l'AIC au CICR (en raison de sa dimension prétendument philanthropique)¹⁰³ et propose finalement que le fleuve Congo soit neutralisé (afin que ses eaux restent internationales)¹⁰⁴. Il suggère alors de

«confier le règlement de tout ce qui concerne le régime du grand fleuve [centrafricain] à une Commission internationale, comme on

⁹⁹ PV séance IDI, 5 septembre 1878, in *Annuaire IDI 1879-1880*, p. 155.

¹⁰⁰ Ma contribution aux progrès du droit international (1864-1902), document dactylographié signé par Gustave Moynier, p. 30, in *ACICR*, P GM 1-16.

¹⁰¹ LAVELEYE 1883.

¹⁰² «*Si les explorateurs des autres nations imitent l'exemple de M. de Brazza et plantent leur drapeau national sur les stations qu'ils fondent, nous aurons bientôt sur les bords du Congo des territoires français, anglais, allemands, portugais, italiens et hollandais, avec leurs frontières, leurs forts, leurs canons, leurs soldats, leurs rivalités et peut-être un jour leurs hostilités*», affirme l'auteur. Ce à quoi il ajoute : «*N'est-ce pas déjà trop de voir nos fleuves d'Europe hérissés, des deux côtés, d'armements formidables ? Faut-il reproduire cette déplorable situation jusqu'au milieu de l'Afrique et donner aux nègres, que nous prétendons civiliser, le triste tableau de nos antagonismes ?*» (LAVELEYE 1883, p. 256).

¹⁰³ Après avoir fait l'éloge du CICR, dont «*tous les pays civilisés ont reconnu le principe de la neutralité*» ainsi que «*l'esprit général du christianisme et de la philanthropie*» qui le caractérisent, Laveleye affirme que l'AIA «*est en réalité une autre Croix-Rouge, choisissant pour théâtre non plus les champs de bataille de l'Europe, mais les régions encore inexplorées de l'Afrique*». Voulant ensuite trouver une analogie historique pour montrer qu'on peut attribuer des droits de souveraineté à une organisation privée telle que l'AIA, l'auteur qualifie cette dernière d'«*institution de propagande civilisatrice comme celle de l'Ordre de Malte ou, plutôt encore, comme celle de l'Ordre Teutonique, qui, au Moyen Âge, est allé porter la civilisation parmi les populations barbares des bords de la Baltique et qui les a rattachées au reste de l'Europe*» (LAVELEYE 1883, p. 257).

¹⁰⁴ «*La solution me paraît être celle-ci : reconnaître la neutralité du Congo [...] Le moyen de prévenir les contestations qui ont déjà surgi et qui peuvent naître à l'avenir au sujet du Congo consisterait à appliquer à ce fleuve le même régime qu'aux bouches du Danube*» (LAVELEYE 1883, p. 255 et 261).

l'a fait pour le Danube, ou tout au moins reconnaître la neutralité des stations hospitalières et humanitaires – déjà fondées ou qui se fonderont successivement – sur le Congo.»¹⁰⁵

Il est inévitable, dans ces lignes, d'entrevoir la proposition soumise au CNS par Moynier, lequel, d'ailleurs, n'hésite pas à intervenir. En juillet 1883, le Genevois rédige une «*lettre-circulaire à Messieurs les membres et associés de l'Institut de droit international*» où il précise, avant tout, le fait suivant :

«En présence de l'assertion de M. de Laveleye que “c'est depuis trois ans à peine que l'attention se porte vers le Congo”, qu'il me soit permis de rappeler que je vous en ai entretenu, il y a cinq ans, lors de notre session de Paris.»¹⁰⁶

Une fois la primauté de sa démarche soulignée, Moynier confirme les propos de Laveleye tout en souhaitant que l'IDI prenne les choses en main. «*Aujourd'hui*», dit-il, «*quoique l'idée de neutraliser le Congo ne paraisse pas devoir soulever d'objections majeures, la diplomatie hésite à en prendre l'initiative*». Il faudrait donc, selon lui, «*inviter les autres États à une conférence ad hoc*» tenue sous les auspices de l'IDI. Le Genevois conclut sa «*lettre-circulaire*» exprimant le souhait que ses destinataires reviennent sur ce sujet à l'occasion de leur prochaine séance, en septembre 1883, à Munich¹⁰⁷.

Conformément au désir de Moynier, l'assemblée de l'IDI réunie en Allemagne donne suite à sa proposition. À cette occasion, le délégué du CNS peut lire un mémoire écrit de sa main sur la situation au Congo. Dans son exposé, il affirme que «*l'installation des nouveaux venus sur les rives du fleuve et sur ses eaux se développe avec une extrême rapidité*», avec, d'ailleurs, «*la politique*» qui «*commence à s'en mêler*», raison pour laquelle «*une déclaration de principes propre à prévenir [d]es incidents*» devient «*nécessaire*»¹⁰⁸. Passant en revue l'opinion «*de très bons juges en cette matière*» en Grande-Bretagne, en Allemagne ou encore aux Pays-Bas¹⁰⁹, Moynier précise le but aspiré :

«On vise à ce que le droit de circuler sur ce vaste réseau fluvial [qu'est le Congo] ne puisse pas devenir l'objet d'un monopole ; à ce que l'accès

¹⁰⁵ LAVELEYE 1883, p. 255.

¹⁰⁶ MOYNIER 1883, p. 3 (la «*lettre-circulaire*» est datée du 1^{er} juillet 1883).

¹⁰⁷ MOYNIER 1883, p. 5-6.

¹⁰⁸ «*Mémoire lu à l'Institut de droit international, à Munich, le 4 septembre 1883, par M. Moynier*», in *Annuaire IDI 1883-1885*, p. 251.

¹⁰⁹ «*Mémoire lu à l'Institut de droit international...*», p. 252.

soit toujours permis; et à ce qu'aucune entrave ne soit mise à l'activité civilisatrice d'un peuple [européen] quelconque.»¹¹⁰

Préférant l'expression «*liberté pour tout le monde de naviguer [...] et d'y trafiquer*» à des verbes comme «*neutraliser*» ou «*internationaliser*», le juriste helvétique propose «*que l'on fasse pour le Congo quelque chose d'analogue à ce que le traité de Paris du 30 mars 1856 a fait pour le Danube*». De cette manière, «*les intérêts de la production européenne, du commerce, de la colonisation – du progrès, en un mot – serait admirablement servis*»¹¹¹. Pour Moynier, «*l'heure présente*» est «*propice pour agir*» puisque la «*liberté désirable existe maintenant au Congo*»: elle «*dépend des Blancs*» et non «*[d]es nègres*». À ce propos, «*un traité international*» servirait «*moins à créer la liberté [...] qu'à en garantir la perpétuité et l'extension*»¹¹².

Si pour Moynier, contrairement au point de vue exprimé par Laveleye, la neutralisation (ou la dénationalisation) des stations créées sur les rives du fleuve congolais serait inutile – ici, il mobilise l'exemple de Brazzaville, «*où le drapeau français a été substitué à celui de l'Association internationale africaine*» (signe d'une tendance commune qui ne tardera pas à se manifester) –, un propos vraiment utile serait d'instaurer le «*libre-échange*», le «*libre parcours*» et le «*libre établissement*» pour tout le monde au Congo¹¹³. Cela à la seule exception des marchands d'esclaves («*la traite [...] devrait faire l'objet d'une interdiction formelle*») et des commerçants de spiritueux («*il serait temps de mettre un frein [aux] Blancs qui trafiquent avec les Noirs [...] l'eau-de-vie, le rhum et autres poisons du même genre*»)¹¹⁴.

Enfin, «*comme pour le Danube*», il faudrait mettre sur pied une «*Commission internationale*» chargée autant de «*veiller en permanence à l'observation du traité*» que de régler «*par voie d'arbitrage*» tout «*différend*» susceptible de surgir entre «*riverains du Congo*»¹¹⁵. Or, si le fleuve européen «*sépar[e] ou travers[e] des États civilisés*», le centrafricain «*coule presque tout entier en pays sauvage*». Dès lors, Moynier se demande quelles nations auront le droit d'être représentées

¹¹⁰ «Mémoire lu à l'Institut de droit international...», p. 253-254.

¹¹¹ «Mémoire lu à l'Institut de droit international...», p. 253-254.

¹¹² «Mémoire lu à l'Institut de droit international...», p. 256.

¹¹³ «Mémoire lu à l'Institut de droit international...», p. 261.

¹¹⁴ «Mémoire lu à l'Institut de droit international...», p. 262-263.

¹¹⁵ «Mémoire lu à l'Institut de droit international...», p. 264.

dans ladite Commission. Tout d'abord, il indique «*le Portugal et la France*», puisqu'il s'agit des deux États qui actuellement «*prétendent à la souveraineté sur quelques sections des rives du fleuve*». Ensuite, il suggère «*la Grande-Bretagne, les Pays-Bas [et] la Belgique*»: il y a une présence humaine désormais stable – entre missionnaires, commerçants et colons – de leur part. Enfin, pensant peut-être à la Suisse, Moynier déclare que «*l'on devrait aller plus loin et accorder cette [possibilité] à toute puissance – maritime ou non – qui en manifesterait le désir*»¹¹⁶. Cela en raison du fait qu'

*«il n'en est aucune [qui], à un moment donné, ne puisse se trouver dans le cas de tourner ses regards vers le bassin du Congo – pour y écouler les produits de son industrie, pour y diriger ses émigrants ou dans quelque autre intention – et qui ne puisse être appelée à réclamer, en faveur de ses nationaux, tel ou tel des avantages garantis par le traité. Toutes, d'ailleurs, pourraient désirer légitimement s'associer à un acte qui aurait le caractère d'une manifestation éclatante en faveur des idées de justice et de paix.»*¹¹⁷

Une dernière mention est faite des peuples autochtones, lesquels, suivant les propos de Moynier, ne rentrent nullement dans le cadre de la réglementation et de la juridiction du Congo.

*«Quant aux nègres, il est bien évident qu'on les laisserait de côté; mais la conduite à tenir à leur égard devrait faire l'objet d'une entente consignée dans le traité. Celui-ci, après avoir prévenu les dangers provenant de rivalités ou d'égoïsmes nationaux de la part des représentants de la race blanche, aurait à empêcher, autant que possible, que les chefs indigènes missent obstacle à l'application chez eux des principes auxquels les Européens auraient promis de se conformer.»*¹¹⁸

Moynier termine la lecture de son mémoire exposant une série de conventions immédiatement applicables au Congo fluvial et territorial¹¹⁹. Ayant préalablement reçu l'approbation de Laveleye (absent à la séance), le projet est soumis à l'appréciation de l'assemblée de Munich¹²⁰. Après

¹¹⁶ «Mémoire lu à l'Institut de droit international...», p. 265.

¹¹⁷ «Mémoire lu à l'Institut de droit international...», p. 265-266.

¹¹⁸ «Mémoire lu à l'Institut de droit international...», p. 267.

¹¹⁹ PV séance IDI, 4 septembre 1883, in Annuaire IDI 1883-1885, p. 272-274.

¹²⁰ PV séance IDI, 4 septembre 1883..., p. 274-275.

un débat sur des questions de droit, cinq membres de l'IDI sont chargés, les jours suivants, d'examiner en profondeur le travail¹²¹. L'examen aboutit à la résolution de «transmettre» aux «diverses puissances» le «mémoire [de] M. Moynier» avec «le vœu que le principe de la liberté de navigation pour toutes les nations soit appliqué au fleuve du Congo et à ses affluents», cela afin de «prévenir les conflits» en «Afrique équatoriale»¹²².

Durant l'automne 1883, le mémoire de Moynier circule donc au sein des différentes cours impériales européennes. Quelques mois plus tard, au printemps 1884, Bismarck – ayant désormais décidé de faire de l'Allemagne une puissance coloniale¹²³ – convoque à Berlin la Conférence internationale dont j'ai déjà parlé en vue d'établir des bases juridiques pour coloniser de manière soi-disant pacifique le continent africain et de tenter de résoudre les tensions politiques entretemps surgies en Europe au sujet de l'Afrique. Il mobilise alors tous les propos de Moynier : liberté d'accès et de commerce sur les eaux ainsi que sur les terres congolaises, assurée par un contrôle international, de sorte que le Congo devienne le «Danube de l'Afrique»¹²⁴. On l'a vu plus haut, les deux tiers du programme de la Conférence de Berlin, ainsi que l'ensemble de ses résolutions, portent précisément sur ces questions, sans oublier d'autres sujets tels que l'interdiction formelle de la traite des esclaves. À la veille du rendez-vous berlinois, Charles Faure (secrétaire de la SGG et cofondateur du CNS) ne manque pas de souligner que si «la Suisse, n'étant pas une puissance maritime, n'est pas représentée à cette grande assemblée», c'est à l'un de ses citoyens, soit Moynier, «que revient l'honneur d'avoir déposé [...] le germe de l'arbre dont la Conférence de Berlin assurera la croissance»¹²⁵. Moynier lui-même, au xx^e siècle, se souviendra avec satisfaction, mais aussi avec sobriété, de son mémoire sur le Congo et de l'impact qu'il a pu avoir en Europe :

«Cette démarche eut-elle de l'influence sur les gouvernements? Il est permis de le croire. En effet, deux ans après, un congrès diplomatique régla à Berlin divers points de droit relatifs à l'Afrique centrale par un "acte général" daté du 26 février 1885, lequel renfermait un "acte de

¹²¹ PV séance IDI, 4 septembre 1883..., p. 277.

¹²² MOYNIER 1883, p. 26-27. Les cinq membres de l'IDI nommés pour cet examen – tous des hautes personnalités du monde juridique européen – sont Égide Arntz (Belgique), Heinrich Marquardsen (Allemagne), Gustave Moynier (Suisse), Louis Renault (France) et Travers Twiss (Grande-Bretagne).

¹²³ WESSELING 1996, p. 148-157.

¹²⁴ WESSELING 1996, p. 158.

¹²⁵ PV séance SGG, 14 novembre 1884, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 24, 1885, p. 6.

navigation” du Congo qui porte la trace indéniable de la connaissance de mon travail. Les protocoles de Berlin sont muets en ce qui concerne ce dernier – et il n’y a là rien de surprenant, puisque mon opuscule n’était pas de provenance officielle – mais plusieurs des assistants m’ont assuré qu’il avait été jugé utile par les diplomates réunis et avait aidé à leur faire prendre certaines décisions en faveur desquelles j’avais plaidé.»¹²⁶

En fait, Moynier n’a rien inventé. L’idée de faire du Congo et de son bassin un territoire librement accessible, en tout cas pour l’Europe, avait déjà été discutée, entre 1877 et 1878, par exemple en France (Raubaud) et en Allemagne (Grundemann), alors qu’en Suisse, à la même période, on ventilait l’idée de participer à la juridiction coloniale de l’Afrique centrale (Morsier). Après avoir obtenu l’approbation du CNS, le juriste genevois a fait porter l’ensemble de ces idées en bonne et due forme devant le monde du droit européen. Grâce à sa position sociale et professionnelle, il était en mesure de le faire. Mais, en 1878, la discussion n’a pas connu de suite. Cinq ans se sont écoulés avant que cette dernière soit reprise de manière totalement intéressée par l’un des collaborateurs du roi des Belges (Laveleye). Moynier, soucieux de ne pas laisser échapper un contexte qui finalement lui semble favorable, prend les choses en main et élabore, à travers le mémoire qu’on a survolé, une vision d’ensemble du possible régime juridique à instaurer au Congo. Un régime qui, encore une fois, se base sur une série de suggestions et de conventions déjà existantes (à partir de la question du Danube et de sa réglementation). Dans ce cadre, les adaptations que le juriste genevois propose en vue d’appliquer le droit européen au continent africain s’inscrivent dans une logique impérialiste, où le principal enjeu est de favoriser l’expansion collective des puissances de l’Europe en Afrique sans que celles-ci se heurtent entre elles en raison de leurs rivalités nationales. Aucun droit, par contre, n’est accordé aux peuples indigènes du Congo, qui, dans la conception de Moynier (tout comme dans celle de ses collègues en Suisse et à l’étranger), sont relégués à de simples éléments des territoires à conquérir.

Le travail de Moynier, entamé au sein du CNS en 1878 et abouti dans les résolutions de l’IDI en 1883, finit, l’année d’après, sur la table de la Conférence de Berlin. Si cette dernière – contrairement à une interprétation répandue dans l’historiographie¹²⁷ – ne partage pas l’Afrique, elle pose les

¹²⁶ Ma contribution aux progrès du droit international (1864-1902), document dactylographié signé par Gustave Moynier, p. 31, in ACICR, P GM 1-16.

¹²⁷ Pour un aperçu critique, voir BRUNSWIG 2009, p. 156-160.

bases réglementaires pour la partager. Il s'agit, on l'a vu, de bases axées sur les normes du droit international en vigueur en Europe, qui permettent de légitimer juridiquement, pour la première fois dans l'histoire, les entreprises de colonisation¹²⁸. L'apport de Moynier, dans ce cadre, revêt une certaine importance. Il agit certes à titre individuel, mais soutenu par des collectivités qui, à l'image du CNS, l'entourent et le supportent tout en lui laissant carte blanche. «*Si M. Moynier, dont nous connaissons l'intelligente activité sur le domaine humanitaire, voulait se charger d'une étude approfondie de la question [congolaise] au point de vue [de notre] Comité*», avait dit Mousson en janvier 1878, «*nous serions sûrs de la savoir dans les mains les plus compétentes*»¹²⁹. Or, cette compétence n'échappe pas aux yeux de Léopold II, qui, pour le plus grand plaisir de Moynier, instaurera des relations amicales à la fois avec lui et avec la Suisse, une fois son État indépendant du Congo fondé.

L'Afrique explorée et civilisée. Origines d'une revue propagandiste

On vient de souligner l'importance des collectivités dans lesquelles les individus évoluent : dans ce cas, l'importance du CNS pour Moynier. Avant d'entreprendre son action juridique entre 1878 et 1883, le juriste genevois a consulté les dirigeants du CNS. C'est un milieu qu'il apprécie et qu'il a contribué à fonder par le biais de la SGG. C'est également un milieu qui lui a permis de développer sa passion pour l'Afrique, de connaître personnellement le roi des Belges et d'appuyer sa cause coloniale¹³⁰.

Il n'est donc pas étonnant de voir le Genevois se référer constamment aux cercles de sociabilité bourgeoise que sont le CNS et la SGG pour lancer ses propres initiatives «africaines», assurant ensuite, personnellement, leur concrétisation. Tel a été le cas de son action juridique et tel est le cas d'une revue de propagande en faveur de Léopold II que Moynier décide de fonder à la suite de la réunion de la Commission internationale de l'AIA tenue dans la capitale belge en juin 1877. Dans les mois qui suivent cet événement, Moynier projette discrètement avec Faure la fondation

¹²⁸ BIPOUN WOUM 1987, p. 131-134.

¹²⁹ Lettre d'Albert Mousson au président du CNS, 26 janvier 1878, in BGE, Ms. fr. 8005/1.

¹³⁰ Souvenirs (mars 1894), document manuscrit signé par Gustave Moynier, p. 38-39, in ACICR, P GM 1-16.

d'un mensuel consacré au mouvement exploratoire colonial en Afrique, afin de porter un regard plus particulier sur l'entreprise léopoldienne. En janvier 1879, il prend contact directement avec le roi des Belges et lui communique ceci :

«Depuis que j'ai eu l'honneur de siéger, en 1877, dans la Commission internationale de Bruxelles, nos travaux ont éveillé toute ma sympathie et je me suis demandé comment je pourrais seconder les vues civilisatrices de Votre Majesté. Il m'a paru qu'il y avait quelque chose à faire au point de vue de la publicité. Si l'on veut que le public s'intéresse de plus en plus aux questions africaines, il faut lui fournir le moyen d'être facilement et fréquemment renseigné sur l'ensemble des faits qui s'y rapportent. Or, l'œuvre africaine manque encore de cet instrument de propagande et je me propose d'essayer de le lui donner. J'ose espérer que cette initiative, dont je sou mets le projet de programme à Votre Majesté, aura une haute et précieuse approbation.»¹³¹

Si les contenus du «projet» que Moynier transmet à Léopold II ne sont pas connus, quelques éléments ressortent tout de même dans la suite de sa lettre. «*La feuille projetée*» devrait s'intituler «*L'Afrique*» et «*avoir pour rédacteur M. Charles Faure*», lequel est «*très profilé pour le travail dont je me réserve la direction*»¹³². Or, aux yeux du Genevois, un problème se pose :

«Malheureusement, ni le nom de M. Faure, ni le mien n'ont de notoriété dans le monde géographique, et il est à craindre qu'au milieu des nombreuses productions de la presse périodique, notre modeste bulletin ne parvienne pas à faire son chemin.»¹³³

C'est pourquoi Moynier demande à Léopold II de «*placer*» la «*feuille*» en question «*sous son égide*» :

«Mes regards se sont-ils tournés naturellement vers Votre Majesté, qui, d'un mot, pourrait assurer le succès de "L'Afrique" et lui octroyer la faveur inestimable de son haut patronage [...] Je mettrai la main à l'œuvre dès que Votre Majesté aura soigné m'octroyer le privilège que j'ose solliciter.»¹³⁴

¹³¹ Lettre de Gustave Moynier au roi des Belges, 18 janvier 1879, in ACICR, P GM 1-16.

¹³² Lettre de Gustave Moynier au roi des Belges, 18 janvier 1879...

¹³³ Lettre de Gustave Moynier au roi des Belges, 18 janvier 1879...

¹³⁴ Lettre de Gustave Moynier au roi des Belges, 18 janvier 1879...

La réponse du roi des Belges ne tarde pas à arriver. On peut en prendre connaissance au travers de la lettre que Moynier lui écrit en février 1879. Dans cette dernière, le Genevois affirme :

*«Sire, je viens exprimer à Votre Majesté toute ma gratitude [...] pour son acquiescement à ce que le journal africain que je me propose de fonder soit placé sous son haut patronage. Votre Majesté a mis toutefois, à l'octroi de cette faveur, la condition que les épreuves du journal seraient envoyées [avec] quinze jours d'avance au Comité exécutif africain, siégeant à Bruxelles, et que les corrections seraient admises.»*¹³⁵

Moynier se déclare opposé à cette condition. Toutefois, comme il le spécifie au roi avec richesse de détails, sa contrariété n'est pas liée à une liberté de presse susceptible d'être niée (pas de problème, pour lui, de faire le porte-parole surveillé du Comité exécutif de l'AIA), mais aux obstacles de nature technique qui surgiraient d'un aller-retour constant entre Genève et Bruxelles (délais de rédaction raccourcis, frais de gestion augmentés)¹³⁶. Pour cette raison, il préfère finalement se priver de l'appui royal initialement requis¹³⁷.

Loin d'en faire un drame, Moynier officialise la démarche qu'il a entreprise avec Faure à la SGG et au CNS. Il écrit à Beaumont en date du 5 mars 1879. Dans sa lettre, aucune mention n'est faite de Faure, ni des correspondances avec Léopold II, mais le projet de «*créer [...] une publication mensuelle destinée à tenir le public au courant des progrès de l'exploration et de la civilisation de l'Afrique*» est explicité en détail¹³⁸. En réponse, Beaumont convoque, en deux séances distinctes, les dirigeants de la SGG et du CNS.

¹³⁵ Lettre de Gustave Moynier au roi des Belges, 10 février 1879, in ACICR, P GM 1-16

¹³⁶ Moynier affirme : «*Je n'ai, en principe, aucun motif de me refuser à ce contrôle, car, bien loin de songer à contrecarrer les vues du Comité exécutif, je voudrais le seconder de tout mon pouvoir. Je lui aurais même demandé, si je l'avais osé, de me fournir lui-même les communications relatives à ses actes et à ceux de ses agents, afin d'être bien certain de ne dire sur son compte que ce qui lui conviendrait [...] Mais, d'autre part, un des grands avantages que je voyais à une périodicité mensuelle était de pouvoir donner à mes lecteurs des nouvelles récentes. Or, cela me deviendrait impossible s'il fallait mettre la dernière main à la rédaction de changements trois semaines environ avant la publication. Mon journal perdrait ainsi une grande partie de sa valeur [...] occasion[ant] en outre des frais dont l'importance ne saurait être appréciée d'avance. Ces difficultés [...] sont sérieuses. Elles se compliquent encore des chances inévitables de perte ou de retard du fait de la poste*» (extraits tirés de Lettre de Gustave Moynier au roi des Belges, 10 février 1879...).

¹³⁷ Souvenirs (mars 1894), document manuscrit signé par Gustave Moynier, p. 40, in ACICR, P GM 1-16.

¹³⁸ Lettre de Gustave Moynier au président de la SGG et du CNS, 5 mars 1879, in ACICR, P GM 1-16.

Lors de la réunion du bureau directeur de la SGG, tenue le 8 mars 1879, Moynier illustre à ses collègues l'idée de «*publier un bulletin mensuel sur l'Afrique au point de vue de l'exploration et de la colonisation*» et, conformément aux désirs communiqués à Beaumont par écrit, demande que le bulletin en question soit «*pla[cé] sous l'égide de la Société de géographie de Genève*» ou, en tout cas, «*du Comité national suisse*». Or, du moment que pour réaliser cette initiative la SGG devrait la soutenir financièrement, tout le monde, sauf Faure, se déclare défavorable. Alexandre Lombard, par exemple, «*fait remarquer que la Société a déjà bien de la peine à soutenir son Globe*», soit la revue sociétaire, «*et craint que la nouvelle publication ne nuise à l'ancienne*». Le président appuie ce point de vue. La suggestion de Moynier de faire «*paraître [son bulletin] comme supplément du Globe*» (étant donné que ce dernier «*n'a pas pu, l'année dernière, donner une seule communication étendue sur l'Afrique*») est vite écartée. Le seul qui, sans appuyer explicitement la demande de Moynier, évite d'entrer en matière concernant les finances, est le secrétaire de la SGG. «*La Société de géographie doit être heureuse que l'idée de cette publication soit venue à un de ses membres, tandis qu'elle aurait pu voir un étranger la concevoir et la réaliser*», affirme Faure. «*Alors même que la publication n'aura pas l'attache de la Société*», continue-t-il, «*celle-ci en bénéficiera par l'intérêt que le bulletin de M. Moynier éveillera pour la géographie africaine et pour la géographie en général*». Personne, probablement, n'est encore au courant que Faure sera le futur rédacteur de la revue en question. En tout cas, le «*bureau décide de ne pas soumettre la question à [l'assemblée]*», préférant «*lui annoncer simplement le fait de la prochaine publication d'un bulletin sur l'Afrique*»¹³⁹. La balle est maintenant dans le camp du CNS.

Beaumont convoque les dirigeants de ce dernier pour la semaine d'après. À cette réunion du 15 mars 1879, le projet éditorial de Moynier est de nouveau présenté, bien que «*tous les membres*», renseignés à l'avance, aient déjà «*fait connaître leur opinion par écrit*»¹⁴⁰. Dans la séance en question, il est décidé à «*l'unanimité*» d'accorder un «*appui moral*» à «*l'œuvre si méritoire et utile que se propose d'entreprendre M. Moynier*», mais «*pour le moment*» sans aucun «*apport de fonds*». Un «*arrangement financier*» pourra cependant être trouvé «*à l'avenir*», si «*la possibilité*» se présente. Le CNS accorde en tout cas à Moynier toute «*liberté d'action pour la mise à exécution de son œuvre*»¹⁴¹.

¹³⁹ PV bureau SGG, 8 mars 1879, in BGE, Ms. fr. 7995/15.

¹⁴⁰ Je n'ai malheureusement pas trouvé de traces de ces correspondances dans les archives.

¹⁴¹ PV séance CNS, 15 mars 1879, in Documents CNS 1876-1879, p. 190-192.

Comment expliquer le refus de la SGG, d'un côté, et du CNS, de l'autre, d'investir leurs propres fonds dans le projet éditorial du juriste genevois ? Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un problème d'argent. Tout le monde, dans ce milieu, fait partie de la grande bourgeoisie ou de l'aristocratie. Moynier, d'ailleurs, finira par financer personnellement le mensuel en question¹⁴². Le problème, me semble-t-il, repose sur un autre plan : à savoir les conditions que Moynier expose à Beaumont dans sa lettre du 5 mars 1879, servant de base pour les discussions des dirigeants de la SGG et du CNS qu'on vient de survoler. Dans cette lettre, Moynier exige deux choses. *Primo*, que ces deux organisations, ou l'une des deux, lui garantissent une couverture des frais au cas où les abonnements de sa future revue ne permettraient pas d'atteindre l'équilibre de bilan (selon ses estimations, la publication coûterait 6 000 francs par année, ce qui correspondrait à un minimum de 1 000-1 200 abonnements). *Secundo*, que son journal ne devienne pas un bulletin relatant les activités de la SGG ou du CNS, mais se consacre, de manière totalement autonome, à des thématiques de son choix. Moynier est bien conscient que le respect de ces deux conditions à la fois pourrait « *paraî[tre] trop onéreux* » aux yeux de ses interlocuteurs¹⁴³. Pourquoi financer une revue qui réclame d'ores et déjà toute liberté d'action sans rien donner en échange ? Tel semble être le problème. Or, si Moynier avance ces exigences, tout en sachant qu'elles seraient difficilement acceptées, c'est parce qu'il vise à dépasser la dimension cantonale de la SGG ou la nationale du CNS¹⁴⁴. C'est le public international qui l'intéresse. Son ambition est d'atteindre toute la population francophone d'Europe. C'est pourquoi, au début, il caresse l'idée de placer sa revue sous le patronage de Léopold II. C'est aussi pourquoi, par la suite, il fait en sorte d'obtenir du milieu genevois (qui l'a lancé dans les questions africaines et au sein duquel il recrutera ses futurs collaborateurs) un appui uniquement moral¹⁴⁵. Aucune entrave ne doit être mise entre lui et son rêve éditorial d'envergure internationale, lequel, à ses dires, ne s'inspire « *que de l'amour de la science et de l'humanité* »¹⁴⁶.

¹⁴² ROSSINELLI 2013a, p. 94.

¹⁴³ Lettre de Gustave Moynier au président de la SGG et du CNS, 5 mars 1879, in ACICR, P GM 1-16 (publiée intégralement in Documents CNS 1876-1879, p. 190-191).

¹⁴⁴ Dans le procès-verbal de la réunion tenue par les dirigeants de la SGG en date du 8 mars 1879, on peut lire que si la revue en question sera prise en charge par la SGG et/ou par le CNS, « *M. Moynier donnerait à sa publication un caractère cantonal et national qui lui enlèverait un grand nombre des abonnements qu'il peut espérer [trouver] au-dehors* » (raison pour laquelle, au cas échéant, il réclamerait une « *compensation de ce préjudice matériel* »). Voir PV bureau SGG, 8 mars 1879, in BGE, Ms. fr. 7995/15.

¹⁴⁵ PV séance CNS, 15 mars 1879, in Documents CNS 1876-1879, p. 192.

¹⁴⁶ Lettre de Gustave Moynier au roi des Belges, 18 janvier 1879, in ACICR, P GM 1-16.

Ayant désormais fait connaître ses intentions autant au roi des Belges qu'à ses collègues de la SGG et du CNS, Moynier prépare avec Faure, dès avril 1879, la publication du premier numéro de sa revue, dont le tirage, pour commencer, est prévu à 10 000 exemplaires¹⁴⁷. Le mensuel portera le titre *L'Afrique explorée et civilisée* et paraîtra le premier lundi de chaque mois à partir de juillet 1879. Édité à Genève, il sera distribué, au-delà de cette ville, à Paris et à Bruxelles, puis, au cours des années suivantes, à Milan, à Vienne, à Londres et ailleurs¹⁴⁸.

L'équipe de travail, dirigée par Moynier lui-même, est composée principalement par Charles Faure à la rédaction et par William Rosier à la cartographie¹⁴⁹. Ceux-ci, on l'a vu, sont des membres très actifs de la SGG¹⁵⁰. Le directeur de la revue n'hésite pas à engager d'autres contributeurs issus du cercle géographique genevois. Dès le début, on trouve, dans les colonnes de *L'Afrique explorée et civilisée*, des articles signés par Henri-Charles Lombard, docteur en médecine, par Alexis Demaffey, ingénieur minier, ou encore par Joseph Prost, explorateur et agronome, tous faisant partie de la SGG¹⁵¹. Loin de se limiter aux seuls membres effectifs, Moynier recrute également des agents correspondants de la société, à l'image du célèbre voyageur français Henri Duveyrier¹⁵². Bien que formellement distinctes, les deux entités sont très proches du réseau d'échanges : informations, collaborateurs et matériaux passent régulièrement de l'une à l'autre¹⁵³.

¹⁴⁷ Lettre de Gustave Moynier à la maison d'édition Ramboz & Schuchardt, 8 avril 1878, in ACICR, P GM 1-16 (à remarquer que la revue paraîtra chez les éditeurs J. Sandoz d'abord, puis H. Georg).

¹⁴⁸ La première page de chaque numéro de *L'Afrique explorée et civilisée* indique les principaux lieux de vente ainsi que l'éditeur, le prix d'abonnement et d'autres informations.

¹⁴⁹ Très actif, dès le début, dans la production des cartes qui accompagnent les articles, Rosier s'occupe ensuite également de la rédaction. Il figure officiellement dans l'équipe de *L'Afrique explorée et civilisée* à partir de décembre 1888 (vol. 9, n. 12).

¹⁵⁰ Voir chapitre 2.3.

¹⁵¹ Voir DEMAFFEY Alexis, «Expéditions du colonel Borgnis-Desbordes du Sénégal au Niger», in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 4, n. 9, 1883, p. 247-253 et «Les gisements métallifères du Transvaal», in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 8, n. 10, 1887, p. 297-307 ; LOMBARD Henri-Charles, «Les conditions sanitaires du continent africain et des îles adjacentes» [article en deux parties], in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 2, n. 6, 1880, p. 121-127 et n. 7, 1881, p. 143-147 ; PROST Joseph, «Elmina», in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 4, n. 11, 1883, p. 311-326.

¹⁵² DUVEYRIER Henri, «La question des sources du Dhioli-Ba (Niger)», in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 2, n. 6, 1880, p. 118-121.

¹⁵³ Dans la première parution de *L'Afrique explorée et civilisée*, Moynier et Faure remercient «la Société de géographie de Genève et le Comité national suisse», qui, «sans pouvoir prendre une part directe à [cette] publication», mettent à sa disposition «les relations les plus amicales» (vol. 1, n. 1, 1879, p. 3). Les collaborations, en tout cas, vont dans les deux sens. Un exemple parmi d'autres concerne une carte africaine que Gustave Rochette réalise pour le compte de la SGG : pour ce faire, il s'appuie sur un dessin fourni par la rédaction de Moynier. Voir *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 29, 1890, p. 299.

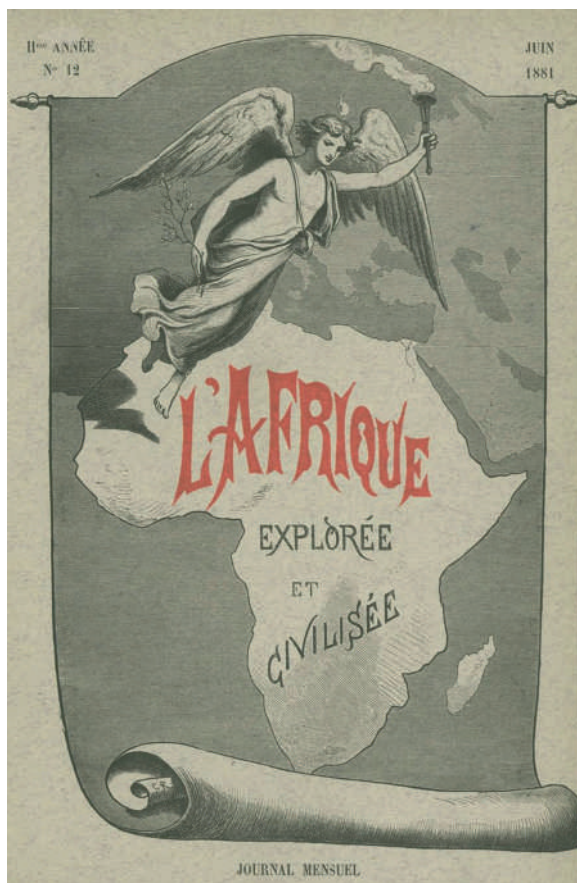


Figure 4. Page de couverture de *L'Afrique explorée et civilisée*¹⁵⁴.

Si l'historiographie est riche d'études concernant la ligne éditoriale de *L'Afrique explorée et civilisée*¹⁵⁵ – j'y reviendrai plus bas –, personne, à ma connaissance, ne s'est jamais penché sur l'analyse de sa page de couverture

¹⁵⁴ *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 2, n. 12, 1881.

¹⁵⁵ Souvent évoquée dans l'historiographie coloniale depuis désormais un demi-siècle – voir par exemple MIÈGE 1993 (la première édition est de 1971), p. 173 –, la revue de Moynier a fait l'objet de quelques approfondissements analytiques, parmi lesquels le récent GRENOUILLEAU 2017a, p. 437-449.

(fig. 4). Elle incarne clairement, à travers ses différentes allégories, l'idéologie impérialiste.

Un parchemin sur lequel figure une carte géographique remplit la couverture de la revue. Cette carte montre à la fois l'Europe (qui occupe environ un tiers de l'espace) et l'Afrique (deux tiers). Le titre du périodique est placé, en gros caractères, au sein du continent africain, dont autant la couleur que la visibilité sont nettement plus claires que l'europpéen. Superposée à ces deux continents, il y a l'image d'un homme idéalisé, drapé d'une toge, avec de grandes ailes et une flamme sur la tête. Cet homme, en train de voler vers le centre de l'Afrique qu'il regarde et où il semble devoir atterrir, couvre l'entièreté de l'Europe occidentale. Avec sa main gauche, bien tendue vers le haut, il porte un flambeau allumé, tandis qu'avec la droite, tenue en position naturelle, il porte un rameau d'olivier.

Qui est l'homme dessiné dans la couverture de la revue de Moynier ? À mes yeux, il y a deux possibilités : il s'agit soit d'un ange, soit d'un *genius*. La première option se justifie par la présence de ses ailes – un élément récurrent dans l'imaginaire angélique développé par les milieux chrétiens¹⁵⁶ – ainsi que par la flamme qu'il porte sur la tête, symbolisant – selon la narration biblique des Actes des Apôtres¹⁵⁷ – la venue du Saint-Esprit sur Terre. Au vu de l'activisme chrétien de Moynier (qui fait partie de plusieurs sociétés évangéliques) et de Faure (qui est un ancien pasteur), cela ne serait pas étonnant que cet homme emblématise le salut providentiel à porter en Afrique¹⁵⁸. En revanche, si l'on se réfère à l'iconographie traditionnelle, la seconde option me semble plus pertinente. Le *genius* est une divinité protectrice de la Rome antique souvent figurée avec des ailes (en représentation de sa nature surhumaine) et avec une flamme sur la tête (en tant que symbole de son illumination)¹⁵⁹. Vers la fin du XVIII^e siècle, en Europe, l'image du *genius* est fréquemment reprise

¹⁵⁶ SAXL 1982, p. 11-13.

¹⁵⁷ Voir, dans le Nouveau Testament, Actes 2:1-4.

¹⁵⁸ Sur Moynier et ses importantes contributions évangéliques (entre associations et publications), voir SENARCLENS 2000, p. 267-272. Sur Faure, à ma connaissance, aucune étude n'existe. Les nécrologies à son sujet font également défaut. Cela me paraît étonnant, au vu de son activisme géographique remarquable. Au-delà de *L'Afrique explorée et civilisée*, il est très actif dans les congrès nationaux et internationaux de géographie, non seulement en matière africaine, mais aussi au niveau de pédagogie. Quoi qu'il en soit, une reconstruction de la vie de Faure est désormais disponible dans les notices biographiques en fin d'ouvrage.

¹⁵⁹ Dans la mythologie romaine, le *genius* incarne l'être spirituel des choses terrestres – ces dernières pouvant être des lieux, des institutions ou encore des hommes – tout en établissant un trait d'union avec les choses divines (voir « Génies », in *DMGR*, p. 165). Un certain nombre de références iconographiques du *genius* et des divinités connexes est disponible dans le second index du *LIMC*, 1999, p. 127.

pour l'associer aux valeurs qui, dans l'idéologie contemporaine, sont ressenties comme fondamentales : par exemple la liberté, mais aussi la « civilisation ». Or, au XIX^e siècle, cette dernière est souvent représentée par le flambeau allumé que le *genius* brandit¹⁶⁰. Cet objet, dans la Grèce antique, se réfère au culte de Prométhée, le Titan patronnant les arts et les sciences qui, ayant volé le feu aux dieux pour le rendre aux hommes, est devenu l'emblème du progrès humain¹⁶¹. Le personnage qui apparaît sur la couverture de *L'Afrique explorée et civilisée* pourrait donc être un *genius*, qui, conformément aux canons que je viens de décrire, représenterait la « civilisation » à porter sur le continent africain¹⁶².

Comment interpréter, dans l'optique « civilisatrice » susmentionnée, le bras élevé qui supporte le flambeau ? Quelle connexion peut-on faire avec l'autre bras, tenu au long du corps, portant un rameau d'olivier dans sa main ? Cette posture corrélée à ces objets n'est pas dépourvue de signification. Notre homme ailé, qu'il soit un ange ou un *genius*, se dirige vers le continent ténébreux qu'est l'Afrique – pour reprendre un *topos* très répandu en Europe au XIX^e siècle¹⁶³ – éclairant son chemin avec le feu de son flambeau. Ce dernier, me semble-t-il, représente les lumières européennes, soit l'état autoproclamé supérieur des connaissances occidentales. À travers son illumination, l'Europe serait en mesure de pénétrer l'Afrique, de l'explorer et de résoudre ainsi ses énigmes géographiques. Dans ce cadre, la position subalterne de l'autre bras, avec le rameau d'olivier, me paraît logique. L'exploration est suivie de la colonisation. Cette dernière, dans son discours autojustificatif, se présente

¹⁶⁰ Un emploi célèbre de la figure du *genius* au XIX^e siècle, reprise d'un courant artistique désormais affirmée autant dans la peinture que dans la sculpture européennes, est celui de la Colonne de Juillet, sur la place de la Bastille à Paris, qui représente les valeurs de la liberté (chaîne brisée dans une main) et de la « civilisation » (flambeau allumé dans l'autre). Voir MONTALBIETTI [sans date].

¹⁶¹ Sur la figure de Prométhée, sur son culte et sur son symbolisme, voir COMMELIN et MARÉCHAUX 2005, p. 107-111.

¹⁶² Dans ce cadre, il ne faut pas sous-estimer la portée des références au monde gréco-romain, symbole de l'impérialisme ancien, qui, dès l'époque moderne (XVI^e siècle au plus tard), ne manque guère d'être figuré au sein des cartes produites en Europe ou en marge de celles-ci, le plus souvent sous forme de décorations. Voir HARLEY 2001, p. 73-76.

¹⁶³ Des expressions telles que « ténèbres », avec tous ses dérivés et synonymes, font partie, à cette époque, du langage occidental qui caractérise l'Afrique (l'exemple le plus illustre est probablement celui de Stanley et de ses publications, dont deux titres contiennent les mots « dark » et « darkest »). La revue de Moynier, dans ce cadre, ne fait pas exception : son premier article parle déjà régulièrement de « mystères » et de « ténèbres », de « continent mystérieux » ou encore de « continent noir ». Ce dernier mot se réfère à la couleur de peau des peuples subsahariens, mais aussi au manque de « lumière » en matière de « connaissance » et de « civilisation » sur « ces contrées ». Voir [FAURE Charles], « L'exploration moderne de l'Afrique », in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 1, n. 1, 1879, p. 5-16.

comme un acte philanthropique qui permet de «civiliser» pacifiquement le monde jugé «barbare» à travers le christianisme, le commerce et la science¹⁶⁴. Coloniser l’Afrique, dans cette optique, signifie éliminer le fléau des guerres intestines et des pratiques esclavagistes, amenant ainsi les peuples autochtones à une pacification durable entre eux et avec Dieu. Le rameau d’olivier symboliserait donc cette paix, mais aussi la victoire de la colonisation¹⁶⁵. Or, il s’agit de deux aspects qui doivent nécessairement suivre l’exploration et la prise des connaissances du continent africain. D’où leur rôle secondaire – en termes non pas d’importance, mais de succession – incarné par le bras tenu en bas.

La plupart du corps de notre personnage – de la tête aux anches – couvre l’Europe de l’ouest, à l’exception des régions plus méridionales et orientales. En bref, les territoires qui vont de l’Italie du Sud aux Balkans, avec aussi l’empire ottoman, ne sont pas couverts par notre personnage mais demeurent tout de même sous son aile protectrice. Au vu du mouvement de notre homme ailé, qui, du continent européen, se dirige vers l’Afrique, il semblerait que son positionnement détermine la gradation de la «civilisation» existante. L’Europe occidentale en serait le berceau. La sud-orientale se trouverait dans une position intermédiaire entre un monde «civilisé» et un autre «barbare», tandis que le continent africain, surtout dans sa partie subsaharienne, serait encore sujet à la «barbarie». D’où ce mouvement représentant le flux de la «civilisation» qui, partant de l’Europe de l’Ouest, se répand partout dans la partie du monde ici représentée. Or, d’autres éléments figurent sur cette carte, tels que la lumière du soleil provenant d’Orient – peut-être un rappel de la «civilisation» ancienne¹⁶⁶ – ou encore certaines régions légèrement foncées sur une Afrique autrement blanche. L’approximation du dessein, cependant, ne me permet pas de pousser plus loin l’analyse¹⁶⁷.

¹⁶⁴ Pour un approfondissement sur ce discours «théorique» (et sur son application «pratique»), voir chapitres 2.1 (et 4.1).

¹⁶⁵ Sur l’allégorisation iconographique de la paix, voir ROBICHON 2001, p. 216-217. À remarquer que, dès la fin du XIX^e siècle, le rameau d’olivier prend progressivement une signification de victoire en tant que résolution pacificatrice des conflits. Jusqu’alors, en revanche, la victoire était surtout représentée par une femme ailée, la déesse Niké, brandissant une couronne de laurier, avec une posture très semblable à celle de notre personnage (sauf que ce dernier, comme déjà dit, brandit un flambeau allumé en représentation de la «civilisation»).

¹⁶⁶ CLAVAL 2008, p. 21-23.

¹⁶⁷ À remarquer, entre autres, la bandoulière portée par notre personnage: s’agit-il d’un élément qui évoque le sac typique des explorateurs? Difficile de l’attester, mais cet accessoire doit certainement avoir sa signification particulière. Voir ROSSINELLI 2013a, p. 126.

Finalement, sur cette page de couverture, on retrouve, sous une forme dessinée, tous les éléments de la propagande intellectuelle que les milieux impérialistes d'Europe s'efforcent d'inculquer à leurs contemporains, à savoir les bienfaits d'une colonisation essentiellement philanthropique qui envisage d'apporter la « civilisation » en Afrique par le biais des lumières européennes. C'est d'ailleurs la proclamation que Moynier et Faure font à leurs lecteurs dans le premier numéro de *L'Afrique explorée et civilisée* lorsqu'ils annoncent que leur but est de fournir

*« le moyen de s'initier fréquemment aux progrès accomplis dans la découverte de l'Afrique, aux expéditions entreprises pour en explorer les parties encore inconnues, au développement de la colonisation, aux efforts tentés pour élever graduellement le niveau moral et intellectuel des indigènes. »*¹⁶⁸

En outre, ils se disent certains que leur nouveau journal contribuera

*« non seulement à faire connaître, mais encore à faire aimer [l'Afrique], et surtout ses habitants, qui, malgré leur couleur et leurs superstitions, n'en sont pas moins nos semblables. Nos vœux seront comblés si nous parvenons à développer “dans beaucoup de cœurs” le sentiment du devoir qui incombe à la race blanche de faire part aux races africaines des bienfaits de la civilisation. »*¹⁶⁹

Une note très élogieuse est enfin dédiée à Léopold II :

*« Depuis que S. M. le roi des Belges a pris à cœur la cause de l'exploration et de la civilisation de l'Afrique centrale, il s'est créé, chez plusieurs peuples, des recueils spéciaux destinés à leur fournir tous les renseignements désirables sur ce point [...] La sollicitude que témoignent de nos jours les nations chrétiennes pour la cause des esclaves, et la faveur avec laquelle le projet de S. M. le roi des Belges a été universellement accueilli, nous permettent d'espérer que notre modeste recueil de nouvelles et d'actualités africaines obtiendra l'approbation et le concours sympathique de ceux auxquels il est destiné. »*¹⁷⁰

¹⁶⁸ [FAURE Charles et MOYNIER Gustave], « À nos lecteurs », in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 1, n. 1, 1879, p. 4.

¹⁶⁹ [FAURE Charles et MOYNIER Gustave], « À nos lecteurs »..., p. 4.

¹⁷⁰ [FAURE Charles et MOYNIER Gustave], « À nos lecteurs »..., p. 3-4.

Ce mensuel, aux tons initialement enthousiastes, traite une multitude de sujets sur l'entière du continent africain¹⁷¹. Absorbée par les clichés les plus en vogue en Occident – concernant, par exemple, la richesse infinie de ressources naturelles à exploiter en Afrique¹⁷² ou bien la présence musulmane à extirper afin d'abolir l'esclavage¹⁷³ –, la revue de Moynier fournit un panorama remarquablement complet des actualités coloniales en terres africaines : de l'exploration à la mission, de la science au commerce¹⁷⁴. Malgré l'évident crédit moral que Faure, rédacteur de la revue, accorde à la colonisation – les proclamations «civilisatrices», avec l'espoir qu'autant les colonisateurs que les colonisés puissent en bénéficier (surtout matériellement), ne manquent jamais¹⁷⁵ –, les renseignements publiés sont neutres autant que possible. Autrement dit, les faits sont rapportés tels que décrits dans les sources en possession de la rédaction, avec, en général, l'indication de leur référence (parfois sommaire, d'autres fois précise)¹⁷⁶. La neutralité d'information que *L'Afrique explorée et civilisée* s'efforce de manifester est particulièrement visible lorsque Faure, en 1883, émet des critiques sur le *modus operandi* du roi des Belges et de ses collaborateurs, notamment en ce qui concerne la confusion créée entre l'AIA et le CECH (confusion que l'auteur, ignorant l'existence parallèle de l'AIC, évite d'attribuer à une volonté préprogrammée de Léopold II)¹⁷⁷. Quatre ans plus

¹⁷¹ PITTET 2002, p. 30-31.

¹⁷² Voir par exemple [FAURE Charles], «Le commerce et l'industrie en Afrique», in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 1, n. 1, 1879, p. 16-18.

¹⁷³ Voir par exemple [FAURE Charles], «Civilisation et barbarie», in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 1, n. 4, 1879, p. 57-59; «L'esclavage et la traite en Égypte», in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 2, n. 2, 1880, p. 39-43; «L'esclavage en Afrique», in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 3, n. 7, 1882, p. 136-147.

¹⁷⁴ Pour un approfondissement, voir RITTER 1993, p. 9-54.

¹⁷⁵ GRENOUILLEAU 2017a, p. 438-439.

¹⁷⁶ Un cas de référence relativement exhaustive concerne l'analyse consacrée au développement commercial helvétique sur le continent africain : voir [FAURE Charles], «Le commerce de la Suisse avec l'Afrique», in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 10, n. 2, 1889, p. 55-60. Au-delà des articles individuels, chaque numéro de la revue dispose d'une rubrique appelée «Bibliographie» où les publications les plus récentes en matière africaine font l'objet d'un compte rendu.

¹⁷⁷ Dans l'article, Faure, qui se réfère à l'AIA et au CEHC, affirme que la «*confusion*» et le «*mystère*» entourant «*l'entreprise du Congo*» sont la création – «*d'après le témoignage d'une personne que nous avons lieu de croire bien informée*» – de Stanley (tandis qu'«*au dire*» de ce dernier, Léopold II en serait à l'origine). Reparcourant l'historique des organisations léopoldiennes, le rédacteur de *L'Afrique explorée et civilisée* précise qu'«*il s'agit de deux sociétés bien distinctes*», tout en affirmant qu'«*il peut y avoir union de l'œuvre scientifique et humanitaire de l'Association internationale et de l'œuvre pratique, commerciale et industrielle du Comité d'études, mais il ne faut pas que l'on puisse confondre les deux entreprises*» puisque «*chacune d'elles doit suivre sa voie spéciale*». Faure critique également le fait que, lors de la réunion de l'AIA tenue à Bruxelles en 1877, «*on avait prévu des sessions périodiques de la Commission internationale, composée des présidents des principales sociétés de géographie et des délégués des Comités nationaux*», mais «*cette Commission n'a plus été convoquée*». En outre,

tard, Faure esquisse un tableau récapitulatif des progrès «civilisateurs» accomplis en Afrique: à cette occasion, il n'épargne pas un certain nombre de critiques vis-à-vis des Européens, bien que ses perspectives optimistes sur la colonisation prennent le dessus¹⁷⁸. En somme, si *L'Afrique explorée et civilisée* finit par s'éloigner d'un but trop clairement propagandiste en faveur de la politique coloniale (soit-elle léopoldienne ou d'autres origines), elle ne remet jamais en question le fondement soi-disant philanthropique et nécessaire de l'expansion européenne outre-mer¹⁷⁹.

Paraissant tous les mois entre juillet 1879 et août 1894, *L'Afrique explorée et civilisée* cesse d'exister à partir du mois d'octobre de cette dernière année¹⁸⁰. La raison officiellement évoquée est l'état de santé de Faure, l'empêchant, à son plus grand regret, de continuer à travailler à «*cette œuvre*»¹⁸¹. Quelques années plus tard, cependant, lorsque son collaborateur Rosier présente à la SGG un don de Moynier («*sa bibliothèque africaine*», se composant «*d'environ 500 volumes en parfait état et d'un grand nombre de brochures qui peuvent bien être estimés au total à plusieurs milliers de francs*»), il revient sur la disparition de la revue en question affirmant qu'

«*à la période d'exploration et de découverte [de l'Afrique] succédait une seconde phase: celle de la prise de possession par les puissances*

continue-t-il, «*la plupart des Comités nationaux n'ayant plus rien à communiquer à leurs adhérents ne les ont plus réunis et ne leur demandent plus de contributions. Le Comité exécutif, privé des lumières et de l'expérience du Dr Nachtigal (devenu consul de l'empire allemand à Tunis), continue-t-il à se réunir? S'est-il complété et par qui a-t-il remplacé le savant explorateur allemand? Nous l'ignorons*». Évitant d'attribuer «*l'imbroglio*» à Léopold II, Faure préfère mettre la responsabilité sur les épaules de Nachtigal: «*C'est à lui que la Commission internationale a chargé de diriger les entreprises et les travaux propres à atteindre le but de l'Association et de gérer [s]es fonds [...] Elle lui a donné pour cela des pouvoirs très étendus mais non illimités. C'est donc à lui qu'il appartient de ramener à l'œuvre excellente, dont S. M. le roi des Belges s'est fait le généreux promoteur, la sympathie générale avec laquelle elle a été accueillie à son début, [cela] en renouant avec les Comités nationaux les rapports*». Ce faisant, conclut-il, «*le Comité exécutif ne sera plus arrêté par l'insuffisance de ses ressources [et] ses explorateurs pourront franchir le Tanganyika [marchant] à la rencontre des expéditions de Stanley*». On le voit, Faure se fait l'interprète d'un regard critique bien documenté qui cependant s'étouffe dès qu'il doit remettre en question la prétendue bonne foi de Léopold II. Voir [FAURE Charles], «*L'œuvre de Stanley et de l'Association internationale africaine*», in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 4, n. 1, 1883, p. 22 et 29-30.

¹⁷⁸ [FAURE Charles], «*Coup d'œil sur la marche de la civilisation en Afrique*» [article en quatre parties], in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 8, n. 2, 1887, p. 44-54; n. 3, p. 78-88; n. 4, p. 112-121; n. 5, p. 139-150.

¹⁷⁹ BERGUER 1958, p. 26-27.

¹⁸⁰ Le dernier numéro de la revue, théoriquement livré en août 1894, n'est publié que deux mois plus tard. Voir GEORG & CIE, «*À nos lecteurs*», in *L'Afrique explorée et civilisée*, vol. 15, n. 8, 1894, p. 225.

¹⁸¹ GEORG & CIE, «*À nos lecteurs*»...

européennes. La question africaine devenait une question politique et il fallait la traiter comme telle [...] Il n'y avait plus de place pour une publication neutre.»¹⁸²

L'explication de Rosier, quelque peu édulcorée, ne convainc pas. Si la politisation de la «question africaine» s'est effectivement accélérée au milieu des années 1880, notamment à la Conférence de Berlin, il me semble naïf, voire malhonnête, de soutenir qu'auparavant elle n'existait pas. Les enjeux politiques, de même que les enjeux économiques ou d'autre nature, ont toujours été présents et les articles de *L'Afrique explorée et civilisée* les ont souvent relevés. Sans vouloir mener une enquête sur les raisons qui ont fait cesser cette publication, je tends à croire à la version officielle : à partir de 1889, Faure disparaît progressivement de la vie associative genevoise, jusqu'à sa démission de la SGG en 1892¹⁸³. Quelques années plus tard, il se retire également de la SNG (cercle géographique de sa ville natale auquel il ne manquait pas de participer)¹⁸⁴. En bref, *L'Afrique explorée et civilisée* étant beaucoup plus l'œuvre de Faure que celle de Moynier, elle a probablement pris fin – en manque d'un successeur adéquat¹⁸⁵ – avec la retraite de son principal promoteur¹⁸⁶.

¹⁸² ROSIER William, «Don de M. G. Moynier», in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 38, 1899, p. 141-142.

¹⁸³ En novembre 1888, Faure démissionne du bureau directeur de la SGG dont il est à la fois secrétaire et bibliothécaire (voir PV assemblée SGG, 16 novembre 1888, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 28, 1889, p. 5). Il reste cependant membre du cercle géographique genevois et participe encore aux travaux de l'ASSG jusqu'au début des années 1890. Son nom n'apparaît plus dans les listes des membres à partir de 1892.

¹⁸⁴ Dès sa création, en 1885, la SNG profite de la collaboration de Faure – qui démissionne en 1897 – surtout en matière éditoriale. Parmi les contributions de ce dernier, voir FAURE Charles, «Procédés de culture des indigènes africains», in *Bulletin* de la SNG, vol. 1, 1885, p. 41-51 ou encore «Quelques souvenirs de congrès», in *Bulletin* de la SNG, vol. 5, 1889-1890, p. 134-141.

¹⁸⁵ PITTET 2002, p. 31.

¹⁸⁶ L'hypothèse avancée par l'historienne Marie-Claire Berguer selon laquelle «Moynier» aurait peut-être nourri «un certain dégoût, un certain découragement, vis-à-vis de l'œuvre congolaise», le poussant ainsi «à mettre un terme à sa publication» en 1894, ne me convainc pas (BERGUER 1958, p. 27). Premièrement, la revue en question est loin d'être spécifiquement consacrée au Congo ; deuxièmement, il s'agirait de la seule démarche, de la part du juriste genevois, qui irait à l'encontre de Léopold II. En outre, quelques années plus tard, Moynier dépeindra encore le roi des Belges comme un «opérateur sagace et habile» qui a porté, dans un but «essentiellement philanthropique», le «progrès» et la «civilisation» en «Afrique centrale» : considérations trop élogieuses pour quelqu'un qui aurait pris ses distances vis-à-vis du roi-souverain du Congo. Voir Ma contribution aux progrès du droit international (1864-1902), document dactylographié signé par Gustave Moynier, p. 32, in ACICR, P GM 1-16.

Les congrès africanistes du CNS à Neuchâtel et à Lausanne

Si Moynier se démarque des autres membres du CNS à travers son engagement personnel en matière à la fois juridique et journalistique, ces derniers ne restent pas inactifs vis-à-vis de la colonisation de l'Afrique en général et du projet de Léopold II en particulier. Dès janvier 1878, Beaumont cherche des contacts au niveau national afin de structurer le CNS en sections cantonales, voire locales : finalement, l'expérience du Comité d'initiative de Saint-Gall, bien que relativement troublée, se révèle non dépourvue d'utilité à ses yeux. À l'image de ce qui se passe en Suisse orientale, le CNS pourrait établir des comités dans différentes régions du pays : les adhérents zurichois, d'ailleurs, semblent déjà graviter autour de Mousson, tandis que les Neuchâtelois font référence à Dardel¹⁸⁷. Des tentatives d'élargissement du CNS ont alors lieu en direction de Bâle, de Schaffhouse ou encore de Soleure¹⁸⁸.

Douze mois après le début de ces opérations de recrutement, Beaumont convoque une réunion administrative du CNS¹⁸⁹. Elle se tient à Genève en janvier 1879, en présence, entre autres, de quelques nouveaux participants, à l'image de Philippe Privat, enseignant à Genève dans une école privée portant son nom (celle qui forme, dès leur enfance, les futurs milieux dirigeants du pays)¹⁹⁰, et de Léopold Dubois, instituteur à Neuchâtel (qui, au tournant du XIX^e-XX^e siècle, deviendra l'un des acteurs les plus importants du monde bancaire helvétique)¹⁹¹.

À cette occasion, Beaumont officialise « *le désir que des Comités locaux se forment dans les divers cantons de la Suisse* ». Après un certain nombre d'« *observations* » (que le procès-verbal, à part la position favorable de Dardel et celle opposée de Mousson, ne révèle pas), « *il est décidé* »

¹⁸⁷ Ces informations sont tirées de la correspondance administrative que Delessert (secrétaire-trésorier du CNS) adresse à Beaumont (président) au cours du printemps-été 1878. Voir lettres du 30 mai 1878, du 25 juillet 1878 ou encore du 31 août 1878, in BGE, Ms. fr. 8005/1. À remarquer que Mousson publie des rapports sur la marche de l'AIA et du CNS avec une mention particulière des activités zurichois dont il est le promoteur. Voir MOUSSON Albert, Vierter Bericht über den Gang des Unternehmens zur Zivilisierung von Zentral-Afrika im Jahre 1877-1878, 12 juillet 1878, in AHV, OGCG 13, document 69.

¹⁸⁸ Sur les discussions concernant Bâle, voir chapitre 2.10. Sur les contacts établis avec Schaffhouse et Soleure, voir lettres d'Emmanuel Stöckelberger Pasteur, 21 février 1878, et de Simon Kaiser, 31 janvier 1878, au président du CNS, in BGE, Ms. fr. 8005/1.

¹⁸⁹ PV séance CNS, 24 janvier 1879, in Documents CNS 1876-1879, p. 188-189.

¹⁹⁰ HOFSTETTER, MAGNIN, MICHAELIS et RENEVEY FRY 1994.

¹⁹¹ MAZBOURI 1993.

de laisser carte blanche aux «*vice-présidents*» pour qu'ils puissent «*s'entourer des personnes [voulant] bien les seconder, les remplacer et, au besoin, former des Comités locaux*»¹⁹². Beaucoup plus importantes, cependant, sont les communications échangées entre le CNS et l'AIA. D'un côté, Delessert (secrétaire du Comité suisse) annonce que Greindl (secrétaire du Comité exécutif et de la Commission internationale) a bien reçu la proposition juridique de Christ-Socin, transmise à Bruxelles par Moynier, laquelle sera sans autre prise en considération¹⁹³. De l'autre, Beaumont signale que Strauch (ayant entretemps remplacé Greindl au sein de l'AIA) lui a communiqué l'intention du Comité exécutif

«*d'envoyer en Afrique – pour renforcer le personnel blanc qui s'y trouve actuellement avec la première expédition – un certain nombre d'Européens destiné à remplir, dans les stations à créer, un emploi secondaire [...] Je crois devoir, Monsieur le Président, m'adresser au Comité suisse afin de savoir s'il n'a pas aussi des candidats qu'il désire voir soumis au choix du Comité exécutif.*»¹⁹⁴

On peut deviner la satisfaction avec laquelle cette proposition est accueillie à Genève. Le CNS commence à obtenir des résultats concrets et l'AIA s'y intéresse. Voilà, maintenant, une opportunité de mettre concrètement les pieds en Afrique. Mousson communique alors avoir déjà informé quatre jeunes Zurichois de cette opportunité. Scherrer-Engler, correspondant du CNS au sein de l'OGCG, se dit satisfait, au nom de l'association géographique qu'il préside, «*de voir surgir*» la «*question des candidats suisses*», mais demande «*de plus amples informations*» sur «*la nature des capacités réclamées*» ainsi que sur «*les autres conditions de leur engagement*». Il est alors convenu de demander à Bruxelles ce type de renseignements¹⁹⁵.

La réponse de Strauch à la demande du CNS arrive quelques semaines plus tard, en février 1879¹⁹⁶. Ce dernier communique à Beaumont que l'un des membres de l'expédition de renfort de l'AIA est «*déjà en route*

¹⁹² PV séance CNS, 24 janvier 1879, in Documents CNS 1876-1879, p. 189.

¹⁹³ Greindl remercie en outre le CNS pour les premiers 5 000 francs fournis à l'AIA. Voir PV séance CNS, 24 janvier 1879..., p. 188.

¹⁹⁴ Lettre de Maximilien Strauch au président du CNS, 5 janvier 1879, in Documents CNS 1876-1879, p. 193-194.

¹⁹⁵ PV séance CNS, 24 janvier 1879, in Documents CNS 1876-1879, p. 189.

¹⁹⁶ Lettre de Maximilien Strauch au président du CNS, 21 février 1879, in Documents CNS 1876-1879, p. 195-197.

pour Zanzibar: nous ne pourrions donc profiter, pour le moment, des candidatures [du] Comité suisse». Cependant, ajoute-t-il, «*il se pourrait que dans un avenir peut-être pas très lointain, une [autre] expédition soit décidée*». Strauch transmet une liste sommaire «*des qualités que doivent présenter les candidats*»¹⁹⁷.

Sur les ailes de l'enthousiasme, alors que les dirigeants du CNS «*se mett[ent] en rapport avec les principales sociétés scientifiques et philanthropiques de la Suisse*» pour enrôler des «*candidats*»¹⁹⁸, un congrès africaniste est organisée à Neuchâtel. Ce dernier se déroule le 26 juin 1879 à l'hôtel de ville. Le programme, structuré en trois parties – questions administratives, exposés et loisirs –, est le même que celui de Berne datant du 15 novembre 1877¹⁹⁹.

Le président du CNS, lorsqu'il ouvre le congrès neuchâtelois, évoque précisément la réunion tenue dans la capitale fédérale²⁰⁰. Il le fait pour rappeler les événements survenus entre l'automne 1877 et le printemps 1879, concernant, notamment, la première expédition de l'AIA en terres africaines et ses péripéties²⁰¹. Une marée de clichés au sujet des Africains, vus comme victimes ou fauteurs de l'esclavagisme, est présentée au public, dans le but de stimuler à la fois son attention et son indignation, mais aussi pour héroïser les Européens «*civilisateurs*» outre-mer²⁰². À ce propos, Beaumont s'exclame :

«Ce n'est pas, comme vous le savez, Messieurs, à une reconnaissance géographique que prétend surtout l'Association internationale [...] Elle

¹⁹⁷ Lettre de Maximilien Strauch au président du CNS, 21 février 1879..., p. 195. Dans sa lettre, le secrétaire de l'AIA énumère une série de «*qualités morales et intellectuelles*» relativement floue (comme «*posséder l'instinct et le tact*» ou encore «*un jugement sain et droit*»), mais ne précise rien en ce qui concerne le côté physique. En revanche, le candidat «*doit pouvoir faire toutes les observations astronomiques nécessaires*» et «*avoir suffisamment d'instruction pour faire des collections*». En ce qui concerne la couverture des frais – du «*logement*» à la «*nourriture*», du «*voyage*» aux «*instruments*» – tout est pris en charge par l'AIA, qui, cependant, ne donne pas de salaire (p. 196).

¹⁹⁸ PV séance CNS, 24 janvier 1879, in Documents CNS 1876-1879, p. 189.

¹⁹⁹ Sur le congrès africaniste de Berne, voir chapitre 4.3.

²⁰⁰ PV séance CNS, 26 juin 1879, in Congrès CNS 1879, p. 3.

²⁰¹ PV séance CNS, 26 juin 1879..., p. 3-5.

²⁰² La Tanzanie, traversée par le corps expéditionnaire de l'AIA avec beaucoup de «*tourments*» à cause d'une géographie hostile (PV séance CNS, 26 juin 1879..., p. 5-7), est ici représentée comme «*théâtre d'astuce, de rapacité, de mensonge et de vol*» (p. 5). Les «*peuples nègres*» seraient soumis au «*jou abominable de la traite*» comportant chez eux une «*affreuse dégradation morale*», mais aussi de «*grandes calamités*», la «*famine*» ou encore nombre de «*massacres*» (p. 7). «*Toutes ces horreurs*», continue Beaumont, «*ont été vivement ressenties sur les lieux par les voyageurs [européens] et décrites par eux avec courage et indignation*».

veut l'établissement de l'homme civilisé au milieu de ces populations sauvages, dans la paix, par la création de stations fixes qu'elle a nommées scientifiques et hospitalières. C'est son but pour arriver à ses fins: la civilisation. »²⁰³

«*Paix*» et «*civilisation*»: tels sont les mots que Beaumont utilise pour caractériser l'AIA et ses démarches expansionnistes en terres africaines. Un expansionnisme auquel, souligne-t-il, participent, au-delà des Belges, les Britanniques, les Français, les Portugais, les Espagnols, les Italiens et les Allemands, tous dans un esprit de soi-disant compétition fraternelle :

*«La rencontre s'y fait déjà [en Afrique] entre Européens et la concurrence dans les moyens de succès employés devient une lutte amicale de confraternité [...] Quelle activité nouvelle ne voyons-nous pas dans l'ardeur de toutes ces expéditions européennes qui se tendent amicalement la main et se donnent mutuellement un cordial appui.»*²⁰⁴

Dans la vision édulcorée de Beaumont, tout ce monde collabore fraternellement afin de «civiliser» l'Afrique, extirpant, en premier lieu, le mal de la traite. L'AIA, supportée et représentée, en Suisse, par le CNS, serait investie d'un véritable mandat providentiel :

*«C'est à porter remède le plus promptement possible à ce déplorable état de choses que les nations civilisées et chrétiennes se sont coalisées sous la noble initiative d'un roi, sous la puissante action de la lumière de l'Évangile et sous le symbole de l'étoile de la rédemption comme drapeau.»*²⁰⁵

Enfin, abordant le rôle que son propre pays doit jouer dans le cadre des actions accomplies par l'AIA, Beaumont affirme :

*«La Suisse possède bien des philanthropes qui attacheront une sérieuse attention à des conditions si favorables [dues au mouvement exploratoire européen en Afrique] de développement humanitaire et d'accroissement commercial.»*²⁰⁶

²⁰³ PV séance CNS, 26 juin 1879..., p. 5.

²⁰⁴ PV séance CNS, 26 juin 1879..., p. 8-9.

²⁰⁵ PV séance CNS, 26 juin 1879..., p. 12.

²⁰⁶ PV séance CNS, 26 juin 1879..., p. 13.

Aux yeux du président du CNS, philanthropie et commerce, en dépit des divergences qu'il a eues à ce sujet avec les industriels saint-gallois en 1877, forment désormais un tout²⁰⁷. Il serait d'ailleurs difficile, de la part de Beaumont, de s'exprimer autrement, au vu de la résolution que le CNS, sur proposition de Moynier, a soumise au Comité exécutif de l'AIA, visant à «*empêcher*» en Afrique centrale «*le commerce des armes et des boissons spiritueuses*». En revanche, précise Beaumont, «*bien d'autres produits peuvent faire l'objet d'un commerce lucratif*», comme les «*étoffes*» et les «*montres*», représentant, à cette époque, les principales marchandises d'exportation helvétiques: une référence implicite qui n'a rien d'anodin²⁰⁸. C'est ainsi que l'«*accroissement commercial*», selon l'orateur, se relie «*à l'œuvre civilisatrice*» et que la Suisse peut y jouer un rôle à la fois actif et lucratif²⁰⁹.

Beaumont termine son allocution mentionnant les défunts (Crespel, Maes, Wautier) et les survivants (Cambier, Dutrieux) de la première expédition lancée par l'AIA en terres africaines, sans oublier de rappeler «*l'aide précieux et dévoué [sic] de M. Broyon, notre compatriote*»²¹⁰.

Avant de passer à la suite du congrès neuchâtelois, il faut ouvrir une parenthèse concernant le «*compatriote*» en question: Philippe Broyon. On a déjà parlé, au cours des chapitres précédents, de cet acteur, sans cependant circonscrire son action. Originaire du canton de Vaud, Broyon s'établit au milieu des années 1860 à Zanzibar pour le compte de la maison marseillaise Roux-de-Fraissinet & Cie, dont Rabaud, président de l'association géographique de Marseille et proche de Léopold II, est l'un des principaux dirigeants²¹¹. Le Vaudois fait lui aussi partie de cette société, qui ne manque pas de publier ses notes et ses cartes sur l'Afrique centre-orientale ou encore des nouvelles sur son compte²¹².

²⁰⁷ On a vu les divergences en question, remontant à l'automne 1877, au cours du chapitre 4.3. Cette fusion entre commerce et philanthropie est encore explicitée par Beaumont à Saint-Gall lorsque les sociétés suisses de géographie, en août 1879, se retrouvent dans le cadre du congrès national de la Société helvétique des sciences naturelles. À cette occasion, Beaumont, comme s'il renégociait ses anciennes positions, remercie l'OGCG «*de son active participation*» au CNS «*ainsi que de la manière dont elle avait fait ressortir le côté commercial*», tout en soulignant que «*le commerce*», dans ce cas, est «*dirigé*» par le «*même principe de sympathie et de charité*» à l'égard de «*ces malheureuses populations sauvages*» (in Congrès CNS 1879, p. 42-43).

²⁰⁸ Pour un approfondissement sur l'expansion économique suisse dans le monde au XIX^e siècle, voir chapitre 2.2.

²⁰⁹ PV séance CNS, 26 juin 1879, in Congrès CNS 1879, p. 12-13.

²¹⁰ PV séance CNS, 26 juin 1879..., p. 13.

²¹¹ BENNETT 1963, p. 156.

²¹² Voir BROYON[-MIRAMBO] Philippe, «*Note sur l'Ouniamouézi*», in *Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, vol. 1, 1877, p. 254-263; BAINIER Pierre-Frédéric, «*L'expédition belge de*

Réputé, en Europe, pour être un spécialiste du terrain africain – il instaure, dès les années 1870, d'importants trafics commerciaux en Tanzanie avec l'appui des chefs indigènes²¹³ –, Broyon se fait apprécier par les voyageurs occidentaux en raison des nombreux services qu'il leur rend (conseils d'itinéraires, mise à disposition de porteurs ou encore fourniture de matériaux)²¹⁴. Parmi ses assistés, on l'a vu, il y a Stanley en 1876. Léopold II – stimulé, peut-être, par Rabaud²¹⁵ – ne manque pas de s'appuyer sur Broyon pour lancer la première expédition de l'AIA²¹⁶.

Agent correspondant de l'OGCG de Saint-Gall, Broyon n'est pas sans connexion avec la Suisse²¹⁷. Bien au contraire, autant les cercles d'affaires commerciales que ceux d'études géographiques en parlent souvent²¹⁸. En 1879, au mois de mai, le Vaudois choisit les colonnes d'un journal genevois pour dénoncer certaines désinformations données à son égard par l'association géographique marseillaise²¹⁹: ce qui ne manque pas d'être relaté à Léopold II à travers la voie consulaire²²⁰. Le mois d'après, Beaumont propose à l'assemblée du CNS réunie à Neuchâtel de faire « une

l'Association internationale africaine et Philippe Broyon», in *Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, vol. 3, 1879, p. 52.

²¹³ COOSEMANS Marthe, «Broyon (Philippe). Voyageur et trafiquant», in *BCB*, vol. 3, 1952, p. 85.

²¹⁴ BENNETT 1963, p. 156.

²¹⁵ ROEYKENS 1955, p. 281-282 et 346-347.

²¹⁶ MINDER 1994, p. 29-32.

²¹⁷ Broyon apparaît dans les cinq premières listes d'agents correspondants publiés dans le périodique de l'OGCG, c'est-à-dire de 1879 à 1884. Il meurt à Zanzibar au mois de septembre de cette dernière année. Voir LEDERER André, «Broyon (Philippe). Voyageur et commerçant (note complémentaire)», in *BCB*, vol. 8, 1998, p. 36.

²¹⁸ En novembre 1877, Ernest Widmer, entrepreneur saint-gallois à Zanzibar, communique à Mousson sa disponibilité à renseigner le CNS sur la géographie de l'Afrique centre-orientale ainsi qu'à lui donner des informations sur Broyon, lequel «ne manque jamais d'aller vers ses compatriotes» (un entretien entre ces deux correspondants aura lieu quelque mois plus tard). Mousson, en tout cas, semble déjà bien connaître le Vaudois. En janvier de la même année, le beau-frère de Broyon, «un notaire de Bex», lui demande «de faire parvenir à ce dernier comme cadeau une carabine Vetterli avec munitions», ce à quoi le Zurichois répond «que comme son beau-frère [Philippe] nous [a] si gracieusement offert ses services, la chose n'aur[a] certes pas de difficultés». Ces communications sont rapportées par Mousson au président du CNS dans ses lettres du 2 janvier 1877 et du 6 novembre 1877, in *BGE*, Ms. fr. 8004/5.

²¹⁹ L'article incriminé par Broyon est une courte biographie parue à son sujet dans les pages du périodique sociétaire en 1877 («M. Philippe Broyon-Mirambo. Gendre du roi de l'Ouniamouézi», in *Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, vol. 1, 1877, p. 252). Ce texte fait l'objet d'un petit reportage dûment référencé dans le *Journal de Genève* du 5 octobre 1877 (p. 1). Dans l'écrit en question, on affirme, entre autres, que Broyon aurait épousé la fille d'un roi indigène appelé Mirambo avec qui il serait devenu «frère de sang» (même la littérature secondaire rappelle parfois – à tort – cet événement: voir MINDER 1994, p. 29). C'est donc en réaction à la divulgation de ces informations, définies comme «hérésie» et «fable» par l'intéressé, que Broyon, le 27 mars 1879, articule une longue et virulente réponse que le *Journal de Genève* reçoit le 22 mai 1879 et publie le 28 mai 1879 (p. 2-3).

²²⁰ C'est le consul de la Belgique à Zurich qui renseigne Léopold II sur cette affaire. Voir lettre d'Otto Pestalozzi au ministre belge des Affaires étrangères, 7 juin 1879, in AMAE, Fonds diplomatiques,

mention toute particulière [à] M. Broyon» pour reconnaître officiellement la «part active» qu'il a jouée à «l'heureux succès de la marche de l'expédition [de l'AIA] jusqu'à Tabora» – un fait que l'historiographie atteste effectivement²²¹ – et de nommer en même temps «M. Cambier et M. Dutrieux» au titre de «membres honoraires de notre société suisse» (la proposition est acceptée)²²². Une telle démarche, me semble-t-il, vise à accroître la notoriété publique du CNS grâce à l'intégration, ne serait-ce que symbolique, du seul Suisse impliqué outre-mer dans les opérations de l'AIA²²³.

Fermant ici la parenthèse sur Broyon, je reviens sur le déroulement du congrès neuchâtelois. Après le discours d'ouverture du président du CNS, la parole est donnée au secrétaire Delessert, qui met à jour l'assemblée sur les démarches accomplies par le bureau directeur. Parmi les sept points abordés, les trois premiers sont certainement les plus importants²²⁴. Avant tout, une communication est faite au sujet du «candidat» que le CNS proposera à l'AIA pour «la prochaine expédition africaine». Après filtrage, le bureau directeur a «porté son choix sur M. l'ingénieur Böhner, de Zurich, élève du Polytechnicum»²²⁵. Or, rien n'est dit sur son compte, même pas son prénom, mais quelques indices semblent indiquer que ce dernier est un proche de Mousson²²⁶. En deuxième lieu, on communique

Personnel consulaire extérieur 1047 (une note demandant que cette notice soit «transmise au Palais» figure de la part du «directeur du commerce et des consulats»).

²²¹ Voir notamment COOSEMANS Marthe, «Broyon (Philippe). Voyageur et trafiquant», in *BCB*, vol. 3, 1952, p. 85-86; LEDERER André, «Broyon (Philippe). Voyageur et commerçant (note complémentaire)», in *BCB*, vol. 8, 1998, p. 36-38.

²²² PV séance CNS, 26 juin 1879, in Congrès CNS 1879, p. 32-33.

²²³ Delessert, par exemple, présente les travaux du congrès neuchâtelois du CNS à la Société helvétique des sciences naturelles en août 1879 dans le cadre d'une réunion nationale à Saint-Gall et n'hésite pas à relier l'action de Broyon au Comité qu'il représente. Voir «Geographische Section. Sitzungen den 11. und 12. August 1879 im Realschulgebäude», in *Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschende Gesellschaft*, vol. 62, 1879, p. 91 et «Section géographique de la Société helvétique des sciences naturelles, siégeant à Saint-Gall les 10, 11 et 12 août 1879» in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 18, 1879, p. 158.

²²⁴ Les autres ne concernent que des questions internes, telles qu'un renforcement des relations avec Bruxelles, la révision de certains articles statutaires ou encore la démission, suivie du remplacement, du secrétaire du CNS. Voir PV séance CNS, 26 juin 1879, in Congrès CNS 1879, p. 16-17.

²²⁵ PV séance CNS, 26 juin 1879... p. 15. Böhner ne prendra jamais part aux expéditions internationales de l'AIA (voir CHAPAUX 1894, p. 18-43; RENIER 1913, p. 44-72).

²²⁶ Le moins que l'on puisse dire sur Mousson, c'est qu'il est très prolifique en matière de recrutements pour le compte du CNS. On a déjà vu plusieurs exemples à ce propos. En 1877, il enrôle deux conférenciers de Zurich pour le congrès africaniste de Berne : le professeur Johan Jakob Egli (son collègue à l'école polytechnique) et le pasteur Émile Jaccard (lequel, au nom de son amitié, tiendra son service funèbre en 1890). Certains de ses élèves, à l'image de Pierre-Marie de Riedmatten, ne manquent pas d'adhérer au CNS lors de sa création. Mousson est le seul qui, en 1879, lance quatre candidats helvétiques – tous

que Beaumont a transmis au Comité exécutif une « offre » de Baptiste-Antoine Brémond, « *le grand fabricant de pièces à musique de Genève* », « *devant servir comme don à l'un des potentats des régions du domaine de notre activité* », soit « *une boîte [musicale] de grand modèle jouant des airs arabes* ». Le président du CNS remarque alors comment « *une pareille merveille [...] peut être utile aux chefs de nos caravanes* » en tant qu'« *objet de dons ou même d'échanges* » avec les « *sauvages* » et comment l'« *industrie horlogère* » pourrait suivre cet exemple (l'« *offre* » a d'ailleurs « *été reçue et acceptée* » à Bruxelles « *avec reconnaissance* »)²²⁷. Enfin, on annonce qu'un recueil de « *documents officiels* » du CNS a été publié en « *mille exemplaires [...] pour les souscripteurs de l'œuvre* » avec une carte en grand format « *pour suivre la marche de notre expédition* »²²⁸. Cette carte est l'œuvre de « *M. l'ingénieur géographe Messerly* » : un membre de la SGG qui, dès 1881, s'inspirant des démarches léopoldiennes – mais aussi, d'une certaine manière, les anticipant –, proposera publiquement la fondation d'une compagnie d'exploration dirigée ou subventionnée par la Confédération ayant pour but de fonder une « *colonie* » helvétique outre-mer et d'y encadrer les « *émigrants* » nationaux (tout cela avec l'appui de la marine belge, qui assurerait le transport maritime); « *son mandat une fois rempli* », dira-t-il l'année d'après, « *la compagnie disparaîtrait et laisserait la colonie se gouverner elle-même* »²²⁹. Les ressemblances avec le futur État indépendant du Congo sont étonnantes !

Si j'ai pris le temps d'explicitier ces trois points traités dans la partie administrative du congrès neuchâtelois du CNS – le candidat, l'offre et la publication –, c'est parce qu'ils me semblent très révélateurs de l'engagement des Suisses dans le projet léopoldien dont les sociétés de géographie (la SGG en particulier) se font les promotrices intéressées. Cet intérêt, on l'a déjà relevé, se manifeste par plusieurs voies, qu'elles soient à caractère scientifique, missionnaire ou encore commercial, comme le confirme aussi la partie des exposés.

de Zurich – pour faire partie du corps expéditionnaire de l'AIA. Böhner, ingénieur zurichois formé à l'école polytechnique où Mousson (physicien spécialisé en applications industrielles) est titulaire d'une chaire, fait-il partie des quatre candidats en question tout comme de ses anciens élèves ? Rien ne l'atteste, mais tout semble l'indiquer.

²²⁷ PV séance CNS, 26 juin 1879, in Congrès CNS 1879, p. 15

²²⁸ PV séance CNS, 26 juin 1879..., p. 16.

²²⁹ Citations tirées de MESSERLY 1883, (en particulier) p. 27. Ce texte, publié en 1883, porte la date de « *janvier 1882* », tandis que l'ensemble du projet, élaboré au sein de la SGG, remonte, au plus tard, au mois de mai de l'année précédente. Voir ROSSINELLI 2013a, p. 49-50.

À la suite des discussions administratives, la parole est donnée à trois orateurs : Faure, Desor et Beaumont. Si le premier propose un tableau récapitulatif des explorations en cours au sein du continent africain²³⁰ et le dernier revient sur certains détails de la première expédition de l'AIA – dans ce cadre, il mentionne également la parution des premiers numéros de *L'Afrique explorée et civilisée* ainsi qu'un prêt d'objets ethnographiques provenant de l'Afrique centre-orientale que Bruxelles aurait accordé à Saint-Gall²³¹ –, l'exposé du géologue Desor, délégué neuchâtelois du CNS, aborde des questions plus techniques et scientifiques. Ce que ce dernier traite emblématise fort bien l'esprit impérialiste européen de l'époque, à savoir la prétendue capacité de l'Europe de transformer la géographie et le climat du monde suivant ses intérêts politico-militaires ou commerciaux.

L'objet de l'exposé de Desor est le Sahara, ce vaste territoire aride qui couvre presque un tiers de la surface du continent africain. Certains « géologues », rapporte Desor, « sont d'avis que le Sahara n'a pas toujours été un désert, mais qu'il a dû être, à une époque géologique récente, recouvert par les eaux de la mer ». Une telle théorie se base sur le postulat climatologique que « les courants d'air chaud et sec qui s'en dégagent aujourd'hui », qui ont pour effet de « fondre les neiges » des chaînes montagneuses nord-africaines (comme l'« Aurès » et le « Djurjura ») et européennes (notamment les « Alpes »), étaient autrefois remplacés par des

²³⁰ PV séance CNS, 26 juin 1879, in Congrès CNS 1879, p. 18.

²³¹ PV séance CNS, 26 juin 1879..., p. 33-34. Sur la question de Saint-Gall, il est dit que le Comité exécutif de l'AIA « a bien voulu accepter et contribuer d'une manière active à l'exposition [de l'OGCG] qui aura lieu vers le milieu d'août en lui envoyant [s]es principaux produits africains » (p. 34). Cette exposition est effectivement ouverte au public à Saint-Gall à la date ici indiquée, à l'occasion du congrès national de la *Société helvétique des sciences naturelles* (à laquelle participent, au-delà de l'OGCG, la SGG et la GGB : voir ROSSINELLI 2016, p. 87). Aménagée temporairement au sein de l'école cantonale, l'exposition en question est divisée en trois parties : cartographique, ethnographique et commerciale. Au vu de son succès (la presse nationale en parle avec enthousiasme, comme l'atteste, entre autres, l'hebdomadaire zurichois *Pädagogischer Beobachter* dans son édition du 29 août 1879 à la page 3), elle finira, dès 1880, par devenir une véritable exposition permanente, avec des milliers d'objets exposés dans ses propres locaux et avec d'importantes subventions publiques (voir KRUCKER 1930, p. 27). Concernant les collections acquises ou empruntées, Desor, en août 1879, communique aux naturalistes réunis à Saint-Gall « dass sowohl das Comité der internationalen Gesellschaft zur Erforschung Afrika's in Brüssel, als auch der Vicekönig von Egypten respective Stone Pascha in Cairo die geographische Ausstellung mit sehr reichen Collectionen beschicken werden » (« Geographische Section. Sitzungen den 11. und 12. August 1879 im Realschulgebäude », in *Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschende Gesellschaft*, vol. 62, 1879, p. 86). Or, si le Khédivé d'Égypte figure bien dans la « Liste der Aussteller » de l'exposition de l'OGCG, aucune mention, en revanche, n'est faite à propos de l'AIA ou de Bruxelles : j'ignore donc si les dirigeants de l'organisation léopoldienne ont tenu leur parole. Voir *Katalog der geographischen Ausstellung veranstaltet von der Ostschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft*, [St. Gallen] : [sans éditeur], [1879], p. 2, catalogue conservé in BN, V Schweiz 356.

« vents chargés d'humidité » qui auraient eu une incidence « contraire » sur lesdites montagnes : d'où « une liaison entre le Sahara et les anciens glaciers ». À ce propos, affirme Desor, « il fallait démontrer [...] que le sol du Sahara constituait effectivement un ancien fond de mer » : ce qui a été fait « il y a tantôt quinze ans » par lui-même et par deux collaborateurs tout en obtenant des résultats affirmatifs²³². Cela dit, il aborde une problématique qui depuis quelque temps semble intéresser les milieux d'études (et pas seulement) occidentaux :

*« Si la mer a jadis recouvert le Sahara, en communiquant avec la Méditerranée par le golfe de Gabès [en Tunisie], pourquoi ne rétablirait-on pas cette communication ? [...] Le problème était de nature à tenter les bons esprits, qui y virent bientôt un moyen de régénérer le nord de l'Afrique en lui rendant son ancienne fertilité [...] Ce serait, sans doute, un triomphe digne de notre siècle si, à la faveur d'une opération technique, on parvenait à modifier le climat de toute une vaste région, à transformer en plaines fertiles et salubres des districts malsains et à convertir en greniers d'abondances les plateaux aujourd'hui arides. »*²³³

Une intention philanthropique, aux yeux de Desor, motiverait donc le projet de (re)créer une mer saharienne²³⁴. Sauf que, dans le domaine de la philanthropie coloniale, les actions sont rarement envisagées ou accomplies sans qu'il y ait derrière un intérêt de leurs initiateurs. Le géologue neuchâtelois, dans ce cas, ne manque pas de le signaler : « la création d'une mer intérieure au pied de l'Aurès », dit-il, permettrait à la France de mieux « contenir les insurgés [indigènes] du moment qu'une flotte française pourrait pénétrer jusqu'au cœur du désert et y appuyer les opérations de l'armée ». En revanche, l'avenir maritime du « commerce » à l'intérieur du Sahara serait plus « douteux », étant donné l'existence d'itinéraires terrestres « plus court[s] » et « fréquent[és] depuis un temps immémorial »²³⁵.

Passant en revue différents facteurs, principalement d'ordre écologique, favorables ou contraires à la création d'une mer saharienne ainsi que

²³² PV séance CNS, 26 juin 1879, in Congrès CNS 1879, p. 19. Ses collaborateurs dans le cadre de cette enquête sont les géologues Charles Frédéric Martins, de Paris, et Arnold Escher von der Linth, de Zurich.

²³³ PV séance CNS, 26 juin 1879..., p. 20-21.

²³⁴ PV séance CNS, 26 juin 1879..., p. 20. À ce propos, précise-t-il, « la surface inondable serait très limitée, attendu que la partie du désert qui est à un niveau plus bas que la Méditerranée n'excède pas de beaucoup la surface des chotts actuels ».

²³⁵ PV séance CNS, 26 juin 1879..., p. 22.

l'avis de nombreuses personnalités scientifiques ou politiques de l'époque (à l'image de Lesseps, réalisateur du canal de Suez)²³⁶, Desor exprime des conclusions qui mettent globalement en doute la réussite d'un tel projet – «*c'est, selon nous, une grande illusion*»²³⁷ – mais se dit content de voir surgir

*«de grands et magnifiques problèmes, bien faits pour exciter la curiosité des hommes d'étude comme aussi pour tenter les esprits aventureux. La science ne pourra que profiter des efforts qui sont faits pour les résoudre, quel que soit d'ailleurs le sort réservé à la mer Saharienne.»*²³⁸

L'exposé de Desor clôt la partie des conférences du congrès africaniste de Neuchâtel. Un grand banquet attend désormais les congressistes, qui saluent «*l'œuvre africaine*» avec plusieurs toasts, dont un, en particulier, est adressé «*dans des termes profondément sentis*» à «*Sa Majesté le roi des Belges*». Sur l'initiative de Louis Borel, directeur du Bureau international des postes de Genève, il est décidé «*par acclamation*» de «*transm[ettre] immédiatement*» ce dernier toast à Léopold II (par «*télégraphe*»)²³⁹, lequel ne manque pas, le lendemain, de rendre ses «*sincères remerciements*» à l'assemblée neuchâteloise du CNS²⁴⁰. L'après-midi est ensuite consacré à une excursion lacustre, dirigée par le vice-président Dardel et par le délégué Desor, sur l'embouchure de la Thièle, soit l'une des rivières qui alimentent le lac de Neuchâtel, dont l'abaissement des eaux («*obtenu l'année dernière par les grands travaux*») permet désormais de bien voir «*l'emplacement et les vestiges de[s] habitations construites [dans] les temps anciens*»²⁴¹. Cette excursion n'est pas sans lien avec l'idéologie impérialiste du XIX^e siècle, notamment en ce qui concerne la construction d'une identité nationale – basée autant sur l'histoire que sur la géographie – se voulant supérieure à celle des autres pays: la découverte archéologique des lacustres, qui remonte aux années 1850, est exploitée par les dirigeants politiques de la Confédération afin de créer un mythe national de l'Helvétie préhistorique, qui, comme son contemporain, incarnerait les vertus du

²³⁶ PV séance CNS, 26 juin 1879...., p. 22-30 (sur Lesseps, favorable au projet d'inondation du Sahara, voir p. 24).

²³⁷ PV séance CNS, 26 juin 1879...., p. 26.

²³⁸ PV séance CNS, 26 juin 1879...., p. 30.

²³⁹ PV séance CNS, 26 juin 1879...., p. 35.

²⁴⁰ Dépêche télégraphique de Léopold II au président du CNS, 27 juin 1879, in Congrès CNS 1879, p. 37.

²⁴¹ PV séance CNS, 26 juin 1879, in Congrès CNS 1879, p. 36.

travail, de l'emprise sur l'environnement et du progrès technique (signes indéniables d'une « civilisation » prétendument innée chez les Suisses)²⁴². Au cours de la soirée, enfin, « *une collation* » est offerte par Dardel dans « *sa jolie villa* », terminant ainsi « *dignement et cordialement* », dans un esprit de sociabilité bourgeoise, cette réunion nationale du CNS²⁴³.

Un an et trois mois s'écoulaient avant qu'un autre congrès africaniste soit organisé par Beaumont et les siens. Entretemps, les contacts entre le siège central de l'AIA à Bruxelles et le bureau directeur du CNS à Genève ne manquent pas : ce dernier, par exemple, demande et obtient « *mille exemplaires de l'itinéraire suivi par M. Cambier* » tandis que Strauch, dans sa fonction de secrétaire de l'organisation léopoldienne, se fait le porte-parole de l'appréciation positive de Léopold II vis-à-vis de l'engagement suisse dans son projet expansionniste²⁴⁴. Tout cela sans oublier les nouvelles régulièrement transmises à Genève sur la marche des expéditions de l'AIA en terres africaines, relatées dans les séances de la SGG et publiées dans les pages du *Globe*²⁴⁵. Le 30 septembre 1880, enfin, une nouvelle réunion nationale du CNS est convoquée, cette fois-ci à Lausanne, au sein du Musée d'art industriel²⁴⁶.

Ce congrès a déjà en soi une spécificité : sa date. Quatre ans le séparent de l'événement qui a donné vie à l'AIA, soit la Conférence géographique de Bruxelles. Or, durant l'automne 1880, Brazza se trouve en Afrique centre-occidentale pour rivaliser avec Stanley, le CEHC a fait faillite depuis un an et l'AIC a été créée. Dans ce laps de temps, la Commission internationale de l'AIA s'est réunie une seule fois, alors que ce rendez-vous aurait dû se tenir annuellement. Les Comités nationaux, quant à eux, ne font plus d'activités vulgarisatrices ni de recueils de fonds. Tout au plus, ils organisent pour leur propre compte des expéditions en terres africaines. En bref, au dernier trimestre de 1880, il n'y a plus un seul pays qui soit resté fidèle à ses engagements initiaux vis-à-vis de l'AIA : seule la Suisse, outre la Belgique, fait exception²⁴⁷.

²⁴² Pour un approfondissement sur la création du mythe des anciens lacustres en Suisse, voir KAESER 2004.

²⁴³ PV séance CNS, 26 juin 1879, in Congrès CNS 1879, p. 36.

²⁴⁴ Des comptes rendus sur ces correspondances, avec des citations tirées des lettres que Maximilien Strauch envoie au président du CNS – datées respectivement du 8 août 1879 et du 4 septembre 1879 – (dont un extrait est reproduit ici), se trouvent in Congrès CNS 1879, p. 38-39. Deux autres écrits du même auteur – du 22 juillet 1879 et du 12 novembre 1879 – concernant l'avancement exploratoire de l'AIA en terres africaines figurent in PV séance CNS, 26 juin 1879..., p. 39-42.

²⁴⁵ Voir par exemple PV assemblée SGG, 27 février 1880, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 19, 1880, p. 83.

²⁴⁶ Voir le reportage de François Næf in *Gazette de Lausanne*, 25 octobre 1880, p. 3.

²⁴⁷ Il faut, à ce propos, réfuter l'affirmation de l'historien Mathieu Humbert selon laquelle « *nonobstant une volonté forte de poursuivre l'action helvétique vers l'Afrique dans le sillage de l'AIA, le Comité*

Le congrès du CNS qui se déroule à Lausanne confirme le zèle helvétique. Lorsque Beaumont l'inaugure à travers son habituel discours d'ouverture, le ton est plus ardent que jamais. Tout d'abord, résumant la marche des expéditions de l'AIA en Afrique centre-orientale, il déplore « *l'assassinat de MM. Carter et Cadenhead* » – le Belge et le Britannique ont perdu la vie à Mpimboué (une localité sur la rive orientale du lac Tanganyika)²⁴⁸ –, ce qui prouve, à ses yeux, « *la perfidie et la cruauté du sauvage [africain]* »²⁴⁹. Beaumont parle ensuite de Stanley et le présente comme un agent de l'« *Association internationale* » à l'ouest de l'Afrique centrale chargé de « *joind[re] nos expéditions parties de l'est* »²⁵⁰. En réalité, on l'a vu, Stanley n'a rien à voir avec l'AIA, mais la confusion entre cette dernière et l'AIC – les deux s'appelant « *Association internationale* » – fait justement partie des plans de Léopold II.

Cela dit, Beaumont ne manque pas de stigmatiser l'attitude des Africains, vue comme la cause des « *difficultés* » rencontrées par les « *caravanes* » de l'AIA (à savoir « *abandon des porteurs, vols, déprédations de toutes sortes, luttes et combats armés parmi les membres noirs qui les composent* », sans oublier leurs « *complots* » et leurs « *contrariétés infinies* »)²⁵¹. Pour le président du CNS, rien ne doit cependant arrêter, en Afrique, le développement

« *des connaissances précieuses à faire connaître et à répandre dans tous les pays d'Europe, dans toutes les sociétés qui s'occupent de colonisation et chez les individus même qui se disposent à fournir une carrière de dévouement philanthropique à l'œuvre de la civilisation.* »²⁵²

Revenant sur « *l'assassinat de MM. Carter et Cadenhead* » – une remarque que Faure infirme (en partie) par la suite²⁵³ –, Beaumont évoque avec une certaine satisfaction la « *sévère punition* » que la Grande-Bretagne

suisse se dissout rapidement en novembre 1879 » (j'ignore où l'auteur a trouvé une telle date, étant donné que ses références bibliographiques, indiquées dans sa note en bas de page, note 25, n'en font pas mention). Voir HUMBERT 2015, p. 152.

²⁴⁸ Sur ces acteurs, voir COOSEMANS Marthe, « Cadenhead (Tom) » et « Carter (Frédéric Fallener) » in *BCB*, vol. 1, 1948, p. 199-201 et 215-219.

²⁴⁹ PV séance CNS, 30 septembre 1880, in Congrès CNS 1880, p. 4.

²⁵⁰ PV séance CNS, 30 septembre 1880..., p. 5.

²⁵¹ PV séance CNS, 30 septembre 1880..., p. 6.

²⁵² PV séance CNS, 30 septembre 1880..., p. 7.

²⁵³ PV séance CNS, 30 septembre 1880..., p. 18 (Faure déclare que les deux explorateurs se seraient trouvés sous le feu croisé de « *la bande de Mirambo* » et d'« *une autre tribu* » : parler d'« *assassinat* », soit d'un meurtre volontairement prémédité, n'est donc pas approprié).

veut infliger aux «*potentats et brigands africains*». À ce propos, il signale qu'«*une partie de la troupe de l'Imam [de Zanzibar], sous la conduite d'un officier anglais, va parcourir le pays, le soumettre et le pacifier*», faisant en sorte «*que ce terrible événement*», soit l'assassinat annoncé, puisse «*avoir [d]es conséquences*». En outre, continue-t-il, «*l'occupation du pays*» favorisera certainement «*sa colonisation*». Aucun doute, enfin, que tout cela apportera «*la paix*» aux «*peuplades noires*» avec une «*pleine rémunération*» pour les Européens²⁵⁴.

Ce discours est sans équivoque. Le mépris pour les indigènes atteint son paroxysme. La conquête militaire est approuvée. Il ne s'agit plus de christianiser pacifiquement les indigènes – un sujet autrefois cher à Beaumont²⁵⁵ –, mais de les soumettre à un régime colonial avec la force. Aucune contradiction, à ce propos, n'est relevée : la guerre semble désormais représenter un moyen de paix, voire le seul possible.

Après avoir écouté l'allocution du président du CNS, l'assemblée réunie à Lausanne passe au traitement de ses questions administratives. Entre autres, elle ratifie le choix du bureau directeur d'envoyer les nouveaux fonds recueillis en Suisse, soit 3 000 francs, au Comité exécutif de l'AIA²⁵⁶ (la transaction sera faite en janvier 1881)²⁵⁷. Après quoi, la parole est donnée aux conférenciers du jour. Les intervenants sont respectivement le rédacteur et le cartographe de *L'Afrique explorée et civilisée* : Faure et Rosier.

Étant parfaitement renseigné sur l'avancement des explorations européennes en Afrique, Faure établit un tour d'horizon des expéditions menées dans ce continent par l'Italie, la France, le Portugal, l'Espagne et la Grande-Bretagne. À l'exception (partielle) de cette dernière, les autres pays, dans l'exposé de Faure, sont associés à l'AIA : comme si tous ensemble collaboraient harmonieusement pour mener à bien le projet léopoldien. Ainsi, faisant abstraction des rivalités nationales qui motivent les différentes pénétrations territoriales, l'orateur peint un tableau très angélique. L'Italie, par exemple, est décrite comme «*la nation qui pour*

²⁵⁴ PV séance CNS, 30 septembre 1880..., p. 8.

²⁵⁵ Le président du CNS a beaucoup insisté sur le caractère chrétien de l'AIA, par exemple dans son rapport de la réunion de la Commission internationale tenue à Bruxelles en juin 1877. Voir BEAUMONT Henry Bouthillier de, «*Association internationale africaine. Conférences de Bruxelles*», in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 16, 1877, p. 145-158.

²⁵⁶ PV séance CNS, 30 septembre 1880, in Congrès CNS 1880, p. 11.

²⁵⁷ Lettre de Maximilien Strauch au président du CNS, sans date, in Congrès CNS 1880, p. 40-41 (l'auteur accuse réception de la lettre de Beaumont du 8 janvier 1881 «*ainsi que [d]es 3 000 francs dont elle [lui] annonçait l'envoi*»).

*le moment fournit le plus d'agents à l'œuvre africaine et à laquelle appartient la première station [de] notre Association»²⁵⁸. La France, quant à elle, prête aussi ses services à l'AIA, en particulier avec «*Brazza chargé de choisir l'emplacement de la première station occidentale du Comité français*»²⁵⁹. Même la Grande-Bretagne, qui œuvre sous l'égide de l'African Exploration Fund, serait une sorte de partenaire de l'AIA²⁶⁰. Faure conclut son tableau avec les mots suivants :*

«Avec la grande Association philanthropique internationale [de Léopold II], le commerce des grandes nations de l'Europe [et] la science représentée par leurs sociétés de géographie se donnent la main pour forcer les barrières que la nature et la superstition ont élevées autour du centre de l'Afrique, [faisant] disparaître complètement l'esclavage et [portant] à ses habitants tous les fruits de notre civilisation chrétienne. Quelles que soient les difficultés [rencontrées], ces alliés ne se relâcheront point, mais ils uniront toujours plus étroitement leurs efforts pour triompher de la barbarie sur laquelle leur union, avec l'aide de Dieu, assurera la victoire.»²⁶¹

La conclusion de Faure, nonobstant l'évocation de concepts guerriers tels que «*force*», «*triomphe*» et «*victoire*», est beaucoup plus paisible que celle de Beaumont. Alors que ce dernier se concentre sur la prétendue brutalité africaine, à punir militairement, Faure porte son attention sur la bonne grâce présumée des Européens, lesquels, motivés et protégés par Dieu, s'uniraient collectivement pour apporter la «*civilisation chrétienne*» au sein d'un monde dominé par la «*superstition*» et par la «*barbarie*». Une sorte d'idéalisme providentiel aveugle l'orateur, qui, fidèle à lui-même, ne manque jamais de manifester sa foi dans une colonisation prétendument bénie par le Christ²⁶².

Rosier, quant à lui, présente une étude plus axée sur des questions d'occupation territoriale que sur celles d'avancement exploratoire. Se penchant sur la colonisation du continent africain de l'ancienneté jusqu'à ses jours, il remarque alors comment

«L'Afrique a été l'un des premiers pays [sic] vers lequel les émigrants se soient portés, tandis que durant le Moyen Âge ce fut l'un de ceux auxquels

²⁵⁸ PV séance CNS, 30 septembre 1880, in Congrès CNS 1880, p. 20.

²⁵⁹ PV séance CNS, 30 septembre 1880..., p. 25.

²⁶⁰ PV séance CNS, 30 septembre 1880..., p. 30.

²⁶¹ PV séance CNS, 30 septembre 1880..., p. 31.

²⁶² Cette approche, on l'a vu, caractérise également sa production littéraire destinée à *L'Afrique explorée et civilisée*.

on pensa le moins et qu'à notre époque c'est celui qui est colonisé le plus tardivement. »²⁶³

Cela dit, l'orateur passe en revue, de manière linéairement événementielle, le développement de l'émigration européenne en Afrique à travers les siècles. Arrivé au XIX^e siècle, il s'arrête, entre autres, sur les flux migratoires hollandais et britanniques au Cap, sur les tentatives de peuplement français en Algérie et sur la présence italienne en Érythrée²⁶⁴. À l'ère industrielle, dit-il, l'émigration européenne s'accroît en raison des enjeux économiques qui la sous-tendent : « *sols féconds* » et « *forêts vierges* » à « *exploiter* », mais aussi « *or* », « *fer* », « *houille* » et « *autres minéraux* »²⁶⁵. Or, bien que « *la période des voyageurs [...]* dure encore » – puisque celle des « *colons* », devant lui succéder, hésite à se manifester pleinement²⁶⁶ –, Rosier remarque comment certains pays, à l'image de l'Italie ou de la Suisse, essayent de jouer d'avance sur le terrain centrafricain de l'est. Tout d'abord, parlant de la Péninsule, il affirme que

*« l'Italie cherche à se créer des établissements en Afrique. Elle a choisi, comme théâtre de son activité, la baie d'Assab sur la côte de la Mer Rouge. Deux navires stationnent à l'heure actuelle dans ce petit golfe et le commandant a réussi à conclure avec les tribus voisines des traités d'amitié par lesquels elles se sont engagées à envoyer leurs produits à Assab où ils seront échangés contre des articles de fabrication italienne. »*²⁶⁷

En outre,

*« la colonie italienne a déjà bâti à Assab une petite ville dont les maisons sont en bois. On commence cependant à en construire quelques-unes en maçonnerie. Il y a, entre autres, une usine où l'on travaille le fer et où l'on fabrique des machines et même des appareils de précision. »*²⁶⁸

²⁶³ PV séance CNS, 30 septembre 1880, in Congrès CNS 1880, p. 32.

²⁶⁴ PV séance CNS, 30 septembre 1880..., p. 34-38.

²⁶⁵ PV séance CNS, 30 septembre 1880..., p. 40.

²⁶⁶ PV séance CNS, 30 septembre 1880..., p. 39.

²⁶⁷ PV séance CNS, 30 septembre 1880..., p. 37.

²⁶⁸ PV séance CNS, 30 septembre 1880..., p. 37-38.

Rosier affirme que la Suisse, à l'instar de l'Italie²⁶⁹, envisage cette même région du monde :

«Puisque nous parlons de la Mer Rouge, il est nécessaire de signaler le projet de la Société de géographie commerciale de Saint-Gall d'envoyer sur les côtes africaines de cette mer un voyageur chargé de choisir le point le plus favorable pour la création d'un établissement de commerce.»²⁷⁰

Le projet mentionné par l'orateur fait référence au voyage que le zoologue thurgovien Conrad Keller, enseignant à l'école polytechnique de Zurich, est en train d'organiser avec l'OGCG pour explorer les côtes de la mer Rouge. Plusieurs entités, à la fois publiques et privées, prendront en charge cette expédition, comme le Conseil fédéral à Berne – notamment le Département du commerce et de l'agriculture²⁷¹ – ou encore la Kaufmännische Gesellschaft à Zurich²⁷². Il est difficile de saisir dans quelle mesure ce projet se relie aux démarches coloniales italiennes ou bien reprend les anciennes visées saint-galloises sur l'Afrique orientale²⁷³. Quoi qu'il en soit, cette initiative, au même titre que celles lancées dès la fin des années 1870 par les industriels saint-gallois réunies au sein de l'OGCG, est le reflet d'un expansionnisme suisse outre-mer stimulé par le contexte impérialiste européen en général et par le projet centrafricain de Léopold II en particulier.

Rosier, reprenant le fil rouge d'une domination collective de l'Europe sur l'Afrique, affirme en conclusion :

«Il est grand temps pour les Européens d'étudier l'Afrique comme terre d'émigration, car il ne faut pas qu'ils se laissent supplanter dans cette partie du monde par les peuples venus de l'Extrême Orient. La race jaune,

²⁶⁹ Sur la stabilisation coloniale italienne dans la baie d'Assab, voir CASTIGLIONI 2016, p. 123 et suivantes.

²⁷⁰ PV séance CNS, 30 septembre 1880, in Congrès CNS 1880, p. 38.

²⁷¹ PV assemblée SGG, 13 janvier 1882, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 21, 1882, p. 17.

²⁷² Ce voyage a lieu entre décembre 1881 et avril 1882. Quatre ans plus tard, Keller, toujours sous l'égide de l'OGCG et poursuivant le même but commercial, se rendra également à Madagascar. Voir HAGEN 2003, p. 77-80.

²⁷³ L'historien Pierre Ritter, qui se réfère implicitement à la période d'avant juillet 1880, affirme que l'OGCG, bien que «*modestement*», apporte «*sa contribution financière aux expéditions allemandes et italiennes, entre autres*» (RITTER 1993, p. 29). Il s'agit d'une affirmation non étayée de références. Personnellement, je n'ai pas trouvé d'éléments dans les archives saint-galloises ou romaines allant dans ce sens. Quant aux visées des industriels de Saint-Gall sur l'Afrique orientale (1896-1871), voir NUSSBAUMER 1998.

qui a déjà envahi l'Océanie, saurait-elle tirer meilleur parti du continent africain que la race blanche ? »²⁷⁴

Le procès-verbal du congrès lausannois du CNS se conclut ainsi. Il n'est pas donné à savoir si une partie de loisirs, comme cela a été le cas de Berne 1877 (exposition cartographique) ou encore de Neuchâtel 1879 (excursion lacustre), a été intégrée au programme. En tout cas, cette réunion de 1880 semble être le dernier rendez-vous d'envergure nationale organisé par le CNS : aucune source documentaire, en effet, n'atteste de suite.

S'il fallait donner une vue d'ensemble des éléments relevés dans cette dernière partie du chapitre, que pourrait-on en retenir ? Deux aspects me semblent importants : avant tout, les multiples démarches du CNS qui visent à contribuer à l'exécution des plans de l'AIA ; puis, la représentation que ce dernier fait de la colonisation en cours en Afrique. Concernant le premier point, les congrès africanistes qu'on a survolés montrent, dans leurs parties administratives, que le CNS fournit à Bruxelles des idées, des hommes, des matériaux et de l'argent, sans oublier la propagande²⁷⁵. En échange, le CNS s'approprie les mérites de Broyon, comme si ce dernier agit en terres africaines sur mandat helvétique²⁷⁶. Quant au second point, les mêmes congrès, dans leurs parties discursives, présentent des interventions qui font la part belle à la colonisation. Si tel était déjà le cas auparavant, les rendez-vous neuchâtelois et lausannois montrent ceci de particulier : les orateurs négligent ou annulent toute contradiction avec

²⁷⁴ PV séance CNS, 30 septembre 1880, in Congrès CNS 1880, p. 40.

²⁷⁵ Je me réfère ici : 1) à la proposition de réglementer juridiquement le commerce au Congo avec l'instauration d'une Commission de contrôle internationale ; 2) à la candidature de l'ingénieur zurichois Böhner en tant que voyageur de l'AIA ; 3) à la précieuse boîte à musique réalisée par le fabricant genevois Brémond et destinée à servir de monnaie d'échange pour les agents léopoldiens en Afrique vis-à-vis des chefs autochtones ; 4) au nouveau versement de fonds à Bruxelles ; 5) à la publication, au-delà des actes des congrès du CNS (voir Congrès CNS 1877, 1879 et 1880), d'un recueil spécial de documents (plus de 200 pages) consacré à l'AIA et à ses activités autant en Suisse qu'à l'étranger (voir Documents CNS 1876-1879).

²⁷⁶ Cette reconnaissance formelle du rôle de Broyon, faite au congrès de Neuchâtel de 1879, s'accompagne, on l'a vu, de la nomination des explorateurs belges Cambier et Dutrioux comme membres honoraires du CNS : une démarche qui vise à valoriser l'intérêt que les Suisses accordent à l'AIA. À la même occasion, les congressistes portent des toasts à « *la liaison du sapin avec le palmier* », arbres emblématisant une contradiction « *de nature et de caractères* » – Europe d'un côté, Afrique de l'autre – qui pourtant « *se réunissent en Suisse* » à la fois physiquement (par le sol et le climat permettant leur cohabitation) et symboliquement (notamment « *par l'Association africaine* »). Ce type de liaison caractérise bien l'idée d'un développement helvétique d'activités « *scientifiques* » et « *humanitaires* » spécialement consacrées à l'Afrique sous l'égide du CNS. Voir PV séance CNS, 26 juin 1879, in Congrès CNS 1879, p. 32-33 et 35.

leurs anciens principes moraux. Philanthropie et commerce, guerre et paix : ces éléments cohabitent désormais chez Beaumont. Il insiste, avec Faure, sur la prétendue fraternité caractérisant les efforts coloniaux européens. Ce dernier met aussi l'accent sur leur prétendue unité chrétienne, tandis que Rosier proclame une alliance raciale des Blancs. Tout ce que l'Europe entreprend en Afrique est présenté comme un plan harmonieux à la fois humain (d'hommes occidentaux se voulant supérieurs) et divin (du seul Dieu existant : celui des chrétiens) qui avance inexorablement, malgré les difficultés, vers sa destinée finale : la « civilisation » du continent africain. En revanche, aucun aperçu critique concernant les rivalités nationales ou les compétitions internationales en matière coloniale n'est donné. De la même manière, rien n'est dit sur le fait que l'AIA, depuis sa première – et seule – réunion internationale tenue à Bruxelles en juin 1877, manœuvre désormais depuis des années dans l'ombre.

L'attitude du CNS, unie, d'un côté, à la longévité relative de ses activités, et, de l'autre, à l'importance des démarches de Moynier, ne passe pas inaperçue aux yeux du roi des Belges, ce dernier étant constamment renseigné sur les contributions suisses par Greindl et Strauch (avec qui Beaumont communique sans cesse). Léopold II apprécie les efforts helvétiques, qu'il voit comme l'expression d'une adhésion totale à sa cause de la part d'un État qui se tient à l'écart des conquêtes coloniales, mais dont une partie de la bourgeoisie, attirée par l'Afrique, vise à profiter des démarches de l'AIA pour jouer un rôle dans la colonisation de ce continent. Or, ce rôle ne semble pas se concrétiser dans une volonté d'appropriation territoriale, mais plutôt dans la volonté de faire de la Suisse un intermédiaire de confiance, au statut neutre, à qui pouvoir attribuer la défense de ses propres intérêts. Dès les années 1870, la Confédération commence à devenir une importante plateforme européenne de contacts interétatiques, touchant aux questions diplomatiques, juridiques ou encore morales et intellectuelles, ainsi qu'à leur arbitrage international. Cela fait partie d'une stratégie délibérée de ses milieux dirigeants afin de pouvoir entrer, sans le poids économique-politique conféré par un vaste empire colonial, dans le concert des grandes puissances²⁷⁷.

Est-ce que ces considérations ont influencé la réflexion de Léopold II et de son entourage lorsqu'ils décident, au cours des années 1880, de s'adresser à la Confédération pour arbitrer les différends qui opposent l'État indépendant du Congo à la France et au Portugal ? Ou encore,

²⁷⁷ MITTLER 2003, p. 356-361 ; VEYRASSAT 2018, p. 347-354.

est-il anodin que le premier consul nommé en Europe par le nouvel État léopoldien soit un Suisse ? Sans oublier le rapide établissement d'un traité bilatéral d'amitié, d'établissement et de commerce voulu par Bruxelles, ou l'implication des banques helvétiques, également décidée dans la capitale belge, dans l'émission d'un emprunt congolais de 150 millions de francs. Une chose me paraît certaine : le choix préférentiel pour la Suisse, comme on le verra dans le prochain chapitre, est motivé, du moins en partie, par les dispositions favorables que la bourgeoisie helvétique gravitant autour du CNS et des associations géographiques nationales manifeste au futur roi-souverain du Congo tout au long de la décennie constitutive de son empire centrafricain, soit de 1876 à 1885.

Chapitre 4.5

La Suisse et l'État indépendant du Congo

On vient de voir comment la bourgeoisie helvétique contribue à mettre sur pied l'empire colonial de Léopold II par l'entremise du CNS, tout en soulignant la dimension à la fois individuelle et collective de sa participation. En 1885, les jeux sont faits : l'État indépendant du Congo est désormais fondé. Son histoire, trop longue pour être résumée ici, sera l'une des plus controversées de l'expérience coloniale européenne, autant pour les générations contemporaines que pour les futures¹.

Ce chapitre, qui conclue mon long exposé sur le rôle des sociétés suisses de géographie dans l'exploration et dans la colonisation de l'Afrique centrale, analyse les relations qui se développent entre la Suisse et l'État indépendant du Congo de sa fondation jusqu'à sa disparition (l'empire léopoldien est racheté par la Belgique en 1908). Mon propos n'est pas d'étudier chaque aspect des relations en question, mais uniquement, en harmonie avec les questions précédemment traitées, ceux qui se relient de près ou de loin aux associations géographiques helvétiques. Dès lors, certains sujets qui ne se rapportent pas à ces dernières – à l'image du

¹ L'historiographie au sujet de l'expérience coloniale léopoldienne est extrêmement riche. Je me limite à signaler un seul ouvrage, assez récent, considérant les dernières avancées historiographiques et intégrant de nouveaux éléments archivistiques importants : PLASMAN 2017.

recrutement des colons suisses à destination du Congo² – seront juste évoqués.

Trois grands axes structurent le présent chapitre. Premièrement, les rapports diplomatiques. Il s'agira d'analyser comment – par quels acteurs, suivant quelles ambitions – l'État indépendant du Congo s'appuie sur la diplomatie confédérée afin de promouvoir ou de défendre ses propres intérêts sur le plan international. Les dimensions humanitaire et politique (Croix-Rouge d'un côté, arbitrage de l'autre) semblent jouer un rôle important à ce propos. La création de consulats helvético-congolais, cependant, repose également sur d'autres facteurs, de nature principalement économique.

Le deuxième axe prend précisément en compte les questions d'économie. Deux aspects seront alors analysés: le commerce et la finance. Si le développement des relations commerciales entre la Suisse et le Congo, au XIX^e siècle, demeure surtout à l'état de projet, celui des rapports financiers, en revanche, se matérialise rapidement par l'émission d'un emprunt congolais de 150 millions de francs, transitant, entre autres, par les banques helvétiques.

Ces deux premiers axes, centrés respectivement sur la diplomatie et sur l'économie, révéleront une présence sous-jacente des sociétés suisses de géographie. Cette présence trouve cependant d'autres voies d'expression, plus visibles et plus directes, qui constitueront l'objet d'analyse de la troisième et dernière partie du présent chapitre. Ici, je me concentrerai sur la position officielle des milieux d'études géographiques du pays vis-à-vis du Congo léopoldien, cela à une époque où ces derniers, contrairement à la période précédente (1876-1885), n'ont plus de rôle à jouer en matière d'exploration et de colonisation de l'Afrique centrale. Il sera alors question de comprendre quel est l'héritage de leur participation à la formation de l'État indépendant du Congo et quelle vision est donnée de ce dernier au cours, en particulier, du XX^e siècle (lorsque le régime colonial de Léopold II est ouvertement dénoncé, en Europe, pour son administration abusive).

À travers l'analyse de ces trois grands axes, on pourra préciser la nature des liens helvético-congolais établis au cours des années 1885-1908 donnant une vision d'ensemble de l'appui que la Suisse – son gouvernement, ses institutions, ses individualités – fournit à l'empire léopoldien tout au long de son existence.

² Ce sujet est d'ailleurs étudié en détail par MINDER 1994.

La diplomatie helvético-congolaise : une relation amicale

Les relations officielles que l'État indépendant du Congo instaure avec la Suisse tournent autour de deux personnalités bien connues aux yeux de Léopold II : les juristes Gustave Moynier et Alphonse Rivier. Amis et collègues de longue date, les deux font partie des fondateurs de l'IDI à Gand (en Belgique) en 1873. Si le premier, on l'a vu, contribue personnellement, des points de vue juridique et propagandiste, à la formation de l'empire léopoldien en Afrique centrale, le second, quant à lui, n'est pas en reste.

Professeur à l'Université libre de Bruxelles depuis les années 1860, Rivier, originaire de Lausanne, jouit d'une remarquable réputation dans le monde du droit européen³. Durant l'automne 1884 (au mois d'octobre au plus tard⁴), Léopold II fait appel au juriste lausannois pour préparer, avec Auguste Lambermont, une série d'instructions juridico-diplomatiques à remettre aux délégations de la Belgique et des États-Unis dans le cadre de la Conférence de Berlin⁵. Une fois son État congolais créé, Léopold II remet à Rivier, en août 1885, une note portant sa signature qui doit être transmise au « *Conseil fédéral* », dans laquelle le roi-souverain du Congo manifeste le souhait que le gouvernement helvétique puisse « *bien faciliter* » sa nouvelle « *mission de paix et de civilisation* ». La note royale est accompagnée d'un message de l'« *administrateur général du département des affaires étrangères* » du Congo, Edmond Van Eetvelde⁶, qui, de son côté, espère « *voir s'établir entre le gouvernement du nouvel État et la Confédération* » des « *relations agréables et également profitables aux intérêts des deux pays* »⁷. Que Léopold II charge Rivier de cette missive n'est peut-être pas le fruit du hasard. Il pourrait s'agir, en effet, d'une incitation voilée pour que le Conseil fédéral attribue à ce dernier un mandat consulaire. La création d'un consulat général de Suisse au Congo étant demandée à haute voix par les milieux industriels helvétiques – y compris par l'USCI,

³ BERGUER 1958, p. 17-18.

⁴ Voir par exemple lettre d'Alphonse Rivier à Auguste Lambermont, 27 octobre 1884, et réponse de ce dernier, 31 octobre 1884, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (80), documents 14-15.

⁵ BERGUER 1958, p. 18. Les délégations belge et étatsunienne, comme on l'a vu, se font les porte-parole des intérêts de l'AIC durant la Conférence diplomatique « africaine » tenue dans la capitale allemande entre novembre 1884 et février 1885. Voir chapitre 4.4.

⁶ Sur cet acteur, voir STENGERS Jean, « Eetvelde (Van) (Edmond) », in BCB, vol. 2, 1951, p. 327-353. Voir aussi PLASMAN 2017, p. 56-61.

⁷ Lettre d'Alphonse Rivier au président de la Confédération, 29 août 1885, avec notes de Léopold II (15 août 1885) et d'Edmond Van Eetvelde (sans date) en annexe, in AF, E2 1000/44 1056.

qui voit en Rivier le consul idéal⁸ –, le gouvernement confédéré décide de le mettre sur pied en janvier 1886. Le juriste lausannois est nommé séparément consul général de la Suisse à Bruxelles pour l'État indépendant du Congo (d'un côté) et pour la Belgique (de l'autre)⁹. Le rôle de vice-consul est attribué au négociant grisonnais Jean de Hold, tandis que celui de chancelier revient à l'avocat vaudois Henri de La Harpe¹⁰. Ces démarches sont validées par Bruxelles en février 1886¹¹.

Tout au long de son mandat consulaire, jusqu'à sa mort en 1898¹², Rivier se montre très actif en matière commerciale, avec la transmission de rapports détaillés au Conseil fédéral sur la situation économique au Congo, avec le traitement de demandes spécifiques de la part de milieux commerciaux ou encore avec l'élaboration d'un traité helvético-congolais d'amitié, de commerce et d'établissement. À côté de son mandat, Rivier, en 1889, est nommé par Léopold II, à côté d'autres éminents juristes, membre du Conseil supérieur de l'État indépendant du Congo¹³ : une sorte de cour de cassation des affaires judiciaires congolaises (dont les activités, en réalité, sont très effacées) qui se présente plutôt comme un réseau de jurisconsultes au service personnel de Léopold II¹⁴.

⁸ Lettre de Conrad Cramer-Frey au chef du Département fédéral du commerce et de l'agriculture, 30 décembre 1885, in AF, E2 1000/44 1259a. D'autres demandes allant dans le même sens sont formulées par de grands négociants helvétiques à l'étranger, à l'image de Charles Brélaz à Manchester (voir sa lettre au président de la Confédération, 16 janvier 1886, dans le même dossier).

⁹ Cette séparation des rôles est fortement voulue par Rivier lui-même, qui, connaissant de près la situation politique belge, généralement opposée à une association Congo-Belgique, veut éviter à tout prix que les autorités fédérales fassent une seule démarche, afin de ne pas créer «une situation embarrassante», pour sa double nomination au titre de consul : «*Ma lettre unique de provision [devrait être remplacée] par deux lettres de provision différentes : aucune mention de l'État du Congo ne serait faite dans celle qui concerne la Belgique et vice versa*» (lettre d'Alphonse Rivier au président de la Confédération, 4 février 1886, in AF, E2 1000/44 1259a).

¹⁰ Voir la série de lettres – minutes numérotées de «458a» à «458e» – que le Conseil fédéral envoie en Belgique au sujet de l'organisation consulaire helvétique vis-à-vis de l'État belge et de l'État congolais, 29 janvier 1886, in AF, E2 1000/44 1259a. Sur la nomination de La Harpe, voir lettre d'Alphonse Rivier à l'administrateur général du Département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 15 mai 1886, in AMAE, Fonds africains, AE (241) : 221.

¹¹ Voir lettre d'Edmond Van Eetvelde au consul général de la Suisse pour l'État indépendant du Congo, 20 février 1886, in AMAE, Fonds africains, AE (241) : 220, et lettre de ce dernier au président de la Confédération, 20 février 1886, in AF, E2 1000/44 1259a.

¹² BERGUER 1958, p. 22.

¹³ PV séance 18 décembre 1889, in Conseil supérieur. Registre des procès-verbaux. Séances générales de 1889 à 1895, volume manuscrit conservé in AMAE, Fonds africains, CS (762).

¹⁴ PLASMAN 2015, p. 339-350. L'auteur souligne que, malgré le fait de sa relative inefficience, «*le Conseil supérieur restera la seule institution qui survivra à la disparition de l'État indépendant [du Congo] dans sa fonction de cour de cassation et ce jusqu'en 1924*» (p. 339).

Si Rivier, dès le début de 1886, représente la Suisse devant la Belgique et le Congo de Léopold II, la représentation de ces pays en terres helvétiques retombe également sur des Confédérés. Ces derniers appartiennent à la même famille: les Moynier. Adolphe, fils de Gustave, est nommé par arrêté royal, sur demande du consul belge Édouard Le Vieux (membre du CNS), vice-consul de Belgique à Genève en janvier 1887¹⁵. Trois ans plus tard, il remplace Le Vieux dans son mandat¹⁶. Son père Gustave, en revanche, est nommé consul général de l'État indépendant du Congo en Suisse, toujours à Genève, en mai 1890¹⁷.

Or, il convient de s'arrêter brièvement sur les enjeux de cette dernière nomination. Dans ses souvenirs personnels, datés de mars 1894, Gustave Moynier relie «*les avances du souverain du Congo*» (pour le faire «*entrer*» dans son «*corps consulaire*») aux services qu'il lui a rendus entre 1878 et 1883 dans le cadre de l'IDI, mais aussi à l'intérêt qu'il a porté, du point de vue juridique, au nouvel État léopoldien après 1885¹⁸. En juillet 1887, le juriste genevois prêche devant l'Académie des sciences morales et politiques de Paris la légalité des démarches coloniales de Léopold II¹⁹. Si, d'un côté, il relève des zones d'ombre dans les pratiques de l'État congolais et dans celles des associations qui l'ont précédé²⁰, de l'autre, il présente le Congo léopoldien comme le fruit d'un «*mouvement philanthropique*» basé sur «*trois fées bienfaites* :

¹⁵ Lettre d'Édouard Le Vieux au ministre belge des Affaires étrangères, 5 décembre 1886, et réponse de ce dernier confirmant l'entrée en fonction d'Adolphe Moynier (par arrêté royal), 17 janvier 1887, in AMAE, Fonds diplomatiques, Personnel consulaire extérieur, 1044 Suisse G.

¹⁶ Lettre d'Édouard Le Vieux au ministre belge des Affaires étrangères, 12 février 1890 (démission du consulat), et arrêté royal, 3 mars 1890 (nomination d'Adolphe Moynier au titre de consul), in AMAE, Fonds diplomatiques, Personnel consulaire extérieur, 1044 Suisse G.

¹⁷ Provisions de consul général de l'État indépendant du Congo en Suisse pour M. Moynier, Gustave, 16 mai 1890, copie du brevet original signé par Léopold II et par Edmond Van Eetvelde, in AMAE, Fonds africains, AE (221): 136. Ce même dossier conserve la correspondance échangée entre Genève et Bruxelles concernant les affaires consulaires dirigées par Moynier entre 1890 (date de sa nomination) et 1904 (date de sa démission). Voir aussi ce dossier: Kongo-Staat. Generalkonsulat in Genf. 1890-1904, in AF, E2 1000/44 1057.

¹⁸ Notamment pour la question de réglementer juridiquement le droit d'exploitation du bassin congolais, comme on l'a vu au chapitre 4.4. Voir Souvenirs (mars 1894), document manuscrit signé par Gustave Moynier, p. 50-52, in ACICR, P GM 1-16.

¹⁹ PV séance 9 juillet 1887, in *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, vol. 128, 1877, p. 437.

²⁰ L'une des critiques de Moynier porte sur le fait que l'acte de naissance officiel de l'État indépendant du Congo, identifié dans un décret royal du 29 mai 1885, n'a jamais été publié (voir MOYNIER 1887, p. 6). Un autre point de controverse concerne la validité morale et juridique des traités que Stanley a fait signer aux chefs congolais, alors que ces derniers n'avaient pas forcément les capacités d'évaluer correctement des concepts européens tels que «*cession de territoire*» ou «*acquisition de la suzeraineté*» (p. 11). Dernier exemple parmi d'autres: la transition d'une «*Association [fondant] des États libres*» à

la charité, la justice et la liberté» (ce qui aurait permis une «*occupation du sol [...] opérée de la façon la plus correcte*»)²¹. En matière de droit, Moynier est un véritable apologiste de Léopold II et cela ne passe pas inaperçu aux yeux du roi²².

Mais ce n'est pas tout. En qualité de président fondateur du CICR, Moynier se présente comme un philanthrope de renommée internationale. Le monarque belge, avec la complaisance du Genevois, ne manque pas d'exploiter cet atout, renforçant ainsi les relations diplomatiques entre l'État indépendant du Congo et la Suisse. Pour ce faire, il crée l'Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge (ACACR)²³.

La mise sur pied de cette organisation mérite que l'on ouvre une parenthèse à son sujet. L'ACACR est constituée le 31 décembre 1888 à Bruxelles par décret royal, avec la nomination de ses membres le 25 janvier 1889, toujours par décret²⁴. Le lendemain, soit le 26 janvier 1889, Léopold II réunit au sein de son palais bruxellois les membres. Il leur présente, dans un curieux discours – où la recherche de «*nouveaux débouchés*» est présentée comme un acte humanitaire susceptible d'arrêter

un «*seul État nouveau*» demeure dans le plus grand flou juridique (p. 14-15). Sur la création du Congo léopoldien au point de vue du droit, voir SALMON 1988.

²¹ MOYNIER 1887, p. 3, 5 et 10.

²² À propos des apologies de Moynier, on peut mentionner deux exemples. Le premier concerne l'idée de «*conquête pacifique*» qui a caractérisé la création du Congo léopoldien : «*Il y a conquêtes et conquêtes. S'il en est d'injustes et de violentes, que stigmatise à juste titre la conscience des hommes de notre époque, on en peut concevoir d'autres, qui ne s'imposent que par la persuasion, qui découlent naturellement de la supériorité morale et intellectuelle de l'envahisseur, qui ont pour cause déterminante les élans avouables d'une ardente philanthropie, et qui, par suite, ne soulèvent pas de réprobation. La domination du vainqueur, dans ce dernier cas – malheureusement trop rare autrefois, mais qui tend à se généraliser –, ne se trouve point entachée d'un vice originel. Or c'est précisément ce qui a eu lieu au Congo*» (MOYNIER 1877, p. 10). Le second exemple regarde le «*mystère impénétrable*» dont s'entoure «*le fondateur de l'État du Congo*». Le Genevois affirme que «*l'obscurité dont on a enveloppé intentionnellement les premiers travaux qui avaient le Congo pour objectif*» était motivée «*par les circonstances*», soit par le désir de se soustraire «*à des polémiques stériles*» susceptibles de ne créer que des «*embarras*» et des «*entrave[s]*» (p. 39-40).

²³ Un dossier sur cette organisation est disponible in APR, Cabinet du Roi, Expansion, 285.

²⁴ Le président de l'ACACR est Ferdinand Jolly, vicomte, lieutenant général et aide de camp de Léopold II. Parmi les membres nommés, on trouve d'importants représentants belges de l'armée (par exemple le colonel Auguste Lahure), de la finance (comme Eugène Anspach, gouverneur de la Banque nationale), de l'industrie (à l'image de l'ancien sénateur Prosper Vanden Kerchove), de la science (tels que le professeur de médecine Ferdinand Lefebvre à l'Université de Louvain) ou encore du droit (notamment Samson Wiener, avocat près de la Cour d'appel de Bruxelles). Voir décrets royaux signés par Léopold II, 31 décembre 1888 et 25 janvier 1889, in *L'Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge*, Bruxelles : Mucquardt, 1889, p. 7-9. Brochure conservée in APR, Cabinet du Roi, Expansion, 285, document 214/10.

le «*malaise*» des «*marchés [qui] regorgent*»²⁵ –, le «*double but*», en terres africaines, de l'ACACR :

«*1. Chercher, dès que les ressources le permettront, à envoyer dans les diverses stations des secours médicaux [et] quelques médecins. 2. Chercher à fonder quelque part, dans un endroit d'une salubrité exceptionnelle, un sanitarium où les pionniers affaiblis pourront retrouver non seulement leurs forces, mais encore en puiser de nouvelles.*»²⁶

La brochure officielle de l'ACACR qui contient ce discours insiste sur le fait que la Belgique doit prendre en main cette organisation – «*un nouveau puissant véhicule de la civilisation en pays barbare*»²⁷ – et la faire progresser suivant ses propres intérêts :

«*Au Congo, en effet, tout est belge déjà : son souverain, ses administrateurs, ses missionnaires [...] Ce qui sépare l'État indépendant du Congo de la Belgique est plus une fiction politique qu'une réalité.*»²⁸

Ce à quoi la brochure ajoute :

«*Il est pénible de penser que, trop souvent, les Belges en Afrique – au milieu des jungles où ils se frayent un sentier, la hache à la main, éloignés de tout secours, épuisés de fatigues, malades, parfois blessés par la lutte contre les bêtes féroces ou l'indigène – ont désiré en vain l'assistance d'un médecin [...] Nous voudrions que les fonctionnaires et agents de l'État, voyageurs et missionnaires, trouvent désormais – par nos soins, en des endroits déterminés – du soulagement à leurs misères.*»²⁹

Les buts visés par l'ACACR sont clairement européocentriques, voire belgocentriques. Bien que, selon les statuts, «*aide*» et «*assistance*» seront prêtées «*à tous ceux qui, s'étant dévoués aux intérêts de la civilisation en Afrique, sont atteints de blessures ou de maladies*» – y compris les «*indigènes*» – (art. 1)³⁰, la teneur du discours ne change pas : il s'agit

²⁵ Allocution de Léopold II, 26 janvier 1889, in *L'Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge...*, p. 10 (les notes originales du discours tenu par le roi sont conservées in APR, Cabinet du Roi, Expansion, 285, document 214/5).

²⁶ Allocution de Léopold II, 26 janvier 1889..., p. 11-12.

²⁷ Texte de présentation de l'ACACR, in Allocution de Léopold II, 26 janvier 1889..., p. 14.

²⁸ Allocution de Léopold II, 26 janvier 1889..., p. 13-14.

²⁹ Allocution de Léopold II, 26 janvier 1889..., p. 15-16.

³⁰ Statuts de l'ACACR, in Allocution de Léopold II, 26 janvier 1889..., p. 18.

d'une organisation qui vise à établir, sous l'égide du CICR (art. 2), un système sanitaire congolais dont les Européens seront les principaux sinon les seuls bénéficiaires³¹.

Une demande d'adhésion de l'ACACR au CICR parvient à Genève au mois de mars 1889³². Celle-ci est accueillie avec enthousiasme par le président Moynier, même si des pourparlers ont lieu avec l'un des représentants de la Croix-Rouge congolaise pour apporter «*diverses modifications aux statuts [présentés]*»³³ (se résumant, en réalité, à deux précisions de forme concernant le premier article)³⁴. Le Conseil fédéral, en tant que gardien de la Convention de Genève de 1864³⁵, valide ladite adhésion³⁶. En même temps, comme requis par Van Eetvelde *via* Rivier, il s'active dans la recherche de médecins helvétiques à envoyer au Congo³⁷ (l'un de ceux-ci, sur lequel je reviendrai plus bas, partira pour l'Afrique centrale en mai 1890)³⁸. Moynier, quant à lui, qualifie «*la formation de l'Association congolaise et africaine*» d'«*événement heureux dans l'histoire de [leur] œuvre : elle inaugure, en effet, la prise de possession d'un continent nouveau*»³⁹. Si le langage conquérant du Genevois est clair, l'ambiguïté réside dans le fait que les activités du CICR, déjà à cette époque, se confondent facilement et volontairement avec la diplomatie humanitaire de la Confédération : une stratégie délibérée des milieux dirigeants helvétiques afin de s'imposer, avec leurs propres atouts, dans le cercle des grandes puissances⁴⁰.

Les activités de l'ACACR connaissent un certain essor dans les deux décennies suivantes. Celle-ci finit cependant par se dissoudre au moment du

³¹ Statuts de l'ACACR, in Allocution de Léopold II, 26 janvier 1889..., p. 18.

³² Lettre de Ferdinand Jolly et d'Auguste Lahure au président du CICR, 18 mars 1889, in MOYNIER Gustave, ODIER Edouard, «Formation d'une Société congolaise et africaine de la Croix-Rouge», in *Bulletin international des sociétés de la Croix-Rouge*, vol. 20, n. 78, 1889, p. 77.

³³ Souvenirs (mars 1894), document manuscrit signé par Gustave Moynier, p. 49, in ACICR, PGM 1-16.

³⁴ «Révision des statuts de la Société congolaise», in *Bulletin international des sociétés de la Croix-Rouge*, vol. 20, n. 80, 1889, p. 182-183.

³⁵ HERRMANN 2018, p. 40-51.

³⁶ Circulaire de Bernhard Hammer et de Gottlieb Ringier (respectivement président et chancelier de la Confédération) adressée aux gouvernements signataires de la Convention de Genève, 25 janvier 1889, in *Bulletin international des sociétés de la Croix-Rouge*, vol. 20, n. 78, 1889, p. 100-101.

³⁷ Voir lettre d'Edmond Van Eetvelde au consul général de la Suisse pour l'État indépendant du Congo, 27 janvier 1888, et réponse de ce dernier, 7 janvier 1889, in AMAE, Fonds africains, AE (241) : 221.

³⁸ Il s'agit du médecin vaudois Paul Vourloud. Voir MINDER 1994, p. 132-137.

³⁹ MOYNIER Gustave, ODIER Edouard, «Formation d'une Société congolaise et africaine de la Croix-Rouge», in *Bulletin international des sociétés de la Croix-Rouge*, vol. 20, n. 78, 1889, p. 79.

⁴⁰ Pour un approfondissement spécifique sur le cas du CICR à l'époque coloniale, voir WIRZ 1988.

rachat de l'État indépendant du Congo par la Belgique⁴¹. Quoi qu'il en soit, l'enjeu initial de cette organisation est celui d'ancrer l'image de l'empire léopoldien à l'institution philanthropique internationale qu'est la Croix-Rouge (concrétisant ainsi une idée ventilée depuis longtemps)⁴². Dans ce cadre, le rôle de Moynier s'avère crucial, puisque, malgré les «*particularités insolites*» de l'ACACR, issues des «*conditions d'existence [...] exceptionnelles*» de «*l'État indépendant du Congo*», le Genevois en assure la reconnaissance formelle au sein de l'œuvre humanitaire qu'il préside, à savoir le CICR⁴³.

Refermant ici la parenthèse sur l'ACACR, il faut encore mentionner quelques éléments de contexte pouvant mieux expliquer la nomination de Moynier au rang de consul général du Congo léopoldien en Suisse. Cette nomination, datée de mai 1890, arrive six mois après la signature du traité bilatéral helvético-congolais (j'y reviendrai) ainsi qu'au milieu d'un différend qui oppose l'État indépendant du Congo au Portugal, pour lequel un arbitrage de la Confédération est demandé (j'y reviendrai également). Il s'agit également de la période conclusive de la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles : un congrès international de plénipotentiaires occidentaux qui vise à établir un programme définitif pour l'abolition de la traite affectant l'Afrique centrale⁴⁴. C'est à cette occasion que Léopold II demande – et obtient – l'autorisation de supprimer le libre-échange au Congo (garanti par les résolutions de Berlin de 1885), prétextant que, pour renforcer les moyens de lutte contre l'esclavage, il faut procéder à d'importants travaux infrastructurels – création de routes, renforcement de stations – qui demandent d'importants investissements étatiques : l'introduction de taxes douanières se présente comme vitale pour soutenir les dépenses de l'État congolais⁴⁵. C'est le début du monopole de Léopold II au Congo, débouchant, quelques années plus tard, sur un régime de travaux forcés (imposés aux autochtones) pour la récolte de l'ivoire et du caoutchouc dont les atrocités sont révélées dans la presse au début du xx^e siècle⁴⁶.

⁴¹ «L'Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge de 1888-1908», in *Bulletin international des sociétés de la Croix-Rouge*, vol. 40, n. 158, 1909, p. 93-96.

⁴² On l'a vu au cours des chapitres précédents (4.2, 4.3 et 4.4), l'idée d'associer l'AIA à la Croix-Rouge, y compris au niveau de drapeau, avait été ventilée durant les Conférences de Bruxelles de 1876 et de 1877. Elle a été reprise ensuite par Léopold II et par les siens au cours des années 1880 pour le compte de l'AIC, avec une certaine insistance dès 1883.

⁴³ MOYNIER Gustave, ODIER Edouard, «Formation d'une Société congolaise et africaine de la Croix-Rouge», in *Bulletin international des sociétés de la Croix-Rouge*, vol. 20, n. 78, 1889, p. 77-78.

⁴⁴ Cette Conférence débute le 12 novembre 1889 pour s'achever le 2 juillet 1890. Pour un approfondissement, voir MULLIGAN 2013.

⁴⁵ HOCHSCHILD 2007, p. 159-164.

⁴⁶ ROSSINELLI 2017b, p. 151.

Dans le contexte du printemps 1890, le choix de nommer Moynier comme premier consul « congolais » en Europe se justifie alors – au-delà de ses prétendus mérites précédant la création de l'État indépendant du Congo⁴⁷ – par deux facteurs. Premièrement, le renforcement de la visibilité internationale de Léopold II en tant que roi ouvert et généreux, motivé uniquement, dans son dessein centrafricain, par un esprit philanthropique : la nomination consulaire d'un Suisse (citoyen d'un pays neutre) à la tête du CICR (principale institution humanitaire du monde) pourrait atténuer, aux yeux de la bourgeoisie européenne, la portée de la fermeture économique du Congo, la faisant passer comme une démarche désintéressée. En second lieu, la nomination de Moynier – soutenue par Rivier⁴⁸ – s'insère dans le développement des relations diplomatiques entre l'État indépendant du Congo et la Suisse, cette dernière étant vue par Léopold II comme un partenaire important sur le plan de l'arbitrage international⁴⁹. Ce n'est d'ailleurs pas anodin que le roi des Belges demande l'intervention de la Confédération dans les deux conflits juridiques qui opposent le Congo à la France (en 1886-1887) et au Portugal (en 1889-1891).

Le premier cas d'arbitrage confédéré sollicité par Léopold II pour une contestation de frontières dans le bassin de l'Oubangui (un affluent majeur du fleuve Congo situé au nord de son cours moyen) remonte au mois de mars 1886. Après quelques hésitations, l'Hexagone accepte, à titre d'abord provisoire (en juillet de la même année), puis définitif (en septembre), la proposition du roi des Belges, qui, de son côté, mobilise Rivier pour préparer le terrain en Suisse⁵⁰. Ce dernier, le 19 septembre 1886, informe Lambermont, qu'il a rencontré quelques semaines auparavant, avoir « écrit au Conseil fédéral une lettre confidentielle dans le sens qui résultait de [notre] entretien » et en avoir aussi « parl[é] de vive voix avec

⁴⁷ En particulier, l'apport donné à la cause léopoldienne dans le cadre de l'IDI entre 1878 et 1883, mais aussi l'activité éditoriale de *L'Afrique explorée et civilisée* dès 1879.

⁴⁸ Souvenirs (mars 1894), document manuscrit signé par Gustave Moynier, p. 50, in ACICR, PGM 1-16.

⁴⁹ À ce propos, le Genevois semble s'activer tout de suite pour sensibiliser le Conseil fédéral sur les bonnes dispositions de l'État indépendant du Congo. Deux semaines après sa nomination comme consul congolais en Suisse, il dit à Van Eetvelde avoir participé à « un déjeuner [en son] honneur » organisé par le légat belge à Berne (Joseph Jooris) en compagnie des représentants du gouvernement helvétique, occasion dans laquelle il les a « beaucoup entretenus du Congo ». Le président de la Confédération (Louis Ruchonnet), affirme-t-il, « considérait comme très désirables, en même temps que très probables, le développement des relations entre les deux pays », c'est-à-dire « entre le Congo et la Suisse ». Voir lettre de Gustave Moynier à l'administrateur général du département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 1^{er} juin 1890, in AMAE, Fonds africains, AE (221) : 136.

⁵⁰ BERGUER 1958, p. 10.

M. le président de la Confédération»⁵¹. La démarche accomplie à Berne, précise Rivier, a été la suivante :

*«Je me suis permis de suggérer la nomination d'une commission [d'arbitrage] de trois membres, que présiderait un des Conseillers fédéraux et qui pourrait être formée d'un spécialiste en matière africaine – ici, j'ai mentionné le nom de M. Moynier – et d'un professeur de droit public et de droit des gens d'une des universités suisses.»*⁵²

Avouant, en tout cas, que *«ces noms sont inévitablement connus»* et que *«la presse française pourrait amener des commentaires désagréables»* – fait-il référence à Moynier et à son appui manifeste à la cause léopoldienne? –, Rivier affirme que *«des avis assez différents ont été émis»*, raison pour laquelle *«cette question ne pourra pas être résolue aussi vite»*⁵³. Le Lausannois se montre tout de même soucieux de souligner sa bienveillance et celle du Conseil fédéral à l'égard des démarches coloniales de Léopold II. Sa lettre se termine ainsi :

*«Je me permets de vous répéter, Monsieur le Baron, que je serais personnellement très heureux – toutes les fois que l'occasion s'en présenterait – de me rendre utile à l'œuvre de l'État africain; œuvre que le gouvernement suisse apprécie parfaitement à sa grande et haute valeur.»*⁵⁴

Léopold II et son entourage font bien leurs calculs. Ils savent pertinemment que jouer la carte de l'arbitrage helvétique pourrait leur rendre de bons services. Le projet en question, cependant, n'aboutit pas⁵⁵. Les gouvernements français et congolais reprennent leurs négociations puisque, selon l'Acte de la Conférence de Berlin de 1885, le recours à l'arbitrage, dans ce cas spécifique, n'est pas applicable. Finalement, une convention entre la France et l'État indépendant du Congo, adoptant le cours de l'Oubangui comme frontière interétatique, est signée le 27 avril 1887⁵⁶.

⁵¹ Lettre d'Alphonse Rivier au secrétaire du ministère belge des Affaires étrangères, 19 septembre 1886, in AMAE, Fonds africains, IRCB (714) : 13.

⁵² Lettre d'Alphonse Rivier au secrétaire du ministère belge des Affaires étrangères, 19 septembre 1886...

⁵³ Lettre d'Alphonse Rivier au secrétaire du ministère belge des Affaires étrangères, 19 septembre 1886...

⁵⁴ Lettre d'Alphonse Rivier au secrétaire du ministère belge des Affaires étrangères, 19 septembre 1886...

⁵⁵ Le dossier officiel sur l'arbitrage helvétique concernant le litige de 1886 entre la France et l'État indépendant du Congo est conservé in AF, E2 1000/44 100.

⁵⁶ BERGUER 1958, p. 10-11.

La seconde occasion où Léopold II sollicite une intervention de la Confédération en tant qu'arbitre est datée du mois de novembre 1889. Au nord de l'embouchure du Congo se situe la province angolaise de Cabinda : ici, un territoire près de Ponta Vermelha est occupé par les troupes de l'État indépendant du Congo. Pour le gouvernement léopoldien, il s'agit d'un territoire qui fait partie du périmètre congolais, mais cela n'est pas vrai pour les autorités portugaises, qui l'associent à leurs possessions coloniales. Les parties en désaccord, pourtant, avancent leurs revendications sur la base du même traité (l'accord bilatéral du 14 février 1885) qu'elles interprètent visiblement de manière différente. Des commissaires sont alors envoyés sur place pour négocier une solution à l'amiable. En cas d'échec, néanmoins, il est décidé qu'un pays tiers arbitrerait l'affaire. À ce propos, le Portugal suggère l'arbitrage des Pays-Bas, tandis que Léopold II propose la Suisse. C'est ce dernier qui l'emporte. En février 1890, les deux parties en font la demande au Conseil fédéral. Berne accepte et Rivier le communique au roi. Encore une fois, cependant, l'arbitrage requis n'a pas lieu, puisque les gouvernements de l'État indépendant du Congo et du Portugal arrivent finalement à trouver une entente réciproque avec la convention du 25 mai 1891⁵⁷.

Deux fois sur deux, donc, Léopold II demande et obtient que la Confédération arbitre les litiges affectant son empire. Que ces arbitrages n'aient pas lieu est un fait secondaire, voire insignifiant : car, dans les deux cas, le roi des Belges opte pour le gouvernement helvétique et ce dernier accepte le mandat. Engagée sur d'autres fronts juridiques en Afrique – à l'image du litige éclaté en 1890 entre le Portugal, la Grande-Bretagne et les États-Unis au sujet de la nationalisation portugaise des chemins de fer reliant Lourenço Marques (Mozambique) à Pretoria (Transvaal)⁵⁸ –, la Suisse ne manque pas de revenir à l'esprit de Léopold II dans la phase la plus turbulente de sa vie : celle de la révélation publique des atrocités commises par son administration coloniale à l'égard des Congolais⁵⁹. Forcé par les circonstances politiques, le roi des Belges instaure par décret,

⁵⁷ BERGUER 1958, p. 11-12. Le dossier officiel sur l'arbitrage helvétique concernant le litige de 1889 entre le Portugal et l'État indépendant du Congo est conservé in AF, E2 1000/44 101. Voir aussi *Exposés des litiges pendant entre l'État indépendant du Congo et le Portugal au sujet de certaines parties de leurs possessions respectives dans le Bas-Congo et soumis à l'arbitrage du Conseil fédéral de la Confédération suisse*, Bruxelles : Hayez, 1891, publication conservée (avec ses documents originaux) in AMAE, Fonds africains, AE (261) : 298a.

⁵⁸ ROSSINELLI 2017a, p. 16-17 (note 63).

⁵⁹ L'historien Pierre-Luc Plasman en donne un très bon aperçu dans la version publiée, hélas très succincte, de sa thèse. Voir PLASMAN 2017, p. 101 et suivantes.

le 23 juillet 1904, une commission d'enquête internationale chargée de se rendre au Congo pour faire la lumière sur les circonstances d'abus et de brutalité massivement dénoncées en Europe. Si la présidence de ladite commission est attribuée à un Belge proche du roi, Edmond Janssens (magistrat à la cour de cassation de Bruxelles), les commissaires nommés sont des étrangers. Il y a, d'un côté, l'Italien Giacomo Nisco (président *ad interim* du tribunal d'appel de Boma), et, de l'autre, le Suisse Edmund von Schumacher (chef du Département de justice du canton de Lucerne ainsi que député conservateur au Conseil des États à Berne)⁶⁰.

Sans creuser le travail effectué par la commission d'enquête dont Schumacher fait partie, il convient de relever quelques détails au sujet de la nomination de ce dernier⁶¹. Tout d'abord, sa mère descend de la grande bourgeoisie belge, tandis que son frère est consul de Belgique à Lucerne entre 1890 et 1908⁶². Ensuite, une fois ses études en droit achevées et sa carrière politique lancée, Schumacher, en 1897, envisage d'entrer au service de l'État indépendant du Congo (il dépose même sa candidature à Bruxelles)⁶³. Il ne s'agit donc pas d'un inconnu aux yeux du roi. Le fait qu'il soit de nationalité suisse, en outre, lui confère une aura de neutralité et d'impartialité dont Léopold II semble avoir besoin pour la composition de sa commission d'enquête. Travaillant dans une discrétion absolue, Schumacher évite de s'exposer publiquement sur les affaires congolaises : il préfère se concentrer sur son vécu personnel au Congo, comme il le fait lorsqu'il présente un récit de voyage à la GGB en décembre 1905⁶⁴. En tout cas, dans ses notes personnelles (adressées, principalement, à son frère), il ne soulève pas l'ombre d'une critique à l'égard de son mandataire⁶⁵.

À côté des juristes suisses impliqués de près ou de loin dans les affaires d'arbitrage de l'État indépendant du Congo, la presse helvétique se montre

⁶⁰ PLASMAN 2017, p. 196-199.

⁶¹ Sur le rôle d'Edmund von Schumacher au Congo, en réalité assez modeste, voir BEGLINGER 2016.

⁶² La mère est Wilhelmine David tandis que le frère est Felix von Schumacher. Voir BERGUER 1958, p. 103-104. L'historien Daniel Vangroenweghe affirme que le père d'Edmund et de Felix von Schumacher, s'appelant lui aussi Felix, « reçut une distinction de Léopold II » (VANGROENWEGHE 1986, p. 177).

⁶³ PLASMAN 2017, p. 198.

⁶⁴ Rapport annuel GGB, 6 janvier 1906, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 20, 1905-1906, p. VI (Schumacher tient sa conférence à Berne en date du 13 décembre 1905). Aussi dans ses autres interventions publiques, par exemple dans les colonnes du quotidien bernois *Der Bund* (édition du 14 novembre 1905), le Conseiller d'État lucernois ne donne pas la moindre information sur l'enquête congolaise. Voir BERGUER 1958, p. 105-106.

⁶⁵ BEGLINGER 2016, p. 45.

amicale vis-à-vis de l'empire léopoldien⁶⁶. Le légat de Belgique à Berne, Joseph Jooris, en donne un exemple quand il communique au ministère belge des Affaires étrangères l'attitude bienveillante des quotidiens confédérés à l'égard de Léopold II face aux offensives qui lui sont adressées de l'étranger. En 1891, Jooris affirme que

*«la presse suisse a fait bonne justice des attaques dont l'État indépendant du Congo a été la victime de la part de quelques journaux étrangers et de la brochure de Williams et elle ne marchand pas ses sympathies à l'œuvre civilisatrice et humanitaire toute désintéressée de son auguste fondateur et souverain.»*⁶⁷

À titre d'information, George Washington Williams est un avocat, politicien et journaliste afro-américain qui, en juillet 1890 (peu après la clôture de la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles), publie une lettre ouverte au roi des Belges où il dénonce, après une enquête sur place, les atrocités de son administration coloniale au Congo. Son écrit, largement répandu dans la presse française, reçoit un accueil mitigé dans les journaux helvétiques⁶⁸.

En 1892, Jooris confirme ses bonnes impressions au sujet de la presse suisse. L'actualité concerne cette fois-ci la construction d'une ligne de chemins de fer entre Matadi et Kinshasa⁶⁹. La France dénonce les conditions déplorables dans lesquelles les ouvriers africains, réduits en esclavage, doivent travailler. La Suisse, quant à elle, contre-attaque. Un virulent article paru dans le principal quotidien genevois, intitulé *«Le Congo et l'esclavage»*, défend avec détermination la conduite de l'empire léopoldien et des sociétés privées qui dirigent les travaux infrastructurels au Congo. *«Il est évident [que le] traitement appliqué aux travailleurs nègres»*, peut-on lire dans la conclusion de l'article, *«ne saurait être le même que celui des ouvriers agricoles employés dans le Gros-de-Vaud ou dans l'Emmenthal»*⁷⁰. Satisfait, le légat belge à Berne communique à Bruxelles que

«la presse suisse, toujours sympathique à l'œuvre humanitaire et civilisatrice du Congo, entreprend pour notre auguste souverain [l'action]

⁶⁶ BERGUER 1958, p. 56-66.

⁶⁷ Lettre de Joseph Jooris au ministre belge des Affaires étrangères, 20 juin 1891, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (101) : 103.

⁶⁸ Sur l'impact de la lettre ouverte de Williams en Europe, voir PLASMAN 2017, p. 113-116.

⁶⁹ HOCHSCHILD 2007, p. 286-289.

⁷⁰ *Journal de Genève*, 20 janvier 1892, p. 5.

de faire justice des accusations lancées par la presse française à propos de l'enrôlement des travailleurs par les compagnies installées dans cet État africain et dont elle fait remonter la responsabilité à son gouvernement. »⁷¹

La bienveillance helvétique est également de mise lorsque La Harpe, chancelier du consulat général de Suisse pour l'État indépendant du Congo, demande discrètement à Van Eetvelde des éclaircissements sur le budget officiel de l'empire léopoldien. Cette demande est formulée en 1888 «à l'occasion de la rédaction du rapport annuel du consulat». Mettant en doute les fait que «les dépenses de l'État indépendant [du Congo] se sont élevées à 1 181 190 francs» au cours de l'année 1887, La Harpe aimerait savoir «si ces chiffres sont officiels et s'ils représentent la totalité des dépenses réellement effectuées». En effet, estime le Suisse, cela serait «surprenant», puisque le budget congolais «se solderait en 1887 par environ 5 millions 777 mille francs d'excédent de recettes» et, par ce fait, «l'administration de l'État laisserait bien loin, derrière elle, toute administration européenne quelconque». En conclusion, La Harpe ne manque pas d'«excuser [s]on importunité» et «[s]on indiscrétion», spécifiant que si sa demande devait créer des «inconvenient[s]», il «n'insister[ait] pas»⁷².

Afin d'éviter des embarras, Rivier intervient dans la question tout en suggérant qu'elle soit réglée oralement.

*«Sur le point d'envoyer au gouvernement suisse mon rapport annuel, je prends la liberté [...] de vous prier d'avoir la bonté, si vous n'y voyez aucun incon vénient, de me faire savoir si je puis considérer les chiffres [relatifs] au budget de l'État indépendant [du Congo] comme officiels et complets. Pour le cas où vous estimeriez préférable de répondre de vive voix, M. de La Harpe, porteur de la présente lettre, se tient à votre disposition.»*⁷³

Van Eetvelde n'hésite pas à saisir la seconde possibilité: il rencontre La Harpe pour discuter avec lui de cette affaire⁷⁴. En somme, de part et d'autre, tout est fait pour établir une relation amicale.

⁷¹ Lettre de Joseph Jooris au ministre belge des Affaires étrangères, 3 février 1892, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (101): 102.

⁷² Lettre de Henri de La Harpe à l'administrateur général du Département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 14 septembre 1888, in AMAE, Fonds africains, AE (241): 221.

⁷³ Lettre d'Alphonse Rivier à l'administrateur général du Département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 11 octobre 1888, in AMAE, Fonds africains, AE (241): 221.

⁷⁴ «Répondu verbalement [...] Ed.VV. 11 octobre 1988». Note d'Edmond Van Eetvelde sur la lettre mentionnée ci-dessus.

Le Conseil fédéral lui-même ne manque guère de rendre hommage au roi des Belges «*pour la grandeur et la prospérité*» de son «*État indépendant du Congo*», auquel «*[la Confédération] fait les vœux les plus sincères*»⁷⁵. Tel est le cas d'un message adressé à Léopold II en réponse à son télégramme de «*chaleureuses félicitations*» pour le «*600^e anniversaire de la fondation de la Confédération*»⁷⁶: un événement daté du 1^{er} août 1891 et institué officiellement au cours de la même année pour que la Suisse, conformément aux nations environnantes, ait aussi son mythe fondateur⁷⁷.

Que l'État indépendant du Congo et la Confédération veuillent instaurer de bons rapports est aussi confirmé par le rapide établissement d'un traité bilatéral pour régler, entre autres, les questions de commerce: il s'agit de la première convention interétatique que l'empire léopoldien conclut avec un pays non signataire de l'Acte de Berlin de 1885⁷⁸. Voyons alors quand et comment cela se passe.

Le développement des rapports commerciaux et financiers

L'intérêt que les milieux capitalistes suisses ont pour les terres centrafricaines est connu à Bruxelles depuis les années 1870⁷⁹. Lorsque Rivier, quelques mois après la création officielle de l'empire léopoldien, est nommé consul helvétique pour l'État indépendant du Congo, il ne manque pas de rappeler à Van Eetvelde que «*la Suisse*» est un «*pays d'industrie et de commerce*» y compris «*outré-mer*», en dépit de «*sa situation géographique*»⁸⁰. Soulignant qu'elle a «*dès le principe, suivi*

⁷⁵ Lettre de Henri de La Harpe à l'administrateur général du département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 10 août 1891, in AMAE, Fonds africains, AE (225): 162.

⁷⁶ Lettre de Henri de La Harpe...

⁷⁷ WALTER 2013, p. 71-80.

⁷⁸ BERGUER 1958, p. 4.

⁷⁹ Le consul belge à Zurich, en juin 1879, transmet par exemple à son gouvernement une brochure de l'OGCG contenant un discours prononcé par Fritz Rieter, grand homme d'affaires zurichois, à la Kaufmännische Gesellschaft Zürich où ce dernier présente les avancées exploratrices de l'AIA en terres africaines tout en stimulant l'attention des milieux commerciaux helvétiques sur ces contrées (RIETER Fritz, *Bericht über die Ostschweiz. Geographisch-commercial Gesellschaft in St. Gallen erstattet an die Kaufmännische Gesellschaft Zürich*, Zürich: Ulrich, 1879). Voir lettre d'Otto Pestalozzi au ministre belge des Affaires étrangères, 7 juin 1879, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (4), document 165.

⁸⁰ Lettre d'Alphonse Rivier à l'administrateur général du Département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 15 février 1886, in AMAE, Fonds africains, AE (241): 220.

avec le plus sympathique intérêt les origines et la formation de l'État [congolais]», Rivier affirme :

«Le gouvernement de la Confédération se croit autorisé à penser qu'au moyen des relations qu'il désire voir s'établir entre l'État indépendant du Congo et la Suisse, une impulsion féconde sera donnée à notre commerce, et qu'[il] pourra ainsi s'associer en quelque mesure à l'œuvre civilisatrice si noblement entreprise par Sa Majesté le Roi-Souverain.»⁸¹

On est en février 1886. Deux ans et demi plus tard, Jooris, légat belge à Berne, rappelle encore à Bruxelles que

«la Suisse porte un vif intérêt à l'œuvre civilisatrice entreprise par notre auguste souverain dans les régions du Congo, tant au point de vue philanthropique que commercial. [Rivier] adresse à son gouvernement de fréquents rapports sur les progrès politiques et économiques du Congo, où la Suisse espère trouver dans l'avenir un débouché important pour ses fabricants (de même qu'elle en a rencontré déjà sur les autres rivages africains).»⁸²

À la suite de la réception de ce message, en octobre 1888, les choses semblent se déclencher. Le gouvernement de l'empire léopoldien charge Jooris de «sond[er] le terrain à Berne relativement à la question de savoir si la Suisse ne consentirait pas à faire un [traité] avec le Congo». Dans sa réponse, datée de février 1889, Jooris rapporte à Van Eetvelde que – selon une «source quasi officielle» – le Conseil fédéral «est d'accord en principe»⁸³. Les démarches visant à établir un traité helvético-congolais débutent le mois d'après par l'intermédiaire de Rivier et aboutissent en novembre 1889⁸⁴. La convention signée porte le titre de «*Traité d'amitié, d'établissement et de commerce entre la Confédération suisse et l'État indépendant du Congo.*»⁸⁵

⁸¹ Lettre d'Alphonse Rivier...

⁸² Lettre de Joseph Jooris au ministre belge des Affaires étrangères, 18 octobre 1888, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (101) : 102.

⁸³ Lettre de Joseph Jooris à l'administrateur général du Département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 8 février 1889, in AMAE, Fonds africains, AE (330) : 476.

⁸⁴ Sur les démarches en question, voir BERGUER 1958, p. 4-8.

⁸⁵ Le traité en question est signé par les plénipotentiaires Alphonse Rivier (du côté suisse) et Etmond Van Eetvelde (du côté congolais) en date du 16 novembre 1889. À Berne, il est approuvé par le Conseil des États le 29 novembre 1889 et par le Conseil national le 9 décembre 1889, non sans que l'USCI ait donné son consentement. La ratification de la Confédération arrive le 12 décembre 1889, tandis que celle de l'État indépendant du Congo date du 3 janvier 1890. L'entrée en vigueur, enfin, est établie pour

Le texte de la convention présente la clause dite de la nation la plus favorisée: en gros, on exclut d'office qu'il puisse y avoir un autre pays dont la réglementation des rapports bilatéraux serait plus favorable que celle conclue entre la Suisse et le Congo⁸⁶. Dans son message à l'assemblée fédérale, le gouvernement helvétique affirme qu'il s'agit d'une clause d'«usage général» dans les «traités» conclus avec les «pays d'outre-mer»⁸⁷. L'avantage de se référer aux droits «de la nation la plus favorisée», et non pas à ceux des «nationaux», est illustré de la manière suivante:

«Dans le Congo, les nationaux sont des nègres qui, sous bien de rapports, jouissent de moins de droits que les ressortissants d'autres États, par exemple les Belges, [qui] ne peuvent naturellement pas être assujettis aux mêmes obligations et prestations telles que le paiement de certains impôts et taxes. Par conséquent, il était utile, dans ce cas, de s'assurer les mêmes droits que les ressortissants de la nation la plus favorisée au lieu de stipuler l'assimilation aux nationaux (c'est-à-dire aux nègres).»⁸⁸

Les autorités fédérales, en somme, se rangent du côté de l'impérialisme colonial européen, participant ainsi, du moins sur papier, aux avantages inéquitables que ce dernier tire de l'outre-mer. Pour ce faire, elles consentent même à ce que les Suisses établis au Congo soient intégrés à «une espèce de milice bourgeoise» servant, en l'occurrence, à «réprimer des insurrections» ou à «repousser des attaques» de la part des indigènes⁸⁹. En bref, la signature de ce traité cristallise noir sur blanc le soutien du gouvernement helvétique à l'égard de l'empire léopoldien et *vice versa*.

Si l'établissement d'un accord bilatéral helvético-congolais repose certainement sur une initiative de Léopold II et des siens, due, en bonne partie, au désir de se rapprocher de la Confédération et ses bons offices,

le 14 avril 1890. Voir Traité d'amitié, d'établissement et de commerce entre la Confédération suisse et l'État indépendant du Congo, 16 novembre 1889, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (234): 379.

⁸⁶ Cette clause est explicitement mentionnée dans les articles 1, 4, 5, 6, 8, 9 et 14 (sur un total de 17). Les autres articles (par exemple le n. 10) formulent ce même principe avec d'autres termes. Voir Traité d'amitié...

⁸⁷ Message du Conseil fédéral à l'assemblée fédérale concernant le traité d'amitié, d'établissement et de commerce avec l'État indépendant du Congo, 22 novembre 1889, p. 3, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (234): 379.

⁸⁸ Message du Conseil fédéral à l'assemblée fédérale..., p. 5.

⁸⁹ Message du Conseil fédéral à l'assemblée fédérale..., p. 4.

l'analyse de cet événement ne peut pas se limiter à cette seule dimension⁹⁰. Au-delà des déclarations de Rivier et de Jooris (citées plus haut) sur l'intention gouvernementale helvétique de favoriser le commerce national avec le Congo, le consulat général de la Suisse à Bruxelles est très sollicité par les milieux capitalistes helvétiques intéressés au marché congolais. Plusieurs demandes de renseignement sont formulées par des personnalités en lien avec les sociétés suisses de géographie. Arnold Mettler-Tobler, grand homme d'affaires saint-gallois relié à l'industrie textile ainsi que cofondateur de l'OGCG, soumet par exemple à Rivier, en 1886, une liste de questions détaillées à adresser à Van Eetvelde⁹¹. Loin de se limiter à cette seule démarche, le consul helvétique demande également à son interlocuteur belge « *d'obtenir des échantillons des différentes espèces de cotonnades* » que l'administration léopoldienne emploie en terres africaines comme « [moyen de] *paiement aux indigènes* » : il s'agit, dit-il, d'une « *question très importante* » pour « *les industriels suisses* »⁹². Van Eetvelde ne manque pas de seconder le désir de Rivier⁹³. Ce dernier le remercie au nom du « *Département fédéral du commerce* », qualifiant les « *échantillons* » reçus de « *très précieux moyens d'appréciation en vue d'une extension possible de notre industrie vers le Congo* »⁹⁴. Un autre exemple concerne les frères Egmond et Gustave Goegg, affiliés à la SGG et faisant partie du corps professoral de l'École supérieure de commerce de Genève, cette dernière étant fondée par le banquier et politicien genevois Alfred Didier⁹⁵. En 1888, mandatés par la municipalité de la ville de

⁹⁰ C'est la clé de lecture, à mes yeux trop unilatérale, proposée par l'historienne Marie-Claire Berguer, qui ne voit pas d'enjeux économiques de la part de la Suisse vis-à-vis du Congo léopoldien. Voir BERGUER 1958, p. 3-5.

⁹¹ « *Existe-t-il, à Bruxelles, une société d'exportation et d'exploration de l'Afrique centrale ? Est-ce une société sérieuse ? A-t-elle des comptoirs dans le territoire de l'État indépendant ? Quels sont le nom et l'adresse de son directeur ?* » Telles sont les questions adressées par l'entrepreneur saint-gallois au consul suisse à Bruxelles et reportées textuellement par ce dernier à Van Eetvelde. Voir lettre d'Alphonse Rivier à l'administrateur général du Département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 16 juillet 1886, in AF, E2200.44-02 1000/597 73 ; AMAE, Fonds africains, E (241) : 221.

⁹² Lettre d'Alphonse Rivier à l'administrateur général du Département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 17 août 1886, in AMAE, Fonds africains, E (241) : 221.

⁹³ Lettre d'Edmond Van Eetvelde au consul général de la Suisse pour l'État indépendant du Congo, 21 août 1886, in AMAE, Fonds africains, E (241) : 221.

⁹⁴ Lettre d'Alphonse Rivier à l'administrateur général du département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 22 août 1886, in AMAE, Fonds africains, E (241) : 221.

⁹⁵ Les Goegg participent activement à la vie de la SGG. Egmond en fait partie dès 1887, intégrant rapidement le bureau et devenant président sociétaire à trois reprises (en 1905, en 1913 et en 1914). Gustave, en revanche, n'adhère officiellement au cercle géographique genevois qu'en 1903, car auparavant, il se trouvait souvent en France (où, d'ailleurs, il n'a pas manqué de participer aux sociétés de géographie locales). Alfred Didier, quant à lui, participe occasionnellement aux activités de la SGG :

Genève⁹⁶, ils informent Rivier qu'un musée de matières premières est sur le point d'être constitué au sein de l'école⁹⁷. D'où leur demande d'obtenir, si possible, «*des échantillons des produits constituant le commerce de l'État indépendant du Congo*»⁹⁸. L'administrateur général des Affaires étrangères congolaises répond par l'affirmative et passe la commande à ses agents étatiques⁹⁹. Derrière les spéculations à caractère diplomatique, qui consistent à concilier les intérêts de la Suisse (reliés à l'arbitrage international) à ceux du Congo (pour obtenir un traitement de faveur de la part des arbitres confédérés), il y a tout de même un intérêt commercial très concret du côté helvétique.

Cet intérêt s'accroît ultérieurement à la suite de la signature du traité bilatéral susmentionné. Un certain nombre de fabricants et d'industriels relié aux associations géographiques suisses propose ses services à l'État léopoldien. En 1889, Baptiste-Antoine Brémond relance son initiative, déjà mise en œuvre dans le cadre du CNS, «*de fournir*» des «*boîte[s] à musique*» artisanales à «*l'État indépendant du Congo*»¹⁰⁰. Henri Rychner, grand producteur d'armes à feu de précision et membre de la MGCG, propose en 1895 ses carabines et ses mousquetons aux forces policières de la colonie congolaise¹⁰¹. En 1900, le météorologue Robert Billwiller et le commerçant Fritz Kradolfer, qui font partie de la GEGZ, cherchent «*un débouché au Congo*» pour leurs «*instruments de géodésie et de mathématique*»¹⁰². À leurs côtés, bien d'autres demandes parviennent au gouvernement congolais à Bruxelles par l'entremise du consulat

en 1896, il intervient, en compagnie d'Egmond Goegg, au congrès national de géographie organisé à Genève (canton dont il est vice-président du Conseil d'État). Voir PV assemblée ASSG, 25 mai 1896, in *Le Globe* de la SGG, numéro spécial, vol. 35, 1896, p. 21 ; PV assemblées SGG, 9 novembre 1906 et 30 octobre 1942, in *Le Globe*, bulletin, vol. 46, 1907, p. 8-9 et vol. 82, 1943, p. 7-8.

⁹⁶ Circulaire de la ville de Genève, 25 août 1888, in AF, E2200.44-02 1000/597 73.

⁹⁷ Lettre d'Alfred Rivier (avec prière de se référer à Gustave Goegg) au consul général de la Suisse pour l'État indépendant du Congo, octobre 1888, in AF, E2200.44-02 1000/597 73.

⁹⁸ Lettre d'Alphonse Rivier à l'administrateur général du Département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 30 octobre 1888, in AMAE, Fonds africains, E (241) : 221.

⁹⁹ Lettre d'Edmond Van Eetvelde au consul général de la Suisse pour l'État indépendant du Congo, 31 octobre 1888, in AF, E2200.44-02 1000/597 73.

¹⁰⁰ Lettre d'Alphonse Rivier à l'administrateur général du Département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 28 décembre 1889, in AMAE, Fonds africains, E (241) : 221.

¹⁰¹ Lettres d'Henri Rychner au consul général de la Suisse pour l'État indépendant du Congo, 1^{er} février 1895 et 9 février 1895, in AF, E2200.44-02 1000/597 73. Lettre d'Alphonse Rivier à l'administrateur général du Département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 11 février 1895, in AMAE, Fonds africains, E (241) : 221, et réponse (négative) de ce dernier, 13 février 1895, in AF, E2200.44-02 1000/597 73.

¹⁰² Lettre de Robert Billwiller et de Fritz Kradolfer au consul général de la Suisse pour l'État indépendant du Congo, 8 octobre 1900, in AF, E2200.44-02 1000/597 74.

helvétique¹⁰³. Loin de se limiter aux seuls aspects commerciaux, certaines concernent des projets d'assurance, tels que celui proposé en 1890 par Gustave Moynier (SGG)¹⁰⁴, tandis que d'autres suggèrent l'intégration de Suisses dans l'administration coloniale, comme le fait Vinzenz von Ernst (GGB) trois ans plus tard¹⁰⁵. Quelques projets d'ingénierie, dont certains extravagants, sont également proposés¹⁰⁶.

Sans être exhaustive, cette liste d'exemples révèle l'intérêt concret que les Suisses portent en matière économique au sujet du Congo, pas forcément pour participer à l'exploitation du sol ou pour commercer avec les indigènes – ce que Rivier, d'ailleurs, déconseille¹⁰⁷ –, mais pour entrer

¹⁰³ Comme celle des Ateliers de construction Oerlikon en 1901. Voir lettres de [signatures illisibles] au consul général de la Suisse pour l'État indépendant du Congo, 3 janvier 1901 et 7 février 1901, in AF, E2200.44-02 1000/597 74. Sur cette firme électrotechnique, qui devient, au XX^e siècle, une entreprise très importante en Europe dans la fabrication de machines et d'armes, voir SALIS Peter C. von, «Maschinenfabrik Oerlikon», in *DHS*, vol. 8, 2009, p. 312; GMÜR Thomas, «Oerlikon-Bührle», in *DHS*, vol. 9, 2010, p. 366-367.

¹⁰⁴ Moynier demande à Edouard de Grelle-Rogier un «bienveillant accueil» pour «Monsieur H. de Cérenville, directeur général de la compagnie d'assurances sur la vie "La Suisse"» (dont il spécifie être l'«administrateur depuis plus de trente ans»). Ce dernier «se rend à Bruxelles pour examiner, avec son représentant en Belgique, Monsieur l'ingénieur Germaert, dans quelles conditions il serait possible d'assurer les fonctionnaires du gouvernement et les représentants d'entreprises particulières résidant au Congo». La compagnie en question «serait heureuse de pouvoir – par le genre d'affaires dont elle s'occupe – contribuer indirectement au succès de la colonisation du Congo, où les Blancs se rendraient certainement plus volontiers si les risques qu'y court leur vie pouvaient être couverts par une assurance». Voir lettre de Gustave Moynier au secrétaire d'État des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 8 mars 1893, in AMAE, Fonds africains, AE (225): 162.

¹⁰⁵ Le banquier bernois demande à Rivier, avec qui il nourrit un rapport d'amitié, d'utiliser sa «haute influence» pour «caser convenablement au Congo» un «jeune homme de 35 ans» – Castello de Fribourg (un lettré issu d'une «famille de toute honorabilité») – qui a cumulé, en Suisse, plusieurs années d'expérience «dans les péages». Voir lettre de Vinzenz von Ernst au consul général de la Suisse pour l'État indépendant du Congo, 18 octobre 1893, in AF, E2200.44-02 1000/597 73.

¹⁰⁶ C'est le cas d'un célèbre sculpteur zurichois, Urs Eggenschwiler, qui, par l'entremise de Rivier, aimerait soumettre à «Sa Majesté le Roi-Souverain du Congo un projet, auquel il dit avoir travaillé plus de 20 ans, de moyen de communication – moitié wagon, moitié bateau – en Afrique centrale [...] Peut-être y a-t-il là-dedans une idée à utiliser? M. Eggenschwiler déclare qu'il est convaincu qu'il n'a à redouter aucun abus dans l'utilisation de son idée.» Après avoir analysé avec le département de l'intérieur le projet en question, Van Eetvelde répond que «le nouveau mode de transport préconisé par cet inventeur ne pourrait être dès maintenant utilement employé au Congo». Voir lettre d'Alphonse Rivier à l'administrateur général du Département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 28 avril 1890, et réponse de ce dernier, 15 avril 1891, in AMAE, Fonds africains, AE (241): 221.

¹⁰⁷ En 1887, dans un rapport rédigé à l'attention du Conseil fédéral, le consul helvétique pour l'État indépendant du Congo affirme par exemple que «les industriels suisses doivent sans doute suivre attentivement le développement du trafic dans ce nouvel État, mais que, pour le moment, il n'y a pas lieu de se départir d'une très prudente réserve [...] Tant qu'un chemin de fer ne reliera pas le Bas et le Haut Congo, traversant la région des cataractes, le commerce d'importation continuera à être plus ou moins le monopole des cinq ou six grandes maisons ayant comptoirs et factoreries sur les bords du fleuve». La position mitigée de Rivier vis-à-vis d'un avenir commercial sérieux entre la Suisse et le Congo ne change pas au cours des années, puisque, dès 1890, Léopold II instaure un régime douanier protectionniste et

en affaires avec l'État léopoldien. Or, si ce désir semble unilatéral, dans la mesure où le gouvernement congolais, qui préfère privilégier le commerce belge, ne cherche pas à impliquer les Helvètes en matière commerciale – le traité bilatéral de 1889 reste, pour ainsi dire, lettre morte¹⁰⁸ –, les choses se passent différemment sur le plan financier.

Dès ses débuts (1876), la colonisation léopoldienne de l'Afrique centrale implique une circulation internationale de capitaux : l'exemple de l'AIA, avec la participation financière des différents comités nationaux qui y sont rattachés, témoigne de cela. Après la fondation de l'État indépendant du Congo (1885), l'exploitation économique du centre-ouest africain se poursuit avec des capitaux non seulement belges, mais aussi français, britanniques ou encore allemands¹⁰⁹. Dans ce contexte, une présence financière helvétique ne serait pas à exclure *a priori*¹¹⁰. Non seulement en raison du rôle actif qu'a joué le CNS dès 1877, mais aussi – et surtout – au vu de la participation des banques helvétiques, en 1888, à l'émission d'un emprunt de 150 millions de francs pour le compte de l'État léopoldien : une affaire qu'il convient de creuser¹¹¹.

abolit ainsi le libre-échange sur lequel il avait fondé son État colonial. Voir rapport d'Alphonse Rivier au Conseil fédéral, 18 août 1887, in AF, E2 1000/44 1055.

¹⁰⁸ BERGUER 1958, p. 8. Les rapports commerciaux entre la Suisse et le Congo ne commencent à se développer qu'au XX^e siècle, surtout à partir des années 1930 (voir KAUFMANN 1994).

¹⁰⁹ VELLUT 2001, p. 133-141.

¹¹⁰ L'historien Mathieu Humbert atteste une telle présence, mais sans donner des références adéquates (l'étude sur laquelle il s'appuie – VELLUT 2001 – ne mentionne à aucun moment la Suisse). Voir HUMBERT 2015, p. 154.

¹¹¹ Il règne une grande confusion au sujet de cet emprunt dans l'historiographie suisse, notamment en raison du manque de sources. L'historienne Angela Maria Hause-Dora, sur la base du *Stateman's Yearbook* (un annuaire britannique qui donne un aperçu des conditions économiques, politiques et sociales des différents pays dans le monde) et d'un traité écrit par Max Büchler (un Zurichois affilié à l'OGCG ayant séjourné au Congo en qualité de procureur suppléant au tribunal de Boma), affirme, de manière quelque peu précipitée, que la Suisse prend part à l'émission d'obligations congolaises en 1888, 1896, 1898 et en 1901 (il s'agit des années indiquées dans l'annuaire susmentionné : voir le volume de 1903 à p. 530). Voir HAUSER-DORA 1986, p. 180. S'appuyant sur cette étude, mais déformant quelque peu la donne, l'historien Lyonel Kaufmann, dans une notice parue dans le *Dictionnaire historique de la Suisse*, affirme que « les banques suisses émirent quatre emprunts pour le compte de Léopold II entre 1888 et 1901 » (l'opération, en réalité, est faite pour l'État indépendant du Congo, une entité publique, et non pas pour la personne privée qu'est le roi). Voir KAUFMANN Lyonel, « Belgique », in *DHS*, vol. 2, 2003, p. 121. Le même ordre de datation, avec, cependant, l'ajout de l'année 1904, est repris par l'historien Mathieu Humbert lorsqu'il esquisse, avec l'appui d'un prospectus officiel retrouvé dans les archives de la Banque commerciale de Bâle, une vision d'ensemble de l'emprunt. Quelques importantes précisions sont apportées par cet auteur, mais certaines d'entre elles, notamment « la part de l'emprunt placée par les banques sur le marché suisse » qu'il estime à « 6,6% », doivent être révisées (j'y reviendrai). Voir HUMBERT 2015, p. 154-155. Pour essayer de préciser les contours de la participation helvétique à l'emprunt congolais émis en 1888, j'ai consulté, à Bruxelles, les fonds d'archives de la

L'origine de cet emprunt est une promesse que Jules Ferry, premier ministre français, fait à Léopold II à l'époque de la Conférence de Berlin¹¹². Lors de l'accord du 5 février 1885 stipulé à Paris entre la France et l'AIC, le monarque belge accepte, à travers son représentant Paul de Borchgrave d'Altena, de céder à l'Hexagone le vaste bassin du Kouilou-Niari. Il s'agit d'un territoire qui entoure un fleuve homonyme situé au nord du cours inférieur du Congo et qui débouche, comme ce dernier, dans l'océan Atlantique¹¹³. En contrepartie de cette cession, la France se dit disposée à reconnaître la neutralité politique et territoriale de l'AIC, tout en promettant à Léopold II, officieusement, d'autoriser l'émission sur sol français d'une loterie de 20 millions de francs¹¹⁴. En fait, le 5 février 1885, Ferry écrit à Borchgrave d'Altena :

«Durant les pourparlers auxquels la délimitation des possessions respectives a donné lieu, vous avez exprimé l'intention d'organiser en France une loterie, dont le produit compléterait les ressources nécessaires à l'Association Internationale du Congo pour l'œuvre de civilisation et d'humanité qu'elle poursuit en Afrique. Désireux de seconder les efforts généreux de l'Association et de reconnaître ses dispositions conciliantes, le gouvernement de la République Française s'emploiera volontiers pour favoriser la réalisation d'un tel projet. Vous pouvez compter qu'un accueil favorable sera fait à la demande présentée par un comité français, constitué sous les auspices de l'Association, pour être autorisé à émettre en France une loterie de vingt millions de francs.»¹¹⁵

Cette citation mérite quelques précisions. Avant tout, l'idée d'organiser un financement de l'empire léopoldien à travers une souscription publique (une loterie, dans ce cas) ne se présente pas, contrairement à une idée répandue dans l'historiographie, comme un remède de 1888 destiné à corriger une

Société générale de Belgique (banque qui gère l'ensemble de l'affaire) : les prochains paragraphes se basent donc sur ce travail archivistique.

¹¹² On peut ainsi corriger l'affirmation de l'historien Jean Stengers selon laquelle, pour lancer l'emprunt congolais, Léopold II se serait « tourné en premier lieu [en 1886] du côté de l'Autriche » (STENGERS 1980, p. 303).

¹¹³ Comme d'habitude dans les traductions toponymiques, le nom Kouilou-Niari peut s'écrire autrement : Niadi-Kwilou est une forme également récurrente dans les sources que j'ai consultées. Or, la possession du Kouilou-Niari est revendiquée à la fois par la France et par l'AIC en raison des manœuvres accomplies par Brazza et par Stanley au début des années 1880. Voir chapitre 4.4.

¹¹⁴ La convention officielle conclue entre la France et l'AIC en date du 5 février 1885, reproduite in BLANCHARD 1899, p. 55-56, ne fait aucune mention de la loterie en question.

¹¹⁵ Lettre de Jules Ferry à Paul de Borchgrave d'Altena, 5 février 1885, in APR, Cabinet du Roi, Expansion, 206.

situation budgétaire précaire¹¹⁶. Il s'agit plutôt d'une manœuvre de 1885 (au plus tard) qui vise à prévenir cette situation¹¹⁷. Deuxièmement, pourquoi opter pour ce genre de financement ? Parce que l'AIC, c'est-à-dire le futur État indépendant du Congo, renonce « spontanément » – sur la pression internationale – à instaurer des taxes douanières pour l'importation de produits étrangers. Autrement dit, tout le monde peut commercer librement au Congo sans devoir payer les droits d'entrée. Par conséquent, les recettes fiscales congolaises ne peuvent être que très modestes. Le principal bailleur des fonds étant Léopold II lui-même (qui, pour cette raison, s'endette personnellement), on comprend que la question de savoir comment financer son empire représente, dès le départ, une problématique prioritaire aux yeux du roi. Enfin, pourquoi la France ? D'un côté, la loterie – un jeu de hasard réglementé par l'État qui permet une rapide cumulation de capitaux autant pour les organisateurs que pour les participants – est interdite en Belgique. Il faut donc l'organiser ailleurs (à ce propos, le gouvernement du pays hôte doit donner son accord préalable... et c'est ce que Léopold II, par jeu de circonstances, se fait promettre par Ferry)¹¹⁸. De l'autre, la France dispose d'une longue tradition en matière de loteries, y compris reliées aux emprunts : le mécanisme est donc bien huilé dans ce pays¹¹⁹. En outre, l'Hexagone jouit d'un droit de préemption sur le territoire occupé par l'AIC, ce qui pourrait stimuler davantage les investissements français¹²⁰.

Or, le changement de gouvernement, en France, empêche la réalisation de la promesse faite par Ferry¹²¹. Malgré de longues négociations entamées à Paris entre 1885 et 1886, Léopold II et les siens n'arrivent pas à atteindre leur but¹²². C'est pourquoi, dans les mêmes années, ils se tournent

¹¹⁶ Comme l'affirme, par exemple, HUMBERT 2015 (p. 154) se basant sur STENGERS 1980 (p. 300-301).

¹¹⁷ Voir par exemple EMERSON 1980, p. 140 ; VANGROENWEGHE 1986, p. 84.

¹¹⁸ Le jeu de circonstances consiste dans le fait que, pour obtenir la reconnaissance formelle de la France vis-à-vis de l'indépendance politique de l'AIC, la condition *sine qua non* est la cession du Kouilou-Niari à l'Hexagone. Or, comme toujours, Léopold II essaie de tirer avantage des situations dans lesquelles il se trouve (même les plus défavorables). Dans ce cadre, il argue à Jules Ferry que le Kouilou-Niari est une région prometteuse sur le plan économique et que des sommes importantes ont déjà été investies. Le roi essaie d'obtenir, dans un premier temps, une compensation financière – ce à quoi Ferry s'oppose fermement –, puis, dans un second temps, la promesse d'autoriser une loterie sur sol français pour le compte de l'AIC. Voir PLASMAN 2017, p. 28.

¹¹⁹ LEGAY 2014, p. 9-12 et p. 47-59.

¹²⁰ WESSELING 1996, p. 145-146 et 168-169.

¹²¹ Le Premier ministre de France et son cabinet sont substitués en avril 1885. Le nouveau gouvernement français déclare alors à Léopold II que la promesse de Ferry était un geste personnel, sans engagement de la part de l'Hexagone. Voir EMERSON 1980, p. 140.

¹²² Dans le cadre des négociations menées avec le nouveau gouvernement français (instauré en avril 1885), Léopold II mobilise non seulement ses diplomates mais également ses intellectuels les

également vers les gouvernements belge, austro-hongrois et allemand afin d'obtenir l'autorisation d'organiser non pas une loterie, mais un emprunt à lots – différence subtile¹²³ – pour le compte de l'État indépendant du Congo.

Début 1886, la nouvelle du projet de l'emprunt congolais, dont la gestion est confiée à la SGB, arrive en Suisse¹²⁴. Edmond Massip, propriétaire à Genève de la banque Massip & Cie ainsi que membre et vérificateur des comptes de la SGB, contacte, le 16 février 1886, le directeur de la SGB pour lui communiquer que sa maison bancaire «*serait désireuse non seulement de s'intégrer à cette affaire dans une certaine mesure, mais encore d'être indiquée comme lieu de souscription*» étant donné qu'elle a «*une assez forte clientèle*» et de bonnes références sur des places financières comme Londres et Bruxelles¹²⁵. La réponse est négative, car les négociations pour l'émission dudit emprunt sont loin d'être achevées. Mais l'option de la Suisse n'est pas dépourvue d'intérêt pour la SGB. Le 4 juin 1886, Gustave de Lantsheere, agent de change bruxellois au

plus influents, à l'image d'Émile de Laveleye (qui, deux ans auparavant, avait relancé publiquement la proposition de neutraliser le Congo : voir chapitre 4.4). Dans une note d'août 1883 adressée à ce dernier, le roi des Belges affirme que «*le gouvernement français, lorsqu'il a donné à l'Association internationale du Congo [l'autorisation] d'organiser cette loterie, a voulu ainsi lui accorder une compensation du sacrifice qu'elle avait fait en abandonnant gratuitement les riches et fertiles territoires du Kwilu. Cette indemnité indirecte [...] est accordée par la France et l'argent qu'elle rapportera sera consacré à l'amélioration des voies de communication des territoires adjacents [aux Français]*». En avril 1886, ne lâchant pas prise, Léopold II affirme encore que l'état actuel des négociations «*devrait ouvrir la porte à la bonne volonté du gouvernement français*» puisque ce dernier ne saurait pas oublier qu'il est en possession de «*deux provinces énormes [le Kouilou et le Niari] découvertes avec mon argent*». Cependant, il n'en est rien. Voir notes de Léopold II, 30 août 1885 et 19 avril 1886, in APR, Cabinet du Roi, Expansion, 206 (ce dossier conserve toute la documentation des négociations).

¹²³ La différence consiste dans le fait qu'une loterie prévoit un tirage au sort permettant aux participants (acheteurs de numéros) de gagner des sommes d'argent, sans aucun remboursement du prix payé pour y participer, tandis que l'emprunt à lots, au-delà des primes en jeu, est une opération obligatoire où, finalement, le montant investi sera tôt ou tard remboursé avec intérêt. Voir BOUVIER 1982, p. 68. En outre (comme déjà dit dans le texte), la loterie, à cette époque, est interdite en Belgique : la solution de l'emprunt à lots permet alors de détourner l'obstacle en terres belges. Il faut en tout cas obtenir l'autorisation gouvernementale, ce qui ne va pas de soi. De plus, si l'emprunt réussit à l'étranger, il serait bien plus populaire en Belgique : c'est pourquoi Léopold II et les siens ne se limitent pas à négocier avec le seul gouvernement belge. Voir EMERSON 1980, p. 140-141.

¹²⁴ La Société générale de Belgique (SGB) est l'institution financière la plus puissante de la Belgique, regroupant, dès le milieu du XIX^e siècle, d'importants négociants et banquiers belges – mais aussi étrangers – qui s'occupent d'octroyer du crédit aux entreprises industrielles et, en l'occurrence, de les contrôler par la détention majoritaire d'actions. Loin de se limiter au marché national, la SGB joue un rôle prépondérant dans l'économie capitaliste mondiale et ne manque pas de s'impliquer dans les affaires congolaises. Voir VANTHEMSCHÉ 2017, p. 192. Pour un aperçu sur le patronat bancaire belge de l'époque, voir KURGAN VAN HENTENRYK 1998.

¹²⁵ Lettre d'Edmond Massip au directeur de la SGB, 16 février 1886, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 4, Liasse 5237.

service de la SGB, écrit au banquier genevois Charles Galland pour lui demander quelles seraient les démarches à suivre en terres helvétiques afin d'émettre un emprunt à lots. Tout comme Massip, Galland est un membre actif de la SGG, ainsi qu'une personnalité très en vue dans les milieux culturels de Genève (en 1885, par exemple, il finance la réalisation d'un nouveau bâtiment du Musée d'art et d'histoire)¹²⁶. Il n'est pas impossible que ce dernier, dans les mois suivant sa réponse, reste en contact avec Lantsheere, ni que, au sein de la SGG, quelques informations spéculatives circulent au sujet de l'emprunt projeté par Léopold II et son entourage¹²⁷. L'année d'après, Massip relance spontanément sa candidature auprès de la SGB. Le 21 février 1887, le banquier genevois signale à Bruxelles que, «*apprenant que l'on fait actuellement une émission [pour l'État indépendant du Congo]*», sa banque, à Genève, serait «*exceptionnellement bien placée [...] pour lancer une opération de ce genre*»¹²⁸. Encore une fois, cependant, il n'en est rien¹²⁹. «*Répondre qu'il n'est pas question d'émission pour le moment*», déclare une note de la SGB marquée à la marge de la lettre du Genevois¹³⁰. Ce n'est qu'en 1888 qu'un arrangement définitif pour l'émission d'un emprunt congolais de 150 millions de francs est finalement trouvé¹³¹. Trop tard pour Massip, car entretemps – la chose est annoncée par la SGG¹³² – il meurt et sa banque ne semble plus s'intéresser à l'affaire.

Quoi qu'il en soit, la Suisse n'est pas absente, en 1888, de l'accord conclu entre le gouvernement de l'État indépendant du Congo, d'une part, et le syndicat de banques constitué autour de la SGB pour l'émission dudit emprunt, d'autre part. Si aucun représentant helvétique ne figure parmi les contractants¹³³, la Suisse est quand même mentionnée dans la

¹²⁶ Lettre de Charles Galland à Gustave de Lantsheere, 8 juin 1886, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 4, Liasse 5237.

¹²⁷ Cette dernière hypothèse ne serait pas surprenante, au vu de la circulation souvent verbale des informations dans les sociétés géographiques et des mouvements de capitaux qui s'ensuivent (comme on l'a vu au chapitre 2.3). Je n'ai trouvé aucune source écrite à ce propos.

¹²⁸ Lettre d'Edmond Massip au directeur de la SGB, 21 février 1887, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 4, Liasse 5237.

¹²⁹ Le parlement belge n'autorisera cette émission sur son territoire national que deux mois plus tard, dès le 27 avril 1887 (la loi date du 29 du même mois). Voir BLANCHARD 1899, p. 264.

¹³⁰ Note (sans signature) sur la lettre d'Edmond Massip au directeur de la SGB, 21 février 1887, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 4, Liasse 5237.

¹³¹ La documentation préparatoire de cet emprunt au point de vue technique est conservée in AMAE, Fonds africains, IRCB (719): 54.

¹³² PV assemblée SGG, 25 novembre 1887, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 27, 1888, p. 17.

¹³³ Au-delà du représentant de l'État indépendant du Congo (Hubert Van Neuss, administrateur général du Département des finances), les contractants en question sont les suivants: la Société générale de

convention annexée au décret royal du 7 février 1888¹³⁴, dans laquelle on définit l'émission des «*cent mille premières obligations [...] représentant le capital nominal de dix millions de francs*» (art. 1).¹³⁵ Au deuxième article, on précise qu'«*une souscription publique pour l'émission des dites cent mille obligations sera ouverte en Belgique*» avec «*la faculté d'ouvrir également cette souscription en Suisse et en Hollande*» (art. 2)¹³⁶.

Avant de s'intéresser au rôle joué par les banques helvétiques dans cette affaire, il convient de rappeler brièvement le fonctionnement de l'emprunt en question. Ce dernier est représenté par 1,5 million d'obligations d'une valeur nominale de 100 francs l'une; ensemble, ces obligations valent 150 millions de francs. Elles sont réparties en 60 000 de 25 obligations chacune. L'émission de ces séries ne se fait pas d'un seul coup, mais petit à petit. En 1888, par exemple, sont émises les séries numérotées de 1 à 4 000, pour un total cumulé de 100 000 obligations (celles-ci représentent donc une valeur nominale de 10 millions de francs, soit 6,6% des 150 millions de francs que l'État indépendant du Congo espère récolter)¹³⁷.

Or, le fait d'émettre un certain nombre d'obligations ne veut pas dire arriver automatiquement à les vendre. Comme toute autre marchandise, un titre d'État, pour être vendu, doit trouver des acheteurs. Dans le cas du Congo léopoldien – un État nouvellement fondé sur un territoire grand comme l'Europe occidentale et encore largement inexploré –, la chose ne va pas de soi. C'est pourquoi Léopold II et les siens optent pour un modèle d'emprunt proche de la loterie, qui a l'avantage de donner une certaine attractivité spéculative. En gros, ils mettent en vente des obligations étatiques numérotées, dont le remboursement se fait par tirage au sort. Six fois par année, dans les locaux de la SGB à Bruxelles, on tire des séries de numéros gagnants. Les premiers qui sortent gagnent d'importantes

Belgique (représentée par Ferdinand Baeyens et par Edmond Delvaux); la Banque de Paris et des Pays-Bas (Raphaël Bauer et Henri Van Wyck); la Banque de Bruxelles (Jules Urban et Hermann de Stern); Léon Lambert; Philippon Horwitz & Cie; Cassel & Cie; Balser & Cie. Tout le monde siège à Bruxelles. Voir Convention entre l'État indépendant du Congo et les banques (ou les banquiers) pour l'émission des 100 000 premières obligations, 8 février 1888, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 5, Liasse 4601.

¹³⁴ Décret relatif à la création de l'emprunt de 150 millions de francs en obligations à lots de 100 francs de l'État indépendant du Congo, 7 février 1888, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 5, Liasse 4601.

¹³⁵ Convention entre l'État indépendant du Congo et les banques (ou les banquiers) pour l'émission des 100 000 premières obligations, 8 février 1888, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 5, Liasse 4601.

¹³⁶ Convention entre l'État indépendant du Congo et les banques...

¹³⁷ C'est ici que réside l'erreur d'interprétation de l'historien Mathieu Humbert, annoncée dans une note plus haut. Selon lui, «*la part de l'emprunt placé par les banques sur le marché suisse*» est de «*6,6%*», tandis qu'en réalité ce pourcentage concerne toute l'Europe pour l'année 1888. Voir HUMBERT 2015, p. 155.

sommes d'argent (les prix peuvent atteindre jusqu'à 200 000 francs) tandis que les autres numéros d'obligations sortis sont remboursés à leur valeur nominale (100 francs) augmentée de 5 francs pour chaque année écoulée depuis la date d'émission¹³⁸. Comme dans une véritable loterie, les souscripteurs de ces titres peuvent ainsi gagner rapidement des sommes très importantes (ou bien attendre jusqu'à nonante-neuf ans – durée générale de l'emprunt – pour obtenir un remboursement avec intérêt simple).

Malgré cette formule censée attirer la plus nombreuse clientèle, le succès d'ensemble de l'emprunt en question est très relatif. Les banques impliquées dans l'opération, de commun accord avec l'État indépendant du Congo, mettent en vente 100 000 obligations en 1888 et 226 000 en 1889 (initialement, ces dernières auraient dû être 600 000). Entre 1889 et 1902, c'est l'État lui-même, sans intermédiaire, qui place 370 875 titres dans le marché. Enfin, 300 925 obligations sont encore émises par les milieux bancaires entre 1902 et 1909. On obtient ainsi un placement total de 997 800 titres, qui représente à peu près deux tiers du million et demi d'obligations prévues par le décret royal du 7 février 1888 (le solde d'émission de 150 millions de francs ne sera jamais atteint)¹³⁹.

La Suisse, quant à elle, est impliquée dans les deux premières émissions, en 1888 et en 1889¹⁴⁰. Les banques interpellées sont toutes reliées, de près ou de loin, aux associations géographiques helvétiques. Après Edmond Massip à Genève (SGG), c'est un Lucernois, Emmanuel Meyer, agent de la compagnie d'assurances saint-galloise Helvetia (OGCG), qui contacte la SGB pour l'émission de l'emprunt congolais. Il le fait à travers son agence de change Meyer & Cie, fondée à Lucerne en 1883¹⁴¹.

¹³⁸ Afin de garantir les remboursements et les primes de l'emprunt aux souscripteurs, un fonds d'amortissements – géré par la SGB – est créé, de sorte à placer les capitaux recueillis dans des opérations financières générant un revenu fixe suffisamment élevé pour faire face à ce devoir. Voir STENGERS 1980, p. 302. Les procès-verbaux des séances du comité de gestion du fonds (couvrant les années 1888-1910) sont conservés in AMAE, Fonds africains, FIN (755).

¹³⁹ Courte note historique sur l'emprunt de l'État indépendant du Congo 1888, document dactylographié sans auteur et sans date (il y a cependant une mention « *de l'indépendance congolaise [de] 1960* », in AGRDP, Fonds SGB, Versement 4, Liasse 5238.

¹⁴⁰ Après quoi, dans la documentation archivistique que j'ai consultée à Bruxelles, il n'y a plus de trace de la Suisse, sauf que pour des questions secondaires, comme les cotes en bourse ou encore les abonnements aux listes des tirages. Voir Prospectus de la Bourse de Genève, 25 juin 1898, présentant la « *cote officielle* » du jour, ou encore note [signature illisible] concernant « *le renouvellement de l'abonnement* » de « *la Banque Fédérale à Zurich* », 21 juin 1919, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 4, Liasses 5275 et 5265.

¹⁴¹ Cette firme – dont la création est rapportée in *Feuille officielle suisse du commerce*, vol. 1, n. 69, 1883, p. 550 – écrit en février 1888 (en réalité, aucune date n'est indiquée sur la correspondance, mais l'enveloppe est marquée d'un timbre postal de Lucerne du 24 février 1888) un message assez lapidaire

On trouve aussi le banquier Vinzenz von Ernst, fondateur, à Berne, de la Bank von Ernst (1869) ainsi que de la GGB (1873)¹⁴². Dans la ville de Calvin, c'est la succursale genevoise de la Banque de Paris et des Pays-Bas qui ouvre ses guichets aux titres d'État du Congo léopoldien. Cette succursale, fondée en 1872, est dirigée par des banquiers notables de Genève, comme James Odier, associé d'Alexandre Lombard chez Lombard, Odier & Cie, ou encore François-Auguste Sautter de Beauregard, propriétaire et fondateur de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif¹⁴³. Il s'agit d'acteurs très actifs au sein de la SGG, notamment en matière d'investissements outre-mer¹⁴⁴. Enfin, un quatrième institut helvétique s'intéresse aux opérations financières de Léopold II : la Banque commerciale de Bâle¹⁴⁵. Fondée en 1863 par un cercle oligarchique bâlois, elle oriente largement ses affaires vers l'extérieur du pays¹⁴⁶. Johann Rudolf Geigy, l'un de ses principaux dirigeants, est une personnalité bien connue au sein des sociétés suisses de géographie¹⁴⁷. Au-delà de ces banques prenant partie – sur demande de la SGB – à l'emprunt congolais, il y en a d'autres qui préfèrent éviter d'entrer en matière. C'est le cas de la Banque cantonale de Berne, proche de la GGB¹⁴⁸. Ou encore du Crédit suisse, à Zurich, présidé par Carl Abegg-Arter, l'un des fondateurs de

à la SGB : « Envoyez s.v.p. prospectus et formulaires de souscriptions et indiquez la commission que vous nous bonifierez pour chaque titre du Congo. » À la marge de ce message, une note (écrite à la plume) affirme « Transm. aff. bull. » tandis qu'une autre note (cette fois-ci au crayon) spécifie « 500 » : « 40 petites affiches » et « 460 bulletins de souscription ». Il faut donc comprendre que la SGB a exaucé le vœu de la firme lucernoise en lui transmettant les matériaux requis. Voir Lettre de Meyer & Cie à la SGB, sans date, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 4, Liasse 5252.

¹⁴² Son nom apparaît sur le prospectus de la deuxième émission. Voir État indépendant du Congo. Souscription publique à 600 000 obligations (séries 4 001 à 28 000) de l'emprunt de 150 millions de francs, 7 mai 1889, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 4, Liasse 5238.

¹⁴³ LÜTZELSCHWAB 2006, p. 11-21 ; MARKEN et GELJON 2003, p. 36.

¹⁴⁴ Les deux premiers, Odier et Lombard, font personnellement partie de la SGG (voir ROSSINELLI 2013a, p. 31), tandis que le troisième participe librement aux activités sociétaires : en 1881, par exemple, Beaumont présente aux membres de la société « de la part de M. Sautter » un « tableau publié par le service météorologique de l'Algérie » concernant le régime pluvial de ce pays. Voir PV assemblée SGG, 25 février 1881, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 20, 1881, p. 108.

¹⁴⁵ Voir lettres de la Banque commerciale de Bâle [signatures illisibles] à la SGB, 13 février 1888, 15 février 1888 et 21 février 1888, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 4, Liasse 5249.

¹⁴⁶ Sur les activités de la Banque commerciale de Bâle au XIX^e siècle, voir BAUER 1988, p. 1-25.

¹⁴⁷ Voir chapitre 2.6.

¹⁴⁸ Plusieurs de ses hauts dirigeants, en effet, font partie de la GGB, comme Christian Gerber-Schneider (membre du cercle géographique bernois dès 1882), Carl Stämpfli (1890) ou encore Johann Daniel Hirter (1890). Voir EGGER 1936, p. 293-296. Sur le refus de la Banque cantonale de Berne d'être un « lieu de souscription » pour l'emprunt congolais, voir mémorandum [signature illisible] et télégramme de cette dernière à la SGB, 13 février 1888, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 4, Liasse 5249.

l'EGZ¹⁴⁹. «*Nous vous remercions de votre attention, tout en regrettant de ne [pas] pouvoir vous offrir nos services*», écrit la maison zurichoise à la SGB en février 1888. «*Nos capitalistes ayant l'habitude de se tenir fort à la réserve et les affaires de l'État du Congo n'étant pas considérées chez nous comme suffisamment consolidées, nous ne prévoyons aucun succès de l'émission auprès de notre clientèle.*»¹⁵⁰

Il est difficile de quantifier la participation helvétique à l'emprunt de l'État indépendant du Congo par rapport aux titres vendus : les sources sont fragmentaires et ne permettent pas de tirer un bilan précis. Pour l'émission de 1888, annoncée en Suisse par des quotidiens et par des revues géographiques¹⁵¹, la succursale de Genève de la Banque de Paris et des Pays-Bas, lors des trois jours de souscription publique – du 5 au 7 mars –, arrive à vendre 3 718 obligations, tandis que la Banque commerciale de Bâle en vend 508¹⁵². La clientèle de ces deux instituts souscrit donc environ 4,2 % des titres émis en 1888¹⁵³. Pour l'émission de 1889, dont la souscription publique se déroule dans la seule journée du 7 mai, la Banque commerciale de Bâle transmet 16 619,70 francs à la SGB et la Bank von Ernst 7 032,20¹⁵⁴. Ces derniers montants, en soi, ne veulent pas dire grande chose, car chaque titre peut être acheté en payant immédiatement l'entièreté du prix d'émission, dans ce cas 84 francs (on parle alors d'«*obligations libérées*»), ou bien en convenant d'effectuer le paiement par tranches, dont la première, de 20 francs, tout de suite (il s'agit, ici, d'«*obligations non libérées*»). À moins de recourir à des calculs un peu absurdes¹⁵⁵, il est impossible, sur la base de ces chiffres,

¹⁴⁹ JUD 1989, p. 118. À remarquer que l'association zurichoise englobe d'autres dirigeants du Crédit suisse, à l'image d'Emil Heinrich Streuli-Hüni (membre dès 1900).

¹⁵⁰ Lettre du Crédit suisse [signatures illisibles] à la SGB, 13 février 1888, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 4, Liasse 5249.

¹⁵¹ Voir par exemple *Gazette de Lausanne*, 5 mars 1888, p. 4 et *Journal de Genève*, 7 mars 1888, p. 4. L'annonce de l'emprunt circule également dans les quotidiens étrangers, avec l'indication de Genève et de Bâle en tant que lieux de souscription (voir *Le Figaro*, 4 mai 1888, p. 72). Concernant les périodiques de géographie, *L'Afrique explorée et civilisée* en parle dans son édition du 5 mars 1888 (vol. 9, n. 3, 1888, p. 78).

¹⁵² Lettres de la Banque de Paris et des Pays-Bas [signées par Henri Van Wyck et par une personne non identifiée] au directeur de la SGB, 7 mars 1888 et 10 mars 1888 ; lettres et télégrammes de la Banque commerciale de Bâle [signatures illisibles] au directeur de la SGB, 7 mars 1888 et 8 mars 1888, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 4, Liasse 5252.

¹⁵³ Soit 4 226 obligations vendues en Suisse (par la Banque de Paris et des Pays-Bas et par la Banque commerciale de Bâle) sur un total de 100 000 obligations (émises en 1888).

¹⁵⁴ Lettres de la SGB [signatures illisibles] à la Banque commerciale de Bâle, 18 mai 1889, et à la Bank von Ernst, 20 mai 1889, in AGRDP, Fonds SGB, Versement 4, Liasse 5253.

¹⁵⁵ Si l'on part de l'hypothèse que la vente d'obligations « libérées » à Bâle et à Berne en 1889 soit proportionnellement égale à celle de Genève en 1888 (le seul cas où j'ai des chiffres à disposition : 259

d'estimer le nombre d'obligations vendues en terres helvétiques en 1889, d'autant plus que je n'ai pas trouvé d'informations concernant les ventes des autres banques de Suisse (cela vaut également pour 1888, à propos, par exemple, de la maison Meyer & Cie). Compte tenu de ce qui précède, les données à disposition attestent qu'en Suisse sont achetées, au minimum, 2% des obligations effectivement vendues lors des émissions de 1888 et de 1889¹⁵⁶.

Le plus important, cependant, reste, à mes yeux, la liaison des milieux bancaires interpellés par cette opération avec les sociétés suisses de géographie. Sans prétendre vouloir établir un lien de causalité, l'intégration des banques en question aux associations géographiques du pays, notamment à travers leurs représentants individuels, ne doit pas être négligée, ni minimisée. Cette considération vaut également pour les questions commerciales vues plus haut : la plupart des Suisses qui s'intéressent au marché congolais, principalement pour conclure des affaires avec le gouvernement de l'État indépendant du Congo, sont – surtout durant les années 1880 – les mêmes acteurs qui, par l'entremise des sociétés de géographie du pays et plus particulièrement par celle du CNS, ont suivi les étapes de la formation de l'empire léopoldien y apportant leur part de contribution.

sur 3 718 obligations totales, soit 7%), et que les obligations « non libérées » soient toujours achetées au prix minimal (20 francs en 1889, 15 en 1888), on pourrait conclure que les instituts bâlois et bernois vendent, le 7 mai 1889, un total de 1 120 titres dont 20 « libérés ». Ce qui correspond à 0,5% des 226 000 titres placés par le syndicat de banques bruxellois en 1889.

¹⁵⁶ Cette estimation, à prendre avec prudence, résulte du fait que le montant net potentiellement encaissable par l'État indépendant du Congo est de 34,37 francs par obligation (donnée calculée sur la base des prospectus officiels conservés in AGRDP, Fonds SGB, Versement 5, Liasse 4601). Pour les années 1888-1889, l'emprunt engendre un bénéfice net de 7,5 millions de francs (voir STENGERS 1980, p. 303). Cela correspond, en moyenne, à 218 182 obligations vendues (dont une bonne partie rachetée par Léopold II lui-même afin de soutenir leur cours en bourse : voir EMERSON 1980, p. 141-142). Sur cette base, l'apport des ventes suisses de 1888 (sous-entendu : de celles dont je connais les chiffres) est de 1,93%, tandis que celui de 1889 peut varier entre un minimum de 0,13% (au cas où toutes les obligations sont vendues comme « libérées » à 84 francs l'une) et un maximum de 0,54% (si elles sont toutes vendues « sans libération » à 20 francs l'une). Cumulant le premier pourcentage avec le deuxième, on obtient 2,06% ; la somme du premier et du troisième donne 2,47%. Dans les deux hypothèses, donc, on dépasse 2%. Remarquons cependant, encore une fois, que les données à disposition sont loin d'être exhaustives : pour cette raison, il s'agit ici de valeurs minimales.

L'héritage léopoldien au sein du mouvement géographique suisse : une apologie partagée en faveur du roi des Belges

Le soutien helvétique aux initiatives lancées par Léopold II en Afrique centrale ne se justifie pas uniquement en fonction d'un intérêt économique, mais appuie aussi l'idéologie impérialiste professée par ce dernier (lequel, de son côté, trouve ses références politico-intellectuelles dans les autres empires d'Europe, notamment au sein de leurs associations géographiques).

Certes, les questions concernant l'économie ne manquent guère. L'exposé du commerçant Karl Sauter à la GGB (1885) ou encore celui du conseiller national Gottlieb Berger à la MGCG (1888) – exaltant à la fois les possibilités d'exploitation du Congo et son régime douanier (alors libre-échangiste)¹⁵⁷ – en témoignent¹⁵⁸. Cependant, elles ne sont pas dominantes parmi les thématiques abordées au sein des sociétés suisses de géographie. Dès le début des années 1890, le marché congolais se renferme sur lui-même et devient un monopole étatique. S'appuyant sur un réseau de capitalistes belges (mais aussi étrangers), Léopold II implante alors une série de compagnies de son choix pour l'exploitation du territoire congolais¹⁵⁹. Pourtant, la vision que lesdites associations donnent de l'État indépendant du Congo, dans leurs conférences comme dans leurs publications, demeure inchangée : ce dernier est toujours décrit comme l'œuvre philanthropique d'un roi désintéressé qui doit faire face aux multiples obstacles que les Congolais, en raison de leur prétendue infériorité raciale, lui présentent. Tout est alors justifié : du système d'exploitation mis sur pied au Congo aux châtiments infligés aux indigènes. Or, le discours apologétique propagé par les sociétés suisses de géographie a ceci de particulier qu'il est constamment formulé par des Confédérés qui travaillent, ou qui ont travaillé, dans l'administration coloniale de Léopold II.

¹⁵⁷ À une période où l'économie suisse commence à être sérieusement frappée par les effets de la Grande Dépression, la question des douanes, qui oppose les partisans du protectionnisme à ceux du libre-échange, devient de forte actualité au sein du pays (tout comme celle de la recherche de nouveaux débouchés outre-mer). Voir HUMAIR 2004, p. 37-41 et 520-580.

¹⁵⁸ SAUTER Karl, « Das Leben am Kongo », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 7, 1884-1885, p. 103-126 ; BERGER Gottlieb, « Die Bundesinitiative zur Anregung eines mitteleuropäischen Zollvereins », in *Fernschau* de la MGCG, vol. 2, 1888, p. 185-191.

¹⁵⁹ VANTHEMSCHÉ 2017, p. 193-197.

En 1894, par exemple, la SGG invite le médecin helvétique Paul Vourloud à donner une conférence¹⁶⁰. Rentré en Europe au cours de l'année précédente (interrompant ainsi son séjour au Congo de 1890 à 1903), ce dernier renseigne tout de suite le consul helvétique à Bruxelles sur les conditions de vie de la colonie léopoldienne, avec des considérations bien méprisantes à l'égard des peuples autochtones («*Les nègres ? Mais il faudrait rétablir l'esclavage, car, sans cela, on n'obtiendra pas de travail sérieux et prolongé*») ¹⁶¹. Dans son exposé au sein de la SGG, Vourloud ne se dément pas. Lorsqu'il parle des «*indigènes*», il déclare ne pas avoir «*une haute opinion des facultés des nègres du Congo*». Il les décrit comme «*trafiquants adroits et rusés*», mais aussi « *paresseux, superstitieux, croyant aux maléfices et se livrant entièrement à des féticheurs cupides et capables de toutes les cruautés qui exploitent leur crédulité*» ¹⁶². Adoptant une optique déterministe, Vourloud n'épargne pas ses critiques aux missionnaires (notamment aux «*Pères belges, qui ne font rien*»), affirmant que «*le nègre [est] d'ailleurs incapable de comprendre la religion du Christ*»: souvent, précise-t-il, «*on s'y prend mal pour la lui enseigner*», mais, finalement, l'effort est vain, puisque «*l'idée qui domine dans les missions*» – à savoir «*le salut du nègre par la Bible*» – serait «*fausse*» ¹⁶³. Ces assertions ne manquent pas de susciter quelques réactions de la part du public genevois. Cependant, ces dernières portent uniquement sur la question des missionnaires (avec le président de la SGG qui formule une «*réserve expresse au sujet des appréciations du conférencier en ce qui concerne les missions*»). Pour le reste, l'assemblée accepte de bon gré la communication de Vourloud ¹⁶⁴.

¹⁶⁰ PV assemblée SGG, 12 janvier 1894, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 33, 1894, p. 42-45.

¹⁶¹ En 1893, Alphonse Rivier transmet un rapport au Conseil fédéral dont «*plusieurs parties*» sont «*absolument confidentielles*», puisqu'elles contiennent des informations non officielles ayant été «*dictée[s]*» par Paul Vourloud (un «*fait [qui] doit être tenu secret*»). Dans son compte rendu, rapporté par Rivier, Vourloud parle de la situation sociale, hygiénique ou encore économique du Congo. Il déconseille, entre autres, l'instauration d'activités commerciales, surtout si ces dernières doivent être suivies sur place par des colons suisses. Le climat hostile, selon Vourloud, en empêcherait la réussite. «*Il faudrait un siècle de culture – peut-être plusieurs – pour pouvoir, par le labourage, le déchiffrage, le drainage, améliorer le climat.*» Pour ce faire, affirme-t-il, «*les blancs mourraient à la peine (le colon blanc est, au Congo, un mythe)*». C'est dans ce contexte que Vourloud souhaite la réintroduction de l'esclavage à l'égard des indigènes. Voir rapport d'Alphonse Rivier au Conseil fédéral, 12 juillet 1893, in AF, E2 1000/44 1055.

¹⁶² PV assemblée SGG, 12 janvier 1894, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 33, 1894, p. 44.

¹⁶³ PV assemblée SGG, 12 janvier 1894..., p. 44.

¹⁶⁴ PV assemblée SGG, 12 janvier 1894..., p. 45.

En 1906, la parole est donnée à Ernest-Victor Thévoz, « *administrateur de 1^{ère} classe au service de l'État indépendant du Congo* »¹⁶⁵. On est à une époque où les scandales relatifs à la gestion de l'empire léopoldien ont déjà éclaté dans la presse occidentale, avec le rapport de la commission d'enquête instaurée par Léopold II désormais connu en Europe¹⁶⁶. Thévoz déclare tout de suite que son propos est de « *présenter ce pays, qu[il a] habité pendant huit ans, sous un jour un peu différent de celui que la polémique des journaux intéressés vous a fait entrevoir* »¹⁶⁷. Décrivant l'organisation étatique du Congo léopoldien comme irréprochable, l'administrateur colonial helvétique affirme que le « *peu de cas répréhensibles* » concernant la mauvaise conduite des « *fonctionnaires de l'État* » a « *été sévèrement puni* » (il s'agit toutefois, selon lui, de « *cas isolés* »). « *Quant à moi* », déclare-t-il, « *je n'ai été témoin d'aucun de ces actes d'atrocité que certains journaux ont mentionnés* »¹⁶⁸. Reprenant des commentaires (belges) parus au sujet du rapport de la commission d'enquête susmentionnée, Thévoz affirme aussi que « *le travail est un puissant élément de civilisation* » et de « *transformation des populations noires* » : comme « *la simple persuasion ne suffit point à les amener à renoncer à leur barbarie* », il faut bien les « *obliger [...] au travail* » par l'instauration d'« *un impôt* ». Or, cet impôt consiste à fournir « *certaines quantités de produits* », comme « *un nombre déterminé de kilogrammes de caoutchouc ou de copal* »¹⁶⁹. En conclusion, Thévoz affirme : « *Ce système n'est évidemment pas parfait – il est onéreux pour l'État –, mais [il est] appliqué avec justice et équité.* »¹⁷⁰

En 1909, l'officier suisse Erwin Federspiel, engagé dans le service policier congolais (appelé Force publique)¹⁷¹, publie un ouvrage apologétique en faveur de Léopold II et de ses agents coloniaux au Congo¹⁷². La SGG, par la plume d'Arthur de Claparède, ne manque pas d'en faire un compte rendu destiné aux lecteurs du *Globe*¹⁷³.

« *Il était bon qu'à un moment où journaux et revues sont pleins des "atrocités" et des "abominations" congolaises, un citoyen suisse, qui a*

¹⁶⁵ PV assemblée SGG, 18 mai 1906, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 45, 1906, p. 108.

¹⁶⁶ HOCHSCHILD 2007, p. 307-371 et 391-419.

¹⁶⁷ PV assemblée SGG, 18 mai 1906, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 45, 1906, p. 109.

¹⁶⁸ PV assemblée SGG, 18 mai 1906..., p. 111.

¹⁶⁹ PV assemblée SGG, 18 mai 1906..., p. 117-118.

¹⁷⁰ PV assemblée SGG, 18 mai 1906..., p. 119.

¹⁷¹ Sur cet acteur et sur son rôle au Congo, voir BÜCHI 2004, p. 36-60.

¹⁷² FEDERSPIEL 1909.

¹⁷³ CLAPARÈDE Arthur de, « *Wie es im Congostaat zugeht* », in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 48, 1909, p. 92-95.

été dix ans – de 1898 à 1908 – en qualité de chef de district au service de l'ancien État indépendant du Congo (aujourd'hui colonie belge), prît la plume pour faire part au public de ses expériences, ne fût-ce que pour affirmer que “les 2 943 Européens qui se trouvaient au Congo au 1^{er} janvier 1908 ne sont pas tous des canailles sans conscience, mettant tout à feu et à sang par ordre d'un gouvernement encore plus dépourvu de conscience qu'eux-mêmes”. »¹⁷⁴

Trahissant un certain enthousiasme, Claparède continue son compte rendu de l'ouvrage de Federspiel et reprend certains concepts formulés par l'auteur. Il affirme, entre autres, qu'

« il ne faut pas juger comme nous jugeons les peuples civilisés d'Europe un pays où fleurit encore le cannibalisme, où l'on commet pour un rien meurtres et assassinats, où le mensonge et le vol ne sont considérés comme blâmables par les indigènes [...] Quant aux peines afflictives en usage au Congo, il faut se garder du sentimentalisme et de l'humanitarisme à outrance envers des individus dont un trop grand nombre s'adonne encore à l'anthropophagie. »¹⁷⁵

Remettant en question le fondement des accusations adressées au roi des Belges par la presse internationale (« *On a reproché à l'administration de l'ancien État indépendant d'avoir dépeuplé le pays: le nombre des indigènes du Congo aurait diminué d'un tiers depuis quinze ans. Le fait est-il prouvé?* ») et avec le souhait que la Belgique, maintenant puissance coloniale, puisse corriger les éventuels « abus » du « régime précédent », Claparède, d'accord avec Federspiel, disculpe totalement Léopold II et le définit comme « *un roi qui a doté son pays d'un splendide empire* »¹⁷⁶.

Le même ordre d'idées exprimé à Genève se retrouve également ailleurs, par exemple à Saint-Gall. Au sein de l'OGCG, Max Büchler, un Suisse engagé au tribunal de Boma en tant que procureur suppléant¹⁷⁷, retrace l'histoire « officielle » du Congo léopoldien mettant l'accent sur son exploitation territoriale (1907), puis fait une étude raciale de certaines ethnies congolaises (1912) et finalement exalte la réussite

¹⁷⁴ CLAPARÈDE Arthur de, « *Wie es im Congostaat zugeht* »..., p. 92-93.

¹⁷⁵ CLAPARÈDE Arthur de, « *Wie es im Congostaat zugeht* »..., p. 93-94.

¹⁷⁶ CLAPARÈDE Arthur de, « *Wie es im Congostaat zugeht* »..., p. 95.

¹⁷⁷ MINDER 1994, p. 140-141.

économique de l'empire de Léopold II (1913)¹⁷⁸. Quinze ans plus tard, à l'occasion du cinquantenaire de cette société, le président de l'OGCG rappelle, dans une monographie expressément rédigée, que la fondation du cercle géographique saint-gallois a été possible grâce aux initiatives philanthropiques lancées par le roi des Belges en Afrique centrale¹⁷⁹. Le souvenir édulcoré de Léopold II est donc encore palpable à l'aube des années 1930. Ce genre d'évocation se retrouve également au sein des sociétés bernoise (selon une monographie officielle, la GGB aurait trouvé dans l'AIA et dans le CNS de nouvelles impulsions pour relancer sa vie associative quelque peu déclinante)¹⁸⁰ et genevoise (ici, le soutien de la SGG à l'«*œuvre scientifique et civilisatrice due à l'initiative du roi des Belges*» est souligné avec fierté)¹⁸¹ à l'occasion de leurs anniversaires.

Que l'on se place du côté des contributions contemporaines ou bien de celui des commémorations postérieures, aucune polémique à l'égard de Léopold II n'émane des sociétés suisses de géographie. Bien au contraire, ces dernières alimentent un discours édifiant vis-à-vis de l'ancien duc de Brabant, cela même à l'époque du Congo belge (c'est-à-dire après 1908)¹⁸². Ce discours ne se limite pas aux souvenirs du roi des Belges en tant que philanthrope colonial. Il concerne également l'héritage que l'expérience léopoldienne laisse aux associations géographiques du pays.

Cet héritage est avant tout d'ordre financier. On se souvient que le CNS soutient économiquement l'AIA en 1878 et en 1881. Après cette double donation, plus de 3 000 francs restent dans les caisses du CNS. Cette somme est déposée sur un compte commun dénommé «*fonds africain*» lors de la dissolution de l'AIA, et donc du CNS, en 1885¹⁸³. Or, pendant deux décennies, les sociétés suisses de géographie se disputent autour de

¹⁷⁸ BÜCHLER Max, «Die Anfänge und Grundzüge der kongostaatlichen Kultivatio», in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 30], 1907, p. 19-55; «Die Bantu-Neger», in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 35], 1912, p. 19-59; «Die Anfänge des Grosshandels im Kongostaat», in *Mitteilungen* de l'OGCG, [vol. 36], 1913, p. 39-50.

¹⁷⁹ SCHMID 1930, p. 5-6.

¹⁸⁰ GRAF 1897, p. 9.

¹⁸¹ CLAPARÈDE 1908, p. 40.

¹⁸² VANTHEMSCHE 2017, p. 44-45 et 63-66.

¹⁸³ Comme on l'a vu (voir chapitre 4.4), la création officielle de l'État indépendant du Congo (durant l'été 1885) remplace définitivement les anciennes associations léopoldiennes (c'est-à-dire l'AIA et l'AIC, le CEHC ayant fait faillite en 1879). Quant au CNS, il n'existe aucun véritable acte de dissolution. Ses activités semblent se désamorcer au cours des années 1880 (les traces documentaires se font extrêmement rares après le congrès lausannois). Pour quelques interprétations sur la disparition du CNS, voir PITTET 2002, p. 33.

l'emploi du montant¹⁸⁴. En 1905, un accord est finalement trouvé : le « *fonds africain* », qui s'élève désormais à 6 000 francs (en raison des intérêts bancaires cumulés), est versé à Walter Volz – ancien géologue de la Royal Dutch Petroleum Company en Indonésie et membre de la GGB¹⁸⁵ – pour exécuter un voyage exploratoire au Libéria¹⁸⁶. Si l'expédition du Bernois, qui dure de 1906 à 1907, a été précédemment analysée, rien n'a été dit sur ses liens avec l'héritage léopoldien¹⁸⁷. Au-delà de l'aspect financier que je viens d'illustrer, il y a également un côté idéologique, dans la mesure où le voyage projeté par Volz se rapproche de la doctrine coloniale promue par Léopold II (extirper la prétendue barbarie des Africains à travers l'exploration géographique des parties de l'Afrique méconnues en Europe). Il s'agit de la condition *sine qua non* pour obtenir l'approbation de la SGG en ce qui concerne l'octroi du fonds¹⁸⁸. Se réjouissant de l'accord unanime finalement trouvé, le président du cercle géographique de Genève rappelle, en 1906, que « *ce petit capital avait été formé pour la quasi-totalité par les versements des souscripteurs genevois* » afin de soutenir « *l'œuvre de conquête pour la science et pour la civilisation due – on l'oublie un peu trop aujourd'hui – à la noble et généreuse initiative du roi des Belges* »¹⁸⁹. Encore une fois, donc, la dimension soi-disant philanthropique de l'initiateur de l'AIA est mise en avant, tout comme la centralité de Genève – bastion présumé de la philanthropie internationale¹⁹⁰ – dans l'emploi du « *fonds africain* » pour une entreprise (suisse) aux buts similaires¹⁹¹.

L'opiniâtreté avec laquelle la SGG défend les prétendus bienfaits de l'entreprise coloniale léopoldienne durant la première décennie du xx^e siècle – alors que l'image de Léopold II, à cette époque, est totalement discréditée en Occident¹⁹² (elle sera cependant réhabilitée après sa

¹⁸⁴ Pour un bref historique de la querelle, voir PV assemblée SGG, 11 novembre 1910, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 50, 1911, p. 20-21.

¹⁸⁵ Sur cet acteur, voir MÜLLER-GRIESHABER Peter, « Volz, Walter », in *DHS*, vol. 13, 2014, p. 246.

¹⁸⁶ Rapport annuel GGB, 6 janvier 1906, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 20, 1905-1906, p. V.

¹⁸⁷ Le récit de voyage de Walter Volz a fait l'objet d'une analyse critique au chapitre 3.3.

¹⁸⁸ En 1895, la SGG s'oppose fermement à l'idée émise à Saint-Gall durant un congrès de l'ASSG d'employer le « *fonds africains* » pour subventionner « *des travaux géographiques suisses d'un intérêt général* », puisque cela équivaldrait à « *détourner ce fonds de sa destination première* » (CLAPARÈDE Arthur de, ROSIER William, « Rapport des délégués à la xe réunion des sociétés suisses de géographie tenue à Saint-Gall du 22 au 24 août 1895 », in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 35, 1896, p. 35).

¹⁸⁹ PV assemblée SGG, 9 novembre 1906, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 46, 1907, p. 22.

¹⁹⁰ PERROUX 2014, p. 97-105.

¹⁹¹ ROSSINELLI 2017b, p. 153.

¹⁹² Voir par exemple EMERSON 1980, p. 242-262.

mort)¹⁹³ – est étonnante dans le contexte genevois. Dans le sillage du mouvement dénonciateur des crimes commis par l'État indépendant du Congo ou par les compagnies commerciales auxquelles ce dernier a concédé des territoires, plusieurs représentants du monde politico-intellectuel helvétique prennent part, à Genève, à la campagne anti-léopoldienne initiée en Grande-Bretagne en 1904¹⁹⁴. C'est justement dans la ville de Calvin que René de Claparède, journaliste descendant d'une famille universitaire bien réputée ainsi que membre de la SGG, fonde, en 1908, la Ligue suisse pour la défense des indigènes au Congo (LSDIC) qu'il présidera jusqu'en 1924¹⁹⁵. Il le fait en compagnie du juriste Hermann Christ-Socin, qui, de son côté, occupera le poste de vice-président pendant une dizaine d'années (on se souvient que ce dernier, en 1878, avait suggéré à Gustave Moynier de s'intéresser au droit international du Congo). Parmi les membres de la LSDIC – autour d'un demi-millier après trois ans de vie¹⁹⁶ –, on trouve un certain nombre d'anciens admirateurs du roi des Belges, à l'image du pasteur Louis Ruffet (cofondateur du CNS en 1877 et promoteur, une quinzaine d'années plus tard, d'ambitieux projets au Congo)¹⁹⁷. En bref, si plusieurs personnalités helvétiques se désolidarisent publiquement du roi des Belges après l'avoir longuement soutenu, les dirigeants de la SGG – tout comme ceux des autres sociétés suisses de géographie (la SNG, par exemple, refuse une proposition de conférence de la LSDIC)¹⁹⁸ – adoptent une attitude diamétralement opposée.

Mais ce n'est pas tout. Pendant la période de l'éclatement du scandale dit des mains coupées¹⁹⁹, l'attitude bienveillante à l'égard de Léopold II se

¹⁹³ Pour un approfondissement, voir VANDERSMISSEN 2007.

¹⁹⁴ SIBEUD 2014, p. 28-33.

¹⁹⁵ Sur l'histoire de la LSDIC, voir BERGUER 1958, p. 67-99.

¹⁹⁶ BERGUER 1958, p. 84 (et p. 132-149).

¹⁹⁷ Entre 1891 et 1892, Ruffet entame des négociations à Bruxelles en vue de créer, sur le territoire de l'État indépendant du Congo, une station de secours spécifiquement suisse pour accueillir les esclaves affranchis de la traite: le projet, discuté au sein des milieux dirigeants belgo-léopoldiens, est approuvé (mais ne sera finalement jamais exécuté). Voir lettre de Louis Ruffet au ministre belge des Affaires étrangères, 20 décembre 1891; lettre d'Édouard de Grelle-Rogier à Auguste Lambermont, 2 février 1892; lettre d'Édouard Le Vieux au ministre belge des Affaires étrangères, 22 février 1892, in AMAE, Fonds diplomatiques, AFRI (101): 103.

¹⁹⁸ Cela en 1920 (voir MEILLARD 2017, p. 95, y compris note 526).

¹⁹⁹ Les pratiques de mutilation en vogue au Congo léopoldien (souvent appliquées par les agents de l'État) sont certainement le facteur qui suscite le plus de choc chez le public occidental, peut-être en raison de sa documentation photographique crue et incontestable. Loin de se limiter au seul coupage des mains, ces mutilations concernent également d'autres parties du corps, telles qu'oreilles et organes génitaux. Les victimes en sont les autochtones. Il s'agit de pratiques punitives qui s'inscrivent dans des actes de violence plus généraux, à l'image de la mise à feu de villages entiers ou encore de l'emprisonnement des femmes. Ces punitions sont données à ceux qui n'auraient pas respecté le paiement de l'impôt (basé sur

manifeste parfois sans bruit. Tel est le cas de Moynier, membre notoire de la SGG, ancien délégué du CNS et consul général de l'État indépendant du Congo en Suisse. Malgré son rôle extrêmement important dans le monde de la philanthropie internationale (il est, entre autres, président du CICR), ce dernier garde le silence devant les atrocités du régime colonial léopoldien. Sa seule réaction face aux crimes dénoncés dans la presse est celle de démissionner du consulat congolais. «*Ma santé s'étant fortement altérée depuis quelque temps*», écrit-il à Bruxelles en 1904, «*je me vois dans la regrettable nécessité de me démettre des fonctions de consul général que j'exerce depuis l'année 1890*». Ce à quoi il ajoute : «*Je n'en resterai pas moins un chaud partisan et un admirateur de l'œuvre coloniale conçue et exécutée par le roi-souverain.*»²⁰⁰ La sincérité de ces mots est confirmée par le fait que, à la suite de sa démission, Moynier accepte tout de même – peut-être aussi à cause de son fils Adolphe, qui, comme déjà mentionné, est à cette époque consul de Belgique à Genève – le titre de consul honoraire du Congo en Suisse²⁰¹.

À l'instar des associations géographiques helvétiques et de leurs dirigeants, les représentants de la presse du pays ne participent pas au mouvement d'accusation publique vis-à-vis du régime léopoldien au Congo. Ils semblent plutôt s'en désintéresser. Les journaux suisses suivent certainement les activités de la LSDIC, mais également celles des apologistes du roi des Belges (comme Federspiel et Büchler, mentionnés plus haut), sans cependant leur donner du relief²⁰². Cette indifférence, qui finalement trahit une sorte d'acquiescement des méthodes coloniales léopoldiennes, caractérise également l'attitude du Conseil fédéral. En 1908, ce dernier demande au consul général de la Suisse à Bruxelles – qui, à cette époque, est l'avocat belge Jules Borel (membre du Conseil supérieur de l'État indépendant du Congo) – comment réagir face à la requête de la LSDIC de décourager officiellement l'émigration confédérée en terres

la remise d'un certain nombre de kilogrammes de matières premières, typiquement le caoutchouc). Deux Britanniques qui ont vécu au Congo (et qui ont partagé autrefois la ligne politique léopoldienne) sont à l'origine de la dénonciation publique de ces horreurs : Edmund Morel et Roger Casement. Ils lancent leur campagne de dénonciation publique en 1903 et l'année d'après fondent la Congo Reform Association, un mouvement transnational revendiquant certains droits humanitaires pour les Congolais. Voir ALEXANDER 2016 ; VANGROUENWEGHE 1986, p. 160-183.

²⁰⁰ Lettre de Gustave Moynier au secrétaire général des Affaires étrangères de l'État indépendant du Congo, 11 janvier 1904, in AMAE, Fonds africains, AE (221) : 136.

²⁰¹ ROSSINELLI 2017a, p. 151.

²⁰² BERGUER 1958, p. 90-93. Au XIX^e siècle, en tout cas, les médias helvétiques appuient sans réserve la politique coloniale de Léopold II (voir BERGUER 1958, p. 56-66).

congolaises : la réponse est de se tenir totalement à l'écart de la question, ce qui sera fait sans hésitation à Berne²⁰³. Pour le reste, aucun commentaire n'émane du Palais fédéral.

Le maintien des bonnes relations avec la Belgique et la perspective de pouvoir s'insérer économiquement dans le nouveau Congo belge jouent peut-être un rôle important – et non sans résultats²⁰⁴ – pour expliquer l'attitude des milieux dirigeants helvétiques. Sur le plan international, en outre, il pourrait s'agir de manifester – par le silence, précisément – la neutralité et l'impartialité de la Confédération. Finalement, le gouvernement helvétique, toujours si bien disposé envers le roi-souverain du Congo, n'a aucun intérêt à intervenir dans la campagne anti-léopoldienne. Il semble préférer, tout comme Moynier, se taire, ce qui équivaut à un soutien tacite.

²⁰³ BERGUER 1958, p. 23 et 94-95.

²⁰⁴ Voir, à ce propos, KAUFMANN 1994.

PARTIE 5

CONCLUSIONS

Chapitre 5.1

Rétrospectives

Nous arrivons aux pages conclusives de cet ouvrage, qui s'est ouvert sur la question de savoir si les sociétés suisses de géographie, par leur participation idéologico-intellectuelle et économique-pratique à l'expansion coloniale européenne (cette dernière étant la manifestation la plus visible de l'impérialisme du XIX^e siècle), peuvent être qualifiées d'impérialistes, et, si oui, dans quelle mesure on peut spécifiquement parler d'impérialisme suisse.

Pour répondre, je procède par étapes. Tout d'abord, je reviens brièvement sur la problématique de la liaison entre géographie et impérialisme et je résume, à la lumière des résultats acquis, la manière dont les associations géographiques helvétiques participent à la colonisation du monde. Je m'occupe ensuite de vérifier si et comment ces associations présentent les aspects distinctifs de l'impérialisme suisse. Enfin, je m'intéresse à certaines dynamiques sociétales qui permettent d'ouvrir des pistes de réflexion et de recherche. Une telle procédure, allant du général au particulier, me semble adéquate pour dégager les idées fortes du présent ouvrage.

Première étape: la corrélation de la géographie avec l'impérialisme et le cas helvétique. Le célèbre géographe marxiste Henri Lefebvre, en 1970, affirmait: «*Il y a politique de l'espace parce que l'espace est politique.*»¹ Cet aphorisme, aujourd'hui, est difficilement contestable: la réflexion

¹ LEFEBVRE 2000, p. 59.

géographique du dernier demi-siècle l'a largement confirmé. David Harvey, Claude Raffestin ou encore Claudio Cerreti ont beaucoup insisté sur le fait que l'analyse spatiale, c'est-à-dire la géographie, ne peut pas échapper à la politisation. Comme ces auteurs le soulignent, les géographes doivent être conscients du caractère politique de leur discipline, laquelle, poussant le raisonnement à l'extrême, peut suivre des ambitions égoïstes ou altruistes, agir dans le sens de la discrimination ou de la solidarité, appuyer la cause autoritaire ou démocratique. La géographie, en somme, est politique. Par conséquent, une politique impérialiste ne peut qu'entraîner une géographie impérialiste. Tel est le cas en Europe au XIX^e siècle. Avec, cependant, l'émergence de positions adverses, comme l'atteste Élisée Reclus et son approche anarchiste². La géographie n'est donc pas impérialiste *a priori*. Elle peut le devenir, suivant l'orientation politique de ses promoteurs.

Or, comme cet ouvrage l'a montré, l'approche suivie par les associations géographiques helvétiques dans leur manière de décrire, de représenter et d'expliquer le monde est politiquement engagée en faveur de l'impérialisme. Un impérialisme de type capitaliste-bourgeois, qui mélange le discours idéologique et l'action pratique dans un dessein de domination globale et qui fait de la conquête coloniale son principal atout. Loin de rester sur le plan des études, les sociétés suisses de géographie participent activement à la marche expansionniste de l'Europe dans le monde. Par le biais d'initiatives commerciales, scientifiques ou encore humanitaires, elles essaient de créer une brèche dans les régions d'outre-mer pour que la bourgeoisie helvétique y trouve sa place, à côté de celle des grandes puissances. Cette démarche n'est pas spécifiquement suisse. D'autres bourgeoisies nationales s'appuient sur les milieux d'études géographiques pour atteindre le même objectif, comme en Italie et en Belgique.

Contrairement à ce qui se passe chez les Italiens et chez les Belges, les Suisses à la tête des sociétés de géographie n'arrivent pas à déclencher une expansion coloniale qui soit ensuite prise en charge par l'État. La création politique d'un empire avec ses propres colonies n'est d'ailleurs jamais envisagée par les associations géographiques helvétiques. Ces dernières se limitent à encourager un interventionnisme étatique accru qui vise à favoriser un expansionnisme de type privé – économique et migratoire essentiellement – en terres ultramarines. Faut-il entrevoir, dans ce fait, une spécificité suisse ? Non, puisque chaque société de géographie opère

² Sur l'apport méthodologique de ce dernier, voir par exemple BORD, CATTEDRA, CREAGH, MIOSSEC et ROQUES 2009.

sur la base d'un contexte qui lui est propre. La société de Rome lance concrètement l'expansion coloniale italienne en Éthiopie. Celle de Londres s'inscrit dans une réalité impériale déjà existante et la renforce au niveau global. Celle de Saint-Pétersbourg s'occupe de colonisation intérieure de la Russie. Bref, si l'on particularise l'analyse, on perd de vue l'essentiel. Or l'essentiel, dans ce cadre, c'est que les sociétés de géographie du XIX^e siècle sont des lieux d'appui à la cause impérialiste et d'élaboration de stratégies qui favorisent la domination bourgeoise. Ce phénomène se retrouve autant en Suisse qu'à l'étranger. Que les moyens d'action ou les territoires envisagés soient différents d'une société à l'autre est secondaire. De ce point de vue, donc, l'étude de cas helvétique confirme pleinement les dynamiques en vigueur dans le reste de l'Europe³.

Deuxième étape: les sociétés suisses de géographie comme miroir d'un impérialisme aux spécificités nationales. L'historiographie, on l'a vu, tend à relever quatre traits spécifiques de ce que plusieurs auteurs appellent l'impérialisme suisse: la centralité de la dimension économique dans les démarches expansionnistes; la forte présence, à l'intérieur du pays, d'une propagande culturelle favorable à la domination occidentale; le non-recours aux forces armées; la discrétion des acteurs qui participent à la mainmise sur le monde.

La première caractéristique de l'impérialisme suisse, à savoir l'établissement de rapports économiques inégaux à l'étranger visant à tirer des bénéfices unilatéraux, fait largement partie des programmes d'action des associations géographiques helvétiques. L'exploitation du monde d'outre-mer au profit du capital suisse et aux frais de l'économie indigène (mais aussi, si possible, de la concurrence européenne) fait constamment l'objet d'études de la part de ces sociétés (chap. 3.3). Loin de se limiter à des publications ou à des conférences, cette visée expansionniste assume des formes très concrètes, entre le lancement de projets commerciaux (typiquement à Saint-Gall: chap. 2.5) et les opérations spéculatives d'investissement (notamment à Genève: chap. 2.3), sans oublier l'engagement muséal de plusieurs sociétés (comme celles d'Aarau et de Zurich: chap. 2.7 et 2.9). Lorsqu'il faut coordonner les efforts cantonaux au niveau national, on remarque l'existence d'intérêts économiques divergents qui finissent par ralentir (chap. 2.6) ou par accélérer (chap. 4.3)

³ Pour de plus amples détails sur les similitudes et sur les différences entre les sociétés de géographie en Suisse et à l'étranger, voir chapitre 2.11.

la création de nouvelles sociétés. Les intérêts économiques influencent donc significativement la vie géographico-associative du pays.

Du point de vue culturel, les associations géographiques helvétiques se font promotrices d'un discours pseudoscientifique imprégné de rhétorique «civilisatrice», qui vise non seulement à dénigrer l'altérité (prétendument inférieure) pour exalter l'Occident (autoproclamé supérieur) du point de vue biologique, moral ou encore technique, mais aussi à construire une identité unitaire en Suisse, avec sa géographie alpestre hissée au rang de valeur nationale et avec son peuple présenté comme l'incarnation d'un pays petit, mais uni et dynamique, qui a su se créer une place dans le concert des grandes puissances (chap. 3.3). Faisant cohabiter les paradigmes déterministe et possibiliste, la communauté des géographes s'accointe avec celle des missionnaires: des savoirs à géométrie variable sont alors produits pour condamner ou pour innocenter, sur la base de critères essentiellement raciaux, les peuples autochtones d'outre-mer, tout en spéculant sur leurs possibilités de salut (chap. 2.8 et surtout 3.3). Religion et science s'amalgament dans ce contexte, et donnent lieu à un impérialisme culturel qui, en tout cas, n'est pas l'apanage des seuls courants chrétiens. Le projet belgo-léopoldien au Congo, auquel les sociétés suisses de géographie participent très activement, se base sur des ambitions soi-disant philanthropiques qui ne sont pas formellement reliées à la chrétienté: exploration scientifique d'un côté, lutte antiesclavagiste de l'autre (chap. 4.1 à 4.4). En somme, les arguments mobilisés en faveur de la domination occidentale sont multiples, fréquents et sans équivoques.

Concernant le caractère non-militaire de l'impérialisme suisse, plusieurs cas l'attestent. Le projet de Messerly – qui veut impliquer la Confédération dans la création ou dans la subvention d'une compagnie d'exploration chargée, entre autres, de diriger les flux migratoires helvétiques vers des colonies à fonder sous la protection des puissances maritimes étrangères (chap. 2.6) – ou encore celui de Perrin – qui vise à associer la Suisse à la France pour concurrencer la Grande-Bretagne au Transvaal (chap. 2.5) – excluent tacitement une prise des armes. Si le recours aux forces militaires n'est pas pris en considération, d'autres moyens sont mobilisés pour agrandir la puissance helvétique dans le monde. L'exemple du Congo est à ce propos révélateur: les représentants des sociétés suisses de géographie – Morsier et Moynier en particulier – envisagent un rôle juridique *super partes* pour la Confédération, que ce soit en matière de prévention ou de résolution des conflits interimpérialistes (chap. 4.4). Léopold II, conscient des avantages qu'un partenariat avec la Suisse

pourrait lui conférer, ne manque pas de s'appuyer sur cette dernière pour qu'elle arbitre les différends qui opposent l'État indépendant du Congo à la France et au Portugal. Mieux, il utilise la Confédération, cet État neutre et à l'écart de la colonisation, pour inaugurer en Europe les relations consulaires de son empire. Il s'appuie sur la place bancaire helvétique pour émettre un emprunt public longuement obstrué sur les marchés des empires rivaux. Il profite également de l'institution humanitaire qu'est la Croix-Rouge pour légitimer le caractère soi-disant philanthropique de son action coloniale (chap. 4.5). La bourgeoisie suisse, en somme, participe à la conquête brutale de l'Afrique centrale dirigée par le roi des Belges, mais sans verser elle-même, directement, une goutte de sang⁴.

La discrétion, enfin. Les sociétés de géographie helvétiques sont-elles discrètes dans leur manière d'aborder les affaires concernant l'impérialisme colonial ? Pas plus que leurs « consœurs » à l'étranger. Certes, la rhétorique de la « civilisation » qu'elles promeuvent masque, en soi, les multiples visées de domination économique, politique ou encore culturelle que cet argumentaire, au XIX^e siècle, sous-tend (chap. 2.1). Dans ce cadre, on l'a vu, l'expansion coloniale est souvent associée à un acte philanthropique qui sert au bien-être de l'humanité (chap. 4.1). Or, l'ostentation avec laquelle, en Suisse, cette rhétorique est cultivée, arrosée et récoltée fait que les associations géographiques du pays n'excellent pas en discrétion. Elles participent fièrement à la prétendue philanthropie coloniale, justifient les atrocités commises dans ce cadre et, dans le cas de Saint-Gall, proclament à haute voix leurs ambitions économiquement expansionnistes (chap. 2.5 et 4.2 à 4.5). Le rôle de l'État, quant à lui, est plus discret. Il se limite, en règle générale, à fournir des subventions ponctuelles et à supporter moralement les initiatives des sociétés suisses de géographie, comme les voyages exploratoires, l'organisation de congrès, l'envoi de délégués à l'étranger ou encore les projets éditoriaux et muséaux (chap. 2.4 à 2.7). En bref, l'État n'est pas absent ; sa présence transparaît tout le temps, mais plutôt dans les coulisses que sur les devants de la scène.

À l'exception (partielle) de cette dernière caractéristique, l'analyse des implications des sociétés de géographie helvétiques dans l'exploration et dans la colonisation du monde permet de relever une attitude impérialiste « à la suisse ». Si je parle d'attitude, remarquant par ce mot un état de

⁴ N'oublions cependant pas que plusieurs Suisses intègrent les forces armées d'occupation coloniale au Congo, bien que leur rôle soit marginal dans le cadre des associations géographiques helvétiques (voir BÜCHI 2004 ; MINDER 1996).

projet plutôt que de fait, c'est parce que les manifestations matérielles de l'impérialisme suisse, au XIX^e siècle, ne sont pas comparables à celles du XX^e siècle : le poids et l'influence de l'économie helvétique à l'échelle mondiale, par exemple, ne s'accroissent sans commune mesure que dans les décennies suivant le second après-guerre. En tant que stratégie, cependant, l'impérialisme suisse est déjà présent à l'époque des conquêtes coloniales : exploiter économiquement les régions d'outre-mer ou encore mettre à profit le statut de neutralité sont des idées bien consolidées.

Cela dit, qu'apprend-on encore sur l'impérialisme suisse et sur la géographie impérialiste produite en Suisse ? Cet ouvrage montre une dynamique double et contradictoire. D'une part, la construction des savoirs géographiques sur l'outre-mer se fait par une collaboration principalement internationale et semble relever de la face coopérative de l'impérialisme européen (il suffit de penser aux initiatives de la société bernoise). D'autre part, la mise en place de projets économiques expansionnistes joue plutôt sur les rivalités interimpérialistes : elle vise à favoriser, grâce aux faveurs de l'une ou de l'autre puissance sur place, soit une expansion spécifiquement helvétique dans le monde colonial (comme l'atteste le cas saint-gallois), soit un renforcement de la Suisse en tant que partenaire de confiance des empires d'Europe (à l'image de ce qui se passe avec l'État indépendant du Congo). Ces dynamiques sont donc l'expression d'une attitude impérialiste en tension permanente entre collaboration et concurrence, ou alliance et rivalité, à l'échelle internationale.

Or, ce genre de tension se retrouve également au niveau national, c'est-à-dire à l'intérieur de la bourgeoisie helvétique elle-même. Les ambitions des dirigeants des sociétés suisses de géographie vont parfois à l'encontre des intérêts du grand patronat industriel. En témoignent les tentatives de négocier avec les autorités fédérales une intervention accrue de la Confédération en matière de défense et de promotion de l'économie suisse à l'étranger. L'USCI, dans ce cadre, fait en sorte qu'aucune proposition de réforme soutenue par l'ASSG ne soit adoptée par le Conseil fédéral (chap. 2.6). Sans oublier que, dans d'autres circonstances, les associations géographiques se concurrencent pour faire prévaloir les intérêts économiques ou encore culturels qu'elles représentent. Ainsi, des conflits réciproques éclatent entre les Saint-Gallois de l'OGCG et les Genevois de la SGG au sujet de l'ouvrage de géographie nationale réalisé par Johann Jakob Früh (chap. 2.6), mais aussi, et surtout, à propos du fonctionnement interne du CNS (chap. 4.3).

Troisième étape : quelques autres dynamiques sociétares à relever. Les sociétés suisses de géographie ne représentent pas seulement des lieux bourgeois de concurrence et de confrontation, mais également de cohésion et d'intégration. Elles sont ouvertes à toutes les couches de la bourgeoisie, nonobstant leurs fondateurs et leurs dirigeants appartiennent à la grande bourgeoisie. Ainsi, à côté du haut officier ou du grand banquier, on trouve des acteurs comme les missionnaires et les instituteurs, souvent plus riches en savoirs qu'en revenus. C'est l'occasion, pour ces derniers, d'intégrer les lieux de haute sociabilité bourgeoise et d'élever leur propre statut social. En témoignent, entre autres, les exemples de Charles Knapp et de Léopold Dubois. Si le premier gravit les échelons de la hiérarchie bourgeoise grâce au rôle qu'il joue au sein de la SNG (chap. 2.8), le second suit un autre type de parcours (chap. 4.4). Revenons un instant sur ce dernier et précisons son cas. En 1879, Dubois est invité à participer à Genève à une séance privée tenue par les dirigeants du CNS. À cette période, il n'est qu'un simple instituteur à Neuchâtel âgé de 20 ans. Or, pourquoi est-ce lui, précisément, qui participe à cette séance, et pas l'un des autres centaines d'instituteurs neuchâtelois ? Parce que la grande bourgeoisie à la tête du CNS n'ignore probablement pas l'ascension sociale que Dubois est susceptible d'avoir (il sera, au xx^e siècle, le grand patron de la Société de banque suisse). Dubois, à l'époque de l'AIA et du CNS, est fiancé – puis marié – à Fanny Louisa Perrenoud, membre d'une des plus importantes familles neuchâteloises. C'est ainsi que son intégration dans les réseaux de la grande bourgeoisie nationale passe également par les sociétés de géographie. Cet exemple met en lumière une dimension qui pourrait faire l'objet de recherches supplémentaires.

Une autre question qui n'a pas été directement abordée dans le cadre du présent ouvrage est celle du rôle des femmes. Deux raisons expliquent ce manque : d'un côté, la présence féminine au sein des sociétés de géographie (suisses et européennes) est quantitativement faible au xix^e siècle ; de l'autre, l'analyse d'un tel sujet mériterait une étude à part en raison de son ampleur et de sa complexité. Cela dit, quelques points peuvent être signalés. Aucune association géographique helvétique n'interdit aux femmes de s'inscrire ou de participer aux séances, à la seule exception de la société de Genève jusqu'en 1887⁵. Au niveau sémantique, certaines associations s'adressent exclusivement aux hommes dans leurs communications, comme celle de Zurich («*Cher Monsieur*»), tandis

⁵ PV assemblée SGG, 11 novembre 1887, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 27, 1888, p. 9-10.

que d'autres, typiquement à Neuchâtel, incluent systématiquement les femmes («*Mesdames et messieurs*»)⁶. Dans les deux cas, on retrouve cependant quelques membres de sexe féminin dans les listes d'adhérents, et surtout, comme cela est particulièrement visible à Aarau, dans les listes de donateurs⁷. En général, la faible présence des femmes dans ces lieux de haute sociabilité est le résultat d'une tradition aristocratique-bourgeoise antécédente, qui exclue d'office toute femme de ce genre de milieu⁸. Ce qui n'empêche pas une présence féminine sous-jacente, notamment par le biais des liaisons conjugales. On a mentionné l'exemple de Léopold Dubois. On pourrait ajouter celui du commerçant Paul Jakob Matter-Hüssy, cofondateur de la MGCG avec Carl Franz Bally. Matter-Hüssy épouse la petite-fille de ce dernier, Alice Bally et devient par la suite l'un des administrateurs de la firme de chaussures homonyme, ainsi qu'un dirigeant d'importantes organisations patronales et bancaires⁹. Autre exemple: Adolf Christ, vice-président du CNS, est marié à Caroline Sarasin, apparentée, par le biais de sa belle-sœur Emma, aux Burckhardt. On retrouve, dans ce seul acteur, plusieurs familles de pointe de l'oligarchie bâloise¹⁰. Ce genre de cas pourrait être multiplié, mais le fond du discours ne changerait pas: si les femmes en tant que telles ne jouent pas de rôle prépondérant au sein des milieux d'études géographiques, elles sous-tendent souvent la position sociale privilégiée des hommes qui dirigent ces mêmes milieux.

Un dernier mot, enfin, sur les budgets sociétaires. Il s'agit d'une autre question qui n'a été traitée que sporadiquement. Les budgets des sociétés que j'ai étudiées, en soi, ne sont pas énormes. Durant les années 1890, période où ces sociétés sont actives depuis plusieurs années, autant leurs recettes que leurs dépenses se situent autour de 2 000-3 000 francs (courants) par an, souvent avec un léger déficit au bilan¹¹. La seule exception concerne la MGCG, qui, déjà dans la seconde moitié de 1886, comptabilise un mouvement financier de plus de 10 000 francs et s'endette

⁶ Voir par exemple la circulaire de fondation de la GGZ, 15 novembre 1897, in BN, V ZH 22321, et le «Rapport de M. Jules Maret, vice-président, sur la marche de la Société [neuchâtoise de géographie] pendant l'année 1885», in *Bulletin* de la SNG, vol. 2, 1886, p. 10-14.

⁷ Voir par exemple «Donatorenverzeichnis», in *Fernschau* de la MGCG, vol. 2, 1888, p. XXII-XXVI.

⁸ CHALINE 2002, p. 90.

⁹ SCHERER Sarah Brian, «Matter[-Bally], Paul Jakob», in *DHS*, vol. 8, 2009, p. 336.

¹⁰ RAITH Michael, «Christ, Adolf», in *DHS*, vol. 3, 2004, p. 280.

¹¹ Voir par exemple PV assemblée GGB, 29 janvier 1891, in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 11, 1891, p. III; PV assemblée SGG, 16 novembre 1894, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 34, 1895, p. 32; «Finanzieller Stand der Gesellschaft Ende März 1900. Betriebsrechnung 1889/1900», in *Jahresberichte* de la GEGZ, vol. 1, 1899-1900, p. 20.

gravement au cours de la décennie suivante¹². Il s'agit, dans tous les cas, de chiffres inférieurs par rapport à ceux des grandes sociétés européennes. L'association géographique de Paris, par exemple, a des recettes ordinaires de 72 000 francs par an, en moyenne, entre 1890 et 1899¹³. Mais là aussi, le solde budgétaire est atteint avec peine, et encore grâce aux subventions publiques¹⁴. La fragilité financière semble être une constante des sociétés de géographie en Europe, en dépit de l'appartenance bourgeoise de leurs membres¹⁵. Le problème semble se situer au niveau des entrées ordinaires – les cotisations essentiellement – puisque, lorsqu'il s'agit de lancer des projets spécifiques, expansionnistes notamment, l'argent se trouve assez facilement. En témoignent, entre autres, les capitaux recueillis par l'OGCG entre 1880 et 1881 – 120 000 francs au total – pour le lancement d'entreprises commerciales en Afrique et en Australie (chap. 2.5) ou encore les fonds récoltés par la SGI entre 1875 et 1876 – correspondant à 120 000 livres – pour financer une expédition coloniale en Éthiopie (chap. 4.1). C'est au travers des entrées extraordinaires de ce genre, normalement non comptabilisées dans les budgets ordinaires, que les sociétés de géographie arrivent à réaliser leurs aspirations majeures. N'oublions pas, à ce propos, les dons privés, à l'image des 53 500 francs légués à la SGG en 1911 par l'un de ses anciens dirigeants, Arthur de Claparède¹⁶. Il s'agit d'un montant énorme par rapport aux 4 194 francs de dépenses et aux 3 748 francs de recettes de l'exercice comptable¹⁷. Cette somme est placée sur le marché obligataire à un taux de rendement annuel de 4 à 4,5 %, et forme, sur la base des revenus, un fonds spécial pour «favoriser le développement de la géographie et en particulier les voyages [d']exploration»¹⁸. Ce qui veut dire que, encore une fois, on ne trouvera pas de trace de cet argent dans le budget ordinaire de la société¹⁹. Ici aussi, une étude approfondie serait la

¹² «Schlussrechnung über den Zeitraum von 1. August 1886 bis 31. Dez[ember] 1887», in *Fernschau* de la MGCG, vol. 2, 1888, p. XL-XLI.

¹³ FIERRO 1983, p. 284-285.

¹⁴ LEJEUNE 1993, p. 101-108 et 110-112. À remarquer qu'également les sociétés suisses de géographie, comme on l'a vu au fil des pages, reçoivent d'importantes subventions publiques, parfois reliées à des projets précis (5 000 francs de la part du Conseil fédéral à la SGG et à la GGB pour représenter la Suisse au Congrès international de géographie de Paris en 1875) et d'autres fois de manière fixe (2 000 francs de la Confédération à la MGCG dès 1886).

¹⁵ CERRETI 2000a, p. 44-45.

¹⁶ PV assemblée SGG, 8 novembre 1912, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 52, 1913, p. 26-27.

¹⁷ PV assemblée SGG, 8 novembre 1912..., p. 28-29.

¹⁸ PV assemblée SGG, 8 novembre 1912..., p. 27.

¹⁹ En témoigne le rapport financier de la SGG de l'année suivante: voir PV assemblée SGG, 14 novembre 1914, in *Le Globe* de la SGG, bulletin, vol. 53, 1914, p. 13-15.

bienvenue. La tendance qu'il me semble pouvoir relever est la suivante : les grands bourgeois qui font partie des sociétés de géographie peinent à payer leurs cotisations. Les comités directeurs eux-mêmes essayent de minimiser les coûts de gestion, sollicitant des collaborations gratuites ou encore des subventions publiques. L'argent, en soi, ne manque pas à la grande bourgeoisie, mais la vie bourgeoise dépend précisément du sous-paiement. Ouvriers, domestiques, jardiniers : il faut tout payer le moins possible. Y compris les cotisations sociétaires. C'est la logique de l'accumulation du capital. En revanche, s'il y a quelque chose à gagner en matière de rentabilité ou d'image, la générosité est de mise. Le paiement devient alors un investissement, ce qui rentre tout à fait dans l'*habitus* bourgeois.

Le fait de conclure ce chapitre sur des questions particulières qui n'ont pas été analysées en détail et qui restent encore ouvertes – le rôle des sociétés suisses de géographie du point de vue de l'intégration bourgeoise, le rôle des femmes dans ces sociétés et le rôle des finances sociétaires – permet d'aborder, de manière plus large, l'analyse des pistes de recherche possibles, voire souhaitables, pour donner suite à cette recherche.

Chapitre 5.2

Perspectives

Cet ouvrage comporte beaucoup de limites, à la fois temporelles et thématiques. Les pages précédentes ont essayé d'éclaircir le rôle (national et international) des sociétés suisses de géographie dans l'impérialisme colonial du XIX^e siècle jusqu'au début du premier conflit mondial, avec une attention particulière pour les années 1870-1880. Beaucoup d'aspects internes ou externes à ce sujet et à sa périodisation n'ont cependant pas été abordés. Leur étude serait bienvenue pour mieux cerner le rôle que la bourgeoisie helvétique, à travers les milieux qui s'occupent de science, joue dans les différentes phases historiques de la domination impérialiste occidentale (de la colonisation à la décolonisation, sans oublier le néocolonialisme). J'esquisse donc, par ordre d'importance, les trois principales pistes de recherche qui permettraient de continuer ou de compléter la réflexion en cours.

La première piste concerne l'aspect temporel. De manière générale, l'historiographie s'intéresse aux associations géographiques pour la période qui va de leur fondation jusqu'aux années 1914-1918. Mon travail ne fait pas exception. En revanche, les études qui portent sur l'entre-deux-guerres ou encore sur le second après-guerre, pour ne pas parler de celles consacrées à des temps plus récents, font largement défaut. Après le premier conflit mondial, en effet, l'importance des sociétés de géographie décline, leurs intérêts deviennent beaucoup plus régionaux et, par ce fait, le sujet perd en attractivité pour l'historien. Si ce constat est valable au

niveau international, il l'est encore plus pour la Suisse. Or, la question de savoir quand, comment et pourquoi ce déclin a lieu mériterait davantage d'attention.

D'autant plus que la géographie et l'expertise géographique continuent à exister malgré le rôle désormais marginal de ces sociétés. L'État et l'armée en font usage, tout comme la diplomatie internationale. Deux mémoires récemment achevés à l'Université libre de Bruxelles montrent par exemple comment les géographes, soutenus par des comités scientifiques de différentes nations, participent activement, en tant que « spécialistes » ou « techniciens », aux travaux de la Conférence de Paix de Paris de 1919 (à l'origine du Traité de Versailles) exerçant une influence politique non négligeable¹. Il ne fait pas de doute qu'un tel rôle ne se limite guère à cet événement. Par ailleurs, la mobilisation des savoirs géographiques dans le cadre des intérêts sectoriels privés, notamment des grandes entreprises, mériterait, elle aussi, plus d'attention².

Enfin, cette première piste permettrait d'interroger les continuités avec le passé. L'évolution technique de la géographie, passant par la télédétection ou encore par l'informatique, consolide le recours à cette discipline et à sa communauté scientifique lorsqu'il s'agit, vers la fin du xx^e siècle, d'étudier de nouvelles stratégies territoriales. L'État ne manque pas de profiter de cet atout. Comme à l'époque de l'exploration et de la colonisation, le côté appliqué de l'analyse géographique semble l'emporter sur la dimension explicative. Qu'en est-il de la Suisse de nos jours ? Les statuts de l'association faîtière des géographes helvétiques, autrefois ASSG, affirment que l'un des buts actuels est de prendre position lors des procédures de consultation étatiques au sujet de l'économie régionale et de celle du Tiers-Monde (art. 2). Ce même document indique par ailleurs que l'association représente les intérêts géographiques de la Suisse et les défend au sein des organismes internationaux dont elle fait partie (art. 1)³. Or, ces objectifs ne sont pas dissemblables de ceux du xix^e siècle. Cela soulève la question de savoir dans quelle mesure les visées de la géographie institutionnelle auraient changé au fil du temps en raison du processus d'académisation de la discipline géographique, et dans quelle mesure, au contraire, leur mise à jour ne serait qu'une adaptation

¹ CHARRUE 2017; WALKIERS 2017.

² HARVEY 2010, p. 42.

³ Statuts de l'Association suisse de géographie (dernière mise à jour: 9 novembre 2001) in ROSSINELLI 2016, p. 92.

au contexte économique-politique contemporain, ce dernier ayant changé plus sur la forme que sur le fond (les colonies n'existent plus guère, mais l'impérialisme oui).

La deuxième grande piste de recherche que je propose est complémentaire en termes de périodisation et de thématique à celle que j'ai suivie dans cet ouvrage. La géographie du XIX^e siècle n'est pas la seule discipline qui s'intéresse à la découverte et à la conquête du monde, favorisant ainsi l'essor d'idées et de pratiques impérialistes. À ses côtés, on trouve d'autres terrains d'études dont l'émergence et l'affirmation sont largement dues à l'expansion coloniale: l'anthropologie et la linguistique, par exemple. En Suisse, les recherches historiques manquent à ce sujet. Ainsi l'ethnographie, déjà analysée du point de vue de son développement disciplinaire⁴, est absente de l'historiographie helvétique relative à l'impérialisme ou au colonialisme. N'oublions pas, enfin, le rôle des sciences exactes (notamment les mathématiques) ou expérimentales (comme la physique), dont l'histoire n'est d'habitude jamais analysée en lien avec les stratégies de domination impérialiste⁵.

En troisième lieu, l'étude de la géographie pratiquée en Suisse au XIX^e siècle est loin d'être conclue. Je suggère donc, comme dernière grande piste, de continuer à investiguer dans ce domaine. On connaît mal, par exemple, le développement de l'enseignement géographique en milieu scolaire. Comment et par qui ce dernier est-il promu? Quels messages sont véhiculés dans les manuels sur les relations entre l'Europe et le reste du monde? Quelle image présente-t-on de la Suisse? Des études cantonales seraient souhaitables pour mesurer l'impact que la géographie a eu dans l'éducation idéologico-intellectuelle des jeunes. Un autre terrain délaissé par mon ouvrage concerne la colonisation intérieure. Dans quelle mesure les associations géographiques s'intéressent-elles, au tournant du siècle, à l'exploitation économique et migratoire du territoire national? Quels sont les enjeux, en Suisse, de nouvelles approches régionalistes? On pourrait trouver ici, peut-être, des facteurs qui expliqueraient l'évolution des sociétés de géographie du pays durant la période de ralentissement de leurs intérêts envers l'outre-mer.

À propos de ces sociétés, force est de constater que beaucoup d'entre elles sont encore relativement mal connues. Le cas de Herisau est éclatant, mais les associations de Berne et de Saint-Gall mériteraient aussi une étude

⁴ REUBI 2011c.

⁵ Voir, à ce sujet, PYENSON 1985, 1989 et 1993a.

approfondie (monographique ou d'autre nature). La société saint-galloise, en particulier, dispose d'une vaste documentation archivistique encore largement inexploitée. Celle de Zurich, quant à elle, nécessiterait une enquête historique sur sa création. En revanche, on connaît désormais bien les origines de l'association faîtière des sociétés suisses de géographie, mais l'histoire effective de cette institution reste à faire. L'étude individuelle de ces sociétés permettrait, entre autres, de confirmer ou d'infirmer les analyses que j'ai fournies à leur sujet dans cet ouvrage.

Parlons, enfin, des acteurs individuels. Plusieurs géographes qui apparaissent au fil des pages demeurent totalement inconnus au niveau biographique. David Kaltbrunner, par exemple, est une personnalité fort réputée dans les milieux d'étude et de promotion de la géographie du XIX^e siècle. Auteur de livres traduits et vendus partout dans le monde occidental, son nom est souvent mentionné dans l'historiographie internationale. Pourtant, aucune étude n'existe à son sujet. On cherchera en vain, y compris dans les dictionnaires historiques, des notices à son égard. Le même constat vaut pour d'autres intellectuels de la géographie helvétique, à l'image de Charles Faure. Une telle situation, pour le moins surprenante, confirme que l'histoire de la géographie, en Suisse, représente un terrain d'études encore peu labouré. J'espère que l'ouvrage qu'on vient de lire stimulera aussi de nouvelles recherches dans ce domaine.

ANNEXES

Annexe statistique 1

Agents correspondants de la SGG

Tableau récapitulatif du nombre d'agents correspondants de la Société de géographie de Genève (SGG) dans chaque continent. Données tirées, selon les disponibilités, de différents volumes du périodique sociétaire, *Le Globe*, de sa première parution jusqu'au déclenchement de la Grande Guerre.

AGENTS CORRESPONDANTS DE LA SGG

Périodique		Agents correspondants par continent					
Année	Volume	Europe	Afrique	Asie	Amérique	Océanie	Total
1873	12	15	0	0	1	0	16
1876	15	23	2	0	1	0	26
1884	23	14	3	0	2	0	19
1885	24	12	3	0	1	0	16
1886	25	12	4	1	1	0	18
1887	26	12	4	1	1	0	18
1888	27	14	4	0	3	0	21
1889	28	16	4	0	3	0	23
1890	29	22	4	0	3	0	29
1891	30	23	4	0	3	0	30
1892	31	27	4	1	2	0	34
1893	32	31	4	1	2	0	38
1894	33	32	5	1	3	0	41
1895	34	35	5	1	3	0	44
1896	35	38	5	1	3	0	47
1897	36	40	6	1	3	0	50
1899	38	40	6	1	3	0	50
1900	39	40	6	1	3	0	50
1901	40	40	5	1	4	0	50
1902	41	39	5	1	4	0	49
1903	42	37	5	1	3	0	46
1904	43	36	5	1	3	0	45
1905	44	37	4	1	11	0	53
1906	45	36	4	1	11	0	52
1907	46	35	4	1	11	0	51
1908	47	40	4	1	11	0	56
1909	48	56	4	1	11	0	72
1910	49	55	4	1	11	0	71
1911	50	54	3	1	11	0	69
1912	51	58	2	1	11	0	72
1913	52	56	3	1	11	0	71
1914	53	57	3	1	10	0	71

Annexe statistique 2

Agents correspondants de la GGB

Tableau récapitulatif du nombre d'agents correspondants de la Geographische Gesellschaft in Bern (GGB) dans chaque continent. Données tirées, selon les disponibilités, de différents volumes du périodique sociétaire, *Jahresbericht*, de sa première parution jusqu'au déclenchement de la Grande Guerre.

AGENTS CORRESPONDANTS DE LA GGB

Périodique		Agents correspondants par continent					
Année	Volume	Europe	Afrique	Asie	Amérique	Océanie	Total
1878-1879	1	8	1	1	0	0	10
1879-1880	2	40	1	1	4	2	48
1880-1881	3	42	1	1	3	1	48
1881-1882	4	45	1	1	5	1	53
1882-1883	5	52	2	0	6	1	61
1883-1884	6	40	2	1	12	1	56
1884-1885	7	40	2	1	13	1	57
1885-1887	8	44	2	1	12	1	60
1888-1889	9	43	2	1	13	1	60
1890	10	43	2	1	13	1	60
1891	11	40	2	1	13	1	57
1893	12	41	2	1	12	1	57
1894	13	42	2	1	13	1	59
1895	14	43	2	1	13	1	60
1896	15	43	2	1	13	1	60
1897	16	43	2	1	13	1	60
1898-1899	17	36	2	1	13	1	53
1900-1902	18	37	2	1	12	1	53
1903-1904	19	36	2	1	12	1	52
1905-1906	20	36	2	1	11	1	51
1906-1907	21	34	2	1	11	1	49
1911-1912	23	16	1	0	3	0	20

Annexe statistique 3

Agents correspondants de l'OGCG

Tableau récapitulatif du nombre d'agents correspondants de l'Ostschweizerische geographisch-commerciale Gesellschaft (OGCG) dans chaque continent. Données tirées, selon les disponibilités, de différents volumes du périodique sociétaire, *Jahresbericht* puis *Mitteilungen*, de sa première parution jusqu'au déclenchement de la Grande Guerre.

AGENTS CORRESPONDANTS DE L'OGCG

Périodique		Agents correspondants par continent					
Année	Volume	Europe	Afrique	Asie	Amérique	Océanie	Total
1879	2	6	6	13	10	4	39
1880-1881	3	11	8	15	12	4	50
1881-1882	4	11	7	17	12	3	50
1883	5	19	9	19	14	3	64
1884	6	23	10	19	14	2	68
1884-1885	7	22	9	18	16	3	68
1886	8	24	10	17	16	3	70
1887	9	24	10	17	18	3	72
1888	10	22	9	18	17	3	69
1889	11	22	10	19	15	4	70
1889-1890	12	27	14	20	15	4	80
1890-1891	13	27	11	11	15	4	68
1895	18	33	11	10	14	4	72
1897	20	24	5	3	4	0	36
1901	24	20	5	3	4	0	32

Annexe statistique 4

Agents correspondants de la MGCG

Tableau récapitulatif du nombre d'agents correspondants de la Mittelschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft (MGCG) dans chaque continent. Données tirées, selon les disponibilités, de différents volumes du périodique sociétaire, *Fernschau*, de sa première parution jusqu'au déclenchement de la Grande Guerre.

Périodique		Agents correspondants par continent					
Année	Volume	Europe	Afrique	Asie	Amérique	Océanie	Total
1886	1	7	0	2	3	1	13
1888	2	42	11	13	10	2	78
1889	3	61	16	25	26	2	130
1890	4	83	20	29	25	2	159

Annexe statistique 5

Agents correspondants de la SNG

Tableau récapitulatif du nombre d'agents correspondants de la Société neuchâteloise de géographie (SNG) dans chaque continent. Données tirées, selon les disponibilités, de différents volumes du périodique sociétaire, *Bulletin*, de sa première parution jusqu'au déclenchement de la Grande Guerre.

GÉOGRAPHIE ET IMPÉRIALISME

Périodique		Agents correspondants par continent					
Année	Volume	Europe	Afrique	Asie	Amérique	Océanie	Total
1885	1	1	0	1	1	0	3
1886	2	3	3	2	5	1	14
1887	3	4	4	2	6	1	17
1888	4	4	4	2	7	1	18
1889-1890	5	10	4	2	7	1	24
1891	6	13	5	2	8	2	30
1892-1893	7	17	9	2	9	2	39
1894-1895	8	21	9	2	10	2	44
1896-1897	9	22	11	2	10	1	46
1899	11	22	17	2	10	2	53
1901	13	23	20	2	11	1	57
1905	16	18	15	2	5	1	41
1907	18	19	15	2	5	1	42
1909-1910	20	23	12	1	4	1	41
1910-1911	21	20	11	1	4	1	37
1913	22	19	11	1	4	1	36

Annexe statistique 6

Géographie des études publiées par la SGG

Tableau récapitulatif des études publiées par la Société de géographie de Genève (SGG) dans son périodique par rapport aux objets géographiques traités.

Localisation des articles			Articles par subcontinent *													
Séries temporelles	Années correspondant aux séries	Volumes des périodiques	Europe occidentale	Europe orientale	Afrique du nord	Afrique subsaharienne	Asie du nord	Asie du sud et insulaire	Océanie continentale (Australie)	Océanie insulaire	Amérique du nord	Amérique latine	Arctique	Antarctique	Aucun subcontinent	Plu-sieurs subcontinents
1	1860-1866	1-4	1	2,5	4	2	1	1,5	2	1		1	1			
	1866-1872	5-10	3	1,83	5,33	5,33	1	14,16			1	7,33	1		2	
	1872-1878	11-16	3	8	4,5	1		7,5		1					7	
2	1878-1884	17-22	3	3,5	3,5	1	2	6		1	1	1	1		5	
	1884-1890	23-28	1	0,5				1,5							1	1
	1890-1896	29-34	9	1	1	1	2	3							1	1
3	1896-1902	35-40	6	1		3	2	2							7	
	1902-1908	41-46	4	2	1		2	1							5	
	1908-1914	47-53	6	2	1,5	3		2,5		2		1			4	
Total d'articles par catégorie:			36	22,33	20,83	16,33	10	39,16	2	5	2	10,33	3	0	32	2
Total d'articles avec localisation possible:				167		Total d'articles sans localisation possible:				34	Total cumulé d'articles:				201	

* Chaque article de ma sélection peut être associé à un maximum de trois catégories géographiques. Si un travail parle d'un pays ou d'une région appartenant à un seul subcontinent, il est enregistré avec valeur «1» dans sa catégorie correspondante. S'il prend en considération deux subcontinents, il figure avec valeur «0.5» dans les deux catégories qui le concernent. Enfin, s'il envisage trois subcontinents, il apparaît dans les trois catégories concordantes avec valeur «0.33». Ainsi, le nombre total de valeurs correspond au nombre total d'articles.

Annexe statistique 7

Géographie des études publiées par la GGB

Tableau récapitulatif des études publiées par la Geographische Gesellschaft in Bern (GGB) dans son périodique par rapport aux objets géographiques traités.

Localisation des articles			Articles par subcontinent *													
Séries temporelles	Années correspondant aux séries	Volumes des périodiques	Europe occidentale	Europe orientale	Afrique du nord	Afrique subsaharienne	Asie du nord	Asie du sud et insulaire	Océanie continentale (Australie)	Océanie insulaire	Amérique du nord	Amérique latine	Arctique	Antarctique	Aucun subcontinent	Plusieurs subcontinents
1	1860-1866	n/a	n/a													
	1866-1872															
	1872-1878															
2	1878-1884	1-6	6,5	3,5	2	9,5	1	5,5	0,5	2	2	4	1,5	1	6	2
	1884-1890	7-9	7		6	3	2	2		2	2	12			9	2
	1890-1896	10-14	13	3		5		4		1	6	10			8	3
3	1896-1902	15-18	9	2	1		2	1				4	1		6	
	1902-1908	19-21	4			1				1					1	
	1908-1914	22-24	5,5			1					1					0,5
Total d'articles par catégorie:			45	8,5	9	19,5	5	12,5	0,5	6	11	30	2,5	1	30	7,5
Total d'articles avec localisation possible:			150,5			Total d'articles sans localisation possible:				37,5		Total cumulé d'articles:			188	

* Chaque article de ma sélection peut être associé à un maximum de trois catégories géographiques. Si un travail parle d'un pays ou d'une région appartenant à un seul subcontinent, il est enregistré avec valeur «1» dans sa catégorie correspondante. S'il prend en considération deux subcontinents, il figure avec valeur «0.5» dans les deux catégories qui le concernent. Enfin, s'il envisage trois subcontinents, il apparaît dans les trois catégories concordantes avec valeur «0.33». Ainsi, le nombre total de valeurs correspond au nombre total d'articles.

Annexe statistique 8

Géographie des études publiées par l'OGCG

Tableau récapitulatif des études publiées par l'Ostschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft (OGCG) dans son périodique par rapport aux objets géographiques traités.

Localisation des articles			Articles par subcontinent *													
Séries temporelles	Années correspondant aux séries	Volumes des périodiques	Europe occidentale	Europe orientale	Afrique du nord	Afrique subsaharienne	Asie du nord	Asie du sud et insulaire	Océanie continentale (Australie)	Océanie insulaire	Amérique du nord	Amérique latine	Arctique	Antarctique	Aucun subcontinent	Plusieurs subcontinents
1	1860-1866	n/a	n/a													
	1866-1872															
	1872-1878															
2	1878-1884	1-5	1		1	5,5		2,5				3	1		6	
	1884-1890	6-12	1	1		6,33	1,5	6	0,33			0,33	1		1	2,5
	1890-1896	13-18	3		1	13	1	9				2			3	1
3	1896-1902	19-24	6,5	0,5		6		7,5			1	3			2	1,5
	1902-1908	25-30	2	1		5		5				4				4
	1908-1914	31-37	8	1	2	7		5				8			5	
Total d'articles par catégorie:			21,5	3,5	4	42,83	2,5	35	0,33	0	1	20,33	2	0	17	9
Total d'articles avec localisation possible:			133		Total d'articles sans localisation possible:					26		Total cumulé d'articles:			159	

* Chaque article de ma sélection peut être associé à un maximum de trois catégories géographiques. Si un travail parle d'un pays ou d'une région appartenant à un seul subcontinent, il est enregistré avec valeur «1» dans sa catégorie correspondante. S'il prend en considération deux subcontinents, il figure avec valeur «0.5» dans les deux catégories qui le concernent. Enfin, s'il envisage trois subcontinents, il apparaît dans les trois catégories concordantes avec valeur «0.33». Ainsi, le nombre total de valeurs correspond au nombre total d'articles.

Annexe statistique 9

Géographie des études publiées par la SNG

Tableau récapitulatif des études publiées par la Société neuchâteloise de géographie (SNG) dans son périodique par rapport aux objets géographiques traités.

Localisation des articles			Articles par subcontinent *														
Séries temporelles	Années correspondant aux séries	Volumes des périodiques	Europe occidentale	Europe orientale	Afrique du nord	Afrique subsaharienne	Asie du nord	Asie du sud et insulaire	Océanie continentale (Australie)	Océanie insulaire	Amérique du nord	Amérique latine	Arctique	Antarctique	Aucun subcontinent	Plusieurs subcontinents	
1	1860-1866	n/a	n/a														
	1866-1872																
	1872-1878																
2	1878-1884	1-5	7		1	6,5		2	1	0,5		3			12	4	
	1884-1890		7	1	1	10		4	4	1	2	4			5	4	
	1890-1896		6-8	7	1	1	10		4	4	1	2	4			5	4
3	1896-1902	9-13	6	1	0,5	15		4,5		1	4	3			7	3	
	1902-1908	14-18	8			5			1	1	1				6		
	1908-1914	19-23	12,5		2,5	5		0,5		1	3		1		4	1,5	
Total d'articles par catégorie:			40,5	2	5	41,5	0	11	6	4,5	10	10	1	0	34	12,5	
Total d'articles avec localisation possible:				131,5		Total d'articles sans localisation possible:					46,5		Total cumulé d'articles:			178	

* Chaque article de ma sélection peut être associé à un maximum de trois catégories géographiques. Si un travail parle d'un pays ou d'une région appartenant à un seul subcontinent, il est enregistré avec valeur «1» dans sa catégorie correspondante. S'il prend en considération deux subcontinents, il figure avec valeur «0.5» dans les deux catégories qui le concernent. Enfin, s'il envisage trois subcontinents, il apparaît dans les trois catégories concordantes avec valeur «0.33». Ainsi, le nombre total de valeurs correspond au nombre total d'articles.

Annexe statistique 10

Géographie des études publiées par la MGCG

Tableau récapitulatif des études publiées par la Mittelschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft (MGCG) dans son périodique par rapport aux objets géographiques traités.

Localisation des articles			Articles par subcontinent *																											
Séries tempo-relles	Années correspondant aux séries	Volumes des périodiques	Europe occidentale	Europe orientale	Afrique du nord	Afrique subsaharienne	Asie du nord	Asie du sud et insulaire	Océanie continentale (Australie)	Océanie insulaire	Amérique du nord	Amérique latine	Arctique	Antarctique	Aucun subcontinent	Plusieurs subcontinents														
1	1860-1866	n/a	n/a																											
	1866-1872																													
	1872-1878																													
2	1878-1884																													
	1884-1890															1-3	4	1,5	2	4		5,5	1	1	2	2			4	1
	1890-1896															4-6	1			7		5		1	4					1
3	1896-1902	n/a	n/a																											
	1902-1908																													
	1908-1914																													
Total d'articles par catégorie:			5	1,5	2	11	0	10,5	1	2	6	2	0	0	5	2														
Total d'articles avec localisation possible:			41,0		Total d'articles sans localisation possible:					7		Total cumulé d'articles:			48															

* Chaque article de ma sélection peut être associé à un maximum de trois catégories géographiques. Si un travail parle d'un pays ou d'une région appartenant à un seul subcontinent, il est enregistré avec valeur «1» dans sa catégorie correspondante. S'il prend en considération deux subcontinents, il figure avec valeur «0.5» dans les deux catégories qui le concernent. Enfin, s'il envisage trois subcontinents, il apparaît dans les trois catégories concordantes avec valeur «0.33». Ainsi, le nombre total de valeurs correspond au nombre total d'articles.

Annexe statistique 11

Géographie des études publiées par la GEGZ

Tableau récapitulatif des études publiées par la Geographisch-ethnographische Gesellschaft Zürich (GEGZ) dans son périodique par rapport aux objets géographiques traités.

Localisation des articles			Articles par subcontinent *													
Séries temporelles	Années correspondant aux séries	Volumes des périodiques	Europe occidentale	Europe orientale	Afrique du nord	Afrique subsaharienne	Asie du nord	Asie du sud et insulaire	Océanie continentale (Australie)	Océanie insulaire	Amérique du nord	Amérique latine	Arctique	Antarctique	Aucun subcontinent	Plu-sieurs subcontinents
1	1860-1866	n/a	n/a													
	1866-1872															
	1872-1878															
2	1878-1884	n/a	n/a													
	1884-1890															
	1890-1896															
3	1896-1902	1-3	2			2		2				1			1	1
	1902-1908	4-8	4	0,5		3		1		1		1,5			1	
	1908-1914	9-14	7			2		2				2				1
Total d'articles par catégorie:			13	0,5	0	7	0	5	0	1	0	4,5	0	0	2	2
Total d'articles avec localisation possible:			31			Total d'articles sans localisation possible:				4	Total cumulé d'articles:			35		

* Chaque article de ma sélection peut être associé à un maximum de trois catégories géographiques. Si un travail parle d'un pays ou d'une région appartenant à un seul subcontinent, il est enregistré avec valeur «1» dans sa catégorie correspondante. S'il prend en considération deux subcontinents, il figure avec valeur «0.5» dans les deux catégories qui le concernent. Enfin, s'il envisage trois subcontinents, il apparaît dans les trois catégories concordantes avec valeur «0.33». Ainsi, le nombre total de valeurs correspond au nombre total d'articles.

Annexe statistique 12

Géographie des études publiées (total)

Tableau récapitulatif des études publiées par les sociétés suisses de géographie dans leurs périodiques par rapport aux objets géographiques traités.

Localisation des articles		Articles par subcontinent *														
Séries temporelles	Années correspondant aux séries	Nombre des volumes de périodiques	Europe occidentale	Europe orientale	Afrique du nord	Afrique subsaharienne	Asie du nord	Asie du sud et insulaire	Océanie continentale (Australie)	Océanie insulaire	Amérique du nord	Amérique latine	Arctique	Antarctique	Aucun subcontinent	Plusieurs subcontinents
1 ①	1860-1866	4	1	2,5	4	2	1	1,5	2	1		1	1			
	1866-1872	6	3	1,83	5,33	5,33	1	14,16			1	7,33	1		2	
	1872-1878	6	3	8	4,5	1		7,5		1					7	
2 ②	1878-1884	17	10,5	7	6,5	16	3	14	0,5	3	3	8	3,5	1	17	2
	1884-1890	24	20	3	9	19,83	3,5	17	2,33	3,5	4	17,33	1		27	10,5
	1890-1896	23	33	5	3	36	3	25	4	3	12	16			18	10
3 ③	1896-1902	24	29,5	4,5	1,5	26	4	17		1	5	11	1		23	5,5
	1902-1908	25	22	3,5	1	14	2	7	1	3	1	5,5			13	4
	1908-1914	28	39	3	6	18		10		3	4	11	1		13	3
Total d'articles par catégorie:			161	38,33	40,83	138,16	17,5	113,16	9,83	18,5	30	77,16	8,5	1	120	35
Total d'articles avec localisation possible:			654		Total d'articles sans localisation possible:					155		Total cumulé d'articles:			809	
* Chaque article de ma sélection peut être associé à un maximum de trois catégories géographiques. Si un travail parle d'un pays ou d'une région appartenant à un seul subcontinent, il est enregistré avec valeur «1» dans sa catégorie correspondante. S'il prend en considération deux subcontinents, il figure avec valeur «0.5» dans les deux catégories qui le concernent. Enfin, s'il envisage trois subcontinents, il apparaît dans les trois catégories concordantes avec valeur «0.33». Ainsi, le nombre total de valeurs correspond au nombre total d'articles.																
① La série temporelle 1 comprend uniquement le périodique de la SGG.																
② La série temporelle 2 comprend les périodiques de la SGG, de la GGB et de l'OGCG, ainsi que, pour les deux dernières périodes, de la SNG et de la MGCG.																
③ La série temporelle 3 comprend les périodiques de la SGG, de la GGB, de l'OGCG, de la SNG et de la GEGZ.																

Annexe statistique 13

Thématiques des études publiées par les sociétés suisses de géographie

Tableau récapitulatif des études publiées par la Société de géographie de Genève (SGG), par la Geographische Gesellschaft in Bern (GGB), par l'Ostschweizerische geographisch-commerciale Gesellschaft (OGCG), par la Société neuchâteloise de géographie (SNG), par la Mittelschweizerische geographisch-commerciale Gesellschaft (MGCG) et par la Geographisch-ethnographische Gesellschaft Zürich (GEGZ) dans leurs périodiques respectifs relativement aux domaines de recherche abordés.

Périodiques			Poids des axes thématiques dans les articles publiés								
Séries temporelles	Années de publication effective	Société	Exploration et description	Environnement	Histoire	Ethno-anthropologie	Economie	Colonisation	Autoreférence	Méthodologie	Politique et société
1	1860-1878	SGG	33	21	22	6	12	7	1	3	2
	Total en valeurs (107)		33	21	22	6	12	7	1	3	2
	Total en pourcentage		30,9%	19,6%	20,6%	5,6%	11,2%	6,5%	0,9%	2,8%	1,9%
2	1878-1896	SGG	22	10	6	5	0	4	5	7	2
	1878-1896	GGB	58	18	20	9	10	10	11	14	9
	1878-1896	OGCG	31	12	3	10	18	14	6	5	2
	1885-1896	SNG	30	10	11	12	8	9	17	8	3
	1886-1894	MGCG	14	3	9	18	12	12	0	1	1
	Total en valeurs (499)		155	53	49	54	48	49	39	35	17
	Total en pourcentage		31,1%	10,6%	9,8%	10,9%	9,6%	9,8%	7,8%	7,0%	3,4%
3	1896-1914	SGG	16	21	7	6	2	0	5	6	1
	1896-1918	GGB	11	11	10	2	2	1	3	3	5
	1896-1914	OGCG	23	17	13	12	24	10	0	4	3
	1896-1914	SNG	19	14	11	27	4	1	13	3	4
	1899-1914	GEGZ	9	5	8	7	12	1	1	1	5
	Total en valeurs (363)		78	68	49	54	44	13	22	17	18
	Total en pourcentage		21,5%	18,7%	13,5%	14,9%	12,1%	3,6%	6,1%	4,7%	4,9%
Total cumulé en valeurs (969)			266	142	120	114	104	69	62	55	37
Total cumulé en pourcentage			27,4%	14,7%	12,4%	11,8%	10,7%	7,1%	6,4%	5,7%	3,8%
Total cumulé rapporté au nombre réel d'études (809)			222	118,5	100,16	95,16	86,83	57,66	51,83	46	30,83
Total en pourcentage rapporté au nombre réel d'études (809)			27,4%	14,7%	12,4%	11,8%	10,7%	7,1%	6,4%	5,7%	3,8%

* Chaque article de ma sélection peut être associé à un maximum de trois catégories thématiques. Si un travail aborde un seul domaine de recherche, il pèse «1» dans la catégorie correspondante. S'il prend en considération deux domaines, il pèse «2»: soit «1» dans une catégorie et «1» dans l'autre. Enfin, s'il envisage trois thématiques différentes, son poids est de «3», équitablement réparti en trois catégories. Pour cette raison, les totaux intermédiaires ici figurés doivent être rapportés au nombre effectif d'études, à savoir 809: c'est ce que j'ai fait à la fin du tableau (écriture **en gras**).

Annexe cartographique 1

Carte du Libéria (1)



Image tirée de: Volz Walter, «Reise durch das Hinterland von Liberia im Winter 1906/07», in *Jahresbericht de la GGB*, vol. 22, 1908-1910, p. 113-279.

Annexe cartographique 2

Carte du Libéria (2)



Image tirée de: Volz Walter, «Reise durch das Hinterland von Liberia im Winter 1906/07» in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 22, 1908-1910, p. 113-279.

Annexe cartographique 4

Carte de l'Antarctique

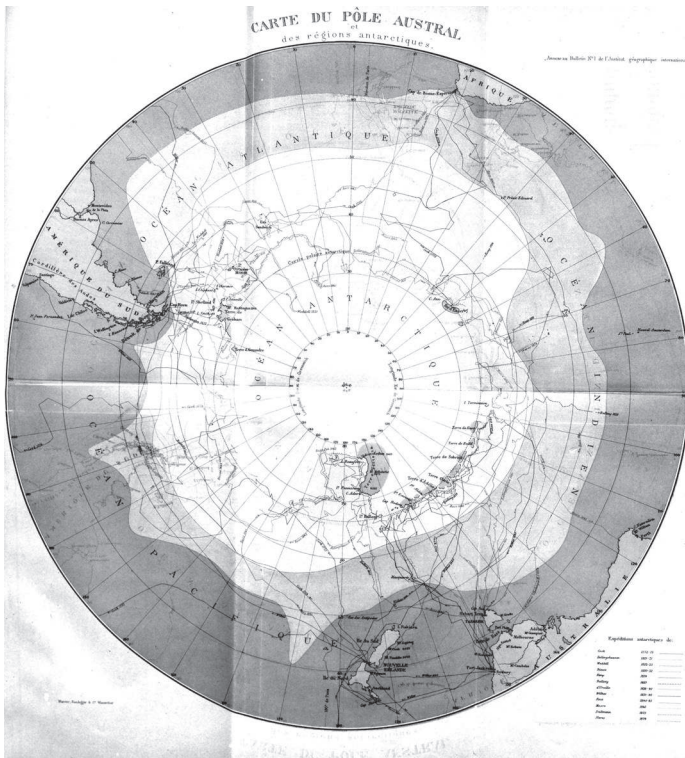


Image tirée de: KALTBRUNNER David, « Expédition italienne au pôle austral », in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 3, 1880-1881, p. 18-23.

Annexe cartographique 5

Carte de Jan Mayen (Arctique)

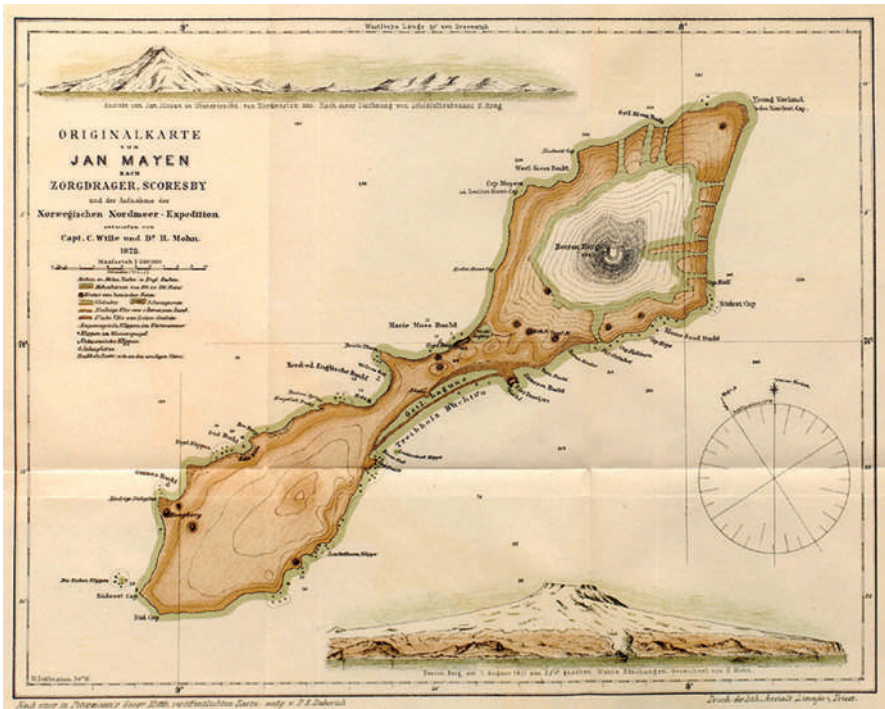


Image tirée de: REYMOND LE BRUN Gustav, «Die internationalen arktischen Beobachtungsstationen, speciell die österreichische auf Jan Mayen 1882/83», in *Jahresbericht* de la GGB, vol. 5, 1882-1883, p. 186-223.

Annexe cartographique 6

Carte des représentations helvétiques dans le monde

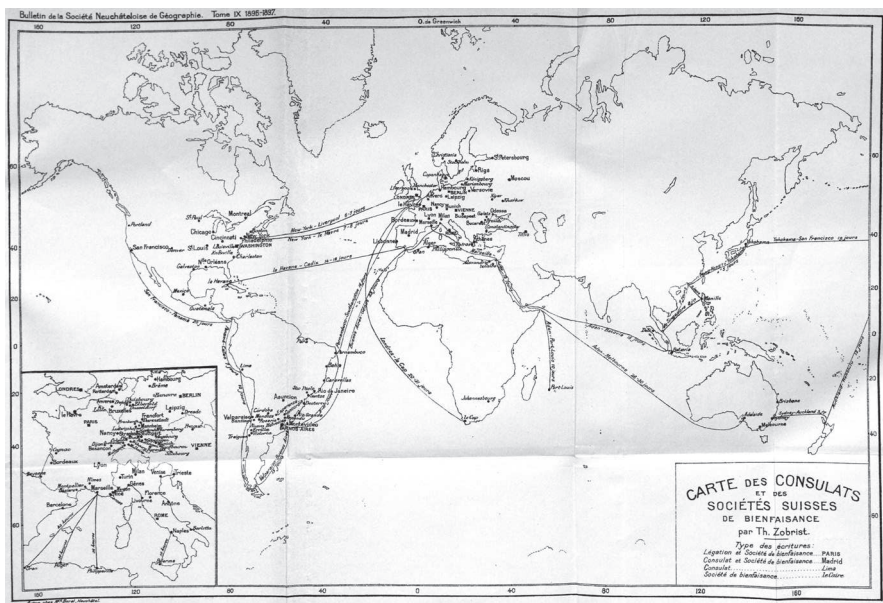


Image tirée de: Volz Walter, «Reise durch das Hinterland von Liberia im Winter 1906/07» in *Jahresbericht de la GGB*, vol. 22, 1908-1910, p. 113-279.

Annexe cartographique 8

Carte comparative entre la Suisse et le Mozambique-Transvaal

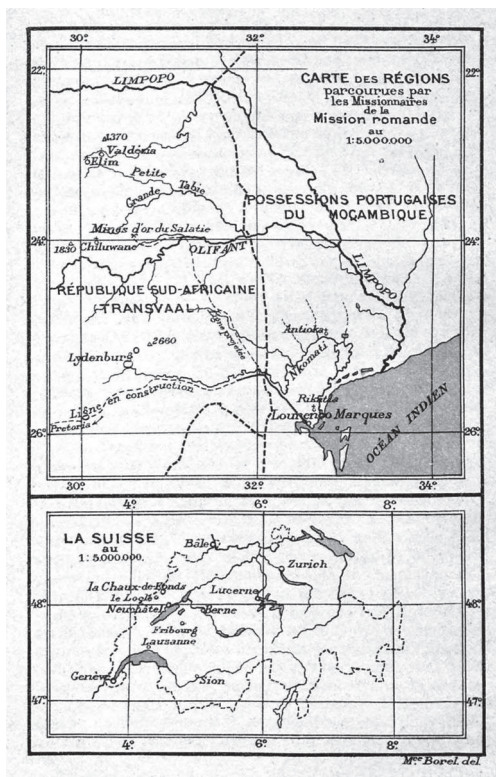


Image tirée de: SCHLÆFFLI-GLARDON E.-Honoré, « De Valdézia à Lourenço Marques », in *Bulletin de la SNG*, vol. 7, 1892-1893, p. 138-184.

Annexe cartographique 9

Carte du Mozambique

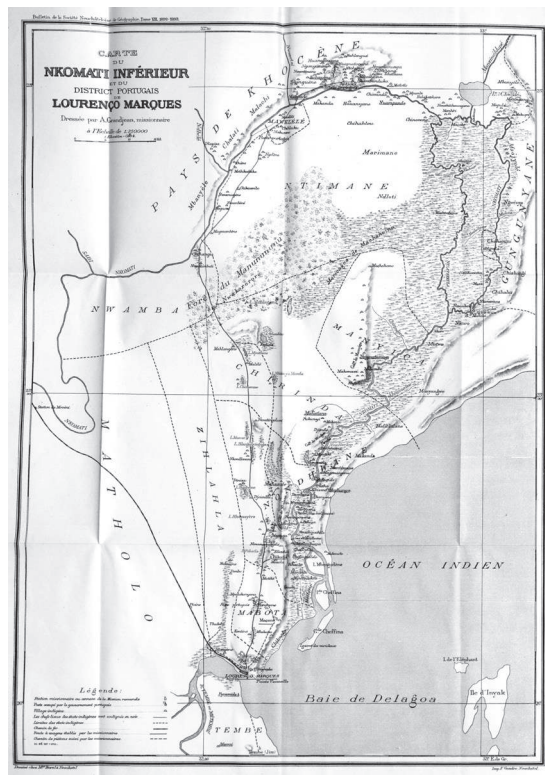


Image tirée de : GRANDJEAN Arthur, « Notice relative à la carte du Nkomati inférieur et du district portugais de Lourenço Marques », in *Bulletin de la SNG*, vol. 7, 1892-1893, p. 113-121.

Annexe cartographique 12

Coupe du massif de l'Éthiopie

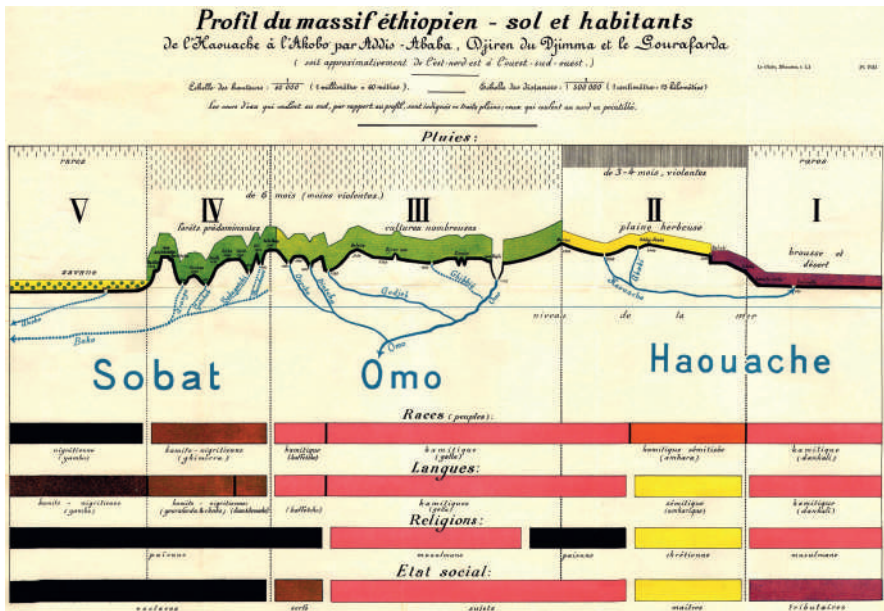


Image tirée de: MONTANDON George, «Traversée du massif éthiopien, du désert Somali à la plaine du Soudan (1909-1911). Étude comparée des zones parcourues et de leurs habitants», in *Le Globe* de la SGG, mémoires, vol. 51, 1912, p. 47-63.

Annexe cartographique 13

Carte des accès à la mer de la Suisse (1)

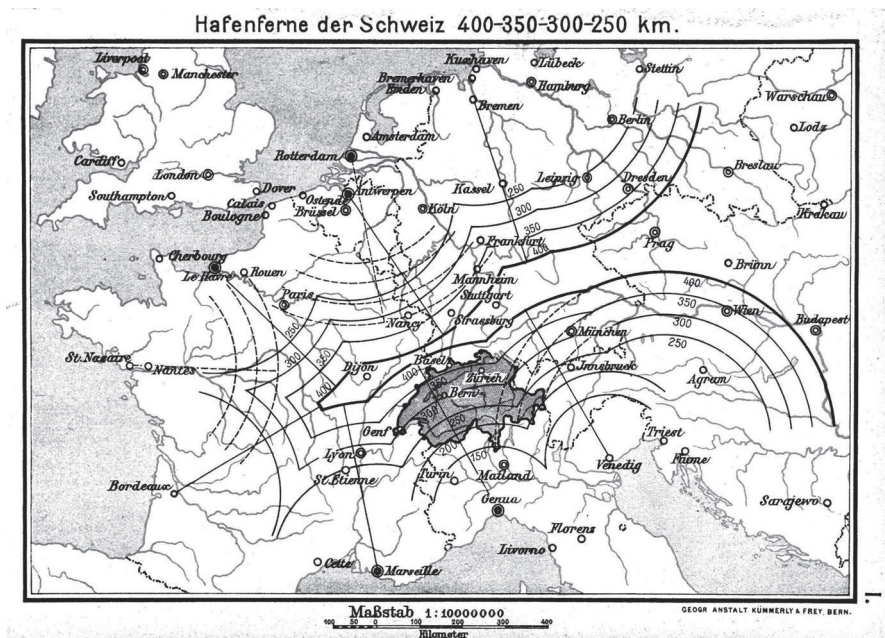


Image tirée de: SPRENG Alfred, «Von der Schweiz zum Meer, Verbindungswege und Hafenplätze», in *Jahresbericht de la GGB*, vol. 24, 1913-1918, p. 1-52.

Annexe cartographique 15

Carte des accès à la mer de la Suisse (3)

Tarifdistanzen in km u. kürzeste Fahrzeiten von der Schweiz zum Meer, (Std. u. Min. 1914)

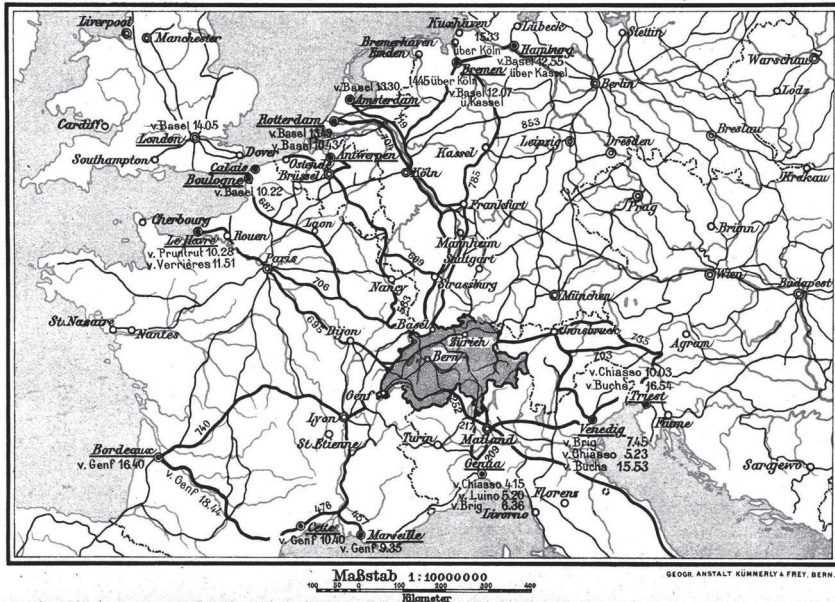


Image tirée de: SPRENG Alfred, «Von der Schweiz zum Meer, Verbindungswege und Hafenplätze», in *Jahresbericht de la GGB*, vol. 24, 1913-1918, p. 1-52.

Annexe cartographique 16

Carte des accès à la mer de la Suisse (4)

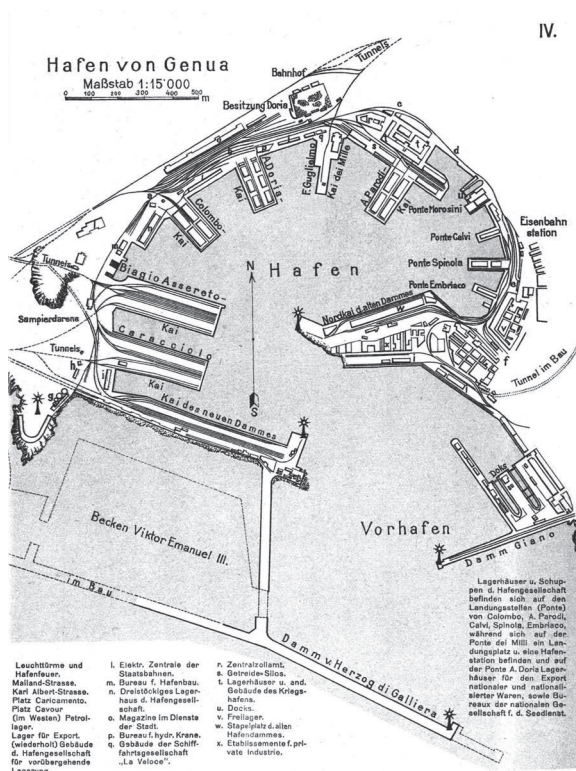


Image tirée de: SPRENG Alfred, «Von der Schweiz zum Meer, Verbindungswege und Hafenplätze», in *Jahresbericht de la GGB*, vol. 24, 1913-1918, p. 1-52.

Annexe cartographique 17

Carte des accès à la mer de la Suisse (5)

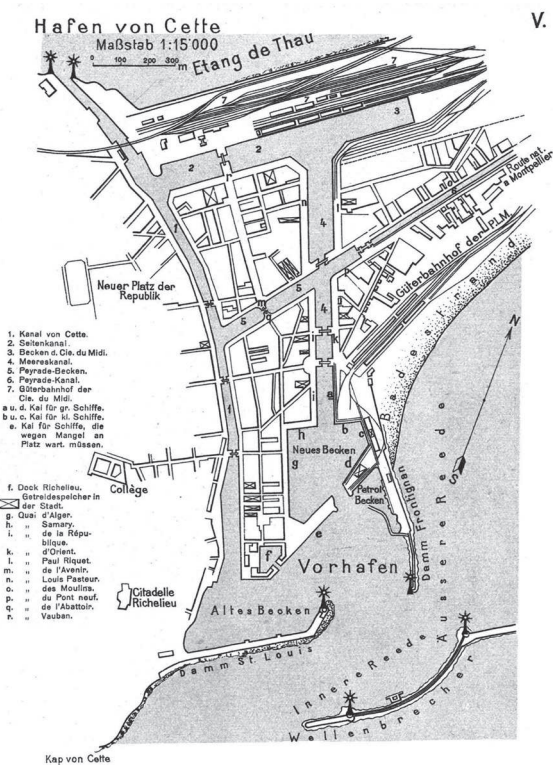


Image tirée de: SPRENG Alfred, «Von der Schweiz zum Meer, Verbindungswege und Hafenplätze», in *Jahresbericht de la GGB*, vol. 24, 1913-1918, p. 1-52.

Annexe cartographique 18

Carte des accès à la mer de la Suisse (6)

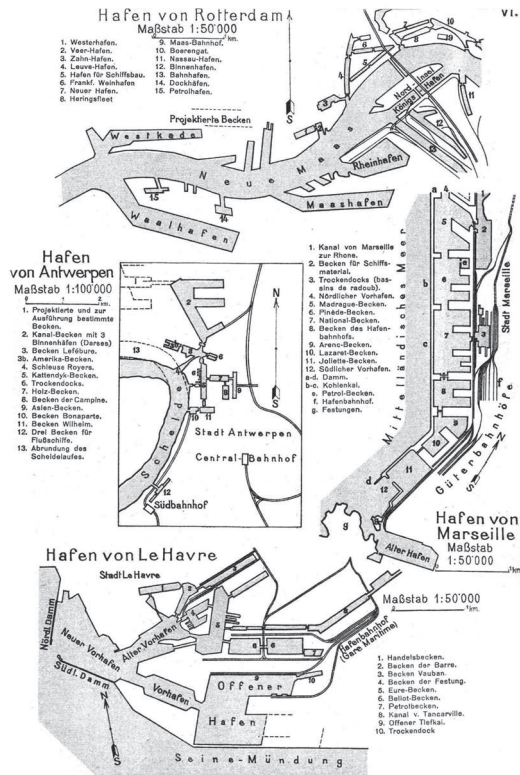


Image tirée de: SPRENG Alfred, «Von der Schweiz zum Meer, Verbindungswege und Hafenplätze», in *Jahresbericht de la GGB*, vol. 24, 1913-1918, p. 1-52.

Annexe cartographique 19

Carte de l'Afrique centrale

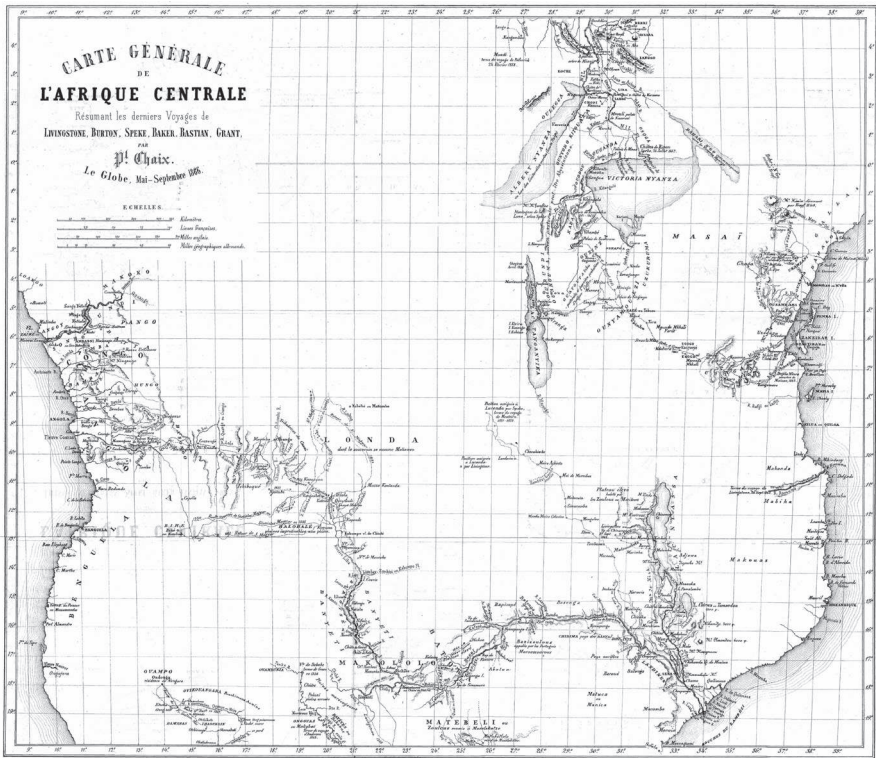


Image tirée de : *Le Globe* de la SGG, vol. 5, 1866, p. 222.

Notices biographiques 1

Personnalités suisses

Les courtes biographies présentées ici ont été réalisées sur la base des dictionnaires historiques, en particulier le *DHS* et le *DHBS*, mais aussi et surtout grâce à des éléments que j'ai retrouvés, souvent de manière isolée et fragmentaire, au sein des journaux et des archives. La richesse et la précision des renseignements sont donc variables.

Henry Bouthillier de Beaumont (1819-1898)

Ses ancêtres, d'origine française, intègrent la grande bourgeoisie de Genève au XVIII^e siècle. Ils s'allient, par le biais de mariages, aux plus importantes familles genevoises, comme les Lullin de Châteauevieux, les Eynard, les Pictet et les Appia. Rentier, Henry Bouthillier de Beaumont s'intéresse d'abord à l'agronomie et gère, dans sa jeunesse, d'importantes exploitations familiales en Russie et en France. Puis c'est la géographie qui retient son attention. En 1858, une dizaine d'années après son mariage avec la petite-fille du comte de Budé, il fonde avec d'autres représentants du grand patriciat urbain, à l'image des Candolle, des Chappuis ou encore des Saussure, la SGG, qu'il présidera jusqu'en 1885. Durant son mandat, et encore par la suite, Beaumont se distingue par un dévouement complet aux causes qu'il poursuit. Il participe aux congrès de géographie, il représente la Suisse à l'étranger (y compris dans le cadre de l'AIA, à Bruxelles, en 1877), il prend part aux débats scientifiques autour de la cartographie et il reçoit le titre d'agent correspondant, voire de membre honoraire, de

la part de plusieurs associations géographiques en Europe, de Berlin, de Paris, de Rome, de Vienne ou encore d'Amsterdam. Son engagement en faveur d'une participation suisse aux conquêtes coloniales est constant. Il est par ailleurs président du CNS.

Numa Droz (1844-1899)

Politicien radical issu d'une grande famille neuchâteloise établie entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds au xv^e siècle. Son père est horloger. Numa Droz fait partie du législatif cantonal de Neuchâtel entre 1869 et 1871, puis de l'exécutif jusqu'en 1875. Il est également élu au Conseil des États à Berne entre 1872 et 1875. Il intègre en fin d'année 1875 le Conseil fédéral et y siège jusqu'à sa retraite en 1892. Il prend la tête de plusieurs Départements, mais c'est surtout dans celui du commerce et de l'agriculture, puis des affaires étrangères, qu'il occupe la majeure partie du temps. Droz est président de la Confédération en 1881 et en 1887. Une fois sa carrière politique achevée, il devient, dès 1893, directeur du Bureau international des transports à Berne. En 1880, il s'inscrit à la GGB en tant que membre effectif. Sur suggestion de l'OGCG, il organise, au Palais fédéral, une réunion entre les dirigeants des sociétés suisses de géographie et les représentants du grand patronat helvétique pour réformer le système consulaire de la Confédération à l'étranger (1881). Au Département des affaires étrangères, il fonde en 1888 le Bureau fédéral de l'émigration et met à sa tête Jakob Dreifuss comme administrateur (GGB) et Ludwig Karrer en tant que commissaire (MGCG). Il instaure une collaboration réciproque avec l'ASSG, association que Droz lui-même, en 1881, contribue à fonder. Pour le reste, le Neuchâtelois collabore activement avec les associations géographiques du pays, participant au Congrès international de géographie tenu à Berne en 1891 ou encore encourageant le lancement de la CSA en 1886. Il appuie totalement les visées expansionnistes des sociétés suisses de géographie, mais, fidèle à son libéralisme économique, il essaye de minoriser le support étatique que ces dernières réclament.

Charles Faure (1829-1913)

Membre de la grande bourgeoisie neuchâteloise, Charles Faure descend d'une famille de patrons horlogers qui parviennent à s'implanter, entre autres, à Paris, où il naît. Il étudie la théologie à Berlin et réalise une thèse, en 1852, sur la discipline ecclésiastique au siècle apostolique. Nommé pasteur en 1855 au sein de l'Église réformée helvétique, il s'occupe de mission intérieure en Suisse romande (Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud). Au cours des années 1870, il s'établit durablement en terres genevoises

et intègre, en 1873 au plus tard, la SGG, dont il devient secrétaire et bibliothécaire jusqu'en 1888. Il fonde, avec Gustave Moynier, la célèbre revue de géographie coloniale *L'Afrique explorée et civilisée* et en assure la rédaction entre 1879 et 1894. Faure joue un rôle actif en matière de publications et de congrès géographiques, s'intéressant, au-delà des questions exploratoires et missionnaires, à la pédagogie et à l'enseignement. Il fait également partie de la SNG et du CNS, deux autres cercles qu'il contribue à animer.

David Kaltbrunner (1829-1894)

Son arbre généalogique est relié au patriciat zurichois et bernois ; sa mère, en particulier, descend d'une famille bourgeoise, les Haller, établie à Berne depuis le xv^e siècle. Né à Genève, David Kaltbrunner cultive dès sa jeunesse une passion pour les lettres, le dessin, l'histoire et la géographie (le Collège de Genève lui remet des prix en 1843). À l'âge de 23 ans, il devient secrétaire du Département fédéral des postes et des travaux publics à Berne, et exerce cette fonction jusqu'en 1862. Kaltbrunner est alors nommé directeur des postes du district de Genève. Il démissionne de sa fonction en 1868, pour suivre, l'année d'après, le très influent Alfred Escher dans ses aventures ferroviaires : Kaltbrunner sera le secrétaire de la Compagnie du nord-est et de l'Union du Gothard jusqu'en 1871, puis de la Compagnie du chemin de fer du Gothard jusqu'en 1879. Entre 1879 et 1881, il dirige le secrétariat de l'Union postale universelle. Après quoi, il devient géographe à plein-temps. Les raisons de sa transition d'un métier de fonctionnaire à une activité d'intellectuel ne sont pas totalement claires. Il reste le fait que, *primo*, Kaltbrunner fait partie de la SGG dès 1866 (puis de la GGB, dès 1879) et, *secundo*, il devient l'un des géographes les plus réputés du xix^e siècle (en tout cas parmi les Européens). Il est notamment l'auteur du *Manuel du voyageur* (1879) et de l'*Aide-mémoire du voyageur* (1881), deux ouvrages d'instructions méthodologiques pour les explorateurs traduits et vendus partout en Europe. Par ailleurs, il devient un interlocuteur privilégié des sociétés et des revues qui s'occupent de géographie, mais aussi, entre autres, du Conseil fédéral. Il lance plusieurs projets entre Berne et Genève, parmi lesquels ceux d'un Institut géographique international (1880) et d'une École internationale de préparation aux voyages (1881).

Ludwig Karrer (1830-1893)

Fils d'un patron hôtelier à Berne et marié à une descendante d'une famille patricienne argovienne, Bertha Suter. Ludwig Karrer achève ses études en théologie en Allemagne en 1854, puis il se rend en Algérie en qualité de

pasteur (paroisse protestante d'Alger) où il se familiarise avec les questions d'émigration coloniale. De retour en Suisse, il mène des activités pastorales en Argovie (1858-1874), avant d'entreprendre une carrière politique qui connaît une véritable ascension : du législatif à l'exécutif cantonal, jusqu'au Conseil national (1874-1888). Il milite au sein du parti démocratique. En 1884, à Aarau, il cofonde la MGCG, tout en participant aux activités des autres sociétés de géographie (il est l'auteur de textes sur la colonisation publiés par la GGB et l'OGCG). En 1888, il est nommé commissaire du Bureau fédéral de l'émigration, un organe qui vient d'être fondé par le Département des affaires étrangères à Berne à la suite d'expériences faites par l'ONIES à Genève. Dans ce cadre, sur suggestion du conseiller fédéral radical Numa Droz (membre de la GGB), Karrer demande une collaboration réciproque à l'ASSG et cette dernière laisse à ses affiliés le soin de s'organiser librement. Il garde jusqu'à la fin de ses jours d'excellents rapports avec les sociétés suisses de géographie et contribue, autant que possible, à les intégrer dans la sphère de la politique fédérale en matière migratoire.

Arnold Mettler-Tobler (1840-1887)

Descendant de deux familles bourgeoises actives dans le textile depuis l'époque préindustrielle : les Mettler de Saint-Gall (du côté paternel) et les Alder de Herisau (du côté maternel). Arnold se marie à Albertina Tobler von Heiden en 1862. Il est capitaine de l'armée fédérale ainsi que dirigeant de la grande entreprise familiale Mettler & Cie (l'une des plus importantes du pays dans la fabrication et dans la vente de tissus). Il s'occupe également de la Banque cantonale de Saint-Gall, étant l'un de ses dirigeants entre 1875 et 1876. Mettler-Tobler participe activement à la vie associative et culturelle saint-galloise et adhère à la section cantonale de la Société helvétique des sciences naturelles en 1872. Il fait partie du CNS dès 1877. Dans ce cadre, il essaye, avec l'appui du secrétaire de la GGB, de lui donner une orientation commerciale. Il échoue cependant. Il crée alors une section saint-galloise du CNS à caractère spécifiquement commercial, laquelle, en 1878, donne vie à l'OGCG. Mettler-Tobler intègre le comité directeur de cette dernière jusqu'en 1884. Son intérêt pour les questions géographiques a trait principalement au commerce d'exportation suisse en Afrique. Il dirige, par exemple, la récolte de fonds pour le lancement d'une entreprise d'import-export dans la colonie du Cap (100 000 francs, montant atteint en 1880). Il s'occupe également d'enrichir les collections africaines de géographie et de sciences naturelles conservées à Saint-Gall. Il est par ailleurs l'un des conservateurs du musée de l'OGCG.

Albert Mousson (1805-1890)

Issu d'une famille d'origine française qui a intégré la bourgeoisie de Morges au XVIII^e siècle, puis celle de Berne et de Zurich au XIX^e siècle. Son père, Jean-Marc, joue un rôle très important dans le monde juridico-politique helvétique. Sa mère, Sophie Ith, fait partie de la grande bourgeoisie de Berne : elle descend d'une famille impliquée depuis des générations dans le domaine scientifico-culturel. Albert Mousson épouse Barbara Maria Seger en 1832 (fille d'un forgeron thurgovien) puis Julie Trümpler en 1848 (fille d'un grand négociant zurichois). Professeur de mathématiques à l'Université de Zurich depuis le milieu des années 1830, il intègre également le corps professoral de l'École polytechnique fédérale, titulaire de la chaire de physique, dès 1855. Il est spécialiste, entre autres, de glaciologie et de météorologie, mais aussi de malacologie (branche de la zoologie qui a pour objet l'étude des mollusques). C'est d'un point de vue essentiellement scientifique que Mousson s'intéresse à l'AIA et au CNS, l'Afrique centrale étant vue comme un nouveau terrain de recherche susceptible d'élargir ses domaines d'études et de fournir des collections d'histoire naturelle à la Suisse. Il est nommé vice-président du CNS au moment de sa fondation, à Genève, en 1877. Il joue un rôle particulièrement actif dans ce cadre et devient le bras droit du président Henry Bouthillier de Beaumont. Il crée un véritable noyau zurichois du CNS, recrutant des adhérents, des conférenciers et même des candidats pour voyager en Afrique. Il s'occupe également de relations extérieures, notamment avec la presse germanophone et avec le siège de l'AIA à Bruxelles. Il défend à tout prix l'idée de participer pleinement, sans réserve, au projet colonial léopoldien.

Gustave Moynier (1826-1910)

Issue de la noblesse française, la famille Moynier intègre la grande bourgeoisie genevoise au XVIII^e siècle. Son père André, maître horloger, est un politicien conservateur à Genève. À la suite de la révolution radicale genevoise de 1846, ce dernier quitte la Suisse, avec sa famille, pour la France. Établi à Paris, Gustave Moynier étudie le droit à la Sorbonne et obtient sa licence en 1850, puis son diplôme d'avocat. L'année d'après, il se marie avec Jeanne Françoise Paccard, fille d'un grand banquier parisien. Par la suite, avec sa femme, il s'établit à Genève, où il se consacre à des activités de bienfaisance, devenant, entre autres, président de la Société genevoise d'utilité publique à dix reprises entre 1857 et 1884. Avec l'homme d'affaires Henry Dunant, le général Guillaume-Henri Dufour

et d'autres représentants de la grande bourgeoisie de Genève, il fonde, en 1863, le CICR, qu'il préside de l'année suivante jusqu'en 1910. Moynier devient une véritable icône de la philanthropie internationale. Avec d'autres éminents juristes, à l'image d'Alphonse Rivier, sensibles à la cause humanitaire, il fonde, en 1873, l'IDI à Gand (Belgique), dans le but de régler les questions de justice et de paix au niveau international et de promouvoir les droits de l'homme. Moynier participe également à la vie culturelle et religieuse de Genève et adhère, entre autres, à la SGG (1859). Il intègre le comité directeur de cette société au cours des années 1870. Dans ce cadre, il se démarque par un fort sens de l'initiative, stimulant la création du CNS et participant à celles de l'ONIES et de l'ASSG. Son intérêt pour l'Afrique se développe à partir de 1877, lorsqu'il représente le CNS à Bruxelles devant la Commission internationale de l'AIA présidée par le monarque belge Léopold II. Il voit dans le projet colonial de ce dernier un terrain d'action propice pour ses qualités de philanthrope et de juriste. Il participe alors à la création de l'empire léopoldien par une série de démarches juridiques et propagandistes : il contribue à régler l'exploitation du fleuve Congo dans le cadre de l'IDI (1878-1883) et fonde une revue de géographie coloniale, *L'Afrique explorée et civilisée*, avec Charles Faure (1879-1894). Après la création de l'État indépendant du Congo, Moynier assume le rôle de consul congolais pour la Suisse à Genève (1890-1904) et intègre l'ACACR au CICR (1889). Son support à la cause coloniale léopoldienne est inconditionnel, en dépit des atrocités commises en terres africaines par l'État indépendant du Congo, dénoncées publiquement entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle.

Friedrich Müllhaupt von Steiger (1846-1917)

Fils d'un graveur au service du général Dufour dans le Bureau topographique fédéral, Hans Heinrich Müllhaupt. Friedrich succède à son père dans l'entreprise familiale de cartographie, Müllhaupt & Söhne, fondée à Berne en 1859. Il se marie avec une von Steiger, descendante d'une des plus importantes familles patriciennes bernoises. Friedrich Müllhaupt von Steiger est cartographe de profession et travaille également à Berlin. Il cofonde la GGB en 1873 dont il assure le secrétariat jusqu'en 1888, avec une courte interruption, pendant laquelle il reste quand même actif dans le comité directeur, entre 1882 et 1884. Il contribue remarquablement à la vie des associations géographiques, participant régulièrement aux congrès nationaux et internationaux de géographie ou encore jouant le rôle d'intermédiaire entre pôles d'intérêts différents. À ce

propos, Müllhaupt von Steiger se fait porte-parole des visées commerciales saint-galloises dans le cadre du CNS (qu'il cofonde en 1877), participe à la fondation de l'OGCG (1878), promeut la fondation de l'ASSG (1881) et essaye de relancer l'IGI (1883). Dans le cadre de ces deux dernières initiatives, il interagit également avec les autorités fédérales. Il est par ailleurs agent correspondant de la MGCG, tandis que son frère Marc, également cartographe à Paris, occupe la même fonction pour la SGG.

Paul Perrin (1831-1893)

Descendant d'une famille bourgeoise implantée à Neuchâtel depuis le xv^e siècle, citoyen de Cortaillod, ingénieur et négociant. Il épouse Rose-Frédérique Hormann en 1860, puis Sophie Blanck en 1871. L'un de ses fils, Rodolphe Guillaume Tell, sera avocat, professeur de droit et politicien radical (député, entre autres, au Conseil national). Paul Perrin se lance dans plusieurs affaires en Suisse, en France et surtout au Transvaal. Il s'établit en terres africaines en 1872, quelques années après la liquidation de son entreprise Perrin & Cie. Au Transvaal, il s'occupe d'exploitation agricole et minière ainsi que de commerce d'armements. Il essaye de s'appuyer sur la Confédération pour obtenir une protection diplomatique lorsqu'il doit faire face à des ennuis judiciaires sur place. Perrin instaure des collaborations à l'échelle transnationale. Dès le milieu des années 1880, il entre en contact avec les sociétés de géographie de France et de Suisse, dans le but d'élaborer, principalement par le biais de la SGCP (Paris) et de l'OGCG (Saint-Gall), un projet d'expansion économique au Transvaal, visant à s'allier aux Boers pour défier le monopole commercial des Britanniques. Ce projet, malgré un début prometteur, finit par échouer. En 1893, quelques mois avant sa mort, Perrin propose à la Confédération un autre projet concernant le Transvaal, cette fois-ci de colonisation de peuplement, mais les autorités fédérales, après examen, en découragent le lancement.

Alphonse Rivier (1835-1898)

Il descend d'une grande famille française qui a intégré la bourgeoisie de Genève au xviii^e siècle et celle de Lausanne au xix^e siècle. Son père Jacques François Théodore, député au Grand Conseil vaudois et préfet de Lausanne, mais aussi cofondateur de l'Église évangélique libre du canton de Vaud, est marié à une grande bourgeoise d'origine genevoise, Joséphine Françoise Charlotte Vieusseux, issue de la famille Clavière. Alphonse Rivier étudie les lettres à Genève, puis le droit à Lausanne et à Berlin où il obtient son doctorat en 1858. Il enseigne aux Universités de

Berlin (1862-1863), de Berne (1863-1867) et de Bruxelles (1867-1898). En Belgique, à Gand, il cofonde l'IDI (1873). À partir de 1886, Rivier est nommé consul suisse à Bruxelles à la fois auprès de la Belgique et de l'État indépendant du Congo, fonction qu'il occupe jusqu'à la fin de ses jours. Cette nomination résulte probablement de la préférence exprimée par le roi des Belges, Léopold II, avec qui Rivier nourrit d'excellents rapports. Le monarque lui confère plusieurs tâches d'une certaine importance, de la préparation d'instructions juridico-diplomatiques en vue de la Conférence de Berlin de 1884-1885 au projet d'un traité bilatéral entre l'État indépendant du Congo et la Suisse en 1889. À partir de cette dernière année, Rivier intègre également le Conseil supérieur de l'empire léopoldien. Rivier n'a pas de contact direct avec les cercles géographiques suisses, mais plutôt, à titre individuel, avec une partie de leurs membres (Gustave Moynier en particulier). Il s'agit d'un acteur-clé des rapports helvético-congolaises au XIX^e siècle.

Walter Volz (1875-1907)

Fils de pasteur et membre du patriciat de Berne (ses grands-mères font partie des familles Sprüngli et Blau). Il fait des études de zoologie, de botanique et de géologie à Bâle et à Neuchâtel, avec l'obtention du titre de docteur en 1899. En 1901-1902, Walter Volz travaille en tant que géologue pour la Royal Dutch Petroleum Company à Sumatra (Indonésie). Il voyage beaucoup en Extrême-Orient et rédige plusieurs comptes rendus de ses expéditions. De retour en Suisse, il enseigne la zoologie à l'Université de Berne entre 1903 et 1905. Il participe à la vie associative de la GGB et propose à cette dernière un projet expéditionnaire en Afrique, au Libéria. Il s'agit d'un pays peu exploré par les Européens, mais déjà parcouru, entre autres, par son collègue bernois Johann Büttikofer une vingtaine d'années auparavant. Le comité directeur de la GGB fait valider ce projet par l'ASSG et obtient, en retour, l'octroi du fonds dit africain : un capital de 6 000 francs recueilli par les sociétés suisses de géographie à l'époque du CNS (années 1870-1880). Volz se rend en terres libériennes en 1906. Il parcourt le pays et met en récit ce qu'il voit. Il s'occupe également de cartographie. Il est tué lors d'un affrontement entre Français et Libériens en 1907. Ses mémoires sont récupérés et transmis à Berne (ils seront publiés par la GGB). Volz devient une sorte d'icône de l'exploration coloniale en Suisse : son sort s'apparente à celui d'autres explorateurs, à l'image de Giovanni Chiarini en Italie, prétendument martyrisés dans leur tentative d'apporter la lumière des connaissances européennes en Afrique.

Notices biographiques 2

Personnalités étrangères

Les courtes biographies présentées ici ont été réalisées sur la base des dictionnaires historiques, en particulier la *BCB* et l'*ODNB*, en ajoutant, de temps en temps, quelques éléments que j'ai retrouvés dans les archives.

Émile Banning (1836-1898)

Issu d'une famille bourgeoise d'origine hollandaise, il grandit en Belgique et devient docteur ès lettres à l'Université de Liège (1860). Il entre au service du gouvernement belge en 1863, avec la fonction d'archiviste-bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères. Il gravit les échelons de la hiérarchie jusqu'à devenir directeur général du ministère, poste qu'il occupe au moment de sa retraite en 1896. L'érudition d'Émile Banning, qui s'intéresse, entre autres, à l'histoire et à la géographie, ne passe pas inaperçue auprès de Léopold II: ce dernier apprécie, en particulier, ses essais sur la colonisation et ses prises de position dans les journaux en faveur d'un expansionnisme belge. Les deux collaborent activement dès la fin des années 1860 et organisent, entre autres, la Conférence géographique de Bruxelles par le biais de laquelle l'AIA sera fondée (1876). Banning rédige les statuts du Comité belge de l'AIA, qui seront également adoptés par le CNS à Genève (1877). Il se fait le porte-parole officiel des vues coloniales de Léopold II. Pour le reste, il l'assiste constamment dans ses manœuvres diplomatiques, y compris dans le cadre des négociations

bilatérales qui ont lieu entre l'AIC et les grandes puissances en marge de la Conférence de Berlin (1884-1885). Au début des années 1890, il prend cependant ses distances de la politique économique menée par l'État indépendant du Congo, jugée trop monopolistique. Il sera dès lors progressivement éloigné des affaires congolaises par Léopold II.

Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905)

Descendant d'une noble famille italienne, Pierre Savorgnan de Brazza s'établit en France à l'époque de son adolescence. En 1868, il s'inscrit à l'École navale et participe, trois ans plus tard, à la guerre franco-prussienne. Naturalisé français en 1874, il entreprend un voyage exploratoire au Gabon pour le compte de l'Hexagone, parcourant et cartographiant son fleuve principal, l'Ogooué, entre 1875 et 1878. De retour en Europe, en 1879, il prend connaissance de l'exploration accomplie par Henry Morton Stanley autour du fleuve Congo. Brazza propose alors au gouvernement français de retourner en Afrique pour établir un itinéraire direct entre l'Ogooué et le Congo. Léopold II, craignant l'intromission française dans le bassin congolais qu'il considère comme le sien, propose à Brazza d'entrer à son service, mais ce dernier, fervent nationaliste, refuse. Toutefois, à cause des hésitations de son gouvernement, Brazza doit trouver d'autres sources de financement pour retourner en Afrique. En 1880, financé par le Comité français de l'AIA, Brazza foule à nouveau les terres africaines au Congo. Bien que dépourvu de mandat gouvernemental, il fait signer une série de conventions à des chefs indigènes prévoyant que ces derniers cèdent leurs territoires à la France. Stanley, sur place pour le compte de Léopold II, est chargé d'une mission similaire, mais au nom de l'AIC. Une compétition coloniale éclate alors et finit par devenir officielle avec l'implication de plusieurs États européens (à commencer par la France, qui, en 1882, ratifie les conventions de Brazza et se lance définitivement dans le *scramble for Africa*). La montée des tensions autour du bassin congolais est à l'origine de la Conférence de Berlin de 1884-1885, lors de laquelle les grandes puissances s'entendent sur les modalités du partage colonial en Afrique et donnent vie, par le biais d'une série de traités bilatéraux avec l'AIC, à l'État indépendant du Congo.

Jules Greindl (1835-1917)

Né à Mons, en Belgique, au sein d'une famille appartenant à la noblesse nationale, son père Léonard, baron et lieutenant général d'infanterie, est à la tête du ministère de la Guerre entre 1855 et 1857. Jules Greindl obtient un doctorat en droit à l'Université de Gand en 1857. Il entre ensuite au

service du ministère belge des Affaires étrangères et occupe plusieurs fonctions jusqu'à sa retraite en 1912 (notamment, en 1864, comme chargé d'affaires en Suisse). Il fait partie de l'entourage de Léopold II depuis la fin des années 1850. À l'issue de la Conférence de géographie de Bruxelles, en 1876, il est nommé secrétaire général du Comité exécutif de l'AIA. Dans ce cadre, il s'occupe d'équiper les expéditions à destination du lac Tanganyika en Afrique centrale. Il est également chargé par Léopold II d'inviter l'explorateur anglo-américain Henry Morton Stanley à Bruxelles en 1878. La même année, Greindl participe à la fondation du CEHC. Après quoi, il se retire des affaires africaines. On connaît mal les origines de son éloignement de l'AIA et du CEHC : peut-être un différend surgi entre lui et le roi des Belges. Mais Greindl continue sa carrière diplomatique et occupe, à l'étranger, des postes de premier plan (ministre plénipotentiaire de Belgique à Madrid et à Berlin, par exemple). Déjà baron, il reçoit le titre de comte en 1912. Si l'engagement de Greindl en faveur du dessein expansionniste de Léopold II est relativement bref (de 1876 à 1878), son importance n'est pas négligeable. Il administre toutes les affaires de l'AIA, de la coordination des Comités nationaux en Europe à l'organisation des expéditions coloniales en Afrique, au cours de la période délicate des premières années. Dans ce cadre, il communique souvent avec le CNS.

Auguste Lambermont (1819-1905)

Fils d'une famille de propriétaires agricoles de Limelette, en Belgique, il participe, en tant que volontaire, à la guerre civile espagnole, dite carliste, entre 1838 et 1839. Pour ce faire, il interrompt ses études de droit à l'Université de Louvain qu'il reprend par la suite. De retour en Belgique, il intègre, dès 1842, le ministère des Affaires étrangères pour s'occuper principalement de questions administratives et commerciales. En 1860, il est nommé secrétaire général de ce ministère. Durant sa carrière diplomatique, Lambermont se charge notamment de développer le commerce extérieur de la Belgique en Europe et d'exécuter les projets coloniaux de Léopold II en Afrique. Dans le cadre des projets léopoldiens, il joue un rôle de premier plan à l'occasion des Conférences européennes consacrées à l'Afrique, notamment à Bruxelles en 1876 et en 1889-1890 ou encore à Berlin en 1884-1885. Il négocie également, avec son collègue Émile Banning, les différents accords diplomatiques que l'AIC, ancêtre de l'État indépendant du Congo, conclut avec les puissances rivales. À Bruxelles, il entretient des relations cordiales avec le juriste helvétique Adolphe Rivier, avec qui il élabore, en 1884, des projets juridiques

concernant le droit d'occupation du sol congolais. Les deux, par ailleurs, siègent ensemble au Conseil supérieur de l'État indépendant du Congo à partir de 1889. À part une certaine désapprobation, manifestée dès 1892, à l'égard de la politique monopolistique instaurée au Congo en matière économique, Lambermont reste un fidèle collaborateur de Léopold II, qui l'anoblira avec le titre de baron.

Émile de Laveleye (1822-1892)

Issu d'une famille appartenant à la grande bourgeoisie belge, il étudie la philosophie à Louvain et le droit à Gand. En 1863, il est nommé professeur d'économie politique à l'Université de Liège. Il devient par la suite l'un des intellectuels les plus influents du pays, nouant des rapports d'amitié et de collaboration avec nombre de personnalités scientifiques à l'échelle internationale. En 1873, il cofonde l'IDI à Gand. Partisan du libéralisme économique, Émile de Laveleye milite longuement en faveur de l'anticolonialisme, prétextant que la création de colonies n'est pas rentable, nuit à la stabilité politique des métropoles et donne lieu à une mauvaise gouvernance. Il se laisse cependant entraîner par Léopold II lorsque ce dernier lui expose son projet international de philanthropie coloniale en Afrique centrale. L'argumentaire basé sur l'internationalisation d'une œuvre purement « civilisatrice » le convainc. En 1876, Laveleye participe à la préparation et au déroulement de la Conférence géographique de Bruxelles. Dans les années suivantes, il propage dans la presse les vues prétendument scientifiques et humanitaires de Léopold II, insistant sur l'internationalité des démarches suivies par l'AIA et par l'AIC. Devant l'apparition du concurrent français en terres congolaises, incarné, en particulier, par Pierre Savorgnan de Brazza (auteur d'annexions territoriales ratifiées par l'Hexagone), Laveleye stigmatise l'attitude de la France et propose publiquement d'attribuer au fleuve Congo un statut de neutralité, de sorte que chacun puisse y naviguer et commercer librement. Cette question sera développée par Gustave Moynier en 1883 au sein de l'IDI. Après la fondation de l'État indépendant du Congo, Laveleye ne renoue pas avec ses anciennes positions anticolonialistes (essentiellement dictées par des calculs sur les dépenses et sur les recettes) ; il adopte définitivement le paradigme selon lequel la colonisation seule, malgré ses coûts élevés, est en mesure d'apporter la « civilisation » dans le continent africain (le jeu, en somme, en vaut la chandelle). En 1891, il reçoit de la part de Léopold II une concession de noblesse et le titre de baron transmissible par primogéniture masculine.

Léopold II (1835-1909)

Son véritable nom est Léopold Louis-Philippe Marie Victor de Saxe-Cobourg-Gotha. Il est le fils du premier roi des Belges, Léopold I^{er}, ainsi que son successeur au trône. Avant d'être couronné en 1865, Léopold II est duc de Brabant. Depuis le milieu du XIX^e siècle, il cultive un véritable intérêt pour les questions coloniales. Il voyage beaucoup entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie, ne manquant guère l'occasion de se renseigner sur les différentes méthodes de colonisation. Au cours des années 1860, avec l'aide de quelques collaborateurs, il organise une base de données documentaire sur l'outre-mer et se rapproche des grandes sociétés de géographie, comme celle de Paris. Insistant sur le potentiel économique des colonies, il essaye de lancer quelques projets expansionnistes, mais ses tentatives échouent. Le gouvernement belge, en particulier, voit plus de risques que d'avantages dans la colonisation. Au milieu des années 1870, lorsque le regard royal se dirige vers l'Afrique centrale, la stratégie de communication, mais aussi d'action, change. Léopold II ne parle plus de colonisation, mais de civilisation ; le cadre de référence n'est plus national, mais international ; l'action ne repose plus sur le pouvoir public, mais sur l'initiative privée. C'est sur ces nouvelles bases que le roi des Belges convoque à Bruxelles une Conférence de géographie censée lancer une vaste opération philanthropique – exploration scientifique d'un côté, lutte antiesclavagiste de l'autre – au centre du continent africain (1876). L'AIA est ainsi fondée, suivie par le CEHC et par l'AIC. À travers ces trois organisations, Léopold II et ses collaborateurs arrivent à bâtir un véritable empire en Afrique centrale, l'État indépendant du Congo (1885), qui sera ensuite repris par la Belgique (1908). À cette construction participe également la Suisse, initialement par le biais de ses sociétés de géographie, qui fondent le CNS en tant que Comité national de l'AIA, puis par l'engagement juridique ou encore propagandiste de certaines personnalités bourgeoises, à l'image de Gustave Moynier, et, enfin, par les services des autorités fédérales et des milieux bancaires.

David Livingstone (1813-1873)

Il naît au sein d'une famille pauvre mais instruite près de Glasgow, en Écosse. Dès l'âge de 10 ans, il travaille à plein temps dans une fabrique de coton pour subvenir aux besoins de sa famille. Il fréquente également des cours du soir. En 1836, grâce aux épargnes accumulées, il s'inscrit à l'Université de Glasgow pour étudier la théologie et la médecine, et, en 1838, il intègre la LMS qui le forme en tant que missionnaire. Une fois

sa licence universitaire obtenue, il part en Afrique du Sud pour le compte de la LMS en 1840. Après une dizaine d'années au Cap, il se lance dans un voyage exploratoire qui couvre à peu près un quart du continent africain, parcourant, entre autres, le cours du Zambèze (1849-1856). Son retour en Grande-Bretagne est triomphal. Affilié à la RGS, il part de nouveau, avec d'importantes subventions publiques, en Afrique afin d'explorer le bassin zambézien. Mais le voyage tourne mal, entre maladies, itinéraires ratés et problèmes interpersonnels (1858-1864). Une dernière expédition a lieu, toujours en collaboration avec la RGS, pour découvrir les sources du fleuve Nil (1866-1873). Tombé gravement malade, Livingstone meurt en terres africaines près du lac Tanganyika. En 1871, l'explorateur anglo-américain Henry Morton Stanley, spécialement mandaté par le *New York Herald*, lui rend visite : l'événement est retentissant, puisque l'Europe avait perdu toute trace du missionnaire écossais depuis quelques années. La mort de Livingstone confère à ce dernier, en Grande-Bretagne, une aura de saint patron de l'exploration scientifique et de la mission chrétienne.

Henry Morton Stanley (1841-1904)

Né hors mariage en Galles comme John Rowlands, il grandit dans un orphelinat en Grande-Bretagne avant de s'embarquer en tant que matelot dans un navire à destination des États-Unis en 1859. Une fois arrivé à La Nouvelle-Orléans, il travaille chez un négociant de coton, Henry Stanley, dont il prend le nom (Morton sera ajouté par la suite). Rowlands *alias* Stanley participe à la guerre de sécession américaine dès 1861, puis se lance dans une carrière journalistique. En 1867, il rejoint la rédaction du *New York Herald* en tant que reporter de guerre et assiste, l'année suivante, au conflit britannico-éthiopien en Afrique (bataille de Magdala). À la suite de la « disparition » de l'explorateur-missionnaire écossais David Livingstone en terres africaines, le *New York Herald* lui confère la mission de le retrouver : mission qu'il parvient à remplir au bout de trois ans (1868-1871). Le succès de cette entreprise accroît énormément la popularité de Stanley. Les sociétés de géographie et les journaux s'intéressent à sa personne, surtout en Grande-Bretagne. Avec l'appui, entre autres, du *Daily Telegraph* de Londres, il repart en direction de l'Afrique pour réaliser le dernier grand projet de Livingstone entretemps décédé : la découverte des sources du Nil. Le voyage prend cependant une autre tournure, aboutissant au résultat géographique le plus remarquable du mouvement exploratoire du XIX^e siècle : l'exploration du fleuve Congo (1874-1877). De retour en Europe en 1878, Stanley est enrôlé par le roi

des Belges, Léopold II, dans son équipe coloniale qui gravite autour du CEHC d'abord et de l'AIC ensuite. Il exécute, en terres congolaises, la plupart des expéditions de conquêtes à la base de l'État indépendant du Congo (1885). Dans ce cadre, il rivalise, en particulier, avec l'explorateur français d'origines italiennes Pierre Savorgnan de Brazza, qui agit pour le compte de la France. Leur rivalité marque les médias en Occident. Stanley reprendra la route pour l'Afrique, en direction du Soudan, dès 1886. Rentré définitivement en Grande-Bretagne en 1890, il se marie avec la peintre Dorothy Pennant et devient parlementaire de tendance libérale à la Chambre des communes. Il est anobli du titre de *Sir* en 1899. Passé à l'histoire pour ses exploits géographiques, Stanley est également rappelé, dans la mémoire historique, comme un acteur emblématique de la violence coloniale.

Maximilien Strauch (1829-1911)

Né à Lomprez, en Belgique, au sein d'une famille rentière. En 1847, il entre dans l'armée et en gravit les échelons jusqu'à devenir colonel en 1876. Il réalise la majeure partie de sa carrière au sein de l'intendance militaire. Proche de Léopold II, il est appelé, en 1878, à remplacer le diplomate Jules Greindl dans sa fonction de secrétaire général de l'AIA. Durant la même période, Maximilien Strauch est également nommé président du CEHC, puis, l'année d'après, de l'AIC. Il devient, avec Émile Banning et Auguste Lambermont, le plus proche collaborateur du roi dans la réalisation de son projet colonial. Il dirige, entre autres, l'expédition de Henry Morton Stanley au Congo et préconise la transformation de l'Association internationale en État indépendant. En 1885, il signe l'Acte de Berlin au nom de l'AIC, après quoi il cède ses pouvoirs formels à Léopold II, qui deviendra roi-souverain du Congo. Ce dernier le nomme immédiatement administrateur général du Département de l'intérieur, poste que Strauch occupe jusqu'en 1888. Des divergences surviennent avec Léopold II en matière de politique économique et il démissionne de son poste pour reprendre son ancien rôle dans l'armée belge jusqu'à sa retraite en 1894. Strauch, tout comme Jules Greindl, est le principal interlocuteur du CNS en terres belges.

Edmond Van Eetvelde (1852-1925)

Né en Belgique dans un milieu familial bourgeois (son père, originaire d'Alost, est un riche propriétaire foncier à Moll). Il effectue ses études à l'Institut supérieur de commerce d'Anvers et obtient son diplôme en 1871. Il gagne alors une bourse de voyage du gouvernement belge, qu'il utilise

pour aller en Chine, à Shanghai, entre 1872 et 1873. Là, il étudie la situation commerciale chinoise et les possibilités d'expansion économique de la Belgique. Il travaille ensuite dans le service douanier de Pékin et de Canton. Rentré dans son pays natal en 1877, il intègre le ministère des Affaires étrangères et repart à destination de l'Asie, cette fois-ci en Inde, en qualité de consul. Il revient en Belgique en 1884 pour des raisons de santé, réintégrant le ministère susmentionné et travaillant sous la direction directe d'Auguste Lambermont. Ce dernier, en 1885, suggère à Léopold II de mettre Edmond Van Eetvelde à la tête du Département des affaires étrangères de l'État indépendant du Congo qui vient d'être fondé. Dès lors, Van Eetvelde passe une quinzaine d'années au service de l'empire léopoldien. En 1890, il assume la direction du Département de l'intérieur ; deux ans plus tard, il est nommé chef du Département des finances ; en 1894, enfin, il devient secrétaire d'État (soit l'équivalent de Premier ministre). Dans le cadre de sa carrière congolaise, exercée depuis Bruxelles, Van Eetvelde gère les affaires les plus délicates de l'empire léopoldien : des conflits diplomatiques survenus avec la France et avec le Portugal (où la Suisse est appelée à jouer un rôle d'arbitre) à la mise en exécution de la politique dite domaniale (consistant à rendre l'État propriétaire foncier afin d'accorder l'exploitation du sol à des entreprises de son choix). Il milite également en faveur d'une présence missionnaire au Congo. En 1897, à l'occasion de l'exposition universelle de Bruxelles, Léopold II fait construire à Tervuren le Palais des colonies, où Van Eetvelde dirige une exposition africaine qui remporte un grand succès. À cette occasion, il reçoit le titre de baron. Van Eetvelde est un acteur-clé, avec le consul suisse Alphonse Rivier, du développement de rapports amicaux entre l'État indépendant du Congo et la Confédération helvétique.

BIBLIOGRAPHIE

Sources archivistiques¹

[ACICR] **Archives du Comité international de la Croix-Rouge (Genève)**

Fonds: Gustave Moynier

P GM 1-16 Documents divers de nature privée (notes, registres, correspondances, écrits autobiographiques) relatifs surtout au XIX^e siècle.

[AF] **Archives fédérales suisses² (Berne)**

Fonds: Affaires étrangères (1848-1895)

E2 1000/44 100 Arbitrage du conflit juridique entre l'État indépendant du Congo et la France au sujet des frontières coloniales (dès 1886).
E2 1000/44 101 Arbitrage du conflit juridique entre l'État indépendant du Congo et le Portugal au sujet des frontières coloniales (dès 1889).

¹ Liste par ordre alphabétique suivant les acronymes des archives. Les références ici indiquées concernent uniquement les dossiers que j'ai effectivement utilisés, après consultation et triage, dans le cadre de cet ouvrage. Il s'agit d'une liste volontairement très succincte. La précision des informations, telles que les cotes, dépend évidemment de l'état d'organisation des archives.

² Les cotes que j'indique pour les archives fédérales suisses ont une espace au lieu d'un croisillon («E2 1000/44 100» au lieu de «E2#1000/44#100», par exemple). C'est un choix purement esthétique, question d'alléger le côté visuel de mon texte. Le chercheur intéressé à trouver ces fonds voudra bien remplacer les espaces par les croisillons.

SOURCES ARCHIVISTIQUES

- E2 1000/44 108 Arbitrage du conflit juridique entre le Portugal, la Grande-Bretagne et les États-Unis au sujet des chemins de fer au Transvaal (dès 1890).
- E2 1000/44 211 Correspondance de Paul Perrin à Pretoria au Transvaal (1877).
- E2 1000/44 1055 Documents divers concernant le Congo (1883-1894).
- E2 1000/44 1056 Notification de la création de l'État indépendant du Congo (1885).
- E2 1000/44 1057 Création du consulat général de l'État indépendant du Congo à Genève (1890).
- E2 1000/44 1191 Traitement de la question de réorganiser le réseau consulaire suisse à l'étranger (dès 1880).
- E2 1000/44 1259a Documents divers concernant le consulat général de Suisse à Bruxelles (1859-1895).
- Fonds : Expositions et congrès (1848-1930)
- E14 1000/39 867 Congrès international de géographie d'Anvers (1871).
- E14 1000/39 871 Congrès international de géographie de Paris (1875).
- E14 1000/39 884 Congrès international de géographie commerciale de Bruxelles (1879).
- Fonds : Défense nationale (1848-1950)
- E27 1000/721 20088 Exposition nationale au Congrès international de géographie de Paris (1875).
- Fonds : Recherche (1849-1929)
- E88 1000/1167 36 Documents divers concernant les sociétés suisses de géographie (1873-1913).
- Fonds : Bureau de l'émigration (1848-1930)
- E2175 1000/132 43 Circulaires du Bureau fédéral de l'émigration et projets de colonisation traités en son sein (dès 1888).
- E2175 1000/132 45 Arrêté du Conseil fédéral concernant l'organisation du Bureau fédéral de l'émigration (1888).
- E2175 1000/132 59 Dossier concernant le projet de colonisation de Paul Perrin à Elandshoek au Transvaal (1893).

Fonds : Représentation de la Suisse à Bruxelles (1826-1948)

- E2200.44-02 1000/597 73 Traitement consulaire d'affaires particulières au sujet de l'État indépendant du Congo (1885-1899).
- E2200.44-02 1000/597 74 Traitement consulaire d'affaires particulières au sujet de l'État indépendant du Congo (1899-1902).

[AGRDP] Archives générales du Royaume 2, Dépôt Cuvelier (Bruxelles)

Fonds : Société générale de Belgique, 4^e versement

- Liasse 5237 Négociations sur l'émission d'un emprunt de l'État indépendant du Congo (1886-1887).
- Liasse 5238 Dossier concernant l'emprunt à lots de 150 millions de francs de l'État indépendant du Congo et son fonds d'amortissement (1888-1987).
- Liasse 5249 Première et deuxième tranches d'émission de l'emprunt: élaboration des contrats et des prospectus, impression des titres, correspondances reçues au sujet de l'ouverture de la souscription (1888-1889).
- Liasse 5252 Première et deuxième tranches d'émission de l'emprunt: correspondances reçues, en particulier, de la part des banques chargées d'ouvrir la souscription (1888).
- Liasse 5253 Première et deuxième tranches d'émission de l'emprunt: copie des lettres envoyées par le syndicat bancaire à la tête des opérations (1888-1889).
- Liasse 5265 Correspondances diverses, notamment avec les porteurs d'obligations de l'emprunt (1919-1920).
- Liasse 5275 Documents divers concernant la gestion du portefeuille du fonds d'amortissement de l'emprunt (1889-1921).

Fonds : Société générale de Belgique, 5^e versement

Liasse 4601 Documentation officielle – avec signatures originales – de l'emprunt et de ses premières tranches d'émission: actes, conventions et décrets (1888-1904).

[AHV] Archives de l'Historisches und Völkerkundemuseum (Saint-Gall)

Fonds : Ostschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft

OGCG 5 Manuscrits relatifs au XIX^e siècle: rapports, projets, correspondances et documents divers.

OGCG 7 Documents administratifs relatifs aux XIX^e-XX^e siècles: rapports comptables, catalogues, listes des membres et ainsi de suite.

OGCG 8 Registres des procès-verbaux des séances de la société (1878-1941).

OGCG 9 Copies des lettres envoyées par la société (1878-1930).

OGCG 12 Lettres reçues par la société relatives au consortium établi dans la colonie du Cap (1879-1889).

OGCG 13 Lettres reçues par la société (1873-1899).

[AMAE] Archives du Ministère des affaires étrangères (Bruxelles)

Fonds diplomatiques

AFRI (4) Lettres reçues par le ministère belge des Affaires étrangères au sujet de la Conférence géographique de Bruxelles et de l'Association internationale africaine (1876-1884).

AFRI (5) Lettres reçues par le ministère belge des Affaires étrangères au sujet de l'Association internationale du Congo (1878-1882).

AFRI (80) Lettres reçues par le ministère belge des Affaires étrangères au sujet de l'exploration et de la colonisation du Congo (1880-1892).

AFRI (101): 102	Documents divers concernant l'exploration et la colonisation du Congo au XIX ^e siècle.
AFRI (101): 103	Lettres reçues par le ministère belge des Affaires étrangères de la part du consulat de Belgique à Genève et des initiateurs de la Société suisse de secours aux esclaves africains: négociations autour de la création d'une station helvétique au Congo (1890-1891).
AFRI (234): 379	Recueil de documents sur les relations de la Suisse avec l'État indépendant du Congo et surtout avec le Congo belge (XIX ^e -XX ^e siècles).
PCS ³ 1044 Suisse G	Recueil de documents sur les activités des consulats belges en Suisse au XIX ^e siècle.
Fonds africains	
AE (221): 136	Documents relatifs à la création du consulat général de l'État indépendant du Congo à Genève, à la nomination de Gustave Moynier au titre de consul et à sa démission de ce poste (1890-1904).
AE (225): 162	Lettres reçues par le gouvernement congolais à Bruxelles de la part du consul genevois (1890-1904).
AE (241): 220	Documents relatifs à la création du consulat helvétique pour l'État indépendant du Congo à Bruxelles (1886).
AE (241): 221	Lettres reçues par le gouvernement congolais à Bruxelles de la part du personnel consulaire suisse sur place (surtout au XIX ^e siècle).
AE (261): 298a	Dossier sur le conflit juridique entre l'État indépendant du Congo et le Portugal soumis à l'arbitrage de la Confédération (1889-1891).
AE (330): 476	Dossier sur la préparation du traité helvético-congolais d'amitié, d'établissement et de commerce: projets, correspondances et ainsi de suite (1889-1890).
FIN (755)	Procès-verbaux des séances du comité de gestion du fonds d'amortissement de l'emprunt de l'État indépendant du Congo (1888-1910).

³ Personnel consulaire extérieur.

- IRCB (714): 13 Documents concernant les relations avec la Suisse, par exemple en matière d'arbitrage.
- IRCB (719): 54 Documentation technique de préparation de l'emprunt congolais de 1888.
- CS (762) Procès-verbaux des séances du Conseil supérieur de l'État indépendant du Congo (1889-1895).

[AMRAC] Archives du Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren)

Fonds: Stanley Archives

Correspondances diverses reçues par Henry Morton Stanley en 1876, parmi lesquelles celles de Philippe Broyon.

[APR] Archives du Palais royal⁴ (Bruxelles)

Fonds: Cabinet du Roi

- Expansion 62 Lettres reçues par le Cabinet du Roi de Belgique de la part de Jules Greindl au sujet de l'exploration et de la colonisation du Congo.
- Expansion 65 Lettres reçues par le Cabinet du Roi de Belgique de la part de Camille Janssen au sujet de l'exploration et de la colonisation du Congo.
- Expansion 206 Négociations avec les gouvernements étrangers relativement à l'émission de l'emprunt de l'État indépendant du Congo ainsi qu'à son admission à la cote dans les bourses de valeurs, par exemple à Paris et à Budapest (1885-1906).
- Expansion 285⁵ Dossier concernant l'Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge: décrets, brochures, correspondances et ainsi de suite (dès 1888).

⁴ Les fonds consultés se réfèrent aux collections couvrant les années 1865-1909 (règne de Léopold II).

⁵ Ancienne cote: Expansion 214.

Fonds: Grand Maréchal de la Cour

- | | |
|-----|--|
| 583 | Documents relatifs à l'organisation, au Palais royal de Bruxelles, de la Conférence géographique de 1876. |
| 585 | Documents relatifs à l'organisation, au Palais royal de Bruxelles, de la réunion des délégués des Comités nationaux et du Comité exécutif de l'Association internationale africaine de 1877. |
| 723 | Volume commémoratif, réalisé à la main et dédié à Léopold II, de la Conférence géographique de Bruxelles de 1876. |

[ASRBG] Archives de la Société royale belge de géographie (Bruxelles)

Fonds: Société royale belge de géographie

- Statuts et projets statutaires de la société (1876).
- Procès-verbaux du comité d'organisation de la société (1876).
- Documents concernant la préparation et le déroulement du Congrès international de géographie commerciale de Bruxelles de 1879.
- Correspondances avec les milieux d'études géographiques en Suisse (1877-1880).

[ASSGI] Archivio storico della Società geografica italiana (Rome)

Fonds: Subfondo 6 (Associazione internazionale africana)

- | | |
|---------------|--|
| Fascicolo 525 | Compte rendu et procès-verbaux de la réunion des délégués des Comités nationaux et du Comité exécutif de l'Association internationale africaine tenue à Bruxelles en 1877. |
| Fascicolo 537 | Documents divers concernant les Comités nationaux de l'Association internationale africaine (1876-1877). |

Fascicolo 540	Liste des fondateurs et des adhérents du Comité italien (1877-1881).
Fascicolo 545	Procès-verbaux des séances du Comité italien (1877-1881).
Fascicolo 547	Circulaires officielles du Comité italien (1877).
Fascicolo 548	Correspondances diverses et compte rendu sur les activités des différents Comités nationaux (1877-1879).

[BGE] Bibliothèque de Genève (Genève)

Fonds : Office national d'informations pour les émigrants suisses

Ms. fr. 1258/1-3	Dossier concernant l'Office national d'informations pour les émigrants suisse: circulaires, correspondances, textes autographes et imprimés (1882-1885).
------------------	--

Fonds : Société de géographie de Genève

Ms. fr. 7995/1-3	Statuts de la société au XIX ^e siècle.
Ms. fr. 7995/15-16	Procès-verbaux des séances du bureau (1876-1890).
Ms. fr. 8004/2 et 4-5	Correspondance de la société (1856-1877).
Ms. fr. 8005/1 et 5	Correspondance de la société (1878-1899).
Ms. fr. 8021/2	Dossier concernant l'enseignement de la géographie: lettres, projets, rapports (1881-1863).
Ms. fr. 8021/3	Dossier concernant le relief de la Suisse de Charles Perron: lettres, brochures et ainsi de suite (1896-1900).
Ms. fr. 8021/5	Projets statutaires pour la création d'une société nationale suisse de géographie (sans date).
Ms. fr. 8021/7	Documents concernant l'organisation faîtière des associations géographiques suisses (1881-1968).

[BN] Bibliothèque nationale suisse (Berne)

Fonds : V International

V Int. 15	Documents divers concernant l'Association internationale africaine et l'adhésion suisse (1876-1879).
-----------	--

Fonds: V Kantone

- V BE 4695 Statuts et documents divers de la Geographische Gesellschaft in Bern (dès 1873).
- V ZH 22077 Statuts et documents divers de l'Ethnographische Gesellschaft in Zürich (1887-1899).
- V ZH 22321 Statuts de la Geographische Gesellschaft Zürich (1897) et de la Geographisch-ethnographische Gesellschaft Zürich (1899) ainsi que circulaire de fondation de cette dernière (1899).

Fonds: V Schweiz

- V SCHWEIZ 51 Publications officielles du Comité suisse de l'Association internationale africaine (1877-1881).
- V SCHWEIZ 356 Catalogue de l'exposition géographique tenue à Saint-Gall en 1879.
- V SCHWEIZ 1285 Documents divers concernant l'association faitière des sociétés suisses de géographie, notamment en matière de congrès (1881-1996).

[BPUN] **Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (Neuchâtel)**

Fonds: Société neuchâteloise de géographie

- Sans cote Procès-verbaux des séances du comité directeur de la société neuchâteloise en tant que directoire de l'association faitière des sociétés suisses de géographie (1888-1890, 1902-1904 et 1917-1920).
- Boîte correspondance Dossier 624: Lettres reçues par la société de la part de la Mittelschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft (1888-1893).
- Dossier 710: Lettres reçues par la société de la part de Désiré Pector (1892-1901).

	Dossier 1006: Lettres reçues par la société de la part de différents bureaux ou départements de la Confédération (1888-1928).
Copies de lettres	Recueil en copie carbone des lettres envoyées par la société (1885-1921).
Copies de lettres de Charles Knapp	Recueil en copie carbone des lettres envoyées par l'archiviste bibliothécaire de la société. Consulté le premier tome (sur quatre totaux), qui couvre les années 1885-1890.

[SAA] Staatsarchiv Aargau (Aarau)

Fonds : Mittelschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft

R04 UW c 0730	Dossier 2: Lettres de fondation de la société (1884).
	Dossier 5: Brochures concernant l'Ethnologische Gewerbemuseum (1886).
	Dossier 6: Certificat d'adhésion et cachet de la société réalisés par Eugen Steimer (1886).
	Dossier 7: Documents divers concernant la société et son musée (1886).
	Dossier 9: Documents divers concernant la société et son musée (1887).
	Dossier 14: Documents du congrès national de géographie d'Aarau (1888).
	Dossier 16: Brochure contenant des extraits d'articles parus dans la presse nationale et internationale au sujet de la société et de son musée (1886-1888).
ZwA 2007.0042 0044	Dossier 4: Inventaire des collections de l'Ethnologische Gewerbemuseum appartenant à la société (1897).
	Dossier 9: Procès-verbaux des séances de la société (1884-1888).
	Dossier 10: Procès-verbaux des séances de la société (1891-1896).

[SABS] Staatsarchiv Basel-Stadt (Bâle)

Fonds: Vereine und Gesellschaften (1466-1969)

VGL 21

Correspondance entre le Conseil d'État de Bâle-Ville et les dirigeants de la Mittelschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft (1888-1896).

Sources publiées

Périodiques géographiques suisses¹

- | | |
|------------|---|
| Aarau | <ul style="list-style-type: none">• <i>Fernschau. Jahrbuch der Mittelschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft in Aarau</i>• <i>Kleine Mitteilungen. Verkehrsorgan der Mittelschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft in Aarau</i>• <i>Völkerschau. Eine Sammlung von Erzeugnissen des Kunstund Gewerbefleisses aller Zonen und Zeiten</i> |
| Bâle | <ul style="list-style-type: none">• <i>Geographische Nachrichten. Populäre Zeitschrift zur Verbreitung geographischer Kenntnisse</i> |
| Berne | <ul style="list-style-type: none">• <i>Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern</i> |
| Genève | <ul style="list-style-type: none">• <i>L'Afrique explorée et civilisée</i>• <i>Le Globe. Bulletin et mémoires de la Société de géographie de Genève</i> |
| Neuchâtel | <ul style="list-style-type: none">• <i>Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie</i> |
| Saint-Gall | <ul style="list-style-type: none">• <i>Mitteilungen der Ostschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft in St. Gallen</i> |
| Zurich | <ul style="list-style-type: none">• <i>Jahresberichte der Geographisch-ethnographischen Gesellschaft in Zürich</i> |

¹ Les titres de revues ici exposés, comme détaillé au chapitre 3.1, changent parfois au fil du temps. Le périodique saint-gallois, par exemple, s'intitule *Jahresbericht* entre 1878 et 1882, puis *Mitteilungen*. Celui de Genève, pour prendre un autre cas, est double pendant la première douzaine d'années (*Bulletin* d'un côté, *Mémoires* de l'autre) avant d'être réuni, dès 1872, sous un seul titre (*Le Globe*). Pour des raisons de simplicité, je n'ai retenu que le titre principal de ces revues, les référant en bas de page comme «*Mitteilungen* de l'OGCG» ou encore «*Le Globe* de la SGG».

Périodiques géographiques étrangers

- Bruxelles • *Bulletin de la Société royale belge de géographie*
- Marseille • *Bulletin de la Société de géographie de Marseille*
- Paris • *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*
• *Bulletin de la Société de géographie de Paris*
- Rome • *Bollettino della Società geografica italiana*

Journaux et autres périodiques

- Berne • *Intelligenzblatt für die Stadt Bern*
- Genève • *Bulletin international des sociétés de la Croix-Rouge*
• *Journal de Genève*
- Herisau • *Appenzeller-Zeitung*
- Lausanne • *Gazette de Lausanne*
- Munich • *Allgemeine Zeitung*
- Neuchâtel • *Le Jura neuchâtelois*
• *L'Impartial*
- Paris • *Le Figaro*
- Saint-Gall • *St. Galler-Zeitung*
- Zurich • *Neue Zürcher Zeitung*
• *Pädagogischer Beobachter*
- [Ailleurs] • *Verhandlungen der Schweizerischen naturforschende Gesellschaft*²

² Le lieu et la maison d'édition de ce périodique changent chaque année.

Recueils et documents³

- [Annuaire IDI 1879-1880] *Annuaire de l'Institut de droit international*, vol. 3-4, Bruxelles: Muquardt, 1880.
- [Annuaire IDI 1883-1885] *Annuaire de l'Institut de droit international*, vol. 7, Bruxelles: Muquardt, 1885.
- [Congrès ASSG 1882] *Travaux de l'Association des sociétés suisses de géographie dans sa deuxième session à Genève les 29, 30 et 31 août 1882*, Genève: Carey, 1883.
- [Congrès géographique international 1871] *Compte rendu du Congrès des sciences géographiques, cosmographiques et commerciales tenu à Anvers du 14 au 22 août 1871*, 2 volumes, Anvers: Gerrits & Van Merlen, 1872.
- [Congrès géographique international 1875] *Congrès international des sciences géographiques tenu à Paris du 1^{er} au 11 août 1875*, 2 volumes, Paris: Martinet, 1878.
- [Congrès géographique international 1891] *Compte rendu du V^e congrès international des sciences géographiques tenu à Berne du 10 au 14 août 1891*, Berne: Schmid, Francke & Cie, 1892.
- [Congrès géographique international 1908] *Compte rendu des travaux. Neuvième congrès international de géographie. Genève, 27 juillet – 6 août 1908*, 3 volumes, Genève: Société générale d'imprimerie, 1908.
- [Congrès CNS 1877] *Société nationale suisse africaine. Compte rendu de la deuxième séance tenue à Berne le 15 novembre 1877*, Genève: Ramboz & Schuchardt, 1877.
- [Congrès CNS 1879] *Association internationale africaine. Comité national suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale. Troisième assemblée générale*, Genève: Schuchardt, 1880.
- [Congrès CNS 1880] *Association internationale africaine. Comité national suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale. Quatrième assemblée générale*, Genève: Schuchardt, 1881⁴.
- [Conférence Berlin 1884-1885] *Protocoles et acte général de la Conférence de Berlin. 1884-1885*, [sans lieu]: [sans éditeur], [sans année].
- [Documents CNS 1876-1879] *Association internationale africaine. Comité national suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale. Documents officiels. 1876, 1877, 1878, 1879*, Genève: Schuchardt, 1879a.

³ On trouvera, ici, des actes de congrès et d'autres matériaux que j'ai pu consulter dans les bibliothèques publiques. Dans la plupart des cas, on trouve, au début de la référence bibliographique, une nomenclature entre parenthèses carrées: je me réfère à celle-ci dans mes notes en bas de pages (question d'alléger quelque peu l'appareil critique).

⁴ Ce document, contrairement aux autres mentionnés ici, n'est pas repérable dans les collections bibliothécaires: il peut cependant être consulté in BN, V Schweiz 51.

Feuille fédérale, dès 1849.

Feuille officielle suisse du commerce, dès 1883.

Résumé des délibérations de l'Assemblée fédérale, dès 1891.

Statuten der Geographisch-commerciellen Gesellschaft, St. Gallen: [sans éditeur], 1878.

Statuten der Geographisch-wissenschaftlichen Gesellschaft in Herisau, Herisau: Schläpfer, 1895.

Ouvrages et articles⁵

BANNING Émile, *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles: Muquardt, 1877.

BLANCHARD Georges, *Formation et constitution politique de l'État indépendant du Congo*, Paris: Pedone, 1899.

CART Jacques-Louis, *Histoire des cinquante premières années de l'Église évangélique libre du canton de Vaud*, Lausanne: Bridel, 1897.

CHAPAUX Albert, *Le Congo historique, diplomatique, physique, politique, économique, humanitaire et colonial*, Bruxelles: Rozez, 1894.

CLAPARÈDE Arthur de, *Coup d'œil sur la Société de géographie de Genève depuis sa fondation en 1858*, Genève: Atar, 1908.

DUCOMMUN Élie, «Albert Schaffter et la Société de géographie de Berne», in *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern*, vol. 16, 1897, p. 59-63.

FEDERSPIEL Erwin, *Wie es im Congostaat zugeht*, Zürich: Füssli, 1909.

FRÜH Johann Jakob, *Geographie der Schweiz*, 3 volumes, St. Gallen: Fehr' sche, 1930-1938.

GOEGG Egmond, «Historique de l'Association des sociétés suisses de géographie», in *Le Globe*, numéro spécial, vol. 70, 1931, p. 12-34.

GRAF Johann Heinrich, «Die geographische Gesellschaft in Bern 1873-1898. Ein Rückblick gelegentlich der Feier des 25jährigen Bestehens der Gesellschaft», in *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern*, vol. 16, 1897, p. 3-28.

GRUNDEMANN Reinhold, «Die Erschliessung Innerafrikas durch Stanley Entdeckung des "Livingstone"», in *Allgemeine Missions-Zeitschrift*, vol. 5, n. 1, 1878, p. 3-11.

HOCHREUTINER Bénédicte Pierre Georges, «Un grand botaniste suisse: M. Emil Hassler», in *Boissiera*, vol. 4, n. 3, 1939, [p. 3-13].

⁵ Comme dans le cas de la littérature secondaire, les références bibliographiques qui apparaissent dans cette rubrique sont mentionnées de manière raccourcie dans mes notes en bas de page (avec l'indication du nom de l'auteur, de l'année de publication et, éventuellement, des numéros de pages).

- HONDE Henri, «L'édition française de la "Geographie der Schweiz"», in *Geographica Helvetica*, vol. 3, 1938, p. 278-281.
- KOLLM Georg, «Geographische Gesellschaften, Zeitschriften, Kongresse und Ausstellungen», in *Geographisches Jahrbuch*, vol. 19, 1896, p. 403-430.
- KOLLM Georg, «Geographische Gesellschaften, Zeitschriften und Kongresse», in *Geographisches Jahrbuch*, vol. 24, 1901, p. 397-424.
- KRUCKER Hans, «Die geographischen Sammlungen St. Gallens. 1878-1928», in *Mitteilungen der Ostschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft in St. Gallen*, 1930, p. 27-39.
- LAUNAY Louis de, *Les mines d'or du Transvaal*, Paris: Baudry, 1896.
- LAUNAY Louis de, *Les richesses minérales de l'Afrique*, Paris: Baudry, 1903.
- LAVELEYE Émile de, «La neutralité du Congo», in *Revue de droit international et de législation comparée*, vol. 15, n. 1, 1883, p. 254-262.
- LENOIR Paul-David, *La Mission romande. Son développement, ses résultats, son avenir*, Lausanne: Bridel, 1911.
- LOMBARD Frank, *Des moyens du développement du commerce extérieur de la Suisse*, Genève: Imprimerie centrale genevoise, 1887.
- MESSERLY Oscar, *De l'émigration et de la colonisation au point de vue national suisse. Mémoire présenté à la Société d'utilité publique et à la Société de géographie de Genève*, Genève: Müller, 1883.
- METCHNIKOFF Léon, *La civilisation et les grands fleuves historiques*, Paris: Hachette, 1889.
- MOSER Henri, *Les relations commerciales de la Suisse avec l'étranger*, Genève: Schuchardt, 1887.
- MOYNIER Gustave, *La fondation de l'État indépendant du Congo au point de vue juridique*, Paris: ASMP, 1887.
- MOYNIER Gustave, *La question du Congo devant l'Institut de droit international*, Genève: Schuchardt, 1883.
- ONCKEN August, *Die schweizerische Konsular-Reform*, Bern: Jent & Reinert, 1886.
- RENIER Gustave Ferdinand Joseph, *L'œuvre civilisatrice au Congo. Héroïsme et patriotisme des Belges*, Gand: Herckenrath, 1913.
- RICHARD Emil, *Kaufmännische Gesellschaft Zürich und Zürcher Handelskammer. 1873-1923*, 2 volumes, Zürich: Zürcher Handelskammer, 1924.
- RICHARD Emil, *Lebenserinnerungen*, Zürich: Rüegg, 1941.
- ROSIER William, *Géographie générale illustrée. Asie, Afrique, Amérique, Océanie*, Lausanne: Payot, 1893.
- ROSIER William, *Géographie générale illustrée. Europe*, Lausanne: Payot, 1891.
- RÜETSCHI Gustav, «Zur 50-jährigen Jubiläumsfeier der Ostschweiz. Geographisch-kommerziellen Gesellschaft in St. Gallen» in *Mitteilungen der Ostschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft in St. Gallen*, 1928, p. 18-42.

- SARASIN Fritz, «Jahresbericht», in *Mitteilungen der Geographisch-ethnologischen Gesellschaft in Basel*, vol. 1, 1924, p. I-XV.
- SCHMID Ernest, «Die Ostschweizerische Geographisch-Commercielle Gesellschaft in St. Gallen. 1878-1928», in *Mitteilungen der Ostschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft in St. Gallen*, 1930, p. 5-26.
- SIEBOLD Philipp Franz von, *Lettre sur l'utilité des musées ethnographiques*, Paris: Duprat, 1843.
- SPRENG Alfred, «Die Geographische Gesellschaft von Bern 1873-1923», in *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern*, vol. 25, 1919-1922, p. 1-13.
- WEHRLI Hans Jakob, «Zur Geschichte der Geographisch-ethnographischen Gesellschaft 1888-1938» (et «Beilagen»), in *Mitteilungen der Geographisch-ethnographischen Gesellschaft Zürich*, vol. 39, 1938-1939, p. 5-29 (et 377-407).
- WICHMANN Hugo, «Geographische Gesellschaften, Zeitschriften, Kongresse und Ausstellungen», in *Geographisches Jahrbuch*, vol. 10, 1884, p. 651-674.
- WICHMANN Hugo, «Geographische Gesellschaften, Zeitschriften, Kongresse und Ausstellungen», in *Geographisches Jahrbuch*, vol. 14, 1891, p. 463-484.

Littérature secondaire

Ouvrages et articles

- AKERMAN James R. (ed.), *The imperial map. Cartography and the mastery of empire*, Chicago: University Press, 2009.
- ALEXANDER Nathan G., «E.D. Morel (1873-1924), the Congo Reform Association, and the history of human rights», in *Britain and the World*, vol. 9, n. 2, 2016, p. 213-235.
- ALTERMATT Claude, *Les débuts de la diplomatie professionnelle en Suisse (1848-1914)*, Fribourg: Éditions universitaires, 1990.
- AMIEL Anne, *Hannah Arendt. Politique et événement*, Paris: PUF, 1996.
- ANDREY Georges, «La quête d'un État national. 1798-1848», in *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, vol. 2, Lausanne: Payot, 1983, p. 171-272.
- ANGLEVIEL Frédéric (éd.), *Rivalités coloniales et missionnaires en Océanie. 1688-1902*, Paris: Karthala, 2008.
- ARENDT Hannah, *L'impérialisme. Les origines du totalitarisme*, Paris: Fayard, 2010 (1^{re} éd. 1948).
- ARLETTAZ Gérard, «Émigration et colonisation suisses en Amérique. 1815-1918», in *Études et sources*, vol. 5, 1979a, p. 7-216.
- ARLETTAZ Gérard, «Émigration et société: un regard neuf sur la Suisse au XIX^e siècle», in *Revue suisse d'histoire*, vol. 31, n. 3, 1981, p. 323-331.
- ARLETTAZ Gérard, «L'élite nationale et l'élaboration d'un ordre social. L'exemple du discours sur le paupérisme et l'émigration à la Société suisse d'utilité publique (1810-1830)», in *Revue suisse d'histoire*, vol. 37, n. 3, 1987, p. 239-259.
- ARLETTAZ Gérard, «L'émigration suisse outre-mer de 1815 à 1920», in *Études et sources*, vol. 1, 1975, p. 31-95.

- ARLETTAZ Gérald, «La Suisse, terre d'émigration et d'immigration», in *Panorama*, n. 6, 2000, p. 21-22.
- ARLETTAZ Gérald, «Une nouvelle Suisse à la Plata? (1857-1914)», in *Revue suisse d'histoire*, vol. 29, n. 2, 1979b, p. 330-355.
- ARLETTAZ Silvia, «“Nous nous occupons si peu d'eux” : le défi de l'émigration à la fin du XIX^e siècle», in RÉRAT Patrick, PIGUET Étienne (éd.), *La «pensée du monde». Une société de géographie à la belle époque*, Neuchâtel : Alphil, 2011, p. 209-215.
- ARNOTT W. Geoffrey, *Birds in the Ancient World from A to Z*, London & New York : Routledge, 2007.
- ARRAULT Jean-Baptiste, *Penser à l'échelle du Monde. Histoire conceptuelle de la mondialisation en géographie (fin du XIX^e siècle – entre-deux-guerres)*, thèse de doctorat en géographie, sous la direction de Marie-Claire Robic, Université Panthéon-Sorbonne de Paris, 2007.
- ARRIGHI Giovanni (éd.), *Imperialismo e sistema capitalista mondiale*, Napoli : Liguori, 1979.
- ARRIGHI Giovanni, *La geometria dell'imperialismo*, Milano : Feltrinelli, 1978.
- ASHCROFT Bill, GRIFFITHS Gareth, TIFFIN Helen, *The empire writes back. Theory and practice in post-colonial literatures*, London & New York : Routledge, 1989.
- ATKINSON David, «Constructing Italian Africa: Geography and Geopolitics», in BEN-GHIAT Ruth, FULLER Mia (ed.), *Italian colonialism*, London : Palrave Macmillan, 2005, p. 15-26.
- AUJAC Germaine, «Astronomie et géographie scientifique dans la Grèce ancienne», in *Lettres d'humanité*, vol. 32, 1973, p. 441-461.
- AVANGO Dag, HACQUEBORD Louwrens, WRÅKBERG Urban, «Industrial extraction of Arctic natural resources since the sixteenth century: technoscience and geo-economics in the history of northern whaling and mining», in *Journal of Historical Geography*, vol. 44, 2014, p. 15-30.
- AVILA Isabelle, *L'ère des cartes : cartographie, impérialisme et nationalisme en Grande-Bretagne et en France, 1870-1914*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de François Poirier, de Rose-May Pham Dinh et de John Keiger, Universités de Paris et de Salford, 2012.
- AZUELA BERNAL LUZ Fernanda, «La Sociedad Mexicana de Geografía y Estadística, la organización de la ciencia, la institucionalización de la geografía y la construcción del país en el siglo XIX», in *Investigaciones Geográficas*, vol. 52, 2003, p. 153-166.
- BABER Zaheer, *The Science of Empire. Scientific Knowledge, Civilization, and Colonial Rule in India*, New York : University Press, 1996.
- BADER Frido, «Die Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin und die koloniale Erschliessung Afrikas in der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts bis zur Gründung der ersten deutschen Kolonien», in *Die Erde*, vol. 109, 1978, p. 36-48.
- BAGCHI Amiya Kumar, *Colonialism and Indian Economy*, Oxford : University Press, 2010.

- BAGCHI Amiya Kumar, «The other side of foreign investment by Imperial Powers. Transfert of surplus from colonies», in *Economic and Political Weekly*, vol. 37, n. 28, 2002, p. 2229-2238.
- BAIROCH Paul, *Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIX^e siècle*, La Haye & Paris: Mouton & EHESS, 1976.
- BAIROCH Paul, «European trade policy, 1815-1914», in MATHIAS Peter, POLLARD Sidney (eds), *The industrial economies: the development of economic and social policies*, Cambridge: University Press, 1989, p. 1-160.
- BAIROCH Paul, «La Suisse dans le contexte international aux XIX^e et XX^e siècles», in BAIROCH Paul, KÖRNER Martin (éd.), *La Suisse dans l'économie mondiale*, Zurich & Genève: Chronos & Droz, 1990, p. 103-140.
- BAIROCH Paul, «Le volume des exportations de la Suisse de 1851 à 1975», in *Revue suisse d'histoire*, vol. 28, n. 1-2, 1978, p. 29-50.
- BAIROCH Paul, *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, 3 volumes, Paris: Gallimard, 1997.
- BALLANTYNE Tony, «Colonial Knowledge», in STOCKWELL Sarah (ed.), *The British Empire. Themes and perspectives*, Oxford: Blackwell, 2008, p. 177-199.
- BANCEL Nicolas, «Que faire des postcolonial studies? Vertus et déraison de l'accueil critique des postcolonial studies en France», in *Vingtième Siècle*, n. 115, 2012, p. 129-147.
- BANDEIRA JERÓNIMO Miguel, *The «Civilising Mission» of Portuguese Colonialism, 1870-1930*, London: Palgrave MacMillan, 2015.
- BARAMPAMA Angelo, «L'Afrique vue à travers les publications du Globe entre les années 1860 et 1910», in *Le Globe*, vol. 140, 2000, p. 9-33.
- BARNETT Clive, «Impure and worldly geography: the africanist discourse of the Royal Geographical Society, 1831-73», in *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 23, n. 2, 1998, p. 239-251.
- BARRAT BROWN Michael, *L'economia dell'imperialismo*, Bari: Laterza, 1977.
- BARRELET Jean-Marc, *Histoire du canton de Neuchâtel. La création d'une République. De la Révolution de 1848 à nos jours*, Neuchâtel: Alphil, 2011.
- BARRELET Jean-Marc, «L'essor industriel de 1814 à 1914» in BARRELET Jean-Marc (éd.), *Histoire du Pays de Neuchâtel. De 1815 à nos jours*, Hauterive: Attinger, 1993, p. 136-145.
- BARRY Michael, «L'Europe et son mythe: à la poursuite du couchant», in *Revue des deux mondes*, n. 10, 1999, p. 110-117.
- BARTH Boris, OSTERHAMMEL Jürgen (Hrsg.), *Zivilisierungsmissionen. Imperiale Weltverbesserung seit dem 18. Jahrhundert*, Konstanz: UVK, 2005.
- BAUER Hans, *125 Jahre Basler Handelsbank (1863-1988)*, [Basel]: BHBf, 1988.
- BEGLINGER Martin, «Die Reise in den Kongo. Wie ein Luzerner Ständerat Zeuge dunkelster Kolonialgeschichte wurde», in *NZZ Geschichte*, n. 5, 2016, p. 25-55.

- BEHRENDT Richard, *Die Schweiz und der Imperialismus. Die Volkswirtschaft des hochkapitalistischen Kleinstaates im Zeitalter des politischen und ökonomischen Nationalismus*, Zürich : Rascher, 1932.
- BELL Morag, BUTLIN Robin, HEFFERNAN Michael (eds), *Geography and Imperialism. 1820-1940*, Manchester : University Press, 1995a.
- BELL Morag, BUTLIN Robin, HEFFERNAN Michael, «Introduction. Geography and imperialism, 1820-1940» in BELL Morag, BUTLIN Robin et HEFFERNAN Michael (eds), *Geography and Imperialism. 1820-1940*, Manchester : University Press, 1995b, p. 1-12.
- BELLIARD Corinne M., «L'économie des explorations de Livingstone», in *ethnographiques.org*, n. 21, 1^{er} novembre 2010 (page consultée le 1^{er} juillet 2021).
- BENNETT Norman Robert, «Philippe Broyon. Pioneer trader in East Africa», in *African Affairs*, vol. 62, n. 247, 1963, p. 156-164.
- BENSAUDE-VINCENT Bernadette, «Un public pour la science : l'essor de la vulgarisation au 19^e siècle», in *Réseaux*, vol. 11, n. 58, 1993, p. 47-66.
- BENSAUDE-VINCENT Bernadette, RASMUSSEN Anne (éd.), *La science populaire dans la presse et l'édition. XIX^e et XX^e siècles*, Paris : CNRS, 1997.
- BENSIMON Fabrice, «Éric Hobsbawm (1917-2012), un historien dans le siècle», in *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, vol. 46, 2013, p. 185-190.
- BENZ Gérard, «Un aspect du financement des chemins de fer en Suisse par le capital étranger», in *Revue suisse d'histoire*, vol. 37, n. 2, 1987, p. 169-185.
- BERDOULAY Vincent, SOUBEYRAN Olivier (éd.), *Milieu, colonisation et développement durable. Perspectives géographiques sur l'aménagement*, Paris : L'Harmattan, 2000.
- BERENSON Edward, «Le charisme et la construction des héros de l'empire en Grande-Bretagne et en France, 1880-1914», in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n. 185, 2010, p. 62-81.
- BERGEVIN Jean, «La Société de géographie de Québec et la colonisation», in BRUNEAU Michel, DORY Daniel (éd.), *Géographies des colonisations. XV^e-XX^e siècles*, Paris : L'Harmattan, 1994, p. 68-75.
- BERGIER Jean-François, *Histoire économique de la Suisse*, Lausanne : Payot, 1984.
- BERGUER Marie-Claire, *Les relations entre l'État indépendant du Congo et la Suisse. 1876 à 1908*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Jean Stengers, Université libre de Bruxelles, 1958.
- BERNER Oskar T., *Die Schweizer im ehemaligen Südwestafrika*, Windhoek : Typoprint, 1998.
- BERTRAND Romain, *Mémoires d'empire. La controverse autour du «fait colonial»*, Bellecombe-en-Bauges : Croquant, 2006.
- BETTS Raymond F., *L'alba illusoria. L'imperialismo europeo nell'Ottocento*, Bologna : Mulino, 2008 (1^{re} éd. 1975).

- BEYAN Amos Jones, *The American Colonization Society and the formation of political, economic and religious institutions in Liberia, 1822-1900*, Ann Arbor: UMI, 1987.
- BIERBRIER Morris L., *Who was who in Egyptology*, London: EES, 2012.
- BINAGHI Maurizio, SALA Roberto, *La frontiera contesa. I piani svizzeri di attacco all'Italia nel rapporto segreto del colonnello Arnold Keller (1870-1918)*, Bellinzona: Casagrande, 2008.
- BIPOUN Woum Joseph-Marie, «Les aspects juridiques de la Conférence de Berlin (novembre 1884-février 1885)», in *Centenaire de la Conférence de Berlin (1884-1885)*, Paris: Présence africaine, 1987, p. 127-135.
- BISCHOFF Sébastien, «Excusez, je vous prie, en faveur du but poursuivi, l'importunité et la hardiesse de ma demande». *Correspondance de Charles Knapp: stratégies d'enrichissement d'un musée ethnographique en artefacts (1894-1910)*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Laurent Tissot, Université de Neuchâtel, 2016.
- BLAIS Hélène, DEPREST Florence, SINGARAVÉLOU Pierre (éd.), *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Paris: Sorbonne, 2011.
- BLANCHARD Pascal, BANCEL Nicolas, BOËTSCH Gilles, DEROO Éric, LEMAIRE Sandrine (éd.), *Zoos humains et exhibitions coloniales. 150 ans d'inventions de l'Autre*, Paris: Découverte, 2011.
- BLANCHARD Pascal, BOËTSCH Gilles, SNOEP Nanette Jacomijn (éd.), *Exhibitions. L'invention du sauvage*, Arles: Actes Sud, 2011.
- BONNANT Georges, «Les colonies suisses d'Italie à la fin du XIX^e siècle», in *Revue suisse d'histoire*, vol. 26, n. 1-2, 1976, p. 134-176.
- BONNEFONT Jean-Claude, «La Société de géographie de l'Est. Une géographie militante et conviviale à la Belle Époque», in *Revue géographique de l'Est*, vol. 39, n. 1, 1999, p. 2-17.
- BONTINCK Frans, «Le comité national américain de l'A.I.A.», in Académie royale des sciences d'outre-mer, *La Conférence de géographie de 1876. Recueil d'études*, Bruxelles: ARSOM, 1976, p. 474-499.
- BORD Jean-Paul, CATTEDRA Raffaele, CREAGH Ronald, MIOSSEC Jean-Marie, ROQUES Georges (éd.), *Élisée Reclus – Paul Vidal de la Blache. Le géographe, la cité et le monde, hier et aujourd'hui. Autour de 1905*, Paris: L'Harmanattan, 2009.
- BORIA Edoardo, *Cartografia e potere. Segni e rappresentazioni negli atlanti italiani del Novecento*, Novara: De Agostini, 2007.
- BÖSIGER Kurt, «Die Entwicklung der Geographisch-ethnologischen Gesellschaft Basel von ihrer Gründung bis ins Jahr 1960», in *Regio Basiliensis*, vol. 2, n. 1, 1960, p. 12-18.
- BOUKHARINE Nikolai, *L'économie mondiale et l'impérialisme*, Paris: Anthropos, 1967 (1^{re} éd. 1915).
- BOUVIER Jean, *Initiation au vocabulaire et aux mécanismes économiques contemporains (XIX^e-XX^e s.)*, Paris: CDU SEDES, 1982.

- BOUVIER Jean, «La “grande crise” des compagnies ferroviaires suisses. Les groupes bancaires et la lutte pour le trafic transalpin (1875-1882)», in *Annales*, vol. 11, n. 4, 1956, p. 458-480.
- BOUVIER Jean, «Les mécanismes de domination», in GARRIER Gilbert (éd.), *La domination du capitalisme. 1840-1914*, Paris : Colin, 1978, p. 455-472.
- BRAILLARD Philippe, SENARCLENS Pierre de, *L'impérialisme*, Paris : PUF, 1980.
- BRÄNDLE Rea, *Wildfremd, hautnah. Völkerschauen und Schauplätze Zürich 1880-1960. Bilder und Geschichten*, Zürich : Rotpunktverlag, 1995.
- BRIDGES Roy C., «Europeans and East Africans in the Age of Exploration», in *The Geographical Journal*, vol. 39, n. 2, 1973, p. 220-232.
- BRIDGES Roy C., «The R.G.S. and the African Exploration Fund 1876-80», in *The Geographical Journal*, vol. 129, n. 1, 1963, p. 25-35.
- BROC Numa, «Les explorateurs français du XIX^e siècle reconsidérés», in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 69, n. 256, 1982, p. 237-273.
- BROCKWAY Lucile H., *Science and Colonial Expansion. The Role of the British Royal Botanic Garden*, New Haven : Yale, 2002 (1^{re} éd. 1979).
- BRUNDSCHWIG Henri, *Brazza explorateur. Les traités Makoko 1880-1882*, Paris : Mouton, 1972.
- BRUNDSCHWIG Henri, *Le partage de l'Afrique noire*, Paris : Flammarion, 2009 (1^{re} éd. 1971).
- BRUNDSCHWIG Henri, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français. 1871-1914*, Paris : Colin, 1960.
- BÜCHI Alexander, «“Aargauer Kolonialherren”. Die “Mittelschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft in Aarau” im Zeitalter des Imperialismus», in SCHÜRPF Markus (Hrsg.), *Fernschau. Global. Ein Fotomuseum erklärt die Welt (1885-1905)*, Baden : hier + jetzt, 2006, p. 28-35.
- BÜCHI Alexander, *Ein Schweizer als Offizier im Kongo-Freistaat (1898-1908). Erwin Federspiels Partizipation an der Kolonialherrschaft und seine Verbindungen in die Schweiz*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Madeleine Herren, Université de Zurich, 2004.
- BUGNARD Jean-Philippe, «Conjoncture révolutionnaire et structures en zone frontière. 1789 dans quatre siècles de relations franco-fribourgeoises», in GILLI Marita (éd.), *Région, Nation, Europe : unité et diversité des processus sociaux et culturels de la Révolution française*, Paris : LBL, 1998, p. 533-546.
- BUSH Barbara, *Imperialism and postcolonialism*, Harlow : Pearson Longman, 2006.
- BUTLIN Robin, *Geographies of empire. European empires and colonies c. 1880-1960*, Cambridge : University Press, 2009.
- BUTLIN Robin, «The Leeds and Yorkshire Geographical Society c. 1902-17», in *Northern History*, vol. 54, n. 1, 2017, p. 94-112.

- BUTSELAAR Jan Van, *Africains, missionnaires et colonialistes. Les origines de l'Église presbytérienne du Mozambique (Mission Suisse). 1880-1896*, Leiden : Brill, 1984.
- CALVET Louis-Jean, *Linguistique et colonialisme*, Paris : Payot, 2002 (1^{re} éd. 1974).
- CAPEL Horacio, «The imperial dream: Geography and the Spanish Empire in the Nineteenth Century», in GODLEWSKA Anne, SMITH Neil (eds), *Geography and Empire*, Oxford : Blackwell, 1994, p. 58-73.
- CARAZZI Maria, *La Società geografica italiana e l'esplorazione coloniale in Africa (1867-1900)*, Firenze : LNI, 1972.
- CASTIGLIONI Luca, *Assab. Alle origini del colonialismo italiano*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Massimo Zaccaria, Université de Pavie, 2016.
- CASTRONOVO Valerio, *Storia economica d'Italia. Dall'Ottocento ai giorni nostri*, Torino : Einaudi, 1995.
- CEILLIER Jean-Claude, *Histoire des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs). De la fondation de Mgr Lavigerie à la mort du fondateur (1868-1892)*, Paris : Karthala, 2008.
- CERRETI Claudio, «Carte d'oltremare», in GRESLERI Giuliano, MASSARETTI Pier Giorgio (éd.), *Architettura italiana d'oltremare. Atlante iconografico*, Bologna : BUP, 2008, p. 2-6.
- CERRETI Claudio, «Colonie in effigie, colonialisti in poltrona. Cartografia coloniale e periodici geografici nell'Ottocento», in *Terra d'Africa*, vol. 10, 2001, p. 13-49.
- CERRETI Claudio, *Della Società Geografica Italiana e della sua vicenda storica (1867-1997)*, Roma : SGI, 2000a.
- CERRETI Claudio, «“Colonizzazioni”. Letture sub specie geographica», in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, s. 12, vol. 9, n. 4, 2004, p. 997-1014.
- CERRETI Claudio, «“Determinista” a chi? Miti e determinismi nella geografia italiana», in CERRETI Claudio, TABERINI, Annalena (éd.), *Ambiente geografico, storia, cultura e società in Italia*, Roma : CISG, 1997, p. 79-86.
- CERRETI Claudio (éd.), *Genova, Colombo, il mare e l'emigrazione italiana nelle Americhe*, 2 volumes, Roma : IEI, 1996.
- CERRETI Claudio, «La carta coloniale: tra illusione della realtà e necessità della speculazione», in CASTI Emanuela (éd.), *Cartografia e progettazione territoriale. Dalle carte coloniali alle carte di piano*, Torino : UTET, 2007a, p. 65-72.
- CERRETI Claudio, «L'Africa e la Società Geografica Italiana», in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, s. 12, vol. 8, n. 2, 2003b, p. 423-431.
- CERRETI Claudio, «La questione africana e i geografi del dissenso», in CERRETI Claudio (éd.), *Colonie africane e cultura italiana fra Ottocento e Novecento. Le esplorazioni e la geografia*, Roma : CISU, 1995a, p. 33-47.
- CERRETI Claudio, «La ripresa dell'esplorazione scientifica», in CERRETI Claudio, PALAGIANO Cosimo (éd.), *Ghiacci e miraggi. Fonti e questioni intorno alla ricerca dell'Antartide (1772-1900)*, Roma : SGI, 1999, p. 249-332.

- CERRETI Claudio, «La Società Geografica Italiana e l'esperienza coloniale in Africa», in CHICCHI Silvia, MACELLARI Roberto (éd.), *Il barone viaggiante. Raimondo Franchetti e le esplorazioni nel Corno d'Africa*, Reggio Emilia: Musei civici, 2007b, p. 21-31.
- CERRETI Claudio, *Le molte missioni di Giacomo Weitzecker, pastore valdese nella «Terra dei Basuti»*, Roma: SGI, 1993a.
- CERRETI Claudio, «Le società geografiche e l'espansione coloniale italiana», in BONATI Manlio (éd.), *La presenza italiana in Africa. 1870-1940*, Parma: ISRI, 2003a, p. 17-32.
- CERRETI Claudio, «Le speciali qualità della rappresentazione cartografica. Vuoti e pieni reali e virtuali nella cartografia dell'Africa», in CASTELLI Enrico, LAURENZI David (éd.), *Permanenze e metamorfosi dell'immaginario coloniale in Italia*, Napoli: EDI, 2000b, p. 41-60.
- CERRETI Claudio, «L'istruzione geografica dei viaggiatori», in *La ricerca folklorika*, n. 32, 1995b, p. 71-78.
- CERRETI Claudio, «Mai niente di nuovo sotto il sole del sud?», in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, s. 12, vol. 11, n. 4, 2006, p. 1125-1132.
- CERRETI Claudio, «“Segni d'onore”. Politiche di legittimazione e pratiche di cooptazione nella storia della Società Geografica Italiana: le onorificenze», in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, s. 11, vol. 8, n. 1-3, 1992, p. 9-55.
- CERRETI Claudio, «“Teneo te, Africa”: l'immaginario, l'esplorazione, la rappresentazione», in GRESLERI Giuliano, MASSARETTI Pier Giorgio, ZAGNONI Stefano (éd.), *Architettura italiana d'oltremare 1870-1940*, Venezia: Marsilio, 1993b, p. 51-67.
- CERRETI Claudio, «Tra “mania di predestinazione” e “sindrome penitenziale”: qualche riflessione su colonialismo e geografia», in *Notiziario del Centro italiano per gli studi storico-geografici*, vol. 1, n. 3, 1993, p. 11-16.
- CERRETI Claudio, BARILI Angelo, ROSSI Roberta, BAROCCO Raffaele, GENTILI Sergio, ROMANO Bruno, RAFFAELLI Mauro, TARDELLI Marcello, CARBONE Luisa, BOZZATO Simone, «L'Italia, l'Etiopia e Lét Marefià», in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, s. 13, vol. 3, n. 1, 2010, p. 169-202.
- CERRETI Claudio, DE PROPRIIS Sebastiana, «In cerca dell'innocenza. Giovanni Chiarini e la spedizione allo Scioa», in *Africa*, vol. 57, n. 4, 2002, p. 570-601.
- CERRETI Claudio, FUSCO Nadia, «Puntualizzazioni sulla seconda Spedizione Bottego», in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, s. 12, vol. 2, n. 4, 1997, p. 595-619.
- CERRETI Claudio, PALAGIANO Cosimo (éd.), *Ghiacci e miraggi. Fonti e questioni intorno alla ricerca dell'Antartide (1772-1900)*, Roma: SGI, 1999.
- CERRETI Claudio, SALVATORI Franco, «La geografia economica in Italia attraverso un secolo di congressi geografici. Note per una analisi», in CERRETI Claudio (éd.), *Genova, Colombo, il mare e l'emigrazione italiana nelle Americhe*, vol. 1, Roma: IEL, 1996, p. 85-95.

- CHALINE Jean-Pierre, «Les sociétés savantes en Allemagne, Italie et Royaume-Uni à la fin du XIX^e siècle», in *Histoire, économie et société*, vol. 21, n. 1, 2002, p. 87-96.
- CHARPY Manuel, *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Jean-Luc Pinol, Université François-Rabelais de Tours, 2010.
- CHARRUE Benoit, *Dessiner la nation, 1848-1920. Les géographes et la fabrique de l'Europe de 1919*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Pieter Lagrou, Université libre de Bruxelles, 2017.
- CHEDA Giorgio, *L'emigrazione ticinese in Australia*, Locarno: Daddò, 1976.
- CHRIST Heinrich, *Zwischen Religion und Geschäft. Die Basler Missions-Hand-lungs-Gesellschaft und ihre Unternehmensethik, 1859-1917*, Stuttgart: Steiner, 2015.
- CHRISTENSEN Torben, HUTCHISON William R. (eds), *Missionary ideologies in the Imperialist Era, 1880-1920*, Århus: Aros, 1982.
- CHRISTIANSSEN Sofus, «Geography in Denmark», in *Belgeo*, vol. 5, n. 1, 2004, p. 59-68.
- CIPOLLA Carlo M., *Istruzione e sviluppo. Il declino dell'analfabetismo nel mondo occidentale*, Torino: UTET, 1971.
- CLAVAL Paul, *Histoire de la géographie*, Paris: PUF, 2011.
- CLAVAL Paul, «Réflexions sur la géographie de la découverte, la géographie coloniale et la géographie tropicale», in SINGARAVÉLOU Pierre (éd.), *L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation. XIX^e-XX^e siècles*, Paris: Belin, 2008, p. 7-26.
- CLERC Pascal, DEPREST Florence, LABINAL Guilhem, MENDIBIL Didier, *Géographies. Épistémologie et histoire des savoirs sur l'espace*, Paris: SEDES & CNED, 2012.
- CLOUT Hugh, «Popular geographies and scholarly geographies in provincial France: the Société normande de géographie, 1879-1937», in *Journal of Historical Geography*, vol. 34, n. 1, 2008a, p. 24-47.
- CLOUT Hugh, «Popular geographies in a french port city: the experience of the Le Havre Society of Commercial Geography, 1884-1948», in *Scottish geographical journal*, vol. 124, n. 1, 2008b, p. 53-77.
- CLOUT Hugh, «Popularising geography in France's second city: the role of the Société de géographie de Lyon, 1873-1968», in *Cybergeo*, vol. 449, 2009, p. 1-34.
- CODIGNOLA Luca, TONIZZI M. Elisabetta, «The Swiss community in Genoa from the Old Regime to the late nineteenth century», in *Journal of Modern Italian Studies*, vol. 13, n. 2, 2008, p. 152-170.
- COISSON Roberto, *I Valdesi e l'opera missionaria*, Torre Pellice: SSV, 1963.
- COLLART Yves, DURRER Marco, GROSSI Verdiana, «Les relations extérieures de la Suisse à la fin du XIX^e siècle. Reflets d'une recherche documentaire», in *Études et sources*, vol. 9, 1983, p. 35-120.

- COMMELIN Patricia, MARÉCHAUX Pierre, *Mythologie grecque et romaine*, Paris : Colin, 2005.
- CONKLIN Alice N., *A mission to civilize. The republican idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford : University Press, 1997.
- COOPER Frederick, STOLER Ann Laura (eds), *Tensions of empire. Colonial cultures in a bourgeois world*, Berkley : UCP, 1997.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, «De l'impérialisme britannique à l'impérialisme contemporain. L'avatar colonial», in *L'homme et la société*, n. 18, 1970, p. 61-90.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, «Impérialisme et impérialisme colonial», in BONIN Hubert, HODEIR Catherine, KLEIN Jean-François (éd.), *L'esprit économique impérial (1830-1970). Groupes de pression et réseaux du patronat colonial en France et dans l'empire*, Paris : SFHOM, 2008, p. 755-758.
- CORTAT Alain, *Un cartel parfait. Réseaux, R&D et profits dans l'industrie suisse des câbles*, Neuchâtel : Alphil, 2009.
- DAVID Thomas, «Croissance économique et mondialisation. Le cas de la Suisse (1870-1914)», in *Société suisse d'histoire économique et sociale*, vol. 19, 2004, p. 145-169.
- DAVID Thomas, «L'internationale abolitionniste: les Suisses et l'abolitionnisme français, 1760-1840», in PÉTRÉ-GRENOUILLEAU Olivier (éd.), *Abolir l'esclavage. Un réformisme à l'épreuve (France, Portugal, Suisse, XVIII^e-XIX^e siècles)*, Rennes : Presses universitaires, 2008, p. 115-131.
- DAVID Thomas, «Louis Rambert (1839-1919) : un Vaudois au service de l'impérialisme français dans l'Empire ottoman», in *Les Annuelles*, vol. 5, 1994, p. 105-145.
- DAVID Thomas, ETEMAD Bouda, «L'expansion économique de la Suisse en outre-mer (XIX^e-XX^e siècles) : un état de la question», in *Revue suisse d'histoire*, vol. 46, n. 2, 1996, p. 226-231.
- DAVID Thomas, ETEMAD Bouda, «Un impérialisme suisse ? Introduction», in *Traverse*, vol. 5, n. 2, 1998, p. 7-16.
- DAVID Thomas, ETEMAD Bouda, SCHAUFELBUEHL Janick Marina, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne : Antipodes, 2005.
- DAVID Thomas, SCHAUFELBUEHL Janick Marina, «Les conservateurs et le combat pour l'abolition de l'esclavage en Suisse à la fin du XIX^e siècle», in BOTT Sandra, DAVID Thomas, LÜTZELSCHWAB Claude, SCHAUFELBUEHL Janick Marina (éd.), *Suisse-Afrique (18^e-20^e siècles) : de la traite des noirs à la fin du régime de l'apartheid*, Münster : Lit, 2005, p. 247-264.
- DAVIE Neil, «Garder la race en tête. Phrénologie, race et discours colonial en Grande-Bretagne, c. 1810-1850», in PRUM Michel (éd.), *Racialisations dans l'aire anglophone*, Paris : L'Harmattan, 2012, p. 17-49.
- DEBLUË Claire-Lise, *Exposer pour exporter. Culture visuelle et expansion commerciale en Suisse (1908-1939)*, Neuchâtel : Alphil, 2015.

- DEBRUNNER Hans Werner, *Schweizer im kolonialen Afrika*, Bern : Stämpfli, 1991.
- DEJUNG Christof, *Commodity trading, globalization and the colonial world. Spinning the web of the global market*, London & New York : Routledge, 2018.
- DEJUNG Christof, MOTADEL David, OSTERHAMMEL Jürgen (eds), *The global bourgeoisie. The rise of the middle classes in the age of empire*, Princeton : University Press, 2019.
- DEL BOCA Angelo, *Gli italiani in Africa orientale*, 4 volumes, Bari : Laterza, 1985.
- DENIS Jacques, «L'Afrique centrale en 1876. État des connaissances géographiques et cartographiques», in Académie royale des sciences d'outre-mer, *La Conférence de Géographie de 1876. Recueil d'études*, Bruxelles : ARSOM, 1976, p. 33-56.
- DENUIT-SOMERHAUSEN Christine, «Les traités de Stanley et de ses collaborateurs avec les chefs africains, 1880-1885», in Académie royale des sciences d'outre-mer, *Le centenaire de l'État Indépendant du Congo. Recueil d'études*, Bruxelles : ARSOM, 1988, p. 77-146.
- DION Isabelle, *Pierre Savorgnan de Brazza. Au cœur du Congo*, Aix-en-Provence & Marseille : ANOM & IEM, 2007.
- DONZÉ Pierre-Yves, *Histoire de l'industrie horlogère suisse. De Jacques David à Nicolas Hayek (1850-2000)*, Neuchâtel : Alphil, 2009.
- DONZÉ Pierre-Yves, *Les patrons horlogers de La Chaux-de-Fonds. Dynamique sociale d'une élite industrielle (1840-1920)*, Neuchâtel : Alphil, 2007.
- DORIGNY Marcel, KLEIN Jean-François, PEYROULOU Jean-Pierre, SINGARAVÉLOU Pierre, SUREMAIN Marie-Albane de, *Grand Atlas des empires coloniaux. Des premières colonisations aux décolonisations. xv^e-xx^e siècle*, Paris : Autrement, 2015.
- DOYEN Audrey, *Le Musée d'ethnographie de Genève et ses marchands de 1901 à 1951 : politique d'acquisition et valeur de l'objet ethnographique*, mémoire de master en muséologie, sous la direction de Pascal Grenier, Université de Neuchâtel, 2012.
- DOYEN Audrey, REUBI Serge, «Les réseaux de donateurs et de marchands des musées ethnographiques suisses dans les processus d'acquisition: définir le savant et construire la ville», in *Itinera*, vol. 43, 2017, p. 91-107.
- DOYLE Laura, «Inter-imperiality. Dialectics in a postcolonial world history», in *International Journal of Postcolonial Studies*, vol. 16, n. 2, 2014, p. 159-196.
- DRIVER Felix, *Geography militant. Cultures of exploration and empire*, Oxford : Blackwell, 2001.
- DRIVER Felix, «Geography's empire: histories of geographical knowledge», in *Environment and Planning D. Society and Space*, vol. 10, 1992, p. 23-40.
- DRIVER Felix, «Henry Morton Stanley and his critics: geography, exploration and empire», in *Past & Present*, n. 133, 1991, p. 134-166.
- DROZ Bernard, *Histoire de la décolonisation au xx^e siècle*, Paris : Seuil, 2006.

- DUC Gérard, *Alexandre Lombard. Banquier et philanthrope. 1810-1887*, Genève: [sans éditeur], 2011.
- DUCHESNE Albert, «La première contribution financière à l'œuvre africaine de Léopold II», in Académie royale des sciences d'outre-mer, *La Conférence de Géographie de 1876. Recueil d'études*, Bruxelles: ARSOM, 1976, p. 453-471.
- DUDZIK Peter, *Innovation und Investition. Technische Entwicklung und Unternehmerentscheide in der schweizerischen Baumwollspinnerei. 1800 bis 1916*, Zürich: Chronos, 1987.
- DUMITRU Speranta, «Qu'est-ce que le nationalisme méthodologique? Essai de typologie», in *Raisons politiques*, vol. 54, n. 2, 2014, p. 9-22.
- DUPUIS Aurèle, *D'une société de missionnaires à une société d'actionnaires. Les activités commerciales de la société bâloise Missions-Handlungs-Gesellschaft dans la colonie de la Côte de l'Or, la remise en question de son ambition évangélique et la rupture des liens avec la Mission de Bâle, 1859-1918*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de Bouda Etemad, Université de Genève, 2014.
- EDLIN Margareta, «Neuzeit», in LÜTHI Alfred, BONER Georg, EDLIN Margareta, PESTALOZZI Martin, *Geschichte der Stadt Aarau*, Aarau & Frankfurt am Mein & Salzburg: Sauerländer, 1978, p. 410-654.
- EGGER Walter, *La Banque cantonale de Berne. 1834-1934*, Berne: Grunau, 1936.
- EICHENBERGER Pierre, «Les organisations patronales et la Grève générale de 1918», in *Traverse*, vol. 25, n. 2, 2018, p. 129-149.
- EICHENBERGER Pierre, DAVID Thomas, HALLER Lea, LEIMGRUBER Matthieu, SCHÄR Bernhard C., WIRTH Christa, «Beyond Switzerland. Reframing the swiss historical narrative in light of transnational history», in *Traverse*, vol. 24, n. 1, 2017, p. 137-152.
- EMERSON Barbara, *Léopold II. Le royaume et l'empire*, Paris: Duculot, 1980.
- ENCÉL Frédéric, *Comprendre la géopolitique*, Paris: Seuil, 2011.
- ENDERS Armelle, «“Races”, “castes”, “classes”. Dynamiques sociales et politiques», in SINGARAVÉLOU Pierre (éd.), *Les empires coloniaux. XIX^e-XX^e siècles*, Paris: Points, 2013, p. 77-124.
- EPPLER Martin (Hrsg.), *Aargauisches Gewerbemuseum. 1895-1995. Eine Idee und was daraus geworden ist*, Unterentfelden: SBA, 1995.
- ETEMAD Bouda, *De l'utilité des empires. Colonisation et prospérité de l'Europe (XVI^e-XX^e siècles)*, Paris: Colin, 2005.
- ETEMAD Bouda, *La possession du monde. Poids et mesures de la colonisation (XVIII^e-XX^e siècles)*, Bruxelles: Complexe, 2000.
- ETEMAD Bouda, «Le commerce extérieur de la Suisse avec le Tiers-Monde aux XIX^e et XX^e siècles. Une perspective comparative internationale», in *Les Annuelles*, vol. 5, 1994, p. 19-41.

- ETEMAD Bouda, «Un bilan économique de la colonisation. Approches, débats, résultats», in SINGARAVÉLOU Pierre (éd.), *Les empires coloniaux. XIX^e-XX^e siècles*, Paris: Points, 2013, p. 301-333.
- ETEMAD Bouda, «Une maison suisse de commerce en Perse. Ziegler & Cie (1860-1934)», in *Revue suisse d'histoire*, vol. 37, n. 4, 1987, p. 412-427.
- ETEMAD Bouda, HUMBERT Mathieu, «La Suisse est-elle soluble dans sa “post-colonialité” ?», in *Revue suisse d'histoire*, vol. 64, n. 2, 2014, p. 279-291.
- ETHERINGTON Norman (ed.), *Mapping colonial conquest. Australia and Southern Africa*, Crawley: UWAP, 2007.
- ETHERINGTON Norman, *Theories of imperialism: war, conquest and capital*, London & Canberra & Totowa: Croom Helm & Barnes & Noble books, 1984.
- FABIAN Johannes, *Out of our minds. Reason and madness in the exploration of Central Africa*, Berkley: UCP, 2000.
- FAIRHEAD James, GEYSBEEK Tim, HOLSOE Svend E., LEACH Melissa (eds), *African-American Exploration in West Africa. Four Nineteenth-Century diaries*, Indiana: University Press, 2003.
- FALK Francesca, LÜTHI Barbara, PURTSCHERT Patricia, «Switzerland and “colonialism without colonies”. Reflections on the status of colonial outsiders», in *The International Journal of Postcolonial Studies*, vol. 18, n. 2, 2016, p. 286-302.
- FÄSSLER Hans, *Une Suisse esclavagiste. Voyage dans un pays au-dessous de tout soupçon*, Paris: Duboiris, 2007.
- FAUELLE François-Xavier, «1899. Début de la guerre anglo-boer», in SINGARAVÉLOU Pierre, VENAYRE Sylvain (éd.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Paris: Fayard, 2017, p. 369-372.
- FAVRE Pierre, «Neuchâtel et la mission protestante du Gabon à la fin du XIX^e siècle», in *Revue historique neuchâteloise*, vol. 141, n. 4, 2004, p. 215-231.
- FENNER Thomas, «Toblerone und Thomy-Senf – Firmen und Produkte der Berner Lebensmittelindustrie», in MARTIG Peter (Hrsg.), *Berns moderne Zeit. Das 19. und 20. Jahrhundert neu entdeckt*, Bern: Stämpfli, 2011, p. 340-344.
- FERRETTI Federico, *Anarchici ed editori. Reti scientifiche, editoria e lotte culturali attorno alla Nuova Geografia Universale di Élisée Reclus (1876-1894)*, Milano: ZIC, 2011.
- FERRETTI Federico, «Cartographie et éducation populaire. Le Musée cartographique d'Élisée Reclus et Charles Perron à Genève (1907-1922)», in *Terra Brasilis (nova série)*, vol. 1, 2012, p. 1-16 (article consulté en ligne le 1^{er} juillet 2021).
- FERRETTI Federico, «Géographie et imaginaires nationaux entre le XIX^e et le XX^e siècle: l'invention de l'Italie et la circulation des cultures géographiques», in *Annales de géographie*, vol. 698, n. 4, 2014, p. 1062-1087.
- FERRIE Jean-Noël, BOËSTCH Gilles, «La Société de géographie du Caire à l'époque coloniale. Mise en scène de la science et réseaux scientifiques», in

- PETITJEAN Patrick (éd.), *Les sciences coloniales. Figures et institutions*, Paris: Orstom, 1996, p. 69-77.
- FIGUEIROA Silvia F. de M., «Associativismo científico no Brasil: O Instituto Histórico e Geográfico brasileiro como espaço institucional para as ciências naturais durante o século XIX», in *Interciencia*, vol. 17, n. 3, 1992, p. 141-146.
- FIERRO Alfred, *La Société de géographie. 1821-1946*, Genève & Paris: Droz & Champion, 1983.
- FISCHER Claire, MERCIER Claude, RAFFESTIN Claude, «Entre la politique et la science, un géographe genevois: William Rosier», in *Le Globe*, vol. 143, 2003, p. 13-25.
- FISCHER-TINÉ Harald, «Reclaiming savages in “Darkest England” and “Darkest India”: the Salvation Army as transnational agent of the civilizing mission», in WATT Carey A., MANN Michael (eds), *Civilizing missions in colonial and postcolonial South Asia. From improvement to development*, London: Anthem, 2011, p. 125-164
- FISCHER-TINÉ Harald, MANN Michael (eds), *Colonialism as Civilizing Mission. Cultural ideology in British India*, London: Anthem, 2004.
- FLANDREAU Marc, *Anthropologists in the Stock Exchange. A Financial History of Victorian Science*, Chicago: University Press, 2016.
- FÖRSTER Stig, MOMMSEN Wolfgang, ROBINSON Ronald (eds), *Bismarck, Europe, and Africa. The Berlin Africa Conference 1884-1885 and the onset of partition*, Oxford: University Press, 1988.
- FRANC Andrea, *Wie die Schweiz zur Schokolade kam. Der Kakaohandel der Basler Handelsgesellschaft mit der Kolonie Goldküste (1893-1960)*, Basel: Schwabe, 2008.
- FRANKEMA Ewout, BUELENS Frans (eds), *Colonial exploitation and economic development. The Belgian Congo and the Netherlands Indies compared*, London: Routledge, 2013.
- FRANSSSENS Kamiel, «Nederland na de Aardrijkskundige Conferentie van Brussel (1877-1879)», in Académie royale des sciences d'outre-mer, *La Conférence de Géographie de 1876. Recueil d'études*, Bruxelles: ARSOM, 1976, p. 501-516.
- FREDJ Claire, SUREMAIN Marie-Albane de, «Un Promothée colonial? Encadrement et transformation des sociétés», in SINGARAVÉLOU Pierre (éd.), *Les empires coloniaux. XIX^e-XX^e siècles*, Paris: Points, 2013, p. 257-299.
- FRÉMEAUX Jacques, *De quoi fut fait l'empire. Les guerres coloniales au XIX^e siècle*, Paris: CNRS, 2010.
- FRITZSCHE Bruno, FREY Thomas, REY Urs, ROMER Sandra, *Historiker StrukturAtlas der Schweiz*, Baden: hier + jetzt, 2001.
- FRITZSCHE Bruno, LEMMENMEIER Max, «Auf dem Weg zu einer städtischen Industriegesellschaft. 1870-1918», in FLÜELER Niklaus, FLÜELER-GRAUWI-LER Marianne (Hrsg.), *Geschichte des Kantons Zürich. 19. und 20. Jahrhundert*, Zürich: Werd, 1994b, p. 158-249.

- FRITZSCHE Bruno, LEMMENMEIER Max, «Die revolutionäre Umgestaltung von Wirtschaft, Gesellschaft und Staat. 1780-1870», in FLÜELER Niklaus, FLÜELER-GRAUWILER Marianne (Hrsg.), *Geschichte des Kantons Zürich. 19. und 20. Jahrhundert*, Zürich: Werd, 1994a, p. 20-157.
- FUCHS Thomas, *Herisau. Geschichte der Gemeinde Herisau*, Herisau: Appenzeller, 1999.
- GALLAGHER John, ROBINSON Ronald, «The imperialism of free trade», in *Economic history review*, s. 2, vol. 6, n. 1, 1953, p. 1-15.
- GALLIA Arturo, «Sfruttamento ed esplorazione del Nilo nel XIX secolo», in *Africa*, vol. 65, n. 1-4, 2010, p. 417-426.
- GAMBI Lucio, «Geography and imperialism in Italy: from the Unity of the Nation to the “New” Roman Empire», in GODLEWSKA Anne, SMITH Neil (eds), *Geography and Empire*, Oxford: Blackwell, 1994, p. 74-91.
- GARCIA Virginie, *Les missionnaires neuchâtelois au service de la Mission romande (1875-1910)*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Laurent Tissot, Université de Neuchâtel, 2011.
- GARCIA COLLADO María Angeles, «Viajeros y arabistas a doble paso: Marruecos colonial y el legendario Joaquín Gatell», in *Revista de dialectología y tradiciones populares*, vol. 73, n. 1, 2018, p. 249-265.
- GARCIA LIMA José Luís, *A sociedade de geografia de Lisboa e a propaganda colonial em Portugal no final do século XIX*, Guarda: Escola superior de educação, 2004.
- GEISSER Albert, MAGRINI Effner, *Contribuzione alla storia e statistica dei salari industriali in Italia nella seconda metà del secolo XIX*, Torino: Roux & Viarengo, 1904.
- GEPPERT Alexander C.T., *Fleeting Cities. Imperial Expositions in Fin-de-Siècle Europe*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2013.
- GERARDI Dario, «Un aspect des relations économiques italo-suisse au XX^e siècle: la Suisse et l'utilisation du port de Gênes (1914-1950)», in *Relations internationales*, n. 113, 2003, p. 59-76.
- GERMANN Pascal, «Zurich, laboratoire de la science raciale. Rudolf Martin, Otto Schlaginhaufen et l'anthropologie physique», in KUPPER Patrick, SCHÄR Bernhard C. (éd.), *Les naturalistes. À la découverte de la Suisse et du monde (1800-2015)*, Baden: hier + jetzt, 2015, p. 157-173.
- GIDDEY Thibaud, *Surveiller et servir: la Commission fédérale des banques et la régulation des banques en Suisse (1914-1971)*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Malik Mazbouri, Université de Lausanne, 2017.
- GIRARDIN Benoît, «Le mouvement antiesclavagiste genevois de 1860 à 1900 et son écho en Suisse», in *Genève-Afrique*, vol. 22, n. 2, 1984, p. 13-36.
- GIRAULT René, *Diplomatie européenne et impérialismes*, Paris: Masson, 1979.
- GIRAULT René, *Être historien des relations internationales*, Paris: Publications de la Sorbonne, 1998.

- GLAUSER Julien, «Le musée “colonial” d’une Suisse sans empire», in GONSETH Marc-Olivier, HAINARD Jacques, KAEHR Roland (éd.), *Cent ans d’ethnographie sur la colline de Saint-Nicolas. 1904-2004*, Neuchâtel: MEN, 2005, p. 123-137.
- GLIOZZI Giuliano, *Adam et le Nouveau Monde. La naissance de l’anthropologie comme idéologie coloniale: des généalogies bibliques aux théories raciales (1500-1700)*, Lecques: Théétète, 2000.
- GODELIER Maurice, *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l’anthropologie*, Paris: Michel, 2007.
- GODELIER Maurice, *Sciences sociales et anthropologie*, Paris: CNRS, 2011.
- GODLEWSKA Anne, SMITH Neil (eds), *Geography and Empire*, Oxford: Blackwell, 1994.
- GORCHAKOVSKY Pavel L., FAVARGER Claude, KÜPFER Philippe, «Onésime Clerc (1845-1920), naturaliste. Un Neuchâtelois en Russie», in *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, vol. 118, 1995, p. 15-26.
- GRATALOUP Christian, *L’invention des continents*, Paris: Larousse, 2009.
- GRATALOUP Christian, *Vision(s) du monde. Histoire critique des représentations de l’humanité*, Paris: Colin, 2018.
- GRÄBEL Carsten, *Die Erforschung der Kolonien. Expeditionen und koloniale Wissenskultur deutscher Geographen, 1884-1919*, Bielefeld: Transcript, 2015.
- GRANGE Cyril, «Cercles et clubs: des lieux de sociabilité patronale?», in DAUMAS Jean-Claude (éd.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris: Flammarion, 2010, p. 747-753.
- GRENOUILLEAU Olivier, *La révolution abolitionniste*, Paris: Gallimard, 2017a.
- GRENOUILLEAU Olivier, *Quand les Européens découvraient l’Afrique intérieure*, Paris: Tallandier, 2017b.
- GROSJEAN Georges, *100 Jahre Geographisches Institut der Universität Bern. 1886-1986*, Bern: Lang, 1991.
- GRUNER Erich, *Die Parteien in der Schweiz*, Bern: Francke, 1969.
- GRUNER Erich, *Edmund von Steiger. Dreissig Jahre neuere bernische und schweizerische Geschichte*, Bern: Francke, 1949.
- GUEx Sébastien, «Au carrefour de l’économie et de la politique. La genèse des banques cantonales en Suisse et leur développement jusqu’à la Première Guerre mondiale», in FONTAINE Laurence, POSTEL-VINAY Gilles, ROSENTHAL Jean-Laurent, SERVAIS Paul (éd.), *Des personnes aux institutions. Réseaux et culture du crédit du xvr^e au xx^e siècle en Europe*, Louvain-la-Neuve: Academia Bruylant, 1997, p. 332-347.
- GUEx Sébastien, «De la Suisse comme petit État faible: jalons pour sortir d’une image en trompe-l’œil», in GUEx Sébastien (éd.), *La Suisse et les grandes puissances*.

- 1914-1945. *Relations économiques avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France*, Genève: Droz, 1999a, p. 7-29.
- GUÉX Sébastien, «Le négoce suisse en Afrique noire: le cas de l'UTC (1859-1918)», in BONIN Hubert, CAHEN Michel (éd.), *Négoce blanc en Afrique noire. L'évolution du commerce à longue distance en Afrique noire du 18^e au 20^e siècle*, Paris: SFHOM, 2001, p. 225-253.
- GUÉX Sébastien, «Les origines du secret bancaire suisse et son rôle dans la politique de la Confédération au sortir de la Seconde Guerre mondiale», in *Genèses*, 1999b, vol. 34, p. 4-27.
- GUÉX Sébastien, «L'impérialisme suisse ou les secrets d'une puissance invisible», in *Solidarités*, n. 119, 2007, p. 1-4.
- GUÉX Sébastien, MAZBOURI Malik, LOPEZ Rodrigo, «Finanzplatz Schweiz», in HALBEISEN Patrick, MÜLLER Margrit, VEYRASSAT Béatrice (Hrsg.), *Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Basel: Schwabe, 2012, p. 467-518.
- GUT Philippe, *L'Italie de la Renaissance à l'Unité. XV^e-XIX^e siècle*, Paris: Hachette, 2001.
- HABERMAS Rebekka, PRZYREMBEL Alexandra (Hrsg.), *Von Käfern, Märkten und Menschen. Kolonialismus und Wissen in der Moderne*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 2013.
- HAGEL Jürgen, MECKELEIN Wolfgang, *Hundert Jahre Gesellschaft für Erd- und Völkerkunde zu Stuttgart e.V. (Württembergischer Verein für Handelsgeographie)*, Stuttgart: GEVS, 1982.
- HAGEN Ruth, *Expeditionen in den dunklen Kontinent. Die geographischen Gesellschaften der Schweiz und die wissenschaftliche Erforschung Afrikas*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Brigitte Studer, Université de Berne, 2003.
- HAMMER Karl, *Weltmission und Kolonialismus. Sendungsideen des 19. Jahrhunderts in Konflikt*, Munich: Kösel, 1978.
- HAPKE Thomas, «Roots of mediating information: aspects of the German information movement», in RAYWARD Boyd W. (ed.), *European modernism and the information society*, Aldershot: Ashgate, 2008, p. 307-327.
- HARLEY Brian, «Maps, knowledge and power», in COSGROVE Denis, DANIELS Stephen (eds), *The Iconography of Landscape. Essays on the symbolic representation, design and use of past environments*, Cambridge: University Press, 1988, p. 277-312.
- HARLEY Brian, *The new nature of maps. Essays in the history of cartography*, Baltimore: JHUP, 2001.
- HARRIES Patrick, *Butterflies & Barbarians. Swiss Missionaries & Systems of Knowledge in South-East Africa*, Oxford: Currey, 2007.

- HARRIES Patrick, «Primitivisme au Musée. La récolte des missionnaires en Afrique australe», in GONSETH Marc-Olivier, HAINARD Jacques, KAEHR Roland (éd.), *Cent ans d'ethnographie sur la colline de Saint-Nicolas. 1904-2004*, Neuchâtel: MEN, 2005, p. 97-109.
- HARVEY David, *Géographie de la domination*, Paris: LPO, 2008.
- HARVEY David, *Géographie et capital. Vers un matérialisme historico-géographique*, Paris: Syllepse, 2010.
- HARVEY David, *Les limites du capital*, Paris: Amsterdam, 2019 (1^{re} éd. 1982).
- HAUPT Heinz-Gerhard, KOCKA Jürgen, «Comparison and beyond: traditions, scope and perspectives in Comparative History», in HAUPT Heinz-Gerhard, KOCKA Jürgen (eds), *Comparative and Transnational History. Central european approaches and new perspectives*, New York: Berghahn, 2009, p. 1-30.
- HAUSER-DORA Angela Maria, *Die wirtschaftlichen und handelspolitischen Beziehungen der Schweiz zu überseeischen Gebieten. 1873-1913*, Bern: Lang, 1986.
- HÄUSLER Eric, MEILI Caspar, *Swiss Embroidery. Erfolg und Krise der schweizer Stickerei-Industrie. 1865-1929*, St. Gallen: HVKSG, 2015.
- HEDINGER Daniel, HEÉ Nadin, «Transimperial history – Connectivity, cooperation and competition», in *Journal of Modern European History*, vol. 16, n. 4, 2018, p. 429-452.
- HEFFERNAN Michael, «Commercial geography and inter-war French politics: Louis Marin and the Société de géographie commerciale de Paris», in BAKER Alan R. H. (ed.), *Home and Colonial. Essays on landscape, Ireland, environment and empire in celebration of Robin Butlin's contribution to historical geography*, London: RGS-IBG, 2004, p. 180-197.
- HEFFERNAN Michael, «Geographical societies», in GOOD Gregory A. (ed.), *Sciences of the Earth. An Encyclopedia of events, people, and phenomena*, vol. 1, New York: Garland, 2001, p. 273-277.
- HEFFERNAN Michael, «Histories of geography», in CLIFFORD Nicholas J., HOLLOWAY Sarah L., RICE Stephen P., VALENTINE Gill (eds), *Key Concepts in Geography*, London: SAGE, 2009, p. 3-20.
- HEFFERNAN Michael, «The Science of Empire: The French Geographical Movement and the forms of French Imperialism, 1870-1920», in GODLEWSKA Anne, SMITH Neil (eds), *Geography and Empire*, Oxford: Blackwell, 1994, p. 92-114.
- HEILBRUN Françoise, «Le tour du monde. Explorateurs, voyageurs et touristes», in FRIZOT Michel (éd.), *Nouvelle histoire de la photographie*, Paris: Biro & Bordas, 1994, p. 149-174.
- HEINIGER Alix, MATTER Sonja, GINALSKI Stéphanie, «Introduction [numéro thématique "Suisse et philanthropie"]», in *Itinera*, vol. 44, 2017, p. 21-33.
- HEITMANN Maximilian, *L'institutionnalisation de la géographie académique dans les universités de la Suisse romande pendant le XIX^e siècle. Une comparaison du*

- rôle des Sociétés de géographie de Genève et Neuchâtel, mémoire de master en géographie, sous la direction de Bertrand Lévy, Université de Genève, 2018.
- HELMFRID Staffan, «Geography in Sweden», in *Belgeo*, vol. 5, n. 1, 2004, p. 163-173.
- HENRY Élise, «Le Mouvement géographique, entre géographie et propagande coloniale», in *Belgeo*, vol. 9, n. 1, 2008, p. 27-46.
- HERNANDEZ SANDOICA Helena, «Colonialisme et sociétés géographiques dans l'Espagne du XIX^e siècle», in BRUNEAU Michel, DORY Daniel (éd.), *Géographies des colonisations. XV^e-XX^e siècles*, Paris: L'Harmattan, 1994, p. 23-34.
- HERRMANN Irène, *L'humanitaire en question. Réflexions autour de l'histoire du Comité international de la Croix-Rouge*, Paris: Cerf, 2018.
- HEYDEN Ulrich van der, STOECKER Holger (Hrsg.), *Mission und Macht im Wandel politischer Orientierungen Europäische Missionsgesellschaften in politischen Spannungsfeldern in Afrika und Asien zwischen 1800 und 1945*, Stuttgart: Steiner, 2005.
- HIGY Camille «Steuerpolitik und Steuersysteme des Bundes, der Kantone und der Gemeinden», in HIGY Camille, STEIGER Jakob (Hrsg.), *Finanzhaushalt der Schweiz. Bund, Kantone, Gemeinden*, Bern: Wyss, 1934, p. 272-345.
- HILFERDING Rudolf, *Il capitale finanziario*, Milano: Mimemis, 2011 (1^{re} éd. 1910).
- HOBBSAWM Éric J., *L'ère des empires. 1875-1914*, Paris: Fayard, 1987.
- HOBBSAWM Éric J., *L'ère des révolutions. 1789-1848*, Paris: Fayard, 1969.
- HOBBSAWM Éric J., *L'ère du capital. 1848-1875*, Paris: Fayard, 1978.
- HOBBSAWM Éric J., *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris: Gallimard, 1992.
- HOBSON John Atkinson, *L'imperialismo*, Milano: Isedi, 1974 (1^{re} éd. 1902).
- HOCHSCHILD Adam, *Les fantômes du roi Léopold. La terreur coloniale dans l'État du Congo, 1884-1908*, Paris: Tallandier, 2007.
- HOFSTETTER Rita, MAGNIN Charles, MICHAELIS Juliette, RENEVEY FRY Chantal, «À vos places! Écoles primaires entre élitismes et démocratie. Genève 1880-1960», in *Totem*, n. 10, 1994, p. 4-5.
- HOLENSTEIN André, *Au cœur de l'Europe. Une histoire de la Suisse entre ouverture et repli*, Lausanne: Antipodes, 2018b.
- HOLENSTEIN André, «Transnationale Schweizer Nationalgeschichte: Wider-spruch in sich oder Erweiterung der Perspektiven?», in *Swiss Academies Communications*, vol. 13, n. 6, 2018a [l'article couvre tout le numéro de la revue].
- HOLT-JENSEN Arild, *Geography. History and concepts*, London: SAGE, 1999.
- HOMBERGER Heinrich, «Zur Charakteristik des Grosshandels im zürcherischen Wirtschaftsgebiet», in Zürcher Volkswirtschaftliche Gesellschaft (éd.), *Zürichs Volks- und Staatswirtschaft*, Zürich: Gisberger, 1928, p. 162-168.
- HONOUR Hugh, *The new golden land. European images of America from the discoveries to the present time*, New York: Pantheon, 1975.

- HOOSON David, «Geography in Russia: glories and disappointments», in DUNBAR Gary S. (ed.), *Geography: discipline, profession and subject since 1870*, Dordrecht : Kluwer, 2001, p. 225-243.
- HÖPFLINGER François, *L'empire suisse*, Genève : Grounauer, 1978.
- HOWE Stephen (ed.), *The New Imperial Histories Reader*, London & New York : Routledge, 2010.
- HUDSON Brian, «The New Geography and the New Imperialism: 1870-1918», in *Antipode*, vol. 9, n. 2, 1977, p. 12-19.
- HUGUES Julie, *Regards sur les représentations de la traite et de l'esclavage en Afrique centrale et orientale pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle : études de récits d'explorateurs européens*, mémoire de master en histoire, sous la direction d'Olivier Grenouilleau, École normale supérieure de Lyon, 2011.
- HUMAIR Cédric, *1848. Naissance de la Suisse moderne*, Lausanne : Antipodes, 2009.
- HUMAIR Cédric, «Commerce extérieur et politique commerciale aux 19^e et 20^e siècles», in *Traverse*, vol. 17, n. 1, 2010, p. 184-202.
- HUMAIR Cédric, *Développement économique et État central (1815-1914). Un siècle de politique douanière suisse au service des élites*, Berne : Lang, 2004.
- HUMAIR Cédric, «Du libéralisme manchestérien au capitalisme organisé : genèse, structuration et spécificités de l'organisation patronale suisse (1860-1914)», in FRABOULET Danièle, VERNUS Pierre (éd.), *Genèse des organisations patronales en Europe. XIX^e-XX^e siècles*, Rennes : PUR, 2012, p. 133-144.
- HUMAIR Cédric, *La Suisse et les puissances européennes. Aux sources de l'indépendance (1813-1857)*, Neuchâtel : Alphil, 2018.
- HUMAIR Cédric, «L'État fédéral comme prestataire de services à l'industrie. Faire face à la compétition économique internationale (1848-1914)», in *Société suisse d'histoire économique et sociale*, vol. 22, 2007, p. 47-61.
- HUMAIR Cédric, GUËX Sébastien, MACH André, EICHENBERGER Pierre, «Les organisations patronales suisses entre coordination économique et influence politique. Bilan historiographique et pistes de recherche», in *Vingtième Siècle*, n. 115, 2012, p. 115-127.
- HUMBERT Mathieu, «L'expansionnisme suisse en Afrique subsaharienne au cours du XIX^e siècle. Un aperçu», in *Annuaire suisse d'histoire économique et sociale*, n. 29, 2015, p. 145-161.
- HÜNERWADEL Jürg, «Die bernische Textilindustrie – eine Branche im Strukturwandel», in MARTIG Peter (Hrsg.), *Berns moderne Zeit. Das 19. und 20. Jahrhundert neu entdeckt*, Bern : Stämpfli, 2011, p. 336-340.
- JEANNERET Anne-Françoise, «Le développement de l'instruction», in BARRELET Jean-Marc (éd.), *Histoire du Pays de Neuchâtel. De 1815 à nos jours*, Hauterive : Attinger, 1993, p. 258-272.
- JEANNERET Yves, *Écrire la science. Formes et enjeux de la vulgarisation*, Paris : PUF, 1994.

- JENKINS Paul, *A short history of the Basel Mission*, Basel : Basel Mission, 1989.
- JEPPERSON Ronald, MEYER John W., «Multiple levels of analysis and the limitations of methodological individualisms», in *Sociological Theory*, vol. 29, n. 1, 2011, p. 54-73.
- JOST Hans Ulrich, «À rebours d'une neutralité suisse improbable», in *Traverse*, vol. 20, n. 1, 2013, p. 200-214.
- JOST Hans Ulrich, «Histoire des sociétés et de la sociabilité», in HUGGER Paul (éd.), *Les Suisses. Modes de vie, traditions mentales*, vol. 1, Lausanne: Payot, 1992a, p. 467-484.
- JOST Hans Ulrich, «Le società in Svizzera nel XIX secolo», in *Cheiron*, vol. 9-10, 1989, p. 149-167.
- JOST Hans Ulrich, *Les avant-gardes réactionnaires. La naissance de la nouvelle droite en Suisse, 1890-1914*, Lausanne: D'en bas, 1992b.
- JOST Hans Ulrich, «Politique culturelle de la Confédération et valeurs nationales», in CRETIAZ Bernard, JOST Hans Ulrich, PITHON Rémy, *Peuples inanimés, avez-vous donc une âme? Images et identités suisses au XX^e siècle*, Lausanne: UNIL, 1987, p. 19-38.
- JOST Hans Ulrich, «Promenades dans la ville», in WALTER François (éd.), *Vivre et imaginer la ville, XVIII^e-XIX^e siècles*, Genève: Zoé, 1988, p. 83-95.
- JOST Hans Ulrich, «Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au 19^e siècle», in JOST Hans Ulrich, TANNER Albert (éd.), *Sociabilité et faits associatifs*, Zurich: Chronos, 1991, p. 7-29.
- JOST Hans Ulrich, «Sociétés culturelles et artistiques en Suisse», in FRANÇOIS Étienne (éd.), *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse*, Paris: Recherche sur les Civilisations, 1986, p. 123-132.
- JUD Peter, «100 Jahre Geographisch-Ethnographische Gesellschaft Zürich», in *Geographica Helvetica*, vol. 44, n. 3, 1989, p. 113-151.
- JUD Peter, «Die geographischen Gesellschaften der Schweiz», in *Geographica Helvetica*, vol. 50, n. 2, 1995, p. 69-72.
- KAESER Marc-Antoine, *Les lacustres. Archéologie et mythe national*, Lausanne: PPUR, 2004.
- KAISER Tino, «Werner Munzinger-Pascha im Spiegel von Familienbriefen», in *Jahrbuch für solothurnische Geschichte*, vol. 63, 1990, p. 5-85.
- KATZ Claudio, *Sous l'empire du capital. L'impérialisme aujourd'hui*, Québec: M, 2014.
- KAUFMANN Lyonel, «Guillaume Tell au Congo. L'expansion suisse au Congo belge (1930-1960)», in *Les Annuelles*, vol. 5, 1994, p. 43-94.
- KAUTSKY Karl, *L'imperialismo*, Roma & Bari: Laterza, 1980 (1^{re} éd. 1914).
- KEMP Tom, *Teorie dell'imperialismo. Da Marx a oggi*, Torino: Einaudi, 1969.

- KLEIN Jean-François, «Du patronat colonial au patronat impérial. Un changement de paradigme», in *Vingtième Siècle*, n. 114, 2012, p. 67-81.
- KLEIN Jean-François, «La Société de géographie de Lyon : pour la Croix et la soie ? (1873-1900)», in SINGARAVÉLOU Pierre (éd.), *L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation. XIX^e-XX^e siècle*, Paris : Belin, 2008, p. 91-109.
- KLEIN Jean-François, SINGARAVÉLOU Pierre, SUREMAIN Marie-Albane de (éd.), *Atlas des empires coloniaux. XIX^e-XX^e siècle*, Paris : Autrement, 2012.
- KNOBEL Marc, «L'ethnologue à la dérive. George Montandon et l'ethnoracisme», in *Ethnologie française*, vol. 18, n. 2, 1988, p. 107-113.
- KOLLER Christian, «(Post-)Koloniale Söldner. Schweizer Fremdenlegionäre in den französischen Kolonien und ihre Erinnerungsschriften», in PURTSCHERT Patricia, LÜTHI Barbara, FALK Francesca (Hrsg.), *Postkoloniale Schweiz. Formen und Folgen eines Kolonialismus ohne Kolonien*, Bielefeld: Transcript, 2012, p. 289-314.
- KOLLER Christophe, «L'industrie horlogère», in MARTIG Peter (Hrsg.), *Berns moderne Zeit. Das 19. und 20. Jahrhundert neu entdeckt*, Bern : Stämpfli, 2011, p. 344-349.
- KÖLZ Alfred, *Histoire constitutionnelle de la Suisse moderne. L'évolution institutionnelle de la Confédération et des cantons depuis 1848*, Berne : Stämpfli, 2013.
- KÖLZ Alfred, *Histoire constitutionnelle de la Suisse moderne. Ses fondements idéologiques et son évolution institutionnelle dans le contexte européen, de la fin de l'Ancien Régime à 1848*, Berne : Stämpfli, 2006.
- KREIS Georg, «Der "homo alpinus helveticus". Zum schweizerischen Rassen-diskurs der 30er Jahre», in MARCHAL Guy P., MATTIOLI Aram (Hrsg.), *Erfundene Schweiz. Konstruktionen nationaler Identität*, Zürich : Chronos, 1992, p. 175-190.
- KRONE Dagmar, «Forschungsreise und Kolonialpolitik am Vorabend der kolonialen Aufteilung Afrikas. Die "Afrikanische Gesellschaft in Deutschland"», in *Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, vol. 34, 1986, p. 807-813.
- KÜMIN Beatrice, «Trügerische Bilder. Expeditionen ins Innere Südamerikas und ihre fotografische Dokumentation», in SCHÜRPF Markus (Hrsg.), *Fernschau. Global. Ein Fotomuseum erklärt die Welt (1885-1905)*, Baden : hier + jetzt, 2006, p. 146-153.
- KÜNG Heribert, *Staatsminister Alfred Ilg (1854-1916). Ein Thurgauer am Hof Kaiser Meneliks II. von Äthiopien*, Zürich : Thesis, 1999.
- KURGAN VAN HENTENRYK Ginette, «Entre tradition et modernité: le patronat bancaire en Belgique de 1850 à 1950», in MERGER Michèle, BARJOT Dominique (éd.), *Les entreprises et leurs réseaux: hommes, capitaux, techniques et pouvoirs XIX^e-XX^e siècles*, Paris : PUPS, 1998, p. 457-470.
- LABANCA Nicola, *Oltremare. Storia dell'espansione coloniale italiana*, Bologna : Mulino, 2002.

- LACOSTE Yves, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris : Découverte, 2014 (1^{re} éd. 1976).
- LAING Stuart, *Tippu Tip. Ivory, Slavery and Discovery in the Scramble for Africa*, Surbiton : Medina, 2017.
- LANDO Fabio, «La geografia di Friedrich Ratzel. Suolo, Stato e popolo», in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, s. 13, vol. 5, n. 3, 2012, p. 477-512.
- LANDO Fabio, «La geografia possibilista. Paul Vidal de la Blache e la scuola francese», in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, s. 13, vol. 10, n. 3-4, 2017, p. 209-245.
- LANTERNARI Vittorio, «Altérité extérieure et altérité intérieure», in AA. Vv., *En marge. L'Occident et les « autres »*, Paris : Aubier-Montigne, 1978, p. 87-103.
- LANTERNARI Vittorio, *Antropologia e imperialismo*, Torino : Einaudi, 1974.
- LASSEB Karim, *Le débat historiographique sur l'impérialisme suisse. Depuis l'étude de Richard Behrendt «Die Schweiz und der Imperialismus» (1932)*, mémoire de master en science politique, sous la direction de Sébastien Guex, Université de Lausanne, 2017.
- LATHION Valérie, *Un dimanche pour Dieu ou pour l'homme ? Une croisade philanthropique et religieuse pour la défense du dimanche chrétien. Modèles et pratiques aux XIX^e et début du XX^e siècles*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Sandrine Kott, Université de Genève, 2007.
- LAU Thomas, *Kleine Geschichte Zürichs*, Regensburg : Pustet, 2012.
- LÉCUYER Marie-Claude, SERRANO Claude, *La guerre d'Afrique et ses répercussions en Espagne. Idéologie et colonialisme en Espagne. 1859-1904*, Paris : PUF, 1976.
- LEFEBVRE Henri, *Espace et politique*, Paris : Anthropos, 2000 (1^{re} éd. 1972).
- LEGAY Marie-Laure, *Les loteries royales dans l'Europe des lumières. 1680-1815*, Villeneuve d'Ascq : PUS, 2014.
- LE GOFF Jacques, *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Paris : Seuil, 2014.
- LEJEUNE Dominique, «Les membres des Sociétés de géographie au XIX^e siècle», in *Communications*, vol. 54, n. 1, 1992, p. 161-174.
- LEJEUNE Dominique, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX^e siècle*, Paris : Michel, 1993.
- LEJEUNE Dominique, «L'Internazionale delle società geografiche: conoscenza del mondo e colonialismo (secoli XIX e XX)», in *Memoria e Ricerca*, vol. 11, 2002, p. 129-147.
- LEMMENMEIER Max, «Stickereiblüte und Kampf um einen sozialen Staat», in AA. Vv., *Sankt-Galler Geschichte 2003. Die Zeit des Kantons 1861-1914*, St. Gallen : Amt für Kultur des Kantons St. Gallen, 2003, p. 9-103.
- LÉNINE Vladimir Ilitch, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Paris : Sociales ; Moscou : Progrès, 1979 (1^{re} éd. 1916).

- LENZ Karl, «150 Jahre Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin», in *Die Erde*, vol. 109, 1978, p. 16-35.
- LEUENBERGER Hans Rudolf, *500 Jahre Kaufmännische Corporation St. Gallen*, St. Gallen: Zollikofer, 1966.
- LEVEQUE Isabelle, PINON Dominique, GRIFFON Michel, *Le Jardin d'agronomie tropicale. De l'agriculture coloniale au développement durable*, Arles: Actes Sud, 2005.
- LEVIN Miriam R., «Musées, expositions et contexte urbain», in RAJ Kapil, SIBUM H. Otto, *Histoire des sciences et des savoirs. Modernité et globalisation*, Paris: Seuil, 2015, p. 73-91.
- LÉVY Bertrand, «Le Globe: de sa fondation (1860) à sa mise en ligne (2015). Quelques repères historiques et enjeux éditoriaux», in *Le Globe*, vol. 155, 2015, p. 109-122.
- LIVINGSTONE David, *The Geographical Tradition*, Oxford: Blackwell, 1993.
- LONGCHAMP Olivier, *L'introduction de l'impôt mobilier dans le canton de Vaud (1863)*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Hans Ulrich Jost, Université de Lausanne, 2002.
- LÓPEZ-OCÓN Leoncio, «Les sociétés de géographie: un instrument de diffusion scientifique en Amérique latine au début du xx^e siècle (1900-1914)», in PETITJEAN Patrick (éd.), *Les sciences coloniales. Figures et institutions*, Paris: Orstom, 1996, p. 79-86.
- LÓPEZ-OCÓN Leoncio, «Les activités scientifiques de la Société de géographie de Lima», in BRUNEAU Michel, DORY Daniel (éd.), *Géographies des colonisations. xv^e-xx^e siècles*, Paris: L'Harmattan, 1994, p. 95-106.
- LOUIS William Roger (ed.), *Imperialism. The Robinson and Gallagher controversy*, New York: New Viewpoints, 1976.
- LUCAS Isabelle, «*La pointe insubmersible de l'argent*» et «*la grande réserve de l'occident*»: un siècle de relations helvético-argentines, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Sébastien Guex, Université de Lausanne, 2016.
- LÜTHI Christian, «Wanderungen», in MARTIG Peter (Hrsg.), *Berns moderne Zeit. Das 19. und 20. Jahrhundert neu entdeckt*, Bern: Stämpfli, 2011, p. 144-148.
- LÜTZELSCHWAB Claude, «Des premiers projets de colonies suisses en Algérie à la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif. Quelques aspects de la question migratoire en Suisse durant les années 1830-1850», in *Revue suisse d'histoire*, vol. 49, n. 4, 1999, p. 470-495.
- LÜTZELSCHWAB Claude, *La Compagnie genevoise des Colonies suisses de Sétif (1853-1956). Un cas de colonisation privée en Algérie*, Berne: Lang, 2006.
- LUXEMBURG Rosa, *L'accumulation du capital*, 2 volumes, Paris: Maspero, 1976 (1^{re} éd. 1913).
- MACKENZIE John, «David Livingstone – Prophet or patron saint of imperialism in Africa: myths and misconceptions», in *Scottish Geographical Journal*, vol. 129, n. 3-4, 2013, p. 277-291.

- MACKENZIE John, «Geography and Imperialism: British provincial geographical societies», in DRIVER Felix, ROSE Gillian (eds), *Nature and science. Essays in the history of geographical knowledge*, Cheltenham: HGRG, 1992, p. 49-62.
- MACKENZIE John, *Museums and empire. Natural history, human cultures and colonial identities*, Manchester: University Press, 2010.
- MACKENZIE John, «The provincial geographical societies in Britain, 1884-1914», in BELL Morag, BUTLIN Robin, HEFFERNAN Michael (eds), *Geography and Imperialism. 1820-1940*, Manchester: University Press, 1995, p. 93-124.
- MANDEL Ernest, «L'impérialisme», in MANDEL Ernest, *Traité d'économie marxiste*, vol. 2, Paris: Julliard, 1962, p. 121-180.
- MARCHAL Jules, *L'État libre du Congo: paradis perdu. L'histoire du Congo 1876-1900*, 2 volumes, Borgloon: Bellings, 1996.
- MARCONI Matteo, «Imperialismo, nazionalismo e colonie nell'opera di Friedrich Ratzel», in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, s. 13, vol. 4, n. 3, 2011, p. 555-570.
- MARCONI Matteo, «La geografia di Friedrich Ratzel tra determinismo e neoidealismo», in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, s. 13, vol. 6, n. 2, 2013, p. 217-237.
- MARKEN Bernard van, GELJON Piet. A., «La Banque de crédit et de dépôt des Pays-Bas (Nederlandsche Credit in Deposito Bank): aux origines de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 1863-1872», in *Histoire, économie et société*, vol. 32, n. 1, 2013, p. 19-43.
- MARNOT Bruno, *La mondialisation au XIX^e siècle (1850-1914)*, Paris: Colin, 2012.
- MARZOUKI Nadia, «Théorie et engagement chez Edward Saïd», in *Mouvements*, n. 33-34, 2004, p. 162-167.
- MAXIMY René de, BRUGAILLÈRE, Marie-Christine, «Un roi-homme d'affaires, des géographes et le tracé des frontières de l'État indépendant du Congo (Zaïre)», in *Hérodote*, n. 41, 1986, p. 46-74.
- MAZBOURI Malik, «La biographie d'un grand banquier du début du 20^e siècle. Intérêt, matériaux, problèmes», in CASSIS Youssef, TANNER Jakob (éd.), *Banques et crédit en Suisse (1850-1930)*, Zürich: Chronos, 1993, p. 165-184.
- MAZBOURI Malik, *L'émergence de la place financière suisse (1890-1913)*, Lausanne: Antipodes, 2005.
- MEILLARD Mathias, *La Société neuchâteloise de géographie: un lieu de sociabilisation bourgeoise et de création de savoirs scientifiques au service d'un impérialisme suisse (1885-1920)*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Laurent Tissot, Université de Neuchâtel, 2017.
- MELDOLESI Luca, «Introduzione», in HOBSON John Atkinson, *L'imperialismo*, Milano: Isedi, 1974, p. XI-LIX.
- MELDOLESI Luca, *La teoria economia di Lenin. Imperialismo e socialismo nel dibattito classico, 1914-1916*, Roma; Bari: Laterza, 1981.

- MELDOLESI Luca, « Prefazione », in KAUTSKY Karl, *L'imperialismo*, Roma & Bari : Laterza, 1980, p. V-XI.
- MEUWLY Olivier, *Une histoire politique de la démocratie directe en Suisse*, Neuchâtel : Alphil, 2018.
- MIÈGE Jean-Louis, *Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours*, Paris : PUF, 1993 (1^{re} éd. 1971).
- MIÈGE Jean-Louis, *L'impérialisme colonial italien de 1870 à nos jours*, Paris : SEDES, 1968.
- MILANINI KEMÉNY Anna, *La Società d'esplorazione commerciale in Africa e la politica coloniale (1879-1914)*, Firenze : LNI, 1973.
- MILLER Jon, *Missionary zeal and institutional control. Organizational contradictions in the Basel Mission on the Gold Coast, 1828-1917*, London : Routledge, 2003.
- MINDER Patrick, « D'Helvétie en Congolie ». *Les pionniers suisses au service de l'État indépendant du Congo et du Congo belge (1885-1914)*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Francis Python, Université de Fribourg, 1994.
- MINDER Patrick, « Images et discours colonial en géographie : entre fiction et réalités », in RÉRAT Patrick, PIGUET Étienne (éd.), *La « pensée du monde ». Une société de géographie à la belle époque*, Neuchâtel : Alphil, 2011a, p. 299-305.
- MINDER Patrick, *La Suisse coloniale. Les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880-1939)*, Berne : Lang, 2011b.
- MINDER Patrick, « Les zoos humains en Suisse », in BLANCHARD Pascal, BANCEL Nicolas, BOËTSCH Gilles, DEROO Eric, LEMAIRE Sandrine (éd.), *Zoos humains et exhibitions coloniales. 150 ans d'inventions de l'Autre*, Paris : Découverte, 2011c, p. 359-372.
- MINDER Patrick, « Quelques soldats suisses à la conquête du Congo belge : les 15 mercenaires de la Force publique », in *Revue militaire suisse*, vol. 141, n. 11, 1996, p. 35-40.
- MITTLER Max, *Der Weg zum Ersten Weltkrieg: wie neutral war die Schweiz? Kleinstaat und europäischer Imperialismus*, Zürich : NZZ, 2003.
- MOMMSEN Wolfgang, « Imperialismo », in FERRABINO Aldo (éd.), *Enciclopedia del Novecento*, vol. 3, Roma : Treccani, 1978, p. 577-598.
- MONINA Giancarlo, *Il consenso coloniale. Le società geografiche e l'Istituto coloniale italiano (1896-1914)*, Roma : Carocci, 2002.
- MONNIER Nicolas, *Stratégie missionnaire et tactiques d'appropriation indigènes. La Mission romande au Mozambique. 1888-1896*, Lausanne : LFM, 1995.
- MONTALBIETTI Valérie, « Le Génie de la liberté », in *Louvre.fr*, sans date (page consultée le 14 mars 2019).
- MONTELEONE Renato, *Le teorie sull'imperialismo*, Roma : Riuniti, 1974.

- MONTAQUILA Michaele, *La Société de géographie de Genève et Le Globe: une image de l'Asie (1870-1914)*, mémoire de master en géographie, sous la direction d'Estelle Sohier, Université de Genève, 2014.
- MORISSONNEAU Christian, *La Société de géographie de Québec (1877-1970)*, Québec: Laval, 1971.
- MOTADEL David (ed.), *Islam and the European Empires*, Oxford: University Press, 2014.
- MÜLLER Anita, *Schweizer in Alexandrien 1914-1963. Zur ausländischen Präsenz in Ägypten*, Stuttgart: Steiner, 1992.
- MULLIGAN William, «The anti-slave trade campaign in Europe, 1888-90», in MULLIGAN William, BRIC Maurice (eds), *A global history of anti-slavery politics in the Nineteenth Century*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2013, p. 149-170.
- MÜNZER Verena, GERBER Peter R., *100 Jahre Völkerkundemuseum. 1889-1989*, Zürich: Völkerkundemuseum der Universität, 1989.
- NATILI Daniele, «Lét Marefià. Una stazione geografica tra realtà e propaganda», in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, s. 13, vol. 3, n. 1, 2010, p. 101-116.
- NATILI Daniele, *Un programma coloniale. La Società Geografica Italiana e l'origine dell'espansione in Etiopia (1867-1884)*, Roma: Gangemi, 2008.
- NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, Bruxelles: De Boeck & Larcier, 1998.
- NEWITT Malyn, *A history of Mozambique*, London: Hurst, 1995.
- NICOLAÏ Henri, «Les géographes belges et le Congo», in BRUNEAU Michel, DORY Daniel (éd.), *Géographies des colonisations. xv^e-xx^e siècles*, Paris: L'Harmattan, 1994, p. 51-65.
- NOGUÉ Joan, VILLANOVA José Luis, «Spanish colonialism in Morocco and the Sociedad Geográfica de Madrid, 1876-1956», in *Journal of Historical Geography*, vol. 28, n. 1, 2002, p. 1-20.
- NOWELL Charles E., *The Rose-Colored Map. Portugal's attempt to build an African Empire from the Atlantic to the Indian Ocean*, Lisboa: Junta de investigações científicas do ultramar, 1982.
- NORDMEYER Wiebke, *Die Geographische Gesellschaft in Hamburg 1873-1918. Geographie zwischen Politik und Kommerz*, Stuttgart: Steiner, 1998.
- NUSSBAUM Claire-Aline, *Suchard. Entreprise familiale de chocolat 1826-1938. Naissance d'une multinationale suisse*, Neuchâtel: Alphil, 2005.
- NUSSBAUMER Johannes, *Auf imperialistischen (Ab-)Wegen? Die Ostafrika-Expedition des Kaufmännischen Direktoriums St. Gallen. 1869-71*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Stig Förster, Université de Berne, 1998.
- OPFERKUCH Dieter M., «75 Jahre Geographisch-ethnologische Gesellschaft Basel», in *Regio Basiliensis*, vol. 39, n. 3, 1998, p. 211-220.

- ORAIN Olivier, «La géographie russe (1845-1917) à l'ombre et à la lumière de l'historiographie soviétique», in *Espace géographique*, vol. 25, n. 3, 1996, p. 217-232.
- ORAIN Olivier, «Misère du possibilisme», in *Esprit-critique.net*, 19 mai 2007 (page consultée le 1^{er} juillet 2021).
- OSTERHAMMEL Jürgen, *Kolonialismus. Geschichte – Formen – Folgen*, München: Beck, 1995.
- OSTERHAMMEL Jürgen, *La transformation du monde. Une histoire globale du XIX^e siècle*, Paris: NME, 2017.
- OWEN Roger, SUTCLIFFE Bob (eds), *Studies in the theory of imperialism*, London: Logman, 1972.
- PALLADINO Paolo, WORBOYS Michael, «Science and Imperialism», in *Isis*, vol. 84, 1993, p. 91-102.
- PAQUET Gilles, WALLOT Jean-Pierre, «Pour une méso-histoire du XIX^e siècle canadien», in *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n. 3, 1979, p. 387-425.
- PATER Ben de, «Geography and geographers in the Netherlands since the 1870s: serving colonialism, education and the welfare state», in DUNBAR Gary S. (ed.), *Geography: discipline, profession and subject since 1870*, Dordrecht: Kluwer, 2001, p. 153-190.
- PAVILLON Olivier, *Des Suisses au cœur de la traite négrière*, Lausanne: Antipodes, 2017.
- PÉAUD Laura, *La géographie, émergence d'un champ scientifique. France, Prusse et Grande-Bretagne. 1780-1860*, Lyon: ENS, 2016.
- PÉCLARD Didier, *Ethos missionnaire et esprit du capitalisme. La Mission philafricaine en Angola 1897-1907*, Lausanne: LFM, 1995.
- PEHAUT Yves, «Géographie, colonies et commerce à Bordeaux, 1874-1939», in BRUNEAU Michel, DORY Daniel (éd.), *Géographies des colonisations. XV^e-XX^e siècles*, Paris: L'Harmattan, 1994, p. 77-94.
- PENNY Glenn H., *Objets of culture. Ethnology and ethnographic museums in imperial Germany*, Chapel Hill: University Press, 2002.
- PERROUX Olivier, *Histoire de Genève. De la création du canton en 1814 à nos jours*, Neuchâtel: Alphil, 2014.
- PERROUX Olivier, «Les investissements genevois au XIX^e siècle. L'apport des déclarations de successions (1846-1887)», in GILOMEN Hans-Jörg, MÜLLER Margrit, VEYRASSAT Béatrice (éd.), *La globalisation – chances et risques. La Suisse dans l'économie mondiale 18^e-20^e siècles*, Zurich: Chronos, 2003, p. 171-190.
- PERROUX Olivier, *Tradition, vocation et progrès. Les élites bourgeoises de Genève (1814-1914)*, Genève: Slatkine, 2006.

- PETITJEAN Patrick, JAMI Catherine, MOULIN Anne Marie (eds), *Science and Empires*, Dordrecht : Kluwer, 1992.
- PÉTRÉ-GRENOUILLEAU Olivier (éd.), *Abolir l'esclavage. Un réformisme à l'épreuve (France, Portugal, Suisse, XVIII^e-XIX^e siècles)*, Rennes : Presses universitaires, 2008.
- PÉTRÉ-GRENOUILLEAU Olivier, *Les traites négrières*, Paris : Gallimard, 2004.
- PFISTER Christian, *Geschichte des Kantons Bern seit 1798. Im Strom der Modernisierung. Bevölkerung, Wirtschaft und Umwelt. 1700-1914*, Bern : HVKB, 1995.
- PICHOT André, *Aux origines des théories raciales. De la Bible à Darwin*, Paris : Flammarion, 2008.
- PIGLER Andor, *Barockthemen. Eine Auswahl von Verzeichnissen zur Ikonographie des 17. und 18. Jahrhunderts*, 3 volumes, Budapest : Akadémiai Kiadó, 1974.
- PILLER Gudrun, SÖLL-TAUCHERT Sabine, SUTER Daniel, WOLLMANN Therese, *Scheich Ibrahim. Der Basler Kaufmannssohn Johann Ludwig Burckhardt (1784-1817) und seine Reisen durch den Orient*, Basel : Merian, 2017.
- PILOTTI Andrea, *Entre démocratisation et professionnalisation : le parlement suisse et ses membres de 1910 à 2016*, Zurich : Seismo, 2017.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT, Monique, *Dans les beaux quartiers*, Paris : Seuil, 1989.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Les ghettos du gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris : Seuil, 2007.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris : Découverte, 2000.
- PIQUET Caroline, *Histoire du canal de Suez*, Paris : Perrin, 2009.
- PITTET Martine, *Le mouvement antiesclavagiste en Suisse romande dans la deuxième moitié du XIX^e siècle*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Bouda Etemad, Université de Lausanne, 2002.
- PLASMAN Pierre-Luc, *Léopold II, potentat congolais. L'action royale face à la violence coloniale*, Bruxelles : Racine, 2017.
- PLASMAN Pierre-Luc, *L'État indépendant du Congo et Léopold II (1876-1906). Étude sur le paradoxe de la gouvernance léopoldienne*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Vincent Dujardin, Université de Louvain, 2015.
- PONCELET Marc, *L'invention des sciences coloniales belges*, Paris : Karthala, 2008.
- POUS Jacques, *Henry Dunant l'Algérien*, Genève : Grounauer, 1979.
- PRUDHOMME Claude, *Missions chrétiennes et colonisation. XVI^e-XX^e siècle*, Paris : Cerf, 2004.
- PRUDHOMME Claude, «Missions, internationalisation du christianisme, interaction des croyances», in SINGARAVÉLOU Pierre, VENAYRE Sylvain (éd.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Paris : Fayard, 2017, p. 137-151.

- PURTSCHERT Patricia, FISCHER-TINÉ Harald (eds), *Colonial Switzerland. Rethinking colonialism from the margins*, Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2015.
- PURTSCHERT Patricia, LÜTHI Barbara, FALK Francesca (Hrsg.), *Postkoloniale Schweiz. Formen und Folgen eines Kolonialismus ohne Kolonien*, Bielefeld : Transcript, 2012.
- PYENSON Lewis, *Civilizing Mission. Exact Sciences and French Overseas Expansion. 1830-1940*, Baltimore : Hopkins, 1993a.
- PYENSON Lewis, *Cultural Imperialism and Exact Sciences. German Expansion Overseas. 1900-1930*, New York : Lang, 1985.
- PYENSON Lewis, «Science and Imperialism», in *Isis*, vol. 84, 1993b, p. 91-102.
- PYENSON Lewis, *Empire of Reason. Exact Sciences in Indonesia. 1840-1940*, Leiden : Brill, 1989.
- PYENSON Lewis, «Why science may serve political ends: Cultural Imperialism and the Mission to Civilize», in *Berichte zur Wissenschaftsgeschichte*, vol. 13, 1990, p. 69-81.
- PYTHON Francis, *Histoire de Fribourg. Ancrages traditionnels et nouveaux (xix^e-xx^e siècle)*, Neuchâtel : Alphil, 2018.
- QURESHI Sadiyah, *Peoples on Parade. Exhibitions, Empire, and Anthropology in Nineteenth-Century Britain*, Chicago : University Press, 2011.
- RAFFESTIN Claude, «Une nouvelle géographie de la Suisse: pour qui, pour quoi ?» in RAFFESTIN Claude, RACINE Jean-Bernard (éd.), *Nouvelle géographie de la Suisse et des Suisses*, vol. 1, Lausanne : Payot, 1990, p. 9-22.
- RAJ Kapil, *Relocating modern science. Circulation and the construction of knowledge in South Asia and Europe, 1650-1900*, Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2007.
- RÉRAT Patrick, «Le rôle d'une société de géographie à la fin du xix^e siècle», in RÉRAT Patrick, PIGUET Étienne (éd.), *La «pensée du monde». Une société de géographie à la Belle Époque*, Neuchâtel : Alphil, 2011, p. 41-46.
- RÉRAT Patrick, PIGUET Étienne, «Une pensée du monde dans son contexte» in RÉRAT Patrick, PIGUET Étienne (éd.), *La «pensée du monde». Une société de géographie à la Belle Époque*, Neuchâtel : Alphil, 2011b, p. 9-25.
- REUBI Serge, «Aider l'Afrique et servir la science: Henri-Alexandre Junod, missionnaire et ethnographe (1863-1934)», in *Revue historique neuchâteloise*, vol. 141, n. 4, 2004, p. 197-214.
- REUBI Serge, «Au service de la science et de leur ville. Fritz et Paul Sarasin à Ceylan», in KUPPER Patrick, SCHÄR Bernhard C. (éd.), *Les naturalistes. À la découverte de la Suisse et du monde (1800-2015)*, Baden : hier + jetzt, 2015, p. 87-100.
- REUBI Serge, «De l'objet à l'Autre. L'enseignement de l'ethnologie à Neuchâtel», in GONSETH Marc-Olivier, HAINARD Jacques, KAEHR Roland (éd.), *Cent ans d'ethnographie sur la colline de Saint-Nicolas. 1904-2004*, Neuchâtel : MEN, 2005, p. 201-213.
- REUBI Serge, «Des études "purement scientifiques" au "développement industriel et commercial du canton de Neuchâtel": le Musée ethnographique et commercial

- comme institution prédisciplinaire», in RÉRAT Patrick, PIGUET Étienne (éd.), *La «pensée du monde». Une société de géographie à la Belle Époque*, Neuchâtel: Alphil, 2011a, p. 225-231.
- REUBI Serge, *Gentlemen, prolétaires et primitifs. Institutionnalisation, pratiques de collection et choix muséographiques dans l'ethnographie suisse, 1880-1950*, Bern: Lang, 2011c.
- REUBI Serge, «La Société neuchâteloise de géographie: de la géographie commerciale à la géographie vidalienne (1885-1935)», in RÉRAT Patrick, PIGUET Étienne (éd.), *La «pensée du monde». Une société de géographie à la Belle Époque*, Neuchâtel: Alphil, 2011b, p. 309-329.
- RIFFENBURGH Beau, *The myth of the explorer. The press, sensationalism, and geographical discovery*, Oxford: University Press, 1994.
- RIST Sergio, «La Società geografica italiana e la spedizione allo Sciotel», in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, s. 11, vol. 9, n. 1-3, 1992, p. 111-124.
- RITTER Pierre, *Calvin au Congo. L'Afrique coloniale vue de Genève*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Bouda Etemad, Université de Genève, 1993.
- RITZMANN-BLICKENSTORFER Heiner (éd.), *Statistique historique de la Suisse*, Zurich: Chronos, 1996.
- RIVET Daniel, «Le fait colonial et nous. Histoire d'un éloignement», in *Vingtième Siècle*, n. 33, 1992, p. 127-138.
- ROBIC Marie-Claire, «À propos de "possibilisme" et de "déterminisme": modalités et variantes de l'explication géographique classique», in ROBIC Marie-Claire (éd.), *Géographie. Déterminisme, possibilisme, approche systémique*, fascicule 2, Vanves: CNED, 2002, p. 1-24.
- ROBIC Marie-Claire, «À propos de transferts culturels. Les congrès internationaux de géographie et leurs spatialités», in *Revue germanique internationale*, vol. 12, 2010, p. 33-45.
- ROBIC Marie-Claire, «Les vœux des premiers congrès: dresser la carte du monde», in ROBIC Marie-Claire, BRIEND Anne-Marie, RÖSSLER Mechtild (éd.), *Géographes face au monde. L'Union géographique internationale et les congrès internationaux de géographie*, Paris: L'Harmattan, 1996, p. 148-178.
- ROBICHON François, «L'allégorisation de la paix dans l'iconographie française au XX^e siècle», in VANDENBUSSCHE Robert, MICHEL Alain-René (éd.), *L'idée de paix en France et ses représentations au XX^e siècle*, Lille: PIRHS, 2001, p. 216-227.
- RODRIGUEZ Montserrat Mañé, «Don Juan Víctor Abargues de Sostén y la presencia española en el Mar Rojo y Abisinia a finales del siglo XIX», in *Abor*, vol. 180, n. 711-712, 2005, p. 825-842.
- RODRIGUEZ BENITEZ Leonel, «La Geografía en el proyecto nacional de México independiente, 1824-1835. La fundación del Instituto Nacional de Geografía y Estadística», in *Interciencia*, vol. 17, n. 3, 1992, p. 155-160.

- RODRIGUEZ ESTEBAN José Antonio, *Geografía y colonialismo. La Sociedad Geográfica de Madrid (1876-1936)*, Madrid : UAM, 1996.
- ROESSLER Mechtild, «La géographie aux congrès internationaux : échanges scientifiques et conflits politiques», in *Relations internationales*, n. 62, 1990, p. 183-199.
- ROEYKENS Auguste, «Le génie de Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles de 1876», in Académie royale des sciences d'outre-mer, *La Conférence de Géographie de 1876. Recueil d'études*, Bruxelles : ARSOM, 1976, p. 375-413.
- ROEYKENS Auguste, *Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles (1876)*, Bruxelles : ARSC, 1956.
- ROEYKENS Auguste, *Léopold II et l'Afrique. 1855-1880. Essai de synthèse et de mise au point*, Bruxelles : ARSC, 1958.
- ROEYKENS Auguste, «Le Portugal et l'œuvre de la Conférence géographique de Bruxelles (septembre 1876 - janvier 1877) in ROEYKENS Auguste, *La période initiale de l'œuvre africaine de Léopold II. Nouvelles recherches et documents inédits (1875-1883)*, Bruxelles : ARSC, 1957, p. 15-38.
- ROEYKENS Auguste, *Les débuts e l'œuvre africaine de Léopold II (1875-1879)*, Bruxelles : ARSC, 1955.
- ROHÉ Niko, «Auf Augenhöhe mit den Grossmächten: Schweizer Militärs als Kriegsbeobachter in Griechenland und im Osmanischen Reich 1897», in *Revue suisse d'histoire*, vol. 69, n. 2, 2019, p. 254-281.
- RÖPKE Wilhelm, «Kapitalismus und Imperialismus», in *Zeitschrift für schweizerische Statistik und Volkswirtschaft*, vol. 70, 1934, p. 370-386.
- ROQUE Ana Cristina, «O sul de Moçambique na viragem do sculo XIX: território, exploração científica e desenvolvimento», in *Africana Studia*, vol. 17, 2011, p. 103-112.
- ROSSINELLI Fabio, «Geografia associativa e imperialismo svizzero. Il caso di Ginevra (1858-1914)», in *GeoStorie*, vol. 21, n. 3, 2013b, p. 199-214.
- ROSSINELLI Fabio, «La philanthropie coloniale des sociétés suisses de géographie au Congo (1876-1908)», in *Itinera*, vol. 44, 2017b, p. 141-155.
- ROSSINELLI Fabio, *La Société de géographie de Genève et l'impérialisme suisse (1858-1914)*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Sébastien Guex, Université de Lausanne, 2013a.
- ROSSINELLI Fabio, «Les origines coloniales de l'Association des sociétés suisses de géographie (1870-1880)», in *Géo-Regards*, vol. 9, 2016, p. 79-96.
- ROSSINELLI Fabio, *Les sociétés suisses de géographie et l'impérialisme colonial européen (1850-1914)*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Sébastien Guex, Université de Lausanne, 2020a.
- ROSSINELLI Fabio, «Sociétés de géographie et impérialisme suisse au 19^e siècle. Un tour d'horizon et deux exemples représentatifs», in *Revue suisse d'histoire*, vol. 67, n. 1, 2017a, p. 1-19.

- ROSSINELLI Fabio, « Sociétés géographiques et impérialisme colonial » in *Passé simple*, n. 59, 2020b, p. 2-13.
- RUFFIEUX Roland, « La Suisse des radicaux (1848-1914) », in *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, vol. 3, Lausanne: Payot, 1983, p. 7-90.
- SACHS Ignacy, « Du Moyen Âge à nos jours: européo-centrisme et découverte du Tiers-Monde », in *Annales*, vol. 21, n. 3, 1966, p. 465-487.
- SAÏD Edward W., *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris: Seuil, 2005 (1^{re} éd. 1978).
- SAÏD Edward W., *Culture et impérialisme*, Paris: Fayard, 2000.
- SALMON Jean, « La nature juridique de l'État indépendant du Congo et des entités qui l'ont précédé », in Académie royale des sciences d'outre-mer, *Le centenaire de l'État Indépendant du Congo. Recueil d'études*, Bruxelles: ARSOM, 1988, p. 147-182.
- SALZMANN Édouard, *La Caisse hypothécaire du canton de Berne. 1846-1946*, Berne: Fédérative, [1947].
- SANCEY Yves, *Quand les banquiers font la loi*, Lausanne: Antipodes, 2015.
- SANDNER Gerhard, RÖSSLER Mechtild, « Geography and empire in Germany, 1871-1945 » in GODLEWSKA Anne, SMITH Neil (eds), *Geography and Empire*, Oxford: Blackwell, 1994, p. 115-127.
- SARASIN Philipp, *La ville des bourgeois. Élités et société à Bâle dans la deuxième moitié du XIX^e siècle*, Paris: L'Harmanattan, 1998a.
- SARASIN Philipp, « Stiften und Schenken in Basel im 19. und 20. Jahrhundert. Überlegungen zur Erforschung des bürgerlichen Mäzenatentums », in KÖCKA Jürgen, FREY Manuel (Hrsg.), *Bürgerkultur und Mäzenatentum im 19. Jahrhundert*, Berlin: Fannei & Walz, 1998b, p. 192-211.
- SAUL Berrick P., *The Myth of the Great Depression 1873-1896*, London: Macmillan, 1985.
- SAXL Fritz, *La storia delle immagini*, Bari: Laterza, 1982.
- SCHAER Jean-Paul, « Agassiz face à la diversité des races humaines », in *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, vol. 130, n. 1, 2007, p. 49-63.
- SCHÄFER Achim, PERALDI Audrey, SCHLOTHAUER Andreas, « Das HVM St. Gallen und die Neugestaltung der Dauerausstellungen », in *Kunst & Kontext*, vol. 11, 2016, p. 69-74.
- SCHAFFNER Martin, *Die demokratische Bewegung der 1860er Jahre. Beschreibung und Erklärung der Zürcher Volksbewegung von 1867*, Basel: Helbing & Lichtenhahn, 1982.
- SCHÄR Bernhard C., « Earth scientists as time travelers and agents of colonial conquest: Swiss naturalists in the Dutch East Indies », in *Historical social research*, vol. 40, n. 2, 2015c, p. 67-80.

- SCHÄR Bernhard C., «On the tropical origins of the Alps. Science and the colonial imagination of Switzerland, 1700-1900», in PURTSCHERT Patricia, FISCHER-TINÉ Harald (eds), *Colonial Switzerland. Rethinking colonialism from the margins*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2015a, p. 29-49.
- SCHÄR Bernhard C., «Philanthropie postkolonial. Macht und Mitleid zwischen der Schweiz und Indien, 1850-1900», in *Itinera*, vol. 44, 2017, p. 127-139.
- SCHÄR Bernhard C., *Tropenliebe. Schweizer Naturforscher und niederländischer Imperialismus in Südostasien um 1900*, Frankfurt am Mein: Campus, 2015b.
- SCHÄRER Martina, *Fremde Welten ganz nah. Die «Mittelschweizerische Geographisch-Commercielle Gesellschaft in Aarau» (1884-1905)*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Carlo Moos, Université de Zurich, 2009.
- SCHAUFELBUEHL Janick Marina, «Entre réforme religieuse et réforme sociale: l'abolitionnisme suisse au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle», in PÉTRÉ-GRENOUILLEAU Olivier (éd.), *Abolir l'esclavage. Un réformisme à l'épreuve (France, Portugal, Suisse, XVIII^e-XIX^e siècles)*, Rennes: Presses universitaires, 2008, p. 79-81.
- SCHELHAAS Bruno, HÖNSCH Ingrid, «History of german geography: worldwide reputation and strategies of nationalisation and institutionalisation», in DUNBAR Gary S. (ed.), *Geography: discipline, profession and subject since 1870*, Dordrecht: Kluwer, 2001, p. 9-44.
- SCHENECKENBURGER Stefan, «Auf der Jagd nach dem "Grünen Gold": Botanische Gärten in der Zeit des Kolonialismus», in *Biologie in unserer Zeit*, vol. 40, n. 6, 2010, p. 411-419.
- SCHEURER Hugues, «Émigrations: stratégies familiales d'horlogers neuchâtelois (seconde moitié du XVIII^e siècle - début XIX^e siècle)», in *Revue historique neuchâteloise*, vol. 138, n. 1-2, 2001, p. 21-33.
- SCHEURER Hugues, «Tissus relationnels et stratégies entrepreneuriales. Le commerce colonial a-t-il été un apport important pour les industries neuchâtelaises de la seconde moitié du XVIII^e siècle et du début du XIX^e?», in *Traverse*, vol. 5, n. 2, 1998, p. 29-40.
- SCHIEBINGER Londa, SWAN Claudia (eds), *Colonial Botany. Science, Commerce, and Politics in the Early Modern World*, Philadelphia: University Press, 2005.
- SCHNEIDER Jürg, LÜTHI Barbara, «Carl Passavant (1854-1887). Eine Welt in Bildern», in *Traverse*, vol. 14, n. 3, 2007, p. 113-122.
- SCHNEIDER Ute, *Die Macht der Karten. Eine Geschichte der Kartographie vom Mittelalter bis heute*, Darmstadt: Primus, 2004.
- SCHNEIDER William H., «Geographical reform and municipal imperialism in France, 1870-80», in MACKENZIE John (ed.), *Imperialism and the natural world*, Manchester: University Press, 1990, p. 90-117.
- SCHNYDER Matthias, «Das schweizerisches Konsularwesen von 1798 bis 1895», in ULBERT Jörg, PRIJAC Lukian (Hrsg.), *Consuls et services consulaires au XIX^e siècle*, Hamburg: Dobu, 2010, p. 422-430.

- SCHNYDER Matthias, «Das schweizerisches Konsularwesen in Raum und Zeit», in *Politorbis*, vol. 36, n. 2, 2004, p. 5-68.
- SCHRÖDER Iris, *Das Wissen von der ganzen Welt. Globale Geographien und räumlich Ordnung Afrikas und Europa*, Paderborn : Schöningh, 2011.
- SCHRÖTER Harm G., «Etablierungs- und Verteilungsmuster der schweizerischen Auslandsproduktion von 1870 bis 1914», in BAIROCH Paul, KÖRNER Martin (Hrsg.), *La Suisse dans l'économie mondiale*, Zürich : Chronos ; Genève : Droz, 1990, p. 391-407.
- SCHUMPETER Joseph, *Impérialisme et classes sociales*, Paris : Minuit, 1972 (1^{re} éd. 1919).
- SCHÜRPF Markus, «Fernschau. Global. Das Fotomuseum der "Mittelschweizerischen Geographisch-Commerciellen Gesellschaft"», in SCHÜRPF Markus (Hrsg.), *Fernschau. Global. Ein Fotomuseum erklärt die Welt (1885-1905)*, Baden : hier + jetzt, 2006, p. 8-27.
- SENARCLENS Jean de, *Gustave Moynier. Le bâtisseur*, Genève : Slatkine, 2000.
- SÉNÉCAL Gilles, «Aspects de l'imaginaire spatial : identité ou fin des territoires ?», in *Annales de géographie*, vol. 101, n. 563, 1992, p. 28-42.
- SIBEUD Emmanuelle, «Entre geste impériale et cause internationale : défendre les indigènes à Genève dans les années 1920», in *Monde(s)*, vol. 6, 2014, p. 23-43.
- SIBEUD Emmanuelle, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes. 1878-1930*, Paris : EHESS, 2002.
- SIERRO Valérie, «Les rêves fous du premier conservateur», in GONSETH Marc-Olivier, HAINARD Jacques, KAEHR Roland (éd.), *Cent ans d'ethnographie sur la colline de Saint-Nicolas. 1904-2004*, Neuchâtel : MEN, 2005, p. 113-121.
- SIMPSON-HOUSLEY Paul, *Antartica. Exploration, perception and metaphor*, London & New York : Routledge, 1992.
- SINGARAVÉLOU Pierre, «Géographie et colonisation : approches historiographiques», in SINGARAVÉLOU Pierre (éd.), *L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation. XIX^e-XX^e siècle*, Paris : Belin, 2008, p. 45-57.
- SINGARAVÉLOU Pierre, «Les stratégies d'internationalisation de la question coloniale et la construction transnationale d'une science de la colonisation à la fin du XIX^e siècle», in *Monde(s)*, vol. 1, 2012, p. 135-157.
- SINGARAVÉLOU Pierre, *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la III^e République*, Paris : Sorbonne, 2011.
- SINGARAVÉLOU Pierre, VENAYRE Sylvain (éd.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Paris : Fayard, 2017.
- SIVIGNON Michel, «Eugée, muse de la géographie», in *Cafe-geo.net*, 22 décembre 2006 (page consultée le 1^{er} juillet 2021).
- SMETS Paul-F., *Lambert. Une aventure bancaire et financière. 1831-1975*, Bruxelles : Racine, 2012.

- SMITH Neil, «The search for geographical order: the American Geographical Society», in SMITH Neil, *American Empire. Roosevelt's Geographer and the Prelude to Globalization*, Berkeley: University Press, 2003, p. 83-110.
- SOLDAT Anja, *Besitz ist Wissen und Wissen ist Macht. Völkerkundemuseen im deutschsprachigen Raum während des Kolonialismus und heute. Untersuchungen am Beispiel der «Ostschweizerisch Geographisch-Commerciellen Gesellschaft»*, mémoire de bachelier, sous la direction de Simone de Angelis, Université de Berne, 2008.
- STAEHELIN Balthasar, *Völkerschauen im Zoologischen Garten Basel. 1879-1935*, Basel: BAB, 1993.
- STAEHELIN Heinrich, *Geschichte des Kantons Aargau 1830-1885*, Baden: Baden Verlag, 1978.
- STASZAK Jean-François, «Déterminisme, possibilisme et supplices chinois: une géographie de la barbarie», in RÉRAT Patrick, PIGUET Étienne (éd.), *La «pensée du monde». Une société de géographie à la Belle Époque*, Neuchâtel: Alphil, 2011, p. 73-79.
- STASZAK Jean-François, «Qu'est-ce que l'exotisme?», in *Le Globe*, vol. 148, 2008, p. 7-30.
- STEINMANN Alfred, «Die Sammlung der Völkerkunde der Universität Zürich, ihre Entstehung und ihre Wandlung bis heute», in *Mitteilungen der Geographisch-Ethnographischen Gesellschaft Zürich*, vol. 41, 1942-1943, p. 25-84.
- STEINMETZ George, «Empire et domination mondiale», in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n. 171-172, 2008, p. 4-19.
- STENGERS Jean, *Congo. Mythes et réalités. 100 ans d'histoire*, Paris & Louvain-la-Neuve: Duculot, 1989.
- STENGERS Jean, «Introduction», in Académie royale des sciences d'outre-mer, *La Conférence de géographie de 1876. Recueil d'études*, Bruxelles: ARSOM, 1976a, p. VII-XXV.
- STENGERS Jean, «King Leopold's imperialism», in OWEN Roger, SUTCLIFFE Bob (eds), *Studies in the theory of imperialism*, London: Logman, 1972, p. 248-276.
- STENGERS Jean, «La dette publique de l'État indépendant du Congo (1879-1908)», in *La dette publique aux XVIII^e et XIX^e siècles. Son développement sur le plan local, régional et national*, [Bruxelles]: Crédit communal de Belgique, 1980, p. 297-315.
- STENGERS Jean, «L'anticolonialisme libéral du XIX^e siècle et son influence en Belgique», in *Bulletin des séances de l'Académie royale des sciences d'outre-mer*, vol. 11, n. 2, 1965, p. 303-373.
- STENGERS Jean, «Leopold II et la rivalité franco-anglaise en Afrique, 1882-1884», in *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 47, n. 2, 1969, p. 425-479.
- STENGERS Jean, «Leopold II and the Association internationale du Congo», in FÖRSTER Stig, MOMMSEN Wolfgang, ROBINSON Ronald (eds), *Bismarck, Europe,*

- and Africa. The Berlin Africa Conference 1884-1885 and the onset of partition*, Oxford: University Press, 1988, p. 229-244.
- STENGERS Jean, «Léopold II entre l'Extrême-Orient et l'Afrique (1875-1876)», in Académie royale des sciences d'outre-mer, *La Conférence de géographie de 1876. Recueil d'études*, Bruxelles: ARSOM, 1976b, p. 474-499.
- STETTLER Niklaus, HAENGER Peter, LABHARDT Robert, *Baumwolle, Sklaven und Kredite. Die Basler Welthandelsfirma Christoph Burckhardt & Cie in revolutionärer Zeit (1789-1815)*, Basel: Merian, 2004.
- STUCKI Lorenz, *Das heimliche Imperium. Wie die Schweiz reich wurde*, Bern: Scherz, 1968.
- SURDICH Francesco, «Dalle raccolte di scritti di viaggio alle riviste delle società geografiche», in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, s. 12, vol. 12, n. 1, 2007, p. 5-42.
- SURDICH Francesco, «Dal nostro agli altri mondi: immagini e stereotipi dell'alterità», in *Archivio storico italiano*, vol. 151, n. 4, 1993, p. 911-986.
- SURDICH Francesco, *Esplorazioni geografiche e sviluppo del colonialismo nell'età della rivoluzione industriale*, 2 volumes, Firenze: LNIE, 1980.
- SURDICH Francesco, *L'attività missionaria, politico-diplomatica e scientifica di Giuseppe Sapeto. Dall'evangelizzazione dell'Abissinia all'acquisto della Baia di Assab*, Millesimo: CMAVB, 2005.
- SURDICH Francesco, «Il problema delle sorgenti del Nilo dai testi biblici alla cultura umanistica», in MASETTI Carla (éd.), *Chiare, fresche e dolci acque. Le sorgenti nell'esperienza odepórica e nella storia del territorio*, Roma: CISG, 2001, p. 159-236.
- SURDICH Francesco, *Le grandi scoperte geografiche e la nascita del colonialismo*, Firenze: LNIE, 1975.
- SURDICH Francesco, «L'emigrazione di massa e la Società Geografica Italiana», in FRANZINA Emilio (éd.), *Un altro Veneto. Saggi e studi di storia dell'emigrazione nei secoli XIX e XX*, Albano Terme: Francisci, 1983, p. 234-256.
- SURDICH Francesco, «Vicende del colonialismo italiano: dall'acquisto della baia di Assab ad El Alamein», in BONATI Manlio (éd.), *La presenza italiana in Africa. 1870-1940*, Parma: ISRI, 2003, p. 67-94.
- SURUN Isabelle, «Appropriations territoriales et résistances autochtones. Entre guerre de conquête, alliance et négociation», in SINGARAVÉLOU Pierre (éd.), *Les empires coloniaux. XIX^e-XX^e siècles*, Paris: Points, 2013, p. 37-75.
- SURUN Isabelle, *Géographies de l'exploration. La carte, le terrain et le texte (Afrique occidentale, 1780-1880)*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Daniel Nordman, École des hautes études en sciences sociales de Paris, 2003.
- SURUN Isabelle, «Les sociétés de géographie dans la première moitié du XIX^e siècle: quelle institutionnalisation pour quelle géographie?», in BLAIS Hélène,

- LABOULAIS Isabelle (éd.), *Géographies plurielles. Les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines (1750-1850)*, Paris : L'Harmattan, 2007, p. 113-130.
- SUTTON Ian, *L'architecture occidentale de la Grèce à nos jours*, Paris : Thames & Hudson, 2001.
- TAKEUCHI Keiichi, «The Japanese imperial tradition, western imperialism and modern Japanese geography», in GODLEWSKA Anne, SMITH Neil (eds), *Geography and Empire*, Oxford : Blackwell, 1994, p. 188-206.
- TALEB-KHYAR Mohamed, «La Société de géographie américaine et son journal», in *Sources*, 1999, p. 101-109.
- TANNER Albert, *Arbeitsame Patrioten – Wohlanständige Damen. Bürgertum und Bürgerlichkeit in der Schweiz 1830-1914*, Zürich : Orell Füssli, 1995.
- TANNER Jakob, «La Suisse dans la Grande Guerre. Plaidoyer pour une histoire transnationale», in ROSSFELD Roman, BUOMBERGER Thomas, KURY Patrick (éd.), *14/18. La Suisse et la Grande Guerre*, Baden : hier + jetzt, 2014, p. 8-17.
- TEDESCHI Salvatore, «Guglielmo Massaja e il colonialismo italiano», in *Rivista di studi politici internazionali*, vol. 57, n. 3, 1990, p. 433-442.
- TEIXEIRA Luis, «Entre science et philanthropie : une histoire sociale de l'African Association et de ses voyageurs (1788-1831)», in *Revue historique*, n. 682, 2017, p. 297-326.
- THOMAS Martin, THOMPSON Andrew, «Empire and globalisation: from “high imperialism” to decolonization» in *The International History Review*, vol. 36, n. 1, 2014, p. 142-170.
- TIELLY Helen, *Africa as a living laboratory. Empire, development, and the problem of scientific knowledge, 1870-1950*, Chicago : University Press, 2011.
- TOWNSEND Mary E., *Origins of Modern German Colonialism. 1871-1885*, New York & London : Longmans, Green & Co and King & Son, 1921.
- TODOROV Tzvetan, *La peur des barbares. Au-delà du choc des civilisations*, Paris : Laffont, 2008.
- UDRY Charles-André, «Impérialisme suisse et “aide” au tiers monde», in *Critiques de l'économie politique*, vol. 13-14, 1973a, p. 230-262.
- UDRY Charles-André, «L'impérialisme suisse au Brésil. Aider à exploiter», in *Critiques de l'économie politique*, vol. 13-14, 1973b, p. 263-281.
- UNION GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE (éd.), *La géographie à travers un siècle de congrès internationaux*, Caen : UGI, 1972.
- VANDERSMISSEN Jan, «Cent ans d'instrumentalisation de Léopold II, symbole controversé de la présence belge en Afrique centrale», in JAHAN Sébastien, RUSCIO Alain (éd.), *Histoire de la colonisation. Réhabilitations, falsifications et instrumentalisations*, Paris : LIS, 2007, p. 223-240.

- VANDERSMISSEN Jan, *Koningen van de wereld. De aardrijkskundige beweging en de ontwikkeling van de koloniale doctrine van Leopold II*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Luc François, Université de Gand, 2008.
- VANDERSMISSEN Jan, «Léopold II et sa doctrine coloniale : du duc de Brabant à 1885», in DUJARDIN Vincent, ROSOUX Valérie, WILDE D'ESTMAEL Tanguy de (éd.), *Léopold II. Entre génie et gêne. Politique étrangère et colonisation*, Bruxelles: Racine, 2009, p. 83-103.
- VANDERSMISSEN Jan, «The geographical societies of Brussels and Antwerp, and their focus on Africa in the decade preceding the Berlin Conference (1876-1885)», in VAN SCHUYLENBERGH Patricia, LANNEAU Catherine, PLASMAN Pierre-Luc (éd.), *L'Afrique belge aux XIX^e et XX^e siècles. Nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles: Lang, 2014, p. 101-115.
- VAN DER VELDE Paul, «The Royal Dutch Geographical Society and the Dutch East Indies, 1873-1914: from colonial lobby to colonial hobby», in BELL Morag, BUTLIN Robin, HEFFERNAN Michael (eds), *Geography and Imperialism. 1820-1940*, Manchester: University Press, 1995, p. 80-92.
- VANDEVOUDE Emile, «De Aardrijkskundige Conferentie (1876) vanuit het Koninklijk Paleis gezien», in Académie royale des sciences d'outre-mer, *La Conférence de Géographie de 1876. Recueil d'études*, Bruxelles: ARSOM, 1976, p. 415-438.
- VANGROENWEGHE Daniel, *Du sang sur les lianes*, Bruxelles: Hatier, 1986.
- VANNEY Jean-René, *L'exploration de l'Antarctique*, Paris: Paulsen, 2012 (1^{re} éd. 1986).
- VANTHEMSCHE Guy, *La Belgique et le Congo. L'impact de la colonie sur la métropole*, Bruxelles: Cri, 2017.
- VASQUEZ Jean-Michel, *La cartographie missionnaire en Afrique. Science, religion et conquête (1870-1930)*, Paris: Karthala, 2011.
- VELLUT Jean-Luc, *Congo. Ambitions et désenchantements. 1880-1960*, Paris: Karthala, 2017.
- VELLUT Jean-Luc, «Réseaux transnationaux dans l'économie politique du Congo léopoldien, c. 1885-1910», in MARFAING Laurence, REINWALD Brigitte (Hrsg.), *Afrikanische Beziehungen, Netzwerke und Räume*, Münster: Lit, 2001, p. 131-146.
- VELOZO DA SILVA Priscila, «O movimento geográfico luso e a criação da Sociedade de geografia de Lisboa», in *Transversos*, vol. 3, n. 3, 2015, p. 92-106.
- VERGÈS Françoise, *Abolir l'esclavage: une utopie coloniale. Les ambiguïtés d'une politique humanitaire*, Paris: Michel, 2001.
- VERVOORT Hans, INDORF Maya, «Sicco Roorda van Eysinga. Zijn eigen vijand», in *De Engelbewaarder*, vol. 14, 1979 [l'article couvre tout le numéro de la revue].
- VESTUTI Guido, «Schumpeter e la teoria dell'imperialismo», in *Studi di sociologia*, vol. 22, n. 1, 1984, p. 99-103.

- VEYRASSAT Béatrice, «Chocs macro-économiques et négoce international. Le développement des relations de la Suisse avec l'outre-mer au XIX^e siècle», in *Relations internationales*, vol. 82, 1995, p. 123-140.
- VEYRASSAT Béatrice, *Histoire de la Suisse et des Suisses dans la marche du monde*, Neuchâtel: Alphil, 2018.
- VEYRASSAT Béatrice, «La Suisse sur les marchés du monde. Exportations globales et répartition géographique au XIX^e siècle. Essai de reconstitution», in BAIROCH Paul, KÖRNER Martin (éd.), *La Suisse dans l'économie mondiale*, Zurich & Genève: Chronos & Droz, 1990, p. 287-316.
- VEYRASSAT Béatrice, *Réseaux d'affaires internationaux, émigrations et exportations en Amérique latine au XIX^e siècle. Le commerce suisse aux Amériques*, Genève: Droz, 1993.
- VIAENE Vincent, «King Leopold's imperialism and the origins of the Belgian Colonial Party, 1860-1905», in *The Journal of Modern History*, vol. 80, n. 4, 2008, p. 741-790.
- VILA VALENTI Joan, «Origen y significado de la Sociedad Geográfica de Madrid», in *Revista de geografía*, vol. 11, n. 1-2, 1977, p. 5-21.
- VILLANOVA José Luis, «La Sociedad Geográfica de Madrid y el colonialismo español en Marruecos (1876-1956)», in *Documents d'anàlisi geogràfica*, vol. 34, 1999, p. 161-187.
- VILLANOVA José Luis, «La Societat de geografia comercial de Barcelona (1909-1927)», in *Treballs de la Societat catalana de geografia*, vol. 70, 2010, p. 157-177.
- VOELLMIN Andrea, «Archive, Bibliotheken, Museen: vernetzte Gedächtnissen mit Zukunft?», in *Arbido*, vol. 22, n. 3, 2007, p. 64-69.
- VOGT Markus, *Sozialdarwinismus. Wissenschaftstheorie, politische und theologisch-ethische Aspekte der Evolutionstheorie*, Freiburg im Breisgau: Herder, 1997.
- VUILLÈME Jean-Bernard, «Vie sociale et associative», in BARRELET Jean-Marc (éd.), *Histoire du Pays de Neuchâtel. De 1815 à nos jours*, Hauterive: Attinger, 1993, p. 202-217.
- WALKIERS Laura, *Expertise scientifique et géopolitique: la mobilisation des savoirs universitaires à la Conférence de la Paix de 1919. Le rôle des experts dans la construction de la Tchéco-Slovaquie*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Pieter Lagrou, Université libre de Bruxelles, 2017.
- WALTER François, *La création de la Suisse moderne (1830-1930)*, Neuchâtel: Alphil, 2013.
- WALTER François, «La montagne des Suisses. Invention et usage d'une représentation paysagère (XVIII^e-XX^e siècle)», in *Études rurales*, n. 121-124, 1991, p. 91-107.
- WEBER Eugen, *La France de nos aïeux. La fin des terroirs. Les imaginaires et la politique au XIX^e siècle*, Paris: Fayard, 2005 (1^{re} éd. 1976).
- WESSELING Henri, *Le partage de l'Afrique. 1880-1914*, Paris: Denoël, 1996.

- WESSELING Henri, *Les empires coloniaux européens. 1815-1919*, Paris : Gallimard, 2009.
- WETTSTEIN Walter, *Geschichte der Stadt und des Kantons Zürich. 1839-1892 als Schluss des dritten Bandes* [intitulé *Von 1712 bis zur Gegenwart* et rédigé par Karl Dändliker], Zürich : Schulthess, 1912.
- WIDMER Thomas, *Die Schweiz in der Wachstumskrise der 1880er Jahre*, Zürich : Chronos, 1992.
- WIRZ Albert, «Die humanitäre Schweiz im Spannungsfeld zwischen Philanthropie und Kolonialismus: Gustave Moynier, Afrika und das IKRK», in *Traverse*, vol. 5, n. 2, 1998, p. 95-111.
- WITSCHI Beat, *Schweizer auf imperialistischen Pfaden. Die schweizerischen Handelsbeziehungen mit der Levante 1848-1914*, Stuttgart : Steiner, 1987.
- WOLFE Patrick, «History and imperialism: a century of theory, from Marx to Postcolonialism», in *The American Historical Review*, vol. 102, n. 2, 1997, p. 388-420.
- ZANGGER Andreas, «Chops and trademarks: Asian trading ports and textile branding, 1840-1920», in *Entreprise & Society*, vol. 15, n. 4, 2014, p. 759-790.
- ZANGGER Andreas, *Koloniale Schweiz. Ein Stück Globalgeschichte zwischen Europa und Südostasien (1860-1930)*, Bielefeld : Transcript, 2011.
- ZANGGER Andreas, «Patriotic bonds and the danger of estrangement. Swiss networks in Colonial South-East Asia, 1850-1930», in PURTSCHERT Patricia, FISCHER-TINÉ Harald (eds), *Colonial Switzerland. Rethinking colonialism from the margins*, Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2015, p. 91-109.
- ZICHICHI Lorenzo, *Il colonialismo felpato. Gli svizzeri alla conquista del Regno delle due Sicilie (1800-1848)*, Palermo : Sellerio, 1988.
- ZIEGLER Jean, *Une Suisse au-dessus de tout soupçon*, Paris : Seuil, 1976.

Dictionnaires et bases de données

- [BCB] ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER (éd.), *Biographie coloniale belge*, 9 volumes, Bruxelles : [plusieurs éditeurs], 1948-2015¹.
- [BNF] BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, Gallica.fr (base de données en ligne).
- [DHCR] TAGUIEFF Pierre-André (éd.), *Dictionnaire historique et critique du racisme*, Paris : PUF, 2013.

¹ À partir du vol. 6 (1968), l'intitulé de ces volumes devient *Biographie belge d'outre-mer*.

- [DHBS] ATTINGER Victor (éd.), *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, 8 volumes, Neuchâtel : Attinger, 1922-1934.
- [DHS] JORIO Marco (éd.), *Dictionnaire historique de la Suisse*, 13 volumes, Hauterive : Attinger, 2002-2014.
- [DMGR] GRIMAL Pierre, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris : PUF, 1982 (1^{re} éd. 1951).
- [LIMC] ACKERMANN Hans Christoph, GISLER Jean-Robert, REVERDIN Olivier (éd.), *Lexicon iconographicum mythologiae classicae*, 10 volumes (doubles), Zurich & Munich : Artemis, 1981-2009².
- [ODNB] MATTHEW Colin, HARRISON Brian, GOLDMAN Lawrence (éds), *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford : University Press, 2004-2014³.

² Il s'agit d'une encyclopédie consacrée aux figures de la mythologie classique. Chaque volume est double, dans le sens qu'il y a une publication illustrative (avec les photos de statues, de peintures ou encore de monnaies) et une autre textuelle (comprenant les commentaires et les références des photos illustrées). La série se compose de 8 volumes originaux (1981-1994), d'un volume d'index (1999) et d'un volume de suppléments (2009).

³ N'ayant pas accès à des exemplaires en papier de ce dictionnaire, je me réfère à sa version numérique (dirigée par David Cannadine) : oxforddnb.com

Table des matières

PRÉFACE	9
REMERCIEMENTS	11
Liste des abréviations	13

PARTIE 1

INTRODUCTION ET CADRE D'ANALYSE

CHAPITRE 1.1 L'IMPÉRIALISME AU XIX ^e SIÈCLE : UN ÉTAT DE LA QUESTION	19
CHAPITRE 1.2 LA GÉOGRAPHIE, OU « LA REINE DES SCIENCES IMPÉRIALES »	31
CHAPITRE 1.3 LA SUISSE : UN CAS PEU ÉTUDIÉ	45
CHAPITRE 1.4 PISTES, ARCHIVES ET MÉTHODES	65

PARTIE 2

LES SOCIÉTÉS SUISSES DE GÉOGRAPHIE : ORIGINES ET CARACTÉRISTIQUES (ANNÉES 1850-1920)

CHAPITRE 2.1 LE DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE DANS LE MONDE	75
Les profonds changements en Europe au XIX ^e siècle et leurs impacts sur les sciences	76
Géographie et associations géographiques	86

CHAPITRE 2.2 LE CONTEXTE HELVÉTIQUE	105
La Suisse entre unification politique et expansion économique	106
Vie associative et sociabilité bourgeoise	120
CHAPITRE 2.3 LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE GENÈVE (SGG)	125
La fondation d'un cercle savant de patriciens (1858-1859)	126
Exploration du monde et cumulation des savoirs : quelques initiatives	128
Les liaisons de la SGG avec la place bancaire genevoise	131
CHAPITRE 2.4 LA GEOGRAPHISCHE GESELLSCHAFT IN BERN (GGB) ...	135
La capitale fédérale se munit d'une association géographique (1872-1873)	136
La représentation nationale de la Confédération par la géographie	139
Une crise interne évitée: la GGB devant l'adhésion suisse au projet colonial du roi des Belges en Afrique centrale	142
CHAPITRE 2.5 L'OSTSCHWEIZERISCHE GEOGRAPHISCH-COMMERCIELLE GESELLSCHAFT DE SAINT-GALL (OGCG)	145
Dans le sillage des opérations convoitant l'Afrique centrale: la mise sur pied d'une société intercantonale de géographie commerciale (1877-1878)	146
La conquête de nouveaux marchés outre-mer	150
Collectionner, exposer, exporter. La création du musée de l'OGCG	156
CHAPITRE 2.6 L'ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS SUISSES DE GÉOGRAPHIE (ASSG)	161
Unifier les sociétés suisses de géographie pour participer davantage à l'expansion européenne ? Enjeux et débats autour de la création d'un organe central (1878-1881)	162
Les activités de l'ASSG au XIX ^e siècle entre collaborations et divergences	169
La promotion de l'économie extérieure de la Suisse en question: autour des interventions parlementaires fédérales de Geigy (1883), de Comtesse (1886) et de Gobat (1888)	175
La mise en place du Bureau fédéral de l'émigration, une affaire de l'ASSG (1888)	189

CHAPITRE 2.7 LA MITTELSCHWEIZERISCHE GEOGRAPHISCH-COMMERCIELLE GESELLSCHAFT D’AARAU (MGCG)	197
La mise sur pied d’une deuxième société intercantonale de géographie commerciale (1884)	198
L’outre-mer en objets et en photos, ou le développement d’une culture visuelle de l’impérialisme	201
CHAPITRE 2.8 LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE (SNG)	211
La cristallisation des ambitions colonialistes à Neuchâtel (1884-1885)	212
La SNG entre intérêts économique-migratoires, ethnographiques et religieux ...	216
CHAPITRE 2.9 LA GEOGRAPHISCH-ETHNOGRAPHISCHE GESELLSCHAFT ZÜRICH (GEGZ)	221
Zurich: un contexte (économique) particulier?	222
De l’ethnographie à la géographie, ou les origines de la GEGZ (1887-1899)	224
CHAPITRE 2.10 L’ABSENCE DE BÂLE ET LA PRÉSENCE DE HERISAU	231
Géographie sans société géographique. Le contexte bâlois au XIX ^e siècle et la fondation, en 1923, de la Geographisch-ethnologische Gesellschaft Basel (GEGB)	232
La Geographische und naturwissenschaftliche Gesellschaft in Herisau (GNH), ou la « curieuse » constitution, en 1881, d’une société savante « ordinaire »	235
CHAPITRE 2.11 TOUR D’HORIZON DES ASSOCIATIONS GÉOGRAPHIQUES HELVÉTIQUES EN PERSPECTIVE INTERNATIONALE	241
Les grands traits communs	242
Les grands traits distinctifs	244
La Suisse: un cas particulier par rapport à l’étranger?	246

PARTIE 3

PRODUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS DES SOCIÉTÉS SUISSES DE GÉOGRAPHIE (1860-1914)

CHAPITRE 3.1 FIXER LE MONDE NOIR SUR BLANC	253
Les réseaux de construction et de circulation des savoirs géographiques	254
Les périodiques sociétaires	269

CHAPITRE 3.2 LES ÉTUDES PUBLIÉES DANS LES PÉRIODIQUES :	
UN APERÇU QUANTITATIF	277
Critères de sélection et de classement	278
Les grandes orientations géographiques :	
un intérêt marqué pour l'outre-mer	283
Les principaux axes thématiques :	
de l'exploration géographique à l'exploitation économique	292
CHAPITRE 3.3 L'OUTRE-MER DANS LES TEXTES	
ET DANS LES CARTES : UNE ANALYSE QUALITATIVE	307
Découvrir les autres pour se découvrir soi-même,	
ou l'affermissement d'une identité nationale face à l'altérité	309
Un discours raciste entre science et religion	338
Faire des affaires. Des terres économiquement rentables	355

PARTIE 4
L'EXPLORATION ET LA COLONISATION
DE L'AFRIQUE CENTRALE :
LE RÔLE DES ASSOCIATIONS GÉOGRAPHIQUES
HELVÉTIQUES (1876-1908)

CHAPITRE 4.1 L'AFRIQUE AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE :	
UN CONTINENT DANS LA CIBLE DES PUISSANCES EUROPÉENNES	375
La philanthropie coloniale, ou le prétexte de la colonisation	377
De l'Europe à l'Afrique (voyages exploratoires,	
enjeux coloniaux). Épisode 1 : la Grande-Bretagne	383
De l'Europe à l'Afrique (voyages exploratoires,	
enjeux coloniaux). Épisode 2 : la Belgique et l'Italie	395
CHAPITRE 4.2 S'APPROPRIER LE CŒUR DE L'AFRIQUE.	
LE PROJET COLONIAL BELGE ET L'ADHÉSION SUISSE	411
La Conférence géographique de Bruxelles (1876)	413
La création de l'Association internationale africaine (AIA)	
et des Comités nationaux	427
Le Comité national suisse pour l'exploration	
et la civilisation de l'Afrique centrale (CNS)	442

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 4.3 L’AIA DÉFINIT SA STRATÉGIE... ET LE CNS ÉGALEMENT	453
La réunion des Comités nationaux de l’AIA à Bruxelles (1877)	454
L’Afrique dans la capitale fédérale: le congrès du CNS et l’exposition cartographique	475
Des fonds pour le commerce ? Divergences au sein du CNS	482
CHAPITRE 4.4 LES CONTRIBUTIONS SUISSES EN FAVEUR DE LA FORMATION DE L’EMPIRE LÉOPOLDIEN	499
Le roi des Belges, Léopold II, mise ses cartes (1877-1885)	500
De Genève à Berlin : régler le partage de l’Afrique	515
L’Afrique explorée et civilisée. Origines d’une revue propagandiste	525
Les congrès africanistes du CNS à Neuchâtel et à Lausanne	539
CHAPITRE 4.5 LA SUISSE ET L’ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO	559
La diplomatie helvético-congolaise : une relation amicale	561
Le développement des rapports commerciaux et financiers	574
L’héritage léopoldien au sein du mouvement géographique suisse : une apologie partagée en faveur du roi des Belges	590

PARTIE 5 **CONCLUSIONS**

CHAPITRE 5.1 RÉTROSPECTIVES	601
CHAPITRE 5.2 PERSPECTIVES	611

ANNEXES

ANNEXE STATISTIQUE	616
ANNEXE CARTOGRAPHIQUE	641
NOTICES BIOGRAPHIQUES	661

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ARCHIVISTIQUES	678
SOURCES PUBLIÉES	689
LITTÉRATURE SECONDAIRE	695
TABLE DES SUPPORTS ET DES ANNEXES	743

Table des supports et des annexes

TABLEAUX

1	Fondation des associations géographiques helvétiques au XIX ^e siècle (par ordre chronologique)	245
2	Répartition géographique des 654 études avec dimension territoriale parues dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)	284
3	Répartition thématique des 809 études parues dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en valeurs brutes et relatives)	293

GRAPHIQUES

1	Principales branches d'exportation helvétiques, 1840-1913 (en millions de francs à prix courant)	110
2	Évolution de la répartition géographique des 809 études parues dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)	289
3	Évolution de la répartition géographique des 654 études avec dimension territoriale parues dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)	290

4 Travaux exploratoires et descriptifs parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)	295
5 Travaux environnementaux parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)	296
6 Travaux historiques parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)	297
7 Travaux ethno-anthropologiques parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)	298
8 Travaux économiques parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)	299
9 Travaux coloniaux parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)	300
10 Travaux autoréférentiels parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)	301
11 Travaux méthodologiques parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)	303
12 Travaux politico-sociaux parus dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en pourcentage)	304

CARTES

1 Emplacement des sociétés suisses de géographie au XIX ^e siècle (avec Bâle)	243
2 Agents correspondants de l'OGCG et de la MGCG en Asie méridionale et insulaire (par ville), 1890	260
3 Agents correspondants de la SNG en Afrique subsaharienne (par ville), 1901	261
4 Agents correspondants de la SGG, de la GGB, de l'OGCG, de la MGCG et de la SNG en dehors de l'Europe (par pays), 1890	263
5 Agents correspondants de la SGG, de la GGB, de l'OGCG, de la MGCG et de la SNG en Europe (par pays), 1890	265

TABLE DES SUPPORTS ET DES ANNEXES

6 Agents correspondants de la SGG, de la GGB, de l'OGCG et de la MGCG en Suisse (par ville), 1890	266
7 Répartition géographique des 654 études avec dimension territoriale parues dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en cercles cumulatifs par subcontinent, valeurs relatives)	286
8 Répartition géographique des 654 études avec dimension territoriale parues dans les périodiques sociétaires helvétiques, 1860-1914 (en histogrammes par société et par subcontinent, valeurs brutes)	287
9 Carte hydrographique du Congo (ou Zaïre)	391

FIGURES

1 Certificat d'adhésion pour les nouveaux membres de la MGCG	207
2 En-tête des lettres envoyées par la MGCG	209
3 En-tête des lettres envoyées par la GNGH	238
4 Page de couverture de <i>L'Afrique explorée et civilisée</i>	531

ANNEXES STATISTIQUES

1 Agents correspondants de la SGG	616
2 Agents correspondants de la GGB	618
3 Agents correspondants de l'OGCG	620
4 Agents correspondants de la MGCG	622
5 Agents correspondants de la SNG	623
6 Géographie des études publiées par la SGG	625
7 Géographie des études publiées par la GGB	627
8 Géographie des études publiées par l'OGCG	629
9 Géographie des études publiées par la SNG	631

10 Géographie des études publiées par la MGCG	633
11 Géographie des études publiées par la GEGZ	635
12 Géographie des études publiées (total)	637
13 Thématiques des études publiées par les sociétés suisses de géographie	639

ANNEXES CARTOGRAPHIQUES

1 Carte du Libéria (1)	641
2 Carte du Libéria (2)	642
3 Carte du Libéria (3)	643
4 Carte de l'Antarctique	644
5 Carte de Jan Mayen (Arctique)	645
6 Carte des représentations helvétiques dans le monde	646
7 Carte des colonies suisses en Argentine	647
8 Carte comparative entre la Suisse et le Mozambique-Transvaal	648
9 Carte du Mozambique	649
10 Carte du Cameroun	650
11 Carte de l'Afrique subsaharienne	651
12 Coupe du massif de l'Éthiopie	652
13 Carte des accès à la mer de la Suisse (1)	653
14 Carte des accès à la mer de la Suisse (2)	654
15 Carte des accès à la mer de la Suisse (3)	655
16 Carte des accès à la mer de la Suisse (4)	656
17 Carte des accès à la mer de la Suisse (5)	657
18 Carte des accès à la mer de la Suisse (6)	658
19 Carte de l'Afrique centrale	659

NOTICES BIOGRAPHIQUES

1 Personnalités suisses	661
– Henry Bouthillier de Beaumont (1819-1898)	661
– Numa Droz (1844-1899)	662
– Charles Faure (1829-1913)	662
– David Kaltbrunner (1829-1894)	663
– Ludwig Karrer (1830-1893)	663
– Arnold Mettler-Tobler (1840-1887)	664
– Albert Mousson (1805-1890)	665
– Gustave Moynier (1826-1910)	665
– Friedrich Müllhaupt von Steiger (1846-1917)	666
– Paul Perrin (1831-1893)	667
– Alphonse Rivier (1835-1898)	667
– Walter Volz (1875-1907)	668
2 Personnalités étrangères	669
– Émile Banning (1836-1898)	669
– Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905)	670
– Jules Greindl (1835-1917)	670
– Auguste Lambermont (1819-1905)	671
– Émile de Laveleye (1822-1892)	672
– Léopold II (1835-1909)	673
– David Livingstone (1813-1873)	673
– Henry Morton Stanley (1841-1904)	674
– Maximilien Strauch (1829-1911)	675
– Edmond Van Eetvelde (1852-1925)	675

Achévé d'imprimer
en janvier 2022
pour le compte des Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production : Rachel Maeder

Gustave Moynier, cofondateur de la Croix-Rouge, a-t-il également cofondé l'État indépendant du Congo? Ce régime brutal d'extraction du caoutchouc dirigé par Léopold II voit le jour en 1885 à la suite d'une décennie d'événements exploratoires et conquérants. La Suisse participe à ces événements par le biais des sociétés de géographie dont Moynier fait partie.

Loin de se limiter à dévoiler un aspect sombre de la vie de cet homme, l'ouvrage de Fabio Rossinelli montre l'intégration – économique, culturelle, voire politique – de la bourgeoisie helvétique à l'impérialisme colonial du XIX^e siècle. Pour ce faire, l'histoire des associations géographiques en Suisse est analysée en perspective internationale. Jusqu'à la Grande Guerre, ces sociétés représentent, à côté d'autres milieux, des cénacles où se produit un discours raciste accompagné d'actions expansionnistes.



Fabio Rossinelli, docteur en histoire contemporaine, a travaillé jusqu'en 2019 à l'Université de Lausanne. Il s'est intéressé au rôle joué par la Suisse dans l'impérialisme colonial du XIX^e siècle, tout en publiant plusieurs articles sur le sujet. Actuellement, il travaille comme chercheur scientifique à l'Université de la Suisse italienne sur l'impact économique des migrations de 1750 à nos jours. Sa thèse a reçu le Prix Whitehouse de l'Université de Lausanne en 2021.

ISBN 978-2-88930-402-8

